

UNIVERSITÉ SORBONNE NOUVELLE

ED 120 – Littérature française et comparée

Unité THALIM : théorie et histoire des arts et des littératures de la modernité

Discipline : Doctorat littérature et civilisation françaises

Patrick REBOLLAR

LA FORTUNE DES MAZARINADES :
DE LA NUMÉRISATION D'UNE COLLECTION
À L'EXPLOITATION SCIENTIFIQUE
D'UN CORPUS MULTIMÉDIA EN LIGNE

Directeur : Michel BERNARD

2023

LA FORTUNE DES MAZARINADES :
DE LA NUMÉRISATION D'UNE COLLECTION
À L'EXPLOITATION SCIENTIFIQUE
D'UN CORPUS MULTIMÉDIA EN LIGNE

Résumé :

Dans ce mémoire de thèse, nous présentons et analysons épistémologiquement la création et l'exploitation d'un corpus de mazarinades issu de la numérisation de la collection de l'Université de Tokyo : le Projet Mazarinades.

Nous commençons par une étude sémantique et historiographique, depuis les divers sens et définitions du mot *mazarinade(s)* jusqu'à la *Bibliographie* de Célestin Moreau et aux études des XIX^e-XXI^e siècles. Nous proposons une discipline nouvelle, la mazarinadologie, basée sur le postulat d'existence de la mazarinadicité comme principe essentiel et du mazarinadème comme unité minimale, parfois présente dans des œuvres qui ne sont pas des mazarinades.

Nous faisons ensuite l'historique critique du Projet Mazarinades, créé en 2010 par l'équipe des Recherches Internationales sur les Mazarinades que nous avons co-fondée. La mise en ligne de plus de 2700 libelles (plus de 7 millions de mots), disponibles en texte et en image, avec des fonctions de recherche lexicale et un catalogage complet, enrichi de commentaires et de documents historiques, contribue à faire du Projet Mazarinades une importante étape dans l'évolution des humanités numériques.

Nous détaillons comment nous avons constitué notre réseau scientifique, co-organisé des colloques auxquels nous avons participé de 2013 à 2023, incitant les chercheurs à recourir au corpus en ligne et promouvant une recherche pluridisciplinaire du fait de la nature complexe des mazarinades. L'étude des méthodologies de fouille lexicale et de mise en relation avec des documents historiques permet enfin d'effectuer une revue critique de nos publications puis de proposer un ensemble de sujets de recherche *prêts-à-étudier*.

MOTS-CLÉS :

Mazarinades ; Pamphlets politiques ; Humanités numériques ; Création de corpus historique ; Épistémologie ; Méthodologies de la recherche.

THE FORTUNE OF THE MAZARINADES:
FROM THE DIGITIZATION OF A COLLECTION
TO THE SCIENTIFIC EXPLOITATION
OF AN ONLINE MULTIMEDIA CORPUS

Résumé en anglais / Summary :

In this thesis, we present and epistemologically analyze the creation and exploitation of a corpus of mazarinades resulting from the digitization of the collection of the University of Tokyo: the Mazarinades Project.

We begin with a semantic and historiographic study, from the various meanings and definitions of the word *mazarinade(s)* to the *Bibliography* of Célestin Moreau and studies of the 19th-21st centuries. We propose a new discipline, *mazarinadology*, based on the postulate of the existence of *mazarinadicity* as an essential principle and of *mazarinademe* as a minimal unity, sometimes present in works which are not mazarinades.

We then provide a critical history of the Mazarinades Project, created in 2010 by the International Mazarinades Research team (RIM) that we co-founded. The online corpus of more than 2,700 libels (more than 7 million words), available in text and image, with lexical search functions and a complete catalog, enriched with comments and historical documents, contributes to making the Mazarinades Project an important step in the evolution of digital humanities.

We detail how we formed our scientific network, co-organized conferences in which we participated from 2013 to 2023, encouraging researchers to use the online corpus and promoting multidisciplinary research due to the complex nature of mazarinades. The study of lexical mining methodologies and connection with historical documents finally allows us to carry out a critical review of our publications and then to propose a set of *ready-to-study* research subjects.

KEYWORDS :

Mazarinades ; Political pamphlets ; Digital humanities ; Creation of historical corpus ;
Epistemology ; Research methodologies.

Table des matières

Résumé.....	2
Résumé en anglais / Summary :	3
Table des matières.....	4
Remerciements	9
I. INTRODUCTION : ÉPISTÉMOLOGIE & INGÉNIERIE D'UN PROJET DE CORPUS	10
I.I. Freins et barrières.....	17
a. Les études sur les mazarinades seraient déjà faites.	18
b. Les mazarinades ne constitueraient pas un champ de recherche spécifique. .	19
c. L'informatique ne pourrait rien apporter aux études sur les mazarinades.....	21
d. Un projet sur les mazarinades développé au Japon aurait peu de chances d'intéresser les chercheurs et les institutions en France, berceau des mazarinades.	26
I.II. Définition(s) des mazarinades	29
I.II.I. Mazarinade(s) et Fronde(s), deux termes problématiques	29
I.II.II. Quelques définitions et leurs implications	51
I.III. L'ouverture de Grand-Mesnil et l'opposition Carrier / Jouhaud.....	90
I.IV. Propositions pour une ~~redéfinition~~ modélisation conceptuelle des mazarinades	103
I.IV.I. Insatisfactions définitionnelles (mazarinades et Fronde).....	103
I.IV.II. Mazarinadicité & catégories de mazarinades	125
I.IV.III. Les « mazarinadèmes », définition et typologie.....	131
II. LE PROJET MAZARINADES	139
II. I. Objectifs d'un corpus en ligne.....	139
II.II. Historique du Projet Mazarinades	144
II.II.I. Genèse et préparatifs	144
II.II.II. Définition d'un projet et son inscription dans l'aide à la recherche au Japon	154
II.II.III. Constitution d'une équipe de non-spécialistes	157

II.II.IV. Planification, création et mise en route du projet.....	164
II.II.V. Préparation des images et des textes (Dataactivity)	170
II.II.VI. Préparation du site web du Projet Mazarinades (Métalepse)	175
II.II.VII. Pourquoi un corpus en ligne serait-il à la fois ouvert et fermé ?	181
II.II.VIII. Mise en service et première campagne de métadonnées	185
II.II.IX. Autres maîtrises d'ouvrages, développements et publications du PM (2014-2023).....	189
II.III. Le Projet Mazarinades dans la communauté scientifique.....	192
II.III.I. Les partages et les collaborations scientifiques (hors colloques)	192
II.III.II. Envisager, préparer et mener à bien un premier colloque... puis un autre	205
II.III.III. Envisager et préparer un colloque entièrement organisé par les RIM (Tokyo, novembre 2016).....	215
II.III.IV. Le colloque de Rouen, septembre 2022	221
II.III.V. L'avenir des RIM et du PM dans la communauté scientifique	227
III. EXPLOITATIONS DU CORPUS DES MAZARINADES	231
III. I. Économie circulaire de la recherche avec et pour le Projet Mazarinades	235
III.I.I. Sagacité de l'historien.....	236
III.I.II. Réticulation retzienne	240
III.I.III. L'étrier pédagogique	246
III.II. Lexicologie de corpus : l'exemple du suffixe <i>-ade</i>	248
III.II.I. Noms communs avec le suffixe <i>-ade</i> :.....	249
III.II.II. La problématique des listes	250
III.III. De la lexicologie à la sémantique de corpus :.....	252
III.III.I. L'exemple de « jeton »	253
III.III.II. L'exemple de « courir sus »	257
III.III.III. L'exemple de « race ».....	261
III.IV. Critique méthodologique et épistémologique de nos travaux publiés :.....	280

VIII.IV.I. À propos de « Bordeaux dans les Mazarinades en ligne ».....	280
III.IV.II. À PROPOS DE « MENSONGE ET TROMPERIE DANS LES MAZARINADES » .	289
III.IV.III. À PROPOS DE « SÉRENDIPITÉ DES MILLIONS DANS LE CORPUS DU PROJET MAZARINADES »	296
III.IV.IV. À PROPOS DE « MAZARIN ET L'ITALIE AU MIROIR (DÉFORMANT) DES MAZARINADES »	303
III.IV.V. À PROPOS DE « LE DUEL DANS LES MAZARINADES. THÉÂTRALITÉ TEXTUELLE DU MOT DUEL SUR LA SCÈNE DE LA FRONDE ».....	309
III.IV.VI. À PROPOS DE « DE LA FOUILLE TEXTUELLE À LA CARTOGRAPHIE DES MAZARINADES, L'EXEMPLE DU LETSAJ »	313
III.IV.VII. De l'importance et de l'origine des documents d'accompagnement .	318
III.V. Le LETSAJ ou comment nommer et décrire la géographie sociale, administrative et juridictionnelle au temps de la Fronde	320
III.V.I. Genèse d'un projet de lexique endogène.....	320
III.V.II. Formalisation conceptuelle du LETSAJ	322
III.V.III. De l'importance des graphies et des contextes	324
III.V.IV. Emplois et fonctions du LETSAJ	328
IV. PISTES DE RECHERCHE DANS LES MAZARINADES	333
IV.I. Du tilde dans la typographie française	335
IV.II. Une métadonnée qui doit disparaître... ..	335
IV.III. Textuel ou littéraire, quelle(s) frontière(s) ?.....	338
IV.III.I. De quelques figures de style repérables	339
IV.III.II. La comparaison.....	341
IV.III.III. Le « Ô » lyrique.....	347
IV.III.IV. Être à « tu » et à « toi », le tutoiement dans les mazarinades.....	349
IV.IV. À quoi servent les Muses	353
IV.V. Les personnages de la Fronde dans les mazarinades	358
IV.VI. Pourquoi parler de guerre(s) civile(s).....	365

IV.VII. Ennemi, un mot bien aimé	372
IV.VIII. Le burlesque	375
IV.IX. Les dialogues réels ou fictionnels	380
IV.X. Proverbes et dictons.....	386
IV.XI. Le latin dans les mazarinades.....	393
IV.XII. Nos ancêtres les Gaulois... ..	401
V. CONCLUSION(S).....	404
V.I. Utilité du Projet Mazarinades	404
V.II. Mazarinades et leur historiographie, quel changement de paradigme ?	408
VI. BIBLIOGRAPHIE	413
VI.I. Mazarinades, rééditions, mémoires et études sur la Fronde (avant Célestin Moreau)	413
VI.II. Catalogues modernes, rééditions de mazarinades, études de collections et de recueils	414
VI.III. Publications modernes et contemporaines sur la Fronde et les mazarinades (de Célestin Moreau à aujourd'hui).....	417
VI.IV. Ouvrages généraux et autres	425
VI.V. Ouvrages de fiction et de vulgarisation relatifs à la Fronde (brève sélection)	427
VII. DOCUMENTS ANNEXES	428
VII.I. Présentation de la collection (par Tadako Ichimaru, 2008)	428
VII.II. Communications et articles publiés.....	436
VII.II.I. « BORDEAUX » DANS LES MAZARINADES EN LIGNE.....	436
VII.II.II. MENSONGE ET TROMPERIE DANS LES MAZARINADES	448
VII.II.III. SÉRENDIPITÉ DES MILLIONS DANS LE CORPUS DU PROJET MAZARINADES	463
VII.II.IV. MAZARIN ET L'ITALIE AU MIROIR (DÉFORMANT) DES MAZARINADES ...	479

VII.II.V. LE DUEL DANS LES MAZARINADES. THÉÂTRALITÉ TEXTUELLE DU MOT « DUEL » SUR LA SCÈNE DE LA FRONDE.....	499
VII.II.VI. DE LA FOUILLE TEXTUELLE À LA CARTOGRAPHIE DES MAZARINADES, L'EXEMPLE DU LETSAJ	518
VII.III. Copie dynamique du LETSAJ	551
VII.IV. Copie d'un courrier de présentation du PM.....	566
4 ^e de couverture :	568

Remerciements

En France comme au Japon, nombreuses sont les personnes auxquelles je dois une partie des compétences que je me suis efforcé de mettre en œuvre tant dans les nombreuses étapes du Projet Mazarinades que dans ce mémoire de thèse. Celles et ceux dont l'aide et les conseils m'ont été plus qu'utiles peuvent toutefois être regroupés dans quatre des domaines que j'ai tenté de rendre compatibles et communicants dans le cadre de mes recherches :

Henri Béhar, Michel Bernard, Pascal Mougin, pour leur fidèle amitié, leur dynamisme et leur ouverture d'esprit depuis les années 1990, quand nous travaillions aux études littéraires assistées par ordinateur dans l'équipe Hubert de Phalèse. Nos méthodes bricolées sont en partie devenues des outils des humanités numériques et m'ont ouvert les yeux sur l'importance de l'épistémologie.

Les professeurs Hiraoka Tokuyoshi et Kobayashi Shigeru qui m'ont initialement invité au Japon en 1992 et aidé à y survivre, puis Kiryu Kazuo et Tachibana Hidehiro qui m'ont fait rencontrer d'autres passionnés de littérature et informatique. Il y a eu aussi Maruoka Takahiro, Inagaki Naoki et Matsumura Takeshi qui ont accompagné de leurs conseils et de leurs compétences multiples des projets forcément complexes à monter au Japon. Enfin, bien sûr, ma muse, Ichimaru Tadako, l'avant-garde de la mazarinadologie, sans qui aucun de mes travaux dans ce domaine n'aurait été possible et à qui je dédie tout spécialement ce mémoire.

Des bibliothèques et des institutions patrimoniales, pour les remercier de leur accueil, de leurs précieux conseils et, pour beaucoup, de leur amicale collaboration, je citerais Denis Bruckmann et Jean-Dominique Mellot, de la BnF, Yann Sordet et Christophe Vellet, de la Mazarine, Louis Torchet et Nicolas Barbey, de la bibliothèque municipale de Bordeaux (Mériadek), et Aurélie Bosc de la Bibliothèque Méjanes d'Aix-en-Provence.

Dans le réseau que les RIM ont tissé depuis la fin des années 1990 et dont il est question dans ce mémoire, citons les regrettés Marc Fumaroli, parmi les premiers contacts en France à avoir cru en notre projet, Hubert Carrier et Alain Hugon pour leurs conseils historiques et méthodologiques. Ce furent aussi Annie Charon, qui a contribué à la première description de la collection de Tokyo en France et en français, puis nos collaborateurs actuels : Stéphane Haffemayer, Myriam Tsimbidy, Pierre Ronzeaud, Olivier Poncet avec qui nous avons organisé plusieurs événements et fait mieux connaître le Projet Mazarinades. Citons enfin Laura Bordes et Céline Graillat, jeunes étudiantes qui se sont engagées dans les voies que le Projet Mazarinades avait contribué à ouvrir et qui, je l'espère, formeront les nouveaux mazarinodologues...

À Nagoya, le 28 septembre 2023.

I. INTRODUCTION : ÉPISTÉMOLOGIE & INGÉNIERIE D'UN PROJET DE CORPUS

Le site internet et le corpus en ligne de mazarinades¹ dont il sera question dans les recherches présentées dans ce mémoire ont été entrepris au début du XXI^e siècle dans un contexte où, depuis l'invention de l'ordinateur et l'application de l'informatique au tri de données et à la recherche textuelle, les projets de transcription et de numérisation de documents se sont multipliés dans toutes les disciplines, destinés à toutes sortes d'utilisateurs, dans les domaines des sciences, de l'administration, du commerce, de la culture et des loisirs. Avec le développement du web depuis les années 1990 et la possibilité de l'échange et de la consultation à distance des documents numérisés, des communautés d'utilisateurs se sont constituées² selon des besoins divers mais aussi en fonction des possibilités offertes par les sites internet. Souvent, selon les prévisions des concepteurs, et comme c'est le cas par exemple avec le site Gallica³, les *internauts*, terme aujourd'hui consacré, consultent des documents anciens et de grande valeur qu'il serait impossible de communiquer physiquement plusieurs fois par jour, et *a fortiori* la nuit ou à plusieurs personnes simultanément. Mais certaines demandes apparaissent parfois alors que les institutions culturelles ou patrimoniales publiques ne les attendaient pas, ce qui semble être le cas des recherches généalogiques individuelles et familiales, en salle d'archives départementales ou en ligne, ou comme c'est également le cas des sites web privés d'achat et de vente d'objets de particulier à particulier grâce à la photographie numérique et à la garantie de la médiation commerciale sécurisée.

Dans les domaines de la littérature, de l'histoire, de la philologie, de la linguistique et des humanités numériques au croisement desquels la recherche sur les mazarinades se situe, les projets de recherche ou de service liés aux documents imprimés ou manuscrits se donnent généralement un simple, double ou triple objectif, décrits ci-après, et que l'on peut simplement

¹ Nous utiliserons le mot « Mazarinade », au singulier, avec majuscule et en italiques lorsqu'il s'agira de l'œuvre attribuée à Paul Scarron (1610-1660), *La Mazarinade* (1651) ; le mot « Mazarinades », au pluriel et avec majuscule, pour rappeler l'usage antérieur aux années 1960-70 pour le domaine patrimonial et de recherche que formaient « les Mazarinades » ; et les formes « mazarinade » et « mazarinades », sans majuscule, quand elles désignent un, plusieurs ou l'ensemble des libelles du domaine dans l'usage contemporain. On aura ainsi « les mazarinades » attribuées à Scarron, « des mazarinades » de la collection du duc d'Aumale, « une mazarinade » du cardinal de Retz, ou un recueil de « mazarinades » dans le fonds de « mazarinades » d'une bibliothèque, où ce fonds sera peut-être encore nommé « Mazarinades », ou « Recueil de Mazarinades » au catalogue.

² Nous resterons principalement dans le cadre du web français et des recherches en français du fait de la spécificité historique et linguistique des mazarinades. Les références à d'autres domaines ou à d'autres langues seront données à titre d'exemple.

³ Gallica est la bibliothèque numérique proposée en ligne par la Bibliothèque nationale de France depuis 1997. Le volume des documents qu'elle propose est en constante augmentation (plus de 4 millions de références en 2018 et plus de 8 millions en 2021).

intituler : 1. **anastatique** (incluant l'analogique grâce aux versions transcrite et diplomatique), 2. **exploratoire**, et parfois 3. **contextuel** ; l'architecture de chaque site web et le(s) mode(s) de navigation proposé(s) dépendant alors à la fois de la nature des documents, de leur quantité (en théorie, finie ou non) et des fonctions d'organisation, d'exploration et de communication (ou restitution, livraison, téléchargement) proposées¹. Derrière ces choix faits par des institutions en amont des sites et des mises en ligne de documents (le plus souvent sans qu'il soit possible de consulter les futurs utilisateurs, bien en peine de définir leurs besoins numériques à venir), on devine souvent des cadres conceptuels et financiers dépendant à la fois des moyens mis à la disposition des institutions, des objectifs fixés dans les limites épistémiques des équipes responsables et de l'image que l'institution se fait des utilisateurs, de leurs besoins ou de leurs loisirs. Ces cadres ont grandement évolué durant les trente dernières années, obligeant les chercheurs à bien historiciser leurs commentaires, ce à quoi nous nous efforcerons.

L'objectif anastatique² virtuel correspond à la volonté de mettre à disposition des lecteurs des copies photographiques numérisées des documents auxquels ils n'auraient pas ou pas facilement accès (du fait de lieux, d'horaires, de restrictions de communication sur place, etc.) en vue d'un visionnement page par page, à *l'identique* de ce que serait une communication en salle de lecture, souvent améliorée par des fonctions de zoom, de marque-page, de déplacement rapide, etc., et *seulement* diminuée du contact physique, en trois dimensions, des documents concernés. Atteindre cet objectif, qui peut paraître évident tant il est devenu commun depuis les années 2000, suppose cependant la constitution préalable du catalogue numérique d'un établissement, d'un fonds ou d'une collection³ et, comme pour tout site web, d'une architecture

¹ Il s'agira le plus souvent d'une restitution visuelle, mais des propositions de lecture vocale existent dans certains cas. Par ailleurs, il existe bien sûr des corpus de documents sonores et audio-visuels.

² Provenant du grec, le terme est d'abord employé comme adjectif au XIX^e siècle pour un ouvrage *ressuscité* par un procédé chimique et donc réimprimé à moindre frais, puisque sans avoir à être recomposé. Par la suite, le mot est repris pour la reproduction photographique (photocopie). L'emploi que nous proposons ici, par les moyens du numérique, s'applique donc aussi à une reproduction à l'identique (sans recomposition) qui donne la preuve de l'original. Dès la conception du Projet Mazarinades, l'équipe a en effet estimé que cette valeur de preuve était nécessaire, en regard d'une transcription textuelle où la faute de frappe est toujours possible (et corrigable). La version anastatique évite aussi au public d'être abusé par un texte volontairement altéré, tronqué ou caviardé, ce qui s'est vu par le passé pour de nombreuses mazarinades blasphématoires ou obscènes, par exemple.

³ Un catalogue indépendant ou des fonctions de catalogage dynamique par recherche et tri de métadonnées. Alors qu'une partie du public reste attachée (visuellement ?) à l'existence de catalogues imprimés qui doivent être consultés préalablement à la consultation de documents et qui ont parfois une version anastatique numérisée, la nouvelle réalité informatique, constituée de données et de métadonnées, est tout à fait différente. Par exemple, dans le cas de nouvelles archives de documents au format XML-TEI (nous reviendrons sur ce terme), il peut ne pas exister physiquement de catalogue indépendant des documents eux-mêmes, mais un programme informatique qui présente *comme le ferait un catalogue* une compilation de métadonnées extraites de tous les documents (du corpus concerné) par la requête de l'utilisateur (en fonction du nom d'auteur, de la date, du genre, etc.). L'utilisateur non averti peut ne pas voir de différence entre un catalogue anastatique et un catalogue dynamique

informatique dont seule l'interface de consultation est visible¹. Cette mise à disposition anastatique permet de garantir l'authenticité des documents, des données historiques et historiographiques émanant de l'institution qui les propose ou des institutions partenaires. Elle permet également de considérer certains aspects parfois non verbalisés des documents originaux : typographie, encrage, mise en page, existence de lettrines, d'enluminures, de notes manuscrites, de tampons, d'ex-libris, de ratures, etc. L'utilisateur a parfois la possibilité de constituer son propre fonds virtuel (ou corpus de travail), soit par création d'un dossier virtuel de liens conservés pour d'ultérieures consultations à distance, soit par autorisation du téléchargement de documents vers l'appareil de l'utilisateur². **La variante transcrite** de cet objectif anastatique consiste à fournir une version textuelle de l'œuvre (après transcription du contenu des images des pages) avec les avantages certains d'une moindre quantité de données informatiques (transfert plus rapide, stockage plus facile que pour la copie d'image) et d'une adaptabilité visuelle du texte au terminal de lecture (choix de police, couleur du texte) ou à la vue de l'utilisateur (taille des caractères et orientation). Mais cette transcription parfois dite **diplomatique** ne permet déjà plus (sauf métadonnées de certification) de garantir l'exactitude du texte par rapport au document original³ si celui-ci n'est pas co-présent ou accessible.

mais il se rend vite compte que le second permet de moduler la sélection ou la mise en page des références recherchées, voire d'accéder directement au(x) document(s) choisi(s) au format numérique.

¹ « Architecture » de site web que l'on peut aussi concevoir comme un *design de données*, les deux expressions faisant référence à une ergonomie plus ou moins performante dans la mise en relation entre une quantité de données (en général énorme) et les capacités des utilisateurs (visuellement et intellectuellement limitées). Les mots « architecture » et « design » sont des métaphores par catachrèse, comme la plupart des termes apparus pour traiter des activités informatiques (par exemple le verbe « surfer », ou la création, maintenant obsolète, des « autoroutes de l'information »). Un terminal de réservation ferroviaire ou un distributeur bancaire (ATM) ont des architectures informatiques destinées à un petit nombre d'opérations très sécurisées ; l'utilisateur n'y a souvent que des choix binaires entraînant peu d'échecs ; à l'inverse, Gallica, par exemple, offre un nombre tellement important d'options et de paramétrages qu'une partie du public avoue s'y perdre et exprime un besoin de formation ou d'assistance auquel la BnF s'emploie à répondre.

² Le plus souvent, le téléchargement de documents, qu'ils soient du domaine public ou non, est proposé dans le cadre légal de la copie individuelle et dans des formats ne permettant pas l'altération involontaire de l'original (jpg, png, tiff ou pdf, par exemple). Toute altération sans accord est potentiellement frauduleuse.

³ Les différences ou altérations proviennent de nombreuses causes : mauvaise reconnaissance des caractères dans un processus automatisé (OCR ou *océrisation*), erreurs de transcription manuelle, modernisation ou traduction de termes, non respect de ponctuation ou d'autres éléments signifiants de la mise en page originale, voire censure, réduction ou altération intentionnelles, parfois non signalées par l'éditeur. Avec des formats de grande portabilité comme « epub » ou « pdf », de nombreuses œuvres littéraires, dites classiques, sont ainsi adaptées, déformées ou réduites pour des besoins dits pédagogiques ou pour en expurger des passages indésirables, laissant à craindre qu'à l'avenir il ne soit plus possible d'avoir la certitude de pouvoir disposer d'une édition originale et intégrale des textes : « Nous comptons sur les moteurs de recherche pour trouver des citations ou étudier la langue... Mais peut-on réellement compter dessus ? Les logiques de marché n'obligent-elles pas les moteurs à mentir ? » (Patrick Rebollar, « *ILF. Danger Zone. De quelques apories littéréticulaires* », [colloque de Cerisy-la-Salle du 13 au 20 août 2005] *L'internet littéraire francophone*, dir. Michel Bernard et Patrick Rebollar, non publié (communiqué sur demande), p. 1), ou à propos de la prolifération d'œuvres fautives, tronquées ou censurées : « la somme de toutes ces fautes produit un brouillage électronique qui devient progressivement un mur empêchant à terme tout accès aux œuvres et aux informations fiables, surtout dans la mesure où elles ne sont pas susceptibles de rapporter de l'argent. L'erreur (de texte) et l'omission (de lien) sont aussi des virus. » (*Ibid.*, p. 9).

L’objectif exploratoire est permis, le plus souvent, par la version textuelle des documents dans laquelle des notes et des métadonnées peuvent avoir été introduites, à l’instar – au moins en apparence – d’une édition de référence sous forme de livre imprimé, avec notes, index et bibliographie. Dans la version numérique, des menus sont proposés pour rechercher dans le texte des occurrences de mots ou de troncatures de mots, des co-occurrences de termes connexes ou proches, voire des formes lemmatisées. Des fonctions textométriques peuvent aussi être adjointes, permettant la création de concordances, d’index, ou proposant des calculs statistiques sur les quantités de mots, de lettres ou sur la distance textuelle entre des mots¹. Depuis la simple fonction de recherche de mot, présente dès les premiers logiciels de rédaction de texte (années 1980), jusqu’aux recherches effectuées dans les versions feuilletables ou téléchargeables des livres disponibles dans les librairies en ligne (« ebook », format pdf ou epub, par exemple), la majorité des internautes sont donc familiers dès le début des années 2000 de ces fonctions exploratoires, dont les versions avancées ont été récemment (re)nommées « fouille textuelle », le plus souvent à l’intérieur de très gros volumes de textes numérisés et de métadonnées. Le *data mining*, ou *forage de données*² élargit le concept de fouille en n’impliquant pas qu’un humain ait à faire une réelle lecture de document source mais concerne plutôt des programmes informatiques tendant à l’intelligence artificielle (IA) dont la mission, définie par algorithme, est de faire apparaître des tendances discrètes (invisibles à la lecture) et/ou de prédéfinir des comportements (textuels, économiques, sociaux, etc.).

L’objectif contextuel, parfois (trompeusement ?) assimilé à une forme de sérendipité alors qu’il est de nature algorithmique³, se manifeste le plus souvent, dans l’expérience utilisateur,

¹ Ayant été utilisateur depuis une vingtaine d’années de plusieurs de ces corpus textuels disponibles sur des sites web (et précédemment en DVD, CD-Rom ou disquette), nous avons expérimenté les différentes fonctions qui nous étaient proposées, émerveillé parfois par la vitesse et la pertinence des *réponses* du programme, déçu aussi, d’autres fois, par l’absence de certaines fonctions (concordance, calcul de fréquence, etc.), la limitation incompréhensible de certaines autres (sauvegarde en pdf, indexation, etc.) ou la mauvaise organisation de la navigation dans un site, qui oblige par exemple à reculer de plusieurs étapes pour reprendre une nouvelle recherche ou accéder à un certain menu. Le Projet Mazarinades n’est pas exempt de ces reproches, soit du fait de sa conception déjà ancienne (plus d’une douzaine d’années, dans le domaine informatique), soit du fait que la programmation et le design de sites souples, intuitifs et performants nécessitent un budget très élevé, ce dont notre équipe des Recherches Internationales sur les Mazarinades (abrégé en RIM) ne disposait pas.

² Pour une définition plus détaillée, voir, par exemple : <https://www.lebigdata.fr/data-mining-definition-exemples> ; page consultée le 23/12/2021.

³ Plus précisément, le résultat du travail algorithmique effectué en arrière-plan est scénarisé à l’écran comme une progression qui se ferait *par sérendipité* et *au gré de l’utilisateur*. Bien évidemment, dès que le véritable « gré » de l’utilisateur se manifeste par une requête n’ayant rien à voir avec les propositions déjà à l’écran, les algorithmes (s’ils sont bien faits) y répondent et font de nouvelles propositions connexes.

lors de la consultation d'un document, par la possibilité offerte dans une partie de l'écran d'accéder à d'autres documents ayant certaines similitudes ou relations avec celui qui est déjà affiché, qu'il s'agisse de genre, de période, d'auteur, etc., voire de contenu textuel. Les critères de proximité ou de similitude qui amènent à l'écran ces propositions connexes proviennent d'opérations mathématiques effectuées moins sur les textes eux-mêmes que sur les nombreuses métadonnées préalablement attribuées aux documents, auxquelles s'ajoutent les métadonnées liées aux consultations (et/ou achats) de l'ensemble ou d'un sous-ensemble des utilisateurs, et de l'utilisateur actuel. Ces formules mathématiques et statistiques, maintenant bien connues sous le nom d'algorithmes, peuvent en permanence être modifiées (améliorées ?) et sont dans certains cas paramétrables par l'utilisateur (choix de genre, de gamme de prix, etc.). Partant d'une prétendue intention de service rendu par la plateforme à l'utilisateur ou au client, l'opacité des algorithmes développés et gérés par certaines grandes entreprises ou administrations est toutefois critiquée du fait qu'elle permettrait d'influencer les choix commerciaux des clients ou d'orienter, par exemple, les opinions politiques des utilisateurs. Le terme *cybernétique* retrouverait ainsi pleinement son sens étymologique grec : *l'art* (?) de piloter ou de gouverner.

L'exposé rapide de ces différents objectifs que se donnent les projets informatisés en humanités numériques, lorsqu'ils produisent ou deviennent des sites ou des plateformes de corpus d'œuvres textuelles, permet de concevoir l'existence d'un panorama des possibles numériques dans lequel nous pouvons situer le nôtre : le *Projet Mazarinades*¹ s'est, dès sa création (théorique en 2008 puis pratique en 2010), donné un *objectif exploratoire incluant un objectif anastatique et analogique*.

Ainsi, la mission prioritaire du PM est de permettre à un large public l'exploration du corpus qu'il abrite (*textuel analogique*) grâce aux outils informatiques de repérage d'occurrences ou de co-occurrences lexicales, d'extraction de contextes et de statistiques textuelles (*exploratoire*) tout en permettant l'accès visuel / lisible à la copie des documents originaux (*anastatique*). Le design et l'architecture du PM ont tenu compte de cette combinaison apparemment originale en 2010².

¹ Le *Projet Mazarinades* sera dorénavant désigné « PM » quand il s'agira juste de le nommer. Il est le cœur ou le moteur des « RIM » qui désigne l'ensemble des recherches, productions intellectuelles et des interactions humaines produites ou permises par le PM.

² Dès la création, en 2010-2011, nous avons eu à défendre ces objectifs face à des chercheurs (collègues ou conseillers) qui auraient préféré accéder uniquement aux originaux *via* un simple catalogue, ou ne souhaitant disposer d'un moteur de recherche plein texte que sous forme optionnelle. Nous avons fait valoir que cette mission est celle des bibliothèques, d'ailleurs bien développée depuis plus de vingt ans, et qu'il existait en effet (et qu'il

Avec ces objectifs en tête, nous sommes passé(s)¹ de l'autre côté de l'ordinateur, non plus (seulement) comme utilisateur(s), ce que nous étions déjà depuis une vingtaine d'années, mais comme concepteur(s) et responsable(s) de projet numérique – sans pourtant avoir reçu de formation préalable aux outils numériques ou à la programmation informatique, que ce soit par manque de temps ou par absence de transdisciplinarité dans notre parcours académique dans les années 1980-1990². Avec une équipe de recherche et quelques moyens, nous avons contribué à créer un corpus de documents associant l'image, le texte et la métadonnée. Devenant maître d'ouvrage, nous avons alors été confronté aux difficultés de la conception de projet étape par étape durant plusieurs années ainsi qu'aux très nombreux détails de la création de programmes et de sites informatiques, quand bien même nous ne les écrivions pas nous-même mais les commanditions. Ces nécessaires et incontournables opérations (qui incombent à toute équipe en charge d'un projet numérique), qui ne sont pas visibles dans l'affichage d'un site web, qui disparaissent dans l'histoire du projet (temps) et deviennent unimaginables pour les utilisateurs qui consultent le site (*via* l'espace de leur écran) alors qu'elles l'ont entièrement déterminé, seront détaillées et critiquées dans les chapitres suivants. Les ingénieurs informaticiens et les web designers pourront éventuellement en rire ou s'en désoler ; mais de nombreux chercheurs y verront l'analogie avec leurs propres projets numériques... S'ajoutent – ou s'y mêlent – les problèmes déjà liés de longue date aux documents étudiés eux-mêmes, ici les mazarinades, ainsi que l'historiographie de leur conservation et de leur étude depuis plusieurs siècles.

Nous essaierons aussi de savoir si notre intuition de départ puis nos hypothèses étaient valides (et productives) – ce que nous pouvons résumer par les questions suivantes :

1. Est-ce que la numérisation et la mise en ligne de milliers de documents et de métadonnées pourra servir au renouveau de la recherche sur les mazarinades ?

existe de plus en plus) une offre de reproductions anastatiques de mazarinades en ligne que chacun était (et est) libre de consulter et de télécharger indépendamment de l'utilisation du PM.

¹ L'épistémologie ne pouvant se pratiquer sans au moins nommer les biais possibles, ici le « nous » de l'auteur de la présente thèse se mêle au « nous » de l'équipe des RIM. Nous essaierons de ne pas abuser de cette amphibologie qui pourrait parfois prêter à confusion sur notre rôle personnel par rapport à celui des autres membres de l'équipe et notamment celui de Tadako Ichimaru avec qui le PM a été conçu, développé et promu.

² Ces conditions importent dans la mesure où elles se répètent depuis les années 1980 pour de nombreuses personnes en formation de Lettres, d'humanités ou de sciences sociales et qui sont maintenant amenées à participer à des projets d'humanités numériques. Pour cette raison (épistémologique encore), la présente étude ne sera pas indemne de considérations sociologiques et pédagogiques. Depuis moins de dix ans seulement en France, des équipes de recherche en humanités numériques existent et recrutent des ingénieurs informaticiens, concepteurs et designers de sites afin de développer leur(s) projet(s) sans l'externaliser comme cela se pratiquait auparavant. C'est bien sûr un progrès que nous saluons tout en regrettant que le PM n'ait pu en bénéficier, nous y reviendrons.

2. Est-ce que les outils de visionnement des textes, de fouille textuelle et de statistiques lexicales permettront de modifier l'image figée de ces libelles de la Fronde ?
3. Est-ce que la communauté des chercheurs s'emparera de ces documents et de ces outils de façon transdisciplinaire pour les sortir du carcan historico-littéraire ?

C'est tout cet entrelacs de questions et d'activités retracées autant qu'observées qui constitue la problématique de la présente thèse.

La transformation d'une précieuse collection de plus de 2 700 mazarinades conservées dans une bibliothèque de Tokyo¹ en un corpus numérique de textes et d'images accessibles à toute personne connectée à l'Internet pouvait apparaître comme une entreprise improbable voire scientifiquement inutile à la fin du XX^e siècle. Cette transformation, qui est l'objet du PM, a pourtant eu lieu entre 2007 et 2011. Elle est devenue une réalité pérenne du web par la plateforme « mazarinades.org » à partir de 2011, munie d'outils qui contribuent au développement d'un ensemble de recherches (histoire, langue, littérature, lexicologie, etc.) et à l'apparition d'une communauté de chercheurs, notamment dans le cadre des RIM.

La création du corpus en ligne et la transformation épistémique qu'elle suscite, dans l'esprit du *Projet Mazarinades* comme dans le détail des opérations matérielles, sera l'un de nos sujets principaux, après avoir discuté (résolu ?) les problèmes de définition des termes (mazarinade(s), Fronde(s), etc.). Nous traiterons ensuite des différentes possibilités d'exploration du corpus permise par le PM, de l'exploitation de données extraites du corpus par une communauté de chercheurs non limitée à l'équipe de création et de maintenance, puis du devenir possible du PM, interface(s) et contenu(s), du point de vue technique, scientifique et institutionnel.

Dans les premiers chapitres, nous décrirons et interrogerons donc les différentes opérations intellectuelles et matérielles qui ont permis la construction du PM, depuis l'idée de constitution d'un corpus numérique jusqu'à sa création effective, la conception d'un site web pour l'accueillir et le rendre accessible, ainsi que les opérations administratives qui ont été nécessaires dans un cadre institutionnel bien particulier, celui du Japon du début du XXI^e siècle, sans omettre les interactions sociales et médiatiques destinées à faire connaître le PM et à lui acquérir une visibilité et une légitimité à la fois auprès du grand public et des communautés scientifique, académique et patrimoniale susceptibles de créer les conditions d'apparition et de

¹ Voir Tadako Ichimaru, « Mazarinades. La collection de l'Université de Tokyo », *Bulletin du Bibliophile*, n° 1, 2009, p. 107-123. Nous reviendrons à de nombreuses reprises sur la nature et l'histoire de cette collection. Le mot « mazarinades » est ici entre guillemets parce qu'une partie des recherches d'Ichimaru consiste à établir la validité de ce mot pour ce qui concerne les documents contenus dans la collection de Tokyo.

développement des RIM en tant que domaine de recherche et en tant que communauté de chercheurs. Car au-delà des entretiens que nous avons pu avoir avec des personnels de la conservation du patrimoine pour les inciter à revaloriser *leurs* mazarinades, et comme dans les marges des dossiers méticuleusement rédigés pour solliciter des moyens institutionnels nippons, ou encore autour de la préparation d'un colloque international co-organisé avec d'importantes institutions (bibliothèques & universités), il conviendra d'apercevoir épistémologiquement les linéaments de la naissance (ou du renouveau ?) d'un champ de recherche, celui de *l'étude des mazarinades*, alors qu'elles avaient souvent été considérées comme inexploitable par certains, ou déjà jugées obsolètes par d'autres.

I.I. FREINS ET BARRIÈRES

Avant d'entreprendre la description de cette entreprise et des conditions qui l'ont rendue possible, nous devons mentionner les freins, les préventions les *a priori* qui étaient susceptibles d'invalider ou d'empêcher le PM – de le tuer dans l'œuf, en quelque sorte.

Il est d'ailleurs probable que tout projet nouveau, toute intention créatrice, innovatrice ou réformatrice se heurte à certains ordres établis, certaines habitudes de penser ou de travailler qui donnent des cadres épistémiques à de larges pans de la population, et conséquemment à une grande partie des institutions et des administrations. Cette sorte de résistance du réel permet aussi, parfois, d'invalider avant toute dépense ou toute perte de temps un projet irréaliste ou d'un trop faible intérêt scientifique, surtout si l'administration de tutelle est déjà motivée et structurée par la minimisation des coûts, la recherche des bénéfices ou de la notoriété rapide.

Mais, que l'entreprise réussisse ou non, la description de sa conception et de son développement peut avoir une utilité méthodologique, que ce soit pour les chercheurs du domaine concerné ou pour ceux des domaines voisins – et son invalidation même, éventuellement regrettable, peut aussi avoir des vertus pour la communauté.

Dans le cas du PM, ces résistances peuvent se définir par les assertions lapidaires suivantes (ici au conditionnel), ci-après explicitées.

- a. Les études sur les mazarinades seraient déjà faites.
- b. Les mazarinades ne constitueraient pas un champ de recherche spécifique.
- c. L'informatique ne pourrait rien apporter aux études sur les mazarinades.
- d. Un projet sur les mazarinades développé au Japon aurait peu de chance d'intéresser les chercheurs et les institutions en France, berceau des mazarinades.

Voici en effet, en développant ces allégations dans les sous-chapitres suivants, comment se présentait le paysage académique et scientifique sur ce domaine avant 2010.

a. Les études sur les mazarinades seraient déjà faites.

Cette idée, parvenue à nos oreilles dans les années 1990 et implicitement reprise par quelques bibliothécaires rencontrés lors de nos pérégrinations patrimoniales, sous-entendait qu'il n'y avait plus rien d'important à dire sur ce sujet, laissant la place au désintérêt de la part des dix-septémistes, chercheurs ou étudiants, laissant le champ libre aux collectionneurs, laissant à jamais dormir les recueils sur les rayonnages empoussiérés. Cet abandon ne faisait lui-même que prolonger le « prudhomisme » qui avait régné fort longtemps à propos de ces pamphlets et que Gustave Flaubert avait entré dans son *Dictionnaire des idées reçues*, commencé vers 1850. Parlant des mazarinades, il consignait : « Les mépriser. Inutile d'en connaître une seule¹. »

En effet, à la suite des monumentaux travaux de Célestin Moreau au XIX^e siècle², puis de ceux de Christian Jouhaud³ et d'Hubert Carrier⁴ dans la seconde moitié du XX^e siècle, auxquels on rattachera plusieurs suppléments bibliographiques et quelques études sur des particularités historiques ou documentaires, il pouvait sembler que cette floraison de libelles sous la Fronde avait été suffisamment décrite, circonscrite, inventoriée et étudiée par des spécialistes des disciplines qui estimaient en avoir la charge : l'histoire et la littérature, en premier lieu, les sciences politiques et les sciences de l'information, au second rang.

Par ailleurs, d'éminentes voix, celles de Voltaire ou de Michelet par exemple (nous y reviendrons), s'étaient élevées pour remarquer la vulgarité, la faiblesse ou la répétitivité ennuyeuse de la plupart des mazarinades et déclarer leur inutilité documentaire, comme pour fermer la porte et laisser tranquille la gloire de Louis XIV, ou au contraire leur reprocher de n'avoir pas su déclencher de révolution...

¹ Gustave Flaubert, *Dictionnaire des idées reçues*, commencé vers 1850 et publié pour la première fois chez L. Conard en 1913. Est-il utile de rappeler ce qu'était le projet de Flaubert ? Le « groupement méthodique des lieux-communs, des phrases toutes faites, des prudhomismes dont il riait et s'irritait à la fois » (Maxime Du Camp, *Souvenirs littéraires*, Paris, *Revue des Deux Mondes*, 1881, 4^e partie, ch. VII, p. 196 ; disponible sur Wikisource : https://fr.wikisource.org/wiki/Souvenirs_littéraires) et « arrangé de telle manière que le lecteur ne sache pas si on se fout de lui, oui ou non [...] » (Lettre à Louis Bouilhet du 4 septembre 1850, citée dans le *Dictionnaire des idées reçues... / texte établi, présenté et annoté par Anne Herschberg Pierrot*, Paris, LGF, 1997, p. 5, coll. « Le Livre de poche », n° 3139).

² Célestin Moreau, *Bibliographie des Mazarinades*, 1850-1851, suppléments et autres publications (voir notre bibliographie) – nous y reviendrons souvent.

³ C. Jouhaud, *Mazarinades : la fronde des mots*, 1985, et autres travaux (voir notre bibliographie).

⁴ H. Carrier, *La presse de la Fronde (1648-1653) : les Mazarinades*, 1989, et autres publications (voir notre bibliographie).

Voix relayées par d'autres, plus pragmatiques qui, constatant la dispersion des dizaines de milliers d'exemplaires restants dans des centaines d'établissements de conservation et de collections privées, considéraient que les efforts produits par les auteurs déjà cités étaient bien suffisants pour ce qui n'était même pas un *domaine de recherche*.

Les treize ans d'existence du PM (en 2023), l'influence des RIM sur plusieurs campagnes de numérisation et au moins quatre colloques suscités ou co-organisés par notre équipe montrent déjà l'inanité de ces arguments.

b. Les mazarinades ne constitueraient pas un champ de recherche spécifique.

Que ce soit à cause d'un problème de définition des mazarinades¹, c'est-à-dire à cause de l'hétérogénéité entre des critères historiques (dates, noms, événements), des critères discursifs (thèmes, genres, auteurs) et des critères médiologiques (organisation des partis en conflit, distribution, vente), ou que ce soit à cause de leur appartenance en



1. Une partie de la sous-collection A, Université de Tokyo (coll. perso.).



2. Médiathèque de Troyes (coll. perso.).

quelque sorte organique à l'ensemble plus large des pamphlets politiques, des *Recueil[s] de pièces* (photo 1) ou de *Pièces du temps* (photo 2, ci-après) qui ont paru de façon à peu près continue à partir du XVI^e siècle, l'étude des mazarinades ne pourrait constituer un domaine de recherche spécifique, autonome et légitime, comme le sont devenues les études de pamphlets et journaux politiques de la Révolution française ou de la France de Vichy – dont les dates sont peut-être mieux définies que celles de la Fronde.

Selon cette position quelque peu arbitraire, les mazarinades ne formant pas un ensemble suffisamment *intéressant*, ou clair et délimité en compréhension comme en extension, leur étude n'a pas été officiellement promue, que ce soit par la tenue d'un séminaire doctoral régulier ou par la constitution d'une équipe de recherche liée à un *grand*

¹ Voir ci-après le chapitre relatif au problème de la définition des mazarinades (ch. I.II.).

*professeur*¹. Jusqu'à la fin du XX^e siècle, il n'y a donc quasiment pas eu de doctorants ou doctorantes qui les aient choisies comme « sujet » de thèse de doctorat ou comme « domaine » de recherche. Il existe ainsi des recherches académiquement validées sur tous les éléments qui participent et qui débordent à la fois du cadre de la production et de l'impact des mazarinades : des thèses de doctorat ont été soutenues sur Mazarin, Retz, Scarron, sur la Fronde, sur le système fisco-financier sous Louis XIII et Louis XIV, sur les gabelles, sur les émeutes, sur le fonctionnement des institutions parlementaires, sur l'Ormée bordelaise, etc. – mais pas (ou très peu²) sur « les mazarinades » ou sur des collections de mazarinades.

Car la réalité – ou la difficulté – de cette situation est que les mazarinades sont au croisement, ou plutôt au chevauchement de plusieurs domaines ou *sujets* (que nous venons de citer, ainsi que de quelques autres) et, ce qui est plus grave du point de vue des institutions universitaires, qu'elles sont du ressort de plusieurs disciplines (histoire, lettres, sociologie, linguistique, etc.) qui ne parviennent pas à s'entendre ou à dialoguer aisément, probablement parce qu'elles n'emploient pas les mêmes concepts, les mêmes méthodes, le même vocabulaire dans leur travail théorique, les mêmes sources documentaires ni les mêmes objectifs scientifiques, voire les mêmes ressources matérielles au sein des institutions.

Nous allons montrer dans la présente thèse que le rassemblement virtuel et consultable d'une grande quantité de mazarinades et de métadonnées descriptives et critiques au sein du PM a d'ores et déjà créé, depuis 2010, les conditions d'une évolution de cette situation, ce que nous appelons un *changement de paradigme* – qui peut être constaté parce qu'il a déjà des conséquences scientifiques et académiques. Dans telle université, par exemple, après une visite de présentation du PM en 2011, a été créée en 2014 une bourse doctorale pour une recherche spécifique sur les mazarinades³. En 2012, autre exemple, sur la proposition de l'équipe des RIM,

¹ Pratique académique d'ailleurs critiquable. H. Carrier, dont les travaux et publications sur les mazarinades nous sont si précieux, ne semble pas avoir proposé de séminaire sur ce sujet à l'Université de Tours où il était professeur. Il n'a donc eu ni disciple ni thésard. Seule Tadako Ichimaru, venue à lui par ses livres dans les années 1990 sans pourtant avoir assisté à aucun cours de Carrier sur les mazarinades, pourrait éventuellement être considérée comme son élève. Leur rencontre, leur correspondance et leur collaboration ayant eu lieu en dehors du cadre académique, c'est donc, pour ce cas, par une voie étroite qu'un intérêt pour les mazarinades en tant que domaine de recherche s'est transmis d'une génération à l'autre...

² À notre connaissance et avant la naissance du PM, une seule thèse de doctorat a été soutenue sur les mazarinades. Il s'agit bien sûr de celle de Hubert Carrier en 1986 (cf. <http://www.theses.fr/1986PA040285>). Une place doit cependant être faite à Marie-Noële Grand-Mesnil, archiviste-paléographe qui a entrepris dans les années 1960 des recherches sur les mazarinades. Son remarquable *Mazarin, la Fronde et la presse, 1647-1649* (éd. Armand Colin, 1967, coll. « Kiosque ») faisait cependant état du fait que « historiens et bibliophiles du XX^e siècle tiennent les mazarinades dans un relatif discrédit » (p. 294).

³ Il s'agit d'Aix-Marseille Université. Un regain d'intérêt pour le fonds local de mazarinades d'Aix-en-Provence (Bibliothèque Méjanes) a permis d'en numériser, sur le budget municipal, une importante partie en 2019 dans le cadre de la thèse de doctorat de la récipiendaire de cette bourse doctorale, Laura Bordes.

deux grandes bibliothèques se sont associées avec des universitaires pour organiser un colloque sur les mazarinades qui a eu lieu à Paris en juin 2015¹, d'ailleurs précédé par une journée d'étude sur les Mazarinades à Bordeaux en 2013 à laquelle nous avons participé². Mais d'abord au Japon en 2010, à l'origine de toute cette évolution, du fait des subventions nationales qui ont été attribuées à notre projet sur les mazarinades³ alors que les dix-septiémistes japonais n'avaient eu d'yeux jusqu'alors que pour Descartes, Pascal, La Fontaine, Racine, Corneille, Molière, l'absolutisme, le jansénisme, le baroque, etc., c'est-à-dire pour des catégories, sujets ou disciplines du XVII^e siècle certes importants mais avant tout déjà bien établis en France et ailleurs dans le monde.

c. L'informatique ne pourrait rien apporter aux études sur les mazarinades.

Ayant déjà en partie traité ce point dans une communication en 2015, nous nous permettons d'en citer ici la partie utile avant de contextualiser (et d'y revenir plus loin) :

En 1985, [Christian Jouhaud] considérait que les mazarinades « ne peuvent que très mal servir à l'écriture d'une histoire des idées politiques⁴ ». Admettons. Dans ce cadre, il ajoutait que « les analyses lexicologiques ou lexicométriques [...] sont vaines⁵ », et quelques lignes plus bas :

« Contrairement à d'autres corpus, tels les cahiers de doléances, les mazarinades ne se prêtent pas aux études sérielles. Il est impossible de les mettre bout à bout, en les considérant comme une collection d'énoncés homologues, c'est-à-dire, en dernière analyse, comme un vaste énoncé. »

Dans la situation de 1985, [disions-nous en 2015,] Jouhaud avait tout à fait raison : la méthodologie linguistique qui sous-tendait les corpus et les programmes informatiques de lexicométrie ne permettait pas de répondre aux questionnements qui nécessitaient de tenir compte de l'hétérogénéité des textes. Or, depuis trente ans, c'est grâce au traitement informatique des métadonnées que la situation a grandement changé : il permet d'éviter le « bout à bout », il remédie

¹ La plupart des communications de ce colloque qui a eu lieu à la Bibliothèque Mazarine et à la Bibliothèque de l'Arsenal ont été reprises dans *Mazarinades : Nouvelles Approches* / édité par Stéphane Haffemayer, Patrick Rebollar, Yann Sordet, *Histoire et Civilisation du livre – Revue internationale*, n° 12, Paris, 2016, 500 p.

² Voir les textes issus de la journée d'étude internationale organisée le 24 mai 2013 dans « Écritures de l'événement : les mazarinades bordelaises, sous la direction de Myriam Tsimbidy », *Eidôlon*, n° 116, 2015, 159 p.

³ Par la JSPS (*Japan Society for the Promotion of Science*), organisme gouvernemental rattaché au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

⁴ C. Jouhaud, *op. cit.*, p. 38. Dans la même page, il écrivait également que « ce serait prendre le calcul pour de la spontanéité, les stéréotypes de la disqualification pour une opinion, revenir une fois encore à la question de la sincérité, et de la plus mauvaise manière : en la considérant par avance comme résolue ». Bien au contraire, nous considérons toujours la question de la sincérité comme une problématique ouverte, et d'autant plus ouverte qu'elle sera mise en relation avec d'autres domaines : la loyauté, l'action politique, l'écriture mémorielle, le discours historien ou universitaire, etc.

⁵ Bien entendu, Jouhaud n'affirmait pas que toutes les analyses « lexicologiques ou lexicométriques » seraient « vaines » mais bien celles qui tenteraient de s'appliquer aux mazarinades, du fait de leur spécificité, détaillée dans la suite de la citation. Il faudrait cependant se replonger dans les débats universitaires des années 1970-1980 pour constater la force des positions théoriques et idéologiques adoptées par certains chercheurs et par certaines équipes de recherche, qu'elles soient favorables ou défavorables à l'utilisation de l'informatique dans les sciences humaines et dans les lettres, souvent en lien avec des combats politiques. Nous y reviendrons ultérieurement.

au danger de l'homologie et, *in fine*, il est en grande partie responsable du changement de paradigme auquel nous assistons dans la recherche sur les mazarinades¹.

En effet, outre les ordinateurs eux-mêmes, leur volume de stockage et l'apparition du réseau Internet, c'est bien l'évolution généralisée des métadonnées, c'est-à-dire l'évolution de leur structuration, de leur standardisation et de leur traitement qui fait aujourd'hui la différence essentielle – à notre avis – avec l'informatique d'analyse textuelle naissante des années 1960-1980 dont les fleurons ont été, pour notre domaine, Frantext et le TLFi.

Autrement dit, à défaut d'une quantité suffisante de métadonnées structurantes et discriminantes, les données premières (les textes bruts transcrits) sont de peu d'utilité au-delà du niveau de l'objectif analogique, c'est-à-dire peu exploitables en vue d'une analyse fine car trop monotones, répétitives² et difficiles à segmenter, sauf à disposer de beaucoup de personnel et de temps, ce dont la recherche universitaire manque presque toujours.

Pour certains chercheurs en linguistique comme en stylistique, l'apparition des ordinateurs dans les années 1950-1960 suscite la réflexion méthodologique en vue de l'étude du lexique ou du style à partir d'index des mots contenus dans des périodiques politiques ou dans des œuvres littéraires. Ces recherches proposent non seulement de consulter les index alphabétique et hiérarchique (de la fréquence des mots) pour constituer des concordances, mais par la suite de les utiliser pour des calculs statistiques relatifs au vocabulaire ou au style des textes numérisés³.

Bien entendu, les opposants à l'introduction de ces procédés informatiques dans leur chères *Lettres* et *Belles-lettres* expriment très tôt leur point de vue, accompagné (ou précédé) du rejet

¹ P. Rebollar, « Mensonge et tromperie dans les Mazarinades », dans *Mazarinades : Nouvelles Approches*, *ibid.*, 2015, p. 175. Question d'ailleurs déjà abordée en 2012 dans « Il y a trente ans, la numérisation des mazarinades avait failli commencer », voir : <http://mazarinades.org/2012/09/il-y-a-trente-ans-la-numerisation-des-mazarinades-avait-failli-commencer/> (site consulté le 4 juillet 2021).

² Les termes qui viennent en tête des fréquences lexicales de l'écrasante majorité des romans sont, au moins en apparence, peu intéressants au regard de l'analyse littéraire : « le », « de », « à », « un », etc., ou confirment des évidences que tout lecteur peut découvrir par lui-même : une très haute fréquence de « il » dénote la présence d'un héros masculin tandis que « je » correspond plus souvent à une biographie ou une autobiographie. Quant aux premiers noms propres du classement, ce sont généralement ceux des principaux personnages... Les opposants à l'usage de l'informatique dans les lettres ont largement utilisé ces exemples décevants dans leur argumentation.

³ Voir notamment Charles Muller, *Le vocabulaire du théâtre de Pierre Corneille : étude de statistique lexicale*, Paris, Larousse, 1967 & Genève, Slatkine reprints, 1993. Par ailleurs, on trouvera dans le n° 5-6 de la *RHLF* (1970) un ensemble de réflexions et de recherches qui marque un tournant dans l'histoire des « Méthodologies » (c'est le titre du dossier principal présenté par René Pomeau qui constate que « la diversification des recherches a fait éclater la méthode en méthodologies », p. 769) : deux articles traitent directement « des ordinateurs » (Jacques Proust, qui parle du « développement impétueux et spectaculaire de l'informatique », p. 791) et de « l'informatique » (Michèle Duchet, qui participe alors à un projet de « Dépouillement des périodiques du XVII^e et du XVIII^e siècles » sur fiches perforées au sein de la « Recherche Coopérative sur Programme n° 49 » du CNRS, p. 798), plusieurs autres notent le développement des « codes documentaires » dans la bibliographie matérielle (Roger Laufer), ou l'usage d'index & concordance des mots de Rousseau pour de nouvelles perspectives de la lexicologie (Claude Duchet et Michel Launay) – fiches, codes, index, etc., qui préfigurent les métadonnées qu'utiliseront les ordinateurs. Ce numéro est disponible dans Gallica : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5652821c> ; consulté le 7 juillet 2021.

d'outils conceptuels *trop* normatifs et *trop* analytiques proposés par le structuralisme¹, parfois quelque peu envahissant dans ces années-là, il est vrai, ou associé à des domaines (psychanalyse, philosophie déconstructionniste) ou à tendances politiques alors dites progressistes (communisme). L'ignorance de ce que peut ou ne peut pas l'ordinateur n'est pas la seule cause de ces oppositions. S'y mêle, plus diffuse, une crainte civilisationnelle et politique du machinisme qui déborderait des « sciences » (dures) vers les « humanités » (les fameuses « sciences molles »), selon l'opposition d'alors (pas complètement disparue), pour en annihiler l'humanisme (celui des Lumières, pourtant en partie responsable du colonialisme et du capitalisme).

Nous ne retracerons pas l'historique des débats et controverses de ces soixante dernières années et devons nous rapprocher des recherches sur le XVII^e siècle, mais nous devons envisager la possibilité que, malgré d'importants travaux et malgré les propositions des pionniers, bien des espoirs et des enthousiasmes basés sur les premiers usages de l'informatique dans les études littéraires, linguistiques, historiques, etc., aient été douchés après une dizaine d'années de travaux – et qu'il faudra attendre quinze à vingt ans de plus pour que les performances des logiciels, la disponibilité des corpus en ligne et la réticulation virtuelle des chercheurs via le web permettent d'obtenir certains des résultats entrevus ou espérés dans les années 1960-1970.

Ceci dit, nous pouvons remarquer que la lexicologie des écrits politiques² s'intéresse très tôt aux études assistées par ordinateur³, à l'analyse de la richesse lexicale⁴, celle de Jean Racine par exemple⁵, puis noter que les études lexicométriques d'auteurs commencent à être plus

¹ « La "lexicométrie" ou analyse statistique de vocabulaire opère sur deux axes de lecture, le paradigmatique et le syntagmatique. » (Maurice Tournier, « Les vocabulaires politiques à l'étude, aujourd'hui (1962-1982) », *Raison présente*, n° 62, 1982, p. 88), axes *syntagmatique* et *paradigmatique* étant des vocables de base de la linguistique structurale. L'article de Tournier donne de très nombreux exemples de premières recherches informatisées, principalement dans le domaine des publications et des discours politiques des XIX^e et XX^e siècles. Dans l'introduction de René Pomeau citée à la note précédente, ce dernier affirme que « l'affinité la plus naturelle nous lie à la linguistique » (p. 771).

² Le Laboratoire Lexicométrie et Textes Politiques de Saint-Cloud, Hauts-de-Seine, publie dès 1970 *Quelques groupes politiques en mai 68 : recherches lexicométriques*, en 1970, avant l'utilisation de l'ordinateur, puis *Mots : mots, ordinateurs, textes sociétés travaux de lexicométrie et de lexicologie politique*, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, Éditions du C. N. R. S. ; Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 1980.

³ Voir par exemple André Salem, *Pratique des segments répétés : essai de statistique textuelle*, Paris, Klincksieck, 1987.

⁴ Voir Nathan Ménard, *Mesure de la richesse lexicale : théorie et vérifications expérimentales*, Genève, Slatkine, 1983.

⁵ Voir Bryant C. Freeman & Alan Batson, *Concordance du théâtre et des poésies de Jean Racine*, Ithaca (N.Y.), Cornell University Press, 1968, 2 vol., XXX-1481 p. Puis une édition de Jean Racine, « *Andromaque* » : *concordances, index et relevés statistiques établis, d'après l'édition P. Mesnard / par le Laboratoire d'analyse lexicologique, Faculté des lettres et sciences humaines de Besançon*, Paris, Larousse, 1970, préface de Bernard Quemada (directeur du TLF de 1977 à 1994 et un des fondateurs de l'INaLF en 1977, il préfacera aussi une édition

nombreuses à partir des années 1980 : sur Montaigne, Jean Giraudoux, Émile Zola ou Charles Baudelaire¹, etc. Grâce aux matériels et aux méthodologies de laboratoires dédiés (Saint-Cloud ou Besançon, cités dans nos notes de bas de page), ces études font maintenant partie de notre patrimoine scientifique, au même titre que les travaux de l'équipe Hubert de Phalèse dans les années 1990 (Henri Béhar, Michel Bernard, etc., et nous-même pour une certaine part²). Les spécialistes des partis et des conflits politiques ont également beaucoup produit, qu'il s'agisse de la Révolution française, de l'histoire du communisme ou des mouvements ouvriers et syndicaux en France, en traitant des corpus composés de pamphlets et de manifestes, d'arrêts et de journaux officiels, de correspondances, de périodiques et de tracts – types de corpus hétérogènes à l'instar de celui des mazarinades.

On pourrait dire que lorsque Jouhaud a exprimé son opinion, confortant Denis Richet dans la sienne d'avoir rejeté quelques années auparavant un projet de corpus de mazarinades³, ce type d'études avait déjà – théoriquement – près de 25 ans, mais nous devons d'abord comprendre que leur renoncement était surtout dû à l'immensité du travail de rassemblement, de reproduction, de classification puis de numérisation des textes par transcription au clavier (sans doute impossible à financer), ainsi qu'à la piètre performance analytique que les résultats risquaient de donner compte tenu des outils (mécánographiques ? logiciels ?) alors à leur disposition et compte tenu des méthodologies des années 1970-80⁴.

de Cinna de Corneille en 1971). Pour la stylistique, voir plus tard Robert Garrette, *La phrase de Racine : étude stylistique et stylométrique*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 1995.

¹ Voir Roy E. Leake, *Les Essais de Montaigne [index alphabétique et hiérarchique, concordances, etc., sur microfiches]*, Atlanta, 1984 (voir notice dans le catalogue BnF (<https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb35034223v>)). Étienne Brunet, *Le vocabulaire de Jean Giraudoux, structure et évolution : statistique et informatique appliquées à l'étude des textes à partir des données du « Trésor de la Langue française »*, Genève, Éditions Slatkine, 1978. Du même auteur : *Le vocabulaire de Zola : Index de Germinal et des Rougon-Macquart*, Genève, Éditions Slatkine, 1985. À propos de Zola, Brunet avait été précédé par Henri Mitterrand, « Corrélations lexicales et organisation du récit dans *Thérèse Raquin* », *La nouvelle critique*, nov. 1968, p. 21-28. Jean-Marie Viprey, *Dynamique du vocabulaire des Fleurs du mal, préface d'Étienne Brunet*, Paris, H. Champion, 2000 : « À quelles conditions la statistique et l'informatique peuvent-elles apporter à la critique scientifique des textes mieux que leur seule technicité ? Comment la statistique, à la recherche de lignes de force, peut-elle éviter d'écraser la fine texture de l'écrit poétique ? On tente ici de répondre [...] » (extrait de la 4^e de couverture).

² Voir Pascal Mougin, Patrick Rebollar, *Index alphabétique des œuvres de Claude Simon du Tricheur à L'acacia*, Paris, Université Sorbonne nouvelle, 1994 (Centre de Recherche Hubert de Phalèse). Pour la composition de l'équipe Hubert de Phalèse, voir : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k33261269/f8.item> (consulté le 5 juillet 2021) ; quant au nom « Hubert de Phalèse », il a été repris à une concordance de la Bible de 1677, cf. <https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb306263096> (consulté le 5 juillet 2021).

³ Dans la préface au livre de Christian Jouhaud, Denis Richet déclare notamment : « [...] j'avais lancé, avec l'aide d'un informaticien, le projet d'une vaste enquête sur les mazarinades qui devait permettre de saisir les textes (10 % du corpus de Moreau) dans leur intégralité. Ce fut un échec, non pas dans la méthode, mais en raison de l'inadéquation de cette méthode au matériau à traiter. » Nous y reviendrons plus bas.

⁴ « De toutes ces opérations, c'est l'introduction dans la machine du texte à inventorier qui reste la plus longue [...] », Bernard Quemada, 1961, cité par Jacques Proust (*RHLF*, sept.-déc. 1970, p. 786) qui précise : « Les moyens dont le Centre d'Études du Vocabulaire français de Besançon disposait alors étaient surtout mécanographiques : cartes perforées directement à l'aide d'une perforatrice ou d'une poinçonneuse, puis contrôlées par une

Pour tenter une comparaison éclairante sur l'évolution des outils et méthodologies d'analyse de corpus textuels entre les années 1960-1980, où un ordinateur assez puissant pour envoyer des hommes sur la Lune tenait dans un immeuble, et les années 2010-2020, où une plus grande puissance informatique est concentrée dans un téléphone portable, nous pourrions dire par exemple qu'il serait inacceptable parce qu'anachronique de reprocher à Cyrano de Bergerac ou à Georges Méliès de ne pas avoir mis au point de méthode réellement efficace pour se rendre sur la Lune au seul prétexte qu'on saurait le faire quelques siècles ou quelques décennies plus tard.

Pourtant, tout en complimentant Jouhaud sur son travail, Michel de Certeau ne partageait pas cet avis d'impossibilité cybernétique :

« [...] on ne voit pas pourquoi ce type d'interprétation – ou la nature même des documents – rendrait « vaines » des analyses sémantiques quantitatives ou des études sérielles¹. »

De Certeau, on le sait, donnait là l'un de ses tout derniers textes et ne prit pas le temps de détailler son objection. La largeur épistémologique de son approche des concepts peut toutefois nous suggérer qu'il se refusait à disqualifier à l'avance les résultats de méthodologies balbutiantes ou qui n'étaient pas encore inventées.

Quant à Christian Jouhaud, nous pensons qu'il recourait à un argument de nature pour masquer qu'il était peu tenté par la longue tâche de numérisation qui précédait d'incertains résultats, ce dont il était peut-être réellement convaincu. Toujours est-il que dans sa préface à la réédition de *La fronde des mots* « vingt-quatre ans » après (en 2009), il n'aborde pas les nouvelles technologies, malgré leur grande évolution après ce laps de temps. C'est donc en toute conscience qu'il n'a pas souhaité rouvrir la porte fermée au siècle précédent. Nous l'avons

vérificatrice, ou bien réalisées par l'intermédiaire d'une *bande* perforée portant à la fois la transcription du texte et des signes « de service » destinés à guider automatiquement la poinçonneuse de cartes. Des machines trieuses, interclasseuses, reproductrices, duplicatrices, tabulatrices et autres permettaient la réalisation complète du programme. » (p. 785.)

Plus de trente ans après, quand des corpus ont été constitués et des études lexicométriques effectuées, il est d'ailleurs encore nécessaire de s'interroger sur l'intérêt ou les performances de ces méthodes. Ainsi, les *Cahiers de lexicologie* rendent compte en 2000 d'une étude de Jean Émelina, intitulée « Corneille, Racine et Molière aux prises avec la statistique lexicale » (dans un volume de mélanges offerts à Brunet en 1998), qui « détaille les difficultés, les limites et les dangers des statistiques lexicales, mais aussi et avant tout leur intérêt et leurs possibilités ; un regard critique mais constructif. » (*Cahiers de lexicologie*, 2000 – 1, n° 76, p. 205.) Pour ce qui est de leur intérêt, on notera par exemple que « les seules statistiques lexicales laissent apparaître une différence spectaculaire entre Corneille et Racine en ce qui concerne le vocabulaire du pathétique. » (J. Émelina, « Corneille et la catharsis », *Littératures classiques*, 1998, n° 32, p. 111-112.)

En revanche, l'argument prétendu invalidant de l'hétérogénéité des mazarinades fait débat puisqu'il pouvait par ailleurs y avoir, avec l'utilisation d'un procédé mécanographique ou électronique, « une méthode adaptée à ce matériau multiforme et très dense : les journaux et gazettes de langue française des origines à 1789 » (Michèle Duchet, « L'informatique au service de l'analyse des textes », *RHLH*, n° 5-6, 1970, p. 799).

¹ Michel de Certeau, « L'expérimentation d'une méthode : les mazarinades de Christian Jouhaud », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, n° 3, 1986, p. 510.

personnellement tenu informé de la naissance du PM et il était présent lors de la première communication publique¹ sur les recherches issues du PM (à Bordeaux en 2013), mais ne s'est pas exprimé sur le sujet. Par ailleurs, nous n'ignorons pas qu'une partie encore importante des chercheurs dix-septiémistes restent – en 2023 – dubitatifs quant à l'utilité d'un corpus en ligne comme celui du PM, n'y voyant au mieux qu'un *simple* accélérateur de résultats, « la technique se [voyant] ici réduite à un outil permettant de faire plus vite ce que l'on faisait en partie sans elle² », et, littéralement, ne *voyant pas*, dans le mouvement des humanités numériques, le changement de paradigme que le PM provoque.

« L'invention de méthodes appropriées et leur mise en œuvre supposent un esprit d'initiative qui ne peut se développer que dans des structures de recherche de type non traditionnelles, où les qualités des chercheurs aient plus d'importance que les fonctions universitaires³. »

d. Un projet sur les mazarinades développé au Japon aurait peu de chances d'intéresser les chercheurs et les institutions en France, berceau des mazarinades.

Une telle assertion, du fait que le projet en question concerne un patrimoine essentiellement français, et même si l'on n'y voit ni point de vue franco-centré ni mépris à l'égard des chercheurs étrangers ou venant de l'étranger, énonce en fait le plus sérieux et le plus durable des freins que les RIM ont eu et ont encore à affronter du point de vue de la sociologie de la recherche – et plus pragmatiquement, du point de vue de la validation des résultats de nos travaux. Il est d'ailleurs compréhensible qu'un apport numérique aussi volumineux et soudain de données patrimoniales françaises en provenance d'un pays étranger étonne au premier abord les spécialistes nationaux et qu'il soit regardé avec une circonspection justifiée et éthique. Les chercheurs français sont ainsi en droit de se demander, par exemple, quelles sont les méthodologies qui structurent le PM au regard de méthodologies doxiquement utilisées en France, quel degré de fiabilité peut être accordé aux textes ainsi mis en ligne, quelle est la pérennité des données (et de l'emplacement des données, c'est-à-dire de leur adresse web) dans l'espace virtuel mondial, quelles vérifications ou modifications peuvent être effectuées, ou encore, dans un registre collaboratif, quelle implication pourraient ultérieurement avoir des équipes françaises. Ces questions sont légitimes, nécessaires et nous y répondons à l'occasion depuis plus de dix ans. Nous les différencions d'une attitude de défiance systématique

¹ La plupart des interventions de cette journée d'étude sur les mazarinades, organisée par Myriam Tsimbidy le 24 mai 2013, ont été publiées en 2015 dans la revue *Eidolon*, n° 116, intitulé « Écritures de l'événement : les Mazarinades bordelaises ».

² Anthony Masure, *Design et humanités numériques*, Paris, Éditions B42, 2017, p. 29.

³ M. Duchet, *art. cit.*, p. 804.

(systémique ?) perçue parfois, de la part de quelques chercheurs ou directions d'institutions d'enseignement supérieur et de recherche, à l'encontre de travaux qui n'ont pas été préalablement soumis aux procédures françaises de définition, de contrôle et de validation, ou envers des chercheurs dont la carrière n'est pas traçable selon les normes françaises, que ce soit par les institutions, les revues spécialisées ou la communauté des chercheurs.

Mais à l'inverse, nous pouvons nous aussi nous interroger sur la pertinence et la performance d'une *doxa* méthodologique présente en France, sinon dans l'utilisation consciente de méthodes de recherche ou d'outils de travail précis, du moins dans les biais méthodologiques et épistémologiques qu'induisent inconsciemment le recours aux méthodes dites traditionnelles, ou l'étanchéité entre les « disciplines » et l'orgueil propre à chacune du fait de son histoire. Après les nombreux débats sur les apports de la psychanalyse depuis la fin du XIX^e siècle, les résistances disciplinaires ont à nouveau été puissantes dans les années 1950 à 1980 (et sans doute au-delà), lorsque la linguistique, structuraliste ou pragmatique (de Ferdinand de Saussure à Gérard Genette, en passant par Oswald Ducrot), a proposé d'apporter à d'autres domaines des outils méthodologiques et analytiques, voire des concepts pouvant amener à des restructurations des cadres de pensée (avec Henri Meschonnic ou Jacques Derrida, par exemple). Ces résistances disciplinaires sont également intervenues, bien que d'une toute autre manière, lors de la diffusion générale des outils bureautiques, niveau zéro de l'informatique dans la recherche, puis lorsqu'ont été proposés les premiers logiciels ayant une fonction de recherche plein texte, les logiciels d'océrisation¹ puis de lexicométrie qui présupposaient pour les uns la constitution préalable de corpus textuels et pour les autres la maîtrise de connaissances mathématiques et statistiques – autant de pratiques et de concepts que nombre de *littéraires* (les plus traditionnalistes d'entre eux), déclaraient carrément incompatibles avec la pureté et l'isolement intellectuels qu'ils revendiquaient ou dont ils rêvaient pour leur discipline. Sur ces sujets, nous ne sommes pas loin de penser que le renouvellement générationnel a plus fait que la formation continue...

Pour finir ce préambule et poser notre cadre de questionnement méthodologique, nous devons collectivement constater que, nonobstant l'ouverture d'esprit de principe du structuralisme, des carcans de pensée à la fois disciplinaires et institutionnels sont restés et ont d'abord freiné la nécessaire transdisciplinarité qui, vingt ou trente ans après, semble à peu près acquise et légitimée dans le domaine de l'étude des mazarinades. Mais cette transdisciplinarité

¹ En 1989-1990, nous avons utilisé un logiciel d'océrisation à apprentissage : le programme présentait l'une après l'autre l'image de chaque caractère et nous devions taper avec le clavier la lettre, le chiffre ou la ponctuation reconnue ; le programme attribuait ainsi une *valeur* à chaque image et la reconnaissait ensuite automatiquement...

ne peut pas être qu'une affirmation de principe : chaque chercheur ou chercheuse doit par soi-même emprunter à diverses disciplines et composer sa propre palette méthodologique – et être capable d'explicitier ses choix et ses dosages.

Déjà en 1992, après la sortie du second volume de Carrier sur *Les Mazarinades*, Joël Cornette mettait cette nécessité à l'ouverture de son compte rendu dans la *Revue de synthèse* en parlant d'un corpus qui « réclame l'acquisition de multiples techniques d'approches, compétences et savoirs », précisant en note :

« Pêle-mêle : inventaire des sources, critique des documents, chronologie, biographie, généalogie, histoire quantitative, paléographie, histoire du livre, bibliographie matérielle, linguistique, histoire littéraire, histoire sociale, histoire économique, histoire politique, etc.¹ »

Le « pêle-mêle » de Cornette n'était sans doute pas dénué d'humour.

Bien sûr, et ce dès 2010-2011, des chercheurs français que nous avons informés se sont intéressés et associés aux RIM malgré le peu de visibilité du PM naissant. Plusieurs institutions dépositaires de fonds de mazarinades (bibliothèques, archives, etc.) ont aussi reconnu l'intérêt de notre projet et manifesté leur intention d'y contribuer ou de s'y associer le cas échéant, considérant que cela faisait partie de leurs missions, malgré parfois la modestie de leurs moyens (que ce soit par la communication d'informations sur leur catalogue et l'accès facilité à leur fonds, par leur demande de signalement de leur fonds dans notre page web de géolocalisation mondiale des mazarinades ou par le démarrage, en interne, du recatalogage de leurs collections).

Une fois le PM en ligne, il était souhaitable, pensions-nous, que des étudiants-chercheurs dix-septiémistes des universités françaises s'intéressent aux mazarinades en tant qu'ensemble de ressources également disponibles en partie dans les bibliothèques auxquelles ils avaient accès (ce qui n'était pas le cas pour les doctorants hors de France²)... Pour que ces jeunes chercheurs soient informés de l'existence et de l'utilité du PM, il allait falloir que des séminaires, des professeurs et des directeurs de recherche des universités françaises le leur signalent comme étant une ressource, un outil de recherche voire un sujet en soi, sérieux et compatibles avec leurs possibles recherches ainsi qu'avec une carrière dans l'enseignement supérieur, au même titre que d'autres sujets déjà bien connus, bien *balisés* du XVII^e siècle, que ce soit en histoire, en histoire de l'art, en littérature, en philosophie ou en musique. Si les domaines de travail des

¹ J. Cornette, « Les pamphlets de la Fronde », *Revue de synthèse*, n° 1-2, janvier-juin 1992, p. 177.

² À l'exception de ceux qui avaient accès à l'une des grandes collections de mazarinades à l'étranger : Londres, Copenhague, Saint-Petersbourg, Wolfenbüttel, Tokyo, ainsi que plusieurs universités américaines (cf. Lindsay & Neu, *Mazarinades : a checklist of Copies...*, 1972 ; voir également notre page de géolocalisation des collections dans le site web du PM).

jeunes chercheurs sont souvent choisis en fonction des profils des postes universitaires auxquels ils pourront prétendre après leur diplôme ou leur concours – orthodoxie sociologiquement d’autant plus compréhensible que le nombre de postes diminue –, il revient (ou devrait revenir) aux professeurs et aux directeurs de recherche de faire une place à de nouveaux domaines ou d’en dépoussiérer d’autres. Le PM tente ainsi depuis dix ans et avec un certain succès d’apporter la preuve de sa qualité et de son utilité, voire de sa nécessité dans la recherche française.

Dans ces conditions de moindre visibilité, voire d’éventuelle invisibilité des chercheurs étrangers ou basés dans d’autres pays que la France, il est tout de même remarquable que le PM ait été soutenu et accompagné en France dès sa naissance par quelques dix-septiémistes, spécialistes de la Fronde, ainsi que par des conservateurs du patrimoine eux-mêmes en charge de collections et de fonds français de mazarinades¹. Pour le comprendre complètement, il faut sans doute élargir le compas épistémologique au-delà du mérite des seuls promoteurs du PM et envisager un *kairos* lié aux recherches numérisées dans leur ensemble, qui entrent d’ailleurs sous l’appellation *humanités numériques* et deviennent visibles puis opportunes dans les années 2010-2015. Dans le même temps, au Japon, la JSPS² a soutenu favorablement et dans tous les domaines des projets de chercheurs impliquant des technologies digitales et la constitution de corpus de textes ou d’images, soutien dont le PM a pu bénéficier à plusieurs reprises entre 2010 et 2022.

I.II. DÉFINITION(S) DES MAZARINADES

I.II.I. *Mazarinade(s) et Fronde(s), deux termes problématiques*

De quoi le mot *mazarinade* est-il le nom ? – Qu’est-ce que *les mazarinades* ?

À nos yeux, ces deux questions, l’une au singulier, l’autre au pluriel, n’ont pas du tout le même sens. Nous essaierons de répondre aux deux par une enquête qui ira de l’usage historique du mot depuis sa formation jusqu’à notre proposition pour éviter une énième redéfinition, en passant par l’observation épistémologique de ses recatégorisations lexicales et de sa polysémie.

¹ Nommons (et remercions) dès octobre 2010 nos collègues Alain Génétiot (Univ. de Lorraine), Françoise Lavocat, Michel Bernard (tous deux de l’Univ. Paris 3 - Sorbonne Nouvelle) et Takeshi Matsumura (Univ. de Tokyo) qui furent parmi les premiers à juger viable ce projet lors d’un *workshop* du Congrès de la Société japonaise de Langue et Littérature françaises qui se tenait à l’Université Nanzan (Nagoya, Japon), puis, courant 2011, Yann Sordet, alors à la Bibliothèque Sainte-Geneviève et devenu en 2012 directeur de la Bibliothèque Mazarine, etc. (d’autres personnes seront nommées dans l’historique du PM).

² La Japan Society for the Promotion of Science est l’organisme qui sélectionne et subventionne les projets de recherche universitaires. À la différence de la France, les équipes ne sont pas subventionnées de façon continue mais sur projet faisant l’objet d’une sélection annuelle.

La seconde question, souvent posée par le passé¹, est aussi le titre qu'une chercheuse, Tadako Ichimaru, a donné à sa thèse de doctorat soutenue à l'Université de Tokyo en 2006, et qui se trouve logiquement être à l'origine du PM. L'apparente simplicité de sa question pourrait étonner, surtout lorsque l'on constate la complexité de son travail bi-culturel et bi-linguistique². « N'y a-t-il pas là une évidence indiscutable ? », diront certains. Ou encore : « Pourquoi ne pas juste consulter un dictionnaire ou les ouvrages de référence ? » Ainsi, pour peu que nous ayons scolairement étudié l'histoire de France et que nous comprenions la formation du mot, nous devrions savoir ce que sont *les Mazarinades* – ou *les mazarinades*, puisqu'on bute encore sur cette majuscule, en se demandant s'il la faut ou pas. Or, on verra que cette (soi disant) définition n'est pas monolithique et ne fait pas l'unanimité.

Mais considérons plutôt les deux questions ensemble, ainsi que le cadre dans lequel – ou les cadres dans lesquels elles se posent. Car il faut d'abord différencier le mot *mazarinade* au singulier du mot au pluriel : le passage au pluriel accompagne une recatégorisation lexicale qui outrepassa très largement la catégorie grammaticale du nombre. En effet, si *une mazarinade* nomme génériquement un libelle contre Mazarin par recatégorisation lexicale de *La Mazarinade* de Scarron, les (ou des) *mazarinades* est, peu après, le terme qui nomme dans la presse et l'édition des groupes de libelles (et des recueils) du temps de la Fronde, ensembles qui contiennent des textes de nombreux genres différents, pour ou contre Mazarin ou concernant les affaires de l'État, selon l'idée des personnes ayant recueilli et fait éditer ces ensembles de textes. Et, en général, on sait très peu de ces personnes, encore moins de leurs motivations (supposées professionnelles, familiales ou littéraires avant de devenir patrimoniales).

I.I.I.I. Formation du mot « mazarinade » :

Le néologisme est d'abord construit au singulier sur le nom du cardinal Jules Mazarin, suivi du suffixe « -ade ». Ce suffixe, lié à un ensemble ou un mélange³ de choses, d'actions ou d'attitudes (exemples respectifs : *salade*, *canonnade*, *bravade*), a parfois une valeur édifiante ou hagiographique liée à l'épopée d'un héros (*Iliade*, *Franciade*) – et aurait donc pu donner au mot le sens d'une geste épique du ministre. Mais d'emblée, en 1649, il a été proposé, sur le

¹ Dans son *Histoire politique et littéraire de la presse en France* (1859), Eugène Hatin intitule une section de son livre : « Ce qu'on entend par Mazarinades » (Cf. dans le site Wikisource, p. 195-196).

² Dans le cadre de notre enquête épistémologique, nous y reviendrons en détail au chapitre I.IV.I.

³ Voir la liste des mots formés avec ce suffixe et les définitions dans la page du TLFi, sur le site du CNRTL : <http://www.cnrtl.fr/definition/-ade> (consulté le 29 juin 2018). Voir également notre chapitre III.II., intitulé « Lexicologie de corpus : l'exemple du suffixe -ade ».

modèle satirique de la *Milliade*¹, avec un sens ridicule, pour un comportement supposé de Mazarin, comparé à un Trivelin par Carpentier de Marigny², puis repris par Scarron³ quelques mois plus tard pour intituler une pièce de style burlesque calomniant Mazarin, tournant en dérision sa personne et son ministériat.

Négativement connoté si l'on était un partisan de Mazarin, le mot calomniateur reçoit une connotation positive de connivence comique pour tous les opposants au ministre, et plus généralement de la part des amateurs de vers burlesques. Même avant d'être écrit et imprimé, le mot *mazarinade* a pu circuler oralement, faire rire et être répété de-ci de-là, de sorte qu'il n'y a aucune certitude que Marigny l'ait lui-même forgé. Qui sait si l'on ne découvrira pas un jour un manuscrit de 1648, ou même antérieur, dans lequel il sera attesté ?...

Donc, du fait du saut inattendu de Mazarin par-dessus une portière de carrosse, le ministre ayant fait fi de la retenue due à son rang, *mazarinade* prend d'abord un sens gestuel limité, comme *accolade* ou *dégringolade* (sans en être synonyme), mais affublé du ridicule du valet Trivelin qui était joué à Paris, en costume d'Arlequin, depuis 1645, et qui faisait sur scène des *trivelinades*. Si, au moment de créer un mot en -ade, la personnalité comparée avait été un preux chevalier ou un prince du sang, le grand Condé par exemple, le mot *condéade*⁴ aurait pu être formé et aurait sans doute gardé la connotation épique ou héroïque du « -ade » de l'*Iliade* – car le guerrier pouvait positivement faire une *condéade* en sautant par-dessus une portière de carrosse ! Lui aurait-on pour autant tressé des *condéades* ? En théorie, il en existe des centaines puisque certains pamphlets pris dans le corpus historique des mazarinades visent ou concernent le prince avant et pendant la Fronde, l'héroïsant, le défendant, pour ceux produits par son équipe

¹ Anonyme, *Le gouvernement present, ou éloge de Son Eminence. Satyre ou la Miliade*, [s. l.], 1633, rééd. 1635, aussi nommée simplement *La Miliade* ou *La Milliade* parce que composée de mille vers. Cette satire contre Richelieu, célèbre et pour laquelle plusieurs personnes furent emprisonnées sans que l'auteur en soit découvert, a d'ailleurs été rééditée telle quelle en 1651 ([M0_1503], présente dans le corpus du PM), comme si les propos infâmants contre un cardinal valait aussi pour son successeur. À propos de l'attribution de *La Milliade* originelle, voir en ligne : Édouard Fournier, *Variétés historiques et littéraires : recueil de pièces volantes...*, vol. 9, p. 5-7, note 1, https://books.google.com.bn/books?id=9J6mx_Zk2bwC&printsec=frontcover.

Une autre mazarinade utilise le terme mais n'a rien à voir avec la satire contre Richelieu : *La Miliade ov l'eloge byrlesque de Mazarin, povr servir de piece de carnaval*, 1651, [M0_2467]).

² Jacques Carpentier de Marigny serait le premier, dans un triolet de 1649, à avoir forgé et employé le mot. Les dictionnaires devraient donc l'attester comme un néologisme de Marigny, ce qui n'est le cas dans aucun. Voir H. Carrier, *La presse de la Fronde : les Mazarinades. Tome 1. La conquête de l'opinion*, p. 60, qui cite Marigny dans le ms. fr. 10879, fol. 101 r° de la Bibliothèque nationale de France : « Devant la Reyne Mazarin / A fait une trivelinade ; / Il a sauté comme Arlequin, / Devant la Reyne Mazarin. / Mais devant Cambray le faquin / N'a fait qu'une mazarinade, / Devant la Reyne Mazarin / A fait une trivelinade. » Ce triolet a été repris dans *Le nouveau siècle de Louis XIV ou Poésies-anecdotes...* de Sautreau de Marsy, 1793, tome 1, p. 242. Ironie historique puisque Trivelin est un personnage de la *Commedia Dell'Arte*, importé d'Italie à Paris peu avant la Fronde – importation à laquelle il est établi que Mazarin avait contribué.

³ À propos de l'histoire de l'attribution de *La Mazarinade* à Paul Scarron, voir les informations rassemblées dans la notice de la pièce dans le PM : <http://mazarinades.org/edition/mazarinades/notice/1094> (consulté le 28/02/2021).

⁴ Le corpus textuel du PM ne révèle aucune occurrence de la forme « condéade ».

de presse, ou le ridiculisant, l'accusant, notamment ceux produits par l'équipe du coadjuteur Paul de Gondy, mais sans qu'il soit venu à l'esprit de qui que ce soit de nommer *condéade* une action de prince (ou de ce prince) ni de nommer *condéades* ces libelles le concernant¹.

Le succès en quelque sorte accidentel de *mazarinade* repose sur une cristallisation suivie d'une focalisation / amplification : cristallisation à un moment donné par le décalage entre image du ministre et comportement réel (trivelinade de Mazarin = mazarinade, via Marigny), puis focalisation / amplification par le festival carnavalesque de tout ce que Scarron propose, dans *La Mazarinade*, d'infliger à « Jules », ainsi rabaissé, humilié.

I.II.I.II. Recatégorisation en nom d'épopée burlesque

Car moins de deux ans après son ami Marigny, quand Scarron reprend le mot à la fois dans le titre et dans le texte de son poème burlesque, le sens n'est plus limité à un geste plus ou moins ridicule ou théâtral. Il devient le premier exemple d'une forme d'expression artistique, comme *sérénade* ou *jérémiade* – ou *pasquinade*, autre type de discours pamphlétaire². Première recatégorisation lexicale, il nomme d'avance un genre textuel (comme la *ballade*) destiné à exposer et maltraiter l'image publique de Mazarin, à le tourner en dérision en effigie. Dans le texte de Scarron, qui tutoie Mazarin avec des verbes au futur et à l'impératif, le lecteur est invité lui aussi, si l'occasion s'en présente, à exercer contre cette Éminence violences et sévices, pour s'amuser ou par vengeance politique. Les connotations sont alors à la fois négatives, diégétiquement, et positives, poétiquement³. Quand Scarron écrit « écoute ma mazarinade » (v. 33), il s'adresse précisément à « toi, mon brave Marigny » (v. 30), d'où la connivence. Il répond donc à son ami sur le ton du défi relevé, pour lui montrer ce qu'il en fait, lui, du mot *mazarinade* ou, comme en un duel de mots d'esprits et de triolets qu'affectionnent les poètes et les fins esprits, ce qui peut en être fait de mieux et *marquer le point* : l'épopée burlesque la plus osée

¹ Le mot *Condéade* aurait d'ailleurs pu servir à sous-titrer *Artamène ou le Grand Cyrus* puisqu'il est notoire que le grand Condé est le héros que Madeleine de Scudéry voit en Artamène.

² Mot d'origine italienne bien connu de Naudé qui avait écrit et publié, en 1620, un anti-libelle intitulé *Le Marfore ou discours contre les libelles* (Paris, L. Boulenger), du nom de la statue romaine qui fait face à celle dite de « maître Pasquin », datant du III^e siècle av. J.-C. et redécouverte au XVI^e siècle, où elle devint et est encore un lieu d'affichage de pamphlets politiques anonymes.

³ Gabriel Naudé, bibliothécaire et conseiller de Mazarin, historiquement le premier à méta-discourir sur les/des mazarinades (avant qu'elles ne portent ce nom), formulera parfois dans son *Mascurat* des commentaires ambivalents ou contradictoires puisqu'il peut dire, à propos de tel ou tel libelle, du mal du contenu et du bien de sa forme, ou l'inverse. C'est précisément cette différenciation du diégétique et du poétique (plus complexe que l'opposition fond / forme) qui fait une grande partie de sa perspicacité, et qui manquera à bien des commentateurs de mazarinades. Voir *Le Jugement de tout ce qui a esté imprimé contre le cardinal Mazarin depuis le sixième Janvier jusques à la Declaration du premier Auril mil six cens quarante neuf*, [s. l.], 1650, [M0_1769], plus communément intitulé (*Le*) *Mascurat*, du nom de l'un des deux personnages du dialogue qui le constitue.

et qui deviendra, en prime, le nom d'un nouveau genre de libelle. Il est d'ailleurs notoire que la *réponse* de Scarron à Marigny n'est pas qu'un jeu littéraire. L'acharnement à la fois jubilatoire et ordurier contre Mazarin résulte, de la part de Scarron, de l'amalgame du désaccord politique et de la basse vengeance pour la pension que Mazarin ne lui a pas attribuée après la dédicace de son *Typhon* (1644, pourtant en très grosses lettres dans la page de titre¹) – composants d'autant mieux amalgamés que Scarron semble avoir ruminé son texte pendant plus de six mois... Un courrier d'Abraham de Wicquefort et les *Mémoires* de Retz attestent que le texte était déjà bien avancé, sinon achevé dans une première version en août 1650. Le duc de Beaufort et le coadjuteur en avaient connaissance² et rendent visite à Scarron pour lui demander de ne pas encore publier son « livre³ » ; ils souhaitent ménager le ministre pendant les négociations en vue de la libération des Princes (Condé, Conti et Longueville, enfermés au Havre). Scarron accepte, retient son texte, le remanie et l'actualise sans doute pour ne le faire paraître qu'en février de l'année suivante (1651), après la libération des Princes, quand il n'est plus utile de ménager Mazarin à la déchéance duquel le poème de Scarron pourrait même contribuer.

Le succès de *La Mazarinade* et la fortune de son mot-titre pourraient avoir bénéficié de ce retardement circonstanciel de la publication. En effet, si Beaufort et Gondi en connaissaient l'existence à l'été 1650, il est fort probable qu'une grande partie des amis du poète et du milieu littéraire frondeur, voire adverse, étaient informés de sa préparation, ou en avaient même lu ou entendu des passages notés – car tous *en allaient à la moutarde*⁴. Cette période de suspense, de *teasing* (ou d'aguichage⁵) pourrait avoir favorisé l'antonomase générique, le nom propre devenant un nom commun pour le genre, à l'instar de nos *poubelles*.

¹ Voir la page de titre dans Gallica, où l'on constate – c'est peu courant – que les lettres qui composent « MAZARIN » ont la même taille que le titre « TYPHON » :

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k57767w.image>

² Ce qui souligne également (ou nous avertit) qu'une grande quantité d'informations concernant les mazarinades devaient circuler oralement ou par des billets et des correspondances qui n'ont pas été conservés. Ainsi, sous les données et métadonnées dont nous sommes friands, il convient de visualiser l'existence d'infra-données à jamais inaccessibles...

³ Les détails et références à propos de Wicquefort et de Retz se trouvent dans Scarron, « *Un vent de fronde s'est levé ce matin* », *Poésies diverses attribuées à Paul Scarron (1610-1660). Textes originaux, publiés avec notes et variantes par Hubert Carrier*, Paris, Champion, 2012, p. 25-26.

⁴ L'expression « les enfants en vont à la moutarde » ou « tout le monde en va à la moutarde » signifiait qu'un secret était éventé et que l'on s'en amusait ou s'en moquait. Elle est utilisée dans *La custode de la reine qui dit tout* (anonyme, 1649, M0_856), l'une des rares mazarinades en vers burlesques comparable, par sa notoriété, sa qualité et sa violence à *La Mazarinade*, sans être de Scarron : « Peuple, n'en doutez plus, il est vrai qu'il la fout, / Et que c'est par ce trou que Jules nous canarde, / Les grand et les petits en vont à la moutarde, / Respect bas, il est temps qu'on le sache partout. » (les premiers vers du texte, p. 3 ; « il », c'est Mazarin et « la », c'est Anne d'Autriche...).

⁵ « En juillet 2010, la Commission de terminologie et de néologie du ministère français de la culture a officialisé le néologisme 'aguichage' en remplacement de l'anglicisme *teasing*. » (Cf. <https://fr.wikipedia.org/wiki/Teasing> ; page consultée le 22 mars 2021.)

Le mot « mazarinades », au pluriel, est d'ailleurs utilisé dans une pièce publiée entre la paix de Bordeaux (1^{er} octobre 1650) et la libération des princes (1^{er} février 1651), ce qui veut dire que le mot circule déjà comme un genre ou comme une mode – et que le danger en est déjà bien perçu :

« [...] ie reuiens à ses autres mazarinades, dont les suites sont si dangereuses, qu'ayant introduit les diuisions en France, elles pourront encore renuerser le trosne si l'on n'y remedie promptement¹. »

I.II.I.III. Recatégorisation en titre de recueil factice

Dès lors, on peut penser que certains riches contemporains qui achetaient des libelles au Palais ou au Pont-Neuf, qui les conservaient puis les classaient pour les faire relier ont commencé à remplacer par « Mazarinade[s] » (cf. photo 3) le titre de dos de leurs recueils factices, qui était souvent jusque-là titrés « Pièces du temps » ou quelque

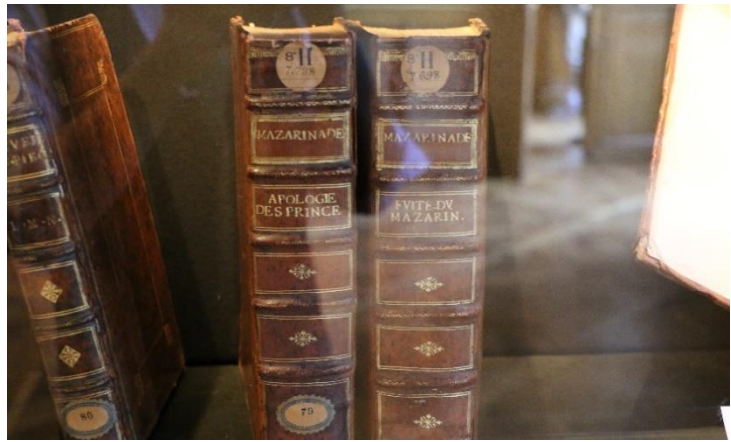


Photo 3, coll. perso. Recueils de la Bibliothèque de l'Arsenal, juin 2015.

expression semblable, utilisée semble-t-il depuis le XVI^e siècle. Guy Patin le confirme dans une lettre du 2 avril 1649² : « Quand on ne prendrait que les bonnes pièces, il y en a pour en faire un recueil de cinq ou six tomes in-4^o, à quoi j'apprends que l'on travaille en ôtant et retranchant les mauvaises pièces. » – sans dire comment on intitule le recueil en cours de composition...

Le substantif figurant ainsi sur la *pièce de titre* d'une reliure propose de fait, de façon implicite mais performative, la recatégorisation lexicale de « mazarinade[s] » de nom propre en nom commun pour non plus un libelle mais, de façon générique, des volumes (recueils) et des collections de volumes. Ce *faire-c'est-dire* que deviennent d'un instant à l'autre « les mazarinades » – un genre naissant intrinsèquement lié à une période historique – ne pouvait être, pour la ou les première(s) fois, un acte normal, c'est-à-dire se conformant à une norme,

¹ *Le Reveille-Matin de la Fronde royale, svr la honteuse paix de Bourdeaux...*, [M0_3537], 1650 [?], p. 6. En 1652, il sera question de « trudaïnes de mazarinades » que l'on chante (*Le Grand Dialogve de la Paille et dv Papier...*, 1652 [?], p. 10).

² Guy Patin, « À Charles Spon, le 2 avril 1649 », *Correspondance complète et autres écrits de Guy Patin*, édités par Loïc Capron, édition en ligne : <https://www.biusante.parisdescartes.fr/patin/?do=impr&let=0170> (page consultée le 22 mars 2021.)

puisque précisément cette norme n'existait pas encore (et ne commençait qu'à cet instant précis à pouvoir exister dans le futur). Il est donc probable que cette décision a dépendu d'une personne privée, érudite et progressiste puisqu'elle s'accordait la liberté d'un néologisme antonomastique. Que la personne privée ait été un noble, un ecclésiastique, un robin, il sera sans doute impossible de l'établir jamais. Dans le cas de cette photographie (photo 3), la qualité de la reliure pourrait dénoter l'aisance de la famille et la volonté d'associer son nom de famille et sa gloire aristocratique à l'histoire – ici celui de Jean-François-Paul Le Fèvre de Caumartin (1668-1733). Ces deux volumes sont titrés « MAZARINADE » et portent des sous-titres qui indiquent clairement un rangement thématique (et probablement chronologique en second lieu) des pièces qu'ils contiennent : « Apologie des princes », « Fuite du Mazarin¹ ».

La performativité de cette recatégorisation lexicale date donc peut-être du temps de la Fronde mais elle est encore – et plus souvent attestée – sur des volumes de la fin du XVII^e siècle ou de la première moitié du XVIII^e siècle.

Cela signifie qu'au-delà d'un effet de mode qui pouvait perdurer jusqu'à l'extinction des contemporains de la Fronde, le mot a su s'imposer comme un lexème stable dans sa dénotation, efficace, utile et même acceptable encore de nos jours en contexte de comparaison ou comme métaphore pour une soudaine campagne de critiques, d'insultes, de moqueries et de défenses du plus haut personnel politique, que ce soit dans la presse ou dans les réseaux sociaux².

Qui utiliserait aujourd'hui les mots « pasquinade » ou « iliade » en vue d'une comparaison ou comme métaphore destinée au grand public ? Très peu de locuteurs, assurément, et il n'est pas certain qu'ils parviennent à se faire comprendre.

Ces antonomases n'ont pas eu lieu, ou n'ont existé que très temporairement et sont aujourd'hui obsolètes, précieuses ou grandiloquentes.

En revanche, « une odyssée » ou « une mazarinade » sont de pérennes métaphores d'origine littéraire, à l'instar d'un repas gargantuesque, d'une Bovary ou d'un Rastignac. Ces métaphores, qu'elles soient des substantifs, des noms propres ou des adjectifs, sont compréhensibles et actualisables ; elles restent disponibles à l'usage par tout un chacun, notamment dans la presse, friande de figures pour asseoir son sérieux thématique sur d'ostensibles prouesses rhétoriques.

¹ Cf. notice d'ensemble de la Bibliothèque de l'Arsenal (<https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb421393414> ; consulté le 01/03/2021). Évêque de Vannes puis de Blois (1718-1733), élu à l'Académie française à 26 ans alors qu'il exerçait la fonction de « garde des livres du cabinet du roi », Le Fèvre de Caumartin était filleul du cardinal de Retz – d'où peut-être le « du Mazarin », dont l'article défini pourrait avoir un sens infâmant correspondant aux positions de Paul de Gondy. Bibliophile passionné, « n'ayant lui-même rien produit », il laissa une bibliothèque de plus de 10 000 volumes (cf. notice du CTHS : <http://cths.fr/an/savant.php?id=116596> ; consulté le 01/03/2021).

² Une recherche du mot « mazarinades » dans Google, Twitter, etc., permet de se rendre compte que son emploi renvoie très souvent aux événements politiques de notre XXI^e siècle.

On s'égarerait peut-être à chercher une origine, un moment précis pour cet acte performatif (et sans doute involontaire) de reliure à une époque où dater chaque opération ne fait pas partie des habitudes chez soi ou au travail.

D'ailleurs, il y a peut-être, sans aucune concertation et à des dates différentes, de nombreux cas de décisions similaires prises par des amateurs, auteurs ou imprimeurs de mazarinades, sans non plus qu'ils aient à se référer à une quelconque norme



Photo 4, coll. perso. Volumes de la Bibliothèque Mazarine, 2015.

bibliographique autre que celle de l'imprimeur lui-même – ou au contraire, après en avoir parlé entre eux, au Parlement, à la mairie, à l'académie... Nous avons par ailleurs constaté que la Bibliothèque Mazarine possède au moins un volume dont la reliure semble être du XVII^e siècle ET qui est intitulé « Recueil de Mazarinades », et en-dessous « 1650, 51, 52¹ ». Or ce volume provient de la collection d'Henri du Bouchet, conseiller au Parlement de Paris, décédé en 1654 et ayant légué sa bibliothèque à l'abbaye Saint-Victor de Paris en mars 1652². L'ouvrage étant frappé sur le dos aux armoiries de la famille, sa provenance ne fait pas de doute.

Nous avons ainsi la preuve que déjà pendant la Fronde, moins d'un an après *La Mazarinade* de Scarron, il est possible, compréhensible et raisonnable (au moins pour une personne) de nommer « Recueil de Mazarinades » un ensemble de quelques dizaines de libelles acquis dans les mois et les semaines précédents. Remarquons cependant que cette mention manuscrite sur le haut du dos aurait aussi bien pu être apposée longtemps après la création du recueil (la reliure des pièces) ou après son arrivée à l'abbaye, même si, par simple commodité, il était raisonnable de l'écrire juste après la fabrication.

Nous privilégions donc, jusqu'à preuve du contraire, l'hypothèse de l'inscription juste après la fabrication et avançons qu'une telle dénomination, rompant avec la convention des « Pièces du temps », doit s'appliquer à plusieurs volumes plutôt qu'à un seul³.

¹ Bibliothèque Mazarine, cote 4° A 12829, le deuxième volume à partir de la droite. Les notices en ligne des pièces de ce volume contiennent la description de provenance : « reliure parchemin, France, 17^e siècle. Dos portant une pièce de cuir aux armes dorées de Henri Du Bouchet » (cf. http://naude.bibliotheque-mazarine.fr/F/?func=find-b&request=A+12829&find_code=WRD&x=0&y=0 ; consulté le 01/03/2021).

² Voir la notice BnF consacrée à Henri du Bouchet : https://data.bnf.fr/fr/17711674/henri_du_bouchet/ (site consulté le 01/03/2021). Provenance confirmée par l'identité de la pièce de cuir frappée au dos du volume avec la référence présentée dans le site Bibale (<http://bibale.irht.cnrs.fr/33954> ; consulté le 01/03/2021).

³ Quand bien même il n'y en aurait eu qu'un à ce moment-là ; quand bien même il ne nous en resterait qu'un.

Au-delà de l'antonomase, il s'agirait alors – déjà – d'un premier *changement de paradigme*. Que ce soit le résultat d'une concertation familiale, le geste d'un seul homme ou de bibliophiles amateurs de libelles politiques, ou chez les robins l'habitude professionnelle de copier, relier et archiver, le terme est logiquement destiné à une collection, à un ensemble de volumes dont les contenus ne concernent que cette période de la Fronde, dont les événements et les prises de parole, orales et écrites, rapidement enchevêtrées, doivent tout à la fois étonner, passionner et effrayer. Mais peut-être avec des effets de sens différents...

Apposée en 1652, *pendant* la Fronde, la mention « Recueil de Mazarinades » nommerait des pièces en rapport à une période historique ouverte¹, dont le commencement serait à peu près connu quoique peut-être déjà discuté (serait-ce la Journée des Barricades de 1648 ?, ou plus tôt encore, dès l'*Arrêt d'union* du 13 mai ?, ou en janvier ?...) mais dont la date de fin resterait évidemment inconnue : Mazarin s'imposerait-il ou serait-il enfin – définitivement ? – chassé ? Louis XIV resterait-il sur le trône ou serait-il remplacé par le prince de Condé ? Le cardinal de Retz prendrait-il la place de Mazarin ?

Telles sont apparemment quelques-unes des conjectures, souhaits ou craintes des contemporains... Recueillir les libelles, pour ceux qui le font alors, ou les lire et les relire après les avoir fait relier permettrait-il de réfléchir à la suite ? En tout cas, le geste de titrer « Recueil de Mazarinades » irait alors, par ce témoignage sur le vif, dans le sens de la recherche d'une issue, de la spéculation politique, de l'attente d'un hypothétique dernier volume qui clorait la période historique.

En revanche, si la mention est inscrite en 1654, après ce qui ne peut pas encore s'appeler clairement « la fin » de la Fronde mais au moins être perçu comme un retour au calme et la fin quasi certaine de l'instabilité politique, le sens (du mot et du geste) serait déjà tout différent : la Fronde parisienne et l'Armée bordelaise matées, le roi règnerait et Mazarin ne serait plus le « perturbateur du repos public² ».

Les autres acteurs de la pièce achevée (Condé, Retz, Gaston d'Orléans, etc.) ne présenteraient momentanément plus de danger, ou assurément moins après la reprise en main

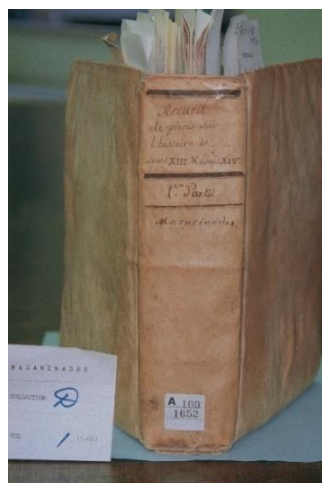
¹ Des mentions comme « Pièces de la Fronde » ou « Recueil de la Fronde » n'ont semble-t-il jamais été utilisées pour rassembler des libelles imprimés (Gallica possède seulement un *Recueil sur la Fronde*, constitué à des fins d'archive par Pierre Broussel et composé d'extraits de correspondances manuscrites ; cf. ark:/12148/btv1b90014675, consulté le 15 avril 2021). On peut avancer l'hypothèse que le titre de recueil « Mazarinades » s'est imposé assez rapidement, de sorte que « Pièces de la Fronde » n'avait pas de pertinence.

² On trouvera en effet, dans les mazarinades, des dizaines d'occurrences de cette expression, « perturbateur du repos public », bien sûr appliquée à Mazarin. Ainsi la requête « maza.*pert[uv]r.* », avec une distance de 10 mots, reçoit 38 réponses. À effectuer dans la page de recherche lexicale du PM, à l'adresse <http://mazarinades.org/recherche/>

de 1653. Dans ce contexte, recueillir des mazarinades et en nommer ainsi les recueils, ce serait déjà faire de l'histoire, être dans une démarche rétrospective et totalisante, voire téléologisante – et déjà peut-être essayer de minimiser l'importance des troubles des cinq dernières années en *rangeant* les livres. Car choisir « Mazarinades » plutôt que « Pièces de la Fronde » ou « Troubles de la minorité du roi », ce serait déjà choisir la littérature plutôt que l'histoire, ce serait faire signe au burlesque anecdotique du mot en *-ade* affublant un personnage fictionnalisé plutôt que nommer un drame politique entre acteurs institutionnels.

Ce serait aussi (pour certains) le soulagement d'en être sorti et de constater que ça n'avait pas été aussi grave qu'on avait pu un moment le craindre. S'il en allait autrement pour ce volume de la Bibliothèque Mazarine, les connotations que nous venons d'évoquer seraient certainement vraies pour d'autres volumes ou collections...

I.II.IV. Recatégorisation générique



Dès mai 1651, rapporte Carrier¹, une gravure contre Mansart porte un avertissement dans lequel il est question de ne pas être « vne Mazarinade » mais « vne Mansarade », attestant d'une première généricité du mot au singulier, orale sans doute depuis quelques semaines et finalement imprimée. Quant au pluriel, la collection de l'Université de Tokyo possède deux volumes² qui peuvent être regardés avec intérêt car ils sont justement sous-titrés « Mazarinades » (photo ci-contre), les dos des deux volumes étant identiques (sauf « 1^{ère} Partie » et « 2^e Partie »).

Toutefois, en agrandissant le cliché, on constate, d'une part, que la couleur de l'encre diffère légèrement de la partie supérieure du titre de dos et, d'autre part, que certaines lettres n'ont pas la même forme qu'au-dessus. L'encre plus sombre (moins passée) de la mention « Mazarinades » et les différentes formes de « r » et de « s » pourraient signifier que le mot « Mazarinades » serait un ajout postérieur, quoique impossible à dater.

À côté de ces deux hypothèses (un intitulé « mazarinades » du temps de la Fronde et une dénomination largement postérieure), il convient d'insérer une autre réalité bien connue : ayant été humilié, contesté, voire traumatisé dans son enfance, Louis XIV aura la forte et constante

¹ H. Carrier, *La conquête de l'opinion*, op. cit., p. 62.

² Il s'agit de la sous-collection arbitrairement nommée D, constituée de deux volumes reliés en parchemin, les plus anciens de cet ensemble conservé à Tokyo. Elle aurait été constituée par un contemporain de la Fronde qui était peut-être de l'Orléanais car elle contient de nombreuses pièces de cette région, certaines étant rares.

volonté de mater dans l'œuf toute rébellion pendant son règne personnel, en commençant par « terrass[er] la Fronde » (voir statue) et invisibiliser les écrits séditieux. On cite couramment le départ secret de Paris pour le château glacial de Saint-Germain dans la nuit du 5 au 6 janvier 1649 (il avait dix ans¹), ou encore le défilé du peuple dans sa chambre, le 9 février 1651, à quelques mois de sa « majorité », pour vérifier qu'il ne s'était pas (encore) enfui. Sans oublier, discrètes mais dangereuses, les nombreuses manœuvres (familiales) des prétendants au trône.

Entre la censure opérée par Louis XIV, les réécritures diligentées et les révisionnismes postérieurs (historiens des Lumières, de la Révolution et au-delà), il y a fort à parier que le sens de l'entité historico-philologique « Mazarinades » varie, à cause des sources consultées ou en fonction d'une volonté d'écrire telle ou telle *histoire de la France*. Notre propos n'est pas de discuter dans le détail des écrits des historiens sur près de quatre siècles² mais nous pourrions



entrevoir dans les chapitres à venir quelques positions remarquables ainsi que des points d'inflexion historique du sens. Cependant, passés Louis XIV, les Lumières et la Révolution, l'attention accordée aux mazarinades se réduit logiquement. Ce sont des choses anecdotiques, *collectibles*, vues comme ces coiffures poudrées dans le lointain, à la fois solennelles et ridicules, compassées, remisées dans une contre-allée de l'Histoire ou écrasées sous le talon d'un jeune roi martial³, tandis que des milliers de recueils factices dorment, non catalogués, sur de poussiéreux rayonnages de bibliothèques... Donc, pas de changement de paradigme scientifique lors de cette néologie et des recatégorisations sémantiques.

Certes un regain d'intérêt pour la Fronde donne des rééditions de pièces et des emprunts de titres dans les années 1780⁴, des spectacles et des pièces dans les années 1820 ainsi que l'habituelle sélection de dix ou douze pièces salaces qui émoustillent le bourgeois, de quinze ou vingt poèmes burlesques qui enchantent les esthètes et animent les salons littéraires. Par

¹ Le sens politique de ce départ, s'il a été réfléchi et secrètement programmé, est plutôt une déclaration de guerre faite aux Frondeurs, puisque, le roi sorti, Paris pourra dès lors être mis en état de siège. L'effet psychologique de la « fuite » vécue par le jeune roi diffère sans doute de ce choix (viril ? stratégique ?) de Mazarin et d'Anne d'Autriche, en accord avec Condé qui mènera le siège.

² Voir Bruno Tribout, « La mémoire des mazarinades : une critique politique sous Louis XIV », *RHLF*, 2015/4, vol. 115. Exemple de déformation ou désinformation : « Cette perspective conduit l'historien [Antoine Aubery] à museler les mazarinades frondeuses et à donner un poids considérable aux libelles de la cour. » (p. 936.)

³ Statue de Gilles Guérin (1611-1678) réalisée en 1653, dans la cour du château de Chantilly (cliché coll. personnelle). Voir aussi dans la collection du Louvre : <https://collections.louvre.fr/ark:/53355/cl010095623> (page visitée le 30/03/2022).

⁴ Voir H. Carrier, *La conquête de l'opinion*, op. cit., p. 17-18.

conséquent, le travail de plus de dix ans de Célestin Moreau (commencé vers la fin des années 1830 et publié en 1850-51) pour préparer sa *Bibliographie des Mazarinades*, travail retardé par la révolution de 1848, nous apparaît comme une étonnante entreprise, amenée à devenir un vrai *changement de paradigme* : d'abord sémantique et historique, par le dévoilement appliqué d'une bonne partie de ce que Louis XIV avait voulu faire disparaître ; historiographique et bibliophilique, par la nouvelle vision d'un ensemble jusqu'alors inenvisagé autrement que comme un fatras inquantifiable. Avec Moreau, les mazarinades – « sujet [...] généralement vulgaire » (voir citation ci-dessous) – deviennent un genre, associé à une production imprimée durant la Fronde dont on peut enfin avoir une image globale. Grâce au positivisme scientifique de l'époque, les contemporains de Moreau sont conscients de la problématique. Ainsi peut-on lire, en 1846-1847, dans les comptes rendus de réunion de la Société de l'Histoire de France qui édite la *Bibliographie* puis le *Choix de Mazarinades* :

« [...] le travail de M. Moreau, fruit de huit années de recherches sur un sujet aussi mal connu qu'il est généralement vulgaire, paraît devoir mériter la plus grande sympathie. Les Mazarinades sont, en effet, du nombre de ces pamphlets politiques, fruits de la liberté de la presse à une époque où on la croirait si étroitement enchaînée et dont on parle autant qu'on les connaît peu¹. »

« Il est heureux qu'un littérateur, doué d'un sage esprit de critique ait eu le courage et la persévérance de fouiller cette mine sans fond des Mazarinades où jusqu'ici, à défaut d'un guide sûr, l'histoire n'avait encore puisé presque aucun renseignement utile. Le Comité en propose, en conséquence, l'adoption immédiate, suivant le plan exposé ; il se réserve de s'entendre avec M. Moreau sur le choix des pièces à publier, soit intégralement, soit par extraits, et sur les autres détails d'exécution.

Le Conseil, après avoir examiné et discuté cette proposition, l'adopte conformément au plan modifié par le Comité et désigne M. Moreau pour éditeur². »

Moreau commence donc ses recherches vers 1838³. À 33 ans, il a renoncé à la magistrature, devient journaliste puis rédacteur en chef du journal légitimiste *La Quotidienne*. Sa motivation première pour les mazarinades serait une « idée » donnée par Paulin Paris :

« C'est M. Paulin Paris qui m'a donné la première idée de ce travail ; c'est lui qui m'a soutenu dans les ennuis de mes premières recherches ; c'est lui qui me fortifie, encore à cette heure, par les excellents conseils de sa science et de son goût⁴. »

Or, Paulin Paris (1800-1881), historien de la littérature, essentiellement du Moyen-Âge mais également traducteur de Lord Byron (en 1827-1830), conservateur à la Bibliothèque

¹ *Bulletin de la Société de l'Histoire de France*, n° 7, mai-juin 1846, p. 288.

Voir : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k122037/f228> (page visitée le 30/03/2022).

² *Ibid.*, n° 7, juillet 1847, p. 115-116. Voir : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k12204k/f119> (page visitée le 31/03/2022).

³ C'est l'année du commencement des cours de Jules Michelet au Collège de France, de la première photographie de Louis Daguerre, donnant à voir le boulevard du Temple, de la création de la Société des gens de lettres.

⁴ C. Moreau, *op. cit.*, p. LXIII-LXIV (dernier paragraphe de son chapitre d'« Introduction »). Voir en ligne : <http://mazarinades.org/2015/04/introduction-de-la-bibliographie-des-mazarinades-par-celestin-moreau-1850/>.

nationale et membre de plusieurs sociétés académiques¹, est élu à l'Académie des inscriptions et belles-lettres en 1837. C'est sans doute à l'occasion d'un événement littéraire ou artistique – ou politique, parce que Moreau est un royaliste légitimiste engagé – que les deux hommes se sont rencontrés.

L'honorable aveu d'ignorance du rapporteur de la SHF dans les deux extraits cités caractérise l'activité historiographique de l'époque puisque des dizaines de volumes de *Mémoires* de personnages historiques seront publiés en peu d'années (aujourd'hui disponibles dans Gallica) – tandis que, nouvelle métaphore, la « mine sans fond » des mazarinades dans laquelle « l'histoire » va enfin pouvoir puiser quelque « renseignement utile » évoque autant l'ère industrielle de la Monarchie de Juillet que, déjà, notre actuelle ère de « fouille textuelle ».

Grâce à la SHF et à ce courant de pensée, on revient de loin². Au XVIII^e siècle, l'image des mazarinades semble découler de la vision « abominable³ » que Voltaire a eu de celle de Scarron, auteur qu'il semble apprécier peu. Dans *Le siècle de Louis XIV*, dans *L'Histoire du Parlement de Paris* comme dans les *Questions sur l'Encyclopédie*, à l'article « Burlesque », Voltaire exprime à plusieurs reprises sa détestation de la Fronde en réussissant l'exploit, à notre connaissance, de ne jamais parler « des mazarinades ». Enfin, l'esprit laconique d'un Voltaire par ailleurs entiché du Roi-Soleil⁴ est contredit avec sérieux et méthode par Célestin Moreau, dans la bienfaisante ruche qu'est alors la SHF. Sait-on si le grand professeur Jules Michelet a lu la *Bibliographie* de Moreau ? Son volume consacré à « Louis XIII et la Fronde » paraîtra en 1858 et il n'en contient pas trace. Avait-il manqué cela ? En 2013, à l'abbaye d'Ardenne, Yves-Marie Bercé se posait rhétoriquement la question : « Dumas⁵ ou Michelet, lequel est le plus honnête à propos de la Fronde ? »

¹ Voir sa page dans Wikipédia ainsi que la description du fonds Moreau de la Bibliothèque Mazarine, reçu en 2009, <https://www.bibliotheque-mazarine.fr/fr/collections/fonds-particuliers/celestin-moreau>.

² « La curiosité historique naissante au temps du romantisme s'était lancée dans de grandes entreprises de publications de documents. » (Yves-Marie Bercé, « Préface » à *Les Gazettes parisiennes d'Abraham de Wicquefort pendant la Fronde (1648-1652)*, Paris, Champion, 2010, tome 1, p. VII.)

³ Dans « Bouffon, Burlesque », à propos de Scarron (chapitre sous-titré « Bas comique », *Questions sur l'Encyclopédie*, troisième partie, 1770, ajoutées au *Dictionnaire philosophique* dans l'édition posthume des *Œuvres* en 1785 ; consultable en ligne dans l'édition Paris, Garnier Frères, 1878, rééd. Wikisource : https://fr.wikisource.org/wiki/Dictionnaire_philosophique).

⁴ Autre avis de Voltaire, sur Mazarin cette fois, qui aurait pourtant pu s'accorder avec l'esprit des mazarinades : « Mazarin entendait cette partie du gouvernement [les finances] plus mal encore que Richelieu. Il borna sa science sur ce point essentiel, dans tout le cours de son ministère, à se procurer une fortune de cent millions ; c'était le premier homme du monde pour l'intrigue, et le dernier pour tout le reste. » (*Histoire du Parlement de Paris*, ch. LIII, 1769, p. 96-97 ; voir en ligne : https://numelyo.bm-lyon.fr/f_view/BML:BML_00GOO0100137001100994529/IMG00000354).

⁵ *Vingt ans après* paraît en 1845 ; plusieurs années avant la parution de la *Bibliographie des Mazarinades*, Dumas semble beaucoup mieux renseigné sur la Fronde et les mazarinades que Michelet ne l'a jamais été.

I.II.I.V. Polysémie de *mazarinade*, singulier et pluriel

« Qu’advient-il des libelles lorsqu’ils sont lus, manipulés, réécrits hors de leur espace polémique originel¹ ? »

Notre lecteur ou lectrice aura sans doute compris que notre intention est moins de *redéfinir* les mazarinades une énième fois que d’enquêter sur la signification des précédentes définitions et sur ce que leurs différences révèlent à partir de leur cadre épistémique respectif.

Soit un noyau définitionnel assez constant et bien connu, réduit à trois données essentielles² – 1. le temps (la Fronde), 2. la thématique (sur Mazarin et, au sens large, les affaires de l’État), 3. la circulation (ou médiatisation, terme certes anachronique mais désignant ce qui produit et alimente opinions et décisions) –, à partir de ce noyau, les expressions « une mazarinade » et « les mazarinades », avec ou sans la majuscule, ont été chargées de nombreuses connotations que la différence entre singulier et pluriel, devenue frontière catégorielle entre hyponyme et hypéronyme, ne suffit pas à expliquer.

« Mazarinade », « Mazarinades », « mazarinade » et « mazarinades » ; en quoi ces quatre formes diffèrent-elles ? Pourquoi leur non-différenciation (par certains, même encore aujourd’hui) crée-t-elle de la confusion dans le(s) concept(s) ? Les quatre formes admises, parfois confondues ou concurrentes, produisent un brouillard d’incertitude, un brouillage sémantique qui, au mieux, aide certains à élargir leurs propositions, au pire, empêche de faire évoluer les recherches que l’interconnexion des données devrait permettre.

Essayons de mettre en scène ou en perspective cette polysémie issue des recatégorisations précédemment vues : l’œuvre de Scarron intitulée *La Mazarinade*, qui est une des mazarinades qu’il a écrites, donne son nom au genre mazarinade que les catalogues, bibliographies, etc., veulent inventorier en classant ou numérotant les mazarinades sous le nom de Mazarinades, terme qui – enfin – désigne la totalité virtuelle, intrinsèque (et impossible) de tous les titres, éditions et exemplaires. Les nuances font se chevaucher les sèmes de quantité, de nature et de contexte : le fonds de Mazarinades d’une bibliothèque est une entité matérielle et patrimoniale ; une étude sur les mazarinades du même fonds se réfère à un concept à la fois générique et historique ; vouloir démontrer pourquoi telle mazarinade de ce fonds ne serait pas une mazarinade souligne le hiatus entre la nomination patrimoniale et une essentialisation littéraire. Par ailleurs, échappant à ces considérations relatives à une époque aussi précise que lointaine,

¹ Bruno Tribout, « La mémoire des mazarinades : une critique politique sous Louis XIV », *RHLF*, 2015/4, vol. 115, p. 933.

² Il y a consensus sur le principe de ces trois données ; c’est dans le détail que les divergences de point de vue apparaissent : dates ou durée de la Fronde ; degré de proximité avec le *thème* de Mazarin ; état imprimé ou pas des documents, etc.

tout lecteur de trois ou quatre *véritables* mazarinades peut estimer qu'il existe aujourd'hui aussi, métaphoriquement, des *mazarinades* contre les présidents de la République française, Mitterrand (Jean-Edern Hallier¹), Chirac ou Sarkozy, aujourd'hui contre Macron, qu'elles soient écrites, radiophoniques, télévisées ou tweetées²... Ce sont des pamphlets politiques de leur temps et d'un intérêt très limité mais ils se parent de la robe distinguée de la Fronde du Grand Siècle, à l'instar des *Mazarinades*³ de 1929, dont les chapitres s'intitulaient, entre autres, « Joffre », « Raymond Poincaré » ou « Henry Bergson ».

Le mot pourra alors être repris comme nom commun au singulier pour désigner n'importe laquelle des pièces imprimées dans chacun de ces volumes, créant *de facto* un corpus aux limites très incertaines⁴ : « les Mazarinades » ou, de façon contemporaine, « les mazarinades » est l'ensemble (empirique, théorique, historique ou bibliographique ?) de toutes les « mazarinades » individuelles, imprimées et manuscrites, qu'il s'agisse de pièces différentes, de différentes éditions d'une même pièce ou des exemplaires identiques de n'importe quelle pièce du corpus. Dès lors, les termes « mazarinade(s) », « collection de mazarinades » et « les mazarinades » désignent des choses distinctes mais couramment amalgamées, ce qui entraîne quelques confusions.

Ces termes sont en fait liés à trois types de traitements savants : l'étude d'une *mazarinade* requiert des compétences littéraires, stylistiques, linguistiques, historiques, etc. ; à l'évidence, l'étude des *collections de mazarinades* dépend des domaines de la philologie, bibliographie,

¹ Ce qui sera également appelé une « pantalo-mazarinade », publiée par Jean-Edern Hallier très peu de temps après la mort de François Mitterrand, en 1996. Voir https://www.lesoir.be/art/jean-edern-hallier-salit-mitterrand-une-pantalo-mazarin_t-19960208-Z0AN8V.html ; site consulté le 29/03/2022.

² Voir le très intéressant article de Yana Grinshpun, « Le locuteur-marionnette. Entre mazarinade et sarkozyades », dans *Regards croisés sur la langue française : usages, pratiques, histoire. Mélanges en l'honneur de Sonia Branca-Rosoff*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 2012, p. 131-141. En ligne à l'adresse : <https://books.openedition.org/psn/3317?lang=fr> ; site consulté le 29/03/2022.

³ Joubert, Marcel-P., *Mazarinades*, Paris, Albert Messein, 1929, 48 p. (coll. « Apollon »).

⁴ Le suffixe, revenons-y, propose souvent l'idée d'un ensemble ouvert, non fini : ainsi une *canonnade* n'est pas un nombre défini de coups de canons. Cette idée s'exprime parfois mieux avec un mot au pluriel, que l'on pense à « des embrassades qui n'en finissent pas ». Dans le domaine des écrits, *pasquinade* pourrait apparaître comme un modèle pour la formation du mot « mazarinade » mais la recherche de tous les mots commençant par « pasquin... » dans le corpus du PM montre qu'il y a 21 occurrences de « pasquin(s) » mais aucune de « pasquinade(s) ». C'est donc un bon exemple de fausse intuition, qu'une interrogation du corpus permet d'écarter rapidement. Parmi les autres concurrents au titre de modèle lexical, l'*Iliade* est à considérer. Or sur une douzaine d'occurrences du titre homérique dans le corpus, plusieurs servent à désigner un autre ensemble d'écrits ou de paroles, comme nous l'avons déjà signalé, indiquant une certaine familiarité des contemporains de la Fronde : « cette Iliade de misères devoit esmouvoir ces gens de sac, & de cordes » (*Description des vies, moeurs, et facons de faire des Peagers...*, [M0_1059], [1649], p. 16), ou « Il alloit encore enfiler vne Illiade de tiltres, de qualitez & de faits heroïques » (*L'enfer revolté, svr l'estrange desordre qui y est arriué depuis peu...*, [M0_1218], 1649, p. 11). Rien n'atteste pourtant que l'*Iliade* soit le modèle de formation de *mazarinade*, d'autant que l'on trouvera dans le corpus plus de 1800 occurrences de mots finissant par « -ade(s) » (recherche à effectuer avec les expressions « *.ade » et « *.ades », ou groupées par « *.ade|.*.ades », voir ci-bas notre chapitre III.II.).

catalographie, bibliothéconomie, paléographie¹ ; enfin, l'étude des *mazarinades* (ou des *Mazarinades*, donc) peut être considérée comme une combinaison des deux précédents types, à quoi s'ajouteront des éléments de sociologie, d'histoire politique et d'épistémologie, le tout maintenant propulsé dans les humanités numériques pour ce qui concerne les corpus, les interfaces, la fouille textuelle et le minage de données.

Il y a cependant une différence importante que nous devons considérer jusque dans l'étude épistémologique : les mazarinades et les collections de mazarinades étant les objets réels auxquels nous avons affaire, en bibliothèque ou devant un écran d'ordinateur, nous les traitons avec les outils qui sont à notre disposition (notes, citations, listes, classements, traitements informatiques ou statistiques, etc.). En revanche, l'entité virtuelle que désigne l'expression « (les) Mazarinades » – et qui n'est encore définie ni en compréhension ni en extension² – ne peut être traitée avec les mêmes outils, son étude se fait par énonciation de concepts et d'hypothèses théoriques, parsemées de prétendus exemples (y compris dans la présente thèse), ou par confrontation de pensées d'historiens, parfois plus axiomatiques que rationnelles.

Historiquement, « (les) Mazarinades » a longtemps été une expression courante pour désigner un ensemble ni fini ni défini³ d'œuvres avant de devenir *aussi*, progressivement, après Célestin Moreau, une expression savante, voire technique, faisant aujourd'hui cohabiter dans le langage le flou originel et la rigueur taxinomique⁴. Par ailleurs, cette évolution du sens du mot ainsi que les recatégorisations que nous venons de détailler ne se remplacent pas chronologiquement l'une l'autre : bien au contraire, elles s'accumulent depuis plus de trois siècles et cohabitent dans l'espace sémantique et la pratique langagière des locuteurs, provoquant des amalgames et des malentendus qui contribuent à la difficulté de définir ce domaine de recherche et à l'hésitation de jeunes chercheurs d'y entrer.

Depuis les années 2010, la mention de « mazarinade(s) » comme métaphore apparaît avec une certaine régularité dans des messages postés sur les réseaux sociaux, en référence à telle ou

¹ Beaucoup de recueils de « Mazarinades » contiennent une table des matières manuscrite, parfois commentée, ainsi que des pièces portant des mentions d'auteur ou des notes marginales parfois très difficiles à déchiffrer.

² Dans le domaine des productions artistiques, les dénominations de groupements ou de mouvements sont souvent problématiques ; l'étude des origines et de l'histoire de ces termes ne l'est pas moins. Du groupe poétique de la Pléiade, qui n'était pas le nom souhaité par Ronsard, au Nouveau Roman, terme d'abord péjoratif avant d'être repris et (plus ou moins bien) assumé, il y aurait à étudier comment les malentendus sur le sens du nom évoluent en disputes sur le sens des contenus (ou l'inverse). Et que dire des *romantisme*, *réalisme* ou *symbolisme* qui structurent littéralement les programmes universitaires ?...

³ De même que parler de la faune et de la flore d'une contrée, avant d'en avoir fait le recensement descriptif.

⁴ Cette rigueur s'est bien sûr développée grâce aux définitions successives que les lexicographes et les historiens ont données des mazarinades depuis plus de deux siècles. Apparaissent alors deux possibilités méta-définitionnelles auxquelles Tadako Ichimaru s'est astreinte : l'intersection des définitions ou leur réunion. Nous y reviendrons.

telle actualité politique. Cette utilisation du mot est permise par le flou sémantique, vaguement référentiel et presque décoratif d'une flambée contestataire au temps de Mazarin survolée dans les programmes du lycée. Mais ailleurs, on signalera peut-être un nouvel article sur la Fronde bordelaise, qui a nécessité une grande rigueur sémantique, au moins de principe, et que peu de *followers* pourront déchiffrer.

Le mot *mazarinade(s)* souffre donc plus encore du tiraillement sémantique entre le flou et la rigueur. Certes, c'est dans la nature des termes catégoriels pris dans la dynamique sociale des niveaux discursifs. Des mots très communs comme *peuple* ou *révolution* n'ont pas le même sens selon le cadre discursif où ils apparaissent : en famille, dans une émission télévisée, dans un programme scolaire et dans les réseaux sociaux. Depuis l'apparition de l'internet, le décroisement des discours et le réemploi hors-contexte, de bonne ou de mauvaise foi, ajoutent souvent de la confusion lorsque le terme concerné touche à l'identité ou aux modes de vie – ce qui a peu de chance d'être le cas pour *mazarinades*.

Revenons à l'étape intermédiaire du XIX^e siècle. La *Bibliographie des Mazarinades* de Célestin Moreau franchit donc, à partir de 1850, une nouvelle étape de recatégorisation lexicale. En effet, l'ensemble (de publications) essentialisé par l'usage aux XVII^e et XVIII^e siècle, pour le peu de lettrés qu'il intéressait, gardait des contours flous, n'avait pas de bords chronologiques ou génériques, ni de nombre d'éléments – le terme « Mazarinades » était associé à une même idée d'ensemble ouvert que *contes populaires* ou *fabliaux du Moyen-Âge*, par exemple. Moreau y met de la méthode et la défend :

« C'est un livre de travail que j'ai voulu faire. L'ordre alphabétique me convenait le mieux, parce qu'il se prête le plus facilement aux recherches ; pour y trouver une pièce, il suffit d'en avoir le titre. Il est le plus simple ; et par conséquent il offre le plus de garantie contre l'erreur ; les doubles emplois n'y existent pas. Il est le plus large ; toutes les pièces y entrent à leur rang ; il n'exige pas d'exceptions ; il n'en admet pas même.

J'ai concilié, autant que je l'ai pu, l'ordre alphabétique avec l'ordre des matières, en prenant soin de rapprocher, dans mes notes, les écrits qui offrent entre eux quelque contraste ou quelque analogie. Par exemple, quand un pamphlet a donné lieu à une polémique, je rassemble, à son chapitre et selon l'ordre de leur apparition, les titres de tous ceux qui touchent à la question controversée.

En cela j'ai eu deux motifs : le premier, de faciliter les recherches des travailleurs ; le second, de faire connaître avec fidélité les opinions qui avaient cours dans la Fronde et hors de la Fronde.

Si je m'étais borné à écrire purement la bibliographie des Mazarinades, je ne pense pas que mon travail eût été fort utile. Tout au plus aurait-il profité à quelques curieux. J'ai voulu qu'il fût d'un emploi plus général, et qu'il pût suppléer, en quelque façon, à la lecture de cette multitude de pièces dont la masse seule effraye, et qu'on ne dépouille pas sans beaucoup de fatigue¹. »

« Un livre de travail », pour « faciliter les recherches des travailleurs » ; pas un livre pour les « curieux ». Même si les professionnels d'aujourd'hui jugeraient sévèrement certains choix

¹ C. Moreau, *Bibliographie des Mazarinades*, « Introduction », *op. cit.*, p. LXI-LXII. C'est nous qui soulignons.

méthodologiques de Célestin Moreau¹, son travail est satisfaisant, aux yeux des historiens et des amateurs de son temps, dès le moment qu'il accepte d'ajouter à son classement alphabétique une liste chronologique :

« M. Célestin Moreau n'a publié jusqu'ici que le premier volume de son travail et les objections qui se sont élevées contre la *Bibliographie des Mazarinades* sont de celles qu'un éditeur intelligent peut résoudre avant d'avoir déposé la plume. Nous ne doutons pas, par exemple, que M. Moreau, sans renoncer au classement alphabétique, n'en corrige les inconvénients, et qu'il ne rende à l'élément chronologique une importance réclamée par un sujet aussi essentiellement lié à l'histoire². »

« Vous aurez remarqué, Messieurs, la patiente et judicieuse rédaction de cet immense catalogue auquel une table chronologique, insérée dans le troisième volume, donne un caractère de méthode plus sévère que l'ordre alphabétique nécessairement employé dans le corps de l'ouvrage³. »

Épistémologiquement parlant, les mazarinades deviennent alors une population d'éléments distincts et dénombrables, rangés avec cette neutralité scientifique qu'est l'ordre alphabétique, surtout quand l'auctorialité et la chronologie sont manquantes du fait de la clandestinité qui caractérise massivement les mazarinades et les pratiques éditoriales peu fiables en matière de datation. Dès lors et jusqu'à maintenant (170 ans plus tard), la *Bibliographie* de Moreau devient de surcroît un *argus* des collectionneurs et un outil de travail des libraires d'ancien et des salles de vente aux enchères, Moreau ayant très opportunément mentionné les pièces selon lui « rares » et « très-rares ». Pour les bibliothèques, le numéro attribué par Moreau à chaque pièce dans l'ordre alphabétique (après l'article éventuel) devient un descripteur catalographique en même temps qu'un possible mode de rangement, à condition d'avoir des pièces à l'unité. Cette possibilité étant apparue comme *scientifique* à la fin du XIX^e siècle pour essayer de maîtriser enfin cet indomptable « déluge » de libelles, il s'ensuivit une campagne de démembrement de recueils. De nombreux responsables de collections, dont le duc d'Aumale à Chantilly, voulaient produire une collection de pièces individuelles à ranger dans l'ordre numérique. Aujourd'hui, une telle pratique est inenvisageable, on la regarderait comme une hérésie ou une manie puérile de collectionneur. La Bibliothèque Mazarine a ainsi une partie de sa collection en fascicules de pièces individuelles très bien reliées tandis que la bibliothèque du Musée Condé⁴ a fait le choix

¹ Voir la réédition en ligne de cette « Introduction » que nous procurons depuis juin 2011 dans le blog RIM (<http://mazarinades.net/?p=840>) et que nous avons recopiée après l'ouverture du blog dans le site du PM en 2012 (<http://mazarinades.org/2015/04/introduction-de-la-bibliographie-des-mazarinades-par-celestin-moreau-1850/> ; pages visitées le 15/07/2018).

² C'est nous qui soulignons. Cf. *Bulletin de la Société de l'Histoire de France*, n° 8, août 1850, p. 319-320 (voir : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k12205x/f323.../f324>). Par ailleurs, nous avons réédité en ligne cette cruciale liste chronologique des Mazarinades, avec les numéros Moreau mais sans les titres (voir à l'adresse suivante : <http://mazarinades.org/2015/04/liste-chronologique-des-mazarinades-par-celestin-moreau/>).

³ *Ibid.*, n° 5, mai 1852, p. 251. Voir : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k122068/f255>

⁴ Dans cet établissement, les mazarinades sont actuellement en grand danger. Elle sont, pour la plupart, en feuilles séparées, entassées dans des boîtes cartonnées, elles-mêmes en partie décomposées. Suite à une enquête et à des recherches sur place en 2018, nous avons averti le personnel de l'établissement et envoyé un courrier à M. Marc

de les mettre dans des boîtes qui n'ont pas bien résisté. Aujourd'hui, de nombreux catalogues informatisés de bibliothèques classifient les mazarinades (en recueils ou en pièces) selon leur cotation interne et y adjoignent en commentaire le numéro Moreau, également cherchable parmi les métadonnées de certains de ces sites internet (mais pas tous). Quant au PM (nous y reviendrons en détail au chapitre II), le numéro Moreau et la cote de Tokyo sont les deux premières métadonnées du classement des 2 709 pièces du corpus, devançant le titre ou l'année.

La dernière recatégorisation lexicale de « Mazarinades » apparaît autour des années 1960-1980, quand de nouvelles études tentent de redéfinir à la fois les limites historiques et les contenus génériques, ou quand elles tentent de donner aux mazarinades en tant que catégorie d'écrits un sens socio-historique et politique, ce dont témoignent ensemble les approches pourtant différentes de Marie-Noële Grand-Mesnil, d'Hubert Carrier, de Christian Jouhaud, de Pierre Ronzeaud, en partant des études de la presse, du burlesque, de la Fronde et de ses enchaînements événementiels.

L'ensemble de ces sens recatégorisés s'échelonne sur quatre siècles et, amalgamés ou distincts, nous les avons reçus en héritage intellectuel. Ils forment l'invisible cadre épistémique dans lequel le PM se développe à partir de 2008, suivant en cela, peu ou prou, l'histoire de l'édition dans ses trois grandes étapes, elles aussi toujours coexistantes :

GUTENBERG (IMPRIMER, RANGER) → LUMIÈRES (CLASSER, DÉCRIRE) → CYBER (EXPLORER, RÉORGANISER)

Nous avançons que ces recatégorisations lexicales d'un mot correspondent en fait à deux changements de paradigme à propos de ce qu'il désigne, son sens, augurant peut-être de futures définitions qui tiendront mieux compte des données quantitatives (explorer) et de la répartition de ces données dans un volume jusqu'alors insuffisamment sondé (réorganiser). Le premier changement de paradigme intervient avec Célestin Moreau quand la désignation floue (paradigme initial) devient un ensemble clos et régi par les systèmes de connaissance et de vérification des XVIII^e et XIX^e siècles (paradigme encyclopédique). Le second changement paradigmatique se produit avec la numérisation et la mise en ligne d'un corpus textuel, autrement dit quand la liste des titres (catalogue compulsable) s'intègre à un ensemble de textes (corpus interrogeable) dont elle n'est qu'un des éléments (métadonnées), amenant « les

Fumaroli avec qui nous étions en contact. À ce jour, nous ne savons pas si une action de sauvetage a été engagée. À la Bibliothèque municipale de Versailles, les pièces individuelles sont également entreposées dans des boîtes, mais qui sont en très bon état.

mazarinades » à leur troisième état paradigmatique, celui de corpus de données et de métadonnées consultables, réarrangeables et extractibles.

Pour bien fixer le seuil de ce second changement de paradigme, nous pensons que les mazarinades numérisées en images (telles que les fournissent des bibliothèques en ligne comme Gallica ou la Mazarine) appartiennent au deuxième état paradigmatique, qui est celui du classement et de la description, en améliorant drastiquement l'accès (et la vitesse d'accès) aux documents mais, comme auparavant, laissant au lecteur humain le soin de traiter le contenu des textes, sans la fouille lexicale interne que permet la recherche de plein texte dans un corpus.

Le troisième paradigme, celui qui permet donc d'explorer *automatiquement* les contenus de tout un ensemble de textes au moyen d'outils logiciels, n'exclut bien évidemment pas la lecture humaine ni la réflexion, bien au contraire ; celles-ci appartiennent à tous les états paradigmatiques des documents ; elles vont même en augmentant en passant d'un état à l'autre. Autant que les machines et les programmes, la lecture et la réflexion humaines sont constitutives des humanités numériques et doivent tenir compte à la fois des textes et de leur environnement technologique.

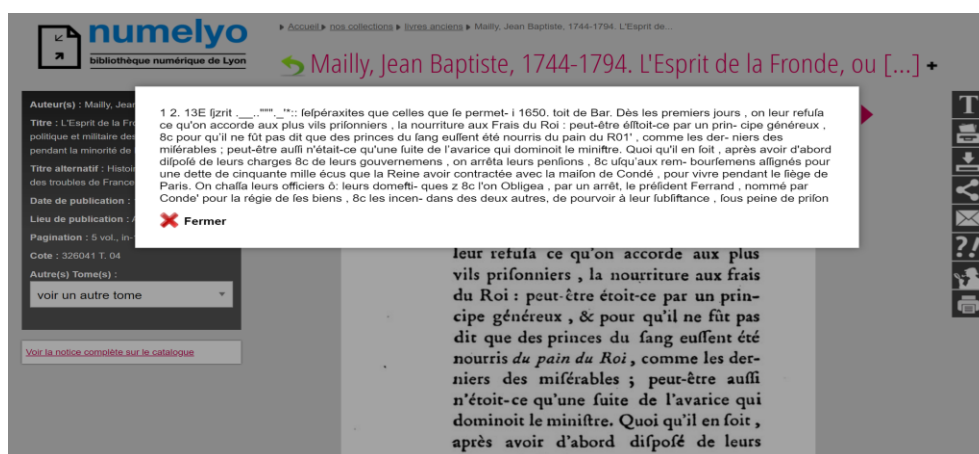
Or un état intermédiaire est en train d'apparaître grâce aux progrès de l'océrisation... ou grâce à la tolérance du lectorat. En effet, Gallica propose de plus en plus souvent, pour des ouvrages numérisés en images, d'obtenir, dans la colonne de gauche, la « version texte (OCR) » brute, *telle quelle*, c'est-à-dire sans nettoyage des coquilles ni aucun algorithme de correction, affichant même le taux de reconnaissance : par exemple, **65,13 %** pour la page 475 de la *Bibliothèque historique de la France*¹ dont voici un petit extrait (10 % de la page), brut, donc, dans lequel nous mettons en gras les mots reconnaissables (avec un peu d'habitude) :

« ;TJheûlog[(|Pi'Etat, ya'Raing ibtnijmrto **Paris**,
'jjtmtMjtjiAAS' m trî ù-;f:: !W < - ""]. i 5J
j>iV7E. J& TsablpauJ.desiTyr\$ns,fe.¥.cn:is.> & **la Der-**
.cription.des. malv^JHtJp'iVS.Vqjl'U? j\$P>|pettent **dans**
t€S!-&tatSq~(tsgop~<~)lt~6~vo~fi'E(pagnea .
'la France; in quarto Paris, Noël, I.Ç49. 9
9 ^S,» • Exîr^s^SjRegiftreSidB! Ça^ement conte- 1.
nant l^H^fguç^ie JaçqiiSSbTr.Afcg1^ **Avocat** .Ge-
#«àlft «ft#Si«g&^ k-SeiM^ett^d ;?vec; fan Rapï 9
port audit Parlement de la Réponse;de leurs Ma-
^MiasXeYiter^^UiitiàaPiam, <<> 45>- 1^ &
5^8».j; Le\$trc^4^SttGentilfeommjs-4!ft 'fa- **Ville- :d'Aix**
..qnHPwyence y.aàtf ÎCèf à;/u» fieniAttù-à **Paris fur' ce**
"qui s'eft pAfféudepuislâdétteftE.iQnjdu.Gomte d'Alais [...] »

¹ De Jacques Lelong (1719), l'une des pages contenant des références de mazarinades ; <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1086957/f500.item>

Que l'on nous pardonne cette digression mais c'est évidemment un des pires exemples que l'on puisse prendre puisque ce livre dont chaque page est constellée de tâches est imprimé en petits caractères sur deux colonnes. Or pour l'œil humain, cette page est parfaitement lisible, et même zoomable en cas d'hésitation. En fait, jusqu'à 97 ou 98 %, on peut considérer que l'océrisation est un échec car en dessous de ce taux de reconnaissance sa récupération par un utilisateur entraînera souvent plus de deux coquilles à corriger par ligne. Cependant, si l'on n'a qu'une petite partie d'un texte à copier, dix ou vingt lignes, cela ne pose pas de problème de rétablir soi-même le texte correct¹. Bien sûr, Gallica compte sur le fait que beaucoup d'ouvrages ont un bien meilleur taux de reconnaissance (mais dépassant rarement les 95 %), et du fait que son programme d'océrisation bénéficiera des progrès de cette technologie d'année en année, sinon de mois en mois. En généralisant cette opération, on comprend que les établissements qui fournissent des ouvrages en images essaient à *peu de frais*² de se hisser vers le nombre de ceux qui offrent des livres à la fois en images et en texte récupérable et cherchable. Nous sommes donc à la charnière des deux étapes paradigmatiques dont nous parlions – et cette charnière se déplace sous nos yeux.

Voici un autre exemple, avec la bibliothèque numérique de Lyon Numelyo, une page de Jean-Baptiste Mailly, *L'esprit de la Fronde*, 1772³. Le taux de reconnaissance de l'océrisation n'est pas indiqué mais il doit se situer autour de 92 ou 93 % :



¹ C'est le cas d'une page de Naudé à laquelle nous faisons référence au chapitre I.II.II.VI. à propos des métaphores sur les mazarinades. Le taux de reconnaissance de la page trouvée grâce à la fonction OCR est de 99,93 %. Les corrections d'une éventuelle copie de quelques lignes sont très peu nombreuses. Voir la page en ligne : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b8619662s/f295.image>.

² En effet, même si les investissements budgétaires pour l'implémentation et la maintenance de ce service sont assez conséquents, ils sont bien plus économiques que le coût d'une transcription manuelle de milliers d'ouvrages ou même que la correction humaine des textes océrisés bruts.

³ À retrouver en ligne, texte océrisé obtenu en cliquant sur le carré « T » tout à fait à droite :

https://numelyo.bm-lyon.fr/f_view/BML:BML_00GOO0100137001102220667#

Dans Numelyo, l'affichage du texte océrisé n'ouvre pas l'accès à la recherche plein texte dans l'ensemble de l'ouvrage (Gallica propose cette fonction utile, même avec un mauvais taux de reconnaissance).

Ainsi, les problématiques de l'accès aux textes et de leur lisibilité participent aussi au processus de définition de « mazarinade(s) ». Jusqu'à ce que la question (de la définition) soit posée, nous ne doutions pas du sens de ce mot. Mais le fait de poser la question, de l'éclairer et d'y regarder de plus près fait apparaître une complexité, des bizarreries et des contradictions, jusqu'à nous amener à l'idée que l'évidence était un piège sémantique (et reste un piège ou une limite pour beaucoup), et qu'elle ne peut servir de définition¹.

Nous pouvons tout de même confirmer que notre question incipitale, « qu'est-ce que les mazarinades ? » (ou « Mazarinades »), n'est pas du tout la même question que « qu'est-ce qu'une mazarinade ? » puisque ces deux questions ne renvoient pas au même cadre référentiel. Nous savons également que cette démarche de remise en question des définitions admises attire l'ire de certains, spécialistes ou non, pour qui l'évidence n'est parfois pas négociable. Devenue une institution, elle *ne devrait pas* être discutée au risque de mettre en péril tout l'édifice. Nous savons aussi – et souhaiterions éviter – les effets sociétaux pervers de certaines remises en questions : qu'elles se fassent par l'apport d'une nouvelle dimension des questions (comme avec Freud), par le dévoilement de mécanismes hypocrites (Bourdieu) ou par la déconstruction des fondations (comme avec Derrida), ces remises en question débouchent souvent sur le bannissement du gêneur.

Nous aurions souhaité, pour respecter la chronologie de nos travaux et réflexions, présenter les explorations et exploitations du corpus du PM *avant* une tentative de redéfinition des mazarinades qui, en vérité, n'apparaît et n'est possible qu'à l'issue desdits travaux et réflexions. Néanmoins, cette légitime ambition laisserait notre lecteur dans un flou définitionnel jusqu'aux chapitres ultimes et cela nuirait assurément à la cohérence de notre propos et à la compréhension du présent mémoire : l'objet étudié n'étant pas clairement défini, il deviendrait légitime de discuter la présence de telle ou telle pièce dans le corpus ou de ne pas voir l'intérêt de certaines métadonnées proposées dans le cadre du PM. De plus, il pourrait alors paraître, par l'ordre du discours, que les présentes recherches n'auraient, *in fine*, que l'ambition de définir les mazarinades, et ce comme une justification des choix épistémologiques que nous avons effectués. Un peu comme on épinglerait et nommerait un nouveau papillon alors qu'on ambitionnait de comprendre son éthologie.

¹ La remise en cause des évidences est une des formes de la démarche scientifique. Avec *Bouvard et Pécuchet*, Flaubert a montré qu'elle ne pouvait y suffire.

Nous avons donc décidé de rassembler dans le présent chapitre l'ensemble de la démarche définitionnelle et *redéfinitionnelle* des mazarinades, tout en situant les étapes de cette démarche dans les phases de développement du PM, ces dernières reprises en détail dans les chapitres suivants.

I.II.II. Quelques définitions et leurs implications

Dès 2008 et pour que le démarrage du PM ne soit pas ralenti par d'interminables considérations définitionnelles – et par respect pour nos prédécesseurs –, nous avons arbitrairement décidé de nommer « mazarinade » tout ce qui l'avait précédemment été. Nous pensions qu'après que nous disposer(i)ons d'un volume considérable de pièces indexable et cherchable, il sera(it) loisible, à nous comme à d'autres, de reprendre la quête de sens du mot-titre. Idée qui est toujours d'actualité, et pour bien d'autres que nous-même.

Pour autant, il n'entre pas dans le projet de ce chapitre de rassembler et de discuter *toutes* les définitions des mazarinades, de Littré au dernier Petit Robert. Celles que nous présentons ont été choisies parce qu'elles jalonnent l'histoire du mot et nous les commentons pour faire apparaître leur cadre idéologique, reflet de la pensée de leur auteur comme des représentations de leur lectorat. (Par ailleurs, un important travail de rassemblement de définitions et de redéfinitions des mazarinades a déjà été effectué par Hubert Carrier dans *Les Mazarinades. La conquête de l'opinion*¹.)

I.II.II.0. Avant Célestin Moreau, de Voltaire à Mailly

« cette représentation de la Fronde en guerre comique, en guerre civile "pour de rire", se "fabrique" déjà chez les contemporains [de Voltaire]² »

Voulant parler de mazarinade(s), nous commençons par considérer la Fronde. C'est une nécessité ou un tropisme permanent pour toutes et tous : la Fronde et les mazarinades se présentent comme les deux faces d'une pièce ou les deux côtés d'une feuille, à la fois antagoniques et inséparables – n'en déplaise aux historiens qui racontent parfois la Fronde sans aucunement mentionner ni les mazarinades ni leur importance (Voltaire). Ou en minimisant, en invisibilisant les mazarinades, comme des intermèdes ou des amusements, pour ne considérer que les faits importants et les documents gouvernementaux et administratifs officiels. Ils produisent ainsi de la Fronde une histoire parfaitement incompréhensible car une grande partie

¹ Voir cet ouvrage, p. 60-69.

² Claudine Nédélec, « La Fronde, une guerre comique ? », *Mazarinades, nouvelles approches*, op. cit., p. 199.

du liant entre les événements manque. Souvent en effet, Christian Jouhaud l'a bien montré sur des exemples étudiés avec grand soin, la relation entre des événements n'est compréhensible qu'avec les campagnes de mazarinades, qui font acte elles aussi. En niant la performativité d'une si grande quantité de textes non-officiels (les arrêts ou les lettres de cachet, par exemple, étant performatifs par nature), leur travail historique se résume à une suite d'événements à faible causalité, qui n'ont d'histoire que le squelette.

Mais à propos de Voltaire, peut-on vraiment parler d'un *travail* d'historien ? Ou plus largement, à partir de quand peut-on considérer le sérieux des historiens ? Sans doute au XIX^e siècle, quand le positivisme et une certaine rigueur méthodologique deviennent nécessaires à la fois pour les historiens et pour leur lectorat. Ou au XVIII^e siècle, selon J.-M. Constant :

« En 1751, paraît le livre de Voltaire, le *Siècle de Louis XIV*. Pour lui, la Fronde est une période d'obscurité par rapport au règne de Louis XIV qui est en pleine lumière. Il présente la Fronde comme une suite d'événements ridicules, sans signification politique. De là, vient la légende rose de la Fronde, romanesque et féminine. En même temps, au XVIII^e siècle, naît une histoire savante et érudite, dans les académies et les sociétés savantes. Elles présentent un récit événementiel et dressent des portraits des célébrités de l'époque¹. »

Est-ce que « savante et érudite », présentant un « récit événementiel » et des « portraits de célébrités » sont des expressions qui décrivent précisément la « rigueur méthodologique » que nous évoquons ? Assurément non. Par conséquent, et que les spécialistes de l'histoire de l'histoire nous pardonnent, les historiens du XVIII^e siècle sont sur le chemin de devenir ceux du XIX^e mais ils n'ont pas la même conception du travail d'historien, pour autant que nous sachions, au XXI^e siècle, ce qu'était le travail d'historien au XIX^e siècle.

Alors Voltaire, donc, considérant la Fronde :

« [...] il me semble que je vois des écoliers qui se mutinent contre le préfet d'un collège, et qui finissent par être fouettés ; le cardinal de Retz, avec beaucoup d'esprit et de courage mal employés, rebelle sans aucun sujet, factieux sans dessein, chef de parti sans armée, cabalait pour cabaler, et semblait faire la guerre civile pour son plaisir. Le Parlement ne savait ce qu'il voulait, ni ce qu'il ne voulait pas ; il levait des troupes par arrêt, il les cassait ; il menaçait, il demandait pardon ; il mettait à prix la tête du cardinal Mazarin, et ensuite venait le complimenter en cérémonie. Nos guerres civiles sous Charles VI avaient été cruelles, celles de la Ligue furent abominables, celle de la Fronde fut ridicule². »

Nous-même, en tant que littéraire, sommes soufflés par la clarté de la langue, le mouvement du texte, le tourbillon des images qu'il fait naître en nous à chaque page, et pas seulement dans cette citation, bien sûr. Mais ces périodes juxtaposées, sautillantes, que nous adorons dans *Candide*, est-ce de l'histoire ? Et ce « il me semble que je vois », n'appartient-il pas plus aux

¹ Jean-Marie Constant, *C'était la Fronde*, Paris, Flammarion, 2016, p. 381-382. C'est nous qui soulignons.

² Voltaire, *Lettres philosophiques* [1734], éd. René Pomeau, Paris, GF-Flammarion, 1964, p. 56 (« Huitième lettre. Sur le Parlement »).

excellents vulgarisateurs qu'à un historien sérieux ? On nous rétorquera peut-être que Voltaire n'était pas un historien mais un écrivain penseur qui faisait aussi de l'histoire. Et nous en serons d'accord. Pour en revenir aux mazarinades, nous laissons la parole à l'un de nos collègues :

« Dans *Le Siècle de Louis XIV*, par exemple, Voltaire n'a que mépris pour les libelles, anecdotiques et dérisoires, à l'image d'un conflit où les Français s'étaient jetés "par caprice et en riant", où "tout se tournait en raillerie" et où la guerre civile semblait n'être, selon le mot de Condé, qu'une "guerre des pots de chambre". Si les mazarinades sont toujours apparues depuis la Fronde comme des objets de curiosité pour les collectionneurs, ce n'est que dans le dernier tiers du XVIII^e siècle qu'elles sont revalorisées comme sources historiques et témoins de la propagande des Frondeurs, par exemple dans *l'Esprit de la Fronde* de Jean-Baptiste Mailly, publié au lendemain de la crise parlementaire de 1771¹ »

En effet, *L'Esprit de la Fronde* (1772-1773) témoigne d'un souci formel et intellectuel propre à son époque (*L'Encyclopédie* paraît de 1751 à 1772) qui marque un tournant dans la façon de faire de l'histoire. Formellement d'abord : indiquer clairement des dates, des sources², citer des ouvrages, ce à quoi nous sommes habitués, et même mettre une partie d'une citation en italiques pour en souligner l'importance ou faire imprimer l'année dont il est question en haut de la marge de chaque page de sorte que l'on puisse feuilleter rapidement, comme un *flip-book*, tout cela pour rendre service au lecteur³. En même temps, les titres de chapitres sont dans la continuation du XVII^e siècle ou de ceux des romans, comme chez Voltaire, narratifs : « Pacification de la Guienne & de la Provence. Condé rompt publiquement avec le cardinal. » Ensuite intellectuellement, en rendant compte des faits et de leur signification, bien sûr, mais aussi en donnant parfois un avis bien marqué, comme à propos de Gabriel Naudé dont on semble ne plus voir aujourd'hui que le bon côté :

« Il n'est pas inutile de remarquer que, lorsque les princes furent arrêtés, Mazarin avoit pour bibliothécaire Gabriel Naudé qui, sous le ministère de Richelieu, avoit fait un livre intitulé, *Science des princes*, ou *Considérations sur les coups d'état*. On ne peut presque pas douter que cet ouvrage fait pour justifier le cardinal de Richelieu, dédié au cardinal Bagny, n'ait encouragé le cardinal Mazarin à assurer son repos par le coup hardi qu'il tenta contre Condé. Le livre de Naudé étoit bien propre à lui assurer cette audace, car il n'y a presque point de crime qu'il ne justifie ; il y fait entr'autres l'apologie la plus cruelle en même temps & la plus absurde de la Saint Bartélémi ; & si l'on a appelé avec raison le prince de Machiavel, *le bréviaire des ambitieux*, on peut appeler avec autant de justice les considérations sur les coups d'état, *le bréviaire des tyrans* ; car il est bien plus abominable que le premier. Nous avons encore de Naudé, relativement à la fronde, un ouvrage un peu moins dangereux, c'est celui qu'on nomme le mascurat, du nom d'un des interlocuteurs d'un dialogue, où il examine les libelles que la fronde vomissoit contre Mazarin. On sent bien qu'il n'étoit pas payé pour y faire la satire du ministre ; cependant les jugements sont assez fideles & l'on peut

¹ Bruno Tribout, « La mémoire des mazarinades : une critique politique sous Louis XIV », *RHLF*, 2015/4, vol. 115, p. 933-950.

² Sur ce point, ce n'est pas encore avec le sérieux universitaire du XX^e siècle ; tantôt Mailly indique clairement un titre, tantôt il met une périphrase ; la référence n'est jamais complète.

³ Bien sûr, nous ne savons pas si cette disposition éditoriale est une volonté de Mailly ou si c'est une pratique de son éditeur ou, entre les deux, une suggestion qu'il a acceptée ; cependant, le résultat est bien différent des livres d'histoire ou des mémoires du XVII^e siècle qui ne contiennent parfois ni dates des événements ni sources des propos et des citations.

s'y fier, si toutefois on a le courage de dévorer sa pesante & proluxe érudition, & si l'on n'est pas dégoûté par les pointes plates, les quolibets, les turlupinades des interlocuteurs¹. »

Rompant avec l'idée de totale inutilité des mazarinades², Mailly en souligne au contraire l'importance en lien avec l'action politique et la « guerre » au moment du blocus de Paris. Ainsi à propos de janvier 1649, un chapitre s'intitule : « Remontrances du parlement, qui lui servent de manifeste. Gaieté folle des deux partis : caractère de cette guerre, & des principaux écrivains qui vomirent des libelles pour la soutenir³. »

À propos de ces remontrances du parlement, « qui lui servent de manifeste », Mailly en cite une partie qu'il fait précéder de ce commentaire de son cru :

« Au milieu de ces déclamations, on trouvoit une de ces réflexions consolantes, toujours si chères aux peuples, parce qu'elle leur rappelle la douceur & la légitimité du pouvoir auquel Dieu les a soumis ; toujours si précieuses à nos Rois, parce qu'elles ont été tirées du fond de leur cour, & qu'elles les décorent du titre dont ils sont le plus jaloux ; toujours si belles dans la bouche du parlement, parce qu'elles plaident en faveur des uns, sans blesser des droits des autres⁴ »

Nous ne commentons pas ici les récits et analyses historiques de Mailly mais sa méthode et le fait qu'elle propose un nouveau cadre épistémique (adapté) à ses contemporains. Pour les détails historiques de ce chapitre, par exemple, et puisqu'il y est beaucoup question de Paul de Gondi, on se référera aux recherches très abouties de Myriam Tsimbidy⁵.

Dans ce même tome II, Mailly cite abondamment les libelles et utilise même trois fois le mot « mazarinade » et une fois « mazarinades ». Chacune de ces occurrences correspond à un des sens que nous avons étudiés : le sens originel (Marigny, pour l'attitude ridicule de Mazarin), la recatégorisation en titre de pièce burlesque (Scarron, *La Mazarinade*) et la recatégorisation en dénomination du genre textuel. À propos de Marigny, Mailly cite la « trivelinade » et ajoute une note pour raconter l'anecdote, mais sa citation est différente de celles que nous connaissons déjà. En effet, Carrier⁶ et Matsumura⁷ citent (d'après le manuscrit BnF) : « Mais devant

¹ Jean-Baptiste Mailly, *L'esprit de la Fronde*, Paris, Moutard, 1772, tome III, Livre VIII, ch. VI, p. 337-338, en note ; en ligne : <https://books.google.co.jp/books?id=o3RAAAAcAAJ&pg=PA337#v=onepage&q&f=false>. C'est nous qui soulignons l'insistance de Mailly, et l'ironie du « un peu moins dangereux ». À Numelyo, nous préférons l'accès par Google Livres : malgré l'interface fruste, les volumes de Mailly y sont recherchables.

² Mailly rompt avec cette idée mais cela ne veut pas dire qu'elle disparaît. On la trouve chez Michelet, qui ne sauve les mazarinades que parce qu'elles ont permis à la langue française d'évoluer rapidement. Nous y reviendrons.

³ *Op. cit.*, tome II, livre V, ch. IX, p. 243. C'est nous qui soulignons.

⁴ *Ibid.*, p. 245-246 ; en ligne :

<https://books.google.co.jp/books?hl=fr&id=fLX37Yf4DLoC&pg=PA245#v=onepage&q&f=false>.

⁵ Myriam Tsimbidy, *Le cardinal de Retz polémiste*, Saint-Étienne, PUSE, 2005 ; *Cardinal de RETZ, Pamphlets, édition établie, présentée et annotée par Myriam Tsimbidy*, Paris, Éditions du Sandre, 2010.

⁶ Voir ci-dessus, ch. I.II.I.I., p. 22, note 2.

⁷ Takeshi Matsumura, « Remarques lexicographiques sur le mot "mazarinade" », *Mazarinades, nouvelles approches*, *op. cit.*, p. 164 ; en ligne : <https://revues.droz.org/index.php/HCL/article/view/2448/4133>.

Cambray le faquin / N'a fait qu'une mazarinade », tandis que Mailly écrit : « Mais devant Cambray, le faquin / A fait une mazarinade¹ », en perdant la connotation ridiculisante, rabaissante parce que restrictive de « n'a fait qu'une ». C'est un détail de peu d'importance, dira-t-on, mais qui indique que Mailly a sans doute travaillé de bonne foi sur un texte fautif.

À propos de l'œuvre de Scarron, Mailly en contextualise la parution, et même l'apparition, selon lui regrettable :

« Tandis que ces deux caustiques esprits [Marigny et Blot] se disputoient de méchanceté, un autre venoit leur contester la palme ; c'étoit l'auteur de la mazarinade (*sic*), ce Trivelin célèbre, aussi connu par la singulière tournure de son esprit que par la vénalité de sa plume [...] la mazarinade, écrit alors aussi couru qu'il est justement méprisé à présent, comme toutes les productions qui ne sont que le fruit de la méchanceté, du libertinage & d'une platitude plaisante. Ses grossières & basses turlupinades étoient alors dévorées, parce que tout ce qui est de faction est toujours ravissant ; l'esprit de parti s'est dissipé, & les mazarinades² n'excitent plus que deux sentiments, le dégoût & l'ennui³. »

Le jugement est sévère et ne nous semble pas très scientifique... Mais il reprend celui de Voltaire sur Scarron, peut-être partagé par toute leur époque et un certain culte de l'absolutisme déjà mythifié, comme un âge d'or sur lequel on se penchait avec nostalgie : le burlesque était « justement méprisé à présent », vraiment passé de mode et tout spécialement celui de Scarron, décrit comme bas, « tissu inf[â]me de calomnies », « fruit de la méchanceté », etc. – « abominable » était le mot de Voltaire. La suite de cette citation oppose encore Scarron à « Gui-Patin », « l'antimoine » dont l'esprit et le jugement sont loués, de sorte que Scarron soit isolé et honni pour sa vulgarité. Pensons aussi à Mailly qui doit écrire son ouvrage vers 1770-1771, après la démission de Lamoignon, pendant la disgrâce de Choiseul, le gouvernement Maupeou et la suppression des parlements !... Mais au passage, Mailly s'arrange avec le calendrier de la Fronde. Il rapproche un peu trop Marigny et Blot, d'une part, et Scarron, d'autre part (« tandis que... un autre ven[a]it »), dans le seul but de ménager un effet de contraste qui nuit à Scarron car *La Mazarinade* ne paraît pas pendant « la guerre de Paris » (janvier-mars 1649) mais deux ans plus tard, ce dont nous avons déjà vu l'importance⁴. Voici une partie de sa note de bas de page sur *La Mazarinade* :

« Cette pièce satirico-burlesque, qui fit un bruit étonnant dans le temps de la guerre de Paris, ne mérite pas qu'un honnête homme daigne y jeter les yeux ; c'est un tissu infame de calomnies ou d'éloges plats, dans ce style proscrit par Boileau & renvoyé aux plaisans des halles ou aux chansonniers du pont-neuf. Il y a peu de satires où le cardinal Mazarin ait été aussi défiguré [...] On

¹ Mailly, *op. cit.*, p. 568.

² Ici se place la recatégorisation générique, où « n'excitent plus que deux sentiments » indique bien l'emploi dans le présent de Mailly, à la fin du règne de Louis XV.

³ *Ibid.*, p. 265-266 ; en ligne :

<https://books.google.co.jp/books?hl=fr&id=fLX37Yf4DL0C&pg=PA264#v=twopage&q&f=false>.

⁴ Voir ci-dessus, ch. I.II.II., p. 24-25.

trouve encore dans les recueils de la fronde, des vers intitulés *voyage du sieur Scarron en Amérique*, pièce aussi mauvaise que la mazarinade¹. »

Est-ce le ressentiment contre Scarron qui égare Mailly ? L'accord avec Boileau pour rejeter le burlesque ? N'a-t-il pas consulté les bons « recueils de la [F]ronde » ?

Devrions-nous en rabattre sur les progrès méthodologiques que nous louions il y a deux ou trois pages ?... Quoi qu'il en soit, nous constatons que l'opinion sur Scarron, à l'instar du burlesque sans doute, s'est fortement dévaluée au XVIII^e siècle puis qu'elle est réévaluée au XIX^e siècle. Une enquête poussée sur les fluctuations de l'image de certains auteurs dans l'histoire littéraire nous serait d'un grand secours.

Nous finirons temporairement cette enquête sur Mailly en citant, plus largement, ses propos sur la Fronde et les « libelles », mot qu'il emploie plus couramment que « mazarinades » :

« Le cardinal, après son retour, s'étoit cru maître de Paris, parce qu'on ne l'avoit pas mis en pièces ; il eut lieu au bout de quatre jours de s'apercevoir qu'il avoit mal calculé : les libelles & les chansons recommencerent à fondre contre lui ; Marigny redoubla de malignité, Gondy & Beaufort d'impudence & de bravades, le peuple de mépris & d'animosité². »

« La Provence alors ne fut pas moins inondée de libelles que l'étoit Paris lui-même ; *jamaïs* dit Pitton, dans son histoire d'Aix, *on ne vit tant de manifestes, de factums, de remontrances & de libelles diffamatoires*³. »

À propos de la princesse de Condé temporairement réfugiée à Montrond en 1650, Mailly est tout à fait conscient que certains libelles participent aux combats, au point même que de simples courriers deviennent des libelles :

« [...] recevoit les débris des troupes de Bellegarde, faisoit passer de l'argent aux officiers qui pouvoient soutenir son parti, distribuoit à d'autres, pour lever des troupes, des commissions qu'on auroit à plus juste titre appellées des libelles contre Mazarin [...] »⁴

Enfin, commentant un des libelles, attribué au futur cardinal de Retz, Mailly est également conscient de l'importance du choix de faire circuler une pièce imprimée ou manuscrite, comme on peut le lire dans cette citation :

« Mais le coup le plus dangereux que Gondy porta au ministre, furent ces écrits qui lui étoient si familiers & qui faisoient d'ordinaire tant d'effet sur les esprits. Il se surpassa dans cette occasion par deux pièces, l'une imprimée, & ayant pour titre *Apologie des frondeurs*, l'autre manuscrite, &

¹ *Ibid.*, p. 264-265, la note se continue d'une page à l'autre. En revanche, nous n'avons pas connaissance d'une pièce qui s'intitulait *Voyage du sieur Scarron en Amérique* ; Moreau se demande s'il ne s'agirait pas de la « rare » *Épître chagrine* [M0_1268] qu'il juge être « une des meilleures pièces de vers de Scarron » et qui contient les vers suivants : « Il faut porter dans l'Amérique / Un chagrin si mélancolique, / Et voir si, sous un autre ciel, / Son absinthe deviendra miel. »

² Ici, à propos de 1649, c'est nous qui soulignons. Voir Mailly, *op. cit.*, Tome III, Livre VII, ch. I, p. 6-7 ; en ligne : <https://books.google.co.jp/books?id=o3RAAAAACAAJ&pg=PA6#v=twopage&q&f=false>.

³ *Ibid.*, p. 24-25, en note ; en ligne :

<https://books.google.co.jp/books?id=o3RAAAAACAAJ&pg=PA24#v=twopage&q&f=false>.

⁴ *Ibid.*, Livre IX, chapitre III, p. 481 ; en ligne :

<https://books.google.co.jp/books?id=o3RAAAAACAAJ&pg=PA481#v=onepage&q&f=false>.

intitulée *Avis important & nécessaire à Mr. le duc de Beaufort & à Mr. le coadjuteur*. Jamais l'art & le génie de l'intrigue n'avoient rien inventé de plus méchant contre un ennemi. Ces deux écrits paroissent faits contre la fronde, & ils étoient réellement la satire la plus sanglante & la plus outrageante du cardinal¹. »

Mailly est-il le premier à entrer dans de tels détails et à en sentir l'importance ? Concernant la seconde mazarinade, qui circule d'abord sous forme manuscrite, que Gondi porte lui-même à Omer Talon, etc., avant d'être imprimée, comme l'écrit Guy Patin le 24 mai 1650, Tsimbidy signale les commentaires de Célestin Moreau, de Louis Marin et de Christian Jouhaud avant de faire l'étude approfondie² du travail retzien de réécriture entre les deux versions du texte – c'est dire l'intérêt historico-littéraire et la complexité des discours et de leur adresse, ou de leurs adresses successives. Que Mailly sente que le coadjuteur différencierait l'usage et les effets performatifs et perlocutoires d'une pièce manuscrite puis de sa version imprimée *et différente* dans un jeu politique serré contre Mazarin et Condé, participe bien au tournant qui se produit au XVIII^e siècle dans la considération des mazarinades.

I.II.II.I. Célestin Moreau, « Introduction » de la *Bibliographie des Mazarinades* (1850)

L'histoire moderne de l'étude des mazarinades commence en effet par ce texte inaugural et inégalé depuis plus de 170 ans. Bien sûr, les recherches se sont développées, les outils descriptifs ont été affinés, les listes de mazarinades ont été allongées, rectifiées et commentées en relevant ce que Célestin Moreau (1805-1888) ignorait, etc., mais l'arrivée d'un tel outil de travail dans le chaos documentaire laissé (créé ?) par les familles, les libraires et les institutions qui avaient des collections de mazarinades au lendemain de la Révolution française est comparable – toutes proportions gardées – au geste de création de l'*Encyclopédie* dite de Diderot et d'Alembert, un siècle plus tôt.

Nous avons cité plus haut quelques extraits des comptes rendus de la Société de l'Histoire de France soutenant le projet de Moreau puis le publiant, montrant ainsi la volonté d'une communauté scientifique de se doter d'un tel outil de travail en dépit de possibles révélations séditeuses relatives à l'absolutisme louis-quatorzien qui auraient pu déranger la Monarchie de Juillet si elle s'était prolongée (Moreau aurait commencé son travail vers 1838), être appréciées par la Deuxième République (la *Bibliographie* est publiée en 1850-51) avant de redevenir problématique pour le Second Empire, les volumes de Moreau se vendant essentiellement à

¹ *Ibid.*, ch. I, p. 442-443, en ligne :

<https://books.google.co.jp/books?id=o3RAAAAAcAAJ&pg=PA442#v=twopage&q&f=false>.

² Cardinal de Retz, *Pamphlets...*, *op. cit.*, p. 41-42 et réédition de la pièce, p. 43-55. Dans le PM, voir <http://mazarinades.org/edition/mazarinades/notice/1019>, qui contient la notice de Moreau et l'accès au texte.

partir de 1852. Mais allant sans doute en priorité à des bibliothèques et des institutions patrimoniales, il y a peu de chances que ces révélations éventuelles fassent du bruit au point de nuire à l'ordre public de Napoléon le Petit¹. Moreau, donc, toujours légitimiste mais dont la biographie reste à faire, passe apparemment *sous le radar* des pouvoirs politiques grâce à la piètre notoriété des mazarinades avant (la lente diffusion de) cette *Bibliographie*. Que nous dit de nouveau cette « Introduction » du point de vue épistémique ? Que propose-t-elle de nouveau à penser ? Sans nous lancer dans l'étude de ses soixante-quatre pages, nous pouvons repérer quelques éléments clés, en commençant par l'incipit :

« Les grands catalogues de livres relatifs à l'histoire de France comprennent tous des listes plus ou moins étendues de Mazarinades; mais ces listes sont toujours fort incomplètes : elles ne contiennent guère que des titres réduits, qui ne peuvent pas aider le travailleur dans ses recherches ; on y trouve à peine quelques renseignements sur les auteurs, sur l'origine et le caractère des pamphlets, sur la pensée politique qui les a dictés, sur les rapports de polémique qui existent entre plusieurs, sur les différentes éditions qui en ont été faites, enfin sur les obstacles que l'action de la justice a opposés à leur publication. Rédigées d'après des collections particulières, elles affectent la méthode que les possesseurs avaient appliquée dans le classement des pièces. Ainsi, l'ordre chronologique a été adopté pour le catalogue de La Vallière ; et l'arrangement des cartons de M. Leber résulte d'une combinaison des matières et des dates². »

Donc, selon Moreau, 1. les mazarinades ne sont pas inconnues mais les « listes » de titres qui en existent ne sont pas fiables : bibliographiquement, il n'y a pas de cohérence ; 2. ces listes sont incomplètes, elles ne donnent donc pas de vue d'ensemble du phénomène historico-médiatique *mazarinades* ; 3. les titres des libelles ne sont pas corrects, ce qui empêche « le travailleur » de collationner les « listes » de collections qu'il ne peut pas physiquement rapprocher³ – ne serait-ce que dans Paris ! (or avant Moreau on sait déjà que des collections sont partout en France et en Europe) ; 4. les notices et les commentaires sur les pièces sont insuffisants : cela ne permet pas de *sortir des listes* pour aller vers une description philologique moderne ; 5. enfin, d'un document bibliographique à l'autre, les méthodes de classement ne sont pas semblables et donc pas comparables sans extrapoler ou restructurer ; entre ordre alphabétique et ordre thématique, c'est l'histoire même de la bibliographie moderne que ce dilemme met ici en abyme. En cinq points, Moreau montre le chaos devant lequel il s'est trouvé au commencement de son travail, dix ou quinze ans avant d'écrire cette introduction.

¹ Le pamphlet de Victor Hugo paraît lui aussi en 1852, deux siècles après la quasi fin de la Fronde.

² C'est nous qui soulignons. Nous avons réédité en ligne cette introduction dès juin 2011 dans le site mazarinades.net (cf. <http://mazarinades.net/?p=840>), puis en avons publié copie dans les pages documentaires du PM en 2012. Voir à l'adresse :

<http://mazarinades.org/2015/04/introduction-de-la-bibliographie-des-mazarinades-par-celestin-moreau-1850/>

³ De Moreau à Carrier, pendant plus d'une centaine d'années, le travail ne peut s'effectuer que sur un nombre réduit de fonds et, pour comparer des pièces d'un lieu à l'autre, en copiant des informations à la main. Ce n'est qu'à partir de l'internet et de la photographie numérique, heureusement autorisée dans la plupart des bibliothèques, que d'autres méthodes de travail sont possibles.

Ce qu'il résume ensuite de la façon suivante :

« Je ne crois pas m'avancer trop en disant que jusqu'ici on n'avait pas encore étudié les Mazarinades dans leur ensemble ; qu'on s'était contenté d'apprécier isolément celles que l'on avait rencontrées, sans les chercher peut-être ; qu'on s'était borné à quelques anecdotes vérifiées avec peu de soin, à quelques jugements acceptés sans contrôle, et qu'ainsi la bibliographie des pamphlets de la Fronde était un travail à faire en quelque sorte tout entier¹. »

Il s'est donc attelé à ce travail en palliant les défauts qu'il vient de signaler : considérer l'ensemble, rassembler un maximum d'informations, les centraliser et les contrôler en les normalisant. Puis il se remémore d'avoir été au pied du mur et nous y met :

« Que sait-on des Mazarinades au delà de ce que Naudé nous en a appris dans son *Mascurat* ? Presque rien². »

S'ensuivent de nombreux détails sur le nombre de pièces selon tel ou tel, ou par année, et selon leur qualité, détails que Moreau croit devoir à ses lecteurs et dont Hubert Carrier prendra la suite, solidifiant les comptes, classant en catégories et partis et en proposant des graphes dont l'intérêt reste entier³. N'arrivant qu'à des décomptes relatifs, Moreau conclut cette première partie : « [...] il n'existe point de collection, point de livre, qui aient pu me servir de guide et de modèle. Ce sera mon excuse. » (p. VII)

Donne-t-il par la suite une définition des mazarinades ? Il s'en garde bien.

Il dit ce que les mazarinades ne sont pas, qui est aussi ce que Voltaire et Mailly disaient déjà et qui sera encore dit après, vérité qui devient un cliché pratique pour définir par l'absurde les mazarinades :

« Il est vrai que les publications de la Fronde ne sont ni aussi vives, ni aussi spirituelles que les pamphlets de la régence de Marie de Médicis ; comme ces pamphlets n'ont ni l'originalité, ni l'âcreté, ni la verve des libelles de la Ligue. » (p. VII)

Et la cause serait « l'abaissement des intérêts » et « l'affaiblissement des passions » depuis le XVI^e siècle. On croirait lire un discours actuel sur le matérialisme et l'individualisme des nouvelles générations... Mais la suite nous indique que ce n'était là qu'une concession à la doxa de ses contemporains, stratégique dans son discours, pour mieux et longuement défendre et valoriser les mazarinades. D'abord par catégories : par exemple, il traite des « journaux », pour conclure qu'ils « sont en général d'une rare insignifiance, et quelques-uns, de la sottise la plus plate. » (p. XI.) Puis, contraste avec les pièces burlesques de 1649, au cœur du concept de mazarinade :

¹ C. Moreau, *Ibid.*, p. II.

² *Ibid.*

³ Voir H. Carrier, *op. cit.*, *La conquête de l'opinion*, p. 82-86.

« Elles se distinguent par l'esprit, par la verve, par la gaieté, mais aussi par le libertinage. La *Mazarinade* est de 1651. Je n'en suis pas moins d'avis que les pamphlets en vers qui ont été publiés pendant le blocus et peu après les conférences de Ruel, sont les meilleurs incontestablement. » (p. XI.)

Nouveau contraste avec les pièces de 1650. Bien sûr, il ne s'agit pas d'une variation annuelle mais bien d'une relation aux événements :

« En 1650, les pamphlets sont grossiers, cyniques, bavards, niais ; ou bien ils sont raisonnateurs ; ils traitent, avec une certaine liberté, des affaires du gouvernement et de la diplomatie ; ils se vantent de dévoiler les secrets de l'un et les mystères de l'autre. Mais il ne faut pas s'y fier : ils sont menteurs. [...] Ils sont d'ailleurs peu nombreux. » (p. XIII-XIV.)

« Mais l'année 1651 amena l'alliance des deux Frondes d'abord, puis leur rupture et la guerre des princes. Les pamphlets, alors, prirent un caractère d'audace qu'ils n'avaient pas encore eu. Ils se mirent au service de toutes les haines, de toutes les ambitions ; et ils ne respectèrent rien de ce qui fut livré à leurs emportements. On en vit, en 1652, qui provoquèrent hautement l'assassinat du cardinal et le massacre des mazarins. Il n'y a pas de violence qui n'ait eu ses apologistes, pas même l'incendie de l'Hôtel de Ville. » (p. XIV.)

Ainsi Moreau distingue-t-il, selon la période de la Fronde, parce que « la Fronde a changé de caractère dans ses différentes phases » (p. 15), des différences essentielles dans les contenus et le ton des mazarinades. Ce comparatisme est nouveau, Mailly avait bien noté des différences de cas mais pas en proposant une périodisation différentielle comme Moreau le fait. On comprend ainsi que Moreau définit les mazarinades de l'intérieur de leur totalité, parce qu'il est le premier à la percevoir quantitativement et qualitativement, sans se contenter d'une étiquette « les recueils de la Fronde » comme Mailly le faisait. S'ensuit une douzaine de pages d'histoire de la Fronde, liant les événements aux principales caractéristiques des pamphlets. Puis des pages différenciant cet ensemble maintenant posé de la Fronde de la régence précédente et du ministériat de Richelieu, « ce qu'un pamphlétaire appelait, tout à l'heure, énergiquement la régence du cardinal de Richelieu » (p. XXVII). Enfin, pour achever ce qu'il appelle le « tableau » (p. XXX) de la Fronde – on devrait dire la fresque – il ajoute quelques considérations différentielles « dans les provinces » (p. XXVIII), les caractères et les intérêts des parlements et des nobles, principalement en Normandie, en Provence et en Guyenne, les plus agitées ou ayant le « même esprit de réaction » (p. XXVIII).

L'importante partie suivante n'est plus très en relation avec la définition des mazarinades mais avec leurs auteurs, sans oublier quelques autrices ; Moreau fait un nouveau tableau, sociologique cette fois. Sans nous intéresser ici aux détails des auteurs, nous notons cette nouvelle remarque d'ensemble :

« Il est remarquable que l'intervention de personnages ou de littérateurs célèbres dans la guerre des pamphlets ne date, en quelque sorte, que de 1651. Jusqu'à cette époque, la presse est à peu près abandonnée aux écrivains de la Samaritaine et aux secrétaires de Saint-Innocent : aussi les

pamphlétaires qui ont exploité le blocus de Paris, sont-ils restés presque tous inconnus. » (p. XXXI-XXXII.)

Mais Moreau ne dit pas pourquoi ; il n'avance pas d'explication, juste un constat avant de passer au nombre de pages de la majorité des pièces puis aux imprimeurs. Il a pu se dire que cette différence de notoriété des auteurs tenait à la différence de nature entre la Fronde parlementaire, l'ancienne Fronde et la Fronde des Princes, ce qui n'est pas forcément faux, mais pas vraiment satisfaisant. Ne serait-ce pas plutôt un mécanisme psychologique ? Une latence de près de deux ans avant que les « personnages » et les « littérateurs célèbres » ne s'y mettent, soit parce qu'ils y répugnaient auparavant, soit parce qu'ils n'en voyaient pas l'intérêt, que ce soit un intérêt économique ou politique, individuellement ou en entrant dans un des deux principaux *bureaux de presse*, celui du prince de Condé ou celui du cardinal de Retz ?

« Ce qui était vrai des écrivains, l'était au moins autant des imprimeurs. Les uns et les autres n'avaient, dans leur conduite, d'autre règle que l'opinion populaire, d'autre passion que l'amour du gain. » (p. XXXIII.)

Puis c'est au tour de la sociologie de l'édition, de la diffusion et de la lecture, pour compléter l'écosystème des mazarinades. Au moment où la machine commerciale commence à s'épuiser, en partie à cause du désintérêt public, vers 1650, « on perfectionna les placards » (p. XLII), au point de devenir, en 1652, « les auxiliaires, et quelquefois les rivaux des pamphlets » (p. XLIII). Bien sûr, à la différence des libelles que l'on emporte chez soi et que l'on cache, « la police faisait aux placards une guerre acharnée » et « il y eut meurtre au bout du Pont-Neuf pour l'affiche intitulée : *le Maréchal de Turenne aux bons bourgeois de Paris* » (p. XLIII), occasion ensuite pour Moreau de faire un *tableau de Paris* bien plus fin que chez Mercier¹, centré sur le Pont-Neuf, comme un reportage truffé d'anecdotes.

Nous ne saurions trop conseiller la lecture de ce texte de Moreau, de sorte que nous n'ayons pas à dévoiler ici quel fut le rôle du parlement ou bien ce qui arrivait aux auteurs ou imprimeurs

¹ Louis-Sébastien Mercier, *Le tableau de Paris*, Neuchâtel, Samuel Fauche, 1781, puis 1782-1788. L'intérêt et la nouveauté sociologique de l'œuvre de Mercier n'empêchent pas qu'il hérite des travers essentialistes et condescendants que nous avons dénoncés chez Voltaire – et chez tous les auteurs qui abusent de l'article défini en se croyant anthropologues. Ainsi, dans un chapitre intitulé « Caractère politique des vrais Parisiens », il enfile les clichés éculés (et faux) : « Paris a toujours été de la plus grande indifférence sur sa position politique. Cette ville a laissé faire à ses rois tout ce qu'ils ont voulu faire. Les Parisiens n'ont guère eu que des mutineries d'écoliers [= d'étudiants] ; jamais profondément asservis, jamais libres. Ils repoussent le canon par des vaudevilles, enchaînent la puissance royale par des saillies épigrammatiques [...] ».

En général, [le Parisien] est doux, honnête, poli, facile à conduire ; mais il ne faudroit pas trop prendre sa légèreté pour de la faiblesse ; il est dupe, un peu volontairement ; & je crois assez le connoître, pour affirmer que si on le pousoit à bout, il prendroit une opiniâtreté invincible, souvenons-nous de la ligue et de la fronde. Tant que ses maux ne seront pas insupportables, il ne se vengera que par des couplets & des bons mots [...] » (Vol. I, p. 51-53 ; voir en ligne : <https://books.google.co.jp/books?id=J0kGAAAAQAAJ&pg=PA51#v=twopage&q&f=false>)

arrêtés par la police... Des sujets importants, certes, mais qui ne nous en apprendront pas plus sur l'épistémologie du travail présenté dans cette bien nommée *introduction*.

Pour conclure sur le rôle de Moreau dans l'historiographie des mazarinades, nous pouvons dire qu'il est celui qui donne vie à la notion d'un ensemble réel de libelles de la Fronde et qui crée en même temps le cadre épistémique de leur étude en tant qu'ensemble. Avant lui, c'est un ensemble fantasmé, livré aux opinions qui font leur marché en écartant ce qui leur déplaît, sans souci de dénombrement ni de délimitation. Pour conforter cette arrivée et cette installation des mazarinades dans le champ scientifique et philologique français, Moreau crée pas moins de quatre documents qui ont chacun un rôle bien défini :

1. Cette introduction de 64 pages qui circonscrit le périmètre historique et intellectuel des mazarinades, qui les *définit* (au sens premier de délimitation) sans en être une définition (au sens du dictionnaire).
2. La *Bibliographie*... alphabétique et descriptive (3 volumes et ses suppléments), avec tout son appareil de commentaires historiques, sociologiques, biographiques et littéraires, l'immense majorité des pièces ayant été en main.
3. La « liste chronologique des mazarinades » qu'il réalise à la demande de la SHF, publiée à la fin du 3^e volume de la *Bibliographie*..., qui segmente la période de la Fronde en 112 parties titrées, donnant à l'ensemble une puissante intelligibilité¹.
4. Le *Choix de Mazarinades*, en 2 volumes, publié en 1853, contenant au total 95 pièces jugées représentatives de la diversité et de la chronologie des écrits de la Fronde – et qui n'est pas un choix par *goût*².

L'utilisation de cet ensemble quadri-dimensionnel permet depuis plus d'un siècle et demi à tous les bibliothécaires (quel que soit leur système local de classification et l'histoire de leurs fonds et collections), à tous les chercheurs (quels que soit leur discipline et leur emplacement géographique) et à tous les libraires, bibliophiles et collectionneurs de communiquer avec une grande facilité sur les mazarinades répertoriées. Malgré cela, un effet pervers, comme le constatait Colin Jones il y a quarante ans :

« la plupart des historiens de la Fronde ne se reportent qu'à un très mince échantillon de textes et de fragments de textes, tirés en grande partie du *Choix de Mazarinades* qu'a publié Célestin Moreau il y a plus d'un siècle³ »

La situation a-t-elle changé après les années 1980 ? À l'évidence, oui, et nous l'avons déjà dit principalement grâce aux travaux de Grand-Mesnil (des années 1960 mais mieux reconnus

¹ Nous avons également réédité cette liste chronologique dans le PM en 2015, uniquement avec les titres des parties et les numéros Moreau, équipés de liens hypertextes pour les pièces présentes dans notre corpus. Voir : <http://mazarinades.org/2015/04/liste-chronologique-des-mazarinades-par-celestin-moreau/>

² Nous avons également réédité la préface, l'avertissement et la liste des pièces de ce choix en 2019. Voir : <http://mazarinades.org/2019/02/preface-et-table-des-matieres-du-choix-de-mazarinades-de-celestin-moreau-1853/>

³ Colin Jones, *Contre Retz : sept pamphlets du temps de la Fronde*, University of Exeter Press, 1982, p. V.

aujourd'hui), Carrier, Jouhaud et Ronzeaud (il faudrait en citer bien d'autres, pardon). C'est aussi ce que nous voulons montrer dans ce mémoire avec la création du PM pour lequel la quadrilogie de Moreau a été la première et principale source de métadonnées : dans l'architecture informatique du corpus avec les numéros de la *Bibliographie*, dans l'enrichissement des notices en ligne ainsi que dans l'environnement de blog documentaire du PM avec les rééditions signalées de l'*Introduction*, de la liste alphabétique, etc.

Issue d'une hybridation de la pensée encyclopédique et de la démocratisation des savoirs propre au XIX^e siècle européen, qui a produit beaucoup de catalogues et d'inventaires enrichis dans tous les domaines, la *Bibliographie* de Moreau, pilier de son travail, est aux mazarinades ce qu'est à la musique de Mozart le catalogue Köchel, à partir de 1862.

I.II.II.II. La matrice de la « nouvelle langue française » (Michelet, 1858) :

Chez Michelet, nous trouvons la mention d'une importante évolution conceptuelle car c'est la Fronde qui aurait engendré la langue française (moderne), et la « raison parlée » qui aurait défini cette « nouvelle langue ». Voltaire, qui dénigrait la Fronde, nous l'avons vu, devient, dans le style lyrique et lapidaire de Michelet (et non dépourvu d'articles définis), le principal bénéficiaire du tournant linguistique, un comble tout de même :

« C'est là le sérieux de la Fronde. Elle ne laisse nul résultat visible, palpable, matériel. Elle laisse un esprit, et cet esprit, logé dans un véhicule invincible, ira, pénétrera partout. Elle a fait, pour l'y mettre, une étrange machine, la nouvelle langue française.

Cette langue a subi comme une transformation chimique. Elle était solide et devient fluide. [...] La Fronde a fait cette langue. Cette langue a fait Voltaire, le gigantesque journaliste. Voltaire a fait la Presse et le journalisme moderne¹. »

Commentant Michelet, Noël Cordonier précise que : « Suite à une période de troubles, les auteurs (Scarron, Retz, Pascal, Molière...) cultivent l'esprit, une vertu qui deviendra le "brevet d'immortalité" de la nation². »

Michelet écrit le tome XI de son *Histoire de France*, celui qui nous concerne, vers 1858 ; il a donc largement le temps de consulter la *Bibliographie des Mazarinades* de Moreau (nous ne savons pas s'il l'a fait ou non). Mais, s'il est bien question de la Fronde dans ce tome, les mazarinades sont très peu présentes, sinon pour traiter de l'évolution de la langue et de quelques auteurs dont Scarron et Retz, un choix plus littéraire que documentaire ou archivistique. Le mot « mazarinades » n'est pas absent mais il est comme évité, et même nié par Michelet qui ne voit

¹ Jules Michelet, *Œuvres complètes, Histoire de France*, Paris, Flammarion, 1893-1898, tome XI, ch. XXXVIII, p. 575. En ligne : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k241216v/f579.item>.

² Noël Cordonier, « Quand l'écrivain courtise Marianne : langue, peuple et nation chez Michelet, Giraudoux et Serres », *RHLF*, juillet-août 1998-4, p. 620.

« nul résultat visible, palpable, matériel », alors que les autres mots tracent exactement son emplacement dans le discours. Car quels textes la Fronde a-t-elle laissés ? Des mémoires, bien sûr, comme ceux de Retz (mais aussi de Bussy, de Talon, de Madame de Motteville et de beaucoup d'autres ayant aussi de « l'esprit »), des pièces de théâtre, des traités philosophiques, des poésies, mais également des mazarinades, point commun relatif à la Fronde, ici, entre Scarron, Retz, et d'autres. Par concomitance dans le discours, les mazarinades reçoivent une qualification métaphorique elliptique déductible de celle de la « nouvelle langue française » par Michelet : elles ont produit ou co-produit « une étrange machine », elles en ont donc été la matrice, une matrice fonctionnelle qui, devenue inutile, peut disparaître après avoir accompli son œuvre, pour un historien qui ne souhaite pas s'encombrer. Belle métaphore.

Revenons un peu en arrière. À propos du début de la Fronde, Michelet écrit :

« La presse fut tout d'abord très franche et très sincère. Nombre de petits livres racontèrent la vie intime de la reine sous Louis XIII. Mais le parlement tint pour elle et tâcha de la protéger. En laissant courir les mazarinades, il châtia, et même de mort, les écrits trop sincères¹. »

Dans sa narration fantasque des événements et ses fulgurances d'analyse, Michelet différencie le politique du social. Du point de vue politique, la Fronde serait une période de troubles déterminée par des conservatismes s'opposant à un système absolutiste naissant, ce qui ne serait pas un progrès dans l'évolution de la France. Du point de vue social, et notamment pour le peuple, ce serait une période sombre, misérable et confuse, mais qui aurait provoqué l'évolution de la langue. Pourquoi pas ? Il a lu d'autres historiens, il les résume, les subsume, va vite à l'essentiel, en connivence avec ceux qui savent. Mais quand il écrit « la presse », il va trop vite, il fait appel à un concept de son temps, dont Voltaire serait le père, la voyant ou la donnant à voir comme une institution bien établie alors qu'au milieu du XVII^e siècle ce n'était pas du tout le cas, il n'y avait rien qu'on puisse appeler « la presse » sans expliquer de quoi l'on parle, ce que fera Eugène Hatin (chapitre suivant). Anachronisme.

Dans ce raccourci, son lecteur comprend, ne peut pas faire autrement que comprendre que « nombre de petits livres » désigne intégralement « les mazarinades » et que ces « mazarinades » traitent de « la vie intime de la reine ». Malentendu ? Nous disons plutôt manipulation. Pour qui connaît ne serait-ce qu'un peu les mazarinades, celles qui concernent la reine et *a fortiori* sa vie intime sont une minorité – qui fait mal, peut-être, s'il s'agit de *La*

¹ J. Michelet, *Ibid.*, ch. XXXIII, p. 487. En ligne : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k241216v/f491>

*custode de la reine qui dit tout*¹ (1649, M0_856), mais Michelet est déjà loin, n'a pas le temps de citer ni même de nommer, ou alors... Ah mais si, 47 pages plus tard, à propos de la fin de la Fronde, le voici qui fait référence à « *Le rideau du lit de la reine*, c'est le titre d'un de ces pamphlets ». Pour accentuer un moment de décadence, il place ce titre de 1649 dans un chapitre sur 1652 – *manipulation*, disions-nous...

Puis il raconte en huit ou neuf pages l'arrestation de Broussel en août 1648, les barricades qui en résultent, et pourquoi et comment, en très bref, résumant peut-être un chapitre de *Vingt ans après* d'Alexandre Dumas paru douze ans plus tôt, mais sans mentionner aucun des libelles qui commencent à circuler, qui ne parlent pas de l'intimité de la reine mais qui influent forcément sur les attitudes et les décisions du parlement, de Mazarin ou de Retz, ce que Michelet ne semble pas voir. Au pic de parution des libelles, voici ce que Michelet propose :

« Le siège de Paris dura trois mois (janvier, février, mars). Peu de combats, beaucoup d'intrigues. Le peuple, au début, avait reçu, adopté avec enthousiasme le beau et blond Beaufort, échappé de prison, brave et sot, étourdi, bavard, ne sachant couvrir sa nullité de discrétion et de silence. Ses non-sens et son ineptie ne déplurent pas au peuple. La candeur apparente lui fait pardonner tout. [...]

Le 5 mars, on ouvre des conférences. Et, brusquement, le 11, le président Molé déclare au Parlement qu'il a signé le traité². »

D'un siège d'hiver de trois mois, qui concerne des centaines de milliers de personnes, Parisiens, Condéens, entrants, sortants, etc., Michelet, défenseur du peuple dans de nombreuses pages fameuses³, retient Beaufort et l'« enthousiasme » de la population parisienne – et le sujet n'est pas Beaufort mais bien « le peuple » (imbécile ?) qui aime les « non-sens et [l']ineptie ». Que vont retenir les lecteurs de Michelet ? Que pendant trois mois, dans les rues de la ville cernée on parle de la blondeur de Beaufort... Est-ce là le respect dû au « peuple » de 1858 ? Et quand Michelet écrit : « brusquement, le 11 », c'est du Voltaire, non ? C'est surtout, de la part d'un ex-directeur des Archives nationales, un mépris total des documents et des archives. Non content de faire de l'histoire romanesque, en perspective cavalière, Michelet, fin stratège de

¹ Selon le commentaire de Moreau, cette pièce en vers fait partie des huit que « les amateurs recherchent ». Voir en ligne la notice dans le PM : <http://mazarinades.org/edition/mazarinades/notice/601>.

² *Ibid.*, p. 498-499. En ligne : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k241216v/f503>

³ C'est en effet sa réputation et même le titre d'un de ses ouvrages. Cependant, à maintes occasions Michelet confond les conditions sociales qui produisent un peuple pauvre et inculte avec un état qu'il juge naturel et qu'il semble se complaire à décrire. Même double langage au sujet des femmes, qu'il prétend aimer, révéler et soutenir pour l'évolution de leurs droits mais qu'il rabaisse souvent à ce qu'il croit être leur état de nature. En voici un exemple totalement gratuit à propos des héroïnes de la Fronde : « La femme la plus héroïque est pourtant sous le poids d'une fatalité naturelle ; délicate de corps, d'imagination vive, faible souvent, et parfois lunatique. » (*Ibid.*, t. XI, ch. XXXIV, p. 503-504 ; <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k241216v/f506.double#>) Voir aussi, p. 509, son « on est tenté de croire qu'il n'y a plus de mâles en France, plus de virilité que sous la jupe » !

plume, sorti depuis peu de sa rédaction de l'*Histoire de la Révolution française*, fait aussi de l'uchronie de la Fronde, sachant bien ce qu'il aurait fallu faire :

« Il eût fallu attendre encore. Les provinces plus lentes se décidaient, suivaient Paris. Les parlements accédaient un à un¹. »

Tout à son éloquence hugolienne, Michelet néglige de penser aux huit cents libelles² qui ont circulé pendant des semaines dans Paris, entre Paris et Saint-Germain, d'ailleurs en partie écrits par des parlementaires et des membres de la cour. Or, cette intense production éditoriale a grandement participé à l'excitation de la ville, à cette image de Beaufort et même à l'empressement à signer la paix de Rueil. Peut-être aussi que des problèmes d'approvisionnement et d'intendance pendant le froid hivernal, le blocus et les inondations de la Seine à plus de 7 mètres³, largement mentionnés dans des libelles et des journaux, ont *un peu* participé à la décision de Molé, qui n'est d'ailleurs pas que la sienne.

Dans les mois et années suivantes de la Fronde, il ne fait pas plus de références aux libelles. Il fait mention de Pierre Lenet, « l'auteur des beaux *Mémoires*⁴ », et se réfère à son récit parce que ce dernier participe au périple de la princesse de Condé. Il cite les *Mémoires* du cardinal de Retz (p. 512 et 513, et *passim*) dont il recommande la lecture tout en en reconnaissant la partialité (p. 529), ceux de la princesse de Condé (p. 522), ceux de la Grande Mademoiselle (p. 524), ceux Pierre de La Porte (p. 526), ceux de Valentin Conrart (p. 536), du maréchal de Turenne (p. 547), etc. Dans un sarcasme, nous croyons reconnaître les mazarinades dans « Cent volumes de plaisanteries ! toute une littérature pour rire ! Des bibliothèques entières de facéties ! n'est-ce pas régalant⁵ ? » mais la citation qu'il donne vient des « missionnaires envoyés de Paris par Vincent de Paul ». De temps en temps, il mentionne des décisions du parlement mais sans dire qu'elles étaient publiées en libelles et que c'est sans doute ainsi qu'il les a connues. Cette systématisme de la référence aux *Mémoires*, forcément issus d'une élite sociale qui sait ce qu'il faut dire et ne pas dire, laissant dans l'ombre les libelles auxquels on dénie toute légitimité à être des documents historiques, est un tropisme des historiens, très visible chez Michelet mais encore présent chez ceux du XX^e siècle. Faudrait-il invoquer Pierre Bourdieu pour comprendre cet élitisme ?

¹ *Ibid.*

² Ce chiffre est avancé dans *L'Interprète des écrits du temps...*, 1649, M0_1721 ; voir MOREAU, « Introduction » de la *Bibliographie des Mazarinades*, p. III ; en ligne : <http://mazarinades.org/2015/04/introduction-de-la-bibliographie-des-mazarinades-par-celestin-moreau-1850/>

³ Nombreuses sources, par exemple : <https://www.cglidf.fr/spip/spip.php?article131>

⁴ J. Michelet, *op. cit.*, t. XI, ch. XXXIV, p. 505 ; <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k241216v/f508.double#>

⁵ *Ibid.*, ch. XXXV, p. 516 ; <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k241216v/f520.double>

On l'aura compris, Michelet ne recherche pas la vérité historique au jour le jour mais quelque vérité qui subsume l'histoire, l'esprit alchimique ou philosophique de l'histoire, qu'il serait seul à pouvoir trouver et qui pourrait peut-être définir la France, son essence. Sans entrer dans la controverse sur le sérieux ou le charlatanisme de Michelet (nous savons que le sujet, entre spécialiste, n'est pas clos), nous voudrions recommander sa lecture aux personnes qui connaissent déjà passablement bien l'histoire de France, pour qu'elles se délectent des survols lyriques et des soudaines focalisations ethnologisantes de celui à qui le public du Collège de France devait manquer. La page Wikipédia de Michelet signale également son « enthousiaste *Histoire de la Révolution française* » ; l'adjectif nous paraît ironique, provoquant presque un oxymore.

Notre micro-analyse du régime de véridicité de l'histoire selon Michelet, dans une partie d'un chapitre, montre un cadre épistémique de vulgarisation non pas mensonger mais simplificateur et, ce faisant, falsificateur par tout ce qu'il omet. De plus, ce régime de véridicité biaisée a comme résultat de valoriser l'auteur et son époque qui se retrouvent positionnés, consciemment ou non, en surplomb de *l'Histoire*, accompagnant et justifiant une idéologie impérialiste (ce que Michelet n'est pas), idéologie qui a déjà perverti celle des Lumières au profit de conquêtes territoriales et technologiques (colonialisme, industrialisation, urbanisation). En extrapolant l'étude de cet échantillon, ne dirait-on pas que Michelet, excellent littérateur, aveuglé par l'hubris monumental (pompière), serait un symptôme de l'utilitarisme qui, pendant le XIX^e siècle, aurait vaincu le dernier rêve romantique d'un humain en symbiose avec la nature ? Baudelaire et Rimbaud seraient ses frères malheureux parce que voyants.

Mais revenons-en aux mazarinades. Nous avons vu au début de notre chapitre qu'il en est question au chapitre XXXVIII et dernier de ce tome XI de Michelet, intitulé « Paix des Pyrénées – Triomphe et mort de Mazarin (1658-1661) », c'est-à-dire très loin des pages que nous citions à propos des barricades d'août 1648, au chapitre XXXIII, intitulé « Le premier âge de la Fronde – Les barricades – La cour, appuyée par la Fronde, arrête Condé (1648-1649) », soit environ 90 pages de distance. Pourquoi un tel écart textuel pour traiter deux fois du même sujet ? Parce que ce n'est pas le même sujet ! Au « premier âge de la Fronde », les libelles sont dévalorisés par Michelet parce qu'il leur dénie toute importance politique : il les trouve ineptes et vulgaires, nous l'avons vu, et, selon son commentaire, on comprend qu'il pense que la Fronde se serait déroulée de la même façon avec ou sans les mazarinades. Elles ne sont donc, dans leur ensemble négativement conçu, que des productions parasites du point de vue de l'histoire de la France.

Mais il en va tout autrement au chapitre de la « mort de Mazarin ». Ici, Michelet devient historien de la langue et il trouve que c'est ici qu'est le « sérieux de la Fronde¹ » : certes elle ne laisse politiquement « nul résultat visible » mais elle laisse « un esprit » dans « un véhicule » qui va aller « de Retz en Sévigné et de là en Voltaire² ». Grâce à ce véhicule, cet esprit va pénétrer « partout » et réaliser la « transformation chimique » de la langue française : elle devient « fluide », « légère, rapide et chaude, admirablement lumineuse ». Et Michelet le dit en toutes lettres :

« La chanson continue, et la comédie vient. Les grands consolateurs sont nos comiques. Leur instrument, la nouvelle langue française, née des Mazarinades, y est déjà étincelante. Elle est dans *Le Roman comique*. Elle est dans les *Mémoires* de Retz, qu'il commença certainement à Vincennes (1652). Elle va éclater dans le pamphlet mordant, puissant, victorieux, de la Fronde religieuse, les *Provinciales* (1657). Et déjà aux portes est *Tartufe* (1664). Adieu le gaulois. Salut au français³. »

C'est notre lot de consolation, d'ailleurs brièvement annoncé deux chapitres plus tôt⁴. Les mazarinades n'auraient politiquement et historiquement servi à rien mais leur production populaire, vulgaire, pléthorique, cahotique et non censurée aurait accéléré et sublimé l'évolution de la langue – comme un compost, un placenta. Les véritables œuvres enfantées par cette transformation sont des œuvres littéraires, et il nomme celles de Scarron, Retz, Sévigné, Pascal, Molière, égrenant les stations où s'arrête le fameux « véhicule » avant d'arriver à Voltaire... et à Michelet, aurait-on envie d'ajouter.

Nous savons qu'il n'est pas faux de dire que les mazarinades ont transformé et accéléré l'évolution de la langue française mais nous savons aussi quelle implication ont eu un certain nombre de mazarinades dans le déroulement historique des faits et des décisions prises par les partis, les parlements, la cour, la reine, par Mazarin et donc le roi, etc. Par conséquent, nous savons que les mazarinades importent à la fois politiquement et linguistiquement – et si Michelet avait lu la *Bibliographie des Mazarinades* de Célestin Moreau, il l'aurait su lui aussi. À moins que Michelet ait bien vu ces trois volumes (édités et promus par la SHF, comment aurait-il pu les rater ?), qu'il s'en soit même un peu servi peut-être. Mais pourquoi les passer sous silence sinon par choix idéologique ? Ou par vanité, s'il n'appréciait pas qu'un inconnu lui en remontre sur le sens de l'histoire ? Mais ne nous égarons pas en conjectures.

¹ Voir notre citation au début de ce chapitre.

² *Ibid.*, p. 575.

³ *Ibid.*, p. 574-575.

⁴ « Que reste-t-il de la Fronde ? Rien matériellement qu'une prodigieuse misère. Et moralement ? Pis encore : le dégoût de l'action, l'horreur d'agir jamais. Est-ce tout ? Oui, pour le présent. Pour l'avenir et pour l'effet lointain, une chose reste : *une langue*, un esprit. » (*Ibid.*, ch. XXXVI, p. 543 ; <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k241216v/f546.double>)

Quelle qu'en soit la raison, Michelet réalise ce geste tout à fait politique de nier une causalité historique pour n'y voir qu'une concomitance heureuse, une sérendipité linguistique.

Nous l'avons dit, ce chapitre XXXVIII est le dernier du tome. Mais il est suivi d'une sorte de chapitre intitulé « Éclaircissements », qui ajoute une petite note de clause en référence à chaque chapitre. Voici cette note à propos du chapitre XXXV, dans laquelle le « fléau » de la France poursuit aussi Michelet lui-même :

« Chap. XXXV, page 517. - *Fin de la Fronde.*

Pourquoi ai-je abrégé la Fronde ? Pour l'éclaircir. Jusqu'ici elle reste obscure, parce que l'histoire y est restée l'humble servante des faiseurs de mémoires et des anecdotes. L'histoire a été éblouie de tant d'esprit, de ce feu d'artifice de bons mots, de saillies ; et moi, j'en levais les épaules. Un fléau me poursuit dans cette Fronde, le vrai fléau de la France, dont elle ne peut se défaire, la race des *sots spirituels*. Dans la très vieille France, il n'y avait que certains terroirs, surtout nos hâbleurs du Midi, qui nous fournissaient des *plaisants* ; mais, depuis Henri IV et l'invasion gasconne, tout pays en abonde. Tout le royaume, dans la Fronde, se met à hâbler. Le plus triste, c'est que, de nos jours, les historiens de la Fronde, de ses héros et de ses héroïnes, admirant, copiant ce torrent de sottises bien dites et bien tournées, égayant ces gaietés ineptes de leurs légèretés assez lourdes, ont réussi à faire croire à l'Europe que la France, plus vieille de deux siècles, et moins amusante, à coup sûr, n'a pas beaucoup plus de cervelle¹. »

Mais qui sont donc, du temps de Michelet, « les historiens de la Fronde » ? Il est de la génération de ceux qui ne le disent pas, qui ne citent pas souvent leurs sources.

I.II.III. Eugène Hatin, *Histoire politique et littéraire de la presse en France* (1859) :

Cet important et estimé ouvrage consacré à l'histoire de la presse, paru un an après le tome XI de Michelet, contient un grand chapitre intitulé « La presse durant la Fronde² ». Sur plus de quatre-vingts pages d'une véritable monographie du sujet, plusieurs dizaines de mazarinades sont citées, sourcées et contextualisées. Plutôt que de suivre le fil chronologique de la Fronde, Hatin propose cinq parties thématiques :

1. « *Explosion de l'esprit polémique. – Ce qu'on entend par Mazarinades. – Leur caractère et leur esprit.* » (p. 195-215) ;
2. « *Les Auteurs des Mazarinades. — Comment elles étaient composées, imprimées et vendues.* » (p. 215-231) ;
3. « *Quelques indications historiques et bibliographiques.* » (p. 231-237) ;
4. « *LES JOURNAUX* », dont :
 - 4.1. « *Double jeu de Renaudot et de ses fils : la Gazette et le Courrier français. — Les Courriers burlesques de Saint-Julien. Autres essais.* » (p. 237-264)

¹ *Op. cit.*, chapitre « Éclaircissements », p. 612. C'est nous qui soulignons.

² Eugène Hatin, *Histoire politique et littéraire de la presse en France*, Paris, Poulet-Malassis, 1859, p. 195-285. C'est nous qui soulignons. Voir en ligne :

https://fr.wikisource.org/wiki/Histoire_politique_et_litt%C3%A9raire_de_la_presse_en_France/La_Presse_durant_la_Fronde (page consultée le 15/07/2018). L'ouvrage de Hatin est clairement destiné à un large public désireux de s'instruire, participant au grand mouvement progressiste du XIX^e siècle, dont feront partie la *Bibliographie* de Moreau, des dizaines de *Mémoires* de personnalités historiques, ainsi que les volumes de l'*Histoire* de Michelet.

- 4.2. [Copie d'un libelle emblématique de l'histoire de la presse :] *Le commerce des Nouvelles restably, ou le courrier arrêté par la Gazette*¹ (p. 264-276)
- 5. « *Coup d'œil sur la marche de la presse en Angleterre durant la même période. — Défaveur qui s'y attache, ainsi qu'en France, au métier de gazetier. — Obstacles opposés au journalisme ; comment il en triomphe.* » (p. 276-285.)

Sa proposition définitionnelle (*entendre par*, dans le titre de la première partie) sous-entend, sans doute à raison, que le sens du mot n'est pas bien clair pour ses contemporains. Elle est précédée d'un cadre contextualisant (*explosion, esprit polémique*), avec une accroche qui fonctionne comme un quasi synonyme et oriente insensiblement (insidieusement ?) le lecteur avant la définition qui ne viendra qu'au troisième paragraphe. Tandis que « explosion » connote à la fois la quantité et la concentration dans un temps bref, « polémique » est restreint au domaine de « l'esprit », laissant voir qu'il ne s'agit pas d'explosion réelle, qu'elle soit sociale ou guerrière.

Il confirmera plus bas (p. 198) : « la Fronde combattit avec la plume beaucoup plus qu'avec l'épée », ce qui n'est pas faux² mais à condition de ne pas passer sous silence les combats réels lors du blocus de Paris (1649) puis lors de la Fronde des Princes, périodes durant lesquelles des armées s'affrontèrent à maintes reprises sur de grandes portions du territoire, avec un nombre non négligeable de morts et de blessés, de pillages et de soldatesque. Historien de la presse, Hatin minimise quelque peu l'histoire événementielle, mais accordons-lui que ce n'est tout simplement pas son sujet.

Au deuxième paragraphe, il présente des :

« myriades de libelles connus aujourd'hui sous le nom de *Mazarinades*, qui pendant près de quatre années vinrent chaque jour alimenter, aviver, la curiosité et les passions de la multitude, et ce ne sera pas nous éloigner de notre sujet que de consacrer quelques pages à cette petite presse de la Fronde, peu consistante, sans doute, et de peu de valeur au fond, mais si vive, pourtant, si hardie, et parfois même si spirituelle³. »

La définition n'est pas encore donnée, pourtant l'orientation implicite s'accroît : le lectorat des mazarinades serait une « multitude⁴ » mais la « petite presse [...] peu consistante [...] de peu de valeur » malgré la hardiesse souvent et « parfois même » l'esprit. Le sous-entendu est donc qu'une forte partie de la population se passionnerait pour une presse médiocre

¹ Pièce de 1649, [M0_718]. Voir sa notice dans le PM : <http://mazarinades.org/edition/mazarinades/notice/322>.

² Voir en annexe, ch. VII.II.V., notre article « Le duel dans les mazarinades... », *passim*.

³ *Ibid.*, p. 196.

⁴ Multitude relative. Hatin n'ignore sans doute pas que le taux d'alphabétisation des Français du XVII^e siècle est très inférieur à ce qu'il devient vers 1860. Mais au temps de la Fronde, Hatin sait que des crieurs de rue se chargent de faire publiquement la lecture, même si c'est principalement à Paris et dans de grands centres urbains. Il y a aussi des chansons et les couplets burlesques sont faciles à retenir. Malgré cela, la lecture attentive des mazarinades ne concerne qu'une faible partie de la population française, à la fois instruite, alphabétisée voire latinisée, et surtout concernée par les enjeux politiques, religieux ou économiques.

mais qu'il faut tout de même en parler parce que c'est *historique*. Entre préjugé et condescendance, nous sentons un certain dénigrement, peut-être à l'aune de ce qu'est la presse du XIX^e siècle, plus avancée, diversifiée, intéressante, quoique assez muselée pendant le Second Empire.

La Fronde est nommée mais pas définie, comme si tout le monde la connaissait (alors que Hatin venait de dire qu'il était passé par-dessus pour ne pas interrompre son historique de la *Gazette* !). Enfin arrive la définition attendue, suivie de détails provenant de la *Bibliographie* de Moreau que Hatin félicite et cite abondamment dans la quinzaine de pages qui suivent :

« Les Mazarinades sont, à proprement parler, les pamphlets, satires, libelles, en vers et en prose, publiés durant la Fronde *contre le Mazarin*. Ce nom leur est venu de la pièce la plus célèbre du genre, *la Mazarinade* (en vers), portant la date du 11 mars 1651. Plus tard, l'usage s'est introduit de comprendre également sous cette dénomination les écrits *pour* le Cardinal, et même, dans un sens plus général, toutes les pièces publiées à l'occasion de la lutte de Mazarin contre le Parlement et les Princes¹. »

Même si ce n'est que d'un « plus tard » à la quatrième ligne, cette définition a selon nous le grand mérite d'historiciser l'élargissement du sens. De plus, elle est la première (à notre connaissance) à tirer les leçons de « l'excellente bibliographie » de Moreau, au paragraphe suivant. Il importe également que Hatin ait choisi de définir « les Mazarinades » dès son titre de chapitre et non le substantif *mazarinade*, au singulier selon la convention des dictionnaires. Il valorise ainsi le phénomène global, médiatico-historique, avec le mot *mazarinades* déjà recatégorisé qu'il inclut logiquement dans son ouvrage, par contraste avec une définition au singulier qui n'appartiendrait qu'à la lexicologie.

Hatin montre le phénomène de l'intérieur, citant Guy Patin qui écrit sur la naissance de cette « quantité de papiers volants contre le Mazarin » et prévoit « qu'on réimprimerait les meilleurs² ». Le constat de Hatin sur la Fronde et le burlesque n'est pas un jugement :

« Le burlesque était le genre à la mode depuis le *Typhon* de Scarron, publié vers 1640, et il faut avouer que, si un événement politique prêta jamais à ce genre, ce fut bien la guerre de la Fronde. [...] »

La Fronde, il faut bien le dire, n'avait pas la foi ; elle n'était pas très-convaincue de la justice de sa cause, et elle croyait peu à son succès. De là vint qu'elle ne sut ni négocier ni combattre ; de là vint aussi qu'elle fut, dans l'esprit de ses contemporains, justiciable du burlesque³. »

C'est loin des indignations de Voltaire ou même de Michelet. Le burlesque, au lieu d'être condamné (Hatin cite Pélisson qui le honnissait déjà), est décrit, mis en contexte et justifié :

« [...] son sel est d'ordinaire fort gros ; le nom qu'il porte dit assez qu'il n'a souci ni de la délicatesse, ni de la mesure, ni de la convenance, et souvent, dans les mots comme dans les pensées,

¹ *Ibid.*, p. 196. C'est nous qui soulignons.

² *Ibid.*, p. 199-200.

³ *Ibid.*, p. 201-202.

il brave l'honnêteté. Son excuse est dans des habitudes de langage qu'il a reçues, qu'il n'a point faites, dans l'état d'une civilisation qui tenait beaucoup au fond, mais peu à la forme, enfin dans la facilité avec laquelle il jetait au vent de la curiosité ses compositions [...]¹ »

Des « habitudes de langage » et « l'état d'une civilisation » renvoient au parler commun de la rue, des bourgeois, des commerçants ; en partie, ce que nous analysons au XXI^e siècle grâce au corpus du PM pour connaître un peu des modes de vie et de l'état de la langue française, et loin de la langue filtrée et policée de l'édition d'œuvres littéraires – même s'il y a, bien sûr, un burlesque littéraire, à commencer par celui de Scarron.

Mais Hatin sait bien que les mazarinades ne se limitent pas aux pièces burlesques ; il différencie et qualifie d'autres catégories, des changements d'une année à l'autre :

« Après les pièces financières et mazariniques, ce qui abonde le plus dans les libelles de la première année, ce sont les *visions*, les *apparitions*, les *pronostications*, pièces généralement sans art et sans esprit. Enfin un certain nombre de *cayers*, comme on disait alors, étaient consacrés aux louanges du Parlement [...] »

« L'année suivante les pamphlets sont devenus raisonneurs, bavards ; ils traitent avec une certaine liberté des affaires du Gouvernement ; ils roulent principalement sur les négociations de Munster, les prétentions du prince de Condé et la prison des Princes². »

Dans sa deuxième partie, Hatin s'intéresse à la sociologie des auteurs, synthétisant de nombreux commentaires de Moreau, sur la voie de ce que Carrier fera à plus grande échelle 120 ans plus tard. Que ce soit pour son souci définitionnel ou dans ce tableau sociologique, Hatin est à l'opposé méthodologique et épistémologique de Michelet : pas de généralisation, pas de jugements déplacés, pas de tentative de philosopher, et plutôt beaucoup de citations et de références : une volonté de donner à voir et à comprendre.

Dans la troisième partie, Hatin propose des catégories de mazarinades et, pour chaque, celles qui « se recommanderaient plus particulièrement à l'attention de l'historien » (p. 231) et pourquoi. En tout une bonne quarantaine de pièces sélectionnées.

Il n'est sans doute pas nécessaire de continuer à résumer un texte facile à trouver et à lire ; nous nous proposons plutôt de réfléchir, à propos de la quatrième partie, sur le sens de la réédition d'une mazarinade à l'intérieur d'un chapitre d'un ouvrage historique. En effet, Hatin choisit de rééditer intégralement *Le commerce des nouvelles rétabli*, sans doute parce qu'il y est question d'une inflexion historique qui se produit pendant la Fronde : le passage d'un unique organe de presse contrôlé à une presse diversifiée et (temporairement et à peu près) libre. Sous la forme de conte, ce libelle nous fait d'abord assister à la concurrence entre *Histoire* et *Roman*,

¹ *Ibid.*, p. 203. C'est nous qui soulignons.

² *Ibid.*, p. 205.

c'est-à-dire entre vérité et fiction. Puis s'animent, personnifiés, les genres d'écrits historiques, comme les personnages d'une pièce. Enfin, nous rencontrons le personnage de *La Gazette* (de Renaudot, bien sûr) qui domine le marché et le paysage. Mais :

« Mademoiselle *Flatterie* estoit en bonne intelligence avec cette fine mouche, c'estoit deux testes dans un bonnet ; l'une n'alloit jamais sans l'autre, et lorsque *Gazette* estoit empeschée à faire quelque relation, celle-cy ne manquoit point d'estre au près d'elle, et de luy souffler aux oreilles les termes dont elle devoit se servir¹. »

Mais un jour *La Gazette* passe de mode, ayant, selon le conte, perdu toute crédibilité :

« Ce desordre obligea dame *Histoire* à se servir d'une personne interposée qui ne fût ny suspecte ny taxée de *Flatterie*, et choisit pour cet effet certain Courier inconnu, qui se nomma *François*, mais il ne se devoit nommer que Parisien, d'autant que ses courses ne s'estendoient point hors des portes de cette ville ; elle instruisit cet homme de toutes les manigances qu'il falloit pratiquer, comme il falloit adoucir et couler les mauvaises nouvelles, exagerer les avantageuses, assurer les douteuses délicatement, si bien que l'on ne s'en peut dedire sans contradiction, et faire en sorte de se faire bien venir des puissances, agréer du peuple, et n'attirer sur soy la haine ny la malediction de personne ; après ces instructions il prit la place, de *Gazette*, et sceut si bien encherir par dessus son stile, que dès sa première arrivée, qui fut de son logis chez l'imprimeur, on cria *Vivat*, adieu *Gazette* et courre le *Courrier*². »

Et il y a une suite... Nous pensons, comme Hatin, que cela se passe de commentaire.

Et nous nous demandons maintenant avec perplexité comment expliquer cette différence abyssale dans la considération de la Fronde et des mazarinades entre le livre de Michelet et celui de Hatin, paru un an plus tard. Or, au détour d'une phrase, nous l'avons vu (p. 198), Hatin mentionne la prévalence de la plume sur l'épée comme un des traits caractéristiques de la Fronde. Il n'est sans doute pas le premier à le mentionner mais il le fait avec clarté et en y donnant un sens positif, voire idéaliste, démocratique presque :

« On discutait dans le Parlement, on bavardait dans les ruelles, et toutes ces grandes colères se dissipaient en paroles et en libelles. Tout le monde se mêlait d'écrire³. »

Et en effet, la preuve de cette prévalence, ce sont les milliers de libelles que des contemporains de la Fronde, après le temps de leur usage, de leur effectivité discursive, ont précieusement conservés, classés, reliés et transmis aux générations futures en leur donnant le nom inouï et inimitable de *mazarinades*. Or, dans les générations futures, il se trouve que des personnes n'apprécient pas ce legs et qu'elles cherchent, à l'instar de Voltaire ou de Michelet, comme nous l'avons vu, à invisibiliser cet héritage aux yeux de leur lectorat, à chaque fois en ne faisant pas de publicité au nom *mazarinades* et en dévaluant dans leur discours l'intérêt et la qualité des libelles dont ils n'avaient sans doute pas consulté le dixième. Or, vu l'accès

¹ *Ibid.*, p. 268-269.

² *Ibid.*, p. 273.

³ *Ibid.*, p. 198.

privilegié aux bibliothèques et archives d'un Voltaire ou d'un Michelet, cette obstruction suspecte ressemble fort à un aveu. Mais un aveu de quoi ?

Quand nous disons *Voltaire et Michelet*, c'est une métonymie pour désigner tous ceux (toutes celles ? on verra que le genre importe...) qui n'aiment pas les mazarinades et sont prêts au révisionnisme mensonger pour que leurs contemporains voient la Fronde de la même façon qu'eux : une période ridicule, la faiblesse politique de la minorité royale, le conservatisme du parlement, la réaction quasi seigneuriale des nobles, le peuple écrasé, les disettes, la pression fiscale, à peine la guerre – et des gens censément très sérieux, nobles ou parlementaires pour beaucoup d'entre eux, qui s'envoient à longueur de journée des poèmes burlesques et des apologies pour se signifier leurs désaccords... *au lieu de se battre réellement* (même s'il n'y a pas que cela dans les mazarinades, nous le savons bien).

Selon nous, l'aveu est là, justement là où l'on ne l'attend sans doute pas. Parce qu'au lieu de s'entretuer réellement, que ce soit pour leur honneur, leur patrimoine ou leurs convictions politiques, les frondeurs des deux ou trois bords et les mazarins rangent presque complètement épées et pistolets pour tremper des plumes dans l'encre et faire marcher de vieilles presses cachées dans des sous-sols. Les Voltaires et les Michelets en sont désappointés, déçus, un peu humiliés par ces ancêtres tellement peu... respectables. Ils voudraient, comme dans *Le Cid*, tirer leur épée et tuer leurs pères indignes...

Que l'on se rappelle la parole sur l'absence de « mâles » qui échappe à Michelet¹. Que l'on se rappelle combien l'on meurt sanguinairement dans *Candide*, sous couvert de conte philosophique. Que l'on se rappelle combien Louis XIV affirmera sa virilité et sa puissance politique, et voudra faire oublier ces années d'irrespect et d'humiliante faiblesse. Que l'on se rappelle enfin combien la plupart des historiens (des historiennes ?), au moins jusqu'au XX^e siècle, sont admirateurs du Roi-Soleil, des cardinaux Richelieu et Mazarin, et laudateurs des pamphlets du temps de la Ligue ! Alors, que penser, en effet, de ces ancêtres que l'on admirait et dont on découvre qu'ils avaient renoncé à ces privilèges de la noblesse et de la masculinité : la violence physique, la fermeté politique, l'écrasement des révoltes pour s'investir par libelles ?

Ce serait, selon nous, le tabou qui expliquerait (en partie) leur rejet des mazarinades, à quoi s'ajouterait en effet la difficulté de s'en faire une idée, tant il y en a, reliées par ci, manuscrites par là, sans catalogue... Là, il y a une petite différence entre Voltaire et Michelet, et cette

¹ J. Michelet, *Histoire de France*, t. XI, Ch. XXXIV, p. 509 ; en ligne : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k241216v/f513.double>

différence s'appelle Célestin Moreau. Eugène Hatin, lui, le sait bien. En effet, après que l'on est entré grâce à Moreau et aux chercheurs du XX^e siècle dans le détail des dizaines de libelles qui se répondent, des leviers de pression médiatique que ceux-ci exercent entre les frondeurs et la cour, par exemple, ou de la guerre de désinformation que les bureaux de presse de Condé et de Retz se livrent entre 1650 et 1652, nous ne doutons plus de l'intérêt stratégique, politique et sociologique d'une grande partie des mazarinades et ne sommes plus en mesure d'énoncer un jugement monolithique sur l'ensemble de la production.

Mais avant cela, le peu qui en était connaissable ne donnait peut-être pas envie d'en connaître plus. Une réaction de rejet en quelque sorte instinctive se produisait sans que l'on sache qu'elle trahissait peut-être une sorte de blessure narcissique pour ceux qui, comme Voltaire ou Michelet, vantaient la noblesse de la littérature, l'importance prééminente de cette dernière dans l'écriture de l'histoire, en référence aux *Mémoires* et aux écrits officiels.

Après l'immense travail de Célestin Moreau, Eugène Hatin nous livre le premier témoignage d'une révision positive, dans le sens où un travail documentaire a permis de remplacer une vision erronée d'une période historique et de sa production pamphlétaire par un panorama détaillé, commenté et vérifiable qui donne de la Fronde et des mazarinades une restitution plus fidèle à la réalité.

Il est également possible que Hatin, s'adressant à des journalistes et à des historiens de la presse ait eu, grâce à Moreau, une approche plus pragmatique de la Fronde, tandis qu'avant Moreau et son tableau socio-politique global, la considération des mazarinades était avant tout idéologique – et contraire à la mythification de l'absolutisme dans le roman national.

I.II.II.IV. La fameuse conférence de Léon Lecestre (1913)

C'est dans ce texte¹ de Léon Lecestre (1861-1941) que l'on trouve une définition descriptive des mazarinades en grande partie débarrassée des jugements idéologiques des siècles précédents. Avant les propositions de Grand-Mesnil et les travaux de Carrier, et malgré la critique de Jouhaud, cette conférence prolonge et conforte les constats de Hatin, hors de l'histoire de la presse, c'est-à-dire en autonomisant une production d'« écrits » dans une période politiquement délimitée :

« Tous ces écrits portent dans l'histoire un nom qui leur est commun à tous, une sorte de nom générique qui s'applique à toutes les productions des pamphlétaires et des écrivains de l'époque de la Fronde ; on les appelle des mazarinades parce que la plupart d'entre elles s'attaquent à Mazarin.

¹ Le texte de cette conférence à l'Institut catholique de Paris le 3 mars 1913 est disponible sur Google Livres à l'adresse : <https://books.google.co.jp/books?id=hkQzAQAAMAAJ&printsec=frontcover&hl=fr#v=twopage> (consulté le 15 mars 2020).

Mais cette appellation s'applique aussi aux pièces qui sont dirigées contre les adversaires du cardinal, et encore à celles qui ont un caractère purement dogmatique ou même seulement narratif. Les mazarinades, ce sont tous les écrits d'allure politique qui furent publiés **pendant les quatre années que dura la lutte entre le premier ministre d'une part, et d'autre part le Parlement, les princes et la bourgeoisie parisienne**¹. » (p. 3-4)

On passe donc d'un simple « contre Mazarin » que contiennent encore beaucoup de dictionnaires du XXI^e siècle à une amplitude « générique » de « toutes les productions [...] d'allure politique », et on abandonne un facile « pendant la Fronde » pour visualiser la période d'une « lutte » entre quatre groupes politiques complexes dont – c'est à noter – le jeune roi, sa mère régente et la cour sont exclus, à moins qu'ils ne soient métonymiquement impliqués dans « le premier ministre ».

Si cette définition semble limpide pour une personne qui arriverait dans ce domaine de recherche, nous devons concevoir l'effort intellectuel qu'elle représente pour sortir des cadres idéologiques et des influences, et même du poids moral, installés par de nombreuses générations de commentateurs dont nous n'avons évoqué que quelques figures, toutes masculines, de Naudé à Michelet, en passant par Voltaire. Lecestre est lui aussi victime des idéologies de son temps, comme nous le sommes toutes et tous, mais il en est conscient et s'en excuse, par exemple quand il déclare ne pas pouvoir citer certains titres de libelles parce qu'ils sont trop crus :

« [...] les oreilles de nos pères étaient beaucoup moins prudes que celles des Français du temps présent ; on ne s'étonnait pas alors d'une liberté de langage qui nous semblerait insupportable ; non seulement on était habitué aux expressions vulgaires et triviales ; mais on employait couramment les mots les plus grossiers ; on entendait sans rougir les allusions les plus sales ; on ne s'effarouchait pas des termes orduriers dont Rabelais avait, au siècle précédent, fait un si abondant usage. Nous ne sommes plus au temps de Rabelais ni de Scarron, et il me faut renoncer à vous citer non seulement quelques passages qui ne manqueraient pas de piquant, mais encore certains titres trop crus qui pourraient choquer vos oreilles. Il n'y a pas lieu d'ailleurs de le regretter outre mesure : au fond presque toutes ces pièces sont très médiocres [...] »²

En respectant la décence qui sied à l'Institut catholique où il prononce cette conférence, il critique néanmoins ses contemporains qui ne sont plus capables d'entendre certains mots alors qu'ils respectent la figure littéraire d'un Rabelais ou d'un Scarron. Légère et ironique accusation d'hypocrisie, mais avec connivence. Le but de Lecestre est bien sûr de faire accepter les mazarinades dans leur diversité mais sans mentir sur la nature d'une partie d'entre elles. Cette précaution arrive d'ailleurs presque à la fin de sa conférence, après qu'il a présenté divers aspects des mazarinades dans un ordre d'importance décroissante (au moins en apparence).

¹ Léon Lecestre, *Les Mazarinades, Conférence faite à l'Institut catholique de Paris le 3 mars 1913*, Paris, Plon-Nourrit, 1913, 60 p., col. « Conférences Jules Lair », p. 3-4. Nous soulignons les éléments du périmètre définitionnel des mazarinades, et mettons en gras ce qui concerne la périodisation politique.

² *Ibid.*, p. 46-47. C'est nous qui soulignons la rhétorique du constat (« nous ne sommes plus au temps... ») par laquelle Lecestre signale l'inaptitude de ses contemporains (« insupportable », « choquer vos oreilles »).

Parmi les éléments importants, la périodisation est précisée dès le troisième paragraphe : « quatre ans à peine, d'octobre 1648 à l'automne de 1652 » (p. 3) – sans que nous puissions dire s'il a raison ou tort de faire commencer la période deux mois après les barricades d'août 1648 et de la faire finir avant 1653. Il souligne ensuite la « très grande variété [qui] règne dans cet énorme amas de compositions de circonstance » où « toutes les formes littéraires [se] rencontrent » (p. 4) ; il souligne surtout que la « médiocrité générale explique que, de toutes les mazarinades, aucune n'ait survécu à son époque » mais ajoute que c'est « le sort habituel des pièces publiées dans l'ardeur des luttes politiques ou religieuses, dont les détails n'ont d'intérêt que pour les contemporains » (p. 6). Or cette concession fait toute la différence, selon nous, avec les condamnations des siècles précédents : elle établit que la décontextualisation historique banalise la production textuelle liée aux événements d'une époque donnée et que, sans recontextualiser, les textes de n'importe quelle époque ne paraîtront pas moins « médiocres » que les mazarinades.

Du point de vue épistémologique qui dirige nos travaux, il n'est pas nécessaire de résumer plus avant cette conférence sinon pour dire que Lecestre indique que le genre vient de *La Mazarinade*, nomme les auteurs connus en commençant par les plus productifs (Dubosc-Montandré), puis catégorise les mazarinades par type de contenu (en commençant par les théories politiques, puis les figures visées), puis les répartit selon les genres textuels, donnant pour chaque un certain nombre de titres.

Deux des propos – ou positions – de Lecestre ne sont plus soutenables aujourd'hui : d'une part, le refus d'attribuer *La Mazarinade* à Scarron (p. 10 et 19), d'autre part, « des arguments nouveaux en faveur du mariage probable de Mazarin et d'Anne d'Autriche » (p. 28).

Malgré la critique négative de Jouhaud¹, qui a sans doute injustement nui à la réputation de cette conférence depuis les années 1980, nous reconnaissons de grands mérites au travail de

¹ En 1983, Jouhaud écrit : « Ce qui s'impose, c'est d'abord une masse. Plus de cinq mille titres ; un océan qu'il a fallu sonder, cartographier, jalonner et border. Célestin Moreau s'y était lancé, comme d'autres à la même époque partaient à la conquête des taches blanches du planisphère. Mais ses trois volumes de bibliographie n'ont pas empêché les noyades ni les colères. Beaucoup ont crié au scandale : débauche d'écriture – voire écriture de débauchés –, gratuité perverse de cette littérature pour rien dire. Écoutons Léon Lecestre. » Puis il cite un extrait de Lecestre qui contient les termes : « délayage écœurant des pensées » et « fatras de phrases embrouillées » (p. 6) mais qui ne représente pas l'opinion de Lecestre qui, rhétoriquement, au début de sa conférence, concède en effet des points négatifs avant de se montrer beaucoup plus nuancé et de présenter un panorama plutôt positif des mazarinades. Après quoi Jouhaud, qui n'a pas dit qui s'est noyé ni qui était en colère, ni qui sont ces « beaucoup » scandalisés (c'est nous qui soulignons), *dévoile* l'origine de ce qu'il appelle l'« écho d'une opinion unanime » : « Voilà le malentendu : les mazarinades sont disqualifiées dans ce qui est leur originalité, le bruit de leur discours, alors qu'on veut fâcheusement les suivre dans ce qu'elles ont de plus faible : le récit, la dimension documentaire » – alors que ce n'est pas le propos principal de Lecestre. (« Écriture et action au XVII^e siècle : sur un corpus de mazarinades », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, n° 1, 1983, p. 42-43). Une disqualification que Jouhaud a fabriquée de toutes pièces.

Lecestre et en recommandons la lecture – chacun se fera son idée. Deux points surtout nous importent pour l’histoire des mazarinades : la définition qui s’extrait de la gangue des doxas précédentes et la prééminence affirmée du politique sur l’anecdotique.

I.II.II.V. Déception dans les dictionnaires récents

Bien évidemment, nous pouvons trouver d’excellentes définitions de *mazarinade* et de *mazarinades* dans des ouvrages spécialisés¹. Elles seraient à étudier ou à comparer exhaustivement dans un autre cadre scientifique que celui de cette thèse. Nous voudrions montrer une brève sélection de ce que le grand public, la population générale comme les étudiants peuvent trouver dans des ouvrages d’accès facile, à la bibliothèque municipale ou dans les usuels d’un fonds universitaire.

Le Dictionnaire de la langue française, Émile Littré (1846) :

« MAZARINADE : s. f. Nom donné aux pamphlets et chansons publiés contre Mazarin, du temps de la Fronde. »

À la vedette au singulier correspond une définition au pluriel. C’est une incohérence courante qui assimile l’unité d’un libelle réel à l’ensemble virtuel des pièces de la Fronde, sans tenir de la recatégorisation que nous avons étudiée. C’est aussi une marque de désinvolture des lexicographes à l’égard des mazarinades.

Le Dictionnaire de l’Académie française, 7^e édition² (1878) :

« MAZARINADE, s. f., Nom donné aux pamphlets et chansons publiés contre le cardinal Mazarin pendant la Fronde. *Une mazarinade. Un recueil de mazarinades.* »

Rien avant la septième édition, et si peu finalement, ne retenant que le « contre ». Doit-on en conclure que l’Académie serait de parti pris ou aurait voulu minorer l’intérêt de ces publications ? Même « rasade » ou « rebuffade³ » ont eu droit à une plus longue définition, assortie d’exemples.

¹ Voir par exemple « Mazarinades », par Hubert Carrier, dans le *Dictionnaire du Grand Siècle*, 1990 ; et notre réédition dans le PM : <http://mazarinades.org/2020/07/mazarinades-par-hubert-carrier-dgs/> ; voir également « Mazarinade », par Christian Jouhaud, dans le *Dictionnaire encyclopédique du Livre*, [Paris], Éd. du Cercle de la librairie, 2005.

² Voir en ligne, avec datation des éditions par onglets : <https://www.dictionnaire-academie.fr/article/A7M0667>

³ Voir en ligne dans le fascicule n° 9, édité au *Journal Officiel* : https://www.academie-francaise.fr/sites/academie-francaise.fr/files/dae_20121129_0009_0001.pdf (consulté le 17 mars 2022).

Le Grand Larousse de la Langue Française (1971-1978) :

« MAZARINADE : (de Mazarin... ; 1649, *Mazarinades*). Chanson satirique ou pamphlet publiés contre Mazarin pendant la Fronde. »

L'étroitesse, l'indigence de cette définition est remarquable en ce qu'elle témoigne de l'idéologie des rédacteurs qui veulent résolument minimiser le phénomène et sont même incapables de vérifier une date. Deux genres mineurs sont cités et polarisés « contre » Mazarin, dans cette définition unilatérale qui semble arriver tout droit du XVIII^e siècle.

Le Grand Robert de la langue française, tome VI ([ca. 1950], rééd. 2001) :

« MAZARINADE : v. 1648, cf. Scarron, *La Mazarinade* (1651) [...] Chanson ou pamphlet publié contre Mazarin, pendant la Fronde (par Scarron, Patru, Retz, etc. et surtout par des anonymes). » [cit. Michelet : « En laissant courir les mazarinades... »]

Comme si ce dictionnaire avait copié le précédent en reculant un peu trop la date et en y ajoutant des noms d'auteurs pour avoir une meilleure coloration littéraire. Mais le « contre Mazarin » est sans contrepartie. C'est donc le deuxième « grand » dictionnaire à véhiculer une « petite » définition – cela commence à faire système. Nous pouvons donc constater que jusqu'au second tiers du XX^e siècle, la doxa réductionniste et révisionniste sévit dans les rédactions des dictionnaires et continue de se diffuser dans la culture populaire et cultivée.

Le Trésor de la Langue Française informatisé (ou TLFi)¹ :

« MAZARINADE, subst. fém. [Pendant la Fronde] Satire contre Mazarin. "Les mazarinades sont de vrais mémoires de la Fronde, qui ont sur les autres l'avantage de nous rendre, pour ainsi dire, contemporains de cette époque d'intrigues, en nous transportant au milieu des personnages qui y jouaient les principaux rôles" ([Joseph Étienne, dit de] Jouy, *Hermite* [= *L'Hermite de la Chaussée d'Antin*], t. 4, 1813, p. 259). P. ext. et en emploi adj. *J'avais vu encore en avril un graffito sur une affiche, très «mazarinade»* (Larbaud, *Journal*, 1934, p. 301). – [mazarinad]. Ds Ac. 1878. – 1^{re} attest. 1651 ([Scarron], *La Mazarinade* [titre]); du nom du cardinal Mazarin, suff. -ade*. »

Le TLF, on le sait, est constitué à partir d'un corpus d'œuvres dont on a tiré des citations pour en rédiger les définitions ; les publications des XIX^e et XX^e siècle y sont majoritaires. Pour autant, la pertinence des citations d'un contemporain de la Révolution française, Étienne de Jouy (dans un chapitre intitulé « Révolution des modes » et traitant de « l'idée ingénieuse de composer une Histoire de France en chansons² »), comme de Valéry Larbaud, auteur fantasque

¹ *Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue du XIX^e et du XX^e siècle (1789-1960)*, publié en 16 volumes entre 1971 et 1994 ; le volume 11 : *Lot-Natalité* a paru en 1985 sous la direction de Bernard Quemada. Le TLFi est en ligne depuis 2002 ; « il n'a pas vocation à être mis à jour », précise un avertissement de la page d'accueil. Pour « Mazarinade », voir : <http://www.cnrtl.fr/definition/mazarinade>.

² [Étienne de Jouy], *L'Hermite de la Chaussée d'Antin, ou Observations sur les moeurs et les usages parisiens au commencement du XIX^e siècle*, t. 4, Paris, Pillet, 1813, p. 259 ;

du XX^e siècle, pourrait être contestée. Il est regrettable que l'équipe du *TLF* n'en ait pas trouvé de meilleure(s), par exemple dans l'ouvrage de Hatin.

Toutefois, par cette sérendipité, nous découvrons l'avis de Jouy sur les mazarinades. Historiquement situé entre Voltaire et Michelet, d'une teneur positive et très moderne, correspond sans doute à une opinion partagée ou tout du moins acceptable dans ces dernières années de l'Empire. Son idée que « les mazarinades sont de vrais mémoires de la Fronde » ne plairait sans doute pas à Christian Jouhaud qui a attaqué le « vrai », c'est-à-dire l'idée du témoignage de ces mémoires-là. La citation de Larbaud renvoie à la dernière recatégorisation du mot, métaphorique par déplacement du sème d'écrit séditieux et burlesque vers des écrits d'autres époques.

Le *TLFi*, c'est-à-dire le *Trésor* en ligne, accepte la recherche de « mazarinade » et de « mazarinades » mais nous dirige vers la page de « MAZARIN, -INE, subst. et adj. », qualifiant d'abord les partisans de Mazarin, puis donnant les sens en « orfèvrerie » (c'est une assiette à potage) et en pâtisserie (une génoise aux fruits confits). L'adjectif « mazarin » est ensuite donné pour tout ce qui est dû à l'influence du cardinal : galerie, bibliothèque, bureau, chaise. À la suite de ces sens très peu usités, le « DER. », comprendre *dérivé*, « Mazarinade » est proposé. Du point de vue de l'usage comme du sens, ou même de sa structure, cette page du *TLF* (et du *TLFi*) est plutôt décevante.

Cela nous paraît être emblématique des ouvrages informatisés non dynamiques et non évolutifs : conçu pour être (n'être que) la version web du *TLF*, à l'instar du *Littré* en ligne et de bien d'autres dictionnaires fort utiles à nos recherches, le *TLFi* n'a aucune vocation à évoluer. Nous devons toutefois bien le différencier des outils dynamiques et évolutifs (comme Wikipédia, Gallica... ou le PM) – ou proposer qu'un jour le *TLFi* puisse se détacher de son amarre anastatique au *TLF* pour faire évoluer ses définitions au gré des usages grâce à des lexicographes contemporains, faute de quoi il perdra de son intérêt et la réputation d'outil révolutionnaire qu'il a pu avoir. En revanche, sa forme ainsi figée – préservée – a une valeur patrimoniale évidente en attestant de méthodologies et de technologies numériques des années 1960-2000.

Dans l'article « MAZARINADES » de *France baroque, France classique*, 1995¹ :

cf. <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k111327z/f270.double>

¹ René & Suzanne Pillorget, *France baroque, France classique, 1589-1715*, Paris, Robert Laffont, 1995, coll. « Bouquins », 2 vol., vol. II. « Dictionnaire », p. 777-778. C'est nous qui soulignons.

À la différence de la plupart des dictionnaires, la vedette est au pluriel, désignant d'emblée une collection d'éléments. Sur environ trois colonnes (une page et demie), cette définition détaillée est cependant truffée de problèmes dès son premier paragraphe, ce qui étonne du fait de la spécialisation de l'ouvrage :

« Inventé par Scarron pour désigner un de ses libelles en vers, le terme est utilisé pour désigner ces écrits de circonstance, nés des péripéties de la Fronde, violents, burlesques ou satiriques, anonymes pour la plupart, imprimés sur du mauvais papier, et vendus, semble-t-il, moins cher que les *canards*. On en connaît plus de cinq mille, publiés entre janvier 1649 et octobre 1652, pour la plupart à Paris, chez la veuve Guillemot, chez Robert Sara, Cardin Besongne, etc. – et, pour les plus séditieux d'entre eux, chez la veuve Antoine Coulon. »

L'incipit est faux puisque la première attestation est celle de Marigny, près de deux ans avant Scarron. « Désigner un de ses libelles » n'est pas la meilleure façon de dire « intituler ». Ensuite, deux incohérences : d'abord, la vedette, au pluriel, n'est pas le titre de Scarron ; ensuite, un ouvrage spécialisé devrait préciser que ce libelle est *attribué* à Scarron ; même si cette attribution est certaine, son nom n'est pas sur la page de titre. Une double omission : « nés des péripéties de la Fronde », ne dit pas s'il s'agissait d'abord de pièces contre ou pour Mazarin, et ne dit pas non plus que ces libelles provoquent eux-mêmes certaines des péripéties de la Fronde ! Et pour en finir avec cette citation, les dates proposées sont très étroites : on indique plus généralement celles de mai 1648 (l'arrêt d'union des cours souveraines) à fin juillet 1653 (la paix de Bordeaux), ce qui fait au total seize mois de différence avec le calendrier proposé par les Pillorget – soit 27 % de marge d'erreur...

Peu après, nous trouvons une longue citation, certes intéressante, mais qui se trouve, par un heureux hasard, être précisément à l'ouverture de la conférence de Léon Lecestre, quatre-vingts ans plus tôt, empruntée à une pièce ironique dans laquelle les imprimeurs remercient Mazarin de leur donner tant de travail.

Plus loin, l'intrusion d'une opinion malvenue (dans un dictionnaire) :

« [...] [citant Retz] *Je crois pouvoir dire avec vérité qu'il n'y a pas cent feuilles qui méritent qu'on les lise*. D'un point de vue strictement littéraire, rien n'est plus vrai. les mazarinades sont écrites très vite. Leur style est le plus souvent dénué de toute recherche. Enfin, leurs auteurs ne redoutent ni la gaillardise, ni la grossièreté. »

Mais qu'est-ce donc qu'un point de vue « strictement littéraire » ? Et que signifie le fait d'abonder dans le sens de Retz trois cent trente ans plus tard alors que l'on ne partage plus rien de son mode de vie ? À la limite, cela pourrait se dire dans un colloque mais pas être imprimé dans un « dictionnaire »...

Dans la suite de l'article, certains des auteurs de mazarinades nommés, par exemple Gilles Ménage, ne sont pas forcément ceux qui ont le plus écrit ou qui ont eu le plus d'influence alors

que les noms de Guez de Balzac ou de Cyrano de Bergerac ne sont pas cités. Les derniers paragraphes de l'article proposent une liste de catégories de libelles non exhaustive mais bien différenciées, quelques citations peu représentatives mais intéressantes.

Au sein d'une majorité de termes très bien traités dans cet ouvrage, « mazarinades » fait tout de même figure de parent pauvre, à moins que cet article, travaillé par plusieurs personnes, ait manqué d'une sérieuse supervision finale.

Quant à l'article « Fronde », il n'existe pas.

Conclusion sur les dictionnaires :

Consulter un dictionnaire est toujours utile mais consulter plusieurs dictionnaires, c'est bien souvent s'exposer à des déconvenues *bouvard-et-pécuchetesques*. On pense que pour la plupart des mots, ils vont s'accorder, à d'infimes détails près. Mais pour un mot qui pose problème et pour lequel un dictionnaire n'a pas complètement donné satisfaction, la vérification dans plusieurs autres risque plus souvent d'amplifier le problème que de le faire disparaître. Comme Flaubert l'avait très bien mis en scène dans l'inachevé *Bouvard et Pécuchet* donc¹, le doute définitionnel devient existentiel (ou ontologique) parce que les ouvrages dits de référence, consultés l'un après l'autre, montrent une étendue de divergences et de contradictions proprement stupéfiante, qui déçoit d'abord de leurs auteurs puis qui remet en question la légitimité de ces ouvrages, entraînant tout le système intellectuel, culturel et moral dont ils font partie, dont ils sont censés être des piliers...

Dans le cas des mazarinades, et bien que notre démarche ne visât pas à l'exhaustivité, nous avons appris à peu près sur quoi et pourquoi les dictionnaires divergent : la nature des mazarinades, l'idée de leur contenu, de leur signification et de leur raison d'être, leur fortune aussi mettent en jeu des connaissances, certes, mais aussi, consciemment ou non, des présupposés et des jugements de valeur dans lesquels l'historique, le politique, le poétique, le linguistique, le religieux et le moral sont impliqués depuis quatre siècles. Le rejet par certains d'une langue vulgaire *parce que* populaire, dans une fraction quantitativement surévaluée des mazarinades (la plupart sont en réalité écrites dans une langue très châtiée), le rejet de genres jugés *non nobles*, par d'autres, ou encore le rejet d'une opposition au pouvoir, toujours *dangereuse*, travaillent en profondeur, dans le non-dit dictionnaire, les membres de groupes sociaux qui, écrivant des dictionnaires, sont censés détenir – et garder pour eux ? – les clés de la culture, de l'éducation, de la bienséance et de la gouvernance. En possible contradiction à

¹ Publié posthume en 1881, dont le projet et la documentation préparatoire commencent en 1872.

cela, chaque rédacteur, rédactrice ou équipe de rédaction de dictionnaire exerce ou veut exercer une liberté de penser et d'écrire qui l'amène à vouloir expliciter plus ou moins, à vouloir s'approcher plus ou moins de ce qu'il estime ou croit être *la vérité* du mot ou du sens du mot dans des citations. À ce jeu social, il est évident que l'Académie française est l'institution qui se trouve la plus en porte-à-faux – voir ce mot¹.

I.II.II.VI. Le rôle des métaphores (dans les définitions et les commentaires)

Les mazarinades étant soudainement apparues dans un moment historique peu comparable à d'autres, il n'est pas étonnant que les discours exégétiques sur leur ensemble soient accompagnés de métaphores ou de comparaisons afin d'aider à saisir le sens du phénomène de façon plus analogique que descriptive, ou combinant les deux. Mais il n'est pas certain que ce « déluge de libelles diffamatoires » (François Davant²), pour ne citer ici que la métaphore la plus célèbre, énoncée quand les mazarinades *pleuvaient* au rythme de plusieurs par jour ou par semaine, ait un sens pertinent plusieurs siècles après, quand elles se présentent plutôt comme un « mur » de recueils ou un « marécage » de genres³... Il convient donc de se méfier de ces métaphores qui imposent une image attirante ou repoussante, et égarent lecteurs et chercheurs pendant des siècles.

Ce moment historique, lui-même peu attendu malgré les signes que des historiens ont pu nous exposer *a posteriori*, est nommé par la métaphore de « la Fronde », justifiée puisqu'il s'était agi, à un moment, de faire *comme les jeunes gens* des faubourgs qui lançaient des pierres avec des frondes⁴. Encore faut-il différencier, d'une part, le sens produit par ces premiers frondeurs (ceux qui s'amusaient à penser cela comme ceux qui s'y sont engagés plus politiquement mais qui n'avaient ni l'intention ni la conscience de créer une période historique) et, d'autre part, le sens historiographique donné à la période par les témoins *a posteriori* et repris par les historiens jusqu'à nos jours, non sans y introduire le pluriel des Fronde « parlementaire » et « des princes » pour attester *a minima* de l'incohérence d'une dénomination périodique uniformisante. À ce biais de fausse cohérence de « la » Fronde, est

¹ Dans le *Dictionnaire de l'Académie* : <https://www.cnrtl.fr/definition/academie9/porte-à-faux>

² François Davant (ou Davesne, Davenne), *La balance stable de la véritable Fronde*, 1650, [M0_560], cité par H. Carrier, *La conquête de l'opinion*, p. 55.

³ Ces deux métaphores sont de nous ; chacune rend compte d'une autre réalité des mazarinades : le volume qu'elles occupent dans une bibliothèque, d'une part, et le casse-tête de ceux qui doivent attribuer un genre à chaque libelle, d'autre part.

⁴ Voir notre citation d'Anaïs Bazin, *infra*, au ch. I.IV.I.II.

pour toujours associé le pluriel « des » mazarinades, pluriel aussi gênant que l'insaisissabilité marécageuse de leur contenu.

N'oublions pas qu'un autre biais, téléologique celui-là, concerne la plupart des programmes d'histoire. Celui de nommer des périodes (ou des peuples, des régimes, des territoires) en laissant trop souvent aux lointains descendants que nous sommes la possibilité de croire que ce nom était connu, voire choisi par les contemporains de cette période : la Guerre de Cent Ans, la Renaissance, l'Amérique, les Égyptiens... La Renaissance était-elle sue et conçue de ses contemporains ? La Révolution française était-elle *destinée* à devenir l'Empire puis la Restauration ? Il n'est pas nécessaire de répondre à ces questions rhétoriques. Ainsi la « Fronde » est un nom qui, comme beaucoup, empêche paradoxalement de comprendre ce qu'il désigne : en proposant une image mi-ludique mi-contestataire qui a pu correspondre à la réalité de quelques jours ou semaines, il masque des réalités historiques qui s'étendent très diversement sur plusieurs années et qui ne seront que très partiellement accessibles par la lecture de centaines de mazarinades et/ou de plusieurs livres d'histoire.

Sans être fonctionnellement à l'opposé des dictionnaires (dans lesquels un bon nombre de définitions sont des métaphores par catachrèse), les métaphores se placent sur un plan en quelque sorte compensatoire (même quand il est trompeur) : quand la définition du dictionnaire ne suffit pas, ne convient pas, n'existe pas ou quand il n'y a pas de dictionnaire à portée. Par son travail analogique, la métaphore est censée ramener l'inconnu vers le connu. De la plus *tirée par les cheveux* à la plus *bateau*, la métaphore élargit d'abord notre champ de vision pour y faire entrer le (ou un) sens d'un mot qui n'y était pas, qu'on connaisse déjà ce mot ou pas (tout comme la comparaison ou d'autres figures de la famille de l'analogie : allégorie, parabole, métonymie, hypallage, proportion). Dans certains cas, on pourrait même croire que les auteurs de figures analogiques veulent supplanter le dictionnaire et détourner le lecteur d'y aller voir ; comme s'ils voulaient le tromper et lui proposer un sens altéré, déformé, restreint, voire autre. Utilisées à grande échelle (par les médias ou les réseaux sociaux), elles deviennent alors des outils de manipulation puissants, surtout si le public visé est peu cultivé ou n'est pas naturellement enclin à ouvrir un dictionnaire.

D'un siècle à l'autre, la métaphore est un outil discursif régulièrement utilisé pour présenter les mazarinades, y compris pour dire qu'elles sont des outils discursifs¹. Toujours appliquée

¹ « [...] les mazarinades sont des actes discursifs ancrés dans leur contexte d'écriture » (Mathilde Levesque, « Une constance renouvelée : la scénographie des mazarinades entre répétition et stratégies de révélation (1648-1652) », *Littératures classiques*, n° 78, 2012, p. 7 ; en ligne : <https://www.cairn.info/revue-litteratures-classiques1-2012-2-page-227.htm>).

aux *mazarinades*, au pluriel, elle se focalise à la fois sur la nature des textes (libelles, burlesques, fascicules) et sur l'immense quantité produite dans un temps limité (hors norme, proprement monstrueuse), parfois sur la mauvaise qualité. Il s'ensuit généralement un amalgame sémantique où le ratio nature / quantité / qualité n'est pas constant. Autre point commun des métaphores sur les mazarinades : elles ont presque toujours une connotation négative qui, selon le comparant utilisé, incrimine la quantité ou la qualité (ou les deux).

« Les métaphores politiques sont particulièrement riches et propices pour décrire et justifier les liens sociaux et la distribution du pouvoir dans une société. Ceci vaut d'autant plus pour des situations de guerre civile et de mise en cause d'un ordre établi, quand les métaphores deviennent de puissants outils de critique des rapports politiques et de prescription de changement¹. »

Nous détournons ici un propos de Malte Griesse sur les métaphores *dans* les mazarinades parce qu'il nous paraît pouvoir s'appliquer aux mazarinades elles-mêmes. En effet, beaucoup d'entre elles proposent une « critique des rapports politiques » ou peuvent se lire sous cet angle.

Dans la recherche contemporaine, la sémiologie a bien fait connaître la performativité des paroles ou des écrits, et l'on s'accorde à décrire l'utilisation des mazarinades *comme des armes* :

« les mazarinades ont des objectifs de court terme, et, contrairement à la propagande du temps des guerres de religion, ou de la Ligue, elles ne s'inscrivent pas dans de grands débats. Les métaphores les plus adéquates pour les désigner seraient sans doute guerrières². »

« comme nous le savons bien, à présent, les mazarinades sont des armes de combat et non de doctrine³ »

« les mazarinades sont des armes de combat⁴ »

Nous avons vu et apprécié l'audacieuse métaphore proposée par Michelet, selon laquelle les mazarinades, en condensant et accélérant l'évolution de la langue française, et nonobstant leur inutilité politique sous la Fronde, seraient en fait une « machine » et plus précisément un « véhicule » destiné à transporter à travers le temps un « esprit » jusqu'à la station Voltaire. Contemporain de la construction de nombreux chemins de fer en France, le bon orateur trouve un comparant qui parle à son public et qui actualise un phénomène vieux de deux siècles.

¹ Malte Griesse, « Les soleils de la Fronde : analogies stellaires dans les mazarinades », *Histoire et Civilisation du Livre*, n° 12 : « Mazarinades, nouvelles approches », 2016, p. 241.

² Christian Jouhaud, « Propagande et action au temps de la Fronde », *Publications de l'École française de Rome*, 82 (1), 1985, p. 342.

³ Hervé Drévilhon, *Lire et écrire l'avenir. L'astrologie dans la France du Grand Siècle (1610-1715)*, Seyssel, Champ Vallon, 1996, p. 128.

⁴ Marion Bertrand, *Les gazetiers frondeurs : les mazarinades et la presse d'information en 1652* (Mémoire de Master), Lyon 2, ENSSIB, 2014, p. 129 ; voir en ligne : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/64918-les-gazetiers-frondeurs-les-mazarinades-et-la-presse-d-information-en-1652.pdf>

D'autres métaphores ne sont pas en rapport avec l'étude des mazarinades mais plutôt (et elles doivent être en majorité) en lien avec le fait que les mazarinades sont nuisibles et qu'il vaudrait mieux s'en passer – ou qu'elles n'aient pas existé. La première d'entre ces métaphores, et peut-être celle qui a le plus fort impact sémantique et visuel (ou olfactif), est celle de Naudé, remarquée par Hatin : « Les contemporains en parlent comme d'essaims de mouches et de frelons qu'auraient engendrés les plus fortes chaleurs de l'été¹ », reprise par de nombreux commentateurs. L'allusion à ce que l'expression ne nomme pas semble donner plus de force à la métaphore : elle impressionne positivement ses lecteurs – et négativement les mazarinades, alors désignées par des périphrases puisque le mot n'existait pas encore : « ces diverses sortes de poésies burlesques² » et « cette espèce même de poésie burlesque, la plus facile³ ». Plus forte que la raillerie ou le dénigrement, l'expression de Naudé est de l'ordre de la détestation et de l'abomination (terme que l'on retrouvera chez Voltaire) ; mais elle est réservée aux *happy fews* qui parlent le latin. Cette connivence de degré de culture est, chez Naudé, de toutes les pages.

Historiquement, la deuxième métaphore très connue date de 1650, c'est celle de Davant, déjà citée. Carrier l'utilise comme titre du premier chapitre de *La conquête de l'opinion*, comparant les mazarinades à « un déluge de libelles diffamatoires ». Carrier ajoute que les contemporains :

« [...] ont parfaitement senti dans ce déferlement des pamphlets un phénomène original, surprenant, une vague de fond comme on n'en avait jamais connu, même au temps de la Ligue, même lors de la minorité de Louis XIII [...] »⁴

La métaphore est ainsi sourcée, motivée et filée. Pourtant, le mot « déluge » est assez peu utilisé dans les mazarinades du corpus du PM (72 occ.) et presque toujours dans le sens biblique avec les expressions « après le Déluge » ou le « déluge universel ». Deux fois au moins, le mot est employé dans un cadre profane, à propos des spectaculaires inondations de la Seine⁵ en janvier 1649. Ainsi la métaphore nous restitue profitablement un sentiment de flot désordonné, désagréable, voire dangereux, lié à la façon même de vivre au temps de la Fronde, sentiment auquel notre façon d'appréhender les mazarinades, en bibliothèque ou en ligne, ne correspond plus du tout.

¹ « *Quàm sit muscarum et crabonum quum calet maximè* » (Gabriel Naudé, *Jugement de tout ce qui a esté imprimé contre le cardinal Mazarin...* [dit : *Le Mascurat*], 1649, 745 p., citation p. 283 ; voir en ligne, avec OCR : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b8619662s/f295.image>).

² *Ibid.*, p. 282.

³ *Ibid.*, p. 283.

⁴ H. Carrier, *op. cit.*, p. 55.

⁵ Par exemple dans *Prediction de l'enlèvement du Roy et svr le desbordement de la riuière* [M0_2841] : « Paris, ne tremble point, quand tu vois ce deluge, / Ton Dieu qui t'a tousiours fortement protegé. / T'aduertit seulement de chercher ton refuge, / Et que tu te verras à l'instant soulagé. »

Dans un champ plus large quoique moins célèbre – et moins dépréciatif –, la métaphore de la graine semée présente l'avantage narratif de programmer, du fait du recours à un verbe, l'éventualité de feuilles, fleurs ou fruits. Plus prosaïquement, *semer des écrits* était sans doute déjà une métaphore figée :

- « contre les desseins de Mazarin et les libelles qu'il a fait semer », « ne souffrez point tant de traîtres qui sont dans Paris, qui sement des libelles pour vous diuiser » [M0_760]
- « Ce fut en semant ces libelles que le Cheualier de la Valette fut pris & conduit prisonnier en la Conciergerie » [M0_742]
- « ces infames & detestables libelles, qui furent semez dernièrement » [M0_1090]
- « Fait defenses à tous Sujets du Roy de quelque qualité qu'ils soient, de s'attrouper, composer, semer & publier aucuns libelles diffamatoires, à peine de la vie » [M0_269] (qui est un arrêt du parlement du 28 mai 1649)
- « L'ANTI-DESINTERESSÉ, Ou l'équitable Censeur des Libelles semez dans Paris sous le nom du Des-interessé » [M0_87] (qui est un titre de réponse contradictoire)
- « nos ennemis s'en sont mocquez, SIRE, nous reprochant dans des Placarts & Libelles seditieux semez dans toutes les ruës de vostre grande Ville par l'vn de leurs Heros » [M0_1402]
- Etc.

Autre métaphore, en même temps dans les libelles et sur eux, par locution verbale sans doute déjà figée, celle des libelles qui *courent par les rues* :

- « estre iniurié dans les libelles qui courent » [M0_1468]
- « vn nombre infiny de libelles diffamatoires & de fueilles volantes, qui ont couru parmy les ruës » [M0_2471]
- « Qu'auparauant que le Suppliant eut courust la peine de sa faute que l'on faisoit courir plusieurs libelles, lesquels sont ordinairement auant coureurs de la mort des iniques, perfides, traîtres du Roy » [M0_3536] (quelqu'un qui aimait bien le verbe *courir*)
- « Dans ce grand desbordement de libelles qui ne cessent de courir dans Paris, les plus sanglants espargnent tousiours vostre Nom. » [M0_3626] (pas moins de trois champs métaphoriques se croisent dans cette phrase d'une pièce de 1649 : l'un nominal, le *débordement* (souvenir des inondations hivernales), le deuxième verbal, *courir*, donc, et le troisième, adjectival, *sanglants*.)

À proprement parler, des « libelles [...] sanglants » est une hypallage puisque le sème du sang versé, attribué aux libelles, provient du message de verser le sang (celui de Mazarin) que ces libelles contiennent : en assimilant le contenant au contenu, cette figure essentialise toute une partie des mazarinades – mais même cette partie pousse-au-crime épargne toujours le nom de la reine, à qui la pièce en question est destinée, pour la rassurer¹.

De nouveau sous la plume de Carrier, on trouve la métaphore de « la forêt touffue des pamphlets » dans laquelle « d'autres études encore, celles de Christian Jouhaud et les miennes, ont osé s'aventurer² ». En associant les sèmes de « forêt » dans laquelle on se perd (« touffue »)

¹ *Le secret de la paix. À la reine* [M0_3626], Paris, Hiérosme Hameau, 1649.

² H. Carrier, *Le labyrinthe de l'État...*, Paris, Champion, 2004, p. 8.

et ceux des aventuriers courageux (qui « ont osé »), on peut reconnaître en filigrane discret la figure du chevalier moyenâgeux, errant à la quête du Graal dans la sylvie labyrinthique des libelles... Ainsi, plutôt que les mazarinades elles-mêmes, cette métaphore concerne celles et ceux qui les étudient, et peut-être aussi leur folie qui s'est « même – tâche indispensable toujours inachevée – poursuivi[e]¹ » par de nouvelles publications de documents administratifs et de mémoires du temps de la Fronde. À l'instar d'Hubert Carrier, les RIM pourraient aussi revendiquer cette identité arthurienne, et le statut de *Table ronde* pour nos colloques.

Nous aussi avons, dans nos travaux publiés, commis deux métaphores pour qualifier les mazarinades. Devrions-nous les regretter ? L'une d'elles est proposée pour calmer le cours des eaux : au tumulte du déluge ou du débordement, nous opposons alors l'image du marécage qui a l'avantage d'être une étendue hétérogène composée d'eau, de plantes, de terre, etc. Et comme il est difficile de s'y aventurer sans préparation, nous avons combiné ou filé la métaphore avec l'image du drone qui permet de survoler ces eaux maintenant stagnantes (*distant reading*, nous y reviendrons) puis de cartographier (*text mining*) cette étendue avant une éventuelle expédition de lecture (*close reading*) :

« Trois siècles après la Fronde, le « déluge » des mazarinades était devenu, dans les bibliothèques, un marécage presque abandonné². Depuis plus de cinquante ans, les chercheurs n'osaient s'aventurer qu'où il y avait pied (Retz, Cyrano, Scarron, etc.) ou en suivant les cordes tenues par des ouvrages de référence (Moreau, Carrier, Jouhaud).

Depuis 2010, les outils que le *Projet Mazarinades* a mis en place pour l'étude du corpus en ligne offrent les fonctions d'un drone : ils permettent au chercheur de survoler et de cartographier lui-même ce vaste marécage jusqu'à repérer les emplacements à analyser et les textes à lire en détail³. »

Enfin, dernière métaphore de notre cru, celle de la « percolation sociale » qu'auraient entraînée les mazarinades et dont elles résulteraient.

« l'ensemble dense des pamphlets, des chansons, des placards et de tout ce qui, pour l'époque, composait les (télé)communications orales et imprimées, attestant du bouillonnement intellectuel, politique, humain, et passant à travers une population inquiète du lendemain autant que désireuse d'améliorer ses conditions de vie, prompt parfois à choisir une solution simpliste, déclenche cette *percolation sociale* et produit ce nectar que l'on n'appelle pas encore ou que l'on hésite à appeler l'opinion publique⁴. »

¹ *Id.*, *ibid.*

² Aujourd'hui encore, de nombreuses bibliothèques municipales françaises sont dans l'incapacité de fournir un catalogue des mazarinades qu'elles conservent. Voir aussi notre page de géolocalisation des collections : mazarinades.org/geolocalisation-des-mazarinades-fonds-collections-catalogues-etc/

³ P. Rebollar, « Mensonge et tromperie dans les mazarinades », *Histoire et Civilisation du Livre*, n° XII, Genève, Droz, 2016. Voir en document annexe, ch. VII.II.II., li. 376-383.

⁴ P. Rebollar, « Mazarin et l'Italie au miroir (déformant) des mazarinades », *Mazarin, Rome et l'Italie. Première partie : Histoire*, sous la direction d'Yvan Loskoutoff et de Patrick Michel, Mont-Saint-Aignan, PURH, 2021. Voir

Cette métaphore relie la quantité, la diversité et le dynamisme des mazarinades à un phénomène social de concentration multiple : celle des cerveaux, celle des moyens techniques, celle des réseaux de distribution éditoriale. C'est en 2010 que nous avons entendu, dans une émission de radio, le mathématicien Cédric Villani expliquer cette théorie originellement proposée par Pierre-Gilles de Gennes dans les années 1950, également reprise par Michel Serres et en sociologie. Aujourd'hui encore, nous maintenons cette idée à propos des mazarinades comme résultat d'une percolation sociale, mais sans être certain qu'il s'agisse d'une *bonne* métaphore puisqu'il nous faut aussi en expliquer le comparant... Pourtant la théorie de la percolation a connu ces dernières années une vogue sans pareille, nécessaire à la santé publique puisqu'elle intervient par exemple dans l'étude et la fabrication des masques chirurgicaux ou FFP2 recommandés pour lutter contre le coronavirus.

Ajoutons que si les mazarinades de 1648 déclenchent une percolation sociale productrice (ou exacerbatrice) d'une opinion publique inattendue, l'expression de cette opinion publique, notamment durant le blocus de Paris (janvier-mars 1649), produit à son tour une accélération de la production de mazarinades du fait de la polarisation accentuée entre le parti mazarin à Saint-Germain-en-Laye et les frondeurs enfermés dans Paris. Ce phénomène, constaté par des chefs de parti (Retz, Condé, Naudé & Mazarin, notamment), sera ensuite reproduit par des équipes de presse (1650-1653) qui feindront l'expression de l'opinion publique pour exprimer celle de leur parti ou déprécier celle du parti adverse.

Si les contenus politiques des mazarinades sont massivement conservateurs et réactionnaires, comme la plupart des chercheurs l'ont montré, il nous semble que l'intelligence collective qui a été employée pour profiter par voie de presse des phénomènes nouveaux de percolation et de polarisation sociales est en revanche très moderne.

Ainsi, d'un siècle à l'autre, les métaphores se renouvellent-elles au gré des comparants, ces derniers reflétant leur temps et parfois son idéologie dominante, ou ses technologies (véhicule, drone). Mais au-delà de ce reflet, chaque métaphore apporte une idée nouvelle sur le comparé : à Naudé, libertin arrivé, qui n'y voyait que pourriture issue du vulgaire, les métaphores des écrits semés ou qui courent les rues opposaient une vie trépidante et presque joyeuse, un creuset discursif et éditorial dans lequel Michelet verra la cinétique explosive de la langue.

en document annexe, ch. VII.II.IV., li. 541-550. Nous avons proposé oralement cette analogie au Congrès d'automne de la SJLLF en 2010 (voir *infra*, ch. II.III.I.).

Frondeurs et mazarins étaient bien conscients qu'ils utilisaient leur plume comme une arme mais ils étaient loin d'imaginer que leurs descendants le leur reprocheraient, les accusant d'y perdre leur virilité. Une même métaphore allait ainsi se dévaluer d'un siècle à l'autre, en partie par le travail de sape de la valeur des mazarinades auquel Louis XIV se livre le premier en imposant le silence sur cette période de *sa vie* – c'était sa vengeance.

Les métaphores que nous avons nous-même proposées ne traitent pas de la qualité des mazarinades et ne sont pas en lien avec un jugement idéologique sur leur existence ou leur signification historique : d'une part, un phénomène sociologique et médiologique est rendu sensible ou compréhensible par l'idée d'une percolation d'idées et de protestations diverses à travers la société de la régence d'Anne d'Autriche, avec Mazarin comme catalyseur et bouc émissaire ; d'autre part, cette production imprimée, hétérogène et éparpillée, parfois maltraitée par des commentateurs de parti-pris, parfois invisibilisée, est devenue (en partie) accessible et interrogeable par tous grâce au PM et à ses outils numériques qui empruntent au drone sa mobilité exploratoire et sa faible implication dans le jugement – jugement que le chercheur devra se construire *a posteriori*.

I.III. L'OUVERTURE DE GRAND-MESNIL ET L'OPPOSITION CARRIER / JOUHAUD

La seconde moitié du XX^e siècle a vu la reprise – ou la véritable naissance – des études sur les mazarinades, à peu près inexistantes malgré la grande *Bibliographie* de Célestin Moreau un siècle plus tôt (il a longtemps semblé plus important de rééditer dix ou douze pièces salaces et ordurières que de réellement lire et étudier les milliers d'autres). Bien que cités et admirés, les trois volumes de Moreau seront en fait moins utilisés pour des études sérieuses que comme un *argus* permettant de déterminer le prix des mazarinades sur le marché du livre de collection¹. Les esprits révolutionnaires du XIX^e siècle avaient peut-être jugé que ces séditions et mouvements populaires du XVII^e siècle qui n'avaient pas remis en cause la monarchie n'étaient pas d'une grande utilité pour eux, et même la sélection de pièces mise à leur disposition par le même Moreau en 1853 n'avait pu changer cette « mauvaise réputation² ». Pourtant, relève Carrier, le bibliophile Gustave Brunet (1805-1896) avait :

¹ C'est encore le cas aujourd'hui. Ainsi dans les catalogues ou les informations que l'on peut demander à la librairie Jammes, l'une de celles qui vend régulièrement des mazarinades (3 rue Gozlin, dans le 6^e arrondissement de Paris), les notices de Moreau sont souvent mises en exergue pour justifier le prix des pièces ou des recueils à la vente.

² Pour plus de détails, nous renvoyons au tableau historique de la critique et de la réception des mazarinades que brosse magistralement Carrier dans les premières pages de *La conquête de l'opinion...* (*op. cit.*, p. 1-21, citation p. 1).

« bien compris ce qu'elles offrent de plus précieux pour l'historien des idées et des mœurs, [...] un tableau complet des réactions de l'opinion publique [...] ; qu'elles fourmillent de renseignements divers sur les événements et sur les personnages de la Fronde, [...] qu'elles nous restituent dans toute sa saveur et sa fraîcheur la vie quotidienne des contemporains¹ »

Plus tard, la conférence en mars 1913 de Léon Lecestre (1861-1941) sur *Les Mazarinades*, que nous avons déjà commentée, atteste d'un « revirement² ». De nombreux historiens ont ensuite contribué, de près ou de loin, à façonner une nouvelle compréhension du premier XVII^e siècle et de la Fronde, que ce soit par leur étude de la société, par celle du livre et de l'édition, par l'histoire culturelle ou économique, par la biographie et l'archive, même quand cela touchait assez peu les mazarinades. Citons Lucien Febvre (1878-1956), Roland Mousnier (1907-1993), Robert Mandrou (1921-1984), Henri-Jean Martin (1924-2007), Jean Nicolas³ (1928 -), Yves-Marie Bercé (1936 -), Jean-Christian Petitfils (1944 -), Roger Chartier (1945 -) – et l'on nous reprochera tous ceux qui ne sont pas cités... Hubert Carrier rend également hommage à celui qui, par ses cours de Sorbonne sur les *Mémoires* de Retz en 1956⁴, a déclenché sa vocation, René Pintard (1903-2002).

Avant de commenter le livre de Marie-Noële Grand-Mesnil et afin que ce *name-dropping* soit utile, remarquons que c'est un milieu très masculin, plus encore que celui des auteurs et autrices littéraires en général, autrement dit une chasse gardée dans laquelle entrèrent, parmi les premières dixseptiémistes, Madeleine Laurain-Portemer (1917-1996) qui deviendra biographe de Mazarin, Simone Bertièrre (1926 -), considérée comme écrivaine et biographe plutôt que comme historienne, ou Hélène Duccini (1936-2017), récemment disparue, tandis que Grand-Mesnil (1938-2000), autre archiviste-paléographe, ne fera pas carrière dans la continuité de son *Mazarin, la Fronde et la presse (1647-1649)*. Pour essayer de comprendre le regain d'intérêt qui mène à Grand-Mesnil, avant Carrier, Jouhaud et quelques autres, commençons par nous questionner largement.

Ce regain d'intérêt venait-il de l'École des Annales, dont les méthodes de travail et les propositions transdisciplinaires ont, depuis l'entre-deux-guerres, gagné de nombreux domaines ? Sans doute un peu. Venait-il des prémices d'une sociocritique d'abord connue pour

¹ *Ibid.*, p. 11. Carrier cite ensuite la préface de Brunet à *La Pure Vérité cachée et autres Mazarinades rares et curieuses* [...], Amsterdam, 1867, p. VI.

² *Ibid.*, p. 9.

³ Avec l'accord de Jean Nicolas et par le truchement de Stéphane Haffemayer, nous avons publié un texte de conférence de Jean Nicolas dans les pages du PM : « Les révoltes d'Ancien Régime en France et au Japon : nouvel état de la question » (conférence à la Maison franco-japonaise de Tokyo, le 1^{er} juin 2003) ; voir en ligne : <http://mazarinades.org/2019/10/jean-nicolas-les-revoltes-d-ancien-regime-en-france-et-au-japon/>

⁴ H. Carrier, *La conquête de l'opinion...*, op. cit., p. XI.

des travaux sur le roman naturaliste du XIX^e siècle et qui aurait intéressé chercheurs et universitaires vers la fin des années 1950 ? Sans doute un peu aussi. Ou encore venait-il de l'élargissement du nombre et des origines sociales des étudiants depuis les années 1960 (dont nous avons été), inclinant leurs professeurs plus qu'avant à s'intéresser au « peuple » (chez Victor Hugo, Marivaux, Molière, etc.) ? Cette nouvelle et studieuse considération des mazarinades vient-elle aussi d'un rapprochement des études littéraires et des études historiques, jusqu'alors disciplinairement bien distinctes (même si, dans les éditions savantes, histoire et littérature ont toujours été très liées) ?

L'étanchéité disciplinaire qui prévalait dans l'université, qui faisait que les spécialités parfois se rencontraient, se critiquaient mais souvent s'ignoraient ou se méprisaient l'une l'autre, semble avoir tout de même autorisé une certaine porosité, accueillant des contenus et des méthodes mixtes ou bricolées – ce qui n'est pas encore l'interdisciplinarité ni la transdisciplinarité telles qu'elles apparaîtront timidement dans les années 1980-1990.

Selon notre propre expérience estudiantine en Lettres Modernes (années 80), les enseignants-chercheurs de l'université Paris 3, aussi nommée la Sorbonne « Nouvelle » (née de la fracture de la Sorbonne après 1968), étaient politiquement plus à gauche – c'est un euphémisme – que ceux de Paris 4 (la Sorbonne *ancienne*) et valorisaient certaines nouvelles approches méthodologiques qu'étaient la linguistique, la sémiologie ou la critique psychanalytique, et bien sûr la sociocritique dont certains des principaux promoteurs étaient de Paris 3 (Claude Duchet, Henri Mitterand, Philippe Hamon, par exemple). Nous avouons ne pas savoir précisément ce qu'il en était quinze ou vingt ans plus tôt dans l'ensemble des universités françaises (à l'époque de formation de celle et ceux dont nous nous apprêtons à parler) mais il est certain que la division (politique, intellectuelle et méthodologique) y est apparue avec différentes intensités selon l'histoire locale, la résistance des fiefs mandarinaux et disciplinaires, ou selon le taux d'augmentation du nombre d'étudiants. Dans le même temps, des intellectuels conservateurs, universitaires ou non, regrettaient déjà la chute des murs disciplinaires ou l'arrivée de méthodologies alternatives tandis que d'autres, plus progressistes, les provoquaient et les justifiaient politiquement. Les revues, les journaux et même les radios et la télévision se repaissaient de controverses sur la Nouvelle Vague ou sur le Nouveau Roman (pour ou contre Jean-Luc Godard, Alain Robbe-Grillet ou Marguerite Duras), et proposaient aux auditeurs et téléspectateurs un *remake* de la guerre des anciens contre les modernes au parfum Russie contre Amérique. La culture dite classique était aussi concernée, ce dont témoignent les articles de

Roland Barthes sur le théâtre du XVII^e siècle¹, eux aussi publiés et commentés dans divers médias et là aussi avec de vives réactions.

Ces bouillonnements intellectuels (par ailleurs internationaux : Guerre froide, Vietnam, Révolution culturelle chinoise, castrisme, etc.) invitaient diverses composantes sociales à prendre parti (bien avant Mai 68), notamment contre les nouvelles facultés issues de la réforme venant de critiques et de journalistes² parfois vent debout contre toute nouveauté formelle qui pourrait remettre en cause les bienfaits du colonialisme et du capitalisme en voie de mondialisation – alors que la décolonisation allait bon train.

Or c'est bien dans cette sorte de chaudron social et intellectuel – et non reclus dans des bibliothèques sans portes ni fenêtres – que tous les jeunes chercheurs des années 1950-1970 (parmi lesquels se trouvaient Marie-Noële Grand-Mesnil, Hubert Carrier ou Christian Jouhaud) ont eu à se former. Qu'ils aient ou non pris fait et cause pour l'un ou l'autre parti, ils appartenaient à cette époque qui pourrait être critiquée de la façon dont on a parfois critiqué celle de la Fronde – et c'est la raison de ce parallèle quelque peu hors sujet –, c'est-à-dire en attaquant une prétendue incohérence des comportements, une reprochable désinvolture des décisions, actes ou écrits de ceux qui paraissaient en être les dirigeants (politiques, intellectuels, médiatiques, etc.) ou appartenir aux classes dites supérieures (bourgeoisie, administration, magistrature). La question « pourquoi ne prenaient-ils pas les armes au lieu de s'invectiver dans des revues ou sur des plateaux télévisés ? » serait ainsi l'équivalent de la critique de Voltaire à l'encontre de la Fronde.

Les visibles mouvements d'intellectuels et d'étudiants, de formations syndicales, de factions politiques, y compris dans la rue, n'empêchaient pas de solides structures de la société de se maintenir ou de n'évoluer que très lentement. Tout ce que nous avons nous-même connu sans forcément bien le voir, malgré l'ouverture d'esprit et l'évolution des mœurs des années 80, avait plus fortement contribué à modeler les esprits de nos devanciers dans les recherches sur les mazarinades.

¹ Voir par exemple dans Roland Barthes, *Sur Racine*, Paris, Seuil, 1963 ; ou *Écrits sur le théâtre, Textes réunis et présentés par Jean-Loup Rivière*, Paris, Seuil, 2002 (coll. « Points »). Aujourd'hui célébré comme un penseur révélateur de son temps, il passait alors, dans certains médias, pour un dangereux réformiste (*S/Z*) ou pour un visionnaire (*Mythologies*, *L'empire des signes*). Pour certains encore, il incarne une critique intelligente et savante de la société, à tendance réactionnaire (cf. Antoine Compagnon, par exemple dans *Les antimodernes*, de Joseph de Maistre à Roland Barthes, Paris, Gallimard, 2005, *passim*).

² Si l'on ajoute qu'ils étaient mâles, blancs et qu'ils avaient au moins la cinquantaine, on aura l'impression d'entendre ce qui s'énonce clairement depuis les années 2000-2010. La plus grande différence avec aujourd'hui est peut-être qu'à cette époque tout le monde fumait sur les plateaux télé, radio, ainsi que dans les conférences et les amphis des universités...

Ainsi dans les formations universitaires de la Sorbonne pourtant « nouvelle », les disciplines étaient restées administrativement différenciées et isolées les unes des autres malgré les efforts de certains enseignants pour relier les silos disciplinaires alors intitulés « Lettres classiques », « Lettres modernes », « Littérature comparée », « Théâtre », etc.

Ainsi, même au XXI^e siècle et du fait que ces cadres disciplinaires sont aussi des cadres épistémiques de la société tout entière, lorsque nous avons entrepris ces recherches sur les mazarinades, nous avons eu à entendre que nous étions nous-même... *un littéraire*, censé se limiter à un certain type de recherches, alors que les mazarinades étaient réputées faire partie du domaine de l'histoire, dans lequel elles étaient pourtant tenues à l'écart car peu fiables.

Ces signes de hiérarchisation ont été émis, clairement ou de façon allusive, dans plusieurs bureaux de direction (bibliothèques, départements universitaires) où notre équipe des RIM (Tadako Ichimaru et nous-même) allait présenter le PM avant ou après sa mise en service, en 2010-2012 : à la BM de Versailles, au château de Chantilly, à la bibliothèque de la Sorbonne, à celle de Troyes, de Sainte-Geneviève, puis un peu plus tard à celles de Bordeaux, Grenoble ou Aix – là où nous avons repéré d'importants fonds de mazarinades encore mal décrits et qui justifieraient une action : repérage plus précis, (re)catalogage, projet de numérisation ou seulement référencement par lien internet dans notre page web de géolocalisation.

Nous étions parfois informé par notre interlocuteur (directeur de la bibliothèque ou du département du patrimoine) que d'importants projets étaient déjà lancés, qu'ils étaient voulus par la municipalité et destinés à la population et aux usagers. Des priorités régionales, liées à la visibilité d'un auteur, par exemple, ne pouvaient être revues à la baisse pour réaffecter des personnels à l'exploration de poussiéreux rayonnages à peine catalogués.

Mais dans la plupart des cas, et fort heureusement, nous avons constaté un réel intérêt pour une mission nouvelle (dans le sens d'*inattendue*) et un souhait partagé de contribuer à ce domaine que nous venions promouvoir, parce qu'il y avait certainement *ici* (dans cette bibliothèque) des ressources inexploitées.

Des archivistes-paléographes, généralement bibliothécaires et chargé(e)s du patrimoine, ont donc été parmi les premières personnes à croire en notre projet et à nous venir en aide – *littéraire* ou pas –, par des conseils, des contacts durant la phase de développement du PM, et ensuite par de réels soutiens qui ont abouti à notre premier colloque en co-organisation, de 2012 à 2015 : « Mazarinades, nouvelles approches », à la Mazarine et à l'Arsenal.

Des universitaires dix-septiémistes, littéraires et historiens que nous avons contactés depuis le Japon ont aussi été intéressés et ont soutenu et accompagné notre projet¹, auxquels sont venus s'ajouter des spécialistes des « humanités numériques » alors naissantes.

Ayant contextualisé largement et jusqu'à nous ce regain d'intérêt pour les mazarinades, revenons à l'après-guerre à propos de recherches effectives et novatrices sur les pamphlets de la Fronde.

La première entreprise (aujourd'hui considérée comme étant) de grande valeur et porteuse d'un certain renouveau, dépassant le point où Moreau les avait laissées, est un petit livre de 1967 intitulé *Mazarin, la Fronde et la presse, 1647-1649*. Il est l'œuvre de Marie-Noële Grand-Mesnil², archiviste-paléographe ayant travaillé sur les collections de la bibliothèque Méjanès (Aix-en-Provence), discrètement mais régulièrement citée depuis dans les recherches, au moins (grâce et) après la parution des travaux de Carrier et Jouhaud³. Souhaitant que « la presse frondeuse » puisse être lue par tous ceux qui « aiment à se faire une idée personnelle du passé de leur pays », Grand-Mesnil, pour faire connaître « la première partie, trop souvent négligée, du Grand Siècle⁴ », cite de nombreuses sources et n'affirme rien qui ne soit confirmé par l'une d'entre elles, faisant preuve d'un remarquable esprit pédagogique et scientifique, appuyé sur la documentation et l'illustration. Concédant que « mazarinades » est d'un usage consacré par Moreau (p. 280, note 8), Grand-Mesnil signale que ce « terme inexact » cache « que l'on trouve de tout dans ces recueils de pièces » (p. 12). Autrement dit, le choix du terme générique, focalisé sur Mazarin, aurait nui à la bonne compréhension de la diversité qu'il recouvre dans la période

¹ Pierre Ronzeaud, l'un d'entre eux, rencontré en 2012, mentionne « l'immense renouvellement des personnes, des sujets et des méthodes introduit par la volonté de ne pas se contenter d'étudier ce que **font** les Mazarinades ou ce qu'elles **disent** mais aussi ce qu'elles **sont** » qui est, selon lui, « un très heureux renouvellement » auquel l'équipe des RIM n'est pas étrangère (P. Ronzeaud, « Points de vue sur cinquante ans d'études sur les Mazarinades », communication au colloque « Mazarinades et territoires », le 9 septembre 2022, à paraître).

² Marie-Noële Grand-Mesnil, *Mazarin, la Fronde et la presse, 1647-1649*, Paris, Armand Colin, 1967, 308 p., non réédité. Dans la bibliographie des *Mazarinades*, *Les hommes du livre* (p. 453), Carrier cite également, de Grand-Mesnil, « Les Mazarinades, sources de l'histoire de Paris », *Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Île-de-France* en 1969 (p. 27-30), qui est en fait le compte rendu d'un rapporteur au sujet d'une « communication » du 10/06/1969 (voir à l'adresse : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9657198w/f29.item> ; page consultée le 15 mars 2022).

³ Note de bas de page de Carrier : « Le livre récent de Mme Grand-Mesnil [...] est un excellent ouvrage de vulgarisation, mais ses dimensions modestes et ses limites chronologiques [...] ne permettaient pas à l'auteur de consacrer aux mazarinades l'étude de fond qu'elles méritent. C'est cette tâche que j'ai entreprise dans ma thèse actuellement en préparation [...] et sur une *Bibliographie historique et critique des mazarinades* qui lui fera suite. » (« Port-Royal et la Fronde : deux mazarinades inconnues d'Arnauld d'Andilly », *Revue d'Histoire Littéraire de la France*, n° 1, jan.-fév. 1975, p. 3-29.) Le sous-texte (c'est nous qui soulignons) est que Grand-Mesnil a fourni à Carrier un sujet de thèse mais n'avait fait, quant à elle, que de la vulgarisation... Pierre Ronzeaud nous a par ailleurs signalé que ce livre de Grand-Mesnil l'avait lui-même « initié » aux mazarinades (courrier privé de mars 2022).

⁴ Grand-Mesnil, *op. cit.*, p. 273.

de la Fronde. Ce premier recadrage épistémique souligne l'intention de ne pas subir de *doxa* et d'observer les documents.

Plus loin et par les mêmes procédés, Grand-Mesnil remet en cause, d'une part, la relation familiale entre la *Gazette* et le *Courrier françois* paraissant pendant le blocus de Paris (janvier-mars 1649) et, d'autre part la prétendue opposition politique entre ces deux titres dans la même période :

« Pendant que Renaudot assurait ainsi la propagande mazariniste, ses fils auraient imprimé à Paris un journal intitulé *Le Courrier françois* qui paraissait chaque vendredi avec grand succès et dut se retirer devant la *Gazette* à son 13^e numéro, lorsque la paix fut faite entre le roi et la capitale. Tel est du moins l'avis des historiens qui se sont occupés de la question. Mais cette attribution du *Courrier françois* à Théophraste Renaudot le fils et à ses frères Isaac et Eusèbe ne repose que sur une poignée de mazarinades mal interprétées¹. »

Elle montre alors que l'orientation idéologique des deux publications n'est pas contraire mais complémentaire, si toutefois elles appartenaient à la même famille Renaudot :

« Ainsi le *Courrier* s'oppose à la *Gazette* qui, de tout temps, a consacré près des trois quarts de son volume aux nouvelles venues d'Europe et du monde entier. Cette différence implique sans doute que les deux journaux visaient des clientèles différentes : lue par l'aristocratie et par ceux que l'on appelait les « aisés », la *Gazette* traite beaucoup de politique extérieure. Journal de cette moyenne bourgeoisie qui a fourni les frondeurs parisiens, le *Courrier* leur parle de ce qui les intéresse : leur bonne ville de Paris. Si l'on ose une comparaison moderne, la distance entre la *Gazette* et le *Courrier* est celle qui sépare *Le Monde* de *France-Soir*². »

Enfin, Grand-Mesnil remonte le fil de l'attribution du *Courrier françois* aux fils Renaudot :

« [...] regardons de près ce que les historiens de Renaudot écrivent du *Courrier* : La Tourette recopie intégralement ce que dit Hatin, lequel s'appuie sur la *Bibliographie des mazarinades* de Moreau, et, en dernière analyse, celui-ci établit son jugement à partir de trois mazarinades³. »

« Cédant à la passion commune des bibliographes du XIX^e siècle, Moreau a voulu dévoiler cet anonyme [rédacteur du *Courrier*]. Il a donc attribué *Le Courrier françois* aux fils de Renaudot, sans remarquer une phrase de Gabriel Naudé qui le contredisait⁴. »

Malgré une pointe d'ironie, Grand-Mesnil ne semble pas avoir pour but de contredire « les historiens de Renaudot » ni d'en remonter aux « bibliographes du XIX^e siècle ». Sa méthode n'est pas non plus nouvelle puisqu'elle analyse les documents de plusieurs sources et en croise les informations. L'intérêt de sa démarche est de ne pas se laisser impressionner par la

¹ *Ibid.*, p. 52. C'est nous qui soulignons.

² *Ibid.*, p. 55. Dans les années 1960, ces deux titres de presse font référence et sont gages de sérieux journalistique, avec la différence essentielle, que nous laissons à l'appréciation de Grand-Mesnil, entre un journal à visée internationale (*Le Monde*) et un autre plus centré sur des sujets nationaux, voire locaux, *France-Soir*, qui change plusieurs fois de direction et de formule dans les années 2005-2011, jusqu'à sa liquidation judiciaire en juillet 2012. Ce titre ne doit pas être confondu avec le site web FranceSoir, disponible en ligne depuis 2019, prétendument issu du journal historique mais décrit comme un site de fausses informations, relayant des contenus complottistes (voir la page Wikipédia).

³ *Ibid.*, p. 56.

⁴ *Ibid.*, p. 58. Voir détails et citation de Naudé à la suite de la citation.

réputation de tel historien ou de tel bibliographe et de mener l'enquête, quitte à la finir par de nouvelles hypothèses, qui n'imposent pas nécessairement une nouvelle *vérité* au lecteur :

« Est-ce la preuve que Renaudot leur avait demandé la permission de continuer la *Gazette* par le truchement de ses fils ? Ce serait fort possible¹. »

Comparativement à d'autres explications de la Fronde et de ses causes, Grand-Mesnil propose dans les dizaines de pages qui suivent ces quelques citations un récit et une trame explicative qui nous paraissent être des plus pédagogiques.

« Nul ne sait quand a commencé la Fronde. Chaque livre sur ce sujet possède sa propre date initiale². »

Après ces deux phrases lapidaires qui lui acquièrent notre connivence, elle suit un enchaînement d'événements et de citations choisies tout à fait cohérent, allant à l'essentiel. Par exemple, il est courant de dire que l'un des articles de la Chambre Saint-Louis (1648) tendait à établir pour tous un *habeas corpus* qui serait une mesure de progrès social. Grand-Mesnil souligne que la suite du passage souvent cité est moins... progressiste qu'il n'y paraît :

« les magistrats réclamaient l'*habeas corpus* avant tout pour eux-mêmes, afin de se prémunir contre les attaques de la cour et les emprisonnements arbitraires des plus actifs d'entre eux. [...] les magistrats des cours souveraines voulaient établir ce que nous appellerions 'l'immunité parlementaire', seul garant de leur indépendance vis-à-vis du pouvoir politique³. »

L'engrenage événements / libelles ou d'un libelle à l'autre que décrit Grand-Mesnil scande ainsi le déroulement de la Fronde parlementaire de façon convaincante bien avant que Christian Jouhaud n'en reprenne brillamment le principe. Cependant, comme Carrier le signalait, Grand-Mesnil interrompt son étude à la fin de la « première Fronde » par des commentaires et citations relatifs à la publication du *Mascurat* de Gabriel Naudé, ouvrage qui marque en effet un tournant dans la considération des libelles, constituant déjà un corpus et un genre avant même que ces imprimés ne se nomment mazarinades⁴.

« Il nous faut donc constater que l'abondante presse publiée depuis le début de la Fronde n'a pas fait avancer la solution des problèmes politiques et financiers dont souffre la France. [...] »

En cet été 1649, Condé et son entourage s'agitent beaucoup à la Cour, mais ils n'ont pas encore compris la nécessité, pour qui désire le pouvoir, de disposer d'une presse à la solde. La cabale du coadjuteur, qui cherche les suffrages des Parisiens, en est au contraire fort consciente. Lors du retour

¹ *Ibid.*, p. 59.

² *Ibid.*, p. 63.

³ *Ibid.*, p. 77-78.

⁴ Le *Mascurat* est aussi, parmi les catégories que les RIM proposent depuis 2015, le prototype de la méta-mazarinade, déjà nommée « archimazarinade » par Jouhaud. Voir la page : « Vers une normalisation des genres et catégories de mazarinades », <http://mazarinades.org/2016/09/vers-normalisation-des-genres-de-mazarinades/>

du roi à Paris, elle lance la plus violente et la mieux écrite de toutes les mazarinades : *Le Courier du temps, apportant ce qui se passe de plus secret en la Cour des Princes de l'Europe*¹. »

« La vengeance de Mazarin contre les libellistes prit en septembre 1649 la meilleure forme, celle d'une vigoureuse réfutation par la plume de Naudé, le dévoué bibliothécaire du Cardinal². »

Les deux éditions en sont mentionnées, et leurs différences. La trame du *Jugement de tout ce qui a été imprimé...* alias *Le Mascurat* est rapidement explicitée avant d'en décrire les points forts, notamment accompagnés des citations utiles :

« Suit un fervent éloge de Mazarin, où Naudé exprime sa conception, alors résolument moderne, du chef de l'État doté du pouvoir absolu [...] »

« Ce langage est-il si différent de celui que tient notre actuelle presse officielle ? Et Gabriel Naudé, s'il avait vécu de nos jours, n'aurait-il pas été un bon secrétaire d'État à l'information³ ? »

En effet, l'une des qualités du travail du Grand-Mesnil, peut-être critiquée par les historiens, est de proposer, pédagogiquement, des comparaisons (et non pas des équivalences) avec son époque, les années 1960. Pour nous, près de 60 ans après la publication de ce livre, il nous semble que ces comparaisons sont toujours efficaces et significatives.

Au-delà de cette fin motivée par le retour du roi et la parution du *Mascurat* comme point d'orgue de la Fronde parlementaire, il y a donc un silence : pourquoi ne pas continuer, comme tous les historiens le font, avec ladite « Fronde des princes », jusqu'à 1653 qui est la date du vrai retour au calme ? En 1649, les princes n'ont pas encore été arrêtés, Mazarin n'est pas encore parti en exil, Scarron n'a pas encore écrit sa *Mazarinade*... Grand-Mesnil ne s'en explique pas. Nous devons donc interpréter ce non-dit – ou pas. Nos deux hypothèses se basent sur deux des trois éléments du titre du livre : « la Fronde et la presse ». Nous avons vu la place accordée à la *Gazette* bien en amont de la Fronde, puis l'apparition des concurrents, puis le déferlement des libelles en 1648-1649. Il est possible que pour Grand-Mesnil, ce qui apparaîtrait après la Fronde parlementaire, c'est-à-dire l'organisation de deux ou trois groupes de mercenaires de la plume pour jouer au bras de fer entre Grands (nous caricaturons à peine), ce ne soit plus ce qu'elle nomme la presse, dans le sens *noble* d'une expression de la diversité des opinions publiques. Mais il est aussi possible que le format du livre imposé *in fine* par l'éditeur – une collection de poche nommée « kiosque », chez Armand Colin⁴, destinée aux étudiants – lui impose un nombre de pages limité. Ce ne sont là que des hypothèses...

¹ Grand-Mesnil, *Ibid.*, p. 264. *Le Courier du temps*... [M0_825], Amsterdam, Jean Sansonius, 1649, 32 p. Voir en ligne la notice : <http://www.mazarinades.org/edition/mazarinades/notice/2085>.

² *Ibid.*, p. 268.

³ *Ibid.*, p. 271.

⁴ La quatrième de couverture porte la liste des numéros 1 à 32 de la collection « kiosque », celui de Grand-Mesnil étant le n° 31. On trouve dans cette liste, par exemple : J. Lethève, *Impressionnistes et symbolistes devant la presse* ; J.-P. Seguin, *Canards du XIX^e siècle* ; G. Walter, *La vie à Paris sous l'Occupation* ; H. Mitterand, *Zola*

Hubert Carrier et Christian Jouhaud, à peu près de la même génération¹, ne s'accordent pas sur la signification à donner au phénomène des mazarinades dans sa globalité et ils n'emploient pas les mêmes méthodes pour les étudier. Pour autant, il n'y a pas eu à notre connaissance de controverse ouverte à la suite de leurs publications ou lors de colloques, comme cela a pu être le cas entre des chercheurs dans les années 1960-1980 (autour du structuralisme ou des études psychanalytiques, par exemple).

Lorsque nous avons commencé à nous intéresser nous-même à ce domaine, près de 30 ans plus tard, plusieurs collègues nous ont fait connaître de manière sibylline l'existence de différences de positions entre ces deux *sommités* dans le domaine des mazarinades – *sommités* puisqu'ils publiaient alors peu ou prou sur ce sujet depuis plus de vingt ans – mais sans que l'on nous dise simplement *en quoi* ils différaient ou s'opposaient ; il n'y avait qu'à les lire soi-même. Pourtant, cette simple mention d'une opposition non explicitée crée forcément un biais de lecture pour de nouveaux arrivants : ainsi nous avons commencé à les lire certes pour les comprendre mais aussi en cherchant ces divergences.

Comme nous l'avons signalé dans notre introduction, ces deux *sommes* ayant un temps été considérées comme indépassables, vers la fin des années 1990, il n'était par ailleurs pas prévisible que les connaissances sur les mazarinades soient augmentées ou renouvelées – on allait les laisser tranquilles...

Pour cela aussi, l'équipe des RIM s'est demandé ce que pouvait signifier cette supposée fin (provisoire ?) des recherches ? Est-ce que chacun des deux spécialistes avait transformé son sillon en cul-de-sac ? Ou était-ce seulement l'avis ou l'envie de leurs partisans respectifs² ?

Leur stature s'imposant dans le champ universitaire, Carrier et Jouhaud ont, sans que ce soit leur volonté, masqué d'autres recherches que nous allions être amené à découvrir par la suite. Par exemple, le livre éclairant de Marie-Noële Grand-Mesnil, que nous découvrirons deux ou trois ans plus tard en exemplaire d'occasion via Amazon Japon ; ou la variété des thèmes et

journaliste ; E Sullerot, *La presse féminine*, etc. – où l'on perçoit l'orientation pédagogique, documentaire et universitaire de la collection.

¹ Sauf publications dont nous n'aurions pas eu connaissance, le premier article de Carrier sur la Fronde date de 1968 (voir notre bibliographie) et, sur les mazarinades, de 1974 ; pour Jouhaud, premier article sur la Fronde et les mazarinades bordelaises en 1979.

² Nous rendons compte de ce questionnement dans une perspective épistémologique car il est possible qu'il perturbe et pollue le travail d'un grand nombre de doctorants qui souhaitent commencer des recherches avec de nouveaux outils (humanités numériques notamment) dans un domaine réputé saturé par les générations précédentes, qu'il s'agisse des études sur Claude Simon, Victor Hugo ou Prosper Mérimée, pour ce qu'il nous a personnellement été possible de constater dans les années 1990-2010.

des approches que le colloque *La Fronde en questions* de 1988¹ avait proposé, ouvrage dont nous photographierons quelques pages en bibliothèque avant d'en trouver un précieux exemplaire d'occasion en... 2021.

Pourtant, posant une sorte de diagnostic, Michel de Certeau, dès 1982, ne semble pas vraiment les *opposer* :

« Autrement dit, quel est le sérieux politique des Mazarinades ? Jusqu'où faut-il les croire et quelles sont les limites des positions qu'elles professent ? Le cas le plus décisif est celui des Mazarinades "révolutionnaires" que Hubert Carrier a récemment rééditées. L'habileté alerte avec laquelle Christian Jouhaud y perçoit un imbroglio de faux-semblants et de ruses le porte à conclure que "la violence fait partie du coup tactique ; elle est un leurre" (p. 182). Il refuse de tenir ces textes-spectacles pour des textes révolutionnaires². »

Plus récemment, en 2015, Bruno Tribout, pose à son tour un diagnostic mais cela ressemble assez à une opposition figée – preuve *versus* tautologie :

« Hubert Carrier, qui dialogue notamment avec Hélène Duccini, souligne que l'"existence même [des libelles] atteste qu'il existait bien une opinion publique, puisqu'ils s'attachent tantôt à l'exprimer, tantôt à la conquérir". Or ce type de raisonnements est de ceux que Christian Jouhaud considère comme tautologiques. Dans un contexte marqué par les débats historiens sur le bon usage de la notion d'espace public proposée par Jürgen Habermas, Christian Jouhaud critique ainsi la thèse du "reflet". Plus encore, pour lui, les mazarinades ne sont pas des textes d'idées, mais des textes d'action, des actions de publication³. »

Que n'ont-ils possiblement raison tous les deux ?, nous demandions-nous.

Pourquoi s'enfermer dans « l'opposition » Carrier / Jouhaud ? D'où nous vient l'injonction de choisir l'un plutôt que l'autre, selon *nos propres convictions* ? (Et d'où nous seraient venues ces convictions ?) Pourquoi doit-on (se) dire que l'un a bien travaillé *mais* que l'autre a le bon concept ? Pourquoi sommes-nous, ou nous sommes-nous enfermés dans cette dialectique ? À quel jeu social jouons-nous en choisissant un camp, ou en croyant qu'un camp est le bon ? Obéirions-nous alors à la doxa, l'idéologie simplificatrice de l'unique bonne voie, telle que nous la voyons à l'œuvre dans le paysage politoco-médiatique ?

Rapidement (naïvement, peut-être), nous avons pensé que le caractère injonctif et presque coercitif de cette pensée de « l'opposition » se matérialisait (sans qu'on y prenne garde) par la présence de l'article défini. Si l'on parlait, avec l'article indéfini, « d'une opposition » Carrier / Jouhaud, ou même « d'une différence de point de vue » entre eux deux, l'injonction

¹ Colloque sous la direction de Roger Duchêne et Pierre Ronzeaud, dont les actes ont été publiés en 1989 sous le titre *La Fronde en questions* (voir bibliographie).

² Michel de Certeau, « L'expérimentation d'une méthode : les mazarinades de Christian Jouhaud », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, n° 3, 1986, p. 510. De Certeau ajoute que « cette conclusion n'est guère admissible » et il cite des exemples... allant jusqu'à dire que Jouhaud était, « je le crains, comme pris d'une griserie de démystification » (p. 511).

³ Bruno Tribout, « La mémoire des mazarinades : une critique politique sous Louis XIV », *RHLF*, 2015/4, vol. 115, p. 934.

s'aténuerait. Sortant de ce cadre impérieux du choix binaire, nous verrions peut-être qu'il y a d'autres choix ou qu'il existe un choix d'unifier les recherches dans un nouveau cadre théorique, rendant compte de dimensions différentes des mazarinades. À l'instar des théories sur la lumière qui la conçoivent *à la fois* comme onde et comme particule, les mazarinades peuvent être des témoignages fiables de l'histoire ET, dans une autre de leurs dimensions, des positions textuelles dans un théâtre politique éphémère. Nous avons vu (et verrons encore) que selon le type de question posée au corpus du PM et selon les pamphlets considérés ou les métadonnées convoquées, la réponse peut appartenir à une problématique *carriériste* ou *jouhaudienne* – ou aux deux, ou à autre chose.

Outre cette multidimensionnalité intrinsèque des mazarinades, nous pensons également qu'y recourir via le PM dans un but documentaire et utilitaire sans se focaliser sur leur nature historiographique ni sur leur lien à la Fronde ne serait pas insultant pour les mazarinades¹ : si l'on s'intéresse par exemple au sens des mots « jeton » ou « race » dans les mazarinades considérées comme un réservoir textuel d'une époque précise, il n'est pas pertinent d'avoir à se positionner dans une controverse théorique entre deux chercheurs. Ce dépassement d'une opposition réductrice et potentiellement toxique est aussi une conséquence du changement de paradigme provoqué ou accéléré par l'existence du corpus du PM. Ainsi, quand la banque Frantext est utilisée pour la rédaction du TLF, les œuvres de Balzac et de Flaubert, par exemple, ne s'opposent pas, elles contribuent à l'enrichissement des notices d'un dictionnaire dans lequel le sens des mots est exploré – ce qui n'interdit à personne de continuer à lire et étudier Balzac ou Flaubert et à les opposer dans un cadre pertinent. Lorsqu'Antonella Amatuzzi parle de *déterritorialiser* les mazarinades pour étudier la langue française, c'est assurément de cela qu'elle parle² ; dans ce cas comme dans beaucoup d'autres, le fait que les mazarinades aient été définies à l'unanimité des spécialistes ou pas ne change rien à leur disponibilité pour d'autres problématiques.

Pour revenir sur les affres définitionnels auxquels nous assistons depuis des siècles à propos des mazarinades et fort de notre approche déconstructionniste, nous voudrions attaquer un autre article défini, celui de « les mazarinades », utilisé en dehors du cadre historiographique. En

¹ En effet, on a peut-être trop souvent vu que l'étude des mazarinades ne sert qu'à tenter de les définir ou à relier leur contenu au déroulement de la Fronde, autrement dit à leur assigner une unique fonction autotélique.

² Antonella Amatuzzi, « *Déterritorialiser les mazarinades pour étudier la variation du français classique* », intervention au colloque *Mazarinades et territoires*, Rouen, septembre 2022, à paraître. Vidéo disponible : <https://webtv.univ-rouen.fr/videos/02-antonella-amatuzzi-deterritorialiser-les-mazarinades-pour-etudier-la-variation-du-francais-classique-pause/>

effet, pour les uns, « les mazarinades » seraient inutiles, ridicules, vulgaires, pour d'autres elles seraient des témoignages politiques voire sociétaux précieux, pour d'autres encore elles ne seraient que des *coups* dans une guerre où se succèdent désinformations, *émotions* populaires et actions militaires. Peut-être que les uns et les autres n'ont pas lu les mêmes mazarinades... (Il y en a tellement !)

En effet, il y a *des* mazarinades qui ont répondu à chacune des définitions. En ayant bien sélectionné ses mazarinades, chacun avait pu se faire un corpus qui correspondait à la définition qu'il avait en tête *et ensuite* énoncer, extrapoler cette définition pour *toutes les* mazarinades. Mais était-ce bien un raisonnement honnête ? C'est là que le bât blesse : dans cet enchaînement quasi automatique, fluide voire invisible (et de mauvaise foi ?) qui mène d'une sélection à une généralisation. La généralisation et l'essentialisation sont des défauts propres à l'être humain depuis les origines du langage et causes de bien des guerres. Érigées en lois, la généralisation et l'essentialisation ont ridiculisé, contingenté ou criminalisé la tolérance et la nuance. En réalité, non seulement des mazarinades peuvent être d'une catégorie ou d'une autre, mais certaines peuvent aussi être de plusieurs catégories en même temps, différenciables maintenant par des mots-clés (*tags*) ou des métadonnées taxonomiques plus complexes (à discuter, le PM a fait de nombreuses propositions dans ce sens).

Notre ambition personnelle, grâce au PM et à nos diverses recherches et communications depuis plus de dix ans est de faire reconnaître cette multidimensionnalité des mazarinades. Nous ne l'inventons pas, elle est déjà à l'œuvre dans bien des travaux de nos collègues. Quand Claudine Nédelec, par exemple, écrit que « Tout un ensemble de mazarinades mêlent ainsi *raillerie hargneuse* et *allègre férocité*¹ », elle vient confirmer et préciser cette description / catégorisation trouvée chez Carrier – et s'oppose en cela à la dialectique à la Voltaire, à la Hatin et en grande partie à la Michelet dont la tendance discursive était à... l'absolutisme, sinon politique du moins discursif, souvent lapidaire ou tranchant, celui qui dominait dans les États impérialistes : égaliser (raboter) les différences, uniformiser (nettoyer) les langues et les cultures (chez soi, dans les colonies, partout si possible) – une doctrine qui se diffusait dans tous les secteurs d'activité et de pensée et qui n'a pas encore disparu.

Nédelec, par son travail comme par son approche, nous aide à avancer dans la compréhension et la démonstration que « les mazarinades » ne sont pas un bloc univoque mais bien multidimensionnelles et multifonctionnelles :

¹ C. Nédelec, *op. cit.*, p. 207. C'est nous qui soulignons la différenciation discursive qui est normale sous la plume de cette chercheuse, comme chez beaucoup d'autres aujourd'hui, rassurons-nous.

« Cette violence verbale [de certaines mazarinades] aurait-elle donc servi de *catharsis*, voire d'antidote [...] ? »

Deux conclusions. D'une part, le burlesque de la Fronde présente bien des nuances et des variations, non sans liens à la fois avec les événements et avec la personnalité des écrivains de libelles ; il offre un large éventail de modes du registre du comique, depuis le badinage jusqu'au rire profanateur et monstrueux, en passant par la dérision et la satire. D'autre part, il me semble que ces textes, jusque dans le rejet, voire le dégoût, qu'on peut éprouver à en lire certains, d'où leur minoration comme littérature aussi vulgaire que médiocre, peuvent à la fois faire écho à une pulsion anthropologique archaïque et nous aider à réfléchir à certains phénomènes très contemporains¹... »

Dans la transdisciplinarité que les RIM promeuvent et que nous avons mise en pratique dans le PM et au programme de plusieurs colloques déjà, une certaine attention des littéraires au sens des mots, au détail des connotations et à la contextualisation des nuances est un atout pour l'ensemble des recherches. Les historiens nous enseignent leur précision (dates, noms, lieux), leur érudition archivistique et leur pugnacité dans l'enquête. Les personnels de la conservation du patrimoine, les linguistes, les paléographes, les philologues, etc., peuvent exercer leur métier en explicitant chacun leur méthodologie pour qu'elle se diffuse dans les travaux communs. La mosaïque scientifique ainsi constituée est en quelque sorte analogue à la multiplicité des métadonnées attribuées aux mazarinades dans le corpus en ligne.

I.IV. PROPOSITIONS POUR UNE ~~REDÉFINITION~~ MODÉLISATION CONCEPTUELLE DES MAZARINADES

Le mot « sous rature », façon Derrida², emblématise ce que nous voudrions faire dans ce chapitre : montrer ce qui ne va pas – selon nous – et renégocier du sens – pour nous-même voire pour d'autres.

Pour les deux mots qui occupent l'espace intellectuel et scientifique de notre activité de recherche depuis plus de dix ans, « Mazarinade(s) » et « Fronde(s) », nous avons en effet beaucoup appris, lu, discuté, y compris dans les pages qui précèdent, et aussi ressenti certaines hésitations qui, au fil du temps, sont devenues des insatisfactions, des apories, des indécidabilités qui, accumulées, nous ont amené à tenter et à proposer ici une nouvelle approche.

I.IV.1. *Insatisfactions définitionnelles (mazarinades et Fronde)*

Ayant suivi et exposé l'histoire du mot *mazarinade(s)* et de ses recatégorisations référentielles puis d'une grande partie de ses usages, après avoir répété à l'envi le mot *Fronde*

¹ *Ibid.*, p. 210.

² Le mot sous rature « signifie qu'un mot est "insuffisant mais nécessaire" [cit. trad. de Madan Sarup, *An Introductory Guide to Post-Structuralism and Postmodernism*, p. 33] ; qu'un signifiant particulier n'est pas totalement adapté au concept qu'il représente, mais doit être utilisé car les contraintes de notre langage n'offrent rien de mieux. » (Cf. page Wikipédia, https://fr.wikipedia.org/wiki/Sous_rature ; page consultée le 25 octobre 2022.)

tel qu'on nous le donnait, nous arrivons au moment de sortir du bois (avancer un concept), ou du cadre (désobéir à la doxa), en essayant de transformer notre insatisfaction intellectuelle en un ensemble de propositions déconstructrices, redéfinitionnelles et modélisatrices qui seraient plus en accord avec nos idées – à défaut d'éventuellement faire accepter des *reprises* sémantiquement élargies.

I.IV.I.I. Furtivité sémantique du mot *mazarinades*

Ainsi qu'il a été constaté précédemment, les définitions à sens unique (celles des *imprimés contre Mazarin durant la Fronde*) ne sont plus recevables depuis longtemps, parce que non conformes à la réalité des documents – sauf à créer une nouvelle catégorie d'anti-mazarinades, constituée exclusivement des pièces pro-mazarin, ce qui ne servirait à rien, sinon à découper l'actuel corpus en deux parties opposées, inégales, avec de surcroît une énorme quantité de pièces dont le côté ne serait pas assignable, et de ce fait une ingérable troisième partie.

Avec les autres définitions, des variations de critères ou des positions de curseur sur certains critères ont été constatées et ont suscité des débats sans fin entre spécialistes, chacun arguant de son point de vue sans que ses arguments ne convainquent vraiment. Il y aurait alors soit à adopter telle ou telle définition parce qu'elle s'approche de nos convictions personnelles quant à l'histoire de la Fronde ou à la fonction des imprimés, soit à les inclure toutes dans une *super-définition*, autorisant tous les critères et toutes leurs variations. Cette réunion axiomatique était, on s'en souvient, notre choix pragmatique au point de départ.

Après les développements qui jalonnent ce premier chapitre, nous constatons (ou proposons de constater) que cette définition inclusive, ou *super-définition* est, d'une part, complexe à exprimer du fait des différentes variables et, d'autre part, qu'elle donne de notre activité de chercheur une image quelque peu laxiste, même si ce n'est pas la réalité, à quoi conviendrait bien l'expression : *tout ça pour ça*. Remarquons toutefois que c'est, peu ou prou, l'attitude, souvent inavouée, de la plupart des chercheurs que nous avons rencontrés. Les uns, plutôt historiens, adoptent cette attitude (même sans le savoir) parce que les querelles sur la date de début ou de fin de la Fronde, par exemple, ne leur paraissent plus pertinentes ou parce qu'ils en restent aux convictions de leur direction de recherche. D'autres, plutôt littéraires, parce qu'il leur paraît plus important que les procédés narratifs et poétiques employés contre ou pour Mazarin soient envisagés dans une perspective discursive ou comparatiste plutôt que de les enfermer dans un domaine clos. Or tous se réfèrent, *faute de mieux*, à ce qui est nommé *mazarinades* dans les catalogues et les livres de référence, « les mazarinades » devenant alors

une sorte d'abstraction merveilleuse (bloc univoque, disions-nous précédemment), presque taboue dont la matérialité dépend des fonds contenus dans telle ou telle bibliothèque, dont le catalogage n'a parfois pas été effectué ou dépoussiéré depuis deux siècles¹.

Dans cette situation un peu bloquée, n'y aurait-il pas quelque avantage à tenter une synthèse d'une autre nature ? Ni redéfinition, ni super-définition, mais *modélisation*, dans un saut conceptuel comparable à celui qui permet de passer d'une image matricielle à une image vectorielle. Cette métaphore, sans se vouloir scientifique, permettrait peut-être de comprendre l'idée d'une modélisation conceptuelle reposant sur des bases sémantiques, historiques et épistémiques reformulées. Pour ce faire et grâce à l'aide nouvelle des humanités numériques, il convient d'abord d'interroger, voire de rendre mobiles les bornes définitionnelles pour aller à la fois à la forme et à l'essence des contenus.

Les mazarinades sont certes liées à Mazarin, mais elles apparaissent et prolifèrent pendant la Fronde. Plutôt que le Mazarin de 1643, c'est bien le Mazarin-de-la-Fronde qui engendre et lie toutes ensemble ces publications et leurs machines éditoriales, quand bien même elles traiteraient de tout autre chose que de Mazarin, alors que les pamphlets anti-Mazarin d'avant la Fronde ne peuvent être considérés comme des mazarinades. Pourquoi ? Sans doute parce qu'il y a alors, dans les imbroglios sociétaux de 1648, et jusqu'au *retour au calme* de 1653, *quelque chose* qui est original, insupportable, inouï et qui motive des centaines de personnes à prendre la plume pour participer à ce mouvement (éditorial ? contestataire ? agonistique ?) durant lequel on ira éventuellement rechercher le Mazarin de 1643 et même d'avant, quitte à inventer, fantasmer, carnavaliser Mazarin depuis sa naissance et même avant en salissant ses ancêtres. Quant au retour au calme, il se produit généralement après l'éviction de la personne contestée, comme cela avait été le cas avec Concino Concini, alias Conchine ou le maréchal d'Ancre quelques décennies auparavant – ce *précédent* étant bien sûr dans tous les esprits, déjà un Italien !... Or, défrayant à cette *généralité*, Mazarin s'exile ou est exilé, deux fois, et revient, est rappelé, reprend sa place et continue à œuvrer tout autant à la grandeur de la France pré-louis-quatorzienne qu'à sa propre fortune, mais sans plus susciter le même type de contestation : la Fronde ne se prolonge pas au-delà de l'été 1653, le *kairos* de la Fronde est passé et les libelles postérieurs contre le principal ministre, solidement réinstallé, n'auront plus le statut de mazarinades.

¹ Depuis les campagnes de repérage & partenariat des RIM entre 2010 et 2013, par courriel, pages web et en visite sur place, aboutissant au colloque de 2015, certaines bibliothèques ont entrepris de recataloguer leur fonds pièce en main (BnF, Mazarine, Méjanes, Bordeaux, etc.). D'autres responsables ont admis cette nécessité mais ont allégué que leurs faibles moyens étaient consacrés à d'autres priorités (Versailles, Chantilly, Rouen, Grenoble, etc.). Nous ne citons que les cas personnellement connus.

Nous posons alors l'idée qu'il existe un liant conceptuel diffus, issu du vécu partagé des contemporains de la Fronde et qui est la croyance exaltante, nouvelle et en quelque sorte toute littéraire¹ en un réel et puissant levier de pouvoir par la publication de libelles, l'espérance d'un *Mazarin-qu'on-pourrait-éliminer* par la force perlocutoire des plumes, pas aussi sérieusement insurrectionnelle que comiquement castratrice, ou encore la sensation d'un *pouvoir-d'éliminer-Mazarin-par-le-libelle* ; croyance, espérance ou sensation collectivement ressentie et, conséquemment, au jour le jour, l'excitation et la peur collective, le large mouvement d'opinion et de foule qui lui sont, croit-on, consubstantiels.

« Ce qui heurte surtout les mentalités, c'est la concentration du pouvoir monarchique entre les mains d'un premier ministre. Que ce dernier prétende jouir des prérogatives du souverain, qu'il prenne sa place ou en son nom les grandes décisions et exerce sa puissance, cela choque les contemporains ; car s'ils font volontiers parade de leur soumission au Roi, ils entendent garder toute liberté d'appréciation envers les agissements d'un ministre qu'ils rendent volontiers responsable de tous les maux de l'État². »

Et cette volonté d'éliminer Mazarin n'aurait – burlesquement – emprunté que la voie du pamphlet ? On abattrait un homme si puissant par le seul pouvoir d'une campagne de presse, dût-elle être féroce, soutenue et effrayante par son chaos et sa nouveauté même ? Car, à notre connaissance et malgré l'appauvrissement des populations du fait des impôts et de la guerre (à quoi s'ajoutent, début 1649, le blocus, le froid et les inondations), malgré les mouvements de foule et d'opinion, malgré les appels au meurtre et au dépeçage de Mazarin dans certaines mazarinades³, il n'y a pas eu d'attentat criminel contre Mazarin⁴, il n'y a pas eu – qui ait été connu – de formation de milice armée ni de commando de mercenaires constitués pour l'attaquer⁵, et encore moins de véritable esprit ou d'organisation révolutionnaires comme en

¹ Cf. Jean-Marie Constant, *C'était la Fronde*, op. cit., passim.

² *Dictionnaire du Grand Siècle*, article « Fronde », p. 624. Cet article est signé par Hubert Carrier.

³ « La Croisade pour la conservation du Roy et du royaume [M0_849] appelle à la guerre sainte contre Mazarin, c'est-à-dire à sa liquidation physique. S'agit-il vraiment de gens prêts à tout qui cherchent à embaucher un assassin ? Dans ce cas pourquoi tant de publicité ? Avec cette question subsidiaire : pourquoi Mazarin n'a-t-il pas été assassiné, malgré le précédent fameux de Concini, et tant d'appels au meurtre ? Il faut d'abord prendre ce texte pour ce qu'il est : une mazarinade. » (C. Jouhaud, *Mazarinades : la Fronde des mots*, rééd. 2009, p. 91.)

⁴ Les historiens originent la Première Guerre Mondiale dans l'attentat de Sarajevo, ce qui crée un cadre interprétatif (que nous ne contestons pas) dans lequel des millions de morts et le démantèlement d'empires découlent d'un simple coup de feu. Est-ce à dire que sans cet attentat la guerre n'aurait pas eu lieu ? Ou doit-on penser que la conjoncture était *mûre* pour que la guerre soit déclenchée par un autre événement ? Quoi qu'il en soit, le fait que Mazarin n'ait pas été éliminé par un attentat semble bien être une importante condition de la réussite de Louis XIV... Dans *Le rivage des Syrtes* (1951), le romancier Julien Gracq, par ailleurs professeur d'histoire-géographie, imagine un mécanisme de fomentation d'un incident de frontière propre à réveiller une guerre endormie, à remodeler le destin d'une région (imaginaire). Mais n'est-ce pas une réalité incessante ?

⁵ Il n'y a pas encore eu de preuve établie de l'existence réelle d'une faction ayant appelé à la *Croisade pour la conservation du Roy et du Royaume* [28 janvier 1652, M0_849], pièce citée ci-dessus qui décrit les « statuts » et la mission d'éliminer Mazarin d'une faction secrète de 70 « bons François » sous la conduite de « sept directeurs » ayant une cagnote de 300 000 livres (une fortune !) dont 100 000 seraient pour l'assassin de Mazarin, en sus des 150 000 prétendument provisionnés par le parlement (cf. C. Jouhaud, *Id.*, p. 91-94).

1789 et à quelques autres reprises en France au cours du XIX^e siècle. Les barricades dites populaires mais en fait le plus souvent *bourgeoises* qui ont entraîné combats et victimes étaient défensives (26 août 1648 notamment), liées aux organisations de quartiers, sans qu'il soit question *d'aller* attaquer le cardinal, qui n'en était d'ailleurs pas la cible ; elles avaient peu à voir avec les arrêts qui provoquèrent, par deux fois, son exil¹, quand il savait qu'être arrêté et emprisonné entacherait son prestige ministériel et son *employabilité* future ou que, très possiblement, sa vie même était en danger.

Et lorsqu'il y a eu des combats militaires, ou entre l'armée royale et des milices frondeuses, dont les mazarinades ont profité ou qu'elles ont déclenchés, c'était parce que certains, troquant la plume contre l'épée, pensaient arriver plus vite à leurs fins. Condé et Retz, pour ne pas les nommer, jouèrent sur les deux tableaux (plume et épée), fourbirent ces deux catégories d'armes, chacun croyant parvenir à écarter Mazarin sans laisser le pouvoir à l'autre, tout en affrontant ou manipulant aussi le parlement, les cours, les congrégations, les financiers. Le jeu politique était ouvert parce que tous et toutes étaient convaincus (effrayés ou joyeux) d'une fragilité du pouvoir qui était en quelque sorte dans l'atmosphère – ce que nous avons nommé « percolation sociale ».

Plutôt que les dates événementielles qui la limitent, nous pensons que la Fronde devrait se définir comme la période (aux mêmes dates, le cas échéant) durant laquelle a existé, dans l'esprit de tous (ou d'un grand nombre d'acteurs importants), ce liant socio-culturel diffus de *l'éliminabilité par l'écrit* de Mazarin – espoir pour certains, crainte pour d'autres, répétons-le. La Fronde se définirait alors en grande partie par l'espace-temps social et médiologique d'une possible performativité des mazarinades, la force des plumes contre le pouvoir en place réalisant la vieille métaphore de la fronde, prétendument maniée par les gueux contre les puissants – les *gueux* étant cette fois des écrivains au service de parlementaires et de quelques clans aristocratiques, de grands bourgeois en pleine ascension sociale, d'ecclésiastiques ambitieux, manipulateurs et manipulés pour et par les libelles, jouant la comédie du peuple et de l'opinion publique dont ils suscitent *l'émotion* en guise de munitions ou de forces de dissuasion.

Mais on a, de longue date et principalement du fait de la doxa des historiens, fait l'inverse en définissant les mazarinades par leur situation *dans* la Fronde, et leur apparition *à cause de* la

¹ Il y a beaucoup de conjectures à propos des deux exils de Mazarin pendant la Fronde (le premier, de février à décembre 1651, puis le second, d'août 1652 à février 1653). Le danger était-il réel ? Quelle part de coup politique y avait-il ? Fallait-il juste apaiser le climat social ou montrer les effets néfastes de la vacance du pouvoir ? De ses lieux d'exil, n'en continuait-il pas moins à exercer le pouvoir comme à diriger ses opérations financières ainsi que sa correspondance fournie et ses carnets en témoignent ?

Fronde¹. Apparaît alors un invisible cadre épistémique imposé à la plupart d’entre nous par l’apprentissage scolaire de l’histoire, et même dans les études supérieures, cadre implicite qui borne pour nous les périodes sans que nous nous en rendions compte, avec des justifications parfois arbitraires (même quand les bornes sont justifiables) ; les mieux justifiées l’étant avec les dates des règnes et des guerres, dates nettes et indiscutables. La Fronde serait une de ces périodes axiomatiques étranges, notamment du fait que le même « principal ministre » était déjà en activité avant elle et encore au pouvoir après elle. Pendant cette période, la Guerre de Trente Ans s’est achevée (en partie grâce à Mazarin), le trop jeune roi français a atteint sa majorité, un roi anglais a été décapité, entre autres événements de taille européenne, sans pourtant que cela ne coupe ni ne décompose la belle unité historique francocentrée qu’est « la Fronde », dont on peut se demander, finalement, si c’est une définition *historique* ou *hystérique*... et, quoiqu’il en soit, conservatrice et rassurante.

À cela s’ajoute l’absurde circularité définitionnelle des deux éléments en lice (Fronde et mazarinades) – absurde parce qu’ils ne sont pas de même nature. La Fronde serait une condition historique de l’existence des mazarinades (leur biotope), mais les mazarinades constitueraient une condition sociale – une matière sociétale – nécessaire à l’existence de la Fronde (son carburant). Sans oublier que dans certaines définitions, la Fronde excède ou efface le cadre conceptuel des mazarinades : il y a des historiens qui ne les mentionnent qu’à peine, sinon pour les mépriser, tandis que des programmes de vulgarisation en font l’impasse². Sur un autre plan, intellectuel et littéraire, les mazarinades survivent à la Fronde et tendent à former un continent culturel (corpus) qui peut, pour certaines études contemporaines, s’affranchir du cadre de la Fronde : étude du vocabulaire météorologique, culinaire ou médical, étude langagière sur les proverbes, les comparaisons, recension des toponymes, jusqu’à la concurrence graphique du u et du v, l’usage éditorial du tilde d’abréviation, etc. De même d’un usage métaphorique ou allusif encore actuel de *mazarinade*, dans des contextes tout autres que la Fronde, l’histoire de Louis XIV ou du XVII^e siècle, dont on trouverait de nombreux exemples au XXI^e siècle dans

¹ Discuter des raisons pour lesquelles la Fronde a été nommée de cette façon n’entre pas vraiment dans notre propos. L’anecdote d’une comparaison avec les enfants frondeurs des faubourgs qui aurait déclenché une *mode* politique et aristocratique (et même vestimentaire) semble justifier ce choix qu’aucun historien ne remet en question, rappelant au besoin la force référentielle, biblique et picturale de David contre Goliath. Il serait pourtant intéressant de s’interroger sur d’autres recours historiques à la fronde, l’instrument. Ainsi, nous la découvrons symboliquement sur des jetons de 1612 destinés aux membres du Conseil du roi, « *virtus non indiget annis* », traduit en « la vertu n’attend pas le nombre des années » (voir https://www.cgb.fr/conseil-du-roi-la-fronde-ttb,fjt_449891,a.html ; site consulté le 19 février 2022).

² Ainsi une émission de vulgarisation historique qui, lorsqu’elle présente les événements de la Fronde, omet complètement de mentionner ces milliers de libelles, et jusqu’au mot mazarinade. Cf. « *La Guerre des trônes. Louis XIV, l’enfance d’un roi. S4E1 (1643-1654)* », chaîne Youtube « Playhistoire », www.youtube.com/watch?v=IYm9mk1NhBA ; site consulté le 13 septembre 2021.

la presse nationale ou régionale, ainsi que dans les réseaux sociaux au sujet de l'actualité politique, avec un sens du mot qui est le plus souvent une antonomase pour *pamphlet*, « en vue d'une expression plus spécifiante ou plus suggestive » (TLFi) et donc aussi moins terne, moins figée dans le vocabulaire historiographique, revivifiant ainsi son sens pamphlétaire, combatif, et séditieux.

Ainsi en 2014, à propos du livre attribué à « Valérie T. » (pour Trierweiler, journaliste et ex-compagne de François Hollande) et intitulé *M. le Président, je te fais cette lettre*¹, le chroniqueur du site *Toute la Culture*, Jean-Paul Fourmont², intitule « Mazarinade ? » un paragraphe dont nous respectons la typographie, avant de démentir à regret :

« Ce pamphlet écrit d'une plume alerte, nous présente les aventures amoureuses et normales de notre monarque républicain avec sa compagne journaliste de la rue Cauchy. Ce n'est pas une mazarinade, ni un ouvrage comme celui écrit par le regretté Léon Bloy comme *Le Désespéré [sic]*, mais c'est relativement plaisant.

On apprend que Valérie comme la plupart des françaises n'accordait pas foi aux rumeurs d'infidélité, les dessous de la » manif pour tout », les relations passionnées avec Yamina Benguigui (qui fait l'objet d'une enquête préliminaire du parquet du tgi de Paris) , les manœuvres pour faire embaucher Claude Sérillon, que l'épouse de Jean Pierre Jouyet est une descendante « du général Boulanger » (celui qui voulait faire tomber la République), qu'Auréli Filippetti n'a été recrutée non pour ses compétences, mais pour son compagnon (Frédéric de Saint Sernin, UMP et proche de Jacques Chirac qui depuis a été remplacé à la tête du stade de Rennes par le milliardaire Pinault), que Marisol Touraine rappelle sans arrêt à tout le monde qu'elle est la fille d'Alain Touraine , les coulisses de l'élection d'Harlem Désir comme premier secrétaire du PS, les coulisses de l'affaire Léonarda , les ambitions de Manuel Valls et de sa deuxième épouse, et beaucoup d'autres choses passionnantes.

Ce n'est pas le « rouge et le noir », mais c'est une bonne initiation aux mœurs du pouvoir normal. »

Les coquilles pourraient d'ailleurs faire croire que cette chronique elle-même vise à être admise parmi les libelles composés nuitamment vers 1649... Dans ce fatras pseudo-littéraire qui se veut lui aussi « plaisant », les références aux propos de Valérie T. tiennent plus de la jonglerie que du *name dropping* (ce qui n'est déjà pas recommandé). Pour ce qui nous concerne, il apparaît qu'une mazarinade – ce que ce livre « n'est pas » (comme nous l'avons souligné) – est mise en balance ou en compétition avec un pamphlet du « regretté » Léon Bloy (allégeance et signe de ralliement) et avec l'intrigue sulfureuse d'un roman de Stendhal.

Donc Fourmont pose la question et y répond par la négative. Pourquoi l'avoir posée alors ? Est-ce une prétérition suggestive ? L'apparition du mot « mazarinade » donnerait un poids, un pittoresque à la Dumas que Bloy ou Stendhal ne pouvaient seuls apporter à la prétention *plaisante* de la chronique. Cependant, les exemples qu'il prend aux anecdotes du livre

¹ Aux éditions de l'Archipel, mai 2014. En fait, le livre n'est pas écrit par Valérie Trierweiler mais par un journaliste pamphlétaire anonyme, procédé qui ressemble fort à celui de bien des auteurs de mazarinades...

² Voir la page <https://toutelaculture.com/livres/essais/les-carnets-secrets-de-valerie-triweiler/> (consultée le 7 mai 2021).

chroniqué pourraient faire penser au contenu de bien des mazarinades burlesques énumérant les travers de Mazarin et de ses partisans, ou à la carnavalisation des « mœurs du pouvoir » par un Scarron, voire à la prétendue intimité de la reine avec Mazarin dans la *Custode de la Reine qui dit tout*.... Le traitement par Fourmont de sujets qui devraient révolter les citoyens d'une république digne de ce nom est d'une légèreté allusive qui peut entrer dans le registre discursif des mazarinades et dévalorise en même temps les propos d'une supposée Valérie Trierweiler : une femme ! et qui plus est, une ex, forcément jalouse ! ; il y a aussi de la misogynie dans cette présentation.

Une « enquête préliminaire du parquet », le recrutement d'une ministre par favoritisme ou diverses « coulisses » d'affaires extrêmement graves ravalent les sujets politiques de notre vie sociale au rang de joyeusetés de noceurs qu'aucun esprit de sérieux n'anime. Mais qui prétend cela ?, qui opère cette dévalorisation ? Est-ce le journaliste qui se cache derrière le pseudonyme de « Valérie T. », qui prétend peut-être sérieusement dénoncer un système dysfonctionnel, ou est-ce Fourmont, à qui on a peut-être demandé d'éreinter ce livre en en faisant l'éloge pour que le dysfonctionnement disparaisse derrière le carnaval ? La prétérition répond pour nous.

Mais le livre est-il ou n'est-il pas une mazarinade ? La question reste ouverte puisque la définition stricte ne peut être appliquée dans le cas d'une métaphore. Il faudrait que l'on ait du mot *mazarinade* autre chose qu'une définition historico-étymologique. Ce sera ce que nous appelons *modélisation conceptuelle*.

I.IV.I.II. Bornes historiques et sémantiques de la Fronde

« Nul ne sait quand a commencé la Fronde¹. » (1967)

C'est en effet un problème (réservé aux historiens). De plus, quand elle a commencé, en tant que période historique, le mot « fronde » ne la désignait pas. Il était alors utilisé pour parler d'une mode de raillerie, soit émotion populaire soit cabale d'une élite parlementaire et nobiliaire sur le mode : « je le fronderais bien... », mais déjà amalgamé avec le nom de la période chez Mailly, en 1772 :

"Mais ce qui dut mortifier davantage Mazarin, fut un repas que Condé donna à ses plus irréconciliables ennemis, chez Prud'homme, fameux baigneur de ce temps-là [en 1649]. C'étoit un souper où se trouverent tous les chefs de la fronde, Gondy, Beaufort, la Mothe, Retz, Noirmoutiers, Laigues, le duc de Rohan, & même le sage Turenne, si peu fait pour figurer dans cette tumultueuse orgie. On n'y parla que de bouleversements, de meurtres, de barricades, tous les convives se plurent

¹ M.-N. Grand-Mesnil, *op. cit.*, p. 63.

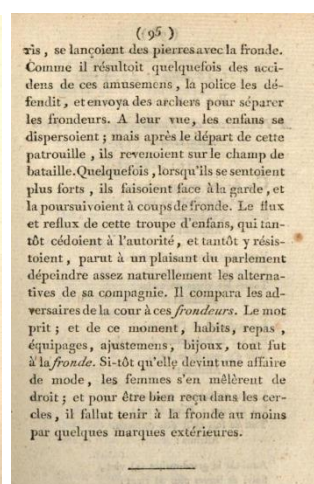
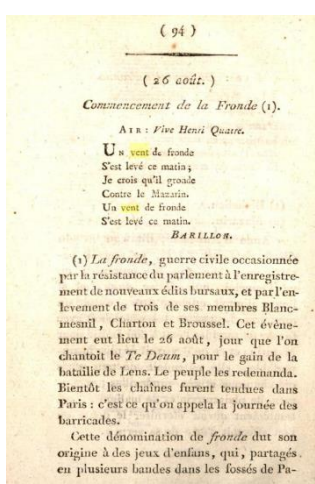
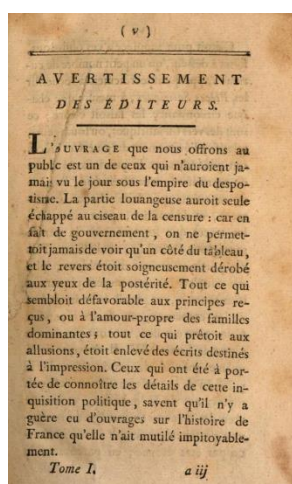
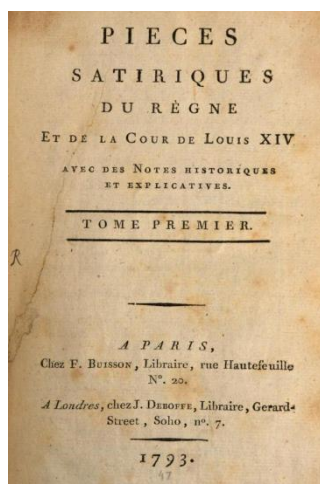
tout-à-tour à signaler leur haine ou leur mépris pour le ministre, par les discours les plus emportés, & par les railleries les plus sanglantes¹."

Là où il faudrait écrire par exemple : « tous les chefs de ce que nous appellerons plus tard *la fronde* »... Dans une époque où l'histoire n'est pas encore une discipline codifiée de la façon dont nous la connaissons depuis le XX^e siècle, la facilité d'un auteur de la fin du règne de Louis XV à employer ce terme en sachant que ce groupe d'hommes ou cette période n'ont pas encore de nom se transforme, pour nombre de ses lecteurs de bonne foi, en une possible croyance que la faction, voire la période, portent déjà ce nom.

La question serait alors : quand la Fronde a-t-elle commencé à s'appeler (elle-même) ou à être appelée (par d'autres) « la Fronde » ? Certainement pas début 1648 quand Bachaumont a parlé des parlementaires qui *frondaient* comme des écoliers ou quand lui-même dit qu'il va *fronder* un avis du parlement, ce qui est un geste et une métaphore s'inscrivant dans une vie quotidienne qui ne porte pas ce nom *dès ce moment-là* ! Ni peu après, quand on a commencé à chanter, selon les *Mémoires de la Grande mademoiselle*² :

« Quoique le mot *Fronde* ne soit venu que sur une bagatelle, il faut que je mette ici son origine. Un jour, dans ce commencement de troubles que le parlement s'assembloit souvent, Bachaumont, conseiller, parloit d'une affaire qu'il avoit ; il dit de sa partie : 'Je le fronderai bien ;' et comme chacun étoit assis à sa place, l'on commença à parler contre M. le Cardinal, sans cependant le nommer quoi que l'on le fit assez connoître. Barillon l'aîné commença à chanter :

Un vent de fronde,
S'est levé ce matin :
Je crois qu'il gronde
Contre le Mazarin.
Un vent de fronde
S'est levé ce matin. »



¹ J.-B. Mailly, *L'esprit de la fronde*, tome III, Livre VII, ch. III, Paris, Moutard, p. 58.

² *Mémoires de la Grande Mademoiselle*, Paris, Mercure de France, 2005, p. 67. c'est nous qui soulignons. Après la citation de ces six vers, Mlle de Montpensier reprend : « Peu après, Leurs Majestés sortirent de Paris sous prétexte de faire nettoyer le Palais-Royal et allèrent à Rueil. » Une note indique la date du 13 septembre 1648 de sorte que la mention du 26 août dans l'édition des *Pièces satiriques*... correspond à un peu avant ce « Peu après ».

Cette édition de *Pièces satiriques du règne et de la Cour de Louis XIV*¹... de 1793 (!) attribue à Barillon, comme d'autres historiens, la paternité de cette célèbre poésie. Le mot *fronde* serait ainsi la dénomination d'un vague mouvement contestataire dès le 26 août 1648. Il semble, à lire l'avertissement des éditeurs, qu'il importe aux révolutionnaires de 1793 de pouvoir se relier aux contestataires de 1648, ou en tout cas publier des textes « qui n'auroient jamais vu le jour sous l'empire du despotisme », c'est-à-dire après la Fronde.

En revanche, à propos de la « Guerre de Paris », le blocus qui précède la paix de Saint-Germain, soit les mois de janvier à mars 1649, il est difficile d'attester l'emploi du mot « frondeur ». Carrier cite Segrais ; Carrier emploie le mot « frondeurs » mais pas Segrais :

« Selon le *Segraisiana* [...] le logis de Scarron était devenu pendant le blocus le centre de ralliement des frondeurs : "Le rendés-vous de tout ce qu'il y avoit de plus considerable à Paris étoit chés lui pendant la Guerre de Paris" ; et l'auteur précise plus loin (p. 147) que c'était le Coadjuteur qui attirait chez Scarron les frondeurs les plus en vue². »

Et si l'on vérifié Jean Regnault de Segrais, à la page 147, il n'emploie pas non plus le mot « frondeurs » :

« Scaron avoit été du parti du Cardinal Mazarin ; mais il l'abandonna du tems de la Fronde ; & il disoit en riant : Je lui ai dedie mon Typhon qu'il n'a pas daigné regarder. N'étoit-ce pas un grand desordre dans l'Etat, que dans le tems de la Fronde, le Cardinal de Retz qui alloit souvent chés lui, y attiroit tous ceux de son parti, & Monsieur le Prince y envoyoit plusieurs de ses gens³. »

Est-ce que « fronde » aurait été employé avant « fronder » et « frondeur » ? Le décalage pourrait n'être que de plusieurs semaines, voire de jours ; une telle granularité temporelle n'est généralement pas attestée dans les documents, qu'il s'agisse de mazarinades ou de mémoires. L'enquête pourrait ainsi se continuer sur des pages en confrontant les témoignages... Constatons aussi que Bazin, qui n'est pas contemporain de la Fronde, établit l'usage relativement tôt dans la période :

« Ces mécontents d'ailleurs avaient maintenant un nom de parti, une qualification donnée ou acceptée, par laquelle on les désignait et à laquelle ils répondaient eux-mêmes. Le mot qui servait à cet usage ne présentait aucun sens, et n'en était que plus convenable aux associations politiques, parce qu'en se ralliant à quelques syllabes convenues, chacun est dispensé d'expliquer ce qu'il veut et de savoir au juste ce que veulent les gens dont il augmente le nombre. Le parti opposé à la cour, et dont le centre était alors dans le parlement, se nommait "la Fronde", ceux qui s'y rangeaient se disaient "frondeurs", et ce qu'ils faisaient s'appelait "fronder". L'origine de ce mot et de ses dérivés est assez bien établi. Il paraît certain qu'on alla les emprunter aux jeux turbulents de quelques jeunes garçons qui s'assemblaient dans certaines parties de la ville pour lancer des pierres. La manière dont

¹ Voir en ligne dans Google Livres : <https://books.google.co.jp/books?id=Q4FAAAAcAAJ>

² Paul Scarron, « *Un vent de fronde s'est levé ce matin* ». *Poésies diverses attribuées à Paul Scarron (1610-1660), Textes originaux, publiés avec notes et variantes par Hubert Carrier, Avant-propos de Christian Péligré*, Paris, Champion, 2012, p. 12.

³ Jean Regnault de Segrais (1624-1701), *Segraisiana ou Mélanges d'histoire et de littérature...*, Paris, 1721. Disponible dans Gallica, voir à l'adresse : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k39980q?rk=64378;0>

s'en fit l'application est plus incertaine ; les renseignements donnés sur ce point par les contemporains ne s'accordent pas et sont peu satisfaisants. La version la plus probable est que cette appellation fut d'abord moqueuse, et qu'ensuite ceux qu'on désignait ainsi pour les railler se firent gloire de l'injure qu'on voulait leur adresser, comme avaient déjà fait les "gueux", les "huguenots", les "va-nu-pieds". Il est difficile encore de savoir en quel temps ces expressions ont commencé à courir. La première fut sans aucun doute celle qui qualifiait les hommes, et que l'on transporta, des enfants tapageurs, aux conseillers mutins. Puis les "frondeurs" créèrent eux-mêmes, à ce qu'il paraît, le verbe "fronder". Les événements auxquels ils prirent part furent désignés ensuite sous le nom de "fronderie"¹. »

Nous sommes bien d'accord sur le fait qu'il est difficile de savoir « en quel temps » l'usage commence. Toutefois, dans la citation suivante, il nous semble que l'usage réputé premier, l'usage railleur, pourrait être attesté peu après la paix de Saint-Germain (1^{er} avril 1649) :

« Monsieur de Beaufort ayant oïy dire que ces Messieurs faisoient quelques petits discours de raillerie des Frondeurs de Paris, comme ils les appellent, qu'ils les mettoient sur le tapis dans leurs festins, & aiguisoient leurs beaux esprits avec la chaleur du vin, à inuenter des termes picquants & railleurs ; pour contenter en quelque façon le despit qu'ils ont d'auoir chié dans leur bonnet. Monsieur de Beaufort sans s'esmouuoir beaucoup sur le champ, apprit quelques iours apres qu'ils deuoient souper splendidement chez renard, faisant semblant d'aller au cours, (car la maison de renard est scituée sur le chemin) Monsieur de Beaufort demande, Qui soupe ceans ? on luy dit qu'il y auoit Monsieur de Candale, Monsieur de Souuray, Monsieur de Gerzé, Monsieur du Frottoir. Monsieur de saint Maigrin, le Commandeur du Iars, Monsieur Bautru & quelques autres qu'on ne pust nommer ; Monsieur de Beaufort ayant reconnu que sa cabale estoit là [...]»²

Mais à cette date, nous l'avons vu, ces usages étaient déjà attestés depuis plusieurs mois. Ce que nous pouvons établir, c'est qu'il existe une double temporalité des usages de *fronde*, *fronder*, *frondeur*. D'une part, celle – historique – des contemporains de la Fronde qui ont créé ces usages, approximativement entre l'été 1648 et le printemps 1649 et qui les employaient dans le sens d'un mouvement social, d'un parti contestataire, et aussi d'une mode quand « Le mot prit ; et de ce moment, habits repas, équipages, ajustemens, bijoux, tout fut à la *fronde*³. » Et d'autre part, – historiographique – la temporalité des historiens qui reprennent ces usages pour les commenter et, subrepticement, finissent par les ancrer dans la période qu'ils nomment du même mot, amalgamant sans doute de façon involontaire l'historique à l'historiographique.

Avant le DGS, le Littré⁴, presque muet sur les mazarinades, est étonnement prolix à propos de « fronder ». Mais les deux ouvrages passent sous silence le moment de la recatégorisation en nom de période.

Ainsi Carrier, dans le DGS, signale que « les limites chronologiques de la Fronde sont un sujet de discussion entre les historiens. Même si politiquement et psychologiquement elle est

¹ Anaïs Bazin, *Histoire de France sous le ministère du Cardinal Mazarin*, Paris, Chamerot, 1842, 2 vol., vol. I, p. 369-370, en toute fin du chapitre II. C'est nous qui soulignons.

² *Le Bransle Mazarin, dansé au souper de quelques-vns de ce party-là chez Monsieur Renard, où Monsieur de Beaufort donna le Bal* [M0_605], 1649, p. 5.

³ *Pièces satiriques du règne et de la Cour de Louis XIV*, p. 95 (la 4^e des images proposées ci-dessus).

⁴ Voir en ligne : <https://www.littre.org/definition/fronder>.

déjà commencée avec la montée du mécontentement [...] », où l'on retrouve la même facilité de langage relevée chez Mailly puisqu'on a l'impression qu'au moment de cette « montée du mécontentement », la période se nomme déjà la Fronde alors que ce n'est qu'un « sujet de discussion entre historiens ». La question se multiplie puisque l'on sait qu'il y a deux ou trois Frondes dans « la Fronde » (parlementaire, des Princes, etc.) mais aussi, continue Carrier :

« plusieurs Frondes provinciales [...] à s'en tenir à l'essentiel, il y eut au moins trois Frondes provinciales : la première en Normandie en 1649 [...] la seconde en Provence en 1648-1649 [...] et la troisième à Bordeaux, la plus longue de toutes, puisque la Guyenne connut trois soulèvements successifs : d'abord en 1649 [...] puis de mai à octobre 1650, en faveur des princes ("guerre de Bordeaux") ; enfin de septembre 1651 à juillet 1653 [...] »¹

À l'évidence, l'emploi du terme relève du travail des historiens, parfois en concurrence avec une autre expression, comme « guerre de Bordeaux » ou Ormée, sans que l'on sache quand tel ou tel terme a été consacré.

Le mot « fronde » et ses dérivés ayant 530 occurrences dans le corpus du PM, incluant l'emploi dans une vingtaine de titres de mazarinades. L'enquête pourrait se continuer par là... Donnons-en quelques exemples pour « frondeur(s) » et réservons la suite de l'enquête pour une autre fois :

- Titre : *Le Roi des Frondeurs, et comme cette dignité est la plus glorieuse de toutes les dignités de la terre, contre le sentiment des esprits du siècle*, [M0_3556], Paris, 1649, 15 pages.
- Citation : « Quoy qu'ils ne soyent que frondeurs, Ils feront peur aux ligueurs. » (*Le Politique burlesque dédié à Amaranthe*, [M0_2810], C_8_31, 1649).
- Citation : « Qui de deux celebres Autheurs / Ont fait deux illustres frondeurs / Faisant contre toute coûtume / Prendre l'espée à gens de plume » (*Le Combat de deux auteurs, sur le sujet des pièces de ce temps*, [M0_708], C_2_36, 1649).
- Titre : *Apologie des Frondeurs* (S. l.), [M0_112], 1650, 11 pages. (un des pamphlets du coadjuteur, et parmi les plus connus de la période)
- Citation : « ceux de leur Corps, qui sont Frondeurs, & ses veritables ennemis » (*Lettre de madame la Princesse douairière de Condé, à la Reine régente*, 1650, 20 occ.).
- Citation : « contre les chefs des frondeurs » (*La Vérité découverte*, [M0_3988], C_11_34, 1651).

Les bornes historiques retenues dans la plupart des définitions des mazarinades sont donc celles de la Fronde, quand bien même nous le contesterions :

« [...] on s'accorde généralement à lui [la Fronde] reconnaître comme point de départ le fameux arrêt d'union des cours souveraines contre le ministère du 13 mai 1648, parce que c'est un acte de désobéissance formelle, une mesure de caractère insurrectionnel, un pas décisif vers l'épreuve de force avec le gouvernement ; on peut la considérer comme terminée à Paris avec le retour du Roi le 21 octobre 1652, mais elle se prolonge en Guyenne jusqu'à la publication de la paix à Bordeaux le 31 juillet 1653². »

¹ H. Carrier, *Dictionnaire du Grand Siècle*, p. 625.

² H. Carrier, *Ibid.*, p. 624. C'est nous qui soulignons. La date choisie par le « on » des historiens est donc antérieure à celle de l'emploi du mot. Ce n'est pas du tout un problème si la différenciation entre les recatégorisations du sens du mot est bien établie.

Mais peut-on sans examen préalable exclure aujourd'hui un avant et un après qui seraient déjà ou encore dans la Fronde, étendant d'autant le périmètre historique des mazarinades ? La pression fiscale croissante exercée sur la population par Richelieu au moins depuis 1635 (pour financer l'engagement de la France dans la Guerre de Trente Ans) ou, sur un plan mémoriel, les précédents encore terrifiants de la Saint-Barthélemy pour les protestants (1572), ou encore de Concino Concini, le favori honni et massacré (1617) sont des exemples d'analepses édifiantes ou prophétiques dans nombre de mazarinades et qui, allusives ou détaillées, contribuent à l'efficacité des discours de l'époque. Mais ces événements faisaient déjà l'objet de discours (religieux, moraux), de récits (romans, chansons) et de représentations graphiques édifiantes avant la Fronde, que ce soit dans des propos éducatifs de précepteurs, des histoires transmises dans un cadre familial ou dans les ouvrages savants, contribuant ainsi au substrat commun des mentalités dans les années 1640 et donc à l'émergence de la Fronde¹. Certains discours ont pu être des conseils de prudence, des leçons d'obéissance religieuse, alors que d'autres étaient pensés comme des scénarios ou des prédictions sinistres : par exemple des rééditions-adaptations de libelles de l'époque du Maréchal d'Ancre (Concini, donc), « autre monstre sorty de Toscane² » dont l'ombre apparaît parfois à un Mazarin mis en scène et malmené³.

Ainsi Yves-Marie Bercé établit-il une continuité entre l'avant-Fronde et la Fronde (historique et dans le vécu des contemporains), de sorte qu'il n'y a pas vraiment de *début* de la Fronde⁴ ou que, bien au contraire, dix ou quinze ans avant ce que des historiographes appellent « les premières mazarinades » (1648) il y avait déjà des « manifestes » qui, à Mazarin près, répondaient aux critères définitionnels qui seront ceux des mazarinades, donc en quelque sorte des « mazarinades d'avant Mazarin » ou des *pré-mazarinades* :

¹ « Cette conviction est mise en pratique par les précepteurs royaux. Ainsi Louis XIII a-t-il continué à étudier l'histoire alors que les matières de base comme le latin étaient supprimées les unes après les autres. Hardouin de Péréfixe, précepteur de Louis XIV, indique qu'afin de "lui rempli[r] l'âme des meilleures maximes de la Morale et de la Politique", il a "composé un Sommaire de notre Histoire de France". L'histoire a tenu une place importante dans l'éducation du Grand Dauphin et, plus largement, dans celle des enfants royaux : leurs précepteurs, Fleury, Cordemoy, Fénelon, tous proches de Bossuet et membres du Petit Concile, s'accordent à reconnaître son importance dans la formation des grands. » (Béatrice Guion, « Passions privées, gouvernement public : de l'usage de l'histoire dans l'éducation des grands », dans *Le Moraliste, la politique et l'histoire, de La Rochefoucauld à Derrida, sous la direction de Jean-Charles Darmon*, [Paris], Éd. Desjonquères, [2007], p. 84.)

² M0_865.

³ *L'ombre du mareschal d'Ancre, apparv av Cardinal Mazarin en la ville de Sedan, Touchant la resolution qu'il doit reprendre sur les troubles qu'il a suscitez en France, pour la seureté de sa personne*, 1651, M0_2595 ; mais aussi des comparaisons, allusions, etc. Cf. aussi M0_204, M0_864, M0_1072, M0_1078 (en patois guépin).

⁴ Carrier pense que la date du 13 mai 1648 fait consensus mais d'autres d'historiens adoptent celles des Journées des Barricades (26-28 août 1648), d'autres encore remontent au début de la même année (15-16 janvier, quand un lit de justice instituant de nouvelles taxes est annulé par le Parlement).

« [...] les Croquants ou les Nu-pieds, dans les premiers jours heureux de leurs prises d'armes, avaient rédigé des manifestes dictés par des juges de villages, des curés campagnards ou de petits gentilshommes à lièvres, comme on disait des nobles campagnards [...] Ces textes disaient que [...] Il n'y avait pas de programme politique immédiat [...] Les passages les plus précis allaient jusqu'à évoquer les anciens États provinciaux, réclamer le consentement à l'impôt, la suppression des officiers de finance, des élus, trésoriers ou intendants [...] Le mot qui revenait le plus souvent, comme dans tous les textes politiques français de ce temps, était celui de *liberté* : défense de la liberté publique, c'est-à-dire fin de l'oppression fiscale, maintien des libertés des provinces, c'est-à-dire respect des privilèges de lieux. Cette version utopique du royaume n'était pas près de s'éteindre. Ses expressions les plus solennelles verraient le jour dix ans plus tard dans les manifestes de la Fronde qui, dans cette perspective, n'est plus l'épisode erratique que l'historiographie a souvent représenté mais le fruit direct et amer des choix tragiques de Louis XIII et de Richelieu¹. »

Par ailleurs, des notions de périodes ou de balises comme le début ou la fin de la Fronde, ou l'avant-Fronde ou l'après-Fronde sont forcément construites par des discours ultérieurs². Les acteurs de la Fronde – à considérer qu'ils aient eu conscience de l'existence de cette période, par exemple après un retour à une *situation stable* fin 1653 – n'ont forcément pas tous eu la même impression de début ou de fin, ni tous à la même date. Ultérieurement encore, ce sont les historiens qui n'ont pas tous fait commencer ou finir la Fronde à la même date. Ce qui entraîne que le terme *Fronde*, par sérieux scientifique, n'est plus guère recevable que comme une période aux dates imprécises, qu'il conviendrait d'expliquer autrement que par des faits précis³.

Cette notion, ou sensation de situation stable est en accord avec notre modélisation basée sur la perception, par les contemporains, d'une fragilité du pouvoir, d'une fébrilité des institutions qui pouvait aussi bien mener à la fin d'une lignée, par exemple si le clan Condé prenait le pouvoir ou si le cardinal de Retz remplaçait Mazarin...

Le socle de périodisation historique sur lequel reposent les mazarinades se révèle ainsi bien fragile. À propos du livre de Jouhaud, *La Fronde des mots*, Michel de Certeau s'en était rendu compte :

¹ Yves-Marie Bercé, *La naissance dramatique de l'absolutisme, 1598-1661*, Paris, Seuil, 1992 (rééd. 2001, coll. « Points », H209), préface, p. 156. C'est nous qui soulignons les éléments relatifs aux mazarinades.

² On conviendra que même lorsque les dates sont précises, comme pour une guerre avec une *déclaration* et une *capitulation*, les vrais commencement et fin sont le plus souvent à des dates différentes. Les dates officielles ne sont que les conséquences ou les prémices de faits ou de décisions destinés à rester dans l'ombre des secrets d'État. Les officialisations administratives de dates évitent peut-être des querelles d'historiens mais donnent parfois lieu à des *révisions* quand les mentalités évoluent ou quand des documents refont surface ou sont déclassifiés. Il y a aussi des dates *choisies* puis justifiées de façon théorique, comme c'est le cas pour le Moyen-Âge ou la Renaissance ou, de façon plus sensible parce que plus proches, pour la Guerre d'Algérie, longtemps contenue sous les euphémismes des *événements* et du *maintien de l'ordre*, de 1954 à 1962, mais dont le commencement pourrait bien être vers... 1830 et dont la fin n'est peut-être pas arrivée avec les Accords d'Évian.

³ « La multiplication des acteurs frondeurs, leur revirement au fur et à mesure que se déroulent les phases successives de cette révolte protéiforme, explique la difficulté de la séquence. L'apparente incohérence globale des troubles, désignés sous l'appellation de Fronde, postule une certaine unité que l'historiographie remet en cause, exception faite de la synthèse d'Ernst Kossmann. Orest Ranum et Katia Béguin ont aussi proposé des vues plus pénétrantes sur la possibilité de proposer une lecture continue de ces troubles, issus de l'hétérogénéité des cultures politiques qui coexistaient dans la France des années 1640-1650. » (Yann Rodier, *Les raisons de la haine...*, Champ Vallon, 2019, p. 408 ; c'est nous qui soulignons.)

« On peut risquer l'hypothèse que les *Provinciales* (1656-1657), écrites à peine trois ans après les Mazarinades, relèvent encore du même art, comme les pamphlets du cardinal de Retz¹. »

Passant souvent sous le radar des historiens (qui accordent plus souvent leur confiance aux mémorialistes), la littérature romanesque, dite de fiction, attesterait peut-être mieux du climat socio-politique, à condition de s'affranchir de cette autre frontière invisible, celle qui sépare les mazarinades des *œuvres littéraires*, encore présente aujourd'hui entre les disciplines universitaires. Ce phénomène ne touche d'ailleurs pas que les mazarinades :

« On voit donc que l'univers pamphlétaire, par son indignité, son immoralité, son inutilité, son caractère éphémère, semble radicalement coupé de l'univers littéraire classique². »

Ainsi traite-t-on souvent de la *Mazarinade* de Scarron en séparant ce Scarron-ci du Scarron qui écrit *en même temps* des chefs-d'œuvre « littéraires » comme le *Virgile travesti* (1648-1652) et *Le Roman comique* (1651 pour la 1ère partie). Ne faut-il pas regretter que les rédacteurs de la page Wikipédia³ sur Paul Scarron n'aient pas encore pensé (mars 2022, idem mars 2023) à évoquer *La Mazarinade* ni même à mentionner le nom de Mazarin ?

D'où des silences et des incohérences entre histoire littéraire et histoire politique qui révèlent des préjugés et des biais idéologiques : il n'y aurait par exemple pas de problème à discuter des raisons pour lesquelles tel occasionnel⁴ extravagant qui ne parle pas du tout de Mazarin serait *tout de même* une mazarinade (et nous ne le contestons pas), alors que des œuvres littéraires composées, publiées, lues et commentées pendant la Fronde seraient protégées de tout rapprochement avec la Fronde ou les mazarinades, comme c'est le cas d'*Artamène ou le grand Cyrus* de Scudéry du fait de sa nature fictionnelle et de sa longueur (qui excède largement celle d'une mazarinade courante).

¹ Michel de Certeau, « L'expérimentation d'une méthode : les mazarinades de Christian Jouhaud », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, n° 3, 1986, p. 508.

² Pierre Ronzeaud, « Un 'genre' non classique et son devenir : le texte pamphlétaire », *Littératures classiques*, n° 19, 1993, p. 180. Certes la suite de la citation élargit le propos mais sans aller contre ce que nous disons : « Et pourtant l'analyse des textes polémiques montre plusieurs voies de communication entre ces sphères étrangères. La première renvoie à la pratique classique de l'imitation, les écrits pamphlétaires s'inspirant souvent de genres ou de sources littéraires classiques, pour en faire un usage dévoyé, mais en contribuant ainsi, marginalement, au renforcement des modèles classiques. »

³ À noter, en pied de page, dans le cadre « Catégories », le lien vers celle de « Pamphlétaire durant la Fronde », catégorie créée en 2010 en contenant 14 auteurs (mars 2023). À l'issue de la présente thèse de doctorat, nous envisageons de collaborer à cette page Wikipédia ainsi qu'à cette catégorie.

⁴ Le terme *occasionnel* désigne un court imprimé non périodique et non fictionnel qui prétend relater un fait vrai et édifiant. Pour Carrier, certaines mazarinades « s'apparentent à des occasionnels, se présentent comme des reportages » (*La conquête...*, op. cit., p. 213). Pour Alain Hugon et Mathias Ledroit, l'occasionnel a « trois objectifs principaux : informer le public d'un événement en particulier, le divertir et l'émouvoir » (*Histoire et Civilisation du Livre*, op. cit., p. 364), même si parfois « les occasionnels abondent en histoires diaboliques » (P. Ronzeaud, « Littérature et irrationalités au XVII^e siècle », *XVII^e Siècle*, n° 182, 1994, p. 45).

Ainsi, la 4^e de couverture de la récente édition de poche d'*Artamène* fait silence sur le contexte historique de sa création (à part les dates) au profit d'un étalage de mensurations et d'un éloge littéraire qui sont supposés en favoriser l'achat :

« *Artamène* [...] est le roman le plus long de la littérature française, et sans doute l'un des plus ambitieux : l'édition originale, parue entre 1649 et 1653, compte treize mille pages et met en scène plus de quatre cents personnages au sein d'une trentaine d'histoires distinctes. Récit « à tiroirs » et « à clés », il connut à l'époque un succès immense ; sa démesure et ses invraisemblances, cependant, lui valurent bientôt une réputation d'illisibilité et il sombra dans l'oubli.

Le présent volume invite à redécouvrir, par extraits, cette somme romanesque [...] Dans *l'Histoire des amants infortunés*, les protagonistes se disputent le titre d'amant le plus malheureux sur le modèle des 'cours d'amour' de L'Astrée ou des 'questions d'amour' médiévales ; quant à *l'Histoire de Sapho*, version revue et corrigée de la vie de la poétesse grecque, elle témoigne de l'acuité de la réflexion menée par Mlle de Scudéry sur la condition de femme écrivain¹. »

Et le phénomène ne concerne pas qu'un auteur burlesque ou livre de poche destiné au grand public mais correspond bien à une situation doxique ou systémique :

« On ne trouve par exemple qu'une dizaine de polémistes parmi les cinq cent cinquante-neuf auteurs recensés par Alain Viala dans *La Naissance de l'écrivain* : Cyrano, Du Bosc Montandré, Furetière, Marigny, Naudé, Pascal, Retz, Saint-Julien, Scarron, Sorel. Les scripteurs des textes polémiques n'étaient pas reconnus comme écrivains (ou ne voulaient pas l'être). Les répertoires des genres classiques : poétiques, représentations allégoriques du champ littéraire ou bibliothèques choisies, ne font guère plus de place aux textes polémiques². »

Mais n'y a-t-il pas dans *Tartuffe* quelques vers problématiques ? (Nous y reviendrons.) Les études théâtrales n'auraient-elles rien à voir avec la production pamphlétaire, d'ailleurs « assez mal définie, en ce qui concerne son étendue, son aspect ou son contenu », comme le concède Pierre Ronzeaud³ ?

Pourtant « il y a de la mazarinade dans le *Virgile travesti* », dit André Blanc, à cause du burlesque, genre qui était alors à son apogée ; et, selon Joan DeJean, « *Artamène* [...] reflète les événements et les personnages, en particulier [le grand] Condé⁴ ». Mais le déni doxique n'est pas nouveau, même s'il semble profond :

« Même lorsque [Victor] Cousin démontre rigoureusement avec quelle précision les scènes guerrières du roman reflètent les victoires militaires les plus mémorables du grand Condé, il en conclut assez évasivement que les premiers lecteurs de Scudéry ont dû lire ces pages « avec passion » car ils y voyaient la glorification de « la tradition française [...] de l'esprit militaire » (Cousin 1 : 184). À aucun moment Cousin ne suggère que ces incursions élaborées dans l'histoire

¹ Madeleine et Georges de Scudéry, *Artamène ou le Grand Cyrus, Extraits. Présentation par Claude Bourqui et Alexandre Gefen*, Paris, GF Flammarion, 2005. C'est nous qui soulignons. Le texte intégral est disponible en ligne à l'adresse « artamene.org » dans un site récemment refondu (la première version a duré de 2002 à 2019, avec une qualité et une durée exceptionnelles), modernisé et tourné vers la fouille lexicale, utilisant, comme le PM, le moteur PhiloLogic. Les deux versions en ligne n'ont pas été et ne sont pas plus explicites sur les « tiroirs » ou les « clés » reliées à l'époque des Scudéry.

² P. Ronzeaud, *Ibid.*, p. 171. Cet article est par ailleurs un modèle d'épistémologie pour nos recherches.

³ *Ibid.*

⁴ André Blanc rend compte pour la revue *XVII^e siècle* (n° 166, 1990, p. 116-118) des textes de Jean Serroy et de Joan DeJean dans les actes du colloque *La Fronde en questions* (voir ce titre dans notre bibliographie).

militaire auraient pu être motivées par quelques visées politiques plus concrètes de la part de la romancière¹. »

Nous reviendrons plus en détail sur le sujet des allusions littéraires mais voudrions clore ici sur la séparation (ou sur l'idée d'une frontière) des genres et sur la doxa de l'incompatibilité (littéraire ? morale ? politique ?) entre libelle politique et roman littéraire avec cette suggestion, approfondie dans le reste de l'article de Joan DeJean et à l'opposée du parti-pris de l'édition GF :

« Je suggérerais que l'effervescence occasionnée à chaque fois qu'un volume d'*Artamène* parvenait aux Condé dans leurs pérégrinations était le résultat du message politique que ces lecteurs discernaient dans le roman². »

Ce que, trente ans plus tard, Joan DeJean reformulera à nouveaux frais en espérant sans doute être plus audible ; et qui sera pour nous l'occasion d'amener la définition des mazarinades à son point aporétique :

« [...] *Artamène* suscite partout le même enthousiasme qu'à Stenay en décembre 1650. Du début à la fin de la guerre civile, pour les frondeurs comme pour ceux qui attendent les dernières nouvelles de leurs exploits, le roman de Scudéry reste incontournable, et semble avoir été pensé par l'auteur et l'imprimeur pour ce public épris d'action militaire³. »

Car, donc, d'une certaine façon, et ce n'est pas nous qui le dis(i)ons, *Artamène*, roman synchrone de la Fronde, ou *Les Provinciales*, ouvrage légèrement postérieur, peuvent être soit considérés comme des mazarinades de façon littérale, non métaphorique, soit regardés comme des œuvres produites dans la sphère d'influence des mazarinades (et dont il faudrait interroger la *mazarinadicité* – voir définition au prochain chapitre).

Après la sape épistémologique de ces cadres définitionnels, reconsidérons notre intention de *modélisation conceptuelle* des mazarinades, en commençant par la question : qu'est-ce qui *in fine* constitue « la Fronde », nonobstant ses bords flous et ses sous-parties (Fronde parlementaire, Fronde des princes, Ormée bordelaise, etc.) ? Sur quoi s'accorder pour la nommer telle alors que les raisons varient d'un historien à l'autre ? Voyons du côté de la motivation lexicale : il s'agissait d'abord d'une comparaison, faite oralement, avec un jeu des « écoliers » des faubourgs. Est-ce alors un concept univoque ? Citons à nouveau :

« Bachaumont s'avisa de dire un jour, en badinant, que le Parlement faisoit comme les écoliers qui frondent dans les fossés de Paris, qui se séparent dès qu'ils voient un lieutenant civil et qui se rassemblent dès qu'il ne paroît plus. Cette comparaison, qui fut trouvée assez plaisante, fut célébrée

¹ J. DeJean, « La Fronde romanesque : de l'exploit à la fiction », *La Fronde en questions*, p. 182.

² *Ibid.*

³ J. DeJean, « Amazones, femmes fortes et frondeuses », dans *Femmes et Littérature. Une histoire culturelle, I, sous la direction de Martine Reid*, Paris, Gallimard, 2020, coll. « folio ; essais », n° 657, p. 516.

par les chansons, et elle refleurit particulièrement lorsque, la paix étant faite entre le Roi et le Parlement, l'on trouva lieu de l'appliquer à la faction particulière de ceux qui ne s'étoient pas accomodés avec la cour. Nous y donnâmes nous-mêmes assez de cours, parce que nous remarquâmes que cette distinction de noms échauffe les esprits¹. »

Considérant un continuum temporel dont ceux qui le vivent au présent disent que c'est une crise liée à une raison connue (guerre, crise économique, invasion barbare, catastrophe naturelle, épidémie) ou inconnue, les historiens des siècles suivants (ou les archéologues des millénaires suivants) montrent parfois qu'il y avait des périodes distinctes, séparées par des ruptures et inscrites dans un processus historicisé qui ne pouvait être appréhendé et nommé qu'*a posteriori*. Ainsi celui qui (Bachaumont), au milieu du XVII^e siècle, après avoir constaté l'usage de vraies frondes, parle par métaphore de « fronde » quand il semble approuver (en badinant) le comportement quelque peu irresponsable des parlementaires ne donne probablement pas au mot le même sens que l'historien du XX^e siècle, qui dispose d'archives institutionnelles, de nombreux volumes de correspondances, d'écrits de mémorialistes et d'historiographes de cette époque, à quoi s'ajoutent les travaux et traités historiques de trois siècles². Alors que le seul lien entre eux est ce mot, que l'un a choisi par catachrèse événementielle et que l'autre emploie par obligation catégorielle, la nature même de leur discours est incomparablement différente.

En effet, selon le témoignage déjà commenté de Mademoiselle de Montpensier, le mot *fronde* passe de l'instrument d'un jeu quelque peu délictueux à la chanson, antichambre de la contestation parlementaire où il « refleurit ». Ce faisant, le mot entre dans le lexique soutenu de l'élite sociale et donne naissance au verbe *fronder*. Dans les paroles de la chanson attribuées à Barillon, le double sens a certainement été plus sensible à l'époque qu'il ne l'est maintenant : la métaphore de l'accélération sociale (vent de panique) ou historique (vent révolutionnaire) était réellement en concurrence sémantique avec le bruit littéral et menaçant des frondes qui sifflent en tournant dans l'air avant l'envoi de leur projectile.

La recatégorisation sémantique du terme (objet → nom de période historique) accompagne une synecdoque temporelle (instant de 1648 → période de 5 années) en masquant complètement le *badinage* de l'usage initial : le propos n'était pas sérieux, il n'avait pas vocation à nommer quoi que ce soit. La connotation donnée par un ton léger se retrouve, quoique différemment, dans le jeu de société auquel se livrent le coadjuteur et ses amis :

¹ François Le Coigneux de Bachaumont (1624-1702) était magistrat et poète, du parti des frondeurs. Pour la citation, c'est nous qui soulignons ; voir *Œuvres du cardinal de Retz*, par Alphonse Feuillet, tome second, Paris, Hachette, 1872, [avril-juillet 1649], p. 493-494 ; ou p. 287 dans l'éd. des *Mémoires*, Gallimard, 1956, coll. de « la Pléiade ».

² Sans parler du chercheur du XXI^e siècle qui peut consulter une grande partie de ces documents sous forme numérique et y faire de la fouille lexicale ciblée, y compris dans un corpus de mazarinades...

« Nous résolûmes, dès ce soir-là, de prendre des cordons de chapeaux qui eussent quelque forme de fronde. Un marchand affidé nous en fit une quantité, qu'il débita à une infinité de gens qui n'y entendoient aucune finesse. Nous n'en portâmes que les derniers pour n'y point faire paroître d'affectation qui en eût gâté tout le mystère. L'effet que cette bagatelle fit est incroyable. Tout fut à la mode, le pain, les chapeaux, les canons, les gants, les manchons, les éventails, les garnitures ; et nous fîmes nous-mêmes à la mode encore plus par cette sottise que par l'essentiel¹ »

Les canons étant alors des « ornements qu'on attachait au-dessous du genou² », tous les éléments de la mode « à la Fronde » cités font partie du costume, à l'exception du pain. L'effet de connivence, d'affichage ou de revendication est réduit par l'aveu de Retz : certaines de ces *fashion victims* « n'y entendaient aucune finesse », ne faisaient que suivre une mode.

Pour les historiens, la Fronde n'apparaît pas dans l'histoire pour une unique raison mais du fait d'une conjonction bien documentée de mauvaises circonstances : un roi mineur, une régente et son principal ministre tous deux d'origine étrangère, une guerre ruineuse qui accroît la pression fiscale, des ennemis puissants et bien infiltrés. D'autres invoquent des raisons plus profondes encore ou plus durables à l'échelle historique : des conflits religieux à l'échelle européenne, ou encore le fait que, dans les décisions administratives et politiques, bourgeois, financiers et robins des villes éclipsent progressivement la noblesse, notamment celle de second ordre, provinciale et appauvrie, ce qui manifeste que déjà compétences, talents ou fortune ont plus de valeur ou de poids que la naissance. Au-delà de ces caractéristiques bien établies, les historiens continuent de diverger sur les dates de la Fronde. La mort de Richelieu (1642) et de Louis XIII (1643), d'une part, et, d'autre part, le début du gouvernement personnel de Louis XIV (1661) dessinent un cadre historique large, lié aux règnes successifs ; et c'est dans ce cadre que la Fronde prend place, pour des raisons qui ont aussi à voir avec ce cadre lui-même. En effet, durant les années qui précèdent la Fronde (1643-1648), les incertitudes et les signes de dégradation de l'autorité royale – de « pré-Fronde³ » – sont nombreux, faisant naître et croître une contestation (lignagère, fiscale, financière, etc.) qui aurait pu aussi bien ne pas se développer que produire, au contraire, des événements plus graves que la Fronde. De même, entre 1653 et 1661, des « queues de Fronde⁴ » laissent perdurer des incertitudes, encore souvent liées à la personne de Mazarin.

¹ Cardinal de Retz, *Id.*, p. 495.

² *Ibid.*, note 6.

³ « Les barricades se situent à l'origine du processus d'englobement qui se termine, en septembre 1652, et, plus encore, en 1661, par la victoire de la "Fronde royale". Durant la Pré-Fronde, le conflit s'était fixé sur la confrontation entre le fisc et le privilège. » (Robert Descimon, « Les barricades de la Fronde parisienne. Une lecture sociologique », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, vol. 45, n° 2, 1990, p. 417.)

⁴ L'expression est employée par des historiens au moins à propos de Bordeaux et de la Normandie. Voir Alain Hugon, « Existe-t-il une Fronde normande ? », *Images de la contestation du pouvoir dans le monde normand (X^e - XVIII^e s.)*, Caen, Presses Universitaires de Caen, 2007, p. 234 et 246.

Entre ces doubles bornes (celles des règnes, celles de la Fronde), les historiens s'accordent à dire que Mazarin fait tout son possible pour – à sa façon, pas toujours très claire¹ – protéger la personne et la légitimité royales. Étant aux affaires, le cardinal-ministre est à la fois l'acteur d'une politique qui couvre toute la période et la cible de la plupart des attaques. Mais ce n'est que dans les bornes étroites de la Fronde que les mazarinades *courent*, pour reprendre le verbe de Michelet. Sans contester l'existence de libelles anti-Mazarin entre 1643 et 1648 puis entre 1653 et 1661, on sait qu'il n'y a pas encore, dans un cas, et qu'il n'y a plus, dans l'autre cas, ni la quantité ni la réticulation entre les libelles qui existe entre 1648 et 1653, ni sans doute de réel danger pour Mazarin.

À ces arguments temporels, il faudrait de nouveau ajouter des variables géographiques et sociales. Tous s'accordent pour que la Fronde soit essentiellement parisienne, et qu'elle irradie vers les provinces avec des conséquences diverses, voire qu'elle produise une Fronde locale (cf. *supra* la citation de Carrier sur Rouen, Aix et Bordeaux). Par conséquent, pour les élites des villes de province comme pour leurs successeurs et leur descendance, « la Fronde » ne désigne pas le même cadre événementiel et historique qu'à Paris. Entre 1648 et 1650, par exemple, les informations qui parviennent à Bordeaux, à Aix, à Lyon ou à Rouen ne permettent sans doute pas de comprendre la Fronde même. Ni d'en être concerné de la même façon à Lyon, toujours légitimiste, ou à Bordeaux, ville plus rétive. Cette différenciation ouvre sur beaucoup d'autres questions, sur la variation territoriale des informations sur la Fronde parisienne et sur les représentations qui en découlaient différemment pour les aristocrates, les bourgeois ou les ecclésiastiques. Le mot « Fronde » n'est d'ailleurs pas arrivé sur tout le territoire à la même vitesse, au même moment et peut-être pas avec le même sens. Par exemple, si le mot arrivait à Rouen en octobre 1648, ce serait avec les informations de la fin de l'été ; s'il arrivait à Aix-en-Provence pendant ou après l'hiver (ou pendant ou après le blocus de Paris), ce ne serait pas avec les mêmes informations qu'à Rouen quelques semaines ou mois plus tôt. Les délais de la poste (de ce qui en tient lieu) provoquent aussi des distorsions sur le retour : les mouvements de protestation du parlement d'Aix ne seront connus à Paris que plusieurs semaines après leur commencement, voire après leur fin.

Plutôt que de se satisfaire d'une essentialisation / simplification peut-être produite dans un (utile ?) but scolaire, nous sommes encouragés par Alain Hugon à continuer les recherches :

¹ Comment pouvait-ce être clair ? Grâce au ministériat (Richelieu et Mazarin), l'absolutisme se construit par captation et concentration progressives de pouvoirs et d'institutions, ce qui a pour conséquence, *in fine*, la disparition du ministériat quand il a joué son rôle historique et perdu sa légitimité.

« Un important décalage existerait donc dans l’imaginaire historique entre l’écho de la rébellion frondeuse en Normandie et la durée réelle des désordres dans la province.

Ce décalage n’est pas propre à la Normandie ; pour la plus grande partie du royaume, il caractérise l’ensemble de la Fronde [...] ¹. »

Bien sûr, cela concerne donc aussi les provinces et les campagnes, et chacune différemment, sans même considérer les différences historiques, géographiques ou démographiques qui préexistent. Par exemple, les provinces ou les villes qui sont concernées (touchées ?) par des passages ou des cantonnements de troupes (et la soldatesque² parfois rendue inévitable du fait du défaut de paiement des soldes) ne réagissent pas de la même façon que celles où *rien* ne se passe – sinon les levées de taxes³... Alain Hugon se demande si ce « décalage » pourrait trouver sa raison en même temps que sa durée – 1648 et début 1649 – dans la spécificité de la province normande, sa « normandité » :

« Décidément, la Fronde apparaît bien courte en Normandie si on la cantonne à l’action parlementaire et aristocratique. Dès lors, doit-on s’interroger sur l’extension et la diffusion d’un esprit frondeur proprement normand ? C’est-à-dire est-il pertinent de poser la question de l’existence, non pas d’une Fronde en Normandie, mais d’une Fronde normande, où surgirait, d’une part, une conscience normande et, d’autre part, des traits propres à la province⁴ ? »

Ce qui poserait de surcroît la question de la guyennicité (bien établie), de la provençalité (également connue) et de quelques autres régionalités frondeuses. En revanche, cette fragmentation géographique, avec ses particularités linguistiques et qu’il faudrait redoubler de catégorisations socio-professionnelles ou tout du moins de classes sociales, ne remettrait sans doute pas en cause l’ensemble ni la nature de l’ensemble de la période, sinon par une extension temporaire comme dans le cas de l’Ormée. La diversité et l’hétérogénéité des mazarinades est en partie le produit de toutes ces catégories réelles du territoire et de la population dans une période déterminée par un climat politique très spécifique.

Il est également connu que les mazarinades sont des imprimés qui, de ce fait, peuvent être distribués (donnés) ou vendus, diffusés dans Paris et en dehors, circuler en quelques jours ou

¹ A. Hugon, *Ibid.*, p. 233-234.

² « [...] et surtout, la Fronde se traduit par la présence de troupes, toujours dévastatrices pour les villes, leurs faubourgs et le plat pays où elles se trouvent cantonnées, qu’elles soient prétendument royalistes, et donc dirigées par le comte d’Harcourt, ou qu’elles aient prêté allégeance au duc de Longueville et au Parlement de Rouen, comme celles que rassemble Matignon en basse Normandie : cette soldatesque représente le principal fléau pour les populations. » (*Ibid.*, p. 241.)

³ « Cette mazarinade insiste sur la cause de l’extrême tension qui règne dans la province : "Ils [les intendants] ont rendu nos campagnes désertes & la face de la terre hideuse, ils ont désespéré nos peuples & plusieurs fois réduits à la révolte, si la prudence des gens de bien ne les eut arrêtés" » (*Ibid.*, p. 234 ; la mazarinade citée est l’*Apologie des Normans au Roy pour la justification de leurs armes*, 1649, M0_113).

⁴ *Ibid.*, p. 242. A. Hugon rappelle que « normandité » est une néologie due à Léopold Sédar Senghor (in « La Normandité », *Études Normandes*, n° 2, 1986, p. 5).

semaines dans toute l'Europe pour un bon nombre d'entre elles. Certains manuscrits peuvent également être considérés comme des mazarinades du fait qu'ils circulent, sont copiés, lus, visuellement ou oralement, et peuvent donc avoir une influence, une participation au jeu politique de la Fronde. Il suffit donc que l'on sache qu'un manuscrit circule pendant la Fronde pour qu'il devienne une mazarinade, même s'il n'est pas imprimé. De même, certains manuscrits circulant pendant plusieurs semaines ou mois, parfois sans l'accord de l'auteur, sont déjà des mazarinades avant d'être imprimés – et deviennent en quelque sorte des mazarinades *autres* après avoir été imprimées.

Le cas-limite est celui d'un manuscrit qui aurait toutes les qualités d'une mazarinade mais dont on ne sait toujours pas s'il a circulé pendant la Fronde, et donc s'il est susceptible d'avoir influencé ne serait-ce qu'une seule personne. C'est le cas très spécial de l'*Apologie de Monsieur le prince de Marillac* de La Rochefoucauld, écrite en 1649, non publiée mais conservée et que Victor Cousin découvrit, intitula et publia en... 1855.

Nous, chercheurs et chercheuses du XXI^e siècle, héritons donc de toutes ces particularités des mazarinades et de la Fronde, de toutes les incertitudes quant à leur définition, leurs limites génériques, historiques et discursives, de tous les discours tenus et publiés par des personnes savantes, chacune subissant l'idéologie de son temps, de sa classe sociale, de son orientation politique ou de sa religion, chacune s'efforçant de comprendre nouvellement et parfois avec des outils intellectuels nouveaux¹ et dans des situations matérielles nouvelles². Mais nous héritons aussi de toutes les erreurs qui ont pu être rendues célèbres, de tous les biais de classe, de niveau de langue, des jugements réducteurs, qu'ils aient été esthétiques, littéraires ou politiques, qu'ils aient été sincères ou hypocrites. Et nous en héritons d'une façon nouvelle par rapport à ceux qui en héritaient jusqu'au XX^e siècle inclus : du fait de la numérisation des œuvres et des sources documentaires, du fait de la communication électronique qui peut les rendre accessibles à toutes les personnes intéressées (personnes qui peuvent aussi communiquer entre elles avec facilité par voie électronique), enfin du fait des outils de recherche dans les corpus volumineux, des fonctions de tri et de concordance, des possibilités de modélisation ou de visualisation qui sont à la disposition du public. Il est donc à la fois normal et inévitable qu'apparaissent dans les années 2010-2030 de nouvelles formes d'étude des mazarinades.

¹ Ainsi de l'ordre alphabétique de présentation des mazarinades dans la *Bibliographie...* de C. Moreau, qui est nouveau en tant que méthode bibliographique et que ses contemporains n'apprécient guère.

² Nous pensons en particulier aux confiscations révolutionnaires qui ont permis des regroupements de collections très éparpillées et privées (ou difficiles d'accès, dans des abbayes, par exemple) dans des bibliothèques publiques dont le catalogage n'a cessé de s'améliorer par la suite.

I.IV.II. Mazarinadicité & catégories de mazarinades

Nous nommerons *mazarinadicité* l'ensemble conceptuel des critères retenus pour labelliser en tant que *mazarinade* chacun des éléments du corpus global des Mazarinades¹, reconnu en tant que corpus depuis Moreau (sinon depuis Naudé, quels que soient les problèmes aux limites), que ces critères du *statut de mazarinade* aient été énoncés ou non, que l'on en soit conscient ou non. On pourrait dire aussi que la mazarinadicité est le concept qui forme implicitement le noyau sémantique actuel du mot « mazarinade », sans égard à son étymologie. Pour Moreau, comme par la suite pour Grand-Mesnil, Carrier ou Jouhaud, etc., cette mazarinadicité qu'ils ne nomment pas est en effet partout implicite et pourtant convoquée dans leurs efforts de définition, ainsi que dans l'argumentation sur les pièces à la frontière du corpus, ou les pièces à exclure, ou à ne pas laisser entrer. Les raisons, l'argumentation que l'un ou l'autre donne pour accepter comme mazarinade une pièce en cours d'examen, pour lui donner le statut de mazarinade, ou au contraire pour le lui refuser, sont souvent justes, parfois discutables, et discutées, mais elles manifestent et périphrasent la mazarinadicité à l'œuvre dans leur discours. Ces critères, arguments, exemples ainsi que ceux qui concernent les attributions de genre, d'auteur, etc., devraient être relevés, listés, discutés et normalisés² pour permettre un *état de l'art de la mazarinadologie*.

Récemment encore, une équipe de recherche évoquait la possibilité d'exclure du corpus de mazarinades du PM tout un ensemble de libelles au motif que ces derniers ne concerneraient pas directement les événements de la Fronde ou les polémiques anti et pro Mazarin, niant par là-même *a priori* les raisons pour lesquelles elles avaient été rangées et reliées avec d'autres mazarinades et mises ainsi dans le corpus global virtuel depuis trois ou quatre siècles³. « Pourquoi pas ? », dira-t-on ?

¹ Ici avec la majuscule, donc. Ce corpus, avant tout numérique puisque la possibilité de rassembler physiquement toutes les mazarinades connues reste très hypothétique, est beaucoup moins abstrait après la création du PM qu'avant. En effet, la collection de Tokyo, numérisée, transcrite et mise en ligne, contient environ 40 % du total des pièces recensées par Moreau. Le changement de paradigme dont nous avons parlé depuis lors apparaît aussi avec cette conscience que peuvent avoir les chercheurs d'aujourd'hui d'une possibilité prochaine d'avoir effectivement accès à toutes les mazarinades en même temps en un seul lieu (virtuel), c'est-à-dire aux Mazarinades, alors que l'horizon intellectuel des chercheurs depuis Moreau était d'avoir l'ensemble des titres dans un catalogue, leur donnant éventuellement accès aux pièces dans des lieux à déterminer (chaque notice de Moreau n'indique pas où la pièce a été consultée ni où elle est consultable).

² Nous pensons en particulier aux travaux d'attribution de pamphlets, de libelles ou de poésies de Myriam Tsimbidy (*Pamphlets* du cardinal de Retz) et de Hubert Carrier (libelles et poésies de Scarron dans « *Un vent de fronde...* ») – mais il en existe bien d'autres depuis le XIX^e siècle, à commencer par les attributions relevées dans des *Mémoires* de la Fronde ou dans la *Bibliographie...* de Moreau.

³ Nous avons critiqué la logique de ces hypothèses de travail ainsi qu'une bonne partie de la méthodologie. Voir notre article en ligne, « À propos de l'étude des mazarinades : peut-on parler d'un fiasco de la pensée ? » (juin-

Nous pensons que la perception de la mazarinadicité, pour aider à mieux la définir, doit être meilleure aux limites du domaine, du fait de contrastes ou de tensions qui provoquent le questionnement. Or les limites sont nombreuses, nous l'avons vu : dans le temps (la Fronde, dont les dates ne font pas consensus), dans le propos (concerner Mazarin ou les affaires politiques – mais *quid* des analogies, des allégories, des histoires emblématiques) et dans la forme (burlesque, bien sûr, et de nombreux autres genres).

Concernant à la fois les mazarinades et les libelles situées aux limites définitionnelles, la mazarinadicité pourrait permettre de catégoriser leur mode d'être-mazarinade. Reprenant ici le propos de T. Ichimaru en 2015¹, nous nous proposons de recourir à un ensemble de dénominations catégorielles, utiles aux différentes frontières du domaine incertain des mazarinades : les termes *pré-mazarinades* et *post-mazarinades* catégorisent des libelles simplement en-dehors des bornes temporelles, que ce soit de quelques semaines ou de quelques années (à argumenter au cas par cas) ; *péri-mazarinades* & *quasi-mazarinades* sont à employer pour des pièces publiées dans la période de la Fronde mais auxquelles un autre critère manque ou est discutable (occasionnels s'étant vu refuser le statut de mazarinade, par Moreau ou par Carrier par exemple) ; ou encore l'ensemble des *méta-mazarinades*² (dont le *Mascurat* de Naudé, etc.), à différencier de celui des *pluri-mazarinades*³ (compilation ou recueil de libelles, sans métadiscours).

Depuis leur énonciation (2015) et leur mise en ligne dans le site du PM et dans les actes du colloque (2016), ces termes catégoriels ont été peu utilisés dans des recherches, y compris les nôtres, d'abord parce qu'il faut user de prudence quand un nouveau paradigme vient heurter habitudes et conventions séculaires. Pour que leur pertinence apparaisse, il faut qu'ils soient

déc. 2019) : <http://mazarinades.org/2019/06/exemple-de-fiasco-de-la-pensee/>

Depuis lors, le discours méthodologique de cette équipe a évolué vers une création de catégories qui, correctement taguées par des métadonnées, pourraient être traitées séparément pour certaines recherches sans avoir à exclure aucune pièce du corpus, ce qui est parfaitement pertinent et adapté aux nouveaux outils.

¹ Tadako Ichimaru, « Enjeux de la numérisation des mazarinades », *Histoire et Civilisation du Livre*, n° 12 : « Mazarinades, nouvelles approches », 2016, p. 77-89. Voir la page de genres et catégories du PM, en ligne depuis 2017 : <http://mazarinades.org/7-liste-des-genres-categories/> (page consultée le 24 août 2021).

² C. Jouhaud avait déjà proposé le terme « archimazarinade » avec un sens voisin (cf. *Mazarinades, la Fronde des mots*, p. 63) marquant ainsi le besoin des chercheurs de subsumer le statut de *simple* mazarinade dans le cas de certaines *mazarinades quand même*. Cette polysémie du terme mazarinade accompagnait un respect du mot, de sorte qu'avant Jouhaud ou nos récentes propositions, la confusion pouvait s'installer à propos de certaines pièces. Après tout, dirait-on que le recueil des *Cent nouvelles nouvelles* est aussi « une nouvelle », ou que *Les Rougon-Macquart* formeraient un seul roman constitué de vingt romans ? Métaphoriquement, oui, mais pas dans le domaine de la recherche où l'on recourra à des termes métadéfinitionnels, ni dans l'édition.

³ Ces catégories ont également reçu un nom de code facilement reconnaissable qui doit (opération en cours) figurer parmi les métadonnées de chaque pièce du corpus en vue d'extraction via le catalogue en ligne ou le moteur de recherche lexicale : {PREMAZ}, {POSTMAZ}, {PERIMAZ}, {QUASIMAZ}, {METAMAZ}, {PLURIMAZ} – et par défaut {NORMAZ} pour les mazarinades *normales*. Ces termes sont cumulables dans le champ de métadonnées qui leur est attribué.

attribués aux mazarinades sous forme de métadonnées, soit dans le corpus du PM (opération en cours) soit dans d'autres catalogues en ligne, puis il faut que des recherches en démontrent l'efficacité (nous y reviendrons). Cependant, sans être nommées ni normalisées de la sorte, plusieurs de ces catégories ont bel et bien été utilisées depuis le début des discours et des jugements sur les mazarinades, par Naudé, Joly, Patin, etc., au temps de la Fronde, puis par Moreau qui explicite parfois pourquoi une pièce est ou n'est pas une mazarinade *mais...*, etc., puis repris ou contesté par d'autres historiens ou philologues jusqu'à Carrier, ainsi que par Jouhaud encore récemment quand il montre le changement de statut de certaines mazarinades selon qu'elles ont été publiées pendant la Fronde ou rééditées en recueil juste après la Fronde dans *Œuvres de l'inconnu sur les mouvements de Guyenne*¹...

« Il a paru à Paris, à la fin de l'année 1653, avec un privilège daté du 15 décembre, peu de mois donc après la reddition de Bordeaux. C'est un recueil de mazarinades concernant Bordeaux, publié à Paris après la Fronde : voici un déplacement géographique et un franchissement de la frontière qui sépare le temps de la Fronde du temps du retour à l'ordre politique. Il est vrai que ce livre dédié à Mazarin est anti-frondeur, mais il continue de faire vivre en figure les troubles au moment où une amnistie a proclamé leur oubli. Il faut noter qu'il ne s'agit pas du premier recueil de mazarinades à voir le jour : la question de la mise en recueil des libelles dans le temps même de l'action, par ailleurs fort intéressante, mérite d'être étudiée pour elle-même, mais ce recueil-ci possède la particularité de réunir cinq textes publiés comme libelles en 1652 et 1653, avant la fin de la Fronde bordelaise, et un sixième écrit après le retour de la paix et à l'ordre avec la reddition de la ville, l'élimination des ormistes et la fuite des princes. Ce sixième libelle, en réalité simulacre de libelle mais vrai chapitre du livre, est mis en série avec les cinq autres². »

Nous devons donc nous demander : que valent ces termes catégoriels, d'un point de vue théorique comme d'un point de vue pratique, et en quoi ils seraient utiles à la poursuite de l'étude des mazarinades.

D'un point de vue théorique, ce sont des néologismes liés à des hypothèses de travail. Seule leur utilisation dans des travaux dont les conclusions seraient positives et reconnues comme telles permettrait d'affirmer leur validité.

D'un point de vue pratique, ces termes pourraient déjà être utilisés, comme nous l'avons dit, en tant que métadonnées descriptrices de mazarinades dans le catalogue en ligne du PM³ et

¹ *Œuvres de l'inconnu sur les mouvements de Guyenne dédiées à Monseigneur l'Eminentissime Cardinal Jules Mazarin*, Paris, Targa, 1653, 360 p.

² Christian Jouhaud, « Frontières des mazarinades, l'*Inconnu* et l'événement », *Eidôlon*, n° 116 (« Écritures de l'événement : les Mazarinades bordelaises, sous la direction de Myriam Tsimbidy »), Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux, 2015, p. 18-19. En ligne : <https://books.openedition.org/pub/15678> (page visitée le 12 mars 2022). Selon nos termes, ces mazarinades éparses deviennent une post-pluri-mazarinade que sa préface pourrait bien transformer en post-méta-mazarinade ; soit {POSTMAZ} + {METAMAZ} dans le champ idoine.

³ Après quelques pièces traitées en 2021-2022 à titre d'essai, une campagne d'ajout de métadonnées catégorielles sera lancée en 2023. Nous en sommes au stade de l'hypothèse méthodologique et de la modélisation dans le PM : quel label dans la norme TEI devra porter cette valeur ? quelles personnes pourraient attribuer ces métadonnées aux pièces ? sous quelle forme pourraient-elles apparaître dans les requêtes d'interrogation du corpus (recherche lexicale, catalogue, etc.) ? et être restituées dans les pages de résultat ? Se poseront donc à nouveau une partie des problèmes qui sont détaillés dans le chapitre II, *infra*.

ainsi permettre l'extraction sur requête d'ensembles de pièces correspondant à telle ou telle de ces nouvelles métadonnées. Là encore, des études ultérieures montreront peut-être la pertinence de tels groupements. Notons que leur extraction, puisque virtuelle, n'endommagera aucunement le corpus et que les utilisateurs du PM ne seront pas obligés d'y recourir ni d'en tenir compte, qu'ils pourront effectuer des recherches, comme depuis 2011, avec ou sans ces métadonnées.

Interroger la mazarinadicité à l'intérieur du corpus déjà constitué des mazarinades n'a que peu d'intérêt, voire peu de pertinence intellectuelle du fait de l'effet de tautologie ; c'est enfoncer des portes ouvertes depuis quatre siècles. Inversement, les cas où une œuvre a été proposée d'être reconnue comme une mazarinade alors qu'elle n'était pas déjà dans le corpus sont plutôt passés sous silence par la suite, mal venus parce que les spécialistes de cette œuvre ou de son auteur ne sont pas intéressés par cette possibilité de reconnaissance ou d'assimilation. C'est bien sûr le cas des *Provinciales*, chasse gardée des pascaliens qui se défendent en brandissant la date, certes postérieure à la Fronde¹ mais d'un « auteur inconnu qui par Lettres vous fronde² » (on a vu plus haut que Michel de Certeau se demandait si elles ne seraient pas aussi des mazarinades). C'est aussi le cas d'*Artamène ou le Grand Cyrus*, de Madeleine (et Georges ?) de Scudéry (1649-1653), difficile à laisser sortir du champ des études littéraires puisque rien n'y traite *directement* de la Fronde... C'est encore le cas du *Virgile travesti* de Scarron (1648-1652), ou de la pièce *Nicomède* de Corneille, représentée en 1651. Dans ces différents cas, d'œuvres écrites et publiées pendant la Fronde mais jamais considérées de près ou de loin comme des mazarinades, il est difficile de modifier l'histoire littéraire, d'infléchir le regard actuel des chercheurs ou de franchir les frontières de genre pour seulement quelques passages ou quelques allusions de-ci de-là.

Ne pourrait-on dire que la mazarinadicité de *Nicomède* – qui n'est pas une mazarinade – ne concerne pas la pièce dans son ensemble, son propos ni sa visée discursive ? Ou que la mazarinadicité d'*Artamène* – qui n'est pas une mazarinade – est trop floue et trop transposée pour avoir eu une quelconque influence sur les événements de la Fronde – même si tout le clan Condé se réjouissait des aventures du grand Cyrus *pendant la Fronde* !

Y aurait-il donc deux régimes de mazarinadicité ? Une mazarinadicité intrinsèque qui définirait ou saturerait une mazarinade ? Et, dans une œuvre d'un autre genre et d'un autre

¹ À quoi l'on pourrait répondre que le jansénisme faisait partie des questions de la Fronde et des mazarinades, ou qu'à la parution des *Lettres... à un provincial...* (1656-1657), Mazarin était plus vivant (puissant) que jamais et que la parution en dix-sept lettres anonymes était bien dans l'esprit et la matière des mazarinades. Mais à quoi bon ?

² Dans le « Rondeau aux RR. PP. Jésuites, sur leur morale accommodante », après l'Avertissement. Ce poème est probablement de Pierre Nicole. Voir dans Gallica : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b86069705/f14.item>

propos, une mazarinadicité ponctuelle, furtive, qui ne se manifesterait que dans des *mazarinadèmes* ? C'est ce que nous essaierons de montrer et qui constitue le noyau discursif de notre tentative de modélisation.

Donc, temporairement : *mazarinadicité* comme ensemble de critères définissant les mazarinades et que les mazarinades ont en commun, d'une part, et, d'autre part, *mazarinadème* comme brève trace de mazarinadicité dans une œuvre qui n'est pas une mazarinade.

Les Murs de Troye (Perrault / Beaurain)

Considérons ce questionnement d'Yvette Saupé¹ et demandons-nous sur quoi il repose :

« [...] on peut se demander si *Les Murs de Troye* ne sont pas une Mazarinade déguisée. Si l'on se réfère à la définition stricte du terme, nous serions tentée de répondre négativement, car il ne s'agit pas d'un pamphlet politique dirigé contre Mazarin et il n'y est fait qu'une mention d'événements contemporains. Cependant, un certain air frondeur y est perceptible : le choix même du genre burlesque, la dédicace, à la fois drôle et louangeuse à l'égard de Scarron et une lecture en filigrane de la révolte des princes contre l'autorité royale autorisent à voir dans cette oeuvre un des derniers soubresauts de la Fronde. En effet, il y est question d'une fronde des dieux contre le pouvoir de Zeus qui les châtie en les obligeant à travailler sur terre sous des noms et des habits d'emprunt, déguisés en maçons, dieux cachés et avilis. Les grands Frondeurs n'usaient-ils pas aussi du travestissement pour échapper aux poursuites et comploter à leur aise ? Le Cardinal de Retz était coutumier du fait, comme le rappelle H. Carrier² [...] [...] le paratexte [...] est une vigoureuse prise de position qui annonce celles de la *Querelle* et des dédicaces des *Contes*. »

Selon notre modélisation, on retrouve ici, pour cette œuvre, les critères de la mazarinadicité. Pourtant en 1653 *Les Murs de Troye* est une œuvre qui n'a pas été considérée comme une mazarinade, ni en 2001 bien que Saupé avoue avoir été « tentée » de le faire. Plus haut dans l'introduction, Saupé explique qu'en 1653, il était trop tard, si l'on voulait faire sérieusement carrière, pour publier quelque chose et le faire valoir (ou reconnaître) comme mazarinade : le climat avait changé après le mois d'août et, sans faire de publicité sur le sens de certaines allusions ou les clefs de certains personnages, on pouvait publier cela comme une œuvre *quelconque*...

¹ Les frères Perrault et Beaurain, *Les Murs de Troye ou l'origine du burlesque* [1653], Livre I, texte établi, présenté et annoté par Yvette SAUPÉ, « Introduction », Tübingen, Gunter Narr Verlag, 2001, p. 47 (coll. « Biblio 17 », Suppléments aux *Papers on French Seventeenth Century Literature*, n° 127). Voir en ligne : <https://books.google.co.jp/books?id=evsgPN8uoPEC> (page consultée le 3 mai 2021). C'est nous qui soulignons les prudentes modalisations rhétoriques pour aller contre la doxa : interrogation, concession, euphémisation, question rhétorique.

² Suit alors une citation de Carrier, *Les Muses guerrières*, 1996, p. 46.

Mazarinades à l'Hôtel des ventes

Dans un autre cadre épistémique que celui de la glose littéraire, celui des ventes aux enchères pour bibliophiles, on retrouvera le même thème de la limite du corpus, lié cette fois à un impératif économique : on vendra mieux un lot d'imprimés du XVII^e siècle s'il s'agit de « Mazarinades » que s'il s'agit de « pièces du temps », de pièces dites burlesques, religieuses ou diplomatiques, par exemple. Ainsi dans un lot d'une trentaine de pièces en vente en 2007¹, dans un recueil « doré aux entrenerfs, pièces de titre rouges, coupes ornées, tranches marbrées (reliure moderne dans le style du XVIII^e siècle) », avec des notices extraites « des présentations par Hubert Carrier du choix de mazarinades qu'il a publié en 1982 » pour les pièces les plus remarquables, dûment munies de leur numéro Moreau, une dernière pièce est commentée comme ceci :

« RETZ (Jean-François Paul de Gondi, cardinal de). *Sermon de S. Louis roy de France, fait et prononcé devant le roy & la reyne regente sa mère [...]. A Paris dans l'église de S. Louis des PP. jésuites, au jour & feste dudit saint Louis, l'an 1648.* A Paris, s.n., 1649, 12 pp. Ce n'est certes pas une mazarinade, mais un texte prononcé par l'un des personnages les plus actifs de la Fronde. »

Le « certes » marque la dévalorisation de cette pièce par rapport aux autres sur le marché bibliophilique malgré le prestigieux nom de Retz. Ce regret assez lapidaire ne laisse pas de place au doute mais il rassure peut-être les acheteurs potentiels ; si l'on sous-entendait qu'il pourrait s'agir d'une mazarinade dont Moreau n'avait pas eu connaissance et que Carrier n'avait pas reprise dans son *Choix*, les amateurs flaireraient une possible tromperie... Cependant, la pièce étant publiée en 1649 et reproduisant un sermon de 1648, elle pourrait tout aussi bien être véritablement une mazarinade. Ainsi voit-on bien apparaître la notion de cadre épistémique : il n'est pas du rôle d'un rédacteur de catalogue d'enchères d'affirmer l'appartenance d'un document à un corpus labellisé auquel il n'aurait pas appartenu jusqu'alors. Mais qu'un chercheur acquière le livre et se mette en tête de faire admettre que c'est une mazarinade jusqu'alors inconnue, cela ne poserait aucun problème de principe : on lirait la démonstration, on l'accepterait ou on la réfuterait...

Dans ce cas, la mazarinadicité, qui est un principe abstrait, se manifeste notamment par la présence de l'objet à vendre aux enchères dans un argus bien connu des amateurs, ici avec double garantie (Moreau + Carrier), et auquel des valeurs monétaires sont associées, sans doute bien connues des acquéreurs réguliers – ce qui n'empêche absolument pas ces mêmes acquéreurs d'être des chercheurs universitaires, des académiciens, voire des *mazarinadologues*.

¹ Voir la page https://www.auction.fr/_fr/lot/mazarinades-ensemble-d-une-trentaine-de-pieces-imprimees-1490457 (consultée le 3 octobre 2021). C'est nous qui soulignons dans la citation qui suit.

Cette mazarinadicité de telle ou telle publication résulte donc d'un processus intellectuel déjà sédimenté et qui ne peut être remis en question dans le cadre épistémique et sociologique de l'hôtel des ventes.

1.IV.III. Les « mazarinadèmes », définition et typologie

« On croirait lire la *Mazarinade* » (Jean Serroy¹)

« il y a de la mazarinade dans le *Virgile travesti* » (André Blanc²)

Les catégories que nous avons énoncées concernent donc d'effectives mazarinades, en tant que documents dans leur entièreté. Pressentie dans les paragraphes qui précèdent, nous posons qu'il existe cependant une autre forme de mazarinadicité dans des œuvres ou des documents qui ne sont pas à part entière des mazarinades mais qui contiennent une brève partie (quelques mots, lignes ou pages, une fois ou dans plusieurs passages) possédant les critères historiques, thématiques et performatifs que l'on attribue ou reconnaît aux mazarinades – voire cet « air frondeur » qu'Yvette Saupé trouvait aux *Murs de Troye*...

Suivant cette idée, nous appellerons *mazarinadème* cette sorte d'unité minimale de mazarinadicité, sur le modèle des phonèmes ou des philosophèmes qui sont des unités minimales de la phonétique et de la philosophie. Les mazarinades contiennent chacune une certaine quantité de mazarinadèmes, probablement enchevêtrés, entrelacés ou tissés, dépendant les uns des autres, que l'on est en mal d'énoncer mais dont on perçoit généralement la présence, par exemple par contraste avec des pages d'œuvres qui n'en contiennent pas.

Les propositions ou les décisions d'écarter du corpus des mazarinades certaines pièces du temps de la Fronde au motif qu'elles *ne seraient pas* des mazarinades³ tiennent souvent à cette aporie. En effet, les pièces en question seraient bien dans le cadre définitionnel admis *mais* elles

¹ Jean Serroy, « Scarron, le burlesque et la Fronde », *La Fronde en questions*, op. cit., p. 147.

² André Blanc, « [compte rendu de] *La Fronde en questions, Actes du dix-huitième colloque du Centre Méridional de rencontres sur le XVII^e siècle (28-31 janvier 1988)* », *XVII^e siècle*, n° 166, 1990, p. 117. Blanc paraphrase Jean Serroy qui citait quelques vers du livre VI du *Virgile travesti* pour les comparer à quatre autres de *La Mazarinade*, les deux œuvres ayant été écrites à la même période (fin 1650 – début 1651), comme nous le signalions précédemment (ch. I.II.I.II). Cette paraphrase de Serroy par Blanc nous intéresse ici pour l'emploi de l'article partitif qui rend abstrait et non comptable ce qui était jusqu'alors concret et comptable, faisant en même temps passer *La Mazarinade* du statut d'œuvre (unité) à celui de type et de genre (abstractions non comptable) en n'utilisant pas le M majuscule (voir notre commentaire sur les recatégorisations, ch. I.II.I.II).

³ Cette tentation est présente dès la *Bibliographie* de Moreau, on la retrouve chez Carrier à maintes reprises et plus récemment dans les propositions de l'équipe Antonomaz. Si le principe en est acceptable (bien sûr, de nombreuses publications du temps de la Fronde ne sont pas des mazarinades), les raisons invoquées ne sont pas toujours étayées ou semblent parfois arbitraires. Plus largement, le départ fait entre ce qui est ou n'est pas X est à rapprocher des travaux d'attribution des œuvres anonymes ou faussement attribuées, activité philologique de longue histoire basée à la fois sur l'analyse matérielle de documents et sur des études stylistiques, biographiques, lexicologiques ou lexicométriques.

ne contiendraient pas (ou pas assez ?) de mazarinadèmes. D'où l'argumentation souvent sérieuse des spécialistes pour justifier ces rejets – ou parfois sans que l'on puisse dire clairement ce qu'un libelle ne contient pas, ce qui lui manque... En d'autres termes, nous pouvons affirmer que depuis plus d'un siècle tous les chercheurs se réfèrent implicitement au concept de mazarinadicité et pour ce faire énoncent et manipulent couramment des mazarinadèmes.

Si l'on considère que le corpus des mazarinades est effectivement délimité et que son contenu n'est globalement pas en péril définitionnel, il n'est pas nécessaire de s'occuper outre mesure des mazarinadèmes dans les mazarinades¹. Cependant, considérant cette aporie qui rend parfois discutable le label mazarinade, il paraît nécessaire d'en proposer une définition à partir des points communs entre les mazarinades avant d'exporter ce concept en dehors du corpus admis. De la même façon, on isole clairement (ou pas) des philosophèmes dans des textes de philosophie mais l'on peut tout à fait en trouver aussi dans un roman d'amour, un film de science-fiction ou un clip publicitaire.

Logiquement dérivée de la connaissance des mazarinades, nous proposons de baser la définition du mazarinadème sur la trilogie verbale : circuler, discourir et inciter².

Est un **mazarinadème** tout élément sémiotique ou groupement d'éléments sémiotiques³ qui, **à la fois** :

1. **circule** dans l'espace socio-culturel⁴ de la Fronde, cette dernière étant définie comme *la période d'instabilité et de contestation du pouvoir politique en France qui va de la mort de Louis XIII à l'acceptation de la légitimité de Louis XIV*⁵ ;

¹ Même si rien n'interdit de le faire. Il serait intéressant, par exemple, d'étudier comment des libelles utilisent un même mazarinadème, que ce soit la supposée basse extraction de Mazarin, la malhonnêteté incurable des partisans ou l'imitation d'un style de gazette. Nous avons relevé un certain nombre de pièces qui prétendent citer Mazarin disant qu'il n'est pas tenu par sa parole (voir notre « Mensonge et tromperie dans les mazarinades » de 2015, en annexe, ch. VII.II.II., li. 245 et svtes. Nous n'avions alors pas encore proposé le terme *mazarinadème*).

² Nous ne proposons pas l'acronyme CDI, qui pourrait prêter à confusion.

³ Nous nous référons à la sémiotique comme étude des signes et des processus destinés à produire du sens et permettant la communication. Font ainsi partie des éléments sémiotiques (présents ou non dans les mazarinadèmes), les unités textuelles comme le mot ou le paragraphe, les figures de style comme l'analogie, l'euphémisme ou la rime, les éléments référentiels du discours comme le toponyme ou la date, les éléments typographiques comme le titre, le privilège ou la signature, les éléments graphiques réalistes ou allégoriques qui peuvent se trouver dans des gravures, des peintures, des broderies, etc., les éléments phonologiques comme les clameurs ou les chansons.

⁴ Cet « espace socio-culturel » n'est pas que la « période » de la Fronde, il correspond à l'espace géographique (sans métaphore) dans une temporalité abstraite où les conditions de la Fronde sont maintenues hypothétiquement ouvertes, permettant à des écrits, des gravures, des peintures de manifester le dynamisme de la Fronde au-delà ou en-deça de sa période historique.

⁵ La minorité du roi est parfois un point aveugle des considérations sur les mazarinades. La focalisation sur l'anti-mazarinisme est bien sûr fondamentale, et étymologique, mais cette opposition à Mazarin repose sur une incapacité (supposée et taboue) du roi à juger par lui-même, par exemple du bien fondé d'avoir ou non un « principal ministre ». Comme à d'autres époques de régence, minorité et incapacité sont associées dans l'esprit des

2. **discourt** ou se réfère à un discours sur la situation sociale, politique, financière ou militaire française dans le cadre défini au point n° 1, le plus souvent en lien avec Mazarin et son ministériat, même allusivement ou métaphoriquement ;
3. **incite** le lecteur à prendre conscience de la situation puis à réagir selon le point n° 2 (écrire, discourir) ou par l'action directe (participation ou organisation de réunion, d'émeute, imprimerie, recel et distribution de libelles, répression, etc.).

Il importe que ces trois dimensions soient ensemble présentes et manifestes pour l'identification d'un mazarinadème. Suivant cette proposition, l'étude des mazarinadèmes serait une branche de la sémiologie en lien étroit avec les études historiques, sociales, littéraires, philologiques, diplomatiques, etc., habituellement convoquées pour l'étude des mazarinades.

Nous nous proposons maintenant de vérifier la validité de ces propositions par l'observation rapide de quelques cas-limite, positifs ou négatifs.

Ainsi, si deux vers du *Tartuffe* de Molière¹ confortent par allusion la légitimité et la grandeur de Louis XIV (auprès des contemporains qui voudraient encore en douter) du fait que le roi (fictionnel) fait arrêter Tartuffe, le faux dévot, et sauve Orgon qui avait loyalement soutenu le jeune roi au temps de la Fronde (fictionnelle, non nommée), nous pensons que ces deux vers constituent bien un mazarinadème, que l'on peut dire tardif.

En revanche, tout ce qu'écrit Retz dans ses *Mémoires*, et ce sera le cas de nombreux autres mémorialistes, n'entrerait pas dans le cadre définitionnel du mazarinadème : certes il dévoile des détails, il dit rétablir des vérités, il règle des comptes et réécrit quelque peu l'histoire à sa sauce, mais rien de ce qu'il écrit ne peut remettre en cause le pouvoir établi de Louis XIV ni en faire douter qui que ce soit.

Les *Mémoires* de Mlle de Montpensier pourraient contenir des mazarinadèmes car des extraits en ont circulé assez tôt (fin des années 1650) et auraient pu (ou voulu) inciter à des

contemporains, même s'ils ne l'avouent pas ou ne s'en rendent pas compte. Ainsi cet exemple : « On demeura d'accord que M. le Prince devoit prendre confiance à la parole Royale pourveu que ses ennemis n'eussent pas assez de credit dans le Conseil pour faire prendre des resolutions contraires aux bonnes et iustes intentions de Sa Majesté. » (Jean-François Sarasin [?], *Lettre d'un Marguillier...* 1651, [M0_1885], p. 15), extrait dans lequel se trouvent deux occurrences de cette situation : 1. que le prince devait « prendre confiance à la parole royale », confiance qu'il n'avait donc pas ; 2. que les membres du Conseil pouvaient « faire prendre » au roi des « résolutions contraires » à ses justes intentions. Même mineur, le roi n'a pas de mauvaises intentions mais il est manipulable, que ce soit par le Conseil, par le prince ou par d'autres... Cette suspicion d'illégitimité et la crainte du danger dans lequel elle met le pays ne cessent pas par magie dès la célébration de la majorité du roi (7/9/1651) : il faut du temps pour qu'elle imprègne toute la société, qu'elle fasse renoncer les envieux, les intrigants, les séditeux, en attendant que le roi ne commence à les arraisonner. Dans la pensée des contemporains, c'est une des « loix fondamentales de l'Estat », « les Princes du Sang [...] sont les legitimes administrateurs de l'Estat durant les minoritez de nos Roys » (*Ibid.*, p. 16) – et non un ministre, *a fortiori* étranger et d'extraction modeste.

¹ Nous y revenons en détail juste après cette présentation contrastive de plusieurs cas.

réactions du vivant de Mazarin. Cependant, du fait que la Grande Mademoiselle est indiscutablement légitimiste, il n'apparaît pas certain que ses propos aient pu contribuer à quelque changement *visible* que ce soit, comme son avis sur le départ à Saint-Germain-en-Laye dans la nuit du 5 au 6 janvier 1649, qui aurait été une faute de la part de Mazarin, la reine et la cour – faute dont elle dit qu'elle s'amuse en se targuant d'avoir eu raison¹.

Cas autrement délicat, l'*Apologie de Monsieur le prince de Marcillac* (1649) de François de La Rochefoucauld², bien avant qu'il ne soit l'auteur des *Maximes*, qui n'aurait ni circulé sous forme manuscrite ni été imprimée pendant la Fronde. Elle n'est pas non plus mentionnée par des contemporains, amis ou ennemis, ni directement ni par allusion. Pour ces raisons, autant qu'on a la certitude que ce texte est resté secret et n'a influencé aucun ni aucune intime de La Rochefoucauld, elle ne serait pas une mazarinade alors qu'elle était destinée à en être une, plus densément saturée de mazarinadèmes que beaucoup de mazarinades³. Dans le doute et jusqu'à preuve du contraire, cette *Apologie* peut être considérée comme une quasi-mazarinade. À ce titre, elle pourrait rejoindre à moyen terme le corpus du PM avec la métadonnée {QUASIMAZ}. Nous verrons au prochain chapitre l'intérêt de ce type d'opération pour la recherche dans un grand volume de données et de métadonnées.

Ce qui importe à ce stade de notre présentation, c'est que la particularité exceptionnelle de ce cas confirme la robustesse de notre définition du mazarinadème. Il devient alors possible de supposer, trouver, isoler des mazarinadèmes avant, pendant et après la Fronde, dans des mazarinades comme dans de nombreux autres types de documents ou d'œuvres, même non textuelles.

Cependant, ce statut de mazarinadème ne peut convenir à des écrits ou des propos émanant d'une personne qui n'aurait pas été *partie prenante* de la Fronde. Ainsi, les romans historiques du type de ceux d'Alexandre Dumas ou de Jean d'Aillon qui s'efforcent de faire revivre cette période, tout comme les commentaires historiques ou philologiques des Mailly, Moreau, Hatin ou de tout autre bibliographe, y compris ceux de nos contemporains ou les nôtres, tout re-créateurs et *vivants* qu'ils puissent être par leur style ou leur précision, ne peuvent être considérés comme des mazarinadèmes. En effet, ils n'entrent pas dans la dynamique du conflit

¹ *Mémoires de Mademoiselle de Montpensier*, éd. Michaud & Poujoulat, Paris, 1838, p. 50. Cf. Gallica : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k30901d>.

² Voir en ligne : https://fr.wikisource.org/wiki/Apologie_de_Monsieur_le_prince_de_Marcillac (page consultée le 20 mai 2022).

³ Cette situation est à peu près celle d'une lettre qui n'est pas envoyée : c'est un écrit saturé d'éléments épistolaires (phatiques, stylistiques, référentiels, etc.) mais qui, n'ayant pas accompli sa mission auprès d'un destinataire, ne peut véritablement prétendre être *stricto sensu* une lettre. De même, un *projet de loi* n'est pas une loi tant qu'elle n'a pas été promulguée.

autour de la légitimité du roi, du cardinal qu'il soutient et qui le soutient pendant la période historique où cette légitimité était effectivement en danger ; ils n'entrent en jeu qu'après, quand la *dynamique du temps présent* a cédé la place à la reconstitution, à l'interprétation ou à la révision, quand la couronne ne tremble plus.

À l'avenir et pour mettre à l'épreuve cette théorie du mazarinadème, nous proposons aux chercheurs d'en établir des listes et de les confronter, à partir de diverses sources des années 1640-1660. Déjà largement utilisés par les historiens (mais peut-être pas assez¹), le *Journal du parlement*, la *Gazette* et les *Extraordinaires* de Renaudot, les *Gazettes parisiennes* d'Abraham de Wicquefort², les lettres de Guy Patin, le roman *Artamène ou le Grand Cyrus* de Madeleine de Scudéry³, la pièce *Pertharite* de Corneille⁴, mais aussi des estampes représentant des scènes de la Fronde⁵, la statue de Gilles Guérin intitulée *le Roi terrassant la Fronde* (1653), etc., devront être considérés dans cette perspective de repérage et de description de mazarinadèmes.

Avant de conclure ce chapitre, développons l'un de ces exemples. Dans *Le Tartuffe*⁶, donc, ceux qui ne sont « point [...] docteur[s] » expriment⁷ de nouveaux modes de parler et de penser.

¹ « Et pourtant, il subsiste des masses de sources narratives inconnues : des mémoires, des gazettes, des correspondances, des livres de raison, des comptes de familles et de domaines, des procès verbaux de délibérations institutionnelles, des liasses d'informations judiciaires, des cahiers de doléances, etc., qui reposent silencieuses et empoussiérées dans des fonds d'archives publiques ou dans des chartriers privés et qui, comme la Belle au bois dormant, attendent la venue de leur improbable éditeur. » (« Préface » de Yves-Marie Bercé dans Abraham de Wicquefort, *Les Gazettes parisiennes d'Abraham de Wicquefort pendant la Fronde (1648-1652) [...]*, édition présentée et annotée par Claude Boutin, Paris, Champion, 2010, tome 1, p. VII.)

² « [...] la recherche sur la France du XVII^e siècle s'enrichit du texte des gazettes parisiennes envoyées chaque semaine par Abraham de Wicquefort, à l'intention de princes allemands. [...] Les illustres destinataires de Wolfenbüttel, en Basse Saxe, voulaient y apprendre le train des choses et les variations politiques de la métropole française [...] » (*Ibid.*). « Les renseignements de Wicquefort étaient apparemment ceux d'un expert attentif, informateur prudent, conscient de l'importance de ces données pour les intérêts de ses correspondants. » (*Ibid.*, p. X.) Cela représente, pour la période 1648-1653, quelque 261 envois conservés, maintenant édités et annotés.

³ Voir les nombreux détails donnés par Joan Dejean, « La Fronde romanesque : de l'exploit à la fiction », *La Fronde en questions*, op. cit., p. 181-192.

⁴ Cf. Marc Court, « Reflets de la Fronde dans *Pertharite* », *La Fronde en questions*, op. cit., p. 209-214.

⁵ S'il ne peut être affirmé que des gravures, même diffusées pendant la Fronde, seraient des mazarinades, il ne peut être nié que nombre d'entre elles ont fort à voir avec les événements, les personnages et parfois avec certaines mazarinades. Par conséquent, nous proposons de considérer que des œuvres graphiques contiennent des mazarinadèmes et que ces éléments de mazarinadicité ont été clairement perçus et interprétés par les contemporains, au point que ces représentations imagées, allégoriques ou transparentes ont été performatives, amplifiant tel sentiment d'indignation contre Mazarin, motivant une participation à une émeute (ou *émotion* populaire) ou en en rendant compte *a posteriori*. Voir l'éclairant article de Lucie Galactéros de Boissier, « Estampes frondeuses et images de la Fronde apaisée », *La Fronde en questions*, op. cit., p. 193-207.

⁶ *Tartuffe ou l'Imposteur* est une pièce de théâtre créée par Molière en 1669 au théâtre du Palais-Royal. Une première version, en 1664, avait été interdite de représentation publique à la demande de l'archevêché, tout comme une deuxième en 1667, également pour des raisons religieuses. La querelle autour des versions de la pièce et de leur interdiction a lieu plusieurs années après la mort de Mazarin, en 1661, et ne le concerne pas (à l'exception des deux vers en question).

⁷ Par exemple Cléante, qui n'est pas *tartuffié* (néologisme du v. 674) : « Je ne suis point, mon frère, un docteur révérend, / Et le savoir chez moi n'est pas tout retiré. / Mais, en un mot, je sais, pour toute ma science, / Du faux avec le vrai faire la différence. » (Molière, *Le Tartuffe*, Acte I, scène 6, v. 351-354).

Pour certains individus d'alors, libérés ou libertins, il semble qu'il n'y ait plus de barrières *naturelles* entre les catégories d'êtres humains, ils *voient* que ce ne sont que des barrières sociales qui faisaient illusion depuis toujours. C'est assurément une des modernités de Molière et peut-être un des héritages de la Fronde¹. Mais dans cette pièce, trouve-t-on des mazarinadèmes ? À vrai dire, au moins un qui soit certain, oui, à la toute fin, dans les deux vers qui sous-tendent le démasquement du faux dévot :

« Et c'est le prix qu'il donne au zèle qu'autrefois
On vous vit témoigner en appuyant ses droits². »

Bien qu'écrits plus de quinze ans après la Fronde, ces vers justifient la justice quasi divine que le roi fictionnel exerce par le truchement d'un exempt (officier de police) en rétablissant Orgon dans ses droits et biens. Or cette justice royale dans une affaire familiale pourrait étonner : « D'un souverain pouvoir, il brise les liens / Du contrat... » (v. 1935-1936). L'affaire d'Orgon n'a rien à voir avec les affaires du pays et ne met pas en cause le roi (Orgon n'a d'ailleurs jamais essayé de demander son aide) mais le roi intervient nommément du fait du « courage » (v. 182) et du « zèle » qu'Orgon avait eus au temps de la Fronde. En retournant, à la surprise générale, tout l'édifice d'infamie et de spoliation construit par Tartuffe depuis le début de la pièce – ce qui s'étale sur plus de quatre actes –, ces quelques mots du dernier acte sous-entendent l'immense péril que le roi réel avait couru et manifestent une reconnaissance fictionnelle de la part du roi qui n'avait apparemment pas eu lieu en son temps. En effet, les deux vers suivants sont : « Pour montrer que son cœur sait, quand moins on y pense, / D'une bonne action verser la récompense » (v. 1941-1942). Il est probable que ce coup de théâtre a participé à l'autorisation de la pièce en 1669 : outre le fait que l'implication directe de l'Église sous les traits d'un directeur de conscience manipulateur avait été retirée (ce qui pouvait en soi suffire à la réhabilitation de la pièce dans sa nouvelle version), le clair rappel historique d'un soutien actif pendant la Fronde revêt une dimension politique que le vrai Louis XIV ne peut qu'approuver – et qui semble devoir se continuer pendant son règne : « Nous vivons sous un prince ennemi de la fraude » (v. 1906). En bref, le roi n'intervient pas parce que Tartuffe, « Gros et gras, le teint frais, et la bouche vermeille³ », est un tartuffe ; le roi intervient parce qu'Orgon

¹ Voir l'article de Paulette Gabaudan de Cortès, « La cassette de M. Orgon », *La Fronde en questions*, op. cit., p. 215-229.

² Molière, *Tartuffe ou l'Imposteur*, Acte V, scène 7, vers 1939-1940 – presque la fin de la pièce. Il s'agit ici de la version de 1669, largement remaniée après que celle de 1664 (qui ne contenait pas d'allusion à la Fronde) avait été interdite parce qu'elle visait trop directement les ecclésiastiques. Voir aussi la page Wikipédia : https://fr.wikipedia.org/wiki/Le_Tartuffe_ou_l%27Imposteur

³ *Ibid.*, Acte I, sc. 5, v. 234.

a « autrefois » été un soutien loyal. N'était cela, il aurait peut-être laissé cette famille se faire spolier comme cela a pu arriver en maintes occasions de cette sorte de scélératesse¹.

On nous dira que cet « autrefois » n'indique pas précisément la période de la Fronde. Mais en quelle autre occasion le roi a-t-il été assez affaibli pour que le soutien ou la « bonne action » d'un quidam comme Orgon ait une quelconque importance ? « Bonne action » que le roi aurait pu connaître et dont il aurait le souvenir vingt ans après ? Orgon n'est pas médecin, ni financier, ni artiste, ni conseiller, ni d'une noblesse qui rende sa parole considérable, etc. Orgon est un bourgeois comme il y en a des dizaines de milliers dans la France d'alors et sa route ne devrait jamais croiser celle du roi... Le cas échéant, le texte en aurait d'ailleurs donné le détail. C'est donc l'absence même de référence précise pour cet « autrefois » qui le désigne comme « pendant la Fronde », seul moment *possible* pour un lien entre ces deux hommes, et de façon implicite mais certaine pour bon nombre de contemporains.

Pour ces raisons, nous voyons dans ces deux vers un mazarinadème : une grande partie des frondeurs et des mazarins sont, vingt ans après, encore vivants, assistent aux nombreuses représentations à succès de la pièce fin 1669, et entendent clairement, bien que la Fronde ne soit pas nommée, le sens de l'allusion. Ces vers de justification du rétablissement d'Orgon rejouent dans la pièce de Molière une autre pièce, nationale celle-là. Ressort providentiel d'une fin heureuse quand toute une famille allait partir à la rue, peut-on croire que Molière n'ait pas placé à dessein, si courte et tout à la fin, cette piqure de rappel ?

Nous clorons ce long premier chapitre en rappelant que nous avons d'abord installé un cadre contemporain des humanités numériques naissantes dans lequel s'est inscrit le PM, un projet de recherche lié aux mazarinades, certes connues mais encore mal définies, encore mal considérées jusque très récemment (il y a 50 ans ?) et totalement inenvisagées dans un cadre informatisé et textométrique, projet dont le lieu d'*apparition* – à l'autre bout de la planète – ne nous facilitait pas la tâche. En l'absence de définition fiable des mazarinades, définition stricte dont nous avons montré la quasi impossibilité, nous nous sommes efforcé de les circonscrire à partir de leurs origines lexicale, historique et matérielle. Par ricochet, la période de la Fronde a également dû être considérée afin d'en rendre claires les zones d'incertitude. Doctrine, doxa et fausses assertions à propos de la Fronde et des mazarinades ayant été en principe identifiées (mais non pas éliminées ou invisibilisées, parce qu'elles font partie de l'historiographie des mazarinades), nous avons proposé une nouvelle façon de les considérer, par un de leurs

¹ Molière emploi le mot « scélérat » dans sa préface, alors qu'on parle communément de faux dévot.

constituants, le mazarinadème, dont quelques manifestations étaient déjà attestées en dehors des corpus de mazarinades, tout en conservant la diversité des recherches, catalogages et définitions de nos prédécesseurs, une diversité constitutive de la mazarinadologie. Enfin, nous avons proposé un certain nombre de métadonnées rendant possible la description fine de tout type de mazarinade au sein d'un corpus informatisé en ligne, interrogeable et modifiable¹ dont nous allons aux chapitres suivants détailler la naissance entre 2007 et 2010, la construction en 2010-2011, le développement et les exploitations depuis plus de dix ans.

Une autre ou d'autres structurations de notre propos auraient sans doute été possibles. Nous en avons essayé quelques-unes mais elles ne permettaient pas d'avoir *en même temps* l'approche épistémologique dont nous avons besoin et qui, si elle était venue après le propos scientifique sur la création et l'exploitation d'un corpus informatisé, comme pour le subsumer, aurait été une vision artificielle de ce qu'est et de ce qu'a été la recherche au quotidien, telle que nous l'avons épistémologiquement vécue tout au long de cette période. Cet artifice n'aurait pas servi pas notre propos : pour nous, la pensée critique, historique et philologique accompagne en permanence le travail des humanités numériques. C'est un tout organique dont les éléments s'entre-nourrissent et s'entre-justifient.

¹ Celui du PM, bien sûr, mais ces métadonnées sont aussi valables pour d'autres corpus qui seraient constitués par d'autres équipes, ce qui permettrait, à terme, de rendre compatibles données, métadonnées et recherches dans ces corpus, qu'ils soient réticulés ou amalgamés.

II. LE PROJET MAZARINADES

II. I. OBJECTIFS D'UN CORPUS EN LIGNE

Vers 2007-2009, lorsque le PM a été conçu et bien avant sa mise en chantier, des objectifs ont été discutés, envisagés, imaginés, en fonction des connaissances glanées lors de consultations de corpus textuels déjà existants, en CD-Rom ou dans l'internet. Pour Tadako Ichimaru comme pour nous-même, Frantext et Gallica, notamment, étaient des références incontournables ; de même que, dans notre cas personnel, l'utilisation de CD-Rom (alors courante, avant les DVD) comme ceux des œuvres de Proust, d'Alexandre Dumas ou de Chateaubriand¹ mais aussi ceux de la revue *Europe*² et du *Grand Larousse du XIX^e siècle*³, ces deux derniers étant alors parmi les rares à offrir une interface de navigation et de recherche textuelles à partir de la copie visuelle du document original. Il faudrait encore mentionner d'autres entreprises de corpus de grande envergure qui ont leur utilité malgré de grandes différences de qualité et de fiabilité, que ce soit pour l'interface ou pour les textes eux-mêmes : par exemple⁴, Wikipédia et Google Livres (Google Books *en français* à ce moment-là).

Car outre les textes rendus accessibles, ces entreprises sont aussi des modèles de corpus bien différents les uns des autres, liés à plusieurs périodes d'évolution technologique. À différencier tout d'abord selon qu'ils sont accessibles par un support local, DVD le plus souvent (éventuellement transférable sur un disque dur utilisateur), ou à distance, *via* une connexion internet (ou intranet) et une plateforme web. Ensuite, selon que sont proposées des interfaces et des fonctions uniquement textuelles (Frantext, Proust, Dumas, Wikipédia), ou associant vision de page originale & recherche dans le texte intégral transcrit en permettant (ou en passant par) la photographie d'éditions de référence sur support imprimé (*Europe*, *Grand Larousse*, Gallica, Google Books), enfin selon qu'ils contiennent ou non, en sus des références bibliographiques, un appareil critique développé, éventuellement rédigé et/ou approuvé par une autorité universitaire ou académique. Rappelons que ceux de ces *produits* qui étaient vendus ou

¹ Commercialisés par Académia en 1997, l'une des premières entreprises de numérisation d'œuvres littéraires en vue de constituer un corpus numérique. Voir dans le site : « Les collections du Musée national de l'Éducation » ; <https://www.reseau-canope.fr/musee/collections/fr/museum/mne/les-itineraires-du-romantisme-francois-rene-de-chateaubriand/668a1e16-b819-4de3-91de-f69dd8edea95>

² Voir dans le site de la revue : <https://www.europe-revue.net/produit/dvd-europe-1923-2000/>

³ Son titre véritable est *Grand Dictionnaire universel du XIX^e siècle*, sous la direction de Pierre Larousse (1817-1875), Paris, 15 vol., 1866-1877. Aujourd'hui disponible en ligne dans Gallica et dans le site Wikisource : https://fr.wikisource.org/wiki/Grand_dictionnaire_universel_du_XIXe_si%C3%A8cle

⁴ On pourrait aussi citer Amazon, Youtube et le site de l'INA, par exemple. Notons que dans tous ces sites reliant l'internaute à une banque de données statiques ou dynamiques au moyen de métadonnées et d'algorithmes, qu'ils aient un but scientifique ou commercial, la vingtaine d'années qui vient de s'écouler a vu de nombreux changements d'interface et de vitesse d'accès, ainsi que l'amélioration de la qualité des résultats de recherche et de la navigation par prescription et par sérendipité.

distribués sur DVD il y a encore une dizaine d'années sont aujourd'hui obsolètes, la plupart des ordinateurs ne pouvant plus les émuler – quand il y a encore un lecteur de DVD !, alors que leur contenu reste pertinent s'il a été transféré ou récupéré sur une interface en ligne.

Ces entreprises sont alors très peu nombreuses car malgré l'intérêt qu'il est possible de leur trouver, elles souffrent de deux carences graves : elles n'ont pas ou peu de viabilité commerciale (même en créant une forte prescription en direction du milieu scolaire ou universitaire) et elles servent peu à la carrière professionnelle des producteurs d'outils pédagogiques ou de critique des œuvres (la reconnaissance des pairs et la notoriété critique ne s'obtenant que par l'imprimé, ce qui est en grande partie encore vrai 40 ans après la création du TLF et 15 ans après le lancement de Fabula, pour citer deux entreprises numériques ou devenues numériques pour le TLFi et qui ont acquis une excellente notoriété). Ces outils, DVD ou autres, jusqu'à 2010 au moins, ne sont ni référencés ni critiqués par des médias grand public ou professionnels parce que considérés comme sans avenir ou parce qu'ils sont en concurrence avec l'industrie du livre ; leurs seuls lieux de prescription, ou presque, à l'époque, sont des blogs de chercheurs et quelques sites universitaires...

Progressivement et par îlots disciplinaires ou géographiques, dans le cours des années 2010, la viabilité (commerciale ou académique) et la notoriété sont apparues : les études médiévales, les arts graphiques, les outils pédagogiques basés sur la chanson française, pour donner des exemples variés, disposent aujourd'hui de corpus en ligne de grande qualité. Des médiathèques de revues scientifiques en ligne se sont également développées (Cairn, Jstor) sur des modèles informatiques et commerciaux proches de ceux de la presse numérique, majoritairement utilisés via des comptes institutionnels (universités, entreprises, etc.).

Concernant les mazarinades, nous constatons qu'aucune de ces entreprises culturelles et numériques ne correspondait au besoin que nous ressentions vers 2008-2009 : nous n'envisagions ni la collecte exhaustive (de *toutes* les mazarinades), ni les œuvres complètes d'un seul auteur ; nous ne voulions pas opposer l'accès local à l'accès par le web ; nous ne voulions pas nous limiter à une interface texte (transcription) ou à une mise en ligne d'images des pages. Ces cadres intellectuels et ces modes d'accès et de navigation ne correspondaient pas à ce que nous pensions qu'il fallait envisager pour les mazarinades : d'une part, ils (avaient et) ont un objectif panoramique (voire exhaustif dans le cas de Google et de Wikipédia), offrant une grande diversité de textes, du point de vue générique comme du point de vue chronologique, d'autre part, et c'est un point commun à tous, ils offrent des textes établis auxquels des métadonnées descriptives ou critiques (voire ludiques) peuvent être ajoutées ou modifiées (surlignement, notes de l'utilisateur, etc.). Le corpus des mazarinades étant issu d'une brève

période historique et les textes devant être établis et commentés sur le long terme *après* leur mise en ligne (ce que nous verrons par la suite), ces modèles de grande valeur ne pouvaient cependant pas être suivis. L'aurions-nous souhaité, d'ailleurs, que notre travail n'aurait pas été plus simple car l'accès à la structure des corpus, aux programmes informatiques de leur interface ou à l'ensemble de leurs métadonnées n'est généralement pas autorisé (sauf pour Wikipédia, peut-être) et nos budgets ne l'auraient pas permis.

Nous avons donc su très tôt que notre cahier des charges devrait être rédigé en fonction de besoins qui n'étaient pas encore pris en compte dans les corpus existants, ni dans les projets et sites culturels ou littéraires dont nous avons connaissance¹. Les principaux besoins *nouveaux* étaient : d'une part, la plasticité du corpus (modifiable et remodelable après sa mise en ligne) et, d'autre part, la pluralité des modes d'accès au corpus que nous souhaitions proposer. Nous choisissons ici ce terme général de *plasticité*², parce qu'il s'oppose clairement à ceux de *fixité* ou de *statisme* qui caractérisent les sites accueillant des textes établis, à l'instar des publications imprimées dont la fixité est liée aux matériaux utilisés. Cette plasticité pourrait être assimilée au *work in progress* littéraire, auquel nous pourrions ajouter l'adjectif *collectif* ; ce serait, en anglais, du *collective work in progress*, ce qui qualifie bien des travaux universitaires, scientifiques ou autres mais très peu, voire aucune de leurs *publications*. Seule l'initiative Wikipédia peut être qualifiée de *collective work in progress* et félicitée pour sa *plasticité structurelle et intellectuelle*³.

Mais à la différence de Wikipédia et de similaires projets encyclopédiques nés dans l'internet, le PM est aussi basé, nativement et structurellement, sur des documents de plus de trois siècles et dont l'existence même engendre nombre de questions⁴. Nous sommes ici face à une réalité sociologique ou anthropologique qui existe au moins depuis l'invention de

¹ Dans les paragraphes qui suivent, le point de vue est celui que nous avons vers 2008-2010 et nous essayons de le restituer en fonction de l'état du web et de l'internet à ce moment-là et non tel que nous le connaissons aujourd'hui (2020-2023).

² Cette dénomination conceptuelle de *plasticité* se déclinera de différentes façons par la suite : *pluralité* des statuts textuels et *diversité* des modes d'accès, par exemple. Cela correspond aussi en grande partie au *dynamisme* dans les sites web commerciaux, où l'on comprend bien que la variabilité temporelle est en même temps fonction du stock de produits, de l'évolution des prix et des interactions avec la clientèle, avec de grandes quantités d'informations publiques à séparer des données privées et protégées des utilisateurs ou de l'entreprise. Comparativement, un site comme celui du PM a beaucoup moins de dynamisme et de contraintes que, par exemple, celui d'Amazon, mais il en a, conceptuellement, le même régime de *plasticité*.

³ D'autres entreprises pourraient recevoir ce label de *plasticité structurelle et intellectuelle* (pas toujours de nature littéraire ou textuelle, ni spécialement francophones) : la programmation informatique collective (génomique, astronomie) ou le hacking (voir les résultats surprenants des *hackatons* BnF depuis 2016), les jeux vidéos interactifs, certains collectifs d'arts plastiques, d'urbanisme, d'écologie, d'intelligence économique, de géopolitique, etc.

⁴ La plasticité collective de Wikisource serait comparable, à la différence que les textes qui y sont ajoutés et progressivement établis n'étaient pas à la base de la création et de la structuration du site.

l'imprimerie au temps de Gutenberg (vers 1450), renforcée par la valorisation de la figure auctoriale durant le XVII^e siècle : la notion de *publication*, de présentation au public, donc, est toujours le résultat d'un travail achevé, validé et diffusé, successivement par l'auteur, l'éditeur et l'institution de conservation, d'où la *fixité* de l'objet final et de son contenu, le livre, établi et validé – ou censuré – par le « privilège » royal, puis le dépôt légal, sous quelque forme que ce soit, la diffusion et la vente en même temps que la conservation (au travers de diverses institutions). Après la publication, l'ouvrage est pris dans un circuit d'évaluation impliquant un lectorat avisé et autorisé (autrefois aristocratique, savant, ecclésiastique, et maintenant universitaire, juridique, académique, médiatique, etc.) et, de plus en plus, des résultats commerciaux ou d'appréciation du grand public. Ces formes d'évaluation déterminent progressivement la valeur patrimoniale première (à conserver absolument), secondaire ou quelconque (peu de conservation, possibilité de désindexation, destruction ou recyclage) d'une publication. Comment les mazarinades ont-elles traversé ces épreuves du temps de la société ?

Par ailleurs, en ce qui nous concerne plus directement, pourquoi le corpus du PM devrait-il *être plastique* et donc différer de ce régime général des publications ? En clair, pourquoi sa forme ou son contenu devraient-ils être modifiables de façon permanente ? D'abord, parce que la technologie le permet et lui confère des qualités (exégétiques, médiatiques ou autres) – et c'est une nouveauté d'à peine trente ans qui n'a pas encore été bien comprise dans tous les secteurs de la société ou de la recherche¹. On oublie souvent de le dire mais la plupart des publications virtuelles actuelles (sauf Wikipédia, en l'occurrence, et tous les projets basés sur le même concept dit *wiki*²) se bornent à reproduire le mode de publication fixiste de l'imprimé en en modifiant seulement les conditions d'accès, de diffusion ou de vente.

Ensuite, plus spécifiquement, parce que le corpus des mazarinades n'est pas précisément connu, pas plus dans son contenu que dans ses bornes – des gloses devront donc venir l'explicitier et être elles-mêmes modifiables ; parce que les pièces qui le composent ont souvent plusieurs éditions, différentes compositions typographiques, des coquilles, des additions, etc. –

¹ De la même façon, historiquement, pour le passage du volumen au codex, puis, au début de l'imprimerie, avec la reproduction de l'écriture manuscrite avec des caractères mobiles, avant d'avoir des polices de caractères s'écartant de l'écriture manuscrite (notamment avec Claude Garamont, 1499-1561), etc. Cette inertie socio-culturelle doit sans doute nécessiter deux ou trois générations pour ouvrir ou modifier dans la population un cadre épistémique bien installé, créer de nouveaux outils et de nouvelles pratiques, acquérir une image positive dans l'ensemble de la société. Notre génération a vécu ce phénomène avec l'arrivée de l'ordinateur individuel, puis celle de l'internet, du téléphone portable, des réseaux sociaux, etc.

² « Un wiki est une application web qui permet la création, la modification et l'illustration collaboratives de pages à l'intérieur d'un site web. Il utilise un langage de balisage et son contenu est modifiable au moyen d'un navigateur web. C'est un logiciel de gestion de contenu, dont la structure implicite est minimale, tandis que la structure explicite se met en place progressivement en fonction des besoins des usagers. » (« Wiki » dans Wikipédia, <https://fr.wikipedia.org/wiki/Wiki>.)

ce qu'il faudrait pouvoir traiter par des notes ponctuelles et des études approfondies, elles-mêmes susceptibles d'être commentées ; parce que certaines métadonnées devraient être complétées au gré des découvertes et des interprétations (nature physique des publications, présence dans des fonds et collections avec possibilité d'accès au site de l'institution, attributions, commentaires sur le contenu, etc.).

Qu'est-ce que la plasticité des modes d'accès ? Ce n'est pourtant pas une chose nouvelle. L'accès à un lieu est depuis toujours conditionné à la fois par la nature du lieu et le statut de l'accédant : selon qu'il est propriétaire, locataire, client, utilisateur régulier, utilisateur non autorisé, etc. Les statuts sont multiples, voire infinis du fait de la diversité des lieux et des usages. Dans notre cas qui est un cas de lieu virtuel, il paraissait d'emblée nécessaire de différencier un accès public qui se limiterait à la consultation et l'interrogation du corpus (sans possibilité de modifier les textes ni la plupart des métadonnées) et un accès *professionnel* nécessitant une identification et autorisant plusieurs niveaux d'intervention : commentaires seulement (notes à propos d'un exemplaire, commentaires sur les contenus), édition d'une pièce (correction de coquilles), édition d'un ensemble déterminé de pièces, édition de métadonnées spécifiques (nom d'auteur, date, genre, etc.), édition possible de toutes les pièces et de toutes les métadonnées pour les gestionnaires du PM, éditeur de la structure du PM lui-même (webmestre, administrateur, programmeur informatique). Tout cela, bien sûr, vers 2008-2009, sans même savoir si cela était réalisable – ou réalisable avec le budget qui nous serait alloué...

Le but serait que ces mazarinades, transformées en un corpus en ligne, soient accessibles à la fois aux spécialistes (universitaires, bibliothécaires) et au grand public, que chacun puisse comprendre le site et s'en servir, y trouver une utilité selon son besoin ou sa discipline. La consultation devrait permettre d'accéder à des citations (par la recherche lexicale plein texte), à des pages de textes et à des textes entiers, à un catalogue, à des informations générales sur les mazarinades et la Fronde mais aussi à des explications sur le fonctionnement et l'histoire du site lui-même, sur les participants au projet collectif. On pourrait éventuellement y ajouter une frise chronologique, des documents thématiques ou biographiques, des cartes géographiques, etc. En bref, un rêve de site idéal qui n'avait encore aucune matérialité et presque aucun exemple. Comment faire ?

II.II. HISTORIQUE DU PROJET MAZARINADES

L’histoire du PM et l’approche épistémologique que nous en proposons ici doivent permettre de comprendre comment un projet de recherche se forme, d’abord de façon abstraite, à partir de quelques données intellectuelles qui nourrissent un projet, puis comment ce projet se développe sous forme d’hypothèses liées à des moyens matériels, des compétences acquises ou à acquérir, ainsi qu’à des exemples de corpus déjà existants, jusqu’à sa réalisation concrète après résolution de questions techniques, renvoyant en partie à des ressources humaines et à des relais institutionnels.

Il ne s’agira pas pour nous de planifier un déroulement idéal ni d’idéaler un historique contenant diverses contingences, mais bien d’envisager de façon critique les choix qui ont été faits, ceux qui ont été écartés, les problèmes et les barrières qui ont jalonné ces quinze années de mise en place et de fonctionnement.

II.II.I. Genèse et préparatifs

II.II.I.I. Sérendipité inaugurale

La première décision de créer un corpus numérique de mazarinades en ligne appartient donc à Tadako Ichimaru, chercheuse qui, après avoir *découvert* l’existence d’une « collection de Mazarinades » à la Bibliothèque centrale de l’Université de Tokyo en 1995, dans le cadre d’une thèse de doctorat en arts libéraux qu’elle envisageait sur le thème du burlesque au XVII^e siècle, s’est rendu compte que cette collection elle-même méritait toute l’attention des chercheurs – sérendipité. Or, dès le départ, et à la différence notamment des bibliothèques qui ne seront logiquement et économiquement intéressées que par la numérisation en image de documents provenant de leurs fonds¹, Ichimaru envisage une mise à disposition publique des images et des transcriptions des mazarinades, associées à un catalogue et à des outils de recherche plein texte, et ce pour un corpus qui ne serait constitué à partir de la collection de Tokyo que dans un premier temps, soit un corpus auquel viendraient s’ajouter des mazarinades provenant d’autres collections, françaises très probablement, par la suite.

Certes, l’idée de numériser et d’exploiter des textes de mazarinades avait déjà été émise par Christian Jouhaud et Denis Richet à une époque (les années 1960-1980) où plusieurs grands

¹ Et ce, jusqu’à aujourd’hui puisque la Bibliothèque municipale de Bordeaux (Meriadeck) a numérisé en image son fonds de mazarinades en 2013-2014, celle d’Aix (Méjanes) partiellement en 2018-2019 et la Bibliothèque Mazarine a également numérisé (2020-2021) une partie du sien, en même temps qu’une ambitieuse bibliographie numérique des mazarinades toujours en cours d’élaboration. Ces campagnes ont en partie été décidées grâce à l’influence du PM, lorsque Ichimaru et nous-même avons présenté notre projet (2011-2013, nous y reviendrons).

projets de « sémantique quantitative » avaient éclos dans des laboratoires de littérature et de sociologie du CNRS, donnant lieu à des analyses de vocabulaire d’auteurs ou de discours politiques, effectuées sans ordinateurs ou avec les plus rudimentaires. Accompagnant peut-être le courant de pensée structuraliste, l’idée d’indexer voire de lemmatiser les textes pour en étudier les contenus sans être (ou avant d’être) influencé par le sens ou l’impression produite par le texte, comme l’est un lecteur humain, semblait promettre une nouvelle dimension aux recherches. Mais Jouhaud et Richet semblent avoir renoncé à leur projet avant toute concrétisation. En effet, comme ils le rapportaient en 1982 dans *Mazarinades : la Fronde des mots*¹, mais sans véritablement s’en expliquer, ils exprimèrent leur conviction qu’une étude informatisée des mazarinades était une impasse, ce qui, compte tenu de leur relative notoriété, revenait à les interdire². En 2009, Jouhaud titre « Vingt ans après » la préface de la réédition de son livre sans rien dire de cette porte fermée, c’est-à-dire sans tenir aucun compte de 40 années d’évolution de l’informatique – ou sans être conscient de ce changement pourtant radical. Il est probable que nous ne connaîtrons jamais les causes exactes de ce renoncement dans les années 1970 (manque de soutien informatique, différend entre chercheurs, défaut de financement, etc. ?) alors même qu’il est épistémologiquement difficile de se satisfaire de l’explication de Richet, à savoir « l’inadéquation » entre la méthode et le matériau. Comme si « la méthode » (ou *une* méthode, quelle qu’elle soit) était un outil figé qui aurait préexisté au « matériau », comme si la démarche rationnelle de l’intellect était structurée comme une recette de cuisine, alors que le propre d’une méthode est précisément de pouvoir être adaptée ou mise en adéquation avec une situation, par intuition ou extrapolation – comme si, surtout, envisager de numériser 10 % d’un corpus était en soi l’énonciation d’une méthode...

Ceci dit, encore une fois, pour contextualiser.

¹ D. Richet : « [...] j’avais lancé, avec l’aide d’un informaticien, le projet d’une vaste enquête sur les mazarinades qui devait permettre de saisir les textes (10 % du corpus de Moreau) dans leur intégralité. Ce fut un échec, non pas dans la méthode, mais en raison de l’inadéquation de cette méthode au matériau à traiter [...] » (p. 13). Puis Richet de citer Jouhaud (citation déjà vue au ch. I) : « Les analyses lexicologiques ou lexicométriques (ce que d’autres appellent la sémantique quantitative) sont vaines... Le résultat serait alors à l’encontre du projet, restaurant sous couvert de rigueur statistique l’illusion de la transparence de l’écriture. » (p. 13 et 39). Remarquons que « un informaticien » n’a pas de nom, alors qu’on nomme toujours les chercheurs associés : à cette époque, il était courant (et statutaire) de considérer les informaticiens comme des techniciens exécutant les ordres des enseignants-chercheurs, sans autorité ni auctorialité propres, ce qui aujourd’hui a complètement changé, fort heureusement. Pourtant cet informaticien aurait peut-être pu dire que c’était la méthode qui devait être adaptée au matériau pour pouvoir le mettre en situation d’être exploité, et non l’inverse.

² Malgré les transformations de l’université française après 1968, l’avis de ceux qui n’étaient plus, en principe, des *mandarins* comptait cependant tout autant pour les jeunes doctorants : quel chercheur en devenir dans les années 1980-1990 aurait voulu aller contre l’avis de son directeur de recherche et, par exemple, proposer un sujet de thèse contenant une informatisation de mazarinades ? (et avec quel budget ?)

II.II.I.II. Un rêve d'humanités numériques

Mais vers 1995-1997 (période du web balbutiant, rappelons-le), quand Ichimaru démarre ses recherches sur la collection de Tokyo, lit notamment les travaux d'Hubert Carrier et de Christian Jouhaud, puis commence la rédaction de sa thèse, elle envisage – comme un rêve, dira-t-elle – la numérisation de corpus de façon positive pour les recherches et ne tient aucun compte de l'avis de Jouhaud (« les analyses [...] sont vaines ») – à moins qu'elle ne se fût déjà rangée à celui de Carrier.

Car pour ce dernier, ce devrait être l'affaire d'une nouvelle génération de chercheurs : en 1989, il évoquait en effet la nécessité de recourir aux « méthodes de l'histoire quantitative et sérielle et à un traitement statistique des données » à partir, pour chaque pièce, d'une « fiche signalétique complète susceptible d'être mémorisée par un ordinateur¹ ». Autrement dit, quand Richet² et Jouhaud soulignaient la réelle problématique des données (comme cause de leur renoncement), Carrier affirmait, via la « fiche signalétique », l'importance déterminante des métadonnées (pour l'avenir).

Ichimaru, informée des progrès de l'informatique dans les années 1990, prit le parti d'une synthèse qui devrait commencer par la numérisation et la mise en ligne publique de la collection de Tokyo, avant de s'occuper des métadonnées, ou, plus précisément, avant qu'une communauté de chercheurs, selon elle, ait à s'occuper des métadonnées. Il est à préciser par ailleurs que, comme la plupart d'entre nous, Ichimaru n'avait pas eu de formation en informatique ou en programmation, que ses connaissances dans ce domaine, au sortir des études de licence et maîtrise, étaient presque complètement extra-curriculaires, liées à l'utilisation de logiciels de bureautique, de courrier électronique, ainsi que des disquettes et des cédéroms de dictionnaires ou d'œuvres littéraires³.

¹ H. Carrier, *La presse de la Fronde...*, I, p. 47-48.

² D. Richet, dans *La France moderne*, laisse transparaître une autre possible raison à l'arrêt de ces recherches sur les mazarinades. Qu'on en juge par le mépris que manifestent ces quelques extraits : « ces parlementaires rampants », « rien d'autre que la distinction bodinienne entre monarchie royale et monarchie seigneuriale » (p. 189), « Quant aux mazarinades [...] il est impossible d'en tirer une théorie cohérente » (tiens, il les aurait donc toutes lues...), « la plupart des auteurs se sont posés non en adversaires mais en *défenseurs* du système », « on se contente de reprocher à Mazarin... », « Kossmann[,] croit pouvoir déceler... » (p. 190), « la pauvreté [des idées] fut extrême » (p. 191), « Revendication républicaine ? Sans programme, sans appuis concrets, sans armature doctrinale, ce n'était que le symptôme d'un désenchantement » (p. 192). Possiblement désenchanté lui-même, Richet n'aura pas eu à cœur de poursuivre un projet numérique dans lequel il avait la certitude de voir se confirmer son opinion déjà faite, résumée dans cette lapalissade : « la révolution scientifique et philosophique » (p. 194) du XVIII^e siècle n'avait pas déjà eu lieu au milieu du XVII^e siècle. Ce cocktail désinvolte d'anachronisme et de téléologisme, de la part d'un historien reconnu, réédité et enseigné nous étonne fort. Sans doute pour ne pas avouer sa déception, Richet mettra alors en avant des raisons de méthodologie informatique.

³ Ceci dit pour 1995-1997. Dix ans plus tard, lorsqu'il s'agira de passer du rêve à la réalité, le web et l'informatique en général auront bien évolué et des sites comme Gallica ou Amazon donneront une autre idée du possible (avec de bons programmes et un budget conséquent).

II.II.I.III. Décrire une collection de mazarinades

Voyons maintenant comment était cette fameuse collection de Tokyo et comment Ichimaru entreprit, dans un premier temps, de la décrire. Les informations très simplifiées (voire simplistes) et le catalogue lacunaire (et très fautif) qui accompagnaient les 44 volumes de la collection lors de son achat en 1978 ont d'abord freiné les ardeurs d'une chercheuse qui allait devoir, pendant quatre ou cinq ans, se former *chemin faisant* à un travail de nature bibliographique, philologique et historiographique d'une ampleur peu prévisible. En effet, l'achat de cette collection ayant très probablement résulté de l'utilisation d'un reliquat de budget et de la recommandation rapide d'un professeur certes dix-septiémiste mais peu disponible, la collection une fois acquise se trouva labellisée et parquée telle quelle par des bibliothécaires qui ne maîtrisaient pas le français. La chercheuse n'eut pas non plus d'aide méthodologique de pairs ou de collègues parce que les spécialistes de littérature ou des belles-lettres françaises des universités japonaises ne travaillaient que sur des éditions modernes, très rarement sur des originaux sans exégèse.

Tout juste savait-on qu'un chercheur de l'université de Kyoto s'était intéressé à cette collection dans les années 1980 et avait demandé à la consulter. Mais le cloisonnement administratif des universités japonaises était tel que l'accès à la « réserve » de la bibliothèque de l'université de Tokyo lui fut refusé. Sa seule option fut de passer commande, à ses frais, d'un microfilmage complet que la bibliothèque fit réaliser en double pour en garder une copie. À notre connaissance, aucune publication du chercheur kyotoïte, en japonais ou en français, n'a fait suite à son acquisition des rouleaux de microfilms. Était-ce renoncement par manque d'intérêt, à cause d'autres activités de recherche ou du fait de la difficulté de concevoir un projet de recherche ?

Ichimaru ayant accès à la collection des mazarinades en tant qu'étudiante de l'Université de Tokyo, elle dut d'abord se plier aux drastiques conditions du règlement de la réserve : cinq volumes maximum par séance, surveillance visuelle et usage du seul crayon à papier. Compte tenu de son assiduité et de son sérieux (ou de la gêne occasionnée par le déplacement journalier des mêmes volumes pour la même utilisatrice pendant des semaines) et ayant fait valoir que sa recherche portait sur la collection entière, elle fut bientôt autorisée à travailler enfermée dans la

réserve, sous surveillance, avec les 44 volumes de la collection disposés sur les trois étages d'un chariot¹.

Elle eut également connaissance du microfilm conservé après la commande de Kyoto et put en commander à ses frais une nouvelle copie ainsi que le tirage sur papier de toutes les pages de titre. Disposant à la fois des documents originaux et des copies microfilmées, Ichimaru considéra plus pratique et plus scientifique d'utiliser les originaux, chaque volume pouvant être déplacé, ouvert et replacé manuellement, précautionneusement, permettant des remarques d'exemplaire (et évitant la gêne oculaire engendrée par l'usage de l'appareil de visionnement des microfilms sur des milliers de pages, vues fixement ou en accéléré). Le microfilm étant à utiliser lorsque l'original est indisponible ou incommunicable, ou pour une recherche ponctuelle, Ichimaru ne commanda cette copie microfilm que dans le but déjà envisagé de la faire numériser lorsqu'elle en aurait les moyens et l'autorisation².

Au-delà de ce choix (ou de cette stratégie), la question des moyens techniques à la disposition de tout chercheur est évidemment cruciale, en particulier dans les années 1980-90, qui marquent l'apogée des technologies analogiques (comme le microfilmage) et le premier développement des moyens numériques individuels³. Quarante ans après, la reconversion institutionnelle des microfilms fragiles en documents numériques pérennes n'est pas encore achevée ; il est d'ailleurs souvent préférable de numériser les documents originaux avec les scanners adaptés, sans tenir compte des éventuels microfilms réalisés au siècle précédent.

On tiendra compte également du fait qu'il s'agit de recherches effectuées dans le cadre d'un doctorat japonais *ès arts libéraux* pour lequel une chercheuse souhaite recourir aux « nouvelles technologies » dans un département universitaire qui ne les pratique pas du tout, voire y est hostile ; et non dans un laboratoire d'une faculté scientifique où le recours aux appareils d'enregistrement et de mesure serait évident. On notera aussi que l'étude des mazarinades n'ayant pas encore existé au Japon, Ichimaru ne bénéficia que de peu d'aide de la part de son directeur de thèse, d'aucun tutorat ni d'aucune assistance scientifique ou méthodologique de la

¹ Pour les détails sur la collection, voir en français, en annexe de la présente thèse : Tadako Ichimaru, « Mazarinades. La collection de l'Université de Tokyo », *Bulletin du Bibliophile*, n°1, juin 2009, p. 107-123, avec 7 ill. noir & blanc. Il importera notamment de considérer le fait que cette collection est un assemblage artificiel de cinq sous-collections ayant chacune ses particularités, sa provenance et son histoire. Voir la photographie cliquable qui permet la navigation dans la partie « CHARIOT » du PM : <http://mazarinades.org/edition/collections>.

² La numérisation directe, institutionnelle de la collection avait été refusée pour ne pas risquer d'endommager la conservation et du fait du microfilmage préalable. Il importe à nouveau de tenir compte de la date : la numérisation d'ouvrages ou de collections n'a commencé au Japon que dans le courant des années 2010. Les scanners destinés aux ouvrages patrimoniaux commençaient à apparaître et restaient très coûteux. La comparaison des images de la collection de Tokyo avec celles réalisées à Bordeaux en 2014-2015 ou à Aix-en-Provence en 2017 en est révélatrice.

³ On parlait alors, en France comme au Japon, et depuis 1985 environ, d'une informatique *familiale*, destinée à la rédaction de lettres à imprimer, à la gestion du foyer, aux loisirs, sans interconnexion entre machines ni réseau.

part de ses pairs et collègues, ni d'aucune publication préexistante en japonais, que ce soit sur les mazarinades ou sur la Fronde¹.

Nous signalons ces conditions de la recherche sur un objet encore inédité au Japon parce qu'elles importent pour la compréhension du cadre académique et épistémique dans lequel le PM est né. Sans vouloir valoriser à outrance la conviction et la pugnacité d'Ichimaru dans la poursuite de travaux de recherche qu'elle mènera seule pendant près de dix ans avant d'obtenir son doctorat puis de déboucher sur le PM, il nous paraît essentiel de marquer la différence, *l'excentrement* avec ce qui aurait pu se produire dans le cas d'un chercheur ou d'une chercheuse en France. À savoir, quelqu'un(e) qui aurait eu à sa disposition de nombreuses autres collections de Mazarinades (ne serait-ce qu'en fréquentant les bibliothèques Sainte-Geneviève, Mazarine, BnF, Sorbonne, Chantilly, Versailles, etc.), des professeurs sinon spécialistes du moins ayant une connaissance assez large du XVII^e siècle pour apprécier la complexité de la Fronde et de la production pamphlétaire dans la continuité du premier XVII^e siècle, qui aurait pu bénéficier de l'émulation d'un séminaire de doctorat et des échanges de points de vue avec d'autres jeunes chercheurs, qui aurait pu présenter des communications à mi-thèse pour tester ses idées et ses méthodes de travail ou encore recevoir l'appui logistique ou financier d'une équipe de recherche ou d'une institution prête à numériser des documents à la demande. Il est probable (et tout à fait normal) que les universitaires et les chercheurs français ignorent l'isolement académique et cognitif dans lequel pouvaient (et peuvent encore, dans certains cas) se trouver de nombreux chercheurs francophiles de pays lointains, *excentrés* donc, travaillant qui plus est sur un domaine français non central, peu documenté et encore peu valorisé par l'université et par la communauté des chercheurs de leur pays. C'est dire aussi la forte improbabilité qu'un projet du domaine patrimonial français d'une certaine ampleur, sur un sujet *orphelin* (comme les maladies orphelines auxquelles peu de moyens sont attribués), puisse naître ailleurs qu'en France. *A fortiori* dans les années 1990, quand l'Internet à peine naissant n'offrait pas ou très peu d'œuvres ou de bibliothèques en ligne².

¹ Pour exemple, on peut signaler qu'encore aujourd'hui (2023) il n'existe aucune traduction en japonais, même partielle, des *Mémoires* du cardinal de Retz ou des œuvres de Gabriel Naudé, très peu de Scarron ou de Sarasin. Longtemps, au Japon, l'étude du premier XVII^e siècle français s'est limitée à Pascal et Descartes, pour le domaine philosophique, puis à Molière, Corneille et Racine pour le théâtre. Par ailleurs, aujourd'hui encore, un doctorant japonais *pascalien* ou *moliériste* aura beaucoup plus de chances de trouver un poste d'enseignant titulaire en université que s'il est spécialiste de Guez de Balzac, des Scudéry ou même de La Rochefoucauld.

² Gallica ayant été lancée en 1997, Frantext ouvert au web depuis 1998, Google Livres démarré en 2004, et pas spécialement avec des œuvres du premier XVII^e siècle. Le réseau étant encore assez peu puissant jusqu'à la fin des années 2000, les pages web de texte s'affichaient rapidement mais pas les images, de sorte qu'il était difficilement envisageable de consulter en images au Japon un livre qui aurait été numérisé par une bibliothèque française...

Par ailleurs, l'orgueil ou la timidité des chercheurs étrangers, leur certitude de ne pas être compris ou considérés, rendent psychologiquement impossible de s'exprimer sur cet isolement et sur les difficultés rencontrées lors d'un projet de recherche, quel qu'il soit. Réciproquement, les chercheurs français travaillant depuis la France sur la littérature japonaise du XVII^e siècle auraient eu (et ont encore) bien plus à se plaindre car la quantité d'œuvres japonaises traduites et disponibles en France reste très inférieure à celle des œuvres françaises accessibles au Japon, pays qui n'a pas encore mis en place une offre patrimoniale numérique du genre de Gallica. L'excentrement dont nous parlons, comme cadre épistémique inévitable d'une recherche, ne doit donc pas être confondu avec certaines accusations de franco-centrisme ou de discrimination auxquelles nous ne souscrivons pas.

II.II.I.IV. La rencontre cruciale avec Hubert Carrier

Pour avancer avec plus d'assurance dans ses recherches, Ichimaru dut attendre l'occasion de rencontrer – par hasard – Hubert Carrier, à la Sorbonne en 1998, lors d'une cérémonie en l'honneur de Jean Mesnard (1921-2016) qui venait d'être élu à l'Académie des sciences morales et politiques, et dont elle avait suivi séminaires et colloques lorsque ce dernier avait été invité pour un semestre à l'Université de Tokyo¹ dix ans plus tôt. Recontacté peu de temps après, Carrier, dont les ouvrages essentiels sur les mazarinades étaient bien connus d'Ichimaru, proposa qu'elle et lui se retrouvent à la bibliothèque Sainte-Geneviève où il poursuivait presque quotidiennement ses recherches. Il put ainsi lui montrer matériellement comment il travaillait et lui donner des conseils adaptés à l'hétérogénéité des collections de recueils factices, insistant sur l'importance de la description physique des mazarinades, pièces en main. Pour Carrier, la rencontre avait aussi un intérêt certain : il avait parcouru la France et quelques autres pays, jusqu'à Saint-Pétersbourg dans les années 1970, pour voir par lui-même les collections de plus de 2 000 pièces et en avait nourri ses recherches. Dans cette fin des années 1990, il travaillait à

¹ « Magnifique ambassadeur de la francophonie [...] ses pas le menèrent dans l'Afrique francophone, puis en Amérique du Nord et en Europe, et finalement dans des régions plus lointaines, comme le Sud-Est asiatique, l'Océanie ou l'Extrême-Orient, et notamment, au Japon, pays dont il se sentait particulièrement proche, pour des raisons qu'il n'expliquait pas, mais sans doute parce qu'il y avait noué une amitié forte avec le grand pascalien Yoichi Maeda, puis avec nombre de ses disciples avec lesquels il organisa en 1988 un double colloque mémorable, à Tokyo, puis dans le Kansai, comptant plus de cinquante participants européens : *Pascal Port-Royal Orient, Occident* (paru en 1991). » (Claudine Tiercelin, « Notice sur la vie et les travaux de Jean Mesnard », cf. <https://academiesciencesmoraletpolitiques.fr/2019/05/27/notice-sur-la-vie-et-les-travaux-de-jean-mesnard/>, site consulté le 6/6/2021.)

Dans le même cadre d'invitation universitaire, elle aura par la suite l'occasion de rencontrer Henri Meschonnic puis Marc Fumaroli. Leurs communications dans des séminaires comme leur sympathie et leur conversation dans le cadre d'un séjour à l'étranger renforcèrent la conviction d'Ichimaru que le PM méritait d'être poursuivi.

une somme bibliographique basée sur les travaux de Célestin Moreau et d'Armand d'Artois¹, et la collection de Tokyo l'intriguait.

Durant l'été de la même année 1998, quand Ichimaru revint en France, elle put à nouveau travailler avec Carrier à trois ou quatre reprises, et notamment sur une liste de 225 pièces que le catalogue très imparfait de la collection de Tokyo prétendait inconnues. Ensemble, ils constatèrent qu'il n'en était rien : certaines pièces n'avaient pas été correctement identifiées par absence de page de titre, d'autres avaient un titre différent ou des particularités d'exemplaires. Mais toutes étaient répertoriées par Moreau. Seules quatre étaient « très rares ». De cette façon, la transmission d'un savoir s'est opérée par certains détails : Carrier avait déjà vu dans la collection dite de Saint-Pétersbourg la même reliure que celle des volumes de la sous-collection A de Tokyo, ce qui pouvait laisser supposer une partition de la collection originelle. Autre exemple : la sous-collection D, provenant d'un amateur orléanais, contiendrait possiblement les derniers textes en patois guépin.

Ce faisant, Ichimaru utilisait son ordinateur portable pour montrer des images de la collection de Tokyo et la méthodologie bilingue qu'elle mettait au point. Alors que Carrier ne pratiquait pas du tout l'informatique, il était conscient de l'intérêt scientifique des nouvelles technologies. Il encouragea donc Ichimaru dans son idée de numérisation, lui recommandant aussi de s'entourer d'une « équipe de recherche ».

Durant les mois et les années qui suivirent, et jusqu'à la soutenance de sa thèse en 2006, Ichimaru refondit complètement le catalogue de la collection de Tokyo, parallèlement à l'étude qu'elle en faisait. La description des particularités de chacune des cinq sous-collections prenait également une importante place philologique et historiographique. En effet, le rassemblement de ces cinq sous-ensembles n'avait eu de sens que pour la vente groupée qui s'était effectuée une vingtaine d'années plus tôt ; du point de vue de l'histoire des mazarinades, leur ensemble était aussi hétéroclite qu'étaient génériquement hétérogènes les pièces rassemblées deux ou trois siècles plus tôt dans chaque volume – ce qui ne veut pas dire que l'ordre des pièces de chaque volume ou l'ordre des volumes de chaque sous-collection soit purement hasardeux. Mais les différences entre ces sous-collections permettaient justement de valoriser l'importance de la description de collection, par exemple par les reliures, les formats, ou par l'ordre dans lequel les pièces avaient été rangées dans les recueils, mieux que si ces 44 volumes avaient été

Sur Armand d'Artois, voir Christophe Vellet, « Les mazarinades à l'affiche ? Armand d'Artois et la collection de la Bibliothèque Mazarine », *Mazarinades, nouvelles approches*, 2016 (voir : <https://revues.droz.org/index.php/HCL/article/view/2442/4121>). Il est également à noter que nous avons réédité en ligne dans les pages du PM les « appels » d'Armand d'Artois en 1900 et 1901 à propos des mazarinades ; voir : <http://mazarinades.net/?p=915>.

d'un seul tenant. Là encore, la possibilité d'une (auto-)formation approfondie, quoique difficile, était rendue possible par l'opportunité quasi providentielle des circonstances (acquisition improbable, microfilms inutilisés, etc.).

II.II.I.V. Bilinguisme et informatique

Dans le même temps (d'avant Wikipédia) et comme pour accueillir toutes ces informations dans la langue japonaise, Ichimaru devait littéralement créer des mots et les définir, après avoir vérifié qu'ils n'existaient pas déjà. Ce fut le cas des transcriptions en *katakanas*¹ pour des noms de lieux et de personnes. Elle devait aussi proposer des traductions de termes spécifiques à la Fronde (à commencer par *la fronde* comme métaphore recatégorisée), aux mazarinades (dont ce mot et ses dérivés ainsi que les genres de mazarinades). Elle devait également expliciter des jeux de langage intraduisibles comme la « custode » de la reine « qui dit tout » ou la « salade » pour le « poulet », termes liés à des titres de libelles parmi les plus spirituels. Il lui fallait aussi proposer des explications mesurées pour des expressions très crues, salaces ou ordurières, dont les Français semblaient se régaler au XVII^e siècle. Enfin, même pour des termes qui existaient déjà en japonais, il était parfois nécessaire de les redéfinir, de les différencier de termes proches ; c'était le cas de termes comme « libelle », « pamphlet », « arrêt », « journal » ou « burlesque », ou, du côté de la Fronde, d'entités socio-culturelles comme les « cours souveraines », « les intendants » et « les officiers » dont les particularités sont difficilement compréhensibles pour qui n'aurait qu'une connaissance scolaire de l'histoire de France. Ce ne sont là que quelques exemples du travail de glose bilingue qu'Ichimaru devait mener en sus de celui sur les mazarinades elles-mêmes.

Les outils logiciels étant encore peu développés, ce catalogage se fit sur ordinateur Macintosh avec un simple logiciel de traitement de texte, dans un volumineux ensemble de documents où alternaient des extraits d'images de la *Bibliographie des Mazarinades* de Moreau, suivis de mentions textuelles dont la cote dans la collection de Tokyo, le numéro dans la

¹ Les *katakanas* forment un système d'écriture syllabaire que les Japonais utilisent prioritairement pour créer des néologismes issus des autres langues, à la différence des *hiraganas* utilisés dans la langue courante. Outre les personnages historiques de second ordre qui n'avaient pas encore été considérés dans des ouvrages japonais (Marigny, Broussel, Le Tellier, etc.), certains lieux n'étaient pas encore transcrits en japonais alors qu'ils avaient une importance pour la Fronde, comme Bléneau, Rethel, Brouage, etc. L'absence du phonème [ə] et la confusion des sons consonantiques [l] / [R] et [b] / [v] en japonais contraignent les traducteurs à s'éloigner quelque peu de la prononciation française, comme « boulousselu » ou « loutélié » pour Broussel et Le Tellier (mais que des Japonais ne voyant que les *katakanas* pourraient tout aussi bien transcrire en Bloussère ou Routairié, à l'instar des prénoms Laurent et Rolland qui sont identiques en *katakanas*). D'où la nécessité, souvent, de redoubler les termes en *katakanas* de leur équivalent en alphabet romain et entre parenthèses, ou de les expliciter (glose).

Bibliographie de Moreau, des commentaires en français et en japonais sur l'état d'exemplaire, etc. – un catalogue lui aussi hétéroclite, donc.

Le fait qu'un libraire avait artificiellement mis ensemble des volumes de mazarinades de plusieurs provenances, formats, types et époques de reliure pour une vente en lot n'avait rien d'exceptionnel. Par les conversations avec Carrier, Ichimaru avait eu connaissance de cette diversité constitutive des collections de mazarinades qui se trouvent dans les librairies spécialisées comme dans les bibliothèques. Plus tard, elle en eut la confirmation à de multiples reprises lors d'un séjour en France en grande partie consacré à la découverte de collections de mazarinades dans des bibliothèques parisiennes puis à Versailles, Troyes, Bordeaux, Grenoble et Aix. Nous reviendrons par la suite sur l'importance, pour le chercheur, de ces découvertes *physiques* de collections. Ayant eu personnellement l'occasion de l'accompagner dans ces déplacements et de relire les parties en français de la thèse d'Ichimaru (titres, références, descriptions tirées des catalogues, bibliographie, etc.), nous avons ainsi, comme de l'extérieur mais avec un intérêt croissant, pris connaissance de la complexité des problématiques liées aux mazarinades et à leur historiographie près de dix ans avant d'en faire le sujet des présentes recherches – une transmission que nous évoquerons par la suite pour son importance dans la construction épistémologique de notre entreprise dans un cadre d'humanités numériques.

Hubert Carrier ambitionnait de produire une nouvelle bibliographie générale des mazarinades qui serait à la fois historique et critique, assortie d'index des lieux et des personnes, et qui corrigerait certaines erreurs de Moreau. Malheureusement, il est décédé en 2008 avant d'y parvenir¹.

Ainsi dans cette décennie, de 1996 à 2006, plusieurs phénomènes ont évolué comme parallèlement, mais chacun à son échelle : l'Internet et le web littéraire français, l'importance croissante des métadonnées et, pour ce qui est des mazarinades et de Carrier, la transmission d'une volonté de poursuite des recherches à des chercheurs et chercheuses déjà un peu versés dans les nouvelles technologies (Ichimaru, Rebollar, etc.), ainsi que vers des institutions de conservation du patrimoine soucieuses du numérique (Mazarine, BnF, etc.).

De notre côté du monde, cette période s'achève donc avec la soutenance de thèse de Tadako Ichimaru, en 2006, à l'Université de Tokyo. La décennie suivante, à laquelle nous allons maintenant nous intéresser, verra naître les Recherches Internationales sur les Mazarinades (RIM), le PM, les premiers contacts, à notre initiative, pour regrouper des personnes

¹ Il a légué ses documents à la Bibliothèque Mazarine, où ses volontés testamentaires sont en cours de réalisation. Voir le site de « Bibliographie des Mazarinades » de la Bibliothèque Mazarine, ouvert depuis 2019 : <https://mazarinades.bibliotheque-mazarine.fr>.

s'intéressant aux mazarinades et les amener aux premières manifestations scientifiques sur ce sujet (à Nagoya en 2010, à Bordeaux en 2013 puis à Paris en 2015 et à Tokyo en 2016).

II.II.II. Définition d'un projet et son inscription dans l'aide à la recherche au Japon

Plus de dix ans après le début du PM en 2008, peu après avoir commencé la présente thèse de doctorat, nous pouvions proposer d'en voir la genèse comme une combinaison dynamique d'idéalisme et de pragmatisme (ce qui est le cas de beaucoup de projets) ; l'idéalisme d'avoir conçu, dessiné et structuré virtuellement un ensemble de possibilités ; le pragmatisme imposé par des conditions socio-économiques, matérielles et disciplinaires.

Du côté du pragmatisme, énumérons : la disponibilité d'une collection de mazarinades à Tokyo, la possibilité d'un soutien institutionnel (JSPS), l'inexistence jusqu'alors d'un champ d'étude propre aux mazarinades, la collaboration franco-japonaise de chercheurs dont les compétences peuvent être complémentaires, l'arrivée d'outils informatiques permettant de stocker, réticuler et consulter de grandes quantités de données et de métadonnées.

Devant ce que nous avons qualifié d'opportunité quasi providentielle, les points négatifs n'ont pas su nous arrêter. Ainsi de la faible valorisation scientifique des projets de constitution de corpus (considérés jusqu'en 2000-2010 comme un travail documentaire et éditorial dénué de valeur académique car sans analyse ni critique, disait-on ou sous-entendait-on) ; ainsi, autres points négatifs, de l'éparpillement géographique, du mauvais catalogage ou de la disponibilité incertaine des mazarinades dans des collections fragmentaires, ou encore de l'important coût financier et temporel de la numérisation et de la transcription des publications originales. (Voir aussi les points soulevés en introduction, chap. I.I.)

Du côté de l'idéalisme, on n'est pas loin des préventions de l'idéologie, d'un certain dénigrement des mazarinades en ce qu'elles témoigneraient d'une période dont, selon la doxa louis-quatorzienne et colbertiste, il faudrait avoir honte, à l'instar du Roi-Soleil lui-même qui en effaçait les traces et en punissait cruellement certains acteurs et actrices. Or nos propres convictions (à Ichimaru comme à nous-même) nous poussaient, d'une part, à faire paraître, faire connaître et mettre en valeur des documents de grand intérêt mais jusqu'ici relativement négligés en profitant de nouveaux médias, et, d'autre part, à étudier ces failles de l'absolutisme et les causes d'une invisibilisation qui confinait au révisionnisme de la Fronde. Sans vouloir surestimer notre rôle dans le domaine scientifique (après trois siècles d'avis et de commentaires sur la Fronde et plus encore depuis les années 1950), notre volonté était aussi d'essayer de dégager ce corpus d'un entre-deux disciplinaire qui nuisait à son exploitation scientifique.

Pouvait-on libérer les mazarinades de leurs chaînes historiographiques ? En effet, elles étaient un peu comme une chasse gardée – et partagée – des historiens et des littéraires. Et rares étaient les entreprises académiques qui se voulaient plus *œcuméniques*, à l’instar du colloque de Marseille et Cassis de janvier 1988 intitulé *La Fronde en questions*¹. Nous pensions, longtemps déjà avant de le mettre en ligne, qu’un tel corpus serait disponible, grâce à la recherche lexicale plein texte, pour des travaux dans de nombreuses disciplines, des recherches pluri-, inter- et trans-disciplinaires, voire *indisciplinaires* :

« Les recherches permises dans une telle quantité de textes par les fonctions du moteur de recherche et du catalogue sont très nombreuses et peuvent aider à répondre à des questionnements ou servir à des études dans un grand nombre de disciplines.

Voici les disciplines qui nous semblent directement concernées, notamment pour la France et la langue française :

- l’histoire,
- l’histoire sociale,
- l’histoire politique,
- l’histoire religieuse,
- l’histoire militaire,
- l’histoire administrative et des institutions,
- l’histoire des idées,
- l’histoire conceptuelle,
- l’histoire de l’édition,
- l’histoire de la langue,
- la philologie,
- l’archivistique,
- l’historiographie,
- l’épistémologie,
- la codicologie,
- la lexicologie,
- la linguistique,
- l’étude littéraire,
- la géographie,
- l’économie,
- la médiologie,
- l’histoire de l’environnement et du climat,
- l’histoire de la médecine². »

Mais pour donner corps à ce projet il fallait une « équipe », selon la recommandation de Carrier, et une aide institutionnelle. Comment cela se passe-t-il au Japon dans les années 2010 ? Dans le cas présent la question nous paraît pertinente, même s’il est peu probable qu’en France un étudiant de Lettres se mette à détailler dans sa thèse le fonctionnement d’un laboratoire CNRS ou de son équipe de recherche, quand bien même une enquête sociologique serait

¹ Dirigé par Roger Duchêne et Pierre Ronzeaud, publié en 1989 aux Publications de l’Université de Provence. Le pluriel dans le titre représentait l’ouverture d’esprit et indiquait la diversité disciplinaire de ses 36 intervenants.

² Voir, dans le site du PM, la page mise en ligne dès 2011 : <http://mazarinades.org/pistes-pour-la-recherche>.

impliquée par son sujet. Cependant, le PM ayant dépendu à 100 % d'une aide institutionnelle japonaise possiblement ignorée de notre lectorat français, et pour éviter toute référence implicite ou involontaire au fonctionnement institutionnel français, nous nous devons d'expliquer, brièvement, le système d'aide à la recherche de la JSPS, qui diffère grandement de ce que la France a mis en place dans ce domaine depuis plus de cinquante ans.

Si l'on écarte les financements privés dans les recherches en sciences naturelles ou en informatique, par exemple, la différence fondamentale, pour les enseignants-chercheurs au Japon, c'est qu'il n'existe pas d'équipes de recherche permanentes ni de laboratoires institutionnels et pérennes qui soient soutenus, financés et contrôlés aux niveaux universitaire et ministériel. En revanche, il existe des équipes temporaires, constituées autour de projets sélectionnés au niveau ministériel (voir chapitre suivant). Il existe bien sûr des associations d'enseignants-chercheurs se définissant par elles-mêmes selon leur objet de recherche (un auteur, une période, etc.), s'autofinçant par adhésion et publiant leur bulletin semestriel ou annuel. Il existe aussi des congrès régionaux et nationaux corporatistes, fédérant des enseignants sur la base de leur statut, également en grande partie autofinancés et pouvant ouvrir des branches thématiques (amis de Montaigne, pascaliens, études proustiennes, etc.). Il existe enfin des aides financières annuelles à la recherche qui sont propres à chaque université selon ses statuts, éventuellement réductibles au sein d'un département en vue de son autopromotion, par exemple en publiant un bulletin annuel. Ces trois derniers types de structures n'ont pas véritablement de comité scientifique ni de structure d'évaluation fiable. Cela expliquerait peut-être la faible quantité d'articles d'universitaires du Japon dans les revues internationales, au moins pour les sciences humaines, les lettres et les langues¹.

Tout cela ne correspond donc pas à ce qu'est le CNRS français. Non que ce dernier soit la panacée, surtout depuis quelques années, semble-t-il, mais selon nos habitudes et représentations mentales dans la sociologie de la recherche. Au Japon, donc, comment allions-nous parvenir à constituer notre première équipe RIM et déposer un dossier de demande de « *kakenhi* collectif » ?

¹ Nous ne saurions nous prononcer sur les sciences naturelles mais il est plus probable que l'excellence de la recherche japonaise provienne de laboratoires privés employant des universitaires, ou dirigés par des universitaires, plutôt que des universités seules.

II.II.III. Constitution d'une équipe de non-spécialistes

Sans nous prononcer sur la qualité de tel ou tel système (CNRS ou JSPS, ce qui est un objet d'étude qui dépasse tout à fait nos compétences), il convient que nous indiquions les raisons pour lesquelles l'équipe des Recherches Internationales sur les Mazarinades a été constituée comme elle l'a été pour tenter de mettre en œuvre le projet de T. Ichimaru et en vue d'obtenir un *kakenhi* collectif. Le fait que, personnellement, nous ne maîtrisons pas la langue japonaise rend d'ailleurs impossible que nous ayons un avis éclairé sur cette *politique de recherche supérieure*. Bien au contraire, nous sommes grandement redevable aux collègues qui ont bien voulu nous conseiller, nous guider, ou qui ont accepté de faire partie de l'équipe que nous avons constituée puisque, fonction de ces critères administratifs, nous en avons officiellement et personnellement été le responsable ou *porteur de projet*.

La pluridisciplinarité que nous avons évoquée plus haut n'est pas qu'un objectif fixé au PM et à son utilisation. Il convenait qu'elle soit aussi dans la conception du projet et qu'elle soit constitutive de la première équipe des Recherches Internationales sur les Mazarinades (RIM) – internationale parce que franco-japonaise. Par ailleurs, pour des raisons pratiques, il fallait que les membres de cette équipe soient facilement joignables, disponibles et motivés, critères ici plus déterminants que leur spécialité, outre bien évidemment la maîtrise du français. Cette équipe a été constituée à l'automne 2009 pour un dossier de *kakenhi* rédigé par Ichimaru, déposé par nous-même et dont la réponse, habituellement négative 8 ou 9 fois sur 10 pour un premier projet, devait arriver positive au début de l'année fiscale japonaise suivante, c'est-à-dire dans les premiers jours d'avril 2010. Avant de voir le fonctionnement et le travail de cette équipe, nous devons préciser le fonctionnement institutionnel et académique des enseignants-chercheurs au Japon. C'est un élément de sociologie qui détermine, hélas ou heureusement, le destin de nombreux projets.

II.II.III.I. Le système des *kakenhi*

Au Japon, une équipe de recherche universitaire se constitue autour de deux éléments principaux : un projet détaillé (à rédiger dans un formulaire) et la liste des chercheuses et chercheurs (nous garderons le masculin neutre par la suite) dûment validés au préalable par le ministère de l'enseignement supérieur. Le porteur du projet, responsable administratif et scientifique de l'équipe, fait appel aux chercheurs ou collègues de son choix et leur liste figure

dans le dossier de demande de *kakenhi*¹, déposé auprès de la JSPS² après validation par l'université du porteur. Cet acte de constitution d'une équipe est validé si le projet est retenu, dissoute ou suspendue dans le cas contraire. Plusieurs catégories définies par la JSPS permettent de différencier les projets et les équipes en fonction de leur durée (par exemple un an, trois ans ou quatre ans), la quantité des membres (une seule personne, une petite équipe de 6 ou 8 personnes, ou une grande équipe de 50 ou 100 chercheurs) et le budget (là encore, selon la catégorie choisie, de quelques centaines de milliers de yens à plusieurs dizaines de millions). La sélection est opérée au niveau du ministère, de façon tout à fait opaque et la composition des jurys n'est pas connue.

Le porteur d'un projet retenu a la responsabilité de proposer la répartition des sommes allouées annuellement entre les membres (budget), de planifier l'exécution des différentes étapes (calendrier) et de superviser la qualité du travail de ses collègues (évaluation³). Il a aussi la responsabilité pénale en cas d'abus, de malversation, de détournement, de plagiat, etc. – ce qui n'est pas anecdotique car quelques cas célèbres ont amené la JSPS, après les années 2000, à durcir les critères de sélection des projets et à renforcer les contrôles sur les facturations ainsi que sur la qualité des productions des équipes. Enfin, le porteur de projet a la mission de rédiger un rapport scientifique de fin de projet décrivant en détail les réalisations effectives, leur chronologie, les rôles des différents membres et l'usage documenté des fonds alloués, etc. Tous ces éléments seront déterminants pour un éventuel nouveau projet, qu'il prenne la suite du précédent avec les mêmes membres, avec d'autres participants ou qu'il porte sur un autre objet de recherche. Il semble que les principaux buts visés par la JSPS soient la qualité des projets, la pertinence des équipes, la réactivité des membres et l'usage avisé des fonds alloués, ainsi que d'éviter les abus (de position dominante ou autres) qu'entraînerait la pérennisation des équipes ou de leurs responsables) et de maintenir les universités sous contrôle dans un pays où la majorité d'entre elles sont privées ou semi-publiques.

¹ Le terme *kakenhi* (科研費) est formé des mots *kaken* (科研), pour « recherche scientifique », et *hi* (費) pour « subvention » ou « allocation ».

² JSPS : *The Japan Society for the Promotion of Science*, administration sous tutelle du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du Japon. Sans entrer dans le détail des catégories et spécificités des *kakenhi*, nous en donnons une compréhension d'ensemble afin de contextualiser l'histoire du PM ; nous ne ferons référence ici qu'aux *kakenhi* individuels ou collectifs (ou d'équipe).

³ Quand les membres d'une équipe n'appartiennent pas tous ou toutes à la même université, ce qui est très courant, chaque membre est administrativement et financièrement pris en charge par l'administration de son université. L'administration universitaire du porteur du projet exerce une sorte de direction administrative du projet, en lien avec les services des universités des autres chercheurs de l'équipe ; « sorte de » parce que cette administration n'a pas d'autorité réelle sur les autres. Par ailleurs, chaque administration universitaire recevant une part allouée du budget global en prélève une partie pour son fonctionnement administratif et l'encadrement du ou des membres de l'équipe (généralement autour de 30 %).

Comme brièvement mentionné, chaque chercheur doit être reconnu comme tel (habilité) par la JSPS qui lui attribue annuellement des coordonnées d'affiliation, soit par la demande que réalise automatiquement chaque université pour ses enseignants titulaires, soit par la demande individuelle qu'un chercheur effectue auprès d'une université où il enseigne sans en être titulaire¹. Tout recours à des compétences en dehors de l'équipe ou du personnel administratif de l'université doit être bénévole ou faire l'objet d'un contrat facturé sur le budget de l'équipe et supervisé par l'université et, *a posteriori*, par la JSPS.

Il s'ensuit que la gestion lourde, complexe et très encadrée d'un *kakenhi* freine beaucoup les ardeurs des chercheurs pour former des équipes importantes pour des projets ambitieux – et que beaucoup de projets déposés sont des équipes individuelles ayant pour but d'organiser une invitation de chercheur étranger, une journée d'étude et sa publication, ou ayant pour projet d'acheter des livres en vue de rédiger une étude ou une traduction, consacrant souvent le budget alloué à des frais de déplacement, de logement dans le cadre de recherches en bibliothèque dans une autre ville ou un autre pays.

II.II.III.II. Le système des *gakkai* + *kenkyuukai*

Par ailleurs, et sans aucune relation officielle avec ce système de subvention de projets de recherche, il existe depuis l'origine des universités au Japon (fin du 19^e siècle), des associations ou sociétés académiques, regroupant des enseignants-chercheurs d'un même domaine universitaire. Ainsi pour ce qui nous concerne, la SJLLF² rassemble un grand nombre d'enseignants-chercheurs francophones du pays (plusieurs centaines), avec la structure administrative d'une fédération de sociétés régionales ayant des activités indépendantes. Depuis les années 1960, la SJLLF organise deux congrès annuels, l'un au printemps dans une des universités de la zone dite du grand Tokyo (pris en charge par la fédération), l'autre en automne dans une des autres régions du Japon (pris en charge par la société de la région concernée) ; un programme de conférences et d'exposés permet aux membres de faire connaître leurs travaux, qui sont ensuite publiés dans la revue de la société, mais aussi (et de plus en plus) de faire se rencontrer jeunes chercheurs et responsables de comités de recrutement des universités. Il en

¹ Mais il n'y a qu'une minorité des universités japonaises qui accepte d'affilier des chercheurs ne faisant pas partie de son personnel titulaire. Beaucoup de chargés de cours (non titulaires) ne peuvent donc pas obtenir un statut de chercheur ni participer à des équipes de recherche subventionnées par la JSPS. Des chercheurs d'universités japonaises ou étrangères peuvent être associés à l'équipe mais sans recevoir d'aide financière.

² Société japonaise de langue et littérature françaises (pour *nihon furansugo furansubun gakkai*, généralement abrégé en *bungakkai*). Voir son site web : <http://www.sjllf.org> (la plupart des contenus sont en japonais et l'accès aux numéros de la revue nécessite un mot de passe communiqué individuellement aux seuls membres de la SJLLF).

va de même, approximativement, pour la société de didactique du français (SJDF), plus spécialisée dans la pédagogie de la langue et dont le nombre de membres est moitié moins important. Au sein du « grand gakkai » (SJLLF), des *petites* sociétés d'études thématiques (*kenkyuukai*, d'environ cinq à trente membres) abritent leurs activités, certaines d'entre elles ayant parfois une notoriété au-delà des frontières du Japon – ainsi des sociétés des études flaubertiennes, proustiennes et pascaliennes, ou sandiennes plus récemment. Le *kenkyuukai* des Pascaliens, par exemple, consacré aux études sur Blaise Pascal et aussi par métonymie au jansénisme rassemble plusieurs dizaines de membres. Cela a pour conséquence que l'étude du XVII^e siècle français est, au Japon, en partie orientée par les études pascaliennes, la glose sur les traductions en japonais des *Pensées*, et dans une moindre mesure consacrée à des recherches sur le théâtre (Corneille, Racine, Molière) ou sur La Fontaine – et c'est à peu près tout, au moins de ce que nous avons vu depuis plus de vingt-cinq ans. Par conséquent, le premier XVII^e siècle est très méconnu, de même que la période de la Fronde¹. Des auteurs comme Paul Scarron, Guez de Balzac, Jean-François Sarasin, les Scudéry ou le cardinal de Retz, par exemple, ne font pas partie et n'ont jamais fait partie des domaines de recherche ni des cours et séminaires des professeurs qui préparent les jeunes chercheurs au Japon. Les mazarinades n'ont donc *a fortiori* jusqu'à la fin des années 1990 jamais eu aucune place.

Rendons toutefois hommage système des recherches au Japon tel que nous l'avons connu : à l'instar d'un mobile de pièces suspendues et reliées les unes aux autres, il existe une réelle complémentarité entre les *gakkai* (qui offrent espaces et occasions aux enseignants-chercheurs de se rencontrer), *kenkyuukai* (qui permettent une réflexion collective sur un domaine restreint et l'élaboration de projets) et *kakenhi* (qui légitiment et financent les projets viables). Pour les domaines francophones, ce système est complété par l'aide de la Maison Franco-Japonaise² qui, sur le long terme, abrite les réunions régulières de certains groupes de recherche et, ponctuellement, finance les missions d'universitaires français invités à des colloques ou à des congrès (*gakkai*), quand elle n'organise pas elle-même colloques et conférences en son sein plusieurs fois par an depuis les années 1950.

¹ Nous en avons parlé plus haut à propos des termes que T. Ichimaru devait forger dans le cadre de sa thèse (chapitre II.II.I.V). Cela a aussi de l'importance pour l'existence du PM, l'obtention de *kakenhi* ou la participation éventuelle des RIM au *gakkai* de la SJLLF. Par ailleurs, il n'entre pas dans notre propos de superviser les recherches de domaines français connexes qui existent cependant au Japon (histoire, philosophie, XVI^e siècle, etc.).

² Voir les informations et le calendrier des activités sur le site de la MFJ : <https://www.mfj.gr.jp/index.php>

II.II.III.III. Le cas des RIM et du PM.

Tenant compte de ce contexte dessiné à grands traits, le projet de recherche sur les mazarinades d'abord imaginé par T. Ichimaru passe par – première étape historique – la *récupération* des microfilms de la BU de Tokyo : copie intégrale sur nouveaux microfilms des quinze rouleaux datant de la fin des années 1970, reproduction à l'identique sur le même type de support par le financement personnel d'Ichimaru en 2007-2008. Nous savons que ces supports documentaires sont fragiles et inflammables, qu'ils sont voués à disparaître à plus ou moins brève échéance et qu'il est probable que d'importantes collections de documents, de films ou d'enregistrements sonores ont déjà été et seront perdus.

Une première aide financière à la recherche (*kakenhi*) est ensuite obtenue par Ichimaru, à titre de chercheuse individuelle en 2008, pour permettre la numérisation de ces microfilms. Une entreprise spécialisée est sollicitée à Tokyo (MicroService) et accepte le cahier des charges proposé par Ichimaru : numériser l'ensemble des microfilms ET séparer les pièces en fichiers indépendants nommés selon la cotation de la BU de Tokyo. Chaque document scanné est converti en un fichier au format .tiff feuilletable. Les éléments iconographiques et décoratifs de la collection (gravures, lettrines pleine-page ou autres) sont également mis à part avec une cotation intercalaire.

Courant 2007 (et donc parallèlement à ces transferts de technologie), s'effectue la préparation et l'ouverture d'un blog WordPress au nom des RIM (proto-équipe composée d'Ichimaru et Rebollar), créé et géré par nous-même à l'adresse mazarinades.net¹, en français et en japonais. Les premiers billets sont alors postés dans les buts suivants :

1. Diffuser en japonais et en français des informations sur la thèse d'Ichimaru (table des matières, présentation, etc.), et éventuellement sa thèse tout entière. Au Japon, les publications de thèse sont assez rares et font l'objet d'une importante réécriture afin d'en faire un produit commercialisable.
2. Informer la communauté scientifique de la création du site et de l'existence de ces recherches au Japon, si loin de la France². Nous en avons parlé dans notre introduction : il

¹ Le 3 octobre 2007, le premier billet est un résumé en japonais de la thèse de T. Ichimaru, suivi de la table des matières (cf. <http://mazarinades.net/?p=61>), etc. Par la suite, le blog sera utilisé pour l'équipe de recherche du PM dans le cadre du *kakenhi* 2010-2013 (voir chapitres suivants). Bien que mis en sommeil après la création du site du PM à l'adresse mazarinades.org en 2011, le blog RIM existe toujours. Gardant le même nom de domaine, il a été déplacé en même temps que celui du PM et est actuellement inclus dans la maintenance de l'agence Ramure. Il pourrait (devrait ?) servir à réactiver une activité de veille scientifique sur les mazarinades en dehors du PM à proprement parler.

² Extrait du premier billet en français, le 18/10/2007 : « Le présent travail en est le prolégomène en révélant la valeur de la collection de l'Université de Tokyo. Mais aussi faire connaître la valeur de cette collection en France. Vérifier et décrire les contenus, "catalogue" peu fiable à exploiter. Envisager le futur de ces recherches, numérisation, choix de standards, possibilités de communication aux chercheurs. » (<http://mazarinades.net/?p=88>)

est contre-intuitif que de telles recherches apparaissent ailleurs qu'en France, et son soutien institutionnel ne peut être espéré. D'où la nécessité de les faire connaître nous-mêmes par Internet.

3. Susciter un regain d'intérêt international pour les mazarinades, par exemple par la diffusion d'informations bibliographiques (annonce des *Pamphlets* de Retz par Myriam Tsimbidy en 2009¹, des *Poésies diverses* de Scarron par Hubert Carrier en 2012²) ou avec la géolocalisation des collections de mazarinades³ à partir de 2011.
4. Afficher en détail l'historique des études, recherches et publications RIM afin de piéger, dénoncer et faire cesser toute tentative de plagiat⁴. En effet, que les plagés ne puissent se défendre à cause du risque que cela ferait courir à leur carrière est fréquent. Mais il leur appartient, dans certains cas, et grâce à la publication en ligne, de créer les conditions d'une exposition et d'une dénonciation du plagiaire.
5. Créer rapidement une base documentaire et scientifique utile au public en même temps qu'aux spécialistes. (Beaucoup de projets de recherche ne s'adressent qu'à des spécialistes alors que les subventions nationales sont censées être utiles au plus grand nombre.)
6. Obtenir un résultat tangible et vérifiable en vue d'une possible candidature de *kakenhi* collectif – candidature qui est en effet préparée à l'automne 2009 et acceptée pour un démarrage en avril 2010.

Dans le cas du PM, et en référence à ces éléments de cadrage socio-administratifs, l'aventure commence véritablement en avril 2010 par l'attribution d'un *kakenhi* à l'équipe des RIM, avec une subvention d'environ 12 millions de yens sur quatre ans⁵. La moyenne des *kakenhi* dans le domaine des lettres et sciences humaines étant moitié moindre, nous supposons que la JSPS a choisi de soutenir, entre autres, un projet de corpus numérique français répondant à une volonté ministérielle de rattraper un retard du Japon dans ce domaine – manière aussi de mettre en valeur un investissement coûteux et jusqu'alors peu profitable.

Entre 2008 et 2010, avant le *kakenhi* donc, le projet RIM se développe sur la base hypothétique d'une publication en ligne pièce par pièce par transcription manuelle, principalement du fait de l'absence d'équipe et de budget.

Un premier modèle de présentation d'une mazarinade numérisée est mis en ligne en février 2010, pour « structuration intellectuelle et physique des informations dans le site à venir⁶ », avec une proposition de nouvelle cotation des pièces (finalement abandonnée par la suite au

¹ Billet mis en ligne le 30 mars 2010, après avoir rencontré M. Tsimbidy pour la première fois à la toute fin de notre mission en France (cf. <http://mazarinades.net/?p=1027>).

² H. Carrier, « *Un vent de fronde s'est levé ce matin* », *Poésies diverses attribuées à Paul Scarron (1610-1660)*, Paris, Champion, 2012. Cf. <http://mazarinades.net/?p=967>.

³ Voir la page <http://mazarinades.org/geolocalisation-des-mazarinades-fonds-collections-catalogues-etc/>, initialement publiée dans le blog RIM en 2011, souvent utilisée dans nos interventions publiques, puis déplacée en 2015 dans les pages du PM.

⁴ En 2007, suite à la soutenance de sa thèse, Ichimaru a en effet été victime d'un plagiat de projet en vue d'obtention de subventions de recherche dont nous ne pouvons ici livrer les détails.

⁵ Selon le taux de change, cela correspond à 80 000 ~ 90 000 euros.

⁶ Voir en ligne cette proposition dans le billet de blog du 15/02/2010 (<http://mazarinades.net/?p=187>).

profit d'une plus robuste¹) suivie d'un modèle d'édition en ligne de mazarinade sur trois colonnes : à gauche les images des pages, au centre la transcription diplomatique de chaque page et, à droite, une version en orthographe modernisée. Selon ce protocole, la mise en ligne de la collection de Tokyo aurait pu prendre des dizaines d'années !

Cependant, ces réflexions et hypothèses ont nourri le projet en devenir ainsi que le dossier de *kakenhi* en préparation². Or, pour déposer un dossier de *kakenhi*, il convient d'abord de savoir qui va en être le porteur (comme nous l'avons indiqué, chaque administration universitaire gère les dossiers de ses chercheurs et sert d'intermédiaire avec la JSPS). La question suivante est celle de l'équipe : soit une équipe qui est déjà constituée et qui peut choisir le meilleur porteur de projet, soit une personne créatrice et porteuse du projet qui fait appel à d'autres chercheurs pour constituer une équipe.

Dans notre cas, en 2009, suite aux conseils pris auprès de collègues et de personnels administratifs, il apparaît que nous serions (Rebollar) la personne la mieux placée (administrativement et académiquement) pour diriger une équipe RIM au sein de l'Université Nanzan (à Nagoya) où nous sommes professeur titulaire. L'équipe³ accueille alors plusieurs collègues intéressé(e)s par un projet numérique concernant à la fois l'histoire, la littérature, la langue française et les sciences politiques – croisement auquel les mazarinades se trouvent en effet.

Nous voilà donc à l'hiver 2009-2010 avec une équipe de non-spécialistes (en mazarinades) dont le niveau intellectuel et la diversité disciplinaire correspondent peu ou prou aux utilisateurs potentiels du site internet que nous envisageons de construire.

À la différence d'équipes qui, parfois, commencent un projet à *froid*, nous avons déjà :

¹ Inspiré du système d'identification pérenne ARK. Voir https://fr.wikipedia.org/wiki/Archival_Resource_Key.

² Ces idées ne sont pas nouvelles, bien au contraire, et sont partagées par les historiens lorsqu'il est question d'utiliser des moyens numériques tout en restant proche des sources. Exemple : « Le seul moyen est d'être capable de pratiquer une double lecture, en parallèle, des archives, du moins lorsqu'elles sont disponibles en version numérique. Garder cette relation de proximité avec les sources avec une lecture humaine, proche, qui nous permet de garder le contact avec des acteurs et leur environnement. Savoir à la fois améliorer la lecture proche et prendre de la distance par la lecture computationnelle. Prendre de la distance, c'est pouvoir aussi comprendre les interactions entre les différentes sources, se dégager de la source unique, "sensationnelle", pour voir le global. » (Frédéric Clavert, « Lecture des sources historiennes à l'ère numérique », article en ligne du 14/11/2012 : <http://histnum.hypotheses.org/1061> ; page consultée le 20 décembre 2021.)

³ L'équipe du *kakenhi* 2010-2013 (c'est-à-dire jusqu'à la fin mars 2014) est constituée de P. Rebollar (porteur), Tadako Ichimaru (Université Gakushuin, à Tokyo), Takeshi Matsumura (médiéviste et lexicologue, Université de Tokyo), Morvan Perroncel (historien, Université Chukyo, à Nagoya) et de collègues de Nanzan : Takahiro Maruoka (littérature française), Rimpei Mano (historien, historiographe) et David Courron (sciences politiques). Il y a aussi deux conseillers experts en humanités numériques, non membres de l'équipe : Michel Bernard (Université Paris 3 – La Sorbonne Nouvelle) et Alexandre Gefen (Université Bordeaux-Montaigne). Voir (en anglais) : <https://kaken.nii.ac.jp/en/report/KAKENHI-PROJECT-22320066/22320066seika/> (ou en utilisant un moteur de recherche avec les termes « kaken » et la référence « B-22320066 »).

- l'intégralité du corpus numérisé des mazarinades de l'Université de Tokyo, sous formes d'images cataloguées ;
- l'autorisation de l'université de Tokyo d'exploiter intégralement à des fins non-commerciales le corpus textuel transcrit et les images des pages¹ de sa collection ;
- une spécialiste bilingue de ladite collection et des recherches la concernant, grâce aux dix années de travail qu'elle vient d'y consacrer ;
- un site internet ne nécessitant aucun budget et permettant de médiatiser les activités de notre équipe en attendant la mise en ligne du corpus dans un site dédié ;
- un projet de plateforme web publique permettant l'accès au corpus et associant des chercheurs à l'édition scientifique en ligne (voir chapitre suivant).

II.II.IV. Planification, création et mise en route du projet

Sans retracer tout l'historique des RIM, ce qui aurait peu d'intérêt pour notre propos, nous signalerons les principales étapes intellectuelles et matérielles de la mise en route du PM, et en commenterons les aspects méthodologiques et conceptuels. On gardera également à l'esprit que ce qui pouvait se faire en 2010 en matière de programmation et de design de site web, de numérisation de corpus, de gestion de base de données (même si le terme est impropre, nous y reviendrons), de moteur de recherche et d'édition collaborative en ligne est aujourd'hui en grande partie obsolète, rendu plus facile, fluide et intuitif par de nouveaux outils. Toutefois, le site du PM fonctionne encore en 2023. Il a fait la preuve de sa robustesse et il remplit toujours ses fonctions initiales. Certes s'il était à créer aujourd'hui, il est évident qu'il ne serait pas du tout conçu et programmé de la même façon. L'histoire des technologies et des représentations mentales qu'elles produisent fait donc partie intégrante de la critique épistémologique².

En avril 2010, après avoir su que notre projet était retenu pour quatre ans dans le programme Kaken de la JSPS, nous proposons que l'équipe se réunisse une fois par mois, au moins durant la première année, pour planifier et répartir les activités. Nous sommes conscients que notre entreprise n'est pas seulement un ensemble de travaux de recherche (rassembler et structurer des informations, des documents, des archives à lire, produire des gloses, analyses, synthèses,

¹ En 2010, le règlement de l'Université de Tokyo n'autorise pas la diffusion des photographies des ouvrages de ses collections. Un accord est négocié pour l'affichage page par page, sans accès à l'entièreté en image d'une mazarinade. Cet affichage page par page est celui qui est en vigueur dans le PM : image de page de titre visible dans les notices du catalogue et dans les pages chariot, image de page de texte dans laquelle se trouve une occurrence proposée par la recherche lexicale. En 2015, ce règlement est modifié, nous autorisant à afficher l'intégralité des images. Malheureusement, la programmation du PM ne pouvant être rapidement modifiée et malgré des tests positifs d'ajout d'un module permettant de feuilleter une pièce en images, cet accès libre n'a pas encore été mis en ligne. Le fait que nous ne disposions plus des budgets de 2010-2013 pour financer des modifications importantes importe évidemment. Nous gardons l'espoir d'une implémentation en 2022 ou 2023.

² Principes de la médiologie, ou simples évidences : on ne voyageait pas au XVII^e siècle comme on l'a fait au XX^e siècle, et les soucis environnementaux et énergétiques des années 2020 ont déjà entraîné des changements sociétaux et technologiques où la *responsabilisation* tempère fortement la *liberté* des années 1960-2000.

etc.) mais qu'il s'agit aussi de créer de toutes pièces une plateforme virtuelle rassemblant documents et outils destinés au public avec des nouvelles technologies qu'il convient d'abord d'appriivoiser, à défaut de les maîtriser. Nous sommes également conscients que le projet des RIM ne consiste pas en une mise en ligne patrimoniale de mazarinades données à consulter en images à partir d'un catalogue¹ mais bien en la création en priorité d'un corpus textuel interrogeable auquel des outils de recherche, d'indexation et de comptage sont associés, et dont les images des pages viennent en annexe, en appoint, en preuve si besoin.

Enfin, dernier élément essentiel du projet, les documents mis en ligne ne le sont pas une bonne fois pour toute : le PM veut être une plateforme d'édition scientifique collaborative de mazarinades. Par conséquent, un ensemble non défini *a priori* de membres² pourra accéder à l'édition des données pour les améliorer (correction de coquilles de transcription), produire des métadonnées pour les annoter, les critiquer, les contextualiser, proposer des versions en orthographe modernisée.

Un système³ d'autorisation d'accès et de niveau d'intervention (commentaire, rédaction & modification, effacement, etc.) devra faire partie intégrante de la plateforme.

Nous revendiquons et revendiquons toujours le statut de *work in progress* du PM, ce qui a bien sûr eu un coût pour les RIM, en temps de programmation, en frais d'exécution et en implication du (ou des) webmestre(s).

Notre travail collectif doit en pratique se déployer sur trois *fronts* en même temps, trois types d'activités différents :

- le CORPUS : faire réaliser la transcription en texte des contenus des images de toutes les pièces du corpus et effectuer nous-mêmes le contrôle de qualité ;
- le SITE : faire créer une plateforme web accueillant le corpus, le catalogue, les outils de consultation, les pages d'explications et un blog documentaire ;
- l'ATELIER : assurer la préparation d'un atelier (*workshop*) sur le PM au congrès des professeurs de français (SJLLF) à l'Université Nanzan en octobre⁴.

D'emblée, il apparaît que les *fronts* du CORPUS et du SITE sont matériellement indépendants car ils doivent être construits par des prestataires différents (faire transcrire des documents et faire réaliser un site internet sont des opérations distinctes) MAIS que les données

¹ Ce que beaucoup de bibliothèques se sont mises à faire à partir de cette époque, avec une grande qualité des images, sans rivalité possible de notre part puisque les images issues des microfilms sont plutôt de piètre qualité.

² Actuellement (avril 2023) il y a 60 membres disposant d'un accès *contributeur* et 4 avec un statut *éditeur*.

³ Ce système collaboratif tient à la fois de deux modèles que nous avions alors : Wikipédia, bien sûr, mais également l'édition en ligne des manuscrits de *Madame Bovary*, supervisée par Yvan Leclerc et Danièle Girard au sein du « site Flaubert » à l'Université de Rouen à partir de 2009 (cf. <https://www.bovary.fr>).

⁴ Une pure coïncidence a fait que le congrès d'automne de la SJLLF avait lieu à l'Université Nanzan (décision prise deux ans auparavant) et qu'une équipe du département de français de Nanzan démarrait le projet du PM.

et métadonnées traitées seront en grande partie impérativement communes aux deux opérations (on parle maintenant d'interopérabilité).

Il convient donc de préparer en amont et en priorité la liste et la structure organique des éléments qui seront communs aux deux opérations, respectés par les deux prestataires pour assurer leur compatibilité au moment de l'assemblage.

Après plusieurs semaines de contacts divers, de conseils, de demandes de tarifs, de devis et de délais de réalisation, l'équipe RIM prendra les décisions suivantes¹, pour des réalisations qui interviendront dans le courant de l'année et jusque dans le courant de 2011 :

- Pour le CORPUS :
Nous solliciterons une entreprise de transcription de documents numériques & photographiques, Dataactivity, basée en Suisse. Mais il faudra un cahier des charges des transcriptions et un suivi de la production.
- Pour le SITE :
Nous solliciterons une auto-entreprise parisienne, Métalepse, créée par Alexandre Gefen, alors déjà concepteur-programmeur de plusieurs sites littéraires institutionnels (*Astrée*, *Artamène*, *Molière 21*, et bien sûr *Fabula*, etc.). Mais il faudra un cahier des charges du site (qui n'est pas un site standard comme le proposent la plupart des prestataires de sites) et un suivi interactif de sa création.
- Pour l'ATELIER :
En liaison avec la SJLLF, nous préparerons le programme de l'atelier et la venue d'un conférencier, Michel Bernard, professeur à Paris 3, membre comme nous-même de l'équipe Hubert de Phalèse et directeur de la présente thèse.

Dans le blog RIM, un billet de « Notes relatives à la préparation des données » pose les bases communes des points CORPUS et SITE².

Il s'agit alors, pour les membres de l'équipe, de « réfléchir à la catégorisation et à la structuration des données » avant de créer quoi que ce soit, en commençant par les cahiers des charges.

Nous établissons ainsi que toute page web d'une mazarinade sera constituée de cinq entités indépendantes, dont le mode d'affichage dépendra du contexte :

- NB, pour la notice bibliographique, avec le contenu de la page de titre, le numéro Moreau (+ suppléments), la cote dans la collection de Tokyo, la pagination, etc.
- TI, le texte en images, soit un dossier contenant les images des pages de la pièce.

¹ Précisons également que tous les engagements financiers qui seront discutés et décidés en français ou en japonais, le plus souvent avec des prestataires en France et en Suisse, devront faire l'objet d'accords formels à la fois du bureau de *kakenhi* de l'Université Nanzan et de la JSPS – alors que la très grande majorité des *kakenhi* sont réalisés avec des prestataires japonais et en japonais. Tous les dossiers, formulaires, calculs et rapports relatifs à ces opérations durant ces trois années seront préparés par Tadako Ichimaru à qui nous redisons ici nos profonds remerciements et notre sincère admiration.

² Billet daté du 9 avril 2010. Voir <http://mazarinades.net/?p=219>. Pour ce blog RIM, les mots de passe requis correspondent à la date des billets concernés au format AAAAMMJJ. Ces informations ne sont plus aujourd'hui sensibles et peuvent donc être accessibles mais nous laissons le blog en l'état pour laisser la trace des activités.

- TD, la transcription diplomatique (ou quasi), qui est un document au format txt et dument balisé en XML-TEI (nous y reviendrons).
- VM, la version modernisée du texte TD (on ne savait pas encore qu'elle serait réalisée par le remplacement automatique d'environ un millier de formes simples par Michel Bernard l'année suivante ; la VM peut aussi être éditée, complétée et validée par une intervention humaine, ce qui a été le cas d'une centaine de pièces depuis dix ans).
- « x » désigne ici les fonctions supplémentaires qui seront proposées dans le cadre de l'édition interactive dans un ensemble de champs à déterminer, prévus par la norme TEI : notes d'état d'exemplaire, texte de la notice de Moreau, information de genre ou de catégorie, commentaires historiques, littéraires ou linguistiques, etc.

Ce qui peut se résumer dans la formule suivante¹, où la variable (n) est la référence propre à chaque pièce (P) du corpus : $P(n) = NB(n) + TI(n) + TD(n) + VM(n) + x(n)$

Proposons maintenant un saut dans le futur pour constater comment ces entités ont été traitées par la programmation et mises en page² dans le site actuel du PM.

Selon la partie du site dans laquelle on se trouve, ces entités sont présentées de diverses façons, intégralement ou sous forme d'extrait.

Ainsi dans une page de notice de pièce du catalogue :

Comme dans tout document bibliographique, le texte est absent. Mais il est accessible en lien (en haut à droite) pour les personnes disposant d'un mot de passe. Des données de service sont également agrégées à NB : ainsi « Dernière modification » indique la date et l'heure de la dernière édition de la pièce, en l'occurrence pour finalisation et validation de la version modernisée (VM) ; ou, au-dessus de la « Notice Moreau », incluse dans (x), la mention de nom, date et heure de son enregistrement.

À droite, l'image de la page de titre est extraite du silo d'images et vient s'afficher pour donner

The screenshot displays the notice for 'LA CVSTODE DE LA REYNE QVI DIT TOVT.' on the PM website. The notice includes fields for Auteur, Éditeur, Date d'édition, Lieu d'édition, Langue, and Nombre de pages. To the right, there is a section for 'Référence Moreau' and 'Cote locale'. A green arrow points to the 'NB' (Notice Bibliographique) field. Another green arrow points to the 'x' (extra) field, which contains a link to the 'Notice Moreau'. A third green arrow points to the 'FAC-SIMILÉ DE LA PREMIÈRE PAGE' (Facsimile of the first page) image. The image shows the title page of the manuscript with the text 'LA CVSTODE DE LA REYNE QVI DIT TOVT.' and the date 'M. DC XLIX'.

¹ Nous faisons figurer ici cette formule qui ne paraît pas d'une grande utilité *a posteriori* ; elle a été sur notre bureau pendant des mois et nous a servi à ne pas oublier d'éléments lorsque nous étions entourés de questions, d'informations nouvelles venant de nos prestataires et de sollicitations de nos équipiers...

² Cette équation générale devrait en réalité s'écrire $P(n) = \{NB(n) + TD(n) + VM(n) + x(n) + \text{liens\_TI}(n)\} + TI(n)$. En effet, l'ensemble des données textuelles est dans un document XML-TEI tandis que les images des pages sont stockées dans un silo séparé. Par conséquent, les liens hypertextes figurant dans le document textuel seront lus par le programme qui ira chercher les images pour les afficher à l'emplacement prévu.

des informations non textuelles : l'encrage irrégulier, l'alignement imparfait des lettres, l'absence de mention d'auteur ou d'éditeur, la possibilité d'une rapide comparaison avec un autre exemplaire (en ligne ou tenu en main).

Autre contexte pour les mêmes données, dans la page d'une pièce en accès intégral, réservée aux membres (sous la partie visible de cette copie d'écran, la pièce se déroule jusqu'à sa fin) :

Après les informations bibliographiques (dans le cadre gris), on trouve les 3 colonnes présentées dans le modèle de février 2010¹. Cet accès permet de lire la pièce dans ses deux versions (TD + VM) et propose un accès aux images page par page grâce aux liens pointés ici par « TI » ou en cliquant à droite sur « Afficher les facsimiles », après quoi les images des pages s'afficheront toutes dans cette colonne à la place des annotations & commentaires.

LA CVSTODE DE LA REYNE QVI DIT TOVT.

Auteur Anonyme [ou attribué à] Bn+Église, Claude de Chauvigny (baron de) [?]	Référence RIM M0_856 Cote locale B_4_15	Lieu Edition Paris [?] Imprimeur Morlot (Claude) [?] Date Orig 1849

[Suite des métadonnées...](#)

Transcription diplomatique

Page 1
0 annotations [Voir](#)
[Fac-similé \(ext\)](#)
[Fac-similé \(page\)](#)

LA
CVSTODE
DE LA
REYNE
QVI DIT TOVT.
M. DC. XLIX.

Transcription moderne

Page 1
0 annotations [Voir](#)
[Fac-similé \(ext\)](#)
[Fac-similé \(page\)](#)

LA
CUSTODE
DE LA
REINE
QUI DIT TOUT.
M. DC. XLIX.

[Afficher les facsimiles](#)
Annotations

Pour créer une annotation, il suffit de souligner les mots du texte que vous souhaitez commenter. Vous pourrez ensuite saisir votre annotation.

Commentaires
[Proposer un commentaire](#)

Les commentaires peuvent être validés, édités, modifiés, supprimés sur la [page d'edition](#). Sous les commentaires validés figurent dans les résultats de recherche.

Autre contexte enfin, celui des résultats d'une recherche lexicale :

Dans ce cas, le terme « cvstode » a été recherché dans l'ensemble du corpus. Les deux seules occurrences sont dans le titre et dans l'incipit de la pièce [M0_856]. Le programme de restitution des résultats de recherche a donc extrait ces deux occurrences de la version diplomatique (TD), les a fait précéder des références bibliographiques (NB) et suivre de deux liens, l'un vers la notice (comme vu ci-dessus) et l'autre vers la page en image,

PAGES RIM

1. PRÉSENTATION & DROITS
2. ROUE D'EMPILOT DU PM
3. GUIDE éditeurs du PM
4. GÉOLOCALISER Mazarinades
5. LISTE Imprimeurs & Libraires
6. LISTE auteurs connus
7. LISTE genres & catégories
8. ÉDITION documents & travaux
9. LeTSAJ des mazarinades [enque hypertexte

ACCÈS PUBLIC AU CORPUS

RECHERCHE

CATALOGUE

CHARIOT

LIENS UTILES

ACCÈS MEMBRES & ÉDITION

Biblio. Moreau - 1 : A-F

Biblio. Moreau - 2 : G-Q

Biblio. Moreau - 3 : R-Z

BIBIM

BIBIM nouveau corpus

Choix Moreau (vol. 1) - 1853

Choix Moreau (vol. 2) - 1853

Gazette de Renaudot / CRHQ

Say Ratou. Correspondance etc. / Bn+Église

Histoire du livre (Barbier)

Mazarinades de l'Inventaire

Mazarinades.NET

Mazarinades

Mémoires Mazarinades 1649 (Aux)

Moreau en Ligne (Antonin)

Remises de Pascal

Requêtes royaux du mois

Soudary - Artamène ou le Grand

Cyrus (1649-1653)

Thelaine / Imprimeurs & Libraires

Traité de Westphalie (1648)

ARTICLES RÉCENTS

« Mazarinades et territoires », Rouen, 7-9 sept. 2022 19 mai 2022

Le Projet Mazarinades : une ressource pluridisciplinaire. Principes et exemples 29 avril 2022

« L'exploration des mazarinades », le livre physique & numérique 12 février 2022

« Mazarinades » dans le DGS, par Hubert Carrier 15 juillet 2020

La Douce Mazarinades en

Rechercher dans le corpus des Mazarinades
(2 occurrences trouvées)

Résultat de votre recherche de l'expression "cvstode" dans le corpus des Mazarinades :

Occurrence 1. Anonyme / ou Chauvigny de... LA CVSTODE DE LA REYNE QVI DIT TOVT. (1649) chez Morlot (Claude) [?] à Paris [?], 7 pages. Langue : français. Rare.. Référence RIM : M0_856 ; cote locale : B_4_15. le 2016-08-02 12:23:40.

LA
CVSTODE
DE LA
REYNE
QVI DIT TOVT.
M. DC. XLIX. LA
CVSTODE
DE LA REYNE
QVI DIT TOVT.
Peuple n'en doutez plus, il est vray qu'il l'a fou,
Et que cest par ce trou que Iulle nous canarde,
Les grand & les petits en vont à la moutarde,
Respect bas, il est temps qu'on le sache par

=> [Afficher la page](#)
=> [Afficher la notice](#)

Occurrence 2. Anonyme / ou Chauvigny de... LA CVSTODE DE LA REYNE QVI DIT TOVT. (1649) chez Morlot (Claude) [?] à Paris [?], 7 pages. Langue : français. Rare.. Référence RIM : M0_856 ; cote locale : B_4_15. le 2016-08-02 12:23:40.

LA
CVSTODE
DE LA
REYNE
QVI DIT TOVT.
M. DC. XLIX. LA
CVSTODE
DE LA REYNE
QVI DIT TOVT.
Peuple n'en doutez plus, il est vray qu'il l'a fou,
Et que cest par ce trou que Iulle nous canarde,
Les grand & les petits en vont à la moutarde,
Respect bas, il est temps qu'on le sache par

=> [Afficher la page](#)
=> [Afficher la notice](#)

¹ Voir <http://mazarinades.net/?p=187>.

extraite du silo (TI) pour affichage si l'on clique sur ce lien.

On voit par ces exemples l'interdépendance très forte entre la préalable structuration des données, semblable à un plan d'architecte, et les modules de programmes qui seront écrits pour être mis en œuvre par les requêtes des utilisateurs, comme le seraient la circulation et les activités dans les espaces fonctionnels d'un bâtiment achevé. Cela signifie également que si certaines fonctions ou si l'utilisation de certaines données n'ont pas été prévues au moment de la structuration des données, il sera très difficile de les implémenter après que les programmes auront été écrits et mis en service. En 2009-2010, lorsque nous avons personnellement puis collectivement préparé ces hypothèses de structuration des données, l'équipe RIM était sous l'influence des modèles de site que nous avons pu utiliser depuis 5 ou 10 ans, alors que le web n'existait que depuis moins de quinze ans. Nous ne cherchons pas ici à excuser l'imperfection du PM mais bien à montrer qu'un cadre épistémique existait, lié aux technologies numériques des premières années du web et à l'utilisation que nous en avons, et que nous n'étions qu'à peine conscients des limites intellectuelles que ce cadre nous imposait.

Le design du site et l'ergonomie de son interface sont directement les produits de cette interaction permanente entre structuration des données et programmes informatiques – ils ne sont pas de simples éléments décoratifs que l'on ajoute par-dessus un squelette de site comme il est courant de le croire. Bien évidemment, on peut très facilement changer la couleur d'un fond de page ou la taille des caractères d'une colonne mais ce n'est là qu'une vision très caricaturale du design¹.

En avril 2010, les premières discussions de l'équipe RIM² tournent donc autour de ce qu'on veut pouvoir faire, de ce qu'on rêve de faire en tant qu'utilisateur final d'un corpus de mazarinades en ligne. D'abord sans se préoccuper des contraintes que cela impose, de façon totalement abstraite, comme par exemple de pouvoir visualiser les emplacements textuels de certains mots en fonction de la chronologie des pièces dans la Fronde, ou de pouvoir lemmatiser à la demande et ainsi extraire des citations avec toutes les occurrences de la conjugaison d'un verbe... Puis en introduisant petit à petit, ou une à une, des contraintes liées à ce que nous savons des données du corpus, ou les contraintes que nous trouvons dans d'autres sites internet. Ainsi la création à la demande de la *timeline* d'une forme s'avère impossible parce que les

¹ Nous avons mieux compris ce que nous pressentions alors en lisant quelques années plus tard Anthony Masure, *Design et humanités numériques*, Paris, Éditions B42, 2017.

² Voir par exemple le compte rendu de la première réunion le 19/04/2010. Cf. <http://mazarinades.net/?p=251>.

pièces du corpus ne sont pas toutes datées, ou pas toutes datées correctement. Quant à la lemmatisation, elle supposerait soit d'encoder préalablement toutes les formes verbales (leur ajouter des métadonnées grammaticales) soit de trouver un programme de lemmatisation automatique ayant déjà fait ses preuves (si cela existe, mais en 2010 cela n'existe pas encore) et qu'il faudrait acheter et paramétrer pour qu'il fonctionne dans l'environnement PM... qui n'est pas encore créé.

Pour que les rêves n'aillent pas inutilement trop loin, nous copions le corpus en dossiers d'images, tel que nous l'avons alors, sur des clés USB qui sont distribuées aux membres de l'équipe. Chacun peut ainsi librement pendant quelques semaines mener des lectures, des explorations, des comparaisons, émettre des hypothèses :

« Les membres de l'équipe doivent à partir de maintenant ouvrir autant que possible et de façon aléatoire l'une ou l'autre des mazarinades et tenter de lire et de comprendre de quoi il s'agit en se confrontant à la diversité et à la matérialité de ces pièces. Plutôt qu'une connaissance encyclopédique et externe qui précéderait la lecture des mazarinades, la méthode proposée dans le cadre de notre projet consiste à faire découvrir de l'intérieur un matériau pour produire des hypothèses, des inductions, des effets heuristiques et des découvertes par sérendipité. C'est à partir de ces résultats croisés que nous pourrions repenser des modes d'accès aux pièces ou d'interrogation du corpus qui pourront être réalisés lors du développement du site à venir¹. »

Quelques mois plus tard, les mêmes clés USB serviront à l'évaluation des transcriptions achevées et envoyées par Dataactivity...

II.II.V. Préparation des images et des textes (Dataactivity)

La première question qui se pose à propos de la numérisation textuelle d'un tel corpus est : pourquoi ne pas recourir à l'OCR ? (ou océrisation, comme on dit maintenant). Après tout, n'avions-nous pas effectué nous-même au début des années 1990, avec notre collègue Pascal Mougin, la numérisation par OCR puis l'indexation lexicale des œuvres de Claude Simon² ? C'est qu'il y a de fortes différences *matérielles* entre des romans de la seconde moitié du XX^e siècle et des pamphlets imprimés trois siècles plus tôt. D'un côté, une édition uniforme et de même typographie sur des centaines de pages aux mêmes dimensions et d'un encrage assez

¹ Extrait du compte rendu de la réunion RIM du 10 mai 2010. Cf. <http://mazarinades.net/?p=258>.

² Pascal Mougin, « Bibliothèque numérique Claude Simon – Les œuvres romanesques, 1992-1993, en collaboration avec Patrick Rebollar, numérisation de l'ensemble des œuvres romanesques de Claude Simon. Les fichiers-textes réalisés ont été communiqués à l'INaLF (CNRS) pour intégration à la banque de données FRANTEXT. Bibliothèque numérique Claude Simon, textes théoriques et entretiens 1996-2000 Environ 40 textes ont été recueillis, balisés et mis à disposition des chercheurs. » (cf. <https://odhn.ens.psl.eu/annuaire/pascal-mougin> ; page consultée le 10 mai 2022).

Voir également nos articles : avec Pascal Mougin, « Claude Simon, informatiquement », *Claude Simon 2 : L'écriture du féminin/masculin*, Paris, Minard, 1997, p. 183-204 ; et seul, « Diégèses, palimpsestes, discours : dimensions et statuts du politique chez Claude Simon », *Claude Simon, situations*, Lyon, ENS éditions, 2011, p. 119-131, article en ligne : <https://books.openedition.org/enseditions/832?lang=fr>.

régulier ; de l'autre, des typographies et des formats très variables, des encrages irréguliers et des papiers tachés, jaunis ou partiellement détériorés. Les taux de bonne reconnaissance des caractères qui sont de l'ordre de 99,9 % avec des livres modernes tombent facilement à 96 % ou moins pour des documents du XVII^e siècle¹, *a fortiori* quand ceux-ci ont été imprimés dans des conditions parfois désastreuses pour des raisons économiques ou politiques, nuitamment, avec un faible éclairage, sur des presses et avec des casses en partie détériorées². La correction post-OCR devient alors lourde puisque dépassant largement la vingtaine d'erreurs par page à relire (c'est-à-dire à corriger).

À l'automne 2009, Ichimaru avait demandé à l'entreprise japonaise qui avait réalisé la numérisation en image des microfilms si elle pouvait effectuer des transcriptions. Celle-ci nous avait donné un vague devis, basé sur un tarif avec lequel nous n'avions pas de comparatif, et qui était l'équivalent de 8 euros pour 1 000 caractères transcrits. Selon notre budget éventuel, nous pourrions sans doute faire transcrire une belle sélection de quelques dizaines ou centaines de pièces (sur les 2 709 de la collection)... mais pas plus.

Lorsque nous contactons l'entreprise Dataactivity, en avril 2010, nous recevons des propositions tarifaires fort différentes : entre 1,05 et 0,95 euros pour 1 000 caractères transcrits, variable selon la quantité, incluant les espaces et les balises xml (informations qui étaient d'ailleurs disponibles sur le site web de Dataactivity³). Est-ce que l'entreprise japonaise était vraiment intéressée par ce travail ou nous avait-on donné un tarif rhédibitoire pour que nous y renoncions ? En effet, pour les 17 700 pages du corpus (prévision d'environ 16 millions de caractères), la facture japonaise aurait été, avec les balises à ajouter, de plus de 160 000 euros, tandis que le devis de Dataactivity d'avril 2010 est de 16 000 euros. Deux autres prestataires ont été contactés (obligation JSPS pour des factures élevées) : le devis de l'un est de plus de 21 000 euros et celui de l'autre dépasse 30 000 euros. La règle administrative nous oblige éthiquement à choisir le devis le moins onéreux.

Il faut ensuite négocier la nature du travail, sa durée, le mode de transfert des données, la phase de vérification et le mode de règlement des factures ; c'est à peu près tout ce qui doit entrer dans le cahier des charges. Or, dans notre formation littéraire ou d'enseignant de français

¹ Il est possible d'essayer de telles numérisations en tablant sur la répétition des erreurs qu'un programme pourrait comptabiliser voire corriger mais il faudrait *a minima* que ces erreurs soient constantes, par exemple avec les ouvrages d'un même éditeur, ce qui n'est pas le cas des mazarinades, publiées par des dizaines d'éditeurs.

² À quoi s'ajoute dans notre cas la piètre qualité des images numériques dont nous disposons, issues d'un microfilm vieux de trente ans.

³ L'entreprise a cessé son activité en décembre 2019 ; ces pages web ne sont donc plus consultables.

langue étrangère il n'a jamais été question de « comment rédiger un cahier des charges ». Nous devons – heureusement que l'internet existe – rechercher comment se prépare un tel document, ainsi qu'un contrat avec un prestataire, quels sont les éléments qui les rendent valides et leur donnent une valeur légale après qu'ils sont signés par les deux parties. Dans notre cas, grâce aux connaissances d'Ichimaru et aux discussions en équipe, nous pesons les détails textuels à corriger systématiquement, comme le fameux « s dur » (en forme de « f » sans barre), et ceux qui, au contraire, doivent rester tels quels, comme certaines abréviations dites nasales, type « ã » pour « an », que nous souhaitons conserver comme trace d'une pratique éditoriale. Fin mai, le cahier des charges est élagué par rapport à ceux qui nous ont été donnés en exemple, puis inclus dans le contrat signé mi-juin 2010. Nous le citons car il concerne l'état des textes tels qu'ils sont depuis dans le corpus, le reste du contrat étant constitué de détails légaux ou de procédure commerciale :

« [...] commande une transcription "à l'identique" des textes fournis, c'est-à-dire en respectant l'orthographe exacte des documents, avec toutefois les exceptions suivantes :

- les "s intérieurs" ayant une forme de "f" sans barre seront transcrits en "s" normaux ;
- les lettres liées seront retranscrites non liées ;
- les accents post-posés seront remis en place (par exemple : "É" sera transcrit "É")
- les letrines seront notées avec la lettre majuscule elle-même ;
- les césures de fin de lignes et de fin de page seront supprimées et le mot sera reformé sur la première des deux lignes concernées ;

- les titres courants ne seront pas reproduits ;
- un espace insécable sera inséré devant les ponctuations doubles (" ;", " :", " ?", " !")
- les éventuels lettres et mots illisibles du fait de la mauvaise qualité ou de la mauvaise conservation des documents seront notés entre crochets droits avec mention du nombre concerné lorsque cela sera possible, par exemple : [3 lettres ill.] ou [4 mots ill.].

En revanche, les retours à la ligne, les alinéas, les lettres majuscules, les esperluettes ("&"), les "u", les "oit" verbaux et autres terminaisons archaïques, les ponctuations et abréviations d'époque (y compris avec emploi de tilde, à remplacer éventuellement en accents aigus), les italiques et autres enrichissements typographiques seront conservés. Dans la mesure du possible les alignements centraux, à droite ou à gauche seront conservés.

En ce qui concerne le balisage, [...] préparer les documents au format texte en respectant la table Unicode UTF-8 et en utilisant les balises HTML suivantes :

- chaque pièce de mazarinade fera l'objet d'un document texte différent dont le nom sera le même que le fichier TIFF (par exemple : B_1_5.txt) et commencera par un en-tête sur le modèle suivant, complété quand ce sera possible avec des informations de la page de titre :

```
<head>
```

```
<date> date d'impression (si indiquée dans la page de titre) </date>
```

```
<source> imprimeur (si indiqué dans la page de titre) </source>
```

```
<author> auteur (si indiqué dans la page de titre) </author>
```

```
<title> titre (en version courte) </title>
```

```
<note> autres informations (laisser vide) </note>
```

```
</head>
```

- Dans le texte, 4 niveaux de titres, selon le besoin, de <title1> </title> à <title4> </title> ; <title1> </title> étant utilisé pour encadrer l'intégralité de la page de titre de chaque pièce

- les parties internes de chaque pièce, le cas échéant : <partie =... >

- italiques: <i> </i> ; gras :

- paragraphe : <p> </p> ; centrage : <center> </center>

- lignes & sauts de ligne :
 ; vers : <l>

- indentation : « » ; retraits de paragraphes & texte avec espaces insécables. »

Les délais prévus sont d'abord de huit semaines, puis passent prudemment à douze ; le contrat est signé ; les documents sont transmis à Dataactivity par un accès de *file transfer protocol* (FTP) et la production commence en juillet, soit trois mois après les premiers accords. Comme souvent en pareil cas, le processus prend plus de temps que prévu parce que le prestataire doit préparer ses équipes, nous envoyer des tests à valider. Ensuite, les livraisons de transcriptions, par paquets compressés (format zip) s'échelonnent sur le reste de l'année, sont vérifiées par l'équipe par prélèvements aléatoires et révèlent une excellente qualité de transcription, à quelques exceptions près (une ristourne nous sera accordée).

Lorsque la facture arrive, en décembre 2010, elle contient le nombre total de caractères traités : près de 49 millions¹ – à mettre en regard des 16 millions estimés... Proportionné, le montant à payer pour cette quantité de texte est de 38 600 euros (heureusement payable et payé par notre budget de *kakenhi*).

Notre erreur personnelle, ou négligence, que nous reconnaissons bien volontiers, est que nous n'avions pas accordé assez d'importance à l'estimation du volume de caractères à traiter, auquel doivent être ajoutés les caractères du balisage informatique, soit environ 10 à 15 % de plus². Nous retiendrons la leçon et serons plus attentif lors des deux campagnes de transcriptions suivantes, celle d'une sélection de pièces numérisées par la bibliothèque municipale de Bordeaux, en 2019-2020, et celle d'une sélection de pièces numérisées par la Méjanes d'Aix-en-Provence, en 2021 (les volumes seront bien moindres, certes, mais l'estimation sera correcte).

Du point de vue méthodologique, il convient de souligner que chaque détail compte, même si, au quotidien, certains d'entre eux n'entrent pas ou sont peu présents dans notre cadre culturel, idéologique ou professionnel. Par exemple, le typographe est plus soucieux du nombre de caractères sur une ligne et dans un texte que des dimensions discursives ou poétiques du texte composé (même si ça ne lui est pas indifférent) ; inversement, le professeur de littérature apprécie le volume d'un texte de façon sémantique et esthétique et il paraîtrait étrange à ses collègues ou à ses étudiants qu'il veuille toujours compter les caractères d'un paragraphe ou

¹ Nous sommes alerté par Dataactivity à la mi-octobre quand la production dépasse 16 millions de caractères pour seulement la moitié des 2700 pièces... Le contrat prévoyait la possibilité de cet ajustement ; informée, l'université nous donne son feu vert pour ce prévisible dépassement de budget. Début décembre, le responsable de la production, dans son dernier message, se félicite d'avoir achevé « ce plus gros travail que nous ayons jamais eu » et aussi avec la « plus mauvaise qualité d'originaux » – nous saluons le grand mérite de ces équipes de copistes et la qualité de leurs protocoles de travail.

² Ce pourcentage de caractères dû aux balises serait de l'ordre de 6 à 8 % pour un texte faiblement balisé mais il augmente sensiblement si les sauts de ligne sont respectés : la balise
 ajoute en effet quatre caractères à chaque ligne de texte...

d'un livre¹. Or ces cadres de pensée qui étaient encore en vigueur dans les années 1980 ont littéralement explosé (ou se sont déformés ou interpénétrés) avec l'apparition de l'ordinateur de bureau, les logiciels de traitement de texte, puis avec l'internet. Les chercheurs de la génération de Carrier et de Jouhaud, à l'instar de Madeleine Laurain-Portemer (1917-1996), de Claude Dulong (1922-2017) ou de Daniel Dessert, de Marc Fumaroli (1932-2020) ou d'Henri Béhar² ont été directement impactés par ces changements techniques et épistémiques. Leur cadre de pensée s'est bien élargi et s'est nécessairement adapté par rapport à celui de la génération qui les a précédés et ils ont pu, pour beaucoup d'entre eux, penser que des comptages étaient requis dans le cadre de leurs recherches en littérature ou en histoire. En revanche, la majorité d'entre eux n'a pu s'astreindre, à l'exception d'Henri Béhar (parmi celles et ceux que nous venons de citer), à l'apprentissage technique et à l'adaptation épistémologique que requerrait l'ordinateur : nous savons que Carrier en aurait rêvé, que Jouhaud l'a rejeté et que Fumaroli déléguait pour son courrier électronique.

Il en va différemment pour les chercheurs de notre génération (nés dans les années 1960), encore actifs aujourd'hui : l'informatique est notre outil et notre horizon, ses applications ont permis une partie de nos recherches et de nos productions scientifiques. L'internet est devenu notre bureau, notre bibliothèque puis notre atelier. Mais n'y aurait-il pas un bon nombre de personnes de notre génération, ou plus jeunes, qui se comportent avec les humanités numériques comme ceux de la génération précédente avec les ordinateurs de bureautique, les évitant, les niant, voire les combattant ?

Quoiqu'il en soit, l'erreur que nous avons commise avant la transcription des mazarinades de la collection de Tokyo en n'estimant pas correctement la quantité de caractères à produire aurait pu faire échouer l'ensemble du projet si la facture avait été supérieure au budget disponible (ou si le budget avait été moindre). Et nous nous devions d'en rechercher la cause. Tout littéraire, historien ou linguiste que l'on soit, on se doit d'élargir notre cadre épistémique pour y inclure les autres dimensions de la matière que l'on veut traiter. Une mazarinade n'est

¹ Même si rien n'interdit les comptages en vue de leur conférer un sens ou une valeur (rimes, versification). Il y a toujours eu des auteurs attentifs aux données numériques et alphabétiques, que ce soit pour l'apparence visuelle, le rythme, des messages secrets (acrostiches, vers brisés), cabalistiques ou ésotériques. Par ailleurs, la pratique éditoriale des index (*nominum, rerum, verborum*), qui suppose aussi des comptages, remonterait au XII^e siècle (voir dans R. Chartier & H.-J. Martin, *Histoire de l'édition française*, Paris, Fayard, 1982, vol. 1, p. 95 et sqq.).

² Pour ne parler ici que de personnes en lien à nos recherches et ayant principalement publié dans la seconde moitié du XX^e siècle. Henri Béhar, professeur émérite de l'Université Paris 3 - Sorbonne Nouvelle, spécialiste du Surréalisme et pionnier des études littéraires informatisées, a été notre professeur puis notre collègue au sein de l'équipe Hubert de Phalèse, auteur collectif de la collection Cap'Aggreg. Marc Fumaroli (Collège de France, Académie française), notamment spécialiste du XVII^e siècle, a séjourné au Japon dans les années 1990 et a conseillé Tadako Ichimaru sur l'importance et la façon d'aborder les mazarinades.

pas qu'un libelle témoignant d'une période de l'histoire de France que nous nous efforçons de comprendre, c'est aussi un objet éditorial et un volume de caractères dont les caractéristiques techniques ont une grande importance dans le passage d'un support physique à un support numérique.

II.II.VI. Préparation du site web du Projet Mazarinades (Métalepse)

La description de cette préparation s'effectue à partir des courriels échangés, des billets du blog RIM et de documents Word de nos archives personnelles. Nous en faisons la synthèse critique en essayant de ne pas nous égarer dans les détails.

Depuis l'automne 2009, en même temps que la préparation du dossier de *kakenhi*, nous avons recherché des informations sur la création de site web, sur les prestataires disponibles sur le marché, les tarifs, etc., aussi bien en France qu'au Japon. Il nous est vite apparu que pour notre domaine (en gros : universitaire + histoire & littérature), il n'y a alors littéralement rien de disponible, disons rien qui soit adapté à nos besoins. En effet, toutes les créations de site web proposées par des entreprises spécialisées sont orientées vers des activités commerciales (boutiques en ligne, services à la personne), ludiques, associatives et touristiques (blog photo, cuisine, randonnée pédestre) ou pseudo-médicales et sportives (*coaching*). Du côté de nos universités françaises ou japonaises, très peu d'ingénieurs informaticiens sont alors susceptibles de travailler au service de (ou en collaboration avec) une équipe de recherche locale¹ (nous en avons trouvé trace par exemple à la Sorbonne et chez les médiévistes de Tours). Et dans notre université (Nanzan, à Nagoya), aucune interdisciplinarité possible. Cette situation compréhensible du fait qu'il n'y a pas de *marché*, c'est-à-dire pas assez de projets universitaires de sites web ou de corpus numériques ni de budgets susceptibles de faire vivre des entrepreneurs, nous permet d'expliquer officiellement à notre tutelle administrative qu'il n'y a qu'une seule option – et qu'il est déjà quasi miraculeux qu'elle existe : l'auto-entreprise d'Alexandre Gefen, Métalepse (dont nous avons déjà évoqué les créations de sites universitaires depuis 2007). Ayant collaboré avec lui pour un colloque à Cerisy-la-Salle durant l'été 2005 (*L'internet littéraires francophone*²), nous pouvons lui écrire et, en avril 2010, lui exposer brièvement notre projet (extrait) dans une sorte de pré-cahier des charges :

« Volume et nature des principaux documents :
 - 2 700 mazarinades de la coll. de Tokyo (d'autres plus tard, d'autres collections)
 ---- en images, page à page (jpg) et en pièces entières (tif)

¹ C'est sans doute l'un des changements les plus importants qui ont été constatés depuis une dizaine d'années, grâce au développement des humanités numériques et des projets de recherche pluridisciplinaires.

² Colloque du 13 au 20 août, non publié. Nous en reparlerons dans quelques pages.

---- en transcriptions diplomatiques et en transcriptions en orthographes modernes, voir les trois types dans la page <http://www.mazarinades.net/blog/?p=187> avec possibilités de recherches

- index des titres, des noms d'auteurs, des lieux d'édition, des personnes nommées, des lieux nommés et des catégories de documents (lettres, rapports, chansons, vers, burlesque, etc.)
- articles et études de chercheurs dans un menu "publications" ou "études"
- zone de communication entre membres de l'équipe et bénévoles des transcriptions modernes
- documents d'historique de l'équipe et d'administration des projets

Principales fonctions souhaitées :

- accès aux mazarinades par année, par lieu d'édition, par les index et par la recherche en plein texte d'occurrences ou de co-occurrences (avec possibilité de limitation de distance entre les mots co-recherchés)
- tri multi-critères des résultats
- affichage de mazarinade avec possibilités de zoomer, d'affichage du contenu de la ligne *on mouse over* (par exemple), de définition de mot, de géolocalisation (cartographie des lieux d'édition) et de biographie des personnalités...
- interface de gestion : type Wordpress ou plus évolué avec rôles, gestion de tags, de catégories de documents, affichage des membres connectés, chat, etc. »

On y trouve certes des idées peu viables, comme la « cartographie des lieux d'édition » (irréaliste avec ce budget) ou le « *chat* [des] membres connectés » (influence des forums dont naissent alors les réseaux sociaux). Mais les fonctions principales y sont, sans être vraiment bien démêlées. Dans le courrier suivant (14 avril), la demande de devis prend plus sérieusement forme :

« [...] prendre en compte, si possible :

- la création d'une banque de données en ligne (avec images, textes, catalogage multi-critères des références, index et recherche plein-texte à la demande, possibilité d'augmentation du nombre de champs...)
- la sécurisation des accès (gestionnaires, membres et données)
- la création de l'interface de gestion (incluant gestion des membres et des bénévoles)
- la création et le design du site dans sa version publique
- la maintenance et l'évolution du site pour une certaine durée »

Nous sommes tenus à la discrétion quant aux détails commerciaux des propositions de Gefen mais il envisage rapidement d'accepter le projet, nous guide dans la formulation finale du cahier des charges et nous fournit trois devis pour trois budgets différents. Il nous conseille vivement d'opter pour l'encodage des transcriptions en XML-TEI, encore peu connu du grand public à ce moment-là, plutôt qu'en HTML simple et nous aide aussi pour le cahier des charges de la transcription de Dataactivity, en vertu de la nécessité que nous avons déjà évoquée de rendre compatibles CORPUS et SITE. Gefen nous propose également d'adapter lui-même le moteur de recherche lexicale Philologic développé à l'Université de Chicago et d'en négocier l'autorisation.

Pour résumer notre problématique, qui est aussi celle de la plupart des projets de recherche de ce type (humanités numériques), il y a d'un côté le responsable d'une équipe qui formule des objectifs intellectuels en termes d'utilisateurs voulant qu'une interface donne certains

résultats (maître d'ouvrage), et de l'autre côté un développeur de site (maître d'œuvre) qui dispose de briques de programmation fonctionnelles et de moyens d'assemblage pour automatiser des opérations complexes en sorte qu'elles paraissent faciles aux utilisateurs. Entre les deux se trouve un corpus de mazarinades en deux versions : une version image composée de 17 700 photos de pages et une version texte de 49 millions de caractères.

Mais on sait déjà que chaque photo de page à une référence unique (nom de fichier informatique) et qu'elle correspond à la référence unique d'un morceau de texte entre deux balises de pages.

Ainsi Gefen peut-il reformuler par mail nos objectifs de la façon suivante :

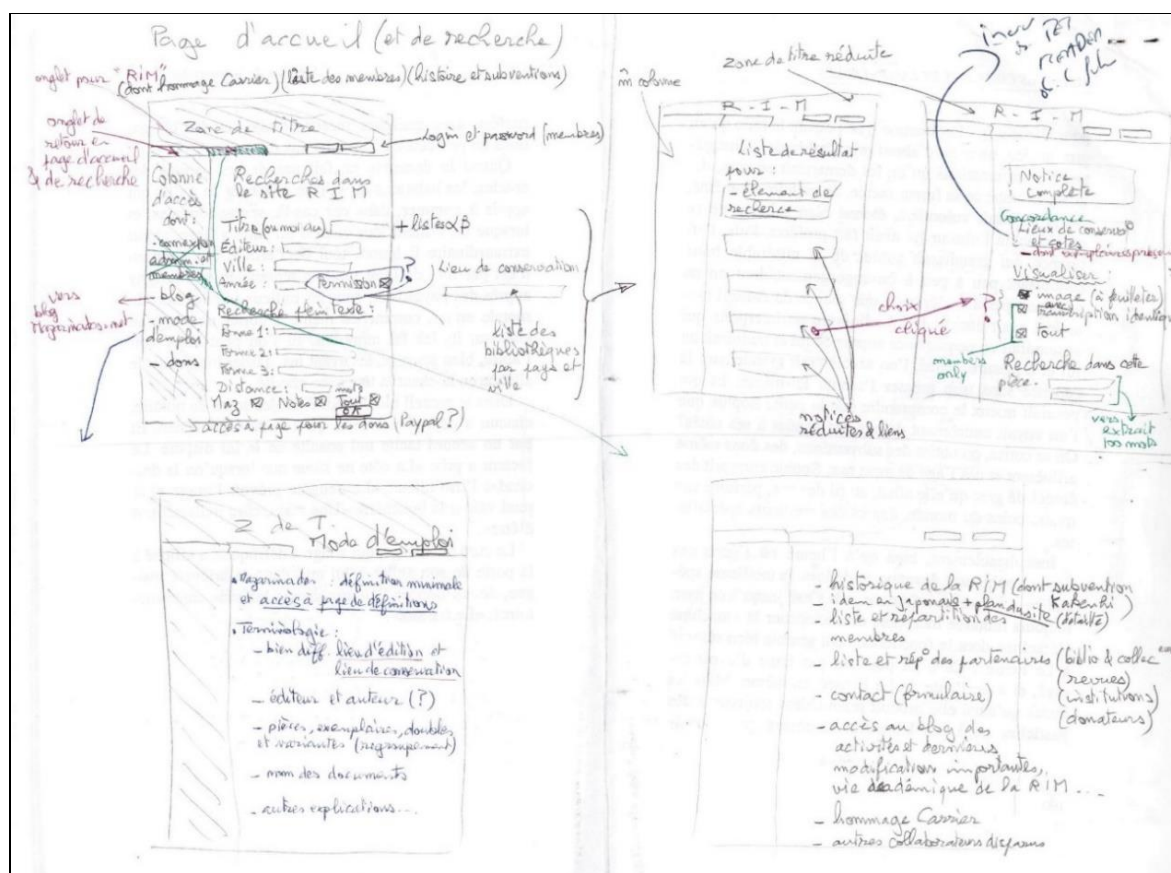
« [vouloir] à la fois un outil type Wordpress convivial et collaboratif et d'autre part les exigences très lourdes d'une édition scientifique avec ses formats (évidemment la TEI) et ses exigences en matière d'indexation et de recherche. Satisfaire cette double exigence est extrêmement difficile. »

C'est pourtant ce à quoi il parviendra quelques mois plus tard (temps de programmation, d'essais et d'ajustements).

Mais avant cela, il y aura eu aussi, de notre côté, des discussions en équipe restreinte et une production de graphiques simulant la navigation envisagée dans le site idéal.

À l'instar d'un film qui naît d'un storyboard crayonné sur la table d'un café, le site du PM s'est trouvé pour la première fois esquissé (par nous-même) de la façon suivante, confuse mais déjà dynamique :

- une page d'accueil avec deux interfaces de recherche dans l'ensemble du corpus : par le catalogue ou en plein texte ;
- à droite, une page de résultats de recherche dans le catalogue, sans doute avec un mot du titre, proposant des « notices réduites & liens » ;
- encore à droite, par un « choix cliqué », l'accès à la notice d'une mazarinade, avec plusieurs options de suite : des références de lieux de conservation (supposant un imaginaire catalogue multi-bibliothèques), puis la visualisation de la pièce et enfin la recherche lexicale « dans cette pièce », menant à un « extrait de 100 mots » ;
- en bas à gauche, une page de « mode d'emploi » qui semble concerner à la fois les mazarinades elles-mêmes et le fonctionnement du site ;
- en bas à droite, une page à la fois historique du site, ours et contact, proposant aussi l'accès à un blog des activités RIM.



Cette proposition schématique correspond donc à un site web statique (html) dans lequel se trouverait l'accès à un blog spécialisé.

Les mois suivants verront cette proposition se retourner, sur les conseils de Métalepse, au profit d'une interface principale de blog (dynamique) qui en outre donnera accès aux différentes sous-interfaces (statiques) d'interrogation du corpus (catalogue, recherche lexicale, puis plus tard l'accès « chariot¹ »).

On pourra bien sûr comparer ces schémas avec le site actuel du PM, qui, bien que s'étant beaucoup enrichi en contenus, n'a ensuite quasiment pas changé d'apparence ni de structure après 2011. Plusieurs mois séparent ce premier schéma des suivants.

¹ Nous avons déjà décrit l'intérêt de cet accès présentant les pièces dans l'ordre où elles se trouvent dans les volumes. En rapport avec le sujet abordé ici, nous soulignons que cette fonctionnalité, ajoutée plusieurs années après l'ouverture du site du PM, illustre parfaitement l'intérêt des métadonnées : plutôt que de réécrire des pages web en y insérant un par un les liens vers chaque pièce, il a suffi d'un petit bloc de programme mentionnant l'affichage automatique dans l'ordre numérique à partir de la métadonnée de cote dans la collection physique. La page que l'on voit n'existe donc pas en tant que page statique permanente, elle est générée par le clic qui enjoint au programme d'aller chercher ces métadonnées et de les afficher.

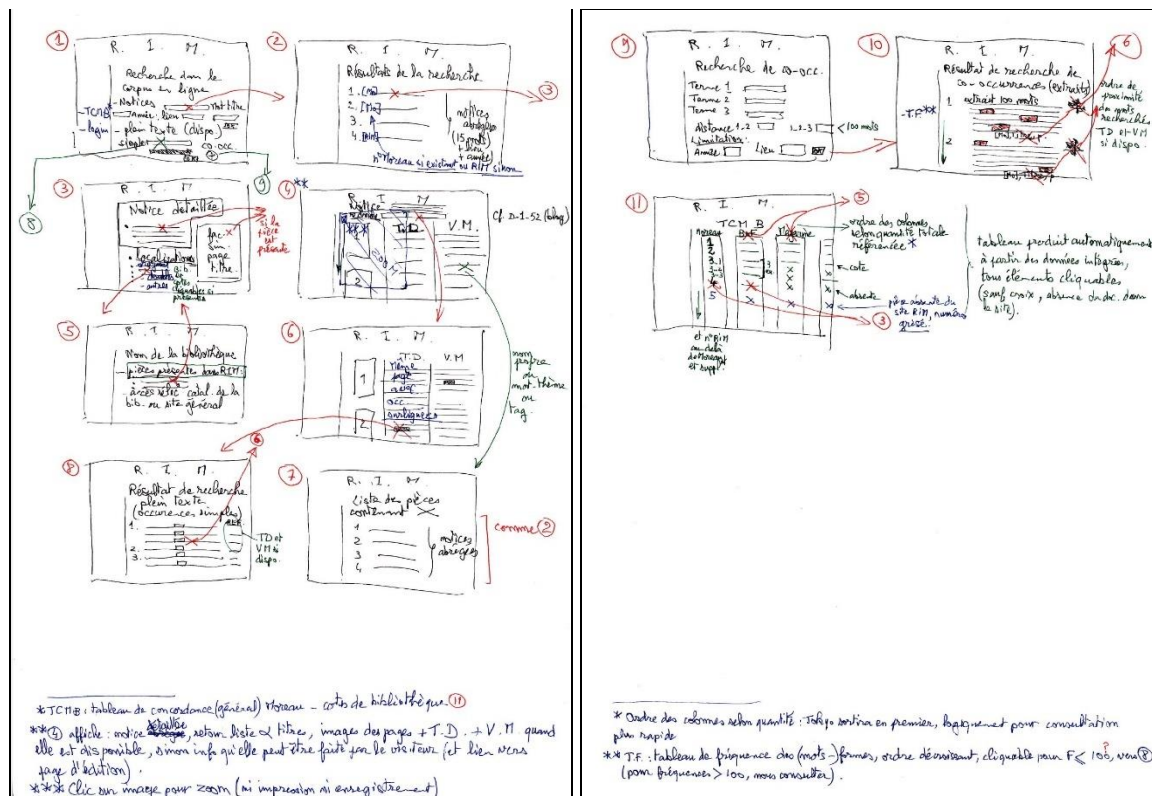
Les productions de Dataactivity ont commencé à arriver par lots de 100 ou 150 pièces, plus ou moins réguliers, et Gefen a pu, pendant l'été, utiliser les premières livraisons pour tester ses proto-versions du site – que nous n'avons pas connues.

Si l'on compare les requêtes d'un utilisateur final (ce qui est l'horizon de la phase de programmation) à la création d'un objet par une machine-outil, cette phase consiste non pas au moment des paramétrages et ajustements de la machine-outil mais bien à la période de conception, création, usinage, assemblage et tests de la machine-outil elle-même.

De notre point de vue de maître d'ouvrage (l'équipe RIM), nous avons exprimé un besoin que le maître d'œuvre (Métalepse) rend possible en nous faisant préciser certains détails et en nous indiquant ce qui n'est pas possible (informatiquement, budgétairement).

Mais à moins d’avoir soi-même la compétence de maître d’œuvre (ingénierie informatique), la liberté que nous avons de lui poser toutes sortes de questions ne permet pas de comprendre ce qui se passe vraiment dans la *boîte noire* entre la commande et la livraison...

Outre le cahier des charges, ces schémas, une image de fleur de cerisier utilisée dans le logo du PM et deux entretiens en août 2010 lorsque Ichimaru et nous-même sommes de passage à Paris, l'équipe RIM n'a pas interféré dans le travail de Métalepse.



Ces deux pages sont scannées pour être envoyées au format PDF à Métalepse en octobre 2010. Elles donnent un visage au site (interface), pas encore définitif, mais qui n’existait pas jusqu’alors. Pour l’utilisateur qui, précisément, découvre un site internet par son interface, il est difficile de concevoir que cette étape soit peu ou prou la dernière de la création dudit site.

Bien évidemment, le maître d’œuvre a son ou ses interface(s) de travail, pour la programmation et pour les tests, mais qui n’ont rien à voir avec l’interface finale.

Dans les schémas ci-dessus, chaque cadre siglé « R. I. M. » représente une page de blog, les numéros de 1 à 11 et les flèches en rouge indiquent la circulation de l’utilisateur. On peut constater l’utilisation et l’affichage des métadonnées, qui étaient beaucoup moins présentes dans les premiers schémas : année, mot du titre, numéro Moreau (n° 1 et 2), puis la circulation (flèches rouges et vertes). De même pour la recherche lexicale (n° 4, puis 7 à 10), avec les liens d’un « tableau de fréquence » des mots (n° 10) qui n’a jamais été réalisé mais dont on retrouvera l’idée dans un lexique spécialisé en ligne, le LETSAJ¹, produit en 2019, précieusement entretenu depuis et sur lequel nous reviendrons au chapitre III.VI.

En revanche, les fonctions de concordance de cotes, imaginées aux n° 3, 5 et 11, en lien avec les catalogues d’autres bibliothèques, seront abandonnées : l’équipe RIM peut maîtriser et exploiter son propre corpus mais ne peut pas (dans un temps si court, ou pas du tout) récupérer des données d’autres bibliothèques (BnF, Mazarine, etc.) qui ne sont pas partenaires de son projet² et dont les sites internet vont d’ailleurs, après 2010, subir d’importants changements. De plus, une telle concordance se base sur la *Bibliographie* de Moreau (& suppléments), ce que nous avons appelé la *numérotation Moreau continuée*³ et non sur le catalogue de la collection de Tokyo ; peu de bibliothèques nous suivront dans cette idée.

Mais ce *visage du site*⁴, l’interface que nous venons d’évoquer, ne concerne que la partie publique du site du PM en cours de création. Or il y a *l’autre* partie...

¹ LETSAJ, « LExique territorial, social, administratif et juridictionnel ». Voir <http://mazarinades.org/9-letsaj-prototype/>.

² Il faudra attendre, bien au-delà de 2013 ou 2014, que ces bibliothèques mettent en œuvre des programmes spécifiques de catalogage, recatalogage (Bordeaux, 2013, Aix, 2015), création de page spécifique ou de site de « bibliographie des mazarinades » (Mazarine, 2020). Par la mise en route du PM, la visite de bibliothèques, la collaboration aux colloques de 2013 à Bordeaux, « Écritures de l’événement : les Mazarinades bordelaises », puis de 2015 à Paris, « Mazarinades, nouvelles approches », l’équipe RIM a fortement contribué à ces évolutions qui ont donc eu lieu hors de son site internet – action centrifuge et non centripète...

³ Les principes de cotation du « rassemblement virtuel des Mazarinades » ont été proposés en mars 2011 (voir : <http://mazarinades.org/2011/03/nouvelle-numerotation-generale-des-mazarinades/>).

⁴ L’expression, d’apparence lévinassienne, est bel et bien employée pour promouvoir des sites web qui rénovent leur interface.

II.II.VII. Pourquoi un corpus en ligne serait-il à la fois ouvert et fermé ?

Et cette autre partie, ou plus exactement l'association de ces deux parties, étant le cœur du PM, est le principal défi que Métalepse a à relever. N'aurait-ce été qu'une interface d'interrogation d'un corpus, il n'y aurait pas eu de grosse difficulté pour un développeur comme Gefen. Mais ce que l'équipe RIM lui commande, c'est un site qui doit permettre à la fois l'interrogation d'un corpus ET l'accueil d'une plateforme interactive d'édition scientifique en ligne : un outil de consultation et un outil de production. C'est-à-dire, pour cette deuxième partie, faire en sorte qu'un ensemble de personnes identifiées et ayant chacune un mot de passe puisse accéder à certaines parties du corpus textuel et les éditer¹, que ces interventions puissent être contrôlées, annulées au besoin, et au mieux validées et mises en ligne. Cela suppose l'ajout d'un gros module informatique de gestion des membres (attribution de fonctions, enregistrement des ajouts et modifications, contrôle des tâches) connecté à celui de la gestion du corpus². Ainsi, suite à des modifications, par exemple des coquilles corrigées dans une mazarinade, ou des parties illisibles complétées grâce à d'autres éditions de la pièce endommagée, ou des versions modernes établies, il faut que l'ensemble du corpus soit réindexé et remis à la disposition des utilisateurs, dans la partie publique du PM. Et ce fonctionnement ne doit pas être une sorte de *work in progress* temporaire, de deux ou cinq ans avant qu'on ne touche plus à rien, ce doit être le fonctionnement normal et permanent du site, parce que nous savons que le travail sur les mazarinades ne sera jamais fini, parce que nous sortons de l'édition traditionnelle des travaux d'édition savante et de recherche pour entrer dans celui de l'édition scientifique interactive en ligne.

Le corpus auquel donne accès publiquement le site du PM doit donc être fermé, clos, limité, comptable et chacune de ses parties identifiable par son contenu et ses métadonnées au moment où chaque utilisateur y recourt (ce que Métalepse avait fait 3 ou 4 ans avant pour l'édition en ligne d'*Artamène*, avec sa superbe structure en poupées russes, ou pour le corpus théâtral de Molière 21). Mais en même temps, et en temps réel, il doit être ouvert, accessible aux éditeurs et éditrices autorisées, modifiable, réindexable pour que la recherche s'y ingénie.

Après tout, Wikipédia, Gallica ou Amazon ont peu ou prou ce mode opératoire : il y a des utilisateurs qui font quelque chose dans un site fini à un instant donné (lire des pages encyclopédiques, chercher dans des vieux textes ou faire leurs courses en ligne), tandis que par

¹ Ici, *éditer* au sens (anglais) du web : accéder à la possibilité d'écrire des documents et de les publier, d'écrire ou de modifier, effacer des documents déjà existants, etc.

² Rien qui n'existe pas déjà, mais qui n'existait pas dans le domaine des humanités numériques naissantes, au moins dans le domaine francophone.

derrière d'autres personnes s'emploient à créer, modifier ou valider des pages (Wikipédia), à scanner des ouvrages et à les barder de métadonnées (Gallica) ou à préparer des commandes, remplir des stocks et ajuster des prix (Amazon). Certes, mais ces trois entreprises, bien différentes l'une de l'autre par leurs objectifs ou leur modèle économique, ont d'importants points communs : elles emploient des dizaines d'ingénieurs, des centaines d'employés, un grand nombre d'ordinateurs et elles ont des milliers d'utilisateurs simultanément. Et rien de tout cela n'est ni chez Métalepse ni chez les RIM.

La question globale de 2010-2011 pour Métalepse n'est donc pas de savoir s'il est possible de créer un site qui soit à la fois ouvert et fermé mais de savoir *comment* avec de si modestes moyens. Un gros avantage quand même : le corpus des mazarinades, qui nous paraît volumineux par rapport à la présence textuelle du XVII^e siècle français dans l'internet de 2010, est par contre minuscule si on le compare aux volumes de données gérées par les trois entreprises citées.

Pendant plusieurs semaines, il est possible que Métalepse n'envisage qu'un site fermé, avec un corpus (dé)fini(tif), images et textes, pensant peut-être nous convaincre d'abandonner notre projet fou de petite académie de *mazarinologues* (mot que l'on n'utilise pas encore). La tendance aux regroupements mondiaux de corpus et aux projets d'humanités numériques internationaux rendrait nécessaire, si nous voulions y participer, de figer notre corpus, de le mettre en ligne en *Open Source* et de le faire participer au *Web Crawling* qui donne alors de la visibilité aux projets – et un supplément d'utilité aux textes.

Mais Gefen comprend tout de même (mai ou juin 2010) que notre projet ne vise pas ces objectifs et que notre plateforme collaborative est aussi un type d'innovation qui a un potentiel scientifique, même si *on ne joue pas dans la cour des grands*. Dès lors, il trouve le bon (ou un bon) assemblage d'éléments informatiques :

- blog WordPress comme interface d'accueil
- architecture et plateforme open source (licence logiciel libre GNU)
- outil de recherche open source Philologic
- location d'espace sur un serveur dédié (et indépendant ; nous avons décliné l'offre d'installation du PM sur le serveur de la Sorbonne ou de Chicago)

En octobre, des maquettes circulent, des pièces sont indexées, des champs de métadonnées sont ajoutés dans la structure. Il est temps de décider clairement ce qui doit être ouvert, accessible et de quelle façon. En effet, notre volonté en tant qu'équipe de recherche n'est pas

le seul élément à prendre en compte : les images des mazarinades ne peuvent être accessibles qu'à certaines conditions, de même que les textes, mais pour des raisons différentes.

Pour les images, tout d'abord.

La bibliothèque de l'Université de Tokyo nous autorise alors à publier l'image de la page de titre de chaque mazarinade de sa collection en page web de notice de pièce ainsi que l'image d'une page dans laquelle se trouve un extrait de texte recherché ; mais elle ne nous autorise pas à publier en accès libre des mazarinades entières en image ni d'en permettre le téléchargement¹. Or dans la philosophie du PM, discutée à plusieurs reprises en réunion de l'équipe RIM, l'image d'une page de mazarinade n'est qu'une preuve attestant la véracité du texte, rien de plus qu'un élément de contrôle, dont on a déjà signalé la piètre qualité photographique et numérique. Huit ans plus tard, c'est-à-dire à partir de 2019, la Bibliothèque Mazarine, ayant pris conscience de la valeur de ses collections, développera le site Mazarinum au sein duquel elle publiera magnifiquement des mazarinades avec une très belle qualité graphique et un feuillettoir très pratique, à côté de la « Bibliographie des Mazarinades », là aussi avec tout le professionnalisme d'une bibliothèque. Nul doute que d'autres bibliothèques fassent de même. En 2010-2011, le PM est un peu en avance, certes, mais il n'a de toute façon pas vocation à se substituer aux missions d'autres institutions, dont il n'a d'ailleurs pas les compétences.

Pour les textes.

Par honnêteté intellectuelle, du fait que les textes sont encore (et pour longtemps) fautifs, contenant des coquilles, des erreurs de transcription, des parties illisibles (restituées par Dataactivity de façon normalisée afin d'être complétées ultérieurement), l'équipe RIM a décidé de ne pas afficher le texte entier d'une mazarinade avant qu'il ait été établi². En effet, connaissant les pratiques des internautes et même des chercheurs, la copie, l'utilisation et la rediffusion de ces textes *en l'état* entraînerait une irrémédiable confusion. Par exemple, un texte fautif qui serait *naïvement* copié et se trouverait utilisé tel quel pour une étude ou une conférence, ou rediffusé sur un autre site, voire réédité en librairie ou *On Demand* disperserait irrémédiablement sa version erronée – de sorte que même sa version corrigée et validée par un membre des RIM en 2014 (c'est un exemple de cas de figure) ne pourrait pas remplacer et faire disparaître la version fautive déjà en circulation...

¹ Cette doctrine de l'université de Tokyo changera en 2015. Le PM sera alors officiellement autorisé à diffuser librement les images des mazarinades. Malheureusement, après que le PM est mis en route avec sa structure de 2010-2011 et après que le *kakenhi* est achevé, l'équipe RIM ne disposera plus du budget qui permettrait de modifier la structure informatique du PM.

² L'architecture d'édition des pièces permet à un membre autorisé de corriger, vérifier et « valider » une pièce. Cette « édition établie » est ainsi signée (électroniquement) et devient communicable dans son intégralité.

C'est précisément ce que nous dénoncions au colloque de Cerisy en 2005¹ :

« [...] je pense très sérieusement qu'il est nécessaire de faire quelque chose pour la fiabilité des informations et des corpus littéraires en ligne car si, après dix ans de fonctionnement de l'internet, on peut déjà constater autant de manquements au respect des œuvres par fidélité ou réticularité, je n'ose pas imaginer ce que cela sera après cinquante ans. Car la somme de toutes ces fautes produit un brouillage électronique qui devient progressivement un mur empêchant à terme tout accès aux œuvres et aux informations fiables, surtout dans la mesure où elles ne sont pas susceptibles de rapporter de l'argent. L'erreur (de texte) et l'omission (de lien) sont aussi des virus. »

Nous avons donc fait « quelque chose », pour que les mazarinades ne subissent pas ce sort entropique. Enfin, et ce sera notre dernier argument : le PM n'est pas une bibliothèque mais une plateforme d'édition scientifique. Nous ne saurions nous substituer à la mission de communication au public des bibliothèques et des archives.

Ce point – la non-diffusion des mazarinades de la collection de Tokyo – est celui sur lequel nous avons eu le plus de *remarques*, pour ne pas dire de critiques. Et ce, dès le congrès SJLLF de l'automne 2010 à Nanzan, alors que le site n'était même pas encore sorti des limbes électroniques de Métalepse (voir au chapitre II.III.I.).

D'un côté, on prétend un peu vite qu'éditer ou traduire des textes n'est pas *de la recherche* ; de l'autre, on nous reproche de vouloir limiter l'accès aux textes aux seules fonctions de recherche. Il y a en cela une étrange contradiction, qui selon nous révélerait un non-dit hiérarchisant les activités : créer un corpus en ligne, même bardé de métadonnées critiques, de pistes de recherche offertes, de pages de publication de travaux en marge du corpus, tout cela, non, ce ne serait pas de la recherche. Ce n'est peut-être pas l'avis général, bien sûr, mais c'est une position que nous voulons alors dénoncer et combattre. Est-ce encore nécessaire en 2022 ? La doxa de la recherche a beaucoup évolué dans cette décennie...

Par ailleurs, des équipes de recherche qui s'évertueraient pendant des années à préparer un texte parfait avant de le mettre en ligne (avec des dizaines ou centaines de pages chargées de métadonnées grammaticales, historiques, stylistiques, etc.) auraient certes un grand mérite mais elles failliraient à l'une de leurs missions qui est de donner au public, *en temps voulu*, un accès public à ce texte, sachant qu'après ces années de préparation l'évolution technologique et logicielle permettrait sans doute de faire plus vite et mieux le travail qu'elles ont effectué.

¹ P. Rebollar, « ILF — *Danger Zone*. De quelques apories littéréticulaires », communication au colloque *L'Internet littéraire francophone*, Cerisy-la-Salle, du 13 au 20 août 2005, non publié. Le programme est disponible dans le site du Centre culturel de Cerisy-la-Salle (<http://www.ccic-cerisy.asso.fr/internetlitt05.html>) et les communications peuvent être écoutées à partir de la page web du programme dans notre site personnel : <http://www.berlol.net/ILF2005/ILF2005x.htm>

Voilà donc que cette histoire de site ouvert ou fermé débouche sur des divergences idéologiques et des tergiversations rhétoriques sans fin. Pas si loin de Musset, finalement¹.

II.II.VIII. Mise en service et première campagne de métadonnées

Pendant ce temps, la construction du site progresse, le grand jour de l'ouverture approche... L'équipe RIM continue à traquer quelques erreurs de transcription dans les fichiers envoyés par Dataactivity (pour voir si elles ne sont pas systématiques ou trop nombreuses) et à préparer les documents administratifs relatifs aux contrats à honorer. Fin novembre 2010, Métalepse nous envoie la première image du logo (nous fournirons peu après la fleur de cerisier à y ajouter) et nous donne un lien vers la première version en ligne du blog, une version *bêta*. On essuie les plâtres, ce n'est pas encore *habitable*.



L'outil de recherche lexicale (adaptée de Philologic) et le module de gestion des accès et fonctions des membres sont en place, les images des pages sont dans leur silo (mais ne sont pas encore connectées aux pages de texte), les mazarinades peuvent être visualisées, avec, pour chaque pièce, les deux seules métadonnées déjà mises par Dataactivity : le titre et la date. Les champs des autres métadonnées, déjà créés par Métalepse, sont vides, pas encore reliés au programme d'édition ; l'équipe RIM devra compléter ces métadonnées ultérieurement (après février 2011).



Mais pour le profane que nous sommes encore, cela tient déjà du miracle. Il faut encore beaucoup discuter, entre Métalepse et l'équipe RIM. Ainsi la granularité des détails négociés s'abaisse : tel champ de métadonnée doit-il s'afficher sous tel autre ou à sa droite ? dans l'affichage automatique des références bibliographiques, le numéro Moreau doit-il être avant ou après la pagination ? est-il nécessaire de *taguer* à la seconde près l'ajout d'une donnée par un éditeur ? différenciera-t-on avec des couleurs les niveaux d'autorisation éditoriale ? Etc.

¹ Allusion aux complications psychologiques, mondaines et amoureuses développées par Alfred de Musset dans son proverbe intitulé *Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée* (*Revue des deux mondes*, 1/11/1845).

Pour beaucoup de ces détails, il convient de se mettre à la place du futur utilisateur. Nous devons décider comment lui présenter clairement chaque fonction qu'il pourra utiliser, par exemple bien rendre visible la différence entre la recherche dans le catalogue (titre et autres métadonnées) et la recherche lexicale en plein texte (mots et troncatures). Pour cette dernière, les outils syntaxiques de formulation des requêtes sont à détailler – il faudra plus d'un an pour trouver une présentation à la fois simple et efficace (testée sur des utilisateurs connus). Par la suite, nous pourrons recourir au blog (pages permanentes ou billets chronologiques) pour publier un mode d'emploi¹, différencier la numérotation Moreau de la cotation Tokyo, etc.

Le 18 février 2011, à partir de l'accès administrateur, nous créons notre profil personnel de webmestre, toujours actif depuis cette date. Puis Métalepse nous informe que nous pourrons commencer l'édition inaugurale des pièces à partir du 1^{er} mars, dans le cadre d'un mois de *bêta test* du site. Cela signifie que l'équipe RIM pourra lancer une campagne d'ajouts de métadonnées de plusieurs semaines ou de plusieurs mois, on ne peut pas savoir. La première indexation globale du PM par Métalepse, destinée à collecter et indexer les mots des textes en même temps que toutes les nouvelles métadonnées, pourrait avoir lieu le 15 mars, après quoi tous les mots des textes deviendraient *cherchables* grâce à notre version personnalisée de Philologic.

Le 8 mars, pour la première fois, nous ajoutons les numéros Moreau d'une centaine de pièces dans le champ de métadonnée prévu à cet effet. Et puis tous les jours, cent ou deux cents pièces. Mais une terrible catastrophe survient le 11 mars 2011 au Japon : un grand tremblement de terre au large de la province de Fukushima, dans le nord-est du pays, puis le tsunami, puis la dégradation de la situation de la centrale nucléaire, jusqu'aux graves explosions du 14 mars, qui paralysent encore un peu plus le pays. Ichimaru nous rejoint à Nagoya, plus loin des risques d'irradiation, de pluies toxiques ou de restrictions alimentaires. Pendant quelques jours, confinés et surveillant les informations, nous continuons d'ajouter des métadonnées dans le site.

Sans nous apesantir sur une situation qui a été bien moins dramatique pour les RIM que pour bien des Japonais, nous nous rendons compte aujourd'hui de l'incongruité qu'il pouvait y avoir à ce moment-là à continuer à nous occuper de cette mise en ligne d'un site internet.

Cependant, nous ne voyons pas quel sens cela aurait eu de nous arrêter. Les exemples sont sans doute nombreux d'historiens – pour prendre cette discipline paradoxale – bousculés par des événements politiques ou des catastrophes naturelles de leur temps alors qu'ils effectuent

¹ Voir la rubrique « pages RIM » en haut de la colonne à gauche du site <http://mazarinades.org>.

des recherches sur une autre période historique... Beaucoup d'entre eux ont continué malgré tout et longtemps après eux leurs travaux qui en témoignent. En revanche, pour ceux qui se seraient arrêtés ou qui auraient disparu dans une catastrophe, nous n'avons rien. Selon ce raisonnement aporétique, si Célestin Moreau n'avait pas pu publier sa *Bibliographie des Mazarinades* à cause de la Révolution de 1848, nous ne pourrions peut-être pas parler ici de ce projet ni même de mazarinades. Leibniz, selon Pangloss, n'aurait sans doute pas dit mieux...

Pour revenir aux conséquences réelles de la catastrophe de Fukushima sur les projets de recherche au Japon, il y a en effet quelques semaines d'interruption des communications, ou de communication très réduite entre le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, la JSPS, les administrations des universités et les équipes. Nous nous demandons si les budgets seront réduits ou gelés, en quelque sorte mis au profit des mesures d'urgences que le gouvernement doit prendre. Nous n'en savons rien. Nous temporisons avec Métalepse, sans savoir si nous pourrions honorer la facture du travail effectué, sans savoir si nous serons autorisés à poursuivre notre entreprise.

Lorsque commence la nouvelle année fiscale japonaise, en avril, il est d'usage de recevoir rapidement les documents de dotation budgétaire. Cette fois-ci, nous les attendons jusqu'en mai. Finalement, notre projet de recherche peut, comme la plupart des autres, supposons-nous, reprendre sans modification notable : l'équipe RIM continue les ajouts de métadonnées tout en ajustant le fonctionnement des interfaces (blog, édition, gestion des membres, etc.) en liaison quasi-quotidienne avec Métalepse, dont nous pouvons honorer les factures malgré un retard de quelques semaines. Nous avons aussi à répondre à des courriers de nombreux contacts à qui nous avons annoncé l'ouverture du site en *bêta test* au 1^{er} mars¹, et qui nous écrivent pour prendre de nos nouvelles. Nous commençons aussi la rédaction de pages (permanentes) du blog, notamment le mode d'emploi – sans doute la page la plus importante pour les utilisateurs sérieux ! – et la page « Présentation & droits » (première mise en ligne en juillet 2011).

Le bilan de cette première année de *kakenhi* de l'équipe RIM est étonnant pour nous-mêmes. Y sont conçus, commandités et réalisés : 1. la transcription de 2 709 mazarinades ; 2. la création d'un site pour les accueillir et les mettre, aux conditions que nous avons choisies, à la disposition du public ; 3. la première plateforme d'édition collaborative en ligne de textes du XVII^e siècle français.

¹ Information complète diffusée dans un billet du blog RIM : « Appel du 1^{er} mars [2011] : Ouverture du Projet Mazarinades », <http://mazarinades.net/?p=653>. Nous y appelons à participer à l'aventure de l'édition des mazarinades et proposons de visiter le site en chantier, comme on visiterait un appartement témoin...

Bémol toutefois : cette dernière réalisation est tellement nouvelle et tellement peu visible dans le paysage académique français... qu'elle n'intéresse personne. Sans doute aussi – cercle vicieux – parce qu'elle n'est pas réalisée par une équipe CNRS ni en collaboration officielle avec des équipes ou des universitaires françaises. Ici, c'est le modèle structurel de la recherche tel qu'il est conçu au Japon (ou entre le Japon et la France) qui est en cause¹ : l'impossibilité administrative de préparer une équipe internationale qui aurait associé aux RIM des chercheurs du CNRS nous a contraint à une procédure plus rapide et plus sûre, avec une équipe réduite et uniquement au Japon. Le fait qu'il n'existe pas au Japon d'équipes de recherche permanentes est aussi une cause du peu d'intérêt d'équipes CNRS et de collègues français à s'associer avec *des amateurs* ; outre le fait que le CNRS est naturellement peu enclin, encore en 2009-2010, à monter des équipes internationales sans avoir à leur tête des personnalités reconnues et susceptibles d'obtenir d'importants financements.

En conséquence, seuls des chercheurs particulièrement engagés dans les humanités numériques ou dans les mazarinades auraient pu répondre positivement à notre appel, à condition qu'ils soient disponibles. Nous avons donc reçu de nombreux messages de félicitations, de remerciements pour ce gros travail, d'intérêt pour utiliser en version publique le site PM, mais très peu de demandes d'inscription en tant que membre². Pour comparer avec le projet *Madame Bovary* de l'Université de Rouen que nous connaissions depuis le colloque de Cerisy en 2005, nous n'avons pas un matériau aussi populaire que les manuscrits du roman de Flaubert, qui a fédéré beaucoup d'amateurs désireux d'y participer, ni une équipe aussi réputée que *l'équipe Flaubert* à Rouen.

Mais ne faut-il pas s'en contenter ? Voire s'en féliciter ? Qu'aurions-nous fait de dizaines de demandes d'inscription plus ou moins sérieuses qui nous auraient contraints à une gestion chronophage des inscriptions, puis ensuite des éditions, modifications, commentaires de pièces du corpus ? Nous pensons ici au modèle collaboratif de Wikipédia, déjà lourd en 2010, avec ses dizaines de cadres et ses milliers de bénévoles plus ou moins bienfaisants, gérés par un système informatique autrement puissant que celui du PM. Comme nous signalions ces deux

¹ Un courrier de demande de soutien et de labellisation adressé à l'automne 2009 au conseiller culturel de l'ambassade de France au Japon est resté sans réponse. Un autre courrier envoyé au directeur de la Maison franco-japonaise de Tokyo a reçu une réponse polie mais sans perspective d'aide ou de mise en relation. Par ailleurs, comme il n'y avait pas en France d'équipe CNRS identifiée sur les mazarinades, il ne pouvait y avoir de collaboration ou de rattachement à envisager.

² Et plusieurs de celles et ceux qui l'ont fait ne l'ont fait que pour avoir accès aux textes intégraux et copier les pièces qui les intéressaient, sans répondre à nos sollicitations ultérieures. Par la suite, nous avons également repéré (parfois grâce aux coquilles !) des travaux, articles et ouvrages qui citaient les textes du PM sans nous en avertir ni le signaler dans leur sources, confondant ainsi, au-delà de l'indélicatesse éthique, le modèle de bibliothèque en ligne type Gallica, Google Livres, etc., et une plateforme d'édition collaborative.

influences lors de la création de notre projet (ch. II.II.IV), ne devons-nous pas en conclure, façon La Fontaine, qu'il y a souvent quelque dommage à se comparer à plus grand que soi ? Et que nous avons tort de le faire ?...

Nous avons donc continué, entre 2011 et 2014, à promouvoir le site du PM par notre présence sur le web (la page de géolocalisation des collections de mazarinades du blog RIM a été particulièrement utile), avec de l'information diffusée par *mailing list*, par des courriers privés à des dixseptémistes et à des bibliothécaires, et sur le terrain, lors de missions en France (nous aborderons ces sujets dans un prochain chapitre).

II.II.IX. *Autres maîtrises d'ouvrages, développements et publications du PM (2014-2023)*

Avec ce premier *kakenhi* (K1) comme avec les deux programmes de subvention auxquels nous pouvons contribuer dans les années suivantes (K2 et K3¹), l'équipe RIM mène à bien un certain nombre d'opérations et d'objectifs dans et hors du site du PM. Beaucoup d'éléments sont communs avec ce que nous venons de décrire, aussi ne les répéterons-nous pas. Ce qui change, c'est d'abord les membres de l'équipe qui, selon les principes de la JSPS, sont *recrutés* en fonction des objectifs du projet présenté : au cœur du K2, la préparation des colloques de 2015 à Paris (*Mazarinades, nouvelles approches*) et de 2016 à Tokyo (*L'exploration des mazarinades*) et, pour le K3, le colloque de Cerisy de 2020 (*Mazarinades et territoires*, reporté à Rouen en septembre 2022), l'édition des actes bilingues du colloque de Tokyo ainsi que deux nouvelles campagnes de transcription de pièces sélectionnées dans les collections numérisées de Bordeaux et d'Aix-en-Provence².

Dans le site du PM, les ajouts de métadonnées continuent. Après la première campagne de mars 2011 consacrée à l'ajout, pour les 2700 pièces du corpus, des numéros Moreau, de la pagination et de la langue, les utilisateurs peuvent disposer d'un corpus non encore enrichi, du point de vue scientifique, mais à la fois lexicalement et bibliographiquement indexé (et donc interrogeable par ces critères). Par la suite et pour plusieurs mois, une deuxième campagne démarre, ayant pour but d'ajouter de nombreuses et parfois de longues métadonnées. Tout d'abord, les informations descriptives de chaque pièce au sein du corpus (avec ou sans privilège,

¹ Les connaissances acquises dans la gestion du *kakenhi* lors des deux premières années permettent par la suite de gagner du temps, d'optimiser le travail administratif et de mieux servir nos projets, surtout pour Ichimaru qui, en transférant la gestion de nos subventions de l'Université Nanzan (Nagoya) à l'Université Gakushuin (Tokyo, anct. Université impériale), où elle enseigne, peut bénéficier des avantages d'une université plus importante.

² Ces deux ensembles de mazarinades ont bien été transcrits et constitués en documents au format XML-TEI mais pas encore intégrés au corpus du PM. Depuis 2019, des transformations profondes de la structure créée en 2010 sont prévues, notamment pour pouvoir afficher les pièces en images intégralement. Nous y reviendrons.

datée et signée au colophon ou non, mention de double ou triple exemplaire, avec les autres cotes Tokyo, vérification et normalisation des noms d’auteurs pour les pièces non anonymes). La notice de pièce dans la *Bibliographie* de Moreau est également recopiée dans le champ de commentaires¹, en y ajoutant les numéros Moreau des pièces éventuellement citées dans la notice, permettant aux utilisateurs de circuler plus rapidement dans le corpus du PM ou dans des collections en bibliothèque. Les champs de nom d’auteur (pour les pièces non anonymes), de nom d’éditeur et de lieu sont également complétés, puis collectés à part dans une liste qui sera ultérieurement publiée sous forme de *page* dans le blog du PM². Grâce à cette campagne de métadonnées, le corpus du PM devient un corpus scientifiquement enrichi, dont les extraits textuels que peuvent découvrir les utilisateurs sont porteurs d’informations bibliographiques, descriptives, philologiques et parfois historiques.

N’oublions pas que tout cela n’est possible que parce que le site du PM le permet, permissions d’abord aux webmestre et éditeurs des pièces ainsi enrichies, permission ensuite aux utilisateurs grâce aux menus permettant de formuler des requêtes. Alexandre Gefen, que nous avons fort sollicité pour programmer ces fonctions, ces champs, leurs instances d’affichage et leur design, nous écrit en mai 2011 : « [...] je sais en tout cas que rien d’aussi puissant et élaboré n’existe sur Internet pour des textes scientifiques³. »

L’équipe RIM décide également, courant 2011, de commencer dans le blog du PM la publication de textes utiles pour l’étude des mazarinades. Le premier document, celui que tout chercheur de ce domaine se doit de lire en premier, est l’« Introduction » du premier volume de la *Bibliographie* de Moreau⁴ (publiée en 1850, donc rééditée en ligne en 2011). C’est un texte de plus de 60 pages, peu lu (comme souvent les préfaces et introductions de dictionnaires et d’encyclopédies) mais constituant la première balise historiographique des mazarinades en tant que genre et en tant que domaine de recherche (voir aussi dans notre chapitre I.II.II.I.). D’autres pages permanentes suivront et d’autres textes seront réédités dans cette page des « documents & travaux ». Indépendamment de ces documents permanents, hors chronologie donc, nous

¹ Certaines de ces notices de Célestin Moreau sont tout à fait lapidaires, comme « Rare. », mais d’autres sont très longues et constituent de véritables études sur une mazarinade en la citant adondamment, ou sur un auteur, donnant la liste des pièces qu’il a écrites ou diverses anecdotes sur les conditions d’édition, les événements historiques, les poursuites par la police, etc. Nous les avons toutes intégralement recopiées, en conservant l’orthographe et la ponctuation de Moreau.

² Voir la « Liste [des] imprimeurs et libraires », <http://mazarinades.org/liste-des-imprimeurs/> ; et la « Liste [...] des auteurs connus », <http://mazarinades.org/6-liste-des-auteurs-connus/>.

³ Correspondance électronique privée et archivée, mail du 21 mai 2011.

⁴ Accès à ces textes utiles : <http://mazarinades.org/8-autres-documents/> ; ou accès direct à l’« Introduction » : <http://mazarinades.org/2015/04/introduction-de-la-bibliographie-des-mazarinades-par-celestin-moreau-1850/>

publierons au besoin des billets de blog, continuant dans le PM ce que nous avons commencé dans le blog RIM.

Les missions en France et les colloques sont d'autres réalisations de l'équipe RIM entrant dans les programmes des *kakenhis* ; nous les traiterons dans le prochain chapitre.

Lorsque le contrat avec Métalepse arrive à son terme, en 2014, nous passons un accord (et contrat) avec Ramure.net¹, micro-entreprise du développeur web indépendant Joseph Fahey qui travaillait pour Métalepse et connaît donc parfaitement le PM. Il nous accompagne lors des deux *kakenhis* suivants et assure encore aujourd'hui la maintenance de notre site.

Après plus de 15 ans d'existence des RIM et une douzaine d'années depuis la création du site du PM, nous pouvons dresser deux constats positifs. Tout d'abord, le site construit a prouvé sa robustesse (en tant que système informatique), la permanence de son bon fonctionnement et de son utilisation, par nous-mêmes ou par d'autres chercheurs, y compris par l'utilisation en direct lors de colloques et dans des publications de travaux. Malgré la complexité du montage demandé à Métalepse et l'obsolescence de certains blocs logiciels (après une dizaine d'années par ailleurs cruciale pour les humanités numériques), nous continuons à enrichir le corpus en corrigeant des pièces, en créant leur version en orthographe modernisée, en leur ajoutant des métadonnées et des commentaires philologiques.

Deuxième constat, le plus important peut-être pour cette période : le paysage international de la recherche sur les mazarinades a été complètement renouvelé par ces nouveaux outils (le PM et d'autres), par les travaux et publications d'autres chercheurs, et par les sites web de grandes institutions, qu'ils aient été influencés par nous ou pas².

Pour ce qui est un peu moins positif, nous concédons que nous ne sommes pas parvenus, au-delà des équipes administratives K1 à K3 et des partenariats des RIM, à créer un groupe d'éditeurs-rédacteurs réguliers, multilocalisés, fédérés autour du PM et qui œuvreraient à corriger les pièces autant qu'à en produire l'édition scientifique, à l'exception de trois ou quatre collègues qui se sont chacun occupés de quelques pièces, prouvant au moins que le système que nous avons conçu fonctionne. Comment analyser cet échec relatif ? Il ne nous semble pas qu'il soit d'ordre scientifique ou technique, mais plutôt dû à des causes socio-économiques : la faible disponibilité de collègues des universités françaises à s'investir dans un projet qui, d'une part,

¹ Voir son site à l'adresse : <https://ramure.net>.

² Après tout, le développement de corpus et de réseaux informatiques tous azimuts aurait, même sans nous, fini par toucher les mazarinades à un moment ou à un autre. Mais il est probable que cela se serait fait majoritairement sur le modèle de la bibliothèque en ligne, comme l'a entrepris la Bibliothèque Mazarine depuis 2020, après son implication dans les nouvelles recherches sur les mazarinades dès 2013.

n'était pas le leur et qui, d'autre part, ne pouvait pas facilement être utile à leur carrière. Il est également possible que l'attractivité scientifique du PM soit moindre que ce que nous pensons, et limitée à l'interrogation d'un corpus en ligne.

Sur ce thème de ce que nous pouvons regretter (à cause du temps manquant ou des ressources insuffisantes), nous rangeons plusieurs éléments ou modules conçus pour le PM, approuvés par l'équipe RIM sans pouvoir être développés ou mis en service. Principalement :

- un module d'affichage et feuilletage des mazarinades en images (module qui a été écrit et testé, positivement, mais dont des questions de modernisation de la structure du site ont jusqu'à maintenant empêché la mise en ligne) ;
- un module de collecte d'informations statistiques (donnant des rapports réguliers sur le nombre d'utilisateurs, le temps de connexion, les termes recherchés, etc.) ;
- un module de représentation graphique des occurrences de mots recherchés dans le corpus en fonction du temps ou d'autres paramètres (visualisation) ;
- un module de lexicométrie et/ou de stylométrie envisagé lors de la collaboration scientifique entre le PM et l'équipe Antonomaz (Paris Sorbonne Université) en 2018-2019, mais jamais sérieusement mis en œuvre par l'équipe partenaire (nous avons été dans l'obligation de dénoncer ce partenariat et d'y mettre un terme¹).

Dernier constat : aujourd'hui que le PM est sorti des programmes d'aide de la JSPS, il reste opérationnel en l'état et en toute indépendance, sa maintenance étant assurée par Ramure.net pour un coût minime. Ce n'est donc pas un site figé ou muséal mais une plateforme qui fonctionne et rend chaque jour depuis douze ans les services de consultation et de fouille de corpus pour lesquels il a été créé. Son développement est momentanément en pause, dans l'attente d'un soutien institutionnel qui apporterait un nouveau financement et la possibilité d'une refonte aux normes informatiques actuelles.

II.III. LE PROJET MAZARINADES DANS LA COMMUNAUTÉ SCIENTIFIQUE

II.III.I. *Les partages et les collaborations scientifiques (hors colloques)*

Ce que nous appellerons ici « partages » a consisté en beaucoup de courriels, par exemple pour proposer à des chercheurs de visiter le site web du PM et d'y contribuer, en préparation de visites de châteaux, de musées, de bibliothèques susceptibles de posséder des mazarinades (châteaux de St-Germain-en-Laye, de La Rochefoucauld, de Dieppe, etc.). Nous traiterons plus précisément des requêtes adressées à des bibliothèques, le plus souvent suivies de visite(s) d'Ichimaru et nous dans l'année (BnF, Mazarine, Méjanes à Aix-en-Provence, Melun), dont

¹ Voir notre article en ligne : « À propos de l'étude des mazarinades : peut-on parler d'un fiasco de la pensée ? », *Projet Mazarinades*, juin 2019, <http://mazarinades.org/2019/06/exemple-de-fiasco-de-la-pensee/>

certaines qui ne savaient pas forcément receler des mazarinades ni combien, parfois dispersées dans leurs collections (Bordeaux), parfois un peu oubliées et en mauvais état (Rouen, Chantilly), parfois négligées du fait d'autres priorités patrimoniales (Grenoble) ou au contraire bien repérées et en bon état, attendant les chercheurs (Troyes, Vannes¹).

Mais nous commençons par rendre compte de ce qui est la première manifestation scientifique durant laquelle, officiellement, l'équipe RIM présente – partage – son projet en cours de développement, au moment où seuls 1 200 textes transcrits de Dataactivity nous sont arrivés et où le site du PM est encore dans les limbes des ordinateurs de Métalepse. Elle a lieu à l'Université Nanzan en octobre 2010, dans le cadre du congrès d'automne de la SJLLF. Parmi différentes conférences et réunions de groupes de recherche programmés sur le week-end, se trouve un atelier que nous avons intitulé : « Le Projet Mazarinades : un nouvel horizon pour les recherches sur les textes anciens », avec trois communications suivies d'un débat : Tadako Ichimaru, qui résume l'historique du PM depuis sa thèse, la description de la collection de l'Université de Tokyo et l'idée qu'elle se fait de l'avenir des mazarinades ; nous-même pour un propos résumé ci-après ; et Michel Bernard, un des invités français du congrès, qui montre et explicite l'envers de quelques pages de corpus littéraires du web, c'est-à-dire leur code source, leurs balises et ce à quoi elles peuvent servir² ; dans l'assistance, plusieurs membres de l'équipe ainsi que trois autres invités du congrès, dont deux sont proches de notre domaine, Françoise Lavocat, alors en résidence à l'Université de Nagoya, et Alain Génétiot, professeur de l'Université de Nancy, invité du congrès au même titre que Michel Murat³, professeur de littérature de Paris IV Sorbonne.

Notre propos introductif, lors de cet atelier, entre en résonance avec la présente thèse :

« Qu'est-ce que construire un site web sur les Mazarinades ? C'est le présent laboratoire dans lequel nous avons à nous poser des questions techniques, évidemment théoriques, littéraires, mais

¹ Nous mettons les noms de ces bibliothèques entre parenthèses parce que nous avons obtenu l'information afférente par une personne qui y travaille ; sans doute beaucoup d'autres bibliothèques sont concernées par chaque cas, voire par plusieurs de ces situations en même temps. Les situations évoquées datent de 2010-2012, lorsque nous avons collecté ces informations ; depuis lors, plusieurs de ces bibliothèques ont beaucoup amélioré le signalement ou la conservation de leurs mazarinades.

² « Pour conclure, M. Bernard souligne que tous les projets liés à des corpus textuels sont différents les uns des autres, à la fois par la nature des textes qu'ils présentent et par les objectifs que les concepteurs fixent au site. L'ingénierie des données et des métadonnées qui doit se faire en amont de la mise en ligne nécessite que les chercheurs, même s'ils ne sont pas et ne deviendront pas des informaticiens, comprennent les différents types de codes et de balises qui sont à leur disposition aussi bien pour respecter les textes originaux que pour permettre de les indexer, de les parcourir, de les structurer et de les relier entre eux ou à d'autres informations. Ces données discrètes que la machine doit traiter afin que l'utilisateur dispose de fonctions avancées constituent, dès le début d'un projet, une part importante du travail des chercheurs et l'une des conditions de l'avenir des recherches littéraires. » (P. Rebollar, Extrait du compte rendu au comité d'organisation du congrès, le 20/02/2011.)

³ Dont nous connaissons les travaux depuis nos recherches de maîtrise sur Julien Gracq (1985-1986).

aussi linguistiques, politiques, et, dans cette première étape de développement du projet et du site, beaucoup, beaucoup de questions épistémologiques. Comment une équipe peut préparer des documents qui seront visibles sur le web dans le monde entier, c'est-à-dire la possibilité pour n'importe qui de s'intéresser à des mazarinades. On va dire que c'est une gageure, que n'importe qui ne peut pas s'intéresser aux mazarinades, sauf si justement les choses peuvent être présentées, si les utilisateurs peuvent être accompagnés de façon à comprendre ce qu'ils ont devant eux. Alors je ne dis pas que c'est fait, ni que ce sera facile, mais notre équipe a justement été constituée de non spécialistes, à l'exception de Tadako [Ichimaru], dans le but épistémologique de préparer un site web à accueillir des non spécialistes¹. »

Dans la suite de notre communication, nous rappelons les opérations en cours de réalisation (Dataactivity et Métalepse) et les éléments déterminants des cahiers des charges (respect du texte original, balises pour métadonnées, site présentant trois versions de chaque mazarinade, gestion intégrée des éditeurs et collaborateurs, etc.). Puis, preuve à l'appui avec un document projeté pour la salle, nous détaillons l'édition sur trois colonnes certes en grande partie redondante mais qui correspond au protocole scientifique de la certification et de la vérifiabilité par tout lecteur.

Dans les questions qui suivent ces trois interventions, nous isolons ici cet intéressant échange entre Françoise Lavocat, alors partie prenante dans l'édition papier de *L'Astrée* et l'édition en ligne pour le site *Le règne d'Astrée*², et Michel Bernard. Il est question de la différence de protocoles entre, d'une part, les 5 versions de *L'Astrée* et, d'autre part, les mazarinades, mais aussi de ce qu'est, ou serait un *texte établi* :

FL : « Nous corrigeons sur les versions HTML et nous corrigeons cinq fois, nous corrigeons selon chaque édition.

MB : – Correction de graphies ? Uniquement de graphies ?

FL : – Alors, nous corrigeons les graphies, nous corrigeons les coquilles, nous signalons dans le texte les coquilles par des crochets et nous corrigeons, mettons l'édition de 1607, après nous refaisons sur ce texte celle de 1612, nous introduisons toutes les variantes, 1612, 1624, 1634...

MB : – Est-ce qu'on ne perd pas cette notion d'établissement de texte qui prévalait jusqu'à maintenant, c'est-à-dire d'essayer de retrouver un état du texte, parfois un peu hypothétique, mais qui serait la meilleure version possible du texte ?

FL : – Pour le papier, nous avons choisi la meilleure version du texte, et ce n'était pas très difficile. Enfin si, ça a donné lieu à beaucoup de changements et discussions, peu importe, mais on a essayé d'identifier les versions revues par Honoré d'Urfé lui-même...

MB : – C'est la norme actuelle. La dernière version revue par l'auteur. Mais elle est souvent très discutable...

FL : – Alors qu'au début, on avait choisi un autre principe, c'est-à-dire toute l'édition de 1633 qui était la dernière, mais elle était extrêmement fautive³. »

¹ Archives personnelles, texte non publié.

² Édition papier et site internet sous la direction scientifique de Delphine Denis (CELLF, Paris-Sorbonne Université), site web réalisé par Métalepse (Alexandre Gefen) à partir des textes numérisés entre 2007 et 2010. Voir : <http://astree.huma-num.fr> (page visitée le 19/06/2022). Le site web n'a, semble-t-il, pas été actualisé ni administré après 2013 et le moteur de recherche lexicale ne fonctionne plus (très lent, sans donner de résultat). En cet état, il reste une preuve du projet de recherche qui l'a fait naître et propose toujours les textes édités, pour la lecture et la recherche simple par le navigateur (ctrl F) ; il n'est donc pas inutile et peut à tout moment être (re)mis à jour pour redevenir un outil fonctionnel. En revanche, ce site web n'ayant pas été conçu pour être collaboratif en ligne, comme le confirme F. Lavocat, le fait qu'il soit figé, muséal, n'affecte pas sa mission première.

³ Archives personnelles, transcription de l'enregistrement audio du workshop.

Autrement dit, l'éternel débat sur le texte établi, qui est soit le choix d'un éditeur, traducteur ou universitaire, soit le compromis fait par une équipe éditoriale, généralement universitaire, se trouve relancé et élargi par l'apparition des nouvelles technologies. S'y greffe un autre questionnement épistémologique : que signifie soigner une version établie en édition papier, sorte d'état de perfection de l'œuvre, alors que l'on va mettre en ligne toutes les versions, y compris des versions océrisées non corrigées¹ ? – comme si le web était une poubelle où l'on peut publier des œuvres dégradées (OCR non-corrigé) et dans laquelle tout le monde peut venir fouiller... Une telle hiérarchisation des supports éditoriaux risque bien d'être une tenace survivance d'une conception élitiste de certains lettrés, partisans d'un *bien éditer* et d'un *bien lire*, tout comme le livre de poche apparu dans les années 1950 avait été, malgré son évidente utilité pédagogique et démocratique, un format éditorial méprisé et critiqué par des éditeurs et des lecteurs passéistes ou réactionnaires.

On peut également percevoir, dans la dernière phrase de F. Lavocat, l'aporie de la *meilleure version*, dilemme qui repose sur l'inadéquation des deux critères : la « dernière » édition revue par l'auteur est aussi « très fautive » – de sorte qu'on devrait lui en préférer une autre, modifiant de fait la convention de l'édition établie...

Dans la suite de la discussion, il est également question du nombre de versions de chaque mazarinade dans l'interface en accès intégral – et de la nécessité de chacune. Dans notre protocole (alors en construction par Métalepse), il est prévu d'avoir 3 versions, comme nous l'avons déjà explicité : la version texte dite *diplomatique*, la version texte *modernisée* et la version *originale*, en images. L'un des intervenants suggère d'en avoir une quatrième pour marquer la différence entre une version 2 où seules les graphies anciennes seraient modifiées (« mauuais » → « mauvais », « avoit » → « avait » ou « roy » → « roi ») et une version textuelle n° 3 dans laquelle la syntaxe et certaines expressions seraient modernisées (« courir sus » → « arrêter », « appréhender », par exemple). Si nous comprenons bien le sens de cette distinction, elle s'avèrerait cependant coûteuse en travail de modification « au coup par coup » (même si Michel Bernard pense que beaucoup de modifications peuvent être automatisées, ce qu'il fera pour les versions modernes du PM quelques mois après) et rendrait l'affichage et l'interrogation plus complexes.

Un autre intervenant considère quant à lui que la première version est inutile et pourrait être remplacée par la 2^e qui vient d'être évoquée, avec les graphies modifiées, le lecteur pouvant regarder l'image pour voir la graphie originale – à quoi nous répondons que cette solution certes

¹ Ce cas existe mais ce n'est pas le cas dans *Le règne d'Astrée*, comme vient de le confirmer F. Lavocat.

moins redondante¹ rendrait impossible la recherche lexicale dans le *vrai* texte, invalidant (ou compliquant) par avance toute recherche sur l'évolution ou la variation des graphies². Exemple : si un historien de la langue veut savoir s'il y a plus de « mauuais » que de « mauvais », nous pouvons aujourd'hui (2023), grâce au PM, lui donner une réponse rapide qu'il se chargera d'analyser à son gré, selon le genre de mazarinades concernées ou selon l'année de publication : « mauuais », 2 407 occurrences, « mauvais », 75 occurrences ; chiffres qu'il serait impossible de fournir si l'on avait suivi cette suggestion en 2010...

Loin de nous l'idée de juger sévèrement ces propositions qui ignorent ou minorent certains des principaux apports de l'informatique mise au service des textes (ce qui s'appellera bientôt dans toutes les strates universitaires les *humanités numériques*³, le terme s'étant semble-t-il popularisé à partir de 2013 ou 2014). Il s'agit de remarques tout à fait pertinentes dans un certain cadre épistémique, celui de la conception multiséculaire du texte imprimé (typographie et composition, reliure, diffusion, conservation, etc.), de sa lecture et de son étude. Il semble d'abord aux profanes que l'ordinateur ne ferait que répéter, reprendre, suivre en l'améliorant et en l'accéléralant sur certains points ce cadre épistémique et tout ce qu'il se passe dedans. Or la création de corpus textuel et d'outils d'exploitation supposent de nous contraindre à avoir, à acquérir et à comprendre *en même temps* un autre cadre de pensée, basé sur l'inintelligibilité intrinsèque pour les humains des données et métadonnées destinées aux machines⁴. Ainsi la

¹ En considérant, comme cet intervenant, qu'il y a réellement « redondance » entre le texte en image et le texte informatique... Or il n'y a de redondance que pour l'œil humain qui peut indifféremment lire l'une ou l'autre version et qui y voit *le même texte*. En revanche, *du point de vue* de l'ordinateur (!), des pixels d'image et des caractères alpha-numériques en UTF8 n'ont strictement aucun rapport, surtout si on *ne lui dit pas*, par encodage, que tel groupe de pixels correspond à telle lettre de l'alphabet. Mais ce type de considérations suppose une formation à l'informatique, même minimale, qui n'a pas été dans le cursus scolaire ou universitaire de beaucoup de littéraires, historiens, etc.

² Dans un cas précis, nous avons tout de même fait disparaître une particularité typographique commune à une grande partie des mazarinades du PM : l'accent (aigu ou autre) qui est parfois imprimé après la lettre, notamment pour les majuscules. Dans le cahier des charges de la transcription, nous avons requis, pour ce cas de figure, de ne mettre que la lettre normalement accentuée. Donc : « E' » → « É ». Fort heureusement, nous pouvons encore vérifier sur l'image de l'original. Or, il a été dit que cette pratique était propre aux imprimeurs clandestins, mal équipés et travaillant la nuit. Mais que dire de la pièce intitulée *Copie du billet imprimé à S. Germain en Laye qui a esté semé dans Paris...* [M0_795] (en ligne : <http://mazarinades.org/edition/mazarinades/notice/55>) dont la page de titre porte : « IMPRIME' [...] QVI A ESTE' SEME' » alors que c'est une pièce mazarine, imprimée à Saint-Germain dans de bonnes conditions ? On doit en conclure que, riche ou pauvre, l'imprimeur n'avait pas de e majuscule accentué dans sa casse MAIS qu'il voulait tout de même que le e majuscule accentué soit visible / lisible. Donc, que l'on était à un moment charnière de l'histoire de la typographie du français et que cet exemple est une preuve à verser au dossier.

³ Terme apparu en français au début des années 2000, traduction de *Digital Humanities* (équivalant plus précisément à *sciences humaines numérisées*) pour des pratiques beaucoup plus anciennes. Voir la page Wikipédia : https://fr.wikipedia.org/wiki/Humanités_numériques

⁴ On peut considérer que l'éducation que reçoit un enfant, l'apprentissage d'une langue, d'une culture, d'une histoire et toutes les interactions avec les supports culturels et les objets en général, contiennent un ensemble de *métadonnées* qui structurent la pensée humaine et, pour partie, restent dans sa mémoire. Ce socle d'intelligibilité

recherche contemporaine sur les mazarinades (ou quoi que ce soit d'autre dans les disciplines classiques ou conventionnelles jusqu'aux années 1990) se doit de faire chevaucher et aller de pair ces deux cadres épistémiques fort différents, à défaut de quoi il ne s'agira que de singer plus vite la recherche d'avant ou d'éblouir l'auditoire de données numériques, statistiques et graphiques vides de sens.

Notre volonté, dans le cadre du PM, d'avoir une édition collaborative en ligne résout plusieurs des problèmes posés par les remarques de nos collègues, ce qui nous conforte, à l'issue de l'atelier : chaque graphie fautive, coquille, erreur peut être corrigée, éventuellement explicitée, validée par un webmestre ou par un collègue d'experts, voire discutée ensuite par des internautes, des collègues, et de nouveau modifiée le cas échéant ; chaque texte sera disponible pour une diversité de lecteurs dont les disciplines et les points de vue détermineront les types de recherches ; chaque outil du PM s'appliquera sur le corpus le plus large possible, à charge pour les utilisateurs futurs de redéterminer ou de redébattre de ce que sont ou ne sont pas les mazarinades, et comment les utiliser en ayant chacun la possibilité de choisir un sous-corpus adapté à son champ d'application.

Grâce à cet atelier, notre équipe apprend que le chemin sera encore long pour partager cette vision très ouverte (selon nous) de la nature des textes, de leur disponibilité à toutes les disciplines, et pour faire comprendre l'importance des balises, des encodages invisibles, de l'HTML simple au XML-TEI – sauf à montrer le code source d'un document et à expliquer à quoi il sert, comme l'a fait Michel Bernard dans son intervention.

L'approche globale des problématiques liées aux mazarinades que l'équipe RIM a conçue ne se limite pas à la mise en valeur de la collection de Tokyo au sein d'un site web de corpus. Nous avons aussi l'ambition depuis le début du projet de découvrir par nous-mêmes d'autres collections de mazarinades, suivant l'exemple de Hubert Carrier qui était allé jusqu'à Saint-Pétersbourg dans les années 1970 afin de comparer les collections, les catalogues, les reliures et autres éléments physiques, si possible également l'évolution des signalements avec la numérisation des catalogues et des bibliothèques. Les cinq sous-collections de Tokyo nous donnaient déjà un panorama de reliures (éléments matériels) ou de logiques de regroupement de pièces dans les recueils (éléments intellectuels) qui avaient excité notre curiosité et que nous souhaitions confronter à d'autres cas. Aussi, comme nous le disions au début de ce chapitre,

lui permettra de déchiffrer ensuite par lui-même des textes et des discours, correspondant ainsi aux métadonnées dont l'ordinateur a besoin, y compris – peut-être – de concevoir un cadre d'inintelligibilité.

parallèlement au travail sur le corpus et le site web, nous commençons dès 2010 à prendre contact avec des bibliothèques françaises susceptibles de receler des trésors, dans le but de les aller découvrir nous-mêmes. Nous ne choisissons pas tout à fait ces bibliothèques au hasard mais plutôt parmi celles que Carrier n'avait pas visitées, c'est-à-dire ayant potentiellement des collections de mazarinades en quantité minime ou moyenne, passées *sous le radar* de Carrier. Cela correspond peu ou prou à la liste complète des villes françaises¹ de taille moyenne telle qu'on peut la dresser avec une carte, à laquelle s'ajoute la liste des villes ayant un parlement au temps de la Fronde (Rouen, Aix, par exemple) ; liste à partir de laquelle nous cherchons les informations que nous pouvons glaner dans leur site internet : si une entrée *patrimoine* est mentionnée de façon assez visible, si un catalogue en ligne nous semble plus ergonomique qu'un autre, si le mot « mazarinade(s) » reçoit des réponses... Par la suite, envisageant nos possibles missions en France, dans le cadre de notre subvention, nous choisissons les villes que nous pourrions atteindre, les bibliothèques que nous pourrions visiter l'une après l'autre dans un temps limité. Puis nous essayons de contacter leur direction ou leurs personnels de conservation du patrimoine.

À partir des informations glanées, nous ouvrons en mars-avril 2011 une page web du blog RIM pour la « géolocalisation des collections de mazarinades » en y insérant un module de carte Google portant les repères des bibliothèques concernées ainsi qu'une liste alphabétique des villes². Comme toute page web, elle devient une page actualisée en fonction de nos recherches et des retours que nous obtenons des bibliothèques : nombre de pièces, lien direct au résultat de recherche dans le catalogue quand c'est possible, etc. Nous découvrons surtout, par les commentaires des bibliothécaires par courriel puis sur place, qu'il existe une très grande diversité de situations, dépendant à la fois de l'histoire de la ville, de dons de collectionneurs, de legs de familles nobles ou bourgeoises, mais aussi de monastères et autres confréries religieuses, de dépôts liés à des confiscations révolutionnaires, ou au contraire de disparitions suite à des incendies, des destructions accidentelles, de disparitions mystérieuses. Les catalogages s'avèrent aussi être très diversement constitués et conservés d'une bibliothèque à l'autre, datant d'époques où les normes nationales et internationales n'existaient pas encore, avec des strates de cotation dans des lieux successifs. Nous apprenons ainsi qu'il y a bien une

¹ Nous n'ignorons pas les capitales, villes européennes, américaines, etc., dont les bibliothèques ont des collections de mazarinades déjà connues mais nous considérons qu'elles ne sont pas accessibles dans le cadre des missions permises par notre budget. Nous envisagerons par la suite d'autres moyens d'y avoir accès (par exemple en invitant des bibliothécaires étrangers à un colloque).

² Toujours en ligne, cette page comporte maintenant deux ou trois fois plus d'informations qu'en 2011-2012 : <http://mazarinades.org/geolocalisation-des-mazarinades-fonds-collections-catalogues-etc/>

histoire-géographie des collections de mazarinades et de leurs instances de conservation ; et que cette branche de la philologie est encore peu promue au sein de la *mazarinadologie*. À y regarder de près, c'est toujours très incidemment que Célestin Moreau ou Hubert Carrier traitent de la situation d'une collection dans une bibliothèque : dans un commentaire sur l'état d'un volume, à propos d'une anomalie de catalogage, d'un ex-libris ou d'armoiries permettant d'attribuer un fonds à un collectionneur ou à une famille de robins¹.

N'étant pas ici dans le cadre d'un rapport détaillé sur nos calendriers de mission auprès des bibliothèques où nous nous sommes rendus, nous nous limiterons à des commentaires en lien avec la philosophie du projet et aux principales leçons que nous avons reçues lors de ces déplacements entre 2010 et 2020. Pour Tadako Ichimaru et nous-même, le premier enseignement est cette diversité des situations des collections de mazarinades, contre-intuitif dans un pays censé être centralisé et fortement normalisé. Or, si les normes et les systèmes de cotes des ouvrages s'appliquent sans faille pour toutes les nouvelles productions éditoriales depuis plus de cinquante ans, *a fortiori* avec les outils numériques (codes-barres, catalogue local et centralisé), elles s'adaptent mal aux ouvrages anciens ou sont très chronophages pour les personnels de la conservation et de l'inventaire rétrospectif. Ainsi, les campagnes de rétroconversion (numérisation de catalogues imprimés) des bibliothèques s'effectuent-elles logiquement en priorité sur les fonds et collections susceptibles d'être les plus utilisés par le public ; des pans entiers des collections patrimoniales étant alors laissées dans l'ombre, au sens propre.

Un second enseignement, découlant du premier, est lié à l'accueil que nos requêtes ont reçu. En effet, les personnels contactés, dans les grandes bibliothèques parisiennes comme dans les BM de villes moyennes, ont généralement été intéressés par nos questions, peut-être parce que personne ne leur avait jamais demandé des nouvelles de *leurs* mazarinades. L'actuel regain des recherches que nous promouvons leur doit donc aussi beaucoup.

¹ Ce constat du début des années 2010 n'est plus tout à fait d'actualité. Une recherche dans Google des termes « recueil », « XVII », en même temps que « colloque » ou « séminaire » permet de retrouver les travaux et interventions de plusieurs chercheurs et chercheuses, à bas bruit depuis plusieurs décennies mais avec une présence accrue pendant les années 2010. Citons le séminaire GADGES de 2018-2019 qui portait directement sur ce thème (<https://calenda.org/502143>) ; les séminaires communs du GRIHL (<http://grihl.ehess.fr/index.php?295>) ; Mathilde Bombart et Myriam Tsimbidy à propos de recueils de mazarinades ou de libelles au séminaire CELLF de 2021 (<https://cellf.cnrs.fr/seminaire/frontieres-du-libelle-a-lepoque-moderne-entre-litterature-et-politique-saison-2/>) ; cette dernière proposant une nouvelle recherche sur un recueil de mazarinades au colloque *Mazarinades et territoires* à Rouen en septembre 2022, à paraître (<http://mazarinades.org/2022/05/mazarinades-et-territoires-rouen-7-9-sept-2022-programme/>).



Lorsqu'une demande comme la nôtre arrive dans la boîte mail d'un(e) bibliothécaire, elle est généralement traitée avec un grand intérêt ; la réponse contient souvent la marque d'un réel enthousiasme, en sus des réponses précises, parfois accompagnées de photos ou de documents au format pdf issus de catalogues anciens. Deux exemples parmi une vingtaine entre 2010 et 2022 : Versailles et Nantes.

Pour la bibliothèque municipale de Versailles (2011), nos questions sur les mazarinades et sur la possibilité de figurer dans la page de géolocalisation RIM sont diligemment traitées et une photographie des cartons contenant les mazarinades en pièces séparées, à côté de quelques recueils, nous est envoyée¹ (voir

photo ci-dessus) :

« Notre fonds de mazarinades est en effet assez important, puisqu'il se compose de 50 boîtes contenant environ 60 à 80 brochures, soit un total de 3542 brochures (dont deux sont reliées), ainsi que de 34 recueils d'environ 50 à 100 pièces [...] »

La collection de Tokyo étant en volumes de recueils factices, c'est la première fois que nous voyons de telles boîtes², sans doute confectionnées vers la fin du XIX^e siècle. Nous prenons rendez-vous avec la conservatrice et, quelques mois plus tard, lorsque nous pouvons séjourner en France, nous découvrons avec elle la collection Lebaudy, du nom du collectionneur qui a fait un don important à la bibliothèque « dont la recension emplit quatre gros volumes³ », avec une importante quantité de mazarinades. Depuis ce repérage, nous savons qu'il y a un travail de sélection des pièces intéressantes à effectuer (en vue de numérisation ou de prise de notes à ajouter aux métadonnées du corpus du PM)... mais qui ne l'a pas encore été – comme c'est aussi le cas pour la plupart des bibliothèques où nous sommes allés⁴. En effet, après une première sélection sur catalogue numérisé, lorsqu'il y en a un, il est nécessaire de travailler

¹ Extrait de notre correspondance privée, courriel du 29 avril 2011.

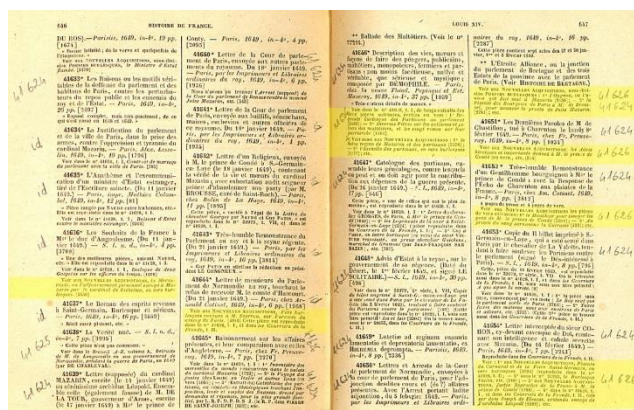
² Cela nous donnera un point de comparaison pour regretter le mauvais état du même type de boîtes à la bibliothèque du château de Chantilly, lorsque nous y avons travaillé pendant deux jours en 2017.

³ Pierre Breillat, « Les collections Jean et Henriette Lebaudy à la Bibliothèque de Versailles », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1972, n° 7, p. 329-331, en ligne : <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1972-07-0329-001>. L'auteur ne mentionne pas les mazarinades, encore peu considérées dans les années 1970.

⁴ Ces repérages font partie des projets que nous formons pour continuer nos recherches après la soutenance de la présente thèse.

« pièce en main », comme le recommandait Hubert Carrier, afin d'en voir les particularités d'exemplaire, l'aspect physique, d'éventuelles mentions manuscrites, ratures, taches, reliure ou traces de reliure, etc.

Pour la bibliothèque municipale de Nantes (contactée en mai 2022), deux conservatrices du Service Patrimoine nous répondent et nous envoient peu de jours après une imposante recension Excel ainsi qu'une série d'images scannées, annotées et stabilisées¹ (voir ci-contre). Là encore, de quoi nous préparer pour sélectionner des



pièces et recueils consultés en août 2022, même si c'est à nouveau pour un simple repérage photographique (environ 150 clichés réalisés), en vue d'une mission de détail ultérieure. Cette page de catalogue déjà humainement enrichie de métadonnées (notes marginales, surlignement jaune) ainsi que les trois autres pages qui nous sont envoyées représentent une très importante forme de contribution dans l'économie de notre projet, ainsi que dans l'idée d'une communauté étendue œuvrant à la recherche sur les mazarinades.

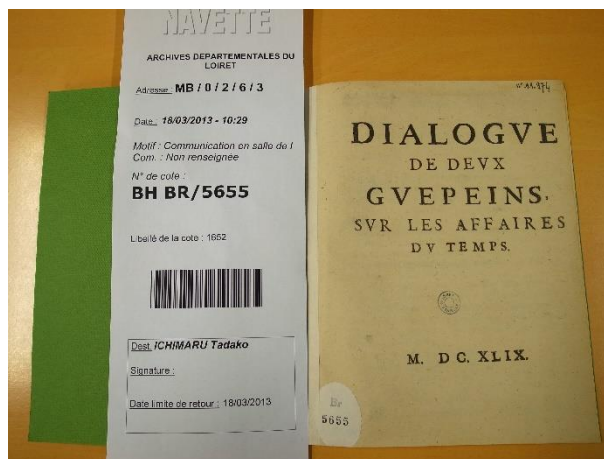
De l'ensemble de nos campagnes de repérage, nous conservons les noms, courriels et documents de chacun de nos contacts en considérant ces interlocuteurs et interlocutrices comme des participants au PM, même pour une brève contribution. Dans l'économie du projet, c'est aussi un évident gain de temps : cette contribution peut-être préparée en une ou deux heures par une personne dont c'est le métier (aptitudes professionnelles et connaissance des collections et catalogues locaux) prendrait assurément trois ou quatre fois plus de temps à un membre de l'équipe du PM qui devrait faire cela par lui-même.

Nous rendons compte d'un ensemble de consultations de collections et de catalogues dans des bibliothèques municipales, mais nous n'omettons pas qu'existent aussi les archives départementales, régionales et nationales... Autrement dit, du travail mazarinadologique pour de nombreuses années, s'il se trouvait des volontaires. L'extension du domaine des recherches concerne aussi les collections plus ou moins bien décrites, cataloguées et entretenues qui se trouvent dans bien d'autres pays, notamment européens (Allemagne, Royaume-Uni, Suisse,

¹ Extrait de Émile Pehant, *Catalogue méthodique de la Bibliothèque publique de la ville de Nantes*, Nantes : A. Guéraud et cie, 1859-1912. Dans le catalogue BnF : <https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb31072861v>.

Danemark, Italie notamment), parfois depuis le XVII^e siècle, parfois acquises par choix éclairé ou par opportunité financière depuis le XIX^e siècle, comme c'est le cas de la collection de Tokyo et sans doute de la plupart des collections américaines¹.

Mais restons aux archives. Lors d'un passage à Orléans en mars 2013, nous allons aux archives du Loiret (sans rendez-vous) où, à l'instar des bibliothèques dont nous venons de parler, une archiviste nous prépare en quelques minutes un tirage papier de quelques dizaines de références de mazarinades, parmi lesquelles, ayant notre catalogue sur notre ordinateur, nous sélectionnons des pièces à



consulter, qui nous parviennent dans le quart d'heure. Nous parcourons alors ces quelques dizaines de libelles, vérifions leurs références et prenons des photos numériques de ceux qui présentent un intérêt, soit parce qu'ils ne sont pas dans notre corpus, soit parce que bien qu'y étant ils présentent des différences intéressantes. Il est notoire que certaines mazarinades orléanaises déjà bien connues sont écrites en patois guépin (voir photo ci-contre²) et que c'en serait l'une des dernières attestations historiques, par exemple dans ce *Dialogue de deux Guépins sur les affaires du temps* [M0_1078] de 1649. Or, si l'on compare cet exemplaire des Archives du Loiret avec les deux exemplaires du corpus du PM, on constate que c'est une édition différente, qui ne porte pas la mention d'éditeur des deux exemplaires identique de notre édition³. Celle-ci est donc possiblement l'édition originale tandis que celle du PM est une réédition parisienne, car le libelle a eu du succès et Gabriel Naudé l'estime :

« [...] entre les plus agréables et ingénieux livrets que l'on ait faits contre le cardinal, l'on peut mettre avec raison [...] le *Dialogue des deux Guespins* [...] parce qu'il est fort naïf en son patois, et soutenu de pointes assez gaillardes et de conceptions plus pressantes que celles de beaucoup d'autres, qui ne médisent pas de si bonne grâce, quoiqu'avec plus de malice et à sens plus découvert⁴. »

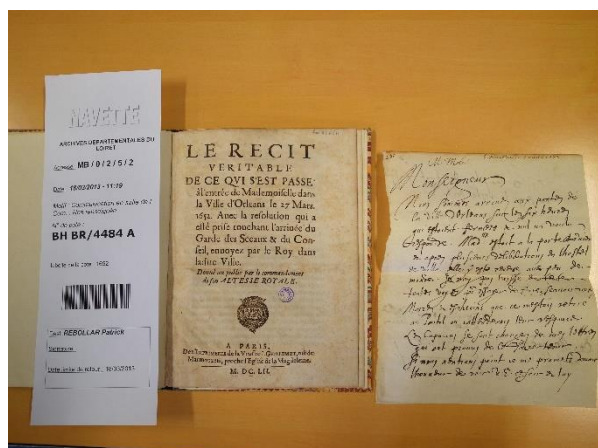
¹ Cf. Robert O. Lindsay et John Neu, *Mazarinades : A Checklist of Copies in Major Collections in the United States*, Metuchen (New Jersey) : The Scarecrow Press, 1972, 507 p., ainsi que Laurent Ferri, « *Inter folia venenum*. Les collections de mazarinades aux États-Unis (1865-2014) », *Histoire et Civilisation du Livre*, n° 12 : « Mazarinades, nouvelles approches », 2016, p. 68-75.

² Ces photos ont été prises pour nous aider dans notre travail, afin de repérer les pièces ou collections à renseigner ou à revoir, mais aussi pour servir de preuves envoyées ultérieurement dans notre rapport à la JSPS afin d'attester de la bonne utilisation des subventions reçues par le PM, d'où la présence des bandeaux nominatifs produits par le service des archives.

³ « À Paris, chez la veuve François Targa, rue Saint-Victor au Soleil d'Or ». Voir dans le catalogue du PM : <http://mazarinades.org/edition/mazarinades/catalogue/title:gvepeins>.

⁴ G. Naudé, *Mascurat*, 1649, p. 219.

Partant de ce constat, nous pouvons raisonnablement penser que les Archives du Loiret pourraient détenir d'autres pièces en édition originale, voire des pièces non répertoriées par Moreau ou d'autres. À confirmer lors d'un prochain déplacement.



Dans un cas comme dans l'autre, cette demi-journée de recherche permet surtout (et comme à chaque occasion) d'effectuer deux choses importantes : 1. tester le contenu du fonds d'un lieu de conservation, un peu à la façon du géologue qui prélève une première carotte à analyser afin de savoir s'il faudra revenir avec une équipe pour une mission plus sérieuse ; 2. Repérer des lots ou séries de pièces

d'une même origine (collection familiale, confiscation révolutionnaire) et pouvant présenter un intérêt historiographique. De plus, ponctuellement, nous faisons des découvertes intéressantes, comme avec ce *Récit véritable de ce qui s'est passé à l'entrée de Mademoiselle dans la ville d'Orléans le 27 avril 1652*... [M0_3005] (voir photo ci-dessus). Dans cette pièce de huit pages, qui n'est pas dans le corpus du PM et que nous photographions donc entièrement, se trouve une lettre manuscrite adressée à Mathieu Molé (1584-1656), alors garde des sceaux. La signature au verso est indéchiffrable mais la lettre est partiellement lisible¹. Elle traite de l'arrivée de « Mad^{lle} » (Mademoiselle) « aux portes de la ville d'Orléans sur les six heures », portes « qui étaient fermées et nul n'a voulu répondre » ; lettre en rapport, donc, avec le contenu de la mazarinade dont Moreau écrit qu'elle est « Très-rare » ! Nous signalons ce fait à l'archiviste, qui le consigne – de sorte que cela servira un jour à quelqu'un d'autre. C'est un peu la légende écologique du colibri appliquée à la philologie...

Dans l'ensemble, ces prises de contact et consultations en bibliothèques ou aux archives sont très instructives. Au-delà des informations récoltées sur certaines mazarinades, dont une partie sera ajoutée par la suite aux métadonnées de notre corpus, nous découvrons surtout, comme nous le disions plus haut, la diversité des situations des collections. Ajoutons ici que nous découvrons aussi les métiers des personnes qui travaillent dans ces services municipaux, départementaux, etc., et combien nous avons besoin de leur expertise ; non seulement pour nous

¹ En mars 2016, T. Ichimaru et nous-même avons participé à un séminaire de paléographie à l'École des chartes, ce qui nous permet de déchiffrer une grande partie de cette lettre – ce dont nous étions bien incapables en mars 2013...

fournir des informations sur les ouvrages et documents, et nous les communiquer, ce qui est le cœur de leur métier, mais aussi pour témoigner de l'histoire de leur fonds, de son traitement à différentes périodes en fonctions de spécificités locales. Si les activités déjà nombreuses de ces personnels ne leur permettent pas de s'associer officiellement au PM pour en enrichir régulièrement les métadonnées, les membres du PM, universitaires pour la plupart, doivent compter sur l'aide ponctuelle des conservateurs, conservatrices et archivistes, y compris pour débattre du sens à donner à « mazarinades ». De cette façon, la plateforme des éditeurs, correcteurs et rédacteurs membres du PM, peut se prolonger par le réseau des lieux de conservation des mazarinades que le PM peut également promouvoir : il peut en effet être plus profitable et agréable d'aller travailler dans la salle de réserve d'une bibliothèque municipale que de recourir systématiquement à la BnF ou aux archives nationales. C'est d'ailleurs le message que la Bibliothèque Mazarine voulait faire passer, selon son directeur et plusieurs de ses conservateurs et conservatrices avec qui nous nous sommes entretenus : en 2011-2012, sa salle de consultation était relativement peu fréquentée alors que la BnF Tolbiac et la bibliothèque de la Sorbonne saturaient ; après une intelligente campagne d'information en partie diffusée sur les réseaux sociaux, la fréquentation devient plus importante et régulière à partir de 2015.

À l'occasion de plusieurs de ces visites de bibliothèques municipales (mais pas à chaque fois), notre équipe a pris la liberté, lorsque l'occasion s'en présente, de suggérer à la direction du patrimoine ou de la bibliothèque d'envisager la numérisation de sa collection de mazarinades. Pour deux de ces bibliothèques, le conseil fait son chemin dans les arcanes de l'administration locale jusqu'à la mairie pour déboucher sur deux campagnes de numérisation dans les années suivantes : à Bordeaux et à Aix-en-Provence¹. L'équipe du PM ne peut revendiquer cela dans son bilan ni dans ses rapports à sa tutelle, mais elle est heureuse de ces contributions par conseil, considérant que le résultat est, au même titre que le corpus du PM lui-même, une mise en valeur du patrimoine des mazarinades destiné au public.

¹ Les mazarinades de la BM de Bordeaux numérisées sont présentées dans la bibliothèque numérique Séléné : <https://selene.bordeaux.fr/decouverte/mazarinades> ; pour les trouver toutes, chercher « mazarinades » dans : <https://selene.bordeaux.fr/>. La collection numérisée d'Aix-en-Provence se trouve dans le serveur Odyssée de l'AMU, à l'adresse suivante : <https://odyssee.univ-amu.fr/items/show/338#?c=0&m=0&s=0&cv=0>. À titre d'exemple, nous copions dans les documents annexes un courrier de juillet 2011 préalable à une réunion aixoise avec deux responsables de la Méjanes et deux professeurs de l'Université – de cette bonne entente naîtront par la suite la création d'une bourse doctorale et la numérisation + mise en ligne d'une partie des mazarinades de cette bibliothèque (voir ch. VII.IV.).

Des différends ont également confronté au Japon ou en France l'équipe des RIM à d'autres chercheurs, équipes ou institutions, un partenariat a également dû être interrompu avant terme. Ces affaires n'ayant été jugées par aucune instance universitaire ou judiciaire, nous ne pouvons en donner ici le détail¹.

II.III.II. Envisager, préparer et mener à bien un premier colloque... puis un autre

L'organisation d'un colloque n'est généralement pas considérée comme une activité de recherche ni une production scientifique *stricto sensu* ; c'est une activité académique et administrative qui peut néanmoins être valorisée dans la carrière, surtout si une publication vient couronner l'événement et que des comptes rendus la signalent. Le colloque accueille des chercheurs qui montrent leurs travaux, il offre un terrain d'échanges parfois décisifs entre celles et ceux qui souvent réservent leur parole à leurs étudiants, leur équipe et leurs publications mais sa préparation (contacts, sollicitations, appel à communication et sélection), son organisation (institutions, financement, programme) et la maîtrise de son bon déroulement ne comptent pas comme un travail de recherche scientifique. Il est vrai que, dans certains cas, des *communications* s'enchaînent sans communication entre intervenants ni entre intervenants et public, et selon un programme régi par les horaires d'arrivée et de départ de chercheurs qui ne prennent pas le temps de s'écouter les uns les autres. Dès lors, les organisateurs ne sont que des gestionnaires de salle, de crédits et de personnels mus par le besoin d'ajouter des publications individuelles à des *curriculum*. Nous voulons croire que ce n'est pas la majorité des cas mais qu'à l'instar de certains colloques dits « de Cerisy », par exemple, ou, pour nous rapprocher des mazarinades, de celui d'Aix-Marseille de 1988 intitulé *La Fronde en questions*, la mise en relation des chercheurs dans une session (demi-journée), l'écoute, les échanges et discussions repris dans la publication peuvent devenir des jalons dans l'évolution d'une discipline et entraîner des collaborations entre des personnes qui ne se seraient pas connues sans ce colloque. Comme l'a souligné Pierre Ronzeaud en clôture du colloque de Rouen en septembre 2022 (*Mazarinades et territoires*), de nouvelles thématiques de recherche sont apparues dans les études sur les mazarinades depuis 1988. Celui qui avait été l'un des artisans, avec Roger Duchêne, du colloque *La Fronde en questions* constate que l'on s'intéresse dorénavant aussi à la fabrication et à la matérialité des mazarinades (édition, distribution, reliure), à la possible

¹ Voir, sous notre responsabilité personnelle, notre article en ligne : P. Rebollar, « À propos de l'étude des mazarinades : peut-on parler d'un fiasco de la pensée ? », Mazarinades.org, juin-déc. 2019 : <http://mazarinades.org/2019/06/exemple-de-fiasco-de-la-pensee/>

intelligence de l'ordre des pièces d'un recueil ainsi qu'à l'histoire des collections entre le règne de Louis XIV et l'époque actuelle – autant de thématiques qui étaient absentes en 1988, dans un colloque alors centré principalement sur les problématiques des historiens et des littéraires.

Or cette importance des conditions de production des œuvres et de leur devenir en tant qu'objets dans l'espace et dans le temps, en sus de l'étude des œuvres elles-mêmes, c'est précisément le changement de considération que nous voulons envisager à propos des colloques eux-mêmes : non seulement leur contenu importe, mais il importe de comprendre comment ce contenu a pu advenir, dans les opérations matérielles et intellectuelles qui l'ont fait exister.

Outre nos propres occasions de communication à des colloques depuis les années 1990, où nous avons pu constater, en tant qu'observateur, très subjectivement, les conditions de réussite de l'événement, nous avons l'occasion à deux reprises de coorganiser un colloque : l'un au Japon en 2002, *Fortunes de Victor Hugo*¹, l'autre en France, au CCIC de Cerisy-la-Salle sur *l'Internet littéraire francophone*² en 2005.

Pour le premier, nous pouvons compter sur la notoriété et le sérieux d'un hugolien japonais, Naoki Inagaki, qui se charge également des tâches administratives tandis que nous contribuons, par nos contacts universitaires français et nos bonnes relations avec la Maison Franco-Japonaise de Tokyo, à réduire les dépenses et à bénéficier du réseau de cette vénérable institution.

Pour le second colloque, nous bénéficions de l'expérience que Michel Bernard et nous avons acquise au sein de l'équipe Hubert de Phalèse (Paris III) ainsi que de l'ouverture d'esprit du CCIC pour un colloque qui est, historiquement, dans ce château isolé de Normandie, le premier à utiliser l'internet, qui plus est en direct pour certaines des communications.

Ces expériences nous servent lorsqu'il est question de promouvoir depuis le Japon puis de coorganiser en France un colloque sur les mazarinades. Elles constituent un avantage *managérial* au moment de prendre contact avec des chercheurs et des institutions.

¹ Coorganisé avec Naoki Inagaki (Univ. de Kyoto) à la MFJ dans le cadre d'un *kakenhi* de deux ans dont les actes ont été publiés sous le même titre chez Maisonneuve et Larose en 2005. Voir sur le site Kaken : <https://kaken.nii.ac.jp/ja/grant/KAKENHI-PROJECT-15520168/>

² Coorganisé avec M. Bernard et avec l'aide technique d'A. Gefen, non publié. Le programme, les résumés et les enregistrements sonores sont cependant disponibles dans notre site : <http://www.berlol.net/ILF2005.htm>

Mais, vers 2011-2012, notre principal avantage, en tant que membre des RIM, est la réalisation effective du PM et sa disponibilité en ligne – c’est notre carte de visite. C’est ce qui nous permet de faire la preuve d’une réelle avancée scientifique et épistémologique, jusque-là peu prévisible¹.

En cela, le message relatif à l’ouverture du PM (ci-contre) est décisif, le 1^{er} mars 2011, sur le site mazarinades.net² : il articule la description du projet, d’emblée conçu pour accueillir *toutes* les mazarinades, et l’appel à participation, pour que chercheurs et amateurs s’engagent dans une communauté de contribution inspirée autant de Wikipédia que du projet *Madame Bovary*.

Nous pouvons dire aujourd’hui que cet appel n’aura eu (quasiment) aucun succès. Outre quelques messages de félicitations postés en commentaires ou par e-mail, nous ne recevrons que très peu de candidatures par cette voie (une dizaine). En revanche, l’affichage a pour nous aujourd’hui une valeur d’acte de naissance auquel se rattache le premier message publié sur le site du PM, le 31 mars 2011, intitulé « Le passage au net³ ». D’une manière plus largement contextualisée, ce billet inaugural situe le PM pour tout lecteur :

« L’équipe des Recherches Internationales sur les Mazarinades [...] propose aujourd’hui d’accéder directement aux documents, sous forme virtuelle, visuelle et textuelle, d’y effectuer des recherches lexicales, de préparer des éditions scientifiques des pièces, avec image de page, texte diplomatique et version modernisée, d’en faire un catalogage raisonné et mondial en reliant les

Recherches internationales sur les Mazarinades Depuis 2007
マザリナーデ国際共同研究サイト

Appel du 1er mars : Ouverture du Projet Mazarinades

Pages principales
Avertissement / このサイトについて
Base de données
Chronologie de définitions
Concordance Moreau, Tokyo
Corpus critique
Rééditions en ligne RIM

Recherche dans le site
Search

Administration
Log in
Entrées RSS
Comments RSS
WordPress.org

Ressources
Biblio. Moreau - 1 : A-F
Biblio. Moreau - 2 : G-Q
Biblio. Moreau - 3 : R-Z
Biblio. Moreau - Introduction (rééd. 2011)
Biblio. Socard
Biblio. suppl. Labadie - Nouveau suppl.
Bibliothèque Mazarine
Dictionnaire du Moyen Français
Fonds Mazarinades à la Mazarine
Histoire... de la presse / Fronde (E. Hatin)

L'équipe des Recherches Internationales sur les Mazarinades (RIM) [Notre équipe est basée dans le Centre des études européennes de l'Université Nanzan, Nagoya, Japon. Liste des membres sur notre page de garde.] prépare activement le site du *Projet Mazarinades*. Ce site, destiné à accueillir possiblement toutes les mazarinades, accueille dans un premier temps celles de la collection dite "de la Bibliothèque de l'Université de Tokyo". Grâce à une subvention du gouvernement japonais, ["Kakenhi" de cat.B, période 2010-2013, n°22320066] l'équipe RIM, depuis avril 2010, a fait préparer la transcription en TEI (texte + balises pour l'indexation et la syntonisation) des quelques 2700 pièces de cette collection [Cette transcription a été assurée en 6 mois par la société Dataactivity] ainsi que le site web qui permet de les consulter, mais aussi de les corriger, de les éditer, de les discuter. [Site en cours de développement par la société Métalepse qui en assurera également la maintenance.] Par la suite, grâce aux conventions passées avec les bibliothèques ayant d'importants fonds, [Nous en tenons à jour ici la liste et la géolocalisation.] d'autres mazarinades entrèrent dans le *Projet* et seront disponibles à l'édition...

Car, et c'est peut-être une première dans les recherches textuelles informatisées (!), les textes que nous mettons en ligne sont sous la forme *brute* de transcription, si l'on peut dire, et il appartient à la communauté de chercheurs et d'amateurs qui va se mettre en place de les corriger, les éditer, les discuter.

Cela paraît-il obscur, poussiéreux et sans intérêt ? Que l'on aille voir, par exemple dans notre prototype éditorial d'une mazarinade ou dans telle autre pièce importée de Gallica, ce qu'il en est de l'état de la langue, de la virulence des arguments, de la précision détaillée des faits historiques, du burlesque ou du sérieux avec lesquels certaines personnalités sont campées.

Appel à participation

L'équipe RIM lance donc ici, par cet appel du 1er mars 2011, la recherche des membres de la communauté en ligne qui formera le *Projet Mazarinades* !

Toutes celles et tous ceux qui s'intéressent de près ou de loin au XVIII^e siècle ! Qui sont à la recherche de textes nouveaux, encore inédits ou peu connus parce qu'en accès restreint ! Qui étudient les représentations du peuple et l'image des institutions ! Que l'histoire passionne, celle de la Fronde, de Louis XIV, de Mazarin, de Madame de Longueville, et de dizaines d'autres personnages de grande envergure ! Que l'histoire de la langue française captive, juste à l'époque de la formation de ses règles encore actuelles !

Que vous soyez étudiant ou enseignant, universitaire ou bibliothécaire, collectionneur ou amateur, parisien, bordelais, lillois, aixois... [Les pamphlets publiés dans ces quatre villes sont parmi les plus nombreux et les plus importants !] ou francophone du bout du monde ! Et même si vous n'envisagez de participer que quelques minutes par mois, par semaine ou par jour, vous pouvez tout de même vous compter parmi les artisans du *Projet Mazarinades* !

Voici la page d'accueil [encore en travaux en mars]
Et la page de recherches [encore bridée à 25 occurrences]
Cherchez par exemple *peuple* ou *duchesse* ou *taxe* ou... *Mazarin* !

¹ Outre les rencontres de travail entre Carrier et Ichimaru ainsi que le *workshop* au congrès de la SJLLF à Nanzan fin 2010, dont nous avons déjà rendu compte, la première connaissance publique de la collection de Tokyo en France est la description qu'Ichimaru en a faite : « Mazarinades, La Collection de l'Université de Tokyo », *Bulletin du Bibliophile*, n° 1, 2009, p. 107-123. Voir en annexe du présent mémoire, ch. VII.I. Cette publication a été possible grâce au conseil et à la médiation de Marc Fumaroli et d'Annie Charon en 2008.

² Site ouvert dès 2007, au commencement des RIM et avant que le financement du *kakenhi* permette d'envisager le PM, à l'adresse mazarinades.org. Voir la page : <http://mazarinades.net/?p=653>. Nous n'avons pas modifié ce document afin d'en garder la version originale en ligne. Les doubles parenthèses qui se trouvent dans le texte obéissaient à un *plugin* alors disponible dans WordPress, convertissant en notes de bas de page le texte qu'elles contenaient, avec appel de note numéroté et liens de circulation de l'appel à la note et réciproquement.

³ Voir à l'adresse : <http://mazarinades.org/2011/03/tes/>. Une version en japonais est également en ligne. D'autres billets de blog seront par la suite ajoutés, avec des dates antérieures car recopiés de mazarinades.net, mais celui-ci est bien le premier publié après que l'adresse mazarinades.org est rendue accessible par Métalepse.

collections grâce à la collaboration d'amateurs, de chercheurs et de conservateurs, sur la base du bénévolat non anonyme. »

Ces *affichages* que l'on pourrait juger superflus ou grandiloquents ont aussi valeur de preuve, par blog, mail, courrier postal ou autre, notamment en cas de pratiques frauduleuses ou de plagiat¹. Notons également que les séismes, le tsunami et la catastrophe nucléaire dits « de Fukushima » ont lieu les 11-13 mars 2011 ; craintes et stupéfaction ont alors aussi pu teinter nos propos d'un certain pathos.

Grâce à la publication régulière de billets de blog (chronologiques) et de pages permanentes (administratives et documentaires) dans le site même où le corpus des mazarinades est consultable, l'existence, la crédibilité et la légitimité des RIM peuvent, à partir du Japon, être utilisées pour attirer l'attention de partenaires universitaires et patrimoniaux en France et ailleurs, principalement en Europe – ce dont nous aurons besoin pour organiser les colloques dont il va être question (en commençant par celui que nous ne coorganisons pas).

Les considérations qui suivent concernent en effet quatre colloques sur les mazarinades à peu de temps d'écart au regard du temps historique de leur existence. Ces colloques sont clairement issus de l'impulsion donnée par les RIM depuis 2011, y compris le premier des quatre. Nous les commenterons surtout pour les différencier, que ce soit du point de vue organisationnel, sociologique ou scientifique, souhaitant ainsi éviter l'écueil qui consisterait à vouloir narrer la chronologie de leur préparation et de leur déroulement. Nous soulignerons plutôt les contrastes que nous pouvons percevoir entre eux du fait même qu'ils sont proches dans le temps : mai 2013 à Bordeaux², juin 2015 à Paris³, novembre 2016 à Tokyo⁴ et septembre 2022 à Rouen (au besoin, par commodité, nous y ferons référence par le nom de la ville). S'il est rare que trois colloques en quatre ans aient le même thème et se réfèrent au même ensemble

¹ Le livre d'Ichimaru paru en mars 2023, *La Fronde et les Mazarinades*, en japonais (publié par le Projet Mazarinades, en clôture du *kakenhi* 2018-2022) remplit encore, parmi d'autres, cet objectif.

² Journée d'études « Écriture de l'événement : les mazarinades à Bordeaux », 24 mai 2013, Université Bordeaux-Montaigne, organisée par Myriam Tsimbidy (voir programme : <https://telem.u-bordeaux-montaigne.fr/agenda-des-manifestations/archives-colloques/81-ecriture-de-l-evenement-les-mazarinades-a-bordeaux.html>) et dont les actes ont paru dans un dossier spécial de la revue *Eidôlon*, n° 116, 2015 (disponible en ligne : <https://books.openedition.org/pub/15593?lang=fr>).

³ « Mazarinades, nouvelles approches », 10-12 juin 2015, Bibliothèque Mazarine et Bibliothèque de l'Arsenal (voir programme : <http://mazarinades.org/2015/02/programme-du-colloque-mazarinades-nouvelles-approches/>), dont les actes ont paru chez Droz dans la revue *Histoire et Civilisation du Livre* fin 2016 (disponible en ligne : <https://revues.droz.org/index.php/HCL/issue/view/149>).

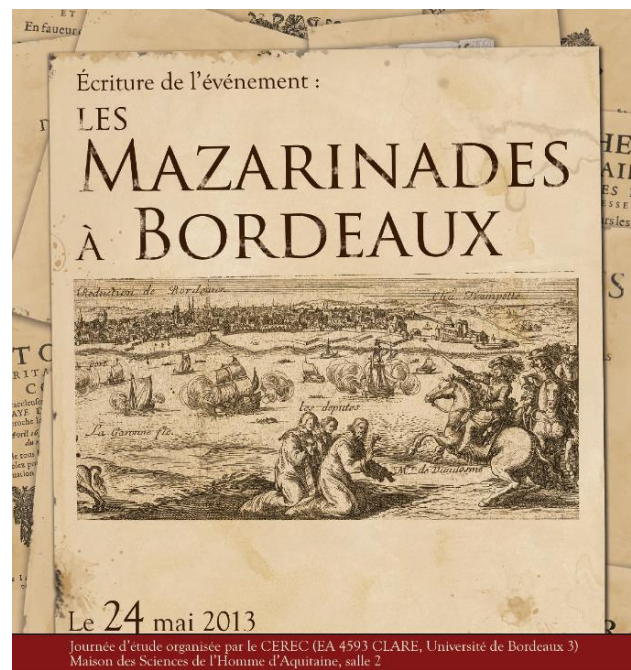
⁴ « L'exploration des Mazarinades », 3 novembre 2016, Université de Tokyo (voir programme : <http://mazarinades.org/2019/06/colloque-tokyo-2016-presentation/>), dont les actes ont paru à Tokyo fin 2021 (voir description en ligne : <http://mazarinades.org/2022/02/l-exploration-des-mazarinades-livre-physique-et-numerique/>).

éditorial (hors période de forte commémoration, type centenaire de la 1^{ère} Guerre Mondiale ou bicentenaire de la naissance de Victor Hugo), cela constitue en effet *a posteriori* un marqueur supplémentaire de l'intérêt pour les mazarinades soudainement (ré)généralisé pour partie par l'entreprise des RIM, s'inscrivant d'ailleurs plus largement dans un attrait des chercheurs et des institutions pour la numérisation de fonds patrimoniaux depuis une vingtaine d'années – depuis que c'est possible.

En février-mars 2012, alors que commencent tout juste par courrier électronique les discussions préparatoires du colloque de Paris (2015) entre les RIM, la Bibliothèque Mazarine et la BnF grâce aux contacts pris depuis 2011, une spécialiste des écrits du cardinal de Retz, Myriam Tsimbidy, nous écrit pour devenir membre associée des RIM – elle fait donc partie de la dizaine de personnes ayant répondu à notre « Appel du 1^{er} mars [2011] ». Tsimbidy s'investit dès avril 2012 dans l'édition en ligne de plusieurs des pièces de Retz présentes dans le PM, corrigeant en ligne les coquilles et proposant par la suite des commentaires enregistrés dans les notices des pièces concernées.

Elle nous propose alors de participer à une journée d'étude qu'elle organise en mai 2013 à l'Université de Bordeaux. Saisissant ainsi l'opportunité scientifique et patrimoniale, Tsimbidy souhaite en effet promouvoir l'important fonds de mazarinades de la Bibliothèque municipale de Bordeaux, alors en cours de numérisation globale (suggérée par les RIM dès octobre 2010) en invitant son conservateur, Nicolas Barbey, et par ailleurs donner la parole à Christian Jouhaud dont elle est une des élèves.

L'auteur de *La Fronde des mots* ne travaille plus sur les mazarinades depuis un certain temps mais il accepte de participer à cette journée d'étude, notamment parce qu'elle met l'accent sur les mazarinades bordelaises, encore trop peu étudiées malgré ses efforts depuis près de trente ans. Les neuf communications de cette journée



Montage 9 h 15 : Accueil et présentation 9 h 30 10 h 15 : Présentations des mazarinades : l'histoire et l'événement Christian Jouhaud (CNRS-UMR 5175) Questions et pause 10 h 15 10 h 45 : L'événement représenté en la 1^{re} Rue d'Espérance (1554-1642) revivifié par la mazarinade - Vincent Lantade (université de Bordeaux) 10 h 45 11 h 30 : Le rôle des protestants du parti cordon à Bordeaux au miroir des mazarinades - Sophie Vergès (université de Toulouse-le-Midi) 11 h 30 11 h 55 : Écritures de l'événement guerrier pendant la Fronde : une mazarinade bordelaise et ses echoes - Denis Lapeyre (université de Bordeaux) Questions 12 h 30 Déjeuner	Après-midi 14 h 15 15 h 15 : Présentation du fonds de mazarinades de la Bibliothèque municipale de Bordeaux - Nicolas Barbey (responsable des fonds anciens) 15 h 15 16 h 10 : Que dit-on de Bordeaux dans les mazarinades en ligne ? étude iconométrique - Patrick Kédelin (université de Nancy, Nancy 1) 16 h 10 17 h 05 : <i>Hez-dance les Mazarins</i> : sur deux mazarinades bilingues (1651) Guy Lamy (université de Bordeaux) Questions et pause 17 h 30 18 h 30 : 15 h 55 : Frontières en écriture : exemples de figures emblématiques - Myriam Tsimbidy (université de Bordeaux) 18 h 30 19 h 20 : Travaux de Larroque et l'édition de mazarinades - Christophe Blouin (CRU EHESS) Questions et bilan



d'étude qui paraîtra fin juin 2015¹ permettent déjà de voir, malgré les deux dernières publications de Carrier², qu'il y a encore beaucoup à dire et à faire sur les mazarinades soit en approfondissant ou en recadrant les travaux déjà publiés d'un chercheur (quatre des communications), soit en proposant une recherche tout à fait novatrice, ce qui est le cas des communications de Jouhaud, Tsimbidy, Barbey et de nous-même³, seul toutefois à recourir par l'internet au corpus numérique du Projet Mazarinades pendant la communication – le but étant précisément de le faire connaître.

Pendant que cette journée d'étude à Bordeaux est en préparation, en juin 2012, les RIM et la Mazarine se mettent d'accord pour proposer une réunion informelle en vue de déterminer s'il serait pertinent ou non d'organiser à Paris un colloque sur les mazarinades dans un proche avenir et quels en seraient les contours disciplinaires, organisationnels et budgétaires. Dans la perspective de cette réunion, nous nous demandons comment convaincre des équipes de recherche françaises et des institutions patrimoniales de s'engager dans un tel projet quand on est une très petite équipe du Japon dont le seul atout est un corpus de mazarinades en ligne ? Peut-être en pensant que, comme me l'avait écrit l'un des protagonistes : « plus que solliciter l'appui des institutions, il faut je pense leur montrer qu'elles n'ont pas forcément intérêt à rester en dehors du mouvement. »

La réunion a lieu en septembre 2012, dans une salle de réunion de la Mazarine, avec une quatorzaine de présents, représentant des institutions patrimoniales et des équipes de recherche universitaire : Yann Sordet et Christophe Vellet (Mazarine), Anne Pasquignon (BnF), Léa Ferrez-Lenhard (Bib. Condé), Sablayrolles (Méjanes), Toshinori Uetani (BVH de Tours), Pierre Ronzeaud (AMU), Myriam Tsimbidy (Bordeaux), Alexandre Gefen (CNRS Sorbonne), Yves-Marie Bercé (AIBL), Michel Bernard (Sorbonne Nouvelle), Alain Génétot (Nancy) ainsi qu'Ichimaru et nous-même.

D'autres personnes ont été approchées pour cette réunion mais elles ont décliné l'invitation (ou n'ont pas répondu), ce qui détermine en partie la forme des décisions qui seront prises : un

¹ M. Tsimbidy s'est efforcée de faire paraître ce numéro de la revue *Eidôlon* avant le colloque de Paris (10-12/06/2015) mais sa sortie officielle n'a eu lieu que quelques jours après ! Elle avait toutefois pu obtenir plusieurs exemplaires déjà sortis des presses universitaires de Bordeaux afin de les faire circuler au colloque de Paris. L'anecdote souligne la proximité de ces événements et l'importance qu'une publication novatrice peut avoir dans la chronologie des recherches sur un domaine précis.

² *Les Muses guerrières* (1996) et *Le Labyrinthe de l'État* (2004), deux sommes qui s'appuient sur la montagne de documentations et de lectures accumulées par Hubert Carrier mais qui appartiennent au monde des recherches analogiques alors que commence celui des recherches numériques dans lequel il dit hélas ne pas pouvoir entrer (du fait du temps et de l'investissement intellectuel que cela nécessiterait). Notons aussi la réédition du livre de Jouhaud en 2009. Après 2010, la césure historique est donc nette.

³ P. Rebollar, « "Bordeaux" dans les mazarinades en ligne », *Eidôlon*, n° 116, 2015, p. 71-83 (voir dans les documents annexes, ch. VII.II.I.).

accord sur l'idée d'un colloque ouvert sur le renouveau des études, la coorganisation physique par deux institutions en situation de complémentarité organisationnelle ainsi que de concurrence qualitative et volumique (la BnF et la Mazarine, chacune se targuant d'avoir environ 20 000 exemplaires de mazarinades), le choix de juin 2015 pour diverses raisons de calendrier (qui n'arrangent pas l'équipe japonaise), enfin la prévision, pour chacune des deux bibliothèques, d'une exposition de mazarinades de leur collection respective.

D'autres réunions ont lieu pendant les deux années suivantes au rythme de deux par an afin de constituer la direction du colloque, le comité d'organisation et le comité scientifique, de solliciter la collaboration institutionnelle et financière d'autres équipes de recherche ou institutions (École des chartes, GRHis de Rouen, etc.), de préparer l'appel à communications, de préciser les détails (horaires, voyages, etc.).

Cet appel est publié début février 2014 dans les pages web de la Mazarine, sur le site Fabula¹ et par divers autres canaux. Il affirme que le colloque « entend proposer une approche renouvelée et résolument interdisciplinaire de ces pièces majeures de la contestation politique » et sollicite des propositions sur les « axes thématiques » suivants :

- « - Problèmes de définition et historiographie.
- Constitution des collections.
- Textualité et répertoire : modèles génériques et types de textes, procédés de réécriture, fonctionnement de l'imagerie (allégorique, symbolique etc.), systèmes agonistiques de mise en relation ou en série des textes (questions/réponses etc.).
- Production et commerce : sphère éditoriale, gens du livre.
- Bibliographie matérielle, typographie, iconographie, mise en page.
- Diffusion, circulation, médiateurs, réceptions, usages.
- Les Mazarinades, outil de communication.
- Instrumentation électronique : création et exploitation de corpus en ligne.
- Les Mazarinades dans les humanités numériques.
- Les Mazarinades à la lecture d'autres productions pamphlétaires en temps d'insurrection (comparaison avec des corpus distants dans le temps et dans l'espace). »

Du fait de cette problématisation multiple, incluant le comparatisme, bien différente de l'habituelle dyade histoire & littérature, il y a environ soixante-dix propositions qui parviennent au comité d'organisation dans les semaines suivantes, en provenance de dix pays différents. L'assez faible attractivité des mazarinades elles-mêmes est sans doute compensée par le prestige des institutions organisatrices, la confiance mise en la BnF et la Mazarine, et peut-être un peu aussi par l'ouverture panoramique de ces « nouvelles approches » – qui se retrouve d'ailleurs dans le programme diffusé fin 2014.

¹ Voir : <https://www.fabula.org/actualites/61119/mazarinades-nouvelles-approches.html>

Celui-ci propose onze sections réparties sur les trois jours du colloque : rhétorique et politique, humanités numériques, fonds et collections (I : à la Mazarine, et II : à l’Arsenal), production typographique et diffusion éditoriale, l’usage de l’histoire, approches linguistiques, lexicologiques et génériques, le rire et la violence, approches comparatives (I : autres temporalités, et II : autres espaces politiques), et enfin : les contre mazarinades.

Pendant ces deux années, les réunions du comité d'organisation, deux fois par an, n'ont guère été houleuses. Nous voyons à cela plusieurs raisons. Tout d'abord parce que la dizaine de membres présents ainsi que

ceux qui se sont exprimés par e-mail représentent un nombre trop important de disciplines, de traditions scientifiques et de méthodologies pour que les divergences se transforment en oppositions polarisées. Ensuite parce qu’agit une certaine curiosité propre aux recherches pluridisciplinaires. Par ailleurs, joue aussi la souplesse de programmation que permettent les trois journées du colloque (il suffit de varier de cinq minutes le temps de communication pour accueillir deux ou trois intervenants de plus ou de moins¹). Enfin s’impose l’originalité organisationnelle et culturelle du projet, du fait que les deux bibliothèques, dépendant de tutelles administratives différentes, avaient eu peu d’occasions de collaboration de cette ampleur (alors que les personnels se connaissent bien, ont eu les mêmes formations et été en poste dans plusieurs établissements du réseau).

Le programme final mentionne 32 communications pour 34 participants (deux interventions étant en duo). Il y a quatre annulations dans les derniers jours, ratio acceptable et courant qui amène à ajuster les horaires, offrir des pauses plus longues et commencer plus tôt les visites d'exposition guidées.



¹ Le prochain sous-chapitre contient un tableau mentionnant entre autres informations les temps de parole dans les quatre colloques.

Sur la photo ci-dessous, dans la salle de lecture de la Mazarine, la veille, le directeur Yann Sordet (à gauche) détaille une édition en présence de Mme Carrier (à droite), la veuve de Hubert



Carrier. Ichimaru a confié à un étudiant japonais, Yuta Segawa, le soin de réaliser des photos pendant les trois journées. Plusieurs centaines de clichés sont réalisés. C'est donc notre colloque le plus documenté, photographiquement parlant. De notre point de vue d'équipe venue du Japon, l'événement est conséquent et sera considéré comme tel par nos collègues au Japon ainsi que par les institutions dont nous dépendons. Par ailleurs, le *kakenhi* devant être contrôlé

par la JSPS et toutes nos dépenses justifiées, les photographies nous serviront également de preuves.

Sur la photo ci-dessous, pendant la communication de Caroline Saal, présidée par Yves-Marie Bercé (11 juin), on distingue bien les étagères murales qui sont une partie de l'exposition proposée par la bibliothèque de l'Arsenal.



Un an plus tard, « les actes » de ces trois journées rassembleront les 23 communications retenues et seront publiés dans la revue *Histoire et civilisation du livre* (n° XII, chez Droz),

disponibles en ligne sur le site de l'éditeur¹. La synthèse orale de Pierre Ronzeaud n'étant pas destinée à la publication, il y a donc huit communications qui ne sont pas publiées, soit refusées par le comité d'organisation soit retirées par les intervenants eux-mêmes².

Bien consciente d'avoir fourni un prétexte à ce qui est aussi une belle opération de valorisation du patrimoine de deux des plus importantes bibliothèques françaises, la petite équipe des RIM du Japon est et restera fière d'avoir proposé ce colloque et honorée d'avoir ainsi été prise au sérieux par les institutions, par les équipes de recherche associées, par les intervenants et par le public – entre 40 et 50 auditeurs –, même s'il est visible dès le début et pour tous que nous formons une sorte d'attelage dans lequel de magnifiques pur-sang vont de concert avec un minuscule poney, néanmoins respectable... et respecté.

Parmi les apports du colloque qui concernent notre équipe (nous ne commenterons pas tout ici...), notons l'annonce faite par Anders Toftgaard, directeur de la bibliothèque royale de Copenhague, d'adopter pour la collection de mazarinades de son fonds la proposition des RIM consistant à étendre la numérotation de Moreau pour y inclure les pièces recensées dans les suppléments³. Temporairement ou transitoirement utile, Toftgaard note cependant l'imperfection de ce système, autant due à Moreau qu'aux RIM :

« En attendant une nouvelle bibliographie des mazarinades (la Bibliothèque Mazarine en nourrit le projet), le catalogue [de Copenhague] repose, en matière de références, sur la bibliographie de Célestin Moreau et ses suppléments, ainsi que sur d'autres catalogues de collections déjà publiés. Nous avons suivi la structure logique des références proposée par l'équipe des RIM [...] en adoptant les abréviations suivantes dans les références bibliographiques [...]

Les RIM proposent d'utiliser les chiffres « M6_ », « M7_ », etc., si d'autres catalogues numérotent des pièces qui n'auraient pas été décrites dans les précédents. Nous avons ainsi proposé d'affecter la référence « M6_ » aux pièces mentionnées par Armand d'Artois dans son exemplaire interfolié de la bibliographie de Moreau, conservé à la Mazarine. Étant donné que d'Artois n'avait pas lui-même ajouté de numéro à ces pièces, nous n'avons pas ajouté de numéro de série après le préfixe « M6_ ». On suggère d'employer l'abréviation « Mz_ » pour les pièces qui n'ont apparemment jamais été recensées. « Mx_ » étant temporairement affecté aux pièces en cours d'identification d'après les catalogues et suppléments, avant d'être référencées en « Mz_ ». En outre, nous avons choisi d'utiliser « Ms_ » pour les pièces manuscrites.

Cette structure logique des références permet de trier les mazarinades dans un catalogue électronique. Malheureusement, elle reconduit sans la résoudre l'anbugité fondamentale de la « bibliographie » de Moreau : elle ne prend pas systématiquement en compte le fait qu'une mazarinade (entité textuelle) peut avoir fait l'objet de plusieurs éditions ou impressions (unités bibliographiques). D'ailleurs, la séquence de numérotation de Moreau ne correspond pas elle-même à un principe systématique, puisque d'une part les numéros individuels couvrent souvent plusieurs

¹ Chaque communication est disponible gratuitement aux formats PDF et HTML à l'adresse : <https://revues.droz.org/index.php/HCL/issue/view/149>

² C'est la raison pour laquelle nous mettons « les actes » entre guillemets. À une période durant laquelle le respect du verbatim justifiait le terme « actes de colloques » a succédé l'époque actuelle où il semble plus pertinent de ne retenir que les textes répondant aux exigences scientifiques et académiques dont le comité est le garant.

³ Voir le détail de cette proposition dans le billet de blog RIM du 2 avril 2011 : <http://mazarinades.org/2011/04/structure-logique-et-historique-des-references/>

éditions, et d'autre part, dans certains cas, plusieurs numéros ont été employés pour faire référence à une même édition¹. »

Autrement dit, même si l'équipe des RIM n'était pas habilitée à créer un système universel de numérotation des mazarinades, la proposition faite dès 2011 manifestait cette nécessité (*a minima*) de « trier les mazarinades dans un catalogue électronique », nécessité qui n'était apparue que du fait de la mise en ligne du corpus numérique issu de la collection de Tokyo dans le PM. À partir de 2019, la Bibliothèque Mazarine a en effet commencé la mise en ligne d'une bibliographie des mazarinades de nouvelle génération qui pourrait bien répondre à toutes les exigences soulignées par Toftgaard². L'émulation signalée au colloque naît en fait plusieurs années auparavant et se continue après, donnant le temps aux chercheurs, aux disciplines et aux technologies de s'adapter à ce nouveau paradigme du référencement, de la communication au public et de la recherche sur les mazarinades.

II.III.III. Envisager et préparer un colloque entièrement organisé par les RIM (Tokyo, novembre 2016)

La superposition – ou le tuilage – des problématiques, des préparatifs et de l'avènement des colloques de Bordeaux et de Paris se reproduit en 2015-2016, certes de façon différente, entre ce même colloque de Paris et celui de Tokyo. Une telle proximité dans le temps, nous l'avons déjà souligné, pourrait être dommageable à la qualité scientifique des travaux présentés ou entraîner d'inutiles redites. Les chercheurs auraient-ils le temps matériel ou intellectuel d'absorber les apports du colloque à peine achevé, voire d'en lire les actes ? C'est évidemment un risque auquel nous avons pensé mais qui ne tient pas compte, d'une part, des moyens de nos jours mis en œuvre pour communiquer en temps réel (sur) les manifestations scientifiques : listes de courrier, réseaux sociaux, blogs, visioconférences, diffusion d'enregistrements audio, etc., et, d'autre part, des immenses possibilités de recherches et d'hybridations disciplinaires permises par le corpus en ligne du PM, bien évidemment, mais aussi par les catalogues en ligne des bibliothèques ou les très nombreuses sources numériques nouvelles, gratuites et d'accès facile comme Gallica, Google Livres, Wikisource, etc., ou encore les sites consacrés à la correspondance de Guy Patin ou aux traités de Westphalie³, sans oublier certains récents

¹ Anders Toftgaard, « La collection de mazarinades de la Bibliothèque royale de Copenhague », *Histoire et civilisation du livre*, *op. cit.*, p. 33-49.

² Voir notamment la page « Mode d'emploi » ou « Aide à l'interrogation de la *Bibliographie des mazarinades* » à l'adresse : <https://mazarinades.bibliotheque-mazarine.fr/pages/aide> (page consultée le 12 mars 2023).

³ Voir « Correspondance complète et autres écrits de Guy Patin / édités par Loïc Capron », avec de nombreuses annexes pédagogiques et documentaires, <https://www.biusante.parisdescartes.fr/patin/> ; ainsi que : « Les traités de

travaux de référence eux aussi disponibles dans des revues scientifiques en ligne. Par exemple, on trouve facilement dans le site Persée le texte d'une communication de Christian Jouhaud en 1984, alors qu'il s'apprêtait à publier *Mazarinades, la Fronde des mots* l'année suivante et dans laquelle se trouvait déjà l'idée que :

« Le malentendu est qu'on a voulu les considérer [les mazarinades] comme des documents, des témoignages sur la pensée d'un auteur, ou le reflet d'une opinion publique, alors que la spécificité des mazarinades est dans leur fonction de communication et dans leur rôle dans l'action. Elles cherchent bien plus à agir qu'à exprimer des idées¹. »

Avec cette opposition posée en préalable de toutes ses recherches sur les mazarinades, nous constatons que la richesse et la force réelles des travaux de Jouhaud sont toujours bridés par – on voudrait dire intellectuellement emballés dans – cette idéologie dichotomique d'un choix qu'il y aurait à faire, et que Jouhaud ferait pour nous, nous obligerait à faire après avoir débusqué le « malentendu » : les mazarinades ne pourraient pas *à la fois* exprimer des idées *et* agir. Par conséquent, elles ne feraient qu'agir entre elles et sur les événements de la Fronde, ce que Jouhaud étudie avec une rigoureuse justesse. En revanche, tous les travaux qui iraient dans l'autre sens, celui des idées politiques, de l'opinion publique de l'époque ou d'une pensée sincère sur la Fronde dans les mazarinades seraient disqualifiés. Cette brutalité intellectuelle que l'on trouverait chez de nombreux penseurs, chercheurs, politiciens et journalistes au XX^e siècle, ou chez les défenseurs et opposants du structuralisme, de la psychanalyse, du Nouveau Roman, etc., n'est moderne et progressiste qu'aux yeux de ceux qui l'exercent et semble bien réductrice pour ceux qui, comme nous, quarante ou soixante ans après, regardent les limitations inutiles que cette polarisation imposait à leur cadre de pensée, quelle que soit la discipline ou l'objet d'étude, qu'ils en soient conscients ou non.

Or, durant ces colloques de Bordeaux, Paris, Tokyo et ensuite Rouen, il n'a pas été question de la controverse sur l'opinion publique – si elle existait ou pas, si elle s'exprimait dans les mazarinades ou pas. De fait, pour ces colloques comme pour nos propres travaux de recherche,

Westphalie du 24 octobre 1648 / textes et traduction », Aschendorff/Münster, <http://www.pax-westphalica.de/ipmipo/indexfr.html>.

¹ C. Jouhaud, « Propagande et action au temps de la Fronde », dans *Culture et idéologie dans la genèse de l'État moderne. Actes de la table ronde de Rome (15-17 octobre 1984)*, Rome, École Française de Rome, 1985, p. 337. Cette publication est disponible sur le site Persée depuis juin 2016 (http://www.persee.fr/doc/efr_0000-0000_1984_act_82_1_2822).

Citons aussi Henri-Jean Martin, sur l'opinion publique (existante) déjà bien manipulée par les libelles : « Sans doute serait-il oiseux de nous appesantir sur tous ces livrets [de la première moitié du XVII^e siècle] qui, au reste, sont assez bien répertoriés et connus ; en revanche, il n'apparaîtra pas inutile d'étudier rapidement, parmi les pièces de circonstance, celles par lesquelles les différents clans politiques s'efforçaient, en période de troubles surtout, de se concilier l'opinion publique et que se présentent, pour la plupart, sous la forme de manifestes ou de déclarations publiques, soit de libelles et de pamphlets. » (H.-J. Martin, *Livre, pouvoirs et société à Paris au XVII^e siècle (1598-1701)*, Genève, Droz, 1984 [réédition de 1969], tome 1, p. 267. Voir également notre chapitre I.II.II.VI., p. 87.

les propositions épistémiques de diversité et d'hybridation disciplinaires ont pris l'ascendant, par consensus implicite, sur toute polarisation réductrice (jouhaudienne ou autre). Elles semblent offrir aujourd'hui plus d'espace intellectuel pour les recherches, pour accueillir les travaux de divers horizons, qui bénéficient en outre de la disponibilité des ressources documentaires et communicationnelles (captation audio-vidéo, diffusion web).

Gardons donc l'esprit ouvert car il n'aura échappé à personne que Gallica a rendu disponible au format pdf (image ou cherchable / copiable) depuis moins de quinze ans une impressionnante quantité de mémoires, romans, recueils de poésie, dictionnaires, traités scientifiques, etc., du XVII^e siècle, dont ceux d'acteurs et de témoins de la Fronde ainsi que de livres d'historiens des XVIII^e et XIX^e siècles – ouvrages qui étaient en majorité indisponibles en librairie, introuvables en bibliothèque ou seulement au prix d'un déplacement coûteux ou compliqué à organiser vers un fonds patrimonial dédié. Pour beaucoup de chercheurs des générations actuelles (disons d'après la fin de la 2^e Guerre Mondiale), nous savions que ces ouvrages avaient été lus, commentés et parfois cités il y a un siècle ou plus par les historiens et les universitaires qui nous ont formés et nous en réutilisons volontiers *de confiance* des extraits...

Or, à lire l'*Histoire de France sous le ministère du cardinal Mazarin* d'Anaïs Bazin de Raucou (1842) ou *Richelieu, Mazarin et la Fronde* de Jean-Baptiste Capefigue (1844) – deux contemporains de Célestin Moreau –, il y a assurément beaucoup à apprendre et à *réviser*, même si les faits rapportés et les méthodes historiographiques doivent être, comme toujours, regardés avec circonspection. Plus encore, la lecture des *Mémoires de Nicolas Goulas, gentilhomme ordinaire de la chambre du duc d'Orléans* (écrites à partir de 1664 et parues en 1879), le *Journal* (commencé en 1643) ou les *Mémoires d'Olivier Lefèvre d'Ormesson* (publiés par Adolphe Chéruel en 1860), ou encore les cinq volumes de *L'Esprit de la Fronde* de Jean-Baptiste Mailly (1772), qui précèdent la Révolution française, ainsi que bien d'autres publications de la Société de l'Histoire de France, fondée par François Guizot en 1833, mises en ligne dans Gallica, permettent aux chercheurs actuels de réexaminer sur les matériaux d'origine certains détails politiques, militaires, sociaux ou culturels de la Fronde, à même de donner de nouveaux éclairages sur les mazarinades et sur les idées qu'elles pourraient exprimer en même temps que sur leurs agissements les unes entre les autres¹. Ainsi les recherches

¹ Sans animosité contre Christian Jouhaud, nous remettons en question l'obligation de choix axiomatique posée en principe par laquelle il s'est à plusieurs reprises opposé à Hubert Carrier, influençant certains de ses lecteurs depuis quarante ans, les obligeant à lui prêter une sorte d'allégeance intellectuelle – ou à se retrouver dans le camp opposé, considéré comme dépassé et réactionnaire. C'est une des premières choses que constatent celles et ceux qui entrent en mazarinadologie : il faut *choisir* entre Carrier et Jouhaud, se positionner – ce que nous avons refusé de faire,

présentées par Myriam Tsimbidy à Paris ou les travaux de bibliographie présentés à Tokyo par Jean-Dominique Mellot¹ ont puisé dans des ressources jusqu'alors peu utilisées ou peu révisées après les commentaires de la période 1850-1950 – ce ne sont là que deux exemples parmi les nombreuses communications de ces colloques.

Répondant à des nécessités administratives et académiques (disponibilités de fonds publics, aides aux projets en France comme au Japon) qu'il est possible de concevoir comme triviales (mais auxquelles aucune des équipes de recherche n'échappe maintenant), le colloque de Tokyo est résolument centré sur le corpus en ligne du PM – la collection dont il est issu se trouvant justement exposée au Musée Komaba, à l'entrée du campus tokyoïte du même nom, dans une scénographie préparée par Tadako Ichimaru pour rendre accessibles et compréhensibles au public japonais les recueils de mazarinades sortis pour une unique fois de la réserve². Les chercheurs sollicités ou qui ont candidaté pour y participer ont accepté le principe de recourir au catalogue ou à la recherche lexicale dans le PM et leur voyage ainsi que leur séjour à Tokyo d'environ une semaine sont financés par le *kakenhi* (budget de recherche sur projet de la JSPS) qui avait été spécialement demandé et accordé à cet effet. Ce faisant, le risque de répéter ce qui avait pu se faire ou se dire au colloque de Paris l'année précédente est très limité – on le vérifiera en lisant les actes bilingues.

Les participants s'accordent sur l'intérêt de la transdisciplinarité et sur les apports d'un outillage numérique diversifié et performant, presque tous y travaillant par ailleurs : Sordet déjà investi dans le projet Mazarinum, Mellot dans la rétroconversion informatisée à la BnF, Haffemayer ayant créé un site web sur la Gazette de Renaudot, etc. Chacun parvient à tirer d'intéressantes conclusions des recherches thématiques et lexicales menées dans le corpus du PM, que ce soit sous forme de tableaux d'occurrences et fréquences terminologiques, de calculs statistiques dont découlent des analyses, ou sous forme de citations triées et présentées dans un cheminement discursif. Ces deux types de présentation de résultats (tableau synthétique ou cheminement discursif) semblent hérités de deux traditions disciplinaires elles aussi en cours d'hybridation : celle des sciences sociales et politiques, basées sur des rapports de terrain et des dépouillements d'enquêtes, d'une part, et celle des études littéraires, attentives à l'organisation du texte, à la rhétorique et à la pluralité des sens, d'autre part.

refus qui fonde le cadre épistémique du PM (ce n'est ici qu'un rappel pour se situer dans l'épistémologie et les méthodologies des colloques traités).

¹ M. Tsimbidy, « Usages des mazarinades dans les Mémoires de la Fronde », *Histoire et civilisation du livre*, n° XII, Genève, Éditions Droz, 2016, p. 225-237. J.-D. Mellot, « Mazarinades et presse périodique à l'époque de la Fronde : pour une réévaluation », *L'exploration des mazarinades*, Tokyo, Projet Mazarinades, 2021, p. 127-137.

² Voir détails et photographies à la fin de *L'exploration des mazarinades*, *op. cit.*, p. 190-193.

On doit aussi souligner l'importance de la recherche bibliographique, peut-être historiquement la première puisque le *Mascurat* de Naudé y est, à sa façon, en partie consacré. Avec Moreau, qui s'appuie sur des collections parisiennes et sur des catalogues mentionnant des mazarinades (quelques-unes), cette recherche devient constitutive d'un corpus, celui des *Mazarinades* (l'ensemble de toutes). Carrier se propose ensuite de produire une bibliographie vraiment *moderne* (au sens de Toftgaard) mais n'en publie que quelques parties analytiques. La dispersion des collections sur tout le territoire français et au-delà, le faible niveau d'échange d'informations entre les bibliothèques avant la fin du XX^e siècle et l'absence de normes spécifiques aux mazarinades ne peuvent être combattus qu'avec la catalogographie numérique. Mais même encore aujourd'hui, il suffit de voir comment sont signalées, décrites et balisées (taguées) des mazarinades dans Google Livres ou dans Gallica pour comprendre que le travail n'est pas fini.

Chacun des colloques entre 2013 et 2022 a permis d'avoir une ou plusieurs synthèses sur des collections de mazarinades : de la BM de Bordeaux lors de la journée d'étude de Bordeaux, celles de la BnF, de la Mazarine, de Copenhague, des États-Unis et de fonds normands au colloque de Paris, celle de Tokyo à Tokyo, enfin celle d'Aix et quelques-unes de Suisse au colloque de Rouen. Notre page de géolocalisation peut aussi être utilisée pour accéder à des catalogues et constater les améliorations et les différences de traitement.

Enfin, longtemps tenues à part et encore plus mal décrites que les autres (y compris dans le PM), les mazarinades périodiques constituent un défi descriptif que Mellot et Drouhin relèvent avec précision et exhaustivité dans leur communication de 2015 à l'Arsenal¹.

Pour ne pas nous perdre dans les propositions de chaque intervenant ou dans les comparaisons point par point, nous avons rassemblé dans le tableau ci-dessous les données qui nous paraissent résumer les différences entre les 4 colloques, notamment à propos de l'utilisation des corpus et catalogues en ligne :

	Bordeaux (2013)	Paris (2015)	Tokyo (2016)	Rouen (2022)
Titre du colloque	<i>Écriture de l'événement</i>	<i>Mazarinades, nouvelles approches</i>	<i>L'exploration des mazarinades</i>	<i>Mazarinades et territoires</i>
Directions et organismes	Tsimbidy (AMU, CEREC)	Sordet (Mazarine), Blasselle (Arsenal), Haffemayer (U. Rouen, GRHis),	Ichimaru et Rebollar (U. de Tokyo, RIM, JSPS)	Haffemayer (U. Rouen, GRHis), Ichimaru (RIM, JSPS), Rebollar (U. Nanzan, RIM)

¹ Jean-Dominique Mellot et Pierre Drouhin, « Les mazarinades périodiques : floraison sans lendemain ou tournant dans l'histoire de la presse française ? », *Histoire et Civilisation du Livre*, op. cit., p. 125-160. Les vingt pages d'annexe (p. 141-160) contiennent la description de 56 titres de périodiques, presque tous considérés comme des mazarinades.

		Rebollar (RIM, JSPS)		
Temps de parole	25 min.	25 min.	30 min.	40 min.
Publication	Mai-juin 2015	Fin 2016	Fin 2021	À paraître
Nb participants	9	31	11	24
Nb de recours au PM, nom des intervenants concernés et...	1/9 : Rebollar	7/31 : Amatuzzi, Griesse, Ichimaru, Kürschner, Matsumura, Rebollar, Toftgaard	10/11 (tous sauf Sordet)	8/24 : Amatuzzi, Dauphant, Ichimaru, Klos, Malinowski, Matsumura, Rebollar, Ronzeaud
ratio	0,111	0,225	0,909	0,333
Ratio de recours à d'autres corpus ou catalogues en ligne	0,111 1/9	0,096 3/31	0,363 4/11	0,208 5/24
Usage de document informatique avec projecteur (sans connexion Web)	4 ou 5 (soit 50%) (Powerpoint, Word)	~20 (soit 66%) (Powerpoint, Word, Excel, Diaporama)	11 (soit 100%) (Powerpoint, Word, diaporama)	22 (soit 90%) (Powerpoint, Word, diaporama)
Captation et/ou diffusion	Audio personnel	Audio personnel, photographies	Audio personnel, photographies	Visio-conférence, direct et différé

Entre 2013 et 2022, le ratio de recours au PM, sans y être invité, évolue de 0,111 à 0,333, ce qui peut vouloir dire que l'outil commence à entrer dans les pratiques de certains chercheurs. Le ratio de recours à d'autres ressources en ligne n'évolue pas de la même façon ; il reste faible, ce qui tend à faire penser que la majorité des chercheurs recourent peu ou ne recourent pas à des ressources en ligne, ou ne souhaitent pas en faire état, ou encore qu'ils considèrent qu'il n'est pas pertinent de le mentionner. En revanche, lorsque les participants sont invités à utiliser les outils de recherche lexicale du PM pour participer à un colloque à Tokyo, ils en sont tout à fait capables et les résultats de leurs recherches sont pertinents. Au moins ceux-ci ont-ils franchi le pas – sans que l'on sache s'ils vont continuer dans la voie des humanités numériques (sans y être invités) ou s'ils vont revenir à une méthodologie analogique. C'est aussi une question de génération car les jeunes étudiants actuels pratiquent nativement les outils numériques et, pour ceux qui deviendront chercheurs, ils les incluront sans doute naturellement dans leur méthodologie.

Parmi les différences entre ces colloques, et qui ont un retentissement sur les contenus des travaux ou sur la façon de faire évoluer la recherche sur les mazarinades, il y a aussi les modes de publication. Comme nous l'avons signalé, les colloques de Bordeaux et de Paris ont été publiés par des maisons fortement liées au monde universitaire, l'un par les presses universitaires de Bordeaux dans la collection *Eidôlon*¹, l'autre dans une revue internationale

¹ Après avoir été une revue, cette collection se revendique de « méthodologies diverses » et « privilégie ainsi des approches scientifiques à la fois résolument plurielles et pluridisciplinaires ». Voir le détail de son histoire :

publiée chez Droz à Genève, *Histoire et civilisation du livre*, que dirige Yann Sordet. Ces deux publications étant également accessibles en version numérique gratuite, leur diffusion au sein du monde universitaire est assurément bonne et permet maintenant à des travaux sur les mazarinades d'être facilement accessibles.

Contrairement à ces deux publications relativement rapides, celle du colloque de Tokyo prend plus de temps, repose sur un comité plus réduit et répond à un cahier des charges plus complexe puisque Ichimaru a motivé sa demande d'aide financière à la JSPS (*kakenhi*) par une édition bilingue, en français et en japonais¹, qui inclut aussi la description de l'exposition au Musée Komaba.

De plus, pour l'occasion, le PM devient éditeur d'un ouvrage simultanément imprimé et numérique (avec deux versions numériques, l'une fixe semblable au livre papier, l'autre dynamique permettant d'utiliser les liens hypertextes, vendus au format ePub sur Amazon et diverses autres plateformes²). Le délai entre le colloque lui-même et sa publication (toute fin 2021) s'est allongé d'un an du fait du ralentissement des activités provoqué par la pandémie de Covid-19. Les échanges avec la traductrice, avec le maquettiste multiformats, avec l'imprimeur et avec l'administration de l'université Gakushuin qui valide les choix et gère les subventions ont pris du temps alors que les textes français étaient déjà prêts et d'ailleurs mis en ligne dans le site du PM dès 2018³. À ces différents titres, nous pouvons affirmer que cet ouvrage bilingue, illustré, multiformat est un objet original dans l'histoire de l'édition, à la hauteur de la confiance accordée par la JSPS et au soin que mérite la collection des mazarinades de Tokyo.

II.III.IV. Le colloque de Rouen, septembre 2022

À l'issue du colloque de Tokyo, fin 2016, plusieurs axes de travail sont simultanément ouverts : la publication du colloque, la poursuite du développement technique et de la promotion médiatique du PM et déjà l'idée, la possibilité d'un autre colloque qui serait thématiquement plus large et avec plus d'opportunités transdisciplinaires. Ces directions

<https://books.openedition.org/pub/32943>. Voir aussi le numéro 116 accueillant la journée d'étude sur les mazarinades : <https://books.openedition.org/pub/15593>

¹ Avec la problématique de traduction / création / explicitation de termes en *katakana*s dont il a été question au chapitre II.II.IV. Cette fois, Ichimaru travaille avec une traductrice japonaise également conseillère artistique de l'exposition, Yuko Nakatsumi, diplômée des Beaux-Arts de Paris.

² Voir l'explication détaillée sur les formats, la table des matières et la notice éditoriale dans la page du PM de février 2022 : <http://mazarinades.org/2022/02/l-exploration-des-mazarinades-livre-physique-et-numerique/>

³ Voir les publications au titre de 2016 dans la page suivante : <http://mazarinades.org/8-autres-documents/>. Pour l'édition de 2021, les textes ont été revus et corrigés par leurs auteurs, ils sont donc différents de la version en ligne dans le PM.

doivent être explicitées et financièrement estimées afin de déposer un nouveau dossier de *kakenhi* auprès de la JSPS.

Pour les RIM, le cadre humain et géographique ainsi que l'histoire du Centre culturel de Cerisy-la-Salle paraissent offrir la meilleure option pour ce prochain colloque, ce dont il faut convaincre nos partenaires qui, pour la plupart, ne connaissent Cerisy que de nom, et parfois défavorablement parce qu'étant en dehors des institutions universitaires proprement dites. Pour nous, ce serait d'ailleurs un moyen de préserver l'indépendance intellectuelle du groupe international et trans-institutionnel des recherches sur les mazarinades. Longtemps en effet, à tort peut-être, nous avons pensé que la prise en charge d'un colloque (comme du PM) par une unique équipe universitaire française, elle-même rattachée à une université, limiterait la possibilité de fédérer des chercheurs d'autres établissements. Soit méconnaissance de notre part de la réalité des relations entre équipes et universités, notamment via le CNRS, soit idéalisme d'une fédération sans tutelle contre lequel nous avons déjà été prévenus par un universitaire français au début des années 2010, les RIM ont expérimenté durant cette décennie qu'une sorte d'association indépendante de type « les amis de... », telle qu'elle se présentait dans « recherches internationales » ne fonctionne pas pour un domaine comme celui des mazarinades, à la fois méconnu, pointu et exigeant.

Cependant, tant que la JSPS soutient nos projets de recherche et de colloque, nous pouvons continuer en toute indépendance, avec des partenaires scientifiques hexagonaux, sans que l'équipe ne s'enracine dans le système académique français.

De passage en Normandie en août 2017, l'équipe des RIM (Ichimaru et Rebollar) rend visite à la directrice du CCIC, Édith Heurgon, au château de Cerisy. Nous l'interrogeons sur la faisabilité d'un colloque sur les mazarinades, par exemple en 2020. Comme nous avons déjà codirigé un colloque en 2005 et participé à trois autres depuis une quinzaine d'années, et malgré le peu d'attractivité du sujet selon la directrice, cette dernière accepte toutefois de garder une option jusqu'à voir un projet solide avant un an pour décision définitive.

Avec cet accord de principe, nous recontactons les chercheurs et chercheuses que nous considérons alors comme nos partenaires scientifiques : S. Haffemayer (GHRis de Rouen), M. Tsimbidy (équipe Plurielles, BMU), le regretté Alain Hugon¹ (HisTeMé, Caen), J.-D. Mellot (BnF), Y. Sordet (Mazarine), Sylvie Requemora-Gros et A. Ronzeaud (Cielam, AMU).

¹ Décédé en juillet 2022, il avait participé aux préparatifs et au financement des colloques de Paris et Rouen et présenté une communication au colloque de Paris (A. Hugon et Mathias Ledroit, « La bataille de l'imprimé en Catalogne à l'époque de la Guerre de Séparation (1640-1652) », *Histoire et Civilisation du Livre*, op. cit., p. 361-376. Voir l'hommage de son équipe : <https://histeme.unicaen.fr/hommage-a-alain-hugon/>

Ils sont globalement d'accord, pour certains avec une réserve de calendrier (le mois d'août étant réservé aux congés familiaux). Après quelques centaines de courriers électroniques et quelques séances du comité d'organisation à la Maison de la recherche de la Sorbonne, nous arrivons au cadrage scientifique du colloque, représenté par son titre : « Mazarinades et territoires » (préféré à « Mazarinades et géographie »).

L'accent est ainsi mis sur la spatialité : celle des événements de la Fronde (du théâtre urbain de la contestation à ses transcriptions textuelles), celle du réseau physique des libelles, de l'écriture à la distribution en passant par l'édition, celle de l'éparpillement des collections et des recueils de mazarinades après la Fronde, et de trois siècles d'historiographie, jusqu'à celle du catalogue informatisé et des mazarinades numérisées (du PM ou d'autres sites), devenant des volumes de données dans lesquels on lance des requêtes ou des algorithmes qui sont comme des drones d'exploration répondant aux nouveaux termes de « fouille textuelle » ou de « *data mining* ».

Liberté est laissée aux candidats pour interpréter cette « mutation épistémologique » du titre, comme le propose l'appel de mai 2019¹. Pour nous assurer que l'ouverture proposée sera au rendez-vous, nous sollicitons aussi des participants *a priori non directement concernés* par les mazarinades : un géographe, auteur d'atlas historiques, un chercheur en design informatique et visualisation des données, un médiéviste, auteur d'un ouvrage sur les représentations populaires, etc.

Finalement, un seul d'entre eux acceptera notre proposition de participer à ce colloque de Cerisy – et participera au colloque de Rouen : Léonard Dauphant, après que sa proposition aura été, comme les autres, soumise au comité d'organisation.

Bien sûr, la pandémie de Covid-19 vient perturber nos plans, comme partout dans le monde. Fin février 2020, lorsque nous revoyons Édith Heurgon à Paris, en principe pour des détails d'organisation et de budget, nous constatons qu'au château où plus de soixante personnes doivent cohabiter dans diverses parties communes (salles de conférence, salle à manger, salons, couloirs et escaliers), aucune mesure d'hygiène renforcée, d'obligation de port de masque ou d'aménagement des repas n'est envisagée – alors que nous arrivons du Japon où de telles mesures sont déjà en place. Nous en avisons notre comité d'organisation et les participants.

Au mois d'avril, pas de changement du côté de Cerisy, malgré les décisions du gouvernement français², de sorte qu'en mai 2020, avec l'approbation du comité et des

¹ Par exemple diffusé dans la page Hypotheses de l'AHMUF en mai 2019 : <https://ahmuf.hypotheses.org/7422>

² Voir les diverses mesures ainsi que les dates concernées :

https://fr.wikipedia.org/wiki/Confinements_liés_à_la_pandémie_de_Covid-19_en_France

participants, à l'instar de la plupart des autres colloques prévus à Cerisy, nous annulons *Mazarinades et territoires* sans accepter la proposition de report¹ à 2022.

Dans les mois suivants et jusqu'à la fin 2021, plusieurs propositions sont faites par le comité, transmises aux participants et discutées, jusqu'à ce qu'un accord intervienne pour tenir le colloque à l'Université de Rouen les 7-9 septembre 2022², grâce notamment à la motivation sans faille de S. Haffemayer qui a aussi obtenu que certaines communications puissent être faites à distance, si besoin, et que le colloque soit diffusé en visioconférence en direct puis disponible en différé³.

Cet accord est annoncé en février 2022 et le programme définitif sort le 19 mai⁴. Malgré ces aléas, il est à remarquer que les chercheurs et chercheuses qui avaient été retenu(e)s pour 2020 à Cerisy maintiennent tous et toutes leur participation en 2022 à Rouen⁵ – preuve supplémentaire de leur intérêt pour les mazarinades et pour ce colloque.

Aux programmes des rencontres de Bordeaux et de Tokyo, qui avaient un thème central, ou du colloque de Paris, à forte tendance patrimoniale, succède ainsi celui de Rouen qui offre un large panorama de sujets, allant des collections patrimoniales et régionales aux humanités numériques, de la linguistique à la sociologie, de la géohistoire à l'histoire de la presse, en passant par l'image de la Fronde dans la littérature de jeunesse, avec une grande diversité de lieux concernée : la Normandie, Rouen, Orléans, Lyon, Aix-en-Provence, Paris, l'Occitanie, la Suisse, la Pologne, le Japon.

Après quatre ans de préparation et d'incertitudes, la rencontre de trois jours se tient sans aucun incident notable, ni technique ni sanitaire. Les trois directrice et directeurs présentent le colloque et confient les demi-journées aux six présidentes et présidents comme mentionné sur le programme (ci-dessus).

La diffusion par la webTV, les communications par Zoom et les recours aux documents projetés (diaporama, web en ligne, etc.) ne rencontrent aucun problème.

¹ Notre avis collégial est alors que la problématique de l'hygiène n'est pas considérée de façon appropriée par l'équipe administrative de Cerisy. Nous considérons que c'est le modèle de convivialité lui-même qui est à redessiner complètement (ce qui a été en partie fait par le CCIC pour les saisons 2022 et 2023, après de nombreuses annulations).

² Voir billet de blog du PM mis à jour le 27 février 2022 : <http://mazarinades.org/2019/12/colloque-mazarinades-et-territoires/>

³ Cinq communications seront effectuées par Zoom (Matsumura, Escarpit, Tsimbidy, Tribout et Ferri) tandis que la WebTV de l'Université de Rouen diffuse en direct et met à disposition en différé sur son site. Lien pour la diffusion en direct (maintenant obsolète) : <https://webtv.univ-rouen.fr/lives/en-direct-de-la-maison-de-luniversite/> et lien pour la consultation en différé (page visitée le 28 mai 2023) : <https://webtv.univ-rouen.fr/channels/#mazarinades-et-territoires>

⁴ Voir billet de blog du PM du 19 mai 2022 : <http://mazarinades.org/2022/05/mazarinades-et-territoires-rouen-7-9-sept-2022-programme/>

⁵ Il n'y aura qu'un désistement dans les dernières semaines, comme le montre le programme ci-dessus.

Mercredi 7 septembre matinée : formes de fronde Pdt : Patrick Rebollar 09:15 : Ouverture des portes & mot d'accueil 09:30 – 10:10 : Baptiste ETIENNE, <i>Le duc, la duchesse et la Fronde en Normandie</i> 10:15 – 10:55 : Virginie COGNÉ, <i>Quand Condé dirige et informe Paris. La circulation de l'information pour le parti des Princes, été 1652</i> 11:00 – 11:40 : Carrie F. KLAUS, <i>'[L]e bonnet en teste, la pourpre sur les épaules'. Les dames, la justice, et les Mazarinades</i> 11:45 – 12:25 : Stéphane HAFEMAYER, <i>Chanter la contestation politique à Paris : le pouvoir face aux chansons de la Fronde (1648-1653)</i> Discussion 12:30 déjeuner après-midi : confins I Pdt : Jean-Dominique Mellot 14:00 – 14:40 : Teresa MALINOWSKA, <i>La Pologne dans les mazarinades. Une entrée de lecture inédite</i> 14:45 – 15:25 : Tadako ICHIMARU, <i>En tirant le fil du Japon dans les mazarinades...</i> pause 15:45 – 16:25 : Christophe VELLETT, <i>Éditions de mazarinades et propagande imprimée à Orléans pendant la Fronde</i> 16:30 – 17:10 : Laura BORDES, <i>Les mazarinades du fonds aixois : aixoises ?</i> 17:15 – 17:55 : Édouard KLOS, <i>Les mazarinades dans un territoire à l'écart des conflits, l'exemple lyonnais</i> Jeudi 8 septembre matinée : médiscourir Pdt : Laura Bordes 09:30 – 10:10 : Jean-Dominique MELLOTT, <i>La muse dialectale (et frondeuse ?) de l'imprimeur-poète rouennais David Ferrand (1589-1660)</i> 10:15 – 10:55 : Philippe MAURAN, <i>Territoires dans le Journal de Jean Vallier ou la géographie dans une anti-mazarinade</i> 11:00 – 11:45 : Mélanie FOLLARD, <i>Obscénité et incroyance pendant la Fronde : les territoires de la poésie en contexte pamphlétaire</i> 11:45 – 12:25 : Léonard DAUPHANT, <i>Pour une géohistoire de l'insulte. Espaces mentaux et ethnotypes, des chansons de geste aux mazarinades (XII^e-XVII^e siècles)</i> Discussion	12:30 déjeuner après-midi : linguistique Pdt : Stéphane Haffemayer 14:00 – 14:40 : Takeshi MATSUMURA (en ligne), <i>Sur quelques mazarinades en proverbes</i> 14:45 – 15:25 : Antonella AMATUZZI, <i>Déterritorialiser les mazarinades pour étudier la variation du français classique</i> pause 15:45 – 16:25 : David ESCARPIT, <i>Le « bordousain » : interdialectalité et hybridation dialectale dans les textes occitans de la Fronde bordelaise</i> 16:30 – 17:10 : Loïc CAPRON, <i>Guy Patin, un lecteur parisien de mazarinades</i> 17:15 – 17:55 : Myriam TSIMBIDY, <i>Des usages de la notion de territoire dans le recueil de Diverses pièces curieuses de ce temps</i> Vendredi 9 septembre matinée : confins II Pdt : Antonella AmatuZZi 09:30 – 10:10 : Céline GRILLAT, <i>Les mazarinades en Suisse. Tour d'horizon et le cas de la collection de Soleure</i> 10:15 – 10:55 : Patrick REBOLLAR, <i>De la fouille textuelle à la cartographie des mazarinades, l'exemple du LETSAJ</i> 11:00 – 11:20 : Pierre RONZEAUD, <i>Cinquante ans d'historiographie des mazarinades (prélude à la table-ronde)</i> 11:20 – 12:20 : TABLE-RONDE <i>Mazarinadologie ?</i> Avec : P. Ronzeaud, S. Haffemayer, J.-D. Mellot, etc. 12:30 déjeuner après-midi : stop ou encore Pdt : Tadako Ichimaru 14:00 – 14:40 : Gina MARS, <i>Présentation de la Bibliographie des mazarinades en ligne</i> 14:45 – 15:25 : Bruno TRIBOUT, <i>Les mazarinades après la Fronde : l'exemple du recueil Foppens</i> 15:30 – 16:10 : Laurent FERRI (en ligne), <i>Mazarin et les mazarinades dans la littérature pour la jeunesse sous la III^e République</i> 16:30 clôture du colloque  Pour suivre le colloque en ligne : https://webtv.univ-rouen.fr/lives/en-direct-de-la-maison-de-lunivsite

Méthodologiquement, il est d'ailleurs à remarquer que presque tous les intervenants produisent et explicitent des documents visuels, de la gravure au tableau de statistiques, donnent des références détaillées et des chiffres sourcés, y compris en provenance du corpus du PM¹, sans qu'il y ait eu de sollicitation particulière de notre part. Des commentaires et questions-réponses prolongent les communications ; les échanges les plus pertinents seront repris dans la publication. De sorte qu'avant de se quitter, l'idée de nouvelles rencontres dans deux ou trois ans est émise par plusieurs des participants. Nous y reviendrons.

Enfin, nous donnons rendez-vous par mail à nos collègues à la mi-septembre pour fixer les conditions d'envoi des textes remaniés, sans limite particulière de volume – ce sera pour la fin janvier 2023. Ces textes sont actuellement en cours de relecture et seront soumis au comité d'organisation pour évaluation scientifique en vue d'une édition courant 2024.

Le laps de près de six ans après le colloque de Tokyo et les perturbations de la pandémie ne sont pas les seules raisons qui font du colloque de Rouen un événement à part, qui n'est pas

¹ Dans le tableau comparatif présenté au chapitre précédent, il est mentionné que 22 des 24 communications du colloque de Rouen ont eu recours à des documents avec rétro-projection numérique et que 8 sur 24 ont utilisé et montré des pages du PM (voir ch. II.III.III., p. 224).

– au moins pour les RIM – une suite ou une reprise de la série des trois colloques précédents. Au moins trois autres raisons nous importent.

Tout d’abord, au niveau administratif et médiatique : c’est le premier de nos colloques dont la diffusion audio-vidéo par internet est prise en charge par l’institution d’accueil – alors que les précédents colloques étaient enregistrés en audio par nous-même sans que ce soit destiné à communication ou diffusion. De ce fait, les enregistrements effectués par l’université de Rouen deviennent des items dans une médiathèque en ligne au même titre que les actes imprimés dans une bibliothèque. Cependant, à la différence du livre, ils contiennent le verbatim des communications et des échanges, sans retouches ni *édition*, permettant ultérieurement la comparaison avec la version imprimée.

Ensuite, du point de vue de la postérité scientifique des recherches : la qualité des échanges et la bonne entente entre les participants amènent à approuver à l’unanimité la proposition de S. Haffemayer de créer, au sein du GRHis de l’Université de Rouen, un « Groupe de Recherches Interdisciplinaires sur les Mazarinades » (GRIM) dont l’existence est rendue officielle en octobre 2022. Son objectif est de :

« [...] poursuivre le développement d’une collaboration internationale entamée en 2013, de multiplier les approches interdisciplinaires du corpus pamphlétaire le plus riche de la France d’Ancien Régime, et de poursuivre son instrumentation électronique en s’appuyant sur l’expertise mise en œuvre dans les corpus numériques du *Projet Mazarinades* (RIM) et de la *Gazette* (Haffemayer) pour donner aux chercheurs de nouveaux outils d’analyse¹. »

Enfin, dernière raison de cette particularité du colloque de Rouen pour les RIM : c’est la dernière opération scientifique et académique dont notre équipe a la charge dans le cadre des subventions de la JSPS. Cette opération vient clore un ensemble d’opérations scientifiques de près de quinze ans (depuis la création du premier blog des RIM en 2008) consacrées à la promotion des recherches sur les mazarinades, avec un fort accent porté sur les humanités numériques naissantes. Dans ce dernier domaine, nos deux objectifs principaux ont été atteints : d’une part créer et développer un corpus en ligne à partir de la collection des mazarinades de la Bibliothèque de l’Université de Tokyo pour que les chercheurs disposent universellement de matériaux sérieux et accessibles et, d’autre part, faire exister et perdurer via une plateforme numérique un groupe international de chercheuses et de chercheurs travaillant sur les mazarinades de façon transdisciplinaire.

¹ Voir la page GRIM / GRHis / Université de Rouen, mise en ligne par Stéphane Haffemayer le 11 octobre 2022 : https://grhis.univ-rouen.fr/grhis/?page_id=16877

II.III.V. L'avenir des RIM et du PM dans la communauté scientifique

L'avenir n'étant pas une donnée scientifique, nous ne pourrions ici que lister des objectifs ou des projets liés aux RIM selon des critères d'utilité et de faisabilité, à partir du bilan du Projet Mazarinades et s'il peut servir de socle à de futures entreprises. Nous pourrions également indiquer des problématiques que rencontreront éventuellement les chercheurs, avec de possibles avantages et inconvénients.

Commençons par le socle. Nous l'avons constaté à l'issue des chapitres précédents, le PM ne pourrait être produit aujourd'hui de la façon dont il l'a été en 2010-2011 :

- La numérisation / transcription sans OCR est de moins en moins possible (il n'y a quasiment plus d'entreprises qui offrent des services de transcription humaine au kilomètre avec contrôle de qualité, ou à des prix très supérieurs à ceux pratiqués il y a dix ou vingt ans¹) ;
- Les agences de création web ou les auto-entrepreneurs informaticiens susceptibles de créer un site de cette complexité ont disparu (ils sont devenus ingénieurs au sein d'établissements universitaires ou autres, ou bien il faudrait que le chef de projet, à notre place, soit lui-même un ingénieur informaticien) ;
- Le moteur de recherche Philologic dont nous utilisons une version adaptée est maintenant obsolète (sa nouvelle version serait sans doute utilisable mais avec une tout autre infrastructure de site) ;
- L'architecture de site et le web design du PM via une plateforme de blog gratuit WordPress correspondent à ce qui se faisait de simple et suffisamment sécurisé dans les années 2010 (les attaques informatiques et la multiplication de requêtes provenant de robots nécessiteraient un système plus sécurisé ou programmé dans un autre langage) ;
- Il est fort improbable que la JSPS (ou l'organisme équivalent d'un autre pays) sélectionne et subventionne un (assez onéreux) projet de numérisation manuelle de corpus à l'heure où la tendance est à l'OCR de masse et à l'expérimentation des IA...

Par conséquent, s'il y a un sens à refaire à l'identique la flèche de Notre-Dame, il n'y en aurait aucun à vouloir refaire le PM tel qu'il est. Ni la restitution visuelle des mazarinades, ni leur catalographie, ni leur fouille lexicale n'ont un quelconque besoin d'être envisagées dans les années 2025-2030 comme elles l'ont été il y a quinze ans.

¹ Il est également possible qu'un modèle économique peu vertueux basé sur une main d'œuvre étrangère n'ait pas pu se maintenir.

Or ce constat n'enlève rien à ce qui a été fait et doit permettre d'envisager le PM actuel comme un ensemble de fondations pour une construction à venir – ou pour plusieurs, à l'instar des *hackathons* BnF / Gallica pendant lesquels certaines données brutes sont livrées pour un temps donné à l'inventivité d'étudiants ou d'entrepreneurs maîtrisant de toutes nouvelles technologies ou provenant d'horizons épistémologiques lointains¹.

Pour cela, nous différencierons cinq secteurs différents et plus ou moins solidaires auxquels nous avons contribué et qui peuvent permettre d'envisager un avenir, une reprise, une refonte, complète ou partielle :

1. Les matériaux, qui sont : les images des pages (du corpus de Tokyo), les mazarinades transcrites au format xml-TEI, avec leurs métadonnées (par exemple celles qui sont extraites pour le catalogage à la demande), leur version modernisée, les commentaires ajoutés par l'équipe RIM ou des éditeurs autorisés ;

2. Les outils, constitués d'une version de Philologic à laquelle sont adjoints des blocs de programme informatique permettant de restituer les résultats de recherche lexicale et d'insérer les liens hypertextes de circulation entre résultats et document source, entre listes de fréquences et pages individuelles, etc. ;

3. La documentation, constituée de : billets de blog (dans l'ordre chronologique, vie académique et technique du PM, des RIM, etc.), pages web (permanentes) contenant des ressources documentaires (textes de Célestin Moreau, conférence de Jean Nicolas, etc.) et des documents utiles (mode d'emploi, exemples, liens, etc.) :

4. Les recherches publiées (par nous et d'autres chercheurs ayant utilisé le PM, publiées dans le PM ou imprimées à la suite de communications dans des colloques) et l'expérience acquise (dans la globalité du projet depuis 15 ans) ;

5. Le réseau de chercheurs, de bibliothécaires, d'étudiants, d'utilisateurs ayant contribué au PM ou s'en étant servi pour leurs recherches ; réseau qui a permis l'organisation de colloques, une partie des éditions en ligne dans le PM et la création, *in fine*, du GRIM, sur lequel reposera en partie l'avenir de la mazarinadologie.

Ainsi, il paraîtra logique qu'un projet de nouvelle version du Projet Mazarinades, sous ce nom ou sous un autre, s'intéresse d'abord à la récupération des données du premier secteur, les matériaux. En effet, les documents au format xml-TEI sont directement récupérables et

¹ Le blog de Gallica contient divers articles et liens en relation avec des projets ayant été réalisés et implémentés depuis 2016 dans le cadre des Hackathons organisés par la BnF : https://gallica.bnf.fr/blog/recherche_blog?votre_recherche=hackathon

réutilisables dans un autre environnement, un site internet nouveau dans lequel il conviendra de préciser de quelle façon les données doivent être affichées et ordonnées, si elles peuvent être soumises à de nouveaux traitements textométriques, statistiques et de visualisation des données. Il est d'ailleurs déjà envisagé qu'une telle exportation/réutilisation soit au centre d'un projet du GRIM actuellement à l'étude. Un tel réemploi des mazarinades numériques n'empêche d'ailleurs pas de maintenir l'accès au PM dans son état actuel, à condition d'en assurer les frais de maintenance.

Le nouveau projet & site pourrait rassembler des mazarinades numériques de plusieurs origines (dont les sélections de Bordeaux et d'Aix-en-Provence déjà préparées par les RIM) à la condition que les champs de TEI qu'ils contiennent soient les mêmes afin de répondre de la même manière aux programmes informatiques d'affichage et de fouille. Il reviendra alors au GRIM, dont la direction est assurée par Stéphane Haffemayer (U. de Rouen), de définir avec son équipe les contours et les fonctions de ce nouveau site, sans doute durant quelques années avec notre participation. Il pourra envisager à la fois une collection exhaustive des mazarinades numériques et l'animation d'une communauté scientifique conviviale.

Les données des autres secteurs sus-cités pourront être reprises (ressources documentaires, publications, etc.) en partie ou en intégralité, à l'exception des outils, c'est-à-dire du moteur de recherche Philologic et des blocs de programmes qui lui sont associés, à remplacer par de nouveaux outils, à la fois plus performants, plus rapides, plus sécurisés, plus paramétrables et disposant de fonctions avancées de lexicométrie et de visualisation des données.

Le GRIM devrait également se donner pour mission de recruter et de former de nouveaux chercheurs et web-éditeurs de mazarinades afin que les humanités numériques deviennent une activité de recherche attractive dans un plus grand nombre de départements universitaires liés aux études dixseptiémistes, tout en favorisant la transdisciplinarité. Dans ce cadre, la promotion académique de l'édition critique en ligne permettrait de valoriser les carrières des chercheurs, en sus des publications imprimées et des communications lors de colloques.

Par réticulation à partir des titres des mazarinades et de leur numérotation unifiée dans les catalogues, le GRIM aurait la possibilité de mettre en relation les bibliothèques et centres d'archives avec ses chercheurs et de déterminer ici ou là la présence d'exemplaires particuliers (tirages ou émissions différents, notes manuscrites, etc.) et, le cas échéant, de négocier la numérisation en image d'originaux rares dont à la fois l'institution d'origine et le GRIM pourront mettre en ligne la copie.

Lorsqu'un projet pérenne sera ainsi promu par le GRIM à partir des données et documents produits par l'équipe RIM durant cette décennie 2010-2020, il intégrera sans doute aussi le partage de données des mazarinades numériques en *open source*, ce qui permettra de les rendre utiles dans d'autres sphères intellectuelles et internationales. Il conviendra toutefois que les équipes qui auront en charge ces opérations veillent à communiquer des textes propres, établis, sans coquilles de saisie manuelle (ou d'OCR pour les autres sources que le PM), respectant ainsi non seulement la déontologie de nos métiers mais aussi une éthique de la qualité du texte, maintenant le lien intellectuel et humain avec les mazarinades, leurs auteurs et leurs contemporains. Ce faisant, nous aurons réussi à rendre accessibles et considérables les mazarinades au même titre que d'autres œuvres déjà bien connues du XVII^e siècle français – et en dépit de la volonté de Louis XIV de les invisibiliser.

III. EXPLOITATIONS DU CORPUS DES MAZARINADES

Les deux principales raisons¹ pour lesquelles il est souhaitable de disposer d'un corpus textuel numérique sont *la consultation* et *l'exploitation* ; l'une pour identifier, afficher et lire un texte, le plus souvent dans sa linéarité (*close reading*), l'autre pour fouiller, avec des outils de recherche et de comptage lexicaux ou autres, dans un volume textuel entier ou réduit – et éventuellement ne pas lire le ou les texte(s) concerné(s) (*distant reading*). Dans le cas du PM, la consultation se subdivise en deux possibilités qui sont la consultation du catalogue et la consultation des textes, l'une pouvant mener à l'autre et réciproquement.

Pour le corpus d'une œuvre unique, comme c'est le cas d'*Artamène*² ou du *Roman de Renart*³, par exemple, le catalogue est en quelque sorte remplacé par la table des matières, soit sous forme de menu déroulant, soit dans une boîte de choix.

En revanche, dans le cas d'une bibliothèque numérique (BnF, Gallica, etc.), la consultation du catalogue revêt plus d'importance, ce qui se traduit souvent par un grand nombre de champs de métadonnées, à informer ou non. Le cas de Google Livres est à considérer à part puisque ce service n'a pas de catalogue autre qu'une fonction de recherche de mots, ce qui n'empêche pas d'y trouver parfois très rapidement un ouvrage recherché. Dans le cas du PM, le catalogue d'apparence classique (recherche de titres, noms d'auteur, d'éditeur, date, numéro Moreau ou cote Tokyo, etc.) se double d'une sorte de table des matières puisque l'accès « chariot » propose de consulter les titres des pièces dans l'ordre où ils se trouvent dans les volumes de la collection.

Question d'apparence bénigne : un moteur de recherche plein texte est-il une sorte de catalogue ? Ou dit autrement : est-il une forme de catalogage des segments d'un texte ou d'un corpus à partir d'une requête lexicale⁴ ? En effet, un catalogue papier ne propose les auteurs ou les titres que dans un certain ordre, figé par l'encre, alors qu'un catalogue informatisé réorganise et croise les métadonnées selon le ou les critère(s) sélectionné(s) (nom d'auteur, liste alphabétique des titres, date dans l'ordre ascendant ou descendant, etc.) avant de rendre un résultat qui est un extrait plus ou moins long du catalogue complet.

¹ À ces deux raisons principales peuvent s'ajouter des raisons secondaires comme copier / télécharger un texte, éditer un texte si on en a le droit, copier / coller une citation, annoter, traduire, etc. Nous mettons les mots consultation et exploitation en italiques afin de souligner le fait que nous leur donnons le sens particulier qui suit.

² Voir en ligne : <https://artamene.org/index.php?partie=edition>

³ Voir en ligne : <https://roman-de-renart.blogspot.com/2009/02/prologue-le-livre.html>

⁴ Depuis Frantext (déjà consultable par modem avant le web), nous avons eu connaissance de ce mode de recherche, qui n'est pas éloigné, dans son principe, de la compulsation des concordances, les plus anciennes connues datant du XIII^e siècle. Cf. [https://fr.wikipedia.org/wiki/Concordance_\(livre\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Concordance_(livre))

Autrement dit, si l'on voulait imprimer *le* catalogue numérisé d'un corpus ou d'une bibliothèque numérique, il faudrait imprimer autant de fois le catalogue qu'il y a de critères de réorganisation des données. Certains catalogues de bibliothèques ou de corpus en ligne¹ intègrent la recherche lexicale dans la page de *recherche dans le catalogue* ; ils proposent donc de fusionner la recherche dans le catalogue et la recherche lexicale dite *plein texte*. D'ailleurs, la recherche plein texte reçoit un résultat sous forme d'extraits de texte(s), plus ou moins longs, ou de concordance (d'une ligne seulement) dont chaque élément est accompagné de références qui sont également extraites des données *de type* catalogue. Pourquoi « de type » catalogue ? Parce que le « catalogue » d'un corpus numérique n'est plus un document indépendant du corpus² que l'on devrait actualiser séparément, à l'instar d'une base de données, lorsque le corpus viendrait à être modifié (textes ajoutés ou retirés, modifiés, etc.). Ce qui est maintenant appelé *catalogue* est une abstraction, une métaphore par catachrèse : c'est un affichage virtuel ayant l'apparence d'un catalogue, que l'écran reçoit grâce à un programme qui extrait, rassemble et ordonne les métadonnées qui se trouvent dans les œuvres du corpus, à la condition que ces œuvres aient été dûment balisées au préalable³.

Ainsi, demander *le catalogue*, c'est *seulement* faire afficher l'ensemble des métadonnées bibliographiques du corpus numérique dans l'ordre prévu par défaut (titre d'œuvres ou noms d'auteurs, par exemple). Sélectionner dans le catalogue, c'est utiliser un programme qui extrait et affiche les métadonnées demandées (et pas les autres), créant ainsi un sous-catalogue virtuel, par exemple des œuvres de Victor Hugo en tant qu'auteur dans Gallica⁴. Épistémologiquement et sociologiquement, utiliser un catalogue papier (ou tiroir) et un catalogue informatisé, ce sont deux expériences différentes qui requièrent deux formations différentes pour chaque individu. Et il est parfois difficile (expériences personnelles) d'expliquer à des personnes *illectronistes*

¹ La page de « recherche avancée » de Gallica a beaucoup évolué depuis la création du site, reflétant la problématique de l'équilibre à trouver entre trop et trop peu d'informations données par l'utilisateur. En expliquer l'usage à des étudiants ou à des chercheurs débutants est souvent une gageure.

² Jusqu'aux années 1990, l'utilisation des catalogues imprimés et des tiroirs de fiches également appelés catalogue était normale (voir Wikipédia qui associe à « catalogue » une photo de meuble à tiroirs : https://fr.wikipedia.org/wiki/Catalogue_de_bibliothèque) ; des générations d'utilisateurs avaient intégré (cadre épistémique) que la consultation de catalogues se faisait (et peut encore se faire) indépendamment des ouvrages, eux-mêmes physiquement rangés ailleurs, le lien se faisant entre les deux entités par le système de classification qui attribuait (et attribue toujours) une cote à chaque ouvrage. La séparation du catalogue numérique et du fonds physique devrait être l'état maintenant naturel des bibliothèques ayant achevé la rétroconversion de leur catalogue : les ouvrages nouveaux sont directement renseignés dans la base de données et les notices des ouvrages anciens ont été ajoutées à la base de données. Dans certaines bibliothèques, ce sont deux bases de données distinctes.

³ Voir dans notre chapitre II.II. comment chaque texte du corpus des mazarinades a été muni de champs de métadonnées qui ont été ultérieurement renseignés.

⁴ Environ 1 450 résultats, sous forme de 97 pages de 15 références. La recherche de « Victor Hugo » & « Hernani » propose 19 références. Ainsi, chaque recherche produit à *la volée* son « catalogue ».

comment effectuer des recherches dans un catalogue informatisé, alors qu'elles maîtrisent peut-être parfaitement (voire préfèrent) les tiroirs et les fiches à remplir...

Pour les mazarinades, il y a eu historiquement – et dans l'absolu¹ – plusieurs types de classement (nous l'avons déjà évoqué), depuis celui de Naudé qui, dans le *Mascurat* sélectionne des libelles qu'il commente, produisant donc, en quelque sorte, des métadonnées bibliographiques, sociologiques, historiques et biographiques, certes désordonnées mais bien polarisées pour la plupart (en bonnes et mauvaises pièces selon ses critères de libertin légitimiste), et écarte des libelles qu'il considère comme négligeables, et pour lesquels il n'y a donc ni données ni métadonnées (méthode originale, pour un bibliothécaire !), jusqu'au classement sérieux – car à visée exhaustive – effectué par Célestin Moreau, prolongé ou étendu mais toujours en vigueur, en passant par toutes les listes établies du XVII^e au XIX^e siècle par des philologues, des collectionneurs, des historiens qui procédaient chacun à un tri selon leurs propres critères (de choix, écartant donc eux aussi les mazarinades qui n'entraient pas dans leur cadre). Un autre type de classement aujourd'hui de plus en plus étudié pour les mazarinades est celui, souvent muet, de l'ordre des pièces dans un recueil. Il y a parfois une table manuscrite, ajoutée au début ou à la fin, mais pas imprimée parce que pas prévue par le commanditaire du recueil (ou des recueils formant une collection). Mais pourquoi donc avoir mis telle pièce après telle autre, et ainsi de suite ?, et quel sens a l'ensemble du recueil, s'il en a un, au-delà de ce qui est écrit sur le dos, « Pièces pouvant servir à l'histoire du temps » ou autre ?

La collection de Tokyo a donc, malgré son hétérogénéité, son propre système de classement, comme nous l'avons vu. Le progrès actuel, en cours de réalisation au niveau international, est de rassembler virtuellement toutes les mazarinades, où qu'elles soient conservées, ce que ni Moreau ni Carrier n'envisageaient². La page de géolocalisation du PM dès avant la nouvelle *Bibliographie des mazarinades* de la Bibliothèque Mazarine (BMBM) vise cet objectif. En effet, la BMBM veut, pour chaque pièce, rassembler toutes ses métadonnées ainsi que le ou les liens hypertextes vers un lieu (ou des lieux) où la consulter, voire la télécharger, lieu qui n'est pas

¹ Ou virtuellement, en se référant à l'ensemble abstrait des mazarinades (voir chapitre I), ce qui n'est pas la même chose que les mazarinades d'une collection ou d'un fonds de bibliothèque, inscrites dans l'ensemble des ouvrages référencés, devant donc obéir à une classification locale mais plus générale que celle des mazarinades.

² D'un point de vue général, il est raisonnable de se satisfaire du concept de totalité virtuelle ou implicite (ensemble des personnes, des voitures, des variétés d'agrumes, etc.) alors que la volonté de réellement connaître ou posséder la totalité des éléments d'une série peut comporter de nombreux inconvénients (moyens financiers, espace de stockage, etc.) ou mener à une forme de pathologie : certains bibliophiles collectionnent de façon compulsive et obsessionnelle – ce serait peut-être le cas d'Henri d'Orléans, duc d'Aumale (1822-1897), notamment avec les mazarinades qu'il voulait avoir toutes et en exemplaires reliés à l'unité (voir la collection de la bibliothèque du Musée Condé à Chantilly), dans un esprit positiviste qui fit dépecer bien des recueils (voir également à la BnF et à la Mazarine, par exemple).

forcément la Mazarine virtuelle. À échéance, le PM ne sera qu'une des planètes d'une constellation de sites interconnectés où toutes les mazarinades, un jour ou l'autre, seront virtuellement rassemblées¹, éditées, discutées.

Ce dernier mot, *discutées*, permet en effet de passer de l'idée de la consultation (de catalogue ou de texte) à celle de l'exploitation numérique d'un texte ou d'un corpus, qu'il s'agisse de fouilles lexicales à visée thématique, de relevé global de fréquences pour étude du lexique, de recherche syntagmatique de cooccurrences ou de formes stylistiques, etc. Dans le sens de l'étude linguistique, de l'approfondissement du sens historique, littéraire ou philologique d'un document, l'exploitation numérique commence où la lecture de loisir² finit (ce qui ne l'exclut pas) et dépend *a priori* des outils disponibles, c'est-à-dire des fonctions de recherche et de présentation des résultats prévues et programmées par l'équipe conceptrice du corpus. On différenciera toutefois ce que le site web d'un corpus propose et ce que l'utilisateur ou le chercheur saura en faire. Nous avons en effet l'expérience, avec des étudiants ou d'autres chercheurs, de résultats de recherche dans un corpus numérisé obtenus avec satisfaction... mais dont on ne sait pas quoi dire, au-delà de l'évidence de certains chiffres : la recherche lexicale est faite mais la fouille textuelle reste à faire. Or les outils dont on peut équiper un corpus numérique dépendent certes de la volonté et de la créativité des membres de l'équipe mais aussi (surtout ?) du temps et du budget disponibles. Pour le site du PM, l'équipe RIM et Métalepse ont, en 2010-2012, mis au point et fait fonctionner des possibilités d'interrogation du corpus que nous avons déjà présentées et qui ne sont pas parfaites, pas extrêmement performantes et d'ailleurs, dix ans après, en partie déjà obsolètes, nous l'avons déjà dit, mais qui fournissent en quelques secondes des résultats bien plus variés, détaillés et précis que ce que pourrait réaliser une lecture humaine en dix ou vingt ans.

Mais que fait-on de tout ce temps gagné ? Il faut assurément en consacrer une importante partie à l'interprétation des résultats des recherches permises par les outils d'exploitation des textes. C'est donc le sens que nous voudrions donner au terme pas toujours bien clair de « fouille textuelle » ; ainsi effectuer des recherches plein texte dans un corpus serait la première étape d'un complexe processus intellectuel ou scientifique, impliquant de faire des hypothèses,

¹ Nous paraphrasons ici T. Ichimaru qui décrivait, dans les années 1990, une idée qui lui paraissait un jour réalisable, pas forcément par elle mais à laquelle elle œuvrerait, ce qu'elle a fait et fait encore.

² Nous appelons « lecture de loisir » la simple lecture d'un texte, sans se poser de question au-delà de la trame du récit, de la perception du style, des péripéties des personnages ou du déroulement logico-philosophique du discours, selon la nature de l'œuvre. Cela représente sans doute la grande majorité des lectures ; les personnes qui *étudient* des textes étant minoritaires.

de retourner au détail du texte, à d'autres livres, catalogues ou corpus et de revenir au sien pour croiser des données, réévaluer des idées, etc. En bref, c'est le travail de recherche maintenant quotidien dans le domaine des humanités numériques, qui ne fait que reconduire, amplifier et fiabiliser celui du chercheur d'avant le numérique – tout en étant fort différent en apparence, ce qui nous fait parfois nous interroger¹.

III. I. ÉCONOMIE CIRCULAIRE DE LA RECHERCHE AVEC ET POUR LE PROJET MAZARINADES

Dans ce chapitre, nous allons présenter et étudier différentes méthodes et directions de consultation / exploitation du corpus du PM, autrement dit des expériences de fouille textuelle impliquant à la fois *distant reading* et *close reading*.

« Il me semble que nous pouvons aujourd'hui compter sur deux échelles de lecture des sources historiennes : d'une part une échelle *close reading* / *distant reading* et d'autre part une échelle lecture humaine / lecture computationnelle. La clé de la lecture et de l'interprétation des sources de l'histoire à l'ère numérique est dans les allers-retours constants entre *close reading* et *distant reading* et entre appréhension humaine et appréhension computationnelle de nos sources primaires². »

Nous commencerons par trois expériences d'utilisation du corpus qui ont donné lieu, pour trois chercheuses et chercheur, à un enrichissement du site du PM, soit dans les métadonnées du corpus, soit dans une page des blogs RIM et PM, d'où la notion d'économie circulaire de la recherche, proposée dès la conception du site. Bien sûr, l'idée d'une communauté œuvrant à l'enrichissement scientifique du corpus des mazarinades n'a pas rencontré le succès du projet de transcription des manuscrits de *Madame Bovary* au début des années 2000 (il fallait s'y attendre). Néanmoins, le système créé par Métalepse sur notre demande a permis à des contributeurs et contributrices de participer à l'édition en ligne sans avoir eu besoin de connaissances approfondies du système informatique et de laisser leur signature dans des versions modernisées et dans les métadonnées critiques de quelques pièces du PM.

¹ À l'instar de l'historien Frédéric Clavert, nous pouvons nous « demander si, avec la fouille, l'analyse et la visualisation des données, on peut parler de lecture computationnelle des sources de l'historien ? », dans « Lecture des sources historiennes à l'ère numérique », article de blog en ligne, daté du 14/11/2012 : <http://histnum.hypotheses.org/1061> (page consultée le 20 décembre 2021). Plus de dix ans après, on constate que le terme « fouille » désigne l'activité possible d'une Intelligence Artificielle dans un corpus de textes numériques préalablement « moissonnés », ce qui semble inquiéter le monde éditorial (cf. Bruno Texier, « Édition : le SNE s'oppose à la fouille de texte par l'intelligence artificielle », *Archimag*, le 2/6/2023, <https://www.archimag.com/bibliotheque-edition/2023/06/02/edition-sne-oppose-fouille-texte-intelligence-artificielle>).

² F. Clavert, *Ibid.* Il est possible de remplacer « sources historiennes », par « sources littéraires », ou « mazarinades », ou de les associer, cela ne change pas la justesse de la proposition.

III.1.1. *Sagacité de l'historien*

Morvan Perroncel, membre de la première équipe RIM et professeur de l'Université Chukyo (Nagoya) est un historien travaillant sur le Japon de la première moitié du XX^e siècle. Comme ami et membre de l'équipe RIM de 2010, il aborde donc les mazarinades avec une certaine distance. Comme nous l'avons déjà dit, cette distance, parfois négativement connotée dans l'emploi du mot *vulgarisation*, est aussi un marqueur très apprécié des études pluridisciplinaires ou transdisciplinaires. Quand la distance alliée aux compétences devient une distanciation productive :

« Cette distanciation permet à l'historien non seulement de voir apparaître des éléments qu'une lecture trop proche ne lui aurait pas permis de voir, mais également de resituer le document dans un ensemble plus large et interconnecté de documents¹. »

Or, ce que Clavert affirme dans le cadre des archives de l'Allemagne nazie peut aussi s'appliquer à d'autres types d'archives ou de corpus numériques :

« Mais cette lecture distanciée des sources primaires, non sans certains risques, peut aller plus loin, notamment par une lecture assistée par ordinateur. C'est cette dernière qui, notamment, permet de replacer des documents dans un ensemble nettement plus vaste afin de faire ressortir des éléments qui ne sont pas visibles par une lecture humaine d'un ensemble assez restreint de sources primaires². »

D'où une possibilité, pour le chercheur contemporain, d'alterner les lectures : proche, distante et assistée par ordinateur. C'est ce que nous essayons de montrer et d'historiciser avec la contribution de M. Perroncel. Il participe aux réunions du groupe RIM pour la préparation du PM en 2010-2011 puis à la campagne de vérification des transcriptions de Dataactivity. C'est alors la première fois qu'il lit des mazarinades et, outre le travail linguistique et éditorial qui lui est attribué, il y découvre peut-être des éléments de philosophie politique, mais rien n'est moins sûr³. Dans les années suivantes et selon notre proposition aux membres de l'équipe, il choisit une dizaine de pièces à relire plus sérieusement, à éditer pour corriger d'éventuelles coquilles et pour établir leur version modernisée. Grâce aux métadonnées de connexion laissées dans le site, nous connaissons la liste des mazarinades sur lesquelles il est intervenu, tout comme les autres participants ou nous-même. Cependant, il ne laisse aucun commentaire dans le champ prévu à cet effet ; peut-être ne se sent-il pas légitime, n'étant pas spécialiste des mazarinades ni de la Fronde ni du XVII^e siècle, pour associer son nom à des propos publiés dans le site du PM

¹ F. Clavert, *Ibid.*

² F. Clavert, *Ibid.*

³ Au moment des vérifications des transcriptions de Dataactivity, nous avons demandé à nos collègues de faire de la lecture rapide d'une sélection de pièces (entre 3 et 10 chacun, selon la longueur des libelles) en collationnant avec les originaux en images pour repérer les erreurs, en vue de valider la facture de Dataactivity. Dans ce type de lecture, il est rare que l'on s'attache au sens des textes.

et que de *vrais* spécialistes pourraient désapprouver. Il s'agit en effet d'une nouvelle économie de la parole critique et il convient de l'aborder avec circonspection¹. La pluridisciplinarité autorise les chercheurs à intervenir dans d'autres domaines que celui où ils se sentent le plus compétents mais le commerce intellectuel avec des spécialistes de plusieurs autres domaines invite chacun à la prudence et à l'humilité – et à la pédagogie.

En novembre 2016, Perroncel participe au colloque de Tokyo *L'exploration des mazarinades* avec une communication intitulée : « Exploration des emplois du mot *société* dans les mazarinades. Affleurement d'un nouveau nom du tout politique² ? » Son introduction part de notions générales puis s'intéresse à l'article « Société » de l'*Encyclopédie* dite de Diderot et d'Alembert avant d'en arriver à l'époque de la Fronde. Il présente ensuite le double questionnement qui précède l'exploration du corpus :

« Nous interrogerons le corpus de textes mis en ligne sur le site RIM en essayant de répondre aux deux questions suivantes :

1) Lorsqu'il est question de « société civile », cette formule n'est-elle effectivement employée que comme un synonyme d'« État » ? Autrement dit, ne renvoie-t-elle qu'à l'existence d'une entité politique unifiée et indépendante ? Ou bien, au contraire, vise-t-on autre chose lorsqu'on recourt à ce terme ? Cherche-t-on, du moins, à faire entendre une idée un peu différente de celle qui rabat l'État sur la dimension de la souveraineté ?

2) Peut-on discerner un emploi de « société » qui se rapproche de celui que nous voyons déployé dans l'*Encyclopédie* un siècle plus tard ? Autrement dit, peut-on repérer un emploi dans lequel « société » ne soit ni synonyme de « société civile » au sens classique du terme, ni trop vague non plus et conserve une signification qui intéresse la politique, fût-ce de manière indirecte³ ? »

Or, il y a fort à parier que la formulation puissante de ces questionnements n'a en réalité pas précédé la recherche d'occurrences de « société » dans le corpus des mazarinades, comme le sous-entend le verbe au futur, « interrogerons ». Il faut reconnaître qu'épistémologiquement nous procédons sans doute tous de même, peu ou prou, car quel serait l'intérêt de se concentrer sur la formulation d'une problématique si l'on n'était pas assuré de trouver un nombre d'occurrences suffisant et assez pertinentes pour pouvoir ensuite la résoudre ?

Les outils de recherche lexicale nous y invitent d'ailleurs beaucoup plus qu'avant l'existence des ordinateurs, même si les index *rerum*, *nominum*, les concordances imprimées,

¹ Vers 2010, les réseaux sociaux créent l'opportunité d'essence démocratique de publication mondialisée des propos de chacun. Mais beaucoup de ces propos sont sans intérêt, voire mensongers ou offensants. En dix ans, ces opportunités sont aussi devenues de vrais problèmes sociaux, politiques, policiers (lancement de rumeurs ou de fausses informations poussant parfois au suicide, sape politique orchestrée par une puissance hostile, etc.). D'où l'importance de la circonspection, même pour un site où il y a peu de trafic...

² Communication reprise dans le volume bilingue *L'exploration des mazarinades / マザリナード探求*, Tokyo, Projet Mazarinades, 2022, p. 156-164 ; également publiée en ligne dans une première version (quelque peu différente de celle du livre) et consultable à l'adresse suivante : <http://mazarinades.org/2019/06/colloque-tokyo-2016-morvan-perroncel/>.

³ Morvan Perroncel, *op. cit.*, p. 157-158. C'est nous qui soulignons.

les dictionnaires de citation, les encyclopédies et certains ouvrages documentés remplissaient déjà en partie ces fonctions depuis cinq ou six siècles.

La rédaction d'un travail de recherche nous pousse donc à une présentation ordonnée par une certaine logique du discours que nous inventons et qui ne correspond pas souvent à la chronologie des opérations de l'étude qui l'a précédée. Avec le corpus du PM, nous recommandons, méthodologiquement, de procéder par tâtonnements, par requêtes successives dont les résultats peuvent être rapidement évalués (mais pas analysés), par sérendipité en notant, dans les extraits qu'une recherche lexicale reçoit, des mots et expressions présents dans le contexte et auxquels on ne pensait pas puis de les rechercher à leur tour dans le corpus – ce qui, pour le coup, n'était réellement pas possible avant les textes numérisés.

Ainsi la communication de Perroncel commence-t-elle par des propos sur les mots « nation » et « État » dans les mazarinades et ailleurs, angle très intéressant, correspondant à des recherches lexicales effectuées dans le corpus mais qui avaient donné trop d'occurrences pour ce type d'étude et pour le temps disponible au colloque. Mais en faire état permet de donner un cadre épistémique dans lequel la suite s'inscrit avec la recherche de « société ». Alors peut commencer la fouille textuelle, à partir des occurrences de ce mot : il faut décompter les occurrences en double ou en triple du fait des exemplaires multiples de certaines pièces dans le corpus, noter et ordonner les références bibliographiques (que l'on retrouvera en notes dans l'article publié) puis répartir les citations selon les sens du mot. Cette dernière opération est un exemple typique de *close reading* : on a obtenu des dizaines ou centaines d'extraits de textes et, au moins dans ce corpus, la *distant reading* s'arrête à la concordance par tri du contexte gauche ou droit (que Perroncel n'a peut-être pas utilisée), ou éventuellement à des résultats de recherche de co-occurrences de « société » et « x » ou « y » à dix ou quinze mots de distance l'un de l'autre environ¹...

La fouille textuelle, pour un historien, un littéraire ou pour d'autres disciplines, procède des contraintes technologiques : si un site de corpus numérique propose des outils de recherche plus sophistiqués en textométrie, stylométrie ou avec des algorithmes qui n'existaient pas encore en 2010-2011, le rapport *distant / close reading* peut se déplacer. Pour le PM, il est fixé de la façon que nous venons de voir, avec concordance triée ou recherche de co-occurrences.

¹ On pourrait alors parler de *post-distant close reading* ; ou, en français, de fouille textuelle après sélection de contextes.

Fort de ses 250 occurrences uniques, Perroncel différencie les trois principaux sens du mot qu'il a dégagés¹ : une « association particulière, constituée autour d'un but relativement bien défini » (congrégations religieuses, entreprises commerciales ou... associations criminelles), « le fait d'avoir des relations avec d'autres personnes » (parfois proche du premier sens) et « un ensemble plus large, qui n'est plus exactement d'un groupe de personnes ou de relations, mais les deux à la fois, et dont l'extension n'est pas précisée, comme si elle allait de soi » (avec l'article défini, « la société² »). Le travail de lexicologie demande immanquablement une compétence en sociologie et en sciences politiques que la fluidité du sens, dans les mazarinades, met à rude épreuve. C'est ici, peut-être que le mot *sagacité* s'applique.

Dans le troisième sens, le mot recherché est souvent suivi de l'adjectif « civile ». Perroncel remarque que ces occurrences de « société civile » n'ont pas le même sens que « royaume », « État » ou « république » mais que les auteurs de mazarinades sous-entendent « parfois très explicitement que cette société civile ne peut se maintenir s'il n'existe une autorité souveraine dotée d'une capacité de contrainte » ou qu'ils ont « le souci [...] de démontrer que la puissance publique doit être concentrée dans l'institution royale³ », et ce, sans qu'il semble y avoir d'influence d'une théorie politique particulière.

On découvre ensuite que les occurrences de « société civile » sont souvent associées aux mots et aux notions de « justice » et de « paix », et sont dans l'emprise sémantique de verbes polarisés comme « détruire », « troubler » *versus* « conserver » ou « entretenir », d'où l'idée que l'antithèse de ce terme serait le chaos, sans que Perroncel précise si le mot est employé⁴. Ainsi progresse la construction du sens métadiscursif qui s'extrait petit à petit des mazarinades. La forme du propos et sa progression sont d'apparence classique : de substantielles citations de mazarinades (une vingtaine environ) viennent à l'appui des arguments qui rythment le texte. En effet, l'étude d'une notion à partir d'un lexème principal ne nécessite ni tableau d'occurrences ni statistiques ; l'important étant de dire que, des trois sens du mot « société », le dernier est le plus fréquent dans les mazarinades, ce qui n'étonnera personne mais encore fallait-il le vérifier. L'auteur peut alors :

« conclure que, vers le milieu du XVII^e siècle, les éléments d'une idée nouvelle de "la société" peuvent au mieux être repérés mais demeurent éparés. On peut faire également l'hypothèse que c'est le corpus lui-même, trop fortement lié aux événements politiques de la Fronde, qui ne peut pas fournir les signes d'une réflexion sur un être social non enchaîné à la politique, et que, si une telle

¹ Nous supposons, à le lire, que le choix de ces sens ne préexistait pas à son étude même s'ils rejoignent des acceptions bien connues.

² *Ibid.*, p. 158-159, pour les trois citations.

³ *Ibid.*, p. 160, pour les deux citations.

⁴ Dans le corpus, « chaos » n'a que 13 occurrences uniques, souvent dans le sens en effet proposé par Perroncel.

réflexion s'est développée, c'est ailleurs. Peut-être, une fois les troubles passés, chez les moralistes [...]»¹

Après la plongée dans les listes d'occurrences puis la lutte contre la fluidité – ou la volatilité – du sens des mots, la caractérisation du corpus lui-même vient relativiser la portée de l'étude tout en ouvrant une perspective sur la fortune des concepts naissants ou malmenés qui se préciseront dans les décennies suivantes avant de s'affirmer par exemple dans l'*Encyclopédie*. Ainsi Perroncel n'a pas essentialisé le concept de société civile qui aurait été inconscient chez les contemporains de la Fronde mais montré qu'il était en germe en même temps que d'autres sans que l'on puisse faire de téléologisme.

Nous avons voulu montrer comment une fouille textuelle élaborée à partir d'une recherche lexicale limitée à quelques requêtes pouvait produire une étude claire et convaincante, inscrite dans un solide cadre interdisciplinaire par un chercheur non spécialiste des mazarinades. Il est certain que les compétences de l'historien du Japon qu'est Perroncel lui ont permis de tirer un profit intellectuel et scientifique des mazarinades tout en gardant une prudente distance critique. C'est précisément ce pour quoi le PM, son corpus et ses outils ont été conçus.

III.1.II. *Réticulation retzienne*

Avec Myriam Tsimbidy, professeure de littérature à l'Université Bordeaux-Montaigne, spécialiste notamment des *Mémoires* du Cardinal de Retz et responsable d'une remarquable édition de ses pamphlets², nous nous trouvons dans une toute autre configuration. D'ailleurs, il ne sera pas ici question de ses communications et articles pour lesquels elle a utilisé le corpus du PM (au colloque de Tokyo en 2016 et ailleurs) mais sur sa contribution directe aux métadonnées ajoutées dans le corpus en ligne. Il serait certes intéressant de comparer, entre Perroncel, Tsimbidy et d'autres, le protocole discursif avec la méthode de fouille textuelle, mais ce serait aussi possiblement désobligeant pour celles ou ceux de nos collègues qui seraient moins bien commentés que les autres. Notre propos est plutôt ici de montrer une diversité de contributions circulaires au PM : après l'étude d'une communication publiée dans le PM de la part d'un chercheur qui avait été membre de l'équipe fondatrice, nous observons les contributions aux métadonnées, sorte de travail de fourmi auquel a bien voulu se consacrer

¹ *Ibid.*, p. 163.

² Myriam Tsimbidy, *Le cardinal de Retz polémiste*, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2005, 533 p. Cardinal de Retz, *Pamphlets. Édition établie, présentée et annotée par Myriam Tsimbidy*, Paris, Éditions du Sandre, [2010], 433 p. Voir aussi : « Écritures de l'événement : les mazarinades bordelaises », dir. Myriam Tsimbidy, n° 116 de la revue *Eidôlon*, Presses Universitaires de Bordeaux, mai 2015, 159 p.

bénévolement une professeure d'université, devenue une de nos plus proches collaboratrices mazarinadologues.

M. Tsimbidy n'a pas été membre de l'équipe RIM et n'a donc pas suivi de près la création du corpus et du site ; par la recommandation d'un collègue de l'Université de Rouen, elle nous écrit en novembre 2011 pour devenir membre du PM, sans pour autant être spécialement *engagée* dans les humanités numériques. Elle devient alors membre de la « communauté RIM », ainsi différenciée de l'équipe RIM.

Dans l'année 2012, dont nous traiterons principalement ici, notre collaboration prend plusieurs formes :

1. L'édition en ligne dans le blog RIM en mars-mai 2012 (avec l'accord de l'éditeur) d'un des pamphlets du cardinal de Retz, *Suite véritable des Intrigues de la Paix et des négociations de Monsieur le Prince à la Cour jusques à présent* [M0_1725]¹, 1652, extrait du livre *Pamphlets* dont Tsimbidy a établi et présenté l'édition magistrale en 2010² → **avantage 1** : c'est un texte établi par une spécialiste ; nous bénéficions de sa « notice » et de ses notes scientifiques (les relations entre les protagonistes de la Fronde sont très compliquées, des allusions sont éclaircies, etc.) ; **avantage 2** : nous pouvons ajouter des liens hypertextes vers les images des pages dans le corpus en ligne (ce qui n'est pas le cas dans le livre aux Éditions des Cendres).
2. L'édition en ligne, en avril 2012, par M. Tsimbidy dans le corpus RIM du même pamphlet, mais sur l'exemplaire de Tokyo [cote B_6_41], en établissant sa version modernisée → **avantage 1** : pour la première fois depuis l'ouverture du site, une spécialiste reconnue édite une pièce du corpus du PM et signe son édition ; **avantage 2** : nous avons *in vivo* une expérience de formation à distance à l'édition en ligne avec les outils de notre site³.
3. Les commentaires édités et publiés par Tsimbidy en avril et mai 2012 dans cette même pièce du corpus en ligne⁴ → **mêmes avantages** que ci-dessus (voir image ci-dessous).
4. Les dizaines de courriels que nous échangeons en quelques semaines pour nous comprendre l'un l'autre à propos de l'accès au corpus, de la navigation dans le site du PM, des opérations à réaliser pour l'édition, les commentaires, etc. → malgré le temps que cela prend, **mêmes avantages** qu'aux points 2 et 3.

¹ Voir cette édition en ligne du pamphlet à la page <http://mazarinades.net/?p=1179>. Par la suite, constatant qu'un des *plugins* de WordPress destiné à l'affichage des notes de bas de page (ou de fin d'article) n'était plus compatible avec notre installation, nous avons réédité la page dans un autre blog où les notes s'affichent correctement ; voir la page https://www.berlol.net/fac/2012/05/07/m0_1725/

² Cardinal de Retz, *Ibid.*, p. 176-181. Nous en avons rendu compte (avant de connaître Myriam Tsimbidy) dans le blog RIM le 30 mars 2010 (<http://mazarinades.net/?p=1027>).

³ En effet, certains accès au site ont été possibles à partir de mars 2011 sous une forme rudimentaire (liste des pièces, affichage des textes) mais Métalepse a continué à installer & améliorer des modules (accès catalogue, accès aux images et plateforme d'édition, entre fin 2011 et début 2012).

⁴ Voir la notice en ligne (et image ci-dessus), les commentaires de M. Tsimbidy apparaissent dans les petits cadres bleus, avec métadonnées d'identité et de datation : <http://mazarinades.org/edition/mazarinades/notice/1277>

Pendant cette période, une question se pose (et encore aujourd'hui, si l'on veut) : y a-t-il redondance entre les deux versions en ligne du *même* pamphlet ? Corollaire : est-ce un travail inutile ? Pour un historien de la Fronde qui ne s'intéresserait qu'au contenu (au sens) du texte du cardinal de Retz, la réponse serait assurément « oui ». On voit bien qu'il ne serait pas du tout concerné par les avantages que nous avons signalés et que l'édition dans le livre de 2010, ou une édition précédente, lui suffirait. En revanche, de notre point de vue épistémologique et, pensons-nous, du point de vue des humanités numériques naissantes, la réponse est évidemment « non ».

Car non, tout d'abord, ce ne sont pas deux mais cinq versions qui sont ici convoquées et ces cinq versions de ce

même pamphlet ne s'équivalent pas : A. la version imprimée dans un livre n'est pas cherchable (avec une fonction de recherche simple, Ctrl F) et c'est un texte modernisé qui ne dit pas quelles modifications ont été apportées à l'original ; B. la version blog est cherchable et son texte est celui de la version modernisée par Tsimbidy ; C. la version dite diplomatique du corpus PM est la transcription de la version photographiée (n° 5) et elle est cherchable et éditable (on peut notamment y ajouter des commentaires) ; D. La version modernisée du corpus est établie à partir de la version diplomatique, elle est cherchable et éditable (si elle correspond exactement à la version modernisée du livre, ce n'est que parce que les originaux étaient des exemplaires identiques¹) ; E. La version originale en images dans le corpus est humainement lisible mais n'est ni cherchable, ni éditable, c'est la source et la preuve ultime (pour le corpus du PM).

Recherches internationales sur les **Mazarinades**

ACCUEIL > CATALOGUE > NOTICE

SVITE VERITABLE DES INTRIGUES DE LA PAIX, ET DES NEGOTIATIONS DE MONSIEUR LE PRINCE À LA COUR JUSQUES À PRÉSENT.

Auteur Gondi, Jean-François Paul / cardinal de Retz [?]; Joly, Guy [?] Éditeur [s. n.] Date d'édition 1652 Lieu d'édition [s. l.] Langue français Nombre de pages 7	Référence Moreau M0_1725 Cote locale B_5_41 Note Partie 2. Voir aussi B_6_40 (partie 1). Voir aussi C_12_3 (partie 1) et C_12_4 (partie 2) Dernière modification 2020-11-30 01:27:25	Consulter (réservé aux utilisateurs autorisés)

COMMENTAIRES

Commentaire de : Myriam Tsimbidy, créé le 2012-04-23 15:16:07.

Négociée avec la Cour, la retraite de Charles IV, duc de Lorraine eut lieu le 16 juin 1652; son armée était venue soutenir celle de Condé, qui, rappelés-le, combattait les troupes du roi.

Commentaire de : Myriam Tsimbidy, créé le 2012-04-23 15:28:00.

Le 12 août 1652, le roi déclare qu'il consent au départ de Mazarin. Le 19, le ministre se retire à Bouillon. Ces « assurances sur le retour » laissent supposer que Mazarin n'est pas encore parti et que les négociations sont simplement engagées.

Commentaire de : Myriam Tsimbidy, créé le 2012-04-26 19:22:44.

Ce libelle dont le titre suppose qu'il y a eu de "fausses" suites s'inscrit dans une constellation de textes : Les Intrigues de la paix et les négociations faites à la Cour par les amis de monsieur le Prince, depuis sa retraite en Guyenne jusqu'à présent (s.l., 1652, [1725] Mazarine, M 13101); et La défense de Monsieur le Prince contre le libelle intitulé : la Suite des Intrigues de Monsieur le Prince à la cour (s.l., 1652, Paris, Jacques le Gentil, 8 p., [986], Mazarine, M 12762).

Commentaire de : Myriam Tsimbidy, créé le 2012-05-25 07:50:59.

"La suite des Intrigues de la paix" a été écrite après le 19 août 1652, elle dénonce les trahisons de Condé. Une réponse est publiée deux jours après, intitulée : "La défense de Monsieur le Prince contre le libelle intitulé : la suite des Intrigues de Monsieur le Prince".

Commentaire de : Myriam Tsimbidy, créé le 2012-05-25 07:54:53.

On pourra consulter cette mazarinade dans l'édition établie par Myriam Tsimbidy : Cardinal de Retz, "Pamphlets", Ed. du Sandre, 2008, p 176-181.

Commentaire de : Patrick Rebollar, créé le 2013-02-15 09:14:16.

FAC-SIMILÉ DE LA PREMIÈRE PAGE

SVITE VERITABLE DES INTRIGUES DE LA PAIX. ET DES NEGOTIATIONS de Monsieur le Prince à la Cour iulques à preſent.

M. DC, LII

¹ On sait que d'un tirage à l'autre, chez le même éditeur, il peut y avoir des variations, a fortiori en cas de réédition par le même éditeur ou par un autre.

Ainsi, selon la partition que nous avons faite en introduction de ce mémoire¹, ces différentes versions, ici à l'état de prototype, remplissent-elles tous les objectifs qu'un projet de recherche de corpus peut se fixer : anastatique, analogique (ou diplomatique), exploratoire et contextuel. Après plus de dix ans de fonctionnement du PM, nous constatons que ces objectifs perdurent et ont l'utilité de fournir aux chercheurs des versions des textes correspondant à différents besoins : avoir la preuve du document, en avoir une transcription cherchable et indexable, en avoir une version modernisée plus facile à lire (ou à faire lire dans un cadre pédagogique), accéder à des informations contextuelles (bibliographiques, philologiques, historiques, littéraires, etc.).

Sur ce dernier point, le système créé par Métalepse, et fonction de notre budget initial, n'est pas assez performant, mais sera peut-être améliorable à l'avenir. En effet, dans le cadre du corpus, c'est-à-dire dans l'ensemble formé par les fichiers XML-TEI des pièces, nous avons la possibilité d'ajouter des commentaires pour chaque pièce mais pas d'ajouter des notes qui seraient fixées à des emplacements précis à l'intérieur de chaque texte, de type *note de bas de page* ajoutée après une citation ou un mot à expliquer, ce qui est tout à fait banal dans n'importe quel document de traitement de texte. Les notes que nous avons ajoutées dans l'édition blog du pamphlet de Retz, qui sont les notes de Tsimbidy dans l'édition papier, ne peuvent pas être insérées dans la version du corpus (diplomatique ou modernisée). D'où l'intérêt pour nous de cette expérience avec Tsimbidy : montrer la possibilité d'une édition scientifique en ligne *en lien avec* le corpus.

Pourquoi cette possibilité n'avait-elle pas été implémentée directement dans le système créé par Métalepse ? À cela, au moins trois réponses : le budget, le temps et les compétences. En effet, il aurait fallu créer un programme supplémentaire qui enrichisse la TEI d'un champ de notes créables n'importe quand (et non créées une fois pour toutes, c'est notre option *work in progress*), notes qui seraient insérées potentiellement n'importe où *dans* le texte primaire (d'une mazarinade) mais qui, en tant que textes de niveau secondaire (commentaires de l'œuvre primaire), ne seraient pas indexées avec les textes primaires – cette indexation alimentant par exemple l'outil de recherche lexicale : lorsque un utilisateur cherche un mot dans les mazarinades, il ne cherche pas un mot dans les commentaires ou les notes des mazarinades. Un tel programme, certes possible en théorie, sans doute réalisé quelque part depuis lors, n'existait pas en 2010-2012. Ramure.net y a réfléchi par la suite vers 2015, envisageant une solution informatique pour laquelle l'équipe RIM n'avait ni le budget ni le temps... Fin de l'histoire ?

¹ Voir p. 2-6.

Non. Si le PM peut recevoir de nouveaux financements pérennes et être redéveloppé par de bons ingénieurs informaticiens, l'implémentation de cette fonction de notes est possible, séparément de l'indexation des textes principaux, voire dotée de sa propre indexation (notes recherchables). À ce moment-là, la ou les versions contextuelles et annotées de mazarinades qui auront été réalisées et publiées dans les pages du blog, à l'instar de ce pamphlet du cardinal de Retz, pourront être réinjectées dans le corpus. L'expérience réalisée par Tsimbidy dans le cadre des RIM est donc un prototype avec plus de dix ans d'avance, en étant optimiste. Nous l'en remercions vivement.

En 2019, Tsimbidy nous propose une autre expérience d'édition de mazarinade en ligne. Cette fois il s'agit d'une pièce qui n'est ni dans la collection de Tokyo ni dans aucune bibliographie des mazarinades (!) mais qui provient de la collection de Bordeaux, numérisée depuis peu. L'édition qui nous est proposée clé en main est établie en 2016-2017 par une étudiante de Master 1, Juliette Brunet, sous la direction de Myriam Tsimbidy à l'Université Bordeaux-Montaigne. Ce libelle s'intitule *La trompette de la Fronde...*¹ et il est écrit en 1651 par un certain Pesche, bien connu des historiens et à qui H. Carrier a consacré deux pages entières². L'auteur et le contenu de ce texte permettent sans conteste de compter ce dernier au nombre des mazarinades.

Ce texte n'étant pas déjà dans notre corpus, l'opération est techniquement plus simple. Il s'agit de créer un billet dans le blog du PM et d'y copier-coller le texte de J. Brunet, avec présentation, texte et notes. Nous procédons cette fois de façon classique, c'est-à-dire avec des notes en langage HTML (balises permettant l'aller-retour entre appel de note et texte de note), sans recourir à un *plugin* de WordPress, même si cela prend un peu plus de temps, de sorte que l'affichage est robuste et toujours en ligne. Dans cette édition, l'appareil de notes est particulièrement important et instructif. Ainsi apprend-on de J. Brunet que :

« La préposition *jouxte* est issue du latinisme *juxta* et signifie ici *conformément à*. Mais il est peu probable que la *Trompette* ait pu être imprimée à Paris (Pesche se trouve alors dans le château berrichon de Montrond, assiégé par les troupes royales) et qu'il s'y trouvât une copie. Il faut donc

¹ *La trompette de la Fronde, Ou le miroir qvi ne flatte point: povr la conservation de l'Estat, & tranquillité publique. Dedié à son Altesse Royale, Conseruateur & Restaurateur de l'Estat. En svitte de ce est l'addition & ce qui a esté obmis de dire, contre les deux pieces dressées par M. le Coadjuteur de Paris, & contre ses factionnaires mazarinistes, Iouxte la coppie imprimée à Paris, M. DC. LI. Voir notre mise en ligne à l'adresse : <http://mazarinades.org/2019/05/la-trompette-de-la-fronde/> (la page contient le lien suivant vers les images dans la bibliothèque virtuelle des mazarinades de Bordeaux : https://selene.bordeaux.fr/notice?id=h%3A%3ABordeauxS_B330636101_H12074_024 ; si ce lien n'est que temporaire, rechercher le titre dans la page de Séléné : <https://selene.bordeaux.fr/>).*

² H. Carrier, *La presse de la Fronde (1648-1653) : Les Mazarinades. La conquête de l'opinion*, Genève, Droz, 1989, p. 117-118.

voir, dans cette mention, une ruse de l'auteur pour donner à son pamphlet l'aspect d'une publication officielle¹. »

Épistémologiquement, quel est l'intérêt de cette édition en ligne, pour que nous la mentionnions ici ? Cet intérêt est en fait triple : 1. le PM élargit son ressort en publiant une mazarinade qui n'est pas dans la collection de Tokyo ; 2. une mazarinade est découverte et donnée au public ; 3. cette publication affirme que les mazarinades ouvrent des perspectives aux étudiants. On constate aussi que ces trois raisons ne sont pas de même nature.

À propos du ressort du PM, nous avons affirmé dès le début notre intention de ne pas nous limiter à la collection de Tokyo. Le fait d'avoir pris contact avec de nombreuses bibliothèques françaises ne servait pas qu'à aller voir d'autres collections ou situations de conservation ; le fait d'inciter des bibliothèques à numériser leurs mazarinades n'était pas que pour la beauté du geste ; nous avons dès le début à l'esprit que l'édition numérique d'autres mazarinades que celles de Tokyo était nécessaire et que nous pouvions y contribuer, soit en incitant des bibliothèques ou des équipes de recherche à s'en occuper, soit en ajoutant dans le corpus du PM des mazarinades d'autres provenances que Tokyo. Ainsi, après que les bibliothèques de Bordeaux puis d'Aix-en-Provence ont décidé de numériser des mazarinades pour leur propre compte (et de les mettre en ligne en images, comme nous l'avons déjà montré), nous avons, dans le cadre du deuxième et du troisième *kakenhi* obtenus par l'équipe RIM, fait transcrire respectivement une sélection de pièces de Bordeaux par Dataactivity, la même entreprise que pour la collection de Tokyo, puis une sélection de pièces d'Aix par l'entreprise Vivetic, après que Dataactivity avait cessé son activité. Ces deux lots de pièces numérisées, transcrites et préparées avec le même encodage de base que la collection de Tokyo sont prêts à entrer dans le corpus du PM, quand nous trouverons le budget et les partenaires pour effectuer les ajustements de programmation nécessaires à l'ajout et l'indexation de pièces dans le corpus.

La publication de *La trompette de la Fronde* dans le blog du PM est donc, comme pour le pamphlet de Retz, la *Suite véritable des Intrigues de la Paix...*, une mise en valeur dans une *salle d'attente* virtuelle où ces mazarinades sont malgré tout à la disposition du public, ce qui constitue le deuxième intérêt de cette opération. Mais la différence entre les deux mazarinades considérées est notable : à l'inverse du pamphlet de Retz, édité depuis trois siècles et discuté par les études retziennes, *La trompette de la Fronde* est une mazarinade *nouvelle* pour la mazarinadologie et pour l'histoire de la Fronde, parce qu'exhumée d'une collection où personne

¹ Voir notre édition en ligne, note 7.

ne l'était allé chercher auparavant bien que son auteur fût passablement connu comme un violent agitateur condéen¹ et comme l'auteur d'une mazarinade connue, intitulée *Lettre écrite à Son Altesse Royale par le sieur Peuche, sieur de la Pesche*²..., écrite, semble-t-il, lorsqu'il était un des dirigeants controversés de l'Ormée bordelaise, ainsi que d'une mazarinade inconnue jusqu'à ce que Carrier en mentionne³ un unique exemplaire à la Houghton Library de Harvard (Cambridge), mais sans nous en communiquer le contenu.

Il y a donc ici, et c'est le troisième intérêt que nous voyions à cette mise en ligne, une opportunité de publication et de recherche en reconsidérant les pièces écrites par Pesche : celle qui était déjà connue, cette *Trompette de la Fronde* et celle qui attend tranquillement à Cambridge. Là encore avec sagacité, il s'en trouvera peut-être d'autres.

III.1.III. L'étrier pédagogique

*Le cavalier d'outre-mer*⁴ est une mazarinade étrange, un dialogue d'une bonne qualité littéraire qui mêle l'ésotérique au burlesque, d'apparence plus utopiste que réaliste. Aux yeux de T. Ichimaru, elle présente un autre intérêt : c'est la seule pièce qui mentionne et fait parler un personnage qui serait allé au Japon et en reviendrait, s'enquerrant alors de la situation en France auprès d'un quidam qu'il finit par épouvanter.

Ce lien avec le pays où est développé le PM paraît suffisant à Ichimaru comme élément de motivation pour proposer à des étudiantes d'un séminaire qu'elle donne à l'Université Meijigakuin (Tokyo) en 2012-2013 de lire ce texte, d'en établir la version modernisée dans le corpus du PM, de le comprendre autant que faire se peut et de l'éditer en ligne, publiquement, dans le blog du PM.

¹ Le 21 août 1651, lorsque le coadjuteur est coïncé par le duc de La Rochefoucauld « entre les deux battants de la porte de la grand'chambre », au risque « d'être assassiné par les émeutiers de Condé », « Pesche le cherchait partout des yeux, le poignard à la main » !... (H. Carrier, *La conquête du pouvoir*, op. cit., p. 117).

² *Lettre écrite à Son Altesse Royale par le sieur Peuche, sieur de la Pesche, syndic de tous les bons et véritables François frondeurs, fidèles serviteurs de Sa Majesté, pour la conservation de l'État, réunion de la maison royale, tranquillité publique et paix générale*, (s. l.), 1652, [M0_2210], absente de la collection de Tokyo.

³ *Lettre écrite à son Altesse Royale par le sieur Peuche, Afin de faire donner par le Parlement de Paris arrêt d'union de S.A.R. et Messieurs dudit Parlement aux justes intérêts et armes de Monseigneur le Prince et de Messieurs du parlement de Bordeaux*, (s. l.), 1652, 8 p., in-4°, [...] Houghton Library, Harvard University, « non datée, pièce inconnue des bibliographes, même de Labadie », précise Carrier, *Ibid.*, p. 117. Depuis le passage de Carrier à Harvard, le système de classification a changé ; le catalogue informatisé actuel donne, pour cette lettre, la référence suivante : « Houghton Library GEN *FC6 M456m 2209.5 » mais ne donne pas accès à une version numérisée de la pièce.

⁴ *Le Cavalier d'outre-mer*, s. l., 1649, 12 p., [M0_660], cote Tokyo [C_2_26].

Voir la notice en ligne (<http://mazarinades.org/edition/mazarinades/notice/1036>) et notre édition dans le blog du PM (<http://mazarinades.net/?p=1424>).

La page de notice dans le corpus (voir ci-contre) porte en commentaire la trace de cette opération pédagogique, éditoriale et du domaine des humanités numériques, à peine un an après le lancement web du PM.

Le but du séminaire, c'est donc l'édition en ligne de la version modernisée qui résulte d'un long travail pédagogique à partir de la version diplomatique, avec des étudiantes dont le niveau de français est entre débutant avancé et moyen (niveau B1 à B2 du cadre du CECR¹), théoriquement limite pour la



compréhension des textes littéraires. Les questionnements sur l'orthographe et la syntaxe du XVII^e siècle, le guidage vers l'auto-apprentissage en utilisant les outils disponibles en ligne (dictionnaires, Wikipédia, site de traduction, autres sites de corpus) constituent une pédagogie maïeutique, alternant l'autonomie et la collaboration. Les étudiantes font des propositions de formes modernes, discutées puis validées, ligne à ligne, jusqu'à obtenir une version complète qui peut être éditée dans le blog pour devenir la base d'une lecture ensuite beaucoup plus tournée vers le sens, la compréhension de l'intrigue et des objectifs discursifs, soit du personnage du cavalier, soit de l'auteur de la mazarinade.

Dans ce chapitre, nous avons rendu compte de trois expériences tout à fait différentes de recours aux mazarinades numérisées et aux outils de base du PM. Chacune d'elles se concluait par un apport au site après en avoir fait usage. Dans cette circularité procédurale, les personnes impliquées, enseignants, chercheurs, spécialistes ou étudiants ont contribué au développement scientifique du corpus tout en apprenant à utiliser ces outils et à en comprendre l'utilité. Il est probable que bien d'autres expériences ont eu lieu, réussies ou ratées, dont nous n'avons pas eu

¹ Voir dans la page Wikipédia le détail des compétences linguistiques des différents niveaux : https://fr.wikipedia.org/wiki/Cadre_européen_commun_de_référence_pour_les_langues.

connaissance, quand bien même nous en aurions vu le résultat. En nous intéressant ici au processus d'appropriation des outils et des données par les utilisateurs, surtout dans les premiers temps de fonctionnement du site, nous avons essayé d'évaluer leur réelle efficacité, la portée de leurs usages dans plusieurs disciplines, comment ils ont aidé l'équipe RIM à enrichir les données, à optimiser certaines fonctions ainsi qu'à apercevoir les possibilités de renouvellement apportées au domaine de l'étude des mazarinades – avant d'aborder nos propres expérimentations.

III.II. LEXICOLOGIE DE CORPUS : L'EXEMPLE DU SUFFIXE -ADE

L'étude des suffixes nous a toujours paru intéressante du fait qu'elle apporte un élément commun à des familles de mots qui n'ont rien à voir entre elles. En tant qu'enseignant de français langue étrangère nous essayons aussi de faire apprécier ce phénomène linguistique à nos étudiants. En tant que chercheur, nous avons déjà travaillé, grâce à Frantext, dans les années 1990, sur le suffixe -esque dans les œuvres de Claude Simon¹, avec un succès mitigé du fait du recours à un outil alors payant pour obtenir une concordance polluée par un élément que nous n'avions pas anticipé, droit venu du XVII^e siècle : le comte de Fiesque...

Maintenant que nous travaillons sur ce siècle-là et sur un domaine dont la dénomination est en grande partie déterminée par son suffixe, il fallait bien que nous étudions les mots en -ade dans le corpus des mazarinades de Tokyo. On trouvera ci-dessous la liste des 97 noms communs², dont quelques noms propres utilisés comme noms communs présents dans le corpus³. Le moteur de recherche Philologic trouve 1885 occurrences de « *ade|*ades » (les deux troncatures ensemble) ainsi réparties : « -ade », 1025 occ. ; « -ades⁴ », 860 occ.

¹ P. Rebollar, « Simonesque, sur quelques adjectifs dans l'œuvre de Claude Simon », *Le Texte, un objet d'étude interdisciplinaire / Mélanges offerts à Véronique Huynh-Armanet*, Saint-Denis, Laboratoire A.R.I.T. [Centre de recherche de l'Université Paris VIII], 1993, p. 191-215 (coll. « Analyse Textuelle et Nouvelles Technologies » ; 2).

² Nombre d'erreurs inférieur à 10 ; env. 30 termes latins ; recherche effectuée le 30/06/2018.

³ Noms propres, verbes, adjectifs, mots étrangers retirés de la liste des mots en -ade dans le corpus (291 occ.) : Alcibiade (12), Amadriade (1), Ancelade (3), Anspassade³ (9) (dont Empessades, 2 ; Enspesade, 2 ; Ianspassade, 1 ; Lanspassade, 1), Asclepiades (2), Bensserade (4), Buade (1), *cade*, *caades* (2), Carneades (1), Childerade (1), *chærades* (1), *clade*, *clades* (5), Clade (2), Cruchades (1), degrade (2), Grenade (1), Demades (1), Destrades (1), dissuade (2), Encelade (4), M. de l'Estrade, Lestrade (12), euade (1), fade (14), *fades* (1), grade pour grande (3), grade pour garde (3), de grade pour dégrade (1), Grenade (12), Heemrade (2), Hunniades (3), Il(l)iade, Liliade (12), Langlade (1), maussade (4), Melchiades (1), Mi(l)tiade (5), *olimpiades* (1), Pennade (1), persuade, persuades (129), Prades (1), Protade (13), Corantin Sallade (1), Saslade (1), *solemnidades* (2), *spade* (2), Strade (1), *symplegade* (1), taillade (1), vade (5 dont 1 coquille corrigée « va de »).

⁴ Trois occurrences de « ades » ont été retirées puisque ce n'est pas là un suffixe.

Sur un total de 256 formes uniques identifiées, 97 termes (1547 occ.) sont des noms communs ; ils sont regroupés avec variantes et coquilles. Les mots les plus fréquents sont en gras (10 occ. et plus), très fréquents en rouge (100 occ. et plus). Les termes qui sont au pluriel n'existent que sous cette forme (les autres pouvant être trouvés au singulier ou au pluriel).

III.II.I. Noms communs avec le suffixe -ade :

1. accol(l)ade (10)	30. conchinade (1)	66. Mazarinade (22)
2. algarade (7) (dont argarade, 2)	31. Croisade (5)	67. Menades (3)
3. Ambassade (60) (dont ambassade, 1)	32. Crusades (2)	68. Merc[u-v]riade (2)
4. Ambrassade (6)	33. Decade (5)	69. Miliade (6) (dont Myliade, 1)
5. arcade (archades) (2)	34. Desesperade (1)	70. mo(u)squetade (55)
6. arquebusade (2)	35. Embuscade (41) (dont ambuscade, 8)	71. muscades (2)
7. aubade (11)	36. Escalade (12)	72. Naiades, Nayade (13)
8. bal(l)ade (30 dont titres)	37. Escapade (3)	73. œillade (24)
9. balustrade (1)	38. Escoüade (6)	74. palissades (6)
10. barricade (252) (dont baricades, 32 ; batricades, 1)	39. Espades (1)	75. pantalon(n)ades (4)
11. bastonnades (6) (dont bastonades, 2)	40. Esplanade (1)	76. parade (28)
12. bourgade (49)	41. Estacade (1)	77. passades (1)
13. boutade (35)	42. Estocade (14)	78. pastenades (4)
14. bra[u-v]ade (26)	43. Estouffades (1)	79. pet(t)ar(r)ade (6) (dont patarade, 2)
15. brigade (22)	44. Estrade (8)	80. peuplades (2)
16. cacade (1)	45. Estrapade (4)	81. pistolade (2)
17. camarade (58) (dont camerade, 8)	46. Façade (1)	82. Pleiades (1)
18. camisade (3) : de l'it., attaque nocturne, les soldats passant une chemise blanche par- dessus leurs armes.	47. fanfar(r)on(n)ade (6)	83. Poivrade (2)
19. Camusade (2)	48. friscade (2)	84. Pommade (28) (dont paumade, 2)
20. Canonade (9) (dont canonnade, 2)	49. frondades ¹ (1)	85. Promenade (74) (dont pourmenade, 13 ; Promades, 1)
21. Capilotade (12) (dont capirotades, 2, cabirotades, 1)	50. gambade (5)	86. Rade (11)
22. Carbon(n)ade (3)	51. gasconnade (3)	87. Retirade (2)
23. Cascade (5) (dont casquades, 2)	52. glissade (1)	88. Rocades (1)
24. Casonade (1)	53. gourmade (9)	89. Rodomontade (25) (dont rodemontades, 5)
25. Cassade (1)	54. grade* ² (12)	90. r[u-v]ade (12)
26. ca[u-v]alcade (5)	55. grenade* (32)	91. sal(l)ade (18)
27. chamade (6)	56. grillade (7) (dont griade, 1)	92. saluades (1)
28. chamisade (1)	57. incartade (7)	93. seren(n)ade (10)
29. comusade (2)	58. intrade (1)	94. tesmoignades (1)
	59. Iuliade (1)	95. tirade (1)
	60. limonade (15)	96. traisnades (1)
	61. malade (359) (dont malades, 116)	97. vertugades (1)
	62. marcauade (1)	
	63. marmelade (2) (dont mammellades, 1)	
	64. mascarade (11) (dont masquarade, 1 ; mascqu'arade, 1)	
	65. matassinades (4) (dont matachinades, 1)	

¹ Typiquement, l'essai de néologie qui n'a pas pris...

² Les mots « grade* » et « grenade* » ont été désambiguïsés un par un pour éviter, d'une part, la coquille « garde », et d'autre part, la ville de Grenade, mais le sens du fruit à grains et de l'appareil explosif sont mêlés car parfois liés, dans une métaphore par exemple.

III.II.II. La problématique des listes

Puisque nous n'avons pas annoncé à l'avance de questionnement relatif à ce suffixe (outre le fait que *mazarinade* en fasse partie), il est légitime de se demander pourquoi constituer une liste et comment en tirer profit. De même qu'en l'absence de méthodologie(s) déclarée(s), l'expectative domine (par exemple entre « que faire ? » et « comment faire ? »).

Or, c'est l'état dans lequel tout utilisateur de corpus outillé peut se trouver après avoir effectué une requête au hasard, ou juste *pour voir* ; un état qui n'était peut-être pas si courant avant l'existence de corpus informatisés (quoique les corpus outillés imprimés existaient déjà : le *Thésaurus* de Robert Estienne, au XVI^e siècle, qui est un dictionnaires de citations, ou encore une concordance de la Bible, monolingue ou multilingue). Cependant, le questionnement philosophique ouvert est de même nature : il y a un constat d'une réalité, ou d'une abstraction, et, si l'on sort de la fascination, l'on se demande par quel bout le prendre, quels outils intellectuels (raisonnement, exemple, comparaison, etc.) peuvent être essayés pour le comprendre, l'analyser, voire lui donner une utilité ou des applications.

Avec un corpus de mazarinades, et indépendamment du fait que nous en sommes responsable, nous sommes convaincu qu'il existe de nombreuses catégories d'approche et d'interrogation, ainsi que d'interprétations des résultats (il en sera question dans les prochains chapitres), qu'il s'agisse d'approches disciplinaires, transdisciplinaires ou... indisciplinaires. Mais nous avons constaté que certains utilisateurs étaient perplexes, voire mécontents du fait que le corpus ne réponde pas *directement* à leur questionnement, confondant ainsi les requêtes lexicales (de la machine) et le travail de fouille qu'ils sont censés mener.

L'étude du sens ou de la valeur d'une liste comme celle-ci suppose un choix (ou une combinaison de choix) entre plusieurs approches : descriptive (comme dans le dictionnaire), exosémantique (comparaison avec une autre liste, celle d'un autre corpus ou d'un autre suffixe), endosémantique (relations entre les/des termes de la liste), dilettante (avec les mots que *je veux* ou relatifs à un thème choisi) ou aléatoire ; ce choix pouvant dater d'avant la constitution de la liste (en être la motivation) ou ne venir qu'après qu'on l'ait trouvée¹ ou établie (opportunisme ou sérendipité).

¹ Que penser, par exemple, d'un papier plié que l'on trouverait par terre dans un train et qui ne contiendrait qu'une liste de noms et prénoms ? Sont-ce les amis de la personne qui l'a perdue ? Sont-ce des clients ? Ces personnes sont-elles en danger ? C'est une approche exosémantique (à moins que certains noms se ressemblent...). Mais si c'est une liste non pas de noms mais de références alphanumériques inconnues, l'approche ne peut être qu'endosémantique. On peut aussi essayer d'imaginer les efforts d'un Champollion devant des suites de hiéroglyphes – approches descriptive, puis endosémantique & exosémantique.

Raccrochons-nous, même temporairement, au seul questionnement relatif à ce suffixe dans ces pages, au chapitre I.II.I.I. (Formation du mot « mazarinade »), où il était question de *salade*, *canonnade*, *bravade*, puis de *Iliade*, *Franciade*, ainsi que de *trivelinade* et de *condéade*, ce dernier n'existant pas. La formation d'un néologisme suppose une analogie et produit un item de plus dans la liste analogique : celle des mots en -ade qui pouvaient exister au milieu du XVII^e siècle, nous obligeant à nous demander quel sens était accordé à ce suffixe.

En observant notre liste de 97 termes, on constate que le suffixe -ade n'apporte pas de sèmes bien différents de ceux des mots en -ade d'aujourd'hui. Gardant son sens de groupement, c'est un suffixe sémantiquement stable, à la différence du suffixe -gène, par exemple, d'origine grecque, qui n'existe que dans quelques noms propres dans les mazarinades (Diogène, Cartagène), donc archaïque à cette époque, et se redéveloppera surtout au XIX^e-XXI^e siècles, tantôt avec un sens passif (hépatogène : *qui est produit par le foie*, et non pas *qui produit du foie*), tantôt – et pour les néologisme récents – avec un sens actif¹ (cancérigène : *qui provoque le cancer* ; accidentogène : *qui provoque des accidents*).

Dans cette liste, se trouvent des mots encore employés (ambassade, bourgade, pommade²) et d'autres qui ont disparu (pastegades, vertugades), ou qui ont complètement changé de sens (rocodes³). Mais pour les mots les plus fréquents (en gras ou en rouge), nous les connaissons bien. Parmi eux, *barricade*, *bravade*, *brigade*, *camarade*, *embuscade*, *estocade*, *parade*, *rodomontade*, *ruade* appartiennent ou sont proches d'une aire sémantique agonistique ou militaire qui renvoie aux soulèvements, émotions populaires, combats armés qui jalonnent la Fronde ; en leur ajoutant les mots moins fréquents de la même aire sémantique⁴, cela forme un ensemble de plus de la moitié des mots et, conséquemment, des occurrences. Quelques mots comme *malade*, *salade*, *grillade*, *œillade*, *naïade* ou *promenade* semblent échapper à l'emprise sémantique des autres ; et encore, puisque *salade* est employé comme métaphore de discours mensonger, comme aujourd'hui dans *raconter des salades*...

¹ Voir l'article du TLFi : <https://www.cnrtl.fr/definition/-gène>

² Dont on retrouve l'étymologie dans la forme « paumade » (crème que l'on met d'abord dans la paume de la main) : Au nom de ces illustres Dames, / Qui ne sont ny filles ny femmes, / Donnez-nous quelque allegement, / En faueur du contentement, / Qu'auec elles vous auez eu, / Par le bon vin qu'y auez beu, / Par de si bonnes limonades, / Par tant d'excellentes **paumades**, / Par la jolie calotte rouge, / Laquelle honoroit nostre bouge, / Par les discours chez nous tenus, / Par nos virginités perdus [...] », *Ambassade des filles de joie au Cardinal* [M0_65], p. 7.

³ « Et nos Bourgeois tous resolut, / Vieux soldats tout frais esmoulus / Sont attachez aux Barricades / Comme forçats à leurs **rocodes** [...] », *Agréable récit de ce qui s'est passé aux dernières barricades de Paris*... [M0_56], p. 13. Dans cette unique occurrence, *rocodes* a le sens de mur de pierres ou de ensemble de rochers auquel un forçat est attaché, ou qu'il doit concasser. Le mot n'est attesté dans aucun dictionnaire.

⁴ On peut leur ajouter les mots moins fréquents : *arquebusade*, *bastonnade*, *camisade*, *canonnade*, *concinade*, *escoüade*, *fanfaronnade*, *gasconnade*, *grenade* (explosive), *pantalonnade*, *petarade*, *pistolade*, *retirade*, etc.

Une approche descriptive stricte supposerait de redéfinir chaque mot, avec citations et force dictionnaires, mais ce n'est pas ici notre propos. Par une approche endosémantique, nous avons déterminé ce que beaucoup de ces mots avaient en commun et qui, exosémantiquement, correspond à un type de discours dominant dans les mazarinades : les combats physiques et les paroles agonistiques relatifs aux enjeux politiques de l'époque. Ces combats et ces paroles nécessitant que des personnes se groupent, le recours à des mots en -ade n'est pas un hasard linguistique et le fait que *mazarinade* soit venu englober (nommer) l'ensemble de la production pamphlétaire de la Fronde correspond à un phénomène métonymique qui a reçu l'assentiment de tous les acteurs de l'époque¹.

Cette requête « *ade|*ades » est une des premières que nous ayons personnellement effectuées lorsque l'outil de recherche lexicale a été disponible en 2011, avant tout pour apprendre comment fonctionnent les opérateurs² de troncature (* ou .*) et d'amalgame de requêtes (|), en vue d'autres recherches ou d'explications à nos collègues, puis dans les pages du site et dans nos communications ultérieures. Cependant, la fouille sémantique présentée ci-dessus n'a été complétée qu'en 2021-2022 quand nous avons trouvé comment *prendre* cette liste et comment en inscrire le commentaire dans le présent mémoire – les fameux « que faire ? » et « comment faire ? » (philosophiques ?) que nous avons évoqués.

III.III. DE LA LEXICOLOGIE À LA SÉMANTIQUE DE CORPUS :

Comment vérifier, connaître ou seulement cerner le sens d'un mot à partir d'une recherche dans un corpus ? Il arrive en effet que l'on sente, à la lecture d'une mazarinade ou d'un extrait obtenu par la recherche lexicale, qu'un certain mot n'avait probablement pas exactement le sens que celui que nous lui donnons maintenant³. Est-ce une dissonance cognitive dans la cohérence interne du texte ? Est-ce un élément de contexte qui nous fait défaut ? Même un dictionnaire comme le TLFi ne parvient pas toujours à nous satisfaire.

Nous nous demandons alors si le corpus lui-même ne pourrait pas nous aider à mieux comprendre ce mot – en partant du principe que la réponse n'est pas forcément positive...

¹ Dans l'histoire, de la Fronde à aujourd'hui, il y a bien sûr des protestations et des avis négatifs contre les mazarinades mais personne qui s'oppose au mot lui-même (comme on l'a vu, *condéade* n'a pas existé et *concinade* était déjà anachronique).

² Voir les différents éléments de syntaxe de requêtes dans notre page « Mode d'emploi » : <http://mazarinades.org/pistes-pour-la-recherche/#rech>

³ Cette problématique sera aussi le point de départ de la communication proposée au colloque de Rouen en septembre 2022 pour expliquer et exploiter le LETSAJ (voir en Annexe, ch. VII.II.VII. et VII.III.).

Voici quelques cas de nature assez différente et dont les résultats sont instructifs, même quand ils ne sont pas tout à fait concluants, en allant du « jeton » à la « race ». Ces deux mots sont en quelque sorte aux antipodes des usages en discours. L'un, « jeton », désigne un petit objet d'usage courant en France depuis au moins le XIII^e ou le XIV^e siècle et dont aujourd'hui l'utilisation s'est fort réduite, ce qui sous-entend que nos contemporains ignorent probablement tous les usages qui en ont été faits par le passé (ce qui était notre cas). L'autre, « race », est un terme abstrait ou hypéronymique, de portée universelle ou se voulant tel et dont le sens est flou pour beaucoup de locuteurs, variable en synchronie d'une catégorie socio-professionnelle à une autre (d'un vétérinaire à un responsable politique, par exemple) et fortement clivant dans la vie politique de nos sociétés actuelles alors que ce n'était peut-être pas le cas par le passé. Pédagogiquement parlant, un enfant comprend ce qu'est un jeton en voyant ses parents en utiliser un au supermarché (là où il y en a encore) ou dans un film qui montre un jeton glissé dans l'appareil téléphonique d'un café... En revanche, pour ce qui est de race(s), selon qu'il est question de chatons, d'immigration ou de science-fiction, une vie entière ne suffit pas à nos contemporains pour en comprendre le sens, et moins encore pour se mettre d'accord.

III.III.I. L'exemple de « jeton »

L'exemple n'est pas pris au hasard, on y reviendra par la suite.

Pour étudier le mot « jeton » à partir de sa présence dans le corpus du PM, il est d'abord nécessaire de l'y trouver puis d'en comprendre, pour chaque occurrence, le contexte d'emploi. Or, pour le trouver, malgré la puissance et la vitesse de la recherche lexicale, il ne suffit pas de rechercher les formes « jeton » / « jetons ». En effet, si l'on se contente de cette orthographe, il y a grand risque de manquer les occurrences du même *mot* autrement orthographié, puisque l'on sait que c'est souvent le cas dans le français écrit de l'époque et singulièrement dans les mazarinades, plus *mal imprimées* que d'autres ouvrages... Mais comment trouver les variantes orthographiques du *jeton* puisque, ne les connaissant pas, on ne peut pas les rechercher ? Si l'on a préalablement remarqué que le prénom de Mazarin s'écrit tantôt « Jules », tantôt « Iules » ou « Ivles », « Iulio », on peut supposer que jeton pourrait aussi bien s'écrire « ieton », ce qui, avec les formes au pluriel, nous donne déjà quatre graphies. Mais il faudra recourir à des livres savants, hors du corpus du PM, pour découvrir qu'il pourrait aussi être présent sous la forme « jetton », « geton » ou « gettons¹ », « gecton² », quand ce n'était pas carrément un tout autre

¹ A. de La Monnoye, *Les jetons de l'échevinage parisien*, Paris, Imprimerie nationale, 1878, p. II (cf. Gallica).

² Fernand Mazerolle, *Jetons de la maison du roi*, Mâcon, Protat Frères, 1888, p. 6 (cf. Gallica).

mot, comme « tessère¹ », « méreaux », « mériau », « mérel(le) » ou « monille² ». On se demande si tous ces mots parlent de la même chose ! Laquelle, ou lesquelles, d'ailleurs ? Et pour quoi faire ?

Effectuons ces recherches dans le corpus du PM :

- jeton / jetons : 1 occ. (une seule !), « vn jeton destiné au Sabat » (M0_1640)
- jetton / jettons : 7 occ. (dont 5 formes du verbe *jeter*) → 2 occ. du nom
- ieton / ietons : 0 occ.
- ietton / iettons : 14 occ. (dont 9 formes du verbe *jeter*) → 5 occ. du nom
- geton / getons / getton / gettons : 0 occ.
- gecton(s) / iecton(s) / jecton(s) : 0 occ.
- « méreau(x) », « monille(s) », etc. : 0 occ.
- *In fine*, la requête « [ij]eton*[ij]jetton* » rassemble les 22 occurrences.

Il y avait donc beaucoup de formes graphiques possibles... pour très peu d'occurrences effectives : huit, dont trois issues de mazarinades en double ; soit cinq occurrences distinctes et pertinentes, dans un océan de 7 millions de mots. La cour, les parlements, les financiers, les assemblées diverses et variées de l'époque de la Fronde n'utilisaient-ils donc pas de jetons ? À moins que l'objet n'ait aucune valeur dans le discours – ou qu'il y ait un accord tacite pour ne pas en parler, comme un tabou, un privilège qu'il valait mieux taire.

Pour nous, ce type de recherche s'apparente à celle d'une aiguille lexicale dans une botte de foin numérique. Il est alors raisonnable de se demander, revenant sur nos pas, pourquoi l'on voulait effectuer cette recherche qui semble jusqu'ici avoir assez peu d'intérêt. C'est qu'au détour d'une précédente recherche lexicale, ayant un tout autre but, par sérendipité donc, nous avons rencontré l'expression suivante³ :

« Les amys de ce monde selon qu'on les gouuerne & entretient, sont souuent **semblables aux iettons des compteurs**, qui valent quelques fois cent mille escus, dix mille escus, vn escu, & quelque-fois seulement vn double ou vn denier » (M0_1768)

Expression que nous pouvons maintenant mettre en regard d'une des occurrences que nous venons de trouver, à propos des guerres :

« on peut dire d'eux [les Princes] à l'égard des peuples, ce que Solon en disoit à l'esgard de leurs Fauoris, qu'ils les traitent comme des **iettons**, que l'on iette aussi tost que l'on a trouué son compte » (M0_2951)

Négligence et désinvolture qui se retrouvent dans cette dernière citation :

¹ Proposé par le DES, cf. <https://crisco2.unicaen.fr/des/synonymes/jeton>

² A. de La Monnoye, *Id.*, p. IV.

³ Expression que l'on retrouvera donc dans la liste des résultats de la requête indiquée ci-dessus.

« Vn Prince de Perse [comparait] proprement les mignons des Roys aux **jettons** que l'on fait valoir en nombre tantost mille, tantost vn & deux » (M0_3741)

Dans ces trois cas, les jetons sont en position de comparant pour expliciter ou faire entendre une même idée d'un certain *peu de valeur* du jeton, ou d'une valeur incertaine (arbitraire) dans le premier cas. En fait, cette position de comparant induit surtout que le lecteur de l'époque était familier d'un certain usage des jetons dont le sens faisait socialement consensus : c'était une banalité, une scène connue ou un spectacle courant¹ – et qui ne correspond pas à ce que nous connaissons du jeton actuel, disons au XX^e et XXI^e siècle, jeton de caddie, de téléphone ou, pour une partie plus réduite de la population, jeton de présence (en séance académique, en réunion d'entreprise, donnant droit parfois à une rémunération).

De fait, nous avons perdu ce comparant et ne pouvons donc pas comprendre complètement le sens de ces expressions. Aiguillonné par cette frustration, il aura fallu que nous trouvions (c'est souvent le chemin de la sérendipité), dans Gallica, l'ouvrage du bien nommé *de La Monnoye* pour enfin comprendre. Dans son « Introduction à l'étude des jetons », cet auteur contemporain de Célestin Moreau et de Karl Marx (qui traite notamment de l'illusion de la monnaie²) décrit, pour une période reculée qu'il ne situe pas bien, le travail du « calculateur » (aujourd'hui, le comptable) :

« Le calculateur était muni d'une tablette nommée comptoir, divisée dans sa hauteur par des lignes horizontales. La zone supérieure était affectée aux milliers, la seconde aux centaines, la troisième aux dizaines, la quatrième aux unités, soit la livre [...] à chaque somme que l'on appelait, on plaçait sur les diverses zones les jetons nécessaires pour établir cette somme. [...] on *jetait* quatre pièces sur la zone des dizaines, six sur celle des unités, trois sur celle des sous [etc.] Lorsqu'on avait terminé son appel, le comptoir se trouvait chargé de jetons [...] Il fallait *déjeter* : on faisait cette opération en commençant par la rangée inférieure du comptoir [...]»³

Si le calculateur maîtrisait la méthode et ses outils de comptabilité, qui plus est à bonne vitesse, il y a fort à parier que les quidams (paysans, artisans, clients ?) devant lesquels il pouvait effectuer des comptes ne comprenaient pas toujours comment on arrivait à un total, surtout quand celui-ci leur était ou leur paraissait défavorable, que ce soit pour leur acheter une

¹ « En dehors des fêtes municipales, les quartiniers assistaient à un certain nombre de processions votives et de cérémonies annuelles dont le Corps de Ville conservait avec soin la tradition. Lorsque les quartiniers "vêtus d'une robe de soye noire et du bonnet quarré" assistaient soit à une assemblée, soit à une cérémonie, la ville leur accordait les droits de présence "en jettons au coin de la Prévôté". Les quartiniers recevaient deux jetons "par chaque séance dans l'intérieur de l'Hôtel de Ville et quatre lorsqu'ils sortent hors de l'Hôtel de Ville." » (Georges Picot, « Recherches sur les quartiniers, cinquanteniers et dixainiers de la ville de Paris », *Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Île-de-France*, 1875, p. 156 ; c'est nous qui soulignons. Une note précise que : « Nous ne savons pas exactement la valeur de ces jetons. Ceux que recevaient les quartiniers pour les assemblées particulières de leur compagnie valaient trente-cinq sous. », *Ibid.*)

² Voir Karl Marx, *Le Capital*, éd. Lachâtre, 1872, livre 1^{er}, p. 32-33 ; https://fr.wikisource.org/wiki/Le_Capital.

³ Cette dernière opération consiste en un total de l'ensemble des jetons jetés lors de plusieurs opérations successives. A. de La Monnoye, *id.*, p. VI.

marchandise ou pour calculer le montant d'une taxe. L'impression – ou la réalité – d'une tromperie a pu installer durablement dans la population une image défavorable du jeté et du déjeté de jetons, au moins tant que le calcul mental ou écrit n'était pas performant.

« Ce système présente, en effet, pour le calcul, des facilités assez grandes. Mais il aurait dû, ce semble, disparaître bientôt après l'introduction des chiffres arabes, qui a eu lieu, en France, dans la seconde partie du XV^e siècle.¹ »



© <http://www.cgb.fr>

La gravure du jeton² propose une scène de compte avec, de gauche à droite sur une table, un sac de jetons, des jetons éparpillés dont la main s'approche et une boîte à six compartiments qui pourrait correspondre au « comptoir » mentionné ci-dessus.

Entre le Moyen-Âge et la Fronde, l'usage des jetons a probablement changé et il s'en trouve plus souvent pour des présences en réunion que pour la comptabilité³. Mais les expressions que nous avons trouvées dans des mazarinades attestent d'un cliché et d'une réputation des comptables qui pouvaient survivre depuis plusieurs siècles. Ce n'est pas si loin du *faux jeton* que nous employons pour un hypocrite...

Pour cet exemple très simple et concernant peu d'occurrences, la méthodologie sérendipiteuse mise en œuvre peut être considérée comme un modèle de base : rechercher toutes les variantes orthographiques du terme concerné ainsi que ses synonymes *avant* d'effectuer des recherches lexicales dans le corpus du PM⁴.

Autre constat : au début de ce chapitre, nous ambitionnions d'étudier, par une fouille sémantique, le mot « jeton » à partir de sa présence dans le corpus du PM, supposant, d'une part, que cette seule orthographe pourrait suffire et, d'autre part, que les contextes textuels dans lesquels il était employé permettraient d'en comprendre le sens, dénotation et connotation

¹ *Id.*, *ibid.*, p. VII.

² Jeton de compte du Moyen-Âge dit « au maître d'école » ou « au comptable », proposé à l'enchère dans un site de numismatique (voir https://www.cgb.fr/rouyer-x-jetons-de-nuremberg-jeton-de-compte-dit-au-maitre-decole-ou-au-comptable-ttb,fjt_090254,a.html ; page consultée le 2 mars 2022). Le verso du jeton pourrait laisser supposer qu'il était aussi utilisé pour apprendre l'alphabet (d'où le « maître d'école »).

³ Cependant, leur usage en comptabilité est encore attesté au XVI^e siècle (voir Jean-Baptiste Santamaria, « Savoirs, techniques et pratiques comptables dans l'administration des Pays-Bas bourguignons, fin XIV^e-début XV^e siècle », *Comptabilité(S), revue d'histoire des comptabilités*, n° 7, 2015, §.17-18 ; voir la page <https://journals.openedition.org/comptabilites/1630> ; visitée le 4 mars 2022).

⁴ Depuis plus de dix ans, certains utilisateurs nous ont informé ne pas trouver les mots qu'ils recherchaient. Nous avons parfois été en mesure de leur indiquer de nombreuses occurrences grâce aux variantes orthographiques auxquelles ils n'avaient pas pensé. Puis nous avons mis des exemples en rouge dans la page de rédaction des requêtes. À l'avenir, la lemmatisation des corpus devrait permettre ces recherches à partir d'une graphie unique.

comprises. Mais aucune de ces deux hypothèses ne s'est avérée : nous avons eu besoin de dictionnaires et de livres savants, c'est-à-dire de ressources extérieures au corpus des mazarinades pour, d'abord, rassembler variantes et synonymes, puis pour comprendre le fonctionnement de la comptabilité à jetons. Sans ces ressources externes, nous serions resté avec *une trouvaille* mais pas d'explication – situation sans doute plus courante que les chercheurs ne veulent bien (se) l'avouer puisqu'elle s'accompagne d'un sentiment de déception ou d'agacement qu'ils n'ont pas forcément envie de partager.

D'un côté, il faut en revenir à l'idée humaniste et philologique que la bibliothèque reste utile voire primordiale, même quand l'évolution technique peut laisser croire le contraire. D'un autre côté, qui nous concerne plus directement, nous pouvons faire une autre hypothèse à partir de cette déception : le faible nombre d'occurrences des mots recherchés (nous en espérons plus...) est peut-être la cause de l'impossibilité de leur explicitation endogène ; il est peut-être nécessaire d'avoir un nombre assez important d'occurrences (50 ? 100 ?...), une sorte de *masse critique*, pour que leurs contextes permettent au chercheur de dégager un réseau sémantique dans lequel les redondances et les écarts de sens produiront un sens moyen et cohérent ou plusieurs sens ; le chercheur pourra alors construire une trame narrative avec laquelle il fera sa *démonstration* en considérant toutes les occurrences rassemblées, les comptant, les triant, les rangeant en catégories sémantiques ou autres, un peu à la façon de l'honnête *calculateur* avec ses *jetons* et son *comptoir*¹.

Le prochain exemple que nous proposons atteindra peut-être cette masse critique du nombre d'occurrences, permettant de vérifier notre dernière hypothèse.

III.III.II. L'exemple de « *courir sus* »

Le verbe composé que nous prenons maintenant comme exemple méthodologique est, dans le contexte des mazarinades, plus *sensible* que le jeton. En effet, dès le début de nos recherches, il nous est arrivé de le rencontrer en contexte direct de Mazarin, ce qui rendait impératif qu'on en comprenne le sens².

¹ Durant nos études de lettres et après, nous avons trop souvent lu et entendu des *recherches* qui s'appuyaient sur trois citations d'un roman de cinq cents pages pour (soi disant) établir avec certitude la psychologie d'un personnage, la symbolique d'une histoire ou la philosophie d'un auteur. S'il arrivait que ces divagations puissent être intéressantes, elles pouvaient généralement être contredites par trois ou dix autres citations du même livre. Dans beaucoup de ces exposés, l'*a priori* d'une lecture artistique servait à contredire et à mépriser une approche laborieuse qui aurait pu quantifier des données interprétables, encouragée parfois par des professeurs esthètes qui valorisaient les meilleurs bonimenteurs. Une certaine mauvaise réputation des littéraires, aux yeux de chercheurs d'autres disciplines (histoire, lexicographie, rhétorique, etc.), trouverait-elle ici une partie de son origine ?

² Notre objectif était de comprendre le sens du verbe de l'intérieur du corpus, de façon endosémantique, ce que nous avons fait. Pour la clarté de la présentation actuelle, nous ajoutons ici ces définitions de dictionnaires mais

Du point de vue technique, la recherche de ce verbe dans le corpus du PM requiert de considérer non plus des occurrences mais des co-occurrences des deux termes qui le composent : le verbe « courir » et l'adverbe « sus », consécutifs et sans séparation (peu de termes pouvant les séparer). Le corpus n'étant pas lemmatisé, nous devrions avoir à considérer toute la conjugaison du verbe (ou au moins une bonne cinquantaine de formes courantes) mais, fort heureusement, le PM a une fonction de recherche de troncature, formulable par la requête : « cour* ». Bien sûr, il y a beaucoup de mots qui commencent par ces quatre lettres (16 942 occ. de la troncature seule). Cependant, en co-occurrence avec « sus », le nombre chute à 119¹. Nous pouvons supposer que le « v » pourrait être à la place du « u », ce qui nous permet de formuler la requête suivante : « co[uv]r* s[uv]s² », avec 119 occ. Ce nombre identique confirme que la locution verbale est figée et qu'aucun imprimeur ne pense ici à mettre un « v » à la place du « u³ ». De plus, la forme tronquée « co[uv]r* » nous évite de nous poser la question du double « r », la graphie « courir » étant parfois en concurrence avec « courrir » (il y a 14 occurrences de cet infinitif⁴).

Que nous révèlent ces 119 occurrences ?

Commençons par les distinctions morphologiques : l'infinitif est dominant, avec 63 occ. de « courir sus », précédé surtout de « pour » ou « de », et en complément d'un verbe principal comme « enjoindre », « ordonner », « permettre », « mander », « commander », « résoudre ensemble », « se tenir prêt » ou « monter à cheval » (pour courir sus).

invitons à garder à l'esprit que l'ordre des opérations avait été différent. Indiqué comme vieux par le TLFi, le sens en est : « se précipiter sur, se ruer à l'attaque de », encore présent mais rare chez Chateaubriand, Balzac et Huysmans. Le *Dictionnaire du français médiéval* (Matsumura, 2015) indique le sens de « corir sus » : attaquer (la forme « corir » est absente des mazarinades). Enfin, dans le *Dictionnaire de l'Académie*, 4^e édition (1762), « On dit, en termes d'Ordonnances & de Déclarations, Courre ou courir sus, pour dire, Se jeter sur quelqu'un pour l'arrêter, le maltraiter, le tuer. *Tout le monde lui court sus. Les Paysans se sont soulevés & ont couru sus aux Troupes. Il y a un Arrêt qui enjoint aux Communes de courir sus aux gens de guerre qui s'éloigneront de leur route.* » Voltaire en soulignait l'usage formel : « Le Parlement en faisant ces préparatifs, déclara le Cardinal premier Ministre, ennemi de l'Etat & perturbateur du repos public, lui ordonna de sortir du royaume dans huit jours, & passé ce temps, ordre à tous les Français de lui courre sus, ancien formulaire des déclarations de guerre de Monarque à Monarque. » (*Histoire du Parlement de Paris...*, LV, 1769, tome II, p. 115.)

¹ Nous gardons l'abréviation « occ. » pour les résultats de recherche de co-occurrences. En effet la recherche d'une co-occurrence de mots s'affiche sous la forme d'occurrences numérotées de cette co-occurrence...

² Voir ces 119 co-occurrences à l'adresse :

http://mazarinades.org/recherche/rechercher_affichage.php?word=co%5Buv%5Dr.*+s%5Buv%5Ds&CONJUNCT=PHRASE&DISTANCE=2

³ Le verso du jeton « au comptable » vu précédemment contient, dans l'alphabet, un « V » et pas de « U ». À cette époque, c'était une même lettre qui avait deux graphies. À l'époque de la Fronde, les mazarinades en témoignent, les deux graphies d'une même lettre sont en concurrence avec l'idée de deux lettres distinctes.

⁴ Exemple : « Tout le monde savait aussi ce que Plutarque [a] rapport[é] de Gracchus, de Sertorius & de Marcus, sur lesquels il fut ordonné de courrir sus, & d'apporter leurs testes, par vn Arrest du Senat & par Ordonnance des Magistrats. » (n° 15 ; M0_3904). Il eût été dommage de rater une référence à Plutarque.

Nous pouvons déjà en déduire que dans ces cas, l'action de « courir sus (à) / (contre) quelqu'un » résulte d'une décision collective attribuée à un ressort ou à une autorité¹ : l'ordre ou l'injonction précède l'action, et il est nécessaire de l'écrire. En outre, ce commandement revêt souvent un caractère d'urgence exprimé par l'adverbe « incessamment » ou par des expressions comme « au son du toxin ». En effet, dans la majorité de ces cas, le texte est un arrêt de parlement, une lettre du roi, ou en rapporte le contenu.

Quand le verbe « courir » n'est pas à l'infinitif, il est souvent au subjonctif : « nous ne sçaurions faire sortir toute nostre cavalerie de Paris, qu'on ne luy coure sus aussi-tost, & qu'on ne l'oblige à la retraite, ou à la fuite » (occ. n° 5 ; M0_1160²) ; « il empeschera qu'on ne leur courre-sus » (occ. n° 11 ; M0_1395) ; « peu s'en faut qu'ils ne leur courent sus » (occ. n° 14 ; M0_3323).

On trouve aussi un cas de voix passive du futur, là encore relatif à une injonction : « des Arrests contre luy rendus en cette Cour, entr'autres d'iceluy, qui porte qu'il luy sera couru sus, s'il ne quitte le Royaume » (occ. n° 7 ; M0_1351).

Certains contextes, rares mais intéressants, relatent au présent, à la façon d'un bulletin d'information :

« ayant aussi fait entrer du costé de Languedoc le Baron d'Alais avec des troupes ramassées, leuées sans permission du Roy; lesquelles Troupes & Regimens courent sus aux Sujets de sa Majesté, font par force contribuer les Communautez, font des prisonniers, saisissent des Places & Chasteaux » (occ. n° 33 ; M0_342)

Grâce à cette relative simplicité syntaxique, le sens de « courir sus » nous apparaît – aussi parce que nous avons le référent trans-historique des mouvements de troupes en campagne : il signifie *en même temps* « poursuivre » et « attaquer ».

La narration peut aussi être faite au passé, mettant plus en valeur l'héroïsme (quand le présent détachait plutôt la brusquerie soldatesque) :

« Car le Regiment du Parlement ayant presque le seul faict sa descharge, rompit les ennemys par deux fois, & ne restoit qu'à soustenir pour les obliger à la fuite: mais dans le temps qu'ils la prenoient, voyant le succez des trahisons, ils reuindrent, & coururent sus à la faueur des desordres, & reussirent à ce poinct, que n'ayant eu autre dessein que de secourir la garnison, ils firent si heureusement leuer le siege [...] » (occ. n° 69 ; M0_3677, partie 2)

Le cadre de la guerre est parfois dépassé, y compris par la plus haute autorité. Ainsi de cet appel à la violence ultime :

¹ Ce qui correspond bien au « en termes d'Ordonnances & de Déclarations » du *Dictionnaire de l'Académie*.

² Nous donnons cette double référence : le n° d'ordre dans la liste *actuelle* des résultats de requête et le n° Moreau/RIM de la pièce. Ainsi, quand cette liste changera (par exemple après que d'autres pièces auront été ajoutées au corpus), il restera possible de retrouver la citation dans le texte de la mazarinade, que ce soit en ligne ou en bibliothèque.

« AVONS fait & faisons tres-expresses inhibitions & deffenses à tous Gouverneurs, Maires & Escheuins de nos Villes & places, & à tous nos autres Sujets, de donner logement, passage, retraite, viures, ny assistance quelsconques aux personnes desdits Princes & Princesse, & de leurs Adherans, ny à leurs Troupes, en Corps ou separement ; Ains **leur enjoignons de les arrester, courre sus à leurs Troupes, & les tailler en pièces**¹. » (occ. n° 39 ; M0_907)

Dans une large moitié des cas (plus de 60), que le verbe soit à l'infinitif ou conjugué, son emploi concerne la poursuite et l'arrestation de Mazarin, décrétée par arrêt du Parlement en 1652 (Mazarin fut contraint à un second exil d'août 1652 à février 1653).

Au moins un cas, remarquablement séditieux, en 1652, fait émaner l'injonction d'un auteur harangueur, sans doute Dubosc-Montandré, une des plumes de Condé, et concerne non seulement Mazarin mais aussi ses partisans, tous ensemble considérés comme une « race », au sens que ce mot a en français classique :

« [J]'inuite derechef tous les bons François de se tenir prêts à coure sus aux Mazarins au premier aduis qu'ils en auront, pour deliurer la France d'une si mauditte race² » (occ. n° 117 ; M0_2765)

L'inversion des positions est possible. Ainsi dans une mazarinade de 1649, il est rapporté que le blocus de Paris, voulu par la régente et par Mazarin, assuré par les armées du prince de Condé, alors légitimiste, avait pour but de « contraindre la populace affamée de courir sus au Parlement » (occ. n° 88 ; M0_99) en considérant ce dernier comme le responsable de la famine.

Ainsi « courir sus » signifie à la fois ou alternativement « poursuivre », « appréhender », « arrêter », avec les sens que notre actuelle législation utilise : *poursuivre* un suspect, *appréhender* ou *arrêter* des criminels. Il est d'ailleurs à noter qu'aujourd'hui comme autrefois l'aire sémantique d'emploi de ces verbes concerne à la fois les forces de police (ou de gendarmerie) et les personnels de la justice, parce que c'est un élément du langage *technique*, en quelque sorte, que ces deux branches institutionnelles ont besoin de partager pour une bonne application des arrêts et des lois. Or, s'il y a *techniquement* (juridiquement) une différence entre « poursuivre » et « arrêter », la majorité des citoyens français du XXI^e siècle ne fait pas forcément cette différence, probablement comme au XVII^e siècle.

¹ C'est nous qui soulignons. Dès l'ancien français, la répétition par variation lexicale est courante de sorte qu'ici il est difficile de dire si les verbes « arrêter » et « courir sus » ont le même sens ou si une nuance les distingue. En revanche, « tailler en pièces » a le sens de « tuer » – un ordre qui outrepassa les lois courantes de la guerre (même s'il s'agit de tuer les troupes et non les « Princes et Princesse » eux-mêmes), ordre pourtant présent dans cette *Déclaration du Roy* du 13/11/1652... Il est aussi question de « tailler en pièces » dans des textes parlementaires, par exemple un arrêt du parlement de Pontoise qui « Enjoint aux habitans de ladite Ville, Fauxbourgs & lieux circonvoisins, & à ceux de la campagne de leur cour[r]e sus, & les tailler en pieces, mesme chasser les rebelles & seditieux. » (sept. 1652, occ. n° 50 ; M0_334) ; l'ordre étant ici donné aux « habitans » et non aux forces de l'ordre ou aux soldats. Cela nous rappelle que la défense civile (de quartier) que nous découvrons enfant avec les chaînes des rues et les barricades de *Vingt ans après* était en vigueur et réglementée.

² Le mot « race » sera pris comme sujet du prochain exemple méthodologique.

Plus rarement, comme dans « courir sus au Parlement » que nous venons de voir, le verbe signifie autant « vaincre » que « attaquer », par métonymie, comme pour le n° 69 cité ci-dessus : « voyant le succez des trahisons, ils reuindrent, & coururent sus à la faueur des desordres, & reussirent ».

Qu'avons-nous appris avec cet exemple ?

Tout d'abord, notre objectif méthodologique a été atteint : le sens d'un terme a été cerné, dégagé et confirmé par un ensemble de citations toutes prises dans le corpus du PM, confirmé ensuite par la consultation des dictionnaires. Des champs d'application de l'expression recherchée ont été délimités en contexte par des éléments syntaxiques et des référents internes (parlement, roi, Mazarin, habitants, troupes, etc.) : l'injonction par une autorité (que l'auteur du texte supplée), le caractère d'urgence, les personnels engagés et les personnes visées¹.

Il est donc possible qu'un certain nombre d'occurrences (ici, un peu plus de 100) soit nécessaire pour que (ou permette que) les redondances et les différences sémantiques perçues dans les contextes tracent une aire sémantique repérable, dans laquelle se créent un (ou des) sens stable(s). Dans le cas de « courir sus », il semble que tous les sens en contexte requièrent de combiner deux sèmes principaux : le mouvement (courir) et l'objectif à atteindre (sus), leur combinaison sémantique dépendant ensuite du contexte de l'action, contre Mazarin ou contre des troupes, par ordre du parlement ou du roi, différenciant éventuellement frondeurs et mazarins.

III.III.III. L'exemple de « race »

Tout le monde connaît ce mot, même s'il reste l'objet d'un débat souvent politique : savoir s'il y a une unique race humaine, thèse défendue par la plupart des scientifiques, ou des races humaines, thèse ou opinion souvent accompagnée d'une hiérarchisation des groupes humains, sociaux, ethniques, voire religieux, à partir de différences comme la couleur de peau, la forme du crâne, le costume, les rites, la cuisine, etc. Or, c'est d'abord à partir de diffuses informations familiales, scolaires et médiatiques que (chacun de) nous avons *appris* le mot *race*, son sens ou plutôt le flou de son sens, sa polysémie éventuellement dangereuse, même dans une cour d'école. Dans les programmes scolaires français, l'histoire des théories raciales, racialistes et

¹ Il n'y a par exemple pas de cas où « courir sus » s'appliquerait à des animaux (à l'exception d'une comparaison avec le loup, occ. n° 79). Bien évidemment, cet emploi n'est pas définitivement écarté du fait que les mazarinades ne traitent généralement pas de la chasse ; il faudrait pour cela interroger d'autres types de textes...

racistes des XIX^e et XX^e siècle s'inscrit en principe dans un arc événementiel qui va du colonialisme (notamment celui de la France en Afrique du Nord, en Afrique subsaharienne et en Asie extrême-orientale) à l'immigration de masse des années 1950-60, presque parallèle (et politiquement liée) aux décolonisations, incluant la « solution finale » mise en place par le régime nazi contre les Juifs et d'autres minorités.

Le sujet « race » / « races » humaine(s) est devenu tellement sensible que l'enseignement de ces acceptions historiques, politiques et religieuses est parfois censuré par les enfants, les familles ou auto-censuré par les enseignants. Mais le mot *race* est aussi présent dans les sciences naturelles, à propos des animaux, et parfois en littérature, par exemple dans des œuvres théâtrales du XVII^e siècle, avec une possible méprise sémantique par anachronisme.

L'aire sémantique partagée de *race* est donc très large puisque le mot est employé pour les animaux, notamment les animaux domestiques (à la maison) et d'élevage (dans le vocabulaire de l'alimentation). En revanche, personne ne l'utilise ou n'aurait l'idée de l'utiliser pour des plantes, des champignons ou des bactéries ; il paraît même incongru (mais pas incorrect) de parler de « races de fourmis » ou de « races d'araignées », pour lesquelles on parle plutôt d'espèces ; ce qui tendrait implicitement à limiter « race » aux mammifères. Cette aire sémantique accueille également des emplois métonymiques et métaphoriques, y compris dans le langage populaire des nouvelles générations : « une nouvelle race de magasins » était le slogan du groupe Euromarché dans les années 1970 (*race* disparue en 1991, rachetée par Carrefour), un aristocrate « fin de race », c'est-à-dire ruiné, déchu ou décadent, est désuet tandis que le récent « kiffer [sa] race » est devenu un superlatif d'appréciation¹.

Si l'on en vient à notre sujet, le mot « race² » dans le corpus du PM, nous devons en quelque sorte mettre de côté ce que nous en savons et en pensons personnellement : l'évitement de l'anachronisme et du parti-pris est un pré-requis épistémologique – évitement que l'on n'est jamais certain de réussir véritablement, mais que l'on garde à l'esprit.

Ici, la question des variantes orthographiques et des synonymes ne se pose pas comme un préalable³. Au singulier, le corpus contient 393 occurrences de « race » et 35 occurrences au

¹ Avec le sens de s'amuser, prendre du plaisir. Voir <https://www.languefrancaise.net/Bob/76350> (consulté le 6 mars 2022).

² Nous utiliserons le mot *race* en italiques pour nous référer au mot ou au concept actuels, d'une part, et « race » ou « race(s) » entre guillemets, d'autre part, pour considérer le mot dans le corpus du PM, de façon aussi à bien signaler l'orthographe utilisée dans les requêtes de recherche lexicale.

³ Par exemple, « rasse » ou « rhace » n'existent pas ; pas plus que l'adjectif « racé » que le TLF atteste vers 1890.

pluriel – soit 428 occ.¹ en lemmatisant « race(s) ». La *masse critique*, si ce concept est pertinent, est sans doute dépassée, ce qui nous autorise à croire que le réseau des contextes pourrait nous permettre de bien déterminer le (ou les) sens de ce mot à l'époque de la Fronde. Cette fois, il est possible que la périodisation ait son importance : autant le ou les sens de « jeton » et de « courir sus » dépendai(en)t peu d'un critère historique étroit (leur sens variant peu vingt ans avant ou après), autant pour le sens de « race », les clivages politiques français, anglais ou européens (puisque la Guerre de Trente Ans s'achève, que Mazarin² et Anne d'Autriche sont souvent stigmatisés en tant qu'étrangers) participent aux différents sens du mot, même dans un temps bref comme celui des cinq années de la Fronde.

Par rapport aux premiers exemples, notre problème serait plutôt le nombre des occurrences. En effet, s'il était possible de parcourir les 119 contextes de « courir sus » et de *visualiser* leur ensemble, il nous est impossible de faire la même opération mentale avec plus de 400 citations. Il sera donc nécessaire de procéder par étapes pour tester des hypothèses, dégager temporairement des sous-groupes, soit liés à la langue ou à la phrase (expression, construction syntaxique, contexte proche à droite ou à gauche du mot), soit liés à une des autres métadonnées du corpus comme l'année, l'auteur, l'imprimeur, le lieu ou le titre. Chaque hypothèse infructueuse permet d'*éliminer* de la recherche le critère considéré ; par exemple, si l'on ne constatait pas de différence de sens ou d'usage signifiant de « race(s) » entre 1649 et 1652, il ne serait plus nécessaire de s'intéresser à la date³.

Lisant les premières dizaines de contextes de la liste, nous devrions déjà constater certaines récurrences, les plus visibles. Considérons tout d'abord ces extraits de la première dizaine de résultats (c'est nous qui soulignons) :

- n° 1. « Illustre race des Bourbons » (M0_28),
- n° 2. « il chasse de race⁴ » (M0_444),
- n° 3. « la race de ces gens » (M2_33),

¹ Voir les résultats : http://mazarinades.org/recherche/rechercher_affichage.php?word=race%7Craces

² La co-occurrence « race » et « Mazarin » *dans la même phrase* (critère à sélectionner avant de lancer la requête) se produit 25 fois dans le corpus (6 % des occ. de « race »), à mettre en regard des 106 cas de co-occurrence de « race » et « Roy » (25 % des occ. de « race ») ! On le voit : le nombre a son intérêt mais il n'est pas un critère suffisant ; en lisant les contextes, on aura la confirmation du sens dépréciatif du mot pour Mazarin et valorisant pour le jeune Louis XIV comme pour les autres rois de France considérés.

³ Le fait, éventuellement, que la date ne soit plus un critère pertinent pour la méthodologie de l'étude n'empêcherait pas que chaque date de mazarinade puisse avoir de l'importance pour la signification de chaque contexte considéré. De même pour les autres métadonnées. Nous différencions donc bien ici les choix de méthode et l'interprétation des résultats.

⁴ Le proverbe « bon chien chasse de race », encore aujourd'hui employé, est valorisant puisqu'il affirme l'aptitude instinctive d'un « bon » chien – et peut bien sûr être utilisé métaphoriquement pour une personne qui réussit dans le métier de son parent. La requête « chass.* race », avec distance de 2 mots, trouve 5 occurrences dans le corpus du PM. L'un des cas, un texte de 1649, est repris en 1652 tandis qu'un autre n'est pas le proverbe. Les 3 occurrences pertinentes du corpus nous semblent négligeables.

- n° 4. « cette belle race [des Partisans] »,
- n° 5. « vn Roy de la race de Saint Louys » (M0_622),
- n° 6. « Ce ligueur, ce fils de ligueur, / Fils dassassin, & fils de traître, / Race de fiel & de rigueur » (M0_626),
- n° 7. « blasmés à iamais cette race » (M0_684),
- n° 8. « dans la premiere Race de nos Rois les Francs s’assembloient » (M0_857),
- n° 9. « Dans la seconde Race, la France s’estant accruë par les conquestes de Charlemagne & de ses Enfans, il fut impossible d’assembler comme auparauant toute la Monarchie » (*id.*),
- n° 10. « Cette forme de gouuernement se continua dans la troisieme Race pendant trois cens ans » (*id.*).

Dans 8 de ces 10 cas, « race » est le noyau d’un groupe nominal, souvent complément d’un verbe dont le sujet se voit ainsi qualifié. Nous pouvons vérifier si cette construction est quantitativement importante par la recherche des co-occurrences suivantes : « race de|du|des », 125/393 occ.¹ (32 %), et « races de|du|des », 8/35 occ. (23 %). Ou, en les rassemblant avec la requête ainsi formulée : « race|races de|du|des », 133/428 occ. (31 %).

Ce résultat est bien différent de l’observation sur la première dizaine d’occurrences (80 %). Il paraît donc justifié, dans ce genre de recherche, de multiplier les requêtes de co-occurrences dès que possible pour éviter les hypothèses trop hâtives que l’on pourrait faire à l’observation des premières occurrences.

Autre remarque : dans la moitié de ces 10 premières occurrences, « race » a le sens de descendance familiale (des Bourbons, de Saint Louis ou de « nos Rois ») tandis que 4 des cas ont un sens non familial : « ces gens-là » ou des partisans ou des fils d’assassin. Cette fois, il n’y a pas de récurrence lexicale ou orthographique précise ; il ne nous est donc pas possible de rechercher des co-occurrences sauf avec tel ou tel mot précis, comme « Roy » par exemple.

Méthodologiquement, plusieurs choix s’offrent à nous : reproduire l’observation d’une dizaine d’occurrences (les suivantes ?), rechercher d’autres co-occurrences pertinentes ou utiliser d’autres outils (dont la concordance que nous verrons un peu plus loin). Nous ne savons pas *a priori* si l’un de ces choix serait le meilleur, porteur de meilleurs résultats – ni même si ces différents choix permettraient d’arriver aux mêmes résultats et conclusions².

¹ Lecture : sur 393 occurrences de « race » dans le corpus du PM, 125 sont suivies de « de » ou « du » ou « des ». C’est-à-dire que « race » est en position de noyau d’un groupe nominal dans 32 % des emplois de ce mot, ce qui est également le cas de 23 % des occurrences de « races ».

² Notons toutefois que ces différentes hypothèses peuvent être *essayées* en quelques minutes et que les premières observations détermineront le chercheur à poursuivre l’une plutôt que les autres, quitte à y revenir quelques minutes ou heures après. Nous sommes là bien loin des centaines d’heures qu’il faudrait pour lire des volumes de mazarinades afin d’y chercher les occurrences d’un même mot. Il s’agit donc de régimes de lecture différents, l’un n’excluant pas l’autre : un *mix* (de) *close & distant reading*.

Considérant que ces 10 contextes représentaient moins de 3 % du total des occurrences, nous choisissons de répéter l'opération avec une nouvelle série de dix contextes pris au hasard, par exemple les n° 50 à 59 :

- n° 50. « comme s'il eust esté de la race de pegase » (M0_3564),
- n° 51. « Cette **maudite race** doit estre comparée à ces rats » (M0_3583),
- n° 52. « la race des Valois » (M1_226),
- n° 53. « les Princes ne peuuent releuer la noblesse de leur naissance que par l'éclat de leurs belles actions, leur race [des Princes] emprunte sa splendeur du merite de leur vertu » (M0_3348),
- n° 54. « vn Heros de la race de nos Dieux, le Duc d'Anguien » (M0_1544),
- n° 55. « point de comparaison avec la race & le sang de S. Louis » (*id.*),
- n° 56. « quelle discipline & quels reglemens ne doit-on attendre d'une probité si intelligente que la sienne, d'un homme qui se peut nommer le 4[e]. ou 5[e]. Aristide de sa race¹ » (*id.*),
- n° 57. « les Gentians, dont le nom & la race² vit encore » (M0_1109),
- n° 58. « estant le dernier de sa race³ il mouroit dans la censure des peuples » (M0_1540),
- n° 59. « Il n'est point de **race lépreuse** / Comme l'engeance rabotteuse, / Du vilain & malfait nigaud / Le President de GVENEGAVID⁴ » (M0_2701, partie 4).

Cette fois encore, nous avons 8 cas (soulignés) de noyau de groupe nominal avec le sens de la famille ou de la descendance, à côté de 2 cas (en gras) de groupe nominal avec un adjectif qualificatif à valeur péjorative : « maudite race » et « race lépreuse », où il n'est plus question de généalogie mais de *point commun* attribué à un ensemble de personnes, celui d'être pro-Mazarin⁵. En effet, « leur race » (n° 53) renvoie à l'antécédent de l'adjectif possessif, qui est « les Princes » ; c'est donc la « race des Princes ». Idem pour 3 des autres cas, si l'on considère le texte (ou notre note), tandis que « la race & le sang de S. Louis » (n° 55) résulte d'une forme d'insistance par analogie sémantique entre *race* et *sang*, là encore dans le cadre familial et nobiliaire.

On pourrait arguer que la construction avec adjectif n'est qu'une variation de l'autre, que la « maudite race » n'est rien d'autre que la « race des maudits », ou la « race lépreuse », la « race des lépreux ». Mais nous ne pourrions nous ranger à cet avis pour deux raisons : le

¹ Soit la race des Aristide... Ces 3 occurrences d'une même mazarinade sont dues à Jean-Louis Guez de Balzac (*La harangue célèbre faite à la Reine sur sa régence*, [1649]). Dans cette dernière citation, il faut lire : « le quatrième ou le cinquième Aristide de sa race », Aristide désignant sans doute Aristide Le Juste (selon la terminologie actuelle, v. 550 - 467 av. J.-C.), homme d'État athénien dont la *Vie* a été écrite par Plutarque.

² Donc la race des Gentians.

³ Ici, la race des Châtillon, celui dont il est question dans le texte n'est autre que le duc de Châtillon, mort dans les combats de Charenton, le 8 février 1649, sans descendance.

⁴ Le *Parlement burlesque de Pontoise* (1652), attribué à Jean Duval, est recommandé par Célestin Moreau pour ses « portraits » (cf. *Bibliographie des Mazarinades*, n° 2701).

⁵ Cette dernière information ne se déduit pas de la courte citation que nous donnons ici mais de la lecture des mazarinades concernées.

contexte n'est pas celui de la descendance généalogique et l'effet de sens n'est pas le même (par exemple, le sens du nombre n'apparaît pas dans « maudite race » alors qu'il serait rendu bien visible par le pluriel de « des maudits ») – deux raisons qui n'en sont peut-être qu'une, à savoir que la qualification étant métaphorique et partisane (il n'est question ni de *vrais* maudits ni de *vrais* lépreux), il n'est pas possible de dénombrer les personnes ainsi visées.

Quelle différence peut-on constater entre l'observation de ces deux dizaines de contextes, d'une part, et le calcul réalisé par la recherche de co-occurrences, d'autre part ? Principalement que pour la 2^e dizaine, 5 des 8 cas de noyaux n'étaient pas repérés dans les co-occurrences parce qu'ils n'étaient pas syntaxiquement construits et donc, en extrapolant, que les 31 % de « race de/du/des » dans le corpus de « race(s) » sont assurément très en dessous de la réelle quantité d'emplois du mot « race » au sens familial / généalogique.

Cela ne veut pas dire que la recherche des co-occurrences soit fausse ou invalide mais que chaque méthode de recherche a sa logique et son (ou ses) biais et limite(s). De même que l'astronome ne repérera pas les mêmes objets célestes selon la fréquence lumineuse ou ondulatoire observée, les outils de recherche lexicale ou de statistique textuelle ne tiennent compte que de certaines données textuelles ou métadonnées de corpus.

Pourquoi ne pas essayer une exploration du même sous-corpus avec un autre outil ? Comme nous l'avons vu au chapitre I, le corpus du PM est relié à un moteur de recherche adapté de l'outil Philologic, créé à l'Université de Chicago. Dans le site du PM, la fonction « recherche » recourt à cette version adaptée de Philologic. Cependant, un accès à l'outil Philologic (appliqué au corpus du PM mais) depuis l'extérieur du site du PM est possible¹ ; nous pouvons alors utiliser certaines des fonctions qui n'ont pas été mises en place dans le site du PM, principalement pour ne pas le rendre trop complexe à utiliser.

Ainsi, avec la même requête « race|races », nous pouvons avoir une concordance (une seule ligne de texte par occurrence, avec références) et obtenir, en sélectionnant la fonction idoine, que cette concordance soit ordonnée dans l'ordre alphabétique du contexte droit du mot recherché².

¹ À l'adresse suivante : <http://philologic.mazarinades.org/mazarinades.form.html>

L'interface est en anglais et contient des erreurs de formulation mais les fonctions sont parfaitement opérationnelles. Quelques essais doivent permettre, par tâtonnement, d'obtenir des résultats probants.

² La fonction de tri de concordance sur contexte gauche existe également, nous l'utiliserons plus loin.

En voici un extrait significatif¹ dans lequel nous avons retiré les répétitions du fait des libelles en double ou triple exemplaire dans le corpus :

B_14_7 (bib:p.7) l'an du Monde 4353. La premiere **race** a duré, 315. ans sous 24. Roys, multiplie le nomb
C_7_51 (bib:p.5) aire voir combien cette maudite **race** a esté odieuse à tous ceux qui vous ont deuancé
B_15_37 (bib:p.4) t la trace De ses ayeulx de sa **race**, A gardé la fidelité Des Potiers, qui ont merit
C_11_30 (bib:p.14) nt contre des Princes dont la **race** a genereusement resisté a tous leurs efforts, dem
C_9_3 (bib:p.5) es siens. Mais pour reuenir à ma **race** à ma naissance, n'a ton pas veu plusieurs fois,
C_8_42 (bib:p.3) s, Soutrairans, gens d'Affaire, **Race** à nostre bonheur contraire, Pilloit auec impunit
C_4_58 (bib:p.8) f mois entendent les cris D'vne **race** à peine assouuie Et qu'vne moitié de Paris En
C_4_3 (bib:p.47) en ; Helas ! c'est vn de vostre **race**, A qui le destin dira passe, Et plus viste que God
B_14_7 (bib:p.7). 35. 5. 9. 35. 315. La seconde **Race** a regné 238. ans selon les autres 277. sous 21. R
A_6_40 (bib:p.6) es d'admiration. Cette illustre **race** a tesmoigné ces affections si fortes à nostre il
B_2_29 (bib:p.23) urquoy il fut fait Roy de cetterace Abramide. Enfin c'est tout dire quand on dit
C_12_41 (bib:p.40) r la France d'vne si maudite **race**, afin qu'il ne nous soit point reprosché d'au
A_3_55 (bib:p.15) ce desordre, maintenant cette **race** ambitieuse n'espere plus les auantages que de no
C_2_1 (bib:p.6) ent des pieds gris, Et de qui la **race** ancienne Se monstra semblable à la sienne, Il les
B_3_12 (bib:p.7) Paix qui prouiendroit de cette **Race** Angloise Italienne, à quel denier seroit l'inte
A_6_34 (bib:p.3) à fait exterminé les Roys leur **race**, assujetty miserablement leurs Peuples; apres les
B_7_18 (bib:p.27) onneurs, l'éleua auec toute sa **race** au degré des premiers Gentils hommes d'Espagne
B_4_22 (bib:p.37) e, ny pas vn de toute sa noble **race**. Au lieu de vous en espargner dequoy vous faire vn
A_2_17 (bib:p.8) as des plus sages, il chasse de **race**, aussi son pere est mort comme vn fol furieux; c
B_11_17 (bib:p.7) nes plus sacrées que luy d'vne **race** bien plus illustre que la sienne, sans enfreindre
A_2_3 (bib:p.20) beste, j'en veux exterminer la **race**; Car mon ambition estant d'estre vn iour Pape, m
B_11_34 (bib:p.19) c les autres meubles. Pour la **race** Cardinale, elle peut bien se recommander à Dieu s
B_16_52 (bib:p.4) remiere, seconde ou troisieme **race**. Ce qui a obligé plusieurs d'entre eux de remun
C_4_3 (bib:p.19) mes luy répondit. Pouppon de la **race** celeste, l'auray donc beau vous dire peste, De c
B_5_3 (bib:p.20) s scaurons que dans la premiere **race**, cette assemblee des Francs qui se faisoient à to
B_2_25 (bib:p.10) meschans pour en exterminer la **race**: Cette leule raison nous oblige à croire que les
B_12_55 (bib:p.5) sangle la croupiere, Engin de **race** Chapeliere, Engin qui prend souuent l'essor Engi
B_12_65 (bib:p.26) t à mon aduis bien Puisque de **race** chasse chien Mazarin sera tout de mesme Tran
B_19_58 (bib:p.11) y d'en donner de la troisième **race**, comme appartenant de plus pres a l'affaire pres
C_2_5 (bib:p.5) t dor passe, Sorty de voleurs de **race**, Comme estant son dernier appanage Il porte de sa
B_15_34 (bib:p.7). Deux asnes de fort bonne **race** Dans le barreau prirent leur place Et le plus habi
B_5_3 (bib:p.8) ançois, dans la premiere seconde **race**, dans le commencement de la troisieme race de
B_5_3 (bib:p.20) 'Estat ; Et que dans la seconde **race** dans le commencement de la troisieme, comme ces
B_19_23 (bib:p.10) t fort bien sceu discerner la **race** de Bourbon d'auec celle de Mazarin, mesprisant a
B_7_35 (bib:p.7) imé la France, sont venus de la **race** de ces gens là de ce mesme costé. Des Gretseres,
A_7_63 (bib:p.9) is Prophete. N'est-il pas de la **race** de ceux qui conseilloyent A chab de faire la guerr
A_3_29 (bib:p.7) ls, qu'il fust le dernier de la **race** de Charlemagne, qui y commanda les Empereurs. Lou
B_16_9 (bib:p.6) arles qui fut le dernier, De la **race** de Charlemagne. Edouard voulant supplanter,
D_1_6 (bib:p.27) ceste dignité legitiment, la **race** de Charles le Grand ayant finy en leur branche, l
D_1_6 (bib:p.26) eds de Louis, fils d'Arnoul, la **race** de Charles le Grand ayant pris fin en Allemagne, p
A_5_34 (bib:p.7) n de Boudeuille, l'vn est de la **Race** de Chastillon, l'autre de celle de Montmorency.
B_15_34 (bib:p.5) lascheté de cœur. THIBEVF **race** de Commissaire Fort Scauant quand il faut mal
A_9_22 (bib:p.19) d'vn Courier ; enfin toute la **Race** de Condé, Longueuille, Montmorency Brezé, contre
B_20_41 (bib:p.6) ls dassassin, fils de traître, **Race** de fiel de rigueur, Ame de soufre de salpêtre.
C_3_30 (bib:p.8) l'Illustre Pucelle, par quelle **race** de gens, auec quelle douleur vn veritable François
A_5_66 (bib:p.15) la societé, parce qu'il est de **race** de gens qui ne pardonnent point les offenses: qu
A_2_16 (bib:p.29) lle exterminé de la Cour cette **race** de gens qui y fomentent la corruption. La Politiqu
B_18_6 (bib:p.31) asser ce beau Mazarin Sorty de **race** de gueuzaille, Qui nous appelle gens de Paille ;
B_8_61 (bib:p.5) pprendre le secret vn Fol de la **race** de Hanzau se trouuant là fut l'Echo du braue CO

¹ Pour être représentatif, cet extrait des contextes droits va de « race a » à « race dont ». Dans la suite, « race du » n'a que 3 occurrences et « race d' », 8 occ. Citons également, pour leur intérêt évident, un cas de « race estrangere », un autre de « race féminine », deux cas de « race Iuifue » (comprendre « juive »), un cas de « race Machiaueliste », un cas de « race Mahometane », un cas de « race Polonoise », seulement 8 cas de « race qui/qu' », un cas de « races ferrées » (?).

B_4_18 (bib:p.6) sçait estre Florentin, issu de **race** de Maranes, fils d'un double Banqueroutier, de l'A_7_43 (bib:p.15)ez. Du mesme temps que cette **race** de More publioit ce mensonge en Italie, à Naples, C_5_17 (bib:p.10)serue precieusement. Que cette **race** de Mores abandonne donc ses ambitieuses B_14_7 (bib:p.6)danapale dernier Empereur de la **Race** de Nembrod ne perdit sou Empire que par ses A_4_17 (bib:p.22)tous les iours, vn Heros de la **race** de nos Dieux, le Duc d'Anguien, vostre admirable B_1_1 (bib:p.75)eligion ; toutefois la premiere **race** de nos Monarques, n'auoit pas entierement quitt B_11_22 (bib:p.13)nt paru sous la plus ancienne **race** de nos Princes, dont la memoire est en benediction A_4_4 (bib:p.23)regne heureusement la troisième **race** de nos Rois, il ne se trouue que cinq Officiers de B_15_32 (bib:p.4)ondement, que dans la premiere **Race** de nos Rois les Francs s'assembloient tous les a B_4_8 (bib:p.21)age de ce tēps dans la premiere **race** de nos Rois. Mais Pepin Arnoul seigneurs principau B_20_43 (bib:p.9)esleu le premier Roy de la 2. **race** de nos Rois par les Estats Generaux de France, est B_14_7 (bib:p.8). 4. 252 28. 252. La troisieme **Race** de nos Rois plus sages par l'exemple de leurs Pr B_5_23 (bib:p.7) la Premiere, Seconde Troisième **race** de nos Rois. Tous nos Historiens demeurent d'acc D_1_6 (bib:p.21)ui dura iusques à la troisieme **race** de nos Roys. Ainsi le Royaume de Paris escheut à A_9_13 (bib:p.14)ù elle est, depuis la dernière **race** de nos Roys. Arrestons nous à la Loy, qui doit es B_5_3 (bib:p.6)portent, que pendant la premiere **race** de nos Roys, ces assemblées de Francs, sembloient B_5_3 (bib:p.6)ngerent de posture en la seconde **race** de nos Roys, comme elles furent renduës ambulatori B_20_10 (bib:p.5)ller chercher dans la premiere **race** de nos Roys des Saints Germain, des Saints C_11_22 (bib:p.5)a premiere, seconde, troisième **race** de nos Roys, dont plusieurs exemples s'y pourroi B_3_2 (bib:p.39)à la posterité dans la premiere **race** de nos Roys, ils luy succederent en ses Royaumes, B_3_2 (bib:p.28)ante quinze. II. En la premiere **race** de nos Roys, les Cadets partageoient également le A_2_16 (bib:p.29)s, qui a déthronné la premiere **race** de nos Roys, les premiers vniques ministres ayant D_1_6 (bib:p.46)Maistres, qui depuis la seconde **race** de nos Roys, l'auoient perdu par diuisions, guer B_1_1 (bib:p.162)ence, a permis que la premiere **race** de nos Roys, n'a pas continué dans le Gouuernem B_11_22 (bib:p.14)tion laïque sous la premiere **race** de nos Roys, on ne les voit pas moins honnorer de B_1_1 (bib:p.68)ples que me fournit la premiere **race** de nos Roys, peu [1 mot ill.] aux hautes maximes d B_14_7 (bib:p.8)du premier Roy de la troisieme **Race** de nos Roys, posa vne ferme pierre pour B_5_3 (bib:p.5)t d'accord, que dans la premiere **race** de nos Roys, qui est celle des Meroüingiens, elle B_19_52 (bib:p.15)latoire, comme en la deuxième **Race** de nos Roys, qui n'estoient rien en comparaison B_5_3 (bib:p.8)le commencement de la troisieme **race** de nos Roys, qui y president aujourd'huy avec la D_1_6 (bib:p.28)amment souz la premiere seconde **race** de nos Roys, reste à deduire, selon nostre dessei B_5_3 (bib:p.5) vray que pendant cette premiere **race** de nos Roys, tous les Francs se trouuoient dans le C_5_73 (bib:p.4)la Monarchie Françoisie premiere **race** de nos Roys : Et c'est vne des Loix fundamental C_8_56 (bib:p.6)chasse, Comme à quelque maudite **race**, De nous outrager on permet, Et par tel Edit on B_15_34 (bib:p.6)humeur insupportable. BORDEAVX **race** de Partisan De malices grand artisan. C_11_29 (bib:p.6)sse comme s'il eust esté de la **race** de pegase, d'un coup de pied il faisoit venir l B_17_32 (bib:p.20)s anciens Roys de la dernière **race** de Pharamond, faisoient par vne vanité qui les re C_1_26 (bib:p.5)de Noblesse, qu'il estoit de la **race** de saint Hubert : que vous dit-il, du siege du C C_1_2 (bib:p.20)t le Croissant, qu'un Roy de la **race** de Saint Louys doit destruire leur Empire ; C' C_11_29 (bib:p.5) Ce n'est pas qu'il soit de la **race** de ses beaux genests d'Espagne, ny de ses cours B_13_29 (bib:p.7)nsi ce Cardinal fameux Avec la **race** de ses neveux Passoient ainsi presque leur temps B_5_35 (bib:p.3)France, il a fallu bannir cette **race** de Sicille. Pour maintenir la vertu, il estoit nec A_5_64 (bib:p.6)voulu t'accorder ny souïller sa **Race** de ton sang: autant en a tu fait au Seigneur Stros A_5_29 (bib:p.9)ttestations, qu'il estoit d'une **race** de vieille faction Angevine, ou Françoisie, il eut C_7_61 (bib:p.9)é, on passera à l'honneur de ma **race** de vilains que mes parens sont à ceste heure Roit C_8_5 (bib:p.6)n donner dessus les dois A cette **race** de vipere Qui coûte la vie à son pere, Et qu'i A_3_64 (bib:p.6)leur autorité dès la premiere **race** de vos Peres, qui ont receu leur nom de Louys X. l B_5_3 (bib:p.12)lement sur la fin de la seconde **race** declara Charles fils de Louys d'Outre-mer, indig B_18_34 (bib:p.25)toyable debris d'une si noble **race** Des abysmes d'enfer la plus terrible face. A_6_5 (bib:p.8)sa naissance, à la gloire de la **race** des Bourbons, de se saisir de cet Ennemy du Roy, l A_6_5 (bib:p.4)de Beaufort, issu de l'illustre **race** des Bourbons, estoit sorty de Paris, pendant que l A_2_15 (bib:p.6)ue vous estes de cette Illustre **race** des Bourbons, Illustre par tant de voix, illustres B_9_21 (bib:p.10)tirannique sur quelqu'un de la **race** des Bourbons, n'a demandé apres sa liberté auc A_5_30 (bib:p.11)e naissance, à la gloire de la **race** des Bourbons, vous voulez par un caprice inconceua B_5_3 (bib:p.6)raisonnable dans les villes. La **race** des Capetiens, qui est la troisieme race, la souc C_7_35 (bib:p.27)Aquitaine. Sur le declin de la **race** des Carliens, des Ducs, Comtes, qui n'estoient a C_10_2 (bib:p.7)Roys, encore qu'il soient de la **race** des Dieux, ils sont neantmoins égaux aux Enfants d E_1_68 (bib:p.26)le Parlement. Cette noble **race** des Gaules Leua plusieurs fois les espauls, Recon B_20_49 (bib:p.5)donc si l'on veut qu'il est de **race** des Geans, ou de ces hommes qu'Ouide a fait nais B_10_18 (bib:p.6)it l'Archeuesque de Bourgue. La **race** des gens de bien sera heureuse. Bref Dieu a donné

B_10_18 ([bib:p.4](#))ue soit hereditaire à la Noble **race** des Gondys, tant elle y est attachée. Et quoy qu
 B_5_23 ([bib:p.22](#))alle des Francs en la premiere **race**, des Grands du Royaume en la seconde trois cens
 A_3_53 ([bib:p.26](#))riander fils de Cypsele, de la **race** des Heraclides, l'vn des sept Sages de Grece, ne
 A_5_6 ([bib:p.7](#))t contagieuse commune à toute la **race** des hommes; mais il faut auoüer, Monseigneur,
 B_1_1 ([bib:p.204](#)) peuples qu'ils estoient de la **race** des immortels, de se faire représenter au public,
 B_1_1 ([bib:p.73](#))ent plustost leur origine de la **race** des immortels, que de la masse des humains. Que
 B_3_23 ([bib:p.10](#)) Capet descendu d'une ancienne **race** des Princes d'Anjou, receut la Couronne, Les
 B_17_28 ([bib:p.11](#))mps des Merouingiens en la 1. **Race** des Rois de France, des Charlemagnes en la
 C_6_52 ([bib:p.8](#))s actions. Il estoit yssu de la **race** des Roys aussi bien que vous, encore qu'il ne ti
 B_3_18 ([bib:p.52](#))ont gouuerné sous la premiere **Race** des Roys de nostre Monarchie : Je vous laisse à
 B_16_19 ([bib:p.11](#)) sa Royauté. Ainsi la seconde **Race** des Roys fust elle mesme contrainte de ceder à vn
 B_2_32 ([bib:p.7](#))elle plus illustre venant de la **race** des Roys : ie n'ay qu'à vous représenter que
 B_3_23 ([bib:p.12](#))ns estiment estre encore en la **race** des Seigneurs de Courtenay, n'ont succédé à la
 B_3_1 ([bib:p.15](#))a France qui auoit veu finir la **race** des Valois après trois freres Couronnés, ayant l
 B_17_17 ([bib:p.11](#))es Charlemagnes en la seconde **Race** des vrais imitateurs de nos Capets en cette troisi
 C_8_39 ([bib:p.4](#))mence, Car tous nos Citoyens de **Race** desireux Ne bersent des enfans qui ne sont pas à
 B_3_18 ([bib:p.48](#))miers fondemens de la seconde **race**, disposa tous les Esprits à ce changement d'Est
 C_10_23 ([bib:p.6](#)) de leurs biens. Cette maudite **race** doit estre comparee à ces rats qui sont dans les
 C_11_30 ([bib:p.16](#))iateurs pour l'interest de sa **race**, dont apres trois Princes heritiers de Henry le Gr

La liste peut paraître longue mais il nous semble utile, à titre d'exemple, au moins une fois, de bien montrer comment se présentent les résultats. La référence en début de ligne est la cote de la pièce dans la collection de Tokyo ; « bib » est un lien identique vers la bibliothèque des titres des pièces impliquées par la requête, tandis que le numéro de page qui suit est un lien direct vers la page concernée, en mode texte (c'est le lien à suivre pour comprendre le contexte, au-delà de la ligne de concordance).

Pour diversifier les approches méthodologiques dont on pourra ensuite croiser les résultats, la fonction de concordance permet aussi de déterminer quelles mazarinades ont (contiennent) une plus grande fréquence d'emploi de « race(s) ». Pour cela, au lieu de sélectionner le critère de tri alphabétique (à droite ou à gauche), le tri nommé « fréquence par titre » sera choisi.

On peut ainsi supposer que si un mot est fréquent 100 fois dans un texte et seulement 2 fois dans un autre, il y a une forte probabilité qu'il soit important dans le propos du premier texte, à la condition que les deux textes soient de longueur comparable.

Une telle concordance par fréquence permet aussi de découvrir toutes les pièces (183) qui n'ont qu'une occurrence.

Pour *jeton*, la concordance par fréquence nous montre 8 *titres* différents, c'est-à-dire 8 pièces différentes contenant chacune 1 occurrence du mot. Le mot est certes peu utilisé (plus de 2 700 mazarinades ne l'utilisent pas du tout), mais ce n'est pas comme si les 8 occurrences étaient toutes dans une seule pièce, où l'on pourrait croire à un néologisme – ou à une quelconque anomalie...

Ci-contre, le début de la liste de ces hautes fréquences de « race|races », de 17 à 4 occ. par titre, totalisant 106 occ. (sur les 428 prévues) dans 15 pièces (0,5 % du corpus du PM).

On trouve aussi, à droite de la fréquence absolue (en gras), la fréquence pour 10 000 mots, *comme si* chaque pièce du corpus contenait 10 000 mots, rendant ainsi les pièces *comparables* entre elles.

Ainsi, la référence n° 1, pièce attribuée à Dubosc-Montandré (*Le coup d'état du Parlement des pairs...*, 1652, M0_802) contient 17 occurrences de « race(s) » – et elle en contiendrait 19,37 (mentionné entre crochets droits) si la pièce contenait 10 000 mots¹.

Par comparaison, la 2^e pièce de la liste, de Christophle Baltasard (*Traité des usurpations des rois d'Espagne...*, 1645, Mx) contient 11 occurrences de « race(s) » dans ses 48 pages mais n'en contiendrait que 5,41 si la pièce ne contenait que 10 000 mots.

Ce sont des résultats très différents ! Comment la fréquence relative peut-elle chuter de 19,37 à 5,41 quand la fréquence réelle varie seulement de 17 à 11 ? Essentiellement parce que la pagination diffère (32 p. pour l'une et 48 p. pour l'autre, moitié plus longue, donc) mais plus encore parce que la mise en page est beaucoup plus dense dans la seconde que dans la première, comme on peut le voir sur ces images de la page 5 de chacune des pièces (à gauche, Dubosc-Montandré, à droite, Christophle Baltasard) :

Critères bibliographiques: aucun
Chercher race|races dans tout le corpus
Nombre de formes uniques: 2

Critères de recherche: race | races

Voire recherche a trouvé 428 occurrence(s)

Fréquence par titre en ordre numérique descendant avec fréquence en gras et [nombre sur 10,000] entre parenthèses:

1. 17 [19.37] Dubosc-Montandré, Claude [?], LE COUP D'ESTAT DV PARLEMENT DES PAIRS, OV LE PRINCE CONVINQUANT le Mazarin par la raison, & par l'Histoire. I. Que le Parlement des Pairs a eu le pouvoir de transférer l'exercice de l'Autorité Souveraine, entre les mains de son Altesse Royale. II. Qu'il a deub se resoudre à ce transport par les necessitez de l'Estat. III. Qu'il n'est point d'autorité qui puisse en casser l'Arrest, que par une usurpation aussi insolente, que Tyrannique. IIII. Que les nouveutez du gouvernement iustifiées par les nouvelles cononctures d'Estat, ne sont pas des coups de caprice. V. Que son Altesse Royale en qualité de Lieutenant general absolu, peut faire la Paix generale, sans que la Cour ait aucun droict de s'y opposer, & que les Princes Estrangers ayant seulement vn pretexte pour n'y consentir point. [Occurrences]
2. 11 [5.41] Baltasard, Christophle, TRAITE DES VSVRPTIONS DES ROYS D'ESPAGNE, SVR LA COVRONNE DE FRANCE, Depuis le Regne de Charles huitiesme. ENSEMBLE VN DISCOVRS SVR LE COMMENCEMENT, progres, declin, & démembrement de la Monarchie François, droicts, & pretentions des Roys Tres-Christiens sur l'Empire. AVGMENTE D'VN SOMMAIRE DES DROICTS de ceste Couronne, sur les Comtez de Bourgogne, Cambray, Haynaut, de Genes & Luxembourg. ET LES VICTOIRES ET CONQVESTES DES ROYS LOVIS XIII. dit le IVSTE, & de LOVIS XIV. dit DIEV-DONNE, sur les Espagnols, & les Austriens, en Italie, Alsace, Flandres, Luxembourg, & Comté de Bourgogne, Catalogne & Roussillon. Par C. BALTASARD. [Occurrences]
3. 8 [21.00] M. B. I. V. D. R. D. L. P. T., PRESAGES DE CHANGEMENT EN LA MONARCHIE DES FRANÇOIS Par M. B. I. V. D. R. D. L. P. T. [Occurrences]
4. 8 [9.01] Anonyme, LES VERITABLES MAXIMES DV GOUVERNEMENT DE LA FRANCE, IVSTIFIÉES PAR L'ORDRE des temps, depuis l'establisement de la Monarchie iusques à present ; Seruant de Response au pretendu Arrest de cassation du Conseil du 18. janvier 1652. DEDIE A SON ALTESSE ROYALE [Occurrences]
5. 8 [9.00] Anonyme, LES VERITABLES MAXIMES DV GOUVERNEMENT DE LA FRANCE, IVSTIFIÉES PAR L'ORDRE des temps, depuis l'establisement de la Monarchie iusques à present ; Seruant de Response au pretendu Arrest de cassation du Conseil du 18. janvier 1652. DEDIE A SON ALTESSE ROYALE [Occurrences]
6. 8 [8.99] Anonyme, LES VERITABLES MAXIMES DV GOUVERNEMENT DE LA FRANCE, IVSTIFIÉES PAR L'ORDRE des temps, depuis l'establisement de la Monarchie iusques à present ; Seruant de Response au pretendu Arrest de cassation du Conseil du 18. janvier 1652. DEDIE A SON ALTESSE ROYALE [Occurrences]
7. 7 [14.63] Anonyme, LE GUIDE AV CHEMIN DE LA LIBERTÉ FAISANT VOIR. I. Que les François sont traitees en Esclaves. II. Qu'ils ont droit de tout faire pour sortir d'Esclavage. [Occurrences]
8. 6 [2.93] Laffemas, abbe Laurent de [?], L'ENFER BVRLESQVE, OV LE SIXIESME DE L'ENEIDE TRAVESTIE, ET DEDIEE A MADAMOISELLE DE CHEVREUSE. Le tout accomode à l'Histoire du Temps. [Occurrences]
9. 6 [0.91] La Mère de Dieu, Pierre de (dit Bertius, Abraham), LES VERTVS ROYALES D'VN IEVNE PRINCE. [Occurrences]
10. 6 [5.16] Anonyme, LES SERVICES QVE LA MAISON DE CONDÉ A RENDVS A LA FRANCE CONTRE LES CALOMNIES des Partisans du Mazarin. [Occurrences]
11. 5 [6.80] Anonyme, REMEDE AVX MAL-HEVRS DE L'ESTAT AV SVIET DE LA QVESTION. SI LA VOIX DV PEUPLE est la voix de Dieu. [Occurrences]
12. 4 [3.26] Anonyme, LE GRAND RESSORT DES Guerres civiles en France. Faisant voir dans les vies de tous les Ministres d'Estat qui se sont ingerees de nous gouverner. I. Qu'ils ont tousiours esté la source de toutes les dissensions publiques; & le sujet qui a fait prendre les armes aux Grands du Royaume. II. Qu'ils ont eux memes fait naître & entretenu les Guerres civiles, comme vn des moyens propres pour les rendre necessaires aux Rois, & pour se maintenir dans le Ministère. III. Qu'ils ont tousiours employé tous leurs artifices à detourner la connoissance des affaires d'Estat aux Rois, & fait tous leurs efforts pour abatre les Princes, & tenir les Peuples dans l'oppression. Le remede necessaire & Politique à tous ces desordres. I. Est de donner vn Conseil de sages testes au Roy, qui l'instruise dans l'art de Regner par soy mesme. II. D'éloigner de luy côme des pestes d'estat tous ceux qui voudront s'opposer à ce loüable establisement. III. D'établir de rigoureux supplices pour les Ministres qui passeront leur deuoir, qui est seulement de donner conseil à leur Souverain, sans iamais rien entreprendre de leur teste: De rendre le rang aux Princes du Sang qui leur est deu par leur naissance; & donner le repos aux Peuples. [Occurrences]
13. 4 [1.59] Anonyme, DE LA NATURE ET QUALITÉ DV PARLEMENT DE PARIS, ET Qu'il ne peut estre interdit ny transféré hors de la Capitale du Royaume, pour quelque cause ny pretexte que ce soit. [Occurrences]
14. 4 [4.02] Anonyme, L'ENFER REVOLTÉ, SVR L'ESTRANGE DESORDRE qui y est arriué depuis peu, par les Tyrans & les Fauris des premiers Siecles. OV PAR VNE MERVEILLEUSE application, toute l'Histoire du temps present se trouve parfaitement bien representée. [Occurrences]
15. 4 [4.02] Anonyme, L'ENFER REVOLTÉ, SVR L'ESTRANGE DESORDRE qui y est arriué depuis peu, par les Tyrans & les Fauris des premieres Siecles. OV PAR VNE MERVEILLEUSE application, toute l'Histoire du temps present se trouve parfaitement bien representée. [Occurrences]
16. 3 [3.17] Anonyme, LE PORT ET PVISSANT BOVCLIER DV PARLEMENT, EN FORME D'APOLOGIE. DEDIE AV ROY. [Occurrences]

¹ Cette information signifie aussi que cette pièce de 32 pages, ce qui est très long pour une mazarinade, contient moins de dix mille mots, *a fortiori* pour la plupart des autres, généralement de 8 à 12 pages. Les rendre comparables par extrapolation ne doit pas nous faire oublier leur volume réel.

ce superbe rang, n'est que trop connu des moins doctes; & tout le monde sçait que la valeur qu'il auoit fait éclater par dessus tous les autres d'as le passage du Rhin, que la prudence qui le faisoit admirer comme vn des plus vigoureux, & des moins précipitez dans ces entreprises; que la debonnaireté qui le faisoit regarder comme vn des plus capables de leur imposer le ioug Monarchique, sans le faire aucunement degenerer en tyrannie; & que cette ardeur heroïque, qui l'animeroit d'autant plus vivement à secouer le ioug de la puissance Romaine, que plus il y estoit obligé par le motif de vanger les mauvais traitements que son pere Marc-mir en auoit receus; furent les raisons pour lesquelles il fut esleu pour le bouclier préferablement à tous autres, & reconnu par cette ceremonie, pratiquée du depuis pour le premier & veritable Monarque des François.

Cependant, ces assemblées des Francs pratiquées auant leur establissement dans les Gaules, ne s'interrompoient point; & tous nos Historiens sont d'accord, que dans la premiere race de nos Roys, qui est celle des Merovingiens, elles faisoient vne fois tous les ans, avec vne seuerité si étroite, qu'il n'estoit pas possible de s'en dispenser, à moins d'une excuse qui fust iugée valable, & tres-legitime.

Il est vray que pendant cette premiere race de nos Roys, tous les francs se trouuoient dans les assemblées, parce que l'estendue de leur petite Monarchie estoit fort bornée: Mais depuis que les premiers Carolingiens, c'est à dire, les premiers Roys de la seconde race, eurent estendu les limites de leur estat, par leur conquêtes; l'incommodité d'assembler tous les subjets,

Sur la Couronne de France.

ail, les autres en Calabre; Provinces lors sujettes aux Grecs & aux Sarrasins, dont ces braues Argonautes les ayans chassés, ils y establirent leurs fortunes, & prirent qualité de Ducs, iudges à Roger II. auquel le Pape Honoré donna le tiltre de Roy. En reconnaissance dequoy, du consentement de ses Estats, il soumit les Royaumes de Sicile & de Naples au Saint Siege, sous la redevance de quelque cens annuel. Roger eust pour successeur Guillaume, surnommé le Mauuais & Guillaume; Roger qui mourut auant son pere, laissant vne seule fille legitime, & vn bastard nommé Tancrede, auquel le Pape Celestin III. refusa l'investiture pour le défaut de sa naissance, & tira d'un Monastere sa sœur Constance pour la donner à Henry VI. Empereur, fils de Federic Barberousse, qui s'empara des deux Royaumes, & fit chasser Guillaume fils de Tancrede, delaisié en bas âge. De Henry & de Constance naquit Federic II. aussi Empereur, que le Pape Innocent IV. priua de ses Estats, pour les grandes querelles qu'il eut avec le Saint Siege. Ce Federic laissa pour heritiers Conrad, Federic & Conradin, fils de Henry son aîné, qu'il fit mourir en prison pour auoir conspiré contre luy; eut aussi vn bastard appelé Mainfroy, le fils de quel nommée Constance, espousa Pierre d'Arragon; Vniue fondement des pretentions de la Maison d'Espagne sur ces deux Royaumes, Conrad fit mourir Federic son frere puîné, à qui le pere auoit laissé par testament partie de la Sicile. La peine suiuit de près ce fraticide: car luy estant malade Mainfroy l'empoisonna, & s'estant fait declarer tuteur de Conradin son neveu, occupa ses Estats, & donna charge à quelq'un de ses plus confidens de le faire mourir: mais cela n'ayant réussi, Conradin s'enfuit secrettement en Allemagne, & cependant le Pape Urbain interdit Mainfroy, tant en execution de la sentence rendue par son predecesseur contre Federic, & sa posterité, que pour ses actions tyranniques, dont les Siciliens s'estoient plaigns au Pape, comme à leur Souuerain. Pour mettre cet interdit à execution, Charles d'Anjou, frere du Roy S. Louis est appelé à Rome, & couronné Roy des deux Royaumes, aux charges & redevances anciennes envers le Saint Siege. Avec ce droit il attaque Mainfroy, luy donne bataille, & le met en route. Conradin sur le bruit de ceste disgrâce, leue de grandes forces en Allemagne, & se jette dans la Pouille, où Charles luy estant venu en rencontre le met en fuite: mais estant pris comme il se fauioit par mer, il luy fait trancher la teste, & par ceste mort ferend paisible possesseur de tout le pais.

Ceste bonace ne dura pas long temps: car Pierre d'Arragon, competitor de Charles, qui estoit toujours au guet, estant aduert du mescontentement que les Siciliens auoient delia conceu contre les François,

Bien évidemment, le fait que le *Traité des usurpations*... ne soit pas, à proprement parler, une mazarinade, puisque publié en 1645, fausse aussi les résultats. Ne faudrait-il pas retirer cette pièce du corpus¹ ? Ou au moins trouver moyen de l'exclure de notre étude ?...

Les résultats sont également faussés parce que les pièces n° 4 à 6 de la concordance ont le même titre ; il s'agit donc de la même pièce en trois exemplaires (ou de trois pièces de même titre), ce qui veut dire que 16 des 24 occurrences de « race(s) » sont redondantes. Et ainsi de suite. Nous pourrions trouver plusieurs autres biais susceptibles d'invalider partiellement les résultats. Faudrait-il alors renoncer à l'étude ? Faudrait-il essayer de corriger le corpus, pour le rendre plus *cohérent*, plus *systématique*, c'est-à-dire mieux adapté aux outils de recherche numériques ? Faudrait-il essayer de trouver des parades ou des correctifs ? Par exemple, puisque Philologic nous le permet, utiliser le critère de recherches par année, de 1648 à 1653, pour ensuite les agréger ? Cela permettrait au passage d'étudier la répartition chronologique des

¹ Une telle décision aurait ici sa logique mais elle serait prise au mépris de la raison pour laquelle cette pièce a initialement été mise dans un recueil par un témoin ou un bibliophile (?) du XVII^e ou du XVIII^e siècle – même si cette raison reste mystérieuse pour nous... Les études sur la composition des recueils factices de mazarinades sont naissantes ; c'est un des sujets prometteurs depuis que ces libelles de la Fronde ont acquis un statut de domaine de recherche à part entière. Citons par exemple Mathilde Bombart, « La Fronde en recueils », *Pratiques et formes littéraires 16-18 / Cahiers du GADGES*, n° 18 (« Recueils factices »), 2021 (URL : <https://publications-prairial.fr/pratiques-et-formes-litteraires/index.php?id=374>, mis en ligne le 29 mars 2022) et Laura Bordes, « Recueils factices de mazarinades. Un singulier exemple du fonds aixois de la bibliothèque Méjanès », *Ibid.* (URL : <https://publications-prairial.fr/pratiques-et-formes-litteraires/index.php?id=250>).

emplois de « race(s) » : les 194 occ. de 1649, 13 occ. de 1650, 19 occ. de 1651 et 177 occ. de 1652¹ – avec 0 occ. pour 1648 et 1653 – à quoi il conviendrait d’ajouter les pièces non datées qui, ayant une métadonnée « [n. d.] », peuvent être interrogées et nous proposer 41 occ. supplémentaires. Mais – nouveau problème – le total de ces occurrences par année est de 444, ce qui est différent du total de 428 trouvé sans critère de date. N’étant ni programmeur ni mathématicien, nous sommes dans l’incapacité d’expliquer cette différence, qui d’ailleurs n’intègre pas les 11 occ. de 1645 ou celles d’autres pièces datées en dehors de la Fronde... Cependant, la différence entre 444 et 428 peut constituer ce que le scientifique ou le statisticien accepte comme *marge d’erreur*, ici environ 2 %. Un jour peut-être, dans un cadre institutionnel mieux doté, avec un personnel technique dédié, un nouvel outil pourra nous donner des résultats plus justes. En attendant, nous devons admettre qu’il existe des erreurs, des incertitudes dont la quantité, si elle relativise nos résultats, ne les invalide pas.

Pour avancer dans notre étude, nous devons revenir à notre interrogation initiale : savoir quel est le sens ou quels sont les sens du mot « race » dans les mazarinades du PM. Nos premières observations ont permis de dégager une construction syntaxico-sémantique, confirmée par la concordance avec le tri alphabétique du contexte droit, soit « race(s) de/du/des X », regroupant un tiers des occurrences et ayant souvent un sens familial ou généalogique. Or, la consultation de la concordance avec le tri alphabétique *du contexte gauche* donne des résultats qui complètent ceux du contexte droit. En effet le nom complément (X, ci-dessus) peut logiquement être remplacé dans la suite de la phrase ou dans les phrases suivantes par un pronom ou par un adjectif possessif, comme « leur race » après « la race des X ». Or, parmi les contextes gauches de « race(s) », on trouve « leur » (8 occ.), « ma » (9 occ.), « sa » (31 oc.), « votre » (6 occ.), « nos » (3 occ.), soit 57 occurrences qui soutiennent syntaxiquement ou complètent sémantiquement les 133 occurrences de « race(s) de/du/des ». En agrégeant ces deux ensembles (133 + 57), on est en présence de 190 occurrences sur 428 occ. de « race(s) », ce qui permet donc de remarquer que plus de 44 % du corpus présente cette particularité syntaxico-sémantique. Mais le tri des contextes gauches révèle d’autres constructions qui doivent logiquement s’agréger à celles-ci : « premiere race » (44 occ.), « premieres races » (6 occ.), « seconde race » (33 occ.), « troisième ou « troisieme » race (24 occ.), puisqu’elles concernent toutes « la maison de France » ou « nos Roys », mais encore « la noble race » (6

¹ Les nombres importants de 1649 et 1652 sont en accord avec l’importante production de mazarinades de ces deux années. Une étude plus poussée devrait tenir compte de synonymes, quasi-synonymes et établir des résultats annuels en fréquence relative.

occ.) qui faisaient écho à « la race de Charlemagne » (9 occ.), « la race de(s) Bourbons » (6 occ.), « de Valois » (1 occ.), etc., déjà comptabilisées dans la recherche de co-occurrences précédente.

Par conséquent : $190 + 44 + 6 + 33 + 24 + 6 = 303$ occurrences, soit 70 % du corpus de « race(s) », liées à ce sens familial et généalogique valorisé. Ajoutons que le mot « lignée » a 46 occurrences dans le corpus dont une bonne moitié correspond au même sens dynastique que « race ». Nous avons d'ailleurs remarqué que le mot « dynastie » est absent du corpus du PM (pas une seule occurrence parmi 7 millions de mots), de sorte que nous pouvons affirmer que la place de ce *nullax*¹ est prise par le mot *race* quand il s'applique aux rois de France et à la grande noblesse, au moins dans les mazarinades ou au temps de la Fronde.

Bien sûr, d'autres occurrences de « race(s) » ont d'autres sens, dont nous pouvons maintenant dire qu'ils sont minoritaires, à commencer par le sens qui pourrait être *raciste* tel que nous le connaissons depuis le XIX^e siècle. « Race(s) », associé aux termes « Abramide », « de Maranes », de « More(s) », « de Nembrod », Turquesque », « estrangere » et quelques autres, n'ayant chaque fois qu'une ou deux occurrence(s), n'a sans doute pas le sens de *race inférieure* mais un sens ethniciste, lié à l'histoire-géographie, généralement dans une narration relative à d'autres dynasties, royaumes et empires, ou en référence à des textes sacrés, des mythologies, sans autre qualification et probablement sans enjeu dans la période de la Fronde. Sans doute les mazarinades n'étaient-elles pas le lieu discursif d'expression du *racisme* au sens que le mot a aux XIX^e-XXI^e siècles – alors que toute la société était structurée par un autre racisme, celui des lignées nobles *naturellement* opposées au reste de la population, la plèbe, sans histoire ni droits.

Mais quand on trouve un cas de « maudite race d'Anglois », de « Partisans » et de « races partisans », 7 occurrences de « race maudite » en référence à Mazarin, à la race « Mazarine » ou « Mazarinique » ou aux « races Cardinalistes », précédé d'un « traistres », on se souvient des 25 co-occurrences de « race(s) » et « Mazarin » dans la même phrase que nous avons déjà repérées, toujours dans des contextes injurieux, outrageants et dont voici un florilège : chez « Lucifer » (M0_1384), « Considerez que la race du Cardinal Mazarin commence & finira en luy & qu'au contraire, celle de Condé prend son origine dans le sang de Saint Louys »

¹ Le *Dictionnaire de l'Académie française*, 4^e édition, indique que *dynastie* « se dit sur-tout en parlant des anciens Rois d'Égypte ». Sur le modèle de l'*hapax*, mot qui n'a qu'une occurrence dans un corpus, le *nullax* est un mot qui a zéro occurrence. François Rastier écrit que « Les unités rares, de fréquence 1 (les *hapax*), ou absentes (les *nullax*) sont tout aussi intéressantes et souvent caractérisantes (par exemple, le mot *homme* reste absent des sites racistes). » (« Corpus numériques et accès à la culture », *Questions vives*, n° 28, 2017, §. 52, (iv), en ligne : <https://journals.openedition.org/questionsvives/2421> ; page consultée le 8 mars 2022).

(M0_3985), « pour chasser Mazarin de l’Estat, ou pour exterminer toute la race Mazarinique » (M0_1397), « Pour chasser ce beau Mazarin Sorty de race de gueuzaille » (M0_2439), « le Mazarin est de tres-basse & tres-honteuse naissance » (M0_2523). Rien qui ne soit déjà bien connu des lecteurs de mazarinades ! Pour ce qui est du mot *race*, nous voyons qu’il conserve son sème dominant de généalogie et de naissance, mais qu’il est retourné contre Mazarin comme une arme : étant venu d’Italie et d’une famille peu connue en France, très peu de gens pouvant vérifier son *pedigree*¹, il est aisé de le calomnier sur sa prétendue « très-basse » extraction sociale, ce critère étant plus important que son origine géographique.

En conclusion, voici les trois principaux sens que nous avons dégagés de ce corpus de « race(s) » :

- Un sens généalogique valorisé, ultra majoritaire, prenant la place de *dynastie*, de *lignée* ou d’*ascendance* familiale, lié au concept déterminant de *naissance*, et le plus souvent employé pour les familles royales et de grande noblesse française dans un cadre de légitimité ou de légitimation.
- Un sens narratif, liant une personne à une origine régionale ou ethnique, aujourd’hui recoupé par *ethnie*, *peuple*, *nation* voire *confession* religieuse, le plus souvent dénué de valeur laudative ou dépréciative.
- Un sens agonistique et toujours négatif, en lien direct avec les combats et les discours de la Fronde, en particulier contre Mazarin² que sa naissance condamnerait quoi qu’il entreprenne.

Du point de vue méthodologique, nous avons montré que le PM recelait plusieurs outils susceptibles d’être utilisés de façon synergique par tout un chacun³ pour recouper diverses informations relatives aux emplois, aux contextes et donc aux sens d’un mot, connotations comprises. S’il n’est pas interdit de recourir à des dictionnaires, des livres ou d’autres sites internet (ouvrages et articles de recherche universitaire, Wikipédia, corpus d’auteurs, etc.), notamment pour évoquer des différences historiques, éviter des anachronismes, vérifier une date de première attestation, etc., nous avons montré qu’il est aussi possible d’utiliser le corpus du PM comme un corpus de langue au sein duquel un ensemble d’extraits permet de définir un

¹ Terme introduit en français au début du XIX^e siècle pour garantir la pureté des races canines, et qui a été utilisé de façon autobiographique par Georges Simenon (*Pedigree*, Paris, Gallimard, 1948 et 1952) puis détourné et ironique par Patrick Modiano, utilisant l’idée qu’il faudrait, peu ou prou, comme si l’on était un chien, prouver d’où et de qui l’on vient pour prétendre à un statut social (*Un Pedigree*, Paris, Gallimard, 2005).

² Nous avons abordé cette question par d’autres chemins lexicaux dans notre « Mazarin et l’Italie au miroir (déformant) des mazarinades », *Mazarin, Rome et l’Italie. I : Histoire*, dir. Yvan Loskoutoff et Patrick Michel, Mont-Saint-Aignan, PURH, 2021, p. 369-391.

³ Nous l’avons déjà mentionné et le redisons ici : du fait de la nature même de l’internet, nous (RIM) sommes favorables à une recherche dont la production est mise au service du public plutôt qu’à des projets de cénacle. S’il peut ou doit y avoir des phases de technicité impossibles à vulgariser, des efforts de pédagogie peuvent toujours être faits pour expliciter les principes, les résultats et les applications.

mot avec une certaine fiabilité, à condition que le nombre de ses occurrences dépasse un certain seuil critique¹.

En complément de cette étude, nous voudrions confronter le corpus du PM à un autre corpus de la même époque en y cherchant le mot « race(s) ». *A priori*, nous devrions retrouver de nombreux points communs, attestant des sens du mot dans l'état de la langue française du milieu du XVII^e siècle. À moins que des différences de type discursif ou générique n'apparaissent... En effet, depuis plusieurs années, le corpus intitulé *Correspondance complète et autres écrits de Guy Patin*² peut être consulté, lu et interrogé grâce à un moteur de recherche lexicale. Médecin célèbre en son temps et bibliophile passionné, Guy Patin (1601-1672) est encore cité pour ses commentaires politiques et théologiques (plutôt que pour ses qualités médicales). Docteur en 1627, il est par la suite doyen de la faculté de médecine de Paris en 1650 et 1651, en plein milieu de la Fronde. Le site qui lui est consacré énumère les différentes catégories de documents qu'il contient, tous transcrits, consultables et annotés. Cette édition savante et hypertextuelle constitue une somme dont le contenu textuel n'existe pas en édition papier. Ajoutons que les textes ne sont pas tous de Guy Patin ; selon le principe épistolaire, le corpus contient également les lettres des correspondants.

Dans le bandeau du haut de la page d'accueil, il convient de choisir « Rechercher dans le texte intégral du corpus ». Le moteur de recherche, outil fourni par Google, ne possède pas certaines des fonctions du PM (troncatures, co-occurrences, etc.) de sorte que nous y cherchons simplement le mot « race » : 237 occurrences.

Voici les contextes étroits des 25 premières occurrences, pour un premier aperçu :

1. bénie soit la **race** des justes.
2. ce sont en effet des qualités naturelles à la **race** loyolitique
3. Comme il est de la **race** de ce grand saint,
4. « Je ne suis pas de la **race** des prophètes ».
5. l'immense prestige de la **race** du héros dont les traits et les paroles lui restent fixés dans le cœur
6. Le croiriez-vous, **race** future, Que la fille du grand Henri
7. Un notaire malveillant, de la **race** des imposteurs et gabeleurs
8. chassa par son édit cette maudite **race** de la ville et de son terroir, l'an 1493
9. je voudrais que le dernier eût été écorché tout vif et que la **race** en fût morte
10. le chef de la troisième **race** de nos rois,
11. un homme d'immense érudition, qui appartient vraiment à la **race** des Horst
12. C'est une **race** perverse et indocile
13. le dogme calviniste de l'imputation du péché d'Adam à toute sa **race**

¹ Dans notre cas, plus de 400 occurrences. Cependant il nous semble que la combinaison des phénomènes linguistiques et sémantiques étendus sur plusieurs siècles rend impossible de donner un nombre définitif (50, 100 ou 200 occurrences, etc.). Nous pensons que chaque situation de recherche trouvera son point d'inflexion : le moment où il sera perceptible par le chercheur qu'une cohérence interne pourra se dégager d'un corpus de citations, ou au contraire qu'il faudra recourir à des outils externes pour compléter l'étude.

² Sous la direction de Loïc Capron, disponible à l'adresse : <https://www.biusante.parisdescartes.fr/patin/>

14. « de la **race** des loups »
15. je voudrais que tous les partisans fussent morts [...] et que la race en fût éteinte.
16. il n'est pas le premier de sa **race** qui en a été attaqué
17. nommé François Bryan, chevalier de la race des Boulenois
18. C'est votre très illustre **race** qui oblige tous les gentilshommes
19. l'arrogante [...] race d'hommes que forment les barbiers et les chirurgiens
20. cette **race** de vipères se fourre partout
21. cet illustre chevalier toscan qui était de la race des rois d'Étrurie
22. Il livra les supplices aux chrétiens, **race** adonnée à une superstition nouvelle et coupable
23. Note [8]. « **Race** éternelle, où personne ne naît » : passage de Plin (Histoire naturelle) sur les Esséniens
24. Le Déluge n'a submergé que la Judée, et il s'ensuit que toutes les races humaines ne descendent pas de Noé.
25. [7] petit Gascon de Bordeaux de race marrane.

Nous découvrons que les notes rédigées au XXI^e siècle apparaissent dans les résultats de recherche lexicale au même titre que les textes de Patin (amalgame évité dans le PM) ; et aussi qu'une même requête répétée plusieurs fois ne donne pas toujours le même nombre d'occurrences ni exactement dans le même ordre (algorithme de Google ?).

Connaissant trop bien nous-mêmes (l'équipe RIM) les imperfections qu'un corpus en ligne peut avoir, nous n'en faisons pas reproche aux responsables du site *Guy Patin* et devons nous en accommoder – en faisant des saisies d'écran ou des copier-coller de contenus.

En revanche, les liens hypertextes internes fonctionnent très bien et permettent, grâce à la qualité des notes, d'éclairer des extraits que leur brièveté rend peu clairs (aussi du fait que Patin fait parfois de longues phrases).

Quant au mot *race*, nous en retrouvons le sens majoritaire dégagé dans le corpus du PM, celui de la généalogie et des dynasties familiales (voir les n° 10, 11, 17, 21 de la liste ci-dessus), jusqu'au pathos de la « race future » (n° 6) dont il était aussi question dans les mazarinades (2 occ.) mais qui devient chez Patin une adresse aux futures générations. Le parcours visuel de quelques autres dizaines de résultats confirmera ce sens principal.

Plus souvent que dans les mazarinades, ce sens généalogique ou dynastique se restreint d'ailleurs au sens familial et territorial (voir les n° 16, 18, 25), peut-être parce que les lettres accueillent plus régulièrement des propos intimes et des confidences liées aux affaires de famille et de terroir. Ainsi, louant les qualités de la famille d'un magistrat, « on m'a assuré que leur **race** est sortie d'un village de notre voisinage », comme si la spécificité d'une famille sortait littéralement du sol – et d'une culture très localisée.

Plus souvent que dans le corpus du PM, donc, semble-t-il, *race* prend parfois un sens plus large de *communauté*, positivement ou négativement.

Ainsi les n° 1 à 4 de la liste renvoient à une confession religieuse, dont celle des « chrétiens » (aussi n° 13 et 22). Il peut aussi s'agir des gentilhommes (n° 18) ou des « barbiers et chirurgiens » (n° 19), avec des avis bien tranchés qui appartiennent à la licence épistolaire... d'un médecin.

La citation n° 5 s'avère provenir d'une citation de Virgile en latin (du livre IV de *L'Énéide*) dans une note de l'éditeur qui traduit et commente, identifiant Mazarin à Thésée et Anne d'Autriche à Didon¹ :

« À Charles Spon, le 20 décembre 1652

Note [2]

Ce sont les vers sur la tristesse de Didon [Anne d'Autriche] se languissant d'amour loin de Thésée [Mazarin] :

*At regina, gravi iam dudum saucia cura,
volnus alit venis, et caeco carpitur igni.*

*Multa viri virtus animo, multusque recursat
gentis honos : hærent infixi pectore voltus.*

[Mais la reine, blessée par l'angoisse oppressante de l'amour, entretient son mal en ses veines, se consume en un feu secret. Sans cesse lui reviennent à l'esprit la grande valeur, l'immense prestige de la race du héros dont les traits et les paroles lui restent fixés dans le cœur]. »

Malgré ce que nous avons dit du mélange, par Google, des résultats provenant à la fois des lettres de Patin et des notes de l'éditeur, cette citation de *race* nous apporte une dernière clé de lecture, celle qui relie toutes les citations tirées des mazarinades et de la correspondance de Patin : le latin. En effet, le lecteur contemporain (au moins depuis la fin de la 2^e Guerre Mondiale) n'a pas obligatoirement appris le latin et n'a pas spécialement été informé de l'importance du latin (et du grec ancien) dans l'éducation, la vie intellectuelle et sociale des lettrés au moins jusqu'au XIX^e siècle.

Et même parmi les chercheurs spécialistes de la Fronde et des mazarinades que nous avons croisés depuis quinze ans, très peu ont appris le latin et seraient capables de lire et traduire des citations insérées dans les mazarinades (c'est aussi notre cas).

C'est un angle mort de notre domaine et un double tabou social : celles et ceux qui parlent latin ne le montrent qu'à bon escient, celles et ceux qui ne le parlent pas minimisent (inconsciemment ?) son importance dans les mazarinades – alors qu'elle est déterminante.

En effet, la langue française pratiquée par les contemporains de la Fronde (auteurs et lecteurs de mazarinades, éditeurs et éditrices, magistrats, ecclésiastiques, la Cour, le personnel politique et diplomatique, la plupart des femmes de la noblesse, sans oublier une grande partie

¹ Voir en ligne à l'adresse : <https://www.biusante.parisdescartes.fr/patin/?do=imprnote&let=0299&cln=2> ; page consultée le 11 mars 2022.

des nobles et des clercs de l'ensemble de l'Europe) baigne encore littéralement dans deux des langues dont elle est issue : le latin et le grec ancien.

Nous devons faire l'effort d'imaginer que pour la plupart d'entre elles et eux, le moindre mot à dire et à écrire est relié, mentalement, linguistiquement et culturellement à des mots latins, à des citations latines, à des trames narratives et discursives issues des histoires, des pièces, des discours de la littérature latine. Est-ce à dire que nous avons tourné en rond pour finalement exhumer l'étymologie latine de *race*¹ ? Que notre recherche des sens du mot était inutile ? Qu'il aurait suffi de poser la question à un bon latiniste de notre entourage ? Ce n'est pas notre avis. Même si nous avons évoqué l'existence d'un tabou, il faut reconnaître et admettre qu'aujourd'hui, en majorité, les étudiants et les chercheurs qui s'intéressent aux mazarinades *ne parlent pas latin* – et ne pensent pas en premier lieu à cette langue pour comprendre les conflits entre pros et antis Mazarin dans un contexte où la Guerre de Trente Ans, la pression fiscale ou le choc d'un roi anglais décapité innervent la production pamphlétaire².

Par conséquent, si le latin doit intervenir, ce sera, comme pour beaucoup d'autres éléments intellectuels, par les ressources et les outils qui sont à notre disposition, ainsi que nous venons de le faire.

Il y aurait d'ailleurs eu un biais méthodologique à affirmer d'emblée que les mots latins qui peuvent plus ou moins se traduire par *race* en français du XVII^e siècle déterminent *forcément* les sens de « race(s) » dans les mazarinades et qu'il n'y aurait pas eu de création de nouveaux

race, f. tous ceux qui viennent d'une même famille, lignée, *proles*, is, f. Cic. *suboles*, is, f. SALL. *progenies*, ei, f. Cic. *stirps*, pis, f. Cic. *gens*, tis, f. Cic. *propago*, inis, f. VIRG. *familia*, æ, f. LIV. *origo*, f. LIV. *genus*, eris, n. Cic. *sanguis*, m. VIRG. *semen*, inis, n. Cic. auteur d'une race, *generis* ou *sanguinis auctor* VIRG. **anéantir toute la — royale**, *omnem stirpem regis subolis delere* JUST. ils se disaient de la — **des dieux**, *se progeniem deorum esse dicebant* Cic. qui est de — royale, *regio semine* LIV. **noble —**, *nobilitas*, f. Cic. *stirps generosa* Cic. *clari natales* TAC. l'illustration de sa —, *avita gloria* LIV. **d'une race ancienne**, *veteris prosapiæ* SALL. s'enorgueillir de l'antiquité de sa —, *tumere alto stemmate* JUV. qui est d'une — **illustre** (Voy. **naissance**); **obscurité de la race**, *generis humilitas* Cic. il tient cela de —, *gentilicium hoc illi* PLIN.-I. **quod gentile in illo** SECT. **toute la — (à venir)**, *posterit*, m. pl. Cic. *posteritas*, f. JUV. || — **(en parl. d'un peuple)**; de la race étrusque, *oriundus ex Etruscis* LIV. de — **italique**, *Italicæ stirpis* LIV. *Italici generis* LIV. || **espèce**, *genus* Cic. *gens* HOR. *proles* VIRG. **la race humaine ou mortelle**, *genus humanum* Cic. *gens humana* LUCR. (Voy. **humain**); que toute la race masculine avait été anéantie, *virorum omne genus ab stirpe sublatum esse* LIV. — **(en parl. des animaux)**, *genus* VIRG. *gens* VIRG. *suboles* COL. *proles* COL. meilleure — de chèvres, *melius capræ semen* VARR. (chiens) de bonne —, de —, *boni seminis* VARR. truies de bonne —, *sues generosæ* PLIN. || une génération : la race future, **les races futures**, *posterit*, m. pl. Cic. Voy. **postérité** || **hommes de la même profession**, *genus* HOR. *natio*, f. PHED. la race des poètes, *genus vatum* HOR. les philosophes, — **crédule**, *philosophi credula natio* SEN. **o imitateurs**, — **servile** ! *o imitatores, servum pecus* ! HOR.

¹ Voir ci-contre, les définitions et citations de « race » dans le *Dictionnaire français-latin* de Louis Quicherat et Émile Chatelain (éd. 1908, p. 1149). En ligne :

https://archive.org/details/latin_dict/page/1148/mode/2up?view=theater ; page consultée le 11 mars 2022). C'est nous qui surlignons en jaune. Liens à jour vers d'autres dictionnaires dans le très utile site internet de Lexilogos : https://www.lexilogos.com/latin_dictionnaire.htm

² De même, l'importance de la religion est quelque peu occultée du fait qu'aujourd'hui la majorité de la population (française) est peu croyante et beaucoup plus rationaliste. Nous savons qu'ils allaient à pied ou à cheval, qu'ils s'éclairaient à la bougie, se chauffaient au bois (quand ils se chauffaient), ne mangeaient ni tomates ni kiwis et avaient une hygiène aujourd'hui inacceptable mais nous omettons étrangement que le latin leur était familier (à défaut d'être parlé ou écrit par tous) et qu'ils croyaient presque tous et toutes en Dieu.

sens depuis plus de mille ans. Enfin, épistémologiquement, l'objectif que nous nous étions fixé étant de déduire les sens d'un mot à partir de ses occurrences dans un corpus, nous pouvons conclure que c'est une méthodologie valide (jusqu'à preuve du contraire) et que, *in fine*, par l'éclairage externe d'un Guy Patin, nous avons eu la confirmation de l'existence de ces différents sens ainsi que la clé antique d'une explication d'ensemble. La leçon est donc allée bien au-delà de l'objectif fixé et elle nous contraint à inclure dans notre panoplie ces outils rencontrés sur le chemin.

III.IV. CRITIQUE MÉTHODOLOGIQUE ET ÉPISTÉMOLOGIQUE DE NOS TRAVAUX PUBLIÉS :

Dans ce chapitre, tout en prolongeant le chapitre précédent par de nouvelles tentatives méthodologiques, nous rendrons compte d'études que nous avons réalisées avec le corpus du PM pour des communications de colloque, ensuite remaniées pour la publication.

Ces recherches, effectuées à partir de 2012-2013, s'inscrivent organiquement dans le développement technique et académique du PM puis, à un niveau métacritique, dans le projet de la présente thèse.

Selon les cas, nous proposerons séparément un résumé suivi d'une critique épistémologique ou un commentaire critique avec rappel des contenus. Nous signalerons les consignes reçues, les étapes de préparation, les problèmes rencontrés, puis, avec le point de vue – le recul – la méthode choisie et ses résultats. Nous espérons ainsi repérer d'éventuelles erreurs, des limitations ou des impasses méthodologiques, et commenter les principales différences entre ces recherches, voire les progrès de l'une à l'autre.

Certains changements de l'interface du PM et des améliorations techniques différencient parfois les étapes méthodologiques (en 2013 et en 2018, les outils ont évolué, sans modification du corpus lui-même).

Pour l'information du lecteur, les articles publiés sont proposés en copie dans les documents en annexe (ch. VII).

VIII.IV.1. À propos de « Bordeaux dans les Mazarinades en ligne »

« Bordeaux dans les Mazarinades en ligne » est le titre d'un article publié dans la revue universitaire *Eidôlon*, n° 116, 2015¹. La communication dont cet article procède a eu lieu à l'Université Bordeaux Montaigne le 24 mai 2013 dans le cadre de la journée d'étude intitulée « Écritures de l'événement : les mazarinades bordelaises », organisée par Myriam Tsimbidy, elle-même alors nouvelle professeure dans cette université.

Cette première communication d'un membre de l'équipe RIM après la création du site et l'ouverture de l'accès au corpus du PM avait deux objectifs, correspondant aux deux parties du titre : l'un était de répondre à la question implicite sur le mot « Bordeaux » dans les mazarinades (si l'italique était bien noté), et l'autre, de faire découvrir un nouvel outil public, en détournant quelque peu à notre profit la notion d'événement. C'est-à-dire qu'au lieu de traiter des événements de la Fronde rapportés dans des mazarinades bordelaises, nous allions regarder ce

¹ Voir l'article en annexe à la présente thèse, ch. VII.III.1. Par ailleurs, un document d'accompagnement en ligne est toujours disponible à l'adresse : mazarinades.net/?p=1466.

que des mazarinades qui ne sont pas spécialement bordelaises disent du nom de cette ville – avec un nouvel outil qui fait événement. Pour nous soutenir dans ce détournement, nous avons choisi une citation de Pierre Laurette qui, bien que datée, risquait de ne pas convenir à des historiens orthodoxes, si cela existe encore :

« Dans le domaine de la recherche, il n'existe pas vraiment de méthodes définies, de cadre de pensée, d'épistémologie fondatrice ou directrice. La sémiotronique offre un champ d'action où le chercheur ne serait plus le douanier mélancolique de la chose littéraire, mais plutôt le joyeux braconnier à l'affût de proies dans ses réseaux électroniques¹. »

La transformation d'un douanier en un braconnier, comme le proposait déjà Michel de Certeau², nous paraît encore aujourd'hui tout à fait juste : quand l'un s'astreint à suivre des règles et à vérifier des informations normées, l'autre s'autorise des écarts pour attraper ce qui reste habituellement caché ou informe. Dans la licence poétique de Laurette, on admet que tous les chercheurs analogiques ne sont pas des douaniers mais qu'il y a bien une doxa que les humanités numériques vient déranger. Dans les années 1990, l'ordinateur était diabolisé, sachant (ou sans qu'on le sache ?) qu'au-delà de l'outil, il était le symptôme d'une transformation qui toucherait aussi la « pensée », les « méthodes » et « l'épistémologie » des recherches. Trente ans après cette citation, nous ne sommes pas sûr que la diabolisation ne soit plus d'actualité, même si la doxa a perdu de son éclat : la plupart des chercheurs recourent aux outils numériques mais ils ne dépassent guère la bureautique, la dictionnaire et la lecture de textes en ligne. Comme nous l'avons évoqué précédemment, l'ouverture du PM en 2011 et l'accès ainsi donné au corpus des mazarinades ont été accueillis avec beaucoup de discrétion dans les milieux des historiens et des dixseptiémistes littéraires français. Quelques chercheurs et chercheuses ont voulu en être, dont Tsimbidy, intéressé(e)s par des outils de fouille textuelle et de lecture distante qui renouvelleraient ou aideraient leur approche disciplinaire.

Dans notre introduction, nous avons rappelé l'éparpillement des mazarinades survivantes, une « cohérence catalographique³ » difficile à atteindre et les biais de sélection thématique qui avaient présidé à quelques rééditions de-ci de-là, avant d'en arriver à notre sujet, en total contraste : le recours à un corpus numérique de plus de 2700 mazarinades pour étudier le mot « Bordeaux ». S'il y a changement de paradigme dans l'étude des mazarinades⁴, avant d'être

¹ Pierre Laurette, *Lettres et Technè. Informatique, instrumentations, méthodes et théories dans le domaine littéraire*, Cadiac (Québec), Les éditions Balzac, 1993, p. 56.

² M. de Certeau, *L'Invention du quotidien*, Paris, Gallimard, 1980.

³ Voir *infra*, ch. VII.II.I., li. 30.

⁴ *Ibid.*, li. 53-57.

dans les résultats des recherches, il est déjà dans la différence radicale entre des milliers d'imprimés éparpillés et un corpus numérique centralisé et interrogeable.

Pour entrer dans le vif du sujet et en affichant sur le grand écran de la salle de conférence la page web que nous avons préparée, nous avons d'abord identifié sept orthographes différentes du nom de la ville et donné le moyen de les rechercher toutes en même temps dans le corpus : la requête « *bordea*[bo[u-v]rdea** », cliquée pour montrer en direct le résultat de la recherche, soit la page web du PM contenant les 25 premières des 868 occurrences, présentées sous forme d'extraits de quelques lignes. Afin de donner à voir ce que sont 868 items dans un ensemble de 7 millions de formes, nous indiquons que la fréquence moyenne des 137 000 formes différentes présentes dans le corpus est de 51 occurrences¹. Le nombre 868 étant très supérieur, environ 17 fois 51, il signale une forte présence de « Bordeaux » dans les textes². Cela n'étonnera aucun spécialiste mais validera l'impression partagée.

Dans la simplification (pour la présentation), nous avons cependant commis une erreur lexicologique, mais qui a aussi sa logique... Il s'agit d'une assimilation d'une forme, « Bordeaux », au lemme *Bordeaux*. Si le nom de la ville est présent sous sept orthographes différentes dans le corpus, c'est – lexicalement parlant – chacune de ces 7 formes qui s'écarte à sa façon d'une moyenne théorique de 51 occurrences dans le corpus³ ; soit 7 fois 51 = 357 occ., pour être dans la moyenne mots / formes du corpus. Il s'ensuit que le lemme « Bordeaux » (regroupant les 7 formes) ne serait pas 17 fois plus présent que la moyenne mais seulement 2,4 fois, ce qui est déjà remarquable.

La question est aussi de savoir si la forme vedette « Bordeaux » est un lemme. Car, au moins sur deux points, il est possible de *discuter* ce choix lexicologique. D'abord en opposant le numérique et le sémantique ; ensuite en opposant les villes entre elles. Tout d'abord, est-il juste, en lemmatisant, de mettre sur un même plan morpho-sémantique les sept graphies de Bordeaux et les formes conjuguées d'un verbe ? En effet, ces dernières ont chacune une fonction (syntaxe, temps, genre et nombre) tandis que les graphies d'une ville ont le même référent et le même sens (syntaxique, sémantique, référentiel⁴).

¹ La fréquence moyenne et donc théorique, comme si les mots étaient tous employés un même nombre de fois, donne une première idée de la valorisation d'un mot par rapport aux autres.

² *Ibid.*, li. 70-78.

³ En effet, beaucoup d'autres formes du corpus peuvent se regrouper par des lemmes, comme les formes conjuguées des verbes, par exemple. Or c'est bien chacune d'entre elles, étant 1 item parmi les 137 000, qui a une fréquence moyenne (théorique) de 51 occurrences.

⁴ Sauf cas exceptionnel (?) où l'on recourrait à une graphie ou une dénomination ancienne pour revendiquer une tradition ou les valeurs historiques d'une ville ou d'un terroir, par rapport à une graphie (ou dénomination) moderne considérée comme irrespectueuse de ces traditions. Les panneaux actuels indiquant des noms de ville en même

Du point de vue lexicographique, il faudrait reconnaître qu'un nom de ville (ou un nom propre) n'est pas un lemme de ses diverses graphies, qui – en principe – renvoient à la même triade syntaxe / sens / référent.

À propos de comparaison entre les nombres d'occurrences des noms de ville, la même problématique revient¹ : Paris, Rouen ou Aix ont peu de variantes graphiques alors que Lille ou Toulouse en ont plusieurs, parfois compliquées à rechercher (L'Isle), mais quelle que soit la fréquence d'une des graphies de Toulouse (Tolose, Thoulouse, etc.), elle désigne la même ville que les autres. Là encore, on perçoit qu'une variante orthographique n'est pas la même chose qu'une déclinaison, et ce n'est pas non plus une coquille d'imprimeur². On doit encore ajouter la polysémie de certains noms de ville, comme pour Orléans, et qu'il faille désambiguïser au cas par cas : tantôt le nom de la ville, tantôt celui de la famille. Heureusement pour nous, dans les mazarinades le vin de Bordeaux n'est pas encore nommé le *bordeaux*³.

Ainsi, indépendamment du fonctionnement de la machine, nous nous trouvons devant des questions graphiques et lexicologiques dont la réponse dépend du point de vue que l'on adopte : celui de la graphie ou celui du sens ; la fouille textuelle, au-delà des questions de nombre d'occurrences, de statistiques ou d'algorithmes, crée des dilemmes sémantiques qu'il faut argumenter.

Enfin, à celles et ceux qui diraient, comme au congrès de Nanzan pendant la gestation du PM, que nous n'avions qu'à remplacer toutes ces formes (*fautives* ? *inutiles* ?) par une unique graphie de Bordeaux et faire de même pour les autres noms propres⁴, nous répondons comme alors que nous ne savons pas si elles sont *fautives* ou *inutiles*, et ajoutons que ces qualificatifs sont d'ailleurs d'inconvenants et appauvrissants anachronismes... Elles témoignent de graphies certes diverses et sont bien problématiques pour nos machines mais nous ne savons pas⁵ si ces variantes ont une cause, une origine (étymologique ou autre) – et un intérêt : un linguiste

temps en français et en breton, ou en français et en corse, relèvent d'une volonté de respecter et revaloriser les langues régionales ainsi que de pacifier les tensions politiques.

¹ Voir le tableau de fréquences de quelques villes, *Ibid.*, après la li. 82.

² Et ce n'est pas non plus la même chose qu'une dénomination ancienne ou dans une autre langue. Dans le corpus du PM, il y a, dans une pièce en latin dont nous n'avons pas tenu compte pour cette étude, une occurrence de « Burdigalæ », déclinaison de Burdigala qui désignait Bordeaux dans l'Empire romain (I^{er} – V^e siècle), à côté de « Tholosæ », « Rotomagi », « Lugdunum » ou « Massiliam ». Cf. *Stomachatio boni popvlaris*, 1649, [M0_3719], p. 7 ; http://mazarinades.org/recherche/rechercher_affichage.php?word=b%5Buv%5Drdiga.*

³ L'acception actuelle semble absente au XVII^e siècle. Flaubert aurait été le premier à nommer un vin directement par son origine géographique (cf. Yvan Leclerc sur France Inter, dans l'émission *On va déguster* rediffusée le 22 août 2021).

⁴ Cf. *supra*, ch. II.III.I., p. 195-197.

⁵ Il s'agit ici de nous-même ; l'histoire du nom de Bordeaux a sans doute déjà été étudiée mais nous n'avons pas encore eu le loisir de chercher dans cette direction...

sollicitera peut-être un jour le PM pour étudier les raisons et l’histoire de ces graphies, et nous pourrions lui fournir ces transcriptions.

Nous reproduisons ci-dessous le tableau préparé pour cette communication afin d’en donner un nouveau commentaire méthodologique. Nous avons expliqué la différence entre le rang démographique des villes et leur position en nombre d’occurrences dans le corpus par le fait que certaines villes avaient eu un parlement rebelle, des émotions populaires ou des conflits de loyauté. Tandis que Lyon, deuxième ville de France en population, restée fidèle au gouvernement, est peu citée dans les mazarinades, Bordeaux et Aix, bien moins peuplées, sont beaucoup plus présentes dans les libelles. Or les causes de ces différences ne nous étaient pas fournies par la simple observation des chiffres et nous n’avions pas personnellement lu assez de mazarinades pour en proposer une explication ; nous avons donc eu recours aux explications des historiens, ainsi qu’aux commentaires de Moreau, Grand-Mesnil, Carrier et Jouhaud, concernant l’activité frondeuse de certaines villes et avons constaté la concomitance entre les nombres d’occurrences et ces propos de spécialistes. Nous ne contestons pas cette probable explication mais, même sans remonter aux questions de doctrine eucharistique du XVI^e siècle, nous savons aussi que la concomitance n’est pas une preuve irréfutable de la causalité.

Nous étions heureux que nos chiffres viennent ainsi corroborer leurs observations et ce faisant nous mixions des données scientifiques et des témoignages. Du fait que cette pratique est couramment admise dans les études littéraires et certaines sciences sociales, et en l’absence d’autre(s) explication(s) plausible(s), il nous importait aussi que l’avis de ces éminents spécialistes serve notre cause et la renforce alors que les études informatisées, puis les humanités numériques continuent à subir un certain discrédit académique et disciplinaire, y compris à Bordeaux, dans la salle même où nous étions.

Ville	Population	Rang	Occurrences	Position
Paris	510 000	1	12619	1
Lyon	97 000	2	111 ¹	8
Marseille	75 000	3	66	9
Rouen	64 000	4	370	3
Lille	57 500	5	9 ²	12

¹ Sur les 259 occurrences du mot *lyon*, une majorité sont pour l’animal. Pour isoler les occurrences de la ville, il convient de désambigüiser grâce à une concordance ligne à ligne : chercher *lyon* avec l’option « Line by line (KWIC) », à l’adresse philologic.mazarinades.org/mazarinades.form.html.

² Orthographié *L’Isle* (156 occ.), mais en concurrence avec l’Isle de France, l’Isle de Ré et quelques autres îles... À désambigüiser de la même façon que pour *lyon*.

Ville	Population	Rang	Occurrences	Position
Orléans	50 000	6	<u>~260</u> ¹	4
Bordeaux	35 000 ~ 45 000	7	<u>868</u>	2
Rennes	45 000	7	<u>37</u>	11
T(h)oulouse ²	43 000	8	<u>41</u> + <u>82</u> = 124	7
Nantes	42 500	9	<u>46</u>	10
Aix	22 000 ~ 25 000	10	<u>239</u>	5
Grenoble	20 000 ~ 24 000	11	<u>136</u>	6

Mais n’y avait-il vraiment pas d’autre(s) explication(s) plausible(s) ? Même diverses, et non unique ? Par exemple, proposer que Rouen, ville proche du camp condéen mais aussi centre d’une très riche et bourgeoise province, pouvait être en 3^e position de fréquence du fait de sa proximité avec la région parisienne, notamment grâce à la Seine, ainsi que par son importante activité d’imprimerie, largement antérieure à la Fronde. Aix-en-Provence, presque autant citée qu’Orléans malgré une population moitié moindre, pourrait justifier ses velléités d’indépendance par son éloignement géographique et son histoire de droit écrit, contestant le droit coutumier de la moitié nord de la France. Là encore, n’étant pas nous-même spécialiste de ces questions (historiques, juridiques), nous ne faisons que les évoquer pour élargir la perspective et éviter de nous limiter à la persuasion d’une opportune coïncidence.

À l’occasion de cette révision épistémologique, nous réaffirmons la nécessité d’une complémentarité pluridisciplinaire au sein d’une équipe (ce qui semble être la tendance des années 2020) aussi bien pour questionner un corpus, y mener des campagnes de fouille textuelle que pour en interpréter les résultats.

Ces rudes collines de la géographie sociale étant passées, notre communication se concentre ensuite sur le pilotage de nos outils lexicométriques pour traiter les 868 occurrences de « Bordeaux », inégalement réparties dans 284 pièces du corpus³. Nous énumérons et décrivons l’intérêt du repérage de « Bordeaux » dans des titres de mazarinades (sélectionnant les pièces à lire en priorité), puis des concordances triées alphabétiquement sur le contexte gauche (dans les

¹ Il y a 2 207 occ. de *Orléans*, mais surtout pour le Duc d’Orléans ; un rapide comptage dans la concordance triée à gauche permet d’en retenir environ 260 pour la ville à proprement parler (même outil que pour *lyon* mais en cochant « Left » pour le tri alphabétique par le contexte gauche du mot recherché).

² La recherche cumule l’orthographe avec ou sans *h* et avec ou sans *u*.

³ Une erreur s’était glissée dans nos calculs et nous avions dit que ces 868 occ. provenaient de 1 440 pièces – mais personne n’a semblé remarquer l’impossibilité de cette assertion. Extrême politesse ou incompréhension ? Par la suite, nous avons mis un paragraphe d’*errata* en rouge dans le sommaire de notre édition en ligne. Voir : <http://mazarinades.org/8-autres-documents/>

textes, « Bordeaux » précédé de quoi ?) et sur le contexte droit (« Bordeaux » suivi de quoi ?). Ces concordances permettent de repérer des récurrences de constructions syntaxiques ou de qualifications (adjectifs, compléments du nom propre) à partir desquelles nous pourrions regrouper des citations. Les deux requêtes suivantes permettent, pour l'une, de répartir les occurrences par année de la Fronde et, pour l'autre, de les trier dans l'ordre des fréquences¹. Chaque liste de résultats peut être imprimée (sur plusieurs pages) ou sauvegardée dans un fichier (recommandé) pour s'éviter de recommencer des requêtes et permettre ultérieurement la citation².

Les repérages croisés effectués à l'aide de ces cinq outils de fouille textuelle (ou lexicométrique) permettent au chercheur de faire de nombreuses hypothèses et d'envisager, selon que l'on dispose de cinq cents pages ou de vingt minutes, des présentations très diverses, avec une granulométrie allant du simple traitement des phénomènes les plus saillants (titres + fortes fréquences = choix de 4 ou 5 pièces déterminantes) jusqu'à un panorama analytique complet des pièces concernées, les constructions syntaxiques et les qualifications dans leur contexte (citation ou page) pouvant être reliées à des personnes, des faits politiques, des données géographiques dans un réseau de toponymes ou des considérations historico-symboliques.

Pour cette communication, nous disposons d'un temps limité et voulons aussi, pour former d'autres chercheurs, donner le mode d'emploi du PM. En effet, et ce sera une constante dans nos autres communications, nous ambitionnons de montrer à la fois (ou successivement) les outils, les méthodes, les résultats et les analyses que nous en faisons. Sans vouloir faire de reproches à celles et ceux qui n'exposent de leurs travaux que les deux dernières étapes (et vont à l'essentiel, surtout en colloque) mais étant co-concepteur du site du PM et des outils qu'il contient, nous nous devons d'en être aussi *le démonstrateur*.

La méthode adoptée dépend également de l'objectif de la recherche, s'il y en a un. Dans notre cas, l'objectif est de déterminer si le mot « Bordeaux » n'a majoritairement qu'un sens toponymique dénotatif, c'est-à-dire désigner la ville, le lieu comme dans un itinéraire *de Paris à Bordeaux*, ou s'il reçoit de son contexte textuel certaines connotations et allusions, et lesquelles et si – par ce contexte – il entre dans un ou plusieurs réseaux de sens le reliant à des personnes (conflits parlementaires, nobiliaires, religieux, etc.), à des faits historiques (camp condéen, Ormée, liens avec l'Angleterre depuis le X^e siècle), ou encore à des valeurs

¹ Voir *Ibid.*, li. 98-155.

² Nous recommandons aussi d'effectuer des copies d'écran de certaines pages web : extraits d'œuvres en ligne, liste tirées de catalogues, etc., parce qu'il est toujours possible qu'un site soit en panne ou qu'une page soit actualisée, faisant disparaître ce que nous trouvions utile ou intéressant.

symboliques, littéraires ou mythologiques. Des citations choisies appuieront alors ces remarques¹. Ensuite, la liberté offerte au chercheur de commenter telle ou telle citation, basée soit sur l'importance d'un unique effet de sens, soit sur un nombre d'occurrences d'une expression, permet de relier des textes entre eux, que ce soit par un lien objectif ou par sérendipité. Mais il ne faut pas oublier que l'expérience est (ou doit être) reproductible : d'autres personnes peuvent vouloir effectuer les mêmes requêtes, recompter les occurrences, vérifier les contextes... et ne pas forcément avoir le même avis sur le sens à donner à ces observations. Encore faut-il que celles et ceux qui viennent après sachent se servir correctement des outils, en commençant par la formulation des requêtes, ce qui motive, dans cet exposé, notre approche à la fois méthodologique, descriptive et analytique. Aussi montrons-nous la méthode employée, dite de « réticulation sémantique² », qui consiste à relever dans un certain nombre de contextes fournis par le PM (quelques dizaines ou centaines de citations) les mots jugés importants qui entourent « Bordeaux », à les classer en champs lexicaux, puis à rechercher certains d'entre eux dans le corpus afin de préciser leur sens en contexte, à les utiliser pour rechercher d'autres co-occurrences, à leur tour lues et hiérarchisées afin de déterminer, *in fine*, lesquels de ces mots lui sont le plus souvent associés, proches et susceptibles d'en connoter le sens, c'est-à-dire de révéler une connotation attribuée à « Bordeaux » et dont une seule citation ne permettait pas d'affirmer l'existence.

Appliquée à quinze ou vingt citations pour commencer, cette méthode manuelle et progressive, où alternent *close & distant reading*, permet au lecteur d'être en contact avec chacun des textes et d'en percevoir le sujet, le genre, le ton et la qualité. Mais peut-on mener cette approche plus de 800 fois pour préparer une communication de 20 ou 30 minutes ? Peut-être pas... – surtout si l'on dispose d'une possibilité d'automatiser en partie cette méthode³, ce qui pourra éventuellement corroborer les premiers résultats partiels, les quantifier pour l'ensemble des contextes. Pour ce faire, nous présentons un petit logiciel libre des années 1990, robuste et pratique, Lexico 3⁴, dont nous faisons usage de temps en temps, qui va trier par fréquence puis par proximité de « Bordeaux » tous les mots présents dans les 868 contextes⁵

¹ *Ibid.*, li. 154-198.

² *Ibid.*, li. 199.

³ « Automatiser en partie cette méthode » et en partie seulement parce que la quantification rapide apporte certes des informations précieuses mais ne remplace pas l'appréciation « manuelle et progressive » du lecteur que nous venons d'évoquer (« manuelle » parce qu'il y a action volontaire à l'aide des mains en vue d'une « appréciation » qui est, elle, intellectuelle). Là encore, il s'agit d'hybrider les méthodes et les outils, et non de substituer l'un à l'autre.

⁴ *Ibid.*, li. 210-232.

⁵ Chaque contexte fourni par la recherche lexicale du PM est une citation ayant le mot recherché au centre, précédé et suivi d'environ quarante mots. Par ailleurs chaque contexte vient avec ses références. Après avoir copié-collé

copiés à partir des résultats de notre moteur de recherche. Enfin, pour ne pas perdre trop de temps, nous avons par avance reformulé et coloré les principaux résultats fournis par Lexico 3 dans un tableau¹ qui propose de visualiser le dernier concept technique auquel nous recourons durant cette communication : le calcul des spécificités.

« En effet, dans tous ces contextes de « Bo[u]rdeaux », répartis par année de publication des pièces, certaines formes lexicales apparaissent plus fréquemment dans les pièces d'une année que dans celles des autres. Pour montrer cela, le logiciel effectue un calcul statistique complexe, dit de *spécificités*, qui compare les fréquences et les positions de toutes les formes dans les différentes parties du corpus [des citations] et exprime un résultat sous la forme de probabilités d'autant plus faibles que les formes sont remarquablement fréquentes dans telle ou telle partie. La spécificité quantifie en quelque sorte la surprise de trouver une haute fréquence dans une partie déterminée du corpus [plutôt] que dans une autre. Les formes spécifiques sont alors indexées et hiérarchisées en *spécificités positives*, ce sont les formes étonnamment nombreuses dans telle ou telle partie, et en *spécificités négatives*, qui sont les formes étonnamment rares². »

Ainsi, à voir dans le tableau, pour les pièces de 1649 contenant « Bordeaux », les mots « Archeuesque » ou « Arrest » sont étonnamment présents et proches de « Bordeaux » tandis que les mots « Prince » ou « Mazarin » en sont étonnamment absents. Or, à la façon de vases communicants, et c'est le sens du calcul de spécificité, si « Arrest » est plus présent qu'attendu dans les pièces de cette année-là, c'est parce qu'il l'est moins dans celles des autres années. « Mouuemens », « Cardinal » et « Princesse » deviennent spécifiques de 1650, tandis que « Monseigneur » et « Princes » s'en absentent ; pour 1651, « Prince », « Anglois » et « Chambre » se mettent en avant ; en revanche, « Armée », « Archeuesque » et « paix » se font discrets ; Zungo Ondedei, sous plusieurs orthographes, n'est cité qu'en 1652, année dont il devient spécifique avec « Conty », « Princes » et « Espagnols », tandis que le « Parlement » et « Espernon », « deputez » et « troubles » sont étonnamment peu visibles...

Pour des historiens et des spécialistes de la Fronde bordelaise (présents dans la salle), ces spécificités sont parlantes : elles correspondent à des événements des années concernées et révèlent que les mazarinades avaient aussi une dimension de *média d'actualité*, bien qu'on leur ait parfois refusé ce rôle. De plus, certains mots évoqués peuvent aussi les étonner, et éventuellement relancer débats et études. Le mot « peuple », par exemple, est très peu présent en 1652 dans le contexte bordelais alors que c'est un mot qui a plus de 6 000 occurrences dans le corpus du PM. Étudier ce mystère serait peut-être un sujet de mémoire pour un étudiant de master... Autre sujet : le mot « troupes » qui est spécifique de 1649 avec 31 occurrences sur les 50 dans notre sous-corpus bordelais ; cependant, il a 447 occurrences dans toutes les pièces de

ces 70 237 mots dans un fichier Word muni de balises simples (cote Tokyo et date, par exemple) le programme Lexico 3 analyse ce fichier et rend ses résultats en deux ou trois secondes.

¹ Voir ce tableau, *Ibid.*, après la li. 261.

² *Ibid.*, li. 222-232. C'est nous qui soulignons.

1649 sur un total de 1711 dans l'ensemble du corpus. Comment interpréter ces données ? Ici commencerait, sur ce seul mot, un intéressant travail de fouille nécessitant assurément de se référer à des archives militaires et parlementaires.

Pour cette première communication au sujet du PM, en 2013, la priorité était de montrer des résultats certes techniques, numériques, mais probants, rapides, avec une méthode simple, que nous pouvions proposer à tous les chercheurs, tout en restant en contact avec la matière de nos recherches, les mazarinades. Avec une connexion Internet, tout un chacun pouvait, le soir-même, reproduire ces requêtes et essayer les siennes. Diverses méthodes ont été exposées, d'autres sont encore à inventer, soit pour corroborer les connaissances déjà acquises, soit pour faire apparaître de nouveaux questionnements.

Sur un plan plus général, nous avons aussi montré que la *vitesse technologique* (et précisément, le temps gagné par le recours aux outils numériques) ne justifie pas, à elle seule, ce que nous avons appelé un changement de paradigme dans les recherches. Ce serait tomber dans les travers du futurisme machinique comme moyen de se détacher des textes et, par exemple, vouloir favoriser uniquement la recherche par *distant reading* ou l'usage de l'intelligence artificielle comme moyens de décharger l'humain du devoir de s'éduquer et de se cultiver. Nous espérons au contraire avoir montré que ces colossaux gains de temps¹ devaient permettre de multiplier les méthodologies hybrides, les fouilles lexicales dans les textes et nous amener à des lectures suivies et réfléchies. C'est dans ce que permet de faire le temps gagné de chaque opération que réside la possibilité d'un changement de paradigme scientifique, dans un cadre épistémologique où les outils restent au service de la connaissance en révélant une sémiologie textuelle qui échappait jusqu'alors à la lecture humaine.

III.IV.II. À PROPOS DE « MENSONGE ET TROMPERIE DANS LES MAZARINADES »

Cette communication au colloque « Mazarinades, nouvelles approches² » qui a eu lieu à la Bibliothèque Mazarine en juin 2015 a été pour nous l'aboutissement d'un processus technique et académique de près de cinq ans puisque l'équipe RIM était co-organisatrice de la

¹ Rappelons encore une fois qu'il faudrait des mois de lectures et de prises de notes, de vérifications et de calculs pour effectuer une opération que l'outil de recherche lexicale réalise en une seconde, soit un rapport de 1 à 3 000 000. Trois millions de secondes qui peuvent être utilisées à multiplier les hypothèses, avec une croissance exponentielle du gain de temps...

² P. Rebollar, « Mensonge et tromperie dans les mazarinades », *Histoire et Civilisation du Livre*, n° XII, Genève, Droz, 2016, p. 169-185. Voir l'article en annexe à la présente thèse, ch. VII.II.II. Par ailleurs, un document d'accompagnement est en ligne à l'adresse : <http://mazarinades.org/2015/06/mtmda/>

manifestation après l'avoir suscitée dès 2012-2013, ce qui était une des conséquences de la création du PM en 2010-2011. Bien sûr, les apports de la Mazarine¹ et de la BnF ont été bien plus colossaux que celui des RIM, en prêtant leurs espaces et leur notoriété, en exposant leurs collections de mazarinades, en co-finançant le colloque puis en l'éditant dans un très beau volume, et nous leur en sommes éternellement redevables.



Pour thème de cette communication, nous avons choisi « le discours de vérité dans les titres des pièces puis la présence des mots *tromperie* et *mensonge* dans les textes² ». Or, comme chacun sait, le discours de vérité n'est pas la vérité mais une prétention qui a toutes les chances d'être d'autant plus fallacieuse qu'affirmée. Mais dire cela, assorti de « comme chacun sait » ou de la prétendue sagesse des nations, est tout sauf une démarche scientifique. Nous nous devons de trouver une méthodologie qui permette de dépasser l'aporie du poncif afin de trouver des réponses dans les mazarinades, leurs titres et leurs textes, et non dans la sociologie et la psychologie des auteurs puisque Hubert Carrier avait déjà beaucoup fait en essayant de savoir « comment mesurer le degré de sincérité de pamphlétaires dont les mobiles sont si divers³ ». Cette thématique polarisée – le couple vérité / mensonge – étant abstraite et éminemment discursive, il fallait savoir avec quels mots, expressions ou tournures elle se manifestait et dans quels genres de pièces du corpus elle se manifestait le plus ou le mieux.

Radicalement différente, dans son principe, de notre précédente étude qui portait sur le toponyme « Bordeaux », nous avons conçu ici une approche en plusieurs phases, chacune nourrissant la suivante : tout d'abord, à partir de la *Bibliographie* de Moreau, faire la liste des

¹ La photo ci-dessous, prise le 10 juin 2015, montre l'aménagement de la salle de lecture de la Mazarine.

² Cf. *infra*, ch. VII.II.II., li. 25-26.

³ H. Carrier, *La presse de la Fronde...*, *op. cit.*, t. 2, p. 8-9.

vocables du thème *vérité / tromperie* dans les titres¹ (puisque « mensonge » est quasiment absent des titres de mazarinades) et commenter ce champ lexical ; puis, fort de ces résultats, passer à la fouille textuelle avec « mensonge » et « tromperie » dans l'ensemble du corpus, puis, par sérendipité, à l'étude sélective des co-occurrences de « flatterie » et « mensonge ».

Notre choix s'est porté sur des substantifs et leurs dérivés adjectivaux et adverbiaux plutôt que sur les verbes², trop nombreux et sémantiquement peu polarisés (avoir, dire, faire, etc.).

Cette stratégie n'a pas été préconçue puis mise en œuvre, mais dégagée de plusieurs hypothèses, tentatives infructueuses ou peu efficaces, trouvailles suivies d'essais, etc., d'où l'importance que nous accordons à la sérendipité dans l'épistémologie des recherches. Nous sommes ainsi parvenu à

Liste des titres de mazarinades contenant les mots du champ vérité-mensonge :

- AVEUGLE(MENT) (10) : 464, 465, 466, 467, 468, 469, 470, 471, 1112, 2608.
- CALOMNIE(S), etc. (19) : 108, 109, 119, 192, 226, 479, 599, 618, 772, 990, 1025, 1973, 2083, 2373, 3392, 3399, 3429, 3666, 3965.
- DÉSABUS(É), etc. (5) : 806, 1410, 1582, 2699, 3654.
- DÉSARVEU (2) : 1053, 2074.
- DIFFAMA(TION)(TOIRE)(S), etc. (9) : 109, 189, 504, 673, 675, 2225, 2446, 2760, 3060.
- (QUI) DIT TOUT (5) : 611, 612, 856, 1660, 2866.
- ERREUR, ERRONÉ(E) (4) : 1656, 2677, 2752, 3389.
- EXACT(E)(MENT) (7) : 1313, 1703, 2868, 2996, 3634, 3711, 3747.
- FIDÈLE(S)(MENT)² (21) : 166, 1035, 1113, 1241, 1411, 1391, 1665, 1831, 1879, 2388, 2481, 2848, 2888, 2996, 3170, 3563, 3625, 3628, 3634, 3771, 4011.
- FAUX (FAUSSE) (21) : 1894, 3424, 3592, 3668, 3801, 3873, 1375, 3392, 1451, 4068, 789, 1374, 695, 1988, 2500, 2749, 2759, 3039, 3262, 3567, 3786.
- FOURBE(RIE) (13) : 460, 763, 866, 1371, 1405, 1406, 1501, 1519, 1731, 2259, 2925, 3554, 3742.
- ILLUSION (1) : 1676
- IMPOST(-EUR)(-URE)(S) (11) : 101, 128, 491, 951, 2574, 3391, 3399, 3404, 3554, 3873, 3986.
- MIROIR (9) : 1511, 2477, 2478, 2479, 2480, 2481, 2482, 2498, 3562.
- MASQUE / DÉMASQUÉ (9) : 2419, 3878, 3760, 1375, 1493, 1779, 3887, 3990, 4004.
- MENSONGE(S) (1) : 1304.
- MENTEUR (1) : 3926.
- PRÉTENDU(E)(S) (28) : 153, 325, 375, 669, 1375, 1702, 1941, 2415, 2570, 2582, 2701, 2966, 3039, 3085, 3156, 3235, 3294, 3360, 3369, 3370, 3371, 3522, 3565, 3655, 3795, 3953, 3969, 4077.
- RAILLERIE, RAILLEUR (7) : 1066, 1531, 2800, 2958, 2959, 2960, 3346.
- RÉFUTATION (18) : 94, 669, 674, 1338, 1781, 2083, 2334, 3072, 618, 3068, 3069, 3071, 3067, 3070, 3391, 3392, 3443, 3924.
- RUSE (4) : 1153, 1180, 2925, 3570.
- (CE QUE L'ON NE) SAIT PAS (1) : 4051.
- SECRETE(S) (35) : 659, 813, 825, 1006, 3623, 3626, 3629, 3634, 3635, 3636, 3637, 1244, 1245, 1676, 3630, 3963, 3628, 3624, 3631, 3625, 745, 1006, 3632, 3633, 3638, 366, 460, 627, 828, 1884, 2243, 2452, 3053, 3100, 3513.

une liste de 31 termes de ce champ lexical, de « aveugle » à « vraisemblable », en passant par « fidèle », « miroir », « masque », « réfutation » ou « trahison », présents dans les titres de près de 600 pièces – soit une mazarinade sur sept clairement positionnée dès son titre sur l'axe vérité / mensonge. La majorité de ces occurrences (environ 440) appartient à des titres positifs, prétendant dire la « vérité », exposant leur thèse, celle de leur parti ou se justifiant ou réfutant des accusations, tandis que les autres accusent quelqu'un ou quelque parti de « mensonge », d'« erreur », de « faux ». De ce groupe majoritaire, les titres commençant par les mots « véritable », « vérité » et « vrai », qui se suivent dans la *Bibliographie* de Moreau, permettent de constater facilement qu'ils appartiennent en majorité à l'année 1652, période de propagande intense qui oppose les deux partis restants de la Fronde des Princes, contrairement, par exemple,

¹ Voir extrait de cette liste dans l'image ci-contre. Chacun des termes est suivi du nombre d'occurrences dans la *Bibliographie* de Moreau puis des numéros des pièces. Dans notre document d'accompagnement en ligne, la liste est interactive : les numéros des pièces présentes dans le corpus du PM peuvent être cliqués pour accéder à la page de notice.

² Pour une étude plus complète, il faudrait par exemple inclure les occurrences du verbe *mentir*. La requête « *mentir|ment|mentons|mentez|mentent|menti|menta.** » trouve 267 occurrences, dont des expressions peu significatives comme « sans mentir » et des mots latins ou d'autres champs lexicaux (le *mental*, le *menton*). Il y aurait donc une importante désambiguïsation à mener... pour en faire une étude séparée : « Il est vrai que ie ne me suis jamais dementy dans le nouveau dessein que i'auois de ne **mentir** point dans le precedent Manifeste. » (*La Suite du Manifeste du Cardinal Mazarin...*, M0_2390, p. 4 ; deux longs libelles dans lesquels l'auteur fait parler un Mazarin qui avouerait tous ses crimes...).

à la multiplicité des camps et des titres dans les pamphlets de la Fronde parlementaire. Cette escalade du mieux-disant annonce-t-elle l'acmé de la guerre civile qui s'achève l'année suivante avec la victoire du camp royal ? Bien que la téléologie soit réfutée depuis Bacon et Descartes, il est tentant de proposer aujourd'hui cette explication, que nous n'avions pas osé insérer ni dans notre communication de 2015 ni dans l'article publié en 2017. En effet, la téléologie reste un point délicat de la philosophie de l'histoire car même réfutée de multiple fois, elle semble permettre d'expliquer des phénomènes historiques, voire apporter un réconfort aux croyants – dont était la majorité des contemporains de la Fronde et dont sont encore beaucoup de nos contemporains. Quoi qu'il en soit, le phénomène est à signaler ; un historien trouverait peut-être plus à en dire en poursuivant la fouille et en montrant que cette propagande du *plus vrai* était une stratégie de bluff de la part de ceux (le camp condéen) qui savaient déjà leurs forces diminuées et leur cause en perte.

Outre les détails, à lire dans notre article, nous voulons insister ici sur le fait que ces résultats sont obtenus sans recours, jusqu'ici, ni aux outils numériques ni au corpus du PM (sinon dans le document de présentation pour réticuler vers les notices de notre catalogue). Autre point d'épistémologie : à ce stade du travail, il y a très peu d'argumentation, il n'y a pas encore d'analyse, de resserrement ou de refermement du raisonnement qui serait comme encaissé dans un unique chemin discursif : des pistes sont ouvertes, offertes, et l'on n'a pas encore choisi ce que l'on va (en) faire. Nous souhaitons promouvoir ce type de recherche, surtout par rapport à certaines méthodologies scolaires, parfois jugées rassurantes mais fondées sur des grilles et des procédures préétablies, des raisonnements généraux que l'on colle sur toutes sortes de sujets ou d'objets de recherche. Cependant, l'auditoire d'un colloque n'est pas toujours réceptif à cette démarche tâtonnante, *expérimentante* plus qu'*expérimentale* ; on voudrait trop souvent que la démonstration scientifique soit orthodoxe, prévisible et sécurisée, voire que les humanités numériques n'y aient qu'une portion congrue et ne fassent qu'habiller de neuf des méthodes éprouvées (éculées ?). La doxa n'est pas seulement dans les contenus discursifs et intellectuels, elle est puissante dans les méthodes et les outils. D'où la nécessité, y compris dans la communication de colloque, de la pédagogie du raisonnement ouvert et accompagné de sa procédure technique, de la pédagogie des exemples de résultats signifiants obtenus à partir de petites options qu'offrent les outils numériques, d'une démonstration du tâtonnement entre différentes voies méthodologiques¹.

¹ À cet égard, le colloque « Mazarinades, nouvelles approches » a été pour nous très instructif. Une trentaine d'intervenants de différents horizons disciplinaires et géographiques ont dessiné un vaste panorama d'*approches* méthodologiques et discursives.

Dans la deuxième partie de notre communication, nous avons interrogé le corpus sur les 275 occurrences de la troncature « menson* » et en avons fait la répartition par année avant de nous intéresser aux textes de certains auteurs (Retz, Davenne, Sarasin, Cyrano de Bergerac). Or, dans au moins 147 cas (plus de la moitié), on peut trouver le mot « vérité » dans le même contexte que « mensonge », ce qui nous situe le plus souvent dans un discours paradoxal et déceptif que nous résume Cyrano :

« Mais quoique la vérité et le mensonge soient directement opposés, ils se déguisent avec tant d'artifice et se copient si bien l'un l'autre que les hommes ne sont pas assez fins pour les distinguer¹. »

Nous voici revenu au « discours binaire stéréotypé sur les êtres humains et les apparences trompeuses, plus proche de l'argutie inutile que du propos métacritique² » – à moins de se souvenir que la plupart des mazarinades ne sont pas des thèses de philosophie, qu'elles véhiculent elles aussi les mêmes poncifs, pour faire acquiescer leur auditoire des rues de Paris ou de Bordeaux, pour haranguer et scandaliser un attroupement avant de lui donner un slogan à crier. Il arrive que ce soit avec le ton du moraliste, et des propos « assez fins » pour que nous nous en amusions encore. Or, justement, nous avons omis de dire dans notre communication que les mazarinades étaient souvent des textes de propagande, de combat, de motivation, de harangue populaire. C'est un maillon qui manquait à notre raisonnement – même si tout notre auditoire le sait déjà. En effet, si un certain évitement du raisonnement pouvait être bénéfique dans la première partie, celle des tâtonnements et des hypothèses multiples, comme nous l'avons vu ci-dessus, cette deuxième partie s'est clairement engagée sur un chemin de pensée sur lequel il ne faut pas s'égarer.

Parmi les 37 cas de co-occurrence de « mensonge » et « Mazarin » dans la même phrase, nous retrouvons cette expression prêtée à Mazarin selon laquelle « l'honnête homme n'est point esclave de sa parole³ », qui tiendrait plutôt de Machiavel, un autre Italien. Le propos a dû scandaliser car il y a une quinzaine d'autres mazarinades qui contiennent et commentent cette co-occurrence⁴ des mots « esclave » et « parole »... Il s'agit ici d'un exemple de sérendipité contextuelle dont on peut exposer le mécanisme et son intérêt : alors que la recherche de co-

¹ B. D. [signé] / Cyrano de Bergerac, Savinien de [?] [1649], *Lettre de consolation envoyée à madame la duchesse de Rohan, sur la mort de feu monsieur le duc de Rohan son fils, surnommé Tancrede*. Page 5, ligne 12. Référence RIM : M0_1922. Cote locale : C_3_70.

² Cf. *infra*, ch. VII.II.II., li. 240-241.

³ Cf. *Ibid.*, li. 251. Et pour la citation : Anonyme, *Extraict des registres du parlement, contenant ce qui s'est passé pour l'esloignement du cardinal Mazarin*, Paris, Les imprimeurs et libraires ordinaires du roi, 1652, [M0_1351], p. 20.

⁴ Voir la requête « escl[u-v].* parol.* », avec « termes séparés par 10 mots maximum » (20 occ.).

occurrences de « mensonge » et « Mazarin » était notre choix, à partir de notre mode d'appréhension des thématiques des mazarinades et de nos catégories lexicales (donc exosémantique), celle des co-occurrences d'« esclave » et « parole » provient de leur présence dans un des contextes et se trouve être produite par des auteurs de mazarinades (donc endosémantique). À nous de voir si l'analyse des contextes de la seconde recherche ne se révélerait pas plus productive que celle des contextes de la première !... Ce n'est pas systématique mais c'est une intéressante possibilité.

Comme on le constate avec d'autres recherches de co-occurrences dans la suite de la communication, il arrive souvent que « les mots-thèmes (hypéronymes) » auxquels nous pensons se révèlent moins présents dans les textes ou de façon moins signifiante que « des mots plus simples dont l'association appartient au même thème (hyponymes)¹ » mais auxquels nous n'avions pas pensé avant de les trouver associés dans un contexte. D'où la nécessité d'étudier en détail le lexique des contextes, d'élargir le champ sémantique des recherches et de multiplier les requêtes dont les résultats, par sérendipité contextuelle, incitent le chercheur à réévaluer ou renouveler ses hypothèses initiales et à parfois remplacer son vocabulaire par celui qu'il prélève dans le corpus.

Cette dérivation d'une recherche exosémantique vers une recherche endosémantique est aussi une conséquence directe de la vitesse des recherches dans un corpus. En effet, c'est la rapidité du moteur de recherche qui donne l'aubaine de la sérendipité (à qui sait la saisir) et qui devient ainsi un des éléments cruciaux du changement de paradigme scientifique en humanités numériques. Cette dérivation peut avoir un autre effet, celui de « repérer des mazarinades présentant un intérêt particulier (nombre d'occurrences élevé, expressions originales, contexte événementiel, etc.) pour constituer une sélection destinées à une lecture approfondie² » alors qu'elles n'auraient peut-être pas été repérées par nos recherches exosémantiques. Une multiplicité de requêtes relevant épistémologiquement des fonctions de lecture distante (*distant reading*) produisent ainsi une sélection de 14 mazarinades à lire de près (*close reading*) car jugées *a priori* centrales pour notre thématique de recherche³.

L'une des conclusions de ces lectures est que l'axe sémantique vérité / mensonge concerne souvent la diffamation sans preuve contre Mazarin plutôt que des accusations circonstanciées (nous y reviendrons d'ailleurs au chapitre suivant) – ce qui est peut-être « l'une des raisons pour lesquelles Mazarin n'a pas fait réprimer sérieusement les libelles : ils n'apportaient aucune

¹ Voir *ibid.*, li. 264 et la suite.

² Voir *ibid.*, li. 288-291.

³ Voir la liste de ces 14 pièces dont nous avons ensuite effectué une lecture critique, *ibid.*, li. 300-343.

preuve de ce qu'ils avançaient ; quand les faire réprimer aurait au contraire entretenu l'idée qu'ils disaient vrai¹. »

La dernière partie de notre communication dérive encore du lexique des contextes et porte sur la recherche des mots « tromperie » (51 occurrences réparties dans environ 40 pièces du corpus) et « tromperies » (51 occ., lui aussi, mais pas dans les mêmes pièces), « comme si les deux mots, discursivement, s'excluaient² », liés soit à des accusations nominatives, soit au thème lui-même. Grâce à la concordance triée sur le contexte gauche, il est possible de repérer les accusations circonstanciées grâce à la présence d'un déictique, par exemple « cette tromperie ». Sans exonérer Mazarin, ni vouloir l'innocenter, nous arrivons à *la formule* qui montre que les mazarinades ne fournissent pas de preuves des crimes et délits dont elles l'accusent. La recherche de co-occurrences des familles de « mentir », tromper » et « preuve(s) », « dans la même phrase », ainsi rédigée : « mentir*|mente*|menson*|tromp.[e-s]*|tromp.[u-z]*|dEtromp* preu[u-v]e*|prou[u-v]* » reçoit 29 résultats dont seule la première est réellement incriminante, mais pas contre Mazarin ! Voici la notice de Moreau qui en donne l'explication :

« Carrel réclame son salaire pour les recouvrements par lui faits au profit des défendeurs. Il y a là d'assez curieux détails sur les manœuvres des traitants. En voici deux : les rôles et arrêts portaient cette clause que foi était due aux copies collationnées, comme aux originaux. Or les traitants étant secrétaires du roi, ils faisaient autant de copies collationnées qu'ils voulaient. Pour les taxes sur les offices et les aisés, ils vendaient aux officiers la faveur d'être taxés à bas prix ; mais en même temps, afin de ne rien perdre, ils faisaient faire des rôles pour une somme plus forte que celle qui avait été fixée par le traité. *L'Arrêt notable de la cour de Parlement contre plusieurs partisans* a été rendu au profit de Thomas Carrel³. »

Est-on content ? Est-on déçu ? Le principe même de la fouille, archéologique ou textuelle, est que l'on ne peut prévoir ce qui sera découvert, même si des hypothèses sont émises, raisonnablement, par des spécialistes...

Concernant les crimes et délits supposés de Mazarin, ce qui est un des cœurs battants des mazarinades, nous pouvons temporairement conclure⁴ que le manque de preuves exacerbe l'édition de libelles diffamatoires, infâmant, orduriers, etc., avant que la guerre civile ne vienne

¹ *Ibid.*, li. 341-343.

² *Ibid.*, li. 348-349.

³ Voir en ligne la notice du *Factum notable. Pour Thomas Carrel Huissier Sergent à cheual au Chastelet de Paris*, [M0_1363], 1649, mais concernant des jugements de 1645 & 1647 ; <http://www.mazarinades.org/edition/mazarinades/notice/425>

⁴ Nous y reviendrons dans la critique de la prochaine communication, notamment avec les travaux de Claude Dulong, qui traque infatigablement les biens (bien ou mal acquis), les comptes et les montages financiers de Mazarin. C'est aussi, parmi spécialistes de Mazarin, une ligne de partage entre les tenants d'un Mazarin roué, rapace, menteur, etc., voire piètre politique, et les partisans du grand homme d'État dont les possessions servaient avant tout le royaume grâce au prestige qu'elles apportent – position par exemple de Madeleine Laurain-Portemer dans ses « Études mazarines » (cf. *Une tête à gouverner quatre empires*, Paris, chez l'auteur, 1997, 2 vol.).

prendre le devant de la thématique vérité / mensonge. La fouille textuelle dans le corpus du PM a permis de délimiter un sous-corpus dont la lecture pouvait nous instruire opportunément, comme de passer du questionnement avec un lexique actuel au questionnement par le lexique des mazarinades elles-mêmes, ce qui permet peut-être d'éviter des biais d'interprétation par anachronisme ou par manque de connaissances.

III.IV.III. À PROPOS DE « SÉRENDIPITÉ DES MILLIONS DANS LE CORPUS DU PROJET MAZARINADES »

Le deuxième programme de subvention de la JSPS (*kakenhi*), accordé à l'équipe RIM pour les années 2014-2016 (jusqu'à la fin mars 2017), est cette fois dirigé par Tadako Ichimaru¹ et géré par l'Université Gakushuin où elle enseigne (Tokyo). Alors que le premier programme était balisé prioritairement sur la création du site du PM et la transcription des mazarinades de Tokyo, ce deuxième programme est certes conçu comme une continuation du développement et de la maintenance du site, mais surtout tourné vers la promotion du PM comme outil public et des activités de l'équipe.

Ainsi le budget est en grande partie réservé au financement des missions à Paris de trois des membres pour le colloque de juin 2015 (Ichimaru, Matsumura et Rebollar), puis à l'organisation du colloque de Tokyo en novembre 2016, intitulé « L'exploration des mazarinades », où sont invités plusieurs des spécialistes et collègues français qui nous ont soutenus et aidés pendant les années précédentes : Myriam Tsimbidy (Université de Bordeaux Montaigne), Stéphane Haffemayer (Université de Rouen), Melaine Folliard (Aix-Marseille Université), Jean-Dominique Mellot (conservateur général BnF) et Yann Sordet (directeur de

L'EXPLORATION DES MAZARINADES

Colloque international organisé par l'équipe des Recherches Internationales sur les Mazarinades, dans le cadre du *Projet Mazarinades* (JSPS kakenhi 2014-2017, C-26370364), sous la direction de Tadako Ichimaru (Université Gakushuin) & Patrick Rebollar (Université Nanzan).

UNIVERSITÉ DE TOKYO – 3 NOVEMBRE 2016
Campus de Komaba – Bâtiment 18 – 4^e étage – Collaboration Room n°3
 Accès bâtiment sécurisé – réserver si possible à webmestre@mazarinades.net

Le colloque *Mazarinades, nouvelles approches* de juin 2015 à Paris a montré que cette production écrite au temps de la Fronde doit être considérée comme un domaine spécifique de la recherche : les Mazarinades. Pour ce colloque pluridisciplinaire de Tokyo, l'équipe du *Projet Mazarinades* a voulu un programme qui confirme et légitime cette situation, notamment par le recours aux nouvelles technologies et l'exploration du corpus mis en ligne depuis 2011. Possédant à ce jour la seule collection de mazarinades ayant été numérisée, l'Université de Tokyo souhaite accueillir un dialogue fécond entre des conférenciers de grande valeur universitaire pour répondre aux questions méthodologiques et épistémologiques que posent ces recherches. Car si « explorer », c'est décrire, repertorier et classer les éléments d'un domaine, c'est aussi « parcourir » un territoire textuel, « examiner » des partitions hypothétiques, « scruter » le retour ou la variation de certaines formes, « compter » des occurrences et « compter sur » la valeur heuristique des expériences, qui devront ensuite être évaluées. *Les communications sont en français, sans traduction.*

PROGRAMME

8:30 – Accueil

RÉGIMES MÉDIATIQUES

9:00-9:30 : ICHIMARU TADAKO – LES MAZARINADES ET LEUR ÉTUDE AUJOURD'HUI : LA PLACE DU JAPON
9:35-10:05 : STÉPHANE HAFFEMAYER – LE LANGAGE DE L'INFORMATION DANS LES LIBELLES DU *PROJET MAZARINADES*

Questions & pause

RÉGIMES D'HISTORICITÉ

10:25-10:55 : JEAN-DOMINIQUE MELLOTT – MAZARINADES ET PRESSE PÉRIODIQUE À L'ÉPOQUE DE LA FRONDE : POUR UNE RÉÉVALUATION
11:00-11:30 : YANN SORDET – MAZARIN, MAZARINE, MAZARINADES : LA PLUS GRANDE BIBLIOTHÈQUE D'EUROPE DANS LA TOURMENTE DE LA FRONDE
11:35-12:05 : MYRIAM TSIMBIDY – QUELQUES REPRÉSENTATIONS DU CARDINAL DE RETZ DANS LE CORPUS DU *PROJET MAZARINADES*

Questions & Pause déjeuner

TRAVAILLER LES IDÉES

14:15-14:45 : ÉRIC AVOCAT – RÉPUBLIQUE, DÉMOCRATIE, ETC. : LA QUESTION DES RÉGIMES POLITIQUES ET SES ÉCHOS DANS LE CORPUS DU *PROJET MAZARINADES*
14:50-15:20 : MORVAN PERRONCEL – ROYAUME, PATRIE, NATION : LES NOMS DE LA FRANCE DANS LE CORPUS DU *PROJET MAZARINADES*

Questions & pause

TRAVAILLER LES MOTS

15:40-16:10 : MATSUMURA TAKESHI – SUR QUELQUES DÉRIVÉS DU NOM MAZARIN
16:15-16:45 : MELAINE FOLLIARD – LES MOTS QUI TUENT : PASSAGES DE LA VIOLENCE DANS LE CORPUS DU *PROJET MAZARINADES*
16:50-17:20 : PATRICK REBOLLAR – SÉRENDIPITÉ DES MILLIONS DANS LE CORPUS DU *PROJET MAZARINADES*

Questions & synthèse de clôture

Contact : webmestre@mazarinades.net

「東京大学コレクション『マザリナード集成』：十七世紀フランスのフロンドの私とメディア」
 La collection des *Mazarinades* de l'Université de Tokyo : la Fronde et les médias
 Exposition en japonais du 15/10 au 04/12/2016 au Musée Komaba (Université de Tokyo, Campus de Komaba, 10:00-18:00, sauf mardi)

¹ Voir en ligne dans la page Kaken : <https://kaken.nii.ac.jp/ja/grant/KAKENHI-PROJECT-26370364/> ; page consultée le 10 mars 2022. Cette équipe est constituée, outre Ichimaru et Rebollar, de Takeshi Matsumura (Univ. de Tokyo), Thierry Maré (Univ. Gakushuin), Éric Avocat (Univ. d'Osaka) et Morvan Perroncel (Univ. Chukyo, Nagoya).

la Bibliothèque Mazarine¹). Parallèlement à ce colloque du 3 novembre, une exposition est organisée par T. Ichimaru dans le Musée Komaba (du nom du campus de l'Université de Tokyo où a lieu le colloque), accessible du 15 octobre au 4 décembre 2016, accueillant la collection des mazarinades de l'Université de Tokyo, avec l'autorisation jusqu'ici inédite de la Bibliothèque centrale (qui s'est chargée de transporter les recueils de la réserve, dans le campus de Hongo, jusqu'au campus de Komaba où se trouve le musée, à 12 km environ). En tant que curatrice, Ichimaru a préparé pendant des semaines la répartition des volumes dans l'espace et avec le mobilier d'exposition, créé et disposé des notices bilingues à côté de chaque document ainsi que de grands panneaux pédagogiques, accompagnés d'un système de questions-réponses par *post-it* ; elle a également sollicité J.-D. Mellot et Y. Sordet qui ont gracieusement fourni des diaporamas issus des expositions de mazarinades de juin 2015 à l'Arsenal et à la Mazarine, disposés sur des écrans en plusieurs endroits de l'exposition.

Après les « nouvelles approches » comprises assez largement au colloque de 2015, ce colloque est centré dès son titre sur le corpus et les outils du PM, comme nous l'avons déjà expliqué. Le panorama scientifique qui en résulte a – au moins à nos yeux – valeur de manifeste en faveur des humanités numériques transdisciplinaires.

Personnellement, nous avons poursuivi nos expériences méthodologiques, après les deux précédentes études, de sorte que nous ne répéterons pas ici, ou très brièvement, certains des éléments et procédures communs. Nous avons inscrit la sérendipité dans notre titre pour affirmer qu'elle n'est pas une pratique hasardeuse ni honteuse mais qu'elle doit au contraire figurer, dans une certaine mesure, parmi les bonnes pratiques des chercheurs, à revendiquer et à expliciter. Enfin, un nouvel élément a été proposé pour renforcer (originer ?) le cadre épistémique de notre étude, à savoir, comme titre de chaque partie de notre communication, les quatre principes méthodologiques de René Descartes (*Discours de la méthode*, 1637), dont nous donnons notre décryptage analogique en fin d'article publié (et non lors du colloque) :

NOTE EXPLICATIVE DES INTERTITRES :
MÉTHODOLOGIE CARTÉSIEUNE & SÉRENDIPITÉ DE LA FOUILLE TEXTUELLE

¹ Les autres intervenants au colloque (voir liste dans l'image ou en ligne) sont membres de cette équipe RIM. Les actes du colloque ont d'abord été publiés en ligne dans le site du PM début 2017 puis, grâce à un autre programme Kaken, édités dans un volume bilingue (japonais / français) fin 2021, avec des illustrations tirées de l'exposition du Musée Komaba : *L'exploration des mazarinades / マザリナー ド探求 [Mazarinādo tankyū]*, édité par Tadako Ichimaru, textes traduits par Yuko Nakatsumi, Tokyo, Projet Mazarinades, 2022, 193 p., ill. coul. et n. & b., également disponible en 2 versions Kindle sur diverses plateformes de librairie.

1. « Conduire par ordre mes pensées, en commençant par les objets les plus simples et les plus aisés à connoître » = partir du lexique connu pour étudier son voisinage textuel et réfléchir aux sens des mots.

2. « Faire partout des dénombrements si entiers et des revues si générales, que je fusse assuré de ne rien omettre » = interroger les corpus disponibles avec tout le lexique recensé pour rassembler des citations et compter les occurrences.

3. « Diviser chacune des difficultés [...] en autant de parcelles qu'il se pourroit, et qu'il seroit requis pour les mieux résoudre » = créer des catégories de sens, de date, d'auteur, etc., et étudier leurs particularités, leurs proportions et leurs relations.

4. « Ne recevoir jamais aucune chose pour vraie que je ne la connusse évidemment être telle » = vérifier les résultats par d'autres sources, les tester sur d'autres corpus, les comparer à ceux d'autres études, se méfier des préjugés, des doxas, des interprétations¹.

Il pourra paraître présomptueux que nous nous soyons réclamé de Descartes pour *faire passer* notre bricolage méthodologique. Nous voudrions cependant rappeler qu'il n'est pas évident que l'auteur de ce qu'est devenu pour les siècles suivants le *Discours de la méthode* ait été – à l'instar d'un Galilée dans le même temps – particulièrement tenu en estime dans les années 1630-1640, quand il se mettait en contradiction avec la scolastique qui était alors la méthodologie orthodoxe et qu'il dut partir trouver mécène dans un pays dont il ne supporta pas le climat...

Nous ne doutons pas que nos propositions de transcription en langage des humanités numériques sont tout à fait discutables, voire réfutables, et nous sommes tout disposé à ce qu'il en soit débattu. Ainsi, « les objets les plus simples et les plus aisés » du premier principe du philosophe sont devenus le « lexique connu », qui est dans un rapport d'homothétie si on considère que les simples mots, formant le lexique connu de tous, sont bien les « objets les plus simples »... d'un texte. Et ainsi de suite. Par ailleurs, nous n'avons procédé à aucun forçage de notre étude pour que cela aille *correspondre* aux principes de Descartes. Il faut y voir avant tout un compagnonnage entre la pensée nouvelle et libre du contemporain de la Fronde (ou presque, puisque décédé en 1650) et la nôtre qui se veut également nouvelle et libre dans l'étude des mazarinades, également en butte à une certaine orthodoxie. Aussi affirmons-nous au début de notre communication que les humanités numériques ne procèdent pas d'une autoritaire *tabula rasa* par laquelle on (s')interdirait tout apport traditionnel mais bien d'une *tabula instructa*, « autrement dit dressée et bien fournie² ».

Pour ce colloque de Tokyo, notre objet de recherche est, comme indiqué dans le titre, le mot « million », en particulier si nous pouvons identifier et isoler son usage en contexte monétaire, ce qui constitue notre première partie. Lors de nos recherches pour le colloque de

¹ Voir notre article en annexe du présent mémoire, chapitre VII.II.III., li. 467-481.

² *Ibid.*, li. 24.

Paris, plusieurs contextes de « million(s) » dans le corpus du PM nous avaient étonnés mais – étant hors sujet – ne pouvaient être fouillés ; c'était donc une découverte par sérendipité, mise de côté jusqu'au moment opportun. Pourtant, il n'y avait là rien d'évident : pour une recherche sur l'argent, celui de l'État, des taxes, de la guerre, de Mazarin, des financiers, des bourgeois ou du peuple, il existe assurément beaucoup d'autres mots du champ lexical auxquels on aurait pu penser avant celui-ci. Il en existe trop, en fait. Et c'est bien là le problème de certains champs lexicaux liés à la fois à la vie courante et à celle de la nation : multiplicité de termes, définitions variables, abréviations, expressions courantes, métaphores ou métonymies qui élargissent encore le champ, d'où des désambiguïisations complexes ou impossibles à mener (comme avec « livre ») et, pour comble, le probable faible ou très faible intérêt d'une importante quantité d'occurrences récoltées. En revanche, « million », de par l'importante quantité qu'il désigne, aura toujours (hypothèse) un effet de sens peu commun, remarquable. À nous de voir si la nature de la quantité désignée peut facilement être catégorisée : « millions d'hommes », « millions d'âmes » ou « millions de livres », où *livre* serait rarement le substantif masculin. Il n'est pas certain que tous les cas de sérendipité puissent être clairement justifiés comme celui-ci, puisque la sagacité qu'elle requiert semble procéder à la fois de l'expérience, de la compétence et de l'intuition.

À la lecture des premiers contextes obtenus par la recherche lexicale de « millio*|milio* » (incluant donc la variante orthographique avec un seul « l »), nous découvrons non seulement qu'il sera souvent question d'argent (nous établirons cette valeur à 70 % du total des occurrences) mais aussi que l'expression dans laquelle le mot se trouve, par exemple « million(s) de X » ou « des Y par millions », a souvent un sens référentiel précis, donc avec un fort *effet de réel*.

« L'image quantitative qu'il introduit dans les discours, surtout puissante quand il est question d'argent, permet tantôt l'effet de réel de la comptabilité, tantôt l'hyperbole imaginaire ou calomnieuse du burlesque ou du brûlot. Les auteurs qui l'emploient n'ignorent sûrement pas ce pouvoir de captation de l'attention et utilisent « million » à dessein¹. »

- Soit A, le total des occurrences : 976 = 934 [millio.*] + 42 [milio.*]
- soit B, les occurrences non-monnaies : 287 (retirées)
- soit C, les occurrences hors période : 5 (retirées)
- alors D, les occurrences pertinentes : 684 (D = A – B – C)

(Le nombre D se retrouve à droite dans le tableau ci-dessous ; puis une ligne dénombrant les doubles ou triples exemplaires, retirés dans la ligne suivante, celle des « occ. uniques » ; les trois lignes suivantes permettent de séparer les occurrences au singulier et au pluriel, le nombre de pièces dans lesquelles elles apparaissent et le taux de répétition (fréquence) dans chaque ensemble de pièces ; les 6 dernières lignes du tableau montrent la répartition annuelle.)

	million	million	millions	millions	Total
occurrences	7	70	18	589	684 (D)
doubles	0	12	3	161	176
occ. uniques	7	58	15	428	508
	(au singulier)		(au pluriel)		
Total / nb.	65		443		508
Nb pièces	42		207		{225 pièces}
Taux répét ^o	1,5		2,1		
1648	1 {1 pièce}		14 {6 pièces}		15 {6 pièces}
1649	34 {22 pièces}		253 {113 pièces}		287 {124 pièces}
1650	0		21 {11 pièces}		21 {11 pièces}
1651	8 {1 pièce}		52 {15 pièces}		60 {15 pièces}
1652	22 {18 pièces}		96 {56 pièces}		118 {63 pièces}
s. d.	0		7 {6 pièces}		7 {6 pièces}

(Information méthodologique : ces opérations de repérage, comptage et constitution de listes ne peuvent être automatisées ; elles ont nécessité, dans ce cas particulier, une quarantaine d'heures de travail, hors rédaction.)

¹ Ibid., li. 33-37.

Après avoir vérifié que « cent » et « mille » n'ont ni ce sens référentiel ni très souvent monétaire, nous les avons écartés de l'étude¹.

Alors, *des millions de quoi ?* Du total de 976 occ., nous retirons² les contextes non-monétaires puis les doublons pour arriver aux 508 occurrences monétaires uniques qui constituent le sous-corpus pertinent. Assurément, travailler sur plus de cinq cents occurrences réparties dans 225 pièces du corpus requiert une méthodologie où la lecture distante et la fouille lexicale prennent plus d'importance que dans les études précédentes (à voir en détail dans l'article). Toutefois, nous garderons l'idée que les pièces qui ont une fréquence des formes de *million(s)* très supérieure à la moyenne³ forment un sous-corpus textuel à lire en priorité pour s'informer sur ce sujet.

« [...] volontairement mis dans un pamphlet à caractère politique, [*million(s)*] devrait être considéré comme une munition dans une arme de propagande ou, au moins, comme un *élément de langage*, selon l'expression actuelle⁴. »

En effet, – autre résultat de nos heures de comptage – *million* au pluriel est sept fois plus fréquent qu'au singulier⁵, d'où son probable plus grand impact sémantique et connotatif.

Pour la deuxième partie de l'étude, nous retenons onze pièces avec une haute fréquence de *million(s)* dont elles contiennent 150 occurrences (voir les titres et références dans l'article ou dans le document en ligne). Parmi elles, une grande partie des co-occurrences de « Mazarin » et « mil(l)ion(s) », bien entendu⁶. La question est maintenant, pour nos recherches : « que valent les *millions* qu'elles recèlent⁷ ? » Lues, décrites, contextualisées, elles peuvent se ranger en deux groupes : les pièces sérieuses⁸, censées plaider pour ou contre Mazarin, les dépenses de guerre, les financiers, etc., avec argumentation, d'une part, et d'autre part, les pièces burlesques ou comiques, outrancières et carnavalesques⁹. Les références que nous indiquons dans l'article

¹ « Quant au mot *milliard*, il est absent du corpus ; bien qu'attesté depuis le XVI^e siècle sous la forme « miliart », il ne semble pas faire partie de l'échelle de valeur que partagent les contemporains de la Fronde. » (*Ibid.*, li. 88-90).

² Voir tableau. Avec le module Philologic du PM, nous avons obtenu la concordance alphabétique triée à droite. Cette concordance a été copiée dans un document Word, duquel il est relativement aisé de repérer les contextes ou les pièces en double pour les retirer. La fonction Word de liste numérotée permet d'en garder le compte.

³ Pour 508 occ. dans 225 pièces, la moyenne théorique est de 2,26 occ./pièce.

⁴ *Ibid.*, li. 200-202.

⁵ *Ibid.*, li. 119-124 et li. 143-147.

⁶ Cette étude peut être menée séparément en recherchant « mazar.* millio.*|milio.* », « dans la même phrase » : 121 occ. dans 80 pièces différentes.

⁷ *Ibid.*, li. 246.

⁸ Le modèle en serait l'*État général du revenu du royaume de France* [M0_1300], 1649, 11 p., avec 24 occ. de « million(s) ».

⁹ Un très bon exemple en serait le *Dialogue du Cardinal Mazarin et du marquis de La Vieuville, surintendant des finances* [M0_1087], 1652, 15 p., avec 13 occ. de « million(s) ». Scène comique, digne de Molière, avec des

laissent comprendre qu'il y aurait beaucoup plus à analyser et matière, pour un historien, par exemple, à une recherche approfondie¹... Pour les besoins méthodologiques du colloque et, précédemment, de la préparation pour un colloque, nous construisons un appareil descriptif quelque peu simplificateur et polarisant, comme ces deux catégories, tout en sachant que ces pièces mériteraient mieux. Mais même pour un non-historien comme nous, il y a aussi des découvertes importantes. À lire l'*État général du revenu du royaume de France* :

« on constate que le système fiscal n'est pas du tout homogène, donc pas du tout équitable, résultant d'un empilement de particularités historiques et géographiques ; on attend Colbert pour réformer² »

Le verbe *constater* souligne ici que le lecteur que nous sommes découvre une réalité historique qui ne lui est pas donnée par un historien mais directement par un document d'époque ; cela contraste avec la référence à Colbert, qui provient, elle, de nos souvenirs de cours d'histoire. Dans notre communication, nous posons la question rhétorique de savoir pourquoi ce document était une mazarinade ou mis avec des mazarinades ; question dont la réponse est évidente : cette pièce est soit un faux éhonté (diront mazarins et légitimistes) soit une fuite divulguée par un lanceur d'alerte frondeur – ce qui ressemble furieusement à notre époque, l'Internet en moins.

La suite de notre communication se réfère à une autre pièce célèbre, *Le catalogue des partisans*³... dont nous relevons – à l'instar de Claude Dulong – les « millions » volés, détournés, etc., dans des fermes ou à l'occasion d'autres opérations financières impliquant des « partisans » connus. Pour mieux comprendre cette pièce, nous appelons Daniel Dessert⁴ à la rescousse, qui corrobore en grande partie les divulgations de la mazarinade, dans laquelle cependant nous notons qu'aucun nom à particule ne figure, ni aucun nom de parlementaire ou d'ecclésiastique, ni celui de Mazarin ou de qui que ce soit de son entourage. Cette fois, il y a bien une corruption dénoncée, des fraudeurs exposés, y compris avec leur adresse (*doxxing* déjà), mais elle ne concerne pas l'élite, inattaquable par principe.

écoutes (qui auraient été) enregistrées par un valet de chambre, et un Mazarin « qui voudrait bien ne plus payer les rentes ni les gages des officiers, ni rembourser les traitants ; ça l'arrangerait même que le roi fasse banqueroute », li. 298-299 de notre article.

¹ « Comme à l'accoutumée, les mazarinades se font l'écho d'une affaire réelle, mais, malheureusement, sans en donner les circonstances exactes. » Si cette affirmation, à regret, de Claude Dulong, dont nous admirons les travaux, n'est pas à remettre en question, l'historienne aurait sans doute pu trouver plus de détails « exacts » - ou les trouver plus vite – si elle avait disposé de ces outils (citation extraite de C. Dulong, « Le processus d'enrichissement de Mazarin... », *Bibliothèque de l'école des chartes*, n° 148, 1990, p. 415.)

² P. Rebollar, *op. cit.*, li 267-269.

³ M0_647, 1649, 20 p., avec 19 occ. de « mil(l)ion(s) ».

⁴ Daniel Dessert, *L'argent du sel, le sel de l'argent*, Paris, Fayard, 2012.

Certaines des « émotions » populaires dans lesquelles il y avait des morts et des blessés étaient certes en partie suscitées par des mazarinades mais elles étaient avant tout provoquées par des agitateurs qui, oralement ou en mettant la main à la poche, allaient beaucoup plus loin que les contenus de la plupart des textes. *Verba volant*... et nous n'en savons presque rien.

En conclusion :

« au milieu de pamphlets qui pouvaient certes délirer à l'envi sur des millions imaginaires, soit au moins 300 des occurrences de « mil(l)ion(s) » recensées, il y avait semble-t-il des *lanceurs d'alerte*, des personnes apparemment bien informées qui publiaient des données financières réelles, aujourd'hui corroborées par des travaux d'historiens et susceptibles, si elles avaient pu être entendues, de choquer la populace et la petite bourgeoisie, voire de renverser un gouvernement. Mais qui les écoutait *vraiment* ? Et surtout, qui les prenait au sérieux¹ ? »

Longtemps après ce colloque-ci, quand nous avons enfin pu nous procurer les actes du colloque *La Fronde en questions* de 1988 (ouvrage rare), nous y avons trouvé (notamment) cette remarque de Claude Dulong :

« On peut se demander comment les frondeurs savaient tout cela et je suis très frappée de leur information. La première fois que je me suis plongée dans les pièces du procès [de Mazarin], j'ai cru que les dénonciations n'étaient que des ragots, style mazarinades. Maintenant, après avoir étudié ces questions depuis de nombreuses années, je constate que presque toutes les accusations des frondeurs sont vraies². »

Alors il était peut-être vrai de prétendre que :

« les pays où [votre éminence] passe sont perdus pour dix ans³. »

Mais dix ans plus tard, c'est Mazarin qui meurt ; Louis XIV met fin au ministériat et prend les choses en main, cachant beaucoup sous le tapis pour ne donner aucun argument à ses ennemis et ne pas laisser grandir son opposition.

Entre 2011 et 2016, les outils de fouille textuelle mis à la disposition du public dans le site du PM n'ont pas beaucoup changé. Cette stabilité a sans doute aidé nos collègues à s'en emparer pour mener leur *exploration* dans les mazarinades. Ils ont, comme nous-même, eu recours au catalogue et au moteur de recherche lexicale ; à les écouter ce 3 novembre (ou à les lire maintenant), on constate que chacun a su les mettre au service de son sujet, mentionnant toutefois assez peu (juste ce qu'il faut ?) les phases de manipulation des outils, des contextes et des calculs, tout comme il est peut-être normal de ne pas indiquer dans quelle bibliothèque ou

¹ *Op. cit.*, li. 426-433.

² Remarque de Claude Dulong, consignée dans les questions qui suivent sa communication : « Mazarin, ses banquiers et prête-nom », *La Fronde en questions*, Aix-en-Provence, PUP, 1989, p. 93.

³ *Dialogue du Cardinal Mazarin et du marquis de La Vieuville, surintendant des finances* [M0_1087], 1652, p. 9.

avec quel ordinateur on a travaillé. Est-ce à dire que nous-même en ferions trop ? Que, même cartésien, nous deviendrions prosélyte des méthodologies nouvelles ou des améliorations méthodologiques que le PM permet ? C'est une possibilité que nous ne pouvons pas nier. Étant à la fois concepteur et webmestre du site du PM, co-organisateur du colloque, co-éditeur des actes et intervenant, notre point de vue peut difficilement être objectif. De plus, en devenant, dans le cadre de cette thèse, observateur de cette histoire du PM et commentateur ou analyste des travaux produits pendant cette décennie, notre objectivité est encore mise à rude épreuve, sans pouvoir nous-même avoir la certitude à chaque étape de faire un travail sérieux. Nous nous y efforçons et ne pensons pas qu'il y ait en cela de conflit éthique entre le témoin, le webmestre et le chercheur ; d'une part, du fait que nous procédons à chaque étape de manière scientifique, c'est-à-dire vérifiable et reproductible, et d'autre part parce que nous ne nous substituons pas au jury pour évaluer ces travaux et la présente thèse.

Mais ce « des ragots, style mazarinades » de C. Dulong est révélateur du temps perdu par les historiens du fait des préjugés qu'ils ont contre les mazarinades. Nous n'en ferons donc peut-être « jamais trop » pour les inciter à prendre conscience de ces préjugés et à s'occuper *sérieusement* des mazarinades.

III.IV.IV. À PROPOS DE « MAZARIN ET L'ITALIE AU MIROIR (DÉFORMANT) DES MAZARINADES »

Pour cette communication¹ au colloque « Mazarin, Rome et l'Italie », à l'École nationale des chartes, en mai 2017, notre étude porte à nouveau sur un toponyme, l'Italie, après Bordeaux en 2013, en même temps que sur Mazarin ; nous signalerons ci-dessous les changements méthodologiques par rapport à cette précédente recherche.

Les intervenants et l'auditoire de ce colloque étant plutôt spécialisés dans les domaines de l'histoire et de l'histoire de l'art, la diplomatie et la théologie, nous avons prévu une présentation assez détaillée du site du PM et des fonctions de recherche dans le corpus des mazarinades, avec historique du projet, ce dont nous ne tiendrons pas compte ici. Nous devons cependant commenter cette *nécessité* dans laquelle se trouvent les chercheurs impliqués dans des projets numériques d'explicitier chaque fois leurs cadres épistémique et technique *en même*

¹ P. Rebollar, « Mazarin et l'Italie au miroir (déformant) des mazarinades », dans *Mazarin, Rome et l'Italie. Première partie : Histoire, sous la direction d'Yvan Loskoutoff et de Patrick Michel*, Mont-Saint-Aignan, PURH, 2021, p. 369-391. Lors de la communication à l'École des chartes, un document en ligne a été projeté et commenté au fur et à mesure. Voir en ligne : <http://mazarinades.org/2017/05/les-mazarinades-au-colloque-mazarin-rome-et-litalie-paris-11-13-mai-2017/>.

temps que leurs recherches. C'est souvent une bonne opportunité de redéfinir au mieux la nature de ces projets et outils ainsi que leur place sans cesse modifiée dans l'environnement de la recherche du fait de l'évolution des nouvelles technologies. La plus ou moins grande familiarité supposée de l'auditoire avec les humanités numériques est aussi à prendre en considération. Après 2013-2015, sorte de tournant historique de l'équipement informatique de la majorité des étudiants et des chercheurs, il est courant de voir des ordinateurs portables et des tablettes utilisés par les intervenants pour lire leur communication et/ou proposer des documents à projeter pour la salle (document Powerpoint le plus souvent) et au sein de l'auditoire pour prendre des notes.

Le présent colloque à l'École des chartes n'y fait pas exception. Pour autant, et de leur aveu, très peu de participants sont familiers de la recherche en humanités numériques, très peu sont utilisateurs de corpus en ligne et presque aucun n'utilise de liens hypertextuels dans les documents présentés. En 2020-2022, du fait des mesures de confinement et de limitation des voyages liées à la pandémie de coronavirus, une accélération du recours aux outils de communication informatiques a été constatée, ainsi qu'une certaine propension à partager en ligne des pages web dynamiques lors de cours, séminaires et colloques en ligne – avec plus ou moins de réussite, les capacités des réseaux et des connexions individuelles n'étant pas égales pour toutes et tous.

Notre formation à Paris 3 – La Sorbonne Nouvelle dans les années 1980-1990 et au sein de l'équipe Hubert de Phalèse, sous la direction d'Henri Béhar puis de Michel Bernard, a été à cet égard très instructive quant au recours à tous les outils disponibles en ligne, plus nombreux et performants d'année en année. C'est d'ailleurs dans cet esprit que l'équipe des RIM conçoit depuis 2010 sa mission de présentation, de développement et d'incitation à l'utilisation du PM.

Outre la connaissance de certains outils logiciels embarqués ou en ligne, la leçon que nous avons retenue de nos années Hubert de Phalèse tient en deux mots : réactivité et adaptabilité ; l'un parce qu'il y a souvent de nouveaux sites, de nouveaux outils ou des questions (des étudiants) auxquelles il vaut mieux répondre dès que possible, l'autre parce que chaque séance (ou colloque) se fait dans des conditions différentes et qu'il faut les respecter pour réussir à faire passer son message (nombre de postes ou taille d'écran partagé, qualité du matériel ou de la connexion, activité de secours en cas de panne ou d'indisponibilité d'une page, multiplicité des exemples qui fonctionnent) – ou assumer l'échec et en tirer profit quand cela arrive (par exemple en explicitant les causes d'une panne pour inscrire les risques techniques dans le cadre épistémologique de la recherche).

Le titre que nous avons proposé pour cette communication contient quatre paramètres qui posent déjà des cadres informationnel et technique compréhensibles : Mazarin, l'Italie, les mazarinades et la notion de miroir déformant. Autrement dit, à l'intérieur d'un corpus textuel, il y a deux données nominales fréquentes – un toponyme et un patronyme – dont les interactions produisent du sens et de la distorsion sémantique, d'une manière qui n'est peut-être pas la même au temps de la Fronde qu'au XXI^e siècle. Notre travail est donc d'abord de définir et de quantifier les données « Mazarin » et « Italie » dans le corpus, puis de repérer et catégoriser les interactions avant de pouvoir les caractériser par des exemples saillants du fait du temps limité et de notre volonté de ne pas perdre l'attention de l'auditoire. Notre but épistémologique est modeste, face à des spécialistes dont les connaissances sont assurément plus vastes que les nôtres : nous souhaitons leur montrer que les mazarinades recèlent des informations qu'ils et elles ne pensaient pas pouvoir y trouver, soit du fait de n'avoir jamais essayé (selon l'*a priori* connu des historiens à l'égard des mazarinades), soit du fait d'avoir eu par le passé une expérience négative ou de peu d'intérêt (comme la lecture de fragments burlesques ou de brochures salaces). Pour cela, nous devons leur prouver que le corpus de mazarinades du PM n'est pas uniquement destiné à la lecture (ce que l'on fait généralement avec des textes) mais aussi et surtout que c'est un immense volume de données repérables, séparables, extractibles et recombinaibles, disponibles pour tout type de questionnement, sans que ces opérations n'affectent la lisibilité des textes originaux, et même en organisant et en favorisant ce retour à la *lecture proche* de pièces ciblées.

Par rapport aux précédentes études que nous avons présentées, l'amplitude des recherches dans le corpus est accrue, d'où l'importance de *donner à voir* numériquement les ensembles en présence avant de traiter de leurs interactions. Le nom « Mazarin », le plus cité dans les mazarinades¹, a 9 312 occurrences, qui passe à 11 314 occ. pour la recherche « maza* », donc en considérant variantes et termes dérivés. De l'autre côté, « itali* » a 1 731 occ., incluant adjectifs et dérivés, à quoi il nous paraît raisonnable d'ajouter quelques noms propres et adjectifs très représentatifs : « rome », 1 117 occ. ; « romai* », 1 142 occ. ; « naples|napolit* », 388 occ. ; « sicil*|cicil* », 696 occ. ; « venise|veniti* » : 235 occ., pour arriver à un total de 10 383 occurrences.

Les deux ensembles que nous mettons face à face ne sont certes pas sémantiquement ou référentiellement comparables mais ils le deviennent numériquement en tant que volumes

¹ Sans considérer, dans le cadre de cette étude, les termes « Jules », « Ivlle », etc., et toutes les expressions définies et périphrases désignant le « cardinal ministre ». Bien évidemment, une recherche portant sur tous les noms de Mazarin, leur importance dans le corpus, les sens et connotations, etc., serait aussi d'un grand intérêt...

d'occurrences qui doivent sans doute s'entrecroiser dans les textes. L'un est centré sur un patronyme et désigne la personne au centre de l'attention historique, l'autre est un vaste territoire, réel ou symbolique, dont de nombreuses parties sont présentes dans le lexique français. Par ailleurs, pour cette recherche, nous avons choisi – artificiellement, nous le concédons – de ne pas mordre sur le domaine ecclésiastico-religieux (trop de termes, trop d'amplitude sémantique).

Ayant visualisé ces deux ensembles indépendants en données brutes¹, il est maintenant possible de faire des recherches de co-occurrences. Théoriquement, cela peut se faire terme à terme (« Mazarin » et « Italie », puis « Mazarin » et « Sicile », etc.), en essayant de caractériser chacune des relations au fur et à mesure. La recherche des co-occurrences pourrait aussi être menée à partir d'une équation complexe dans laquelle « maza* » serait séparé de l'autre élément recherché par un espace et ainsi formulée :

« Maza* Itali*|rome|romai*|naples|napolit*|sicil*|cicil*|venise|veniti* », soit avec le critère « dans la même phrase » (1 010 occ.), soit à une distance précise entre les deux éléments (ainsi, avec dix mots de distance, 154 occ.). Pour un colloque consacré aux humanités numériques, nous aurions suivi cette piste à équation complexe, avec outils textométriques. Mais l'une de nos contraintes rhétoriques est l'adéquation relative du contenu communiqué au thème et à l'auditoire prévus. Dans le cas présent, nous avons limité les recherches de co-occurrences à un petit nombre de combinaisons *dans le but* de sélectionner des pièces intéressantes à présenter (lecture proche) et non en profitant d'un grand nombre de combinaisons pour pousser la fouille vers le dépouillement de concordances ou les calculs statistiques (lecture distante). Par ailleurs, à la différence d'un séminaire dans lequel il serait pédagogique de montrer les tâtonnements et la progression, notre présentation à ce colloque (ré)organise une restitution partielle des tâtonnements qui ont menés au résultat, pour rapidement montrer un cheminement viable et logique.

Cette stratégie méthodologique nous permet ensuite de proposer deux étapes de contact avec les textes. La première tient compte d'un fait majeur découvert (ou confirmé) à la lecture de nombreux *contextes* (pour rappel, c'est le nom donné aux citations de 10 lignes fournies par le moteur de recherche) : les avis, opinions et propos sur Mazarin & l'Italie sont, comme il était attendu, négatifs et reposent majoritairement sur des stéréotypes et des idées toutes faites quant

¹ Ces volumes de données peuvent être comparés à d'autres de même nature : des noms propres (Condé, Retz, etc.) ou des pays (Angleterre, Espagne, Allemagne, etc.), voir chapitre VII.II.IV., li. 149-152. Ils les dominent systématiquement, à part, respectivement, le roi et Paris dont les quantités de désignations dépassent celles de Mazarin et de l'Italie (voir *Ibid.*, li. 130-137 et note 4), ou « France », 11 770 occ., donc assez équivalent.

à son origine italienne et sur l'Italie elle-même : homme de basse extraction ne pouvant être de haute intelligence, ignominie des moyens de parvenir, racisme accusant *les Italiens* d'être voleurs et traîtres¹, etc. Par conséquent, nous avons extrait quelques phrases originales qui tranchent sur cette masse de banalités. Quatre de ces phrases seront alors contextualisées et commentées pour « découvrir la diversité des genres textuels et des types de discours – la fameuse hétérogénéité des Mazarinades² » – ce qui « ne constitue pas un discours critique ou analytique pour un ensemble de texte. *A fortiori* quand les raisons d'être de cet ensemble sont peu cohésives³. »

La deuxième étape, adaptée au temps imparti, est une sélection chronologique de pièces dans lesquelles les co-occurrences sont les plus nombreuses et les plus rapprochées : 5 libelles pour 1649 et 2 pour 1651⁴. Une sorte de quintessence de la fouille lexicale. Ces pièces sont ensuite décrites et la relation textuelle de Mazarin à l'Italie y est caractérisée sous la forme d'une liste de citations et de brèves remarques. La lecture de ces mazarinades est bien sûr recommandée à toutes et tous après le colloque du fait de leur grand intérêt et de l'impartialité du processus de leur sélection.

Par exemple, l'*Advis d'Estat à la Reyne, sur le gouuernement de sa Regence*⁵, signé par « Le Solitaire », avec 38 occ. de « Mazarin » et 19 d'« Italie » a été sélectionné par le protocole mis en place et présente en effet un intérêt exceptionnel, loin des clichés :

- « "Les Princes d'Italie, dont le moindre n'auroit pas voulu se seruir de luy pour Intendant de ses affaires domestiques" ;
- "Que V. M. renuoye le Cardinal Mazarin en Italie, où il a fait transporter plusieurs millions de vos Finances, & de celles de vos peuples ; qu'il iouïsse des delices & des voluptez aux despens de la France, de laquelle il a tant tiré de sang & de larmes pendant son ministere."
- En résumé : Robert Arnauld d'Andilly, ancien conseiller d'État écarté par Richelieu et devenu un des Solitaires de Port-Royal-des-Champs, accuse Mazarin d'être notoirement caractériel, incompetent, inconstant, cupide, sans honneur ni bon sens, mais il n'étend pas cette bassesse à l'ensemble des Italiens, bien au contraire, « toute l'Italie » étant plutôt contente du départ de Mazarin. La bassesse de Mazarin, selon l'auteur, vient de Richelieu, d'ailleurs à l'origine d'un différend que l'auteur élève à des hauteurs religieuses [...] »

Bien que nous ayons évité la recherche des termes religieux dans le corpus pour ne pas nous écarter du sujet principal de l'étude (et donc sans biais partisan ou valorisant de notre part), cet *Avis* adressé à la régente réverée, considérée comme vraie dépositaire du pouvoir en attendant

¹ Voir l'hypallage d'une « trahison italienne », *Ibid.*, li. 206-212.

² *Ibid.*, li. 178-179.

³ *Ibid.*, li. 239-241.

⁴ Pour 1649 et 1651, pendant le colloque. Une liste plus complète des pièces sélectionnées est disponible dans le document en ligne, avec liens hypertextuels vers les notices et les contextes : <http://mazarinades.org/2017/05/les-mazarinades-au-colloque-mazarin-rome-et-litalie-paris-11-13-mai-2017/>.

⁵ Pièce de 1649, [M0_498], 30 p. Voir l'ensemble des commentaires dans l'article en annexe, chapitre III.IV.VIII, et li. 279-290 pour la citation qui suit.

la majorité de son fils, ramène la religion au cœur de la question de l'opposition à Mazarin. Le différend politico-religieux s'incarne en effet dans l'opposition des figures de Mazarin et d'Arnaud d'Andilly, janséniste de Port-Royal des Champs et ancien conseiller d'État écarté par Richelieu vingt ans plus tôt. Il est fort probable que plusieurs de nos auditrices et auditeurs ont une bonne connaissance de cet auteur et peut-être de ce texte, mais l'impartialité relative qui nous a amené à retenir cette mazarinade confirme l'efficacité de la méthode et permet aux autres membres de l'auditoire de découvrir ce libelle qui rappelle l'importance de la religion et des querelles religieuses jusque dans les choix politiques de l'époque – ce que nous-même, sans doute comme d'autres chercheurs d'aujourd'hui, avons tendance à négliger ou à minorer.

Nous ne revenons pas ici sur les autres pièces présentées ; chacune à sa façon donne de la relation Mazarin / Italie un point de vue qui s'écarte des clichés vulgaires dont nous parlions plus haut – ou les sublime, par exemple quand la trahison est « conçue comme un atavisme italien, un caractère génétique déjà présent depuis 16 siècles¹ !... »

Pour cette communication dans un lieu très symbolique pour nos recherches, l'École des chartes, et à l'occasion d'un colloque international proposé par deux éminents spécialistes de Mazarin, nos choix épistémologiques sont allés vers une présentation de textes pertinents qui doivent être commentés avec des points de vue littéraire, historique et linguistique, après les avoir extraits du corpus des mazarinades selon un processus de *sérendipité contrôlée*² qu'il fallait expliciter et que nous voulions impartial et efficace. Nous espérons y être parvenu – et aussi, à propos des mazarinades en général et de la naissance de l'opinion publique, avoir fait comprendre que :

« [...] les recherches que j'ai présentées proposent une autre considération : celle du miroir déformant lui-même, voire une observation du principe de déformation que le miroir réalise³. »

« l'ensemble dense des pamphlets, des chansons, des placards et de tout ce qui, pour l'époque, composait les (télé)communications orales et imprimées, attestant du bouillonnement intellectuel, politique, humain, et passant à travers une population inquiète du lendemain autant que désireuse d'améliorer ses conditions de vie, prompt parfois à choisir une solution simpliste, déclenche cette *percolation sociale* et produit ce nectar que l'on n'appelle pas encore ou que l'on hésite à appeler l'opinion publique⁴. »

¹ *Ibid.*, li. 325-326.

² *Ibid.*, li. 527-530.

³ *Ibid.*, li. 504-505.

⁴ *Ibid.*, li. 554-560.

III.IV.V. À PROPOS DE « LE DUEL DANS LES MAZARINADES. THÉÂTRALITÉ TEXTUELLE DU MOT DUEL SUR LA SCÈNE DE LA FRONDE »

Cette étude sur le thème du duel dans les mazarinades est une communication proposée à la journée d'étude « Duels et duellistes sur la scène française au XVII^e siècle », organisée par Julien Perrier-Chartrand¹, au *Center in Paris* de l'Université de Chicago le 16 mars 2018. Dans le programme de la journée et dans la publication en revue spécialisée² – et comme pour le volume sur Mazarin et l'Italie –, notre étude, issue de l'utilisation d'un corpus informatisé et s'apparentant clairement aux humanités numériques, a été placée en dernier. Non que nous le regrettions comme s'il s'agissait d'une position inférieure, mais nous voudrions comprendre et mettre en valeur ce choix organisationnel. Tout comme lorsque nous nous posons cette même question dans un recueil factice de mazarinades, à savoir pourquoi telle pièce est positionnée avant ou après telle autre, ou en dernier, nous savons que cet ordre a été choisi et a répondu à un ou à des critères, qui étaient, selon les recueils, parfois chronologiques, hiérarchiques, alphabétiques ou autres.

Du point de vue épistémologique, l'ordre des parties dans un ensemble linéaire répond toujours à une hiérarchie de valeurs, de catégories ou de disciplines, qu'elle soit explicite ou non, qu'elle ait été consciente ou pas. Ici, nous pensons pouvoir dire que cette place finale est due à un double écart d'une double hiérarchie (hiérarchie duelle ?) : celle de la thématique (ou du cadre thématique imposé) et celle de la technique (ou de la méthodologie choisie). En effet, le thème est bien celui du duel mais dans le cadre thématique de « la scène française », avec le sens du théâtre³, ce que nous n'ignorions pas lorsque nous avons transmis notre proposition d'intervention. Ayant été accepté, notre titre était donc réciproquement admis comme étant dans une position d'écart⁴, accentué par le fait que nous ne traiterions pas exactement du duel comme thème théâtral, littéraire ou sociétal mais du mot « duel » comme donnée dans un corpus, même si cela débouche aussi sur la littérature et la société *in fine*. Ce choix réticulaire nous amène à la seconde hiérarchie de rangement des communications et des articles : le recours à une méthodologie informatique, à un corpus numérique, qui plus est présenté avec un écran d'ordinateur connecté au PM projeté pour la salle. Autrement dit, les autres interventions ne

¹ J. Perrier-Chartrand est professeur adjoint au département d'études françaises de l'université Concordia à Montréal, membre du GRHS.

² Article publié dans la revue *Papers on French Seventeenth Century Literature*, vol. XLV, n° 89, 2018, p. 343-366.

³ J. Perrier-Chartrand le précise clairement dans la « Présentation », *Ibid.*, p. 247.

⁴ Écart également pratiqué par l'organisateur de la journée d'étude puisque son ouvrage ci-après cité traite métaphoriquement d'un « théâtre » dans les « traités » : J. Perrier-Chartrand, *Le théâtre du sang. Imaginaire héroïque et dramatique dans les traités sur le duel (XVI^e-XVII^e siècle)*, Paris, Honoré Champion, 2018.

recourant pas à ce type de méthode ni d'outil, la chronologie (modernité ?) de l'outillage intellectuel choisi a aussi présidé à l'ordre de passage dans la journée, repris dans la publication. Nous devons, en tant que membre de l'équipe Hubert de Phalèse, nous en réjouir.

Après des fouilles lexicales assez conséquentes (*vérité / mensonge* ou *Mazarin / Italie*) pour de précédentes communications, nous revenons ici à une recherche mono-lexicale, celle de « duel », avec ses graphies et ses dérivés pour tenter de répondre aux deux questions inaugurales de notre propos¹ : « Le glas du duel fut-il sonné par les Mazarinades ? Le duel de plume a-t-il remplacé le duel d'épée ou au pistolet ? » Cette programmation du déroulement de la communication est, nous l'avons vu, un artifice littéraire conçu après que des recherches partielles dans le corpus du PM avaient apporté quelques éléments de réponse intéressants, elles-mêmes effectuées d'après le souvenir scolaire d'une récurrente interdiction du duel d'honneur, amusant dans les films de cape et d'épée mais régulièrement condamné par la religion jusqu'à nos jours. Notre introduction oriente donc la problématique vers une partie de la réponse en prenant comme exemple Jean de La Fontaine dont certaines fables sont porteuses d'une « binarité agonistique qui dénonce le plus souvent un schéma social agonisant² » et changeant (roseau concilient, fourmi économe, chien asservi). Pour un auditoire majoritairement composé de jeunes chercheuses et chercheurs, en doctorat pour la plupart, nous pouvons ensuite contextualiser historiquement et techniquement le PM des dix dernières années, en lien avec l'historiographie des mazarinades. Pour ne pas être ennuyeux, nous choisissons un *storytelling* qui condense l'aventure extraordinaire d'une « fée chercheuse du Japon, alors en quête de burlesque » ayant découvert et transformé (numérisé) la collection des mazarinades de Tokyo³ ; après quoi nous présentons le corpus du PM et ses caractéristiques de catalogage et de recherche.

Le travail de fouille lexicale commence par la recherche de « duel » dans les titres de mazarinades, présent dans trois pièces de 1652, qui permet de nous focaliser sur le duel à mort entre les ducs de Beaufort et Nemours⁴, cet événement familial, de prime abord, mais d'une importance nationale et qui sera l'un des marqueurs d'un changement d'époque *grâce au* retentissement de la mort du duc de Nemours. Par l'utilisation de la page « chariot » du PM,

¹ Voir l'article en annexe, chapitre VII.II.V., li. 7-8.

² *Ibid.*, li. 15-27.

³ *Ibid.*, li. 38-57.

⁴ Le 30 juillet 1652, près de l'actuelle place Vendôme, à Paris. Voir *Ibid.*, li. 82-101.

nous montrons que ces trois pièces se suivent dans un des volumes de la collection de Tokyo¹ et que d'autres mazarinades les suivent, qui ne portent pas le mot « duel » dans leur titre mais sont bien consacrées principalement à cette triste affaire ; au total une dizaine de pièces consacrant ainsi l'importance *sociétale*, dit-on aujourd'hui, de la question du duel. La dernière de ces pièces, qui ferme le volume thématiquement consacré aux « pièces touchant les affaires de M. de Beaufort », est un chrétien, lyrique et virulent réquisitoire contre le duel, destiné à clore le débat, d'où son importance en fin de volume...

La question théologico-philosophique devenant un enjeu social au tournant de l'absolutisme, nous devons ensuite rechercher la présence lexicale du duel dans l'ensemble du corpus (et non seulement dans les titres des mazarinades). Avec moins de 100 occurrences², et seulement 78 occ. après retrait des doubles, c'est une fouille circonscrite à 44 pièces du corpus (sur 2 709), dont on peut regarder ensemble (en ligne) la distribution par année, dominée par 1649 et 1652, puis la concordance alphabétique triée à gauche qui consacre l'importance de l'article défini, « le duel » et donc dans le sens général, puis le champ sémantique – très attendu, très racinien – qui environne le mot dans les contextes proposés par Philologic : « querelle », « honneur », « offense » ou « cartel de défi ». Mais c'est une pièce religieuse et moralisatrice qui va nous amener à la conclusion *civile* de cette partie :

« L'occurrence n°19 – "mais si on oste les duels, comment est-ce que la Noblesse pourra tesmoigner son courage ?", extraite du *Catéchisme royal* de 1650 – montre bien le désarroi existentiel de la noblesse. Cette pièce de Pierre Fortin, sieur de La Hoguette, se présente comme un débat socratique entre le roi (dénommé LR dans le texte) et le gouverneur (LG). À la page 20, LR demande "s'il n'y a point quelque remède pour les duels". [...]

À la question que pose ensuite le roi, "comment la noblesse pourra témoigner son courage ?", le gouverneur répond finalement : "dans vos armées, Sire !" Et le roi de comprendre que "le vray honneur" est associé au "bien de [s]on Estat."

Le gouverneur disait également : "les querelles ne sont rien autre chose qu'une impuissance active ou passive en la société de la vie civile". Or c'est bien cette conscience nouvelle, cette prise de conscience de l'existence d'une "société de la vie civile" dans laquelle la noblesse doit elle aussi entrer qui nous paraît importante, et symptomatique de la transformation en cours au XVII^e siècle et tout particulièrement au temps de la Fronde. Transformation dont les Mazarinades témoignent ou que les Mazarinades accélèrent ? La question reste ouverte³. »

Ainsi, outre les attaques et défenses de Mazarin, environné des Condé, Retz, Beaufort, etc., bref, le personnel habituel des mazarinades, ces dernières, en partie sans le savoir, abritent – ou catalysent –, comme nous l'avons montré, des témoignages de transformations sociales en train de se faire, dont celle qui concerne le duel, institution nobiliaire qui mettait le sang et l'honneur

¹ Il s'agit du volume B_9. Voir description générale de la sous-collection B par Tadako Ichimaru (2008) dans les documents annexes, ch. VII.I.

² La requête est « d[u-v]El[d[u-v]els[d[u-v]eli.*d[u-v]elli.* », 98 occ., incluant la graphie « duël » et le mot « duel(l)iste(s) ».

³ *Ibid.*, li. 320-338. La pièce citée est le *Catechisme royal*, de Pierre Fortin, Paris, 1650, [M0_653], 36 p.

familial au-dessus de tout. L'interdit religieux apparemment peu convaincant est en cours d'inclusion dans un interdit civil, national et patriotique ; le seigneur médiéval dont beaucoup se réclamaient encore doit s'effacer devant le bientôt tout nouveau courtisan de Versailles qui apprendra à négocier verbalement ses différends – c'est ce que l'on peut déduire de cette lecture (*close reading*) portée à notre attention par la fouille lexicale.

A posteriori, nous nous étonnons qu'une recherche sur si peu d'occurrences permette d'interpréter aussi clairement la problématique du duel dans les mazarinades. Il arrive en effet souvent que des centaines d'occurrences et des recherches croisées et multiples restent muettes ou n'apportent que peu de certitude quant au sens général d'un champ lexical, par exemple, au-delà du sens dans chaque texte. Serait-ce parce que les textes qui ont été sélectionnés par cette recherche sont des pamphlets en grande partie argumentatifs – et non pas allusifs, comme le sont souvent les poèmes burlesques, les dialogues, les arrêts, les lettres, les apologies, par exemple ? L'argumentation textuelle serait un marqueur de stabilité sémantique sur le temps long. Le texte argumentatif serait d'une aide précieuse pour la compréhension d'une société déjà fort éloignée de la nôtre, surtout quand sa rhétorique – qui combine ses structures syntaxique et discursive – ressemble encore à la nôtre. La limite de cet endosémasme facilitateur serait le changement de sens des mots. Inversement, le texte allusif, parsemé de références codées, de périphrases à connivence, de jeux de mots, nécessite un fort investissement exosémasme du lecteur actuel (consultation de mémoires, dictionnaires, archives, etc.) pour être compris – sachant qu'un même mot n'aura pas les mêmes références allusives d'un texte à l'autre, ou à deux ou trois ans de distance.

Mais revenons à mars 2018. Nous montrons ensuite que le duel, qui était à l'épée ou au pistolet, va devenir beaucoup plus souvent un duel de « plumes ». Les mazarinades qui parfois se répondent les unes aux autres, en escarmouches d'imprimés, sont sans doute perçues par les contemporains comme une sorte de théâtre entre bretteurs de plume – théâtre dont nous pourrions encore trouver les traces dans *l'espace* du corpus. Pendant la Fronde, plusieurs « guerres de plumes » ont lieu entre des personnes qui se seraient volontiers entretuées quelques mois ou années plus tôt, entre des partis ou entre des institutions. Ainsi de janvier à mars 1649, pendant le blocus de Paris, la Fronde parlementaire et la cour déplacée (réfugiée ?) au château de Saint-Germain-en-Laye, avec son imprimeur et sa presse, s'invectivent par libelles. Ou

encore, de mai à septembre 1651¹, la longue escarmouche entre les équipes de presse de Paul de Gondy (futur cardinal de Retz) et du prince de Condé, avec des libelles de très haute volée littéraire et rhétorique – un genre que pratiquera cinq ans plus tard Blaise Pascal pour les échanges comico-casuistiques des *Provinciales*.

Nous recherchons dans le corpus du PM certains des termes du champ sémantique du duel trouvés précédemment, qui ne nous informent pas plus, jusqu'à la dialectique opposition entre *plume* et *épée*. En effet, parmi les occurrences de « plume » (486) et celles, encore plus nombreuses, de « EpE*|espEe|espEes » (812) se trouvent 8 co-occurrences à une distance de moins de vingt mots, toujours dans une argumentation polarisée, souvent à l'avantage de la plume. Nous proposons, en dessert², une vingtaine de belles expressions et hypallages rencontrées lors de cette fouille, comme « vostre espée n'esgale pas vostre plume », « ta plume fait pis que ton glaiue autrefois », « les plumes des escriuains percent les cuirasses des gens-d'armes », enfin des « plumes criminelles » mais aussi des « plumes venales & ingrates »...

Nous concluons sur le fait que :

« la Fronde témoigne ainsi d'une transformation irréversible de la société : des procédures de plus en plus codifiées, des réglementations fixées par les autorités – même combattues par d'autres écrits – prennent la place des décisions individuelles, autrefois seigneuriales ou souveraines, qui n'étaient prises prétendument que devant Dieu³. »

À partir d'un faible nombre d'occurrences, la fouille lexicale menée dans cette étude a eu comme un *effet boule de neige*, le duel ayant une relation métonymique avec la problématique d'une société en plein bouleversement et dont les mazarinades, presque malgré elles, sont les témoins, parfois les instruments – les catalyseurs ? – et parmi les dernières traces.

C'est aussi la démonstration (pour donner de l'espoir aux néophytes) qu'il n'est pas forcément besoin de requêtes complexes, de calculs statistiques ou de logiciels de lexicométrie difficiles à paramétrer pour obtenir des résultats intéressants.

III.IV.VI. À PROPOS DE « DE LA FOUILLE TEXTUELLE À LA CARTOGRAPHIE DES MAZARINADES, L'EXEMPLE DU LETSAJ »

Les métaphores méthodologiques relatives à un domaine de recherche sont révélatrices, nous l'avons vu, de l'idéologie d'une époque, pour partie, mais aussi des technologies mises en

¹ Voir à la fin du chapitre VII.II.V., « Annexe 4 », la double page de synoptique historique de cette guerre de plumes. « Les informations sont compilées à partir de diverses sources, dont les métadonnées du PM, en réglant la granularité de l'information afin de n'en avoir ni trop ni trop peu. » (*Ibid.*, li. 383-384.)

² Voir l'ensemble de ces citations et leurs références en annexe, *ibid.*, li. 399-414.

³ *Ibid.*, li. 420-424.

œuvre par un chercheur, une équipe ou un consortium tout entier. Et cette idée nous paraît encore plus vraie lorsque le domaine est en grande partie abstrait (lettres, langues, sciences humaines), par rapport aux sciences dites exactes, physiques ou naturelles qui emploient d'autant moins de métaphores que leurs sujets de recherche sont concrets et visibles (par télescope, microscope, endoscope, sonar, etc.). Ainsi, les métaphores par catachrèse que sont la « fouille » textuelle ou le *data « mining »*, donnent-elles au public l'image d'un corpus textuel qui serait un volume figé que l'on explorerait *en profondeur*, en jetant un éclairage sur certaines parties et pour en *remonter* des trouvailles. Plus récemment, il est question de programmes qui vont parcourir le web à la recherche de données demandées par un utilisateur, les *web crawlers*, considérés comme des « robots » qui rampent ou qui nagent, une métaphore peut-être empruntée aux robots des films *Matrix* (Wachowski, 1999 & 2003) pour désigner un programme informatique qui adapte ses choix aux zones de réseau dans lesquelles il recherche les informations demandées. Selon cette nouvelle métaphore, tout comme avec les programmes d'intelligence artificielle (IA), le commanditaire humain n'est plus lui-même l'explorateur : il commande et il attend le *retour* et la *réponse* de son ou ses robots, mettant son temps à profit pour analyser les résultats précédents ou élaborer de nouvelles *missions*. Ça ne change peut-être pas beaucoup du travail de la fouille textuelle, mais l'individu aux commandes se représente lui-même d'une façon différente ; on peut penser qu'il a moins à penser aux constructions procédurales (que l'IA construit elle-même) qu'à l'interprétation post-opératoire des rapports rendus. Il y a tout de même une possible différence technologique : la fouille textuelle s'opère dans des silos de données & métadonnées qui n'ont pas nécessairement d'adresse internet (dans un disque dur ou un serveur isolé) tandis que le *web crawling* s'effectue parmi l'arborescence des documents inter-reliés par des adresses web. D'où l'importance de l'*Open Source* des contenus. On a vu que l'équipe RIM a fait le choix initial de ne pas autoriser l'accès intégral de son corpus aux robots, principalement pour que les textes fautifs ne soient pas recopiés, par bribes ou en intégralité, dans une infinité de serveurs de par le monde, rendant éternellement impossible toute fiabilité textuelle.

Ce détour par les métaphores nous amène à la méthodologie de notre recherche proposée au colloque de Rouen en septembre 2022¹, et à la métaphore qui, en quelque sorte, représente à la fois cette recherche et le colloque lui-même, celle de la cartographie, donc de la représentation ou de la visualisation du territoire patrimonial constitué par les mazarinades et, par extension, d'une nouvelle entité territoriale académique à cartographier elle aussi, la

¹ Voir la description de ce colloque, *supra*, ch. II.III.IV. et la copie de la communication, ch. VII.II.VII.

mazarinadologie, où doivent s'associer l'histoire, les lettres classiques et modernes, la linguistique, la philologie et les humanités numériques.

Tandis que certains intervenants traitent de questions territoriales ou géographiques *dans* les mazarinades (Normandie, Aix, Orléans, Lyon, Suisse, Pologne, etc.), d'autres veulent explorer certaines zones thématiques liées aux mazarinades, comme les recueils, leur raison d'être, leur logique interne, élargissant ainsi le domaine des études sur les mazarinades à la matérialité des volumes reliés et à la pensée des collectionneurs. Par ailleurs, le principe d'utiliser les (ou des) mazarinades pour étudier autre chose qu'elles-mêmes semble maintenant admis, par exemple pour étudier le lexique ou la grammaire d'une langue française moins polie que celle des grands auteurs – ce que Michelet disait qu'il fallait faire mais ne faisait pas (ne donnant aucune preuve ni aucun exemple de sa « machine » linguistique) – ou pour étudier les mentalités, les comportements, les clichés sous un angle ethnographique comme avec les chansons, les proverbes, les insultes, etc. On constate ainsi que l'historiographie maintenant bien conscientisée des « études sur les mazarinades » (en 2023) doit permettre de faire admettre ce *domaine* de recherche (autre métaphore spatiale) que nous avons nommé « mazarinadologie » dès 2013 sans le déclarer parce que le mot n'était pas audible – nous parlions alors d'un « changement de paradigme¹ ».

Dans ce panorama, notre proposition consiste à présenter et faire visiter le LETSAJ², un lexique hypertextuel d'actuellement 580 entrées lemmatisées, chacune donnant accès à la recherche de contextes dans le corpus du PM par un simple clic. Simple dans son principe, ce lexique interactif permet de cartographier et de parcourir thématiquement les mazarinades du PM ; il aide l'utilisateur à s'y déplacer avec sens et précision. Cet accès *lexico-géographique* au corpus n'est pas comme un index des villes, fleuves, montagnes, qui sont les éléments de base du territoire d'un pays mais plutôt comme un lexique qui proposerait de cartographier et d'accéder à tous les points du territoire possédant une même donnée fonctionnelle : tous les emplacements des bureaux de poste, des stations de taxi, des toilettes publiques, des fleuristes ou encore tous les emplacements portant un même nom : par exemple toutes les rues, places, tous les boulevards, restaurants « Molière », ou, autre exemple, tous les noms de ville ou village

¹ Expression proposée au colloque de Bordeaux en 2013, cf. en annexe, ch. VII.II.I., li. 53-57 et li. 280. Dans un compte rendu, le terme était ensuite déclaré « moins convaincant » que notre étude, à côté d'une mauvaise localisation du corpus et d'une adresse web fautive... (cf. Florence Buttay, [compte rendu de] « *Écritures de l'événement...* », *Histoire, Économie, Société*, n° 35, 2016, p. 124, §. 16 ; <https://www.cairn.info/revue-histoire-economie-et-societe-2016-2-page-124.htm#pa16>).

² Voir la copie dynamique du LETSAJ en document annexe, ch. VII.III, ou en ligne : <http://mazarinades.org/9-letsaj-prototype/> et le chapitre que nous consacrons à son historique, *infra*, ch. III.VI.

finissant par « -ac ». Car c'est en effet ce que permet le LETSAJ, si l'on compare les textes des mazarinades à un territoire de 2 700 *localités* (les quelque 2 700 libelles du PM) dont chaque mot serait comme un lieu ayant des coordonnées tridimensionnelles (cote Tokyo, page, ligne), ce qu'il est précisément *dans* le corpus numérisé ; non pas « comme un lieu » mais, informatiquement, « un lieu ».

Pour effectuer cette démonstration pendant le colloque et puisque le but est d'inciter l'auditoire (et les futurs lecteurs) à utiliser aussi le LETSAJ à la façon d'un dictionnaire en ligne, il faut, après l'explication générale, choisir un certain nombre d'exemples pour que chacun puisse se demander ce qu'il pourrait, selon son domaine de recherche, vouloir trouver. En même temps, ces exemples, disposés dans un document préparé en ligne et projeté sur écran¹, doivent correspondre à différentes catégories thématiques ou disciplinaires susceptibles de montrer la richesse du territoire des mazarinades ainsi exploré. C'est pour ces raisons et contraintes que les exemples choisis ont été :

1. Le « pont de Charenton », pourquoi ce pont sur la Marne était vital pendant le blocus de l'hiver 1649 et ce qui en est advenu, et comment la litanie des blessés et des morts a fait passer au second plan les questions d'intendance et de subsistance des Parisiens.

2. Le « salaire », où l'on découvre, en démêlant des centaines d'occurrences, qu'au XVII^e siècle le sens abstrait était plus souvent usité que le sens concret, nous invitant à la prudence lors de futures lectures.

3. La « retraite » dont l'étymon puissant rend difficile la désambiguïsation sémantique en contexte entre le sens guerrier, qui n'est pas la défaite, et la cessation d'activité ou l'isolement forcé, qui ne sont pas des statuts sociaux à l'époque.

Voilà pour la stratégie et le panorama méthodologique. Quant au fil à suivre, l'intrigue narrative de notre communication est tirée d'une motivation personnelle bien réelle, peut-être partagée par d'autres chercheurs : la difficulté à se figurer le sens qu'avaient un certain nombre de mots qui se rencontrent dans les mazarinades et qui ne semble pas être le sens qu'ils ont, ces mêmes mots, maintenant – ce qui était déjà la motivation première pour constituer le LETSAJ puisque ces mots sont, pour beaucoup, des vocables liés à l'organisation sociale, administrative et juridique de la société de l'époque.

¹ Voir dans le site du PM ce document d'accompagnement, avec iconographie, résultats numériques et citations choisies : <http://mazarinades.org/2022/09/pour-accompagner-communication-letsaj-20220909/> ; également en copie à l'adresse suivante, avec des citations mises en surbrillance et en couleurs différenciées : <https://www.berlol.net/fac/2022/08/09/pour-accompagner-de-la-fouille-textuelle-a-la-cartographie-des-mazarinades/>

En changeant la distance épistémologique de notre propos, nous nous demandons si la création d'un outil comme le LETSAJ est en soi un travail de recherche ou une activité de vulgarisation du savoir. Autrement dit si mettre à la disposition du public, selon l'éthique qui préside aux activités des RIM depuis leur fondation, un lexique destiné à faciliter des recherches dans un corpus textuel correspond aux critères académiques qui définissent – ou définiraient – un travail de recherche. Il se trouve en effet qu'un certain nombre de commentateurs, et ce n'est pas nouveau, semblent se référer à une hiérarchie des productions de savoir dans laquelle l'essai ou la recherche qui implique une forte transformation intellectuelle de connaissances premières (sources, œuvres, citations) librement interprétées tient – ou tiendrait – la plus haute position tandis que les productions de lexiques, de dictionnaires, de manuels ou de tutoriels sont – ou seraient – à des rangs inférieurs. Il y aurait d'ailleurs un parallélisme à faire avec la hiérarchie des œuvres littéraires selon certains éditorialistes, où l'on place très haut des œuvres dites de poésie, de pensée ou d'expression dite lyrique ou poétique, par exemple de Voltaire, Chateaubriand, Nerval, Valéry tandis que d'autres œuvres porteraient les stigmates du travail plumitif, du vulgaire et de la lourdeur, telles celles de Balzac, de Dumas, de Mirbeau ou de Claude Simon¹.

Le parallèle ne tient bien évidemment pas aux contenus mais aux présupposés et aux préjugés de ceux qui commettent ces hiérarchies, qui s'en arrogent le droit ou croient en avoir la compétence – les mêmes qui tenaient les mazarinades pour inférieures et négligeables, voire nuisibles et *cancelables*² ? Et si ce ne sont pas les mêmes personnes, c'est toutefois le même esprit, avec présupposés de *hiérarchie* entre groupes sociaux et préjugés sur la *noblesse* de certains sujets.

De notre point de vue, peut-être partagé par quelques autres personnes, ces hiérarchies n'ont pas lieu d'être et devraient être remplacées par des concepts de panorama, de diversité, de possibilités utilitaires dans un large cadre d'acquisition et de partage des connaissances.

Pour donner une vision plus cumulative que hiérarchisante, il convient de concevoir le LETSAJ comme l'aboutissement d'un certain nombre d'opérations successives en quelque sorte empilées les unes sur les autres, chacune mise à disposition du public et permettant de construire la suivante, l'étage supérieur : numérisation des mazarinades, transcriptions mises en ligne, moteur de recherche lexicale, création de modes d'emploi et d'exemples méthodiques,

¹ Les auteurs cités pour ces deux catégories changent selon les périodes. Ainsi Hugo ou Proust, un temps déconsidérés pour leurs longueurs ou leur minutie, ont été *réévalués* dans les années 1960-1970 pour devenir les trésors nationaux qu'ils sont aujourd'hui.

² À l'exception de Louis XIV et de ses thuriféraires qui avaient des raisons bien spécifiques de haïr les mazarinades...

index dynamique des auteurs, des genres, des périodes et, dernier étage, le LETSAJ – à moins que cette communication au colloque de Rouen ne soit ce dernier étage. Produire une recherche dans la « facilitation » pour tous plutôt que dans « l'interprétation¹ » pour soi n'a-t-il pas aussi sa noblesse ?

III.IV.VII. De l'importance et de l'origine des documents d'accompagnement

De cela et pour conclure cette revue de nos travaux publiés à partir de recherches dans le PM, il y a un autre point méthodologique que nous souhaitons souligner. Il s'agit des documents d'accompagnement, autant que d'articles publiés et tous toujours disponibles en ligne : ce ne sont pas seulement des sommaires de soutien de l'oral (ou listes d'éléments clés en Powerpoint), ni seulement des citations statiques commentées lors de l'exposé mais ce sont des documents dynamiques auxquels trois fonctions distinctes peuvent être attribuées :

1. Tout d'abord, dans le temps de la communication, une fonction de référence visuelle de la parole, qui l'illustre ou l'exemplifie mais ne la répète pas (nous ne recopions que très rarement des parties de phrases de notre discours), avec un plan, une gravure, un tableau de termes relevés dans le corpus, avec nombre d'occurrences, calcul de fréquence, ou une copie d'écran montrant une page du PM, par exemple une liste de contextes ou une notice de pièce. Les participants peuvent regarder ces données sur l'écran ou se connecter à la page web dont l'adresse a été fournie au préalable.

2. Ensuite, une fonction de caution scientifique. En effet, les informations, données, liens fournis dans le document d'accompagnement peuvent être vérifiés par tout un chacun. Pendant ou après la communication, la vérification, la reproduction et la possibilité de réfutation sont des conditions de base de la scientificité (sans doute déjà avant Karl Popper²).

3. Troisième fonction, celle de tutoriel. Chaque utilisateur peut s'inspirer de la démarche d'ensemble (le scénario méthodologique) et reproduire ou adapter tout ou partie des opérations effectuées dans le PM pour sa recherche personnelle. Cette fonction d'auto-apprentissage profite des principaux avantages du web : la disponibilité permanente des documents en ligne et l'interactivité des liens hypertextuels.

¹ Voir *supra*, , ch. VII.II.VII., li. 55-56.

² Karl Popper, *Conjectures et réfutations*, Payot, 1985 ; traduction de *Conjectures and Refutations: The Growth of Scientific Knowledge*, Harper & Row, 1963.

Ces documents d'accompagnement sont conçus dès le début de la préparation de la communication. Sans être visibles avant le colloque ou le séminaire pour lequel ils sont préparés, ils nous maintiennent à l'avance et virtuellement en contact direct avec l'auditoire auquel on devra s'adresser et sont donc conçus en partie en fonction de lui. Nous avons signalé, par exemple, que le document préparé pour le colloque sur le duel ou celui sur Mazarin et l'Italie avaient été réalisés en tenant compte du public en grande partie de doctorants, pour l'un, et de spécialistes de l'histoire et de l'histoire de l'art de l'Italie du XVII^e siècle, pour l'autre, nécessitant de donner un surcroît d'informations sur les RIM, le PM, son historique et des données sur ses contenus.

Cette pratique a donc d'autres objectifs que la liste de citations mises de côté photocopiée au dernier moment, d'une part, et, d'autre part, des bouts de phrases importantes du texte de la communication copiés-collés dans les diapositives d'un Powerpoint. Ces fonctions de scientificité et de tutorialité nous semblent importantes dans le cadre des humanités numériques et trouvent leur origine, pour nous, dans les bonnes pratiques discutées et mises au point dans le cadre des séminaires et des livres de l'équipe Hubert de Phalèse, à Paris III – La Sorbonne nouvelle, avec nos collègues et directeurs, Henri Béhar, Michel Bernard et Pascal Mougin notamment, dans les années 1990. Ainsi dès le premier volume de la série Cap'Agreg¹ et bien que ce soit un ouvrage imprimé, nous souhaitons donner aux étudiants préparant les concours plutôt des matériaux intellectuels, textuels et numériques de base sur les œuvres au programme plutôt que des discours sortis de la boîte noire² d'un spécialiste que les étudiants n'auraient qu'à apprendre par cœur et à répéter oralement ou par écrit – ce qui n'est pas forcément une mauvaise méthode pour réussir un concours.

¹ Hubert de Phalèse, *Comptes À Rebours, l'œuvre de Huysmans à travers les nouvelles technologies*, Paris, Nizet, 1991. La 4^e de couverture commence ainsi : « Cette collection Cap'Agreg se propose de fournir à l'étudiant qui prépare les concours du professorat les matériaux les plus directement utiles à son travail, dans le domaine des études littéraires, fournis par les outils informatiques actuellement disponibles (banques de données, disques optiques numériques, logiciels d'analyse textuelle). Dans chaque ouvrage, il trouvera pré-traitées les données informatiques qui, autrement, lui demanderaient un surcroît de préparation. [...] »

² Beaucoup s'émerveillent sur ce concept de *boîte noire* dans laquelle on fait entrer des données ou des matières premières et dont on voit sortir quelque chose de totalement différent ou de génial sans savoir ce qui s'est passé dans la boîte. Si nous comprenons la fascination, nous en désapprouvons le principe car il prive le public d'une connaissance essentielle. Qu'il s'agisse de la poule aux œufs d'or, du secret de fabrication d'un soda ou du contenu d'un algorithme, la boîte noire profite à une minorité en prétendant rendre service à tous. Ce principe s'inverse toutefois lorsqu'un groupe criminel ou un État (totalitaire ou se disant démocratique) veut, par exemple, casser le cryptage (faisant office de boîte noire impénétrable) qui protège les informations personnelles d'individus ou de groupes considérés comme ennemis ou séditieux. Par ailleurs, le fonctionnement d'un réfrigérateur, d'une voiture ou d'un ordinateur sont rarement des boîtes noires, sauf abus de langage : leurs mécanismes sont détaillés dans des documents en accès libre (sauf secrets industriels).

Depuis quelques années, l'esprit *Open Source* des projets informatiques depuis la création de l'Internet, du web et des réseaux sociaux est toujours revendiqué mais il est aussi menacé de n'être bientôt plus qu'un mot d'ordre idéaliste en réalité vidé de son sens à la fois par les grandes entreprises des réseaux et par les États qui s'emparent de ces données en accès libre, les monétisent, les privatisent et les utilisent contre leurs producteurs premiers et contre leurs utilisateurs naïfs. L'arrivée des programmes d'intelligence artificielle, les IA, risque de renforcer et d'accélérer ce détournement de l'*Open Source* tout en maintenant une façade de *bonnes pratiques*.

Fort heureusement, il y aura sans doute toujours de réelles bonnes pratiques – que l'on pense à l'utilité de Wikipédia ou de Gallica, par exemple, et de nombreux autres projets culturels, intellectuels et pédagogiques de par le monde. C'est de ce côté-ci de l'Internet que le Projet Mazarinades se situe aussi bien dans ses missions que dans ses pratiques.

III.V. LE LETSAJ OU COMMENT NOMMER ET DÉCRIRE LA GÉOGRAPHIE SOCIALE, ADMINISTRATIVE ET JURIDICTIONNELLE AU TEMPS DE LA FRONDE

III.V.I. *Genèse d'un projet de lexique endogène*

Lisant une mazarinade ou, pour faire un grand écart dans les exemples, un roman d'Alexandre Dumas il est parfois nécessaire, pour bien comprendre de quoi il est question, d'apprendre (ou de vérifier) quelles sont les attributions professionnelles d'un « lieutenant général » ou d'un « coadjuteur », de comprendre la différence qu'il pouvait y avoir entre un « arrêt » et un « édit »... C'est, nous l'avons déjà dit, l'une des raisons qui ont présidé à la création du LETSAJ¹.

Les juristes et les historiens ont certes la maîtrise d'un vocabulaire relatif aux fonctions et aux ressorts administratifs, aux documents liés à l'exercice du pouvoir, que ce soit à petite ou à grande échelle, et pour diverses époques, mais à lire ou à écouter d'autres chercheurs, doctorants ou spécialistes, nous avons constaté que ce flou référentiel sur *tout ce qui a statut* ne concernait pas que nous-même, bien que tous puissions consulter des dictionnaires.

Il s'est agi tout d'abord, en marge de différentes recherches effectuées à partir de 2013, de rassembler quelques termes obsolètes ou flous, tel « bailliage », « prévôt », « Cour des Aydes », etc. Obsolètes, certes, mais récurrents dans des libelles du corpus du PM. C'était souvent – par

¹ Voir dans les documents annexes, chapitre VII.III. Pour la version en ligne, voir : <http://mazarinades.org/9-letsaj-prototype/>. Les deux versions sont dynamiques et mises à jour simultanément (jusqu'au dépôt du présent mémoire).

hasard ? – des termes liés à d’importantes fonctions administratives et politiques qui revenaient dans nos recherches sur Bordeaux¹, sur le mensonge² ou sur les finances³. Ces thèmes de nos travaux étaient assez différents les uns des autres mais cette sorte (catégorie ?) de vocabulaire relative aux fonctions, statuts, attributions et juridictions, ainsi qu’aux noms et aux traitements des documents ayant force de loi se répétait, et ces termes semblaient avoir entre eux un *air de famille*⁴, un réseau complexe et de prime abord indicible de points communs.

Entre 2013 et 2017, le nombre de ces termes est allé croissant dans une liste informelle (quelques dizaines), en marge de nos recherches, jusqu’à ce que nous commencions à concevoir cette liste comme une sorte de tamis lexical posé entre la réalité connue et vécue des auteurs de mazarinades et la trace textuelle qu’ils en donnaient à *valoir en leur temps*⁵, faite d’implicite et d’évidence référentielle pour eux – c’est-à-dire sans nécessité d’explicitier ces termes que leurs contemporains connaissaient, comme nous dirions aujourd’hui « La place Beauvau » pour le siège du ministère de l’Intérieur, une « main courante⁶ » ailleurs que dans un escalier ou la « TVA » pour une taxe dont nous devrions connaître la valeur et la fonction⁷. Cette liste au format Word, progressivement munie de liens hypertextuels vers les occurrences en contexte dans le corpus du PM, a fini par nous apparaître comme un ensemble cohérent, que nous avons décidé de constituer en un lexique hypertextuel endogène en ligne (en page html, donc), c’est-à-dire issu du PM et pour le PM, autoréférentiel.

Or, dans les contextes textuels du corpus où ils apparaissent, comme on le verra, par centaines ou milliers d’occurrences, les termes en majorité obsolètes de ce petit ensemble (ou champ) lexical sont régulièrement en relation syntaxico-sémantique avec (toutes sortes de mots dont) un ensemble plus volumineux de termes également liés aux activités administratives et

¹ Voir P. Rebollar, « Bordeaux dans les Mazarinades en ligne, approches méthodologiques », *Eidôlon*, n° 116, mai 2015, p. 71-83 ; en annexe du mémoire, ch. VII.II.I.

² Voir P. Rebollar, « Mensonge et tromperie dans les mazarinades », *Histoire et Civilisation du Livre*, n° 12, 2016, p. 169-185 ; en annexe du mémoire, ch. VII.II.II.

³ Voir P. Rebollar, « Sérendipité des millions dans le corpus du Projet Mazarinades », *L’exploration des mazarinades*, Tokyo, Projet Mazarinades, 2022, p. 7-20 (en japonais) et p. 106-117 (en français) ; en annexe du mémoire, ch. VII.II.III.

⁴ Nous faisons ici référence au concept développé par Wittgenstein sur les utilisations du langage et le fait qu’un groupe de mots, constituant *une famille*, a des caractéristiques communes mais que chaque caractéristique n’est pas commune à tous les mots de la famille.

⁵ Hubert Carrier et Christian Jouhaud montrent assez combien les Mazarinades sont d’abord des écrits fonctionnels et de propagande, n’ayant pas vocation à durer dans le temps ni à fixer une histoire de leur temps.

⁶ Voir en ligne <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F11182>

⁷ Nos contemporains savent-ils quels sont les taux de TVA, pour quels types de produits et comment elle est utilisée ? Ce n’est pas certain. De tout temps et selon ses connaissances réelles, chacun vit dans un ensemble de concepts plus ou moins flous ou précis sur la société qui l’entoure... La page de Wikipédia « Taxe sur la valeur ajoutée » est actuellement considérée comme peu fiable et à compléter : https://fr.wikipedia.org/wiki/Taxe_sur_la_valeur_ajoutée

politiques mais qui ne sont pas obsolètes – bien que leur sens ait possiblement (assurément ?) changé. Ce sera par exemple le cas de mots comme « élection », « parquet », « sergent », « sceaux », « usurper » – la famille s’agrandit, *l’air de famille* reste.

À ce double ensemble lexical (obsolète et non-obsolète) principalement constitué de noms communs, d’expressions figées (« gens du Roy », « Lettres de cachet », « Lettres patentes », etc.), ainsi que de quelques verbes et expressions verbales (« courir sus », « prendre les armes », « faire retraite »), sont régulièrement associés des noms de lieux, d’institutions et de personnes, que ce soit dans leur sens réel (actions ou paroles de Mazarin ou du prince de Condé, événements ayant eu lieu à Bordeaux ou au Parlement de Paris) ou dans un sens métonymique ou antonomastique (parler de Münster pour parler des négociations qui mettent fin à la Guerre de Trente Ans, de Broussel pour évoquer le parlement, de Gondy pour ses fidèles, etc.). Ils tendent à vouloir s’inviter dans le champ lexical en cours de constitution. Mais à quelles conditions ces patronymes et toponymes peuvent-ils être ajoutés au lexique ? Trop nombreux, ils risquent de l’alourdir et d’en noyer l’intérêt. Trop rares, leur choix risque de paraître arbitraire... Il faut peut-être éviter les patronymes, qui pourraient ultérieurement faire l’objet d’une classification indépendante. Il faut sans doute se limiter aux termes qui ont une réelle importance dans le cadre de la Fronde et des mazarinades. Mais comment le savoir puisqu’ils servent justement à étudier la Fronde et les mazarinades ? Paradoxe insoluble du développement rhizomatique, sauf à recourir au nombre d’occurrences et à accepter une part d’arbitraire, tout de même.

Notre lexique étant progressivement constitué et explicité, se dessine, pensons-nous, sa cohérence de principe pour les domaines administratifs et juridictionnels, ou plus largement pour tout ce qui possède un statut lié au fonctionnement de la société au temps de la Fronde. On comprendra, à l’exposé de la méthodologie et de l’utilité que nous proposons, qu’en cette entreprise la représentativité prime sur l’exhaustivité, même si les nombres de termes (plus de cinq cents) et d’occurrences sont importants, et d’ailleurs amenés à évoluer.

III.V.II. Formalisation conceptuelle du LETSAJ

Ce que nous appelons dorénavant le *LExique Territorial, Social, Administratif et Juridictionnel* (LETSAJ) regroupe l’ensemble des termes – extraits du corpus du PM, avec leurs variantes orthographiques – ayant trait à l’administration des territoires et des populations, incluant les principales fonctions, leur juridiction territoriale et fonctionnelle, les principaux

titres, grades et actes officiels, ainsi que les principaux noms de lieux et d'institutions cités dans le cadre politique et social de la Fronde.

Comme pour la méthodologie de composition du TLF, le ou les sens donné(s) à chacun de ces termes provient (ou proviennent) d'abord des contextes textuels d'où ils ont été tirés et classés, puis mis en relation avec le sens établi dans certains dictionnaires ou dans d'autres ouvrages de référence. La finalité de ce lexique est d'être mis en ligne dans le PM pour servir à tout public (notamment étudiants et chercheurs), que ce soit pour des recherches en lien avec la Fronde, les mazarinades, le règne de Louis XIV ou dans une perspective historique plus large ou interdisciplinaire. Libre à chacun de partir d'une des entrées du LETSAJ pour effectuer une étude lexicographique plus poussée, explorer un champ lexical plus large, préparer l'étude littéraire d'une série de contextes issus de l'ensemble du corpus ou d'une sélection de pièces limitée par des critères (date, auteur, etc.). Par ailleurs, la découverte d'autres variantes orthographiques pourra permettre d'actualiser et d'abonder le lexique, si des utilisateurs nous proposent de nouvelles entrées. La version en ligne pourra alors être mise à jour et évoluer, éventuellement sur la base de contributions scientifiques interactives.

Chaque entrée du LETSAJ, avec ses orthographes attestées en abrégé, voire la forme au pluriel quand cela nous a paru nécessaire, est suivie du nombre de ses occurrences dans le corpus du PM qui est aussi un lien hypertextuel permettant l'affichage de l'ensemble des contextes dans le corpus. Ce nombre est parfois suivi d'expressions figées ou définies dans lesquelles le terme apparaît puis, quand c'est possible, d'une brève définition, parfois avec citation d'un ouvrage de référence, entre accolades. Ce nombre d'occurrences, dans le corpus actuel¹, importe surtout par son ordre de grandeur : qu'il y ait 351 ou 353 occurrences d'un terme reste dans la marge d'erreur, mais ce sera significatif en regard d'un autre terme qui a 800 ou 4 000 occurrences. Ces valeurs indicatives, déjà très significatives entre elles par contraste, seront à reconsidérer par chaque *chercheur* selon sa problématique, l'implication de chacun dans le processus de recherche et de vérification étant épistémologiquement l'un des objectifs des corpus interactifs en ligne.

À la différence des toponymes (disons de *certain*s toponymes, choisis pour leur redondance ou leur intérêt), les patronymes et anthroponymes ne figurent pas dans le LETSAJ – c'est la principale limite que nous avons fixée. Outre le fait que des dictionnaires biographiques existent déjà, fruits de nombreux travaux d'historiens et de généalogistes ayant recensé la plupart des

¹ Dernière mise à jour du LETSAJ en 2023, avant d'éventuelles corrections de coquilles et avant d'éventuels ajouts de textes provenant d'autres collections que celle de Tokyo, par exemple des pièces bordelaises et aixoises. Cela modifierait les nombres d'occurrences, le sens de certains termes et permettrait d'en ajouter.

acteurs de la Fronde, ce choix conceptuel d'éviter l'onomastique dans les vedettes du lexique repose sur quatre raisons principales :

1. Parce qu'étant très nombreux, les noms de personnes feraient perdre toute concision et toute cohésion à l'ensemble.
2. Parce qu'une même personne peut avoir plusieurs fonctions, titres, grades, juridictions, fiefs, etc., avoir des surnoms politiques ou burlesques, des désignations allusives ou périphrastiques, etc., tout cela variable dans le temps, de sorte que son traitement impliquerait d'avoir plusieurs entrées dans le lexique ainsi qu'un lourd système de renvois et de dates.
3. Parce que souvent, dans les mazarinades, les personnes importent par les statuts qu'elles ont, les fonctions qu'elles exercent dans divers ressorts, les activités publiques ou secrètes qu'elles mènent, éléments qui figurent déjà, pour beaucoup, dans le lexique (par ailleurs, à chaque vedette du lexique des patronymes peuvent être associés à titre d'exemple ou en relation avec des emplois importants du terme concerné).
4. Parce que les patronymes peuvent aussi être directement recherchés dans le corpus !

III.V.III. De l'importance des graphies et des contextes

Méthodologiquement, la constitution du LETSAJ s'est donc effectuée par extraction contextuelle du corpus du PM, en utilisant la fonction de « recherche » en plein texte. Dans chaque *contexte* d'un terme recherché, soit un paragraphe d'une centaine de mots, d'autres termes, sémantiquement liés, ont été progressivement relevés, ajoutés au lexique puis recherchés à leur tour – ou écartés parce que manquant de pertinence dans le cadre conceptuel du lexique. Ce phénomène général de *compatibilité & contiguïté sémantique* des composants d'une phrase (puis d'un texte) est une des conditions de la possibilité de faire sens, et ce dans n'importe quel texte ou n'importe quelle langue. Ce qui a été décrit par Jakobson comme, en résumé, la « projection de l'axe paradigmatique sur l'axe syntagmatique¹ », peut aussi être vu comme une présence permanente et nécessaire, voire intrinsèque, pour faire sens, de l'axe paradigmatique *dans* l'axe syntagmatique. Ainsi, la consécution syntagmatique de termes qui respecteraient les règles morphologiques et grammaticales mais n'auraient pas de relations sémantiques *préalables* entre eux (c'est-à-dire des relations paradigmatiques *préalables* à cette nouvelle phrase) ne produirait pas de sens facilement compréhensible, ou n'aurait pas un sens

¹ Roman Jakobson, *Essais de linguistique générale*, Paris, Éd. de Minuit, 1963, p. 220.

échangeable entre des locuteurs (ou peu de sens¹, ou aléatoirement) – à supposer qu'elle en produirait pour au moins un d'entre eux. L'adjectif « préalables » ci-dessus en italiques n'a pas un sens historique mais un sens individuel, car c'est bien dans la chronologie des connaissances acquises par chaque individu qu'advient la possibilité qu'ont les mots de faire sens entre eux (au-delà du sens de chacun d'eux). Ainsi nous avons appris le français contemporain pendant notre enfance avant de rencontrer le lexique de l'ancien français ou les termes obsolètes dont nous parlions plus tôt et qui ont donné naissance au LETSAJ.

Prolongeant l'utilisation de ce lexique en ligne, il nous paraît donc essentiel de pouvoir (ou de savoir) tirer parti de la co-présence répétée de certains termes dans des contextes déterminés (par un critère de recherche), c'est-à-dire dans les quelques lignes extraites des mazarinades constituant chaque paragraphe des résultats d'une recherche lexicale (chaque paragraphe étant précisément appelé *contexte*). Car au-delà du fait local de faire sens une fois dans le cadre d'un texte précis, nous considérons que la répétition, voire la fréquence importante d'une même co-présence² de termes participe d'un autre niveau sémantique et acquiert (possiblement) (au moins) une autre signification. En effet, tandis que le contenu d'une mazarinade prise seule possède le plus souvent une signification globale liée à son titre (son discours, sa date, sa cohérence interne selon l'objectif de son auteur), des termes co-présents et proches dans cette mazarinade que l'on découvre également co-présents et proches (grâce à la fouille textuelle) dans un ensemble de vingt, cent ou cinq cents mazarinades sont nécessairement porteurs de sens (d'un sens ou de plusieurs sens) d'une façon qui dépasse le sens qu'ils ont dans chaque texte où ils apparaissent, et probablement sans rapport avec la cohérence interne de chacun de ces textes ni avec les objectifs discursifs de chaque auteur. Ces termes co-occurents x fois dans le corpus sont alors doublement signifiants, une fois *localement* dans chaque contexte où ils apparaissent et une seconde fois *au niveau des mazarinades* d'une façon que le chercheur doit déterminer par son étude en tenant compte de la fréquence x . La synthèse sémantique superordonne les co-occurrences (à la façon d'un hyperonyme avec les hyponymes) à partir de

¹ Ce « peu de sens » est aussi la possibilité d'une des formes de la nouveauté en littérature et plus particulièrement en poésie. Certaines figures de style (métaphore, hypallage, parataxe...) n'existent qu'à la condition, bien souvent, de permettre des rencontres improbables de mots, c'est-à-dire de proposer un voisinage syntagmatique entre des termes sans lien paradigmatique. Cela ne veut pas dire que toutes les rencontres de ce type relèvent du génie poétique ! Sinon des machines programmées pour organiser cela auraient déjà fini d'écrire toute la littérature du monde.

² C'est à dessein et pour rester dans un cadre général et conceptuel que nous n'utilisons pas ici le terme *co-occurrence*. Nous le réservons en effet au sens technique du résultat de la recherche informatique de deux termes co-présents à une certaine distance textuelle.

sèmes communs trouvés (ou pas¹) dans les *contextes* relevés lors de la fouille textuelle et s'étend aux indices référentiels communs aux textes dont elles proviennent (intérêt et points communs historiques, politiques, philologiques ou autres). C'est ce que nous avons fait dans plusieurs des articles précédemment commentés (Mazarin et Italie, par exemple) ; nous en donnerons d'autres exemples dans le chapitre IV.

Cette conception de l'utilité des contextes, d'ailleurs acquise par l'expérience de l'utilisation de divers moteurs de recherche dans différents corpus depuis une trentaine d'années (Discotext et Frantext, Gallica, etc., avant le PM), a donc aussi servi à sélectionner progressivement puis à décrire les termes qui figurent dans le LETSAJ.

Voyons de façon technique – et orthographique – comment il convient d'opérer et ce que l'on peut en dire (en priant le lecteur ou la lectrice d'excuser cette démarche à rebours parce qu'il fallait d'abord en connaître la nécessité).

Utilisant les fonctions étendues du moteur de recherche Philologic dont nous disposons dans le PM, la composition orthographique des éléments recherchés (requêtes) permet d'intéressantes performances, comme parvenir à trouver plusieurs centaines d'occurrences d'un terme grâce à des variantes orthographiques alors que la forme connue n'en comptait que quelques dizaines voire moins² (ou zéro). Le tâtonnement dans les graphies et les combinaisons (troncatures, etc.) à rechercher est nécessaire et, répétant les requêtes (dont les résultats sont instantanés), le processus débouche sur le traitement des résultats, pour validation : lecture de contextes pour confirmation du sens, reclassement sous une autre vedette, élimination de termes non pertinents, recherches complémentaires hors du corpus.

En effet, si nous sommes tous conscients de l'irrégularité de l'orthographe au XVII^e siècle, la fiabilité du LETSAJ repose sur sa capacité à rassembler (lemmatiser ?) *toutes* les graphies d'un terme en vedette – d'où ce tâtonnement par la répétition de requêtes de variantes graphiques connues ou hypothétiques dans le PM, via la recherche de formes préalablement attestées dans d'autres dictionnaires.

Trois processus sont principalement utilisés pour les requêtes. Tout d'abord, la recherche simultanée de lettres considérées comme *équivalentes*. Ainsi se rencontrent très fréquemment les paires u/v (comme dans « duc » qui peut aussi être orthographié « DVC » ou « dvc ») et i/j

¹ On peut théoriquement imaginer que des termes co-occurents dans différents textes n'aient pas de sèmes communs d'un texte à l'autre ; mais nous n'avons pas encore trouvé d'exemple de ce cas de figure.

² En guise d'explication méthodologique dans la page de recherche, nous donnons l'exemple de « déborder », 3 occ. sous cette forme, dont on peut trouver 186 occ. en recherchant la forme « desbord.*|dEbord.* » (<http://mazarinades.org/recherche/>).

(« iustice » et « justice¹ »). Ensuite, la pratique de la fin ouverte : l'utilisation de caractères *joker* en fin de forme permet d'inclure le singulier et le pluriel dans le résultat, ainsi que des termes de la même famille, voire des formes résultant de conventions typographiques comme le n final (ou parfois le m) remplacé par un tilde sur la voyelle précédente² (« successiõ », « tyrã »), même en cas de pluriel (« enleuemẽs »). Enfin, la concaténation de formes qui permet de rassembler les variantes orthographiques (« château » & « chasteau ») et les consonnes redoublées (« paroisse » & « parroisse »). Dans ces derniers cas, on recherchera « château*|chasteau* », d'une part, et d'autre part, « paroiss*|parroiss* », associant la concaténation et la fin ouverte. En revanche, pour « écu », par exemple, on évitera la fin ouverte qui apporterait trop de bruit lexical et on se limitera à une concaténation de quatre formes : « ecu|ecus|escu|escus », ayant ainsi constaté avec surprise qu'il n'existe dans le corpus aucune occurrence d'*écu* avec un v.

Pour le LETSAJ, il s'agit de déterminer un poly-noyau orthographique du terme recherché permettant de rassembler la quasi-totalité des occurrences – sans pour autant *attirer* d'autres termes dans la recherche, ce qu'on peut nommer le *bruit lexical*, quand la désambiguïsation est impossible (type *livre*, entre le masculin et le féminin).

Ces fonctions techniques ne sont pas sans sérendipité, même orthographique, puisqu'en recherchant certains mots, des formes inconnues ou improbables de mots voisins sont découvertes et ajoutées aux formes connues dans le LETSAJ. Selon l'étendue du vocabulaire de chaque personne, les contextes feront éventuellement connaître des mots encore jamais rencontrés – ce qui fut notre cas avec le mot « dace », qui n'a que 19 occurrences et toujours près de « gabelles » ou « impôts ». Ainsi, avant même de le rechercher dans un dictionnaire d'ancien ou de moyen français, il est raisonnable de lui concevoir un sens fiscal (en fait, *dace* est synonyme de *taxe*³).

¹ Et donc la requête « iustic.*|ivstic.*|justic.*|jvstic.* », ou son équivalent « [ij][uv]stic.* » permet d'avoir toutes les occurrences de la famille de « justice », soit 6226 occurrences. Une troncature trop courte, comme « [ij][uv]st.* » trouvera 11697 occ. et provoquera peut-être une grande perte de temps. Mais commencer par la seconde et améliorer avec la première fait partie du jeu...

² Cette pratique typographique semble provenir d'une contrainte de place lors de la composition de la ligne par l'imprimeur plutôt que d'un choix orthographique de l'auteur. Le moteur de recherche permet d'isoler les quantités suivantes : ã (3864 occ., dont beaucoup en latin), ë (5432 occ.), î (0 occ.), ð (6765 occ.), û (296 occ., principalement en latin). Pour cela, rechercher par exemple : « .*ð.* » (sans guillemets, avec ou sans les points).

³ Voir dans le dictionnaire d'ancien français de Godefroy, en ligne à l'adresse : <http://micmap.org/dicfro/search/complement-godefroy/dace>

III.V.IV. Emplois et fonctions du LETSAJ

Si la sérendipité est une forme accidentelle de l'heuristique, donc sans hypothèse(s) préalable(s), ce dont le chercheur peut se trouver heureux comme avec un cadeau inattendu, en revanche le LETSAJ nous a permis d'apprendre un certain nombre de choses, sa conception étant partie de l'hypothèse qu'il y aurait, outre l'usage dictionnaire inhérent à ce genre de document, des choses à apprendre sans pour autant savoir lesquelles (ce qui est différent de l'hypothèse d'une chose précise à apprendre ou à découvrir, et donc plutôt prévue qu'apprise, ou plutôt anticipée que découverte).

Parmi les enseignements que nous tirons personnellement du LETSAJ, plusieurs sont liés à des fréquences imprévues, qui nous obligent *a posteriori* à replonger à nouveaux frais dans la liste des contextes de termes qui ont plus (ou moins) d'occurrences que ce qui nous aurait semblé normal, attendu. Il pourra en être de même pour chaque utilisateur, sans doute pas avec les mêmes entrées du lexique. Par suite, cela amène également chacun à relire des pièces entières ayant plusieurs occurrences des termes en question, mais aussi à se questionner sur l'*a priori* d'une fréquence qui *aurait parue normale*. Car en effet, nous nous demandons par quel processus intellectuel ou mémoriel nous pouvons avoir une certaine attente, face à un corpus donné, de l'importance de certains mots par rapport à d'autres, ou de certaines idées par rapport à d'autres ; et dans quelle mesure cette attente, qui peut exister pour un grand nombre de mots ou d'idées, conditionne, forme ou déforme à l'avance – telle un préjugé – notre perception et notre compréhension des textes, de notre activité de recherche, voire de notre mode de vie.

Dans les mazarinades, « Mazarin » et « cardinal » sont très attendus, tout comme « ministre » ; d'autres mots le sont moins. Dans les contextes de ce dernier mot, se rencontre souvent l'expression « perturbateur du repos public », y compris dans des textes officiels, c'est bien connu, d'où la présence de « perturbateur » dans le LETSAJ (447 occ.). Souvent associé à ce dernier, donc, le « repos public » étonne les *actifs* que la société d'aujourd'hui nous demande d'être, qui admet du bout des lèvres notre *repos* et qui voit plutôt partout des perturbateurs de « l'ordre public ». Il semble que Napoléon Bonaparte était encore appelé « perturbateur du repos du monde » (au moins sous la plume de Talleyrand¹). Il y a donc un moment où le « repos public », comme valeur défendue par l'État, s'est changé en « ordre public ». Avec la fonction de recherche dans les mazarinades du corpus, on trouvera 350 co-occurrences de

¹ Voir gravure et commentaire : <https://histoire-image.org/etudes/talleyrand-congres-vienne-declaration-13-mars-1815>

perturbateur(s) et *repos*¹. Lisant les contextes, on constate que cela désigne le plus souvent Mazarin mais il y a quelques cas autres, comme « Monsieur le Prince & les autres Seigneurs », eux aussi perturbateurs, soit comme une réplique à l'accusation soit comme formule d'usage. Précédant ce substantif, se trouve souvent le mot *ennemi* : tantôt « Enemy & perturbateur du Repos-Public² », tantôt « ennemy de la France & perturbateur du repos public », « ennemy de l'Estat & perturbateur du repos public » (nombreuses co-occurrences). Même dans la langue officielle, celle des arrêts par exemple, la redondance est de mise, autant pour marquer les esprits que pour énoncer explicitement la nature et le ressort de la décision exposée – mieux vaut dire deux fois qu'une.

Lui aussi présent dans le LETSAJ, le mot *ennemi* mène à 8 073 occurrences³ dans le corpus. C'est beaucoup et c'est beaucoup plus que certains termes pourtant consacrés, croyions-nous, dans le domaine des mazarinades, comme « arrêt » (3 895 occ.), « charges » (3 068 occ.) ou « cour » (6 984 occ.). Bien averti de la nature agonistique des mazarinades, nous ne devrions pourtant pas nous étonner de cette forte présence d'*ennemi*, auquel les contextes devraient permettre d'associer des synonymes pour donner encore plus d'ampleur au phénomène. Si nous étions malgré tout surpris, c'est peut-être parce que la valeur émotive et qualificative de ce substantif, en même temps que l'arbitraire convenu de son emploi nous le rendent moins visible dans le discours que des termes référentiels, désignant une réalité concrète, ce que sont justement les *arrêts*, les *charges* ou la *cour*. Bien sûr, il est fort possible que cette remarque subjective ne concerne que nous...

Mais quelle serait, s'il était possible de l'observer, la distribution sémantique de ces quelque 8 000 *ennemis* dans plus de 2 700 mazarinades ? Le chercheur motivé par la question ne pourra pas y répondre tout de suite après avoir cliqué sur cette vedette du LETSAJ, loin s'en faut ! Nous serions même tenté de dire que le LETSAJ ne sert qu'à prendre conscience de la problématique, à se poser la question, par exemple celle de *l'ennemi dans les mazarinades* – un bon titre de communication. Y répondre sera un long processus qui commencera pas la lecture des contextes (quelques dizaines ou quelques centaines), qui donnera quelques pistes ou hypothèses de travail : différencier *ennemi(e)(s)* substantif et adjectif ? sectoriser par genre et

¹ Recherche de l'expression « pert[uv]rbate.* repos » (10 mots de distance) : 350 contextes + un cas de « perturbatrice », l'adjectif étant alors accordé à « éminence », qui désigne Mazarin. Pour la co-occurrence « pert[uv]rbate.* ordre », le résultat est zéro – un nullax très clair.

² Cf. *Discovrs faisant voir tout ce qui s'est passé deuant & apres la retraicte du C. Mazarin, tant à Compiègne qu'aux armées de messieurs les Princes...*, [M0_1122], p. 14.

³ La requête « enem.* » rassemble les formes « ennemi », « ennemy », singulier et pluriel ; mais aucune occurrence avec un seul n.

nombre ? classer les co-textes à droite et à gauche dans la concordance ? établir des comptages de fréquences par année ? statuer sur la faible présence de son contraire, *ami(e)(s)* et *amitié* (moins de 2 000 occ.) ? – pour ensuite essayer de déterminer à quelles fins le mot est employé dans les groupes dominants des relevés : *ennemi* sert-il plutôt à constater ? accuser ? regretter ? sermonner ? légiférer ?...

Le présent chapitre n'est pas le lieu pour aller plus loin mais nous tenterons de donner des pistes de travail plus précises dans le prochain chapitre¹.

L'usage, l'emploi ou les fonctions du LETSAJ sont donc plutôt à chercher du côté de la naissance des idées, du côté des corrélations et pondérations entre images pré-établies et résultats visibles, y compris quand notre lexique est lui-même le problème. Ce fut le cas l'an dernier, avec une autre fréquence surprenante, celle de *Rouen*. En effet, selon le LETSAJ à ce moment-là, il semblait n'y avoir que 57 occurrences de *Rouen* dans tout le corpus, toutes graphies confondues... Bien faible tout de même pour une ville d'une telle importance ! D'ailleurs, dans notre communication de Bordeaux en 2013, six ans plus tôt, nous avions annoncé un résultat de 370 occurrences² – nombre intuitivement raisonnable mais que nous n'avions pas vérifié en 2019 en préparant le LETSAJ. Après vérification, notre lexique contenait donc une *mauvaise syntaxe* de la recherche dans le moteur : la combinaison fautive, d'apparence complexe, « ro[UV]En|ro[UV]ë » n'a que 57 occ. tandis que la simplissime « roUEn » en a 370, dans l'étude de 2013. Reprenant la question à la base pour corriger et mettre à jour le LETSAJ, nous avons cette fois essayé toutes les combinaisons et trouvé LA requête la plus complète : « roUEn|roven|rouë » (une combinatoire des deux précédentes), qui rassemble 383 occurrences³. Le problème n'était pas la diversité lexicale du corpus (nature des documents sources) mais la mauvaise utilisation de l'outil d'accès au corpus : dans la partie « roUEn » de la *bonne* requête, les deux voyelles en capitales permettent de rassembler les formes accentuées, dont celles avec tréma⁴...

Dans cet exemple, la *fonction* paradoxale du LETSAJ a été de nous permettre de pressentir une erreur qu'il contenait (pour la modifier), révélant une notion dont nous n'avions pas

¹ Voir au ch. IV.III.I.

² Voir en annexe, ch. VII.II.I., dans le tableau après la li. 85.

³ La syntaxe de Philologic est parfois contre-intuitive. Ainsi la recherche de la voyelle en majuscule « U » permet de trouver dans les textes les graphies u, U, ü, Ü, ù et Û, tandis que la recherche de la consonne « v » rassemble les graphies v et V. Cette requête mène à la page de résultats suivante : http://mazarinades.org/recherche/rechercher_affichage.php?word=roUEn%7Croven%7Crouë

⁴ Dans les textes, *Roïen* et *Rouën* ont respectivement 325 et 19 occ.

conscience. En effet, l'habitude acquise de regarder les fréquences des mots donne une certaine compétence d'estimer, par pondération d'ensemble, la fréquence d'une forme. Si l'intuition n'est pas confirmée par le résultat affiché, il convient alors de répéter la recherche en en vérifiant les paramètres. Selon que le résultat correspond ou pas à l'intuition, soit on aura besoin de corriger le document, soit on aura besoin de modifier son intuition. Mais cette compétence ne diffère guère de celle du cuisinier expérimenté qui sait, regardant sa poêle, à quel moment déglacer sa sauce... même s'il la rate une fois sur cent.

Pour le dire simplement, c'est une banale aporie de la science : des expériences proches effectuées en grand nombre ayant donné certains résultats, l'expérimentateur acquiert *par expérience* une intuition du résultat d'une nouvelle expérience proche des précédentes ; mais – le paradoxe est là – cette intuition doit être confirmée ou infirmée par le résultat effectivement, une nouvelle fois, obtenu¹.

Après avoir décrit et commenté diverses méthodologies que nous avons mises au point, plus souvent par tâtonnement que par anticipation, après avoir critiqué les bases épistémologiques des travaux réalisés grâce aux recherches dans le PM jusqu'à l'élaboration d'un lexique maintenant en accès libre, proposé comme un outil d'aide à l'utilisation du PM, nous arrivons au terme des « exploitations » effectives du Projet Mazarinades depuis qu'il a été conçu par les RIM. L'évolution qui s'est dessinée, à partir d'outils qui n'ont pratiquement pas changé en plus de 13 ans, est une leçon pour nous-même, qui s'exprime dans le présent mémoire, mais aussi un témoignage du changement des mentalités constaté autour de nous. Le PM est devenu un outil numérique disponible dans le paysage de la recherche, à l'instar de beaucoup d'autres, et il reviendrait à nos collègues qui l'ont utilisé de s'exprimer sur leur expérience. L'équipe des RIM a contribué à l'organisation de colloques et à la naissance d'un groupe de recherche en partie pour y promouvoir le PM mais avant tout pour faire entrer les recherches sur les mazarinades dans l'ère de la mazarinadologie dont, à l'avenir, le PM ne sera qu'un des outils numériques, d'ailleurs amené à évoluer et à se fondre dans un outil plus puissant, accueillant un plus grand nombre de mazarinades et mieux adapté aux humanités numériques des années 2025-2030.

Dans le prochain chapitre, c'est donc vers un ensemble de perspectives que nous nous proposons d'aller : non pas pour commenter ce que nous avons fait, comment et pourquoi nous

¹ Le présomptueux est celui qui est certain de ne plus faire d'erreur, au point de ne plus regarder ni les paramètres ni le résultat...

l'avons fait – c'est l'épistémologie rétrospective que nous achevons de commenter ici –, mais pour proposer des recherches à faire, et comment nous voyons la possibilité de les faire, et pourquoi. Cela intéressera peut-être quelques collègues, spécialistes ou doctorants et doctorantes – une épistémologie prospective.

IV. PISTES DE RECHERCHE DANS LES MAZARINADES

Dans ce chapitre nous donnerons des pistes thématiques et des indications méthodologiques pour des recherches que nous ne ferons pas, en tout cas que nous ne mènerons pas à terme dans le présent mémoire. De plus, nous ne séparerons pas structurellement les disciplines, convaincus que nous sommes qu'au stade des pistes, des hypothèses et des tâtonnements, la recherche doit s'effectuer dans la transdisciplinarité, voire l'indisciplinarité, avant de se poser la question de la catégorisation éventuelle, de l'étiquetage disciplinaire ou académique qu'il faudra accepter (ou pas).

Quel est le but et l'intérêt de cette démarche ? Est-ce légitime et pertinent ?

Tout d'abord, nous considérons qu'il y a de très nombreuses recherches dans les mazarinades pour lesquelles nous ne sommes pas qualifié, dont nous pouvons pressentir la valeur et envisager la méthodologie (hypothétiquement) tout en sachant ne pas avoir les connaissances disciplinaires, les moyens intellectuels ni la formation (ni le temps) pour les entreprendre – n'étant pas historien, pas spécialiste de tel ou tel auteur du XVII^e siècle, pas versé dans les textes juridiques de l'Ancien Régime, pas formé pour traiter de stratégie militaire ou de guerre de religions, pas assez instruit des généalogies nobiliaires européennes ou de l'héraldique, quasi incompetent en latin et en grec ancien – presque tout ce à quoi les mazarinades peuvent être reliées.

À partir de notre expérience, l'épistémologie prospective que nous proposons consiste à formuler des hypothèses à partir de remarques, d'accidents, de propositions oubliées ou abandonnées et à les présenter avec les outils qui conviennent possiblement pour qu'un spécialiste parvienne avec succès à des développements et à des conclusions qui enrichiront la mazarinadologie et/ou leur propre discipline. Pour que ces accidents ou abandons redeviennent des pistes praticables, il convient de s'affranchir des cadres disciplinaires dans lesquels ils n'ont pas pu se développer et de tâtonner par la fouille lexicale et la lecture à distance jusqu'à trouver une procédure adaptée au questionnement ou par laquelle le questionnement lui-même se trouve reformulé.

Or, nous avons souvent constaté, et pas seulement avec le PM, que des spécialistes internationalement reconnus d'un domaine se trouvaient limités voire bloqués devant l'outillage informatique et les concepts des humanités numériques – même sans qu'il soit question d'algorithme ou de lexicométrie. Non qu'ils ne sachent lire un mode d'emploi, utiliser un logiciel grand public ou écouter un tutoriel, mais étant dans l'incapacité de s'affranchir de leur cadre épistémique et disciplinaire, de concevoir la méthodologie à partir des fonctions à

l'écran, d'avoir confiance en un cadre épistémique nouveau, de choisir entre recherche par catalogue ou par lexique et de tâtonner, d'imaginer comment utiliser une concordance, étant parfois hostiles même à l'idée de progression par sérendipité contrôlée. Nous pensons que ces chercheurs peuvent s'adapter, mais qu'ils ont besoin d'être guidés, orientés, formés¹. Si le PM seul n'y suffit pas, nos travaux publiés, le LETSAJ et ce chapitre pourront peut-être y contribuer, pour ce qui est des mazarinades.

Avec Tadako Ichimaru, nous aurions voulu disposer du PM tel qu'il est depuis 2012 quand, face à nous, Hubert Carrier prédisait, il y a une vingtaine d'années, que ces outils et méthodes allaient advenir mais qu'il était trop tard pour qu'il commence, lui, à s'y former – parce qu'il y avait trop à faire, disait-il – alors qu'il aurait fort pertinemment employé le catalogue ou la recherche lexicale du PM. Par ailleurs, nous ne croyons pas à l'obsolescence méthodologique, qui condamnerait ou invaliderait des manières de travailler d'avant l'ordinateur, mais au contraire que la mémoire classificatoire et les compétences intellectuelles que requéraient ces méthodes sont souvent nécessaires pour les humanités numériques. En revanche, une forme d'auto-condamnation existe lorsqu'un chercheur ou une chercheuse se refuse à essayer des outils numériques en prétendant vouloir *simplement* continuer comme il ou elle a l'habitude de faire.

Les pistes de recherche que nous proposons dans ce chapitre doivent être évaluées dans le cadre de l'épistémologie prospective dont le présent mémoire tout entier expose les contours. Elles seront ultérieurement réutilisées en ligne comme exemples proposés à des collègues, réintroduites dans des formations ou dans des propositions de colloque et, pour certaines, reprises et menées à terme, espérons-nous, dans nos propres recherches à venir. Plusieurs des démarches et protocoles d'exploration du PM ont déjà été présentés dans les chapitres précédents, notamment dans le chapitre III, mais aussi à propos de la création des outils, dans le chapitre II. Cependant, dans ce chapitre-ci, nous répéterons de manière abrégée ces démarches, protocoles et modes d'emploi des outils du PM afin que les sections qui le composent soient en quelque sorte autonomes, détachables et directement exploitables par celles et ceux qui voudront s'emparer librement de ces pistes et projets de recherche.

Mais commençons par deux petits sujets qui, sans être des sujets d'étude, sont propres au fonctionnement du PM et méritent d'être notés.

¹ Depuis quelques années, des formations ou initiations aux humanités numériques sont proposées aux enseignants-chercheurs, à l'instar de l'« Initiation à l'encodage XML-TEI des textes patrimoniaux » que propose chaque année l'Université de Tours.

IV.I. DU TILDE DANS LA TYPOGRAPHIE FRANÇAISE

Nous avons signalé à propos de la préparation du LETSAJ¹, une convention typographique fréquemment visible dans les mazarinades qui est la suppression par l'imprimeur d'un « n » ou plus rarement d'un « m » au profit d'un tilde sur la voyelle qui le précède dans le mot normalement orthographié (par l'auteur, sur le manuscrit). Cela concerne presque toujours une syllabe dont la voyelle est nasale² ([ɛ̃], [ɑ̃], [ɔ̃], [œ̃]) et correspond à un besoin économique de finir la ligne plutôt que de mettre une césure et de finir un mot à la ligne suivante. Nous avons donné les exemples de « successiõ », pour *succession*, et de « tyrã », pour *tyran*, y compris pour un pluriel, par exemple « enleuemẽs », pour *enlèvements*. Nous avons indiqué en note des quantités qui ne sont pas du tout négligeables : « ã » (3 864 occ., dont beaucoup en latin), « ẽ » (5 432 occ.), « ĩ » (0 occ.), « õ » (6 765 occ.) et « ü » (296 occ., principalement en latin). Pour les trouver dans le corpus, rien de plus simple. La requête « *õ* », par exemple, apportera plusieurs milliers de contextes que prisera peut-être un historien de l'imprimerie. Cette pratique était-elle aussi fréquente dans les ouvrages proprement édités, avec du temps et de l'argent (pas comme certaines mazarinades). Savoir combien de caractères d'une casse tiennent sur une ligne est sans doute rudimentaire ; savoir statistiquement quels mots sont ainsi abrégés plus que d'autres pourrait en revanche avoir un intérêt.

IV.II. UNE MÉTADONNÉE QUI DOIT DISPARAÎTRE...

Nous l'avons expliqué en détail dans le chapitre II, le Projet Mazarinades a été conçu pour être accessible au public qui interroge des textes et consulte le catalogue et les contextes lexicaux mais aussi pour être accessible à des membres des RIM autorisés à éditer des mazarinades dans le but, au plus simple, d'en corriger les erreurs de transcription, et au mieux, d'en proposer une édition scientifique commentée³. Les erreurs de transcription sont de deux types et proviennent le plus souvent d'une mauvaise lisibilité des facsimilés dont nous disposons en 2010-2011 (copies d'après microfilm réalisé à l'université de Tokyo vers la fin des années 1970) : soit une saisie manuelle fautive, couramment un « f » pour un « s » ou un « t » pour un « r », soit une zone de texte illisible, à la place de laquelle nous avons demandé à

¹ Voir *supra*, ch. III.VI.III.

² On trouve quelques cas de voyelle ouverte, comme « ennemy cõmun » dans [B_6_5], [B_5_52] et [C_12_12].

³ Toutes les modifications sont enregistrées sous le nom de la personne connectée (et préalablement autorisée), ce qui est aussi une façon de *signer* des commentaires ou une édition scientifique.

Dataactivity que soit insérée une métadonnée intra-textuelle de type « [1 mot ill.] », « [2 lignes ill.] », etc., où la métadonnée « ill. » signifie bien sûr *illisible(s)*.

Nous prévoyions alors que nous-même ou les membres de l'équipe ou nos partenaires des RIM auraient ensuite à charge de remplacer tous ces « ill. » par les termes corrects, après être parvenu à les lire soit d'après notre image la page concernée, soit après consultation de l'original à la Bibliothèque de l'Université de Tokyo, soit grâce à un autre exemplaire en ligne ou dans une autre bibliothèque. Et c'est ce qui a été fait pour une centaine de ces « ill. » environ au fil du temps mais sans que ce soit une tâche spécifique. Actuellement, grâce à la requête « ill », via le moteur de recherche lexicale, nous savons qu'il reste 1 416 zones à corriger.

En principe, après chaque correction de texte, ajout de métadonnée ou après une série de modifications enregistrées, le webmestre doit déclencher le programme de réindexation du corpus afin que ces modifications, enregistrées au fur et à mesure dans des fichiers sécurisés, soient prises en compte dans la version des textes interrogeable et disponible en ligne.

Considérons deux exemples opposés de ces passages contenant « ill » et amenés à disparaître un jour, donc :

« Le veux croire pourtant qu'elle auoit de iustes raisons pour cela. [1 lettre ill.] ont ie n'auray iamais la temerité de rechercher [1 mot ill.] causes, mais Monseigneur¹, [...] »

Un simple coup d'œil sur la page d'origine permet de voir que le texte sera corrigé en :

« Le veux croire pourtant qu'elle auoit de iustes raisons pour cela. Dont ie n'auray iamais la temerité de rechercher les causes, mais Monseigneur, [...] »

Si minime que cela paraisse, cet exemple atteste :

1. que l'entreprise Dataactivity chargée de la transcription n'a pas outrepassé sa mission (ce qu'elle aurait fait si elle avait effectué d'elle-même cette correction),
2. que tout lecteur peut vérifier lui-même sur notre image de la page en ligne,
3. que l'équipe RIM n'a pas encore eu le temps de le faire (parce qu'elle est sous-dotée en personnel et parce que les membres associés ont des activités plus passionnantes...),
4. enfin que la plateforme éditoriale qu'est le PM permet de le faire à tout moment (même s'il n'y a pas d'urgence, cette zone textuelle n'étant pas d'une importance majeure pour la bonne compréhension du texte).

Voici le second exemple (pas choisi au hasard) :

¹ *Actions de graces de tovtte la France a Monseigneur le Prince de Conde...*, [M0_28], 1649 [?], p. 5. Page de texte : http://mazarinades.org/recherche/page_affichage.php?p.8.mazarinades.7749 ; et image de la page d'origine : http://mazarinades.org/images_pages/A_2_15-005.png

« Representez donc, GRAND PRINCE, à toute la Normandie la misere sous laquelle ces barbares ont fait gemir toute la France, & nous pareillement nous chercherons de la generosité dans la narration de nos malheurs.

Nullum ornamentum / principis / fastigio / dignius, quam / illa corona obciues / seruatos. / Senec. de clem. / [7 lignes ill.] / Dio. nic. in Aug¹. »

Or, oui, cette fois, la zone illisible, ce n'est pas une zone où l'encre a disparu, c'est du grec ! Après du latin et en marge du texte principal, il s'agit d'une des configurations textuelles les plus complexes que les mazarinades ont à offrir, et il y en a par dizaines dans le corpus !

Complexité éditoriale tout d'abord puisque nous avons inscrit dans le cahier des charges de Dataactivity de saisir le texte marginal à la suite du paragraphe à côté duquel il se trouve. Par ailleurs, le PM n'a pas pour mission de restituer / recomposer la mise en page d'origine, notamment parce que l'image du document d'origine est disponible. Complexité textuelle ensuite : comme on le voit dans l'extrait en latin, comparé à l'image ci-contre, les césures d'origine sont réduites, ce qui permet de rechercher les mots « principis » ou « obciues » ; en revanche, l'alphabet grec ne pouvait être pris en charge et devait être mentionné « ill. », comme ce serait le cas du chinois ou du russe s'il y en avait. Complexité littéraire enfin : quand un(e) helléniste et un(e) latiniste auront la bonne idée de nous venir en aide (voir infra, ch. IV.XI), nous pourrons rétablir le texte, ajouter la traduction, identifier les auteurs et les textes cités ce qui permettra de réfléchir à la relation entre ces trois textes, sans doute littéraire et philosophique.

Nous voulions, avant d'aborder des thèmes littéraires, justement, montrer la relation pour nous globalement épistémologique depuis la transcription manuelle des textes, telle qu'elle a été négociée et commandée à une entreprise en 2010, jusqu'à la lisibilité autant textuelle que littéraire qui peut être réalisée aujourd'hui même dans le cadre d'un travail de recherche, en passant par la maintenance en ligne des textes et leur perfectibilité éditoriale.

te mettre sur la
Citoyens de Pa-
ontrent leur con-
& dans la fureur
os cœurs, & que
rtage, car en ap-
nis, nous appren-
ix. Representez
la Normandie la
es ont fait gemir
ement nous cher-

Nullum orna-
mentum prin-
cipis fastigio
dignius, quam
illa corona ob-
ciues seruatos.
Senec. de clem.

Εὐχαρίστως
ἔστιν οὐ τὸ πολὺ
ἡμῶν πολὺ πάλ-
ιν αὐτῶν,
ἀλλὰ τὸ πολλοῦ
ἡμῶν πολὺ πάλ-
ιν διωκόμεθα.
Dio. nic. in Aug.

¹ *La Fureur des Normans contre les Mazarinistes*, [M0_1460], 1649, p. 7. Page de texte : http://mazarinades.org/recherche/page_affichage.php?p.318.mazarinades.14242.14249 ; et image de la page d'origine : http://mazarinades.org/images_pages/C_5_22-007.png

IV.III. TEXTUEL OU LITTÉRAIRE, QUELLE(S) FRONTIÈRE(S) ?

Qui pourrait dire où commence et où s'arrête *le littéraire* ? Comment le bien distinguer du politique, de la basse – ou de la haute – propagande, du tout venant rédactionnel ? Par ailleurs, l'histoire littéraire et l'histoire universitaire, médiatique fourmillent de distributeurs de certificats de bonne et de mauvaise littérature, de brevets de ce qui serait du littéraire et de ce qui n'en serait pas, ne serait que de l'écrit – et cela déjà avant la dichotomie écrivain / écrivain de Roland Barthes¹ que l'on feignit de trouver originale. À qui faire confiance, quand tous les avis existent, sont défendus et argumentés ? De plus, concernant la littérature sous la Fronde, qui ne se limite pas aux mazarinades, il a fallu abattre de véritables murs louis-quatorziens. Mais ont-ils vraiment été abattus ? S'est-on *accordé* sur la valeur littéraire des mazarinades ?

« Ayant réussi la mise au pas de toute instance contestataire, Louis XIV s'efforça, comme l'on sait, de faire disparaître tout ce qui pouvait évoquer le souvenir fâcheux de la Fronde. Cette opération de refoulement a connu un succès durable. En témoigne le discours indigné que, de Michelet à Lavis et au-delà, l'historiographie a tenu longtemps sur cette secousse sociale, les difficultés qu'elle a eues de s'en approcher. Même aujourd'hui, a-t-on déjà dépassé tout à fait le stade des jugements de valeur, dédaigneux, dépréciatifs ou moralisateurs qui ont longtemps empêché une véritable compréhension de ces événements ? Quoi qu'il en soit, il me semble que l'histoire de la littérature est encore plus loin d'une telle compréhension, sautant comme l'on le fait souvent, d'un pas allègre de Richelieu à Colbert et Louis XIV, de la première phase de Corneille à Molière, Racine et tout les autres. Depuis l'émergence victorieuse, au milieu du XIX^e siècle, de cette conception téléologique d'un classicisme national et universel à la fois, il reste difficile, malgré tous les progrès de la recherche, de concevoir cette période intermédiaire de la régence et du début du règne de Louis XIV, de considérer dans ses contradictions historique et littéraire cette quinzaine d'années au milieu desquelles se trouve la Fronde². »

Dans les remous de la Fronde, beaucoup d'écrivains aujourd'hui *fameux* ont mis leur plume au service de grands ou de partis, quand la frontière entre engagé et mercenaire était encore difficile à imaginer et que les pensions de Richelieu avaient disparu. Pour certains d'entre eux, très motivés par leur camp, ou leurs camps successifs (Dubosc-Montandré, Marigny, Sarasin, Guez de Balzac), la participation ne s'est pas limitée à la plume. La Rochefoucauld par exemple, encore loin d'être l'auteur de maximes que l'on connaît, s'est entremis, en 1650-51, dans des négociations délicates qu'il a dû regretter :

« La Rochefoucauld fut chargé en personne de porter l'ordre de délivrance [des Princes] au Havre-de-Grâce : triomphe sans pareil, si le malicieux Cardinal ne l'en eût frustré au passage, en ouvrant lui-même aux Princes la porte de leur prison³. »

¹ Roland Barthes, « Écrivains et écrivains » [1964], *Essais critiques*, Paris, Le Seuil, 1981, p. 158-159, coll. « Points Essais ».

² Harmut Stenzel, « Les failles d'une écriture politisée sur les contradictions de la Fronde et la naissance du classicisme louis-quatorzien », *La Fronde en questions*, op. cit., p. 357.

³ Daniel L. Gilbert et Jules Gourdault, « Notice biographique / Sur La Rochefoucauld », in *Œuvres de La Rochefoucauld*, Paris, Hachette, 1868, t. 1, p. XLVII. Une note indique les sources suivantes : *Mémoires [de La Rochefoucauld]*, p. 233-235, et *Mémoires de Madame de Motteville*, t. III, p. 305. En annexe, se trouvent également

Dans cet épisode, un premier ministre banni se dépêche de faire plus de deux cents kilomètres pour précéder un porteur d'ordre royal et faire ce qu'il exècre – libérer les princes qu'il avait fait enfermer à Vincennes puis transférer au Havre – avant de lui-même partir en exil, « chargé du mépris et de la haine publique¹ », à six cents kilomètres de là, en Allemagne, sans savoir s'il en reviendrait... Ne serait-ce pas un épisode perdu d'un roman d'Alexandre Dumas ? – dont Gourdauld et Gilbert ont dû d'ailleurs lire quelques volumes tout en préparant avec le plus grand sérieux l'édition des œuvres de La Rochefoucauld. Ainsi le littéraire qui imprègne autant les mazarinades que la vie des auteurs pendant la Fronde – c'est aussi la thèse principale de Jean-Marie Constant dans son *C'était la Fronde*² – se remet-il en selle dans des ouvrages des siècles suivants quand ils parviennent à nous faire sourire, même pour trois lignes, *cum grano salis*, pour des situations qui n'avaient pourtant pas dû être comiques, que ce fût pour Mazarin ou pour La Rochefoucauld, ce dernier sans doute mortifié de s'être fait doubler devant la citadelle du Havre (aujourd'hui, le nom d'un bassin d'entretien de bateaux). Ces décalages produisent à contretemps du burlesque, et du moral en leçon pour un futur moraliste, ou du politique pour les historiens téléologues qui savent prédire que Mazarin reviendra.

La question pour nous pourrait se formuler ainsi : comment explorer les dimensions littéraires d'un corpus textuel, alors que c'est « la souplesse, l'agilité de la langue qui constitue peut-être l'apport le plus important des Mazarinades dans le domaine littéraire³ » ? Réponses dans les sous-chapitres qui suivent avec quelques-uns des thèmes de recherche que nous avons rencontrés depuis plus de dix ans et mis de côté en nous disant qu'il y aurait *aussi* cela à (essayer de) faire grâce aux outils du PM...

IV.III.1. De quelques figures de style repérables

Dans un corpus textuel comme celui du PM, les figures de style ne peuvent pas être recherchées en tant que telles mais incidemment, dans la mesure où elles possèdent des

l'adresse et le contenu du pli dont La Rochefoucauld était porteur : « A Monsieur de Bar, pour lui dire de laisser parler à mesdits sieurs les Princes les sieurs duc de la Rochefoucauld, président Viole et Arnaud, dudit jour (10 février 1651).

« Monsieur de Bar, mon cousin le duc de la Rochefoucauld, le sieur président Viole et le sieur Arnaud, s'en allant au Havre avec ma permission pour voir mes cousins les princes de Condé et de Conty et duc de Longueville, j'ai bien voulu, par l'avis de la Reine, vous faire cette lettre pour vous dire que vous ayez à les laisser entrer en ma citadelle du Havre, et voir mesdits cousins, et les entretenir en votre présence. Et sur ce, je prie Dieu, etc. » (Bibl. nat., Ms. Fr. 4182, fol. 431.) »

On sait par ailleurs que Mazarin libéra lui-même les prisonniers le 13 février 1651.

¹ François de La Rochefoucauld, *Mémoires de M. D. L. R.*, Cologne, Pierre Van Dyck, 1664, p. 149-150.

² Jean-Marie Constant, *C'était la Fronde*, Paris, Flammarion, 2016, 400 p.

³ H. Carrier, « Mazarinades », p. 832-833 dans le *Dictionnaire des Lettres françaises. Le XVII^e siècle*, Fayard, rééd. La Pochotèque, 1996.

marqueurs lexicaux. Ainsi l'ellipse¹ ou la métaphore sont lexicalement indétectables, contrairement à la comparaison dont les marqueurs lexicaux les plus courants sont *comme*, *tel(le)(s)*, *semblable(s)* à (voir sous-chapitre suivant).

Si une métaphore simple a été identifiée par la lecture, son comparant et son comparé peuvent être recherchés afin de voir si elle est originale, unique ou si, au contraire, elle entre dans une stéréotypie ou une intertextualité. Comme on peut s'en douter, la tâche se complique lorsque les termes de la métaphore impliquent des propositions relatives contenant éventuellement plusieurs verbes et substantifs, lorsque la métaphore est dextrogyre (longuement développée côté comparant) ou filée. Les métaphores figées (*se casser la tête*, *rouler sur l'or...*) et les catachrèses courantes (*pied de table*, *feuille de papier*, *dents de scie...*) peuvent évidemment être recherchées, par exemple dans des études sur le burlesque, le dialogue, le langage considéré comme populaire ou vulgaire. Plusieurs de ces domaines seront abordés dans les sous-chapitres suivants.

Les termes les plus courants de la métonymie, de l'hyperbole ou de la litote peuvent être recherchés, sans garantie de toujours rencontrer ces figures de style. Il en ira de même pour l'antithèse et l'oxymore. Des figures de rhétorique plus discrètes, comme la concession, ont cependant des marqueurs lexicaux réguliers : « cependant² », « néanmoins³ », par exemple ; les amateurs d'art oratoire s'en régaleront.

L'emphase n'est lexicalement marquée que par des *Oh !* et des *Ah !*, le reste de son expression est libre, au moins *a priori*. Ces marqueurs peuvent être recherchés et pourraient conduire à des contextes dans lesquels des expressions voire un champ lexical pourraient être identifiés. Les stylisticiens y réfléchiront. Dans le corpus du PM, « oh » est absent mais il y a 151 occ. de « ah ». Pour d'autres interjections, il faudra départager l'emphase, l'interpellation, la surprise, le rire : « hE » (248 occ.), « ha » (254 occ.), « ho » (72 occ.), « hu » (0 occ.), mais « hi » (18 occ.) n'est qu'en latin. Quant au « Ô » lyrique, nous le traitons séparément (voir ch. IV.III.III.).

¹ Dans certaines œuvres, comme celles de Louis-Ferdinand Céline ou de Nathalie Sarraute, l'ellipse de fin de phrase est repérable par l'usage des points de suspension, éventuellement cherchables dans un texte numérisé ou repérables visuellement.

² Parfois orthographié *cependans*, *cependant*, etc., la requête « cep.nd* » en rassemble 1737 occ.

³ Orthographié *neantmoins*, *neantmoings*, la requête « nEanm*|nEantm* » en rassemble 2107 occ.

IV.III.II. La comparaison

Nous le disions précédemment, les marqueurs les plus courants de la comparaison sont *comme*, *tel(le)(s)*, *semblable(s)* à. Méthodologiquement, la recherche dans le corpus à partir de ces termes est donc relativement simple – contrairement à l'étude ou aux études que l'on peut faire des résultats... Car comment analyser des milliers d'occurrences de *comme* (pas toujours catalyseur de comparaison), quand l'intérêt de l'étude réside dans la relation entre le comparé et le comparant sur lesquels nos outils de tri ne sont peut-être pas opérants ?

Il faut tout de même essayer. Une fois devant la concordance, une solution ou un bricolage nous viendront peut-être à l'esprit. Limitons-nous dans ce chapitre à *comme*, dont la graphie et la morphologie sont stables et uniques.

L'adverbe « comme » a 21 538 occurrences dans le corpus du PM, inégalement réparties dans 2 406 pièces¹. Il y aurait donc 300 mazarinades du corpus sans aucun « comme », environ 325 qui n'en contiennent qu'un et 305 qui en ont deux, etc. En tête de la concordance, un long mémoire de 160 pages² contenant 241 fois le mot « comme », soit deux fois en trois pages en moyenne. Ensuite, vient un texte de 290 pages contenant 170 « comme », puis un autre de 87 pages avec 153 occ., puis 80 pages avec 117 occ., etc. Ce sont là des mazarinades atypiques, de juristes ou de parlementaires, peu destinées au grand public. En fait, plus que la fréquence réelle (indiquée en gras dans la concordance), ce que nous pouvons regarder avec intérêt est le nombre qui suit, entre crochets droits, et qui correspond au « [nombre sur 10 000] », soit la fréquence pondérée, si tous les textes étaient d'une longueur de 10 000 mots, donc facilement comparables. Pour les quatre pièces de tête, ces nombres sont : [38.41], [26.02], [33.63] et [34.68], à lire comme des nombres décimaux. Ainsi, le premier texte, avec 241 occ. de « comme », n'en aurait que 38 ou 39 s'il ne contenait que 10 000 mots. Nous pouvons, par curiosité, descendre dans la concordance pour voir le rapport entre le nombre réel et le nombre pondéré s'inverser dans des libelles où il y aura donc une fréquence de « comme » supérieure à la moyenne : le premier que nous rencontrons, avec 52 occ. réelles mais presque 94 en pondéré est *La Pompe fvnebre de Voivre. avec la clef*, attribué à Sarasin³. Le suivant, n° 49, est *Le Gazettier des-interessés...*, attribué à Cyrano de Bergerac⁴, contenant 49 « comme » dans une pièce de 20 pages (soit plus de 2 par page), pondérées en 63,40. La liste des pièces ayant le plus grand différentiel positif

¹ Voir la concordance fournie par Philologic avec le critère *Frequency by title* via la page : <http://philologic.mazarinades.org/mazarinades.form.html>

² *Observations veritables et des-interessees...*, [M0_2574], 1652, 160 p.

³ N° 29 dans la concordance. J.-F. Sarasin [?], *La Pompe fvnebre de Voivre. avec la clef*, [Mx_C_6_60], 1649, 26 p.

⁴ Cyrano de Bergerac [?], *Le Gazettier des-interessés, et le testament...*, [M0_1466], 1649, 20 p.

entre fréquence pondérée et réelle ferait un bon échantillon de mazarinades à lire pour étudier littérairement et *textuellement* la comparaison.

Pour cela, il suffit de redemander une concordance, en choisissant le critère « Frequency by Title per 10,000 ». Voici la liste des 24 premières pièces, celles dont la quantité de « comme » excède le plus la moyenne, parfois parce que la pièce est très courte – c'est le défaut de cette méthode¹ :

1. **235.65** [23] Anonyme, [Les Comme et Ainsi de la Covr](#), [M0_717], 1649, 8 p. [[Occurrences](#)]
2. **196.07** [6] Marigny, Jacques Carpentier de [?], [Balade](#), [M0_561], 1649, 4 p. [[Occurrences](#)]
3. **131.78** [17] Anonyme, [La Metamorphose de Mazarin, en la figvre dv Dragon Nostre-Dame...](#), [M0_2463], 1652, 11 p. [[Occurrences](#)]
4. **123.20** [18] M. B. I. V. D. R. D. L. P. P. T., [L'Embrazement de la paille...](#), [Mx_B_8_18], 1652, 8 p. [[Occurrences](#)]
5. **121.45** [12] Anonyme, [Recits veritables de ce qui s'est fait & passé à Rome & à Venise...](#), [M0_3032], 1649, 8 p. [[Occurrences](#)]
6. **109.84** [83] P. D. B. D. P. [signé], [Harangve en proverbes, faite a la Reine...](#), [M0_1562], 1652, 32 p. [[Occurrences](#)]
7. **107.81** [8] Anonyme, [L'Ambrion de Mazarin svr sa naissance](#), [M0_74], 1651, 8 p. [[Occurrences](#)]
8. **104.50** [13] Loret, Jean [?], [Hvictiesme Gazette dv temps. en Vers bvrlesqves](#), [M0_1471], 1652, 6 p. [[Occurrences](#)]
9. **103.73** [5] Anonyme, [Plainte des bovrgeois de Paris, a Mrs de Parlement, povr avancer le procez, de Iyles Mazarin](#), [M0_2780], 1649, 4 p. [[Occurrences](#)]
10. **102.82** [4] Anonyme, [Arrest de confirmation de la Covr de Parlement, du huictiesme Ianuier 1649](#), [M0_259], 1649, 4 p. [[Occurrences](#)]
11. **101.22** [28] M. B. I. V. D. R. D. L. P. P. T., [Arrest svr le ivgement rendu contre l'Autheur de La Verité tovtte nve...](#), [Mx_B_17_16], 1652, 8 p. [[Occurrences](#)]
12. **96.73** [8] T. M. [signé], [Lettre av rd pere Confessevr de la Reyne...](#), [M0_1815], 1649, 7 p. [[Occurrences](#)]
13. **96.61** [8] Anonyme, [Recit veritable de ce qvi sest passé a Chaliot...](#), [M0_3003], 1649, 7 p. [[Occurrences](#)]
14. **95.01** [12] Anonyme, [La Svitte dv Parlement bvrlesqve de Pontoise](#), [M0_3727], 1652 [?], 8 p. [[Occurrences](#)]
15. **94.11** [4] Anonyme, [Av Prince dv sang, svrnommé la Cvirasse](#), [M0_432], [s. d.], 7 p. [[Occurrences](#)]
16. **93.89** [52] Sarasin, Jean-François [?], [La Pompe fynebre de Voित्रre. avec la clef](#), [Mx_C_6_60], 1649, 26 p. [[Occurrences](#)]
17. **92.87** [6] Anonyme, [La Refytation des Articles de paix, qvi ont esté passez a Rvel...](#), [M0_3069], 1649, 4 p. [[Occurrences](#)]
18. **92.42** [5] Anonyme, [Lettre à la Reyne pour la cause publique, comme elle doit chasser Mazarin](#), [M4_48], [s. d.], 3 p. [[Occurrences](#)]
19. **91.11** [12] Anonyme, [Reproches des Coqvettes de Paris, avx enfarinez, svr la cherté dv pain](#), [M0_3462], 1649, 8 p. [[Occurrences](#)]
20. **89.51** [14] Anonyme, [La Povrpre ensanqlantee](#), [M0_2836], 1649, 11 p. [[Occurrences](#)]
21. **89.12** [5] Anonyme, [Virelay svr les vertvs de sa faqvinance](#), [M0_4030], 1652, 7 p. [[Occurrences](#)]
22. **89.02** [6] Anonyme, [Paris en son estre, malgré l'envie](#), [M0_2694], 1649, 7 p. [[Occurrences](#)]
23. **87.56** [20] Anonyme, [Le Bon Bovrgeois de la Parroisse des Saints Innocens...](#), [M0_584], 1649, 11 p. [[Occurrences](#)]
24. **87.52** [4] Anonyme, [Les Lovanges de la paille](#), [M0_2328], 1652 [?], 4 p. [[Occurrences](#)]

La mazarinade qui arrive en premier contient donc 23 occ. de « comme » en six pages (8, moins la page de titre et la page 2), soit environ 4 « comme » par page² ! En fait, le texte est constitué de deux parties : *Les Comme et ainsi de la Cour* (p. 3-6), vingt quatrains en

¹ Cette fois, c'est la fréquence pour 10 000 qui est indiquée en gras et la fréquence réelle entre crochets droits. Treize pièces sur 24 sont de 6 à 8 pages et six pièces sont de 3 à 4 pages. Nous avons laissé les liens hypertextes pour utilisation éventuelle mais réduit les majuscules pour une meilleure lisibilité ; nous avons ajouté les numéros Moreau, l'année et le nombre de pages. Les titres en double exemplaires ont été retirés pour n'en laisser qu'une mention de chaque.

² On comprend bien son score de 235 « comme » pour 10 000 mots et donc la notion de densité textuelle.

octosyllabes avec 19 « comme » (celui du titre inclus), et le *Dialogue de Jacquemard et de la Samaritaine du Pont-Neuf* (p. 7-8), douze quatrains en alexandrins, avec seulement 3 « comme ». Une telle densité, assumée par le titre, ne peut être produite par l’auteur que grâce à un procédé d’écriture : presque tous les quatrains commencent par « comme », puis, en tête du troisième vers, « ainsi » qui vient en renforcement de l’analogie, alternant parfois avec « de mesme ». Dès le deuxième quatrain, le lecteur perçoit le jeu de balancier des comparaisons et des rimes et l’attend dans les quatrains suivants en se demandant ce qui sera mis dans la balance. Car le jeu n’est pas gratuit : piques et sarcasmes relèvent les travers de la cour, parfois jusqu’à l’absurde. Deux des quatrains devraient en donner un bon aperçu :

« Comme le Dieu cause tonnerre
Esclatte en tourbillons espaix,
Ainsi tel desire la Guerre
Qui n’est vaillant qu’en temps de Paix.

Comme de rien & du non estre
Cét Vniuers fut composé,
Ainsi pour bien servir son Maistre
On est enfin recompensé¹. »

Ce style quelque peu marotique que pratiquaient encore Voiture, Sarasin et qui pourrait même être le résultat d’une production collective, n’est cependant pas représentatif des mazarinades ni du burlesque ; on y badine plus qu’on y écorche. Cependant la structure analogique à deux termes pourrait exister plus largement dans la langue². Nous cherchons donc la co-occurrence « comme ainsi » (jusqu’à 20 mots de distance) : 320 occ. réparties dans plus de 180 pièces. Les contextes lus (quelques dizaines dans la page de résultats) permettent d’affirmer que ce procédé qui guide mieux que le simple « comme » ou que la métaphore le lecteur dans la compréhension de l’analogie est présent majoritairement dans des textes en prose. En exacerbant la présence de ce procédé, l’auteur des *Comme et ainsi de la Cour* pourrait bien vouloir s’en moquer autant que des courtisans eux-mêmes, surtout si c’était dans leur façon de

Comme le braue Dom - Quichotte
par sa valeur fut renommé,
Ainsi on porte la calote
pour s’empescher d’estre enrumé.

Ainsi comme le son des cloches
Fait aux Moines venir la toux,
De Mesme qui n’a des galoches
Porte des mules de veloux.

Comme le Dieu cause tonnerre
Esclatte en tourbillons espaix,
Ainsi tel desire la Guerre
Qui n’est vaillant qu’en temps de Paix.

Comme de rien & du non estre
Cét Vniuers fut composé,
Ainsi pour bien servir son Maistre
On est enfin recompensé.

Comme la matiere des ames
N’est pas de cire des flambeaux,
Ainsi la fortune & les femmes
N’ayment pas tousiours les plus beaux.

Comme les gourmandes harpies
Auoient leurs retraites aux Enfers,
Ainsi la toux & les roupies
Nous chasseront de ces deserts.

¹ *Les comme et ainsi de la Cour*, op. cit., p. 5.

² Et cette section devrait changer de chapitre pour rejoindre l’exploration linguistique, ch. IV.III., mais ce n’est qu’une des pistes de recherche sur « comme »...

parler. Nous avançons là sur un terrain qu'un historien de la langue devrait pouvoir explorer mieux que nous.

Nous le savons, « comme » peut avoir plusieurs sens ; celui de « tel, semblable » mais aussi celui de « puisque », celui de « en tant que », de « comment », ou encore un sens exclamatif, etc.¹ Dans un libelle en quelque sorte plus banal et en prose², le 5^e de la liste ci-dessus, nous relevons les différents sens des douze occurrences de « comme » :

- DE MÊME QUE : « il sçauoit chastier les vices de ceux qui dependoient de sa Sainteté, **comme** il en sçauoit recompenser les merites... » (p. 4) ; « C'est ainsi que tout le monde prend part à nos desplaisirs, **comme** ils esperent de prendre part à nostre ioye... » (p. 7) ; « que le vice n'impiera plus sur nous avec tant d'empire, **comme** il a fait aux siecles passez... » (p. 8)
- PUISQUE : « **Comme** il est impossible que le regne des meschants & des impies dure... » (p. 3) ; « **Comme** par les sollicitations du Roy deffunt d'heureuse mémoire... » (p. 4) ; « Et **comme** apres la mort du Roy cet arrogant par ses ruses & par ses subtilitez auoit si bien fait... » (p. 4) ; « **comme** il depend d'elle, soit pour le spirituel, soit pour le temporel... » (p. 5)
- EN TANT QUE : « ce souuerain Chef d'Eglise prenant l'interest de Dieu **comme** son premier Vicaire... » (p. 4) ; « Dieu nous vueille la [la paix] donner, puis qu'il est le seul qui la dispense **comme** sa fille bien-aimée » (p. 7)
- COMMENT : « Je veux vous faire part de sa bonté dans ce recit, & **comme** elle protege la France avec toute la sincerité possible... » (p. 4) ; « Voila **comme** ce bon Pasteur a soin de son troupeau... » (p. 5) ; « & **comme** il veille tendrement au bien de ses fidelles... » (p. 6)

Seul le premier de ces sens, celui de « de même que » entre dans la catégorie de la comparaison, mais pas de façon syntaxiquement simple, de type *A est comme (un) B*. Par ailleurs, ces *Récits véritables*... sont dépourvus de tout autre marqueur de comparaison. Est-ce un cas isolé, aux antipodes des *Comme et ainsi de la Cour* ? Cette expérience ne prouve rien quant à la figure d'analogie mais pourrait devenir un protocole pour une étude plus grande, par exemple sur une centaine de pièces. Si la tendance qu'elle indique se confirmait, cela aurait au moins deux conséquences : l'une lexicologique, le mot « comme » doit être étudié dans son spectre sémantique large (et non réduit à la simple comparaison) ; l'autre stylistique, la comparaison s'effectue par différents moyens lexico-syntaxiques et ne doit pas être réduite à la présence d'un seul vocable.

Après cette approche quantitative, essayons une approche plus syntaxique du *comme* comparatif. Il y a deux types de syntagmes dont nous pouvons dire prédictivement qu'ils peuvent (doivent ?) être des comparaisons : *[verbe] + comme*, d'une part et, *comme + [article] + [substantif]*, d'autre part, participant tous les deux à la syntaxe *A (verbe) comme*

¹ Voir les nombreux sens que lui reconnaît le TLFi : <https://www.cnrtl.fr/definition/comme>

² *Recits veritables de ce qui s'est fait & passé à Rome & à Venise...*, [M0_3032], 1649, 8 p.

(un/le/les/du...) B – notre but ultime étant, dans cette brève étude, de pouvoir étudier la relation sémantique entre A et B...

Il se trouve que le moteur Philologic ne peut produire de concordance triée (ni à gauche ni à droite) au-dessus de 20 000 occ. (« comme » est à 21 538 !), c'est une limite structurelle. Mais il est peut-être plus rapide que nous cherchions des co-occurrences dans le site du PM, par exemple avec les formes du verbe « être » les plus courantes – c'est l'avantage des syntagmes prédictibles¹.

Voici celles que nous avons trouvées, dans l'ordre décroissant de fréquence. Sur la droite, pour pondérer, nous avons choisi des terminaisons verbales communes à la plupart des verbes² :

ÊTRE COMME :	TERMINAISONS VERBALES + COMME :
• « est comme » : 201 occ. • « sont comme » : 123 occ. • « estre comme » : 51 occ. • « esté comme » : 47 occ. • « estoit comme » : 40 occ. • « estant comme » : 24 occ. • « estes comme » : 21 occ. • « sera comme » : 17 occ. • « estoient comme » : 16 occ. • « sommes comme » : 6 occ. • « fust comme » : 6 occ. • « suis comme » : 3 occ. • « sois comme » : 2 occ.	• « *er comme » : 893 occ. • « *oit comme » : 305 occ. • « *ra comme » : 125 occ. • « *oient comme » : 117 occ. • « *iez comme » : 28 occ.

Avec ces quelques prélèvements, nous pouvons observer les comparés et les comparants, quand ce sont des substantifs, par exemple avec le syntagme « sont comme ». Le premier que nous rencontrons est un intéressant exemple de comparaison inefficace – et de mise en abyme – car le lecteur a besoin de tout le contexte pour comprendre le sens de l'analogie – ce qui est le contraire de l'objectif sémantique habituel de la comparaison et nous fait penser qu'il doit alors servir à autre chose :

« Auant qu'oser offrir des vers à Vostre Majesté, ie voudrois employer vn siecle à les polir, si la longueur du temps estoit capable de les rendre meilleurs ; mais l'expérience fait voir, que ceux qui coustent le plus valent le moins, & ressemblent à des morts nez dont on arrache les membres

¹ Chaque couple de mots + « Termes dans une même expression », via <http://mazarinades.org/recherche/>. On peut aussi consulter la concordance simple (non triée) de « comme » pour y repérer des formes verbales intéressantes à rechercher ensuite séparément, que ce soit pour le verbe *être* ou tout autre selon les besoins du chercheur (*faire*, *sembler*, *avoir*, etc.).

² Ces terminaisons peuvent aussi être celles d'autres mots, mais en majorité des requêtes indiquées, ce sont bien des verbes.

l'un apres l'autre, tant ils ont de la peine à naistre : Les poètes sont comme les meres, qui acheueroient plustost d'estropier des enfans boiteux ou bossus, qu'elles ne les redresseroient, si elles auoient entrepris de leurs remettre les pieds ou les espauls. Vn vers cent fois tourné en diuerses façons, n'est iamais bien s'il n'est remis en la premiere posture qu'il a esté conceu¹ [...] »

Peu après, nous trouvons cette autre comparaison, cette fois très bien comprise par le compère qui n'est pas d'accord :

Gilles : « [...] les gens de vostre pays [...] sont comme les Lievres. »

Spacamon : « Comme les Lievres ? Que ne dis-tu plustost comme des Lyons, ou comme des Aigles. Nous sommes la posterité de ceux qui ont vaincu toute la terre, nous ne sommes point peureux pour estre estimez ressembler aux Lievres². »

Mais dans la majorité des cas (en voici une dizaine ci-dessous), il s'agit de comparaisons simples dont le but est avant tout de conforter une conviction déjà acquise, à l'exception de l'exemple 6 qui est à la fois descriptif et novateur, en un mot, poétique :

1. « ces paroles **sont comme** vne Prophetie qui s'adresse à vostre Maiesté » (M0_1151, p. 10)
2. « Tu penses que les Parisiens **sont comme** le Roy ou la Reyne, ausquels personne ne parle » (M0_742, p. 24)
3. « les Rois **sont comme** autant de Dieux sur terre » (M0_3439, p. 4)
4. « toute la France ne sçauoit esperer que ces vertus qui **sont comme** les bases & l'appuy de la Couronne ne comble son regne de bon heur » (M0_1430, p. 4)
5. « Les sujets **sont comme** ces plantes qui tournent selon le Soleil, & les Princes comme ces grands miroirs ou l'on se voit de sa hauteur » (M1_226, p. 108)
6. « Cent Lances, qui font de l'ombrage, **Sont comme** vn bois taillis, qui nage, Au milieu des Ondes planté » (M0_2587, p. 22)
7. « Que pour ce faire, Commissaires, Qui **sont comme** ses Iannissaires » (M0_2530, p. 22)
8. la Royauté se trouue dautant plus fermement cimentée, que plus elle a de Princes du Sang, qui **sont comme** les appuis de son Trône, & les veritables rampars de son autorité. » (M0_2773, p. 8)
9. « Les actions des Ministres **sont comme** des antes qui changent les fruits de l'Estat selon leur espece ; d'où vient que les Estats qui sont gouuernés par d'excellens hommes ne peuuent iamais perir. » (M0_60, p. 53)
10. « Les accidens qui attaquent les Estats, **sont comme** le feu qui s'est pris aux Temples & aux Autels que chacun doit s'efforcer d'esteindre » (M0_1244, p. 5)

L'exemple 7 est typique du burlesque avec une comparaison dont le rythme et la rime facilitent la compréhension. En revanche, l'exemple 8 est rhétoriquement très élaboré, avec une comparaison justifiée par une métaphore filée (« cimentée [...] remparts »), apparemment plus claire et venant elle aussi en « appui ». Ainsi, d'une occurrence à l'autre, nous nous familiarisons avec un formalisme assez mécanique duquel émerge, de temps en temps, une figure de style originale. Chemin faisant, le chercheur aura soin de repérer quelques comparants récurrents, qui sont comme autant de recours analogiques des auteurs pour soutenir leur discours. Le lion est peut-être un bon exemple de ces comparants encore en vigueur aujourd'hui,

¹ *La Castille avx pieds de la Reyne, demandant la paix...*, [M0_645] 1649, p. 3. C'est nous qui soulignons.

² *Dialogue bvrlesqve de Gilles le niais et dv Capitain Spacamon*, [M0_1072], 1649, p. 4.

lié autant à la culture qu'à l'anthropologie pour l'histoire des relations entre le fauve et l'homme. La recherche de la co-occurrence « comme lyon*|lion* » (jusqu'à 8 mots de distance) donne accès à 38 exemples dont on devra écarter le petit nombre concernant la ville de Lyon. Est-ce que le comparant *lion* propose toujours la même image dans tous les contextes du PM ? A-t-il les mêmes caractéristiques analogiques qu'aujourd'hui ? Et combien d'autres comparants pourraient ainsi être trouvés et étudiés ? Nous avons donné des pistes méthodologiques et sémiologiques que chacun adaptera à son besoin ou à sa discipline. Concluons temporairement par cet apparent contre-emploi du lion, ou plutôt *des lions*, dans un libelle mazariniste :

« Que les peuples secoïent le joug de l'obeissance, sans prevoir qu'apres cela, **comme Lyons** & Taureaux, qui ont rompu leurs attaches, ils se ietteront sur ceux qui les gardent, & deuoront leurs maistres ? Tesmoin ce que l'Ormée fait à Bordeaux, & ce que la populace a commencé de faire à Paris¹ [...] »

En effet, tandis que le lion, au singulier, est souvent employé pour le monarque ou le dieu, banale métaphore ou comparaison qui remonte à l'Antiquité, les lions, ici associés aux taureaux, produisent un groupe improbable mais assimilable aux « peuples », dont la sauvagerie, libérée par le pluriel, devient un danger pour « leurs maistres » : la noblesse, son ordre et son sommet.

IV.III.III. Le « Ô » lyrique

Même avec un marqueur rhétorique d'une lettre, le « Ô » lyrique ou d'apostrophe, il est possible de mener des recherches dans le PM. Il y en a 1 256 occ. dans les mazarinades du corpus dont près de quatre-vingts « Ô Dieu(x) ! », une quinzaine de « Ô ciel ! » et de « Ô malheur », une douzaine de « Ô peuple(s) ! », une dizaine de « Ô cieux ! », quatre « ô Temps, ô Mœurs », quatre « Ô Mazarin ! », etc. Se trouvent également une soixantaine de « Ô que... » exclamatifs qui n'apostrophent pas et expriment pour soi la surprise ou le regret :

« O que de laschetez infames
De carresser ses viles âmes,
Pour maintenir l'autorité :
Dauid auec sa seule Fronde
Ayant Gollias surmonté,
Se fist le plus grand Roy du monde². »

Afin d'attirer l'œil ou l'oreille du lecteur, il arrive parfois que ce « Ô » de révérence interpelle son destinataire dès les premières lignes d'une pièce poétique, comme :

« Qv'as-tu fait au destin, ô France malheureuse,

¹ *Requeste des pevples de France, Affligez des Presens troubles...*, [M0_3490], 1652, p. 16.

² *Les Merveilles de la Fronde dv Grand Hercvles de Paris*, [M0_2458], 1649, p. 6.

Que l'horreur de tes maux dont tu parois affreuse
 Ne le puisse toucher ;
 Qu'il voye en mille lieux & ton sang & tes larmes ;
 Et que loin de les estancher ;
 Sa fureur de nouveau redecocche ces armes
 Pour les mieux espancher¹. »

Plus rarement, comme dans le célèbre *Dialogue de deux Guépins sur les affaires du temps*, le « O » est plus interjectif que lyrique. Cependant il signale une figure de style très littéraire dans un texte qui, s'il n'y avait eu la Fronde, n'aurait peut-être jamais ni existé ni paru :

« O teste dié si y fait reueny ce vouleux-là tot est perdu, iamais ie n'en releuezon asteuze qu'il a tot mangé & accorché tot ces pouures gens de la Biauce & qui sont tot ruiné, y se ietteza sur nous². »

C'est aussi parfois un poncif de la dédicace, comme chez Jean Loret, dans son adresse à mademoiselle de Longueville, qui fait burlesquement rimer *Marie* avec *voirie*... :

« Noble & genereuse Marie
 J'ay l'ame tout à fait marrie,
 Pour la sotte supercherie
 Que me font des gens de voirie,
 Mes vers sur le Pont-neuf on crie
 O maudite raillerie,
 Ha cela me met en furie,
 Peste de leur Imprimerie,
 Las ma veine est presque tarie
 Par vn excez de fascherie,
 O Princesse des Dieux cherie
 Excusez ces vers ie vous prie,
 Ils n'auront nulle raillerie
 Et ie ne croy pas qu'on en rie³. »

Plusieurs occurrences successives de ce « Ô » peuvent d'ailleurs indiquer un panégyrisme obséquieux et « de mauvais goût », comme dit Célestin Moreau à propos de *La Guyenne aux pieds du roi* :

« O Dieu ! ô Ciel ! ô Angès ! ô Terre ! ô Hommes ! Mais ô grand Roy ! qui, quoy que ieune d'ans, commandez aux François, & qui portez le Sceptre de vos Ayeuls, avec autant d'auantage sur tous les Roys du monde, que le Lys est naturellement élué au dessus des autres fleurs⁴. »

À partir de ce gros millier d'exemples, le chercheur pourra se préparer un catalogue de pièces lyriques dans lequel relever à l'envi d'autres figures de style...

¹ *L'Anti-nopcier, ou le Blasme des nopces de Monsievr de Mercoevr avec la niepce de Mazarin*, [M0_93], 1649, p. 3.

² *Dialogve de devx Gvepeins, svr les affaires dv temps*, [M0_1078], 1649, p. 4.

³ *Sixiesme Gazette dv temps, en vers bvrlesqves*, [M0_1471], 1652, p. 3.

⁴ *La Gvyenne avx pieds dv Roy, qvi se plaint de ses enfans...*, [M0_1536], 1649, p. 14.

IV.III.IV. Être à « tu » et à « toi », le tutoiement dans les mazarinades

Dans une autre catégorie de *figures de style*, le tutoiement présente un intérêt stylistique et sémantique dans la mesure où il semble être rare dans les œuvres imprimées non fictionnelles, l'adresse étant plutôt assurée par le vouvoiement. On y attend plutôt la première personne, pour l'expression des opinions de l'auteur, la narration des faits vécus, etc., et surtout la troisième personne, au singulier et au pluriel, qui désigne des sujets, des objets, des référents à considérer.

Pour avoir des ordres de grandeur des quantités de pronoms personnels sujets, le corpus du PM contient, pour « il » : 109 226 occ., « ils » : 33 318 occ., « elle » : 20 937 occ. et « elles » : 4 151 occ. Pour la première personne, il y a « ie » : 30 247 occ., et « je » : 1 617 occ. Pour la forme élidée, il est possible d'utiliser la concordance triée sur le co-texte droit de « [ij] » : il faut d'abord faire défiler un millier environ de « I » qui sont des chiffres « 1 » romains, pour ensuite accéder à quelque 9 500 occ. du « je » élidé.

Au total, il y a donc environ 40 000 pronoms personnels sujets de la première personne du singulier dans les mazarinades, ce qui place le « je » entre « il » et « ils ». Cela permet alors de comparer avec la présence du pronom sujet de la deuxième personne du singulier¹ : 5 044 occ. de « tu|tv ». C'est beaucoup moins que pour la première personne mais peut-être plus que ce qui était attendu pour ce type de textes². Pour compléter le tableau, ajoutons les fréquences de « [uv]o[uv]s » : 50 832 occ. (donc dix fois supérieur au tutoiement) et de « no[uv]s » : 39 412 occ.

Or, du point de vue du dispositif textuel, le tutoiement suppose soit que l'auteur interpelle ou fasse mine d'interpeller une personne réelle ou présentée comme telle (même la muse est interpellée), à la façon d'une apostrophe publique ou d'une lettre ouverte, mais de façon très familière, contrairement à la lettre ouverte avec vouvoiement, beaucoup plus courante, soit que le texte propose une fiction avec restitution de dialogue dans laquelle le tutoiement serait présenté comme normal, c'est-à-dire avec une familiarité entre les protagonistes. Le texte peut alors avoir une dimension burlesque, intime voire confidentielle, religieuse (*tu ne tueras point* et autres commandements) ou au contraire très politiquement sérieuse.

Comment observer ce paysage du tutoiement dans les mazarinades ? Il serait d'abord prudent d'observer la concordance triée sur le co-texte droit afin de repérer les verbes les plus fréquents ou des expressions originales. Cette liste commence par quelques formes

¹ Il serait bien sûr aussi possible de s'intéresser aux pronoms personnels compléments (3032 occ. de « te » et environ 3000 occ. de « t' » élidés) qui participent au tutoiement.

² Nous ne tenons pas compte ici des pronoms personnels toniques puisqu'ils ne font que renforcer un phénomène syntaxique déjà repérable par les pronoms personnels sujets.

interrogatives avec verbe antéposé et suivies de « à », dans laquelle deux extraits de C_4_38 sont présents, indiquant la redondance d'une forme rare, l'une étant :

« Les Diables font-ils pis que tu fais maintenant ?
Non, ie ne le crois point ; Et quel contentement
Prens-**tu** à massacrer, violer femmes & filles ;
Prophaner les Saints Lieux ; y a-il rien plus horribles ?
Quoy ! tu pense en ce point acquerir du renom¹ ? »

Il s'agit du *Journal poétique de la guerre parisienne*, hebdomadaire de 13 semaines de janvier à avril 1649, que Mellot & Drouhin qualifient plutôt de « journal politique en vers alexandrins² » dans lequel Mazarin est beaucoup et très familièrement interpellé. Une recherche du pronom dans ce seul périodique indique 80 occurrences. L'étude du tutoiement dans cet ensemble de 120 pages serait donc recommandée.

Avec le passé composé d'un verbe comme l'auxiliaire avoir, le tutoiement va souvent correspondre à l'attribution à l'allocutaire d'une action passée. Or il y a près de 300 occ. de « tu as... », de quoi trouver bien des types d'adresse. Ainsi quand le défunt duc de Châtillon, mort au combat de Charenton, s'adresse à son ami et chef militaire le prince de Condé, l'émotion du tutoiement est perceptible :

« Tu as consommé, comme moy, les plus belles années de ta vie, à estendre les bornes de ce Royaume, & resister genereusement aux puissants efforts des ennemis, tu as fait vn bouclier de ta poitrine aux armées du Roy, **tu** as achepté aux prix de ton sang les plus fortes places ennemies ; & la France peut encore recevoir quelque aduantage de toy, & estre appelé le pere de ta Patrie ; cette verité ne met point en doute : Je cognois que tu ez poussé d'ambition, de presumption, & de gloire, croyant, que le salut de l'Estat, & la paix du public ne consiste qu'en toy ; mais tu t'en rend le Perturbateur, soustenant l'ennemy, qui luy a enléué ce qu'elle auoit de plus precieux³. »

Dans un passage de *La France a couvert sous les lavriers des princes*, le tutoiement est utilisé comme déictique pour actualiser des faits remontant supposément aux VII^e ou VIII^e siècle avant J.-C. L'auteur de cette mazarinade suppose sans doute que ses lecteurs ont comme lui lu



¹ *Svite dv Iovrnal poetique de la Gverre parisienne[...]* Hviectiesme sepmaine, [M0_1763], 1649, p. 6.

² Jean-Dominique Mellot et Pierre Drouhin, « Les mazarinades pétiodiques : floraison sans lendemain ou tournant dans l'histoire de la presse française ? », *Histoire et Civilisation du livre*, n° XII, 2016, p. 145.

³ *Advertissement fait par Monsievr de Chastillon revenv des Champs Elisees, a Monsievr le Prince de Condé*, [M0_457], 1649, p. 5.

et étudié un livre dans lequel la reine Sémiramis et le roi Cyrus se combattent – mais nous ne savons pas lequel (Boccace, Diodore de Sicile, Hérodote ?).

Certes, l'existence réelle de Sémiramis est fort peu probable – à moins que ce ne soit la reine Tomyris – mais le tutoiement crée un effet de réel propre à visualiser la scène finale, à reproduire sur Mazarin – surtout si elle a *déjà été vue* :

« La Reyne Semiramis ayant vaincu Cyrus, & deffait deux cens mille Perses, qu'elle laissa entrer bien auant dans son Royaume pour les attendre dans vn estroit passage, & pour empescher leur fuite, ayant fait chercher, & ayant trouué ce Roy parmy les morts luy fit couper la teste, & commanda qu'on remplit vn oüaire de sang humain, puis la prenant & la jettant dedans s'escria, disant saoule-toy maintenant de sang duquel **tu** as esté insatiable, *Satia te sanguine cuius semper insatiabilis extitisti*. C'est le mesme traitement que la France doit faire au Cardinal Mazarin, horsmis qu'on pourroit adiouter au sang de l'or, duquel ce Ministre n'a pas esté moins aide¹. »

La violence réaliste, presque cathartique, qu'offre le tutoiement est en contraste avec la littérarité qu'affirme la citation latine, même inexacte ; l'appareil sémiologique est alors prêt pour y plonger le personnage honni. Il apparaît ainsi que le tutoiement peut déjà en soi être une figure de style mais qu'il peut aussi entrer dans des constructions rhétoriques autrement acrobatiques.

L'auteur du *Discovrs politique, Sur le tord que le Roy faict à son Autorité*²... est un peu comme nos éditorialistes d'aujourd'hui, il assène avec force moulinets son avis sur tout sujet. Il commence par apostropher... un texte de loi : « Qu'es-tu deuenüe foible Declaration, qui excludois cét Estranger pour iamais de toutes les terres de l'obeïssance du Roy ? » (p. 3). Mazarin ayant été rappelé (fin 1651), il affirme, c'est intéressant, que « la tête des Rois n'est pas toujours le véritable sôutient des Couronnes » (p. 4), donnant Childéric III en exemple, neuf siècles avant lui. Il pense aussi que « Machiauel [...] est l'égout de toutes les impietés de la Politique » (p. 9), notamment pour être responsable de la nouvelle doctrine, importée d'Italie, selon laquelle « le Roy n'est pas obligé de tenir sa parole », il le répète plusieurs fois. Après avoir traité du roi et de Condé, il interpelle la France puis Paris :

« Et toy PARIS ! tu fais bien voir que ce n'est pas le Gouuernail ny la raison qui donne les mouuemens à ton vaisseau, & qu'il ne va qu'au gré des vents & du caprice, puis qu'on te voit tantost leuer l'estendart, & tantost le baisser à contre temps. Il est eschoüé dans la Seine, tes rumeurs ne produisent rien au dehors de tes faux-bourgs ; & tu as coustume d'estre immobile iusqu'à ce qu'on te dispute le pain. Tu vois celuy que tu as déclaré ennemy de l'Estat, y rentrer à main armée, & tu

¹ *La France a covert sovs les lavriers des princes*, [M0_1413], 1652, p. 9-10. La citation latine n'a pas été retrouvée telle quelle mais, selon la page Wikipédia consacrée à Tomyris, il existe un tableau de Rubens, *La Reine Tomyris devant la tête de Cyrus* dont une « copie anonyme conservée en Espagne porte au bas du tableau une légende en latin : *Satia te sanguine quem semper sitisti : Rassasie-toi du sang dont tu as toujours été assoiffé*. » (<https://fr.wikipedia.org/wiki/Tomyris>, page consultée le 11 mars 2023.) La gravure d'après Rubens, vers 1630, provient du British Museum : https://www.britishmuseum.org/collection/object/P_R-4-79

² *Discovrs politique, Sur le tord que le Roy faict à son Autorité*..., [M0_1136], 1652.

ne t’amuses qu’à faire des foudres de parchemin & de papier, pour les opposer à sa marche : pense que la tyrannie des Ministres ne fait pas plus d’état de la Balance de la Justice que de celle d’un Epissier, & qu’elle ne peut plus se rendre redoutable que par son espée. » (p. 12.)

Le tutoiement théâtralise les événements auxquels il est fait allusion. La ville devient une scène sur laquelle son personnage allégorique s’agite, « tantost leuer l’estendart, & tantost le baisser à contre temps » pour ridiculement « faire des foudres de parchemin & de papier ». Au final, la balance sacrée de la justice est ravalée au niveau de celle de l’épicier. De dépit, il apostrophera ensuite la Guyenne, Bordeaux, puis le bourgeois : « choisi d’être pendu aux fenestres de ta maison, ou de te mettre en devoir de repousser courageusement ce persecuteur » (p. 13) car, finalement, « ta fortune marche à côté de celle de CONDÉ. » (p. 13, le nom est en majuscules.)

On constate qu’il importe aussi de savoir qui tutoie qui. Tel qui tutoiera amicalement le roi aura peut-être le tu méprisant pour Mazarin, ou inversement. Cibler l’interlocuteur peut (parfois) se faire, ou plutôt se tenter, par la recherche de co-occurrences dont voici quelques exemples selon que le « tu » est avant ou après le nom associé, jusqu’à dix mots de distance entre les deux :

- {« tu|tv maza* » : 65} + {« maza* tu|tv » : 64 occ.} = 129 occ.
- {« tu|tv condE » : 13 occ.} + {« condE tu|tv » : 3 occ.} = 16 occ.
- {« tu|tv gond[iy]|retz|coad*|corin*|corrin* » : 0 occ.} +
 {« gond[iy]|retz|coad*|corin*|corrin* tu|tv » : 6 occ.} = 6 occ.¹
- {« tu|tv m[uv]se » : 5 occ.} + {« m[uv]se tu|tv » : 7 occ.} = 12 occ.

Les limites de cet exercice sont : premièrement, que le nom de la personne tutoyée n’est pas forcément présent dans le contexte, il peut avoir été indiqué dans le titre ou figurer vingt lignes au-dessus et, deuxièmement, que ce qui est en contexte n’est pas forcément dans la relation syntaxique que l’on recherche. Par exemple, dans la recherche du tutoiement avec « roi » & « roy », le résultat chiffré est certes intéressant (co-occurrences à gauche et à droite : 197 cas) mais à lire les contextes on constate qu’il n’y a pas de tutoiement du roi : il y a une familiarité discursive qui concerne le roi, son action, sa personne, son histoire, etc., mais le tutoiement ne lui est pas adressée. Il en va souvent de même avec les autres personnalités ciblées, à l’exception de Mazarin et de la muse. Par conséquent, cette méthode de recherche, dans ce cas particulier n’est guère pertinente. Le tutoiement ne serait donc pas si facile à étudier dans un corpus...

¹ L’explication sur la syntaxe de cette recherche sur Paul de Gondi est donnée infra, ch. IV.III.I.

Même quand le *tutoiement républicain* obligatoire est décrété¹, en 1793, il reste grossier en dehors de l'administration et devient vite caricatural, au point d'être abandonné en 1794. Finalement, est-ce que le « poète seul peut tutoyer les rois », comme le prétend José-Maria de Heredia²... en 1896 ?

Bien sûr, il ne s'agit pas de s'arrêter sur chacune des cinq mille occurrences de « tu », d'une part, et d'autre part il y aurait bien du travail à catégoriser les emplois selon que l'on souhaite faire une étude de grammaire, de lexicologie, de stylistique ou d'histoire. Nous pouvons présumer qu'une recherche des verbes au futur, au conditionnel ou au subjonctif, temps et modes discursivement les plus complexes, donneront des résultats intéressants à la fois pour l'histoire de la langue et pour l'histoire des mentalités sous la Fronde. Les exemples que nous avons pris ont déjà permis d'apercevoir, comme des rais de lumière projetés dans une forêt sombre, qu'il existe dans les mazarinades – mais qui en doutait ? – des montages discursifs de grande qualité (par dizaines) à côté de très banals (par milliers) ; et qu'un sujet aussi rébarbatif que le tutoiement peut faire accéder le chercheur à des trésors qu'un Alexandre Dumas, fameux dialoguiste, avait sans doute découverts.

IV.IV. À QUOI SERVENT LES MUSES

« Mvse qui pince, & fais rire
Vien à moy de grace, & m'inspire³ »

Commençons par nous demander quel traitement est réservé aux muses dans les mazarinades – mais aussi, par quel *traitement* accéder aux muses dans les mazarinades. Faut-il différencier singulier et pluriel ? Y a-t-il, comme on pourrait le penser, un discours humble et révérencieux d'une part, et un autre familier ou pire d'autre part ? Comment qualifier l'apostrophe par laquelle Scarron entame sa *Mazarinade* ? Et les muses, alors, sont-elles satisfaites ? Ce sont quelques-unes des questions que l'on est en droit de se poser au moment d'interroger un corpus de mazarinades qui *a priori* ne sont pas passées sous les fourches caudines de la censure et de la bienséance. Voici d'abord les requêtes effectuées dans le PM :

¹ Voir page de Wikipédia : https://fr.wikipedia.org/wiki/Décret_sur_le_tutoiement_obligatoire

² « Salut à l'Empereur » [de Russie], *La Muse française*, dans Wikisource : https://fr.wikisource.org/wiki/Salut_à_l'Empereur

³ Paul Scarron, *La Mazarinade*, 1651, p. 3.

- « muse » : 106 occ.
- « muses » : 97 occ.
- « mvse » : 14 occ. dont 8 dans 2 exemplaires de *La Pompe funèbre de Voiture* de Sarasin¹, et une à l'incipit des 3 exemplaires de *La Mazarinade* de Scarron.
- « mvses » : 8 occ. en lettres capitales, dans les titres de 5 pièces.
- Les 4 formes ensemble, « muse|mvse|muses|mvses² » : [225 occ.](#)
- Au singulier, « muse|mvse » : [120 occ.](#)
- Au pluriel, « muses|mvses » : [105 occ.](#)

Avant de décider comment traiter un sujet (et donc ce sujet-ci), il convient de regarder les résultats obtenus au moyen de divers outils. L'ordre des fréquences par titres³ montre en premier un anonyme qui utilise 13 fois le terme, puis Jean-François Sarasin 8 fois dans *La Pompe funèbre de Voiture*, puis des anonymes en ont 4 ou 5 occurrences et quelques auteurs en font un ou deux emplois, comme Mathieu Du Bos, Scudéry, Saint-Amant, Laffemas, etc., sur 131 titres listés. En premier, donc, l'auteur du *Galimatias burlesque sur la vie du Cardinal Mazarin* se détache du lot ; de ses 13 occ., nous pouvons en détacher deux qui résument sens et style :

« C'est de ce braue Cardinal, / Soit qu'il fit bien, soit qu'il fit mal, / Que reluisent dans ce bas monde / Oeuvres de si grande faconde, / Et dont monde se souuiendra / Tant que monde memoire aura, / C'est luy qui fit parler **les muses** / Les serieuses, & camuses, / Et qui cherissoit **Helicon** / Autant que Iules fait le... / Tout beau, **Muse**, tu fais la sotté, / De fouïller ainsi sous la cotte, / Parle en termes respectueux / D'un Cardinal si vertueux, / On dit, ô la belle rencontre⁴ ! »

En effet, parler des muses, au pluriel, en référence aux neuf sœurs de la mythologie grecque est une vénérable convention poétique qui allégorise l'inspiration, le talent, voire la mémoire. Hésiode, qui décrivait le poète les rencontrant sur le mont Hélicon, n'avait pas prévu la rime avec « faire le con » - une licence qui signe le style burlesque grossier et surenchérit sur la « muse qui pince » de Scarron l'année précédente. L'autre occurrence, « tout beau, Muse, tu fais la sotté⁵ », privatise, par le singulier, l'inspiratrice qui devient une compagne tutoyée, rabrouée (quand elle fait dire des bêtises) ou suppliée : « viens à moi, de grâce », dit encore

¹ Cette pièce n'est pas considérée comme une mazarinade, on ne la trouve pas dans la *Bibliographie* de Moreau. Elle a pourtant été insérée dans des recueils de mazarinades dont deux de la collection de Tokyo (cotes A_6_79 et C_6_60). Selon Alain Génétiot : « [Sarasin] fréquente les milieux mondains en pleine ascension comme l'hôtel de Rambouillet, où il est néanmoins marginalisé par son aîné Vincent Voiture, ce dont il se vengera après la mort de de cernier en rédigeant en 1649 une ironique *Pompe funèbre de Voiture*. » (« Porter la parole des grands : les mazarinades de Sarasin », *Histoire et Civilisation du Livre*, n° 12, 2016, p. 211).

² La recherche de « m[uv]se|m[uv]ses » donne le même résultat.

³ Via la page <http://philologic.mazarinades.org/mazarinades.form.html>, chercher « m[uv]se|m[uv]ses » + *Single Term* + *Frequency by Title*.

⁴ *Galimatias burlesque sur la vie du Cardinal Mazarin*, [M0_1463], 1652, p. 13.

⁵ Ailleurs dans le texte, on trouve aussi « Respond moy donc, Muse falote » (p. 16), même type d'adresse désinvolte où « falote » signifie *plaisante* ou *grotesque* (la transcription initiale était « faiote », hapax, mais l'original présente clairement un défaut d'encrage).

Scarron. Elle n'inspire plus le poète de façon inconditionnelle comme lorsqu'elles sont ensemble mais de façon discontinue, facétieuse voire capricieuse - la légère misogynie que nous percevons est peut-être anachronique. Les autres occurrences de ce texte sont à observer mais aussi à mettre en regard de celles d'un autre texte, celui de Sarasin.

« Voiture est mort, amy Ménage, / Voiture qui fort galamment / Auoit fait ie ne sçay comment / Les **Muses** à son badinage, / Voiture est mort c'est grand dommage¹. »

« I'ay à vous apprendre ce qui s'est fait au Parnasse, & combien illustres ont esté les funeraillies dont Apollon & les **Muses** ont honoré le deffunct ne demandez point qui m'en a instruit² [...] »

« Prince Apollon vn funeste corbeau, / En croassant au sommet d'vn ormeau, / A dit trois fois d'vne voix prophetique / Bouquins, bouquins r'entrez dans le tombeau / VOITVRE EST MORT ADIEV LA **MVSE** ANTIQVE³. »

Le contraste entre les deux textes est flagrant et montre bien l'amplitude littéraire du recours aux muses, de la vénération aveugle à l'ordure censurée :

« [J]'ay toutes les raisons du monde de condamner ces ouurages qui des-honorent les **muses** par leur salletez & leurs infamies⁴ ». »

Il y a donc un statut des muses et une idée que l'on se fait d'elles, variables.

À observer les contextes proposés par la recherche de l'ensemble des occurrences, nous constatons deux régimes textuels et littéraires des muses, outre la différence singulier / pluriel. L'un est la description d'apparence, d'activité ou d'intention, où le mot est généralement précédé d'un article défini ou d'un adjectif possessif, type « les muses font... » ou « ma muse est... ». L'autre régime est l'apostrophe (ou interpellation, adresse), généralement accompagnée d'un verbe à l'impératif. La combinaison des deux régimes s'opère lorsque la muse apostrophée est en même temps qualifiée, comme dans « Courage, Muse babillarde⁵ » !

Nous proposons de lister ci-dessous les qualifications remarquables, en majorité par adjectif⁶ (dans l'ordre alphabétique, avec indication de fréquence supérieure à 1), puis de donner ensuite la liste des pièces où l'apostrophe est employée, enfin de voir si des muses sont nommées par leur nom (car elles en ont chacune un, sur l'Olympe).

MUSES QUALIFIÉES :

- ALTIÈRE : « Ma Muse est bien plus forte & plus altiere » (M0_1398)
- ANTIQUE : « ADIEV LA MVSE ANTIQVE » (MX_A_6_79)

¹ Jean-François Sarasin, *La Pompe funèbre de Voiture*, [Mx_A_6_79], 1649, p. 4.

² *Id.*, *Ibid.*

³ *Id.*, p. 20.

⁴ *Censvre generale de tovs les libelles...*, [M0_673], 1649, p. 5.

⁵ *Le Sixiesme Babillard dv temps*, [M0_556, p.], 1649, p. 3.

⁶ Nous avons ajouté « facétieuse » pour pouvoir mettre Scarron dans la liste ; par ailleurs « guerrière » indique bien sûr l'origine du titre d'un des ouvrages d'Hubert Carrier (*Les Muses guerrières*, 1996) ; enfin, nous n'ignorons pas que « chienne » n'est pas un adjectif mais la fonction qualificative nous a paru ici pertinente.

- BABILLARDE : « COVRAGE, Muse Babillarde, / Ce iour il faut estre gaillarde » (M0_556)
- BADINE : « Encore vn coup Muse badine / Qui me fais tousiours bonne mine » (M0_2957)
- BELLE (6) : « afin que dans le calme, apres auoir fermé le Temple de Mars, nous puissions caresser ces belles Muses » (M0_770), « belles muses » (M0_1739), « belles muses » (M0_1208), « Vien ma belle Muse falotte » (M0_995), « avec les belles Muses que vous auez accoustumé de caresser durant la paix » (M0_2337), « l'immortalité qui nous est promise par la bouche des belles Muses » (M0_2860)
- BOITEUSE (2) : « rendre vne muse boiteuse » (M0_2701), « Muse sourde borgne & boiteuse / Qui porte des haillons de gueuse, / Muse au nez sans cesse morueux (M0_91)
- BORGNE : « Muse sourde borgne & boiteuse / Qui porte des haillons de gueuse, / Muse au nez sans cesse morueux (M0_91)
- BURLESQUE : « C'Est à present Muse Burlesque / Qu'il faut vne piece crottesque » (M0_2692), « Hé bien, Burlesque & chere Muse, / Que ie caresse & qui m'amuse » (M0_836)
- CAMUSE (2) : « les muses / Les serieuses, & camuses », (M0_1463), « gentilles Muses, / Qui n'estes laides, ny camuses » (M0_613)
- CAPABLE : « Mais muse tu fais la capable » (M0_2957)
- CHIENNE : « ta chienne de Muse » (M0_2701)
- DÉPOURVUE : « vne Muse despourueü, / De support & d'autorité » (M0_723)
- DIVINE : « Ma diuine Muse aux beaux yeux » (M0_836)
- ERRANTE : « muses errantes » (M0_1208)
- (FACÉTIEUSE) : « MVSE qui pince, & fais rire » (M0_2436)
- FALOTE (4) : « muse falote » (M0_1463), « Vien ma belle Muse falotte » (M0_995), « MVSE falote, prend ton masque, / Ta fluste & ton tambour de Basque » (M0_611), « Approche toy muse falote, / Chere Maistresse de Scaron » (M0_2794)
- FIDÈLE (2) : « Muse fidelle » (M0_2810), « la fureur d'une Muse fidelle » (M4_85)
- FOLÂTRE (2) : « muse folatre » (M0_2529), « Muse follastre » (M0_2810)
- FORTE : « Ma Muse est bien plus forte & plus altiere » (M0_1398)
- FRANÇAISE (2) : « les Muses Françaises » (M0_1675), « L'HOMMAGE DES MVSES FRANÇOISES AVX PIEDS DV ROY » (M0_1655)
- GAILLARDE : « COVRAGE, Muse Babillarde, / Ce iour il faut estre gaillarde » (M0_556)
- GENTILLE : « gentilles Muses, / Qui n'estes laides, ny camuses » (M0_613)
- GROTESQUE (2) : « grotesque Muse » (M0_2530), « Raconte moy, muse grotesque / D'où vint cette humeur soldatesque » (M0_56)
- GUERRIÈRE (3) : « les troupes de Pallas, qui sont les Muses guerrieres », « mes Muses guerrieres », « des Muses guerrieres » (M0_1680)
- IMPORTUNE : « Leur muse estoit trop importune » (M0_1687)
- LAIDE : « gentilles Muses, / Qui n'estes laides, ny camuses » (M0_613)
- LIBERTINE : « Si ma Muse estoit libertine » (M0_1216)
- MERCENAIRE : « Muse pauvre & mercenaire » (M0_2529)
- PAUVRE (2) : « Au dessus de cette escurie on void vne grande Salle, où il a ramassé quelques liures, qu'on dit qu'il a fait chercher par tous les endroits de la terre, traittant les pauvres Muses si mal, qu'au lieu de les faire loger sur des fleurs, comme elles estoient dessus leur montagne, il les prostituë à l'odeur d'un fumier puant, & aux mauuais vents des cheuaux creuez d'auoine & de foin¹. » (M0_1083), « Muse pauvre & mercenaire » (M0_2529)
- ROMAINE : « muse romaine » (M4_63)
- RUDE : « quoy que vous disiez que ma Muse est trop rude » (M0_668)
- SAGE : « ma Muse quelquefois sage » (M0_1471)
- SÉRIEUSE : « les muses / Les serieuses, & camuses », (M0_1463)
- SOURDE : « Muse sourde borgne & boiteuse / Qui porte des haillons de gueuse, / Muse au nez sans cesse morueux (M0_91)

¹ Le thème de l'écurie sous la bibliothèque (de Mazarin) se retrouve dans : « Que puis que cheual ayme Muse, / Cardinal n'est pas vne buse, / D'auoir mis sous mesme couuert, / **Muses**, & cheuaux à couuert [...] », lié à la l'impérative nouveauté de la première bibliothèque publique : la nécessité de pouvoir garer son véhicule (*Galimatias*..., *Op. cit.*, [M0_1463], p. 14).

MUSES APOSTROPHÉES :

- SEPT FOIS : M0_1463,
- QUATRE FOIS : M0_2529, M0_91
- TROIS FOIS : M0_836, M0_995, M0_2530
- DEUX FOIS : M0_690, M0_1510, M0_2810, M0_55, M0_3898, M0_2692, M0_611, M0_2957, Mx_B_18_36 (= Mx_C_8_65, œuvre de Saint-Amant)
- UNE FOIS : M0_2497, M0_1471, M0_2587, M0_613, M0_708, M0_556, M0_3720, M0_2599, M0_2848, M0_3915, M0_2692, M0_3871, M0_3884, M0_2794, M0_2436, M0_56.

MUSES (TRÈS PEU) NOMMÉES :

- « Caliope|Calliope » : 7 occ. dont 6 apostrophes.
- « Clio », 2 occ., pas d’apostrophe.
- « Erato », 1 occ., pas d’apostrophe.
- « Euterpe », 1 occ., pas d’apostrophe.
- « Melpomène », 2 occ., pas d’apostrophe.
- « Polymnie », 1 occ., pas d’apostrophe.
- « Terpsichore », 0 occ.
- « Thalie », 0 occ.
- « Vranie », 4 occ., pas d’apostrophe.

Dans l’entourage proche des mots recherchés, nous avons remarqué à plusieurs occasions la présence de déesse(s), nymphe(s) ou grâce(s), autres références mythologiques féminines qui semblent – entre fantasme érotique, compagne intellectuelle et amie imaginaire – pouvoir aider les auteurs et les poètes dans leur dur labeur. Il y aurait donc une possibilité d’élargir le champ de recherche. Mais il n’est pas certain que l’on puisse constater pour ces quasi synonymes les mêmes particularités. L’une des plus remarquables, pour les muses, tient peut-être dans la distance mise entre ces personnages imaginaires et l’auteur ou le poète. En régime descriptif (article défini ou adjectif possessif), il y a une mise à distance, la connotation d’une conscience qui sépare les deux mondes, celui de l’auteur et celui de la fiction mythologique dans lequel la muse allégorise des qualités littéraires. Mais en régime d’apostrophe, le plus souvent au singulier¹, il n’y a plus de distance, la muse est là, dans la fiction ou dans la réalité, et l’auteur vit avec elle. Dans leur intimité, ils communiquent ensemble, même si c’est toujours lui qui nous le rapporte. Dans la plupart des cas, la muse est traitée familièrement, parfois sans respect, ce qui déroge à la tradition de dévotion à ces créatures mystérieuses et puissantes. Pour le poète solitaire elle est une inspiratrice, bien sûr, mais elle est aussi une consolatrice, voire plus si affinités... Outre la perte de dignité propre au burlesque, on rapporte aussi quelques cas de maltraitance, dont la sécheresse de l’impératif est parfois le premier symptôme.

¹ Même si on trouve, à l’occasion, des formes au pluriel, comme ce « mes muses, éveillez-vous » ([M0_3884], p. 12).

Il nous semble en tout cas que l'intérêt d'une étude poussée est bien établi. Celui ou celle qui sera intéressé(e) à la mener remarquera que les muses – ces poupées d'encre – plus souvent ventriloquées que réellement expressives ont encore beaucoup à nous dire. Ne leur a-t-on jamais vraiment *donné la parole* ?

IV.V. LES PERSONNAGES DE LA FRONDE DANS LES MAZARINADES

Avec Mazarin, le roi est sans doute la personnalité dont on parle le plus dans les mazarinades ; après eux, peut-être Anne d'Autriche, le prince de Condé, le cardinal de Retz, le duc de Beaufort, Gaston d'Orléans, etc. Outre le peu d'intérêt qu'a cette phrase que nous venons d'écrire, sur quoi se fonde-t-elle ? Sur la connaissance scolaire d'un domaine, sur les impressions laissées par un ensemble de lectures, sur un ressenti mémoriel qui fera peut-être consensus – ou pas –, du genre que certains enseignants assènent pour cadrer ou asseoir leur enseignement. Mais en réalité, qui saurait, avec une connaissance fiable et vérifiable, indiquer *dans l'ordre* quelles sont les personnalités « dont on parle le plus dans les mazarinades » ? Notre esprit change peut-être cette formulation en « personnalités les plus célèbres » ou « les plus importantes » alors qu'en fait ces trois formulations ont un sens différent, et que les deux dernières sont téléologiquement biaisées : elles partent de notre connaissance acquise depuis moins d'un siècle tandis que la première renvoie aux documents d'il y a quatre siècles, qui sont parvenus jusqu'à nous et que chacun de nous connaît... quelque peu. Il nous en reste alors une opinion, dont nous pouvons débattre entre nous, sans que personne ne songe à compter les mots – tout du moins, c'est ainsi qu'était la situation avant l'informatique, les corpus en ligne et le PM.

Partons donc du principe que nous pouvons maintenant comptabiliser les mots. Même si le plus grand nombre ne signifie pas la plus grande importance, au sens intellectuel ou historique, les études modernes de propagande, publicitaire ou politique, ont montré que la quantité – indifféremment de la qualité – a, sur le public, un impact directement lié au nombre de fois que ce public est exposé à l'information, un slogan par exemple. Partant de là, à l'instar de messages subliminaux cachés dans des images quelconques, les fréquences d'apparition des noms propres, des surnoms, des périphrases patronymiques dans un grand volume de textes ont une importance qui doit peser dans la balance du chercheur, à côté de l'étude de qualité, c'est-à-dire l'étude sémantique des textes et celle de l'impact de leur réception (performativité, force perlocutoire). Bien sûr, nous n'avons pas dit que tous les lecteurs contemporains de la Fronde avaient lu toutes les mazarinades – autre biais...

Mais revenons à l'idée qu'avec Mazarin, le roi est *sans doute* la personnalité dont on parle le plus dans les mazarinades. Or, si les pamphlets de la Fronde ont beaucoup servi à étudier l'image du cardinal et les discours qu'il a suscités, peu d'études se sont focalisées sur le futur Louis XIV à partir des mazarinades, préférant sans doute l'étudier pendant son gouvernement personnel, après 1661. Pendant la Fronde, tandis que l'un polarisait à l'extrême le champ politique, jusqu'à provoquer une guerre civile, l'autre, au moins en apparence, faisait consensus, si on ne l'empêchait pas de survivre. Alors que Mazarin aux affaires était devenu l'homme à abattre, la cible mouvante des libelles assassins, le roi mineur que tous voulaient protéger symbolisait le pouvoir qu'il n'exerçait pas encore, semblant moins textuellement présent que son ministre qui lui faisait de l'ombre.

Après les dizaines de milliers de pages écrites sur l'un comme sur l'autre par trois siècles d'hagiographes, mémorialistes, historiens, juristes et spécialistes de sciences politiques, à quoi pourrait servir d'interroger un corpus de mazarinades – se demandait-on encore il y a quelques années ? Que pourrait-on y apprendre que l'on ne sache déjà ? Voilà une gageure à laquelle une autre s'ajoute tout de suite : comment rechercher et étudier les discours sur ce jeune roi-ci alors que les mots « roi », « roy » ou « Louis » et « Lovis » sont très fréquents et peuvent s'appliquer à d'autres personnes, d'autres Louis, d'anciens rois, etc. ? Quels protocoles adopter pour qu'une telle recherche, même avec le corpus numérique, ne prenne pas des années ? Parmi quelque 23 772 occurrences du mot *roi/roy* (au singulier) dans le PM, des considérations concernent assurément Henri IV, Louis XIII, des rois plus anciens ou des monarques étrangers. Mais il serait difficile et chronophage de désambiguïser les cas un par un ou d'appliquer une règle d'élimination automatique trop simple. En revanche, si une partition était possible, l'étude sur Louis XIV pourrait profiter de la comparaison / différenciation avec d'autres rois. Celui ou celle qui voudra s'en charger devra faire son choix – ou disposer d'autres outils lexicométriques.

Méthodologiquement parlant, c'est pour nous une recherche normale : nous pouvons utiliser les mêmes outils que ceux déjà présentés, à savoir la fouille lexicale, l'échantillonnage contextuel, la recherche de co-occurrences, la recherche par le catalogue, l'étude de concordances, etc. Épistémologiquement parlant, c'est une recherche atypique. En effet, outre les idées préconçues exposées à l'ouverture de ce chapitre, nous n'avons aucune hypothèse de départ et peu d'incitation académique puisque des centaines de spécialistes ont déjà traité le sujet. (Se conformant à une telle *logique*, personne n'aurait inventé le microscope ni voulu séquencer le génome... Même si notre prétention ne va pas jusqu'à des découvertes de cette envergure.)

QUELQUES REQUÊTES NOMINATIVES¹ :

- Le roi → « roi|roy » : 23 772 occ. ; « rois|roys » : 4 969 occ.
 - « roi|roy France », dist. 2 mots : 380 occ.
 - « nostre roi|roy », dist. 2 mots : 399 occ.
 - « lo[uv][iy]s » : 1 995 occ. (dont « Chambre S. Louis »...)
 - « lo[uv][iy]s xiv », dist. 0 mots : 105 occ. ; « lo[uv][iy]s 14 » : 5 occ.
 - « lo[uv][iy]s France », dist. 5 mots : 35 occ.
 - « die[uv]do* » : 4 occ. ; « die[uv] do* », dist. 0 mots : 260 occ.
 - « roi|roy mineur|minevr », dist. 5 mots : 68 occ. ; « minoritE roi|roy » : 101 occ.
- Louis XIII → « lo[uv][iy]s xiii », dist. 0 mots : 184 occ.
 - « feu|fev roi|roy », dist. 2 mots : 474 occ.
- Henri IV → « henry iv », dist. 0 mots : 163 occ. ; « henry grand », dist. 2 mots : 225 occ.
- Richelieu → « richelieu|richeliev » : 789 occ. ; « armand » : 156 occ.²
- Mazarin → « mazarin|mazarini » : 9 421 occ. ; « iules|ivles » : 428 occ.
 - « principal ministre », dist. 2 mots : 24 occ.³
- La reine → « reine|reyne » : 5 911 occ.
 - « anne a[uv]tri*[a][uv]stri* », dist. 5 mots : 55 occ.
- Gaston d'Orléans → « monsie[uv]r[d][uv]c|gaston orlEans », dist. 6 mots : 2 584 occ.⁴
- Prince de Condé → « condE » : 1 669 occ.
- Paul de Gondî → « gond[iy]|retz|coad*|corin*|corrin* » : 1 150 occ.⁵
- Duc de Beaufort → « bea[uv]fort » : 1 300 occ.
- Prince de Conti → « cont[iy] » : 776 occ.
- Duc de Longueville → « long[uv]e[uv]i* » : 682 occ.
 - « monsie[uv]r[d][uv]c long[uv]e[uv]i* », dist. 2 mots : 460 occ.
- Madame de Longueville → « madame[d][uv]chesse long[uv]e[uv]i* », dist. 2 mots : 106 occ.
- Grande Mademoiselle → « mad*selle » : 392 occ. (pour *Mademoiselle*, *Madmoiselle* & *Madamoiselle*)
- Turenne → « t[uv]ren*|t[uv]rren* » : 443 occ.
- Archiduc Léopold → « lEopo* » : 311 occ.

¹ Les requêtes dans le corpus ci-dessous proposées donnent des résultats qui ne concernent pas tous la personne désignée mais en grande majorité. L'utilisation de ces requêtes suppose donc une phase de tri.

² Il semble n'y avoir que 3 occ. de « Armand » qui concernent le prince de Conti.

³ Pour une recherche plus détaillée sur le nom Mazarin, ses dérivés et d'autres noms en comparaison, voir notre « Mazarin et l'Italie au miroir (déformant) des mazarinades » (2021), en annexe, ch. VII.II.IV., li. 100-166.

⁴ La recherche de Gaston d'Orléans dans le corpus s'apparente à un casse-tête car il est désigné par « Gaston », « Monsieur » ou « Lieutenant General » qui peuvent aussi s'appliquer à d'autres personnes. Quant à « Orléans », il y a la ville et d'autres membres de la famille. Cependant, les co-occurrences cumulatives que nous proposons permettent certainement de rassembler la majorité des cas, avec une possibilité de redondance entre « Monsieur » et « Duc ». De plus, certaines occurrences de « oncle » le concernent.

⁵ Pour le cardinal de Retz, plusieurs dénominations monolexicale peuvent sans doute suffire, avec des redondances. La requête « gond[iy]|ret[sz]|coad.*[uv]r|coai.*[uv]r|corin.*|corrin.* », plus complexe, rassemble 1216 occurrences ; on constate que le changement n'est pas spectaculaire... Les 34 occ. de « Gondî » sont dans une seule pièce, retraçant l'histoire de la « maison de Gondî » : *Remarques sommaires svr la Maison de Gondî : par le Sievr d'Hozier...*, [M0_3268], 1652, 16 p., dont Moreau rapporte qu'elle aurait été écrite en partie par Retz lui-même. Myriam Tsimbidy fait le point dans son édition des *Pamphlets* (op. cit., 2010), p. 115-117.

Même si, dans les mazarinades, Mazarin est apparemment le principal sujet, mis aux affaires bien que ressenti illégitime par une partie de l'intelligentsia et de la population générale, force de friction, de fraction du paysage politique, social, qui attire l'attention et l'œil du lecteur, qui dynamise l'imprimerie, la présence que l'on pourrait croire moindre du roi se révèle en fait, quantitativement, plus importante, et de beaucoup¹. Cette faible visibilité apparente tient sans doute au fait qu'à l'opposé de Mazarin, Louis XIV, légitime mais mineur, suppléé et comme en retrait de la scène politique, représente la force de cohésion et de stabilité historique du pays². D'autres acteurs viennent épisodiquement prendre le devant de la scène pamphlétaire – Gondy / Retz, Condé, voire Conti, Beaufort ou Gaston d'Orléans – sans jamais pouvoir voler, en volume lexical, la vedette au roi.

Par ailleurs, on peut s'étonner du fait que le cardinal de Retz – malgré ses diverses dénominations – soit moins souvent nommé que Gaston d'Orléans ou le duc de Beaufort. Était-ce une relative discrétion voulue ? Aurions-nous omis quelque variante graphique ou quelque description définie qui nous priverait de centaines d'occurrences ? Existe-t-il dans les mazarinades un discret et puissant réseau d'allusions menant au coadjuteur qui le rendrait *présent* sans le nommer, une cabale lexicale qui serait le pire cauchemar du lexicomètre ? Des romans, des cours d'histoire ou le succès posthume de ses *Mémoires* nous auraient-ils fait croire à une importance et à un rôle historiques qui ne seraient pas tout à fait la réalité ?

Comme nous l'avons proposé dans d'autres études, chacun des noms relevés ci-dessus peut ensuite être recherché par année de la Fronde, montrant éventuellement des fréquences inattendues ou le lien à des événements ou à des propos précis. Les contextes proposés par le PM peuvent également être exploités afin de constituer des champs lexicaux, soit qualificatifs, soit référentiels, soit stylistiques (certaines personnalités sont plus souvent convoquées dans des pièces burlesques que dans des arrêts ou dans des lettres, et inversement). Les spécialistes auront ainsi la possibilité de confronter ces informations et opinions glanées dans les mazarinades aux connaissances établies par les historiens, le plus souvent sans considération des mazarinades ; ils pourront alors les confirmer, les préciser ou les moduler quelque peu – sans doute rarement les infirmer. Certaines recherches évitent des anachronismes : pour la duchesse de Montpensier, l'expression « Grande Mademoiselle » n'existe pas dans les

¹ Dans ce relevé, nous n'avons pas désambiguïsé Louis XIV des autres rois mais il est peu probable qu'il y ait plus de 10 % des occurrences relatives à d'autres rois que lui (ainsi qu'on l'a vu ci-dessus : Louis XIII, 184 occ., Henri IV, 163 occ., par exemple).

² On parle aujourd'hui d'opinion ou de ressenti de la majorité silencieuse, face aux minorités bruyantes...

mazarinades¹ et son rôle au combat du faubourg Saint-Antoine (2 juillet 1652) est presque passé sous silence. Pour Mazarin, l'appellation que les historiens ont beaucoup mise en avant, « principal ministre », n'était guère usitée dans les mazarinades.

Quant aux requêtes contenant une combinaison cumulative, comme c'est le cas avec Paul de Gondy, il convient, pour une étude sérieuse, de décomposer ensuite en requêtes distinctives avant d'en étudier les contextes. En effet, si la formule cumulée donne une idée générale de sa présence textuelle visible, elle masque les différences qui pourraient concerner, dans le temps ou dans l'opinion, telle ou telle de ses dénominations : « Corinthe » et « corinthien » étaient-ils plus péjoratifs que « coadjuteur » ? Quoi que l'on croie ou que l'on ait pu croire, il conviendrait de le vérifier.

PRÉSENCE DES DÉNOMINATIONS DE PAUL DE GONDY (total 1 150 occ.²) :

- « **Retz** » : **223 occ.** dont 10 occ. en 1649 qui concernent surtout son frère duc de Retz, 0 occ. pour 1650, 2 occ. en 1651 dont un « cardinal de Retz³ » (étrange puisqu'il n'est nommé cardinal qu'en février 1652), 176 occ. en 1652, enfin 33 occ. sans date.
- « **gond[iy]** » : **98 occ.** dont 5 occ. en 1649, 6 occ. en 1650, 14 occ. en 1651, 67 occ. en 1652, enfin 4 occ. sans date.
- « **coad*** » : **664 occ.**⁴, dont 78 occ. en 1649, 54 occ. en 1650, 143 occ. en 1651, 357 occ. en 1652, enfin 19 occ. sans date.
- « **corin*|corrin*** » : **165 occ.**, dont 56 occ. en 1649, 7 occ. en 1650, 3 occ. en 1651, 73 occ. en 1652, enfin 17 occ. sans date.

¹ Dans les mazarinades du corpus comme dans les citations que fournit Sophie Vergnes, c'est toujours « Mademoiselle » seulement (*Les frondeuses, Une révolte au féminin (1643-1661)*, p. 142-155 et passim, voir index p. 517.) « Montpensier » n'a qu'une occurrence la concernant et « anne orl* » ou « lo*se orl* », pour Anne Marie Louise d'Orléans ne rencontrent que les 3 mêmes occurrences.

² Ce rappel du total des occurrences ne correspond pas à l'addition des relevés annuels qui suivent ; c'est parce que certaines pièces sont datées en dehors de la Fronde, soit réellement, soit fautivement. La différence reste cependant négligeable dans tous les cas. Nous soulignons les résultats intéressants, hors de la moyenne.

³ Dans *Qvestion canonique, Si Monsieur le Prince a [pu] prendre les Armes en conscience...*, [M0_2947], 1651, p. 24. La collection de Tokyo possède trois exemplaires de cette pièce dont Moreau dit que c'est « le pamphlet qui a été frappé par la *Censure de l'archevêque de Bordeaux* [M0_670], etc. », mais seule la cote B_20_26 contient cette occurrence de « Retz » ; en fait, le texte de cette pièce diffère de celui des deux autres exemplaires à partir de la page 21. La dernière page de B_20_26, la page 24, est sans doute un montage puisque le dernier paragraphe, celui où il est question du « cardinal de Retz », est d'une casse inférieure au haut de la page. Il est donc possible que cette page ait été altérée, recomposée et soit postérieure à 1651. Le mystère s'épaissit... Voir la page en question : http://mazarinades.org/images_pages/B_20_26-024.png

⁴ Dans ce nombre, il y a 12 occ. de « coadjutorerie » (chercher « coad*rie ») et 7 formes au pluriel. Il y a également une occurrence de « coadjutrices », métaphorique, sous la plume de Dubosc-Montandré et concernant Mazarin (*Les Alarmes de la Fronde...*, [M0_59], 1650, p. 6). Enfin, une seule occurrence de *coadjutrice*, dans un commentaire rétrospectif et condéen sur les débuts de la Fronde : « On croyoit que le Mazarinisme ne dureroit pas quinze iours [...] Le Coadiuteur, & la Cheureuse sa Coadiutrice ne paroissent plus deuoir estre en credit » (*La Verité prononçant ses oracles sans flatterie...*, [M0_3998], 1652, p. 16).

La première remarque, c'est que la fonction de coadjuteur est plus souvent utilisée pour désigner Paul de Gondi que tous les autres termes ; le rôle social et politique semble ainsi primer sur l'identité ou les titres ; c'est la dimension pertinente par rapport aux événements en cours. L'analyse de cette remarque pourrait commencer en détaillant les contextes...

La seconde remarque, c'est que les années 1651 et plus encore 1652 sont celles durant lesquelles la présence textuelle de Gondi est la plus importante. Est-ce parce qu'il s'est lui-même exposé pour enfin parvenir au cardinalat ? Ou est-ce un vedettariat qui lui nuit déjà ?

Ces deux remarques sont des évidences pour les historiens et les spécialistes des *Mémoires* du cardinal de Retz ; évidences qui sont maintenant, et pour tous, corroborées par des résultats chiffrés. Que l'étudiant ou le chercheur parvienne de lui-même à une telle vérification est aussi une des vertus heuristiques des fouilles lexicales et des humanités numériques. Mais ces remarques suscitent des questions ; il y a maintenant des centaines d'extraits de textes qui attendent les chercheurs pour approfondir...

DÉNOMINATIONS DE PAUL DE GONDI¹ PAR ANNÉE (total 1 150 occ.) :

- 1649 : 10 *Retz* + 5 *Gondi* + 78 *coadj.* + 56 *corinth.* = 149 occ.
- 1650 : 0 *Retz* + 6 *Gondi* + 54 *coadj.* + 7 *corinth.* = 67 occ.
- 1651 : 2 *Retz* + 14 *Gondi* + 143 *coadj.* + 3 *corinth.* = 162 occ.
- 1652 : 176 *Retz* + 67 *Gondi* + 357 *coadj.* + 73 *corinth.* = 673 occ.
- Sans date : 33 *Retz* + 4 *Gondi* + 19 *coadj.* + 17 *corinth.* = 73 occ.

Pour chaque terme et par année², tout comme pour l'ensemble, il est possible de continuer l'enquête en recherchant les pièces ayant les fréquences les plus importantes ; ce sont celles dont les contextes des occurrences apporteront des termes à relever : des redondances périphrastiques, des expressions descriptives, comparatives, etc., qui pourront ensuite, pour les plus intéressantes, être recherchées dans l'ensemble du corpus.

Voici, pour finir ce chapitre, la liste des pièces ayant le plus grand nombre de nominations de Paul de Gondi, tous termes confondus ; nous en laissons les liens actifs pour qu'elles puissent être explorées.

¹ Ci-dessous nous avons opté pour l'abréviation des noms en italiques pour éviter la répétition des requêtes du moteur de recherche, visuellement gênantes.

² Les analyses des résultats par année devront tenir compte des différences globales entre les années de la Fronde, maintenant bien connues grâce aux travaux et aux graphiques de Carrier, notamment la prééminence de 1649 puis de 1652 en nombre de libelles ainsi que le décalage possible de quelques mois entre la rédaction d'une pièce et sa publication/circulation (voir H. Carrier, *La conquête de l'opinion*, op. cit., p. 273-278).

PIÈCES NOMMANT PAUL DE GONDI (par ordre décroissant de fréquence¹) :

25. **60** [74.61] Gondi, Jean-François Paul / cardinal de Retz [?], *le Vray et le Favx, de monsieur le prince & de monsieur le cardinal de retz*, [M0_4068], 1652 [?], 20 p. [Occurrences]
26. **50** [46.09] Anonyme, *La Verité Prononçant Ses Oracles Sans Flatterie...*, [M0_3998], 1652, 40 p. [Occurrences]
27. **44** [105.94] Sarasin, Jean-François [?], *Lettre d'un marguillier de Paris, A son Cvré, sur sa conduite de Monseigneur le Coadjuteur*, [M0_1885], 1651, 19 p. [Occurrences]
28. **41** [56.75] Dubosc-Montandré, Claude [?], *L'Anatomie de la politique du Coadjuteur faite par le Vraysemblable sur la condvite du Cardinal de Rets*, [M0_83], s. d., 32 p. [Occurrences]
29. **39** [90.23] Hozier, Pierre d', *Remarques sommaires sur la maison de Gondi : par le Sievr d'Hozier gentilhomme ordinaire de la Maison du Roy...*, [M0_3268], 1652, 16 p. [Occurrences]
30. **37** [65.94] Anonyme, *La Veritable Fronde des Parisiens, frondant Jean Francois Pavl de Gondy, Archeuesque de Corinthe, Coadjuteur de Paris...*, [M0_3934], 1652, 24 p. [Occurrences]
31. **36** [47.15] Anonyme, *Le Dvel de Monsievr le Dvc de Beaufort ivstifié par l'innocence de ses mœurs...*, [M0_1176], 1652, 32 p. [Occurrences]
32. **23** [72.16] Gondi, Jean-François Paul / cardinal de Retz [?], *Le Vray-semblable sur la condvite de Monseigneur le Cardinal de Retz*, [M0_4081], 1652, 8 p. [Occurrences]
33. **20** [41.04] Gondi, Jean-François Paul / cardinal de Retz [?], *Advis desinteressé sur la condvite de Monseigneur le Coadjuteur*, [M0_510], 1651, 16 p. [Occurrences]
34. **20** [50.15] Anonyme, *L'Esprit de gverre des Parisiens, contre l'esprit de paix du Corinthien...*, [M0_1282], 1652, 19 p. [Occurrences]
35. **15** [67.08] Anonyme; Du Tillet [signé] [faux], *Les Ivstes Plaintes de la crosse et de la mitre du Coaivteur de Paris...*, [M0_1785], 1652, 14 p. [Occurrences]
36. **14** [38.45] Anonyme, *Advis prompt et salvtaire, donné par les bons bovrgeois de Paris a Messieurs les Princes...*, [M0_532], 1652, 19 p. [Occurrences]
37. **13** [24.88] Anonyme, *La Relation de tovt ce qvi s'est passé au Conseil de Monsieur le Prince...*, [M0_3147], 1652, 15 p. [Occurrences]
38. **13** [62.20] Gondi, Jean-François Paul / cardinal de Retz [?]; Patru, Olivier [?], *Le Solitaire aux devx desinteressés*, [M0_3680], 1651, 8 p. [Occurrences]
39. **13** [24.48] Anonyme, *Le Secret de la retraite de Monseigneur le Prince...*, [M0_3628], 1652 [?], 30 p. [Occurrences]
40. **12** [187.5] Anonyme, *Le Poignard du Coadjuteur*, [M0_2806], 1652, 7 p. [Occurrences]

Sur ces seize pièces du corpus du PM, un quart sont de Gondi lui-même (publiées anonymement mais reconnues ou clairement attribuées par la suite), où l'on suppose qu'il ne dit pas de mal de lui-même. Inversement, si tous les termes négatifs ou péjoratifs n'ont pas le même impact que ce « CORINTHIEN / Vous estes vn seditieux aussi impudent que criminel² [...] », il faut reconnaître qu'une telle présence médiatique concentrée sur 1652 (pour 12 des 16 pièces) constitue un fait politique et social qui doit prendre place dans le triangle politico-médiatique où interagissent de toutes les façons possibles le clan royal, le parti condéen et les soutiens de Gondi.

À ce total de 319 pages de ces pièces rassemblées, nous pouvons retirer les page 2, généralement blanches, soit un total effectif de 303 pages de texte. C'est dans cet ensemble de 303 pages³ que se retrouvent les 450 occ. de termes désignant Paul de Gondi ; soit 3 dénominations de Gondi pour chaque paire de pages.

¹ Le nombre en gras est la fréquence de l'ensemble des termes recherchés par la requête déjà présentée : « gond[iy]|retz|coad*|corin*|corrin* » ; il est suivi du nombre entre crochets droits qui indique la fréquence relative si toutes les pièces avaient la même longueur de 10 000 mots.

² *L'Esprit de gverre des Parisiens, contre l'esprit de paix du Corinthien...*, [M0_1282], p. 4.

³ La page n'est certes pas une unité fiable (la dimension des pages varie ainsi que la quantité de caractères qu'elles contiennent) mais cela donne un ordre de grandeur que nous croyons suffisant à notre propos.

Mais les textes de Gondi lui-même font un sous-ensemble de 48 pages (52 p. moins 4 page 2) avec 116 occ. des termes le désignant, soit plus de 2 par page !

Si on soustrait ce sous-ensemble de notre précédent total de 303 pages, il reste un nouvel ensemble de 255 pages non-écrites par Gondi, dans lequel se trouvent 334 termes le désignant ; cela fait peu chuter le nombre de termes par paire de pages¹, principalement parce que les pièces de Gondi sont courtes comparées aux autres libelles de l'ensemble. Certes, c'est une cuisine de pondérations / comparaisons qui ne convaincra peut-être pas tous les chercheurs. Mais ce n'est pas ce que nous cherchons, ces calculs ne constituent pas une démonstration ni une fin en soi : ce n'est là qu'un jeu de cadrages, un paysage de perspectives sur lequel il devient possible de travailler de façon plus compréhensive. En effet, par sérendipité, maintenant, il serait logique d'aller voir les quelque 88 co-occurrences² de Gondi et « criminel », puis celles d'autres termes relevés dans les contextes... La véritable enquête peut commencer !

IV.VI. POURQUOI PARLER DE GUERRE(S) CIVILE(S)

Soit une citation de Christine Vicherd³ en 1987, extraite d'une intéressante communication dans le cadre académique et historiographique de la reconsidération de la Fronde et des mazarinades, avec les ouvrages importants de Grand-Mesnil, Jouhaud, Carrier ou le colloque *La Fronde en questions* de 1988. Nous nous intéressons ici à un point de méthode de l'introduction qui présente les propos sur la guerre civile dans les mazarinades comme un discours épouvantail destiné à favoriser l'unité du pays en faveur du roi et du catholicisme – point de méthode qui ne parvient pas à nous convaincre :

« Nombre de Mazarinades font ainsi écho à Mézeray qui, dans son *Histoire de Marie*, relatant les prises d'armes des Princes, rappelait que "les prétextes accoutumez en toutes les guerres civiles" étaient "le service de sa Majesté et le bien de l'État" mais qu'ils n'avaient "pour fin que la ruine de l'un et de l'autre"⁴. Une véritable "conspiration contre l'État"⁵ donc. Le vocabulaire outrancier et imagé de certains libelles le traduit bien, qui fondent aussi ce crime politique et social sur une tare morale⁶ [...] »

¹ On passe de 450/303 à 334/255, soit de 1,485 nom/page à 1,31 nom/page.

² Avec la page de recherche du PM, la requête est « gond[iy]|retz|coad*|corin*|corrin* criminel » + *Termes dans le même paragraphe*.

³ Christine Vicherd, « Le discours unitaire pendant la Fronde », *Cahiers de littérature du XVII^e siècle*, n° 9, 1987, p. 169 (disponible sur le site Persée : https://www.persee.fr/doc/licla_0248-9775_1987_num_9_1_1090).

⁴ Reproduction de la note de bas de page dans l'article de Christine Vicherd : « François Eudes de Mézeray, *Histoire de la mère et du Fils... de Marie de Médicis... de 1600 à 1619*, T. 2 (72) ».

⁵ Reproduction de la note de bas de page dans l'article de C. Vicherd : « *Le Courrier polonais...*, op. cit. ». Il s'agit de la pièce [M0_833].

⁶ Une « tare morale » qui est – en bref – l'inconstance et la bêtise du peuple...

Nous lisons que Vicherd s'appuie sur deux sources. L'une provient d'un historien et historiographe du temps de la Fronde, Eudes de Mézeray dont l'*Histoire de France* publiée entre 1643 et 1651 a eu beaucoup de succès et (mais ?) qui a aussi écrit de volumineuses mazarinades au « libertinage rabelaisien¹ » sous le nom de Sandricourt mais sans utiliser l'expression *guerre civile*. Ses « prétextes » des guerres civiles sont proches des banalités que les politiques utilisent pour donner le change : « le service de sa Majesté et le bien de l'Etat » ; quant aux « fins », « la ruine de l'un et de l'autre », nous sommes en droit de nous demander si le mot employé par Mézeray n'aurait pas le sens de *conséquences* plutôt que celui de *buts*.

L'autre source est une mazarinade en deux parties, *Le Courier polonais...*, qui prétend apporter des nouvelles de Saint-Germain dans les premières semaines de 1649 et qui est en fait un dialogue moralisateur et souvent grossier dans lequel un soldat Polonais mort pour le roi de France en février est sermonné par un Charon légitimiste pour qui une guerre qui « se fait contre la justice du roi » est une « conspiration contre l'État ». Vicherd continue ainsi :

« Dans ce cadre, et par une espèce de glissement, comme les rebellions sont condamnées parce qu'elles ne rendent pas les peuples heureux, les révoltes populaires le sont parce que causes de plus grands troubles encore, et de toute façon inutiles². »

Des citations très brèves sorties de trois mazarinades sont devenues un « cadre » et la dernière expression citée, que les « révoltes populaires [...] sont [condamnées] parce que causes de plus grands troubles encore, et de toute façon inutiles », est suivie d'une note de bas de page³ qui renvoie aux *Véritables motifs des troubles de la France*, une mazarinade rare que Célestin Moreau commente ainsi dans la *Bibliographie des Mazarinades* : « Pamphlet royaliste, qui n'assigne qu'une cause aux troubles de la France : l'inconstance du peuple. » Par conséquent, toute guerre civile résulterait de « fadezes », de « badineries » et d'avis « pernicieux & dommageables aux (*sic*) repos de toute la France » qui sont « si agreables » au peuple mais « qu'on leur met dans la tête [...] plutôt pour les perdre que pour les soulager⁴ ».

Ce que nous voulons dire et qui tient peut-être à l'évolution des outils et des méthodes de recherche depuis quarante ans, c'est que, quand bien même Vicherd aurait raison sur le fond⁵,

¹ H. Carrier, *La conquête de l'opinion*, op. cit., p. 53.

² C. Vicherd, *Ibid.*, p. 170.

³ *Ibid.*, note n° 8, p. 184 : « *Les Véritables Motifs des troubles de la France*, 1650 (3-4) », Paris, 8 p., [M0_3971].

⁴ *Les Véritables Motifs des troubles de la France*, [M0_3971], p. 7-8, cote XXVII-A-018-(27) de la Bibliothèque Condé, Château de Chantilly. Voir catalogue en ligne à l'adresse <https://www.bibliotheque-conde.fr/> ; mais la pièce n'est pas disponible en version numérique.

⁵ L'article de Vicherd est ensuite très documenté et a d'ailleurs été retenu pour la revue. Sur le passage de l'appel à l'unité vers l'absolutisme : « [...] la froide raison géométrique récupère encore l'armature générale du système universel traditionnel [...] Cette révolution mécaniste en son commencement [...] tend en somme à produire un transfert d'absolu du divin au politique [...] La révolution scientifique commence donc à sécréter de nouveaux réflexes intellectuels, mais qui, pour l'heure, favorisent l'absolutisme. » (*Ibid.*, p. 172.)

la méthode qui consiste à élaborer un raisonnement à partir de quelques brèves citations tirées d'un corpus théorique de plusieurs milliers de pièces n'est pas, à nos yeux, une méthode fiable. D'autres citations, même sorties de leur contexte, pourraient tout autant dire le contraire. Dans ce type de démonstration et à défaut d'un nombre suffisant de preuves, nous sommes en droit de nous demander si le recours à cette technique oratoire n'est pas destiné à séduire l'auditoire ou le lectorat plutôt qu'à le persuader. En comparant avec des communications d'Hubert Carrier sur les mazarinades vers la même époque, nous constatons que les nombreuses références et recoupements qu'il propose parviennent sans hésitation à nous convaincre.

Quoi qu'il en soit, pour Vicherd comme pour Mézeray, la peur de la guerre civile, partagée par toutes les composantes de la Fronde, serait la cause d'un appel à l'unité autour du roi et aurait contribué à la fin de la Fronde. Même si nous ne remettons pas en cause « la lecture assidue et répétitive des libelles¹ » par Vicherd, nous pouvons raisonnablement nous demander si, aujourd'hui, une vérification dans le corpus du PM serait possible, à partir de la co-occurrence de « guerre » et « civile ».

En général, tout d'abord : le substantif « g[uv]erre|g[uv]erres » a 6 838 occ. et l'adjectif² « ci[uv]ile|ci[uv]iles », 769 occ. La co-occurrence des deux termes séparés par 2 mots maximum se produit à 477 occasions. Plus de 60 % des emplois de « civile(s) » sont donc réservés à cette expression. En revanche, c'est moins de 7 % des emplois de « guerre(s) », octroyant à la *guerre civile* une place somme toute assez faible, dans les mazarinades, par comparaison à d'autres contextes de « guerre(s) ».

Par année, la répartition est conforme aux volumes en général importants des années 1649 et 1652 ; seule une lecture des contextes textuels permettrait de déterminer si les contextes discursifs, les référents et le sens diffèrent par exemple entre 1649 et 1652 :

- **1649 → 202 occ. ;**
- 1650 → 36 occ. ;
- 1651 → 34 occ. ;
- **1652 → 195 occ. ;**
- [s. d.] → 4 occ. (il y a aussi quelques pièces du corpus dont la date est en dehors de la Fronde).

¹ C. Vicherd, *op. cit.*, p. 174. C'est la seule allusion aux sources. L'auteure avait possiblement consulté les mazarinades de la bibliothèque municipale de Grenoble où elle était en poste. Nous savons qu'une cote K y avait été créée quelques décennies plus tôt spécialement pour les mazarinades, ce qui aurait facilité les recherches.

² Pour les 4 formes « ci[uv]il|ci[uv]ils|ci[uv]ile|ci[uv]iles » il y a 945 occ. mais « guerre » étant féminin nous retirons les formes du masculin.

Nous pouvons aussi considérer les pièces qui recourent le plus grand nombre de fois à l'expression « guerre civile ». Voici les onze premières¹ dans l'ordre de fréquence² de la co-occurrence, de 12 fois pour la première à 5 fois pour les dixième et onzième :

41. 12 [9.78] Anonyme, [*Le Grand Ressort des Guerres ciuiles en France. Faisant voir dans les vies de tous les Ministres d'Estat qui se sont ingerez de nous gouuerner*](#)..., [M0_1513], 1652, 52 p.
42. 11 [11.69] Anonyme, [*Lettre rendvë av Roy en particvlier, Pour luy représenter les dangers auxquels les Princes exposent leurs Estats en poussant à bout la patience de leurs Peuples*](#)..., [M0_2254], 1652, 30 p.
43. 10 [9.79] Sipois, Cermier de (P. A. N.) [signé], [*Lettre dv Sievr Cermier de Sipois, a Monseigneur le Dvc d'Orleans. svr les deffiances de de quelques particuliers touchant la Paix*](#)..., [M0_2198], 1649, 32 p.
44. 9 [8.80] Sipois, Cermier de (P. A. N.) [signé], [*Lettre dv Sievr Cermier de Sipois, a Monseigneur le Dvc d'Orleans. svr les deffiances de de quelques particuliers touchant la Paix*](#)..., [M0_2198], 1649, 32 p.
45. 8 [10.97] Du Crest,?, [*Le Senegve movrant, declarant a sa mort le seul moyen d'avoir la Paix, pourueu qu'on le veuille croire*](#)..., [M0_3640], 1652, 31 p.
46. 6 [9.62] Anonyme, [*La Physionomie de la France, ov se void le mavvais Estat auquel elle se trouue*](#)..., [M0_2756], 1652, 31 p.
47. 6 [9.60] Anonyme, [*La Physionomie de la France, ov se void le mavvais Estat auquel elle se trouue*](#)..., [M0_2756], 1652, 31 p.
48. 6 [3.96] Anonyme, [*Response de Messievs les Princes avx calomnies & impostures du Mazarin*](#)...., [M0_3399], 1650, 50 p.
49. 6 [3.96] Anonyme, [*Response de Messievs les Princes avx calomnies & impostures du Mazarin*](#)...., [M0_3399], 1650, 50 p.
50. 5 [3.66] Anonyme, [*Le Triomphe de l'innocence manifesté par la destruction des impostures & faux bruits qu'ont semé les Partisans du Cardinal Mazarin contre l'integrité de Monseigneur LE PRINCE*](#)..., [M0_3873], 1651, 59 p.
51. 5 [4.08] Anonyme, [*Le Triomphe de l'innocence manifesté par la destruction des impostures & faux bruits qu'ont semé les Partisans du Cardinal Mazarin contre l'integrité de Monseigneur LE PRINCE*](#)..., [M0_3873], 1651, 59 p.

À ces mazarinades atypiques, puisque toutes fort longues, ajoutons celle qui arrive au 15^e rang, qui n'est pas dans la *Bibliographie* de Moreau mais qui a, pour une pièce de sept pages, une fréquence relative de 43,71 ! :

15. 4 [43.71] Anonyme, [*Relation veritable, de l'arrivée de Monsievr le Dvc de Gvyse en France, La Reception qui luy a esté faite à Bordeaux*](#)..., [cote B_8_34], 1652, 7 p.

Autrement dit, un libelle de taille normale qui contient quatre fois l'expression « guerre civile » se trouve en situation d'utiliser statistiquement dix ou quinze fois plus cette expression que la majorité des autres mazarinades. On le constate dans la suite des résultats du classement : la plupart des pièces qui ont une fréquence relative faible sont des pièces atypiquement longues

¹ Voir la requête Philologic : « g[uv]erre|g[uv]erres ci[uv]ile|ci[uv]iles », séparés par 2 mots + fréquence par titres, <http://philologic.mazarinades.org/mazarinades.form.html>. Le résultat est de 298 titres. Pour cet extrait, nous ajoutons le numéro Moreau, le nombre de pages et l'année de chaque pièce. Comme quatre des pièces listées sont en double exemplaire, il ne s'agit en fait que des sept premières pièces de la liste.

² Après la fréquence (en gras), se trouve un nombre entre crochets, « [9.78] » pour le premier titre. Il s'agit d'un calcul de la fréquence dite « sur 10 000 », comme si toutes les pièces considérées avaient une longueur de 10 000 mots. *Le Grand Ressort*... étant une pièce de 52 pages, sa fréquence relative passe de 12 (pour 52 pages) à 9,78 (pour 10 000 mots) tandis que celle de la *Physionomie de la France*... (2 ex. n° 6 et 7) passe de 6 (pour 31 pages) à 9,62 (pour 10 000 mots).

tandis que les mazarinades de longueur courante n'utilisant que deux ou trois fois cette expression reçoivent une fréquence relative forte. Que l'on pense également à la majorité des mazarinades qui ne sont pas dans ce classement parce qu'elles ne parlent pas du tout de « guerre civile ». Nous pouvons conclure de ces observations de fréquences réelles et relatives que la guerre civile, au moins en ces termes, est un thème somme toute très peu abordé par les mazarinades. On trouve ce thème plus spécifiquement dans des pièces longues, argumentatives, historiques ou juridiques – des pavés de robins –, peu destinées à un grand nombre de lecteurs. Pour l'instant, cela ne permet pas de dire que « les » mazarinades porteraient un discours quelconque sur les guerres civiles¹. Mais entrons un tant soit peu dans les contenus des contextes, en commençant par des pièces de 1649.

1649-A : « lors que la discorde obligea le peuple de Paris à s'exercer au mestier des armes, à l'instant l'abondance des viures s'esuanoüit, & le Commerce fut interrompu, nos tres-illustres Senateurs en ceste conjuncture ont si bien marie leur prudence avec leur autorité, qu'ils ont fait cognoistre euidentement qu'ils sont plustost nez pour seruir leur patrie, que non pas pour eux-mesmes, ayant maintenu malgré la disgrace de la fortune & de la rage d'une **guerre civile**, ceste ville dans vn bon ordre, treuüé le moyen de rompre les obstacles qui empeschoient l'arriüée des prouisions ordinaires, & enfin ayant remis Paris dans l'estat de sa premiere tranquillité². »

Sur l'action positive du parlement pendant le blocus, sous-entendu que la « guerre civile » est provoquée par le camp opposé (Mazarin, la Cour, etc.).

1649-B : « De sorte que l'on auoit comme Prophetise que sa ruïne ne pouuoit iamais arriuer que par vne **guerre civile**. Mais ce qui peut aisément maintenir vne bonne intelligence dans l'estenduë d'une Republique, c'est la Clemence & la bonté de son Souuerain³ [...] »

Quand le « grand Empire des Romains » (p. 3) sert d'exemple. « Après la paix [de Rueil] », commente Moreau.

1649-C : « Son arrivée nous fait espérer un Siècle de délices, et sa présence coupe les racines de la **guerre Civile** et de toutes les calamités qu'elle entraîne après soi. Et au lieu qu'il semblait que le Royaume des Fleurs de Lys allait dechoir de sa première splendeur ; nous le verrons bien tôt au dessus de tous les Empires du monde, par cette union parfaite qui sera désormais entre le Souuerain et ses Sujets⁴ [...] »

Pièce de 20 pages très royale et très catholique (voir titre). Elle prophétise que la seule présence du roi évite la guerre civile, ici en effet utilisée comme épouvantail.

1649-D : « Il y a lieu d'esperer pourtant que Monsieur le Prince se trouuera tout d vn coup desabusé & qu'il tournera en vn moment sa cholere contre l Autheur de nos maux. Il a grande raison

¹ Une recherche par auteur peut également être menée. Après 354 occurrences dans des pièces anonymes, arrivent une *Lettre* de Cermier de Cipois (10 occ.), puis 9 occurrences dans 5 pièces de Dubosc-Montandré (pièces longues, donc fréquence pour 10 000 de 0,62, etc. *A priori*, rien d'exceptionnel par ce moyen.

² *Action de grace a nos Seigneurs de Parlement, par les habitans de la ville et favx-bovrgs de Paris*, [M0_25], p. 4.

³ *Advertissement politique au Roy*, [M0_458], p. 4.

⁴ *Cantique de reioissance des bons François, povr l'hevreux retovr du Roy dans sa bonne Ville de Paris*, [M0_622], p. 7-8.

& mesme interest d'y penser serieusement, puisque cette **guerre ciuile** ouure les frontieres aux ennemys suiuant le dessein de Mazarin, & que dans le massacre des François, & dans la ruine des colonnes principales de l'Estat c'est a dire des personnes illustres, les ennemys y trouuent leur compte¹ [...] »

Pièce frondeuse et condéenne qui attribue à Mazarin la responsabilité des événements qualifiés de *guerre civile*, à quoi il faut que le bourgeois se prépare : « Ne souffrez point ces espions qui sont en grand nombre parmy vous, & sur tout faictes souuent l'Exercice militaire, soit à la place Royale ou ailleurs, en presence de personnes qui scauent le mestier de la guerre, afin que vos armes & vos forces legitimes s'opposent à la tyrannie que l'on veut establir par tout le Royaume [...] » (p. 7)

1649-E : « Iamais il n'y eust vne querelle plus iuste. Nos peres ont veu des **guerres ciuiles** qui ont partialisé la France l'espace de trente ou quarante ans, mais il y auoit vn grand sujet, c'estoit celuy de la Religion² [...] »

« La **Guerre ciuile** qui s'est esmeuë depuis trois iours, n'est point de cette qualité : elle n'est point problematique : Il ne faut point assembler de Concile, pour en decider la controuerse. Les Iesuites, & la Sorbonne sont d'accord sur cet article. Que l'on porte iuger ce differend aux Scythes, & aux nations les plus barbares, il n'y en a pas vne qui ne determine facilement que c'est vne brutalité insupportable d'abandonner tout vn Royaume à la conduite d'un Estranger, premierement pour le deshonneur qui rejaillit sur la nation qui se commet ainsi, de n'auoir pas produit vn Sujet capable de la conduire³ [...] »

« Bon et vigoureux pamphlet », selon Moreau, dont l'auteur différencie deux contextes historiques, où l'on voit que *guerre civile* n'a pas deux fois le même sens. Nous convoquons l'historien et le théologien pour qu'ils se penchent à leur tour sur cette pièce que Naudé évoquait déjà (« *Mascurat*, p. 636 », précise encore Moreau).

Nous avons extrait ces citations 1649-A à 1649-E dans l'ordre de présentation de la page du PM, n'en écartant qu'une qui utilisait l'expression recherchée sans la caractériser et une autre dans une pièce très longue, donc non représentative.

Voyons ce qu'il en est pour 1652 :

1652-A : « CE n'est pas d'aujourd'huy que les anciens Ennemis de la France, la desirent voir troublée par des **guerres ciuiles** & domestiques, Comme desirans profiter de nostre foiblesse ; Et sur tous les Anglois ont bien fait paroistre le dessein qu'ils ont tous-jours eu de renouueller par la guerre leurs vieilles pretentions sur la Guyenne⁴ [...] »

Les « guerres civiles & domestiques » du passé forment un décor historique et sont opposées au « dernier trouble excité au sujet du Cardinal Mazarin » (p. 5) ; pour finir, l'auteur

¹ Conseil necessaire donné avx bovrgeois de Paris pour la conseruation de la ville. contre les desseins de Mazarin, [M0_760], p. 7.

² Contribvtion d'un bovrgeois de Paris, pour sa cotte-part au secours de sa patrie, [M0_790], p. 4.

³ Ibid., p. 5.

⁴ Depvtation dv Parlement d'Angleterre A Monsieur le Prince de Condé..., [M0_1007], p. 3. Une contrefaçon, [M0_877], reprend à peu près le même texte.

de la pièce se demande si Condé acceptera l'armée proposée par l'Angleterre pour reconquérir la Guyenne, sorte de cheval de Troie que, de façon sophistiquée, Condé pourrait employer pour restaurer l'ordre royal contre Mazarin...

1652-B : « Je ne me trompe point de me résouir de ce qu'il nous quitte, puis que c'est luy qui a allumé la **guerre Ciuile** en France à dessein d'en profiter & de maintenir son ambition & son autorité, qui couste la vie de tant de milliers d'hommes¹. »

Fin août ou courant septembre : le parlement (croupion) est à Compiègne, Mazarin reparti en pseudo exil à Bouillon (Belgique, limitrophe de Sedan), accusé par le cavalier frondeur d'avoir « allumé » la guerre civile (avec le sens de *la Fronde depuis 1648*), ce à quoi le cavalier mazarin répond que le ministre « a trouué les desordres en France, & comme il auoit la volonté bonne d'y remedier, l'on trauersa ses bons desseins & le laissa-on seul surchargé d'affaires capables d'occuper les plus grands hommes d'Estat » (p. 7). Chemin faisant, les étapes du ministériat sont discutées, sans réconciliation.

1652-C : « Le Cardinal Mazarin avec toute sa politique, sçauoit fort peu ce que c'estoit que des **guerres ciuiles**, quand il faisoit si peu d'estat des premiers troubles de la Bourgogne & de la Guienne, mais maintenant il peut voir par leur suite, que c'est vn feu qu'il ne faut peut-estre negliger d'esteindre d'abord, puis qu'il n'en faut qu'une bluette pour embrazer tout vn Estat. Nous en voyons aujourd'huy l'experience, puis que tant de sang qui s'y répand iournellement, au lieu de l'esteindre l'anime encor dauantage². »

Dans ce bulletin d'information des mouvements de troupes, les faits sont antérieurs à ceux de la citation précédente : « Les troupes de Son Altesse de Lorraine commencerent hier au soir de passer à Choisi, où le pont de bateaux fut acheué pour cét effet » (p. 6). Mais le sens de « guerres civiles » semble être le même vu sous un autre angle, celui de l'incompétence de Mazarin, incapable d'en reconnaître les signes avant-coureurs et encore moins de les traiter (c'est l'opinion de cet auteur). La pièce commence par ce sens plus général de l'expression absente : « QVE l'affliction d'une mere est sensible, quand sur sa vieillesse elle voit ses enfans (qu'elle espere estre ses supports) se massacrer l'un l'autre inhumainement deuant ses yeux. » (p. 3.)

1652-D : « Des Brigans apostez demandent hautement / L'union où la mort de tout le Parlement ; / Le signal de sa perte au mesme temps se donne, / Ils tirent sur ce Corps qui soustient la Couronne, / Et font voir dans la pourpre & dâs le sang des morts, / Les membres separez de cét illustre Corps. / Cependant du flambeau de la **guerre ciuile** / La fureur met la flâme à la Maison de Ville, / Et ceux qui sont du feu pour le peuple assiegez / En éuitant le feu sont du peuple égorgez³ [...] »

¹ Discovrs faisant voir Tout ce qui s'est passé deuant & apres la Retraicte du C. Mazarin [...] En forme d'Entretien, Entre vn Cavalier Frondeur & vn Cavalier Mazarin: Sur le chemin de Compiègne à Paris, [M0_1122], p. 5.

² La Deffaite des Mazarins devant Estampes par l'armee de Son Altesse Royale [...] le 6 Juin 1652, [M0_970], p. 3-4.

³ Montfleury [...], La France avx frondevrs, Premiere élegie, [M0_1420], p. 6.

Dans ce poème en alexandrins attribué au comédien Montfleury, la *guerre civile* s'applique aux événements de juillet 1652 comme une fatalité : attaque de Paris par l'armée du prince de Condé, ouverture des portes par Mlle de Montpensier, occupation militaire de la ville, incendie de l'Hôtel de Ville le 4 juillet, « Journée des Pailles », transfert du Parlement à Pontoise le 31 juillet après que la Cour s'y était installée le 17, etc. L'élégiaque lyrique commence la pièce par une adresse aux « Esprits séditieux, sujets dénaturez », suivi de « parricides enfants », évoque ensuite « la rébellion », termes à faire entrer dans le champ lexical pour une étude plus large.

1652-E : « la Seigneurie de Venise [...] Supplie vostre Maiesté [...] de se resoudre à vne Paix Generale [...] pour le bien commun de toute la Chrestienté, laquelle se verra assurée d'une souhaitable tranquillité, lors qu'elle sçaura les deux Couronnes de France & d'Espagne jouir d'une bonne paix, [...] ce faisant vostre Maiesté fera cesser la **guerre Ciuile** qui consomme son Royaume, ronge & deuore ses entrailles, fera poser les armes, reparer ses Peuples, ce qui luy acquerra la benediction de Dieu¹ [...] »

Dans cette « récapitulation assez exacte de toutes les guerres de l'Europe dans un intervalle de trente années » (notice Moreau), la fin de la guerre civile découlerait de la paix entre la France et l'Espagne. Pour l'ambassadeur vénitien, l'Europe chrétienne subit la guerre depuis 1618 comme un « feu Gregeois & consommant » (p. 3) ; pour lui, il semble que la Guerre de Trente Ans, comme nous l'appelons communément, ne s'est pas achevée avec les Traités de Münster de janvier 1648...

Espérons qu'un(e) doctorant(e) ou un(e) mazarinadologue chevronné(e) aura à cœur d'élargir cette piste – il y a encore des centaines de contextes à lire ! – et de mener l'étude à son imprévisible conclusion, quitte à réfuter certains de nos arguments ou à critiquer notre méthode.

IV.VII. ENNEMI, UN MOT BIEN AIMÉ

À la fin du chapitre III², nous avons évoqué l'intérêt probable d'une étude du mot *ennemi* du fait de sa fréquence dans le corpus, supérieure à 8 000 occurrences. Le discours souvent agonistique des mazarinades justifie à lui seul cette présence bien supérieure à la moyenne. Néanmoins, la nature de l'ennemi et les raisons pour lesquelles il est ainsi désigné ou qualifié suscitent légitimement notre curiosité. Par avance, on pourrait s'attendre à ce que Mazarin soit plus souvent concerné qu'un autre. Mais est-ce vraiment le cas ? Par ailleurs, les textes explicitent-ils les raisons d'une telle hostilité ?

¹ *La Harangve faite au Roy, par le plenipotentiaire de Venise, à Ponthoise, pour la Paix Generale*, [M0_1590], p. 7.

² Voir ch. III.V.IV.

Une fois le questionnement admis, il faut trouver comment exploiter au mieux le corpus du PM avec les outils dont nous disposons pour tenter d'y répondre en tenant compte de la grande quantité des occurrences. La différenciation morphologique et graphique entre « ennemi » et « enemy », adjectif et substantif, masculin et féminin, singulier et pluriel serait-elle utile et pertinente ? Serait-elle seulement possible ? Pour avoir essayé quelques requêtes dans ce sens avec le moteur de recherche, nous avons certes appris que les graphies au masculin pluriel sont majoritaires, à plus de 90 % (7 411 occ. sur un total de 8 073 occ.). Mais nous avons constaté que le regroupement de formes au féminin n'a pas en soi de pertinence puisque « Espagne », « Bordeaux » ou « armée », par exemple, sont des noms féminins ; quant au roi ou à Mazarin, il suffit d'appeler l'un « Altesse » (2 395 occ.) et l'autre « éminence » (864 occ.) pour qu'elle soit éventuellement « ennemie » du repos public¹...

Selon notre expérience, l'étude du sens d'un mot et des causes de son emploi est efficace avant tout par l'observation des contextes et des concordances d'une forme inclusive, ici « ennem* », qui rassemble toutes les graphies constatées. Les contextes, via l'outil de recherche lexicale² du PM, permettent de se familiariser avec des tournures de phrase, des expressions, des thématiques, des désignations d'événements ou de personnes³ ; les concordances, via la page Philologic⁴ du PM, sont surtout utiles pour classer les co-textes à gauche ou à droite du mot recherché, apporter des tendances dominantes et des pistes de lecture.

Par ailleurs, une recherche effectuée par année⁵ pourrait permettre de voir si les événements de la Fronde ont quelque influence sur l'utilisation du mot⁶. Une éventuelle recherche par auteur pourrait être utile si la fréquence du mot dans les mazarinades de certains auteurs se révélait remarquable⁷.

L'observation de la concordance de plusieurs centaines d'occurrences des formes « ennem* » (à défaut des 8 000...) permet, dans un premier temps, de constater qu'elles occupent de nombreuses positions syntaxiques : notamment adjectif épithète ou attribut,

¹ Co-occurrences, termes séparés par 4 mots max. : « altesse ennem* » (2), « ennem* altesse » (8), « Eminence ennem* » (5), « ennem* Eminence » (6).

² Accès par <http://mazarinades.org/recherche/>

³ Pour une large étude thématique de l'ennemi, les contextes permettraient, du fait de la redondance courante dans les mazarinades, d'établir une liste de synonymes, quasi-synonymes, tournures de même sens ainsi que d'antonymes. Une fois constitué, ce champ lexical pourrait à son tour être recherché dans le corpus.

⁴ Accès par <http://philologic.mazarinades.org/mazarinades.form.html>.

⁵ Le critère est disponible aussi bien dans les recherches de contexte que de concordance.

⁶ Pour 1648, 13 occ. ; pour 1649, 4 010 occ. ; pour 1650, 526 occ. ; pour 1651, 770 occ. ; pour 1652, 2 473 occ. et sans date, 1 142 occ. À ce stade, cela ne fait que correspondre aux pics généralement enregistrés pour 1649 et 1652.

⁷ Il y a 68 « ennem* » chez Dubosc-Montandré, 60 dans les arrêts signés Du Tillet (pour le roi), 22 chez Retz, 16 chez Guez de Balzac. Ces occurrences seraient à rapporter au volume de leurs pièces dans le corpus ; elles pourraient sans doute mieux servir à une étude stylistique qu'à la lexicologie.

substantif noyau ou complément de groupe nominal ; les emplois absolus du nom précédé d'un article défini ou d'un adjectif possessif sont également très nombreux.

Ajoutons que nous avons croisé peu de formes négatives ; après vérification, la co-occurrence de « pas » ou « point » suivi de près des formes d'*ennemi* ne se produit que 123 fois¹.

Pour approcher les différents régimes textuels, nous nous proposons de comptabiliser les principaux déterminants du substantif puis de relever les adjectifs qualificatifs et les substantifs voisins les plus courants.

DÉTERMINANTS DU SUBSTANTIF, NOMBRES D'OCCURRENCES ET COMMENTAIRES :

1. **Article défini, 1 854 occ.** : « l'ennem* » (574), « les ennem* » (1 280) → *emploi dominant, il est question d'ennemis identifiés, souvent nommés dans un discours pragmatique ou accusateur.*
2. **Adjectif possessif, 1 518 occ.** : « [mn]o.|mes ennem* » (870), « [tv]o.|tes ennem* » (354), « le[uv]r. ennem* » (294) → *emploi en discours partisan où le point de vue du locuteur est dominant, s'adressant plus souvent aux siens qu'aux autres, il faudrait étudier les qualifications selon le camp...*
3. **Article indéfini, 751 occ.** : « [uv]n* ennem* » (186²), « des ennem. » (565) → *discours à caractère général, historique, diplomatique, distancié ou moralisateur.*

Pour élargir encore le champ des réflexions, nous avons cherché à partir de la concordance quels étaient, quantitativement, les principaux substantifs et adjectifs qui précèdent ou suivent l'un ou l'autre des « ennem* » (eux-mêmes substantifs ou adjectifs, sans désambiguïsation possible).

Les voici dans le tableau suivant avec, **en noir**, le co-texte, donc accolé au mot recherché (sauf déterminants recherchés ci-dessus pour les substantifs), suivi de la fréquence de cette co-présence, et **en bleu** la fréquence à moins de 4 mots de distance (pertinent pour les substantifs et inclut le nombre en noir). Il y a bien sûr des centaines d'autres mots qui sont avant ou après les formes recherchées mais seulement à un ou deux exemplaires – ce qui ne les rend pas inintéressants mais moins susceptibles de l'être.

¹ La requête est « pas|point ennem* », termes séparés par 2 mots maximum. Cela n'exclut pas d'autres tournures négatives mais limite leur total sans doute à moins de 250 sur plus de 8 000 occurrences.

² Rare cas du féminin, c'est l'allégorie de la province de Guyenne qui s'adresse au roi : « il y a long-temps que ie suis derriere confuse, pendant vostre festin, comme cette pecheresse, en attendant le moment auquel vous tournant fauorablement vers moy, vous embrassiez dans vne seule personne vne fille & vne parricide, vne sujette & vne ennemie, & qu'en me faisant part des ressentimens d'un Pere, vous me fassiez aussi iouïr de toutes les douces protections d'un Libérateur. » [M0_3828, p. 3]

SUBSTANTIFS ET ADJECTIFS QUALIFICATIFS VOISINS :

	ENNEMI/Y/E/S PRÉCÉDÉ DE... / CONTEXTE AVANT (dist. 4 mots max)	ENNEMI/Y/E/S SUIVI DE... / CONTEXTE APRÈS (dist. 4 mots max)
Subs- tantifs	armée(s)... (45 / 103), troupe(s) ... (35 / 46), forces... (19 / 53), païs/pays... (19 / 39), terre(s) ... (12 / 49), Mazarin... (12 / 82), Estrangers... (8 / 75), nation(s) ... (6 / 18), prince(s)... (4 / 57), mains... (4 / 119), soldats... (4 / 11), armes... (3 / 73), prince(s)... (4 / 57), Espagnols... (3), party... (3). repos (72), terreur (37), estat (36)	Estat (377 / 685), Majesté/Roi/ roy.../Souverain (101 / 230), France (80 / 158), repos (57 / 136), Royaume (24 / 82), Couronne (54 / 85), Mazarin (29 / 61), Dieu (26 / 77), Prince (26 / 65), paix (22 / 64), François (16 / 38), Monarchie (14 / 23), Eminence (2 / 6), patrie (10 / 22), maison (12 / 34), Peuple (12 / 35), peuples (58), Princes (9 / 31), public (8 / 122), foi/y (6), vérité (6 / 11), vertu (6 / 23), bon(-)heur (6 / 13), Parlement (6 / 15), tranquil(l)ité (5 / 16), Eglise (4 / 8), eux-mêmes/soi-même (5), ennemi/s/y (5), gloire (4), Republique (4), loix (3), tyrannie (3), Chrestienté (3), christianisme (2), Cour (2 / 14), Beaufort (2), liberté (2), fortune (2), Iustice (2)...
Ad- jectifs	Adjectif + ennemi/y/e/s : grands (82), ancien(s) (32), puissants (31), cruels (26), mortel (16), propres (14), irréconciliables (14), commun (13), capital (11), dangereux (11), lâche/lasches (11), déclarés (10), fiers (7), véritables (7), vrais (6), commun(s) (6), seul (6), principaux (5), véritables, redoutables...	Ennemi/y/e/s + adjectif : commun(s) (87), étranger(e)s (43), mortel(le)s de (52), iurez/juré(s) (de) (72), conjuré/ez (8), déclarés (37), public(s) (35), irréconciliable(s) (31), domestique(s) (30), capital/e/aux (de) (26), communs (11), puissants (9), vaincus (8), particuliers (8), perturbateur (7), vainqueurs (3), victorieux (3), jaloux/se (2), ab(b)atus (4), couuert(s) (5), dangereux (5), immortels (2), irrité(s) (5), persécuteurs (2), rangez en bataille (2), tuez (2), armé (2), cruel(s) (4), furieux (2), mort (2), naturel (3), notoire (3), commandés par (2), originaire (2), redoutable (3), généreux, passionné, double, reconciliez, affoiblis, inférieurs, cachés, captifs, combattans, desguisez, enfermez, ordinaires, secrets, blessé...

L'usage que l'on peut faire de tant d'informations condensées dépend à l'évidence des goûts, des compétences et des objectifs de la personne qui s'y intéresse, de sa formation intellectuelle et/ou de sa discipline universitaire. Toutes disciplines confondues, on pourrait par exemple s'intéresser à savoir qui est désigné *ennemi de l'État* et par qui, et voir comment cela évolue dans le temps de la Fronde. On pourrait se demander ce qu'est le public et pourquoi quelqu'un peut être nommé *ennemi public* ou *ennemi du public* (et de son repos). Et chercher quelle différence il y a entre de *grands ennemis* et d'*anciens ennemis* ou si, dans les expressions « *terreur des ennemis* », ce sont les ennemis qui font peur ou qui ont peur¹.

IV.VIII. LE BURLESQUE

Va-t-on se lancer ici dans une énième étude sur le burlesque – alors qu'il en existe déjà tant ? Non, bien sûr. Nous ne sommes d'ailleurs pas qualifié pour cela. En revanche, rassembler

¹ Les mots *terrorisme* et *terroriser* n'existent pas encore. Le TLFi donne la date de 1794 pour le premier et de 1796 pour le second.

des propos issus des mazarinades et les trier / catégoriser grâce aux outils du PM afin que quelqu'un en fasse bon usage un jour, c'est peut-être à notre portée.

Commençons par « le burlesque », en co-occurrence avec l'article défini, via la requête « le b[uv]rlesq[uv]e » + *Termes dans une même expression*. Il y a 12 occurrences – dont seulement 7 du substantif – tandis que le mot « b[uv]rlesq[uv]e » seul a 170 occurrences dans le corpus, donc surtout en tant qu'adjectif.

L'adjectif au pluriel, « b[uv]rlesq[uv]es », a 192 occ. dont 164 dans l'expression *vers burlesques*, ce qui laisse moins de 30 occ. sans « vers ». À voir par la suite.

« Vers bvrlesqves » est présent 62 fois dans un titre de pièce (via la recherche par titre) et se trouve repris en titre intérieur (en général en page 3). Il ne resterait donc, hors titres, qu'environ 40 occ. de « vers bvrlesqves » (164 – 62 – 62) employées *dans* des textes. À voir par la suite.

Par ailleurs, on trouve 3 occ. de l'adverbe « burlesquement ».

Voilà pour les chiffres, à relativiser dans un corpus de 2 700 pièces et de 7 millions de mots. Si la présence du mot *burlesque* est relativement faible, et sans doute limitée à une forme littéraire en même temps qu'à un registre comique, elle n'en est pas moins présente et revendiquée (ou attaquée) – à l'inverse de formes ou de mouvements littéraires nommés après-coup. Le burlesque n'est d'ailleurs pas né dans les mazarinades, même si elles lui ont donné l'opportunité d'un grand essor, au moins en terme de quantité sinon en terme de qualité¹. On doit également différencier les *vers burlesques*, qui sont un genre poétique codifié, et le ton ou le *registre du burlesque*, qui relève du sujet traité de façon comique ou tourné en dérision – « un baroque qui se moquerait de lui-même² ». Alors qu'en disent les mazarinades elles-mêmes ?

Revenons sur « le burlesque » et les 7 occurrences pertinentes de cette expression. Dans *La disgrâce du courtisan*³... « inconnu⁴ », « l'art de faire des Comedies & le Burlesque » est « vn mal-heur qui nous vient d'Italie » et « la charmante Vranie a temoigné beaucoup de ressentiment de cette disgrâce » ; ceci dit, le ressentiment de l'auteur est plus général puisque,

¹ Comme le dit Carrier, un « problème nous était posé par la grossièreté de certaines pièces burlesques » (*La conquête de l'opinion...*, p. 53) qu'on ne peut cependant pas passer sous silence parce que l'une des « principales nouveautés de la Fronde, ce sont les pièces burlesques » (*Ibid.*, p. 300). Claudine Nédelec contextualise opportunément : « Si [...] cet usage littéraire de la transgression des hiérarchies est antérieur à la Fronde, il est certain qu'il était adapté à une lecture elle-même transgressive, et à vocation comique, des événements sociopolitiques. » (« La Fronde, une guerre comique ? », *Histoire et Civilisation du Livre*, n° 12, 2016, p. 202.)

² René & Suzanne Pillorget, *France baroque, France classique*, II. *Dictionnaire*, op. cit., p. 177.

³ *La Disgrace du courtisan, ou la bovyffonnerie fortvnee*, [M0_1157], 1649, 6 p. Les citations suivantes sont en page 5.

⁴ Cité par Moreau dans la notice en ligne : <http://mazarinades.org/edition/mazarinades/notice/2473>

selon lui, « il n'y a plus à la Cour que des bouffons, & des lasches qui soyent les biens venus ». Parmi ceux qui désapprouvent le burlesque, il peut y avoir des arguments que l'on retrouvera dans des études quelques siècles plus tard, comme dans cette méta-mazarinade :

« Le pourrois rapporter icy vne Illiade de semblables facities, dont les trois libelles de nostre barbe d'hypocrite sont pleines : mais au lieu d'un petit volant nous ferions un tres gros volume, si nous voulions faire un exacte recueil de toutes ses ineptes bouffonneries. Le m'assure que qui voudra prendre la peine de les ramasser toutes en un corps, en pourra faire un ouurage aussi diuertissent que les soirées de du Boucher, ou que le Decameron de Boccace. C'est un broüillart de diction grotesques, aussi plaisant que **le burlesque** du siecle¹. »

Vu de l'intérieur, par ceux qui le pratiquent, on émet parfois un commentaire stylistique, comme en abyme dans une « raillerie en vers burlesques » : « (C'est vne pointe pedantesque / Qui ne vaut rien dans le burlesque²) » ; mais la réflexion peut être plus profonde et stratégique :

« Je suis d'aduis que le **Burlesque** / Qui sert d'entretien aux esprits, / Fasse voir en diuers escrits / Cette feste si solemnelle, / Cette débauche vniuerselle / Ce banquet qui sera fameux / Et dont un iour chez nos neueux / On verra la noble peinture, / On peut en cette conjoncture / Lancer quelque trait bien charmant, / On peut railler innocemment / Aucun Mouchard, comme ie pense, / Ne croira pas que ie l'offense, / Ce que i'escris sans ornement / Et qu'on nomme **burlesquement**, / Dans ce temps où Burlesque on aime / Sera pris par Burlesque mesme³ [...] »

Puis mise en pratique :

« Pvis que **le Burlesque** est en vogue, / le commenceray sans prologue / A vous dire, grands Senateurs, / Que vous estes prophanateurs / De vostre sacré Ministere, / Et que mieux valoit un Clistere / Pour mettre vostre ordure au iour, / Par ordonnance de la Cour, / Qu'un Arrest à longue est ruiere, / Que Mazarin & la Riuere / Ont mis l'un & l'autre en leur point : / Car voyez vous, ie n'entens point / Vostre Iurispudence molle, / Qui va faire passer pour folle, / Nostre France dans les Païs / Où les Ministres sont haïs ; / Vous n'avez pas [dû], ce me semble, / Vous mettre tant de gens ensemble, / Pour consentir que vos Arrêts / Fussent cassez un mois apres / Les auoir diuulguez en prose / Avec connoissance de cause⁴. »

Contrairement à l'idée reçue de bouffonnerie joyeuse⁵ et de grivoiserie gratuite à quoi se résumerait le burlesque (en même temps que la Fronde), certains, comme ce « bon frondeur » selon Moreau⁶, ont donc clairement eu, sans doute dès 1648, la conscience de disposer d'un outil de critique politique en quelque sorte caché dans une propagande accessible à tous ; après tout, critiquer entre soi, aristocrates, officiers, robins, etc., n'est peut-être pas si grave, voire

¹ *Ivgement et Censvre des trois libelles intitulez, la Replique, le Donjon, & le Retorquement du foudre de Iupinet, faits par l'Hypocrite à la fausse barbe*, [M0_1773], 1649, p. 19. C'est nous qui soulignons. Les pièces concernées sont référencées dans notre notice en ligne : <http://mazarinades.org/edition/mazarinades/notice/859>

² *La Gverre sans canons, raillerie en vers bvrlesqves*, [M0_1531], 1649, p. 7.

³ *Le Celebre Festin des movchards en vers bvrlesqves*, [M0_665], 1649, p. 7-8. C'est nous qui soulignons.

⁴ *Remonstrance bvrlesqve, av Parlement*, [M0_3298], 1649, p. 3. C'est nous qui soulignons.

⁵ Voltaire trouvait la guerre civile de la Fronde « ridicule » : « il me semble que je vois des écoliers qui se mutinent contre le préfet d'un collège [...] » (*Lettres philosophiques*, Paris, Flammarion, 1964, p. 56). Outre qu'il ne diffère guère de la première définition de Bachaumont, Voltaire a sans doute lu plus de mémoires (Retz, Motteville et autres) que de mazarinades.

⁶ Voir notre notice en ligne : <http://mazarinades.org/edition/mazarinades/notice/720>

permet d'améliorer le système. Mais quand ce type de propos est accessible au peuple, le risque d'éducation et – pourquoi pas – de sédition devient patent.

Autre piste à explorer, celle des 62 titres de pièce contenant « vers burlesques ». Nous pouvons constater que 46 titres sont de 1649 (+ de 74 %), 1 de 1650, aucun en 1651, 14 en 1652 et un sans date mais possiblement de 1650. Le burlesque ne se limite pas à 1649 mais l'affichage vendeur (racleur ?) de « vers burlesques » dans le titre est propre à l'explosion des pamphlets de 1649 (blocus de Paris, cour à Saint-Germain-en-Laye, affrontements armés, engagements et attermolements du parlement, censure peu efficace, etc.).

Quant aux « vers burlesques » employés ailleurs que dans les titres, en principe une quarantaine d'occurrences, disions-nous plus haut, ils sont accessibles à partir de la concordance de Philologic avec tri du co-texte gauche, et reconnaissables à l'indication de la page, au début de chaque ligne, qui sera différent des pages 1 à 3, parfois 4 ; compte tenu des titres en double, ces cas seront peu nombreux.

EXEMPLE DE « VERS BURLESQUES » DANS LE TEXTE (EN GRAS) :

A_8_44 (bib:p.12)e qu'il veuille faire des **Vers Burlesques**, avec sa Prophetie son supplie: si c'estoi
 C_7_58 (bib:p.12)e qu'il veuille faire des Vers Burlesques, avec sa Prophetie son supplie : si c'est
 C_4_3 (bib:p.38)sques, Pour auoit fait des vers **Burlesques**, A dire toutes les façons, Dont on bat ces
 C_8_10 (bib:p.3)uses ou les Bacchantes. En vers Burlesques. TEL qui pour dormir ou pour boire Ne las
 C_4_28 (bib:p.1)VR MINERVE ET BELLONNE. En Vers Burlesques. A PARIS, Chez CLAVDE MORLOT, ruë d la Buch
 C_4_44 (bib:p.3) Marquis de la Boulaye. En vers Burlesques. EN ce mois de Mars bien nommé, Où Mars
 C_8_55 (bib:p.1)RNEMENT. DE BOVRGONGNE. En vers Burlesques. A PARIS, Chez NICOLAS BESSIN, Imprimeur
 D_2_33 (bib:p.1)ichier LA GVERRE CIVILE En Vers Burlesques. A PARIS, Chez Claude Huot, ruë saint Iacq
 C_2_12 (bib:p.1)TS LIBERAVX DE LA COVR. En Vers Burlesques. A PARIS, M. DC. XLIX. LES SEPT ARTS LIBE
 C_4_51 (bib:p.2)LE PROPRE A TOVT FAIRE. En Vers Burlesques. A PARIS, Chez IEAN HENAVLT. M. DC. XLIX. LE
 C_4_32 (bib:p.1) LE REMEDE A LA FAMINE. En Vers Burlesques. A PARIS, Chez NICOLAS DE LA VIGNE près Sai
 C_4_32 (bib:p.3)ù le remede à la famine en Vers Burlesques. Incomparable DXXX. Belle qui loin de nos
 C_2_42_01 (bib:p.1) TRADVIT FIDELLEMENT en Vers Burlesques. A PARIS, Chez CLAVDE BOVDEVILLE, ruë des C

COLLECTION DES « VERS BURLESQUES » DANS LES TEXTES :

1. A_8_44 (bib:p.12)e qu'il veuille faire des **Vers Burlesques**, avec sa Prophetie son supplie: si c'estoi
2. C_4_3 (bib:p.38)sques, Pour auoir fait des vers **Burlesques**, A dire toutes les façons, Dont on bat ces
3. A_5_57 (bib:p.7)nda. Le Rabais du pain, en vers **burlesques**. Les lamentations de la Durie de S. Cloud,
4. B_18_5 (bib:p.15) Parlement de Pontoise en vers **Burlesques**, où ils estoient tous assez bien dépeints,
5. A_5_57 (bib:p.8)nleuement à Ruel du Roy en vers **burlesques**. Loüanges de la generosité des Parisiens
6. A_5_57 (bib:p.8)a Raillerie vniuerselle en vers **burlesques**. 7. Semaine du Iournal poëtique. Triolets
7. C_8_60 (bib:p.6)sques, Pasquins, Triolets, vers **Burlesques**, Si renommés par le passé, Ont maintenant

La première citation est issue d'une pièce assez longue (31 pages), méta-mazarinade porteuse d'argumentation et de protestation contre plusieurs autres pièces. Nous ne croyons pas nous tromper en mettant en italiques ce qui ne l'est pas dans l'original afin de faire apparaître ici la citation et le commentaire ironique : « C'est icy où ie trouue que nostre ignorant croit auoir dit des merueilles. *De quelle Prophetie ie vous supplie estes vous animé*, il semble qu'il

veuille faire des Vers Burlesques, avec sa *Prophetie* & son *supplie*¹ ». L'intention de « faire des vers burlesques » serait donc quelque peu ridicule.

La deuxième citation est de l'abbé de Laffemas, dans *L'enfer burlesque*², pièce de 48 pages publiée après la paix de Saint-Germain. Il dresse une liste de personnes arrivées dans cet enfer, dont une « Pour auoir fait des vers Burlesques », ce que Laffemas est pourtant en train de faire...

La troisième, la cinquième et la sixième sont des citations de titres recommandés dans un « catalogue de tous les escrits qui ont esté imprimez & publiez³... » de date à date. La quatrième est aussi le titre d'une pièce citée dans un récit de conversation. Ne reste que la septième et dernière, qui semble sonner la fin de la récréation et que nous citons un peu longuement pour sa peinture des imprimeurs :

« Tous les Docteurs & les Pedans, / En desmarche de Presidens, / Vont au deuant de ces neuf Muses, / Pour leur faire quelques excuses, / Et de beaux compliments Latins, / Sur nos desordres intestins, / Qui causant leur triste retraite, / Les fit déloger sans trompette. / On recommence les leçons, / Professeurs de toutes façons, / Affichent à tons coings de ruë, / Qui fait faire le cou de gruë, / Aux curieux, aux Escholiers, / Aux cuistres, & fesse cahiers. / Desia la noble Imprimerie, / Retourne à la Pedanterie, / Et quitte-là les rogatons, / Pour les Arrests & les Factums, / Courier François, pieces grotesques, / Pasquins, Triolets, vers **Burlesques**, / Si renommés par le passé, / Ont maintenant le nez cassé : / Col porteurs reduits aux Gazettes, / N'emplissent plus tant leurs pochettes, / N'ont plus la vogue qu'ils auoient, / Ne boient plus comme ils souloient ; / Et maints qui faisoient ce commerce, / Voyant leur balle à la renuerse, / Se torchans le cul des cahiers, / Reprennent leurs premiers mestiers, / Les Relieurs & les Libraires, / Remis à leurs trains ordinaires, / Battent Ciceron d'un marteau, / Habillent un Virgile en veau, / Et debitent dans leur boutique, / A la grimaille Scholastique, / Quelques donets demy pouris, / Pendant les troubles de Paris⁴. »

L'enquête pourrait se prolonger de différentes façons. Par exemple en créant un champ lexical de termes proches, afin de déterminer une aire sémantique de personnes, de situations ou d'objets en lien avec le burlesque. Ou encore, selon une idée de Claudine Nédelec :

« La qualification la plus appropriée pour [certains] textes pourrait être celle de « grotesque » que l'on trouve chez Scarron [...] Certes, crotresque/grotesque forme une rime commode à burlesque ; mais un relevé pourrait peut-être prouver que le terme parfois « fait sens ». Ne peut-on pas, comme chez Victor Hugo, l'entendre au sens d'un mélange « obscène » alliant monstruosité, violence, sang, dépeçage (etc.) et comique bas, vulgaire, scatologique, pornographique⁵ ? »

Les recherches de co-occurrences *grotesque* / *burlesque* et *burlesque* / *grotesque* à 20 mots de distance, selon que l'un est placé avant l'autre ou inversement, donne les résultats suivants, dans l'ensemble du corpus du PM :

- « [cg]rotesq[uv]e|[cg]rotesq[uv]es b[uv]rlesq[uv]e|b[uv]rlesq[uv]es » : [15 occ.](#)

¹ *La Rvine dv mal nommé, ov le Fovdroyement dv Donion...*, [M0_3567], 1649, p. 12.

² Laurent de Laffemas, *L'Enfer Bvrlesqve, ov le sixiesme de l'Eneide travestie...*, [M0_1216], 1649, p. 38.

³ *Seconde Lettre d'un Gentil-homme svedois, envoyée a un Seigneur polonois, svr le Sviet des affaires de France*, [M0_1880], 1649, p. 7.

⁴ *Le Retovr et restablissement des arts et mestiers...*, [M0_3533], 1649, p. 6.

⁵ C. Nédelec, « La Fronde, une guerre comique ? », *Op. cit.*, p. 209. C'est nous qui soulignons.

- « b[uv]rlesq[uv]e|b[uv]rlesq[uv]es [cg]rotesq[uv]e|[cg]rotesq[uv]es » : [7 occ.](#)

Cela donnera peut-être l'idée à quelque littéraire d'aller voir en effet si cela « fait sens » ou d'investiguer d'autres manières sur le burlesque dans et hors des vers burlesques de la Fronde...

IV.IX. LES DIALOGUES RÉELS OU FICTIONNELS

Le genre du dialogue, reproduisant une conversation réelle entre deux personnes ou, plus souvent, la mimant et prêtant à deux (ou trois) personnages des paroles vraisemblables est très présent dans les mazarinades. Selon que les protagonistes sont connus historiquement ou sont des inconnus, qu'ils sont nobles ou manants, hommes ou femmes, qu'ils s'expriment en français châtié ou en langue vulgaire, voire en patois, l'horizon discursif du texte change complètement. Certains dialogues sont sérieux, au moins en apparence, et portent sur des faits historiques précis quand d'autres sont ouvertement burlesques ou grossiers, entretenant avec la réalité des liens distendus ou inexistantes. Une différence axiale peut aussi être considérée entre la conversation d'égal à égal (dialogue horizontal, non hiérarchisé) et l'entretien d'un supérieur avec un inférieur (dialogue vertical, hiérarchisé). Nous nous proposons ici de nous faire une idée un peu panoramique du genre dans le corpus du PM.

Les études et les communications qui ont abordé ce sujet l'ont généralement fait de manière incidente, y compris Célestin Moreau qui bien sûr en recense un grand nombre et Hubert Carrier qui a donné d'intéressants commentaires sur lesquels nous reviendrons, jusqu'aux études du *Mascurat* qui traitent des procédés et des fins dans le grand méta-dialogue de Gabriel Naudé¹. Mais, à notre connaissance, il n'y a pas encore eu d'étude globale et fouillée du genre du dialogue dans les mazarinades.

Dans le PM, il y a 49 titres contenant le mot *dialogue*, écrit « DIALOGVE » ou « dialogue », et 38 titres avec les mots *entretien(s)*. De plus, 14 titres avec le mot *conference* sont des dialogues (ou contiennent des parties dialoguées), tandis que 26 autres titres concernent la « conférence de Ruel » et non le genre textuel. Enfin, 6 titres avec le mot *entrevue* peuvent être ajoutés. Repérables par leur titre, ces 107 pièces constituent un sous-corpus générique² auquel pourront venir s'ajouter des dialogues qui ne disent pas leur nom, n'affichent pas leur genre, ou qui le disent autrement, selon une stratégie auctoriale qui sera à interroger le cas échéant.

¹ Voir par exemple Fabienne Queyroux, « 'Plumes bien taillées' contre 'livres très pernicieux à l'État' : Gabriel Naudé et les mazarinades », *Histoire et civilisation du livre*, n° 12, 2016, p. 93-109.

² Sur 2 709 pièces du corpus du PM, cela représente presque 4 % du nombre de titres, sans doute moins en volume de texte car ce sont souvent des pièces assez courtes.

Dans la *Bibliographie des Mazarinades* de Célestin Moreau, il y a 12 titres commençant par *Conférence...* (numéros 735 à 746), 25 titres commençant par *Dialogue...* (n° 1072 à 1096), 14 titres par *Entretien...* (n° 1232 à 1245) et 12 par *Entretiens...* (n° 1246 à 1257) suivis de 4 *Entrevue...* ayant deux protagonistes (n° 1258 à 1261), soit 67 titres au total. Mais l'ordre alphabétique des titres peut être trompeur puisque la célèbre *Agréable conférence de deux paysans de Saint-Ouen et de Montmorency sur les affaires du temps* (n° 54) n'est pas dans le groupe des *Conférence...* Le chercheur aura donc soin de recourir à une édition en ligne de la *Bibliographie* de Moreau ou à celle de la Bibliothèque Mazarine, par exemple, pour un recensement plus détaillé¹. Mais quel que soit le nombre exact de titres, il ne dépassera sans doute pas les 5 % du total des mazarinades. Pourtant, dans l'idée ou l'image que nous avons des mazarinades, le dialogue entre deux personnages occupe une place non négligeable, à côté de celle du poème burlesque, de l'arrêt de parlement ou de la lettre royale, par exemple. Peut-être est-ce à cause de la force de la représentation populaire que les dialogues proposent ? Ou de la nouveauté du langage oral (ou considéré comme tel) qui y est reproduit et auquel nous n'étions pas habitué dans les textes du XVII^e siècle – sachant l'artifice qu'est l'oralité dans le théâtre classique ? Hubert Carrier confirme en effet que :

« Les dialogues permettaient en outre de confronter, voire d'opposer de la façon la plus naturelle et la plus vivante des personnages représentant des types humains ou des groupes sociaux nettement caractérisés, qui expriment dans un langage très simple, à la portée de tous, leurs opinions sur les événements politiques² [...] »

Deux ensembles de questions nous paraissent importants ou prioritaires pour l'étude de ces dialogues. L'un est linguistique : quelle est la part du langage oral, populaire, de façon lexicale, syntaxique ou anthropologique ?, quelle image ou quel portrait ce langage donne-t-il du *peuple* et quelle réception ont pu avoir ces libelles ? Le second est politique : comment fait-on pour que le roi, Mazarin, Condé ou d'autres *grands* prennent la parole, et dans quel but ?, si le court-termisme partisan ou l'appât du gain sont les principales motivations des auteurs, pourquoi choisir le dialogue ?

Bien sûr, chaque mazarinade a un propos spécifique dont il convient de tenir compte. Mais une étude d'ensemble pourrait-elle mettre à jour des tendances générales, des modèles, des objectifs d'une façon plus scientifique que les opinions, même fort bien argumentées, que des historiens ou des spécialistes de certains auteurs nous ont livrées ? Globalement, les linguistes et les anthropologues ne se sont encore que très peu penchés sur les mazarinades. Espérons que

¹ Outre les titres que nous venons de grouper, Moreau note comme « dialogue » les pièces n° 133, 139, 586, 717, 1112, 1211, 1330, 1370, 1520, 1707, 2528, 2726, 2783, 3030, 3697, 4031, 4033.

² H. Carrier, *La conquête de l'opinion...*, op. cit., p. 403.

les récentes incitations d'Antonella Amatzuzi, pour les linguistes, et de Takeshi Matsumura, pour les lexicographes, porteront leurs fruits dans les années à venir¹.

Une étude générique devrait aussi parcourir l'étonnante galerie de protagonistes qui prennent la parole et dont la liste, sur une centaine de pièces, dépasse l'objectif de notre chapitre. Car quels points communs trouver aux couples Démocrite et Héraclite, Gilles le Niais et le Capitain Spacamon, Loüet et Brase² (pour ne prendre que ceux-là), outre le fait qu'ils parlent souvent de s'en prendre à Mazarin ? Sauf oubli de notre part, ou exception, les dialogues sont sexués : deux hommes voire trois, comme un batelier, un vigneron et un savetier³, ou deux femmes, comme une fruitière et une harangère⁴, mais pas d'exemple de dialogue d'un homme et d'une femme, sauf Mazarin avec la reine⁵. Cette partition est-elle accidentelle ou répond-elle à des codes d'époque ? Correspond-elle à des modèles utilisés au XVII^e siècle, comme les dialogues de Plutarque ?

¹ Voir Antonella Amatzuzi, « La politique au service de la langue : la valeur des mazarinades pour l'étude du français classique », *Histoire et Civilisation du Livre*, n° 12 : « Mazarinades, nouvelles approches », 2016, p. 187-197 ; « Déterritorialiser les mazarinades pour étudier la variation du français classique », intervention au colloque *Mazarinades et territoires*, Rouen, septembre 2022, à paraître. Vidéo disponible : <https://webtv.univ-rouen.fr/videos/02-antonella-amatzuzi-deterritorialiser-les-mazarinades-pour-etudier-la-variation-du-francais-classique-pause/>

Et Takeshi Matsumura, « Remarques lexicographiques sur le mot “mazarinade” », *Histoire et Civilisation du Livre*, n° 12 : « Mazarinades, nouvelles approches », 2016, p. 163-168 ; « Sur quelques dérivés du nom Mazarin », *L'exploration des mazarinades...*, Tokyo, Projet Mazarinades, 2022, p. 21-30 (en japonais) et p. 118-126 (en français).

Pour ce qui est d'un certain rapport à l'anthropologie, voir, à paraître, Léonard Dauphant, « La ‘géographie commune’ des mazarinades, témoignage des espaces mentaux des Français du XVII^e siècle », communication au colloque *Mazarinades et territoires*, Rouen, septembre 2022. Vidéo disponible : <https://webtv.univ-rouen.fr/videos/03-leonard-dauphant-pour-une-geohistoire-de-linsulte-espaces-mentaux-et-ethnotypes-des-chansons-de-geste-aux-mazarinades-xiie-xviiie-siecles/>

² Ce sont les personnages de trois des premiers dialogues de notre sélection du PM : *Democrite et Heraclite, riant et pleurant...*, [M0_999], 1649, 8 p., texte « satyrique » en prose, dense et sans alinéas, dans lequel les deux philosophes se tutoient comme dans la comédie de Lucien de Samosate, *Les philosophes à l'encan* (ou *Les sectes à l'encan*, trad. de Vitarum auctio, cf. https://fr.wikisource.org/wiki/Les_Sectes_à_l'encan) et où il est surtout question de Mazarin ; *Dialogve bvrlesqve de Gilles le Niais et dv Capitain Spacamon*, [M0_1072], 1649, 8 p., qui traite notamment des « mazarinistes » qui ont « fait gille » (faire le Gilles = s'enfuir) ; *Dialogve d'Ingré, svr les affaires dv temps*, [Mx_D_2_25], 1649 [?], 4 p., ce dernier, en guépin (patois orléanais), « inconnu de tous les bibliographes est assurément l'édition originale orléanaise dont le *Dialogue de deux Guépins* [M0_1078] est la réédition parisienne » (H. Carrier, *La conquête...*, p. 468, note 430), dans lequel, « venu de l'Estallie », un « nommé Margazin veut tot damanché & dapsé ce que nos bons Messieurs du Parlement auint prin grand peine à faize ». *Damancher* = démancher ; *dapser* = dépecer ; selon glossaire de l'édition Boucher, 1875, en ligne : https://books.google.fr/books?id=E_7t4mZu_LYC&pg=PR3#v=onepage&q&f=false.

³ *Dialogve d'un batelier, d'un vigneron, et d'un savetier. sur les affaires du temps present*, [Mx_D_2_23], Orléans [?], 1650, 8 p. ; « Pièce rarissime, inconnue de tous les bibliographes : nous devons à l'obligeance de M. Lucien Scheler d'avoir pu examiner chez lui le seul exemplaire que nous en ayons jamais rencontré ; cette mazarinade est citée par F. Deloffre dans son édition des *Agréables Conférences*, p. 206. » (H. Carrier, *La conquête...*, op. cit., p. 403, note 71).

⁴ *Plaintes d'une fruitière et d'une harangère enuoyées à la Reyne*, [M0_2786], 1649, 7 p.

⁵ Par exemple *Les Entretiens importants de la Reyne, avec le Cardinal Mazarin. Sur le sujet de sa teste mise à cinquante mille escus*, [M0_1255], 1652, 8 p.

Enfin, une étude d'ensemble devra aussi réfléchir à la relation entre ce genre du dialogue et la pièce de théâtre, à l'instar de nos philosophes ressuscités, parlant surtout de la Fronde :

« cette pièce ici, bien que commencée du temps et de l'ordre du deffunct Cardinal, n'a pas été composée par son Académie ; on n'y observe pas toutes les règles du Théâtre, car elle se représente, non pas seulement en plusieurs jours, mais en plusieurs mois, et en plusieurs années. j'ai vu la première entrée de ce Iodelet sur le Théâtre, ou plutôt de cet Harlequin ; car il nous fut envoyé du pays d'où viennent les plus subtils et les plus adroits, chacun sait les personnages qu'il a ioués avant que de venir¹ [...] »

Pour un exemple méthodologique précis, nous recherchons dans les dialogues du PM la présence de Mazarin. La fouille lexicale à partir de la requête « dialog*|confErence|entretien* maza* » (jusqu'à 50 mots de distance²) donne accès à 85 contextes dans 47 pièces différentes³. S'y trouvent des dialogues dans lesquels il est question de Mazarin⁴, des dialogues dans lesquels Mazarin est un des deux protagonistes⁵ (au moins une quinzaine de dialogues au total), et des contextes qui ne sont pas dans des dialogues (dans des lettres, requêtes, manifestes, apologies, etc.).

Selon l'objectif qu'il se choisira – étudier la parole prêtée à Mazarin ou ce que l'on dit de lui, le chercheur retiendra une sélection de pièces à lire en détail, passant de la lecture distante (*distant reading*, prisée des chercheurs en humanités numériques) à la lecture proche (*close reading*, nécessaire pour un commentaire pertinent).

À lire *La Conference dv Cardinal Mazarin avec le gazetier*⁶ nous découvrons un type de pièces bien particulier, qu'il s'agisse de quelques-uns des dialogues que nous venons de repérer ou de libelles d'autres genres : les mazarinades dans lesquelles Mazarin parle. Avec La Vieuville, il est question d'un valet qui aurait rapporté l'entretien (un valet sténographe, sans doute...), avec le gazetier, c'est-à-dire Renaudot, nous avons une adresse au lecteur :

« N'ESTIME pas, mon cher Lecteur, que cette Conference soit vne piece d'inuention. C'est vne Histoire que Dieu a permis qu'elle fust sceüe, afin que connoissant l'esprit & les desseins de

¹ *Democrite et Heraclite...*, op. cit., p. 6.

² La variation de ce paramètre permettra d'avoir plus ou moins de résultats. Nous avons choisi la distance de 50 mots du fait que le nom de Mazarin est parfois dans le titre (donc très proche) ou cité dans les premières lignes du texte ; en revanche, s'il n'est cité qu'après plusieurs pages, il y a moins de possibilité que ce soit pertinent. Chacun pourra refaire l'expérience et modifier cette distance.

³ La liste bibliographique est fournie par l'accès Philologic. Comme 8 des pièces concernées sont en double dans le corpus, les co-occurrences sont également présentes deux fois dans les résultats. Le résultat pertinent est donc plus probablement de l'ordre de 75 contextes.

⁴ Comme le *Dialogve de Rome et de Paris. Au sujet de Mazarin*, [M0_1083], 1649, 20 p.

⁵ Comme le *Dialogve dv Car. Mazarin, et dv Marqvis de La Vieuville, Sur-Intendant des Finances*, [M0_1087], 1652, 15 p. ; Célestin Moreau, assez conservateur, commente : « Quelques détails curieux, mais probablement exagérés, sur l'état des finances. », Daniel Dessert et Claude Dulong ont montré que ces propos étaient plutôt proches de la vérité (voir bibliographie), voir aussi notre « Sérendipité des millions dans le corpus du *Projet Mazarinades* », *L'exploration des mazarinades...*, Tokyo, Projet Mazarinades, 2022, p. 7-20 (en japonais) et p. 106-117 (en français), ou en ligne : <http://mazarinades.org/2019/08/colloque-tokyo-2016-patrick-rebollar/>.

⁶ Jean Rousse [?], *La Conference dv Cardinal Mazarin avec le gazetier*, [M0_742], juin 1649, 39 p.

ceux qui la representent, on cherché les moyens de les diuertir. Si l'on a differé iusqu'à maintenant à te la donner, tu t'en peus facilement imaginer les raisons. Vne chose est tousiours de raison lors qu'elle apporte quelque vtilité. » (p. 2)

Dieu ou un valet, nous savons qu'un auteur a imaginé ce subterfuge comme il a imaginé le contenu des propos. Mais dans quel but ? Des pamphlets visent à salir Mazarin, par haine véritable ou par calcul politique, en lui prêtant des propos inacceptables (c'est le cas dans le dialogue avec La Vieuville – mais n'a-t-il pas dit ce genre de choses ? par exemple, qu'il ne voulait pas payer les soldats ?) ; d'autres l'attaquent avec sérieux et diplomatie, et avec respect sans doute ; enfin des libelles sont de son parti et le font parler à son avantage, comme une défense ou un droit de réponse, ce qui pourrait être le cas de cet entretien avec Renaudot... Ce dernier commence par quelques flatteries (p. 4), « servilité » dira Carrier¹, dont Mazarin se lasse (p. 5) pour en arriver au sujet de cette « conférence secrète », l'adjectif étant utilisé en page de titre intérieur. Mazarin dit alors :

« Il est question d'oster de l'esprit des peuples les mauuaises impressions qu'il a conceuës de mon Ministere ; il faut chercher des inuentions pour les separer d'auec le Parlement, & d'auec les Generaux : pour les irriter contre les vns & les autres, leur faire à croire que ie les ay grandement soulagez, encore que ie les ay oppressez : que si ie quitte la conduite ils sont tous perdus, encore qu'il soit certain qu'ils le seront si ie continuë. » (p. 5)

Cependant, un auteur mazarin écrirait-il ceci, qui est juste la suite ?

« Que i'ay fait venir de grans thresors d'Italie, encore que i'y aye enuoyé la plus grande partie de ceux de la France : & que leur felicité seroit accomplie s'ils m'auoient vn iour pour Roy, mais que c'est vne faueur qu'ils ne meritent pas. Enfin que s'ils veulent voir regner le siecle d'or, il faut chasser le Parlement ; exterminer ces gens de chicane, comme vne troupe de seditieux : & si tu peux en venir à bout, comme ie n'en doute point, pourueu que tu employes de la bonne ancre, ie te promets de donner à tes deux enfans Medecins, les deux premieres charges de premier Medecin du Roy & de la Reyne [...] » (p. 5-6)

Certainement pas. Avançons dans la lecture. Un commentaire en aparté cependant : cette entente secrète entre le politique et le communicant fait furieusement penser à notre époque actuelle : celle où des patrons de groupe de presse prétendent à la diversité (les fils de Renaudot continuant la *Gazette* à Paris) mais se mettent aux ordres d'un autocrate manipulateur et populiste – « pourvu que tu emploies de la bonne encre », dit Mazarin.

Nous découvrons par la suite que ce dialogue n'attaque ni ne défend Mazarin, il le met en scène dans un exercice bien particulier qui est, en période de crise politique, de demander des comptes à son *dircom* venant présenter le bilan de son action, énumérant les libelles qu'il a fait écrire et paraître, détaillant le *storytelling* et les *éléments de langage* mis en place par un *spin doctor*, en vain jusqu'alors, puisque la rage anti-mazarin continue de plus belle.

¹ H. Carrier, *La conquête de l'opinion...*, op. cit., p. 193.

« si ie n'ay rien sçeu de ce que tu as fait en ma faueur, il ne faut point t'en estonner, puis que d'ailleurs cela n'a de rien profité, & que Bautru ne m'en a point parlé, qui pourtant ne manque point de me dire toutes nouvelles vrayes ou fausses, ornées de toutes les belles paroles, postures & grimaces qu'il peut s'imaginer estre propres pour chasser ma melancholie. Neantmoins voyons ce que c'est, afin que ie sache si ie te suis obligé, & qu'ayant à chercher des inuentions, nous ne reprenions pas les mesmes brisées, qu'as-tu donc fait ? » (p. 7)

Et le gazetier de commencer son énumération chronologique¹ :

« La premiere piece que i'ay fait, a esté ce grand libelle qui fut ietté par plusieurs nuits dans toutes les ruës de Paris, par lequel ie croyois certainement qu'il ne seroit pas plutost veu, que le peuple deuenant furieux, se ietteroit sur le Parlement avec tant de rage qu'il le déchireroit en pieces, le mangeroit iusques aux os, & n'y en auroit pas pour vn dejeuner des crocheteurs ou des harangeres. » (p. 7)

Il s'agit donc, en partie, d'une méta-mazarinade, à l'instar du *Mascurat* qui est lui aussi un dialogue, mais avec un point de vue bien différent : tandis que Naudé, en chineur libertin qui voudrait que tout cela ne soit pas de la politique, traite des libelles qu'il a ramassés et lus, leur donnant des bons ou mauvais points, ce dialogue-ci est au cœur de la machine historique et médiatique, dans le flot reconstitué des événements journaliers que Mazarin commente lui aussi, faisant des reproches à Renaudot quand les libelles ont raté leur objectif, les deux se demandant comment réagir, que faire paraître, que croire, jusqu'à commenter des horoscopes et des prédictions (p. 13-16) – on sait que beaucoup de politiques sont superstitieux...

Laissons au lecteur le plaisir de découvrir la suite et au chercheur le soin d'en tirer la substantifique moëlle. Pour notre propos actuel, nous concluons que ce dialogue est sans doute l'œuvre d'un subtil frondeur, qui sape plutôt qu'il n'attaque, mais dans un propos très littéraire dont l'artifice n'échappe toutefois à personne, ne serait-ce que parce que Mazarin s'y exprime dans un français parfait.

D'autres dialogues, dont ceux dont nous avons cité des extraits, s'attachent plutôt à *faire paraître*, au double sens de ce verbe, une langue plus populaire, sans doute plus proche de celle de la rue, des marchés, de la vie quotidienne. Sur ce sujet, donnons le dernier mot à Carrier :

« La pédagogie employée offre enfin un dernier indice de la destination populaire de certaines mazarinades. On a visiblement recherché en effet dans beaucoup de pamphlets les formulations les plus simples et les plus attrayantes pour un public ne pratiquant pas habituellement la lecture et l'on a systématiquement mis en œuvre à son intention tout l'arsenal des moyens de vulgarisation.

C'est le cas, par exemple, de beaucoup de dialogues, dont l'efficacité pédagogique est évidente : combien l'expression des idées politiques est plus vivante, plus spontanée, plus frappante aussi,

¹ « Outre la trentaine de pièces imprimées à Saint-Germain pendant le blocus – actes royaux, libelles, relations militaires –, Renaudot contribua en effet à la propagande mazarine par sa *Gazette*. Nous n'avons évidemment pas à étudier ici comment Mazarin utilisa cet organe de presse pour riposter aux relations frondeuses, quelles pressions s'exercèrent alors sur Renaudot, comment il s'acquitta de cette mission de contre-propagande et en quel discrédit tomba alors la *Gazette* de Paris » (H. Carrier, *Ibid.*, p. 192).

parce que plus sommaire, dans la bouche de Piarot et Janin ou dans celle des harangères des Halles¹ [...] »

IV.X. PROVERBES ET DICTONS

Il est toujours possible de prendre une liste actuelle de proverbes ou de dictons et de les rechercher dans le corpus du PM. Toutefois, nous souhaitons privilégier, comme dans les chapitres précédents, la recherche endogène parce qu'elle nous évite l'anachronisme et nous propose des tournures et des graphies d'époque. Par ailleurs, qu'ils soient considérés comme populaires ou comme littéraires, les proverbes ont des variantes, des versions modifiées, embellies ou dégradées par des auteurs créatifs ou pressés – au point qu'il est parfois difficile de les rechercher dans le corpus à partir des expressions actuelles. En fait, si, à partir de termes génériques comme « proverbe » ou « dicton », nous pouvions trouver des mazarinades qui en utilisent plusieurs, il nous serait possible d'élargir rapidement notre échantillon, puis de chercher chacun séparément dans le corpus entier. Il se pourrait même que des titres de pièce nous soient d'un grand secours.

Par la page Catalogue du PM, nous trouvons en effet quatre titres pertinents² (voir image ci-contre), tous de 1652, tandis que la recherche lexicale de « pro[uv]erbe|pro[uv]erbes » propose 184 occ. dans l'ensemble des textes. Du fait de la promesse contenue dans le pluriel des quatre titres, leur consultation nous paraît être la voie la plus pertinente. Pour la *Harangue*..., Moreau confirme que c'est une « assez originale

RÉSULTAT DE VOTRE RECHERCHE :

Page 1 sur 1, affichant 4 éléments sur 4 au total, à partir de l'élément 1, jusqu'à l'élément 4

<< précédent | | suivant >>

Trier par :

Titre - Date publication - Auteur - Imprimeur - Modifié - Référence Moreau - Cote locale

HARANGVE EN PROVERBES, FAITE A LA REINE, Par vn notable Bourgeois de la Ville Royale de Pontoise, deux iours auant le depart de Mazarin. Pour obliger cette Princesse à consentir à son esloignement, par les raisons cy-apres deduites.

Auteur : P. D. B. D. P. [signé] Date de publication : 1652 Imprimeur : [s. n.]
Cote Moreau : M0_1562 Cote locale : B_15_41
Dernière mise à jour : 2012-10-27 10:08:51

LA VERITE DES PROVERBES DE TOVS LES GRANDS DE LA COVR.

Auteur : Anonyme Date de publication : 1652 Imprimeur : [s. n.]
Cote Moreau : M0_3991 Cote locale : B_17_25
Dernière mise à jour : 2013-01-07 07:38:04

L'ESTAT PRESENT DE LA FORTVNE DE TOVS LES POTENTATS ET DE TOVTES LES PVISSANCES DE L'EVROPE, EN PROVERBES.

Auteur : Sandricourt, ? de [?] Date de publication : 1652 Imprimeur : [s. n.]
Cote Moreau : M0_1301 Cote locale : B_2_24
Dernière mise à jour : 2013-02-05 15:52:58

LE VISAGE DE LA COVR, ET LA CONTENANCE DES GRANDS, AVEC LEVR CENSURE. ET Le Dialogue du Roy, & du Duc d'Anjou, Auec la Mamman. EN PROVERBES.

Auteur : Sandricourt, ? de [?] Date de publication : 1652 Imprimeur : [s. n.]
Cote Moreau : M0_4033 Cote locale : B_3_14
Dernière mise à jour : 2023-05-07 23:36:48

Page 1 sur 1, affichant 4 éléments sur 4 total, à partir de l'élément 1, jusqu'à l'élément 4

¹ H. Carrier, *La conquête de l'opinion*..., p. 402.

² En revanche, il n'y a pas de titre avec proverbe au singulier, ni avec dicton(s). Il y a 19 titres avec « maxime(s) », à étudier par ailleurs (mais pas ici). Absents du corpus du PM, Moreau recense également une *Lettre de proverbes d'un messire abbé, voisin de Compiègne, au noble sire Jules Mazarin*..., [M0_2047], 1652, 16 p., des *Apophtegmes de l'esprit de vérité contre les ecclésiastiques*..., [M0_132], [s. d.], 22 p. ainsi que 17 titres de pièces contenant le mot « maximes ».

enfilade de proverbes » ; il considère la pièce suivante comme « plaisante et rare » ; les deux autres sont de Sandricourt, connu pour son style. La lecture de la *Harangue*... nous conforte dans l'idée d'une réelle importance littéraire des proverbes, au-delà de leur intérêt sociologique, anthropologique¹ et linguistique. En effet, l'auteur adresse à la reine cette sorte de lettre ouverte dans laquelle un propos politique critique se développe, en lien avec des événements récents. Il prétend éclairer la reine, notamment en lui rappelant tout ce qu'elle sait devoir déjà savoir, événements, paroles, commentaires, tout en organisant des enchaînements de proverbes, de dictons et de maximes, parfois de citations, de façon à leur donner un sens moral, édifiant – on pourrait presque dire didactique. En-deça même du sens produit par les enchaînements (moral, historique, etc.), la façon d'explicitier certains proverbes peut nous être particulièrement précieuse. Non que l'auteur dise la vérité du sens des proverbes mais justement par l'interprétation qu'il en propose.

Nous ne pouvons ici lister ces proverbes et expressions tant ils sont nombreux dans cette seule pièce². Mais nous pouvons en prélever quelques-uns, transformés ou non par rapport à ce que nous connaissons, et voir s'ils ont d'autres occurrences dans le corpus, s'ils font partie d'un réservoir langagier encore partagé. Une étude ethnolinguistique s'attacherait ensuite à analyser ces représentations en lien avec l'imaginaire et la culture ; une étude littéraire voudrait qualifier les transformations et leur donner sens dans le projet discursif de chaque texte ; la mazarinadologie profiterait des deux.

Voici le début de la harangue, où le projet est explicité, suivi d'une citation très proche :

« MADAME,

Puis qu'on dit communément qu'un fol instruit bien un sage, & que tout le sens du monde n'est pas en une teste, encor qu'il soit vray que chacun abonde en son sens, & que chacun en sa folie ne voit que sens : trouvez bon, s'il vous plaist, que suiuant ma petite capacité, ie vous donne les auis que le temps requiert pour vous tirer du boubier où vous estes, & que ie les puise en la sagesse Prouerbiale, qui est le Caton des petites gens comme nous ³ . [...] »

¹ Clarifions notre position quant au rapport entre la linguistique et l'anthropologie cognitive à laquelle nous nous référons, discipline « qui étudie les stratégies par lesquelles les sujets construisent les représentations de leur identité, de leurs institutions et de leurs savoirs. » (article « linguistique et anthropologie », dans le *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, dir. Pierre Bonte et Michel Izard, Paris, PUF, 1991, p. 423). Lorsque des comparants sont largement partagés et compris par une population, nous sommes en présence d'une de ces stratégies.

² Ni épiloguer sur les catégorisations peut-être anachroniques entre proverbe, dicton, aphorisme, adage, maxime, etc. Non que cela n'ait pas d'intérêt ou de légitimité mais parce qu'il conviendrait d'abord d'obtenir une large représentation issue des textes pour toutes ces catégories confondues avant d'en revoir la catégorisation. Nous nous bornons ici à une méthodologie de premier repérage qui peut servir d'hypothèse à des spécialistes. Nous avons toutefois écarté les locutions figées, type « comme un hareng soret » ou « gras comme lard », plus descriptives que porteuses d'un message moral ou comportemental.

³ P. D. B. D. P., *Harangue en proverbes, faite a la Reine par vn notable bourgeois de la Ville Royale de Pontoise...*, [M0_1562], 1652, p. 3.

« C'est sur ce niveau que ie prens mes mesures, pour vous dire que vous auez en quelque façon paru iusqu'icy dans le tort, lors que vous sousteniez Mazarin, que la loy vous deffend de tenir aupres de vous, voyant le scandale qui en arriue & les maux qui en naissent : & que vous portiez le Roy vostre fils à traiter ses peuples avec beaucoup de violence, ce qui n'est pas obseruer le Commandement qui nous ordonne de ne faire à autrui ce que nous voudrions qui nous fust fait. Je sçay bien que ce que i'aime me nourrit, & qui m'aime aime mon chien, qu'à chaque oiseau son nid est beau, & que l'ame est plus en effet où elle aime, qu'ou elle anime : outre que les grands n'aiment pas d'estre repris, & veulent estre flattez. Mais il est aussi tres-veritable qu'vn n'est pas maistre tout seul, & qu'il n'y a si grand qui ne trouue par fois son maistre : & d'ailleurs sur ce que vous auez fait à ce Mazarin de grands dons du bien de vos peuples, que vous auez rendus maigres comme vn harang solet, pour le rendre gras comme lard, & comme vn vilain qu'il est¹ [...] »

On constate que trois types de discours sont articulés ensemble, interdépendants mais immiscibles – et le reste de la harangue est à l'avenant. Tout d'abord, en bleu ci-dessus, la parole du locuteur à propos de lui-même, correspondant aux fonctions expressive et phatique selon Jakobson. Elle sert de liant avec les autres types de discours ; les « puisqu'on dit », « je vous donne les avis », « je sais bien que », etc., en supposant que la destinataire a confiance en ce conseiller (rires). Le deuxième type de discours, en soulignement droit, rassemble les proverbes et dictons qui, littéralement, farcissent le texte et lui donnent tout son intérêt, plus pour des lecteurs externes que pour la destinataire désignée. Cette *farce*, qui remplit une bonne part de la fonction poétique, a besoin du premier type de discours pour jointoyer, créer le lien logique d'un proverbe à l'autre, sinon ce ne serait qu'une liste sans intérêt. Le troisième type de discours, avec soulignement en zigzag, rassemble les vérités socio-historiques, les messages politiques et éventuellement les conseils qui semblent être la finalité de la harangue dans son principe : le soutien à Mazarin, les violences contre le peuple, etc., tout ce qui constitue le « bournier où vous êtes » ! Le sérieux apparent (intradiégétique) est tourné en dérision, pour le lecteur réel, par le fait qu'il est inconvenant de s'adresser à la reine de la sorte, qui que soit l'auteur ou le locuteur, par le fait qu'il est unimaginable de tenir ce genre de propos en l'adressant avec respect, certes, mais aussi avec beaucoup de familiarité à la personne sacrée de la reine.

Cette parodie de harangue repose donc sur ce triptyque discursif que l'on retrouvera, avec différentes modalités, dans nombre de pièces burlesques. Mais ce texte-ci a la particularité d'accumuler, comme peu d'autres l'ont fait, les proverbes, c'est-à-dire d'établir une connivence référentielle puissante avec ses contemporains lecteurs qui, alphabétisés ou non², doivent

¹ *Ibid.*, p. 4.

² « Les Mazarinades attestent que l'alphabétisation avait même fait des progrès dans les campagnes grâce aux curés [...] » (H. Carrier, *La conquête de l'opinion...*, op. cit., p. 406, note 85) ; « beaucoup de Mazarinades [...] s'adressaient bien à un public authentiquement populaire [même si] des spécialistes en ont parfois douté ; mais les nombreux indices de progrès dans l'alphabétisation des masses [...] », etc. (Op. cit., p. 420, s'appuyant sur les travaux de H.-J. Martin.)

connaître cette « sagesse proverbiale », ce réservoir de préceptes et apprécier comment les fragments sont liés les uns aux autres. Cet acquiescement a même possiblement une force de persuasion politique – c’est ce qui fait le danger d’un tel écrit.

Selon l’auteur, ces connaissances apportent au peuple l’honnêteté, l’austérité et la rigueur d’un Caton – qualités qu’il reproche implicitement à Mazarin et à la reine de ne pas avoir. D’où le possible anachronisme que constituerait de notre part un manque de considération de l’importance de ces préceptes de vie et de jugement durant de nombreux siècles.

Les expressions relevées (ci-dessous, de 1 à 12) ont été recherchées dans le corpus par la co-occurrence possible de deux de leurs termes et sont suivies de quelques exemples le cas échéant, même si certains des résultats n’ont rien à voir avec le proverbe :

1. *Un fol instruit bien un sage* (64 co-occ.¹ de *sagesse* et *folie*)
 - a. *Si les fols se contentoient de faire rire les Sages* [M0_841, p. 4]
 - b. *C’est vne folie qui ne peut estre receuë que parmy les Sages des escholles* [M0_2390, p. 13]
 - c. *C’est vne partie de la sagesse, de cacher la folie par le moyen du silence* [M0_1440, p. 8]
 - d. *Cette pretenduë merueilleuse sagesse auroit passé pour vne extrauagante follie* [M0_3926, p. 6]
2. *Tout le sens du monde n’est pas en une tête* (non trouvé)
 - a. *≠ comme tous les sens ont leur siege dans la teste* [M0_3490, p. 6]
3. *Chacun abonde en son sens* (1 oc-occ. pertinente)
 - a. *l’obeïssance seroit plus parfaite si chacun n’abondoit pas si fort en son sens* [M0_3390, p. 9]
4. *Chacun en sa folie ne voit que sens* (non trouvé)
5. *Ne [pas] faire à autrui ce que nous [ne] voudrions qui nous fût fait*²
 - a. *Qui souffrira vn crime estre fait par autrui / S’il le peut empescher offense autant que luy* [M0_1128, p. 4]
 - b. *Ce n’est pas vne cause legitime de faire mal à autrui, pource qu’il nous en a fait* [M0_3916, p. 6]
 - c. *ne faire à autrui que ce que l’on vouldroit estre fait à soy-mesme* [M0_590, p. 6]
 - d. *≠ Si Iules fait bien c’est pour luy, / Et s’il fait mal c’est pour autrui* [M0_3720, p. 20]
6. *Ce que j’aime me nourrit* (non trouvé)
7. *Qui m’aime aime mon chien* (1 oc-occ. pertinente)
 - a. *LA REYNE. Ma chemise m’est plus proche que ma camisole, & qui m’aime, aime mon chien.* [M0_4033, p. 5]
8. *À chaque oiseau son nid est beau* (1 oc-occ. pertinente)
 - a. *En tous pays toute guise, à chaque oyseau son nid est beau* [M0_1301, p. 4]
9. *L’âme est plus en effet où elle aime qu’où elle anime* (non trouvé)
10. *Les grands n’aiment pas être repris et veulent être flattés* (non trouvé)
11. *Un n’est pas maître tout seul* (non trouvé)
12. *Il n’y a si grand qui ne trouve parfois son maître*
 - a. *Il n’est si grand qui ne trouue par fois son Maistre* [M0_1301, p. 3]

Que nous apporte ce petit prélèvement à visée méthodologique ? Tout d’abord que plus de la moitié des extraits isolés ont au moins une autre occurrence dans le corpus, à partir d’une

¹ Les requêtes sont : { « sage* fol*|fo[uv]* » : 37 co-occ. } + { « fol*|fo[uv]* sage* » : 27 oc-occ. } ; jusqu’à 12 mots de distance = 64 co-occ.

² Proche de la loi du talion, cette règle d’or de la réciprocité découle du commandement : « Tu aimeras ton prochain comme toi-même » et se retrouve dans la plupart des religions. Le verbe faire peut être remplacé par blesser ou par un autre ; les conjugaisons sont nombreuses... Nous avons choisi de ne rechercher que les co-occurrence de *faire* et *autrui*, avec la requête : « fai* autrui » = 55 occ., jusqu’à 12 mots de distance.

recherche de co-occurrence de deux mots les composant ; il y a donc une certaine pertinence du procédé ; il est aussi possible d'envisager que la fouille se poursuive avec d'autres termes à rechercher, proches de ceux-ci. Par ailleurs, la mention « non trouvé » ne veut pas dire que ce proverbe n'a pas d'autre(s) occurrence(s) ou instance(s) dans le corpus, mais seulement que nous n'avons pas trouvé de termes adéquats pour en retrouver la trace – ou bien que ça n'avait que l'apparence d'un proverbe... Pour ce qui est des commentaires sur les contenus, les variations de type 1.a.-d., 3.a., 7.a. confirment l'existence de l'expression proverbiale et permettent d'élargir le vocabulaire (pour d'éventuelles poursuites des recherches) ; pour ce dernier cas (7.a.), la parole est prêtée à la reine dans un dialogue qui mériterait une lecture attentive. Dans le cas 2.a., il s'agit bien d'un tout autre sens, à partir des mêmes vocables, donc éviter de les confondre, mais dans le cas 5.d., l'auteur a pris le contrepied en accusant un cardinal de ne pas respecter un commandement biblique.

Enfin, pour les cas 8.a. et 12.a., Sandricourt utilise bien en effet deux des proverbes recherchés¹ dans des expressions quasi identiques à la *Harangue*... mais dans un projet textuel tout à fait différent et d'apparence contraire : au lieu de farcir et de jointoyer un discours dense et très rhétorique, Sandricourt sépare et catalogue (voir image ci-contre de la p. 10), créant des aphorismes allusifs liés aux lieux, aux personnes et aux événements – les historiens sont requis :

« LISLE DE MALTE.
 Je suis vne mauuaise espine au pied des
 Turcs, &c.
 [...]
 LE ROY DE POLOGNE.
 I'ay perdu la plus belle rose de mon
 chapeau, & suis plus vené qu'un Cerf, qui a
 trente chiens à sa queue. » (p. 5)

« LE DUC DE SAUOYE.
 Je suis en hazard de demeurer le cul
 entre deux selles.
 LE DUC DE NEUERS.
 I'ay perdu la meilleure plume de mon
 aïse, & suis au pié du mur sans salade. » (p. 8)

10

Les Habitans de l'Alsace.
 Qui a bon voisin a bon matin.
 Les Lorrains.
 Bretagne a reuanche.
 Les Liegeois.
 Nous faisons nos orges comme il nous plaist
 aux dépens des interressez.
 Les Habitans de Sedan & de Bouillon où Mazarin
 s'est retiré de la France.
 Quand on parle du Loup, on en voit la queue.
 Ceux du Luxembourg.
 Nous commençons à rhabiller les pots casse.
 Ceux du pays d'Artois.
 Nous changerons encor de Maître vne fois.
 Toute l'Allemagne à la France.
 Chacun à son tour.
 L'Italie à la France.
 Il ne faut auoir les yeux plus grands que le ventre,
 & qui trop embrasse mal étreint.
 La France.
 Je suis la Cour au Roy Prout, chacun y est
 Maître.
 La Ville de Paris.
 Je croy que j'ay marché sur de mauuais herbe,
 ie ne sçay plus ce que ie fais.
 La Picardie.
 Je n'ay rien gagné pour souffrir.

¹ Dans *L'Estat present de la fortune de tous les potentats*..., [M0_1301], 1652, 16 p.

« L'ITALIE À LA FRANCE.

Il ne faut avoir les yeux plus grands que le ventre, & qui trop embrasse mal étreint.

LA FRANCE.

Je suis la Cour au Roy Ptaut, chacun y est Maistre.

LA VILLE DE PARIS.

Je croy que j'ay marché sur de mauuais herbe, ie ne sçay plus ce que ie fais. » (p. 10)

Pour « La France », Sandricourt nomme le « Roy Ptaut », déjà dans la *Harangue*... :

« [...] il faut qu'il y ait Maistre ou valet, que la France ne doit estre comme la Cour au Roy ptaut, où tout le monde veut commander, & qu'enfin ce que Maistre donne & valet pleure, ce sont larmes perduës [...] » (p. 5)

Où l'on aura reconnu le roi Pétaud (modernisé en *pétaudière*), d'un royaume ingouvernable, dont l'étymologie serait soit le latin « peto » (chacun voulant commander), soit le « roy Petault » du *Tiers-Livre* de Rabelais.

Ainsi le réseau intertextuel des variantes proverbiales peut s'étendre de proche en proche ; en quelques lignes de Sandricourt, nous avons récolté : « demeurer le cul entre deux selles », « avoir les yeux plus grands que le ventre » et « qui trop embrasse mal étreint », que nous connaissons bien, en remplaçant *selle* par *chaise*. Nous pouvons aussi avoir une idée du sens de : « perdre la meilleure plume de son aile » et de « être au pied du mur sans salade », où salade est un casque de soldat.

Comment tous ces proverbes étaient-ils transmis et appris ? Et pourquoi étaient-ils utilisés dans des mazarinades ? – sinon parce qu'ils véhiculaient des connaissances partagées et pouvaient servir un propos. Un ethnolinguiste pourrait-il nous dire si la pratique du cornet d'épices était courante ?

« Car le prouerbe dit (si i ay bien retenu) / Du moins ie l'ay appris de ma bonne nourrice, / Qui le lisoit escrit dans vn cornet d'espice, / Que le tabourin rend ce que la flute prend¹ [...] »

Autrement dit : *Ce qui vient par la flûte s'en retourne tambour*². Le sens du proverbe prend effet dans le texte mais l'information sur sa transmission a sans doute un intérêt métatextuel : la nourrice, qui sait lire, avait trouvé ce proverbe sur une feuille probablement imprimée et recyclée en emballage sur un marché et avait jugé utile de l'enseigner...

Les pistes d'étude et les méthodes de travail sont maintenant nombreuses ; que ce soit en continuant avec les quatre pièces isolées par leur titre ou en cherchant des proverbes par sérendipité dans tout le corpus. Le chercheur devra surtout choisir son objectif : un travail

¹ *La Farce des covrtisans de Plvton*..., [M0_1372], 1649, p. 6.

² « *Ce qui vient de la flûte, s'en retourne au tambour*, pour dire, que Des biens acquis trop facilement, ou par des voies peu honnêtes, se dépensent aussi aisément qu'ils ont été amassés. », *Dictionnaire de l'Académie*, 4^e édition, en ligne : <https://www.cnrtl.fr/definition/academie4/tambour>

quantitatif visant à déterminer les proverbes les mieux établis dans les mazarinades ; une recherche des expressions et proverbes obscurs ou disparus dans le but de leur redonner sens ; une étude centrée sur un ou plusieurs personnage(s) – Mazarin, le roi, la reine, etc. – et les proverbes qui sont utilisés dans son (ou leur) contexte.

Enfin, pour la bonne bouche, que dire de ces dictons culinaires ou de ces listes de spécialités régionales élevées à un rang proverbial ? Y avait-il des leçons à en retenir ou n'était-ce qu'une liste de courses ? *Les regrets de l'absence du roy*¹ n'est formé que d'une seule phrase et d'une seule figure (comparaison négative basée sur l'adverbe d'intensité *tant*) que l'on peut résumer en trois vers de la première page et les deux derniers vers de la page 8 :

« La campagne [n'a point] tant de routes,
Les Villes n'out point tant de maisons,
Ny les Docteurs tant de raisons [...] » (p. 1)
« Que i'ay d'enuie que la Reyne,
Tost à paris le Roy ramené. » (p. 8)

Ces huit pages d'énumération de banalités et d'ethnotypes sont pour nous un observatoire de la vie quotidienne et de l'état des connaissances du milieu du XVII^e siècle. Beaucoup d'expressions géographiques nous informent sur des savoirs partagés, comme « Le Perou n'a point tant de mines » (p. 8) et « l'Angleterre tant de dogues » (p. 7), tandis que d'autres portent une connivence narquoise, comme « Les Iuges n'ont tant de placets / Les chicaneurs tant de procez » (p. 7) ou « La France n'a point tant d'impôts » (p. 3). Les spécialités culinaires, locales ou régionales – on connaissait déjà le pain de Gonesse – forment une catégorie au sein de ces connaissances, disséminées dans l'ensemble du poème : « Et Lucques chez luy n'a tant d'oliues », « Marseille n'a point tant de figues », « Les Normâds n'ont pas tant de pômes », « Bagnolet n'a point tant de fraizes », « Ny la Gascogne tant d'oignons », « Le Berry n'a tant de moutons » (p. 2), « Le Limosin tant de chataignes », « Ny la Prouence tant d'oranges » (p. 3), etc. Nous pourrions alors penser que ces expressions courantes, ou présentées comme telles, devraient se retrouver dans d'autres mazarinades du corpus. C'est possible, pour certaines d'entre elles, mais pour la plupart, il n'en est rien. Pas d'autres « chataignes » que dans l'expression « tirer les chataignes du feu » (dans deux libelles), peu d'oranges et pas en Provence, etc. En revanche, « La Brie n'a point tant d'angelots » (p. 2) trouve un écho dans une autre pièce :

« Helas ! si le Roy nous quittoit que deuiendroient tant de marpaux qui ne vivent que du gain
de la Cour & des Courtisans ? Que deuiendroient nos Chambres garnies & nos maisons à louer ? La

¹*Les regrets de l'absence du roy*, [M0_3079], 1649 [?], 8 p.

charité commençant par soy-même & estant fol qui s'oublie, que deuiendroit aussi le pauvre &c. vendeur de noir à noircir ? Pourroit-il pas bien trousse ses quilles & prendre sa route ailleurs qu'à Paris, vne hotte sur son col, ses petits enfans dedàs, comme vn quarteron d'Angelots de Brie¹ ? »

Le TLFi nous sauve : un « marpaut » est un fripon mais surtout un « angelot », déformation d'« angelot », est un fromage originaire du Calvados².

« Étym. : fin XVI^e-av. 1630 « petit fromage fabriqué en Brie et en Normandie » (Godard, *Deaguissez*, 5, *ibid.* : Pain de Gonesse et rost de Corbeil, Avec force angelots de Brie). Dér. de l'a. fr. *angele* (*ange**); suff. *-ot**; 3 parce que ce fromage a la taille et l'apparence de la pièce de monnaie appelée *angelot* (Mén. 1750) »

Dans la citation du *Bon bourgeois*..., les angelots, en groupe (quarteron), sont en position de comparant, donc supposés connus du lecteur. Or, « trousse ses quilles & prendre sa route » veut bien dire s'enfuir en vitesse, ce qui confirme que l'image d'un appétissant fromage qui coule avant qu'on ait le temps de le manger était proverbialement connu !

L'enquête est à prolonger car d'autres dictons régionaux sont attestés dans le corpus, au sujet des choux d'Aubervilliers, des melons d'Anjou, des pêches de Corbeil, du pain d'épices de Reims, des anguilles de Melun, des andouilles de Troyes ou du cognac d'Orléans, etc. Cette étude permettrait sans doute d'établir, pour des Français qui n'avaient l'habitude ni des voyages ni des cartes, une géographie mentale, en partie utopique ou fantasmée, pour certains lieux, mais aussi bien réelle par des objets du quotidien ou des aliments couramment consommés.

IV.XI. LE LATIN DANS LES MAZARINADES

Bordé par le fleuve de l'intertextualité, il y a dans les mazarinades un pays escarpé où l'on évite de s'aventurer... Ou est-ce une dimension si complexe que personne ne veut la voir ? Nous ne savons pas encore quelle métaphore conviendrait le mieux pour suggérer la place problématique qu'a le latin dans les pamphlets de la Fronde. Car il faut d'abord se demander quel serait l'intérêt d'étudier le latin dans les mazarinades : les pièces en latin sont *a priori* réservées à une élite et ont donc une moindre valeur quant à l'étude des mouvements sociaux ou des jeux d'influence de l'opinion publique (mais est-ce vrai ?) ; les citations latines dans les textes ou en marge des textes en français fonctionnent comme des signes de connivence entre lettrés (est-il suffisant de dire cela ?) ; enfin à part les titres de mazarinades en latin et quelques mentions de présence du latin dans les bibliographies, le repérage, chronophage, reste dissuasif – ou *restait* dissuasif, avant le PM (mais y aura-t-il quelqu'un pour s'en occuper ?).

¹ *Le bon bovrgeois de la parroisse des Saints Innocens*..., [M0_584], 1649, p. 8. C'est nous qui soulignons.

² Il semblerait que l'appellation existe encore dans le Calvados et dans la Brie, comme l'atteste le site de ce producteur : <https://www.lesfromagesdelabrie.fr/site-web/-Le-Vignelait-> (page consultée le 15 mai 2023).

Les latinistes – nous en avons sollicité quelques-uns depuis 2010 – estiment avoir mieux à faire que de s’occuper de ces bribes d’auteurs antiques ou de pièces élitistes en latin tardif, vulgaire ou en *latin de cuisine* ; à l’inverse, les non-latinistes cachent leur infirmité en niant l’importance de cette langue pour traiter des combats de la Fronde ou en prétendant que leurs recherches portent sur autre chose. Nous l’avons déjà dit, nous faisons partie de ces non-latinistes et non-hellénistes venus sur le tard vers l’étude du XVII^e siècle. Cependant, dès le début du PM, en 2010-2011, l’équipe des RIM a prévu dans la structure TEI des pièces du corpus une métadonnée réservée à la langue des pièces ou aux langues présentes dans chaque pièce. Le latin est donc identifiable (ou *cherchable*) de plusieurs façons dans le corpus : par la métadonnée de pièce « latin » à sélectionner dans le catalogue, par la requête « latin » dans la recherche lexicale, par la recherche lexicale d’autres marqueurs du latin, noms d’auteurs, terminaisons de déclinaisons latines, etc.

Nous allons voir par l’exemple chacune de ces possibilités. Tout d’abord, pour les pièces en latin ou contenant du latin, la distinction au niveau de la métadonnée entre *pièce entièrement en latin* et *pièce contenant du latin* n’a pas été jugée pertinente à la création du PM. Celui ou celle qui utilisera cette métadonnée devra faire le tri en fonction de son projet de recherche. Pour utiliser cette métadonnée, il convient d’aller sur la page de « Catalogue¹ », de cliquer sur « Recherche avancée » puis de choisir « latin » dans la boîte de sélection intitulée « Langue » et de cliquer sur le bouton « Chercher ». Le résultat donne accès à la liste des titres et des notices des 309 pièces contenant cette métadonnée (sur 2 709 pièces, soit 11,4 % du corpus), dont 13 seulement ont un titre entièrement en latin. Cette recherche peut être combinée avec les autres critères de la même page de « Recherche avancée » du catalogue : année, auteur, titre, vers/prose, etc. Ainsi, dans les 309 pièces sélectionnées, il y a 19 pièces en vers et 290 pièces en prose ; 184 pièces en 1649, 4 pièces en 1650, 16 pièces en 1651, 87 pièces en 1652 et 14 pièces sans date (la différence avec 309 correspond à quelques pièces du corpus portant des dates antérieures).

Un premier travail de latiniste serait donc de catégoriser génériquement et littérairement parlant ce sous-corpus formé par ces 309 mazarinades tout en essayant de comprendre pourquoi des auteurs de la Fronde recourent au latin² alors que cette langue est déjà considérée par

¹ Page « Catalogue » du PM : <http://mazarinades.org/corpus/>

² « À partir de 1650 – mais certaines plaintes humanistes laissent à penser que la situation n’est pas réellement nouvelle –, on se plaint d’une part à déplorer la difficulté de l’enseignement du latin, et l’état lamentable de la connaissance des élèves dans ce domaine, d’autre part à estimer qu’on pourrait faire beaucoup mieux. [...] le leitmotiv qui se développe, à propos de l’enseignement du latin, de 1650 à 1800, est : perdre son temps et s’ennuyer. [...] En France, un débat a déjà lieu en 1636-1637 pour savoir s’il faut utiliser le latin pour la rédaction des ouvrages

beaucoup comme « langue morte¹ » et qu'elle peut difficilement servir aux émotions populaires que souhaitent certains auteurs. Cependant La Colombière, en 1649, raille Mazarin auquel il feint de s'adresser pour l'exhorter à fuir ; il lui cite des libelles dangereux dont celui de Dubosc-Montandré en latin :

« Voila l'eslite des meilleures pieces, qui vous descourent assez adroitement & qui descourent à tout le monde, ce que la patience des François a trop long-temps souffert. Je vous aurois bien enuoyé vne piece Latine intitulée *Icon Tyranni in inuectiua contra Mazarinum expressa*², mais ie sçay il y a longtemps que vous estes assez ignorant pour n'y rien entendre & que cela donneroit trop de peine à vos interpretes, qui aussi bien que vous ont bien d'autres choses à faire qu'à travailler à ces traductions³. »

Remettre en cause la compétence de latiniste de Mazarin entre ainsi dans le catalogue des insultes et humiliations diverses qui lui sont infligées dans les pamphlets. Cela laisse également supposer qu'il existerait un réseau d'évaluation des compétences en latin, en grec comme en d'autres matières, tenant compte de relations entre les contemporains, parfois depuis l'enfance, entremêlant les relations inter-générationnelles, familiales ou professionnelles, sans doute très actif mais le plus souvent implicite dans les mazarinades.

Un autre travail consisterait à catégoriser non plus les pièces dans lesquelles le latin est utilisé mais les types fonctionnels d'utilisation du latin. Si dans certains cas il peut être ornemental, avec tout de même l'intention d'*en imposer*, dans la plupart des cas il a certainement une fonction discursive importante : apporter un exemple, une argumentation, un jugement, une caution morale ou juridique, etc. Une pièce entièrement en latin met en avant une fonction phatique très sélective avant même de porter des messages par son contenu. À l'inverse, un libelle en français contenant quelques citations latines accueille son lecteur, l'instruit ou le flatte, et le latin sert peut-être à le manipuler...

On perçoit ainsi que le type de recherche ici proposé peut être riche d'enseignement : traiter le latin lui-même (traduire, identifier, comprendre) et étudier la relation entre ce texte en latin, selon qu'il est court ou long, avec le texte en français, les intertextes éventuels auxquels il répond ou qui lui répondent dans d'autres libelles, les discours et leur performativité, soit dans l'acceptation et le conservatisme soit dans la rupture et l'antagonisme. Pour mener à bien ce

scientifiques. A partir de 1670, avec la Querelle des Anciens et des Modernes, s'est posée la question de la préséance du latin ou du français [...] » (Bernard Colombat, « Les XVII^e et XVIII^e siècles français face à la pédagogie du latin », *Vita Latina*, n° 126, 1992, p. 31, en ligne à l'adresse : https://www.persee.fr/doc/vita_0042-7306_1992_num_126_1_1315)

¹ « La formule "langue morte" – que nos dictionnaires s'accordent à faire remonter à la fin du XVII^e siècle – se trouve déjà sous la plume de Cureau de la Chambre en 1636, de Du Roure en 1661, alors que Besnier, en 1674, insiste sur la dualité du latin, langue morte et vivante à la fois. » (*Ibid.*, p. 32.)

² Claude Dubosc-Montandré, *Icon Tyranni in inuectiua contra Mazarinum expressa*, [M0_1674], 1649, 21 p. Dans sa notice, Moreau commente : « Bonne latinité ; de la verve et quelquefois de l'éloquence. »

³ Marc de La Colombière, *Le Movchard, ov espion de Mazarin*, [M0_], 1649, p. 7-8.

type de recherches, outre le catalogue dont nous venons de parler, l'autre option proposée à un latiniste par le PM consiste à utiliser la recherche lexicale¹. Tous les mots en latin ou désignant le latin en français peuvent être recherchés, à commencer par le mot « latin » lui-même, soit le substantif désignant la langue, soit l'adjectif variable en genre et en nombre. La forme « latin » est présente 98 fois dans le corpus². On peut alors y voir l'admiration pour une langue qui sera pourtant gâchée :

« Les Muses avec leur science
Dans la faim & l'impatience
N'employoient leur plus beau Latin
Qu'à pester contre le Destin³ »

Ou mal connue mais respectée :

« comme dit le Poète, *Dolus an virtus quis in hoste requirat*. Encore que ie ne sçache pas beaucoup de latin, i'ay pourtant tousiours retenu cela, comme pouuant me seruir à l'occasion⁴ »

Ou usitée en réponse méprisante :

« le Roy veut estre obey, il n'est plus en brassiere, il est majeur, & s'il ne tient qu'à cracher du Latin comme vous, ie vous diray que *Potestas res est quæ moneri docerique non vult, & castigationem ægre ferat*, le Roy est au dessus de la loy⁵ »

Ou encore tournée en dérision, comme une chose impossible et inutile, carnavalesque :

« Toutefois ne m'interrompez pas, ie suis en chaleur pour bien dire, & ie m'en vay faire rage avec mes pieds tortus. Je me sens en humeur de parler Grec, Latin & Espagnol comme vne Vache : Vostre silence m'oblige, Messieurs, & en recompense, nous beurons tous ensemble au Mardi gras⁶ [...] »

Dans ces quelques citations mais aussi dans beaucoup d'autres, le locuteur et l'allocutaire intradiégétique (ou le référent) sont positionnés voire hiérarchisés⁷ par rapport au latin couramment parlé, ce qui serait inconcevable aujourd'hui (remplacé peut-être par la bonne orthographe en français). Les occurrences qui concernent le latin écrit et les livres en latin sont

¹ Page « Recherche » du PM : <http://mazarinades.org/recherche/>

² Accès à la liste des contextes dans le PM :

http://mazarinades.org/recherche/rechercher_affichage.php?word=latin ; ou accès à la concordance :

<http://philologic.mazarinades.org/cgi-bin/philologic3/search3t?dbname=mazarinades&word=latin&OUTPUT=SORTEDKWIC&KWSSPRLIM=100>

³ *Remercement de Paris à Monseigneur le Duc...*, [M0_3275], 1649, p. 7.

⁴ *Mazarin dans Amiens*, [M0_2432], 1649, p. 5. Proverbe (tiré de Virgile ?) généralement traduit par : « Ruse ou courage, qu'importe contre l'ennemi ? »

⁵ *Le Mercvre de la Covr, contenant La Harangue...*, [M0_2452], partie 3 sur 5, 1652, p. 9. La phrase peut se traduire par : « La puissance ne veut pas d'avertissements, ni de leçons, et souffre difficilement le reproche et le blâme », utilisée et traduite dans Pierre Charron, *De la sagesse*, 1827, dans Wikisource :

https://fr.wikisource.org/wiki/De_la_sagesse/Livre_I/Chapitre_XLV.

⁶ *Le Grand Covrier ov le celebre defensevr dv Mardy Gras...*, [Mx_C_1_48], 1650, p. 11.

⁷ Autre exemple de hiérarchisation méprisante : « ie ne m'étonne pas que ceux à qui le Grec & le Latin font mal à la teste, & qui sans auoir iamais rien appris se croyent pourtant capables de tout gouverner » (*Discovrs chrestien et politique...*, [M0_1103], [s. d.], p. 17.

en revanche plus communes. « Latins » (30 occ.) renvoie tantôt à la langue tantôt à des personnes, par exemple des « philosophes latins » ou des « poètes latins » ; « latine » (19 occ.) est la langue, l'éloquence ou l'histoire, presque toujours dans le passé, de même que « latines » (4 occ.).

Le plus gros travail mais aussi le plus intéressant, peut-être, pour un latiniste littéraire et/ou historien, consisterait à utiliser des terminaisons de déclinaisons latines pour faire un repérage de mots en latin¹. Non pour les étudier d'un point de vue lexical mais pour localiser des citations latines, qu'elles aient été repérables par la métadonnée « latin » de la pièce ou que la faible quantité de latin n'ait pas donné lieu à l'inscription de cette métadonnée.

Ainsi, les requêtes comme « *us », « *um », « *am » ou « *em » permettront de comprendre ce que nous voulions dire par « pays escarpé » à l'intérieur du domaine des mazarinades... Voici en image, la liste des 822 formes se terminant par « -em », correspondant à 3054 contextes du PM.

Critères bibliographiques: **aucun**
Chercher ***em** dans tout le corpus
Nombre de formes uniques: 822

Critères de recherche: abbatem | abiectionem | absentem | accendentem | accerserem | accumulem | accusationem | accusatorem | acerbitem | acestem | achillem | aciem | actorem | actricem | administrationem | adoptarem | aereum | affinitatem | afflictionem | aliqueum | ambitionem | ambitiosorem | amorem | amplectentem | amurathem | ancantissem | anguem | annem | annocationem | antecedentem | apicem | appetentem | aptitudinem | aquilonem | archiducem | ardentem | ardorem | artificem | ascensorem | asperitatem | aspidem | atem | atorem | atrocem | atrocitatem | attentionem | auctorem | audacitatem | audacitorem | auem | augustinem | aurem | autem | auctorem | auctoritatem | auenem | avellanensem | auctoritatem | beatitudinem | bellatorem | bellem | bethleem | blezensem | bostem | bouem | brem | bruchildem | cadentem | calicem | callem | calumniatorem | candorem | captiuitatem | carbonem | carcerem | cardinalem | carentem | carnificem | carnotensem | castigationem | catonem | celsiorem | characterem | charitatem | cidem | cinerem | citationem | ciuem | ciuitatem | ciuem | cladem | clamantem | cleanthem | clem | codem | cogitare | cognitionem | cognominem | colem | collationem | collem | comitem | commendantem | commendationem | commendatorem | commiserationem | commune | compensationem | complexionem | comporem | compositionem | condemnationem | conditionem | confessionem | confitentem | confusionem | conleruationem | consecrationem | conseruationem | consolatore | constantem | consuetudinem | consulem | consulerem | consummationem | contem | contentionem | continentem | conuentuale | conuersionem | corporalem | credere | cruce | crudelem | crudelitatem | cruorem | ctucem | cuiquem | cunctantem | cundem | curationem | custodem | cutem | cycloper | caedem | caesarem | coccitatem | coelestem | dalem | damnationem | debilitatem | decem | decipientem | decisionem | declarationem | defectionem | defensionem | defensorem | deffensorem | deformem | degenerem | degentem | delectionem | dem | deplument | descendente | desolationem | despectionem | desperationem | detectionem | deteriorum | determinationem | detonantem | deuotionem | dicentem | dictatorem | diem | dignorem | dignitatem | dilationem | dionem | disertitudinem | dispensatorem | disquisitionem | dissimilem | diuersitatem | diuisionem | diuturniorem | doctorem | dolorem | dominationem | draconem | ducem | ducentem | dulcem | duplicem | duricorem | eadem | eandem | eandem | earumdem | ebbonem | educationem | effugiem | efferentem | egestatem | egauiem | eidem | electionem | eisdem | eiusdem | electionem | em | enarrem | ensem | antecedentem | enuogem | eodem | eorumdem | eorundem | eosdem | epinionem | equidem | equitationem | eradicationem | errantem | errorem | eruditionem | essem | euidentem | eundem | eundem | eunndem | evndem | exardescens | excellentem | excubitoem | excusationem | execrabilem | existentem | existimationem | exornem | expectationem | expeditioem | expilationem | expugnatorem | extenuarem | exterminationem | extinctorem | exulem | eadem | facem | faciem | facilem | faciliorem | factionem | facultatem | falicitatem | falsam | famem | fanguinem | fatalem | fatentem | fatigem | fauorem | fautorem | felicem | felicitatem | ferocitem | ferociorem | festiuitatem | fidelem | fidelitatem | fidem | finem | firmitatem | flagrantem | florem | fluctuantem | fluxiorem | fomitem | formidinem | fortem | fratrem | friburgensem | frontem | fuisse | fulgorem | fulminantem | funem | furorem | foelicem | foelicitatem | gabrielem | generalem | generationem | generosiorum | gentem | geryonem | glandem | grandiorum | gratitudinem | grauem | gregem | grootem | grossitiem | gëtem | habilem | hebentem | heem | hem | hemilitatem | hiantem | hierem | hierusalem | hirudinem | hierusalem | hierusalem | hominem | honorem | horrorem | hortatorem | hospitalium | hospitium | hostem | humaniorem | humanitatem | humilem | humiliorum | hvmanitatem | hæredem | hæreditatem | iampridem | ibidem | ibidem | ibidem | idem | ierem | ierusalem | ietem | ignem | ignorem | iisdem | ijsdem | illustrem | illustriorem | imaginem | imbecillitatem | imbellem | immanem | immerentem | immortalem | immortalitatem | imparem | impendentem | imperatorem | impietatem | improbitatem | impudētem | incolumem | incumbentem | indicarem | indicem | indicem | indignationem | indignitatem | indolem | inertem | infamem | infelicem | infidelitatem | ingluviem | iniquitatem | innocentem | inopem | insidiatricem | insontem | inspectionem | inspem | instuporem | integritatem | intentionem | intercessionem | interitionem | interquerem | inuicem | inuiderem | inuisibilem | ioannem | ionem | iouem | iovem | iridem | irreprehensibilem | item | itidem | iucunditatem | iucem | iucunditatem | iudicem | iuuenilem | iurisdictionem | kempensum | labantem | labentem | laborem | lacem | ladem | lansiensem | lapidem | laudem | legatorem | legatorum | legationem | legem | lem | lenonem | leonem | ierusalem | leuem | leuitatem | liberationem | liberem | libertatem | libidinem | lisdem | litem | locupletioem | logem | lonem | loquentem | louem | lucem | lugdunensem | luxem | machionem | mactonem | madem | magnanimitatem | magnitudinem | maiestatem | maiestatem | maiorem | majestatem | maiorem | materiem | matrem | meditationem | mendacem | mensiem | mentem | mentionem | mercedem | mercedem | messum | metuentem | michaellem | miguem | militem | militem | millionem | minorem | miserationem | modestiorem | molem | mollem | molliorem | molliem | montem | morem | mortalem | mortem | mottem | moysem | muleassem | mulierem | multitudinem | mussulmanem | mutationem | myriadem | mœrorem | naem | nauem | naufragantem | necem | necessitatem | neminem | nemmem | nequiores | neronem | noivem | nitentem | nitorem | nobilem | nobiliorem | nobilitatem | nocentem | noclighensem | noctem | nolentem | nominem | norlinghensem | notationem | nouem | nouionensem | nubem | nuptialem | nutantem | obedientem | obicem | obliuionem | obstititatem | obstuporem | occasionem | occidisse | odorem | omnem | opem | opinionem | oppressionem | optabilem | optarem | optem | orationem | oratorem | orbem | ordinem | ordinem | originem | ostenderem | othonem | ouuertem | ovantem | pacem | pallorem | palmarem | panem | parcentem | parem | parentem | parisiensem | parlem | partem | particulierem | pastorem | patrem | pauperem | paupertatem | payem | pedem | pellem | pensionem | percussorem | pereuntem | perfectorem | perniciem | perorarem | persecutionem | persimilem | perspicacitatem | perturbatorem | peruersitatem | pestem | petentem | petetum | pharaonem | piacularum | pietatem | plebem | popularem | poscitopem | possessionem | possessorum | posteriorem | potentem | potestatem | precipitem | prem | presentem | pridem | principem | priorem | priuatiorem | priuatiorem | probarem | probitatem | procedentem | procerem | procuratorem | procuratorem | proderem | profluentem | progeniem | prohibentem | prolem | promissionem | promptem | pronunciationem | propediem | proportionem | prosperitatem | protectorem | prudentem | præcipitem | præliarem | præsentem | pubem | pubertatem | pudorem | pulmonem | puluerem | putem | pœnitentem | qualem | quamobrem | quandoquidem | quem | quidem | quientem | quietem | quæstionem | quererem | quandoquidem | quem | rabiem | rationem | ratorem | rattonem | rebellem | rebellionem | recentiorum | rectem | rectionem | rectionem | recusationem | redemptionem | reducem | regalem | regem | regnantem | regtem | religionem | relinquere | relucantem | rem | remissionem | requiem | respōdentem | restauratorem | resurrectionem | retributionem | rethem | rochroensem | rubiconem | rudiorum | sacerdotem | saciem | sacramentalem | sagaciorem | salem | saltem | saluatore | salutem | sanguinem | sanguinem | saniorum | saporem | scdem | scdem | scipionem | scriptorem | sculptorem | sectatorem | secuntem | securitatem | sedem | sederem | sem | senarorem | senatorem | senem | sepem | septem | sermonem | seruilitatem | seruitutem | sessionem | sessorem | seueriorem | seueritatem | sicheum | sidem | similem | singularem | siquidem | societatem | solem | sollemnem | solitudinem | sortem | speciem | spem | spiritualem | splendorem | sterilem | sterilitatem | stiprem | stuporem | subscribentem | subuersionem | subuertentem | successorem | sugentem | superbiorem | superiorem | supplantationem | suppuliantem | suspicionem | talem | tandem | tarditatem | tatem | tem | temeritatem | temporalem | tenacem | tentationem | terrorem | testem | them | themidem | theorem | thesitem | thessalonicensium | timorem | titillatentem | tollerabilem | tonantem | torrem | tortorem | totidem | traittem | tranquillitatem | tranquillitatem | tranquillitatem | trem | triadem | tripodem | triumphalem | triumphatorem | triumphatorem | truceum | tuditionem | turbulentiorum | turpiditatem | tutelarem | tutorem | tyrannidem | tyrannidem | valentiorum | vanitatem | vastitatem | vberem | vellem | venalem | venerationem | ventrem | veritatem | verrem | versionem | versipelle | verticem | vestem | veterem | vicem | viciorem | victicem | viderem | vigilem | viliorum | vindicem | vindocinensem | virginem | virilem | virtutem | visibilem | visionem | vitalem | vitiosorem | viuientem | vitonem | vitorem | vmbonem | vnctionem | vocationem | vocem | volentem | voluntatem | voluntatem | voluptatem | vrhem | vtilem | vtilitatem | vxorem | zelotem | zenonem | ædificationem | æmulationem | æquorem | æquitem | ætatem | æthiopem | equitatem

Votre recherche a trouvé 3054 occurrence(s)

Et voici, en texte avec liens interactifs, le début de la concordance proposée par Philologic :

Les 500 premiers de 3054 résultats sont affichés.

D_1_1 ([bib:p.15](#)) debet, dum primū recipitur in **Abbatem** Canonicum huius Ecclesiæ Beati Martini Turonen

D_1_1 ([bib:p.56](#)) ARISTIE SACRAMENTO, inter Regem **Abbatem** flexis genib. SINE CAPVTIO mansit, donec verbis

A_4_42 ([bib:p.7](#)) eat oratio: quasi eradicationem **abiectionem** posuisti me in medio populorum, aperuerunt

C_3_104 ([bib:p.7](#)) t oratio : quasi eradicationem **abiectionem** posuisti me in medio populorum, aperuerunt

¹ Il est à noter que les caractères « æ » et « œ » ne peuvent pas être recherchés.

A_4_7 ([bib:p.77](#)) est caché pour le développer. L. **Absentem**. ff. de pœnis. Capitulor. Lib. 7. Il semble q
A_4_45 ([bib:p.3](#)) i principem redire velit ODE. **ABSENTEM**, LODOVIX, heu nimium diu, Te votis, prece te s
A_4_37 ([bib:p.28](#)) onfertis militum turmas animos **accendentem** ad prœlia demiretur. Cum enim de magnanimi
A_4_37 ([bib:p.22](#)) r apte (PRÆSVL GENEROSISSIME:) **Accerserem** ab incorruptis rerum gestarum monumentis sac
C_5_45 ([bib:p.13](#)) animamque parentis, His saltem **accumulem** donis, fungarinani Munere. Mais (M.) puis
A_9_11 ([bib:p.26](#)) æ personæ manus inferrent, sed **accusationem** prosequi, illos conuincere, nequiuat aut n
C_10_10 ([bib:p.13](#)) non possum mecum circumferre, **accusatorem** hinc audio, non mœchaberis, non occides, e
C_10_10 ([bib:p.13](#)) ccusateur, dit S. Irenée, Vbi **accusatorem** hæbuimus, illic habeamus paracletum spirit
A_9_11 ([bib:p.14](#)) bell III. Hoc etiam exactionum **acerbitatem** lenire obseruatum est, si exactores sint ho
A_9_11 ([bib:p.11](#)) gi perperam distribui. Ideò vt **acerbitatem** hanc dulcedine aliquâ lenirent, incantamen
B_17_9 ([bib:p.11](#)) , Dardanium tellus mihi seruat **Acestem** Et patris anchisa gremio complectitur ossa.
A_4_37 ([bib:p.23](#)) dum habueris, generosum potuit **Achillem** Ambrosius rerum faciliorem ad veniam, quam emas
A_4_36 ([bib:p.10](#)) passa es Scironi committi tuum **Achillem** instruendum ad rapinas, dum Polybios Æmiliano
C_5_56 ([bib:p.8](#)) passa es Scironi committi tuum **Achillem** instruendum ad rapinas, dum Polybios Æmiliano
A_4_37 ([bib:p.26](#)) et lacessere, quem nimirum, vt **Achillem** Thetis Stygiis perfusum liquoribus, ita parens
A_4_37 ([bib:p.26](#)) los illustrent, intimam mentis **aciem** caligine tenebrarum offundunt: Incutiebatur tibi ma
A_4_36 ([bib:p.20](#)) iosum caput; itane tibi mentis **aciem** perstrinxit honoris ille non meritis apex, vt in
C_5_56 ([bib:p.16](#)) iosum caput; itane tibi mentis **aciem** perstrinxit honoris ille non meritis apex, vt in
E_1_57 ([bib:p.5](#)) unt, tribus ingentibus præliis, **aciem** vincunt. Berthaldus in Floro Franc. lib. 3. cap.
B_11_23 ([bib:p.160](#)) ni excesserit, arma, viros, **aciem** expectato. Dionis. Halicar. lib. 8. Et Plutarque
C_9_14 ([bib:p.7](#)) l'accusateur, l'accusé le Juge, **actorem**, reum iudicem. Toutes ses trois personnes sont
B_9_15 ([bib:p.3](#)) r; Factis articulis per dictam **Actricem** propositis, super quibus interrogari requireba
B_9_15 ([bib:p.4](#)) ffier suam primam vxorem dictam **actricem**, persistere in suis primis recusationibus cont
B_9_15 ([bib:p.1](#)) am Dominam Gabrielem d'Estrées, **actricem** vnâ, nobilem virum Nicolaum Damerual Dominum
B_9_15 ([bib:p.2](#)) per Dominam Gabrielem d'Estrées **actricem** vnâ : Contra aduersus nobilem virum Nicolaum
A_4_6 ([bib:p.30](#)) e loy ont commis post depositam **administrationem** crimen publicum priuatumve, soient iug
A_4_6 ([bib:p.27](#)) culo præpositus, post depositam **administrationem**, c. Crimen publicum priuatum vel inger
B_15_32 ([bib:p.69](#)) i nescit Gallia, sic Imperium **administrationem** semper fatalem experta est. L'Aut
C_5_56 ([bib:p.8](#)) n eam tibi mente tutelæ regalis **administrationem** seponeres, quo facilius in hac molli
A_4_36 ([bib:p.10](#)) eam tibi mentem tutelæ regalis **administrationem** seponeres, quo facilius in hac molli
B_15_32 ([bib:p.32](#)) e eximere, nec abdicare totam **administrationem** jurisdictionis seu potestatis Regiæ,
A_9_11 ([bib:p.39](#)) Subditorum, ac inter tutelarem **administrationem**, seu primi Ministri ipsius Regis, diff
B_11_23 ([bib:p.23](#)) iandi auctoritatem; Rex vero **administrationem** rerum terrenarum sortitus est : Et si
A_4_37 ([bib:p.22](#)) sacriariis ad oracula cortynam **adoptarem**? Bizantio non inuiderem aurei sui Demosthenis

Bien sûr, ultérieurement, selon les besoins, chacune de ces formes peut être recherchée séparément. Il en ira de même pour la recherche d'autres terminaisons latines, efficace dans la mesure où il n'existe pas ou très peu de mots français ayant la même terminaison :

- « *us|*vs » : 2824 formes pour 178 463 occ. (mais parmi les formes, se trouvent tout de même beaucoup de mots français, comme « dessus » et « dessous », « absolus », « abattus », etc.) ;
- « *um|*vm » : 1895 formes pour 6776 occ. (intéressant car très peu de mots français ; il y a « forum » mais pas « aluminium »...) ;
- « *am » : 727 formes pour 3057 occ. (attention toutefois à « nizaram » qui est l'anagramme inverse de Mazarin) ;
- « *ior » : 87 formes pour 203 occ.

Dernière catégorie de recherches possibles dans le domaine du latin, celle des auteurs cités, soit avec leur nom entier, orthographié à la façon du XVII^e siècle ou en latin, soit sous forme d'abréviation, en général dans les brèves citations marginales (les recherches précédentes auront permis d'en repérer un grand nombre) : Denys d'Halicarnasse (Dionis.), Plutarque, Polybe (Polybios), Salluste (Sall.), etc., certains ayant d'abord écrit en grec, la liste en serait longue.

Du point de vue épistémologique, ces recherches portant sur le latin constituent une possible avancée non seulement pour l'étude des mazarinades mais aussi (surtout, peut-être) pour étudier la rhétorique et la stylistique des auteurs de la Fronde, dans le cadre d'une moindre censure. De plus, par le positionnement des auteurs vis-à-vis du latin et du grec notamment, il est possible de réfléchir à ou d'enrichir une forme d'anthropologie culturelle qui serait comparable à l'étude de l'impact de l'anglais dans la communication et les modes de vie en France depuis la pop culture dans les années 1960 ou l'apparition de l'informatique dans les années 1980-1990.

Quelles sont les stratégies littéraires derrière les citations latines ? Elles ne sont pas nouvelles et ne datent pas de l'apparition des mazarinades ; bien au contraire, elles remontent à des pratiques textuelles et le plus souvent religieuses qui ont été codées pendant le Moyen-Âge et ont été adaptées lors de l'apparition puis du développement de l'imprimerie. Occasionnellement, on constatera un relâchement et des erreurs de composition dans des mazarinades imprimées à la va-vite, mais sans doute peu de différence avec les pratiques antérieures, tant du point de vue éditorial que du point de vue sémantique. Il est probable que les imprimeurs ont continué leur métier, même avec les libertés textuelles et les contraintes éditoriales nouvelles que les auteurs de mazarinades apportaient.

Le plus souvent, les citations latines fonctionnent comme un argument d'autorité ; tel auteur a écrit ceci, en référence à telle situation, par exemple dans un parallèle historique :

« La maison du President de Violle, où le Roy d'aigna loger à chemin fut sauuée du sac : mais on ne dit pas qu'une maxime d'Estat vouloit qu'on en vsast ainsi, pour n'irriter les esprits des autres Officiers du Parlement qui n'auoient pas encor conclu l'union, en quoy Mazarin qui seul agissoit dans tout ce procedé, sembloit imiter Vologeses Roy des Parthes, au temps de Neron, lors qu'il donna lieu d'eusion aux legions Romaines, qu'il auoit mises sous le ioug, *famam proderationis querebat postquam ambitionem expleuerat*¹. »

La citation latine, toujours en italiques, vient sentencieusement confirmer, à la façon d'un proverbe, l'information historique qui la précède, ici relative aux relations entre Vologèse et Néron (I^{er} siècle), en commentaire de l'action politique de Mazarin : c'est une double autorité qui assure ainsi le caractère véridique et pertinent de ce qu'écrit l'auteur du *Séditieux écrit*... L'auteur avait donc besoin de cet appui extérieur. Dès la page 7, à l'occasion de la première citation latine, il était affirmé qu'elle provenait d'un « grave auteur » – au cas où l'on craindrait

¹ *Response av Seditieux escrit intitvlé Lettre dv bovrgeois des-interessé*, [M0_3385], 1652 [?], p. 9-10. Selon le programme Google Traduction, la citation signifierait : « Il s'est plaint de la réputation de trahison après avoir réalisé son ambition. » Nous n'avons pu en trouver la source ni l'auteur. Voir la page de l'original (d'ailleurs mal lisible) : http://mazarinades.org/images_pages/B_17_9-010.png

de citer un comique – dont le nom n'est pas donné, ce qui est courant avec les citations en plein texte, à l'inverse des citations marginales qui contiennent généralement les références abrégées d'auteur et d'œuvre ainsi que pour les citations en alinéa, comme celle de la page 11 où quatre vers de Virgile, nommé, sont reproduits :

« [...] comme le Roy voyant d'une eminence les tours de Paris, tesmoignoit quelque desir d'y aller ; le Mazarin faisant tourner son carrosse tout court vers S. Denis, luy fit expliquer le sens des vers de Virgille, celebrés par tant de bouches.

Flecte viam velis, an sit mihi gratior vlla

Quo-ve magis, fessas optem dimittere naues,

Quam quae, Dardanium tellus mihi seruat Acestem

Et patris anchisae gremio complectitur ossa.

Ce qui fist que les premiers soins de sa Maiesté renduë en ce port, furent d'adorer sur le tombeau de ses ancestres¹ [...] »

L'exemple de ces deux dernières citations montre que leur performativité a une visée illustrative et morale qui opère presque autant sur un lecteur latiniste chevronné, que sur un lecteur hésitant ou sur celui qui ne lit que le français. En principe, pour chaque citation, le premier la reconnaît, la comprend et en tire la signification complète, le deuxième la déchiffre et fait confiance à l'auteur en considérant qu'il la cite forcément à bon escient, tandis que le troisième admire sans comprendre, benoîtement, et se soumet à l'autorité du lettré.

Si un lecteur est en désaccord, c'est qu'il en a la compétence. Alors il s'exprimera peut-être dans une nouvelle mazarinade pour répondre à son collègue, avec une intertextualité qui se déploiera au moins au niveau politique du discours en français, relatif aux événements de la Fronde, ET au niveau littéraire des citations latines, grecques ou autres ; les auteurs ne se répondent pas à cause du latin mais le latin participe à une compétition quant aux auteurs cités et à la pertinence des citations, tout comme dans les conversations des salons, pour ce que l'on en connaît. Par conséquent, seuls des latinistes chevronnés, comme nous disions et même si cela paraît être une lapalissade, seraient capables d'étudier sérieusement le latin dans les mazarinades ou *le latin des mazarinades*.

Le latin biblique, citant les textes anciens, ou relatif à la foi, à l'église, aux conflits religieux des XVI^e et XVII^e siècle constitue certainement un territoire textuel et discursif à part, que d'autres spécialistes devront étudier à partir des mêmes outils et des mêmes méthodes de fouille textuelle dans le PM.

¹ *Ibid.*, p. 11. Voir la page originale : http://mazarinades.org/images_pages/B_17_9-011.png. Vers tirés de l'*Énéide*, livre V, v. 28-32 ; dans Wikisource : https://la.wikisource.org/wiki/Aeneis/Liber_V. Nous laissons aux spécialistes le débat sur la traduction ; Wikisource en propose plusieurs : <https://fr.wikisource.org/wiki/L'Énéide>.

IV.XII. NOS ANCÊTRES LES GAULOIS...

À l'article *Historiographie*, le TLFi propose¹ :

« Activité de celui qui écrit l'histoire de son temps ou des époques antérieures. *Revenir aux habitudes condamnées de l'ancienne historiographie* (Langlois, Seignobos, *Introd. ét. hist.*, 1898, p. 273).

– *P. méton.* Ouvrage, ensemble d'ouvrages résultant de cette activité. *Cette partie de la vieille historiographie ne fut presque pas remaniée* (Renan, *Hist. peuple Isr.*, t. 1, 1887, p. 367). *La Parole de Dieu (...) se diversifie dans des témoignages, des récits, des prophéties, des historiographies* (Philos., Relig., 1957, p. 50-06).

Nous ne saurions nous aventurer dans une discussion sur ce qui différencie « l'ancienne », la « vieille » historiographie de la nouvelle ou de l'actuelle. Néanmoins, nous pouvons deviner que cette discussion a dû avoir lieu de nombreuses fois dans l'histoire et que la *révision* devait et doit toujours concerner autant les faits historiques que les méthodes pour les appréhender, les décrire, voire les interpréter. Dans ces débats, la question des sources écrites est cruciale et nous savons qu'il en existe beaucoup, des registres paroissiaux aux rapports militaires, des actes notariaux aux journaux intimes, des carnets, des correspondances, des mémoires et jusqu'aux libelles et pamphlets – ici nommés en dernier et parfois bons derniers dans l'esprit des historiens. Question de fiabilité, bien sûr, et Christian Jouhaud nous l'a bien rappelé, tout comme nous voyons que la propagande de masse depuis le XIX^e siècle et maintenant dans l'internet et les réseaux sociaux n'est pas une source fiable.

Néanmoins, quand il est possible de les confronter à d'autres documents, de croiser ces sources avec d'autres, les mazarinades du corpus des RIM comme celles d'autres corpus à l'avenir, interrogeables en ligne, sont des ressources relativement peu connues et encore peu exploitées d'informations historiques et historiographiques, de propos et de représentations sur l'histoire.

Pour peu qu'ils ou elles aient reçu une instruction minimale, fût-elle provenue de nourrices et de cornets d'épices dépliés, hommes et femmes du XVII^e siècle, frondeurs et mazarins, Parisiens et Bordelais, nobles et manants ont des représentations et des conceptions de ce qu'est la France, l'Angleterre, l'Espagne, le Monde... dont il n'existe que très peu de traces. Il est probable que leur conscience d'*être français.e* n'avait rien à voir avec ce que peut être la nôtre, par ailleurs vivement discutée et pas du tout établie. Dans cette incertitude générale, y compris sur la légitimité des questions, à quoi pourraient servir les mazarinades sinon à ajouter de la confusion ? C'est d'ailleurs en partie pour cela qu'on a voulu les écarter du champ historiographique pour les mettre sur un terrain anecdotique et *littéraire*, dans le mauvais sens

¹ Voir en ligne : <https://www.cnrtl.fr/definition/historiographie>

que des historiens savent donner à ce mot. Nous pensons qu'il y a toutefois, avec méthode et précaution, moyen de trouver dans les mazarinades des informations utiles et crédibles, ne serait-ce que pour comprendre les mentalités et les représentations des contemporains de la Fronde. Plusieurs des recherches exposées dans les chapitres précédents ont déjà abordé ce sujet et proposé des pistes pertinentes, espérons-nous. Nous voudrions en indiquer quelques autres, brièvement, auxquelles des spécialistes pourront réfléchir.

Dans des discours idéologiques mais aussi dans des programmes scolaires, la Gaule est parfois considérée comme *l'origine* de la France, sans considérations archéologiques et indépendamment (?) de l'empire romain, des Francs, des Celtes et de nombreux autres peuples qui ont traversé ou occupé l'actuel territoire de la France avant et pendant l'ère chrétienne. De quand date ce *roman national*, bien identifié par la formule « nos ancêtres les Gaulois¹ » ? Passionnant débat, que nous laissons aux spécialistes.

Qu'en est-il de la Gaule, des Gaules, des Gaulois et des Gauloises dans les mazarinades ? Voici d'abord les résultats bruts des requêtes (sans considérer les termes en latin) :

- « gaule » : 38 occ. ; « gaules » : 52 occ. ; « gaulle » : 0 occ. ; « gaulles » : 6 occ. ; avec l'orthographe « gavl* » : 0 occ.
- « gaulo*|gaullo* » : 96 occ. (soit *gaulois*, *gauloise*, également au pluriel et avec deux l).
- Total² « gauli*|gaule*|gaulo* » : 199 occ.

En réduisant la redondance dûe aux pièces en double, il y a donc à peu près 150 contextes exploitables. Il nous paraît méthodologiquement pertinent, cette fois-ci, de différencier le nom propre de l'adjectif. Le nom propre, en effet, sera le plus souvent précédé de « la », « les », « de » (ou « en » ou un adjectif, à voir), tandis que l'adjectif sera relié à un substantif proposé au lecteur comme référent extra-textuel. La concordance triée sur le co-texte gauche montre clairement ce rangement syntaxique, pratique pour l'étude approfondie. Quelques occurrences de « Amadis de Gaule³ », titre et personnage du roman espagnol adapté en français par des Essarts en 1540 et encore en vogue un siècle après, mentionné comme une référence commune dans des mazarinades, réactivé par le conflit avec l'Espagne :

« La fourberie est descouuerte, / De ceux qui tramoient nostre perte, / Et ne se treuvent en estat
/ De troubler encore l'Estat : / Où regne cette Auguste Princesse / Qui joint a la haute sagesse / Tout
ce que l'on à veu iadis / la valeur des Amadis, / Quoy que l'Espagne l'ait veu naistre / Elle nous fait

¹ Le thème est bien explicité dans la page Wikipédia qui concerne cette expression, malgré une controverse de neutralité. Voir : https://fr.wikipedia.org/wiki/Nos_ancêtres_les_Gaulois

² Avec la requête simple et élégante « gaul* », il y a 218 occ. mais un certain bruit : 2 *gauloit*, une *gaule* (2), v. *gauler* (6), noms de famille : Gault (2), Gaultier (14).

³ Quelques occurrences du mot *Amadis* seul et d'autres occurrences de *Gaule(s)* font référence à ce roman ou à son héros comme à une origine mythologique de la France.

assez conneistre / Qu'elle ayme le Throsne François / Ou se sied le plus grand des Roys, / Qui des autres sera le Maistre¹ [...] »

« Les Gaul(l)es » (28 occ.) est le plus souvent employé en référence à Jules César et à sa période tandis que « La Gaule » (14 occ., dont la « Gaule Celtique » et la « Gaule Belgique ») renvoie à une période historique postérieure de quelques siècles (Clovis, par exemple).

Certains emplois de « Gaulois » relient les époques dans le texte :

« Tout ce qui a commencé peut prendre fin, & si ceux qui vinrent d'Allemagne avec les Roys ont laissé des successeurs qui les aiment : Le sang des Gaulois, sur lesquels ils ont vsurpé cette puissance, en est naturellement ennemy. Il est vray que les Gaulois estoient auparauant sujets des Romains, mais ces Romains ne les traittoient point avec tant de rigueur que les Roys qui leur commandent à present, & du moins ne les tenoient point sous l'indigne dominiõ des femmes & des enfans². »

Ou bien relient plusieurs textes par une thématique dont l'importance semble se maintenir. Ainsi, à propos de l'*Advertissement donné a Monsievr le Prince par vn bon François*³..., qui contient 9 occ. de *Gaule / Gaulois*, Moreau commente, dans son second supplément :

« C'est assurément une pièce de la régence précédente, où on a mêlé tant bien que mal le nom de Mazarin et les mots de troupes mazarines. Elle n'est pas assez intéressante pour que j'en recherche l'origine. L'auteur y parle de la retraite du prince de Condé de Châteauroux en Champagne, de M. du Maine, de M. de Nevers, etc. Il répond à un vieux Gaulois qu'il accuse de la Ligue et de l'assassinat de Henry III. Il défend la maison de Bourbon "qui est aujourd'hui celle de France." »

Certaines occurrences mentionnent « nos » Gaulois, tantôt « vieux », tantôt « vrais », avec une affection non feinte, dirait-on :

« Il n'est celuy si lasche qui ne sente escauffer son Ame au recit des gestes valeureux de nos vieux Gaulois. Nous en sommes iussus, François, si nous ne les pouuons imiter en conquestes, imitons les à deffendre ce qu'ils nous ont laissé⁴. »

Il en ira de même pour d'autres sujets historiques, religieux, militaires ou géographiques, ainsi que pour la recherche des noms propres, en adaptant cette méthode de recherche, s'assurant des différentes graphies, combinant concordances et contextes, comptages d'occurrences, lectures et citations pertinentes.

¹ *La Fovrberie descoverte ov le renard atrapé (sic)*, [M0_1405], 1650, p. 3-4.

² *L'Esprit dv fev roy Lovis le Ivste a la Reyne...*, [M0_1286], 1652, p. 15-16. C'est nous qui soulignons.

³ [M2_33], 1652, 16 p.

⁴ *LE DIOGENE FRANÇOIS, OV L'HOMME D'ESTAT A LA FRANCE SOVSPIRANTE*, [M0_1097], 1652, p. 13.

V. CONCLUSION(S)

V.1. UTILITÉ DU PROJET MAZARINADES

Il y aurait encore beaucoup à dire et à faire à propos du lexique du temps de la Fronde tel qu'il apparaît – quelque peu *en liberté* – dans les mazarinades. Le sens des mots, variable dans le temps, en particulier, devrait être mieux observé. Nous l'avons tenté au récent colloque de Rouen avec des termes comme le salaire et la retraite, et ici et là dans ce mémoire, notamment en voulant justifier la création et la mise à disposition du LETSAJ.

Bien sûr, nous n'étions pas les premiers à nous y intéresser ou à nous en inquiéter – mais parmi les premiers à pouvoir le faire en disposant d'un corpus numérique. D'où l'objet de ce mémoire.

Car le lexique n'est pas l'apanage des lexicographes. Il est leur domaine de travail mais il est aussi la voie d'accès au texte pour toutes les autres disciplines qui souhaitent profiter de quelque manière que ce soit des mazarinades. Que l'on croie à l'opinion publique ou pas, que l'on croie à la vérité dans les mazarinades ou pas, que l'on veuille défendre ou attaquer Mazarin, Retz ou Condé, il faut en passer par les textes. Les théories, les interprétations, les hypothèses, tout en procède ou doit s'y confronter. D'où, à nouveau, l'objet de ce mémoire.

Le sens des mots peut avoir un caractère évident :

« Les mots "patrie" et "liberté" figuraient dans les manifestes des révoltés [en 1622] ; un poème en l'honneur des "Nu-Pieds" normands les exhortait même à "périr pour la liberté". Mais la « patrie », invoquée lors des révoltes populaires, c'était la province ou le petit pays ; la "liberté", c'était l'indépendance à l'égard des "étrangers", "forains", "horsains", "gavaches", gens venus du dehors, parfois tout simplement de la ville ou de la province voisine, mais surtout de la lointaine capitale, et en particulier les commis de l'impôt, avec les partisans et les intendants détestés qui les soutenaient¹. »

Dans le même ordre d'idées, nous relevons, dans la conversation qui suit la communication de Jean Ehrard, « Montesquieu et la Fronde » au colloque *La Fronde en questions*, il y a plus de trente ans, les remarques suivantes de Simone Bertière :

« Mme Bertière : [...] le mot qui correspond chez Retz au sens péjoratif du mot "faction" est "cabale". [...] Quand donc le mot "faction" prend-il son sens actuel, sa connotation péjorative ? L'adjectif "factieux", – qui est, lui, péjoratif – est-il employé par Montesquieu, et comment ? Il me semble que beaucoup de malentendus seraient résolus si l'on examinait de très près l'histoire de certains mots clés pendant cette période charnière.

– M. Ehrard : Une histoire du mot mettrait très certainement en évidence la variation à travers le temps, et il me semble que, de Retz à Montesquieu, le glissement vers un sens péjoratif doit être assez marqué² [...] »

¹ Arlette Jouanna, *Le devoir de révolte*, Paris, Fayard, 1989, p. 254.

² *La Fronde en questions*, op. cit., p. 410. C'est nous qui soulignons.

Or, cet examen *de très près* de l'histoire de certains mots, c'est justement ce que permettent, avec leurs outils de fouille textuelle et de lecture à distance, les corpus numériques comme celui du PM – « faction » et « cabale » sont d'ailleurs dans le LETSAJ¹ – mais aussi tous ceux que l'on peut employer en soutien à l'étude du lexique de la Fronde et des mazarinades – pour n'en citer que quelques-uns dans des genres très différents : le site de la correspondance de Guy Patin, la version en ligne d'*Artamène* et la bibliothèque numérique Gallica où des centaines de recueils de mémoires, des dictionnaires, etc., sont disponibles et doivent contribuer à l'étude des mazarinades. D'où, donc, l'objet de ce mémoire, en espérant être bien parvenu à l'exposer, afin qu'il puisse servir à d'autres chercheurs.

Est-ce que l'on peut maintenant répondre à la question de l'introduction : savoir si « l'intuition (intention ?) de départ était bonne, autrement dit : est-ce que la numérisation et la mise en ligne de milliers de libelles pourra servir au renouveau de la recherche sur les mazarinades ? » Pour nous-même, nous répondons oui et espérons que le présent mémoire permettra à nos lecteurs et lectrices de répondre de même.

Au-delà de la réponse à cette question, nous avons montré qu'il y a plusieurs dimensions de ce renouveau au cours de cette période d'une quinzaine d'années. Tout d'abord, l'apport documentaire lui-même : la mise en ligne du corpus de Tokyo, ces milliers de textes interrogeables et l'interface qui les promeut à toute heure du jour et de la nuit, partout sur la planète connectée, depuis 2011. Grâce à la conjonction miraculeuse qui a eu lieu à ce moment-là entre l'économie japonaise, l'intérêt de la JSPS pour les projets de corpus numériques (même dans une langue étrangère), la disponibilité de notre équipe motivée des RIM, l'existence d'entreprises de transcription de texte et un concepteur programmeur disponible parce qu'il n'était pas encore chercheur au CNRS, le PM a été conçu et réalisé. Dix ans avant, c'était impossible, humainement, techniquement et financièrement. Mais dix ans après aussi, c'était impossible, au moins de cette façon, tout comme aujourd'hui. Les entreprises de transcription de texte comme Dataactivity et Vivetic n'existent plus ou sont tournées vers la numérisation documentaire des grandes entreprises. La JSPS s'intéresse plutôt aux projets d'IA et il n'y a plus de programmeurs disponibles pour réaliser ce type de sites web, avec de lourdes contraintes textuelles et de relativement petits budgets.

¹ Avec respectivement 774 et 423 occ. dans le corpus du PM, il y a moyen de mener une étude qui, hors du cadre des œuvres du cardinal de Retz, permettrait sans doute de répondre au questionnement sur le sens, les connotations et les aires d'emploi de ces deux mots.

Si ce projet n'avait pas été réalisé, d'autres seraient apparus, assurément, concernant les mazarinades, et logiquement plutôt en France qu'au Japon. Avec des humanités numériques de plus en plus intégrées à des départements de lettres, d'histoire et de sciences humaines, et de meilleures synergies avec des bibliothèques et des fonds d'archives, il est certain que ce sujet aurait été proposé et soutenu. Mais ces projets-là auraient-ils visé ou viseraient-ils en premier lieu à mettre en ligne des textes lisibles et interrogeables par tous ? Ou des textes océrisés difficilement lisibles et plutôt destinés à des algorithmes de lecture distante ? Ou proposeraient-ils plutôt des mazarinades en images sur de beaux feuillets virtuels ? Nous ne savons que répondre sinon que la transcription par des opérateurs humains est actuellement évitée dans les projets en cours dont nous avons eu connaissance du fait de leur coût, et par conséquent qu'il serait difficile de proposer au public une version lisible et cherchable. Mais l'amélioration de la lisibilité du texte océrisé et les progrès de l'intelligence artificielle y remédieront peut-être.

Autre dimension du renouveau permis par les RIM, les effets d'impulsion médiatique et de disponibilité documentaire dès 2011-2012 : la présence (ou le retour) de cette thématique patrimoniale – les mazarinades – et la facilité d'y accéder (enfin !) ont attiré l'attention d'un certain nombre d'acteurs concernés : chercheurs, bibliothécaires, bibliophiles, se rendant compte de ce nouveau mode d'accès aux mazarinades, commençant à les utiliser. Cela entraîne aussi, de manière collatérale, qu'il n'est pas nécessaire d'être spécialiste de la Fronde ou des mazarinades pour utiliser un tel corpus, que le dit corpus peut soudain servir à toutes sortes de recherches et de disciplines ayant un rapport, même ténu, avec l'époque et les problématiques de la Fronde. D'où la nécessité pour nous d'un cadre épistémique élargi et d'une approche didactique dans les propositions du PM (accès documentaire, listes d'auteurs, de genres, géolocalisation des collections, etc.).

Enfin, la dimension humaine : parmi les contacts pris depuis 2010, que ce soit pour consulter des collections dans des bibliothèques de nombreuses villes ou pour organiser des colloques, certaines rencontres virtuelles sont devenues des collaborations pérennes et internationales (séminaires, colloques, invitations), puis le noyau d'une équipe maintenant institutionnalisée avec la création du GRIM.

Ces deux dimensions se combinant, d'autres projets de numérisation de mazarinades ont été conçus, indépendants des RIM et du PM : numérisation (en images) et mise en ligne de l'intégralité de la collection à Bordeaux Mériadek, numérisation (en images) et mise en ligne d'une sélection de recueils à Aix-en-Provence en lien avec une bourse doctorale, numérisation (en images) et mise en ligne d'un ensemble de pièces de la Mazarine.

Après avoir recompté les mazarinades de leurs collections, la BnF et la Mazarine se sont impliquées dans les colloques de 2015 à Paris et de 2016 à Tokyo. Enfin, la Mazarine, dépositaire des legs Célestin Moreau puis Hubert Carrier, s'est missionnée pour créer et mettre en ligne une nouvelle bibliographie générale des mazarinades et attirer des chercheurs sur la mazarinadologie, autant dans sa salle de lecture, son espace d'exposition que sur ses pages web.

Il faut donc compter les séminaires, articles, colloques et livres auxquels les RIM ont été associés mais aussi, plus nombreux peut-être, les travaux de recherche permis par les outils du PM et publiés, que ce soit en citant leur source ou sans le faire.

Au-delà du seul PM, ou des RIM que nous avons créés puis du GRIM auquel nous participons, c'est toute une constellation d'activités de recherche et de projets d'études qui constitue ce que nous nommons *la fortune* des mazarinades – ou la mazarinadologie –, un nouveau paradigme universitaire et académique qui transforme la moue dégoûtée d'un Voltaire et le regard narquois de nombre d'historiens en une considération respectueuse et attentive, productive. Non seulement le renouveau de leur prise en compte et de l'outillage de leur étude, mais aussi, donc, l'apparition d'un champ de recherche avec ses nouveaux concepts (métadonnées du corpus, genres et catégories de mazarinades, mazarinadèmes à débusquer dans d'autres œuvres) et la naissance d'une communauté de chercheurs disposés à favoriser la transdisciplinarité et les outils numériques pour réenglober l'historiographie des mazarinades dans ce nouveau paradigme.

Après une quinzaine d'années d'existence sous sa forme d'origine, le PM lui-même (son site, son corpus, son équipe) est bientôt amené à évoluer. Il devra quitter le Japon, intégrer de nouvelles institutions, revoir son habillage visuel et sa structure fonctionnelle en s'adaptant au nouvel environnement informatique et administratif des années 2020-2030. La version d'origine du PM peut en même temps rester en ligne ; il n'y a pas d'incompatibilité à cela tant le corpus de base est robuste et fonctionnel, accessible pour toutes les opérations détaillées dans ce mémoire.

Il appartiendra aux responsables des RIM et du GRIM, à l'avenir, de décider comment et combien d'autres mazarinades pourront être numérisées, *xml-TEI-sées* et mises en ligne, s'il est pertinent de viser de les avoir toutes en un seul corpus ou si l'on reliera sur une plateforme commune une constellation de projets multilocalisés, dépendant des collections auxquelles des équipes auront eu accès et des tutelles qui les auront financés. À l'évidence, des outils numériques plus performants devront être conçus et ajoutés, que ce soit pour la lexicométrie de base, pour visualiser les résultats sous forme de graphes, de nuages ou simplement pour offrir

à la lecture un texte en français modernisé à la demande (à partir d'une lemmatisation fonctionnelle dont la réalisation n'aura rien de simple).

V.II. MAZARINADES ET LEUR HISTORIOGRAPHIE, QUEL CHANGEMENT DE PARADIGME ?

Après la mort de Louis XIV, les libelles de la Fronde étaient déjà revenus à la surface. Montesquieu en atteste en 1721, à condition de donner à des écrits concernant les « événements arrivés dans sa minorité » un sens plus large que celui de « mémoires » :

« Le règne du feu roi a été si long, que la fin en avoit fait oublier le commencement. C'est aujourd'hui la mode de ne s'occuper que des événements arrivés dans sa minorité ; et on ne lit plus que les mémoires de ces temps-là¹. »

Effet de mode ? Vogue à l'intérieur d'un microcosme savant et érudit ? Différenciation effective entre mémoires, dont l'auctorialité est respectable, et libelles, dont l'anonymat et la réputation sont méprisables... ? Cet intérêt limité sera douché dans les années 1750 par l'opinion de Voltaire (voir *supra*, ch. I) puis réduit à *la langue* des mazarinades, seule chose à sauver selon Michelet. Nous résumons et sautons des étapes historiques pour arriver, grâce à Flaubert, à de l'anecdotique, en réalité emblématique. À propos de son *Dictionnaire des idées reçues*, évoqué dans les premières pages du présent mémoire², nous nous demandons quelles entrées seraient du *même domaine* que « Mazarinades », formant éventuellement un réseau lié au XVII^e siècle ou à un type d'écrits politiques ? À peu près aucune. Quelques-unes auraient vaguement rapport avec l'époque, ou avec la littérature ou les arts d'autres périodes, citons par exemple les entrées : Académie française, Classiques (les), Descartes, Dictionnaire, Duel, Encyclopédie (l'), Figaro (le mariage de), Henri III et Henri IV (*entrée barrée*), Hugo (Victor), Imprimerie, Institut (l') (*entrée barrée*), Italiens, Jansénisme, Jésuites, Ligueurs, Machiavel, Machiavélisme, Offenbach, Oraison, Paganini, Philippe d'Orléans-Égalité, Poésie, Poète, Racine (*entrée barrée*), Romans, Ronsard, Rousseau, Saint-Barthélemy, Sainte-Beuve, Scudéry (*entrée barrée*), Stuart (Marie), Talleyrand (le prince de), Voltaire.

Difficile de trouver à toutes ces entrées un *air de famille* avec Mazarinades. Cependant, il nous est difficile de ne pas voir Italiens, « tous traîtres », et Machiavel, « [...] le regarder comme un scélérat » sans penser à Mazarin, dont Flaubert ne dit rien. Jansénisme et Jésuites restent, chez Flaubert, loin de notre problématique. Pour Ligueurs, la note d'Anne Herschberg

¹ Montesquieu, *Lettres persanes*, CXII [1721], Paris, Lemerre, 1873, p. 374. En ligne : https://fr.wikisource.org/wiki/Lettres_persanes

² Cf. *supra*, ch. I.I.a.

Pierrot détaille les lectures de Flaubert, dont celle de l'*Histoire de la Révolution française* de Louis Blanc (1847), qu'il commentait : « Esprit démocratique de la Ligue¹ [...] », ce qui n'est ni un commentaire courant ni sans lien avec la Fronde. Flaubert ne dit rien d'autre du XVII^e siècle.

D'autres sujets, comme Henri IV, Racine et Scudéry ont été supprimés². Aucune mention non plus de Richelieu, Louis XIV, Anne d'Autriche, ni du baroque, ni de Versailles, etc. Mazarinades est donc la seule entrée qui concerne des écrits politiques, dont Flaubert laisse comprendre que la bêtise ambiante de son temps à lui commande de les mépriser et de n'en lire aucune³ – et où il faut peut-être comprendre le contraire. Quoi qu'on en pense, cette entrée Mazarinade ne peut pas ne pas être en relation avec la récente parution de la *Bibliographie des Mazarinades* de Célestin Moreau en 1851 et surtout, peut-être, à des commentaires et réactions entendus par Flaubert dans les milieux littéraires, intellectuels et mondains qu'il fréquentait, peut-être même avant la parution.

Comme certains de nos prédécesseurs et collègues, nous voyons en cette bibliographie, comme nous l'avons expliqué au chapitre I, le premier changement de paradigme dans l'étude des mazarinades⁴. Pas encore la *mazarinadologie* dont nous parlons maintenant mais déjà la *mazarinadographie* sérieuse qui range alphabétiquement les titres, les numérote pour faciliter les échanges d'informations, les commente et propose des genres (sans les reprendre en index), les range dans une chronologie approximative (sous la contrainte de la société éditrice) et commence peu après la publication de suppléments qui inaugure le *work in progress* historiographique de la fortune des mazarinades. Déjà avec Moreau, les mazarinades étaient virtuellement élevées au rang de catégorie scientifique pour de futures études ou de matière bibliothéconomique pour un rayonnement de bibliothèque. Au vu du faible nombre de travaux entrepris sur les mazarinades à la fin du XIX^e siècle, nous pouvons dire que, même si la plupart des bibliothèques les avaient en usuels, peu de lecteurs se servaient de ses trois volumes dans

¹ G. Flaubert, *Dictionnaire des idées reçues...*, op. cit., p. 202.

² *Ibid.*, p. 89, 117, 120.

³ La note d'A. Herschberg Pierrot (p. 205) informe de la parution d'une sélection de pièces et d'une bibliographie (1850-1853) sans même donner le nom de Célestin Moreau, ce n'est visiblement pas important selon elle.

⁴ Les changements de paradigme participent au concept de révolution scientifique dans le sens que Thomas S. Kuhn donne à cette expression. Il nous prévient d'ailleurs que : « L'image que scientifiques et non-scientifiques se font de l'activité scientifique créatrice est tirée pour une grande part d'une source autorisée qui – pour des raisons fonctionnelles importantes – déguise systématiquement l'existence et la signification des révolutions scientifiques. » (*La structure des révolutions scientifiques...*, Paris, Flammarion, 2018, p. 225). Par ailleurs, « un emploi plus large des manuels ou leurs équivalents était invariablement un phénomène concomitant de l'apparition d'un premier paradigme, dans n'importe quel domaine scientifique. » (*Ibid.*, p. 227) Pourra-t-on considérer la *Bibliographie* de Moreau comme un « manuel » sur l'étude des mazarinades ou « équivalent » ? Assurément.

les dernières décennies du siècle. Nous connaissons ensuite celles et ceux¹ qui ont réellement profité de cet extraordinaire outil : des libraires qui vendent des recueils entiers ou à la découpe, des archivistes et des bibliothécaires, comme Armand d'Artois² à la Mazarine dans les années 1880-1890, et des collectionneurs, à l'instar du plus prestigieux d'entre eux, le duc d'Aumale et sa collection du château de Chantilly, aujourd'hui Musée Condé, puis plus récemment Grand-Mesnil, Jouhaud, Carrier pour les plus connus et beaucoup d'autres dans leur sillage, de 1960 à aujourd'hui.

La question est donc, finalement, de savoir en quoi l'étape suivante, le PM, constitue un nouveau changement de paradigme. Nous pensons y avoir répondu dans les chapitres II, III et IV en détail et avec de nombreux exemples, ainsi que dans les communications et articles en annexe du présent mémoire, de 2013 à 2022. Pour résumer, en conclusion, reprenons d'abord les recommandations de Gabriel Naudé, car nous sommes comme tout bibliothécaire, bibliophile ou simple particulier voulant une bibliothèque fonctionnelle où les livres ne disparaissent pas du seul fait d'être mal rangés :

« [...] le plus nécessaire seroit de faire deux Catalogues de tous les Liures contenus dans la Bibliotheque, en l'un desquels ils fussent si precisément disposez suivant les diuerses matieres & Facultez, que l'on peust voir & sçauoir en vn clin d'œil tous les Autheurs qui s'y rencontrent sur le premier sujet qui viendra en fantaisie; & dans l'autre ils fussent fidelement rangez & reduits sous l'ordre alphabetic de leurs Autheurs, tant afin de n'en point acheter deux fois, que pour sçauoir ceux qui manquent, & satisfaire à beaucoup de personnes qui sont quelquefois curieuses de lire particulierement toutes les oeures de certains Autheurs³. »

Tout d'abord, que signifie pour nous, maintenant, cette « fantaisie » ? Dans l'esprit libertin de Naudé, nous pensons ne pas nous tromper en disant qu'il s'agit de la liberté de penser, la liberté d'être curieux en ouvrant des livres au hasard, la liberté de se cultiver ou d'étudier dans un certain ordre, y compris l'ordre alphabétique adopté par Roquentin, le narrateur de *La Nausée* de Jean-Paul Sartre, mais aussi la liberté de suivre *un sujet* quelconque, sans exclusion dogmatique, aux conditions que les livres soient là (exhaustivité) et qu'il soit possible d'y accéder grâce aux classements alphabétique et thématique. D'où la nécessité des « deux catalogues de tous les livres contenus dans la bibliothèque ».

¹ En réalité, nous sommes loin de les connaître tous et toutes. Ainsi Henri Courteault (1869-1937), directeur des Archives nationales, qui a édité le *Journal de Jean Vallier* (4 vol., entre 1902 et 1918) et divers autres textes relatifs à la Fronde et aux mazarinades, dont *La Fronde à Paris* (1930), et qui devra, au moins pour nous-même, être réévalué et réinséré dans l'historiographie des mazarinades (voir notre bibliographie).

² Voir l'étude très fouillée de Christophe Vellet, « Les mazarinades à l'affiche ? Armand d'Artois et la collection de la Bibliothèque Mazarine », *Histoire et Civilisation du Livre*, op. cit., p. 51-67. En ligne : <https://revues-maj.droz.org/index.php/HCL/article/view/2442/4121>

³ Gabriel Naudé, *Advis pour dresser une bibliothèque*, Paris, François Targa, 1627, p. 118. C'est nous qui soulignons. Édition en ligne à télécharger sur le site de l'ENSSIB : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/48749-advis-pour-dresser-une-bibliotheque-par-gabriel-naude.pdf>

Nous avons gardé cet esprit libertin, devenu encyclopédique et l'avons appliqué au domaine qui nous intéressait, les mazarinades, avec la (seule) collection à laquelle nous avons un accès illimité, celle de la Bibliothèque de l'Université de Tokyo, grâce avant tout au travail de thèse de Tadako Ichimaru (voir *supra*, ch. II) qui établit le catalogue de cette collection, la correspondance avec la *Bibliographie* de Moreau et en réalise une première et unique description exhaustive en japonais. À partir de ces matériaux, le seuil du nouveau paradigme est franchi lorsque le catalogue en ligne et la recherche lexicale en plein-texte du PM permettent d'aller, dans l'esprit de Naudé, au-delà de ses propres termes : « précisément disposés suivant les diverses matières et facultés », où le *précisément* renvoie pour nous à la granularité du mot n'importe où dans les textes, voire de la lettre de l'alphabet par les fonctions de recherche par troncature, où les « diverses matières et facultés » s'interprètent comme les thèmes, toponymes, patronymes, éléments syntaxiques ou stylistiques que les concordances et contextes restitués par la fouille lexicale permettent d'étudier, ainsi que les pages du PM en marge du corpus qui contiennent les listes d'imprimeurs, d'auteurs, de genres et de catégories de mazarinades, etc. Et puis, par ailleurs, bien au-delà de l'imagination de Naudé : un accès par internet à une *bibliothèque* virtuelle sans condition de lieu ou de temps de consultation, et sans besoin d'écuries au rez-de-chaussée.

Une fois ce seuil paradigmatique de *la proposition* franchi, s'ouvre le paradigme de *l'exploitation*, c'est-à-dire des nouvelles recherches, entièrement dépendant des utilisateurs de ces outils et dépendant du fait que des chercheurs comprennent tout le parti qu'ils peuvent tirer¹ de la proposition, fusionnant la méthodologie analogique avec celle des humanités numériques, connectant la mémoire humaine avec celle des corpus – ce que nous avons essayé d'expliquer de façon didactique dans nos communications et articles puis dans la présente thèse.

D'un ensemble de documents hétéroclites que l'on voulait seulement destiner pendant plusieurs siècles à – mal – documenter la Fronde, les mazarinades sont devenues, grâce à leur numérisation textuelle et à l'élargissement épistémologique de leur définition, une bibliothèque en accès libre dont catalogue et corpus contribuent aux humanités numériques et aux recherches transdisciplinaires.

¹ Nous faisons à nouveau appel à Kuhn. Où l'on remplacera aisément *chimistes* par *chercheurs* : « Or c'est bien là ce qu'a fait Dalton, et il en a résulté une réorientation dans la manière de considérer ce domaine, une réorientation qui a appris aux chimistes à se poser de nouvelles questions et à tirer d'anciennes données des conclusions nouvelles. » (Thomas S. Kuhn, *La structure des révolutions scientifiques*, *op. cit.*, p. 230.)

Ce nouveau paradigme de la recherche qu'est la mazarinadologie a aussi des exigences que les outils proposés par le PM et que d'autres sites proposent et proposeront aident à respecter¹ : citer le texte exact avant de le réécrire en français moderne, vérifier la mise en page du document d'origine, rechercher les différentes graphies des termes étudiés, chercher à contextualiser les textes utilisés et à pondérer les résultats dans le lexique et dans le temps, contrôler la sérendipité et la mettre en valeur, tenir compte des genres, des catégories et des périodes, sourcer correctement toute utilisation afin de permettre la reproductibilité des requêtes. Comme il a été montré, la mazarinadologie a des bords flous : tous les textes ne sont pas connus ni trouvés, tous ne sont pas encore numérisés, toutes leurs éditions ne sont pas identiques, la périodisation de la Fronde et dans la Fronde est toujours discutable, les mazarinades ne sont pas toutes datées ni datables, certaines mazarinades n'en sont pas, certains autres ouvrages imprimés en sont peut-être, certaines œuvres qui ne sont pas des mazarinades contiennent des mazarinadèmes, l'historiographie des mazarinades n'est pas encore établie, de même que leur(s) interprétation(s). Aussi, celles et ceux qui lisent, consultent et utilisent des mazarinades doivent savoir qu'ils peuvent, s'ils le souhaitent, devenir des contributeurs, soit du PM soit d'autres projets mazarinadologiques, notamment dans le cadre du GRIM : par leur aide éditoriale ou bibliographique, par leurs connaissances en ingénierie des données et métadonnées, par leur approche disciplinaire et les résultats de leurs recherches, par leur participation aux séminaires et colloques qui seront organisés.

Pour nous, après la fin de ce travail de recherche, la priorité sera de sécuriser les données et métadonnées du PM, d'organiser leur transfert et leur remise à disposition pérenne dans les normes de portabilité et d'interopérabilité actuelles, et ainsi participer au développement de la mazarinadologie.

¹ L'évolution méthodologique accompagne un changement de mentalité du chercheur, lui-même en lien au changement de paradigme : « Le changement de mentalité [selon Lucien Febvre] ressemble au changement de paradigme avec une différence d'importance : la décomposition des différents éléments du paradigme et son ancrage social rendent pensables la crise et sa solution. » (Olivier Lévy-Dumoulin, « Paradigme » dans *Historiographies, II*, Paris, Gallimard, 2010, p. 817, coll. « folio Histoire » ; 179.)

VI. BIBLIOGRAPHIE

Nous avons rassemblé ici les références bibliographiques qui nous ont été utiles et nécessaires dans le cadre du présent mémoire, sans aucunement prétendre être exhaustif sur le sujet de la Fronde ou des mazarinades. Outre les nombreuses références incontournables, nous avons accordé une place importante à des travaux récents, depuis la fin des années 1980. Quand cela a été possible, nous avons ajouté des adresses de documents en ligne. Nous avons également distingué plusieurs parties : les ouvrages initialement parus avant la *Bibliographie des Mazarinades* de Moreau, y compris les rééditions postérieures, et ceux parus après, respectant ainsi le premier changement de paradigme dans l'étude des mazarinades.

Il devrait revenir à une structure de recherche comme le GRIM de mettre en ligne une vraie bibliographie collaborative et exhaustive.

VI.I. MAZARINADES, RÉÉDITIONS, MÉMOIRES ET ÉTUDES SUR LA FRONDE (AVANT CÉLESTIN MOREAU)

CYRANO de BERGERAC, Savinien de, *Œuvres complètes. II, Lettres ; Entretiens pointus ; Mazarinades ; édition critique, textes établis et commentés par Luciano Erba pour les "Lettres" et les "Entretiens pointus" et par Hubert Carrier pour les "Mazarinades"*, Paris, Champion, 2001, 502 p., coll. « Sources classiques » ; 34.

BOUCHER, Auguste, *Deux Mazarinades en patois orléanais. Dialogue de deux Guépeins et Dialogue guépinois*, Orléans, H. Herluison, 1875, 95 p. [avec préface et glossaire du patois orléanais]. En ligne :

https://books.google.fr/books?id=E_7t4mZu_LYC&pg=PR3#v=onepage&q&f=false

[JOLY, Claude], *Recueil de Maximes véritables et importantes pour l'institution du Roy. Contre la fausse & pernicieuse Politique du Cardinal Mazarin, prétendu Sur-intendant de l'éducation de sa Majesté. Avec deux Lettres [sic] Apologetiques pour ledit Recueil contre l'Extrait du S. N. Avocat du Roy au Chastelet*, Paris, 1663 [d'après la 1^{ère} éd. de 1652], 588 p. + 65 p.

« JOURNAL DE TOUT CE QUI S'EST FAIT ET PASSÉ EN LA VILLE DE BORDEAUX, DEPUIS LE 24 JUIN JUSQUES À PRÉSENT » [présenté et annoté par Christophe Blanquie], *Eidôlon*, n° 116 : « Écritures de l'événement : les Mazarinades bordelaises, sous la direction de Myriam Tsimbidy », Presses Universitaires de Bordeaux, mai 2015, p. 103-111.

LE BOINDRE, Jean, *Débats du parlement de Paris pendant la minorité de Louis XIV, présenté par Robert Descimon et Orest Ranum, texte établi par Patricia M. Ranum*, Paris, Champion, 1997, 440 p., coll. « Pages d'archives » ; n° 2.

— *Débats du parlement de Paris pendant la minorité de Louis XIV, Tome II. Textes établis et présentés par Isabelle Storez-Brancourt*, Paris, Champion, 2002, 653 p., coll. « Pages d'archives » ; n° 13.

« L'EXIL DE L'INCONNU » [présenté et annoté par Myriam Tsimbidy], *Eidôlon*, n° 116 : « Écritures de l'événement : les Mazarinades bordelaises, sous la direction de Myriam Tsimbidy », Presses Universitaires de Bordeaux, mai 2015, p. 113-147.

MAZARIN, Jules, *Bréviaire des politiciens, traduit du latin et présenté par Florence Dupont, postface de Giovanni Macchia*, Langres, Café-Clima éditeur, 1984, 135 p. [Titre

- original : *Breviarum Politicorum secundum Rubricas Mazarinicas*, Wesel, Jacobus, 1700.]
- « Les crimes du cardinal », dans Laurain-Portemer, Madeleine, *Une tête à gouverner quatre empires. Études mazarines, [tome] II*, Paris, Laurain-Portemer, 1997, p. 943-1002.
- MOREAU, Célestin, *Choix de [95] Mazarinades, publié pour la Société de l'Histoire de France*, Paris, Renouard, 1853, 2 tomes, 527 p. + 567 p. [Réédité par New York, Johnson Reprint Corporation, 1965.]
- NAUDÉ, Gabriel, *Advis pour dresser une bibliothèque*, Paris, François Targa, 1627, p. 118. Édition en ligne : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/48749-advis-pour-dresser-une-bibliotheque-par-gabriel-naude.pdf>
- *Jugement de tout ce qui a été imprimé contre le cardinal Mazarin : depuis le sixième janvier, jusques à la déclaration du premier avril mil neuf cens quarante-neuf, [M0_1769]*, Paris, 1650 [connu sous le titre de *Mascurat*].
- *Considérations politiques sur les coups d'État, etc.* (1ère éd. Leyde, 1667)
- NAUDÉ, Gabriel ; MAZARIN, Jules, « La Correspondance entre Gabriel Naudé et le Cardinal Mazarin, éditée, présentée et annotée par Katryn Willis Wolfe et Phillip J. Wolfe », *Biblio 17, Papers on French Seventeenth Century Literature*, n° 64 : « considérations politiques sur la Fronde », Paris ; Seattle ; Tübingen, 1991, 215 p. [Contient notamment 53 lettres, dont 46 durant la Fronde.]
- RETZ, Cardinal de, *Pamphlets. Édition établie, présentée et annotée par Myriam Tsimbidy*, Paris, Éditions du Sandre, [2010], 433 p.
- SCARRON, Paul, *"Un vent de fronde s'est levé ce matin" : poésies diverses attribuées à Paul Scarron, 1610-1660 / textes originaux, publiés avec notes et variantes par Hubert Carrier ; avant-propos de Christian Péligry*, Paris, Champion, 2012, 144 p. + 15 p. d'ill., coll. « Sources classiques » ; 106.
- TALON, Omer, *Mémoires de Omer Talon, avocat général en la Cour de Parlement de Paris, continués par Denis Talon, son fils ; publiés, avec des fragments inédits, par MM. Champollion-Figeac et Aimé Champollion fils*, Paris, chez l'éditeur du commentaire analytique du Code civil, 1839, p. 1-521, coll. « Nouvelle collection des mémoires pour servir à l'Histoire de France », troisième série, tome VI. [Cf. Gallica.]
- WICQUEFORT, Abraham de, *Chronique discontinue de la Fronde (1648-1652) ; choix de textes, introduction et présentation, annotation par Robert Mandrou*, Paris, Fayard, 1978, 222 p.
- *Les Gazettes parisiennes d'Abraham de Wicquefort pendant la Fronde (1648-1652). Cinq années d'information sur la vie politique, les relations internationales et la société nobiliaire française, édition présentée et annotée par Claude Boutin*, Paris, Champion, 2010, 2 tomes, 1579 p., coll. « Bibliothèque d'histoire moderne et contemporaine » ; 35.
- *Les gazettes parisiennes de l'année 1653. Suivies de L'état de la France en 1654. Édition établie, commentée et annotée par Philippe Mauran*, Paris, Champion, 2014, 453 p., coll. « Bibliothèque d'histoire moderne et contemporaine » ; 44.

VI.II. CATALOGUES MODERNES, RÉÉDITIONS DE MAZARINADES, ÉTUDES DE COLLECTIONS ET DE RECUEILS

- ARTOIS, Armand d', *Catalogue des Mazarinades de la Bibliothèque Mazarine*, [Paris], [Bibliothèque Mazarine], [n. d.], 5 vol. [Ouvrage non édité, constitué d'un exemplaire

- interfolié de la *Bibliographie* de Célestin Moreau enrichi de très nombreuses notes manuscrites (fin XIX^e, début XX^e siècle) ; cote Mazarine 35835 ; photocopie en usuel].
- BARBEY, Nicolas, « Les fonds de Mazarinades de la bibliothèque municipale de Bordeaux », *Eidôlon*, n° 116 : « Écritures de l'événement : les Mazarinades bordelaises, sous la direction de Myriam Tsimbidy », Presses Universitaires de Bordeaux, mai 2015, p. 65-70.
- BLASSELLE, Bruno, PASCAL, Séverine, « Le fonds des mazarinades de la bibliothèque de l'Arsenal », *Histoire et Civilisation du Livre*, n° 12 : « Mazarinades, nouvelles approches », 2016, p. 15-32.
- BOMBART, Mathilde, « La Fronde en recueils », *Pratiques et formes littéraires 16-18 / Cahiers du GADGES*, n° 18 (« Recueils factices »), 2021. URL : <https://publications-prairial.fr/pratiques-et-formes-litteraires/index.php?id=374> (mis en ligne le 29 mars 2022).
- BORDES, Laura, « Recueils factices de mazarinades. Un singulier exemple du fonds aixois de la bibliothèque Méjanes », *Pratiques et formes littéraires 16-18 / Cahiers du GADGES*, n° 18 (« Recueils factices »). URL : <https://publications-prairial.fr/pratiques-et-formes-litteraires/index.php?id=250> (mis en ligne le 29 mars 2022).
- CARRIER, Hubert, « Souvenirs de la Fronde en U.R.S.S. : les collections russes de Mazarinades », *Revue historique*, n° 511, tome 252, juillet-septembre 1974, p. 27-50.
- *La Fronde, contestation démocratique et misère paysanne. 52 Mazarinades*, Paris, ÉDHIS, 1982, 2 vol. non paginés [Reproduction des pièces en fac-simile, avec leur pagination propre. « Préface », « Introduction 1 » et « Introduction 2 » par Hubert Carrier, rééditées dans le site Projet Mazarinades, 2022, cf. <http://mazarinades.org/8-autres-documents/>]
- DEROUX, Maximilien, *Les Mazarinades dans les collections du Ministère des Affaires étrangères, présentation et inventaire*, septembre 2014, 73 p. En ligne : https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/catalogue_mazarinades_2019_07_19_cle03cf8e.pdf
- FERRI, Laurent, « *Inter folia venenum*. Les collections de mazarinades aux États-Unis (1865-2014) », *Histoire et Civilisation du Livre*, n° 12 : « Mazarinades, nouvelles approches », 2016, p. 68-75.
- GARDET, J.-E., « Détails bibliographiques sur la collection des mazarinades de la Bibliothèque impériale de Saint-Petersbourg », *Bulletin du bibliophile*, Paris, 1862, p. 1148-1151.
- ICHIMARU, Tadako, « Mazarinades Project : Open corpus of Mazarinades for the profit of research and humanities », *Jinbun* [Revue du Centre de recherches en sciences humaines de l'Université Gakushuin, Tokyo], 2009, p. 87-106 (article en japonais). Permalink : <http://hdl.handle.net/10959/1325>
- « Mazarinades. La collection de l'Université de Tokyo », *Bulletin du Bibliophile*, n° 1, 2009, p. 107-123.
- « Introduction to the Collection of the Mazarinades of the University of Tokyo before set up in an Online Database », *Jinbun* [Revue du Centre de recherches en sciences humaines de l'Université Gakushuin, Tokyo] 2011, p. 97-117 (article en japonais). Permalink : <http://hdl.handle.net/10959/2747>
- KÜRSCHNER, Chloé, « Les imprimeurs rouennais et la Fronde : une étude des fonds normands de mazarinades », *Histoire et Civilisation du Livre*, n° 12 : « Mazarinades, nouvelles approches », 2016, p. 111-123. [Voir aussi sa thèse de doctorat...]
- LABADIE, Ernest, « Nouveau supplément à la Bibliographie des mazarinades », [tiré à part du] *Bulletin du bibliophile*, Paris, Henri Leclerc, 1904, X-58 p. [Contient 346 articles ou notices.]

- LINDSAY, Robert O. ; NEU, John, *Mazarinades : A Checklist of Copies in Major Collections in the United States*, Metuchen (New Jersey) : The Scarecrow Press, 1972, 507 p. [R. Lindsay, prof. du dépt. d'Histoire à l'Univ. du Montana ; J. Neu, bibliographe d'Histoire des sciences, Univ. du Wisconsin]
- MCCOMBS, Charles F., « A Check List of Mazarinades », dans *French Printing Through 1650. Mazarinades*, New York, NYPL, 1938, p. 85-102.
- MELLOT, Jean-Dominique ; DROUHIN, Pierre, « Les mazarinades périodiques : floraison sans lendemain ou tournant dans l'histoire de la presse française ? », *Histoire et Civilisation du Livre*, n° 12 : « Mazarinades, nouvelles approches », 2016, p. 125-160.
- « Mazarinades et presse périodique à l'époque de la Fronde : pour une réévaluation », *L'exploration des mazarinades...*, Tokyo, Projet Mazarinades, 2022, p. 31-42 (en japonais) et p. 127-137 (en français).
- MOREAU, Célestin, *Bibliographie des Mazarinades, publiée pour la Société de l'Histoire de France*, Paris, Jules Renouard, 1850-1851, 3 vol. [Réédition en ligne de « Introduction » dans le site *Projet Mazarinades / Édition documents et travaux*, 2012 + « Liste chronologique des Mazarinades », 2015, cf. <http://mazarinades.org/8-autres-documents/>]
- *Choix de Mazarinades*, Paris, Renouard, 1853, 2 vol. [Rééd. New York : Johnson reprint, 1965]. [Réédition de « Préface » et « Avertissement » dans le site *Projet Mazarinades / Édition documents et travaux*, 2019, cf. <http://mazarinades.org/8-autres-documents/>]
- « Supplément à la Bibliographie des mazarinades », *Bulletin du bibliophile et du bibliothécaire*, n° 15, 1862, p. 786-829. [Contient 209 articles ou notices.]
- SCHÜTZE, Johannes, « Sur quelques Mazarinades de la Bibliothèque royale publique de Dresde », *Programm des Königlichen Gymnasiums zu Dresden-Neustadt...*, VII, Dresden, 1881, p. 3-34. [Introduction], p. 3-23, [notices bibliographiques de 81 pièces¹], p. 23-34.
- SOCARD, Émile [Conservateur à la Bibliothèque de Troyes], « Supplément à la Bibliographie des mazarinades », [tiré à part du] *Cabinet historique*, n° XXII, Paris, Henri Menu, 1876, 31 p. [Contient 102 articles ou notices.]
- TAMIZEY de LARROQUE, Philippe, *Mazarinades inconnues, publiées avec avertissement, note et appendice*, Bordeaux, C. Lefebvre ; Paris, Champion, 1879, 141 p. [Contient les sept pièces suivantes : 1. La Querelle de la ville de Bourdeaux avec le duc d'Espéron En forme de dialogue faite par une damoiselle de Gascoigne. M. D. L. C. 2. Songe du duc d'Espéron, estant à Cadillac après sa dernière sortie de Bourdeaux. 3. L'Histoire poétique des exploits admirables du duc Bernard d'Espéron avec l'arrivée de Mme la princesse, en Guienne. Dédiée à Monseigneur le Prince de Condé. Sur l'imprimé, à Paris chez Jean Drovet. [Bordeaux H 12074_010] 4. Gazette crostillieuse et facetieuse contenant le rencontre et entretien de Mazarin, Carnaval et Caresme, sur la frontière de France. 5. L'amour des Bourdelois envers messieurs les Princes. [Bordeaux H 12073_053] 6. Recit et veritables sentimens sur les affaires des temps. [Bordeaux H 12073_047] 7. Oraison funebre sur la mort du duc d'Espéron ; suivies de « Liste des pièces du Recueil de la bibliothèque du grand séminaire de Bordeaux », p. 111-126.]
- TOFTGAARD, Anders, « La collection de mazarinades de la Bibliothèque royale de Copenhague », *Histoire et Civilisation du Livre*, n° 12 : « Mazarinades, nouvelles approches », 2016, p. 33-49.
- VAN DER HAEGEN, Philippe, « Supplément à la Bibliographie des mazarinades », *Bulletin du bibliophile belge*, n° XV, 1859, p. 384-395.

¹ Nous ne savons pas si ces mazarinades ont survécu au bombardement de la ville de Dresde de février 1945.

VELLET, Christophe, « Les mazarinades à l’affiche ? Armand d’Artois et la collection de la Bibliothèque Mazarine », *Histoire et Civilisation du Livre*, n° 12 : « Mazarinades, nouvelles approches », 2016, p. 51-67.

VI.III. PUBLICATIONS MODERNES ET CONTEMPORAINES SUR LA FRONDE ET LES MAZARINADES (DE CÉLESTIN MOREAU À AUJOURD’HUI)

- AMATUZZI, Antonella, « La politique au service de la langue : la valeur des mazarinades pour l’étude du français classique », *Histoire et Civilisation du Livre*, n° 12 : « Mazarinades, nouvelles approches », 2016, p. 187-197.
- ANGEBAULT, Christophe, « Théologie des clés et censure du public : lecture d’une mazarinade à clé du sieur de Sandricourt intitulée *Le Censeur du temps et du monde, portant en main la clef promise* », *Littératures classiques*, n° 54, 2004-2, p. 45-58.
- AVOCAT, Éric, « Les mazarinades, une préface à la Révolution ? », *Histoire et Civilisation du Livre*, n° 12 : « Mazarinades, nouvelles approches », 2016, p. 323-339.
- « Un topos à revisiter dans les mazarinades : la question des régimes politiques », *L’exploration des mazarinades...*, Tokyo, Projet Mazarinades, 2022, p. 72-82 (en japonais) et p. 165-174 (en français).
- BAR, Francis, « Les néologismes chez les Burlesques du XVII^e siècle », *Cahiers de l’Association internationale des études françaises*, 1973, n° 25, p. 45-58.¹
- BAYARD, Françoise, « Les financiers et la Fronde », *XVII^e siècle*, n° 145, octobre-décembre 1984, p. 355-362.
- « Paix des armes, tempête dans les finances au milieu du XVII^e siècle : le cas français », dans *L’Europe des Traités de Westphalie. Esprit de la diplomatie et diplomatie de l’esprit*, dir. Lucien Bély et Isabelle Richafort [Actes du colloque de Paris des 24-26 sept. 1998], Paris, PUF, 2000, p. 211-225.
- BERCÉ, Yves-Marie, *Croquants et nu-pieds. Les soulèvements paysans en France du XVI^e au XIX^e siècle*, Paris, Gallimard ; Juillard, 1974 [réédition Gallimard, 1991, 305 p., coll. « Folio Histoire » ; 34].
- « Retour à la Fronde », *XVII^e siècle*, n° 145, octobre-décembre 1984, p. 299-303.
- *La naissance dramatique de l’absolutisme, 1598-1661*, Paris, Seuil, 1992 (rééd. 2001, coll. « Points », H209)
- BERTRAND, Dominique, « La Fronde et le rire : les équivoques d’une mazarinade », *Humoresques*, n° 5, 1994, p. 21-29.
- BIANCOTTO, Bernard, « Le concept de peuple dans les pamphlets de la Fronde », *La pensée démocratique* [Actes du XI^e colloque de l’AFHIP, Aix-en-Provence, 21-22 septembre 1995], Presses Universitaires d’Aix-Marseille, 1996, p. 55-81.
- BLANQUIE, Christophe, « Chronologie de la Fronde bordelaise », *Eidôlon*, n° 116 : « Écritures de l’événement : les Mazarinades bordelaises, sous la direction de Myriam Tsimbidy », Presses Universitaires de Bordeaux, mai 2015, p. 149-152.
- « Tamizey de Larroque, un vieux frondeur éditeur de mazarinades », *Eidôlon*, n° 116 : « Écritures de l’événement : les Mazarinades bordelaises, sous la direction de Myriam Tsimbidy », Presses Universitaires de Bordeaux, mai 2015, p. 85-97.
- BOMBART, Mathilde, *Guez de Balzac et la querelle des Lettres. Écriture, polémique et critique dans la France du premier XVII^e siècle*, Paris, Champion, 2007, 553 p.

¹ Avec exemples pris dans des mazarinades, comme « badaudois », « faquinance », et des dérivés de Mazarin, dont seul « mazarinade » a survécu, selon Bar.

- CARRIER, Hubert ; PINTARD, René, « Ressouvenirs de la Saint-Barthélemy au XVII^e siècle », *Revue d'Histoire Littéraire de la France*, n° 5, sept.-oct. 1973, p. 819-828. [Intervention à une table-ronde de la Société d'Histoire Littéraire au Collège de France, le 20 avril 1972 : « La Saint-Barthélemy dans la littérature française ».]
- CARRIER, Hubert, « Le mot "Fronde" : sens et implications », *Cahiers de lexicologie*, n° 13, 1968-II, p. 15-31. [Intervention au colloque du Centre de Lexicologie politique – E. N. S. de Saint-Cloud, 26-28 avril 1968 : « Formation et aspects du vocabulaire politique français, XVII^e-XX^e siècles ».]
- « Port-Royal et la Fronde : deux mazarinades inconnues d'Arnauld d'Andilly », *Revue d'Histoire Littéraire de la France*, n° 1, jan.-fév. 1975, p. 3-29.
 - « Un désaveu suspect de Retz : l'Avis désintéressé sur la conduite de Monseigneur le Coadjuteur », *XVII^e Siècle*, n° 124, juillet/septembre 1979, p. 253-263.
 - « La victoire de Pallas et le triomphe des Muses ? Esquisse d'un bilan de la Fronde dans le domaine littéraire », *XVII^e siècle*, n° 145, octobre-décembre 1984, p. 363-376.
 - « Mécénat et politique : l'action de Mazarin jugée par les pamphlétaires de la Fronde », *L'Âge d'or du Mécénat (1598-1661). Actes du colloque international CNRS (mars 1983), réunis et publiés par Roland Mousnier et Jean Mesnard*, Éditions du CNRS, 1985, p. 247-261.
 - « Le pamphlet et l'événement pendant la Fronde : un courant à double sens », dans *La Fronde en questions...* (voir ce titre), 1989, p. 263-276.
 - *La presse de la Fronde (1648-1653) : les Mazarinades. La conquête de l'opinion*, Genève, Droz, 1989, XI-486 p., coll. « Histoire et Civilisation du Livre » ; 19.
 - *La presse de la Fronde (1648-1653) : les Mazarinades. Les hommes du livre*, Genève, Droz, 1991, 502 p., coll. « Histoire et Civilisation du Livre » ; 20.
 - « Morale et politique devant la guerre civile : les hésitations du duc Claude de Saint-Simon, gouverneur de Blaye, pendant la Fronde des Princes (1650) », *Cahiers Saint-Simon*, n° 21, 1993, p. 35-44.
 - *Les muses guerrières : les mazarinades et la vie littéraire au milieu du XVII^e siècle*, Paris, Klincksieck, 1996, 718 p., « Collection des mélanges de la Bibliothèque de la Sorbonne » ; 26.
 - « Le pamphlet et la vulgarisation de la culture au XVII^e siècle », *XVII^e siècle*, n° 195, octobre-décembre 1997, p. 297-303.
 - *Le labyrinthe de l'État : essai sur le débat politique en France au temps de la Fronde, 1648-1653*, Paris, Champion, 2004, 694 p. (coll. « Bibliothèque d'histoire moderne et contemporaine » ; n° 14).
- CERTEAU, Michel de, « L'expérimentation d'une méthode : les Mazarinades de Christian Jouhaud », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, mai-juin 1986, p. 507-512.
- CONSTANT, Jean-Marie, « La troisième Fronde : les gentilshommes et les libertés nobiliaires », *XVII^e siècle*, n° 145, octobre-décembre 1984, p. 341-354.
- *C'était la Fronde*, Paris, Flammarion, 2016, 398 p., coll. « Au fil de l'histoire ».
- CORNETTE, Joël, « Les pamphlets de la Fronde », *Revue de synthèse*, IV^e série, n°1-2, janvier-juin 1992, p. [Compte-rendu détaillé des deux volumes de Carrier, *La Presse de la Fronde*, 1989 et 1991]
- COURTEAULT, Henri, *Un journal inédit du Parlement de Paris pendant la Fronde (1^{er} décembre 1651-12 avril 1652), publié et annoté par Henri Courteault...*, Paris, [s. n.], 1917, 153 p.
- *Un témoin de la fronde parisienne, Annibal de La Trémoille, vicomte de Marcilly. Sa relation inédite du combat du faubourg Saint-Antoine*, Paris, [s. n.], 1922, 95 p.

- *Comment M. de Peñaranda, premier plénipotentiaire d'Espagne à Munster, traversa la France en pleine Fronde. Lecture faite à l'assemblée générale de la Société de l'histoire de France, le 6 mai 1924*, Paris, Champion, 1924, 31 p.
- *La Fronde à Paris. Premières et dernières journées*, Paris, Firmin-Didot, 1930, 195 p.
- COUSIN, Victor, *Madame de Longueville pendant la Fronde*, Paris, Didier et Cie, 1859 [rééd. 1881], 491 p.
- DEJEAN, Joan, « La Fronde romanesque : de l'exploit à la fiction », *La Fronde en questions...* (voir ce titre), Aix-en-Provence, 1989, p. 181-188.
- « Amazones, femmes fortes et frondeuses », dans *Femmes et Littérature. Une histoire culturelle, I, sous la direction de Martine Reid*, Paris, Gallimard, 2020, coll. « folio ; essais », n° 657, p. 501-531.
- DEROUX, Maximilien, « Hugues de Lionne dans la Fronde (1648-1653) : la participation du "secrétaire" à la défense de Mazarin », *XVII^e siècle*, n° 277, oct.-déc. 2017, p. 667-683.
- « Un libelle inédit d'Hugues de Lionne contre le parti des Princes. *Réflexions sur un papier volant envoyé à Paris par Messieurs de Stenay (1650)* », *Bibliothèque de l'école des chartes*, t. 173, 2015-2017, p. 373-399.
- DESCIMON, Robert, « Le financement frondeur de la Guerre de Paris », *La France d'Ancien Régime, études réunies en l'honneur de Pierre Goubert*, Toulouse, Privat, 1984, p. 195-206.
- « Les barricades de la Fronde parisienne. Une lecture sociologique », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, vol. 45, n° 2, 1990, p. 397-422.
- « Les capitaines de la milice bourgeoise à Paris (1589-1651) : pour une prosopographie de l'espace social parisien », *L'État moderne et les élites : XIII^e-XVIII^e siècle*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1996, p. 189-211.
- « Autopsie du massacre de l'Hôtel de Ville (4 juillet 1652). Paris et la *Fronde des Princes* », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, n° 54/2, 1999, p. 319-351.
- « La vénalité des offices comme dette publique sous l'Ancien Régime français. Le bien commun au pays des intérêts privés », dans *La dette publique dans l'histoire*, Paris, IGPDE, 2006, p. 177-242. En ligne : <https://books.openedition.org/igpde/1834>
- DESCIMON, Robert ; JOUHAUD, Christian, « La Fronde en mouvement : le développement de la crise politique entre 1648 et 1652 », *XVII^e siècle*, n° 145, oct.-déc. 1984, p. 305-322.
- « De Paris à Bordeaux : pour qui court le peuple pendant la Fronde ? », dans *Mouvements populaires et conscience sociale*, Paris, Maloine, 1985, p. 31-42.
- *La France du premier XVII^e siècle. 1594-1661*, Paris, Belin Sup, 1996, 236 p.
- DESSERT, Daniel, « Pouvoir et finance au XVII^e siècle : la fortune du cardinal Mazarin », *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, t. XXIII, 1976, p. 161-181.
- « Le "laquais-financier" au grand siècle : mythe ou réalité ! », *XVII^e siècle*, n° 122, 1979, p. 21-36.
- *Argent, pouvoir et société au Grand Siècle*, Paris, Fayard, 1984, 824 p.
- *L'argent du sel, le sel de l'argent*, Paris, Fayard, 2012, 299 p.
- DORBE-LARCADE, Véronique, « L'événement rétrospectif : le 1^{er} duc d'Épernon ressuscité par la mazarinade », *Eidôlon*, n° 116 : « Écritures de l'événement : les Mazarinades bordelaises, sous la direction de Myriam Tsimbidy », Presses Universitaires de Bordeaux, mai 2015, p. 41-52.
- « Autour des ducs d'Épernon, l'école de la mazarinade (1588-1655) », *Histoire et Civilisation du Livre*, n° 12 : « Mazarinades, nouvelles approches », 2016, p. 313-322.
- DULONG, Claude, « Mazarin, ses banquiers et prête-nom », *La Fronde en questions...* (voir ce titre), 1989, p. 85-91.

- « Les "Comptes bleus" de Mazarin », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, t. XXXVI, oct.-déc. 1989, p. 537-558.
- *La fortune de Mazarin*, Paris, Perrin, 1990, 177 p. (coll. « Histoire et Fortunes »).
- « Le processus d'enrichissement du cardinal Mazarin d'après l'inventaire de l'abbé Mondin », *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. 148-2, 1990, p. 355-425.
- « Mazarin et le gouvernement de la France », dans *L'Europe des Traités de Westphalie. Esprit de la diplomatie et diplomatie de l'esprit*, dir. Lucien Bély et Isabelle Richefort [Actes du colloque de Paris des 24-26 sept. 1998], Paris, PUF, 2000, p. 181-187.
- « Mazarin et les biens de ce monde », dans *Mazarin, Les lettres et les arts [...]*, Paris, Bibliothèque Mazarine ; Saint-Rémy-en-l'Eau, Éd. Monelle Hayot, 2006, p. 41-48.
- « ÉCRITURES DE L'ÉVÉNEMENT : LES MAZARINADES BORDELAISES, sous la direction de Myriam Tsimbidy », *Eidôlon*, n° 116, Presses Universitaires de Bordeaux, mai 2015, 159 p.
- FOLLIARD, Melaine, « Passages de la violence dans le corpus du Projet Mazarinades », *L'exploration des mazarinades...*, Tokyo, Projet Mazarinades, 2022, p. 83-96 (en japonais) et p. 175-187 (en français).
- GARAPON, Jean, « La Fronde vue par la duchesse de Nemours dans ses Mémoires », *Gueux, frondeurs, libertins, utopiens. Autres et ailleurs du XVII^e siècle / Mélanges en l'honneur du professeur Pierre Ronzeaud*, sous la direction de Philippe Chométy & Sylvie Requemora-Gros, Aix-en-Provence, Presses Universitaires de Provence, 2013, p. 41-50.
- GÉNÉTIOT, Alain, « Sarasin, un écrivain dans la Fronde », *Gueux, frondeurs, libertins, utopiens. Autres et ailleurs du XVII^e siècle / Mélanges en l'honneur du professeur Pierre Ronzeaud*, sous la direction de Philippe Chométy & Sylvie Requemora-Gros, Aix-en-Provence, Presses Universitaires de Provence, 2013, p. 51-60.
- « Porter la parole des grands : les mazarinades de Sarasin », *Histoire et Civilisation du Livre*, n° 12 : « Mazarinades, nouvelles approches », 2016, p. 211-224.
- GOUBERT, Pierre, *Mazarin*, Paris, Fayard, 1990, 572 p.
- GRAND-MESNIL, Marie-Noële, *Mazarin, la Fronde et la presse, 1647-1649*, Paris, Armand Colin, 1967, 308 p. (coll. « Kiosque »).
- « Les Mazarinades, sources de l'histoire de Paris », *Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Île-de-France* en 1969, p. 27-30.
- GRIESSE, Malte, « Les soleils de la Fronde : analogies stellaires dans les mazarinades », *Histoire et Civilisation du Livre*, n° 12 : « Mazarinades, nouvelles approches », 2016, p. 241-256.
- GRINSHPUN, Yana, « Le locuteur-marionnette. Entre mazarinade et sarkozyades », *Regards croisés sur la langue française : usages, pratiques, histoire. Mélanges en l'honneur de Sonia Branca-Rosoff*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 2012, p. 131-141.
- HAFFEMAYER, Stéphane, *L'information dans la France du XVII^e siècle : la Gazette de Renaudot de 1647 à 1663*, Paris, Champion ; Genève, Slatkine, 2002, 848 p. (Coll. « Bibliothèque moderne et contemporaine », n° 6).
- « Mazarin face à la fronde des mazarinades, ou comment livrer la bataille de l'opinion en temps de révolte (1648-1653) », *Histoire et Civilisation du Livre*, n° 12 : « Mazarinades, nouvelles approches », 2016, p. 257-274.
- *État, pouvoirs et contestations. Monarchies française et britannique et leurs colonies américaines, 1640-1780*, Neuilly, Atlande, 2018, 381 p., coll Clefs concours.
- « Le langage de l'information dans les libelles du Projet Mazarinades », *L'exploration des mazarinades...*, Tokyo, Projet Mazarinades, 2022, p. 43-52 (en japonais) et p. 138-147 (en français).
- HATIN, Eugène, *Histoire politique et littéraire de la presse en France*, Paris, Poulet-Malassis, 1859, 475 p. (Version en ligne :

- https://fr.wikisource.org/wiki/Histoire_politique_et_litt%C3%A9raire_de_la_presse_en_France/La_Presse_durant_la_Fronde, page consultée le 15/07/2018)
- HUGON, Alain, « Existe-t-il une Fronde normande ? », dans *Images de la contestation du pouvoir dans le monde normand (X^e - XVIII^e s.)*, C. Bougy, S. Poirey, (dir.), Caen, Presses Universitaires de Caen, 2007, p. 233-246.
- HUGON, Alain ; LEDROIT, Mathias, « La bataille de l'imprimé en Catalogne à l'époque de la Guerre de Séparation (1640-1652) », *Histoire et Civilisation du Livre*, n° 12 : « Mazarinades, nouvelles approches », 2016, p. 361-376.
- ICHIMARU, Tadako, « Les fonctions du burlesque dans les Mazarinades. Analyse de *La Mazarinade* de Scarron », *Études de Langue et Littérature Françaises*, n° 72, Tokyo, SJLLF, 1998, p. 3-16.
- « Enjeux de la numérisation des mazarinades », *Histoire et Civilisation du Livre*, n° 12 : « Mazarinades, nouvelles approches », 2016, p. 77-89.
 - « Le défi du Projet Mazarinades : un nouvel horizon pour les recherches sur les textes anciens », *Jinbun* [Revue du Centre de recherches en sciences humaines de l'Université Gakushuin, Tokyo] 2016, p. 97-124 (article en japonais). Permalink : <http://hdl.handle.net/10959/3924>.
 - « Les mazarinades et leur étude aujourd'hui : la place du Japon », dans *L'exploration des mazarinades...*, Tokyo, Projet Mazarinades, 2022, p. 21-30 (en japonais) et p. 118-126 (en français).
 - フロンドの乱とマザリナード／LA FRONDE ET LES MAZARINADES : présentation de l'exposition au Musée Komaba, Tokyo, Projet Mazarinades, 2023, 167 p., ill. [Cf. Librairie France Tosho : <https://www.francetosho.com/?pid=173905906>]
- JOUHAUD, Christian, « Geoffroy Gay : une lecture de la fronde bordelaise », *Annales du Midi*, t. 91, n° 143, 1979, p. 273-295.
- « Écriture et action au XVII^e siècle : sur un corpus de mazarinades », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisation*, XXXVIII, n° 1, 1983, p. 42-64.
 - « Propagande et action au temps de la Fronde », dans *Culture et idéologie dans la genèse de l'État moderne. Actes de la table ronde de Rome (15-17 octobre 1984)*, Rome : École Française de Rome, 1985, p. 337-352 (Coll. « Publications de l'École française de Rome », n° 82).
 - *Mazarinades : la Fronde des mots*, Paris, Aubier, 1985, 287 p., « Collection historique ». [Préface de Denis RICHET] [Réédité en 2009, 310 p.]
 - « Les libelles en France dans le premier XVII^e siècle : lecteurs, auteurs, commanditaires, historiens », *XVII^e siècle*, n° 195, octobre-décembre 1997, p. 203-217.
 - « Frontières des mazarinades, l'Inconnu et l'événement », *Eidôlon*, n° 116 : « Écritures de l'événement : les Mazarinades bordelaises, sous la direction de Myriam Tsimbidy », Presses Universitaires de Bordeaux, mai 2015, p. 17-25.
- JOUHAUD, Christian ; LOIRETTE, Francis, « La Fronde et les Mazarinades bordelaises. Orientations de recherche », *Bulletin d'histoire moderne et contemporaine*, n° 12, 1980, p. 168-174.
- KOSSMANN, Ernst Heinrich, *La Fronde*, Leyde, Universitaire Pers Leiden, 1954, 275 p.
- LA FRONDE DES MÉMOIRES (1648-1750), sous la direction de Marc Hersant et Éric Tourette, Paris, Éditions Classiques Garnier, 2019, 338 p., coll. « Rencontres » ; 395.
- LA FRONDE EN QUESTIONS. Actes du dix-huitième colloque du Centre méridional de Rencontres sur le XVII^e siècle (Marseille 28-29, Cassis 30-31 Janvier 1988), colloque préparé, textes recueillis et publiés par Roger Duchêne et Pierre Ronzeaud, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 1989, 416 p.
- LARCADE, Véronique – Voir DORBE-LARCADE, Véronique.

- LAURAIN-PORTEMER, Madeleine, *Une tête à gouverner quatre empires. Études mazarines, [tome] II*, Paris, Laurain-Portemer, 1997, 1225 p. [Contient notamment : MAZARIN, Jules, "Les crimes du cardinal", p. 943-1002.]
- LECESTRE, Léon, *Les Mazarinades, conférence faite à l'Institut catholique de Paris, le 3 mars 1913*, Paris, Plon-Nourrit et Cie, 1913, 60 p.
- LE MAO, Caroline, « L'échec, le temps et l'histoire : réflexions autour de la Fronde parlementaire à Bordeaux », *Histoire, Économie et Société*, n°3, 2006, p. 311-334.
- LEVESQUE, Mathilde, « Une constance renouvelée : la scénographie des mazarinades entre répétition et stratégies de révélation (1648-1652) », *Littératures classiques*, n° 78, 2012, p. 227-242.
- L'EXPLORATION DES MAZARINADES / マザリナード探求 [Mazarinādo tankyū]*, édité par Tadako Ichimaru, textes traduits par Yuko Nakatsumi [actes du colloque (même titre) du 3 nov. 2016 à l'Université de Tokyo], Tokyo, Projet Mazarinades [auto-édition], 2022, 193 p., ill. coul. et n. & b.
[En japonais : p. 2-126 + p. 188-193 ; en français : p. 127-187. Les illustrations en couleur sont issues de l'exposition consacrée à la collection de mazarinades de l'Université de Tokyo tenue au Musée Komaba de l'Université de Tokyo du 15 octobre au 4 décembre 2016.]
- LOSKOUTOFF, Yvan, « *Fascis Cum Sideribus III*. Le symbolisme armorial dans les éloges du cardinal Mazarin, ses prolongements dans les mazarinades, chez Corneille, Racine et La Fontaine », *Dix-septième Siècle*, n° 214, 2002-1, p. 55-98.
- « Le mécénat littéraire du président de Maisons », *Dix-septième Siècle*, n° 233, 2006-4, p. 717-752.
- MARIN, Louis, « Pour une théorie baroque de l'action politique », [préface à] NAUDÉ, Gabriel, *Considérations politiques sur les coups d'État*, etc.
- MATSUMURA, Takeshi, « Remarques lexicographiques sur le mot "mazarinade" », *Histoire et Civilisation du Livre*, n° 12 : « Mazarinades, nouvelles approches », 2016, p. 163-168.
- « Sur quelques dérivés du nom Mazarin », *L'exploration des mazarinades...*, Tokyo, Projet Mazarinades, 2022, p. 21-30 (en japonais) et p. 118-126 (en français).
- MAZARIN, *LES LETTRES ET LES ARTS*, préface Hélène Carrère-d'Encausse de l'Académie française, introduction Christian Péligré, direction scientifique Isabelle de Conihout, Patrick Michel, Paris, Bibliothèque Mazarine ; Saint-Rémy-en-l'Eau, Éd. Monelle Hayot, 2006, 480 p. [Nombreuses illustrations.]
- [Dossier] « MAZARINADES : NOUVELLES APPROCHES, édité par Stéphane Haffemayer, Patrick Rebollar, Yann Sordet », *Histoire et Civilisation du livre – Revue internationale*, n° 12, Paris, 2016, 500 p.
- MÉCHOULAN, Éric, « Action, faction, fiction. Le cas des frères Champion », dans *Littérature et politique. Factions et dissidences de la Ligue à la Fronde, sous la direction de Malina Stefanovska et Adrien Paschoud*, Paris, Classiques Garnier, p. 173-187, coll. « Rencontres » ; n° 134.
- MÉTHIVIER, Hubert, *La Fronde*, Paris, PUF, 1984, 194 p., coll. « L'historien » ; 49.
- MOREAU, Célestin, *Histoire anecdotique de la jeunesse de Mazarin, traduite de l'italien, avec des notes historiques et biographiques, par C. Moreau, auteur de la bibliographie des Mazarinades*, Paris, Techener, 1863, XIII-271 p.
- MOUSNIER, Roland, « Quelques raisons de la Fronde. Les causes des journées révolutionnaires parisiennes de 1648 », *XVII^e Siècle*, n° 2-3, 1949, p. 33-78.
- *Paris capitale au temps de Richelieu et de Mazarin*, Paris, A. Pedone, 1978, 310 p.

- NAWROCKI, Sophie, « Les dynamiques de publication et la diffusion des pamphlets autour de Marie de Médicis en exil (1631-1642) », *Histoire et Civilisation du Livre*, n° 12 : « Mazarinades, nouvelles approches », 2016, p. 343-359.
- NÉDELEC, Claudine, « La Fronde, une guerre comique ? », *Histoire et Civilisation du Livre*, n° 12 : « Mazarinades, nouvelles approches », 2016, p. 199-210.
- PERNOT, Michel, « Chronologie de la Fronde », dans *Cardinal de Retz. Œuvres. Édition établie par Marie-Thérèse Hipp et Michel Pernot*, Paris, Gallimard, 1984, LXI-1808 p. (coll. « Bibliothèque de la Pléiade »).
- *La Fronde*, Paris, Éditions de Fallois, 1994, 475 p. [contient ill., chronologie de la Fronde, index et biblio. thématique].
- PERRONCEL, Morvan, « Exploration des emplois du mot "société" dans les mazarinades. Affleurement d'un nouveau nom du tout politique ? », *L'exploration des mazarinades...*, Tokyo, Projet Mazarinades, 2022, p. 62-71 (en japonais) et p. 156-164 (en français).
- PILAUD, Christiane, « Paroles de l'autre, paroles autres : la mise en scène de la parole de Mazarin dans l'Apologie du prince de Marcillac de La Rochefoucauld », *Cahiers du GADGES*, n° 5, 2007, p. 141-155. (En ligne sur le site Persée : https://www.persee.fr/doc/gadge_1950-974x_2007_num_5_1_111.)
- PRIGENT, Michel, *Le Héros et l'État dans la tragédie de Pierre Corneille*, Paris, P. U. F., 1986, 584 p.¹
- QUEYROUX, Fabienne, « “Plumes bien taillées” contre “livres très pernicioseux à l'État” : Gabriel Naudé et les mazarinades », *Histoire et Civilisation du Livre*, n° 12 : « Mazarinades, nouvelles approches », 2016, p. 93-109.
- RANUM, Orest, *La Fronde, traduit de l'anglais par Paul Chemla*, Paris, Éd. Du Seuil, 1995, 438 p. [Traduction de *The Fronde. A French Revolution*, New York, 1993.]
- REBOLLAR, Patrick, « Bordeaux dans les Mazarinades en ligne, approches méthodologiques », *Eidolon*, n° 116 : « Écritures de l'événement : les Mazarinades bordelaises, sous la direction de Myriam Tsimbidy », Presses Universitaires de Bordeaux, mai 2015, p. 71-83.
- « Mensonge et tromperie dans les mazarinades », *Histoire et Civilisation du Livre*, n° 12 : « Mazarinades, nouvelles approches », 2016, p. 169-185.
- « Le duel dans les Mazarinades. Théâtralité textuelle du mot « duel » sur la scène de la Fronde », *Papers on French Seventeenth Century Literature*, vol. XLV (coll. « Biblio 17 » ; n° 89), 2018, p. 343-366.
- « Mazarin et l'Italie au miroir (déformant) des mazarinades », *Mazarin, Rome et l'Italie. I : Histoire, [actes du colloque de Paris, E. N. C., 2017] dir. Yvan Loskoutoff, Patrick Michel*, Mont-Saint-Aignan, PURH, 2021, p. 369-391.
- « Sérendipité des millions dans le corpus du Projet Mazarinades », *L'exploration des mazarinades...*, Tokyo, Projet Mazarinades, 2022, p. 7-20 (en japonais) et p. 106-117 (en français).
- « De la fouille textuelle à la cartographie des mazarinades, l'exemple du LETSAJ », *Mazarinades et territoires [Actes du colloque des 7-9 septembre 2022 à l'Université de Rouen, sous la direction de Tadako Ichimaru, Stéphane Haffemayer et Patrick Rebollar]*, Saint-Aignan, PURH, à paraître 2024.
- RICHET, Denis, *La France moderne : l'esprit des institutions*, Paris, Flammarion, 2019, 188 p. [réédition de 1973, 1980 et 2009].

¹ Cité par J. Cornette (ci-dessus) « sur le rapport entre la mise en scène théâtrale du héros, l'aristocratie et l'État au moment de la Fronde... en part. les pages consacrées à *Nicomède* jouée en 1652. »

- RODIER, Yann, « Les mazarinades génovéfaines et la stratégie politique de l'odieux (avril-septembre 1652) », *Histoire et Civilisation du Livre*, n° 12 : « Mazarinades, nouvelles approches », 2016, p. 299-312.
- *Les raisons de la haine. Histoire d'une passion dans la France du premier XVII^e siècle*, préface de Denis Crouzet, Ceyzérieu, Champ Vallon, 485 p., coll. « Époques ».
- RONZEAUD, Pierre, « *La Bocca della verita* : discours pamphlétaire et parole populaire durant la Fronde » (en collaboration avec V. Maigne), in *L'informazione in Francia nel seicento*, Bari, Adriatica ; Paris, Nizet, 1984.
- « Modifications de l'image royale en situation intertextuelle polémique », dans *L'image du souverain dans les lettres françaises des guerres de religion à la révocation de l'Édit de Nantes / colloque organisé par le Centre de philologie et de littératures romanes de l'Université de Strasbourg, du 25 au 27 mai 1983 ; actes publiés par Noémi Hepp et Madeleine Bertaud*, Paris, Klincksieck, 1985, 354 p. (Actes et colloques ; n° 24).
- « De la harengère à la harangueuse : étude d'un stéréotype polémique forgé durant la Fronde », in *Ouverture et dialogues*, Mélanges offerts à W. Leiner, G. Narr, Tübingen, 1988.
- « Un 'genre' non-classique et son devenir : le texte pamphlétaire », *Littératures classiques*, n° 19 (*Qu'est-ce qu'un classique ?*), automne 1993, p. 171-185. [Réédition en ligne, avec illustrations, dans le dossier *L'écriture polémique : le pamphlet* / Éducscol, 2020 ; cf. <https://eduscol.education.fr/odysseum/un-genre-non-classique-et-son-devenir-le-texte-pamphletaire>, consulté le 20 août 2021.]
- « Littérature et irrationalités au XVII^e siècle », *XVII^e Siècle*, n° 182, 1994, pp. 39-52.
- « De quelques usages de la figure du Monde à l'envers ou de ses substituts renversants dans le discours politique polémique du XVII^e siècle : l'exemple des Mazarinades », in *Les figures du monde renversé de la Renaissance aux Lumières, Hommage à Louis Van Delft* [Actes du colloque du CIERL à Québec, 11-13 novembre 2010], Paris, Hermann, 2013.
- « Usages polémiques de l'allégorie et contexte polémique : les Mazarinades », *Biblio 17*, n° 212 (*S'exprimer autrement : poétiques et enjeux de l'allégorie à l'Âge classique*), 2016, p. 235-246. En ligne : <https://eduscol.education.fr/odysseum/usages-polemiques-de-lallegorie-en-contexte-pamphletaire-les-mazarinades>, consulté le 20 août 2021
- Jean ROHOU, « Le burlesque et les avatars de l'écriture discordante (1635-1655) », *Burlesque et formes parodiques. Actes du colloque du Mans (4-7 décembre 1986), réunis par Isabelle Landy-Houillon et Maurice Ménard*, Paris, Seattle, Tübingen, *Papers on French Seventeenth Century Literature* (coll. « Biblio 17 » ; n° 33), 1987, p. 349-365.
- SAAL, Caroline, « "Faire voir par l'histoire" dans les mazarinades. Usages du passé entre rhétorique et bagages culturels », *Histoire et Civilisation du Livre*, n° 12 : « Mazarinades, nouvelles approches », 2016, p. 275-285.
- SALLES, Damien, « Droit Royal d'imposer, Consentement et Mazarinades », *Revue Historique de Droit Français et Étranger*, vol. 88, n° 3, 2010, p. 365-96. Dans JSTOR, <http://www.jstor.org/stable/43852571>.
- SLUHOVSKY, Moshe, « La mobilisation des saints dans la Fronde parisienne d'après les mazarinades », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, n° 54, 1999, p. 353-374.
- STENZEL, Hartmut, « Les failles d'une écriture politisée sur les contradictions de la Fronde et la naissance du classicisme louis-quatorzien », *La Fronde en questions*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 1989, p. 357-369.
- « Apories de l'humanisme et raison d'état dans le *Mascurat* de Gabriel Naudé », *Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques*, n° 20, 1998, p. 2-12.

- SZAJKOWSKI, Zosa, « Mazarinades of jewish interest », *Studies in Bibliography and Booklore*, vol. 6, Spring 1962, p. 29-37¹.
- TRIBOUT, Bruno, « Fronde et faction. Les leçons de la guerre civile dans la première historiographie de la Fronde (1653-1665) », dans *Littérature et politique. Factions et dissidences de la Ligue à la Fronde, sous la direction de Malina Stefanovska et Adrien Paschoud*, Paris, Classiques Garnier, p. 189-204, coll. « Rencontres » ; n° 134.
- « La mémoire des Mazarinades : une critique politique sous Louis XIV », *Revue d'Histoire Littéraire de la France*, n° 115, 2015-4, p. 933-950.
- TRICOIRE, Damien, « La Fronde, un soulèvement areligieux au XVII^e siècle ? De l'opposition « dévote » sous Richelieu aux Mazarinades de 1649 », *Dix-septième Siècle*, n° 257, 2012-4, p. 705-717.
- TSIMBIDY, Myriam, *Le cardinal de Retz polémiste*, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2005, 533 p.
- « S'imposer sans s'exposer : l'anonymat transparent dans les mazarinades retziennes », *Littératures classiques*, n° 80, 2013, p. 153-165.
- « Les Mazarinades : récit d'événement et fiction littéraire », *Eidôlon*, n° 116 : « Écritures de l'événement : les Mazarinades bordelaises, sous la direction de Myriam Tsimbidy », Presses Universitaires de Bordeaux, mai 2015, p. 27-39.
- « Usages des mazarinades dans les Mémoires de la Fronde », *Histoire et Civilisation du Livre*, n° 12 : « Mazarinades, nouvelles approches », 2016, p. 225-237.
- « Gondi, le cardinal de Retz, le coadjuteur ou le mazarin corinthien : de quelques représentations d'un acteur de la Fronde », *L'exploration des mazarinades...*, Tokyo, Projet Mazarinades, 2022, p. 53-61 (en japonais) et p. 148-155 (en français).
- VERGNES, Sophie, « Des discours de la discorde : les femmes, la Fronde et l'écriture de l'histoire », *Études Épistémè*, n° 19, 2011. En ligne : <https://episteme.revues.org/627>.
- « Le discours sur l'égalité/inégalité des femmes et des hommes dans les Mazarinades : entre réflexe misogynie et tentation émancipatrice », dans *Revisiter la « querelle des femmes »*. *Discours sur l'égalité/inégalité des sexes, de 1600 à 1750, sous la direction de Danielle Haase-Dubosc et Marie-Élisabeth Henneau*, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 2013, Coll. « L'École du genre », p. 215-236.
- *Les Frondeuses : Une révolte au féminin (1643-1661), préface de Joël Cornette*, Seyssel : Champ Vallon, 2013, 512 p., coll. « Époques ». [Version remaniée de la thèse de doctorat.]
- « Les princesses du parti condéen dans la Fronde bordelaise au miroir des mazarinades », *Eidôlon*, n° 116 : « Écritures de l'événement : les Mazarinades bordelaises, sous la direction de Myriam Tsimbidy », Presses Universitaires de Bordeaux, mai 2015, p. 53-63.

VI.IV. OUVRAGES GÉNÉRAUX ET AUTRES

- ANGENOT, Marc, *La parole pamphlétaire, typologie de discours modernes*, Paris, Payot, 1982, 425 p.

¹ Référence obtenue chez Christian JOUHAUD, *Mazarinades : la Fronde des mots*, p. 266, note 43, en y corrigeant deux coquilles : « Zosa » pour « Zosa » et « vol. IV » pour « vol. 6 ». Article accessible en ligne par la plateforme Jstor. Par ailleurs, l'auteur de cet article, historien franco-américain d'origine polonaise (1911-1978), « a une importance dans l'historiographie juive, le transfert d'archives juives vers les États-Unis, et [...] a été condamné pour vols de documents » qu'il revendait aux institutions nord-américaines (voir sa page Wikipédia, consultée le 25 janvier 2022).

- BERNARD, Michel ; BOHET, Baptiste, *Littérométrie, Outils numériques pour l'analyse des textes littéraires*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 2017, 128 p.
- BLIN, Arnaud, 1648, *La Paix de Westphalie ou la naissance de l'Europe politique moderne*, Bruxelles, Éditions Complexe, 2006,
- CATELLIN, Sylvie, *Sérendipité. Du conte au concept, préface de Laurent Loty*, Paris, Éditions du Seuil, 2014, 270 p.
- CATTEEUW, Laurie, *Censures et raisons d'État. Une histoire de la modernité politique (XVI^e-XVII^e siècle)*, Paris, Albin Michel, 2013, 395 p., coll. « L'évolution de l'humanité ».
- DARNTON, Robert, *Gens de lettres, gens du livre, traduit de l'américain par Marie-Alyx Revellat*, Paris, Éd. Odile Jacob, 1992, 379 p., coll. « Points » ; OJ39 [Édition originale en 1990.]
- DAUPHANT, Léonard, *Géographies. Ce qu'ils savaient de la France (1100-1600)*, Ceyzérieu, Champ Vallon, 2018, 318 p., coll. « Époques ».
- DUCCINI, Hélène, *Faire voir, faire croire. L'opinion publique sous Louis XIII*, Seyssel, Champ Vallon, 2003, 538 p., coll. « Époques ».
- *Guerre et Paix dans la France du Grand Siècle. Abel Servien : diplomate et serviteur de l'État (1593-1659)*, Seyssel, Champ Vallon, 2012, 393 p., coll. « Époques ».
- ELIAS, Norbert, *La dynamique de l'Occident*, Paris, Calmann-Lévy, 1975 (1939), 328 p. [cité par Descimon pour la Fronde comme « une sorte d'expérience sociale », p. 140]
- HISTORIOGRAPHIES, *Concepts et débats, sous la direction de C. Delacroix, F. Dosse, P. Garcia & N. Offensstadt*, Paris, Gallimard, 2010, 2 vol., 1325 p., coll. « folio Histoire » ; 179.
- JOUANNA, Arlette, *Le devoir de révolte. La noblesse française et la gestation de l'État moderne, 1559-1661*, Paris, Fayard, 1989, 504 p.
- JOUBERT, Marcel-P., *Mazarinades*, Paris, Albert Messein, 1929, 48 p. (coll. Apollon).
- KUHN, Thomas S., *La structure des révolutions scientifiques, traduit de l'anglais (États-Unis) par Laure Meyer, précédé d'un entretien avec Jean-Pierre Luminet*, Paris, Flammarion, 2018, 339 p., coll. « Champs ». [trad. de *The Structure of Scientific Revolutions*, Chicago, The University of Chicago Press, 1970, éd. augmentée de l'original de 1962.]
- MANDROU, Robert, *Introduction à la France moderne, 1500-1640. Essai de psychologie historique. Préface de Pierre Goubert, postface de Monique Cottret, Philippe Joutard, Jean Lecuir, suivi d'inédits de Lucien Febvre*, Paris, Albin Michel, 1998, 656 p., coll. « Bibliothèque de l'évolution de l'humanité ». [Réédition revue et augmentée de 1960.]
- *De la culture populaire aux 17^e et 18^e siècles : la Bibliothèque bleue de Troyes. Préface de Philippe Joutard*, Paris, Imago, 1998, 264 p. [Réédition de Paris, Stock, 1964, 223 p.]
- *L'Europe « absolutiste ». Raison et raison d'État (1649-1775)*, Paris, Fayard, 1978, 401 p.
- MARION, Marcel, *Dictionnaire des institutions de la France aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, Éd. E. & J. Picard, 1923 [rééd. 1963], 564 p.
- MASURE, Anthony, *Design et humanités numériques*, Paris : Éditions B42, 2017, 146 p., coll. « Esthétique des données ».
- MICHELET, Jules, « Richelieu et la Fronde (1658-1661) », dans *Histoire de France*, t. XI, Paris, Flammarion, 1858.
- PILLORGET, René ; PILLORGET, Suzanne, *France baroque, France classique, 1589-1715*, Paris, Laffont, 1995, coll. « Bouquins ». [Cf. vol. II : Dictionnaire]
- RASTIER, François, « Corpus numériques et accès à la culture », *Questions vives*, n° 28, 2017. Cf. <https://journals.openedition.org/questionsvives/2421>

SCARRON, Paul, *Le Roman comique, édition de Claudine Nédelec*, Paris, Éditions Classiques Garnier, 2010, 342 p., coll. « Bibliothèque du XVII^e siècle » ; 5.

VI.V. OUVRAGES DE FICTION ET DE VULGARISATION RELATIFS À LA FRONDE (BRÈVE SÉLECTION)

BOUCHERON, Patrick, *Un été avec Machiavel*, Paris, Éditions des Équateurs / France Inter, 2017, 148 p.

D'AILLON, Jean, *La malédiction de la Galigai*, Paris, Flammarion, 2012, 544 p.

— *L'homme aux rubans noirs*, Paris, éd. du Masque, 2012, 775 p.

— *Le secret de l'enclos du Temple*, Paris, Flammarion, 2011, 695 p., coll. « J'ai lu » ; 9843.

DUMAS, Alexandre, *Vingt ans après* [1845], rééd. Paris, Gallimard, 1998, 924 p., coll. « folio ».

FAJARDIE, Frédéric H., *Les foulards rouges*, Paris, J.-C. Lattès, 2001, rééd. 2010, 506 p., coll. « Le livre de poche » ; n° 15346.

FÉVAL, Paul (fils), *D'Artagnan et Cyrano. D'Artagnan contre Cyrano de Bergerac ; D'Artagnan et Cyrano réconciliés, édition présentée et commentée par Claude Aziza*, Omnibus, 2002, 1355 p. [Rééditions de 1925 et 1928.]

GÉRARD, Bernard, *William d'Epstein raconte... L'horrible Guerre de Trente Ans, préface Georges Bischoff, illustrations Marc Vuillermoz*, Illfurth, Saint-Brice éditions, 2017, 271 p.

SOUQUE, Joseph François, *Le Chevalier de Canolle ou un épisode de la Fronde, Comédie en cinq actes et en prose*¹, Paris, Firmin Didot, 1817, 118 p. Version en ligne : <https://archive.org/details/lechevalierdecan00souq>

¹ Pièce « jouée pour la première fois sur le théâtre royal de l'Odéon, le 27 mai 1816 ».

VII. DOCUMENTS ANNEXES

VII.1. PRÉSENTATION DE LA COLLECTION (PAR TADAKO ICHIMARU, 2008)

Mazarinades, La Collection de l'Université de Tokyo¹

La collection de Mazarinades de l'Université de Tokyo, qui compte environ 2700 pièces, mérite bien d'être l'objet de l'enquête de M. Hubert Carrier (professeur émérite de l'Université de Tours, Centre d'Études de la Renaissance) dont le projet est de réaliser un catalogue rénovateur et compréhensif, *Bibliographie historique et critique des Mazarinades*, qui va englober toutes les collections connues au monde, au moins celles qui contiennent plus de 2000 pièces. Pourtant, presque personne ne connaissait cette collection. Elle avait été achetée à Amsterdam en 1978 par le gouvernement japonais. Après avoir été envoyée au bout de l'Orient, elle était oubliée dans la réserve d'une université nationale...

Provenance de la Collection de Tokyo

À l'Université de Tokyo, il ne restait qu'un seul document, daté du 29 novembre 1978 : l'enregistrement d'acquisition par la bibliothèque 「東京大学図書受入票」 (*Tokyo daigaku tosho-ukéiré-hyou*). Il ne prouve que l'accueil dans la réserve de la bibliothèque d'une belle collection en 44 volumes, intitulée « *Mazarinades : A Comprehensive Collection of Year 1647-1652 / About 2800 French Political Pamphlets* », achetée au prix de 40.500.000 yens. Aucune mention de sa provenance.

Grâce à une bibliothécaire qui s'en souvenait, l'intermédiaire de cet achat a pu être retrouvé : il s'agissait de la librairie Maruzen. Chez Maruzen, une note avait été conservée, qui nous a été communiquée, précisant que la collection avait été achetée, par l'entremise de Dekker & Nordemann, librairie hollandaise, à son ancienne propriétaire : Mme Monique Rollin, ex-épouse de M. Bernstein. Si le prénom de ce M. Bernstein était Michel, alors cette collection appartenait à un grand bibliophile, parmi les plus connus au monde.

Au-delà de ce document, nous nous demanderons encore une fois d'où venait cette collection avant d'être chez Bernstein. En effet, la Collection de l'Université de Tokyo consiste en cinq sous-collections d'origines différentes, avec au moins quatre types de reliure différents. Sur ce point-là, il ne reste aucune information chez Maruzen.

Nous possédons également une présentation de cette collection dans les annales de la bibliothèque de l'Université de Tokyo, 『図書の窓』 (brochure intitulée : *Fenêtre de la Bibliothèque*), écrite juste après l'acquisition et qui est la seule description imprimée jusqu'à aujourd'hui. Elle dit que cette collection contient cinq sous-collections mais sans aucun éclaircissement sur leur provenance.

Cette présentation a plutôt dévoilé la connaissance assez faible sur les Mazarinades au Japon, en montrant le contentement d'avoir acheter « une belle collection de plus de 2600 mazarinades, dont 223 pièces ne sont jamais citées dans la *Bibliographie* de Moreau », sans se demander pourquoi il y a deux centaines de décalage entre le nombre des pièces désigné dans le titre de collection et celui dans cet article, ni s'interroger de savoir si Moreau ne cite vraiment pas lesdites 223 mazarinades. Désormais (après l'acquisition) on a laissé une belle collection de mazarinades, sans y toucher, dans la réserve, comme la Belle au bois dormant dans sa tour.

¹ Cette présentation est issue d'un chapitre du mémoire de thèse de Tadako Ichimaru (2006), traduit et remanié pour publication dans le *Bulletin du Bibliophile*, n° 1, 2009, p. 107-123.

Caractéristiques matérielles et provenance des cinq sous-collections

La Collection de l'Université de Tokyo consiste en cinq sous-collections d'origines différentes (A : 9 vol., B : 20 vol., C : 12 vol., D : 2 vol., E : 1 vol.)

Collection A : 687 mazarinades

Titre de collection : « *RECUEIL DE PIÈCES* »

9 volumes, veau marbré, double filet autour des plats, armoiries au centre, dos à nerfs orné, titre en maroquin rouge, gardes marbrées, tranches colorées de rouge. *Reliure de la première moitié du XVIII^e siècle*.¹

Les armoiries de sa reliure signalent l'origine de cette collection : Louise-Adélaïde de Bourbon-Conti (1696-1750), une grande bibliophile du XVIII^e siècle, fille de François-Louis de Bourbon (1664-1709) et de Marie-Thérèse de Bourbon-Condé (1666-1732).

L'ex-libris : petite gravure sur cuivre, collée sur le papier marbré de garde, avec d'autres armoiries et le nom de « Bibliothèque du Château de Valençay » ; ou bien simplement le nom de « Château de Valençay » tamponné en encre bleue sur le papier blanc de garde. Cela désigne un autre propriétaire : la famille de Talleyrand. Les armoiries de cet ex-libris (trois lions entourées par deux aigles) ne coïncident pourtant pas avec celles du célèbre diplomate, Charles Maurice de Talleyland-Périgord (1754-1838) (trois lions et un sanglier). Mais sa devise en langue d'oc « RE QUI DIEU » et le nom de son Château assurent que cette collection était certainement chez les Talleyrand.

Un autre point très curieux de cette collection est certainement qu'elle est une soeur jumelle d'une autre collection, actuellement en Russie, présentée par M. Carrier en 1974² ; une collection de mazarinades en 6 volumes à *Leningradskoïe Otdélienié Institouta Istorii Akademii Naouk* qui a la même reliure et le même ex-libris du Château de Valençay³. On y trouve 195 mazarinades dans l'ordre chronologique : 4 volumes de 1649, un de 1650, un de 1651. Selon la remarque de M. Carrier, il y aurait dû y avoir des mazarinades de 1652 dans cette collection, dite de St. Petersburg. De l'autre côté, on ne trouve presque que des mazarinades de 1649 dans la collection de Tokyo ; sauf un volumes de pièces publiées en 1650, quelques pièces datées 1648 ou probablement 1652.

Les Mazarinades imprimées et publiées pendant la Fronde et qui restent jusqu'à aujourd'hui sont environs 5200 : 50 pièces publiées en 1648, 1975 pièces en 1649, 725 pièces en 1650, 800 pièces en 1651 et 1600 pièces en 1652⁴. Le sommet de la publication a été en 1649. De sorte qu'il est raisonnable de trouver le nombre de mazarinades de 1649 dominant dans les collections de Tokyo et de St. Petersburg. Cependant, nous n'avons aucun volume de 1652 où le nombre de pièces augmenterait de nouveau, alors qu'on trouve deux volumes de 1650 et un de 1651 où le nombre de publication de mazarinades a beaucoup baissé. On aurait envie de croire que seront un jour découvertes des mazarinades de 1652, reliées ensemble avec les armoiries de la Princesse de Bourbon-Conti et portant l'ex-libris du Château de Valençay...

¹ En ce qui concerne les caractères de la reliure, nous devons beaucoup à Mme de Conihout, conservatrice de la Bibliothèque Mazarine, à qui nous avons demandé d'expertiser sur photographies notre collection.

² Hubert Carrier, « Souvenir de la Fronde en U. R. S. S. : les collections russes de Mazarinades » in *Revue Historique*, 1974, n° 511, juillet-septembre, p. 41.

³ Confirmation par Hubert Carrier à qui nous avons montré nos photographies de la Collection A.

⁴ Hubert Carrier, *La Presse de la Fronde (1648-1653) : Les Mazarinades. La Conquete de l'opinion*, Genève : Librairie Droz, 1989, p. 84.

Collection B : 937 mazarinades

Sans titre de collection

20 volumes, veau brun, plats entièrement ornés, fleurons pointillés dits « à la Gascon », monogramme au centre (un B à l'intérieur d'un D), double encadrement de roulettes et de dentelles, dos à nerf ornés, tomaison au deuxième compartiment (en chiffres arabes sauf les 10^e et 11^e tomaisons en chiffres romains), tranches colorées de rouge. *Reliure du XVII^e siècle*.

Deux sortes d'ex-libris. L'une est sur les gardes marbrées : petite gravure des armoiries d'un ovale rouge à la bande, supportées par deux lions. Ces armoiries sont couronnées, mais sans motif de lis. L'autre : un tampon plus simple à l'encre noire sur la première page de la première pièce du volume : « ExBibl. Ios. Ren. Card. Imperialis. »

Chaque volume a son titre imprimé.

Vol. 1-3 : « RECVEIL DE PLVSIEVRS PIECES TOVCHANT LES AFFAIRES DV ROY. »

Vol. 4 : « RECVEIL DE PLVSIEVRS PIECES TOVCHANT LES AFFAIRES DE LA REYNE. »

Vol. 5 : « RECVEIL DE PLVSIEVRS PIECES TOVCHANT LES AFFAIRES DE M. LE DVC D'ORLEANS. »

Vol. 6-7 : « RECVEIL DE PLVSIEVRS PIECES TOVCHANT LES AFFAIRES DE MONSIEVR LE PRINCE. »

Vol. 8 : « RECVEIL DE PLVSIEVRS PIECES SVR MADAMOISELLES ET M. L'ARCHIDVC LEOPOLD. »

Vol. 9 : « RECVEIL DE PLVSIEVRS PIECES TOVCHANT LES AFFAIRES DE M. LE DVC DE BEAUFORT. »

Vol. X : « RECVEIL DE PLVSIEVRS PIECES TOVCHANT LES AFFAIRES DE M. LE CARDINAL DE RETZ. »

Vol. XI-13 : « RECVEIL DE PLVSIEVRS PIECES TOVCHANT LE CARDINAL MAZARIN *Premiere Partie*. »

Vol. 14 : Sans titre.

Vol. 15 : « RECVEIL DE PLVSIEVRS PIECES TOVCHANT LES AFFAIRES DV PARLEMENT DE PONTOISE. »

Vol. 16 : « RECVEIL DE PLVSIEVRS PIECES TOVCHANT LES AFFAIRES DE LA PAIX. »

Vol. 17-20 : « RECVEIL DE PLVSIEVRS PIECES *Premiere Partie*. »

105 portraits de personnages cités dans les volumes, par trois graveurs de l'époque : Jean Daret (1604-1678), Balthazar Moncornet (1600-1668) et François Mazot (?-?).

Nous ne sommes pas encore arrivés à identifier celui qui a laissé ses initiales sur les plats des 20 volumes : B. D. ou D. B. Mais nous pouvons dessiner son portrait ; un collectionneur contemporain de la Fronde, très passionné de ramasser des libelles, pamphlets, journaux, actes, lettres, soit pour ou contre Mazarin, soit pour ou contre Condé, soit pour ou contre Retz... Il a fait relier un millier de pièces publiées surtout pendant la dernière moitié de la guerre civile, en les classant selon l'ordre des classes sociales dans lesquelles il est né et a vécu : tout d'abord le Roi, et puis la Reine-mère, le duc d'Orléans, Monsieur le Prince, etc. Il s'est même risqué à acheter des pièces interdites, par exemple, *La Custode de la Reine, qui dit tout* publiée en 1649, contre la Reine-mère, pour accomplir autant que possible la reconstruction d'un événement extraordinaire avec 105 portraits de personnages.

Grâce à lui, nous avons retrouvé des mazarinades très rares au monde. Ainsi de ces deux mazarinades qui n'existent pas à la Bibliothèque Mazarine : *Relation veritable de ce qui s'est fait et passé en Parlement le Lundi 7. Octobre 1652. Toutes les Chambres Assemblées. En presence de son altesse royale, & Plusieurs Ducs & Pairs de France. Avec la nouvelle déclaration de son Altesse Royale, pour la Paix Generale¹ et Request des pavyres mandians et manovvriier de la ville & faux-bourgs de Paris, présentée à son Altesse Royale, & donnée à Monsieur de Broussel, puis communiquée à Monsieur le Lieutenant Particulier. Pour la police du pain, contre les Boulangers, où est representé leurs tromperies & mal versations²*. Nous n'avions auparavant qu'un seul exemplaire connu de chacune de ces pièces : à

¹ B-5-11. Chaque mazarinade de la Collection de Tokyo est numérotée comme suit : la lettre de la sous-collection / le numéro de volume dans la sous-collection / le numéro de la pièce dans le volume. Par exemple, B-5-11 désigne la 11^e pièce du 5^e volume dans la sous-collection B.

² B-5-13.

Göttingen, pour la première, à la British Library, pour la seconde, toujours selon M. Carrier¹. Nous en avons maintenant un second exemplaire à Tokyo.

Également dans cette collection B, la *Declaration du Roy portant restablissement de la Chambre des Comptes. transferée à Ponthoise, en la Ville de Paris. Verifiée en ladite chambre le vingt-deuxième Octobre 1652*². Cette déclaration du Roi, publiée à Paris en 1652 après son retour à Paris et la reprise du pouvoir lors d'un lit de justice, est probablement le seul exemplaire conservé jusqu'à nos jours. Elle ne se trouve ni dans le catalogue de la Bibliothèque Mazarine, ni dans celui de la Bibliothèque nationale de France.

Collection C : 847 mazarinades

Titre de collection : « *RECUEIL DE DIV. PIECES* »

12 volumes, veau brun, filet autour des plats, dos à nerfs orné, titre en maroquin rouge, l'an au troisième compartiment (1649 en 1-10^{ème} volumes, 1651 en 11^{ème}, 1652 en 12^{ème}), tranches colorées de rouge, gardes blanches. *Reliure entre la fin du XVII^e siècle et le début du XVIII^e siècle.*

Cette collection se caractérise par ses gravures sur cuivre : un frontispice avec deux personnages, 56 portraits et des pages avec chacune une lettre majuscule gravée qui séparent et classent les séries de pièces dans l'ordre alphabétique.

Un des personnages du frontispice est sans doute la duchesse de Chevreuse. De fait, c'est une femme habillée à la grecque, et bien éclairée par des rayons provenant des vitraux qui représentent les armoiries des Rohan et Lorraine-Chevreuse. Elle est accompagnée par un agneau. L'autre figure représente un homme accroupi, entouré de curieux objets posés à terre : des menottes, un masque avec un bandeau, des épaulières d'armure et un sabre.

56 portraits par deux graveurs très connus au XVII^e siècle : Jean Daret, comme dans la collection B, et Louis Boissevin (?-1685). Les pages de gravure des lettres de l'alphabet sont très belles. Chaque lettre est entourée de personnages et d'animaux qui forment un carré au milieu d'un cadre ovale lui-même entouré de petits insectes et de fleurs, œillets, dahlias, chardons, papillons, abeilles, etc.

Un des possesseurs de cette collection a laissé une note manuscrite sur la garde blanche du 1^{er} volume : « Cet ouvrage a appartenu au Cardinal | Dubois il a été pris a la Bastille par | M. Le Noir ancien Lieutenant de Police | qui en a fait cadeau a M. Gillebert. » Le Cardinal Dubois, Guillaume Dubois (1656-1723) a été premier ministre, académicien et diplomate sous Philippe d'Orléans. M. Le Noir est sûrement Jean-Charles-Pierre Le Noir, ou Lenoir (1732-1807), Lieutenant général de Police d'août 1774 à mai 1775 puis de juin 1776 jusqu'en août de 1785. Il a offert cette collection à un certain M. Gilbert à la fin du XVIII^e siècle ou bien tout au début du XIX^e siècle, sans doute pendant la Révolution.

La note anonyme a été laissée par le propriétaire suivant. Il a aussi écrit la table des matières sur la garde du dernier volume de cette collection, qui nous dévoile un très important secret. Il s'agit du nombre de volumes à l'origine de cette collection : elle était en 17 volumes, comprenant 1140 pièces et 75 portraits. Cela veut dire qu'il manque 5 volumes, les 11^e, 12^e, 13^e, 14^e et 16^e. Autrement dit, trois centaines de pièces devait avoir été enlevées et vendues séparément ; des pièces publiées pendant la seconde moitié de la Fronde, puisque les pièces reliées dans les volumes 1 à 10 sont publiées en 1649, celles du 11^e volume (le 15^e à l'origine) en 1651 et celles du 12^e volume (le 17^e à l'origine) en 1652.

¹ En ce qui concerne les pièces très rares et qui ne se trouvent pas au catalogue de la Bibliothèque Mazarine par d'Artois, nous devons beaucoup à M. Carrier et à ses archives extraordinaires.

² B-15-48.

Après M. Gilbert, nous avons un autre signe du changement de propriétaire : un tampon à l'encre noire se trouve exclusivement à la première pièce et au frontispice du 11^e volume : « Bibliothèque de M^r. Cousin ». Celui du frontispice est barré à la plume. Il y a aussi d'autres traces pour effacer des choses déjà écrites. Il est possible que le *successeur* de M. Gilbert fût le célèbre philosophe et ministre Victor Cousin (1792-1867), et que cette collection dépareillée ait figuré un temps dans sa bibliothèque, mais les notes manuscrites relatives au pedigree et à la table des matières de la collection qui ont été ajoutées ne permettent pas de l'affirmer. Passionné par les héroïnes de la Fronde, notamment la duchesse de Chevreuse, Victor Cousin aurait pu profiter de cette collection, qu'elle lui ait été donnée par M. Gilbert ou qu'il l'ait acquise de lui-même ou de ses héritiers.

Les pièces en vers de cette collection sont séparément reliées en 3 volumes où se trouvent beaucoup de pièces burlesques de l'apogée de ce genre en 1649.

Collection D : 114 mazarinades

Titre de collection: « *Recueil de pièces sur l'histoire de Louis XIII et Louis XIV* | *Mazarinades* »

Sous-titre : « *Recueil de plusieurs pièces | servans à l'histoire* »

2 volumes, parchemin, titre sur le dos : « *Recueil de pièces sur l'histoire de Louis XIII et Louis XIV* | 1^{ère} Partie | *Mazarinades* » (2^e Partie au 2^e volume).

5 portraits dans le 2^e volume. *Reliure du XVII^e siècle*.

Les reliures de ces deux volumes sont les plus anciennes dans la Collection de Tokyo. Non seulement le titre sur le dos et le sous-titre sur la garde, mais aussi la table des matières et la pagination, tout est écrit à la main. C'est la seule collection qui a le mot « mazarinades » dans son titre.

Ce qui caractérise la Collection D, ce sont des pièces très rares publiées à Orléans. Il a été dit que 16 pièces de cette collection n'ont jamais été citées par Moreau. Toutes néanmoins ne sont pas inconnues. L'une d'entre elles a déjà été présentée dans le 2^e *Supplément de la Bibliographie* de Moreau : *Avis sur le Gouvernement de l'Estat*¹ qui figure au Catalogue de la Bibliothèque Mazarine. Deux autres sont également au Catalogue de la Bibliothèque Mazarine². Toutefois, parmi ces 16 pièces prétendument « inconnues », il y a des mazarinades très rares. Par exemple, le *Dialogve d'un Batelier, d'un Vigneron, et d'un Savetier. Sur les affaires du temps present. Mouslé cōme tres vray, dans vne touë contre un Chalan sous la grande vois entre midy & la Croix vert. 1650*³; un exemplaire à la British Library et deux exemplaires dans des collections privées.

Puis la *Harangve et Remerciement fait au Roy par les Bordelois, sur le sujet de la paix. Avec ses Articles. 1650*. (sur l'imprimé à Bordeaux⁴); un seul autre exemplaire est connu. Il est conservé à la Bibliothèque municipale d'Orléans.

Le *Récit véritable de ce qui s'est passé au Chasteau du Louvre à Paris, par l'ordre de leurs Majestez, envers la personne du Cardinal de Retz, au sujet de la Paix*⁵ est un *unicum*, privilège de la collection de Tokyo.

¹ D-1-20.

² D-1-26, M12054 ; D-2-25, M10832

³ D-2-23.

⁴ D-2-45.

⁵ D-1-66.

L'Arrest dv Parlement de Bordeaux sur la retraite de Monsieur le Prince (sur l'imprimé à Paris¹) est dans le même cas.

Ces quatre mazarinades ont toutes été publiées à Orléans et sont très rares.

Dans cette même collection D figurent d'autres pièces orléanaises et très importantes. Le *Dialogue d'Ingre, sur les affaires du temps*² est une pièce rare en patois orléanais et le dernier document imprimé connu dans ce patois disparu. Le seul autre exemplaire jusqu'ici connu est conservé à la Bibliothèque Mazarine. C'est l'édition orléanaise originale du *Dialogue de deux guepeins sur les affaires du temps*, édition parisienne cataloguée par Moreau³.

Par ailleurs, la collection D contient quatre mazarinades publiées par Gilles Hotot, imprimerie orléanaise, dont la *Bibliographie* de Moreau ne signale que l'édition parisienne. Encore selon M. Carrier, toutes quatre ont de fortes chances d'être des *unica* :

- *Sommaire des articles de la paix générale entre l'Empire et la France*⁴
- *Déclaration du roi contre les princes de Condé, Conty, et duchesse de Longueville, les ducs de Nemours et de La Rochefoucault, et autres leurs adhérents qui les ont suivis, vérifiée en Parlement, le 5 décembre 1651*⁵
- *La Réponse dv Roy, à Messieurs les Députez du Parlement de Paris, pour assurer le Traité de la Paix et de la Ville*⁶
- *Arrêt de la cour de parlement, toutes les chambres assemblées, portant renvoi et décharge de l'accusation contre Messieurs de Vendôme, duc de Beaufort, Gondy, coadjuteur, Broussel et Chareton [sic]. Du 22 janvier 1650*⁷

L'auteur et premier possesseur de la collection D est probablement un contemporain orléanais de la Fronde. Il a donné à sa collection, outre un titre : *Recueil de pièces sur l'histoire de Louis XIII et Louis XIV | Mazarinades*, un sous-titre : *Recueil de plusieurs pièces servans à l'histoire*. Dans l'esprit des mémorialistes, nombreux au XVII^e siècle, il considérait la réunion de ces pièces comme une archive « pour servir à l'Histoire » des deux règnes dont il avait été contemporain. En intitulant ces pièces *Mazarinades*, sur le dos des 2 volumes, ce collectionneur anonyme nous montre que cette appellation était déjà en usage à son époque.

Collection E : 130 mazarinades

Ensemble de pièces dans une boîte sans reliure

Les pièces de la cinquième sous-collection se divisent en deux séries : des pièces qui n'ont jamais été reliées, d'une part, et celles qui ont été une fois reliées puis décousues par la suite. Certaines pièces de la première série sont brochées de papier bleu.

* * *

Parmi les mazarinades jamais reliées de cette collection, j'ai trouvé 9 pièces couvertes d'une chemise bleue, numérotées directement ou avec un petit papier blanc chiffré et collé, voire notées à la main « Mazarinades » ou « Mazarine ». D'autres pièces sont parfois

¹ D-1-46

² D-2-25.

³ Moreau [1078].

⁴ D-1-8.

⁵ D-1-52.

⁶ D-1-59.

⁷ D-2-40.

numérotées à la main, soit à l'encre, soit avec un crayon noir ou rouge. Cela signifie que, bien qu'elles n'aient jamais été reliées, ces pièces ont tout de même été considérées, classées et rangées, au moins une fois, par quelqu'un.

Nous avons déjà vu, avec les collections A et C, que les collections de Mazarinades sont toujours susceptibles d'être démembrées et vendues au détail. Cette cinquième sous-collection nous en offre un pitoyable exemple : certaines Mazarinades sont paginées l'une à la suite de l'autre, d'autres ont en première page des lettres en surcharge qui indiquent un classement, ou des traces de nerfs de dos provenant d'une même reliure. Soit qu'elles aient été vendues après avoir été détachées de leur reliure, soit qu'elles soient ce qui subsiste de la vente. Nous ne pouvons le savoir précisément, sauf à rechercher des traces de leur vente sur les marchés de livres anciens. Autrement dit, et ironiquement, s'il n'y avait pas un marché des Mazarinades, soutenu par les collectionneurs, notamment grâce à la *Bibliographie* de Moreau qui a créé au milieu du XIX^e siècle les conditions d'une spéculation trop intense pour que des collectionneurs se permettent de détruire d'autres ensembles bien reliés, il n'y aurait pas eu autant de pièces susceptibles de parvenir jusqu'au XXI^e siècle.

Outre leur valeur spéculative, certaines mazarinades de la cinquième sous-collection de Tokyo sont remarquables du point de vue historique, pour la connaissance de la Fronde. Par exemple, la *Lettre d'un marchand de Liège à un sien correspondant de Paris, avec l'instruction secrète du cardinal Mazarin pour Zongo Ondedei, retournant à Paris*¹ est une pièce très importante pour ce qui concerne l'opposition entre les Frondeurs et le Prince de Condé en 1651. De même, *Les Triolets du temps, selon vision d'un petit-fils du grand Nostradamus, faits pour la consolation des bons Français et dédiés au Parlement*, de Jean Duval (?-1680), constituent une des quatre meilleures pièces, selon M. Carrier, publiée exactement à « l'apogée de la mode burlesque dans la période allant du début du blocus au retour du Roi en août 1649, avec un point culminant, à la fois en quantité et en qualité pendant les négociations de Rueil et de Saint-Germain »².

Alors que la collection D se caractérise par ses mazarinades orléanaises, la collection E contient de nombreuses pièces publiées à Rouen, une des principales villes de province, avec Bordeaux, où furent publiées des mazarinades. Par exemple, *La Tarentèle écrasée, ou l'Imprécation de l'impie Mazarin* est parue « uniquement, ou d'abord à Rouen »³. De même pour *L'Entretien familial du roi et de la reine régente, sa mère, sur les affaires du temps*⁴, *La sanglante dispute entre le Cardinal Mazarin & l'Abbé de la Rivière. Le Visage de Bois au Nez du Mazarin, & son exclusion de la Conférence de Rueil et la Supplication faite au Roi pour avancer le procez des partisans & Financiers* qui sont aussi des pièces de Rouen⁵.

Dans la collection E, j'ai trouvé d'autres mazarinades rouennaises, avec ou sans lieu de publication, dont Moreau ne cite que les éditions parisiennes. La *Bibliographie* de Moreau, basée sur des collections de Paris, ignore souvent les publications régionales. De fait, la plupart des pamphlets sont d'abord imprimés à Paris puis envoyés en province par la librairie, ou bien à des gouverneurs par le réseau administratif, ou par des particuliers à des amis en province. Le parti du Prince de Condé disposait d'un réseau pour faire circuler des pamphlets en province. En conséquence, on trouve en province beaucoup de pièces publiées à Paris :

1 E-30, Moreau [1884]

2 H. Carrier, *Les Muses guerrières : Les Mazarinades et la vie littéraire au milieu du XVII^e siècle*, Klincksieck, 1996, p.93. Nous avons d'ailleurs trois des quatre meilleures pièces citées par M. Carrier : C-4-40/ D-2-24 (Moreau [1813]), C-4-45 (Moreau[2245]) et E-30 (Moreau [1884]).

3 E-41(Moreau [3750]). Cf. H. Carrier, *La Presse de la Fronde (1648-1653) : Les Mazarinades*, op. cit, p. 463, note 393.

4 E-91(Moreau [1242]). Cf. H. Carrier, *ibid.* p. 393. Dans notre collection, il y a une autre édition rouennaise : C-7-70.

5 E-39, 12 p. (Moreau [3583], 16 p.). Cf. Note de Mazarine M11945 :12 p. et non 16 p.

90 % des 3.000 mazarinades de la Bibliothèque municipale de Grenoble sont des pièces parisiennes. Par ailleurs, les imprimeurs locaux s'autorisaient à la réédition de pièces parisiennes, ajoutant « Sur l'imprimé à Paris » en page de titre.

Rouen et Bordeaux sont deux des principales villes de réédition de mazarinades, mais avec parfois des buts différents : ici cherchant à orienter les lecteurs vers les idées gouvernementales, là pour provoquer des émeutes dans le peuple. C'est à Rouen qu'on trouve plutôt la réédition des meilleures pièces frondeuses, comme si les habitants de cette ville s'intéressaient plus que d'autres à ce qui se passait dans la capitale.¹

Dans notre collection E, nous avons au moins 8 éditions clairement rouennaises dont 6 couvertes chacune d'une chemise bleue numérotée (600, 606, 611, 612, 618, 625).

Trois autres pièces (607, 608 et 621) sont peut-être rouennaises, sous chemises bleues numérotées de la même manière et datées de 1649. Deux d'entre elles sont sans lieu de publication mais notées « Sur l'imprimé à Paris » (607 et 621), l'autre est une pièce publiée à Paris (608). Précisons que la 607 est une autre édition de *L'Adieu de Mazarin, burlesque. Sur l'imprimé à Paris* (Moreau [2730]), que la 621 est une variante de Moreau [3559], avec un titre plus long : *Le Roman des esprits revenus à Saint-Germain, burlesque et sérieux et le qu'as-tu vu de la Cour ou Contre-veritez*, enfin que la 608 est une des éditions de Moreau [871] : *Décision de la question du temps, à la reine régente*, dont on trouve trois autres éditions dans nos sous-collections A, C et D. Comme il n'y a que ces 9 mazarinades à avoir été mises chacune dans une chemise bleue par une personne apparemment attentionnée, je me permets de supposer qu'elles proviennent d'une même collection, peut-être rouennaise, peut-être une bibliothèque. L'enquête reste ouverte...

* * *

Dans ma thèse de doctorat intitulée *Qu'est-ce que les Mazarinades ? : la Collection de l'Université de Tokyo considérée comme un corpus*², écrite en langue japonaise et soutenue à l'Université de Tokyo en 2006, j'ai également étudié l'histoire du mot « mazarinade » depuis le titre de Scarron, les différentes valeurs politiques qu'il recouvre pendant la Fronde, décrit l'histoire de la Fronde ainsi que de nombreux aspects matériels de la Collection de Tokyo, telle qu'elle se présente à nous aujourd'hui.

En même temps, cette thèse est la première publication japonaise qui présente les Mazarinades aux chercheurs et aux amateurs de mon pays. Je souhaite qu'elle soit, pour le public japonais, le premier jalon dans un nouveau champ de recherches dix-septémistes. En outre, le public français et les amateurs de mazarinades à travers le monde pourraient bien être intéressés par les « 223 mazarinades jamais citées par Moreau » (225 en fait, d'ailleurs citées par Moreau, en réalité, pour la plupart) dont j'ai établi la correspondance détaillée avec les catalogues de Moreau et de la Mazarine.

Cependant, il n'aura échappé à personne que l'histoire de cette collection est encore très fragmentaire, et qu'il nous faut en mener l'étude parallèlement à celle des mazarinades elles-mêmes. Si les noms de Bourbon-Conti, Talleyrand et Bernstein jalonnent assurément le parcours que nous venons de suivre, nous ignorons encore la plupart des détails de cette histoire. Or, c'est peut-être en partageant nos informations avec d'autres connaisseurs et possesseurs de mazarinades que nous comblerons certaines lacunes et garderons bien vivant *l'esprit frondeur*.

1 H. Carrier, *La Presse de la Fronde (1648-1653)*, op. cit, p. 460-464.

2 Cf. *supra*, la note n° 1.

VII.II. COMMUNICATIONS ET ARTICLES PUBLIÉS

VII.II.1. « BORDEAUX » DANS LES MAZARINADES EN LIGNE¹

« Adieu, l'homme à la bibliothèque² »

5 « Dans le domaine de la recherche, il n'existe pas vraiment de méthodes définies, de cadre de pensée, d'épistémologie fondatrice ou directrice. La sémiotronique offre un champ d'action où le chercheur ne serait plus le douanier mélancolique de la chose littéraire, mais plutôt le joyeux braconnier à l'affût de proies dans ses réseaux électroniques³. »

10

Produite par des causes diverses et enchevêtrées, la Fronde n'a été ni un mouvement organisé, ni le fait d'un parti ou d'une catégorie de la population. Pas même un ensemble

15 d'événements relatifs à une région déterminée, sauf à englober toute la France d'alors, et même au-delà. Les causes souvent citées sont la misère, les mauvaises récoltes, les taxes, la faiblesse de la régence, la détestation d'un ministre étranger, les conflits religieux, les velléités de pouvoir féodal de nombreuses seigneuries, etc. Les milliers de Mazarinades qui ont accompagné ces événements ont également été produites et diffusées pour de nombreuses

20 raisons et de diverses manières ; raisons et manières impossibles à connaître et par ailleurs devenues pour la plupart inimaginables à notre temps de réseaux sociaux informatisés. Outre le fait qu'une grande partie de ces libelles a dû disparaître dès le XVII^e siècle, les documents conservés nous sont parvenus après diverses fortunes éditoriales, familiales et commerciales qui en rendent presque impensable le recensement exhaustif.

25 Dans nos bibliothèques actuelles, les Mazarinades se présentent sous plusieurs formes et formats : il y a de gros volumes illustrés et reliés par thèmes ou par dates, des plaquettes d'époque ou produites ultérieurement par dépeçage de volumes, des feuilles volantes dans de simples chemises, des rééditions réduites ou augmentées dès la Fronde, des anthologies savantes, sans oublier les manuscrits et les florilèges de pièces licencieuses qu'affectionnent

30 les collectionneurs. De sorte que la cohérence catalographique est illusoire.

¹ Article publié dans la revue universitaire *Eidôlon*, n° 116, 2015. La communication dont cet article est tiré a eu lieu à Bordeaux le 24 mai 2013 dans le cadre de la journée d'étude « Écritures de l'événement : les mazarinades bordelaises » organisée par Myriam Tsimbidy. Nous avons préparé un document d'accompagnement en ligne, toujours disponible à l'adresse suivante : mazarinades.net/?p=1466.

² Paul Scarron, *Le Passe-port et l'adieu de Mazarin, en vers burlesques*, p. 47 dans « *Un vent de fronde s'est levé ce matin* ». *Poésies diverses attribuées à Paul Scarron (1610-1660) / Textes originaux, publiés avec notes et variantes par Hubert Carrier, avant-propos de Christian Péligré*, Paris, Honoré Champion, 2012, 144 p. + 16 p. de fac simile, collection « Sources classiques », n° 106.

³ Pierre Laurette, *Lettres et Technè. Informatique, instrumentations, méthodes et théories dans le domaine littéraire*, Candiac (Québec), Les éditions Balzac, 1993, p. 56.

Tandis que les confiscations révolutionnaires ont permis des regroupements institutionnalisés (fonds et collections patrimoniales), le commerce de librairie et les dépeçages de volumes ont amplifié la dispersion, tout d'abord en Europe puis jusqu'en Amérique et en Asie. Paradoxalement, il est possible d'avoir une idée assez précise des

35 Mazarinades conservées dans des bibliothèques universitaires aux États-Unis ou au Japon, alors qu'en France nombre de pamphlets restent indécélables, perdus dans les centaines de kilomètres de rayonnages municipaux que les carences budgétaires laissent dans l'ombre.

Malgré l'importance cruciale de la *Bibliographie des Mazarinades* de Célestin Moreau, parue en 1850-51, malgré la campagne de repérage d'Armand d'Artois pour la Bibliothèque
40 Mazarine dans les années 1900, ce n'est qu'avec les stimulants travaux d'Hubert Carrier et de Christian Jouhaud, notamment, que les Mazarinades sont en passe de devenir un champ d'étude spécifique. Toutefois, dans le domaine informatique qui va nous occuper maintenant, peu de catalogues en ligne mentionnent et repèrent les Mazarinades comme le font actuellement la Bibliothèque Mazarine ou la bibliothèque municipale de Grenoble. De plus,
45 les sites internet Gallica et Google mettent en ligne des images de pièces numérisées, mais pour l'un sans programme scientifique ou patrimonial compréhensible, et pour l'autre sans références bibliographiques sérieuses. C'est dans ce contexte que le Projet Mazarinades a été développé par l'équipe des RIM¹ et qu'a été mise en ligne l'intégralité des 2 709 pièces, avec images des pages et transcriptions textuelles à l'identique, y compris les pièces en double ou
50 triple exemplaires, provenant de la collection de la bibliothèque de l'Université de Tokyo, étudiée par Tadao Ichimaru dans sa thèse de doctorat (soutenue en 2007 à Tokyo, en japonais).

Par le fait que l'équipe des RIM promeut l'édition collaborative des Mazarinades et par la transformation de documents papier de plus trois siècles en un corpus numérique en ligne qui
55 génère son propre catalogue en temps réel, nous pouvons dire, épistémologiquement et pratiquement, que les Mazarinades ont changé de paradigme, même si une partie des chercheurs concernés par ce domaine ignore encore ce saut paradigmatique. La présente étude du mot Bordeaux *dans le corpus du Projet Mazarinades*² voudrait être un exemple des possibilités de recherche dans ce nouveau paradigme, en posant de surcroît la question

¹ Équipe des Recherches internationales sur les Mazarinades, Centre des études européennes de l'Université Nanzan, Nagoya, Japon, fondée en 2009 et dirigée par Patrick Rebollar. Voir composition et activités dans le site web des RIM : [www.mazarinades.net].

² Corpus et catalogue disponibles à la consultation à l'adresse : www.mazarinades.org ; accès à l'intégralité des textes et des images sur demande en ligne auprès du webmestre.

60 suivante : en quoi une collection de textes en ligne diffère-t-elle du même ensemble de textes en papier ?

Bordeaux, les mots

Établissons tout d'abord la présence du mot dans le corpus, pour ensuite pouvoir le cerner
65 grâce à ses contextes textuels et pour, peut-être, parvenir à le qualifier. Les formes *Bordeaux* (501 occurrences) et *Bourdeaux* (306 occ.) sont présentes dans le corpus, comme ceci ou en lettres capitales, ainsi qu'avec un *v* au lieu du *u* (40 occ. au total des deux formes), et même une forme sans *x* final (3 occ.), soit sept orthographes différentes qui peuvent être recherchées séparément. Les fonctions syntaxiques avancées du moteur de recherche permettent
70 également de les regrouper ; la requête « [bordea.*|bo\[u-v\]rdea.*](#) » permet alors d'obtenir l'ensemble des 868 occurrences du nom propre¹.

Dans ce corpus d'environ 7 millions de mots, n'importe laquelle des 137.000 formes différentes se trouve donc en moyenne répétée 51 fois. Avec 868 occurrences, le lemme *Bordeaux* (toutes ses formes regroupées) est donc 17 fois plus présent, plus
75 fréquent que la moyenne des formes. Même si l'on en reste aux deux principales formes, *Bordeaux* et *Bourdeaux*, leur fréquence est de toute façon très au-dessus de la moyenne, ce qui permet de confirmer l'importance de la ville de Bordeaux en tant que lieu et parmi les enjeux de la Fronde.

Au-delà de cette importance numérique, que signifie et que vaut cette attestation ? Est-ce
80 peu ou beaucoup – et par rapport à quoi ? Pour répondre à ces questions, comparons-la tout d'abord avec quelques-unes des principales villes de France à la même époque. Le tableau ci-dessous présente, à gauche, la population des grandes villes de France vers 1700² avec, pour Bordeaux, le nombre de 35 000 habitants donné par Orest Ranum³. Nous y avons ajouté, à

¹ Cette requête associe deux requêtes différentes grâce à la barre verticale : à gauche de cette barre, tous les mots commençant par les lettres *bordea*, et à droite de la barre, tous les mots commençant par les lettres *bourdea* ou *bovrdea* (les crochets permettent de rechercher à cet emplacement du mot toutes les lettres de l'ordre alphabétique entre les deux notées ; ainsi la forme syntaxique [a-d] permettrait d'inclure dans la recherche toutes les formes ayant à cet emplacement du mot les lettres a, b, c et d.). Une étude complète devrait aussi considérer les dérivés lexicaux comme *bordelais*, nom propre ou adjectif, dans diverses formes et orthographes, en principe incluses dans la requête « [bordel.?\[i.*\]bo\[u-v\]rdel.*](#) » qui rassemble 160 occurrences (l'élément syntaxique « .? » sert à remplacer une seule lettre de l'alphabet, quelle qu'elle soit.). Cet élargissement n'a pas été retenu dans la présente recherche, centrée sur le seul nom de la ville et ses 868 occurrences.

² Selon Christophe Blanquie, *Les institutions de la France des Bourbons (1589-1789)*, Paris, Belin, 2003, p. 204. Sauf pour Aix, chiffre fourni par Pierre Ronzeaud selon un mémoire de Monique Ortoli, et pour Grenoble, chiffre proposé par René Favier dans *Les Villes en Dauphiné aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Grenoble, PUG, 1993, et repris dans le compte rendu de Christine Lamarre pour la revue *Annales, Histories, Sciences sociales*, vol. 52, n° 5, 1997, [p. 1191](#).

³ Orest Ranum, *La Fronde*, Paris, Le Seuil, 1995, p. 243. Première édition en anglais en 1993.

droite, la fréquence des noms des villes dans le corpus des Mazarinades en ligne afin
 85 de comparer le rang démographique et la position parmi les fréquences des toponymes.

Ville	Population	Rang	Occurrences	Position
Paris	510 000	1	12619	1
Lyon	97 000	2	111 ¹	8
Marseille	75 000	3	66	9
Rouen	64 000	4	370	3
Lille	57 500	5	9 ²	12
Orléans	50 000	6	~260 ³	4
Bordeaux	35 000 ~ 45 000	7	868	2
Rennes	45 000	7	37	11
T(h)oulouse ⁴	43 000	8	41 + 82 = 124	7
Nantes	42 500	9	46	10
Aix	22 000 ~ 25 000	10	239	5
Grenoble	20 000 ~ 24 000	11	136	6

Si Paris a logiquement la place dominante, Lyon et Marseille sont en revanche beaucoup
 moins citées dans les Mazarinades que Bordeaux et Rouen. Aix-en-Provence est en cinquième
 position, bien plus fréquemment nommée que Marseille pourtant trois fois plus peuplée. Ces
 90 résultats n'ont toutefois rien de surprenant puisqu'il s'agit des principaux foyers de la Fronde,
 déjà bien étudiés par les historiens. Le fait que ce relevé numérique corrobore les
 connaissances antérieures n'est pas anodin : d'une part, il établit la valeur d'informations
 procurées en quelques secondes par n'importe quel ordinateur connecté alors qu'il fallait
 auparavant un long travail de chercheur en bibliothèque ; d'autre part, il contribue à valider la
 95 fiabilité du corpus afin que la communauté scientifique le considère comme une ressource des
 plus sérieuses.

Concordance des Bordeaux

Maintenant que ce nombre de 868 occurrences a été pondéré et inséré dans le paysage
 100 français, il est nécessaire d'en voir la distribution dans le corpus. Il peut s'agir de

¹ Sur les 259 occurrences du mot *lyon*, une majorité sont pour l'animal. Pour isoler les occurrences de la ville, il convient de désambiguïser grâce à une concordance ligne à ligne : chercher *lyon* avec l'option « Line by line (KWIC) », à l'adresse philologic.mazarinades.org/mazarinades.form.html.

² Orthographié *L'Isle* (156 occ.), mais en concurrence avec l'Isle de France, l'Isle de Ré et quelques autres îles... À désambiguïser de la même façon que pour *lyon*.

³ Il y a 2207 occ. de *Orléans*, mais surtout pour le Duc d'Orléans ; un rapide comptage dans la concordance triée à gauche permet d'en retenir environ 260 pour la ville à proprement parler (même outil que pour *lyon* mais en cochant « Left » pour le tri alphabétique par le contexte gauche du mot recherché).

⁴ La recherche cumule l'orthographe avec ou sans *h* et avec ou sans *u*.

constructions syntaxiques, repérables par la consultation des concordances triées, ou d'une répartition temporelle, accessible par un tri chronologique des pièces. Les principaux outils statistiques suivants permettent d'accéder sélectivement à des sous-groupes d'occurrences :

- 105 • La concordance alphabétique des diverses formes orthographiques de *Bordeaux*¹.
- La même concordance mais alphabétiquement triée par le mot qui se trouve avant *Bordeaux* (contexte gauche)². « À Bo[u]rdeaux » apparaît principalement dans les pages de titres tandis que « de Bo[u]rdeaux » permet de différencier « les habitants de [...] », « l'Archeuesque de [...] », « le Parlement de [...] » ou « la ville de [...] » en vue d'études ciblées. Les termes *Bordeaux* et *Bourdeaux* semblent d'ailleurs tout à fait concurrents.
- 110 • La concordance alphabétique avec tri alphabétique du contexte droit³. Selon que le mot *Bo[u]rdeaux* est suivi de « où », « pour », « que » ou « qui », d'un point ou d'une virgule, une autre typologie des emplois peut être découverte.
- 115 • La concordance avec tri chronologique par année de publication (commence par les pièces non datées)⁴.
- La concordance avec classement hiérarchique des fréquences par titre (avec nombre théorique d'occurrences pour 10.000 mots et lien d'accès aux occurrences de chaque pièce)⁵.

120 Comme une étude syntaxique des formes étudiées serait très volumineuse, nous en resterons dans cette étude à une approche historique.

Distribution des occurrences par année d'édition des pièces

La distribution que nous donnons ci-dessous n'est encore qu'indicative de tendances du fait que toutes les pièces du corpus n'ont pas encore été suffisamment renseignées⁶. La
125 recherche des occurrences de *Bordeaux* a cependant permis de compléter les métadonnées de toutes les pièces concernées avant d'effectuer la présente étude. Les informations chiffrées qui suivent sont donc obtenues dans l'ensemble des 1440 pièces renseignées, dont toutes celles

¹ Chercher « bordea[u-v].*|bo[u-v]rdea.* » dans la page philologic.mazarinades.org/mazarinades.form.html avec l'option « Occurrences Line by Line ».

² Même opération que précédemment mais avec le choix *Line by Line* « Left » ; les groupements de lignes font apparaître des constructions syntaxiques identiques.

³ Même recherche mais avec le tri *Line by Line* « Right » ; d'autres ensembles syntaxiques sont ainsi regroupés.

⁴ Requête « bordea[u-v].*|bo[u-v]rdea.* » dans la page philologic.mazarinades.org/mazarinades.form.html avec l'option « Occurrences Line by Line » et le choix « Frequency by Years ».

⁵ Requête « bordea[u-v].*|bo[u-v]rdea.* » dans la page philologic.mazarinades.org/mazarinades.form.html avec l'option « Occurrences Line by Line » et le choix « Frequency by Title per 10,000 ». Permet d'apprécier la densité des occurrences : par exemple, un résultat de 8 occurrences aura plus de valeur théorique dans une pièce de 4 pages que dans une pièce de 30 pages. Si 10 occurrences dans une pièce de 4 pages équivalaient à en avoir 50 dans une pièce de 20 pages, cela autoriserait une possibilité de comparaison avec d'autres pièces de 20 pages.

⁶ Le corpus mis en ligne avait initialement (en 2010) peu de métadonnées : le titre de la pièce et sa cote à la bibliothèque de l'université de Tokyo. Depuis 2010, d'autres métadonnées sont progressivement ajoutées à chaque pièce, comme on peut le voir dans le catalogue en ligne : le numéro dans la *Bibliographie* de Moreau (achevé), l'auteur, le lieu, l'éditeur, l'année, la langue, le genre, la notice de Moreau, etc. (implémentation achevée à environ 60 % en mai 2013).

qui contiennent le mot *Bordeaux*. Nous y associons les décomptes de pièces par année proposés par Hubert Carrier en 1989¹.

130 Occurrences de *Bordeaux* :

- Pour 1648 : 0 occurrence parmi les 14 pièces de l'année dans le corpus (sur 50 pièces recensées par Carrier ; le corpus des RIM contient 28 % du total recensé).
- Pour 1649 : 277 occ. dans les 745 pièces du corpus ; *en moyenne, le mot est présent une fois dans environ une pièce sur trois* (sur 1975 pièces recensées par Carrier ; le corpus des RIM contient 37 % du total recensé).
- Pour 1650 : 203 occ. dans les 62 pièces du corpus ; *en moyenne, le mot est présent trois fois dans chaque pièce* (sur 725 pièces recensées par Carrier ; le corpus RIM ne contient que 8,5 % du total recensé).
- Pour 1651 : 134 occ. dans les 92 pièces du corpus ; *en moyenne, le mot est présent un peu plus d'une fois dans chaque pièce* (sur 800 pièces recensées par Carrier ; le corpus RIM contient 11,5 % du total recensé).
- Pour 1652 : 242 occ. dans les 405 pièces du corpus ; *en moyenne, le mot est présent une fois dans une pièce sur deux* (sur 1600 pièces recensées par Carrier ; le corpus RIM contient 25 % du total recensé).
- Pièces sans date, marquées [n. d.] : 111 occ. dans les 149 pièces concernées ; *en moyenne, le mot est présent un peu moins d'une fois par pièce.*

Si les nombres d'occurrences de 1649 et 1652 témoignent d'une importante présence de *Bordeaux* dans des propos qui dépassent le plus souvent la considération des événements de Guyenne, en revanche, l'année 1650 apparaît, du point de vue statistique, et donc textuel, comme la plus remarquable de l'ensemble du fait que la fréquence de *Bordeaux* y est proportionnellement très supérieure à celle des autres années et que la liste des pièces concernées² atteste d'un propos très centré sur la Fronde bordelaise, depuis l'arrivée de la princesse de Condé et des frondeurs jusqu'au séjour de Louis XIV et de la Cour, en passant par l'arrêt du roi du 30 août et les combats de septembre.

Des contextes aux index

L'étude des emplois de *Bordeaux* en nombre, par regroupements ou tris, ne doit pas nous faire oublier que chaque occurrence du mot doit aussi, en principe, pouvoir être qualifiée par l'étude de son contexte. Dans l'éventualité d'effectuer ce travail sur l'ensemble des extraits³,

¹ H. Carrier, *La presse de la Fronde (1648-1653) : les Mazarinades ; la conquête de l'opinion*, Genève, Librairie Droz, 1989, p. 84. Même référence pour les chiffres totaux des années suivantes.

² Pour obtenir cette liste de 203 pièces, il faut effectuer la requête « *bordea[u-v].*|bo[uv]rdea.** » dans la page philologic.mazarinades.org/mazarinades.form.html en inscrivant 1650 dans le champ « Pubdate ».

³ Ce que nous ne ferons pas ici. Il y a en effet 868 occurrences, ce qui, en comptant les doublons, demanderait de qualifier plus de 600 emplois différents, en vue d'une typologie et d'une sémiologie des emplois de *Bordeaux*.

il convient d'établir la méthodologie de cette qualification, en commençant par la première occurrence, telle qu'elle apparaît à l'écran après requête.

165 Occurrence 1. Anonyme. *ADVIS AVX BOVRGEOIS DE PARIS, SVR VNE LEVÉE...* (1652)
chez Chouqueux (André) à Paris, 7 pages. Avec permission.. Référence RIM : M0_483 ; cote
locale : B_17_6. Texte édité par Patrick Rebollar le 2012-01-13 01:18:33.
par le Cardinal Mazarin l'ennemy
iuré de la France, & principalement
de la Ville de Paris, comme nous en auons
la preuee & l'exemple par son Blocus arriué
170 en l'année 1649. & parce qui s'est
passé en la ville d'Aix en Prouence & celle
de **Bordeaux**, en laquelle le nommé Thibault
enuoyé par ce mauuais Ministre
pour trahir la Ville, la trahison recognuë,
175 fut jetté par les fenestres & traisné par les
ruës. Enfin l'autre partie de ces pretendus Officiers
est composée la pluspart de

Dans cet Avis destiné aux Parisiens, la ville de Bordeaux est proposée comme un autre lieu de trahison de la France par un envoyé de Mazarin. Mais la découverte du traître et le
180 traitement que lui ont infligé les Bordelais sont donnés en exemple¹. Parmi les mots et expressions qui voisinent le mot *Bordeaux*, certains peuvent le qualifier directement (ce qui n'est pas le cas ici) tandis que d'autres sont plutôt destinés à le mettre en relation avec un réseau de sens, voire avec d'autres textes. C'est le cas des toponymes et anthroponymes *Aix en Provence*, *Thibault*, *Paris*, *Mazarin* et *France*, auxquels sont liées des expressions
185 dépréciatives ou violentes comme *l'ennemi juré*, *ce mauvais ministre*, *trahir la ville*, *jeté par les fenêtrés* ou *traîné par les rues*, ainsi qu'une situation historique avec les termes *preuve*, *Blocus*, 1649.

Ces mots et expressions ayant été repérés et mis de côté, ils pourraient être comparés avec d'autres termes issus d'autres contextes afin de rechercher par la suite dans le corpus les
190 termes les plus fréquents ou les plus intéressants, notamment en co-occurrence avec *Bordeaux*. Mais d'ores et déjà, il est possible de se demander si dans d'autres pièces le verbe *trahir* ou le mot *ennemi* se trouveraient dans le voisinage de *Bordeaux* et, le cas échéant, si cela aurait un sens, et un intérêt dans l'étude de *Bordeaux*. Or, il y a 79 co-occurrences de *Bordeaux* et *ennemi(e)(s)* dans la même phrase², et encore 9 co-occurrences des deux mots à

¹ La volonté de manipulation de l'opinion et l'exhortation au lynchage d'agents pro-mazarins semble ici évidente, d'autant que les lecteurs de 1652 n'avaient sans doute pas la possibilité de vérifier la véracité de l'histoire du « nommé Thibault », à moins qu'elle ait été notoire...

² La syntaxe de la requête est la suivante, à la page www.mazarinades.org/recherche/ : « *bordea[u-v].*|bo[u-v]rdea.* ennem.** », en cochant « termes dans la même phrase ».

195 une distance de quinze mots l'un de l'autre¹. De plus, la co-occurrence des trois termes
Bordeaux, *ennemi* et *Thibault* peut se retrouver dans une pièce de 1649 : *La conférence du*
*Parisien et du Bordelais sur les affaires de ce temps*².

Sur cet exemple et en répétant l'opération avec les contextes suivants, nous pourrions
 concevoir une méthode de réticulation sémantique, c'est-à-dire de création progressive d'un
 200 réseau de termes que le chercheur apprécierait selon le sens des extraits de textes. Les termes
 les plus répétés en contexte et les co-occurrences les plus significatives aboutiraient
 logiquement à un groupement de Mazarinades qu'il conviendrait d'analyser. Nous verrons
 bientôt que d'autres outils permettent d'arriver à un résultat similaire de façon moins
 empirique.

205 Ces pistes et ces tâtonnements, en suivant un mot ou une co-occurrence de mots, sont,
 certes, des incitations à la lecture de pièces entières mais aussi un mode de lecture en soi,
 semblable à l'attention flottante qui permet au psychanalyste la libre association des idées.
 Cette approche d'un mode de lecture des grands corpus, ou plutôt de *lecture flottante dans les*
grands corpus renvoie également au concept plus actuel de sérendipité³.

210 Par ailleurs donc, d'autres outils statistiques, plus puissants, sont également à notre
 disposition. Il n'est pas encore établi s'il convient d'abord de s'abandonner à une lecture
 flottante avant de consulter ces ressources, ou si l'usage d'outils lexicométriques aura plus
 d'efficace sur un esprit vierge de toute lecture... Mais de quoi s'agit-il ? Par exemple du
 logiciel Lexico 3 développé par André Salem⁴, auquel nous avons soumis un document
 215 constitué des 868 extraits de Mazarinades contenant le lemme *Bordeaux*. Les références de

¹ Même syntaxe des termes mais en cochant « termes séparés par », en écrivant « 15 » et en laissant « maximum » dans les boîtes qui suivent.

² Anonyme, Paris, [s. n.], 1649, 8 pages, référence RIM : M0_743, cote locale : C_1_26. Le Parisien et le Bordelais s'opposent fièrement mais ils se retrouvent pour dénoncer la prolifération des traîtres et dire qu'ils sont trahis par ceux qui les commandent... « La trahison de Thibault » a été, selon le Bordelais, d'avoir laissé entrer dans Bordeaux, au « Château Trombette » (*sic*), cinq cents hommes, ce qui retarda la victoire des Bordelais. Il a été « tué à coups de pistolets, puis jeté par une fenêtre et ensuite traîné par la ville » (p. 6). Ici déjà, l'action des Bordelais est donnée en exemple aux Parisiens, comme un moyen efficace de régler leurs problèmes...

³ La sérendipité est le fait de trouver quelque chose par accident et en faisant preuve de sagacité pour lui attribuer un usage, une fonction ou un sens qui n'existaient pas jusqu'alors. L'Amérique, la pénicilline ou la tarte Tatin ont été découvertes par sérendipité. Dans les sciences humaines ou en littérature, elle est à rapprocher d'une méthode de raisonnement par abduction.

⁴ « Lexico est un logiciel d'analyse de données textuelles ou de statistique textuelle. Il a d'abord été conçu à l'ENS Fontenay-Saint-Cloud, au sein de l'équipe Lexicométrie et textes politiques dirigée par Maurice Tournier, par le statisticien André SALEM [...] », voir l'article Lexico de Wikipédia : [fr.wikipedia.org/wiki/Lexico_\(logiciel\)](http://fr.wikipedia.org/wiki/Lexico_(logiciel)) ou sur le site actuel du logiciel, où il est possible de le télécharger gratuitement : www.tal.univ-paris3.fr/lexico/.

cote et de date, issues de notre corpus en ligne, ont été transformées en balises¹ qui permettent de structurer ce sous-corpus ainsi que les résultats des calculs statistiques.

Lexico 3 a mis environ 2 secondes pour indexer et hiérarchiser les 70237 mots de ce sous-corpus ; alors que nous avons mis plusieurs heures pour commencer à en interpréter les
 220 résultats : index alphabétique, index hiérarchique, index chronologique, que nous
 connaissons déjà par l’outil statistique du PM, puis surtout par les calculs de spécificités,
 propres à Lexico 3. En effet, dans tous ces contextes de « Bo[u]rdeaux », répartis par année de
 publication des pièces, certaines formes lexicales apparaissent plus fréquemment dans les
 pièces d’une année que dans celles des autres². Pour montrer cela, le logiciel effectue un
 225 calcul statistique complexe, dit de *spécificités*, qui compare les fréquences et les positions de
 toutes les formes dans les différentes parties du corpus et exprime un résultat sous la forme de
 probabilités d’autant plus faibles que les formes sont remarquablement fréquentes dans telle
 ou telle partie. La spécificité quantifie en quelque sorte la surprise de trouver une haute
 fréquence dans une partie déterminée du corpus que dans une autre. Les formes spécifiques
 230 sont alors indexées et hiérarchisées en *spécificités positives*, ce sont les formes étonnamment
 nombreuses dans telle ou telle partie, et en *spécificités négatives*, qui sont les formes
 étonnamment rares.

Pour exemple, avant de présenter le tableau portant sur l’ensemble des années concernées,
 on trouve une spécificité positive de la forme « Archeuesque » pour 1649. Sa fréquence totale
 235 dans notre petit corpus des contextes de *Bordeaux* est de 55 occurrences tandis que sa
 fréquence dans cette partition de 1649 est de 46 occurrences³. Le coefficient de spécificité
 donné par Lexico 3 est de 15. Ce nombre signifie que la probabilité pour que 46 des 55
 occurrences soient dans cette partie est de l’ordre de 10^{-15} , soit 0,000000000000001 ou encore
 1 chance sur 1 million de milliards. Ce résultat n’a d’intérêt que dans le cadre d’une étude où
 240 la présence d’*Archevêque* serait comparée à celle d’autres personnalités (« Espéron »,
 63/114, « Maïestez », 18/7/18, etc.) ou à celle d’autres mots qui pourraient concerner ses
 activités (« prouince », 78/131, « Arrest », 36/48, « livres », 26/26, « troupes », 31/50,
 « guerres », 8/10, « entremise », 14/15, « troubles », 20/33, « pacifier », 8/11, etc.). La

¹ Balises ou *métadonnées* que le logiciel Lexico 3 ne considère pas comme du texte à analyser mais comme des références pour localiser et organiser les extraits de textes, de la même façon qu’il le ferait pour des chapitres de roman, des poèmes d’un recueil ou des articles de journaux.

² En l’absence de métadonnées fiables sur les auteurs ou les lieux d’édition ou de production des textes, il ne peut y avoir de différenciation effective portant sur ces critères. Ce qui serait exploitable avec un corpus de romans, de poèmes ou de journaux, par exemple, ne l’est pas dans le cas des Mazarinades.

³ Pour vérification et consultation, l’ensemble des spécificités de notre sous-corpus sont disponibles à l’adresse suivante : mazarinades.net/?p=1466.

production de spécificités par un logiciel n'est donc qu'un point de départ, et en aucun cas
 245 une fin en soi.

Dans le tableau qui suit, nous présentons notre choix de formes spécifiques, positives et
 négatives (*les spécificités négatives sont en italiques*), prises dans les index que nous venons
 d'évoquer¹. Ces formes nous paraissent intéressantes, pour des raisons sémantiques ou
 historiques, et devraient donner lieu à une étude approfondie des co-occurrences des formes
 250 ainsi rapprochées. En l'état, ce tableau ne donne que des ordres de grandeur ouvrant sur des
 hypothèses (sans oublier qu'une seule forme de chaque mot est concernée dans un corpus
 dont toutes les pièces n'ont pas encore une notice complète).

Pour compléter les remarques précédentes et expliciter le tableau, revenons à la forme
 « Archeuesque » : l'expression « 46/55 ; s15 ; 122 » signifie que 46 des 55 occurrences de
 255 cette forme sont dans les pièces datées de 1649, que la spécificité de la forme est de
 coefficient 15 et qu'il y a par ailleurs 122 occurrences de cette forme dans l'ensemble des
 pièces de cette même année (soit 67 occurrences dans des Mazarinades ne contenant aucune
 forme de *Bordeaux*). Les nombres indiqués pour les autres années sont les occurrences de la
 forme sans recherche de co-occurrence avec *Bordeaux*. Le total de 362 occurrences dans le
 260 corpus des Mazarinades est supérieur à la somme des parties du fait que certaines pièces n'ont
 pas encore reçu leur métadonnée de datation.

Formes	1648	1649	1650	1651	1652	n. d.	Total
Archeuesque	0	46/55 ; s15 ; 122	12	7	97	27	362
livres	0	26/26 ; s14 ; 140	0	0	1	1	296
Prouince	0	78/131 ; s14 ; 427	133	78	143	81	1327
Arrest	63	36/48 ; s10 ; 808	72	115	582	152	2541
Espernon	0	63/114 ; s8 ; 137	75	13	32	70	309
Despernon	0	10/10 ; s6 ; 22	2	2	0	0	27
sols	36	16/18 ; s7 ; 140	4	3	35	6	319
particuliers	16	14/16 ; s6 ; 347	46	82	202	84	1172
Trompette	4	16/19 ; s6 ; 77	8	8	23	11	169
troupes	0	31/50 ; s6 ; 447	92	55	424	166	1711
Prince	6	11/201 ; s-21 ; 2221	888	1112	2984	1207	12895
Mazarin	5	6/109 ; s-12 ; 1553	635	615	2788	924	9316
Altesse	0	2/44 ; s-6 ; 197	100	147	816	65	2395
Estat	26	5/61 ; s-6 ; 2748	562	654	2603	1006	13274
Princes	11	6/60 ; s-5 ; 1171	277	270	1874	499	6939
Monsieur	6	60/273 ; s-5 ; 2788	1293	783	2465	1147	11843

¹ Dans le document de présentation en ligne, ce tableau contient des liens hypertextuels permettant d'accéder aux contextes des différentes formes présentées.

ladite			53/97 ; s13			2665
ledit			31/55 ; s9			2632
mouuemens			17/23 ; s8			724
Enguien			11/11 ; s8			53
<u>Cardinal</u>			36/80 ; s7			8683
Princesse			18/27 ; s7			867
Parlement			126/419 ; s6			9520
Orléans			19/39 ; s5			2207
Iurats			13/32 ; s3 ; 25			60
Monseigneur			2/58 ; s-5			1890
Princes			4/60 ; s-4			6939
liures			1/34 ; s-4			1489
sçauoir			1/35 ; s-4			1975
Espagne			1/24 ; s-3			1674
deniers			1/30 ; s-3			1113
Seigneur				21/28 ; s12		1993
Prince				69/201 ; s11		12895
Anglois				14/18 ; s9		422
Chambres				28/62 ; s8		679
illustre				11/13 ; s8		1098
Ennemis				9/13 ; s6		5200
armée				1/47 ; s-6		2995
Prouince				8/131 ; s-4		1327
sieur				4/82 ; s-4		3083
Archeuesque				2/55 ; s-3		362
Paix				1/34 ; s-3		6531
<u>Zungododei</u>				24/24 ; s14		24
Zungodedei				4		5
<u>V/Ondedei/y/j/i</u>				12		27
Zongo				2		7
Comte				28/38 ; s9		1935
Conty				24/29 ; s9		767
Princes				37/60 ; s8		6939
Guyse				14/14 ; s8		77
Guisse				67		221
Espagnols				19/25 ; s7		753
Espagne				19/25 ; s7		1674
Catelan				12/12 ; s7		94
Harcourt				12/12 ; s7		256
Finances				15/18 ; s7		1152
neant				14/16 ; s7		224
Parlement				49/419 ; s-18		9520
Espernon				11/114 ; s-7		309
Epernon				1		1
Cour				25/167 ; s-6		6629
peuple				1/32 ; s-5		6071
PEVPLE				4		45
repos				2/32 ; s-4		2997
Deputiez				3/40 ; s-4		1651
DEputiez				285		1710

Arrest					4/48 ; s-4 ; 582		2541
troubles					2/33 ; s-4 ; 214		873

Conclusion

265 Loin de nous éloigner des textes ou d'aplatir les particularités et les qualités de chacun d'eux sous d'immenses quantités de chiffres, les outils informatiques, qu'il s'agisse du corpus en ligne ou du logiciel de lexicométrie, doivent servir à exciter notre curiosité et à soutenir, sinon susciter nos hypothèses de recherche, même s'il est évident que les hypothèses formulées ne mèneront pas toutes à des études approfondies pertinentes.

270 En ce qui concerne *Bordeaux* dans les Mazarinades en ligne, nous avons pu présenter un panorama de sa présence dans le corpus ainsi qu'un ensemble d'outils et de procédures qui permettent de confirmer et de dépasser ce que d'autres méthodes d'étude avaient déjà permis d'établir, notamment par l'ouverture de pistes de recherche liées à la consultation de contextes de formes, de co-occurrences, d'index triés, puis par les spécificités que propose un logiciel
275 de lexicométrie.

Avons-nous répondu à la question de départ ? *En quoi une collection de textes en ligne diffère-t-elle du même ensemble de textes en papier ?* Notre réponse – simple en apparence – est que la collection de textes en ligne répond plus vite aux questions que l'on se pose. Encore faut-il poser les bonnes. Au-delà de cette éternelle aporie de la *bonne* question, c'est bien la
280 vitesse qui constitue l'élément majeur du changement de paradigme dans la recherche sur les Mazarinades (comme pour d'autres corpus de textes en ligne). Le fait de répondre deux ou trois fois plus vite à une question peut être une variable négligeable, dépendant en partie de l'individu, de la question ou du terrain questionné, mais la possibilité de répondre cent mille fois plus vite¹ est une véritable transformation du questionnement lui-même : après réponse et
285 validation ou invalidation de l'hypothèse de départ, il reste assez de temps pour des milliers d'autres hypothèses, réponses à valider ou invalider, à relier ou à laisser de côté. Il s'agit alors de la constitution d'une expérience et d'une connaissance des hypothèses, des requêtes et des réponses qui ne peuvent qu'aboutir à un nouveau type de recherche.

¹ La recherche des occurrences d'un mot dans un texte nécessite une lecture complète du texte qui peut prendre plusieurs heures, avec prise de notes, à multiplier par le nombre de textes à lire. Un ordinateur rassemble les occurrences d'un mot recherché en une fraction de seconde. En considérant que l'ordinateur mettrait juste une seconde, le rapport 100 000 que nous proposons correspondrait à un temps de lecture continue de près de 28 heures, prise de notes incluse.

VII.II.II. MENSONGE ET TROMPERIE DANS LES MAZARINADES

Toute forme de gouvernement produit et revendique de la vérité et du mensonge. Et chacune des instances et décisions du pouvoir en contient. Pour l'époque moderne, Nicolas Machiavel exprime clairement les ressources qu'apporte aux dirigeants une conception pragmatique du vrai et du faux en politique¹. Aujourd'hui encore, à tous les niveaux de la société, on juge ou méjuge de la vérité, de son apparence ou de son ostentation ; on y prétend pour soi et on la dénie à l'autre, qui est accusé de tromperie.

L'augmentation du nombre des acteurs prenant part à la vie politique et l'acquisition d'une certaine liberté d'expression, puis de diffusion de cette expression, caractérisent les sociétés européennes qui, après le Moyen-Âge, et particulièrement au moment de la Fronde en France, s'affranchissent en partie de la tutelle religieuse, se dirigent vers une certaine forme de démocratie (élections de représentants, décisions parlementaires, tolérance de contre-pouvoirs, etc.) et voient se multiplier, dans le tumulte des événements, toutes sortes de discours sur le pouvoir et sur ceux qui l'exercent – ou devraient l'exercer ou n'en seraient pas dignes, etc. – en relation avec la vérité et le mensonge. Un rapide regard sur n'importe quel recueil de Mazarinades permet ainsi de remarquer l'insistance sur ce qui est – ou serait – « véritable » et la dénonciation de ce qui ne le serait pas.

Dans les commentaires ou dans les recherches, de Gabriel Naudé à Christian Jouhaud, en passant par Célestin Moreau et Hubert Carrier², chacun a traité de certains mensonges, apporté

¹ Voir par exemple : « Le prince devant donc agir en bête, tâchera d'être tout à la fois renard et lion : car, s'il n'est que lion, il n'apercevra point les pièges ; s'il n'est que renard, il ne se défendra point contre les loups ; et il a également besoin d'être renard pour connaître les pièges, et lion pour épouvanter les loups. Ceux qui s'en tiennent tout simplement à être lions sont très malhabiles. Un prince bien avisé ne doit point accomplir sa promesse lorsque cet accomplissement lui serait nuisible, et que les raisons qui l'ont déterminé à promettre n'existent plus : tel est le précepte à donner. Il ne serait pas bon sans doute, si les hommes étaient tous gens de bien ; mais comme ils sont méchants, et qu'assurément ils ne vous tiendraient point leur parole, pourquoi devriez-vous leur tenir la vôtre ? Et d'ailleurs, un prince peut-il manquer de raisons légitimes pour colorer l'inexécution de ce qu'il a promis ? À ce propos on peut citer une infinité d'exemples modernes, et alléguer un très grand nombre de traités de paix, d'accords de toute espèce, devenus vains et inutiles par l'infidélité des princes qui les avaient conclus. On peut faire voir que ceux qui ont su le mieux agir en renard sont ceux qui ont le plus prospéré. Mais pour cela, ce qui est absolument nécessaire, c'est de savoir bien déguiser cette nature de renard, et de posséder parfaitement l'art et de simuler et de dissimuler. Les hommes sont si aveugles, si entraînés par le besoin du moment, qu'un trompeur trouve toujours quelqu'un qui se laisse tromper. » (Nicolas Machiavel, *Le prince*, chapitre XVIII, p. 70 de l'édition Paris : U. G. E., 1962, 190 pages, voir édition en ligne : https://fr.wikisource.org/wiki/Le_Prince/Chapitre_18 [consulté le 23 septembre 2015])

² Voir passim dans G. Naudé, *Jugement de tout ce qui a été imprimé contre le cardinal Mazarin : depuis le sixième janvier, jusques à la déclaration du premier avril mil neuf cens quarante-neuf*, 1650, référence Moreau : [M0_1769], plus connu sous le titre de *Mascurat* (disponible dans le site Gallica) ; C. Moreau, *Bibliographie des Mazarinades, publiée pour la Société de l'histoire de France*, Paris, J. Renouard, 1850-1851, 3 vol., 426 p. + 398 p. + 464 p. (disponible dans le site Gallica) ; C. Jouhaud, *Mazarinades. La fronde des mots*, Paris : Aubier, 1985 et

des preuves ou essayé d'en démonter le fonctionnement. Comme Hubert Carrier, nous nous demandons « comment mesurer le degré de sincérité de pamphlétaires dont les mobiles sont si divers¹ ? »

À partir de la *Bibliographie des Mazarinades* et du corpus en ligne du *Projet*

25 *Mazarinades*, nous étudierons, dans un but d'abord méthodologique, le discours de vérité dans les titres des pièces puis la présence des mots « tromperie » et « mensonge » dans les textes. L'accès aux textes et à leur compréhension dépendent en effet des choix méthodologiques et épistémologiques effectués par le chercheur, et qui sont conditionnés par les outils informatiques à sa disposition dans ce qui est un nouveau champ de recherche – les
30 *Mazarinades* – au sein d'un espace historiographique déjà défini (le XVII^e siècle) et au croisement de plusieurs disciplines (histoire, littérature, médias et communication imprimée, etc.).

1. Le véritable : de la revendication à l'abus

35 Pendant la Fronde, des titres de nouveaux libelles entraient tous les jours en concurrence, si l'on peut dire. Des mots-clés comme « burlesque », « arrêt » ou « relation », ou « véritable », des noms de personnalités ou d'institutions devaient attirer ou détourner les potentiels lecteurs selon les événements en cours et les centres d'intérêt.

Dans la *Bibliographie des Mazarinades*, nous avons relevé tous les titres contenant des
40 mots appartenant, d'une part, au domaine sémantique de la vérité, comme « exact », « sincère », mais aussi « miroir » ou « réfutation », et d'autre part, ceux du domaine du mensonge, utilisant « calomnie », « diffamation » ou « trahison », etc.

H. Carrier, *La presse de la Fronde (1648-1653)*, Genève : Droz ; Paris : Champion, 2 volumes, 1989 et 1991, *Les muses guerrières*, Paris, Klincksieck, 1996 et *Le labyrinthe de l'État*, Paris, Champion, 2004.

¹ Carrier souligne ainsi l'attitude mercenaire des auteurs de pamphlets, prêts à écrire tout et son contraire : « Mais comment mesurer le degré de sincérité de pamphlétaires dont les mobiles sont si divers ? L'auteur de *L'Antisatire du temps* [M0_96], qui prend en mai 1649 la défense de ses confrères contre les attaques de *La Chasse aux satires du temps* [M0_690], prétend, non sans logique, que puisqu'ils ne visent qu'à vivre de leur plume, on ne doit pas chercher de réelle conviction politique dans leurs écrits : « Pour les Auteurs [...], il leur est indifférent de louer ou de blâmer, de noircir ou de blanchir la vie d'un homme, de justifier ou de condamner ses actions, de faire son Satyrique ou son Apologie, de le mettre au rang des Saints ou des Demons : de même qu'un Peintre ne se soucie pas de représenter un Soleil ou une nuit, un homme vivant ou un qui est mort. [...] De croire en outre que les Auteurs, au moins la plupart, épousent quelque party & n'escrivent qu'avec dessein, c'est une tromperie manifeste : ils aiment autant faire descendre Mazarin de la plus Noble famille d'Italie que de celle des plus infâmes roturiers. » [*L'Antisatire, ou la justification des auteurs*] » (H. Carrier, *La presse de la Fronde...*, op. cit., t. 2, p. 8-9.)

Dans la liste présentée ci-dessous¹, chaque terme est suivi du nombre de titres relevés puis des numéros des pièces dans la *Bibliographie* de Moreau. Les termes ayant été relevés au fur et à mesure (et non sélectionnés *a priori*), leur diversité et leur nombre est déjà l'un des résultats de l'enquête. Quinze d'entre eux se situent du côté positif de l'axe vérité-mensonge, tandis que dix-sept sont du côté négatif. Mais cette dichotomie axiale a peu d'intérêt du fait qu'une négation peut facilement inverser le sens d'un terme, et surtout parce que l'objectif discursif est toujours du côté de la vérité – une vérité sans doute plus souvent prétendue que démontrée.

Au total, 654 occurrences des mots recherchés ont été relevées. Comme un titre sur dix environ contient deux ou trois de ces termes, ce sont en fait quelque 590 pièces (654 moins 10%) qui s'affichent ostensiblement sur l'axe discursif vrai-faux, soit une mazarinade sur sept². Dans ce sous-ensemble, une large majorité des titres, environ 440, recourt aux termes positifs de cette liste et prétend donc à la vérité. Le quart restant n'utilise d'ailleurs de mots relatifs à la tromperie et au mensonge que pour les dénoncer. On pourrait montrer que, sans que ce soit affiché dans les titres, un bien plus grand nombre de mazarinades vise à crier ou à maquiller des vérités. Mais, équipés de ces termes explicites, les titres deviennent plus accrocheurs, l'effet slogan en est amplifié et le pamphlet a plus de chances d'être lu et d'influencer des lecteurs, qu'ils soient bourgeois, robins, meneurs de tous bords ou simples gens des rues.

Liste des titres de mazarinades contenant les mots du champ vérité-mensonge :

- AVEUGLE(MENT) (10) : 464, 465, 466, 467, 468, 469, 470, 471, 1112, 2608.
- CALOMNIE(S), etc. (19) : 108, 109, 119, 192, 226, 479, 599, 618, 772, 990, 1025, 1973, 2083, 2373, 3392, 3399, 3429, 3666, 3965.
- DÉTABUS(É), etc. (5) : 806, 1410, 1582, 2699, 3654.
- DÉTAVEU (2) : 1053, 2074.
- DIFFAMA(TION)/(TOIRE)(S), etc. (9) : 109, 189, 504, 673, 675, 2225, 2446, 2760, 3060.
- (QUI) DIT TOUT (5) : 611, 612, 856, 1660, 2866.
- ERREUR, ERRONÉ(E) (4) : 1656, 2677, 2752, 3389.
- EXACT(E)(MENT) (7) : 1313, 1703, 2868, 2996, 3634, 3711, 3747.
- FIDÈLE(S)(MENT)³ (21) : 166, 1035, 1113, 1241, 1411, 1391, 1665, 1831, 1879, 2388, 2481, 2848, 2888, 2996, 3170, 3563, 3625, 3628, 3634, 3771, 4011.

¹ Une version interactive de cette liste est disponible à l'adresse suivante, dans laquelle des liens hypertextes mènent aux notices des pièces disponibles dans le corpus du *Projet Mazarinades* : <http://www.mazarinades.org/2015/06/mtmda/> [cette adresse, comme toutes les suivantes, a été consultée pour vérification le 1^{er} octobre 2015]

² La *Bibliographie des Mazarinades* présente 4078 notices et un supplément de 229 titres, soit un total de 4307 entrées. Le ratio des titres concernés par notre enquête est donc de 13,7 %, soit 1 pièce sur 7,3, ce que nous arrondissons à 7.

³ Pour la fidélité considérée dans le domaine du discours : le récit, la relation ou la traduction *fidèle*.

- 75
- FAUX (FAUSSE) (21) : 1894, 3424, 3592, 3668, 3801, 3873, 1375, 3392, 1451, 4068, 789, 1374, 695, 1988, 2500, 2749, 2759, 3039, 3262, 3567, 3786.
 - FOURBE(RIE) (13) : 460, 763, 866, 1371, 1405, 1406, 1501, 1519, 1731, 2259, 2925, 3554, 3742.
 - ILLUSION (1) : 1676
- 80
- IMPOST(-EUR)(-URE)(S) (11) : 101, 128, 491, 951, 2574, 3391, 3399, 3404, 3554, 3873, 3986.
 - MIROIR (9) : 1511, 2477, 2478, 2479, 2480, 2481, 2482, 2498, 3562.
 - MASQUE / DÉMASQUÉ (9) : 2419, 3878, 3760, 1375, 1493, 1779, 3887, 3990, 4004.
 - MENSONGE(S) (1) : 1304.
 - MENTEUR (1) : 3926.
- 85
- PRÉTENDU(E)(S) (28) : 153, 325, 375, 669, 1375, 1702, 1941, 2415, 2570, 2582, 2701, 2966, 3039, 3085, 3156, 3235, 3294, 3360, 3369, 3370, 3371, 3522, 3565, 3655, 3795, 3953, 3969, 4077.
 - RAILLERIE, RAILLEUR (7) : 1066, 1531, 2800, 2958, 2959, 2960, 3346.
 - RÉFUTATION (18) : 94, 669, 674, 1338, 1781, 2083, 2334, 3072, 618, 3068, 3069, 3071, 3067, 3070, 3391, 3392, 3443, 3924.
- 90
- RUSE (4) : 1153, 1180, 2925, 3570.
 - (CE QUE L'ON NE) SAIT PAS (1) : 4051.
 - SECRET(E)(S) (35) : 659, 813, 825, 1006, 3623, 3626, 3629, 3634, 3635, 3636, 3637, 1244, 1245, 1676, 3630, 3963, 3628, 3624, 3631, 3625, 745, 1006, 3632, 3633, 3638, 366, 460, 627, 828, 1884, 2243, 2452, 3053, 3100, 3513.
- 95
- SINCÉRITÉ, SINCÈRE(S) (10) : 3676, 3675, 3599, 3933, 543, 544, 545, 659, 772, 4007 // 546 (de 1655).
 - TRAHISON(S) (24) : 1879, 3668, 4027, 3794, 3795, 3791, 3792, 3793, 2934, 2936, 85, 659, 757, 873, 1153, 1931, 1949, 2019, 2105, 2713, 3243, 3244, 3391, 3665.
- 100
- TRAÎTRE (2) : 2230, 1319.
 - TROMPERIE (1) : 1502.
 - VÉRITABLE(S)(-MENT) (287) : 16, 55, 111, 502, 541, 544, 560, 588, 706, 822, 828, 830, 1009, 1060, 1108, 1127, 1152, 1153, 1166, 1289, 1304, 1338, 1360, 1397, 1399, 1408, 1410, 1491, 1613, 1644, 1648, 1651, 1652, 1653, 1711, 1712, 1764, 1797, 1828, 1832, 1876, 1898, 2071, 2186, 2210, 2213, 2227, 2241, 2256, 2257, 2258, 2259, 2260, 2282, 2302, 2357, 2372, 2382, 2386, 2404, 2424, 2501, 2513, 2554, 2574, 2599, 2652, 2653, 2680, 2735, 2829, 2886, 2908, 2967, 2997, 2999, 3000, 3001, 3002, 3003, 3004, 3005, 3006, 3007, 3008, 3009, 3010, 3011, 3012, 3013, 3014, 3015, 3016, 3017, 3018, 3019, 3020, 3021, 3022, 3023, 3024, 3025, 3026, 3027, 3028, 3029, 3030, 3031, 3032, 3039, 3058, 3069, 3094, 3174, 3177, 3178, 3179, 3180, 3181, 3182, 3183, 3184, 3185, 3186, 3187, 3188, 3189, 3190, 3191, 3192, 3193, 3194, 3195, 3196, 3197, 3198, 3199, 3200, 3201, 3202, 3203, 3204, 3205, 3206, 3207, 3208, 3209, 3210, 3211, 3212, 3213, 3214, 3215, 3216, 3217, 3218, 3219, 3220, 3221, 3222, 3223, 3224, 3225, 3226, 3227, 3228, 3229, 3230, 3231, 3232, 3233, 3234, 3235, 3236, 3237, 3238, 3239, 3240, 3241, 3242, 3243, 3244, 3245, 3246, 3247, 3248, 3249, 3250, 3251, 3252, 3253, 3254, 3255, 3256, 3257, 3258, 3259, 3260, 3261, 3262, 3263, 3344, 3374, 3392, 3395, 3453, 3524, 3554, 3627, 3634, 3649, 3767, 3808, 3916, 3917, 3918, 3919, 3920, 3921, 3922, 3923, 3924, 3925, 3926, 3927, 3928, 3929, 3930, 3931, 3932, 3933, 3934, 3935, 3936, 3937, 3938, 3939, 3940, 3940bis, 3941, 3942, 3943, 3944, 3945, 3946, 3947, 3948, 3949, 3950, 3951, 3952, 3953, 3954, 3955, 3956, 3957, 3958, 3959, 3960, 3961, 3962, 3963, 3964, 3965, 3966, 3967, 3968, 3969, 3970, 3971, 3972, 3973, 3974, 3975, 3976, 3977, 3978, 3979, 3980, 3981, 3982, 3983, 3984, 3990, 4007, 4074, 4077.
- 105
- VÉRITÉ(S) (54) : 8, 88, 132, 440, 555, 655, 733, 788, 789, 1283, 1295, 1504, 1637, 1681, 1686, 1775, 1895, 2241, 2259, 2854, 2928, 2929, 2941, 3072, 3878, 3985, 3986, 3987, 3988, 3989, 3990, 3991, 3992, 3993, 3994, 3995, 3996, 3997, 3998, 3999, 4000, 4001, 4002, 4003, 4004, 4005, 4006, 4007, 4008, 4009, 4010, 4011, 4012, 4013.
- 110
- VRAI(E)(S) (33) : 11, 789, 804, 989, 1134, 1627, 1938, 2207, 3100, 3171, 3262, 3279, 3424, 3599, 3600, 3657, 3728, 4065, 4066, 4067, 4068, 4069, 4070, 4071, 4072, 4073, 4074, 4075, 4076, 4077, 4078, 4079, 4080.
- 115
- VRAISEMBLABLE (2) : 83, 4081.
- 120
- 125
- 130

Dans le corpus de propagande constitué par ces titres, domine l'adjectif « véritable » (287 occurrences), étendard de la prétention à l'honnêteté. Avec le substantif « vérité », singulier ou pluriel, et les formes de l'adjectif « vrai », se dessine un ensemble de 370 occurrences appartenant environ à 350 mazarinades.

135 Pour aller plus loin, des séries seraient à considérer en vue de recherches approfondies. Ainsi, pour une centaine de pièces dont le titre commence par l'un des mots « véritable », « vérité » et « vrai » (les numéros 3917 à 4013 de la *Bibliographie des Mazarinades*), on constate que la moitié d'entre elles est datée de 1652 : à une période de surenchère dans la désinformation, il est possible que les « équipes de presse au service des différents partis¹ »
140 jettent toutes leurs forces discursives dans la fabrication d'une opinion publique factice, espérant ainsi faire pencher les événements de leur côté.

Mais dès 1649, il y aurait lieu de s'interroger sur l'invocation du « véritable », sur le sens qu'il convient de lui attribuer, sur les intentions des auteurs et sur l'effet des titres sur les lecteurs. Pourtant, le tri par année de parution, tout important qu'il soit pour le catalogage et
145 la contextualisation historique, ne peut suffire à la compréhension du texte. Il serait fort utile, à l'échelle d'un corpus de plusieurs milliers de pièces, de disposer de métadonnées génériques. Si l'on considère, par exemple, la pièce intitulée *Agréable et véritable récit de ce qui s'est passé, devant et depuis l'enlèvement du Roy, hors la ville de Paris, par le conseil de Iule Mazarin. En vers burlesques*², il ne serait pas raisonnable de se contenter du genre « vers
150 burlesques » auto-attribué il y a plus de trois siècles et qui ne répond à aucun critère scientifique. Le titre (ni le texte) ne pouvant être catégorisé par un terme unique, comme « poème » ou « récit », il conviendrait de proposer un groupement de termes génériques, à condition que les chercheurs fixent³ d'abord cette taxinomie scientifique. Pour l'*Agréable et véritable récit*..., ce pourrait être : « pièce en vers », « style burlesque », « satire », « récit »,
155 « relation historique ».

¹ H. Carrier, *Le labyrinthe de l'État*, p. 14.

² Pamphlet n°55 dans la *Bibliographie des Mazarinades*. Il est disponible dans le corpus en ligne du *Projet Mazarinades* avec la référence normalisée M0_55, à la cote C_8_43 dans la collection de la bibliothèque de l'Université de Tokyo.

³ L'information générique à l'échelle d'un corpus nécessite une normalisation préalable des genres qui ne peut être produite que par un collectif de spécialistes. Après quoi, chaque pièce peut être caractérisée selon cette liste normalisée dans un champ de métadonnées approprié (champ déjà prévu par l'équipe du *Projet Mazarinades*). Une campagne de réflexion sur la question générique dans les Mazarinades a été ouverte en 2015 ; à suivre en ligne dans la page : <http://www.mazarinades.org/2015/07/vers-normalisation-des-genres-de-mazarinades/>

Disposant de ces métadonnées génériques, que ce soit dans le corpus en ligne du *Projet Mazarinades*¹ ou dans une future édition en ligne de la *Bibliographie des Mazarinades* de Moreau, nous pourrions « prendre au sérieux la diversité des écritures que l'appellation mazarinades recouvre », comme le propose Christian Jouhaud dans un article récent².

En 1985, lui-même considérait que les Mazarinades « ne peuvent que très mal servir à l'écriture d'une histoire des idées politiques ». Admettons. Dans ce cadre, il ajoutait que « les analyses lexicologiques ou lexicométriques [...] sont vaines », et quelques lignes plus bas :

« Contrairement à d'autres corpus, tels les cahiers de doléances, les mazarinades ne se prêtent pas aux études sérielles. Il est impossible de les mettre bout à bout, en les considérant comme une collection d'énoncés homologues, c'est-à-dire, en dernière analyse, comme un vaste énoncé³. »

Dans la situation de 1985, Jouhaud avait tout à fait raison : la méthodologie linguistique qui sous-tendait les corpus et les programmes informatiques de lexicométrie ne permettait pas de répondre aux questionnements qui nécessitaient de tenir compte de l'hétérogénéité des textes. Or, depuis trente ans, c'est grâce au traitement informatique des métadonnées⁴ que la situation a grandement changé : il permet d'éviter le « bout à bout », il remédie au danger de l'homologie et, *in fine*, il est en grande partie responsable du changement de paradigme auquel nous assistons dans la recherche sur les mazarinades. Nous allons en montrer quelques exemples.

2. Mensonge et tromperie DANS les textes du *Projet Mazarinades*

Recherche d'occurrences :

Les requêtes envoyées au moteur de recherche lexicale et présentées ci-dessous nous permettent de faire comprendre les outils d'interrogation du corpus en ligne et de suivre les

¹ Le *Projet Mazarinades* (voir la contribution de Tadako Ichimaru au présent volume) propose l'accès et l'interrogation de l'intégralité des textes et des images des pages de la collection des Mazarinades de l'Université de Tokyo. Ce corpus en ligne d'un volume actuel d'environ 7 millions de mots ne prétend pas représenter la totalité des Mazarinades (estimée entre 5000 et 6000 pièces), mais il en est un échantillon fiable.

² C. Jouhaud, « Frontières des mazarinades : l'*Inconnu* et l'événement », *Eidôlon*, n°116, 2015, p. 18.

³ C. Jouhaud, *Mazarinades. La fronde des mots*, p. 38. Dans la même page, il écrivait également que « ce serait prendre le calcul pour de la spontanéité, les stéréotypes de la disqualification pour une opinion, revenir une fois encore à la question de la sincérité, et de la plus mauvaise manière : en la considérant par avance comme résolue ». Bien au contraire, nous considérons toujours la question de la sincérité comme une problématique ouverte, et d'autant plus ouverte qu'elle sera mise en relation avec d'autres domaines : la loyauté, l'action politique, l'écriture mémorielle, le discours historien ou universitaire, etc.

⁴ Pour ce qui concerne le corpus en ligne du *Projet Mazarinades*, le balisage XML-TEI permet à la fois d'associer à chaque texte les métadonnées qui le caractérisent (bibliographiques, génériques, historiques, stylistiques, etc.) et de proposer des outils d'interrogation et de sélection des textes du corpus ainsi que des restitutions et organisations de résultats.

180 raisonnements auxquels les résultats nous amènent – sachant que tous les commentaires tirés de données chiffrées et d’extraits textuels sont en principe discutables.

Commençons par le mot « mensonge » : il a 169 occurrences parmi les 2709 pièces du *Projet Mazarinades*¹. Pour chaque occurrence, la page de résultats du *Projet Mazarinades* affiche un extrait textuel d’une centaine de mots, précédé des références, et suivi d’un premier
185 lien hypertextuel pour afficher la page du document puis d’un second lien vers la notice de la pièce dans le catalogue en ligne. Voici l’exemple de la première occurrence (le titre est abrégé) :

190 Occurrence 1. Anonyme. *CONTRE LES ENNEMIS DE LA CONFERENCE ET DE LA...* (1649) chez [s. n.] à Paris, 10 pages. Langue : français. Référence RIM : M0_785 ; cote locale : C_7_75. le 2012-05-20 15:23:29.

« Accord
forcé, n’a de durée que le temps de sa violence, &
qu’un captif qui promet tout à son corsaire parmy
les fers & les supplices, acquitte sa parole en quittant
195 ses chaisnes ? Aussi estoit-il de la prudence de
nos Sages, d’opposer au triomphe du **mensonge**,
la presence de la verité, & de ietter ces articles médisans
dās les tenebres d’où ils sōt sortis, en mettāt
au iour les veritables, où le plus critique treuuera
200 peu de matiere à sa censure, beaucoup d’auantage
au Senat, & de honte à ses »
=> Afficher la page
=> Afficher la notice

Au pluriel, « mensonges » est attesté 82 fois², ce qui est moitié moins qu’au singulier.

205 Les deux formes peuvent être regroupées³ en cherchant la forme « menson.* » (275 occ., total supérieur à 169 + 82 du fait des formes adjectivées). Chaque chercheur, selon ses motivations et hypothèses de travail, doit juger s’il est pertinent de rechercher chaque forme l’une après l’autre, pour étude spécifique, ou préférable d’en grouper plusieurs par une requête idoine, en vue d’une étude thématique, stylistique, etc. La page du moteur de
210 recherche lexicale contient aussi des champs destinés à limiter les recherches à un sous-corpus : par année, par nom de lieu, d’imprimeur, par mot du titre, etc. Sauf cas particulier, on doit affiner les requêtes pour obtenir des résultats exploitables de quelques dizaines ou centaines d’occurrences textuelles – plutôt que des milliers, dont la lecture s’avère fastidieuse et l’analyse hasardeuse.

¹ Voir la liste des occurrences de la forme « mensonge », en effectuant la recherche (ou requête) du mot à l’adresse www.mazarinades.org/recherche puis en cliquant sur le bouton « Lancer la recherche ». Sauf mention différente, toutes les requêtes suivantes se font à partir de la même page.

² Voir la requête de la forme « mensonges ».

³ Tous les éléments syntaxiques de l’interrogation du corpus du *Projet Mazarinades* sont détaillés dans la page : www.mazarinades.org/pistes-pour-la-recherche/#rech

215 Bien sûr, ayant obtenu ces occurrences, le chercheur ne fait que commencer son travail : il doit étudier ces contextes, les différencier ou les regrouper selon les thèmes à l'étude et les hypothèses du projet, ou limiter cette recherche de « menson.* » à une année particulière¹ : 132 occ. pour l'année 1649², 32 occ. pour 1650³, 18 occ. pour 1651⁴, 85 occ. pour 1652⁵, enfin 4 occ. sans date⁶. À ce stade, nous pouvons seulement dire que ces quantités respectent

220 proportionnellement le nombre de pièces par année dans le corpus en ligne comme dans l'ensemble des Mazarinades⁷. Une telle répartition uniforme correspond à la langue commune plutôt qu'au lexique particulier d'une période ou d'un événement.

D'autres critères permettent d'effectuer des recherches : titre (entier ou partiel), lieu d'édition, nom d'imprimeur, nom d'auteur, langue, etc. La recherche d'auteurs connus

225 pourrait-elle nous servir ? Quelques requêtes nous apportent les résultats suivants : deux occurrences seulement de « menson.* » dans la vingtaine de pièces attribuées au cardinal de Retz⁸, huit dans les cinq pièces de François Davenne⁹, une dans un des libelles attribués à Jean-François Sarasin¹⁰, trois occurrences dans un des pamphlets attribués à Cyrano de Bergerac¹¹, qui peut ainsi résumer (et clore ?) notre problématique :

230 « Mais quoique la vérité et le mensonge soient directement opposés, ils se déguisent avec tant d'artifice et se copient si bien l'un l'autre que les hommes ne sont pas assez fins pour les distinguer¹². »

Recherche de co-occurrences :

Cette proximité textuelle de « vérité » et « mensonge » trouvée chez Cyrano de Bergerac

235 nous oriente vers d'autres possibles co-occurrences de ces deux mots, à rechercher dans le corpus par une requête les associant, simplement séparés par un espace. Le corpus contient

¹ L'ensemble des années disponibles étant plutôt réduit (du fait de la période historiquement limitée des Mazarinades), il est probable que ce genre de recherche n'aura qu'un intérêt limité ; il est néanmoins techniquement possible.

² Voir la requête « menson.* », avec « 1649 » dans le champ de date de publication.

³ Voir la requête « menson.* », avec « 1650 » dans le champ de date de publication.

⁴ Voir la requête « menson.* », avec « 1651 » dans le champ de date de publication.

⁵ Voir la requête « menson.* », avec « 1652 » dans le champ de date de publication.

⁶ Voir la requête « menson.* », avec « s. d. » dans le champ de date de publication.

⁷ Hubert Carrier recense 50 pièces en 1648, 1975 pièces en 1649, 725 pièces en 1650, 800 pièces en 1651 et 1600 pièces en 1652. Voir H. Carrier, *La presse de la Fronde (1648-1653) : les Mazarinades. La conquête de l'opinion*, vol. 2, Genève, Librairie Droz, 1989, p. 84, et P. Rebollar, « Bordeaux dans les Mazarinades en ligne, approches méthodologiques », [Revue] *Eidôlon*, Presses universitaires de Bordeaux, n° 116, 2015, p. 76.

⁸ Voir la requête « menson.* », avec « Gondi » dans le champ d'auteur.

⁹ Voir la requête « menson.* », avec « Davenne » dans le champ d'auteur.

¹⁰ Voir la requête « menson.* », avec « Sar » (si l'on hésite sur l'orthographe) dans le champ d'auteur.

¹¹ Voir la requête « menson.* », avec « Bergerac » dans le champ d'auteur.

¹² B. D. [signé] / Cyrano de Bergerac, Savinien de [?] [1649], *Lettre de consolation envoyée à madame la duchesse de Rohan, svr la mort de fev monsieur le dvc de Rohan son fils, svrnommé Tancrede*. Page 5, ligne 12. Référence RIM : M0_1922. Cote locale : C_3_70.

147 cas de phrases dans lesquelles cette co-occurrence se produit¹. On peut tout de suite en déduire que dans plus de la moitié des phrases contenant le mot « mensonge » et ses dérivés (275 occ., voir ci-dessus), se trouve également le mot « vérité » ! Les extraits textuels

240 parcourus contiennent le plus souvent un discours binaire stéréotypé sur les êtres humains et les apparences trompeuses, plus proche de l'argutie inutile que du propos métacritique. En constatant que les termes recherchés sont en majorité au singulier et précédés d'un article défini, favorisant le sens abstrait au détriment de celui de l'exemple ou de l'événement, nous pouvons postuler que ces co-occurrences appartiennent à une sorte de langue de bois qui se
245 prétend parfois discours moral ou philosophique. Les proportions annuelles des co-occurrences sont d'ailleurs proches de celles de « menson.* » indiquées ci-dessus, confortant l'hypothèse de leur banalité : 78 en 1649, 11 en 1650 comme en 1651, enfin 46 en 1652².

Comme il s'agit de Mazarinades et que le nom du ministre a été aperçu plusieurs fois dans les co-occurrences parcourues, voyons quelle présence a le mot « mensonge » dans le
250 contexte de « Mazarin ». Nous en trouvons 37 occurrences³, dont cette expression prêtée à Mazarin selon laquelle « l'honnête homme n'est point esclave de sa parole⁴ », précepte machiavélien assez éloigné de l'honneur (antique ? prémoderne ?) associé à la *parole donnée* ou de l'équivalence actuelle entre *honnêteté* et *respect de la parole*.

La co-occurrence des mots « esclave » et « parole » attire notre attention ; nous la
255 recherchons : les deux mots sont associés à vingt occasions qui reprennent le même propos⁵, dont celui d'un poète burlesque qui ironise sur la parole que le duc de Lorraine entendait respecter après le siège d'Étampes :

260 « Falloit-il prendre tant de soin / De mener icy ton armée, / Pour n'auoir qu'un peu de fumée,
/ Qu'une promesse faite en l'air, / Dont lules a sceu t'aeugler, / Luy qui deffend dans son escole /
D'estre esclau de sa parole⁶ ? »

¹ Voir la requête « menson.* vErit.* », « termes dans la même phrase ». Le « E » majuscule permet de regrouper les formes avec et sans accent.

² Nous omettons volontairement les références de ces résultats du fait que nous ne les exploitons pas ici. Les recherches peuvent toutefois être effectuées dans le corpus selon la méthode déjà indiquée.

³ Voir la requête « menson.* mazar.* », « termes dans la même phrase ».

⁴ Anonyme, *Extraict des registres du parlement, contenant ce qui s'est passé pour l'esloignement du cardinal Mazarin*, Paris, Les imprimeurs et libraires ordinaires du roi, 1652, p. 20, ligne 34. Référence RIM : M0_1351. Cote locale : B_11_29.

⁵ Voir la requête « escl[u-v].* parol.* », « termes séparés par 10 mots maximum ». Les crochets droits permettent de rechercher à cette place du mot, après « escl », n'importe quelle lettre entre les deux qui figurent dans les crochets droits, séparées par un tiret ; ici, donc, seulement les lettres « u » et « v ».

⁶ Anonyme, *Le tour burlesque du duc Charles*, [s. l.], [s. n.], 1652, p. 8, ligne 6-12. Référence RIM : M0_3788. Cote locale : B_8_60.

Puis c'est le cardinal de Retz qui, pour une parole « rétractée », est accusé d'imiter le « corrupteur » Mazarin ; au contraire d'eux, la « conscience chrétienne » (de ceux qui ne sont pas corrompus) est décrite comme « désintéressée du mensonge et de la fourberie¹ ».

La leçon de ces deux recherches de co-occurrences est que les mots-thèmes
 265 (hypéronymes) peuvent être moins présents dans les textes ou moins signifiants que des mots
 plus simples dont l'association appartient au même thème (hyponymes). D'où la nécessité
 d'étudier en détail le lexique des contextes, d'élargir le champ sémantique des recherches et
 de multiplier les requêtes dont les résultats, par sérendipité, incitent souvent le chercheur à
 réévaluer et renouveler ses hypothèses initiales, comme le montrent les recherches qui
 270 suivent.

Les 49 co-occurrences² des termes « mensonge » et « roi » sont syntaxiquement ou
 sémantiquement liées par des formes négatives, le roi étant le plus souvent victime du
 mensonge, sur le mode : « La Maïesté des Roys ne doit pas mesme souffrir de simples
 mensonges³ ».

275 La co-occurrence de « mensonge » et « reine » n'a que 11 occurrences⁴, dans des
 contextes distendus (termes assez éloignés l'un de l'autre dans le texte). On retiendra
 néanmoins que la reine serait « cette belle ennemie du mensonge », sous la plume probable de
 François Davenne⁵, tandis qu'elle est plus souvent considérée comme la « pauvre reine » (22
 occurrences⁶)...

280 Pour le cardinal de Retz, nous devons utiliser une fonction de regroupement des termes,
 au moyen de la barre verticale, dans la requête : « coad.*|gondy|retz|corinth.* ». Or parmi les
 1113 occurrences⁷ ainsi rassemblées, la co-occurrence avec « mensonge » ne se produit que 7
 fois⁸, contre 120 co-occurrences⁹ avec « vérité » ! La lecture des contextes révélera toutefois
 la même confusion entre mensonge et vérité que dans la plupart des autres cas. Autrement dit,

¹ Anonyme, *La véritable fronde des Parisiens, frondant Jean-François Paul de Gondi...*, Paris, [s. n.], 1652, p. 14 et 16. Référence RIM : M0_3934. Cote locale : B_10_11.

² Voir la requête « menson.* roy », « dans la même phrase ».

³ Anonyme, *La harangue des provinciaux faite a la Reine pour le prochain retour du Roy en sa bonne ville de Paris*, Paris, [s. n.], 1649, p. 9. Référence RIM : M0_1557. Cote locale : A_4_19.

⁴ Voir la requête « menson.* reine », « dans la même phrase ».

⁵ François Davenne, *Lettre particulière de cachet envoyée par la Reyne regente a Messieurs du parlement...*, [s. l.], [s. n.], 1650, p. 29. Référence RIM : M0_2250. Cote locale : C_3_9.

⁶ Voir la requête « pauvre reine », « dans une même expression ».

⁷ Chacun de ces termes pourrait être recherché séparément dans le cadre d'une étude différentielle des nominations du cardinal de Retz. Ici, c'est leur regroupement qui nous est utile.

⁸ Voir la requête « coad.*|gondy|retz|corinth.* menson.* », « dans la même phrase ».

⁹ Voir la requête « vErit.* coad.*|retz|gondy|corinth.* », « dans la même phrase ». La position des deux éléments séparés par un espace n'est pas déterminante.

285 comme nous le pressentons plus tôt, les hypéronymes « mensonge » et « vérité »
appartiennent le plus souvent à des formes banales du discours ou participent à des joutes
rhétoriques. L'intérêt principal d'une succession de requêtes concernant des auteurs sera, dans
ce cas particulier, non pas d'obtenir une cartographie différentielle de la valeur du mot
« mensonge », mais de repérer des mazarinades présentant un intérêt particulier (nombre
290 d'occurrences élevé, expressions originales, contexte événementiel, etc.) pour constituer une
sélection destinées à une lecture approfondie.

Chemin faisant, nous avons remarqué la concomitance des mots « flatterie » et
« mensonge ». Or, avec 1160 occurrences¹ dans le corpus en ligne, « flatter » (et ses dérivés)
est bien plus présent que « mentir » et « mensonge » (623 occurrences²). Serait-ce parce que
295 la flatterie est plus perceptible (visible ou audible) que le mensonge ? Les deux séries
lemmatisées sont en co-occurrence à 22 occasions³, avec, le plus souvent, une focalisation
discursive sur... Mazarin. Nous pouvons alors considérer le sous-corpus formé des 14
mazarinades d'où sont tirées ces co-occurrences comme l'aboutissement d'une recherche
préliminaire :

- 300 1. Anonyme, *La conference dv cardinal Mazarin avec le gazetier, iouxte la coppie imprimée à Bruxelles*⁴,
[s. l.], [s. n.], 1649, 39 p.
2. *La clef dv temple de Ianvs. Présenté av roy. Par CM. P. P. P. P.*⁵, Paris, veuve de Claude Maret, 1652
[?], 28 p.
- 305 3. Anonyme, *Le fidele empirique ov le pvissant hellebore d'un anti-Machiavel : pour contenter les mal-
contents de l'estat, & affermir la liberté des peuples*⁶, Paris, [s. n.], 1652, 24 p.
4. Anonyme, *L'avthorité des roys, des princes, des repvblques, et des parlemens. Présenté au Roy dans la
Ville de Pontoise par vn grand Prelat*⁷, Paris, [s. n.], 1652, 31 p.
5. Anonyme, *L'estroite alliance Ou la ionction du Parlement de Bretagne & des trois Estats de la
Prouince avec le Parlement de Paris*⁸, Paris, [s. n.], 1649, 11 p.
- 310 6. Anonyme, *L'officier de ce temps de la maison royale, Voyageant par la France pendant le temps
present ; qui apprend les miseres & desordres qui se sont commis & commettent dans les Prouinces,
Seigneuries & Terres du Royaume, etc.*⁹, Paris, [s. n.], 1652, 40 p.
7. Gondì, Jean-François Paul / cardinal de Retz [faux], *Harangve faite av Roy par Monseignevr le Cardinal*

¹ Voir la requête « flatt.*|flat.* » qui regroupe différentes orthographes des mots de la même famille (lemmatisation).

² Voir la requête « mentir.*|mente.*|menson.* », incluant également un petit nombre de formes latines.

³ Voir la requête « flatt.*|flat.* mentir.*|mente.*|menson.* », avec les « termes séparés par 15 mots maximum ».

⁴ Référence RIM : M0_742. Cote locale : C_1_19 (ce renvoi et les suivants peuvent être retrouvés dans le catalogue en ligne du *Projet Mazarinades*, à l'adresse : mazarinades.org/corpus/). En bref : Mazarin, inquiet de son impopularité croissante, a besoin de la plume de Renaudot qui s'avoue auteur de pièces « secrètes » mais se défend d'être flatteur ou menteur.

⁵ Référence RIM : M0_703. Cote locale : B_2_31. En bref : c'est une lettre bienveillante et érudite adressée au roi pour le mettre en garde contre « C. M. ». Le temple de Janus, sur le forum de Rome, était fermé en temps de paix ; en donner la clé, c'est suggérer de l'ouvrir et donc de faire la guerre.

⁶ Référence RIM : M0_1387. Cote locale : B_18_33. Pamphlet royaliste, bien fait, selon Moreau (voir sa notice en commentaire dans le catalogue en ligne).

⁷ Référence RIM : M0_434. Cote locale : B_15_27. En bref : c'est une harangue pédagogique et œcuménique adressée au roi, au sujet de la justice divine.

⁸ Référence RIM : M0_1309. Cote locale : A_3_25. Voir la notice Moreau en ligne.

⁹ Référence RIM : M0_2585. Cote locale : B_3_25. Voir la notice Moreau en ligne.

- 315 de Retz, en presence de Monseigneur le Nonce du Pape, assisté de Messieurs du Clergé, pour la paix generale. Faite à Compiègne le onziesme septembre 1652¹, Paris : Antoine Langevin, 1652, 15 p.
8. Anonyme, *Le veritable contre le menteur*², Paris, [s. n.], 1652, 32 p.
9. Anonyme, *Manuel du bon citoyen, ou Bouclier de defense legitime, Contre les assauts de l'Enemy*³, Paris, Robert Sara, 1649, 24 p.
- 320 10. Anonyme, *Remede aux mal-heurs de l'estat au siet de la question [:] Si la voix du peuple est la voix de Dieu*⁴, Paris, [s. n.], 1652, 30 p.
11. Cyrano de Bergerac [?], *La Sybille moderne, ou L'oracle du Temps*⁵, Paris, Jean Brunet, 1649, 15 p.
12. Pierre de La Mère de Dieu (dit Abraham Bertius), *Les Vertus royales d'un ieune Prince, etc.*⁶, Paris, Mathurin Henault, 1647, 290 p.
- 325 13. V. Mercier [signé], *Panegyrique a l'honneur du Roy. Présenté a sa Maesté*⁷, Paris, veuve Théodore Pépigné et Estienne Maucroy, 1649, 15 p.
14. *Procez burlesque entre Mr le Prince et Madame la duchesse d'Esgvillon, avec les plaidoyers. par le S. D. S. M.*⁸, Paris, veuve Théodore Pépigné et Estienne Maucroy, 1649, 38 p.

La plupart des mazarinades comportant de 4 à 8 pages, il apparaît que les pièces de ce
 330 sous-corpus sont d'un volume nettement supérieur à la moyenne⁹. De leur lecture rapide, nous retirons principalement que les occurrences de « mensonge » (et dérivés) se répartissent en deux groupes thématiques : 1. la condamnation morale du mensonge (incluant les cas où l'auteur se défend de mentir) ; 2. l'accusation de mensonge (de Mazarin, le plus souvent). La condamnation morale n'exclut pas chez certains la compréhension d'une utilité politique du
 335 mensonge ; c'est l'apport de Machiavel. Mais le résultat le plus important est que, malgré toutes ces accusations, on constate une absence totale de preuves. Autrement dit, il s'agit presque toujours de diffamation (selon la définition actuelle) basée sur des reproches, des injures ou des rumeurs, sans que les *Réponses...*, quand il y en a, ne mentionnent cette absence de preuves. C'est comme si le lectorat de la Fronde n'attendait pas que des

¹ Référence RIM : M0_1594. Cote locale : B_16_64. Moreau signale que c'est un faux publié par les frondeurs et cite Guy Joly (voir la notice en ligne). Selon Myriam Tsimbidy (courrier privé du 28/10/2012), cette pièce ne peut en effet pas être de Retz.

² Référence RIM : M0_3926. Cote locale : B_10_8. Contre Mazarin, réponse aux *Considérations désintéressées sur la conduite du cardinal Mazarin* (Paris, 1652, 32 pages, M0_767). Outre les crimes habituels, Mazarin est accusé d'avoir introduit en France les maximes de Machiavel (par ailleurs, voir la requête « machia.* » et ses 120 occ. dans le corpus en ligne). Détail budgétaire (p. 21) : le montant perçu des impôts aurait été de 144 millions (quand ?) alors que la dépense de l'État se montait à 36 millions ; sous-entendu : où sont passés les 108 millions restants ?

³ Référence RIM : M0_2406. Cote locale : A_6_7. Voir dans le catalogue en ligne la longue notice de Moreau.

⁴ Référence RIM : M0_3270. Cote locale : B_20_43.

⁵ Référence RIM : M0_3738. Cote locale : A_7_29. Diatribe contre Mazarin et les partisans. Madeleine Alcover juge improbable l'attribution de cette pièce à Cyrano de Bergerac (M. Alcover, *Cyrano relu et corrigé*, Genève : Droz, 1990, p. 93-98 et 108).

⁶ Référence RIM : Mx ; cote locale : B_1_1. Cette pièce de près de 300 pages ouvre la sous-collection B de la collection de l'Université de Tokyo mais, datée de 1647, elle ne figure pas dans la *Bibliographie des Mazarinades* de Célestin Moreau. Nous l'avons gardée dans cette sélection parce qu'elle témoigne d'un des enjeux de notre entreprise sur le long terme : la méthodologie de définition des Mazarinades et les frontières du domaine.

⁷ Référence RIM : M0_2660. Cote locale : A_6_57.

⁸ Référence RIM : M0_2884. Cote locale : C_8_37.

⁹ Ces 14 pièces totalisent 632 pages, soit une moyenne de 45 pages par pièce. Même en retirant la pièce n° 12, la moyenne est de 26 pages par pièce.

340 accusations imprimées soient circonstanciées et réellement incriminantes. C'est peut-être aussi l'une des raisons pour lesquelles Mazarin n'a pas fait réprimer sérieusement les libelles : ils n'apportaient aucune preuve de ce qu'ils avançaient ; quand les faire réprimer aurait au contraire entretenu l'idée qu'ils disaient vrai.

345 La recherche de « tromperie » :

« Tromperie », seul et au singulier, a 51 occurrences réparties dans une quarantaine de pièces du corpus du *Projet Mazarinades*. « Tromperies », au pluriel, est également attesté 51 fois, et dans d'autres pièces. Celui qui emploie l'un n'emploie pas l'autre, comme si les deux mots, discursivement, s'excluaient. Comme avec « mensonge », il s'agit le plus souvent, pour
350 les deux mots, d'un discours de calomnie, dont on peut dire qu'il doit raisonnablement être plus vague au pluriel qu'au singulier. Par la lecture des contextes¹, on retrouve deux groupes thématiques : l'accusation nominative (Mazarin, le plus souvent), et la tromperie en général, dans un cadre moral ou prétendument philosophique. Pour mieux comprendre ce phénomène, nous avons effectué une concordance² des deux mots avec un tri sur le contexte gauche. En
355 voici les dix premières lignes :

C_9_19 (bib:p.9) la verité, pour obuier aux abus **tromperies**, imitans leur Souuerain Roy, lequel entend l
C_1_23 (bib:p.5) aire passé, y li aura vne belle **tromperie** de Cornets de piphres de tambourins, y varra
C_5_69 (bib:p.6) s n'estoient pas exempts de ces **tromperie**, sur tout il l'a rendoit tres-celebre dans
360 A_8_34 (bib:p.5) vous laissés surprendre à cette **tromperie**? estoit-ce pour vous rendre plus agreables à
C_6_80 (bib:p.3) té. Mais Pluton fasché de cette **tromperie** pour en empescher de pareilles, a ordonné qu
B_13_64 (bib:p.5) nne est basse, rauallée. Cette **tromperie** ne te reüssit pas mal ; car donnant vne for
B_16_46 (bib:p.14) Princes à son seruice : cette **tromperie** est claire se découure d'elle-mesme ; Tan
B_13_8 (bib:p.5) re de si lasches si dangereuses **tromperies**; puis qu'elles sont notoires à tout le mo
C_9_19 (bib:p.38), grandes maisons, beaucoup de **tromperies** se glissent, sans que les Gouuerneurs, Seign
365 B_4_8 (bib:p.34) eins d'ambition, sa conduite de **tromperie**, ses mœurs de dereglement, ses actions parti

Si l'on voulait trouver les traces de *véritables tromperies* ou en apporter des preuves, il serait raisonnable de consulter un texte qui contient l'expression « cette tromperie » plutôt que celui qui parle de « la tromperie des Mazarins » ou de « beaucoup de tromperies »,
370 expressions vagues. Plus loin dans notre concordance, l'expression « les tromperies de ce monde » serait sans doute moins intéressante qu'une phrase commençant par : « Vous verrez

¹ Ils peuvent être rassemblés par la requête « tromperie|tromperies » : 102 occurrences.

² Une concordance est un traitement informatique qui rassemble ligne par ligne toutes les occurrences du terme demandé : la forme recherchée est centrée et en gras, précédée et suivie de quelques mots, les références étant abrégées et en début de ligne. Une concordance peut être indexée dans l'ordre des références (titre, page, auteur, date, etc.) ou dans l'ordre textuel, par exemple en triant les lignes par l'ordre alphabétique du mot qui précède la forme recherchée (tri sur contexte gauche), ou du mot qui suit la forme recherchée (tri sur contexte droit). D'autres traitements, notamment statistiques, sont disponibles selon l'outil informatique utilisé. La concordance entière de « tromperie(s) » peut être consultée dans notre document annexe : www.mazarinades.org/2015/06/mtmda/

maintenant les tromperies que le Cardinal Mazarin employa¹ [...] », et en effet suivie de détails d'une tractation sur la restitution du duché de Lorraine, en rapport avec les négociations de la paix qui aboutirent au traité de Münster (octobre 1648).

375 Même questionnement, par une autre voie : la co-occurrence éventuelle des mots de la famille de « preuve » (1148 occ.) dans le voisinage des mots regroupés de deux familles : « tromperie » (888 occ.) et « mensonge » (623 occ.), soit la requête suivante, avec un espace avant « preu[u-v]e », qui obtient 29 résultats :

« mentir.*|mente.*|menson.*|tromp.[e-s].*|tromp.[u-z].*|dEtromp.* preu[u-v]e.*|prou[u-v].* »

380 À la lecture des contextes fournis par cette requête, nous ne découvrons qu'un seul cas d'apport de preuve, dans la première occurrence, qui avance des chiffres peut-être vérifiables à l'époque (et proposés comme tels). Deux autres textes promettent des preuves sans dire ni où ni quand (les occurrences 3 et 6).

385 Conclusion

Trois siècles après la Fronde, le « déluge » des mazarinades² était devenu, dans les bibliothèques, un marécage presque abandonné³. Depuis plus de cinquante ans, les chercheurs n'osaient s'aventurer qu'où il y avait pied (Retz, Cyrano, Scarron, etc.) ou en suivant les cordes tenues par des ouvrages de référence (Moreau, Carrier, Jouhaud).

390 Depuis 2010, les outils que le *Projet Mazarinades* a mis en place pour l'étude du corpus en ligne offrent les fonctions d'un drone : ils permettent au chercheur de survoler et de cartographier lui-même ce vaste marécage jusqu'à repérer les emplacements à analyser et les textes à lire en détail.

Le mensonge et la tromperie, dont nous avons montré le flou référentiel, la diversité
395 discursive et la ductilité dans la langue, nous ont servi de fil rouge, ou de guide, pour découvrir en quelques étapes méthodologiques le domaine textuel et hypertextuel du *Projet Mazarinades*.

¹ Voir l'*Apologie pour Messieurs les Princes, envoyée par Madame de Longueville à Messieurs du Parlement de Paris*, [s. l.], [s. n.], 1650 [?], 87 p. RIM : M0_126. Cote locale : B_6_48. La citation est à la page 78, ou en ligne par la recherche de « tromperies », avec « Longueville » comme nom (supposé) d'auteur (occurrence n° 2).

² Le mot, repris d'une mazarinade, est utilisé par Hubert Carrier au titre d'un chapitre de *La presse de la Fronde...*, *op. cit.*, vol. 2, p. 55.

³ Aujourd'hui encore, de nombreuses bibliothèques municipales françaises sont dans l'incapacité de fournir un catalogue des mazarinades qu'elles conservent. Voir aussi notre page de géolocalisation des collections : mazarinades.org/geolocalisation-des-mazarinades-fonds-collections-catalogues-etc/

Bien sûr, il convient aussi de se méfier de certains discours sur la facilité de l'étude dans les humanités numériques, ou de la promesse de millions de textes *libres de droits* (qui
400 répondent en fait à des critères d'établissement très divers). Ajoutons enfin que, dans cette épistémologie de la profusion et de la vitesse au sein de corpus textuels si possible fiables, les méthodologies nouvelles doivent certes mettre à profit la multiplicité des accès aux données, mais ne peuvent remplacer les lectures complètes qu'un chercheur doit faire pour être en mesure de poser les bonnes questions et d'en retirer les informations pertinentes.

405

VII.II.III. SÉRENDIPITÉ DES MILLIONS DANS LE CORPUS DU PROJET MAZARINADES

« Conduire par ordre mes pensées, en commençant par les objets les plus simples et les plus aisés à connaître¹ »

5 Tout d’abord, deux questions. Qu’est-ce que la sérendipité ? Et pourquoi avoir choisi d’étudier le mot « million » ?

En tant que *découverte inattendue faite par accident et sagacité* (Walpole, 1754), la [sérendipité](#) est aussi un cheminement sans *a priori* et pourtant attentif au cheminement lui-même. Avec des outils informatiques et dans notre cas, le cheminement se fait d’abord par
10 une succession de nombreuses interrogations du corpus du Projet Mazarinades (par requêtes d’occurrences lexicales), en vue de dégager des hypothèses qui doivent être, pas à pas, confirmées ou invalidées. La ou les hypothèses restante(s) ouvre(nt) ensuite des perspectives de recherche qui prendront consistance, ou pas, grâce à la lecture fine des *contextes* (citations proposées par la fonction de recherche lexicale) puis des mazarinades sélectionnées puis
15 d’autres ouvrages ou travaux de recherche si besoin.

Bien sûr, il est toujours possible, et raisonnable, dans quelque recherche que ce soit, de chercher d’abord ce que l’on croit pouvoir trouver – et de le trouver effectivement, validant les outils eux-mêmes, en même temps qu’une partie des idées préétablies et des recherches antérieures. Mais il est plus profitable, intellectuellement, de s’intéresser à ce que
20 l’on trouve « d’autre », en sus de ce que l’on cherchait, qui n’était pas attendu et qui amène le chercheur vers de nouveaux éléments, de nouvelles perspectives et – peut-être – de nouvelles conclusions. Ce n’est donc pas une *tabula rasa*, comme certains détracteurs des outils informatiques voudraient le faire croire, mais bien plutôt, si l’on me permet le jeu de mots, une *tabula instructa*, autrement dit dressée et bien fournie...

¹ René Descartes, *Discours de la méthode*, 1637, deuxième partie (les 4 intertitres de notre exposé reprennent les quatre principes méthodologiques proposés par Descartes).

Pour ne pas surcharger cette étude d’un trop grand nombre de notes, j’ai pris le parti d’utiliser simplement les cotes des pièces de la collection des mazarinades de la Bibliothèque de l’Université de Tokyo (type « A_10_13 », les lettres de A à E correspondant aux sous-collections, le premier nombre numérotant le volume et le second la pièce dans ce volume).

Le lecteur est libre de les rechercher dans le catalogue en ligne à l’adresse mazarinades.org/corpus/ ou le cas échéant d’effectuer la recherche lexicale proposée à mazarinades.org/recherche/. Le module Philologic adapté au Projet Mazarinades est à disposition à : philologic.mazarinades.org/mazarinades.form.html.

La version en ligne de cette étude est à l’évidence la plus pratique à utiliser du fait des nombreux liens hypertextuels qu’elle contient ; voir à l’adresse : mazarinades.org/2019/06/colloque-tokyo-2016-patrick-rebollar/.

25 De la table à l'écran, il n'y a qu'un angle droit. Le même angle qui va du livre au corpus, et qui change à la fois la méthode et le discours de la méthode. C'est pour cette raison que je répondrai à la seconde question incipitale en explicitant mon cheminement.

30 **« Faire partout des dénombrements si entiers et des revues si générales, que je fusse assuré de ne rien omettre »**

Pour revenir à cette première question, c'est grâce à de précédentes recherches sur la vérité et le mensonge dans les mazarinades, présentées au colloque *Mazarinades : nouvelles approches* en juin 2015¹, que j'ai remarqué l'intérêt du mot « million ». L'image quantitative qu'il introduit dans les discours, surtout puissante quand il est question d'argent, permet tantôt
35 l'effet de réel de la comptabilité, tantôt l'hyperbole imaginaire ou calomnieuse du burlesque ou du brûlot. Les auteurs qui l'emploient n'ignorent sûrement pas ce pouvoir de captation de l'attention et utilisent « million » à dessein.

Ainsi, dans un corpus de 7 millions de mots, en l'état actuel du Projet Mazarinades, la recherche de la forme « millio.* » permet de rassembler [934 occurrences](#) du mot « million »,
40 au singulier et au pluriel, grâce à la finale ouverte de la forme recherchée. Chaque occurrence est présentée dans son *contexte* de 8 lignes, avec ses références, un lien vers la page et un autre vers la notice du catalogue. On doit y ajouter les [42 occurrences](#) du mot avec un seul « l », ce qui fait un total fusionné de [976 occ.](#)

45 Comme pour tous les autres mots, on trouvera de nombreuses répétitions dues au fait que certaines pièces sont en double ou en triple dans la collection de Tokyo.

En utilisant le module de [Philologic](#) (programme de l'Université de Chicago, adapté au Projet Mazarinades en 2010), il est possible d'obtenir une concordance, c'est-à-dire une compilation de citations d'une seule ligne contenant le mot recherché, et de choisir de trier ces
50 976 lignes dans l'ordre alphabétique des mots qui suivent chaque occurrence de « mil(l)ion(s) » ([tri à droite](#)).

Analysant cette liste, on peut alors répondre à la question : des « million(s) de quoi ? »

Et voir défiler les « millions d'âmes » des vingt « millions d'hommes » qui forment la population de la France vers 1650², les « millions de livres en louis d'or », bien sûr, mais
55 aussi « un million de corbeaux sur une charogne » ([A 2 3](#)), « un million de farceurs »

¹ Revue *Histoire et Civilisation du Livre*, n° 12, Genève, [Éditions Droz, 2016](#), p. 169-185.

² Paris compte alors environ 500 000 habitants.

(C 4 11), des « millions infinis » (A 8 81) et des « millions inutiles » (A 9 13), ou recevoir « plus d'injure qu'un million de harangères n'en pourraient inventer » (E 1 78)...

Parcourant cette liste, le chercheur ne peut éviter de constater que le thème le plus récurrent quand il est question de « mil(l)ion(s) » est celui de l'argent – évidence, peut-être, mais thème tout de même très large puisqu'il va de l'achat du pain à la production de la monnaie, de la pièce d'or à la lettre de crédit, de la confiance (fiduciaire) à la tromperie (vol, détournement, abus). La fiscalité et son histoire sont en filigrane d'un grand nombre de mazarinades, quand ce n'en est pas le sujet principal. Et ce n'était déjà pas une nouveauté.

J'ai voulu m'intéresser au thème de l'argent, autant pour les vols et détournements signalés dans les mazarinades que pour essayer de comprendre la valeur des choses, reliée aux mécanismes sociaux sous-jacents, à une époque où, comme le signalait Robert Mandrou, « la frugalité reste la règle générale¹ ». J'ai donc rassemblé – par la lecture humaine – les 684 occurrences (70% des 976 occurrences) qui concernent clairement le domaine de la monnaie (dont 22 occ. de « milion(s) », avec un seul « l ») pour en tirer tout d'abord la synthèse et le tableau suivants.

- **Soit A, le total des occurrences : 976** = 934 [millio.*] + 42 [milio.*]
- soit B, les occurrences non-monétaires : 287 (retirées)
- soit C, les occurrences hors période : 5 (retirées)
- **alors D, les occurrences pertinentes : 684 (D = A – B – C)**

(Le nombre D se retrouve à droite dans le tableau ci-dessous ; puis une ligne dénombrant les doubles ou triples exemplaires, retirés dans la ligne suivante, celle des « occ. uniques » ; les trois lignes suivantes permettent de séparer les occurrences au singulier et au pluriel, le nombre de pièces dans lesquelles elles apparaissent et le taux de répétition (fréquence) dans chaque ensemble de pièces ; les 6 dernières lignes du tableau montrent la répartition annuelle.)

	milion	million	millions	millions	Total
occurrences	7	70	18	589	684 (D)
doubles	0	12	3	161	176
occ. uniques	7	58	15	428	508
	(au singulier)		(au pluriel)		
Total / nb.	65		443		508
Nb pièces	42		207		{225 pièces}
Taux répét°	1,5		2,1		
1648	1 {1 pièce}		14 {6 pièces}		15 {6 pièces}
1649	34 {22 pièces}		253 {113 pièces}		287 {124 pièces}
1650	0		21 {11 pièces}		21 {11 pièces}
1651	8 {1 pièce}		52 {15 pièces}		60 {15 pièces}
1652	22 {18 pièces}		96 {56 pièces}		118 {63 pièces}
s. d.	0		7 {6 pièces}		7 {6 pièces}

(Information méthodologique : ces opérations de repérage, comptage et constitution de listes ne peuvent être automatisées ; elles ont nécessité, dans ce cas particulier, une quarantaine d'heures de travail, hors rédaction.)

¹ Robert Mandrou, *Introduction à la France moderne, 1500-1640. Essai de psychologie historique*, Paris, Albin Michel, 1961, rééd. 1998, p. 37.

85 Ainsi, et tout d'abord, avec 70% du total des occurrences, nous pouvons affirmer que le premier usage du mot « million », dans les mazarinades, est monétaire. En revanche, un rapide parcours de quelques dizaines d'occurrences de « mille » ou de « cent » permet de constater que leur emploi n'est pas principalement monétaire. Quant au mot « milliard », il est absent du corpus ; bien qu'attesté depuis le 16^e siècle sous la forme « miliart », il ne semble pas faire partie de l'échelle de valeur que partagent les contemporains de la Fronde. La forme « miliade », qui donne son titre à un pamphlet contre Mazarin, en écho d'une *Miliade* de 1636 contre Richelieu, est un ensemble de mille vers burlesques. Enfin, les termes approchantes que sont *mil(l)iace* et *milliasse* (4 occ.) dérivent en fait du millet et désignent une quantité informe, à l'image d'une bouillie de céréales.

95

« Diviser chacune des difficultés [...] en autant de parcelles qu'il se pourroit, et qu'il seroit requis pour les mieux résoudre »

Avançons économiquement dans l'usage monétaire des *millions*. Je précise toutefois que pour continuer la recherche, il a été nécessaire de copier tous ces contextes, avec les références, dans un document de traitement de texte, puis toute la concordance dans un autre document, là où tout un chacun, je crois, est capable de ranger les données, les diviser et les regrouper selon le besoin.

Et en premier lieu pour en retirer les occurrences en double ou en triple (176 occ.) : il reste alors une [concordance de 508 occurrences uniques](#), soit autant de contextes différents dans lesquels le mot est employé, avec un « l » ou deux, au singulier ou au pluriel. Tiens ! Cette dernière distinction est-elle pertinente ? Détaillons-la.

- **Au singulier** : *milion* + *million*
- 7 *milion* dont 0 double = 7 *milion* uniques
- (71 – 1 hors période) 70 *million* dont 12 doubles = 58 *million* uniques
- 110 • Total singulier : 77, dont 12 doubles = 65 singuliers uniques répartis dans 42 pièces différentes.
- **Au pluriel** : *milions* + *millions*
- 18 *milions* dont 3 doubles = 15 *milions* uniques
- (594 – 5 hors période) 589 *millions* dont 161 doubles = 428 *millions* uniques
- 115 • Total pluriel : 607, dont 164 doubles = 443 pluriels uniques réparties dans 207 pièces différentes.
- **Total ensemble** : 684 occ., dont 176 doubles = 508 occurrences uniques.

Il y a donc 65 occurrences au singulier dans 42 pièces différentes, soit un taux de répétition par pièce de 1,5. Au pluriel, il y a 443 occurrences dans 207 pièces différentes, soit

120

un taux de répétition de 2,1 dans chaque mazarinade concernée. Cela veut dire que chacune de ces pièces contient au moins deux fois « mil(l)ions » au pluriel. Le pluriel est donc beaucoup plus fréquent que le singulier, ce qui n'étonnera personne. Les auteurs se laisseraient-ils griser par la grandeur des nombres ? Mais pourquoi parler d'un seul million quand on peut en

125 évoquer cinq ou dix ?...

Voyons maintenant, toujours dans le tableau ci-dessus, la répartition annuelle des 508 occurrences retenues. Pour cela, il faut suivre les références attachées aux lignes de la concordance jusque dans le catalogue et inscrire l'année de chaque pièce dans notre document de texte, qui peut ensuite, après avoir colligé pendant quelques heures, être trié dans l'ordre

130 chronologique. Nous découvrons alors que les années à « millions » sont d'abord 1649, puis 1652 et 1651. Cet ordre respecte à peu près les différences de quantités de mazarinades publiées par année, constatées par Moreau et Carrier (par exemple dans *Conquête...*, 1989, p. 84).

Mais l'échelle annuelle est-elle vraiment pertinente ? Nous savons tous, par exemple,

135 qu'avant ou après la paix de Rueil, ce n'est pas du tout la même chose, bien que ce soit *dans la même année*. On en vient alors à la question dite de la *granularité* : quel est le degré de finesse ou de précision dont on a besoin dans la périodisation ? Si l'année est un critère trop grossier, à l'inverse la périodisation au jour le jour n'est pas possible du fait que la majorité des documents ne contient pas cette donnée. C'est le problème qu'a eu Célestin Moreau vers

140 1848 puisqu'il avait déjà achevé sa bibliographie (présentée dans l'ordre alphabétique des titres) quand son commanditaire, la Société de l'histoire de France, a conditionné la publication à l'adjonction d'un classement chronologique, effectué et disposé en supplément à la fin du 3^e volume. En réalité, avec ce type de documents, le plus petit élément temporel de classement des données historiques, l'unité donc, n'existe tout simplement pas.

D'ailleurs, pour revenir à l'étude d'un mot, il est peu concevable que la signification, ou plus précisément la dénotation du mot *million* change d'un jour à l'autre. En revanche, à la suite d'un événement, d'un accident, d'une révélation ou d'un scandale, par exemple, les connotations et la fréquence d'emploi d'un mot peuvent grandement changer, et cela peut avoir un sens historique puis un effet sur la dénotation.

145

Il convient donc de se rapprocher des sources d'informations elles-mêmes, de passer d'une recherche au niveau lexical à une recherche au niveau sémantique. Cela veut-il dire qu'il faut lire toutes les mazarinades où les formes de *million* sont employées ? En théorie, oui, par exemple si l'on veut en faire un sujet de doctorat... Peut-on trouver un autre moyen ? Des critères pertinents pour un choix limité ? Combien sont-elles, d'ailleurs, ces mazarinades

150

155 concernées ? 249, comme on le voit en rouge dans le tableau ci-dessus (nb. pièces avec
singulier + nb. pièces avec pluriel) ? Non, parce que dans certaines pièces, on trouve le mot à
la fois au singulier et au pluriel. Le tri annuel des lignes, utilisé pour présenter la concordance
produite précédemment, permet de dénombrer les pièces en tenant compte de la présence de
l'un ou des deux mots. Il permet également de visualiser et de compter le nombre
160 d'occurrences dans chaque pièce, puis de nous donner un total de 225 pièces (en rouge et
entre accolades dans le tableau ci-dessus).

Trions maintenant ces 225 pièces...

Tri chronologique des 65 occurrences au singulier (sans les doubles) dans 42 pièces
différentes :

- 165
- 1648 : 1 occ., dans 1 pièce
 - 1649 : 34 occ., dans 22 pièces, dont 9 dans M0_647 [Tokyo C_1_5], le
fameux *Catalogue des partisans*
 - 1650 : 0
 - 1651 : 8 occ., dans 1 pièce, **M0_646 [Tokyo D_1_47]** = rééd. de M0_647 [Tokyo
- 170 C_1_5] de 1649...
- 1652 : 22 occ., dans 18 pièces.

Tri chronologique des 443 occurrences au pluriel (sans les doubles) dans 207 pièces
différentes :

- 175
- 1648 : 14 occ., dans 6 pièces, dont 7 dans M2_29 [Tokyo E_1_51]
 - 1649 : 253 occ., dans 113 pièces, dont 24 dans M0_1300 [Tokyo A_2_68], 20 dans
M0_3046 [Tokyo E_1_54], 11 dans M0_1360 [Tokyo A_4_2], 10 dans
M0_647 [Tokyo C_1_5], 8 dans M0_1631 [Tokyo A_3_81], 6 dans
M0_1841 [Tokyo C_3_26], 5 dans M0_3345 [Tokyo A_8_73].
- 180
- 1650 : 21 occ., dans 11 pièces différentes, dont 5 dans M0_2817 [Tokyo A_9_26], 4
dans un Mx (pas dans Moreau, donc) [Tokyo A_9_29].
 - 1651 : 52 occ., dans 15 pièces, dont 11 dans **M0_646 [Tokyo D_1_47]**, 10 dans
M0_2922 [Tokyo C_11_15], 7 dans M0_2390 [Tokyo C_11_5] et dans
M0_2931 [Tokyo C_11_17].
- 185
- 1652 : 96 occ., dans 56 pièces, dont 10 dans M0_1087 [Tokyo B_12_50], 5 dans
M0_3568 [Tokyo B_20_42]
 - Sans date. : 7 occ., dans 6 pièces différentes.

Tri chronologique fusionné des 508 occurrences :

- 190
- 1648 : 15 occ. dans 6 pièces différentes ;
 - 1649 : 287 occ. dans 124 pièces différentes ;
 - 1650 : 21 occ. dans 11 pièces différentes ;
 - 1651 : 60 occ. dans 15 pièces différentes, soit le plus fort taux de répétition (4) ;
 - 1652 : 118 occ. dans 63 pièces différentes ;
- 195
- Sans date. : 7 occ., dans 6 pièces différentes.

Pour des publications de 8 pages en moyenne, dont seulement 5 ou 6 de texte effectif, il est certain que la reprise d'un mot 4 ou 5 fois ne peut guère passer inaperçue¹.

Involontairement écrit, il serait peut-être un symptôme d'une situation inconsciemment

200 obsédante ; volontairement mis dans un pamphlet à caractère politique, il devrait être considéré comme une munition dans une arme de propagande ou, au moins, comme un *élément de langage*, selon l'expression actuelle. Il faut donc pour cela repérer les pièces qui ont les plus hautes fréquences de « mil(l)ion(s) » et en faire le classement². Même si ce critère quantitatif peut être critiqué, notamment du point de vue sémantique, ce sont ces

205 pièces-ci qu'il sera nécessaire de lire, au moins dans un premier temps. Pour une étude plus poussée, il conviendrait ensuite de sélectionner les pièces les plus populaires, celles dont la moindre occurrence d'un mot aurait pu avoir plus d'influence sur les lecteurs que des pièces confidentielles à haute fréquence de *millions*. (On découvrira par la suite que plusieurs des mazarinades de notre sélection étaient précisément parmi les pièces populaires, citées dans

210 d'autres pièces et rééditées pendant la Fronde...)

Voici la liste des onze premières fréquences :

1. **24 occ. / 11 p.**, 1649 : *ESTAT GENERAL DV REVENV DV ROYAVME DE France*, [M0 1300 \(Tokyo\) A 2 68](#).
- 215 2. **20 occ. / 48 p.**, 1649 : *RECVEIL DE TOVTES LES DECLARATIONS DV ROY, RENDVES POVR LA POLICE, IUSTICE & FINANCES DE SON ROYAUME, ENONCÉES EN LA DERNIERE DU MOIS DE MARS 1649*, [M0 3046 E 1 54](#).
3. **19 occ. / 20 p.**, 1649 : *CATALOGVE DES PARTISANS, ENSEMBLE LEVRS GENEALOGIES. CONTRE LESQVELS ON PEUT & ON DOIT AGIR POUR LA CONTRIBUTION AUX DÉPENSES DE LA GUERRE PRESENTE*, [M0 647 C 1 5](#).
- 220 4. **19 occ. / 20 p.**, 1651 : *CATALOGVE DES PARTISANS. ENSEMBLE LEVR GENEALOGIE & EXTRACTION, VIE, MŒURS & FORTUNES*, [M0 646 D 1 47](#).

¹ Mais il convient d'être prudent avec les notions de fréquence ou de co-occurrence. Il apparaît souvent qu'un critère de pertinence doit être ajouté par la lecture des documents eux-mêmes. Par expérience, le relevé qui suit de quelques co-occurrences de deux termes dans la même phrase les fait paraître intéressantes alors que la lecture des textes en retiendrait sans doute très peu ayant un intérêt véritable : « mil(l)ion(s) » + « Mazarin » : 121 occ. ; « mil(l)ion(s) » + « partisan(s) » : 33 occ. ; « mil(l)ion(s) » + « Emery » : 8 occ. ; « mil(l)ion(s) » + « gabelles » : 37 occ. ; « mil(l)ion(s) » + « impôts » : 29 occ. ; « mil(l)ion(s) » + « roy » : 410 occ. De même pour les titres de pièce : les titres qui contiennent des mots recherchés ne correspondent pas toujours aux pièces les plus intéressantes. Pour information, titres contenant les mots : « millions » : 1 ; « gabelles » : 4 ; « imposition » : 10 ; « finances » : 17. C'est sans doute parce que les présupposés sémantico-historiques que nous utilisons pour choisir les termes à rechercher en co-occurrences ne sont pas pertinents, raison pour laquelle il vaut mieux privilégier une sérendipité contrôlée par la fouille textuelle... En linguistique, on considère que, dans un texte donné, la quantité d'hyponymes relatifs à un thème ne préjuge pas de la présence de l'hyperonyme dans ce même texte : un roman peut traiter principalement d'amour, par exemple, sans que le mot *amour* ne soit employé.

² En n'utilisant ici que les cotes de Tokyo : A_2_68 : 24 occ. ; E_1_54 : 20 occ. ; C_1_5 : 19 occ. ; D_1_47 : 19 occ. ; B_12_50 : 13 occ. ; A_4_2 : 12 occ. ; C_11_15 : 10 occ. ; A_3_81 : 8 occ. ; C_5_3 : 8 occ. ; C_3_26 : 7 occ. (15M pour préparer une armée) ; C_11_5 : 7 occ. ; C_11_17 : 7 occ. ; E_1_51 : 7 occ. ; A_4_7 : 6 occ. ; A_2_16 : 5 occ. ; A_8_73 : 5 occ. ; A_9_26 : 5 occ. ; B_20_42 : 5 occ. ; D_1_9 : 5 occ. ; A_1_96 : 4 occ. ; A_4_1 : 4 occ. ; A_5_11 : 4 occ. ; A_5_62 : 4 occ. ; A_6_6 : 4 occ. ; A_9_29 : 4 occ. ; B_12_56 : 4 occ. ; B_17_11 : 4 occ. ; B_17_13 : 4 occ. (d'Andilly) ; B_13_44 : 4 occ. ; C_11_16 : 4 occ. ; C_11_34 : 4 occ. ; C_12_40 : 4 occ. (+ titre).

- 225 5. **13 occ. / 15 p.**, 1652 : *DIALOGVE DV CAR. MAZARIN, ET DV MARQVIS DE LA VIEVVILLE, SUR-INTENDANT DES FINANCES*, [M0 1087 B 12 50](#).
6. **12 occ. / 35 p.**, 1649 : *FACTVM CONTENANT LES IVSTES DEFFENSES DES RENTIERES DE L'HOSTEL DE VILLE DE PARIS : ET LES MOYENS VERITABLES DE LA SEURETÉ DE LEURS RENTES, & DE LEUR CONSERVATION*, [M0 1360 A 4 2](#).
- 230 7. **10 occ. / 19 p.**, 1651 : *LES PROPOSITIONS QVE LE CARDINAL MAZARIN FAIT A LA FRANCE, POUR OBTENIR SON RESTABLISSEMENT DANS LE MINISTERE D'ESTAT*, [M0 2922 C 11 15](#).
8. **8 occ. / 8 p.**, 1649 : *L'HEVREVSE RENCONTRE D'VNE MINE D'OR TROVVEE EN FRANCE, POVR L'ENRICHISSEMENT DV ROY ET DE SES SVIETS*, [M0 1631 A 3 81](#).
9. **8 occ. / 11 p.**, 1649 ? : *FACTUM NOTABLE. POUR THOMAS CARREL HUISSIER SERGENT À CHEVAL AU CHASTELET DE PARIS, DEMANDEUR EN EXECUTION DES ARRESTS DE LA COUR DES 7. DECEMBRE 1645. & 19. DECEMBRE 1647*, [M0 1363 C 5 3](#).
- 235 10. **7 occ. / 48 p.**, 1651 ? : *LA SVITTE DV MANIFESTE DV CARDINAL MAZARIN LAISSÉ A TOVS LES FRANCOIS AVANT SA SORTIE HORS DU ROYAUME. CONFESSANT LES MOTIFS & LES MOYENS QU'IL A TENUS POUR S'AGRANDIR. EXPOSANT AU VRAY TOUS LES MONOPOLES QU'IL A BRASSÉ CONTRE LA MAISON DE CONDÉ*, [M0 2390 C 11 5](#).
- 240 11. **7 occ. / 17 p.**, 1651 : *LES QVARANTE-CINQ FAICTS CRIMINELS DV C. MAZARIN, QVE LES PEVPLES INSTRUITS ADRESSENT À CEUX QUI NE LE SONT POINT*, [M0 2931 C 11 17](#).

« Ne recevoir jamais aucune chose pour vraie que je ne la connusse évidemment être telle »

245 Avec cet ensemble de pièces, ce sont déjà près de 150 occurrences de « mil(l)ion(s) » qui peuvent être considérées – pas loin de 30% du total des occurrences retenues. Que contiennent ces pièces et que valent les « millions » qu'elles recèlent ?

250 L'*État général du revenu du royaume de France* (M0_1300_A_2_68) est un document comptable, fiscal, d'apparence officielle, rédigé sans jugement ni commentaire, à propos des impôts et des taxes, probablement pour 1648. Si j'étais spécialiste d'histoire économique, je pourrais comparer ces données à celles d'autres années, ou à celles d'autres territoires. Dans mon cas, je m'intéresse plutôt à la forme du document et à l'emploi des mots. Par sa mise en page, on voit que ce document n'est pas destiné au grand public ; on peut d'ailleurs se demander qui pouvait lire et compter en chiffres romains de bas-de-casse !

255 On y constate que le mot « millions » est abrégé en « m^{ons} », avec les trois lettres finales en exposant. Bien que ce soit le seul document où cela apparaît, il est possible que ce soit une convention typographique compréhensible par les comptables et le personnel du fisc. Ce sont des occurrences qu'il faudrait ajouter à notre tableau... Par ailleurs, et à ne pas confondre, « mons » est aussi, dans le corpus du Projet Mazarinades, l'abréviation de « monseigneur » ;

260 une cinquantaine d'occurrences en attestent.

Les revenus du royaume sont listés en deux parties : la première recense pour environ 35 millions de livres¹ les « deniers provenant des fermes » (les fermes étant des délégations de perception à des particuliers, du fait que le royaume ne dispose pas d'un corps de fonctionnaires), la seconde partie du document rend compte des 50,3 millions de « deniers
 265 provenans des receptes générales des tailles, taillons, etc. » ; le total étant de 85,4 millions, soit l'équivalent approximatif d'un milliard et demi d'euros d'aujourd'hui (ce qui n'a, on le voit bien, aucun sens en tant que budget éventuel d'un État...). À lire ce document, on constate que le système fiscal n'est pas du tout homogène, donc pas du tout équitable, résultant d'un empilement de particularités historiques et géographiques ; on attend Colbert
 270 pour réformer un peu²... Mais surtout, la première partie liste des « deniers [...] qui se payent directement à l'Espargne », sans doute après que le fermier s'est servi (si j'ai bien compris le système), tandis que la seconde partie contient des « deniers » qui « se portent aux receveurs généraux, & d'iceux à l'Epargne », et « l'épargne en conte à la chambre des comptes ». Ces sommes énormes, pas toutes vérifiées par la Chambre des Comptes, que deviennent-elles ? Et
 275 pourquoi cette pièce est-elle considérée comme une mazarinade ? Est-ce parce qu'elle détaille un système quelque peu arbitraire et alors peu connu des contemporains eux-mêmes ou est-ce parce qu'on devine entre les lignes la possible *distraction* d'une partie des sommes ?

Le *Recueil de toutes les déclarations du roy...* (M0_3046_E_1_54) est une compilation
 280 de discours où sont mis en avant et bien répétés les *millions* de cadeaux fiscaux que le roi, par amour, ferait à son peuple, en cachant autant que possible qu'il y est contraint. Par exemple, la diminution de dix millions sur cinquante millions de taxes prévues est copieusement répétée. Nous savons qu'il s'agit en fait d'éteindre le feu contestataire allumé par l'*Arrêt d'union* du 13 mai 1648. Ainsi, entre autres mesures d'apaisement, sont promis le
 285 rétablissement de la paulette, la suppression des taxes sur le vin à l'entrée de Paris, ou une plus grande transparence dans l'attribution des fermes – avoué qu'elle était donc bien opaque –

¹ Selon l'édit royal du 31 mars 1640, une livre vaut un louis d'or, soit environ 15 à 20 euros. Selon l'équivalence proposée dans la page Wikipédia (bien que « l'équivalence des unités monétaires entre le XVII^e et le XXI^e siècle soulève de délicates questions de méthode »), et en choisissant 17 euros pour une livre, ce « budget » correspondrait environ à 600 millions d'euros – le salaire d'un ouvrier sous Louis XIV étant d'environ 325 euros, et le pain à 25 sols le kilo, un peu plus d'une livre tournois et donc une vingtaine d'euros, soit encore la baguette de pain actuelle de 200 g à 4 euros. (Nous interpolons à partir de la page consultée le 26/10/2016 : https://fr.wikipedia.org/wiki/Livre_tournois)

² Colbert n'est peut-être pas le modèle de vertu qu'on a voulu en faire : « Ses lettres font froid dans le dos. Une totale absence de scrupules et d'équité, voire même un mépris des nécessités de l'État pour assurer l'enrichissement de son maître, qui était, il est vrai, garant du sien. » (Claude Dulong, « Mazarin et les biens de ce monde », dans *Mazarin, Les lettres et les arts [...]*, Paris, Bibliothèque Mazarine ; Saint-Rémy-en-l'Eau, Éd. Monelle Hayot, 2006, p. 47).

mais à la condition expresse que cesse la Chambre Saint-Louis, horrible assemblée qui faisait le bras de fer avec Anne d'Autriche. Dans cette pluri-mazarinade, le mot « million » fait partie, tout comme les mots « remise » ou « décharge », de la propagande royale.

290

À l'inverse de tels discours, dans le *Dialogue du Cardinal Mazarin et du marquis de La Vieuville, surintendant des finances* (M0_1087_B_12_50) de 1652, le mot « million » entre dans une scène comique, digne de Molière. Ces écoutes (qui auraient été) enregistrées par un valet de chambre en avril 52 font entendre un Mazarin qui réclame dix millions de livres pour la guerre. Le mot « million » étant souvent associé à l'expression « pain de munition » des armées, on comprend que c'est ce qui coûte le plus cher si l'on veut avoir de vaillants soldats. Le surintendant les lui promet et les ressources encore disponibles sont passées en revue. Mazarin proteste, il voudrait bien ne plus payer les rentes ni les gages des officiers, ni rembourser les traitants ; ça l'arrangerait même que le roi fasse banqueroute ; on envisage l'exil fiscal en Sicile ou en Hongrie. C'est alors un vrai-faux Mazarin sérieux qui déclare : « Que n'importe que la France soit ruinée, je veux mettre le feu partout, ou subsister », à quoi la Vieuville répond par ce qui semble être un compliment : « les pays où [votre éminence] passe sont perdus pour dix ans. » (p. 9)

Dans l'ensemble des 80 mazarinades où se trouvent 120 co-occurrences dans une même phrase des mots « Mazarin » et « mil(l)ion(s) », celles-ci sont assurément les plus savoureuses.

Dans *L'Heureuse rencontre d'une mine d'or... pour l'enrichissement du roy* (M0_1631_A_3_81), le mot « million » est au service d'une originale proposition de réforme fiscale, une sorte de *choc de simplification*. Que d'Emery n'aurait même pas osée. Après l'abolition de l'actuel et injuste enchevêtrement de tailles, gabelles et autres impôts qui, selon l'auteur, majorent de 25% la valeur de toute chose (p. 7), le réformateur propose d'instaurer « un seul tribut » aux 10% les plus aisés de la population. Selon lui, les riches paieraient « volontiers et sans contrainte » (p. 4) la modique somme de 18,5 livres par an – c'est-à-dire, par jour, moins d'un euro d'aujourd'hui. Comptant les ouailles des archevêchés, abbayes, paroisses et autres entités religieuses du pays, il table sur une population française de 60 millions d'individus. Dans cette utopie fiscale, cette sorte d'ISF avant l'heure concernerait donc 6 millions de contribuables et rapporterait 240 millions de livres par an, donc trois fois plus que ce que nous avons vu tout à l'heure. Et le double dans les trois ans, promet l'auteur,

320 parce qu'à ce tarif, les peuples voisins, envieux d'un tel système, se donneront avec leurs territoires sans qu'il y ait à guerroyer.

Sauf qu'il n'y a jamais eu 60 millions de Français au 17^e siècle – tout au plus 20 millions, et sans doute moins de 10% de riches. Les rentrées ne seraient alors que de 80 millions, inférieures au revenu réel de 1648, sans compter le chaos produit par la réforme elle-même.

325 D'ailleurs, en prévision, les deux premières mesures prévues étaient la création d'une milice de 50.000 hommes et d'une police exemplaire...

Il est possible que la pièce soit entièrement ironique et que le lectorat ciblé s'en soit amusé.

330 Pour revenir à la réalité de la Fronde, considérons le célèbre *Catalogue des partisans...* (M0_647_C_1_5) de 1649. Il liste des dizaines d'individus qui auraient, individuellement ou collectivement, détourné des millions de livres tournois destinées aux caisses de l'État. Ce faisant, l'auteur, décidément très bien renseigné, établit des réseaux de relations et nomme les opérations frauduleuses qui auraient été réalisées, depuis des dizaines d'années pour certaines, 335 donnant les adresses ainsi que des détails matrimoniaux ou professionnels – qui ont aussi, pour le lecteur, fonction (ou effet) d'écarter toute possibilité de fiction ou d'affabulation. Il y aurait sans doute – et il y a sans doute eu – un grand danger pour les personnes nommées dans ce catalogue. Le titre est d'ailleurs explicite : ce sont des gens « contre lesquels on peut et on doit agir pour la contribution aux dépenses de la guerre présente ». Les 20 occurrences de 340 « million », lues l'une après l'autre, scandent une escalade de l'indignation propre à mettre en marche le patriote qui ne veut pas que son pays perde la guerre.

Je ne prétendrais pas qu'il y ait ici des découvertes à faire : un certain nombre de ces personnages sont déjà connus des chercheurs, comme Aubert et Bonneau, de même que leurs activités et leurs délits – ou ce que nous considérerions aujourd'hui comme des délits.

345 Remarquons toutefois : dans ce *Catalogue*, au moins dix fermiers sont nommés, sept intendants ou surintendants, cinq trésoriers, quatre procureurs, trois contrôleurs des finances, pour qui les millions volés ou retranchés vont par dizaines ; en revanche, presque aucun nom à particule ne figure dans le *Catalogue*, aucun parlementaire ni aucun ecclésiastique non plus, ni Mazarin ni aucun ministre, conseiller ou membre de la cour n'est nommé. Il n'y a donc que 350 des partisans (au sens de l'époque), qui seront nommés des « Mazarins » dans une réédition de 1652, ou, pour le dire autrement, cette pièce ne désigne à la vindicte populaire que des *bourgeois pas gentilshommes*, même s'ils y aspirent. L'auteur veut tous les faire payer ou

les dépouiller et les mettre en prison, on ne sait pas ; c'est peut-être un ami du réformateur utopiste que nous avons rencontré ci-dessus.

355 Or, comme l'a clairement fait apparaître Daniel Dessert dans plusieurs de ses ouvrages, ces fermiers, ces partisans et leurs proches constituent et alimentent le système fisco-financier qui soutient l'État et sa politique belliqueuse, tout en le sapant sur le long terme parce qu'ils le parasitent et s'en enrichissent exagérément.

Daniel Dessert fait ainsi la notice biographique de notre Thomas Bonneau :

360 « BONNEAU Thomas (1587-1662)
Ce financier, l'un des plus importants de la première moitié du XVII^e siècle, est issu d'une éminente famille tourangelle : son grand-père fut procureur au siège présidial de la ville ; son père, un riche marchand, accéda à l'échevinage et au second ordre. [...] aux côtés de ses parents et alliés, Scarron et Quentin de Richebourg, et de ses amis Aubert et Chatelain, il contrôle de 1632 à
365 1645 la Ferme générale des Gabelles de France, où il conserve son influence jusqu'à sa disparition. Cette influence est tout aussi notable sur la ferme du Convoi de Bordeaux, dont il fait partie de 1628 à 1648. La Chambre de justice de 1661 renverse sa fortune : en 1665, sa succession est très lourdement taxée de 3,5 millions de livres ! [...] Thomas et Jacques Bonneau, le frère et l'associé, font également partie d'une nébuleuse politico-religieuse qui leur apporte aide et crédit.
370 Thomas bénéficie du soutien de Richelieu, du prince Henri II de Bourbon-Condé et de son épouse Charlotte de Montmorency : il les sert et ils l'appuient, tout comme la frange la plus catholique du royaume dans laquelle milite la famille Bonneau¹. »

Dans notre corpus, Bonneau apparaît 41 fois (et il semble bien qu'il s'agisse à chaque fois du même). Outre le *Catalogue des partisans*, donc, il est le « petit Bonneau », ami de
375 Monseigneur, dans le *Quode de Messieurs de Compiègne...* ([M0_2956](#)) de 1652. Dans le *Courrier burlesque de la guerre de Paris...* ([M0_814](#)), il réclame une cassette « très pleine d'argent bon & beau » qui lui est volée dans les départs du 6 janvier 1649, quand, je cite, « la bourgeoisie était soucieuse ». Et bien sûr, il est l'un des personnages des *Entretiens de Bonneau, de Catelan et de La Raillière...* ([M0_1248](#)), après la Paix de Rueil, discutant avec
380 ses amis de « [s'engraisser](#) » de nouveau sur les tailles comme ils avaient pu le faire sur le toisé. Catelan dit qu'il « n'espère pourtant pas de voir jamais les Partisans si bien regner que les Cardinaux de Richelieu, & Mazarin les ont fait regner » (p. 5).

Mais de quoi, ou de combien parle-t-on en parlant des tailles ? Selon Daniel Dessert, déjà un bon nombre d'années avant :

385 « [Richelieu] évalue les recettes fiscales à 25 millions de livres : plus de la moitié viendrait de la taille, suivie par les taxes sur le sel, surtout en y ajoutant le produit de la ferme du Convoi de Bordeaux. Mais il estime que ce montant doublerait en ponctionnant les fermes particulières : la ferme de Brouage, les traites foraines de Languedoc, [etc.]² »

On sait que l'argent rentre, mais que devient-il ? Selon Abraham de Wicquefort :

¹ Daniel Dessert, *L'argent du sel, le sel de l'argent*, Paris, Fayard, 2012, p. 214-215.

² D. Dessert, *op. cit.*, p. 113.

390 « [...] de 143 millions qui furent levés l'année dernière [1647], l'on a payé aucunes rentes, aucuns gages d'officiers, de quelques nature qu'ils puissent être, point d'appointements de ministres, point de pensions. Et cependant, il se trouve qu'avec tout cela, le roi doit encore 175 millions aux partisans, qui demeurent constants en leur première résolution de ne plus rien avancer [...]»¹

395 À propos de Bonneau et de ses comparses, les citations pourraient ainsi être accumulées en suivant cette piste *sérendipiteuse* : le mot *million*, agissant comme un catalyseur sociétal, rend possible de rassembler tout un personnel dont il faudrait maintenant étudier, dans les mazarinades ou ailleurs, les apparitions, les valeurs, les relations. Sans doute restera-t-on *in fine* assez près de l'analyse de Daniel Dessert :

400 « En réalité, la société des bailleurs de fonds n'est lisible qu'à travers trois prismes : social, religieux et politique. Les combiner, c'est connaître les mécanismes de la monarchie française et des finances royales². »

Autrement dit, qu'on les appelle partisans ou bailleurs de fonds, les réseaux qu'ils ont mis en place soutiennent et dynamisent l'économie en même temps qu'ils la mettent à leur service
405 et la rendent dépendante d'eux. Bien qu'ils volent les pauvres gens et escroquent les dirigeants sur une échelle qui se compte en millions, si l'on en croit les nombreuses mazarinades qui les visent, ils demeurent omniprésents et le système les considère comme indispensables. Même en présence de noms, de dates, de preuves – à considérer que le *Catalogue des partisans* résulterait d'une enquête sérieuse –, il ne semble pas qu'il y ait eu
410 de contre-enquête par quelque autorité que ce soit ni que les dits partisans aient été inquiétés. Du vivant de Mazarin, cette publication n'a pas non plus amené le système à changer véritablement. Plus tard, peut-être, Colbert tirera les leçons de ce qui gangrenait l'État sous Mazarin...

L'opinion publique – ou ce qui en tenait lieu au 17^e siècle – pouvait tenir que, le sommet
415 de la pyramide étant corrompu, tous les intermédiaires devaient l'être également, que c'était la norme, le fonctionnement normal et que par ailleurs, sociologiquement, l'ignorance et l'analphabétisme, entretenus par l'Église, étaient les meilleures garanties contre une sanction populaire. Au 21^e siècle, dans ce que nous appelons démocratie, la corruption fait d'ailleurs toujours partie du paysage politique. Chacun peut s'en faire une idée en visitant le
420 site www.visualiserlacorruption.fr...

¹ D. Dessert, *op. cit.*, p. 132 ; il cite Wicquefort dans les *Chroniques discontinues de la Fronde*, édition de Robert Mandrou, Paris, 1978, p. 83.

² D. Dessert, *op. cit.*, p. 65.

L'historienne Claude Dulong estime que dès 1643 les revenus annuels de Mazarin sont d'au moins 400.000 livres¹. Puis il cumule les gouvernement régionaux, les lieutenances, les revenus de 21 des abbayes les plus prospères jusqu'à avoir, selon Daniel Dessert, près de deux millions de livres de revenus officiels au moment de sa mort.

425

J'en arrive à une conclusion pour le moins contemporaine et qui incitera peut-être plus à réfléchir qu'à conclure : au milieu de pamphlets qui pouvaient certes délirer à l'envi sur des millions imaginaires, soit au moins 300 des occurrences de « mil(l)ion(s) » recensées, il y avait semble-t-il des *lanceurs d'alerte*, des personnes apparemment bien informées qui publiaient des données financières réelles, aujourd'hui corroborées par des travaux d'historiens et susceptibles, si elles avaient pu être entendues, de choquer la populace et la petite bourgeoisie, voire de renverser un gouvernement. Mais qui les écoutait *vraiment* ? Et surtout, qui les prenait au sérieux ?

430

Car, ironie de la profusion, la forêt cache bien l'arbre. La floraison des libelles pendant la Fronde, entretenue, alimentée de tous côtés, implicitement encouragée par Mazarin puisqu'elle n'est presque pas réprimée (alors que Gabriel Naudé le lui avait proposé), orientée vers le burlesque et le carnavalesque, empêche les lanceurs d'alerte d'être reconnus pour tels et d'atteindre leur cible. À la criée du Pont-Neuf, les libelles s'écrasent littéralement les uns les autres et les plus sérieux sont pris pour d'autres sortes de facéties, des dénonciations intéressées ou des calomnies d'envieux. Prises pour imaginaires ou trop grosses, les sommes

435

440

¹ Par ailleurs : « Mais on comprend bien qu'un tel système portait en lui toutes les dérives. Aucun contrôle. Et la tentation est forte, quand on s'est engagé pour le bien de l'État, de se rembourser avec usure. Il apparaît à l'évidence que Mazarin a puisé indifféremment pour lui ou pour l'État dans les sommes à sa disposition, disant qu'il fournirait des comptes plus tard, qu'on réformerait les finances après la paix, etc. [...] le contraste est violent entre ses plaintes perpétuelles sur son dénuement et la réalité de ses dépenses. [...] Si l'on se livre à un petit calcul en additionnant ce qu'il dit, dans diverses lettres, avoir avancé pour diverses affaires, à lui seul et pour la seule année 1645, on arrive à la somme de 1 350 000 livres ! Qui peut le croire ? En 1645, il n'avait même pas encore obtenu l'ensemble de ses revenus et gratifications officiels. L'argent qu'il avançait au roi, c'était pour l'essentiel de l'argent du roi. [...] le 13 décembre 1647, le cardinal dit être réduit à offrir aux marchands « le peu de pierreries et de vaisselle » qui lui restent, et, cinq jours plus tard, il écrit à un correspondant à Naples de lui acheter des tapisseries, des tableaux, des étoffes précieuses, des pièces d'orfèvrerie ! [...] En 1660, les pierreries de la Couronne étaient en gage entre les mains des Suisses impayés et la régente se demandait anxieusement comment les dégager à temps pour ne pas faire piteuse figure à Saint-Jean-de-Luz devant les Espagnols, lors du mariage de Louis XIV. Or qu'écrivait Colbert à Mazarin ? Qu'il lui était rentré tant d'argent, qu'on avait pu mettre 1 420 000 livres en réserve dans ses diverses caches.

Avec l'argent du roi Mazarin ne prêtait pas qu'au roi, mais à d'autres personnages qu'il savait insolubles, afin d'obtenir d'eux certains biens mobiliers ou immobiliers. C'est ainsi et pas autrement qu'il obtint sans bourse délier de la reine d'Angleterre en exil, réfugiée en France, ses deux plus beaux diamants [...] c'est ainsi et pas autrement qu'il obtint ses trois duchés, Mayenne, Nivernais, Rethelois, que la maison de Gonzague lui céda pour la même raison. » (Claude Dulong, « Mazarin et les biens de ce monde », dans *MAZARIN, Les lettres et les arts* [...], Paris, Bibliothèque Mazarine ; Saint-Rémy-en-l'Eau, Éd. Monelle Hayot, 2006, p. 46.)

volées deviennent des « millions inutiles » parce que noyés dans des millions de mots *burlesques*.

Grâce à cette chasse aux *millions*, j'ai pu découvrir que certains éléments de ces mécanismes fisco-financiers – qui étaient dans des archives secrètes ou des collections privées
 445 jusqu'à ce que des historiens les révèlent récemment au grand jour, qui avaient d'ailleurs été reniés ou détruits par le révisionnisme embellisseur de Louis XIV et de ses historiens – certains éléments peu ragoûtants de ces mécanismes fisco-financiers, donc, étaient en fait déjà imprimés et diffusés dans les mazarinades¹.

Car un ou deux siècles après la Fronde, la haute bourgeoisie (en partie issue de la
 450 Fronde), le reste de la noblesse (en partie renforcée par la Fronde), les gens de pouvoir avant comme après la Révolution française, les élus et le personnel des gouvernements successifs continuaient à négliger les mazarinades, tout en s'ébaubissant de la hardiesse de la *Custode de la reine qui dit tout* ([M0_856](#)) et de quelques pièces du même tonneau, ce qui permettait au passage de les discréditer dans leur ensemble, de leur dénier toute valeur historique ou
 455 politique, de les tenir pour des lubies de bibliophiles ou des trophées de collectionneurs. La plupart des bibliothèques les laissait moisir derrière des reliures de *Pièces du temps* indifférenciées et incataloguées. Quelques familles aristocratiques se transmettaient encore, sans les ouvrir, les alignements de beaux volumes de cuir ; jusqu'à ce que leur déconfiture les oblige à les vendre, tels quels ou à la découpe.

Après les destructions de mazarinades que l'on peut supposer dès l'époque de la Fronde
 460 et pendant le règne de Louis XIV, la dispersion de ce qui en restait s'est faite principalement après la Révolution puis tout au long des XIX^e et XX^e siècles, et donc, en grande partie, avant la *Bibliographie* de Célestin Moreau, dont la motivation à s'occuper si pugnacement des mazarinades reste en partie mystérieuse.

Ce jalon posé juste après une troisième révolution inaugure un nouveau regard et un
 465 nouvel intérêt qui survivront et déboucheront sur les magistrales études d'Hubert Carrier et de

¹ Mazarin a laissé imprimer et diffuser, il a même écrit *Les crimes du cardinal*, mazarinade dans laquelle il s'attaquait lui-même pour mieux se défendre, et qu'il n'a finalement pas fait paraître parce que la situation était en train de se calmer et qu'il valait mieux ne pas attirer l'attention, ne pas remettre d'huile sur le feu. Il avait raison, machiavéliquement, contre Naudé et sa proposition de censure.

Par ailleurs, Mazarin n'était peut-être *pas seulement* l'avare ou le voleur qu'on voudrait anachroniquement en faire : après sa mort, ce sont « quelque onze millions [de livres] provenant de la fortune de Mazarin qui revinrent à la France », sans parler de « l'œuvre politique », du maintien de « l'indépendance et [de] l'unité du royaume » ou de « la paix [en] l'Europe » grâce à celui qui est « resté obstinément fidèle [à la France] malgré toutes les traverses en un temps où même un Condé, même un Turenne, hélas ! trahissaient. Et de tout cet or qu'il entassait dans ces coffres, pas un écu ne venait de chez l'ennemi. » (Claude Dulong, « Mazarin et les biens de ce monde », *op. cit.*, p. 48.)

Christian Jouhaud – tout ce dont héritent les recherches actuelles et, en l’occurrence, le *Projet Mazarinades*, corpus textuel et plateforme des chercheurs qui permet à la fois la rigueur scientifique et la vulgarisation par l’accès à tous.

470

Note explicative des intertitres : Méthodologie cartésienne & Sérendipité de la fouille textuelle

475

1. « Conduire par ordre mes pensées, en commençant par les objets les plus simples et les plus aisés à connoître » = partir du lexique connu pour étudier son voisinage textuel et réfléchir aux sens des mots.

480

2. « Faire partout des dénombrements si entiers et des revues si générales, que je fusse assuré de ne rien omettre » = interroger les corpus disponibles avec tout le lexique recensé pour rassembler des citations et compter les occurrences.
3. « Diviser chacune des difficultés [...] en autant de parcelles qu’il se pourroit, et qu’il seroit requis pour les mieux résoudre » = créer des catégories de sens, de date, d’auteur, etc., et étudier leurs particularités, leurs proportions et leurs relations.

485

4. « Ne recevoir jamais aucune chose pour vraie que je ne la connusse évidemment être telle » = vérifier les résultats par d’autres sources, les tester sur d’autres corpus, les comparer à ceux d’autres études, se méfier des préjugés, des doxas, des interprétations.

VII.II.IV. MAZARIN ET L'ITALIE AU MIROIR (DÉFORMANT) DES MAZARINADES

Le « flambeau qui nous a tous éclairés et débarbarisés »
(l'Italie, selon Jean Chapelain¹)

5

Qu'il me soit permis, pour cette présente étude, d'en appeler autant à la curiosité du lecteur qu'à sa science. Je travaillerai la matière textuelle et historique avec des outils de recherche certes encore peu connus, outils dont les historiens pourront penser – à raison – que la fiabilité reste à démontrer, mais qui, étant en libre accès, donnent à chacun le loisir de

10 vérifier mes dires, et d'en faire bon usage pour d'autres recherches.

Ces outils textuels et numériques, depuis qu'il en est question, ne sont d'ailleurs plus tout à fait nouveaux. L'habitude est prise, pour beaucoup, de chercher des mots dans des dictionnaires informatisés, de parcourir des œuvres entières ou de dénicher des citations dans les sites de Gallica, de Google Books et de bien d'autres publications – plus ou moins

15 scientifiques – disponibles en ligne. Par ailleurs, les comptages de mots et les tris informatisés du lexique ont commencé dans les années 1960, notamment lors du développement du *Trésor de la Langue Française*². En l'absence de scanners informatiques, rappelons-le, ce dictionnaire reposa sur le dépouillement d'un millier d'ouvrages, effectué par des dactylographes qui – au tout début – rangeaient des fiches perforées dans des boîtes à

20 chaussures. Il en est résulté la « Base textuelle Frantext³ » dès les années 80, mise sur le web en 1998, ainsi que le plus grand dictionnaire français en ligne, le *TLFi*⁴. Enfin, et toujours pour montrer que tout cela n'est guère nouveau, l'équipe de recherche de l'Université Paris III à laquelle j'appartiens depuis 1989 a emprunté son nom à Hubert de Phalèse⁵, un abbé du XVII^e siècle qui avait consacré de nombreuses années à constituer – forcément à la main –

25 une concordance des mots de la Bible, fournissant ainsi aux exégètes un précieux outil de recherche des occurrences lexicales, fort peu différent de ce dont je vais traiter.

¹ *Lettres de Jean Chapelain, de l'Académie française, publiées par Ph. Tamizey de Larroque*, tome II, [lettre] DXXVIII, « à M. l'abbé Pentiatiichi [...] De Paris, ce 1^{er} janvier 1672 », p. 767, voir : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6577044p>, site consulté le 15 décembre 2017.

² Voir la présentation du *TLF* et de sa version informatisée, le *TLFi*, dans le site de l'ATILF : <http://www.atilf.fr/spip.php?rubrique77> (page consultée le 15 décembre 2017).

³ Voir : <http://www.frantext.fr>

⁴ Voir : <http://www.cnrtl.fr/lexicographie/>

⁵ Henri Béhar, « La méthode d'Hubert de Phalèse », *Lexicometrica*, n° 0, 1997, voir : <http://lexicometrica.univ-paris3.fr/article/numero0/HBPhalese.html>, site consulté le 15 décembre 2017.

Mais avant d'entrer dans les textes et dans les sens des mots, il convient encore de déterminer ce que j'entendrai par « Mazarinades », et plus particulièrement « nos »

30 mazarinades. Il est bien connu que les Mazarinades forment un ensemble hétérogène d'au moins 5000 publications imprimées entre 1648 et 1653, contre ou pour Mazarin, ou traitant directement des événements et des personnalités de la Fronde¹. Ces ouvrages, c'est-à-dire ce qu'il reste des exemplaires de chacun d'entre eux, sont actuellement éparpillés chez des particuliers (impossibles à recenser) ou conservés dans un grand nombre de bibliothèques²,

35 qui n'en ont pas toujours eu conscience ni grand soin (certaines bibliothèques ou archives départementales peuvent encore ignorer avoir des mazarinades). Bien sûr, la Bibliothèque Mazarine, la Bibliothèque nationale de France, la bibliothèque du Musée Condé, à Chantilly, mais aussi les bibliothèques Sainte-Geneviève, de la Sorbonne et bien d'autres possèdent de volumineuses collections de Mazarinades en excellent état, de même que bien des

40 bibliothèques dans toute la France et à l'étranger. Lors de missions effectuées pour le développement du Projet Mazarinades, notre équipe de recherche a consulté les collections de Bordeaux, d'Aix-en-Provence, de Troyes, de Rouen, de Grenoble, de Versailles, de Chantilly, et nous connaissons l'existence documentée de celles de Toulouse, de Londres, de

45 Copenhague, du Vatican, de Saint-Pétersbourg, de Wolfenbüttel et de plusieurs collections importantes aux États-Unis³. Dans presque tous ces lieux de conservation, la numérisation des catalogues est en route ou achevée, permettant d'envisager un jour une mise en réseau d'informations catalographiques sur les Mazarinades.

Dans cet ensemble en cours de mondialisation, le sous-ensemble de « nos » mazarinades,

50 que l'on peut consulter dans le site du Projet Mazarinades depuis 2011, provient d'une belle collection de plus de 2700 pièces conservée à l'université de Tokyo. Acquise il y a près de quarante ans et composée de cinq sous-collections⁴ d'origines diverses, elle a été décrite et

¹ L'hétérogénéité est autant générique que volumétrique, puisque l'on trouve parmi ces libelles des traités philosophiques de plus de 100 pages, certes en minorité, face à la masse des pièces en vers burlesques de 8 pages. Le nom qui leur est donné est emprunté au titre d'une pièce attribuée à Scarron, *La Mazarinade* (1651, n° 2436 dans la *Bibliographie des Mazarinades* de Célestin Moreau, parue en 1851).

² Nous en avons recensé une grande partie depuis 2011 dans la page web de « Géolocalisation des Mazarinades », voir : <http://mazarinades.org/geolocalisation-des-mazarinades-fonds-collections-catalogues-etc/>, site consulté le 15 décembre 2017.

³ Voir notamment Laurent Ferri, « *Inter folia venenum*. Les collections de mazarinades aux États-Unis (1865-2014) », *Histoire et Civilisation du Livre*, n° XII, 2016, p. 69-75. Cette livraison de la revue publiée chez Droz contient les actes du colloque « Mazarinades, nouvelles approches » de juin 2015 à Paris durant lequel plusieurs de ces grandes collections ont été présentées.

⁴ Dans le site du Projet Mazarinades, la page dite « Chariot » permet de voir la collection entière sur le chariot où elle est entreposée dans la Bibliothèque de l'Université de Tokyo. Il est possible de sélectionner dans l'image l'une

étudiée par Tadako Ichimaru, chercheuse japonaise qui, par la thèse de doctorat qu'elle a soutenue en 2006 à l'Université de Tokyo, a contribué à relancer les recherches sur les Mazarinades¹. Le « Projet Mazarinades² », à la fois collection virtuelle et corpus textuel, envisagé peu après par Tadako Ichimaru, a été développé par l'équipe des Recherches Internationales sur les Mazarinades (RIM) grâce au soutien de la Japan Society for the Promotion of Science³, en vue de partager mondialement ce trésor virtuel alors même que la collection resterait physiquement au Japon.

Le site propose au public un catalogue détaillé de toutes les pièces de la collection ainsi qu'un moteur de recherche lexical en plein texte, permettant donc de retrouver toutes les occurrences de n'importe quel mot parmi les millions de formes lexicales que contient le corpus. Les chercheurs des RIM peuvent également accéder à l'intégralité des textes, que ce soit pour les lire, les corriger ou proposer l'édition critique des pièces de leur choix.

Catalogue et corpus sont accessibles par une interface dynamique qui propose également des informations sur l'histoire du Projet Mazarinades, sur l'actualité des recherches ainsi que des documents essentiels à nos recherches.

BREF HISTORIQUE DU *PROJET MAZARINADES*⁴ :

- 2010 : début du projet, à partir de la [collection de mazarinades](#) acquise par la bibliothèque de l'Université de Tokyo en 1978.
- 2011 : mise en ligne du corpus après numérisation, transcription des textes et ingénierie du site mazarinades.org.
- 2011-2013 : enrichissement des métadonnées (lieu d'édition, imprimeur, année, pages, notices Moreau, etc.).
- 2014 : première utilisation scientifique lors de la [journée d'étude sur les Mazarinades](#) organisée par Myriam Tsimbidy à l'Université de Bordeaux.
- 2015, juin : première association des RIM à une manifestation scientifique, le colloque [Mazarinades, nouvelles approches](#), à la Mazarine & à l'Arsenal.

ou l'autre des cinq sous-collections et d'atteindre la liste des notices des pièces qui la composent, volume par volume.

Voir : <http://mazarinades.org/edition/collections>, site consulté le 15 décembre 2017.

¹ Cette thèse étant en japonais un résumé et la table des matières en français sont proposés dans le site du Projet Mazarinades (<http://mazarinades.org/2007/10/quest-ce-que-les-mazarinades-resume-de-these-de-doctorat/> ; site consulté le 18 décembre 2017).

² C'est le nom que nous donnons en français au projet dont le nom officiel est en japonais. Voir : <https://kaken.nii.ac.jp/en/search/?qm=80567313>, site consulté le 15 décembre 2017.

³ La JSPS joue un rôle équivalent à celui que peut avoir en France le CNRS, avec de nombreuses différences structurelles. Voir : <http://www.jsps.go.jp/english/>, site consulté le 16 décembre 2017.

⁴ La plupart des données chiffrées du présent article ainsi que les citations, références et liens hypertextuels sont à retrouver dans un document disponible en ligne et qui a servi de support à l'intervention orale de mai 2017, à l'adresse suivante : <http://mazarinades.org/2017/05/les-mazarinades-au-colloque-mazarin-rome-et-litalie-paris-11-13-mai-2017/> ; page consultée le 16 décembre 2017.

- 80 • 2016, novembre : première manifestation scientifique entièrement consacrée au corpus du Projet Mazarinades, le colloque [L'exploration des Mazarinades](#), à l'Université de Tokyo.

QUELQUES CHIFFRES SUR LE CORPUS DES MAZARINADES DE LA COLLECTION DE TOKYO :

- 85 • Corpus : 49,9 millions de signes (ou caractères, total comprenant les 1,7 millions de signes de métadonnées).
- Catalogue : 2709 mazarinades, dont environ 2320 titres différents (certaines pièces étant en double ou triple exemplaire).
- Lexique :
- 90 ○ 64 400 mots dans les titres des pièces.
- 6,83 millions de mots dans les textes des mazarinades¹.
- 140 000 mots dans les métadonnées.

L'incertitude sur le nombre de 2300 titres différents² provient de la nature même des mazarinades : les périodiques sont comptés de façon redondante par leur unité de titre et pour chaque livraison ; certains titres sont identiques ou presque identiques bien que les contenus diffèrent ; certaines pièces sont des structures mosaïques, compilées ou gigognes, des *métamazarinades* (qui accueillent et commentent d'autres pièces, parfois antérieures de quelques jours seulement) et des *pluri-mazarinades* (sortes de recueils avec un titre chapeau³).

100 Après ces nécessaires précisions à propos du contexte des recherches, venons-en à Mazarin et à l'Italie dans le corpus.

RECHERCHE⁴ DU NOM « MAZARIN » : [9312 occurrences](#).

¹ On peut comparer notre corpus provenant des 5 années de production de la Fronde au corpus « Théâtre classique » qui, au début des années 2000, contenait 80 pièces du seul XVII^e siècle (de Corneille, Molière et Racine), totalisant 1 million de mots (selon D. Labbé, « La lemmatisation des grandes bases de textes. Un exemple : Corneille, Molière et Racine. L'édition électronique en littérature et dictionnaire, évaluation et bilan », Rouen, 2002, référence en ligne : <halshs-00465110>, p. 2). En 2018, le corpus « Théâtre classique » contient 1080 textes de spectacles du XVII^e au XIX^e siècle pour un total de 10,1 millions de mots, où le XVII^e siècle n'est donc plus majoritaire (<http://www.theatre-classique.fr/pages/programmes/corpus.php>, consulté le 15 janvier 2018). Il est intéressant de comparer également avec Frantext, corpus en ligne beaucoup plus volumineux puisqu'il contient 297 millions de mots couvrant une période de 1000 ans. Le corpus des Mazarinades est certes 50 fois plus petit mais la densité annuelle des textes y est 5 fois supérieure.

² Cette *quantité* de Mazarinades correspond peu ou prou à la moitié de l'ensemble connu. Le Projet Mazarinades a pour vocation d'accueillir prochainement d'autres pièces, grâce à des partenariats avec plusieurs autres établissements et équipes de recherche. D'où la relativité des chiffres avancés dans la présente étude.

³ Ces recueils thématiques réalisés durant la Fronde et destinés à circuler pour alimenter les débats ne sont pas à confondre avec les recueils factices réalisés par des collectionneurs en vue de conservation patrimoniale, y compris déjà pendant la Fronde.

⁴ Cette requête, comme les suivantes, est effectuée dans le corpus des Mazarinades à partir de la page de recherche lexicale [<http://mazarinades.org/recherche>]. Entre guillemets, se trouve l'exacte forme recherchée (lettres capitales ou non, autres signes), selon les règles de syntaxe du moteur de recherche qui sont précisées dans la même page.

« Les extraits de textes fournis dans les pages de résultats de la recherche suffisent le plus souvent à comprendre le sens du mot dans son contexte. Quand ce n'est pas le cas, il est possible d'ouvrir la page entière et de voir l'image originale de cette page. Si les références abrégées sont insuffisantes, il est possible d'accéder à la notice du catalogue en ligne qui regroupe toutes les métadonnées concernant la pièce concernée, y compris le commentaire de Célestin Moreau extrait de la *Bibliographie des Mazarinades* de 1850-1851, ici inséré en métadonnée¹. Mais il convient de différencier le mot « Mazarin », tel quel, présent dans 578 titres du corpus², de la présence sémantique de Mazarin dans les textes ; présence qui peut se manifester par un dérivé du nom propre, par un terme de fonction comme « cardinal » ou « ministre », par de nombreux pronoms et adjectifs, ainsi que tous les surnoms et expressions plus ou moins sympathiques qui lui ont été attribués par ses contemporains.

Restons-en pour l'instant aux dérivés du nom propre, qui peuvent être recherchés à partir de la troncature « maza » :

- Requête « maza.* » : **11314 occ.**, dont « mazarine », « mazariniste », « mazarini(c)que », « mazarinade », et quelques autres³). Ces termes peuvent aussi être recherchés par année de publication des mazarinades :
 - dans des pièces de 1648 : 5 occ.
 - **dans des pièces de 1649 : [3549 occ.](#)**
 - dans des pièces de 1650 : 799 occ.
 - dans des pièces de 1651 : 1177 occ.
 - **dans des pièces de 1652 : [5410 occ.](#)**

Les deux années de plus forte présence sont logiquement celles durant lesquelles les Mazarinades ont paru en plus grand nombre (selon Célestin Moreau et Hubert Carrier⁴), de sorte que cette répartition n'a pas de pertinence particulière, sinon que la présence lexicale de Mazarin y est textuellement homogène.

¹ Les chercheurs associés au Projet Mazarinades disposent par ailleurs, sur leur simple demande, d'un mot de passe pour accéder à l'intégralité des textes. Ils ont également la possibilité, avec une autorisation soumise à validation, d'éditer les pièces de leur choix pour les corriger et les commenter.

² Recherche effectuée cette fois dans le catalogue (et non dans l'ensemble des textes) : <http://mazarinades.org/edition/mazarinades/catalogue/title:mazarin>, site consulté le 20 décembre 2017.

³ Dans la syntaxe des requêtes, le point mis après « maza » remplace n'importe quelle lettre de l'alphabet tandis que l'astérisque étend cette fonction à plusieurs lettres, jusqu'au prochain caractère séparateur (espace, virgule, point, etc.).

⁴ Voir C. Moreau, *op. cit.*, et H. Carrier, *La presse de la Fronde (1648-1653) : les Mazarinades. La conquête de l'opinion*, Genève, Droz, 1989, et le second volume : *La presse de la Fronde (1648-1653) : les Mazarinades. Les hommes du livre*, Genève, Droz, 1991.

130 Pour comparaison : « CondE », 1669 occ.¹ ; « retz|gondi|coadj.* », 658 occ.² ; « long[u-v]e[u-v]ille », 656 occ.³, pour ce qui est de quelques occurrences de désignations de personnalités. Ou pour des expressions composées de deux termes : « reyne|Reine REgente » (distance max. 7 mots), 820 occ.⁴ ou « nOtre|notre roi|roy » (distance max. 4 mots), 534 occ.

135 On constate que les termes désignant Mazarin sont beaucoup plus nombreux que ceux des autres personnalités, ce qui est logique pour ce corpus, et qui fait de lui (Mazarin) l'élément central de la plupart des discours. Cette centralité textuelle n'est pas forcément la même chose que la réalité historique de Mazarin sur laquelle les historiens travaillent.

EN CE QUI CONCERNE L'ITALIE, QUELQUES REQUÊTES :

- 140 • « italie » : 940 occ., ainsi que dans 29 titres de pièces, dont 7 en co-occurrence avec Mazarin.
- « itali.* » : 1731 occ.
- « rome » : 1117 occ.
- « romai.* » : 1142 occ.
- 145 • « naples|napolit.* » : 388 occ.
- « sicil.*|cicil.* » : 696 occ.
- « venise|veniti.* » : 235 occ.
- *Pour comparaison :*
- « espagn.* » : [3137 occ.](#)
- 150 • « catalogn.* » : [639 occ.](#)
- « allema.*|aleman.* » : [766 occ.](#)
- « angl.* » : [1422 occ.](#)

RECHERCHE DE CO-OCCURRENCES SUR MAZARIN & L'ITALIE :

155 À partir des résultats précédents, on pourrait d'ores et déjà se plonger dans les textes pour y traquer quelques citations originales. Mais il est fastidieux (et, par expérience, peu

¹ Dans cette requête, le E majuscule permet de rassembler tous les « e », « é », « è », « ê » et « ë » éventuels, en majuscule comme en minuscule dans les textes.

² Dans cette requête, la barre verticale entre les termes, sans espace, permet de cumuler dans les résultats les trois formes demandées.

³ Dans cette requête, les crochets permettent de rechercher à cet emplacement du mot toutes les lettres de l'ordre alphabétique entre les deux inscrites, ici seulement « u » et « v », qu'elles soient en majuscule ou en minuscule dans les textes.

⁴ Cette requête est une recherche de co-occurrence textuelle des termes, les termes recherchés étant simplement séparés par un espace. Il convient donc de spécifier, dans la page de requête, la distance textuelle souhaitée entre les deux termes. La réponse étant instantanée, plusieurs essais peuvent être effectués avant de trouver la distance pertinente. Une distance textuelle supérieure à 20 mots occasionnera souvent une relation sémantique peu pertinente, tandis qu'une distance inférieure à 4 mots occultera sans doute des cas pertinents. Ces ajustements de la distance de co-occurrence sont généralement validés ou invalidés par la lecture rapide des premières citations dans la page des résultats.

pertinent) de parcourir plusieurs milliers de contextes de seulement 6 ou 7 lignes tout en réfléchissant au sens de chaque pièce, à sa position historique ou au parti défendu par l'auteur.

Le recours aux co-occurrences devrait permettre de cibler plus précisément notre sujet, en ajustant la distance textuelle entre les deux formes.

- requête « mazari.*|cardina.* rome|itali.* » (distance max. de 5 mots) : 84 occ.
- requête « mazari.*|cardina.* sicil.* » (distance max. de 5 mots) : 46 occ.
- requête « mazari.* estranger|estrangers » (distance max. de 5 mots) : 65 occ.
- requête « barberin.*|barbarin.* » ou « barb[a-e]rin.* » : 66 occ. (la totalité de ces occurrences concerne directement Mazarin).
- requête « vrbain 8|VIII » (Maffeo Barberini) : 14 occ.

La lecture rapide des contextes proposés par ces requêtes permet tout d'abord de se faire une idée générale des champs sémantiques et lexicaux. Dans la plupart des cas, soulignons-le, les informations rencontrées reproduisent et valident logiquement les connaissances déjà acquises, notamment dans l'opinion négative des contemporains de la Fronde au sujet de Mazarin et de son origine italienne. Je ne perdrai donc pas de temps à les reproduire, tout en soulignant que cette *vérification* présente l'avantage méthodologique de valider empiriquement notre outil. Quelques extraits sont toutefois remarquables, soit par la précision des attaques, parfois référencées, soit par des qualités textuelles qui vont du lyrisme poétique à la rigueur argumentative. Ils peuvent être considérés un moment, et mis de côté en attendant d'être repris dans un raisonnement construit. En voici quatre, qui permettront dans un premier temps de découvrir la diversité des genres textuels et des types de discours – la fameuse hétérogénéité des Mazarinades – mais dans lesquels se rencontrent pourtant les mêmes opinions – à peu près – sur Mazarin et l'Italie :

1. « le nommé Iules Mazarin de nation Italienne » (1649, M0_345¹).

Expression d'état-civil dans un (faux) arrêt de la cour de parlement de Rennes. La « nation italienne » est donc vue comme une unité abstraite, alors que c'est une mosaïque de principautés. Dans cette pièce comme dans beaucoup d'autres, il est toujours question « des Princes » de l'Italie, et non d'un « roi », comme c'est le cas pour la France. Le mot « nation » renvoie sans doute à une unité territoriale virtuelle, géographique mais aussi liée à la langue et

¹ *Arrêt de la covr de Parlement de Rennes en Bretagne, contre le nommé Iulles Mazarin...*, 4 p., pièce considérée comme fausse. Le numéro 345 est celui de cette pièce dans la *Bibliographie des Mazarinades* de C. Moreau (*op. cit.*) ; même principe pour les références suivantes. Le préfixe « M0_ » est ajouté depuis 2011 dans le cadre du Projet Mazarinades afin d'uniformiser la numérotation des mazarinades. Voir notre page : <http://mazarinades.org/2011/04/structure-logique-et-historique-des-references/> ; site consulté le 20 décembre 2017.

à l'histoire millénaire de la péninsule. Par ailleurs, l'expression administrative « le nommé », trouvée dans deux pièces officielles seulement, est quelque peu irrespectueuse des titres et fonctions de Mazarin – et donc pas très éloignée de la forme adjectivale et égalitaire « ci-devant » de la Révolution...

2. « Pourquoi, Mazarin, as-tu fait venir la secte des Théatins de ses territoires italiens ? J'en connais la raison : c'est parce que les docteurs italiens mesurent les crimes avec un large crible que la secte est pour toi excellente, n'est-ce pas ? Ce que les nôtres vouent aux gorges du Phlégéon [fleuve des Enfers], ils les appellent des peccadilles à peine dignes d'être rappelées aux autres¹. » (1649, M0_1168²).

Des prêtres de l'ordre fondé à Rome au XVI^e siècle ont en effet été invités à s'installer à Paris par Mazarin en 1644. Pour l'auteur de cette pièce, leurs jugements seraient trop favorables à Mazarin, indiquant par là une trop grande tolérance de la part de l'Église romaine, contrairement à la française qui serait plus rigoureuse ou plus morale... Si cela se discute en latin, c'est que le public visé est forcément très réduit et concerné par les questions ecclésiastiques, pour un sujet pourtant omniprésent dans les textes en français : la mauvaise influence de l'Italie, non plus comme « nation » mais comme berceau d'une « secte ».

3. « le Cardinal Mazarin par vne trahison Italienne a changé vn Sacrifice de loüange en vn Sacrifice sanglant » (1649, M0_1796³).

Dans cette allusion à l'arrestation de Broussel, Blancmesnil et Charton, conseillers au parlement de Paris, le 26 août 1648, pendant le *Te Deum* commandé pour la victoire de Lens, la « trahison italienne » pourrait n'être qu'une hypallage, déplaçant sur la *trahison* l'adjectif qui convenait à Mazarin. Mais il est aussi possible de le prendre au sens d'un caractère de trahison proprement italien ou d'une façon de trahir stéréotypée qui serait *à l'italienne*. Cette opinion était partagée par une bonne partie des contemporains de la Fronde, même si l'on sait (mais le savait-on en 1649 ?) que ces arrestations étaient plutôt la volonté d'Anne d'Autriche,

¹ « *Cyr Theatinorum sectam Mazarine vocasti Sedibus ex Italis ? cognita causa mihi est Nempe quòd Italici Doctores crimina largo Expendunt cribro, secta probata tibi est. Quæ nostri Phlegethontæis addicunt faucibus, illi Peccadilla vocant vix memoranda aliis.* » (traduit par T. Maré, de l'Université Gakushuin, Tokyo, que nous remercions).

² *Dæmon Ivlii Mazarini in Gallos. Ad lectores*, 32 p.

³ *La Iustification dv Parlement et de la ville de Paris dans la prise des armes ; contre l'oppression & tyrannie du Cardinal Mazarin*, 19 p. La « justification » se fait par une longue suite de tous les crimes et délits imputés à Mazarin, assortis d'explications fantaisistes qui marquent bien l'aspect burlesque de cette pièce qui n'est pourtant pas en vers.

215 moins diplomate que Mazarin. Le réflexe immémorial d'accusation de l'étranger – et de
l'Italien en particulier au XVII^e siècle – est sans doute historiquement lié à la fois aux
Médicis, à Concini et à Machiavel (120 occ.). La *mémoire* des massacres de la Saint-
Barthélémy, en août 1572, était encore entretenue (et sans doute révisée de diverses façons)
alors que les préceptes de Machiavel étaient déjà largement pointés du doigt¹. Outre
220 l'hypallage, on notera également l'hyperbole du « sacrifice sanglant » : il y a peut-être eu
quelques égratignures dans le feu de l'action, mais aucun sang versé parmi les personnalités
appréhendées – et un peu celui de Raoul de Bragelonne dans la version d'Alexandre Dumas².

4. « Sçachez qu'il est temps de vous desabuser ; que la Reyne est Espagnolle ; que le
225 Mazarin est Italien, & que Messieurs les Princes sont les Enfants de la maison Royale »
(1652, M0_1012³).

Dans cet « avis » donné aux Parisiens, la reine et Mazarin sont désignés comme étrangers
malfaisants, « Mazarin & la Reyne vous flattent » (lit-on juste après notre extrait), en
opposition aux « enfans » innocents et forcément légitimes de « la » maison royale... Selon les
230 auteurs, la légitimité de la reine est à géométrie variable, et encore moins appréciée en 1652
qu'en 1649.

Comme on le sait, le couple dirigeant formé par Anne d'Autriche et Mazarin a fait l'objet
des rumeurs les plus folles. Mais au-delà de ces rumeurs, la reine et son ministre ont-ils perçu
qu'une certaine médiatisation nouvelle, en grande partie du fait des Mazarinades, créait les
235 conditions de la naissance d'une forme d'opinion publique dont ils étaient à la fois l'objet et la
cible ? Sans doute, car un peuple *visiblement* en train de se « désabuser » devient un danger...
d'où peut-être la rigueur de l'absolutisme dans les années suivantes.

Tout intéressant qu'il soit, le commentaire de citations isolées ne constitue pas un
240 discours critique ou analytique pour un ensemble de texte. *A fortiori* quand les raisons d'être
de cet ensemble sont peu cohésives, comme c'est le cas des Mazarinades. Cependant, pour les
chercheurs recourant à des outils numériques encore peu utilisés, c'est une nécessité
épistémologique car l'exemple a une vertu pédagogique que chacun peut transposer dans son
propre champ d'étude.

¹ Voir Jean-François Dubost, *La France italienne, XVI^e-XVII^e siècle*, Paris, Aubier, 1997, p. 313.

² Dans le chapitre XLVII de *Vingt ans après*, 1846.

³ *Dernier avis donné avx Parisiens, dans la crize des maux de l'Estat*, 6 p.

245 Pour aller plus loin et tenter de construire un raisonnement interprétatif au sein d'un corpus volumineux, deux voies peuvent être empruntées : 1. l'étude d'un sous-ensemble de pièces, pertinent du fait de sa densité d'occurrences, et 2. l'étude textométrique globale. La première, la voie que je suivrai, ne nécessite aucun outil supplémentaire : dans le cas de notre corpus, il suffit de rechercher les pièces ayant une importante densité des éléments recherchés.

250 La seconde voie, dont les possibilités théoriques sont beaucoup plus vastes, requiert cependant de lourdes opérations, pour l'instant hors du cadre du Projet Mazarinades : avoir ou programmer un logiciel de textométrie (ou lexicométrie), adapter le corpus aux nécessités programmatiques de ce logiciel (avec un certain coût financier), maîtriser les procédures d'interrogation de corpus et d'interprétation de résultats liées à la statistique de corpus

255 textuel...

Comment définir ou délimiter un sous-ensemble pertinent, c'est-à-dire un sous-corpus dense dans le cadre d'un questionnement ? Et, question préalable, de quelle *densité* parle-t-on ? Les occurrences et co-occurrences de termes relatifs à Mazarin et à l'Italie ayant été

260 relevées préalablement (voir ci-dessus, environ 250 occurrences, en écartant les redondances dues aux pièces en double ou triple exemplaire dans le corpus), je postule qu'il est raisonnable de lire intégralement un petit nombre de pièces dans lesquelles les termes recherchés sont les plus (co)fréquents – à la fois nombreux et proches les uns des autres au sein d'une même pièce, ce que j'appelle « densité » lexicale – et de les présenter en en dégageant les éléments

265 saillants, ceux qui auront peut-être la plus grande pertinence quant au sujet de l'étude¹.

À la technique du carottage (prélèvement arbitraire pour analyse objective d'un milieu, linguistique par exemple), est donc préférée ici la technique de l'échantillonnage. L'avantage des outils numériques et des corpus accessibles en ligne reste par ailleurs qu'en cas de doute le lecteur (celui de la présente étude, par exemple) a la possibilité de vérifier par lui-même

270 dans le site du Projet Mazarinades et de faire d'autres requêtes, d'autres lectures – qui amèneront éventuellement de meilleurs résultats que les nôtres.

¹ Une pertinence que l'on peut supposer plus grande que dans le cas des emplois isolés ou textuellement distants les uns des autres. On se gardera de transformer cette méthode en théorie car il est tout à fait envisageable, à l'inverse de ce que je viens de proposer, qu'un emploi lexical isolé puisse avoir une grande importance historique ou pour l'ensemble des Mazarinades.

Voici une brève liste chronologique¹ et commentée des pièces dans lesquelles les co-occurrences sont les plus nombreuses :

275

1649 :

A_2_16² : Le Solitaire [signé] = Arnauld d'Andilly, Robert, [*ADVIS D'ESTAT A LA REYNE. SUR LE GOUVERNEMENT DE SA REGENCE*](#) [?], M0_498, 30 p.

Dans cette pièce, le mot « Italie » a 19 occurrences dont :

280

- « toute l'Italie l'a publié » (l'expression « toute l'Italie » est présente 3 fois dans le texte) ;
- « Les Princes d'Italie, dont le moindre n'auroit pas voulu se servir de luy pour Intendant de ses affaires domestiques » ;
- « Que V. M. renuoye le Cardinal Mazarin en Italie, où il a fait transporter plusieurs millions de vos Finances, & de celles de vos peuples ; qu'il iouïsse des delices & des voluptez aux despens de la France, de laquelle il a tant tiré de sang & de larmes pendant son ministere. »

285

290

295

300

- En résumé : Robert Arnauld d'Andilly, ancien conseiller d'État écarté par Richelieu et devenu un des Solitaires de Port-Royal-des-Champs, accuse Mazarin d'être notoirement caractériel, incompetent, inconstant, cupide, sans honneur ni bon sens, mais il n'étend pas cette bassesse à l'ensemble des Italiens, bien au contraire, « toute l'Italie » étant plutôt contente du départ de Mazarin. La bassesse de Mazarin, selon l'auteur, vient de Richelieu, d'ailleurs à l'origine d'un différend que l'auteur élève à des hauteurs religieuses car Richelieu aurait « peruerté & renuersé la forme ancienne du gouvernement, & changé les maximes de la Monarchie legitime en celles de la tyrannie, pour se conseruer dans son vsurpation. [...] & qu'ainsi toutes choses dépendant du caprice & des mouuemens de ce premier Ministre, il n'estoit plus necessaire de sçauoir les loix & maximes fondamentales de l'Estat ; Qu'un estranger, fut-il Italien, fut-il Arabe ou Turc, estoit assez fort pour soustenir le faix d'une telle charge. Mais quoy qu'il en soit, il n'a eu pour visée que la manutention des siens en établissant le Cardinal Mazarin. »

¹ Pour 1649-1651 seulement, afin de ne pas allonger ce présent article. Une liste plus complète des pièces sélectionnées est disponible dans le document en ligne, avec liens hypertextuels vers les notices et les contextes.

² La cote A_2_16 est celle de la pièce dans la collection des Mazarinades de l'Université de Tokyo, reproduite et accessible dans la page « chariot » du site (voir la note n° 7) : « A » indique la première des cinq sous-collections, « 2 » pour le 2^e volume, et « 16 » qui renvoie à la 16^e pièce du volume.

A_3_14 : Anonyme, [*L'AMBITIEVX OV LE PORTRAICT D'ÆLIVS SEIANVS EN LA PERSONNE DV CARDINAL MAZARIN*](#), M0_73, 7 p. (« Mazarin » : 25 occ., « italien » : 1 occ., « Rome » et

305 « romain(e)(s) » : 10 occ.)

- Comparaison sur une quinzaine de points entre Séjan, officier supérieur de l'empereur Tibère, au début de l'ère chrétienne, et Mazarin qui, « dans vn temps de resiouissance populaire[,] faict enleuer le Roy hors de son Palais Royal¹ » (5-6 janvier 1649). Séjan était un intrigant ambitieux qui crut arriver au pouvoir et fut arrêté grâce à Macron, son
- 310 successeur et possible futur assassin de Tibère.
- « Si Tibere a en plein Senat appellé Sejanus le compagnon de ses labeurs : Mazarin par vn orgueil insupportable a non seulement voulu se comparer avec sa Majesté Tres-Chrestienne, mais encore se rendre maistre de sa personne sacrée. »
- « Si Sejanus enuieux a fait empoisonner Germanicus en Esclauonie, à cause de la bien-
- 315 veillance que les habitans de Rome luy portoient : Mazarin a bien fait pis, pour vn en ayant fait mourir des milliers par des boucons, & entr'autres feu Monsieur le President Barillon, digne d'éternelle memoire. » (« boucon » signifie *poison* ; ami de Robert Arnauld d'Andilly, le magistrat Jean-Jacques de Barillon, qui était déjà opposé aux nouveaux impôts sous Louis XIII, fut écarté plusieurs fois puis exilé à Pignerol où il
- 320 mourut peu après son arrivée, en 1645, sans doute empoisonné...)
- Pour l'auteur anonyme, « [c]eux qui ont leu l'Histoire Romaine sçauent que Sejanus fut tellement effronté que d'attenter à la personne de Drusus fils de Tibere », ce qui permet donc de dire que « Mazarin n'en auroit pas moins fait s'il auoit rencontré de pareils euenemens » – euphémisme pour dire qu'il a fait bien pire. À l'inverse de la
- 325 position d'Arnauld d'Andilly vue dans la citation précédente, la trahison est ici conçue comme un atavisme italien, un caractère génétique déjà présent depuis 16 siècles !...

A_5_29 : Anonyme, [*LETTRE DV CHEVALIER GEORGES DE PARIS. A MONSEIGNEVR LE PRINCE DE CONDÉ*](#), M0_2099, 18 p. (« Itali.* » : 3 occ. ; « Rome » : 1 occ., « romain » : 4 occ.

330 sans intérêt particulier ; « Sicil.* » : 9 occ., dont les expressions « traistre Sicilien »,

¹ Célestin Moreau commente cette pièce : « Ce pamphlet a été écrit peu de jours après ce que les frondeurs appelaient l'enlèvement du roi. Cet événement est en effet le dernier terme de la comparaison. Il y a ici un souvenir des pamphlets contre le maréchal d'Ancre [...] » (*Bibliographie des Mazarinades*, vol. I, n° 73 ; tous les commentaires de Moreau sont reproduits dans le catalogue en ligne). La décision du départ secret dans la nuit du 5 au 6 janvier 1649 pour le château de Saint-Germain-en-Laye est généralement attribuée à Anne d'Autriche. Le parti-pris de l'auteur anonyme de cette pièce est d'en rendre Mazarin seul responsable.

« l'Empire du Sicilien », « dernier homme de la plus basse populace de Sicile », « la malice du Sicilien », « Iule Mazarin Sicilien, & ennemy originaire de la France »)

- Quelle que fût la réalité des origines et de la carrière du jeune Mazarin avant son arrivée en France, ses contemporains n'avaient pu penser à lui qu'à partir des informations qu'ils
335 avaient reçues. Si nous voulons les comprendre, c'est donc à savoir ce qu'ils savaient que nous devons œuvrer – en même temps qu'à savoir la vérité, bien entendu. Cette *Lettre du chevalier Georges...*, pour nous diffamatoire, fait pourtant partie des pièces jugées sérieuses et appréciées, notamment par Gabriel Naudé ou Guy Patin, comme l'atteste la notice de Célestin Moreau. Ainsi, selon ce chevalier qui propose des
340 nouvelles de première main, la cause de la malfaisance et de la « domination tyrannique de Iule Mazarin » (p. 4), semble bien être sa modeste extraction sicilienne, sur laquelle Mazarin aurait menti :
- « Je connois son pays, & la Sicile mesme qui ne l'aduoüe que pour nostre honte, m'a fait sçauoir son origine chez vn cabaretier de ses parens en la ville de Palerme, à
345 mon retour de Malte. I'y sceus la banqueroute de son pere qui estoit chapelier & boutonnier de son mestier, & comme il se retira à Rome où le p. Iulio Mazarini Iesuite son frere le mit en condition. Il y vola beaucoup pour amasser vn peu de bien : il y maria quelques filles, & mist son fils aupres du Connestable Colone. De-là il passa au seruice du Cardinal Antonio Barberin, & n'y eut pas le rang que l'on eut donné â celuy
350 que l'on eut creu deuoir vn iour pretendre de s'allier avec cette maison. Il s'y signala par ses débauches, & fut l'intendant des plaisirs deshonnestes de la Cour Romaine. » (p. 6)
- Voilà sans doute pourquoi la présence du nom « Barberin » ou « Barbarin » dans le corpus des Mazarinades (66 occ.) est toujours en rapport avec Mazarin...
- 355 • Le récit est à mettre en rapport avec cet autre extrait, l'auteur attribuant aux « ayeux [de Mazarin] tout ce qui s'est pû faire de notable par les habitans de Mazarini en Sicile, dont les Seigneurs & Comtes que i'ay veus ; & qui se surnomment Branciforté¹ le desaduouënt de l'affinité qu'il a voulu faire avec eux » (p. 9)
- Il est ensuite question d'un neveu du Pape qui « fut assassiné par le ministere de
360 Mazarin : qui suiuant la bonne coustume de son pays ne pouuoit souffrir viuant aucun

¹ Aucune autre mazarinade du corpus ne parle de ces Branciforti ou Branciforte, dont l'existence est possiblement attestée dans *Della Sicilia Nobile... Parte Terza*, Palermo, 1759, p. 277 et *passim* (ouvrage disponible en ligne dans le site des livres numériques de Google : <https://books.google.co.jp/books?id=GQIUXz0xaAcC>, site consulté le 16 décembre 2017).

de tous ses ennemis » (p. 6) – où l'assassinat politique est vu (ironiquement ?) comme une « bonne coutume » de l'Italie, sans doute depuis l'Antiquité.

- La dernière touche de l'argumentaire sur les origines renvoie toutefois la faute aux Français, qui ont été aveugles : « Depuis il continua dans le libertinage, & donna au ieu & aux intrigues le reste de son temps. C'est ce qui le fit connoistre, & qui le fit rebuter du service d'Espagne par les Ministres du Roy Catholique, qui ne trouuoient en luy n'y vertu, ny sincerité, ny capacité, pour servir dans les emplois qu'il briguoit. » (p. 7)
- « la Regence d'aujourd'huy, que l'on peut appeller l'interregne des François, & l'Empire du Sicilien » (p. 7) : c'est aussi ce genre de bon mot ou de formule, proche à la fois du slogan et de la caricature – mais finalement sans grand danger pour Mazarin – qui pouvait faire le succès de ce genre de pièce. Commenter ou analyser les pièces caricaturales comme celle-ci relèverait peut-être plus d'une sociologie de la Fronde que de son histoire proprement dite.

C_5_73 : Anonyme, [*LA IVSTIFICATION DV PARLEMENT ET DE LA VILLE DE PARIS DANS LA PRISE DES ARMES : CONTRE L'OPPRESSION & TYRANNIE DU CARDINAL MAZARIN*](#), M0_1796, 19 p. (« Cardinal Mazarin » : 26 occ. ; « itali.* » : 6 occ. ; « sici.* » : 2 occ.)

- Pièce de style officiel¹ et soutenu dans laquelle on établit les charges contre Mazarin dans un langage plus politique que juridique. Le Parlement, qui « ne peut auoir d'autres interests que celui du Roy & de la France » (p. 19), s'y justifie contre le ministre et contre « les Partizans, ces oyseaux de proye, ces tyrans du Peuple » (p. 18). Cette fois, la faute originelle ne remonte pas à Richelieu mais à Concini et aux « vespres sicilienne[s]² » (p. 12), d'où l'atavisme de la « trahison italienne » (p. 12) commenté précédemment, et d'ailleurs précédée d'une tout aussi atavique « convoitise italienne » (p. 5).
- « C'est par ces raisons que le Parlement & le Preuost des Marchands & Escheuins de la Ville de Paris maintiennent, soustiennent & iustifient leur deffence dans la prise des Armes, [...] contre les mauuais & pernicieux desseins du Cardinal Mazarin, Italien Sicilien, né sujet naturel du Roy d'Espagne, lequel abusant du nom & de l'autorité de la Reyne Regente, se sert de la plume & du sceau du Roy, de ses Finances & de ses

¹ C'est la pièce dont était tiré la troisième citation commentée dans la première partie (voir supra).

² Soulèvement populaire de Sicile contre Charles d'Anjou, roi français et frère de Saint Louis, en... 1282. L'auteur de cette pièce est donc assez cultivé et, par cette référence, renforce encore son point de vue.

troupes, pour opprimer sans cause, sans suiet, ny raison legitime la liberté du
Parlement & de la Ville de Paris ». La défense parlementaire s'attache à se trouver une
légitimité en niant celle de Mazarin. Politiquement plus dangereuse que celles
précédemment commentées, cette pièce est représentative d'une tendance démocratique
de la « fronde parlementaire ». Mais certaines idées politiquement audacieuses (comme
celle de la « liberté ») ne purent être poursuivies ni concrétisées parce qu'elles
risquaient de nuire directement aux intérêts des parlementaires eux-mêmes, nullement
prêts à renoncer à leurs privilèges et sans doute majoritairement effrayés par les idées
libertaires ou républicaines dont la trace est restée dans un très petit nombre de
mazarinades de 1648 à 1650.

- « Et auparauant le regne du deffunct Roy les peuples n'ont iamais souffert aucunes
leuées de deniers establis par Arrest du Conseil : Mais au commencement de son regne
& pendant sa minorité, le feu Marquis d'Ancre, duquel la memoire a esté
condamnée par le Parlement, & doit estre en abomination à toute la France : Cet Italien
qui n'auoit aucuns biens de naissance, bruslant d'une conuoitise Italienne, n'a pas
seulement sous le credit & faueur de la deffuncte Reyne Marie de Medicis Mere du
deffunct Roy & Regente en France, espuisé une bonne partie des Finances [...] » (p. 5).
En jouant sur les mots (spécifiquement « par arrêt du Conseil »), l'auteur veut attribuer
aux Italiens non seulement la pression fiscale accrue du fait de la Guerre de Trente Ans
mais le principe même de la fiscalité – ce qui est évidemment mensonger mais pouvait
être populaire, notamment pendant ou après le blocus de Paris.
- « il s'est rencontré que le Cardinal Mazarin, plus fourbe que le deffunct
Cardinal, abusant de la confiance que la Reyne prend en luy ; Cet Estranger, que la
trahison a esleué à la dignité de Cardinal, & qui nous a esté laissé par le deffunct
Cardinal, pour conseruer sa famille en ses biens & honneurs, & acheuer la ruyne de la
France » (p. 8) – le rapprochement des termes (« fourbe », « étranger », « trahison »,
« ruine ») produit ce que nous appellerions aujourd'hui la xénophobie de l'auteur (le mot
est apparu vers 1900).

D_2_20 : Anonyme, [*GENEALOGIE OU L'EXTRACTION, ET VIE DE IVLLE MAZARIN CARDINAL
& MINISTRE D'ESTAT EN FRANCE*](#), M0_1478, 8 p. ; et C_10_49 : Anonyme, [*LA VIE, MOEVRS, ET
GENEALOGIE DE IVLES MAZARIN, CARDINAL...*](#), M0_4027, 8 p. (« Mazarin » : 14 occ. ;
« Italie » : 1 occ. ; « Rome » : 7 occ. ; « Sicile » : 2 occ.)

- Ces deux pièces contiennent à peu près le même texte, mot pour mot, mais avec des orthographes différentes, et un paragraphe final supplémentaire pour la seconde. Elles ont également eu plusieurs tirages ou rééditions, ce qui veut dire qu'elles ont été beaucoup lues. Elles reprennent en détail les éléments biographiques déjà vus dans la *Lettre du chevalier Georges* (famille, carrière et activités) et se terminent par l'actualité sur les fortunes envoyées à Rome par Mazarin. Mais à la différence de la pièce précédemment vue sur ce sujet, elles sont uniquement factuelles, se donnant ainsi une apparence *objective* : ainsi les mentions de l'Italie, de la Sicile (écrite Cicille et Scicille dans la *Généalogie*), des Italiens et de Mazarin lui-même ne sont assorties d'aucun jugement ou adjectif dépréciatif. L'auteur n'était pas *xénophobe* ou ne voulait pas donner dans les clichés, à moins qu'il ait cherché, en vue d'atteindre sa cible plus efficacement, à éviter tout ce qui pouvait discréditer son ouvrage.

1651 :

C_11_16 : Anonyme, [LA PROSPERITÉ MAL-HEVREVSE OV LE PARFAIT ABREGÉ DE L'HISTOIRE DV CARDINAL MAZARIN...](#), M0_2925, 43 p. (« Mazarin » : 20 occ. ;

« Italie » : 6 occ. ; « Rome » : 10 occ. ; « Sicile » : 1 occ.)

- Considérée comme rare par Célestin Moreau, cette pièce qui se veut *biographique* (« écrire la vie » de Mazarin, p. 5) reprend doctement l'histoire déjà bien popularisée depuis les années 1640, en y ajoutant, sans doute pour la rendre plus intéressante, quelques exagérations et une certaine recherche de connivence avec le lecteur (par des « nostre Mazarin » ; convention littéraire, certes, mais dont la plupart des auteurs s'abstiennent).
- À Rome, « il espargna quelque chose, comme est ordinairement l'humeur des Italiens d'aimer grandement l'argent » (p. 6) – ainsi est-il d'usage dans nombre de pièces, voulant exposer un Mazarin cupide, fourbe et malhonnête, de recourir à une essentialisation stéréotypique des Italiens, possiblement parce qu'un *caractère national*, doxique, a plus de chance d'être cru et de convaincre que l'exposition du caractère et du tempérament d'un seul *individu*, ce qui est toujours sujet à caution et interprétation. Parce qu'on en citerait « ordinairement » des dizaines d'exemples, le stéréotype est forcément plus vrai (pour celui qui est pressé ou réfléchit peu) que l'accidentalité ou l'éventualité identitaire d'une seule personne. Peu de psychologie, donc, dans ce genre de mazarinade.

- « Le bon-heur de ses attentats & de ses voleries luy auoient tellement enflé le courage, qu'il ne songeoit plus qu'à trauerser les felicitez du Conclaue, & qu'à ternir toute la gloire du Cardinal Pamphilio. Et passant plus outre il tache par la force des armes, d'obliger le Pape à se desister de la poursuite qu'il auoit commencée de faire contre les Barberins. Il vient de ruiner la France à force de subsidies, & il veut ruiner l'Italie par ses desordres. » (p. 22) – bon exemple de la mégalomanie attribuée à Mazarin.
- Pour les besoins de l'argumentation, l'histoire de l'Empire romain n'est jamais très loin : « Ces dignes Senateurs deuroient estre honorez comme vn Scipion, ou comme vn Ciceron, apres qu'il eut deliuré Rome de la coniuration de Catilina. » – parfois les Italiens sont donc plus proches par le temps que par l'espace... Mais n'était-ce pas finalement la situation de la majorité, même pour les personnes cultivées ? N'était-on pas plus familier des Italiens de l'Empire romain, connus par l'étude des textes, que des habitants contemporains de la péninsule italienne ? Infiniment peu de gens voyaient ou connaissaient des Italiens en Italie, qui est loin, ou Mazarin, qui est protégé – on pouvait donc se le figurer à sa guise, à partir d'un portrait gravé... ou recourir à des arguments d'autorité, comme semblaient l'être les stéréotypes.

C_11_27 : Mazarini, Pietro [signé], [*REMONSTRANCE DV PERE DE MAZARIN ENVOYÉE DE ROME A SON FILS. SUR SON ESLOIGNEMENT DE FRANCE. TRADUITE D'ITALIEN EN BON FRANCOIS*](#), M0_3320, 7 p.

- C'est la seule pièce de ce sous-corpus qui se prétend traduite de l'italien, soulignant l'aspect fictif du prétendu document. Le ton paternel mêle la douleur et les reproches d'un père déçu par « l'orgueil et l'ingratitude » de son fils à la honte devant la célébrité de ses crimes. Transformant des rumeurs et des calomnies en certitudes, l'indignation paternelle entérine en tout cas la notoriété des attaques et laisse entendre, dans des expressions comme « faire la culbute », « cardinal sans queue » ou « ministre déquillé, flambé », l'écho d'autres pièces burlesques parues en nombre depuis 1648.
- Le père constate que son nom est maintenant méprisé et que son fils, devant s'enfuir prochainement, sera rejeté de tous les pays. Il confirme alors l'usage personnel de l'enrichissement frauduleux qui était déjà répété à l'envi depuis plusieurs années, même si cela ne garantit pas qu'il puisse (re)venir en Italie : « il ne vous reste dans

490 l'Europe que l'Italie. Vous avez fait bastir a Rome & à Venise, vous y avez des trente millions dans Genes ou dans Luques » (p. 6)

Conclusion

À l'instar de ces fouilles archéologiques qui mettent au jour de multiples débris d'objets
495 quotidiens déjà bien connus et de faible intérêt mais que l'on poursuit opiniâtement parce qu'il est notoire qu'elles aboutissent parfois à de grandes découvertes, la recherche d'occurrences et de co-occurrences de termes dans les corpus textuels, et notamment dans les Mazarinades, ne produit bien souvent qu'une vaine litanie, un défilé de redites dont on espère tout juste retirer quelques perles stylistiques, quelques piques...

500 Beaucoup d'historiens et de penseurs ont prétendu que les Mazarinades ne sont pas intéressantes parce qu'elles seraient vulgaires, trop hétérogènes, etc., ou parce qu'elles donneraient une image déformée et négative (parce que négative ?) de Mazarin. Et ils n'ont probablement pas tort. Cependant, les recherches que j'ai présentées proposent une autre considération : celle du miroir déformant lui-même, voire une observation du principe de
505 déformation que le miroir réalise.

Dans les discours des mazarinades, en effet, la prétention à détenir la vérité ou la volonté de convaincre d'un parti à prendre priment sur la *réalité historique* (telle qu'elle peut, éventuellement, être établie par les historiens), une réalité que personne ne connaît, en fait, sur le moment¹. Dans certains cas, il est difficile de décider si les fonctions perlocutoires des
510 libelles ont produit ou seulement accompagné des événements – leurs discours, même les plus fumeux, devenant réalité et faisant histoire. Encore de nos jours, certains discours de haine, souvent basés sur de fausses évidences et repris par la presse, la télévision, les réseaux sociaux², produisent un jour – téléguidé ou simple d'esprit – le criminel *demandé*, faisant

¹ Voir Patrick Rebollar, « Mensonge et tromperie dans les mazarinades », *Histoire et Civilisation du Livre*, n° XII, 2016, p. 169-185.

² Diverses personnalités (journalistes, politiques, etc.) considèrent que les phénomènes de médiatisation de la haine, d'expression de ressentiments de toute nature dirigés vers des cibles humaines, du racisme ou de l'antisémitisme apparaissent et provoquent des bouleversements sociaux *depuis* l'existence de l'Internet et des réseaux sociaux, sous-entendant qu'il faudrait y renoncer ou les brider fortement. Il suffit pourtant de consulter (par exemple) deux ou trois dizaines de mazarinades pour se rendre compte que le phénomène n'est absolument pas nouveau. Si nouveauté il y a avec l'Internet, en effet, elle se trouve dans les formidables accélération et amplification de la médiatisation des discours non censurés ou non calibrés, et dans les effets très positifs ou très négatifs de ces discours, sur les destinataires comme sur l'ensemble des récepteurs. L'évitement de cette haine réside sans doute plus, en amont, dans l'éducation de tous à une utilisation raisonnée des médias que dans des opérations de plus en plus coûteuses de censure humaine ou algorithmique.

Dans les études sur les Mazarinades, il est souvent mentionné que Mazarin n'a pas, ou très peu, fait exercer de censure, alors même que Gabriel Naudé l'y invitait. Mazarin avait également préparé (et fait préparer) un mémoire justificatif sous forme de mazarinade (*Les crimes du cardinal*, 1651-1652, édité et commenté par Madeleine

ainsi advenir l'événement voulu et *prévu* sans même qu'il y ait eu *complot*. Ainsi de l'Affaire
 515 Dreyfus, à partir de 1894, qui est en partie le produit d'au moins dix années d'antisémitisme
 fortement médiatisé, notamment par *La France juive* d'Édouard Drumont (1886).

Pour revenir au XVII^e siècle, il n'y a pas eu dans cette présente étude de grande
 révélation, susceptible de contredire plusieurs siècles de travaux historiques. Ce constat (me)
 paraît positif car le corpus de mazarinades que j'utilise est en grande partie constitué de textes
 520 déjà bien lus et commentés, sinon analysés. Si le chercheur peut toujours avoir quelque espoir
 de révolutionner son champ d'étude, il doit le plus souvent se contenter de juste y contribuer, à
 son tour.

Ce que je pense modestement avoir montré ici est de deux ordres. Tout d'abord, d'un point
 de vue méthodologique : grâce aux outils d'interrogation des textes, nous avons la possibilité
 525 de questionner abondamment le plus volumineux corpus de textes du XVII^e siècle en ligne.
 Cette efficacité d'extraction de contextes ne doit pas être confondue avec la lecture des textes ;
 ici, l'une mène à l'autre, pertinemment et rapidement. Les tâtonnements successifs (des
 requêtes lexicales, des lectures de contextes, de notices, etc.) créent, par un parcours, une
sérendipité contrôlée qui mène à des résultats tantôt prévisibles, tantôt imprévus, surtout si le
 530 chercheur a pu écarter ses propres convictions.

Le second domaine auquel je crois contribuer est ce que j'appellerai, concernant Mazarin
 & l'Italie, le paradigme des fragments discursifs : ce sont des affinités répétées de termes, des
 idées parfois microscopiques mais reprises, des banalités souvent, dont on découvre qu'elles
 étaient (devenues) des doxas, tout un ensemble de micro-événements textuels qui donnent à
 535 voir et à entendre quelque chose du discours ambiant de l'époque de la Fronde, quelque chose
 du bruit et de l'agitation du Paris de la Fronde, et qui, du fait de la densité temporelle des
 textes, a quelque chose à voir avec l'expression massive d'une encore faible *opinion publique*.
 Une opinion publique en train de se faire et d'évoluer, sans pourtant avoir conscience d'elle-
 même, et que certains déjà, par leurs mazarinades, essaient d'orienter, de plier à leurs
 540 desseins. Dans ces fragments discursifs, les clichés sur l'Italie l'emportent sur les bienfaits
 intellectuels ou artistiques que l'Italie a apportés. L'Italie, dont Chapelain disait qu'elle était le
 « flambeau qui nous a tous éclairés et débarbarisés » (voir exergue), voilà qu'elle est aussi
 (depuis quelques siècles déjà) une puissance politique et religieuse à contrecarrer, et qu'on
 fait d'elle, ou qu'on veut faire d'elle l'origine du mal qui ronge la France par ce Mazarin

Laurain-Portemer, *Études mazarines*, t. II : *Une tête à gouverner quatre empires*, Paris : chez l'auteur, 1997, p. 943-1002). Mais il ne l'a pas publié, possiblement parce qu'il lui paraissait plus efficace de ne pas participer à l'emballement d'une machine médiatique qui allait peut-être se calmer...

545 qu'elle nous aurait envoyé. Dans le même temps, d'autres veulent montrer que le mal
viendrait de plus loin, de Richelieu, de la fonction même de premier ministre, d'un système
fisco-financier qui repose sur des partisans qui pompent littéralement les ressources du pays –
et qui pourtant va triompher très bientôt, dans quelques années à peine, avec l'avènement de
l'absolutisme.

550

Ainsi, dans la percolation du café italien auquel les chercheurs pensent souvent pendant
leur travail, c'est l'afflux pressé de la vapeur d'eau passant dans les interstices entre les
particules des grains moulus qui produit *in fine* le nectar...

Durant certaines périodes de la Fronde, surtout en 1649 et en 1652, l'ensemble dense des
555 pamphlets, des chansons, des placards et de tout ce qui, pour l'époque, composait les
(télé)communications orales et imprimées, attestant du bouillonnement intellectuel, politique,
humain, et passant à travers une population inquiète du lendemain autant que désireuse
d'améliorer ses conditions de vie, prompte parfois à choisir une solution simpliste, déclenche
cette *percolation sociale* et produit ce nectar que l'on n'appelle pas encore ou que l'on hésite à
560 appeler l'opinion publique. L'image de l'Italie, je l'ai montré, est faible, déformée, injuste,
ridicule aux yeux des spécialistes, comme le sont les images des autres pays (où l'on ne va
pas) ou des personnalités de premier plan (que l'on ne connaît pas) quand on veut qu'elles
servent une cause. La réalité de l'Italie et des relations entre Mazarin et l'Italie est ailleurs,
bien sûr : dans les travaux des historiens sérieux. Là, dans les Mazarinades, c'est autre chose
565 qui se jouait et qui nous importe : un théâtre de mensonges, de prétentions et d'influences, un
théâtre politique de miroirs et de reflets déformés, joués, roués, un théâtre kaléidoscopique qui
était riche et vivant et auquel notre corpus permet d'assister à nouveau chaque fois que nous
l'interrogeons.

VII.II.V. LE DUEL DANS LES MAZARINADES. THÉÂTRALITÉ TEXTUELLE DU MOT « DUEL » SUR LA SCÈNE DE LA FRONDE

5 « La victoire que l'homme emporte sur vn autre,
doit estre conquise par la pointe de la raison ».
(Aux François fraticides, par un ecclésiastique¹, 1652, p. 4.)

Le glas du duel fut-il sonné par les Mazarinades ? Le duel de plume a-t-il remplacé le duel d'épée ou au pistolet ? – symboliquement au moins, historiquement peut-être, quantitativement sans doute. Et au-delà des réalités duelles ou individuelles, l'image sociale
10 de cette chevaleresque et létale dualité d'honneur, et tout ce qu'elle régissait ou à quoi elle se rattachait dans la société médiévale et à la Renaissance, a-t-elle été remplacée par l'image non létale d'un accommodement urbain et déjà bourgeois, qui serait le prolégomène d'un contrat social dans lequel, au moins en apparence, l'opposition duelle serait remplacée par la soumission au collectif ?

15 Ne serait-ce pas, au fond, ce que martèle La Fontaine ? Car combien de ses *Fables* montrent, et ce dès le titre, une binarité agonistique qui dénonce le plus souvent un schéma social agonisant, ou pour le moins affaibli et stigmatisé quel que soit le vainqueur ? *Le chêne et le roseau*², bien sûr, voit la victoire du faible qui négocie avec les éléments, qui « plie et ne romp[t] pas », contre le fort qui, « au Caucase pareil », ne peut s'accommoder aux
20 changements. Dans *La cigale et la fourmi*³, la cigale, « fort dépourvue », est littéralement exposée par le texte, sa désinvolture complètement imaginaire⁴ fait scandale à toutes les lignes du texte tandis que rien n'est dit de la fourmi, sinon qu'elle n'est « pas prêteuse », c'est-à-dire qu'elle est économe, et donc déjà membre d'un collectif social conditionné par l'économie. Dernier exemple, dans *Le loup et le chien*⁵, le loup s'enfuit, certes, et semble
25 triompher parce qu'il garde sa liberté – tel La Fontaine lui-même peut-être – mais à quel prix ? Celui de l'isolement et de la famine dans la forêt, c'est-à-dire en dehors de la société – la société où l'on doit, il est vrai, porter collier.

¹ Cette mazarinade, présente dans le corpus en ligne du Projet Mazarinades (cf. mazarinades.org), provient de la collection de l'Université de Tokyo (cote B-9-31) et elle est référencée dans Célestin MOREAU. *Bibliographie des Mazarinades*. Paris, J. Renouard, 1850-1851 avec le numéro 436, soit la référence M0_436 de la nouvelle numérotation proposée en 2011 par l'équipe des Recherches Internationales sur les Mazarinades.

² Jean de La Fontaine. *Fables*. Paris, C. Barbin, 1668, (I, 22).

³ *Ibid.*, (I, 1).

⁴ Le mode de vie de la cigale n'a rien à voir avec la description de La Fontaine ! Voir les erreurs relevées par Jean-Henri Fabre. *Souvenirs entomologiques* t. V. Paris, Ch. Delagrave, 1897, p. 215.

⁵ Jean de La Fontaine. *Fables. op. cit.*, (I, 5).

Un corpus numérique de Mazarinades, à définir préalablement, sera utilisé ici pour montrer que la période de la Fronde est un moment critique, peut-être pas seulement pour le
 30 duel, durant lequel le modèle nouveau de la parole sociale supplante le modèle ancien de l'action nobiliaire. Cela se produit dans un contexte plus général de pensée philosophique et morale où la théorie de la souveraineté de Jean Bodin était déjà bien connue des lettrés et des juristes, où Descartes, en 1649 dans *Les passions de l'âme*¹, semble vouloir changer, inconsciemment peut-être, le sens du mot « courtois » en considérant qu'il s'agit de « faire du
 35 bien aux autres hommes », où paraît en 1651 le *Leviathan* de Thomas Hobbes, dont certains éléments ou arguments politiques et épistémologiques – notamment contre la violence inhérente à l'état de nature – devaient forcément déjà affleurer dans la société.

Mais résumons d'abord, sous la forme rapide d'un conte, l'histoire de ce corpus de Mazarinades. Il était une fois, dans le lointain empire du soleil levant, une belle collection de
 40 plus de 2700 mazarinades que laissaient dans le noir les lourdes portes d'une grande bibliothèque. Elle était belle, certes, mais personne ne la pouvait voir. Une fée chercheuse du Japon, alors en quête de burlesque, vint à passer par là et s'éprit de la belle collection. « Mais comment faire pour te sortir de là, ma belle ? », se lamentait cette fée japonaise. Après des années de longs et assidus travaux², la fée chercheuse parvint à convaincre le bureau impérial
 45 qui lui manda de faire une copie virtuelle de la belle collection de Mazarinades. Elle recruta par la suite un lecteur français de sa connaissance³ et ils firent en deux ans une complète numérisation qu'ils mirent en ligne sur les autoroutes de l'information de 2011, tout en continuant à y ajouter des métadonnées, même quand une grande catastrophe irradiia toute une région de l'empire nippon. Pour faire découvrir cette prodigieuse création que devenait de
 50 jour en jour leur Projet Mazarinades et la rendre utile à d'autres, ils commencèrent à visiter des bibliothèques de France, où l'on ignorait parfois avoir aussi une belle collection de Mazarinades, ils trouvèrent de savants amis qui les soutinrent pour faire éclore de beaux colloques, jusqu'au jour où il fut certain que la belle collection pouvait être admirée de tous,

¹ René Descartes. *Les passions de l'âme*. Paris, H. Legras, 1649, art. 156. Rappelons qu'à partir du XII^e siècle, le mot *courtois* qualifie un membre de l'entourage du souverain tenu de respecter des valeurs morales et de se comporter avec de bonnes manières. Descartes attesterait d'un franchissement social : le passage d'une éthique d'avant qui consistait à ne pas faire de mal aux autres sinon en y étant contraint et en respectant certaines formes à une conscience nouvelle de vouloir faire du bien aux autres.

² Tadako Ichimaru, dont il est ici question, a soutenu sa thèse de doctorat à l'Université de Tokyo en 2006 sous le titre (en japonais) *Qu'est-ce que les Mazarinades ?* (non publiée, on en trouvera un résumé dans la page à l'adresse suivante : <http://mazarinades.org/2007/10/quest-ce-que-les-mazarinades-resume-de-these-de-doctorat/>). Elle a ensuite obtenu une subvention de recherche en 2008 pour la numérisation des mazarinades de la collection de Tokyo ; puis elle a co-dirigé l'équipe de recherche des RIM subventionnée en 2010-2013 pour la création du Projet Mazarinades.

³ Qui n'est autre que l'auteur du présent article.

qu'elle pouvait venir en aide à celles et ceux qui la sollicitaient, et même devenir, par sa
55 beauté et sa performance, un encouragement pour d'autres projets. Alors la fée et le lecteur
converti furent heureux et connurent beaucoup de chercheurs et de chercheuses qui
commencèrent des thèses¹.

Car il se trouve que les Mazarinades n'ont pas encore livré tous leurs secrets, en partie à
cause des difficultés d'accès mais aussi à cause de la mésestime – idée reçue que résumait
60 Flaubert : « Les mépriser. Inutile d'en connaître une seule². » De fait, elles forment un
ensemble très hétérogène d'environ 5000 publications imprimées entre juin 1648 et août 1653
et qui commentent, accompagnent et alimentent la période dite de la Fronde, centrées le plus
souvent sur la personne, l'histoire et les activités de Mazarin. L'hétérogénéité en est à la fois
générique, volumique et temporelle : générique puisque les nombreuses pièces en vers
65 burlesques côtoient des arrêts, vrais et faux, des correspondances vraies et fausses, des
périodiques d'information et de désinformation, des traités politiques, des chansons, des
horoscopes, des entretiens de voyageurs ou de paysans, parfois en patois, quelques thèses en
latin, etc. – la liste des genres n'en est pas encore arrêtée – ; volumique puisqu'à côté d'une
majorité de pièces de 4 à 8 pages, vite imprimées, lues et probablement détruites, se trouvent
70 des mémoires de 40 ou 60 pages, parfois plus longs encore quand y sont incluses d'autres
pièces, commentées ou non ; temporelle, enfin, car au lieu d'une parution linéaire de 1000
pièces par an, ou de 19 libelles hebdomadaires, il y a deux années de très forte activité, 1649
et 1652, tandis que 5 à 10 fois moins de pamphlets paraissent les autres années³. Ajoutons à
cela une forte variété qualitative et le nombre important de pièces ordurières ou
75 blasphématoires ; la réticence de beaucoup de littérateurs et d'historiens semble ainsi
compréhensible. Telle était en tout cas la situation avant les importantes études de la seconde
moitié du XX^e siècle, notamment celles de Christian Jouhaud et Hubert Carrier qui inspirèrent
en partie le Projet Mazarinades.

¹ Le terme « beaucoup » est quelque peu exagéré car début 2018, il n'y aurait que deux thèses en cours s'appuyant en partie sur le Projet Mazarinades. Il y a toutefois plusieurs étudiants de master qui utilisent le corpus en ligne pour des travaux sur le XVII^e siècle.

² Gustave Flaubert, *Dictionnaire des idées reçues*, commencé vers 1850 et publié pour la première fois chez L. Conard en 1913.

³ Les premiers décomptes sérieux ont été proposés en 1850 par Célestin Moreau dans l'introduction de sa *Bibliographie des Mazarinades* (voir notre réédition en ligne : <http://mazarinades.org/2015/04/introduction-de-la-bibliographie-des-mazarinades-par-celestin-moreau-1850/>), mais on se référera surtout au graphe de Hubert Carrier qui recense précisément les Mazarinades sur l'ensemble de la période et fait apparaître la prééminence des années 1649 et 1652. Hubert CARRIER, *La presse de la Fronde (1648-1653) : les Mazarinades. La conquête de l'opinion*. Genève, Droz, 1989, p. 275.

Ce sont donc les 2709 pièces de la collection de Tokyo que, depuis 2010, l'équipe des
 80 RIM (pour Recherches Internationales sur les Mazarinades) a numérisées, transcrites,
 renseignées et mises en ligne dans le site du Projet Mazarinades, accessibles principalement
 par les fonctions de catalogue et de recherche lexicale. Commençons par la recherche du duel
 dans le catalogue, que nous compléterons ensuite par la recherche lexicale dans le corpus. Les
 formes « DUEL » et « DVEL », au singulier, sont les seules présentes, quatre fois, dans des
 85 titres de pièces ; pas de pluriel ni de *duelliste(s)*¹. Ces 4 pièces, dont une en double dans la
 collection de Tokyo, concernent toutes le fameux duel entre les ducs de Beaufort et de
 Nemours, le 30 juillet 1652.

Ce duel resté célèbre oppose deux frondeurs qui sont également beaux-frères, Nemours
 ayant épousé la sœur de Beaufort. Pour différentes raisons, ils ne s'entendaient pas depuis
 90 longtemps. Déjà en avril 1652, après un malentendu dans les mouvements de troupes près de
 Jargeau, Nemours accusait Beaufort de trahir le prince de Condé. Par la suite, Nemours aurait
 provoqué Beaufort en duel en l'accusant, selon certains propos, de « trahir la France et le
 roi² », expression malheureusement absente des Mazarinades... Le duel eut lieu vers
 l'emplacement actuel de la place Vendôme, au pistolet et à l'épée. Nemours tira le premier,
 95 manqua Beaufort qui proposa d'en rester là. Mais Nemours s'emporta, voulut tirer l'épée,
 Beaufort tira alors à son tour et le toucha mortellement. Pour ne pas déplaire au prince de
 Condé, un prêtre appelé dans le voisinage certifia, même si personne n'y croyait, que
 Nemours mourant se serait repenti, de sorte qu'il pût être inhumé chrétiennement. Mais
 l'archevêque, bravant Condé, fit interdire toute pompe à la cérémonie. Quant à Beaufort,
 100 selon Valentin Conrart, il « eut le bonheur d'être excusé, même par ceux qui ne l'aimaient
 pas³ ».

Y a-t-il eu des historiens pour vouloir que la raison du duel ait une cause nationale plutôt
 qu'un différend familial ? Vouloir tuer en duel celui qui a trahi « la France et le roi » pourrait
 en effet passer pour une circonstance atténuante du double crime (désobéir et tuer) – au point
 105 d'excuser Nemours pour avoir outrepassé l'interdit du duel, pourtant renouvelé en septembre

¹ Voir les titres reproduits ci-dessous. Cette recherche de titre, comme toute autre, peut être effectuée dans le site en utilisant la fonction de recherche dans le catalogue, à l'adresse : <http://mazarinades.org/corpus/>. Un document rassemblant les liens et les résultats du présent article a été mis en ligne à l'adresse :

<http://mazarinades.org/2018/02/duel-dans-les-mazarinades/>

² Dans le site *Histoire et secrets*, qui ne donne pas ses sources :

<http://www.histoire-et-secrets.com/articles.php?pg=42&lng=fr> (consulté le 10/02/2018). Les *Mémoires* de Conrart ne donnent pas de raison, sinon « une haine et un mépris étrange » de Nemours pour Beaufort. Valentin Conrart, « Mémoires », dans *Mémoires pour servir à l'histoire de France* t. IV, éd. Joseph-François Michaud et Jean-Joseph François Poujoulat. Paris, Éditeur du commentaire analytique du code civil, 1838, p. 587.

³ *Ibid.*, p. 589.

1651 par Louis XIV, dès sa majorité, moins d'un an avant les faits. Voici les titres de ces trois pièces :

- Le recit dv dvel deplorable entre messieurs le duc de Beaufort & de Nemours. avec ce qui s'est passé dans le luxembourg entre monsieur le prince & le comte de rieux¹.
- 110 • Le dvel de monsieur le duc de Beaufort ivstifié par l'innocence de ses mœurs, par le succez de ses armes, & par sa fidelité incorruptible enuers les bourgeois de paris. avec le parallele de ses actions, & de celles du coadjuteur, pour servir de preuue à ses trois raisonnemens².
- La censvre et l'antidote de qvelques maximes tres-pernicieuses, contenuës dans vn libelle qui a pour titre, *le recit du duel déplorable entre messieurs les ducs de Beaufort, & de Nemours*. adressé à la noblesse raisonnable & chrestienne³.
- 115

Ces titres montrent déjà une diversité intéressante : tandis que le premier propose deux épisodes différents tout en suggérant leur interdépendance dans un certain contexte politique commun, le deuxième propose un Beaufort « justifié » et ses actions mises en « parallèle » avec celles du futur cardinal de Retz, dans une tout autre perspective politique. Quant au troisième titre, incluant celui de la première pièce auquel il prétend être une « réponse⁴ », il entre dans la catégorie de ce que l'équipe des RIM propose de nommer « méta-mazarinade⁵ » quand il y a citation extensive, intertextualité discursive ou incorporation pure et simple d'autres pièces.

125 Même si ce n'est pas le cas de toutes les mazarinades, il apparaît déjà que beaucoup d'entre elles se présentent comme des appareils textuels qui affichent leur prétendu mécanisme discursif – « prétendu » parce qu'il arrive que le contenu d'une pièce ne tienne pas la promesse de son titre. Autre remarque péri-textuelle que l'on peut faire : les cotes de ces 3 pièces, dans la collection de Tokyo, sont presque contiguës. B_9, suivi des numéros 19, 21, 130 23. Cette succession a-t-elle une valeur, un sens ? Autrement dit : comment fonctionne cette cotation ? Ou encore : quelles sont les métadonnées sur les collections dans le Projet Mazarinades ?

La collection de Tokyo, dont on peut voir en annexe 1 le chariot⁶ dans la réserve de la bibliothèque principale de l'université, est composée de 5 sous-collections, nommées de A à

¹ Pièce de 8 pages, référence Moreau [M0_2992], cote Tokyo : B_9_19.

² Pièce de 32 pages, [M0_1176], cote Tokyo : B_9_21.

³ 12 pages, M0_672, cote Tokyo : B_9_23.

⁴ Voir la notice de la pièce dans la *Bibliographie* de Célestin Moreau ou dans notre catalogue en ligne.

⁵ Tadako Ichimaru, « Les Mazarinades et leur étude aujourd'hui : la place du Japon », intervention au colloque *L'exploration des Mazarinades*, Université de Tokyo, novembre 2016 (programme en ligne à l'adresse : <http://mazarinades.org/2016/08/l-exploration-des-mazarinades-tokyo-20161103/>), repris dans le volume bilingue *L'exploration des mazarinades / マザリナード探求*, Tokyo, Projet Mazarinades, 2022. Le terme est repris dans la *Liste des genres & catégories*, document en ligne : <http://mazarinades.org/7-liste-des-genres-categories/>

⁶ Cette photographie, dans la page « chariot » du site web, contient des zones cliquables permettant d'accéder directement aux listes des pièces des différentes sous-collections : <http://mazarinades.org/edition/collections>

135 E, de provenances visiblement différentes et qui ont été rassemblées pour la vente au XX^e
siècle. La collection B est composée de 20 volumes probablement reliés peu après la Fronde.
Son commanditaire, ou propriétaire, dont les initiales DB ou BD n'ont pas encore permis
l'identification, a groupé les pièces par personnalité et par période, en commençant par le roi
et la famille royale. Le 9^e volume (voir page de titre en annexe 2), consacré au duc de
140 Beaufort, contient plusieurs pièces qui traitent du même événement. Que l'ordonnance du
volume soit thématique ou chronologique, il convient d'établir ce qui fait se suivre ces
numéros 19, 21 et 23, ce qu'il y a entre eux, avant et après. La fonction de recherche nommée
« chariot » – parce qu'elle présente virtuellement la collection de Tokyo dans l'ordre des
volumes et des pièces – permet d'accéder au volume dans sa continuité, et donc, dans notre
145 cas, à la liste des pièces de la fin du 9^e volume. Nous découvrons alors qu'il y a plus d'une
dizaine de pièces consacrées à ce duel, le mot « duel » lui-même n'étant pas employé dans les
autres titres, comme suit¹ :

- B_9_19 (déjà citée)
- 150 • B_9_20 : *RELATION VERITABLE. De ce qui s'est passé dans le combat de Messieurs les Ducs de Beaufort & de Nemours, avec le sujet de leur querelle.* [M0_3225]
- B_9_21 (déjà citée)
- B_9_22 : *L'ABOLITION DE MONSIEVR LE DVC DE BEAUFORT AV PARLEMENT DE PARIS. Avec les dernieres Nouvelles de l'Armées de Messieurs les Princes, & l'ordre que Monsieur le Prince à donné pour oster les viures au Mareschal de Turenne.* [M0_14]
- 155 • B_9_23 (déjà citée)
- B_9_24 : *EPITAPHE DE MONSIEVR DE NEMOVR.* [M0_1267]
- B_9_25 : *LES REGRETS DE PARIS, SVR LA MORT DE MONSIEVR LE DVC DE NEMOVR.* [M0_3083]
- 160 • B_9_26 : *LES REGRETS DE MADAME LA DVCHESSE DE NEMOVR, Sur la mort du Duc son Mary.* [M0_3082]
- B_9_27 : *RELATION VERITABLE DE TOVT CE QVI s'est passé en Parlement, le Lundy trentiesme Sept. 1652. EN PRESENCE DE SON ALTESSE Royale, & plusieurs Ducs & Pairs de France. AVEC L'ARREST D'ABOLITION de Monsieur le Duc de Beaufort. Ensemble la Responce de Messieurs le Chancelier & Garde des Sceaux de France, aux Lettres de Monsieur l'Aduocat General Talon.* [M0_3246]
- 165 • B_9_28 : *LETTRE DE CONSOLATION POVR MADAME LA DVCHESSE DE NEMOVR.* [M0_1925]
- B_9_29 : *LES PVRES VERITEZ Qui ne sont point connus.* [M0_2929]
- B_9_30 : *LES MOTIFS DE LA RETRAITE DE MONSEIGNEVR le Duc de Beaufort dans sa solitude.* [M0_2502]
- 170 • B_9_31 : *AVX FRANÇOIS FRATRICIDES, PAR VN ECCLESIASTIQUE.* [M0_436] (Cette pièce étant la dernière de ce 9^e volume.)

La recherche lexicale (dans les titres comme dans les textes) montre qu'un mot-thème, comme l'hyperonyme « duel » dans le cas présent, n'est pas nécessairement employé dans un
175 texte où il est cependant question de ce thème. En effet, soit qu'il relève implicitement de

¹ Cette liste peut également être consultée dans le document en ligne, avec liens hypertextes vers les notices du catalogue.

l'évidence dans un faisceau d'informations (ici les noms des protagonistes, par exemple), soit qu'il y ait une réticence morale ou autre à l'employer (du fait de l'interdit bien connu de tous), le mot absent n'empêche ni la présence ni la redondance du thème sous-entendu.

Ici, malgré le peu d'occurrences du mot, c'est avant tout l'accumulation de ces pièces, chacune gardant ses particularités, qui nous signale l'importance qu'avait eue ce duel pour les contemporains, ainsi que sa possible influence sur le devenir de la Fronde, ce que pourrait résumer cette phrase de Madame de Motteville : « Depuis ces désordres, l'autorité du Roi commença à reprendre des forces, et celle des princes diminua tout-à-fait¹. » Bien entendu, la confidente d'Anne d'Autriche ne se réfère pas seulement à ce duel, cependant inclus et important pour cette période particulière de l'été 1652.

La recherche portant sur les titres du catalogue cède logiquement la place à la recherche lexicale dans l'ensemble des textes du corpus. Car outre la lecture nécessaire de ces quelques pièces², il serait intéressant de savoir où et comment le thème du duel est présent dans *les Mazarinades* dont nous disposons numériquement et, quand le mot est absent, quels synonymes, quelles périphrases ou allusions sont employés. Il ne s'agit donc plus d'une dizaine de pièces, sélectionnées sur catalogue et totalisant 150 pages environ mais d'un ensemble de plus de 20.000 pages, contenant plus de 7 millions de mots.

Le mot *duel* s'écrit « duel », « dvel » mais aussi « duël ». Ces formes peuvent être recherchées séparément³ ou regroupées. L'emploi d'un « E » dans la requête permet de regrouper les termes contenant les formes de « e » accentuées ou non à l'emplacement demandé. Tantôt avec un « u », soit « duEl », il y a 54 occurrences ; tantôt avec un « v », il y a 7 occurrences de « dvEl » (en majuscules de titre) ; donc 61 occurrences du mot au singulier. Il peut aussi être au pluriel : 34 occurrences de « duEls » mais aucune de « dvEls ». Le dérivé « duellistes » n'a qu'une seule occurrence, qui est au pluriel, mais il n'y a pas de « dvelliste(s) ». Par habitude, on peut suspecter une variante orthographique avec un seul « l » et, en effet, il y a 2 occurrences de « duellistes ». Le total est donc de 98 occurrences. Elles

¹ Françoise de Motteville, « Mémoires », dans *Mémoires pour servir à l'histoire de France* t. II, éd. Joseph-François Michaud et Jean-Joseph-François Poujoulat. Paris, Éditeur du commentaire analytique du code civil, 1838, p. 440.

² Ici se pose en effet une question méthodologique, et même épistémologique : dans une recherche de ce type, faut-il lire dès maintenant ces pièces entières, ce qui demande un temps considérable mais pas nécessairement profitable à l'étude entreprise, ou attendre les résultats d'une recherche informatisée sur le lexique, susceptible de désigner d'autres pièces pour une lecture plus utile ?

³ Ces recherches lexicales sont effectuées dans la page à l'adresse : <http://mazarinades.org/recherche/>

peuvent être regroupées dans une seule page de résultats grâce à la requête suivante¹ : « d[u-v]El[d[u-v]els[d[u-v]eli.*|d[u-v]elli.* » (98 occurrences en effet). La même requête peut être
 205 utilisée en même temps qu'une année de publication, ce qui fait clairement apparaître les deux
 années les plus importantes :

- 1649 : 24 occurrences
- 1650 : 7 occurrences
- 1652 : 56 occurrences
- Autre ou pièce non datée : 11 (?)

Comme on le voit dans l'exemple de l'annexe 3 présentant deux de ces 98 occurrences, les résultats sont proposés sous la forme d'extraits (ou contexte²), précédés des références abrégées de la pièce et suivis de deux liens, l'un pour voir la page entière, texte numérisé ou
 215 image de l'exemplaire original, l'autre pour accéder à la notice complète de la pièce dans le catalogue.

Un classement de l'ensemble de ces occurrences, à effectuer par la suite selon la cote des pièces, permet tout d'abord de dénombrer les pièces concernées : il y en a 44 au total, soit 1,6 % du catalogue. Il permet aussi de repérer les pièces dans lesquelles les mots de la famille
 220 de *duel* sont employés plusieurs fois, de dénombrer leur fréquence. Ces fréquences pourront être rangées par ordre décroissant, faisant apparaître les pièces les plus concernées, ici celles que nous connaissions déjà par la recherche dans le catalogue :

1652	B_9_23 (pièce de 12 pages)	26 occ.
1652	B_9_21 (pièce de 32 pages)	6 occ.
1652	B_14_16 (double de B_9_21)	6 occ.
1650	A_9_2	5 occ.
1647	B_1_1	4 occ.
1652	B_9_19	4 occ.
1649	C_9_61	3 occ.
1649	A_6_79	2 occ.
1649	C_6_60 (double de A_6_79)	2 occ.
1652	B_16_28	2 occ.
1652	B_18_14	2 occ.
1652	B_18_17	2 occ.
1652	B_9_27	2 occ.
1649	C_4_59	2 occ.

¹ Voir les explications de cette syntaxe des requêtes dans la même page web, sous les boîtes de formulation des requêtes et des éventuelles restrictions de recherche.

² À différencier du terme *concordance* qui propose une seule ligne de texte par occurrence (voir plus bas dans le présent article).

Quoique peu pertinent dans notre cas, le tri par ordre chronologique¹ montre à nouveau l'importance de l'année 1652.

1647	B_1_1	4 occ.	
1649	A_6_79	2 occ.	Total 1649 : 7
1649	C_4_59	2 occ.	
1649	C_6_60 (double de A_6_79)	2 occ.	
1649	C_9_61	3 occ.	
1650	A_9_2	5 occ.	
1652	B_14_16 (double de B_9_21)	6 occ.	Total 1652 : 44
1652	B_16_28	2 occ.	
1652	B_18_14	2 occ.	
1652	B_18_17	2 occ.	
1652	B_9_19	4 occ.	
1652	B_9_21	6 occ.	
1652	B_9_23	26 occ.	
1652	B_9_27	2 occ.	

Parmi la dizaine de pièces de 1652 qui traitent directement du duel Beaufort-Nemours, celle qui est un commentaire d'une autre (car en effet B_9_23 porte sur B_9_19) présente, avec ses 26 occurrences de « duel », une fréquence des mots bien supérieure à celle des autres pièces du groupe. Qu'est-ce qui se joue dans cette fréquence atypique ? Le titre pose clairement l'intention : « la censure et l'antidote de quelques maximes très pernicieuses » contenues dans *Le récit du duel déplorable*, etc.

Pour l'auteur, qui s'adresse à « la noblesse raisonnable et chrétienne », il ne s'agit pas de trouver ce duel-ci « déplorable » ni de déplorer la mort de Nemours plutôt que celle de Beaufort, mais bien d'attaquer l'existence même du duel. Il déclare ainsi : « je n'attaque personne [...] et que pour le détail de ce combat, je n'en prends aucune connaissance² », de sorte qu'il s'inscrit dans la tradition des publications contre le duel par principe et reprend les arguments qu'il juge perniciose dans la pièce à laquelle il répond. Ces arguments, déjà bien connus et souvent utilisés par les duellistes, et notamment par les *duellistes malgré eux* dans leur défense, sont ici au nombre de quatre, quatre obligations, ou commandements : défendre son honneur, ne pas être poltron, exercer une prérogative de la noblesse et se montrer généreux en faisant peu de cas de sa propre vie.

Pour contrer ces arguments, il s'appuie, écrit-il, sur un livre qu'il a entre les mains depuis peu, intitulé *La destruction du duel*³ qui, en effet, date de l'année précédente, 1651. Il en fait

¹ Le corpus portant sur une courte période, les résultats annuels sont peu pertinents. Il n'en serait pas de même s'il pouvait y avoir une périodisation mensuelle.

² B_9_23, p. 6.

³ Cyprien de La Nativité de La Vierge, *La destruction du duel par le jugement de messeigneurs les Mareschaux de France, sur la protestation de plusieurs Gentilshommes de Marque*, Paris, J. Roger, 1651.

245 la promotion et va jusqu'à en donner les références éditoriales : « Ce liure se vend chez Roger, Libraire, ruë des Amandiers, deuant le College des Grassins. » Pour finir, il cite le Concile de Trente (1563) qui menace les duellistes d'excommunication. Il n'est pas nouveau d'affirmer ainsi que, quelles qu'en soient les raisons, le duel est contre la société et contre la religion. En revanche, cette insistance, incidemment, nous signale que :

250 La faiblesse du gouvernement d'Anne d'Autriche et les troubles de la Fronde [...] vont toutefois réactiver les duels et la production sur le sujet. En 1651, un nouvel édit voit le jour, bientôt suivi – signe d'une conception de l'identité nobiliaire qui se modifie –, par une initiative privée de renoncement au combat¹.

Les résultats d'une recherche lexicale peuvent également être visualisés par une
255 concordance², dans laquelle il est possible de ranger les occurrences de différentes manières. L'ordre alphabétique du contexte gauche du mot recherché (voir ci-dessous) permet par exemple de repérer facilement les répétitions dues aux pièces en double ou aux reprises de texte d'une pièce à l'autre. De ce fait, si l'on retire la vingtaine de doublons, le nombre de 98 occurrences descend à 78, en termes d'expressions et de phrases originales.

260 Avec le classement chronologique d'une concordance, l'observation des contextes gauche et droit d'une requête peut permettre de remarquer une évolution sémantique – ce qui n'est pas le cas avec le duel, d'une part, parce que la période est courte et, d'autre part, parce qu'il y a très peu de qualifications du mot. L'adjectif « déplorable » prend alors tout son sens du fait qu'il est presque le seul employé ; il y a aussi, chacun une fois seulement, les adjectifs
265 « véritables », « malheureux » et « fameux » – *fameux* au sens de la réputation, sans connotation positive. Une écrasante majorité des emplois est précédée de l'article défini, désignant la généralité, et donc sans pertinence de la distinction singulier / pluriel. Enfin, on ne trouve qu'un seul cas d'appropriation, avec un adjectif possessif, dans une pièce burlesque de 1649, avec « mes dix duels » dans la bouche d'un fanfaron gascon³.

270 Extraites de la concordance, voici les 28 premières occurrences du tri alphabétique gauche :

1. B_9_23 ([bib:p.9](#))s Ordonnances qui foudroyent le **duel**, s'adressent principalement aux Nobles, qui se
2. B_14_16 ([bib:p.3](#))emens. A PARIS, M. DC. LII. LE **DVEL** DE MONSIEVR le Duc de Beaufort, iustifié
3. C_7_2 ([bib:p.5](#))xprés en France, où il offrit le **duel** à celui qui voudroit maintenir que la Reyne sa s
- 275 4. B_9_23 ([bib:p.10](#))naturel, du surnaturel : Or le **duel** est contre la raison, tendant à vne fin mauuaise
5. B_9_23 ([bib:p.6](#))pour poltron qui aura refuse le **duel**, on qui n'aura point fait vn appel, ayant témoin
6. B_13_54 ([bib:p.13](#))ns la capitale du Royaume. Le **duel** de Monsieur de Beaufort de Nemours luy rendoit vn

¹ Julien Perrier-Chartrand, *Le théâtre du sang. Imaginaire héroïque et dramatique dans les traités sur le duel (XVI^e-XVII^e siècle)*, Paris, Honoré Champion, 2018, p. 24-25.

² Les concordances que nous utilisons sont obtenues grâce à un outil logiciel pour l'instant réservé aux membres du Projet Mazarinades.

³ *La rencontre d'un Gascon et d'un Poitevin, les fanfaronades de l'un, et les continuelles railleries de l'autre. dialogue*, [M0_3346], cote locale : C_9_61, p. 8.

7. **B_9_19** ([bib:p.4](#)) leur permettent non seulement le **duël** mais encore le commandement Vn homme ne passera
 8. **B_9_23** ([bib:p.6](#)) leur permettent non seulement le **duel**, mais encore le commandement. 2. Qu'vn homme ne pa
 9. **B_1_1** ([bib:p.170](#)) ns les duels. Dauantage, si le **duël** est vne action genereuse, il s'ensuit que deux
 10. **B_18_7** ([bib:p.5](#)) enant de la Connestablie sur le **duel** du Duc de Beaufort, lesquelles le Parlement ne tro
 11. **A_9_2** ([bib:p.21](#)) de ce costé-là. Au surplus, le **duel** n'est qu'vne vertu de gladiateur, nous ne pouu
 12. **A_6_8** ([bib:p.3](#)) crimes en vertus, canonizer les **duels**, les meurtres les adulteres, mettre les Rois leur
 13. **B_17_22** ([bib:p.14](#)) l a Scellé l'Edict contre les **duels** qui fut publié dans le Parlement, le Roy Parleme
 14. **B_9_23** ([bib:p.12](#)) Concile de Trente, contre les **Duels**, en la Session vingt-cinquesme. Chap. 19. QVE le
 15. **D_1_7** ([bib:p.16](#)) e dégradent eux-mesmes dans les **duels**, pour prendre la qualité infame de gladiateurs.
 16. **B_1_1** ([bib:p.170](#)) nce, ne paroist point dans les **duels**. Dauantage, si le duël est vne action genereuse,
 17. **C_10_11** ([bib:p.8](#)) es violences, il deffendit les **duels**, il chastia rigoureusement les impies les blasphe
 18. **B_9_23** ([bib:p.8](#)) aussi dauantage à detester les **duels** que tout le reste des hommes qui sont capables de
 19. **A_9_2** ([bib:p.21](#)) mais si on oste les **duels**, comment est-ce que la Noblesse pourra tesmoigner son courage ?
 20. **B_14_16** ([bib:p.3](#)) ne se reconnoist point par les **duels** qu'il a fait, mais bien par les combats qu'il
 21. **A_9_2** ([bib:p.20](#)) a point quelque remede pour les **duels**. L. G. SIRE, Cette maladie qui paroist incurrable
 22. **B_1_1** ([bib:p.169](#)) timbrés, se persuadent que les **duels** ne sont pas moins glorieux aux ieunes Princes, qu
 23. **B_14_16** ([bib:p.17](#)) eois, on luy fait refuser les **Duels** du Duc de Candale, de Gerzé, de Brancas, de Ruui
 24. **B_9_23** ([bib:p.9](#)) nt ne connoistront que tous les **duelistes** dans ces deplorables combats n'ont pas vne
 25. **C_2_35** ([bib:p.3](#)) deffensif, Sert plus dans leurs **duels** que lengin offensif. En cet arroy guerrier ces
 26. **B_16_28** ([bib:p.29](#)) si ozé de faire des apels ou **duels**, espandant le sang dans des querelles particulier
 27. **B_14_16** ([bib:p.30](#)) Duc de Beaufort, par quelque **duël** ou dans les Armées, si par ses intrigues il met
 28. **C_7_69** ([bib:p.4](#)) traisneurs de rapières, querelleurs, **duelistes**, ennemis de nôtre Estat, se retirent

Indépendamment de la lecture utile de telle ou telle pièce, le champ des recherches lexicales peut être élargi par l'observation des contextes : « Edict » (n°13) et « Concile de Trente » (n°14), bien sûr, mais aussi les verbes « offrir » (n°3) ou « faire des ap(p)els » (n°26), les substantifs « rapière », « querelleur » (n°28), etc. Les occurrences 7 et 8 permettent de voir la reprise entre les deux pièces vues plus haut, la seconde citant la première en retirant le tréma de « duel » et en corrigeant la coquille « commandement » en « commandent ».

En retournant aux résultats par contexte, tels que les fournit au public le Projet Mazarinades, il est possible de sortir de l'étroit lexique du « duel » et de découvrir *in situ* les mots, expressions ou formes allusives employés pour désigner, qualifier ou encadrer le duel. On trouvera notamment les mots et expressions « querelle », « combat » associé à « honneur », « offense » et « offensé », mais aussi « brette », « bretteur¹ », « cette lice », « la guerre [...] l'intestine », le « champ clos », le « pré », « l'appel », le « cartel de déf(f)i(t) » ou de « défi », etc. En revanche, aucune occurrence de l'expression « jeter le gant » dans notre corpus de Mazarinades, ni aucun gant dans un contexte de défi ou de duel².

¹ Dans *Le combat de deux auteurs, sur le sujet de leurs pièces du temps, en vers burlesques*, Paris, 1649, 8 p., [M0_708], cote Tokyo : C_2_36. Du fait de son intérêt, nous proposons cette pièce en lecture intégrale en image dans le document en ligne : <http://mazarinades.org/2018/02/duel-dans-les-mazarinades/>. Par ailleurs, le TLF en ligne atteste le mot « bretteur » en 1653 alors que nous en avons ici une occurrence datant de 1649.

² Il semblerait que cette expression n'ait pas existé avant la Fronde. Le « gant » comme symbole de défi est bien attesté dans Takeshi Matsumura, *Dictionnaire du français médiéval*, Paris, Les Belles Lettres, 2015, p. 1669, mais absent de la première édition du *Dictionnaire de l'Académie française* (1694) avant de réparaître dans la 4^e édition (1762) avec l'expression « jeter le gant » et, selon la 6^e édition (1832-35), « par allusion à la coutume des anciens chevaliers » – voir ces notices dans le site *Dictionnaires d'autrefois* : <http://portail.atilf.fr/dictionnaires/oneLook.htm> (consulté le 25 mai 2018).

On peut regrouper tous ces termes dans un *champ sémantique du duel*, obtenu non pas *a priori* mais par la plongée dans les textes, c'est-à-dire par la *fouille textuelle*. L'étude de ce champ sémantique du duel dans le corpus serait alors un énorme travail, qui dépasse en tout cas les limites de la présente étude, peut-être un sujet de doctorat.

320 L'occurrence n°19 – « mais si on oste les duels, comment est-ce que la Noblesse pourra
tesmoigner son courage ? », extraite du *Catéchisme royal* de 1650 – montre bien le désarroi
existential de la noblesse. Cette pièce de Pierre Fortin, sieur de La Hoguette, se présente
comme un débat socratique entre le roi (dénommé « LR » dans le texte) et le gouverneur
(« LG »). À la page 20, LR demande « s'il n'y a point quelque remède pour les duels ». La
325 longue réponse de LG est plus politique que juridique. En résumé : il conviendrait d'abord de
modérer plutôt que d'interdire complètement. Puis de faire établir si l'injure est avérée et
assumée (si ce n'était pas qu'un simple malentendu). Ensuite, si le combat doit avoir lieu, de
considérer les seconds comme des juges, qui ne doivent donc pas se battre. À la question que
pose ensuite le roi, « comment la noblesse pourra témoigner son courage ? », le gouverneur
330 répond finalement : « dans vos armées, Sire ! » Et le roi de comprendre que « le vrai
honneur » est associé au « bien de [s]on Estat. »

Le gouverneur disait également : « les querelles ne sont rien autre chose qu'une
impuissance active ou passive en la société de la vie civile ». Or c'est bien cette conscience
nouvelle, cette prise de conscience de l'existence d'une « société de la vie civile » dans
335 laquelle la noblesse doit elle aussi entrer qui nous paraît importante, et symptomatique de la
transformation en cours au XVII^e siècle et tout particulièrement au temps de la Fronde.
Transformation dont les Mazarinades témoignent ou que les Mazarinades accélèrent ? La
question reste ouverte.

Nous pouvons en effet voir dans la Fronde, ou pendant la Fronde, une dynamique
340 complexe faite de multiples luttes entre des partis princiers, financiers, religieux, nobles et
bourgeois qui s'opposent puis s'allient, ou l'inverse, et qui s'expriment tantôt par l'exercice
du pouvoir, tantôt par la propagande, ou par l'action militaire, la diplomatie, voire par
l'agitation séditieuse. Tout est toujours mené au nom du roi et du peuple. Mais, dans une
Europe où les appétits sont aiguisés par les richesses ultramarines, la légitimité d'un roi
345 mineur est facilement contestable, tout comme est contestable dans le royaume la légitimité
d'une régente hispano-autrichienne flanquée d'un ministre italien – même si, *in fine*, ce sont
eux pourtant qui maintiendront l'unité du royaume face à de grandes familles aux troubles
ambitions nationales. À ces éléments que l'on pourrait dire politiques, s'ajoutent des

difficultés économiques, résultant notamment des guerres et des orientations de la fiscalité depuis Richelieu.

Dans cette complexité sociale (de préférence à *chaos* bien que tous ces phénomènes s'amalgament et s'entraînent les uns les autres de manière aléatoire¹), les historiens ont su (ou cru) percevoir depuis longtemps des axes, quelques grandes oppositions parfois révélées par de célèbres duels politiques entre les chefs de partis. Sur ce *champ clos* de la Fronde, l'ultime peut-être sur lequel les valeurs chevaleresques ont encore cours sans qu'il s'agisse d'une reconstitution², se déroule ainsi une succession ou une superposition de duels qui ne se résument pas seulement au duel caricatural entre le frondeur et le mazarin ni au duel socio-économique entre les officiers royaux et la noblesse d'épée.

Certains de ces duels sont de véritables *guerres de plumes*, c'est-à-dire des duels publics par libelles interposés entre des chefs de partis disposant d'une équipe éditoriale, avec l'esprit du duel, les codes du duel, mais sans ôter la vie en combat singulier. N'y voyons pas un duel au rabais : il y a de vrais morts et de vrais blessés lors d'escarmouches urbaines et de batailles militaires, des carrières politiques vraiment brisées ou déviées³.

Par exemple, début 1649 et pendant deux mois entiers, ce que les journalistes d'aujourd'hui nommeraient *un bras de fer* : après la fuite de la famille royale durant la nuit du 5 au 6 janvier 1649 jusqu'à la *Paix de Ruel*, le 11 mars 1649, soit pendant deux mois environ, on assiste à un duel géant entre, d'un côté, Paris, avec le Parlement, les Chambres, et la parution de centaines de Mazarinades (qui ne portent pas encore ce nom) contre l'enlèvement du roi par Mazarin, et de l'autre côté, le trop jeune Louis XIV et sa mère, Mazarin et la Cour à St-Germain-en-Laye, imprimant aussi quelques dizaines de libelles de contre-fronde pour les distribuer principalement à Paris⁴.

¹ *Aléatoire* : ce que les historiens établissent *a posteriori* passe parfois, téléologiquement sous la plume de certains commentateurs historiques, pour une forme de prédictibilité des événements alors qu'il n'y avait, au mieux, que des probabilités. La maîtrise des événements, ce qui semble être globalement le cas de Mazarin à l'issue de la Fronde (et ce, sans employer les moyens coercitifs d'un Richelieu), passe aussi par une bonne gestion des échecs. Voir Caroline Le Mao, « L'échec, le temps et l'histoire : réflexions autour de la Fronde parlementaire à Bordeaux », *Histoire, Économie et Société*, 3, (2006), p. 311-334.

² Comme ce sera le cas au XIX^e et au XX^e siècle pour des duels où le travestissement chevaleresque, d'inspiration romantique ou parodique, souligne l'intempestivité.

³ Les ambitions rognées par le mauvais tour qu'ont parfois pris, pour certains, des luttes qu'il est possible d'assimiler à des duels ont peut-être bénéficié à l'histoire de la France : nul ne sait ce qu'il serait advenu avec un prince de Condé devenu roi ou avec un Gondî premier ministre.

⁴ Les exemples de souverain ou de gouvernement quittant les dangers de Paris ne manquent pas. Notons également cette considération attribuée au jeune coadjuteur de l'archevêché de Paris, nouvellement évêque *in partibus* de Corinthe, juste après un malentendu avec Mazarin (déjà) et leur réconciliation dans un dîner en tête à tête en 1645 (dans des mémoires qui seront rédigés bien des années plus tard) : « Mais j'étais trop bien à Paris pour être longtemps bien à la cour. » Jean-François Paul de Gondî, cardinal de Retz, *Mémoires*, éd. Michel Pernot ; Paris, Éd. Gallimard, 2003, p. 119.

Autre « polémique » (c'est le mot qu'emploie Célestin Moreau), moins célèbre mais mieux connue depuis sa reconstitution par Hubert Carrier¹, reprise et augmentée dans le tableau synoptique qui suit. En complément de cette *lecture*, il serait utile de consulter la
 375 partie correspondante de la liste chronologique des Mazarinades proposée par Célestin Moreau à la fin du troisième tome de sa *Bibliographie des Mazarinades*, reproduite dans le Projet Mazarinades avec des liens vers les notices des pièces présentes dans le corpus en ligne².

Les deux colonnes centrales du tableau synoptique permettent de visualiser l'alternance
 380 des publications (dans les cadres grisés), qui sont comme les péripéties du duel entre Paul de Gondî, pas encore cardinal de Retz, mais qui se voyait bien prendre la place de Mazarin, et le prince de Condé, prisonnier puis libéré triomphant, puis chef de fronde rapidement déprécié. Les informations sont compilées à partir de diverses sources, dont les métadonnées du Projet Mazarinades, en réglant la granularité de l'information afin de n'en avoir ni trop ni trop peu.
 385 L'analogie avec le duel, d'ailleurs sous-entendue par Carrier dans l'expression « relever le défi » (voir tableau annexe 4), nous paraît ainsi acceptable.

Pour conclure, revenons encore une fois aux textes du corpus. Chemin faisant et par sérendipité, nous avons été amené à théâtraliser le duel dans *l'espace* de ce corpus de Mazarinades et de son lexique même. Quand le vrai duel est interdit par la religion et par la
 390 société civile, nous le voyons qui migre analogiquement dans l'écriture et qui contamine le corps social en allant au plus efficace : la plume facile, le libelle vengeur (hypallages courantes). La main qui versait le sang par l'épée trempe maintenant la plume dans l'encrier ; un « ceci tuera cela » qui n'oppose pas comme chez Hugo la littérature à l'architecture, mais bien la codification d'un duel d'écritures à celle d'un combat de lames.

Car en effet, en cherchant parmi les 486 occurrences du mot « plume(s) » dans le corpus
 395 des Mazarinades³, cette opposition avec l'épée se rencontre à maintes reprises – et leur duel tourne à l'avantage (quantitatif et performatif) de la plume. Voici un florilège de ces expressions :

- « Gladiateurs de plume » (1649, M0_669, une polémique, cf. notice de Moreau)

¹ Hubert Carrier, « Un désaveu suspect de Retz : l'Avis désintéressé sur la conduite de Monseigneur le Coadjuteur », *XVII^e Siècle*, 124, (1979), p. 253-263.

² Voir directement la reproduction numérique de la p. 343 à l'adresse : <http://mazarinades.org/2015/04/liste-chronologique-des-mazarinades-par-celestin-moreau/>

³ Cette recherche peut s'effectuer comme les précédentes dans la page <http://mazarinades.org/recherche/> avec la requête de la forme « plum.* » (la requête « EpE.*[espEe]espEes » permet d'accéder aux 812 occurrences des différentes formes du mot *épée*, beaucoup étant banales ou peu pertinentes dans le cadre de notre recherche). La recherche de co-occurrences de ces deux éléments, à une distance maximale de 20 mots, propose 8 occurrences.

- 400
- « quittant la plume pour la brette » (*Le combat de deux auteurs.*, 1649, M0_708, avec affront de « cayer », défi, rencontre, chartreux et renoncement...)
 - « vostre espée n'esgale pas vostre plume » (1649, M0_673, censure de libelles...)
 - « quoy qu'il ne soit armé que de papier et de plume » (1649, M0_790)
 - Faut-il « Ioindre ainsi la plume à l'espée ? » (1649, M0_2470, attribué à Cyrano de Bergerac)
- 405
- « manier l'espée avec la plume » (1649, M0_1607)
 - Convertir « les traits de plume en autant de coups d'espées » (1649, M0_1536)
 - J'ai « posé bas le harnois & l'espée pour prendre la plume » (1649, M0_87)
 - « ta plume fait pis que ton glaiue autrefois » (1649, M0_61)
 - « Les plumes enuioient au fer, / Le mestier de faire la guerre » (1649, M0_1434)
- 410
- Des plumes – occupées à battre autant, ou plus qu'espées » (1649 ?, M0_2529)
 - « les plumes des escriuains percent les cuirasses des gens-d'armes » (1649, M0_2471)
 - « les plumes des Historiens perçoient les cuirasses des Guerriers » (1652, M0_60)
 - « met l'espée au dessous de la plume » (1649 ?, M0_2689)

415 Quelques belles hypallages peuvent aussi se rencontrer : « plumes sanguinaires » (1651, M0_2573), « plumes coupables » (1652, M0_2574), « plumes criminelles » (1650, M0_103), « plume indiscrete » (1649, M0_3573), « plumes venales & ingrates » ([s. d.], M4_85), « plumes souueraines » (1649, M0_3489).

Par la liberté de ses publications imprimées, aperçue ici par la petite fenêtre de ces

420 quelques occurrences lexicales, la Fronde témoigne ainsi d'une transformation irréversible de la société : des procédures de plus en plus codifiées, des réglementations fixées par les autorités – même combattues par d'autres écrits – prennent la place des décisions individuelles, autrefois seigneuriales ou souveraines, qui n'étaient prises prétendument que devant Dieu. Depuis la création des Parlements déjà, les conflits opposent des légitimités

425 établies ou défendues par des autorités juridiques ; la Fronde parlementaire de 1648-1649 signale que, même temporairement, une assemblée peut (s'autoriser à) exercer le pouvoir en outrepassant les formes admises de l'enregistrement des édits et de l'humble remontrance. Louis XIV cassera ces velléités démocratiques ; elles reviendront pour destituer Louis XVI. La plume et l'épée continueront leur duel, de même que l'encre et le sang ne cesseront d'être

430 versés. Cependant le théâtre du duel (d'orgueil ?), de la polémique (de préséance ?), de la dispute (d'honneur ?) se tiendra dès lors infiniment plus souvent sur la scène de l'écriture que sur le champ clos.



Page de titre du 9^e volume de la sous-collection B des Mazarinades conservées à Tokyo.

ANNEXE 3

445

Occurrence 14. Anonyme. *LA RENCONTRE D'VN GASCON ET D'VN...* (1649) chez [s. n.] à Paris , 12 pages. Langue : français. Référence RIM : M0_3346 ; cote locale : C_9_61. le 2012-12-25 15:07:27.

ie resolut de iuo ne me point faire connoistre à eux,
de crainte d'estre importuné d'accepter quelque éminète
charge. Pour mes gens, & mon équipage, tout bint vien
à von port iusques prés du camp, mais par la mort de
mon Escuyer qui m'aboit serbi en mes dix **duels**, qui fut
attaqué, & tué par vne troupe d'Ennemis, tout me fut bolé ;
car le reste de ce naufrage s'estant boulu sauber se trouba
entre les mains des Espagnols, qui s'en emparerent.
C'est pourquoy bous me boyez si mal monté, & si mal
bestu. Six

=> [Afficher la page](#)

=> [Afficher la notice](#)

Occurrence 15. Fortin, Pierre (sieur de La... . *CATECHISME ROYAL*. (1650) chez Coulon (veuve d'Antoine) [au colophon] à Paris , 36 pages. Langue : français. Référence RIM : M0_653 ; cote locale : A_9_2. Texte édité par Morvan Perroncel le 2012-05-20 08:11:50.

avec eux de cette belle extraction,
qui nous est commune. Puis que vous m'avez fait voir aussi
que je dois à leur sang l'honneur de toutes mes conquestes; aidez
moy, je vous prie, à trouuer le moyen de le mesnager, & voyons
s'il y a point quelque remede pour les **duels**. L. G. SIRE, Cette maladie qui paroist incurrable,
& qui a pris
force par vn long vsage en l'imagination de la Noblesse, se doit
traitter (ce me semble) comme celle des Hypocondres, en adherant
en quelque sorte aux fausses opinions du malade; & partant je

=> [Afficher la page](#)

=> [Afficher la notice](#)

ANNEXE 4 EXEMPLE DE DUEL DE PLUMES GONDI¹ & CONDÉ MAI-SEPTEMBRE 1651

DATE	PARTI DU COADJUTEUR GONDI / FUTUR RETZ	PARTI DES PRINCES CONDÉ	AUTRES
hiver 50-51		Condé est en prison au Havre depuis le 18 janvier 1650 (avec le prince de Conti, son frère, et le duc de Longueville, son beau-frère)	négociations via la princesse Palatine pour l'alliance des 2 frondes (Parlement & Princes) = traité de mariage du prince de Conti et de Mlle de Chevreuse (qui ne se fera pas) <i>Union des Frondes</i>
30 janvier 1651			
30 janvier			
2 février	Gondi pousse Gaston d'Orléans à rompre publiquement avec Mazarin		environ 150 libelles en février
6 février 1651			fuite de Mazarin, après avoir signé l'ordre de libération (l'alliance perd sa raison principale)
9-10 février	Gondi fait bloquer les portes de Paris...		...pour éviter la fuite d'Anne d'Autriche & de Louis XIV ; le peuple défile dans le Palais-Royal ; humiliation
11 février		libération des Princes...	...accordée par la reine
13 février		... par Mazarin qui part...	en exil près de Cologne
20 février		Condé prend la direction de la Fronde	le Parlement interdit les étrangers au gouvernement
avril		selon Gondi ² , Dubosc-Montandré publie 12 à 15 pamphlets contre lui...	
16 mai	Défense de l'ancienne et légitime Fronde [M0_984, B_19_24]	=> Condé attaqué par Gondi	
2 juin	Avertissement (placard très violent sur Condé)	Entrevues secrètes entre Anne d'Autriche et Gondi pour écarter ou arrêter Condé (31 mai & 25 juin) ; Condé, averti, se réfugie à Saint-Maur (6 juillet), écrit aux parlements pour protester (7-8 juillet) ; par mesure d'apaisement, Anne d'Autriche renvoie 3 ministres de Mazarin (18 juillet) ; heurts entre les 2 partis (22 juillet) ; irrévérence publique de Condé envers le roi (31 juillet) ; puis visite polie à la régente (3 août)...	
12 juillet	Avis de monseigneur le coadjuteur prononcé au parlement pour l'éloignement des créatures du Cardinal Mazarin le 12 juillet 1651 [M0_506, B_10_1]		
début août		Articles accordés entre Messieurs le Cardinal Mazarini, le Garde des Sceaux de Châteauneuf, le Coadjuteur et Paris et Madame la duchesse de Chevreuse, les dits articles trouvés sur le chemin de Cologne dans un paquet, porté par un courrier, appartenant au marquis de Noirmoutier, gouverneur de Charleville³, [M0_402]	(courrier réellement intercepté et publié par le parti de Condé pour dénoncer le « marché de dupes ⁴ »...)
		Sarasin, Le frondeur bien intentionné aux faux frondeurs [M0_1451, B_19_27]	Anne d'Autriche fait publiquement accuser Condé de rébellion (17 août)

¹ « La période où le Coadjuteur s'est battu pour Anne d'Autriche contre Condé, où il a réussi à « disputer le pavé » au premier prince du sang, où il a relevé le défi de ses pamphlétaires, où il s'est fait contre lui le champion d'un roi arrivant à sa majorité [...] » : Hubert CARRIER, « Un désaveu suspect de Retz... », *XVII^e Siècle*, n° 124, juillet/septembre 1979, p. 263 (c'est nous qui soulignons).

² Cité par Myriam TSIMBIDY, *Le cardinal de Retz polémiste*, 2005, p. 93.

³ Cf. Mme de MOTTEVILLE, *Mémoires*, coll. Michaud, p. 416. Autre édition sous le titre : *Les Secrètes Intelligences de la cour avec le coadjuteur*, etc., [M0_3638].

⁴ Expression de Hubert CARRIER, *op. cit.*, p. 254.

LA FORTUNE DES MAZARINADES

		Dubosc-Montandré, <i>Le nœud de l'affaire</i>¹... [M0_2531]	
écrit 22-28 août ?, paru 1 ^{er} septembre	Avis désintéressé sur la conduite de monseigneur le coadjuteur [M0_510, B_6_33]	Condé accuse Gondi d'être responsable des accusations contre lui (18 août)	
2 septembre			lettre de Colbert à Mazarin sur le « manifeste publié hier... » lettre de Naudé à Mazarin signalant aussi l' <i>Avis</i> ...
4 septembre		Réponse d'un véritable désintéressé à l'avis du faux désintéressé... [M0_3392] Le Bon frondeur qui fronde les mauvais frondeurs²... [M0_589]	
5 septembre 1651			majorité du roi
entre le 6 et le 11, avant le 16 septembre	Le Solitaire aux deux désintéressés [M0_3680, B_17_10]		
7-8 septembre		Motifs de la retraicte de Monsieur le Prince, [M0_2503, B_6_13]	
	Caumartin, <i>Discours libre et véritable sur la conduite de monsieur le Prince et de monseigneur le coadjuteur</i> [M0_1127] (réponse à M0_2503)		
2 ^e semaine de septembre	Patru, <i>Réponse du curé à la Lettre du marguillier sur la conduite de monseigneur le coadjuteur</i> [M0_3428]	Sarasin, <i>Lettre d'un marguillier de Paris à son curé sur la conduite de monseigneur le coadjuteur</i> [M0_1885, B_10_5]	Jean-François Sarasin (ou Sarrazin) est secrétaire du prince de Conti
2 ^e quinzaine de septembre		Lettre d'un Bordelois à un bourgeois de Paris [M0_1852] (datée de Bordeaux le 19 sept.) Apologie de Monsieur le Prince pour servir de réponse aux calomnies de deux libelles diffamatoires, c'est-à-dire du <i>Discours libre et véritable sur la conduite de monsieur le prince et de monsieur le coadjuteur, et de la Remontrance de la province de Guyenne</i> [M0_109]	
? 22 septembre			départ de Condé pour son gouv. de Guyenne

¹ DUBOSC-MONTANDRÉ, *Le nœud de l'affaire, ou la Seule ressource des grands désordres qui menacent cette monarchie avec un danger évident de quelque changement d'État ; discours sans flatterie sur la défiance que la reine a de la conduite de monseigneur le Prince, et sur la défiance que monseigneur le Prince a de la conduite de la reine, avec un beau parallèle des sorties de monseigneur le Prince et de monsieur le duc de Mercœur, pour servir d'instruction aux médiateurs des troubles de l'État*, 1651, 28 pages.

² Dans la notice de MOREAU : « Attaque très-violente contre le coadjuteur détails biographiques sur son grand-père, banqueroutier, son père, muletier, sa mère, p. et maquerelle. Pour le faire consentir à la prison des princes, Mazarin lui avait promis l'abbaye de Corbie; et parce qu'il ne la lui donna pas, Gondy se retourna contre lui. [...] »

VII.II.VI. DE LA FOUILLE TEXTUELLE À LA CARTOGRAPHIE DES MAZARINADES, L'EXEMPLE DU LETSAJ

« la pluralité des regards, la diversité dans le traitement d'un même texte, ne témoignent-elles pas [...] de la fécondité de la recherche, de la multiplicité des expérimentations dont un même corpus peut être l'objet ? » (Joël Cornette¹)

« Il y a ici horriblement de libelles... Cela est merveilleux et sans exemple qu'on ait pu dire tant de différentes choses contre un homme » (Guy Patin²)

Le LETSAJ³, pour « LExique Territorial, Social, Administratif et Juridictionnel » (hypertextuel), est né de ma propre gêne à constater combien il m'était difficile de réellement comprendre certaines mazarinades du fait que le sens de beaucoup de mots que je connaissais m'échappait pourtant ou ne semblait pas *faire sens* ou faire sens *bizarrement* dans les contextes où je les trouvais. En effet, je connaissais la plupart de ces mots dans leur sens actuel, avec les connotations qui sont celles des XXe et XXIe siècle, mais cela ne permettait pas de donner un sens clair aux phrases des mazarinades dans lesquelles je les trouvais. D'abord attribuée à un manque de connaissances historiques, cette gêne a duré plusieurs années avant que je l'identifie clairement. Je continuais à rechercher ces mots dans les dictionnaires anciens et dans le TLFi pour constater un certain écart sémantique, parfois très faible, qui existe bel et bien entre leur sens ancien et leur sens actuel. Mais je l'oubliais peu après et devais le rechercher de nouveau quelques semaines plus tard...

Outre le fait que je présuppose généreusement que la majorité des chercheurs sur les mazarinades connaissent les sens des mots en contexte (c'est-à-dire dans les mazarinades), il y a peut-être tout de même d'autres personnes qui éprouvent ou ont éprouvé cette gêne dont il est quelque peu difficile de parler puisqu'elle s'accompagne d'une sorte de honte, d'une crainte d'avouer cette sorte d'incompétence, voire de passer pour un imposteur.

La lecture et l'expérience aidant, je me suis rendu compte que certains de ces mots revenaient régulièrement dans de nombreuses mazarinades que j'interrogeais pour diverses recherches et qu'ils formaient comme un réseau sémantique dans la langue, un réseau qui soutenait toute une partie du sens social et sociétal des textes de la Fronde, un peu à la façon

¹ J. Cornette, « Les pamphlets de la Fronde », *Revue de synthèse*, IV^e série, n°1-2, janvier-juin 1992, p. 188 [compte-rendu détaillé des deux volumes de H. Carrier, *La Presse de la Fronde*, 1989 et 1991]. C'est l'ultime note de bas de page, pour dépasser le désaccord Carrier-Jouhaud.

² Guy Patin, *Lettre du 2 avril 1649*.

³ Voir <http://mazarinades.org/9-letsaj-prototype/> (en ligne depuis 2019).

d'un système nerveux dans un organisme, c'est-à-dire pas vraiment visible mais tout à fait indispensable.

35

Grâce au corpus du Projet Mazarinades¹, j'ai alors commencé à les lister, les ordonner, puis à les relier selon divers critères (thématique, grammatical, étymologique), à relever les termes co-pertinents dans les contextes puis à inférer ceux qui devraient compléter la liste avant de les rechercher. À ce stade, ce n'était qu'un glossaire occasionnel comme les
40 étudiants en constituent pour leur bachotage ou les chercheurs dans leurs travaux préparatoires.

Par ailleurs, ayant travaillé par le passé sur de volumineux corpus numériques comme les œuvres de Claude Simon, de Joris-Karl Huysmans ou de Prosper Mérimée, j'avais l'expérience des dictionnaires d'auteurs, parfois établis à partir de concordances lexicales,
45 d'autres à partir de travaux de spécialistes (Montaigne, Hugo, Claudel, Proust, Zola, Balzac, etc.)². Constituées de façon traditionnelle, par la mémoire humaine, les travaux et les notes de spécialistes des auteurs ou des œuvres en question, ces listes de mots, nommées *dictionnaire*, *lexique* ou *glossaire*, peuvent être très stimulantes, y compris par leur possible subjectivité. Que l'on regarde par exemple les similarités et les différences entre le *Lexique de la langue*
50 *du Cardinal de Retz* de Louis-Adolphe Regnier en 1896 et, en 2018, *La langue du Cardinal de Retz* procuré par Jacques Delon³. Bien que ce dernier reprenne quasi intégralement le premier, des biais d'époque ou d'idéologie peuvent être repérés sans que la pertinence de l'un ou de l'autre ne soit à mettre en cause.

55

Le projet que j'ai développé ne va pas jusqu'à ce degré de synthèse. Plutôt facilitation qu'interprétation, il propose au public un lexique hypertextuel le plus sobre possible, dont chacun tirera le parti qu'il pourra ou souhaitera grâce à l'accès direct aux contextes dans les

¹ Le Projet Mazarinades (ou PM) est un site internet créé en 2010-2011 par l'équipe des Recherches internationales sur les mazarinades (RIM, dirigée par Tadako Ichimaru et Patrick Rebollar) pour effectuer des recherches lexicales dans les 2709 mazarinades entièrement numérisées et transcrites de la collection de la bibliothèque de l'Université de Tokyo. Voir <http://mazarinades.org>.

² N'en citons que quelques-uns, récents : Bénédicte Boudou, *Le dictionnaire des Essais de Montaigne*, éd. Léo Scheer, 2011 ; Hubert de Phalèse, *Dictionnaire des Misérables, Dictionnaire encyclopédique du roman de Victor Hugo réalisé à l'aide des nouvelles technologies*, Paris, Nizet, 1994 ; Hubert de Phalèse, *Les mots de Tête d'or* (2^e version). *Dictionnaire de la pièce de Paul Claudel*, Paris, Nizet, 2005 ; Colette Becker, Gina Gourdin-Servenièrre, Véronique Lavielle, *Dictionnaire d'Émile Zola. Sa vie, son œuvre, son époque, suivi du Dictionnaire des « Rougon Macquart »*, Paris, Robert Laffont, 2002, coll. Bouquins ; *Dictionnaire Marcel Proust, publié sous la direction d'Annick Bouillaguet et Brian G. Rogers...*, Paris, Champion, 2004.

³ *Lexique de la langue du Cardinal de Retz. Tome X [des Œuvres du cardinal de Retz]*, avec une introd. grammaticale par M. Louis-Adolphe Regnier, Paris, Hachette, 1896. *La langue du Cardinal de Retz. Tome X [des Œuvres complètes du cardinal de Retz], texte établi... par Jacques Delon*, Paris, Champion, 2018, 2 vol.

60 textes originaux. Ayant pu pour moi-même retirer un réel bénéfice intellectuel de cette liste d’abord bricolée, il m’a ainsi paru utile de la transformer en document web public, d’en faire un outil supplémentaire du PM. Référencé dans la liste des « pages RIM » du site web (en haut à gauche de la page d’accueil du Projet Mazarinades), ce lexique rassemble donc maintenant, dans l’ordre alphabétique, des vocables relatifs aux dimensions territoriale, sociale, administrative et juridictionnelle présentes dans les mazarinades. Chacune de ses entrées est suivie de ses principales variantes graphiques puis du nombre d’occurrences total
65 dans le corpus, avec un lien hypertextuel qui mène à la première des pages de résultats de recherche du terme dans le corpus¹. Il reviendra ainsi à chacun de dire, *in fine*, si c’est là un moyen efficace de remédier à son problème de sens des mots dans les mazarinades.

La grande majorité des 577 termes du LETSAJ (à ce jour) sont des noms communs, catégorie qui, en français, est porteuse des notions. Il y a également quelques toponymes et patronymes, du fait de leur importance dans l’histoire de la Fronde et des mazarinades. Pour certains termes, j’ai commencé à ajouter une définition qui fait foi, tirée le plus souvent d’un ouvrage de référence. Si besoin, d’autres mots seront ajoutés, retirés ou modifiés ; c’est là un des avantages du web dynamique. Pour montrer quelques-uns des usages possibles de ce
75 lexique hypertextuel, j’ai choisi d’explorer les sens de trois termes qui me permettront à la fois d’en expliciter le fonctionnement et d’aller plus loin que les contextes du corpus auxquels chacun donne accès. Je vais d’abord passer en revue le « pont de Charenton », puis je me poserai la question du « salaire » pour finir par le casse-tête de la « retraite ».

80

I. LE PONT DE CHARENTON

Aujourd’hui, la commune de Charenton-le-Pont est dans l’emprise du Grand Paris, accessible en métro, traversée d’autoroutes et de lignes ferroviaires. La confluence de la Seine
85 et de la Marne, toujours importante, est peu présente à l’esprit de nos contemporains, sans doute parce que les voies fluviales sont en général moins visibles, moins médiatisées, depuis

¹ La plupart des recherches effectuées incluent les variantes et troncatures afin de rassembler tous les termes concernés.

que les transports en commun et la voiture individuelle régissent l'espace urbain, les cartes et les plans¹.

90 Par le passé, la commune de Charenton a été
beaucoup plus étendue², puis morcelée par la création
de nouvelles communes, son pont a été détruit et
reconstruit plusieurs fois³. Mais il y a au moins une
chose qui n'a pas changé durant de nombreux siècles :

95 Charenton a toujours été sur le chemin de Paris à Brie-
Comte-Robert, autrefois appelée Brie. Et quand on

De Paris à Rosay, 11 ou 12 Lieues.
De Paris à Charenton, 1 L.
à Boissy, 3
à Brie-Comte-Robert, 2
à Rosay, 5
De Paris à Brie-Comte Robert,
6 Lieues.
De Paris à Charenton, 1 L.
à Boissy, 3
à Brie-Comte-Robert, 2

n'avait pas de carte, ce qui était le cas de la majorité des voyageurs avant le XX^e siècle, on utilisait des listes, avec l'indication du nombre de « lieues » entre chaque localité⁴.

Pour les connaisseurs de la Fronde, le nom de Charenton renvoie d'abord au « combat de
100 Charenton » du 8 février 1649⁵, jour de cet « échec [...] sanglant⁶ » des frondeurs parisiens
contre les troupes royales pendant le blocus de Paris. Plus d'une douzaine de mazarinades
rendent diversement compte, presque en temps réel, de ces affrontements, de ces quelques
heures qui ont fortement marqué les contemporains⁷. Les récits de combats, les mouvements
de troupes, les paroles notées, la liste des blessés puis celle des morts illustres (Clanleu,
105 Châtillon, etc.), enfin les considérations sur les causes et les à-côtés politiques du conflit sont
ensuite devenus célèbres, parfois au point d'effacer une partie du contexte, voire de dépasser
la frontière factuelle pour devenir des épisodes de romans et de films⁸.

¹ Plusieurs cartes, plans et tableaux ont été utilisés lors de la communication qui est à l'origine de ce texte. Le document qui les présente est disponible en ligne à l'adresse suivante :

<https://www.berlol.net/fac/2022/08/09/pour-accompagner-de-la-fouille-textuelle-a-la-cartographie-des-mazarinades/>

² Voir le détail des variations historiques sur le site de la ville :

https://www.charenton.fr/culture/archives_patrimoine/histoire-de-la-ville.php (page visitée le 15/06/2022).

³ Voir l'histoire du pont de Charenton dans le site municipal :

https://www.charenton.fr/culture/archives_patrimoine/sites-et-monuments-historiques.php

⁴ Exemple avec un extrait du *Nouveau guide des chemins du royaume de France...* de Pierre-Louis Daudet, en 1724, p. 98.

⁵ L'épisode est suffisamment important pour avoir sa propre page Wikipédia : https://fr.wikipedia.org/wiki/Combat_de_Charenton (page consultée le 15/06/2022). Voir également dans les détails donnés par Guy Patin dans une de ses lettres à Charles Spon, *Lettres...*, Paris, Champion, 2006, p. 387-390.

⁶ Jean-Marie Constant, *C'était la Fronde*, Paris, Flammarion, p. 307.

⁷ Voir, par exemple, les quinze références proposées par la recherche de « Charenton » dans les titres du Projet Mazarinades : <http://mazarinades.org/edition/mazarinades/catalogue/title:charenton> (page consultée le 15/06/2022). Quatorze pièces sur quinze sont de 1649 et concernent bien ces combats de février.

⁸ On pense bien sûr au célèbre chapitre LXXXII de *Vingt ans après* d'Alexandre Dumas. Il convient de rappeler que Dumas déforme la réalité des événements et l'identité de certains personnages. Cependant, dans une

Trois décennies plus tard, dans le fameux ensemble polyptique de Sauveur Le Conte à la gloire du prince de Condé, le panneau du « Blocus de Paris », accompagné, en plus petits médaillons, du « Combat de Vitry », de « l'Attaque de Charenton » et du « Combat de Brie Comte Robert » (*sic*) entend glorifier ces faits d'armes en se focalisant sur la zone sud-est¹ de la région parisienne : le surplomb imaginaire du premier plan du tableau, qui situerait le peintre sur des hauteurs inexistantes des environs d'Arpajon, est comme sous-titré par les médaillons des actions militaires de Vitry, Charenton et Brie-Comte-Robert, communes situées à l'Est de l'axe de symétrie vertical (Nord-Sud), les deux dernières étant sur la rive droite de la Seine, opposant ainsi géographiquement et politiquement la Brie (en bas à droite du tableau) au coin opposé (en haut à gauche) où le château de Saint-Germain-en-Laye se devine en surplomb d'une boucle de la Seine².



Or, dans les pseudo-reportages sur le vif que constituent les mazarinades, la survalorisation du facteur humain dans les combats de Charenton a occulté certaines causalités ou paramètres géographiques qui devraient avoir leur importance. Mais ces données sont-elles vraiment absentes ?

Rappelons tout d'abord deux points importants à l'époque de la Fronde. Premièrement, Charenton a un pont sur la Marne mais n'a pas de pont sur la Seine³. En cas de surveillance hostile, il est possible de traverser cette dernière en barque, par exemple pour acheminer des informations, mais on ne saurait traverser avec des charrettes de blé. Deuxièmement et comme je l'indiquais ci-dessus, Charenton est sur la route de Paris à Brie-Comte-Robert⁴. Cette route est, par le Sud-Est de Paris et le long de la rive droite de la Seine, une des principales voie d'acheminement de denrées agricoles jusqu'à Paris, notamment celles qui

conférence à l'Abbaye d'Ardenne en mars 2013, Yves-Marie Bercé posait la question : « Dumas ou Michelet, lequel est le plus honnête à propos de la Fronde ? »

Voir https://fr.wikisource.org/wiki/Vingt_ans_après/Chapitre_82 (page visitée le 25/09/2022).

¹ Voir la reproduction et l'explication du tableau de 1687 par Jean Hubac dans le site suivant : <https://histoire-image.org/etudes/blocus-paris-1649> (page consultée le 16/06/2022). Le tableau est au Musée Condé, Château de Chantilly.

² Inversement, l'autre axe oblique du tableau (NE/SO) n'offre strictement rien à voir : la région de Meaux est cachée par un arbre, celle de Rambouillet, par la hauteur imaginaire où se trouve le peintre...

³ Les cartes le montrent toutes. Voir par exemple en 1620, carte disponible dans Gallica : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b53029446s> (zoomer sur la confluence Seine / Marne ; page visitée le 25/09/2022).

⁴ Aujourd'hui, via les routes D19 et N19 (à consulter sur une carte routière).

proviennent du plateau de la Brie et, au-delà, de la Champagne. Cependant, selon le cardinal
 135 de Retz, Brie-Comte-Robert ne serait pas une place importante :

140 « Le 26 [février 1649], il y eut de la chaleur dans le Parlement sur ce que, y ayant eu nouvelle
 que Grancey avait assiégé Brie-Comte-Robert avec 5000 hommes de pied et 3000 chevaux, la
 plupart des Conseillers voulaient ridiculement que l'on donnât une bataille pour le secourir.
 Messieurs les Généraux eurent toutes les peines du monde à leur faire entendre raison. La place ne
 valait rien et était inutile par deux ou trois considérations [...] J'appostai le Président de Maure
 pour dire au Président Charton qu'il savait de science certaine que si l'on n'avait pas secouru Brie-
 Comte-Robert, c'était parce qu'il était impossible de faire sortir assez à temps les troupes de la
 Ville, qu'il savait déjà être l'unique cause de la perte de Charenton [...]»¹ »

145 Les Parisiens qui attendaient l'arrivée des provisions pendant le blocus de Paris avaient
 peut-être un autre avis sur cette question. Ainsi le jugement sur l'importance d'une ville
 dépend de ce que l'on en attend : des ressources agricoles ou une bonne position militaire...

150 Voici, dans le corpus du PM et dans l'ordre de fréquence (en gras), la liste *pertinente* des
 titres de mazarinades dans lesquelles se trouve 59 fois la co-occurrence de « Charenton » et de
 « Brie » dans un même paragraphe². Ainsi aura-t-on d'emblée une idée du volume textuel de
 mazarinades à parcourir pour étudier la question (sans exclure qu'elle soit aussi abordée dans
 d'autres pièces, ce qui peut faire l'objet d'un complément de recherche) :

- 155
1. **18 occ. dans** : Anonyme (1649), *LES COMBATS DONNEZ SVR LE CHEMIN DE PARIS A Charenton & à Brie-Comte-Robert, les 16 & 18 de ce mois. Où les Parisiens ont eu en deux rencontres plus de six cens cavaliers tuez, blessez ou faits prisonniers.*
 2. **6 occ. dans** : Anonyme (1649), *LE MERCVRE PARISIEN, CONTENANT TOVT CE QVI s'est passé de plus particulier, tant dans Paris qu'au dehors, depuis la nuict du iour & Feste des Roys...*
 - 160 3. **6 occ. dans** : Anonyme (1650), *LE REVERS DV PRINCE DE CONDÉ EN VERS BVRLESQVES. Et le regret de quitter la Ville de Paris, pour aller loger au Chasteau de Vincennes.*
 4. **4 occ. dans** : Anne Geneviève de Bourbon-Condé, duchesse de Longueville (1650 [?]), *APOLOGIE POVR MESSIEVRS LES PRINCES, ENVOYEE PAR MADAME DE LONGVEVILLE A MESSIEVRS DV PARLEMENT DE PARIS.*
 - 165 5. **4 occ. dans** : Anonyme (1649), *L'ESPERANCE DES BONS VILLAGEOIS, Et leurs resioüissances publiques sur les heureux progrez des armées Parisiennes...*
 6. **3 occ. dans** : Anonyme (1649), *LA PRISE DE CHARENTON PAR LES TROVPES du Roy commandées par Son Altesse Royale. Où huit régimens de Paris ont esté entièrement défaits.*
 - 170 7. **2 occ. dans** : Anonyme (1649), *LE MERCVRE PARISIEN. CONTENANT CE QVI S'EST PASSÉ de plus memorable, tant dans Paris qu'au dehors, depuis la perte de Charenton iusques à present...*

¹ Cardinal de Retz, *Mémoires*, 1717, p. 523-525, cf. gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9616543w/f573.item

² Fournie par le module Philologic intégré au Projet Mazarinades, la liste complète des 75 occurrences dans 29 mazarinades est consultable à partir de la requête « charenton|charento.*|charê.* brie » + « in the same paragraph » + « Frequency by title » à la page <http://philologic.mazarinades.org/mazarinades.form.html> (l'adresse du résultat est très longue). La version présentée ici ne contient qu'une seule fois chaque titre de pièce (8 d'entre elles sont en double dans la collection de Tokyo), d'où un résultat dit *pertinent* de 59 co-occurrences dans 21 pièces. La version en ligne contient des liens hypertextuels vers les notices des pièces concernées ainsi que vers les occurrences dans chacune d'elles.

8. **2 occ. dans** : Saint-Julien (1650), *LE COVRRIER BVRLESQVE DE LA GVERRE DE PARIS*, Enuoyé à Monseigneur le Prince de Condé, pour diuertir son Altesse durant sa prison...
- 175 9. **2 occ. dans** : Anonyme (1649), *SVITTE ET TROISIEME ARRIVÉE DV COVRIER FRANÇOIS, APPORTANT TOVTES LES Nouuelles de ce qui s'est passé depuis sa seconde arriuée iusques à present.*
10. **1 occ. dans** : Anonyme (1649), *LE MINISTRE D'ESTAT RESTABLY ET IVSTIFIE.*
11. **1 occ. dans** : Anonyme (1651), *LA PROSPERITÉ MAL-HEVREUSE OV LE PARFAIT ABREGÉ DE L'HISTOIRE DV CARDINAL MAZARIN, OV SE VOID TOVTES LES RVSES ET toutes les Fourberies...*
- 180 12. **1 occ. dans** : Anonyme (1649), *LE BRANSLE MAZARIN, Dansé au souper de quelques-vns de ce party-là, chez Monsieur Renard, où Monsieur de Beaufort donna le Bal.*
13. **1 occ. dans** : Henri de La Tour d'Auvergne-Bouillon, vicomte de Turenne (1649), *LETTRE DE MONSIEVR LE MARESCHAL DE TVRRENNE ENVOYÉE A MONSIEVR LE DVC DE BOVLLON.*
14. **1 occ. dans** : L. M. R. L. D. R. M. N. C. D. R. S. V. A. B. G. (1649), *PLAINTÉ A LA REYNE, DES DAMES DE Paris, qui ont leurs maris dans l'Armée Mazarine.*
- 185 15. **1 occ. dans** : Michel de Camaldoli (1649), *LETTRE DV PERE MICHEL RELIGIEVX HERMITE DE L'ORDRE DE CAMALDOLI, près Grosbois, A MONSEIGNEVR LE DVC D'ENGOVLESME, SVR LES CRVAVTEZ DES Mazarinistes en Brie.*
16. **1 occ. dans** : Anonyme (1649), *REMARQVES IMPORTANTES A LA CAVSE COMMVNE, SVR LES ACTIONS ET LA conduite de Monsieur le Duc d'Elbeuf, dans les Affaires de ce temps.*
- 190 17. **1 occ. dans** : Anonyme (1649), *LETTRE D'AVIS A MESSIEVRS DV PARLEMENT DE PARIS, ESCRITE PAR VN PROVINCIAL.*
18. **1 occ. dans** : Anonyme (1649), *LES SENTIMENS D'ARISTIDE, Sur les affaires Publiques.*
19. **1 occ. dans** : Saint-Julien (1649), *LE QVATRIESME COVRRIER FRANÇOIS, TRADVIT FIDELLEMENT en Vers Burlesques.*
- 195 20. **1 occ. dans** : P. M. D. C. [signé] / Michel de Camaldoli (1652), *LE COMETE ROYAL PRONOSTIQVANT A LA Reine vn deluge des vengeances du Ciel...*
21. **1 occ. dans** : Anonyme (1649), *L'AVANT-COVRRIER INFALLIBLE DE LA PAIX.*

200 Le nombre de ces occurrences étant assez faible et les trois quarts se trouvant dans les 8 premières pièces de la liste, il est plus facile de les aller lire soi-même que de faire des statistiques. En profitant des liens fournis par Philologic vers les occurrences dans chaque pièce, les informations géographiques ou géo-stratégiques peuvent rapidement être dégagées puis sélectionnées et commentées.

205 On aura d'abord confirmation de l'erreur (ou de la négligence) des troupes royales quant à l'importance stratégique du pont de Charenton puisque du 15 janvier au 8 février 1649, les « Parisiens », pour ne pas dire les frondeurs, l'utilisent :

210

215

« pour ce que tenâs les deux rivières fermées au dessus de Paris, il ne sembloit pas d'abord que la garde du pont de **Charenton** fust nécessaire, les troupes du Roy ne s'estoyent pas saisies : mais la nécessité des Parisiens s'estant renduë ingenieuse à rechercher toutes les avenuës pour se faciliter l'abord des vivres, ils se saisirent **vers le quinziesme de Janvier** dernier de ce poste abandonné & de son pont, qui

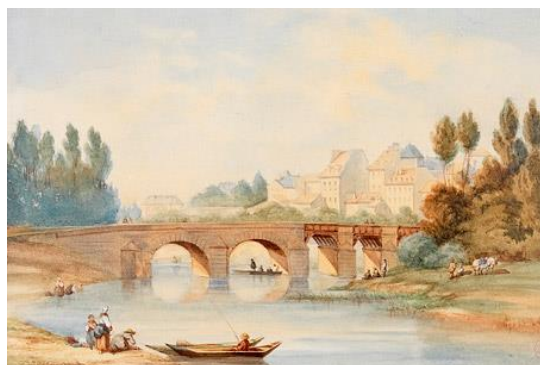


220 leur donnoit passage dans la **Brie**, d'où ils tiroient quantité de vivres, & s'ouvroyent les chemins d'ailleurs¹... »

« Au-dessus » signifie bien sûr « en amont » de Paris, comme le confirme la carte de 1620 dans laquelle le pont sur la Marne est bien représenté² ; les « chemins d'ailleurs » se situent au-delà de la Brie et désignent certainement les plaines champenoises. Selon Moreau, cette
 225 pièce est une « Relation officielle » et « Toutes les relations, sorties des presses de Saint-Germain, sont de Renaudot³ » ; elle épouse donc par principe le point de vue du camp royal et mazarin. Flatte-t-elle ce point de vue en annonçant en sous-titre : « Où huit régiments de Paris ont été entièrement défaits » ? À moins que le mot « défaits » signifie seulement débandés, désorganisés, et non, comme au sens moderne, éradiqués ou massacrés ? Encore un problème
 230 de nuance de sens...

« Les ennemis s'estant ainsi saisis du pont de **Charenton** sçachans qu'ils ne le pouuoient garder **le rompirent** & l'abandonnerent, & voulant courir iusques à **Brie**-comte Robert pour y prendre les bleds qui s'y estoient conduits de Champagne & de Brie pour estre amenez à Paris, furent rencontrez par les Marquis de Vitry & de Narmonstier qui rompirent leur dessein⁴. »
 235

Donc les frondeurs s'expriment encore, ils ne sont pas tous « défaits ». Ils se réorganisent même. Les troupes royales, ici appelées
 240 « ennemis » ont certes pris le pont mais elles ne peuvent *tenir la place*, c'est-à-dire y rester. En effet, cela reviendrait à immobiliser des troupes qui manqueraient forcément ailleurs. D'autant que la place, Charenton, commune frondeuse et centre national du protestantisme, n'est pas
 245 acquise à la cause mazarine. C'est Gaston d'Orléans qui « fit rompre deux arches du pont »



¹ Dans *La prise de charenton par les trovpes du Roy...* (1649, [M0_2870], p. 2). Le numéro 2870 a été attribué à cette pièce par Célestin Moreau dans la *Bibliographie des Mazarinades* (1850-1851) et sert depuis de référent universel pour cette pièce ; le préfixe M0 (M et zéro) a été attribué par les RIM en 2010 pour différencier cette liste des suppléments bibliographiques qui portent les préfixes M1, M2, etc. Voir explications dans le « Mode d'emploi du PM » : <http://mazarinades.org/pistes-pour-la-recherche/>

² Document disponible dans Gallica, « [Carte de l'Ile de France et de] Partie de Champagne [comprenant le territoire situé entre] Compiègne [au] Septentrion, Estampes [au] Midy, Mante la Ville [à l'] Occident, Sezanne [à l'] Orient », <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b53029446s> (page visitée le 12/04/2022).

³ Voir dans notre notice de la pièce : <http://mazarinades.org/edition/mazarinades/notice/51>

⁴ Dans *Le Mercvre parisien, contenant tovt ce qvi s'est passé de plus particulier, tant dans Paris qu'au dehors...* (1649, [M0_2455], p. 7).

pour « oster par là toute esperance de passage¹ ». Ce sont peut-être ces arches détruites que l'on voit réparées sur le tableau ci-contre². Quant aux « vivres » de la citation précédente, on apprend qu'il s'agit bien de « bleds [...] de Champagne & de Brie ». Les mêmes peut-être qui doivent faire demi-tour le 13 février, malgré une sérieuse escorte :

250

« **Le Samedi 13. Feburier** [...] Comme aussi le Duc d'Elbeuf, & le Duc de Beaufort accompagné d'autres Chefs, de quantité de Caualerie & d'Infanterie, sortirent pour **Brie-Comte Robert** pour escorter vn Conuoy de bleds & de farines, aussi plus de dix mille Bourgeois sortirent pour aller au deuant de ce Conuoy en tres-bel ordre : mais comme l'on fut arriué à Brie Comte Robert, on sceut qu'a cause de la prise du pont de **Charenton** par les ennemis, la plupart de ceux qui auoient amené quantité de Chariots de bleds & farines en nombre de plus de six cens, s'en estoient retournez sur le bruit que les ennemis au partir de Charenton, alloient de ce costé là, ce qui fut cause qu'il ne s'en trouua que cinquante ou soixante chariots qui furent amenez à Paris³. »

255

260 Dans la même mazarinade, après une semaine de *nettoyage* des chemins, on rend compte du passage à nouveau possible :

« **Le 18. Febvrier** [...] On à de present tellement nettoyé d'ennemis tous les chemins de **Brie Comte Robert**, & de Ville-neufue saint Georges iusques à **Charenton**, qu'on y peut aller & venir librement & la Caualerie du sieur Marquis de Vitry & Nermoustier courent auioird'huy iusques aux portes de Lagny & de Meaux, sans rencontrer aucuns desdits ennemis⁴. »

265

Mais les frondeurs devront à nouveau battre en retraite et Brie-Comte-Robert sera prise les 25-26-27 février par les troupes royales, assurément mieux aguerries que des convois de bourgeois :

270

« de tous les postes par lesquels ces **vivres** pouvoient venir à Paris il n'en restoit point d'ouvert que la ville de Brie, grandement commode à faire amener des bleds du païs le plus fertile de la France, de laquelle les Parisiens, à ce sujet, s'estoyent emparez des le commencement, & y avoyent mis vne garnison de huit cent hommes sous la charge du sieur Bourgoigne [...] [...] Leurs Majestez voyant que cette ville de Brie avoit refusé d'obeyr à leurs ordres qui leur furent portez par le Cōmandeur de Montecler, avec trois cent hommes de pied & cent cinquante Chevaux, donnerent charge quinze jours apres, qui fut le vingt-cinquième du passé, au Comte de Grancey Lieutenant general, de l'aller assiéger [...]»⁵ »

275

280

¹ *La prise de Charenton par les trovpes du Roy...*, op. cit., p. 8.

² Très postérieur à la Fronde, ce tableau présente des arches de couleurs différentes. Ce pourrait être la trace de cette destruction-reconstruction – mais tout aussi bien marquer l'emplacement des moulins qui étaient sur le pont et qui ont été détruits en 1808. Informations et tableau (sans légende) dans le site de la ville : https://www.charenton.fr/culture/archives_patrimoine/sites-et-monuments-historiques.php

³ *Le Mercure parisien*, op. cit., p. 8.

⁴ *Ibid.*, p. 15.

⁵ *La prise de la ville et chateau de Brie-Comte-Robert...* [le 2 mars 1649], [M0_2873], p. 2.

L'armée du roi met alors la main sur un butin d'environ quatre cents tonnes de blé¹,
provenant du « país le plus fertile de la France » :

285 « Il s'est trouvé dâs la ville & le chasteau plus de trois cens **muids** de bled, dont se fait inventaire
pour servir à la subsistance de l'armée du Roy, la prévoyance d'autrui luy ayant esté par ce moyen
autant profitable qu'invtile à ses authours. Il s'y est aussi trouvé trois cens chevaux, qui se
partagérent à tous les Corps de cavalerie, pour les distribuer aux cavaliers démôtez². »

Cette aubaine pour l'armée condéenne correspondait à quelle perte pour les Parisiens ?

290 S'il fallait environ cent mille tonnes de blé à l'année pour la population parisienne de la fin du
XVI^e siècle³ (350 000 hab.), il en faudrait dont environ cent cinquante mille tonnes au milieu
du XVII^e siècle (500 000 hab.). Par conséquent, 400 tonnes est approximativement la quantité
journalière dont Paris avait besoin. Il est probable qu'il y eut bien d'autres prises mais
qu'elles ne sont pas rapportées dans ces quelques mazarinades, d'où la nécessité pour les
295 frondeurs de casser le blocus ou de ne pas le laisser durer trop longtemps, au risque que la
famine s'ajoute aux conséquences de la crue de la Seine de janvier et du froid hivernal.

Quelques semaines plus tard, les mazarins auront beau jeu de diaboliser les exactions de
« la guerre » (« elle », dans le texte) dans diverses communes de l'Île-de-France. Comme les
frondeurs étaient « encore maîtres de Paris », selon Moreau⁴, le ton est certes belliqueux mais
300 les responsables ne sont pas désignés, on allégorise pour dissimuler l'identité « des barbares »
(pourtant bien connue... grâce aux mazarinades notamment) :

305 « Les Parisiens, & toute la France mesme, n'ont que trop esprouué à leur dommage les maux
qu'elle fait pour douter de la verité que i'auance, & les villes de S. Denis, de **Brie**-Comte-Robert,
& les Bourgs de Meudon, de **Charenton**, de Bievre, de Nanterre, & tant d'autres, ressentent
encore trop les sanglâtes marques de sa cruauté, pour pouvoir oublier les brigandages, les
sacrileges, les incendies, & les violemens de filles & de femmes, que cette inhumaine a fait
commettre par des barbares⁵. »

¹ La valeur du muid est variable dans le temps : moins d'une tonne au Moyen-Âge et environ 1250 kg à la fin du XVI^e siècle. De nombreux documents font aussi état d'importantes variations selon les régions et la matière mesurée (sèche ou liquide notamment). Enfin, les équivalences sont proposées tantôt en poids, tantôt en volume. Il nous a semblé que les estimations proposées par Pierre Marchandin concernant le blé étaient les mieux étayées pour un lieu et une période assez proches de la Fronde parisienne : « un muid de blé devait peser en moyenne 1250 kg aux XVe -XVI^e siècle » (P. Marchandin, *Moulins et énergie à Paris du XIII^e au XVI^e siècle [Thèse de doctorat]*, 2021, p. 39, cf. <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-03174895/document>)

² *Ibid.*, p. 7.

³ P. Marchandin, *op. cit.*, p. 40.

⁴ Cf. la notice de la pièce : <http://mazarinades.org/edition/mazarinades/notice/2210>.

⁵ *Le ministre d'Estat restably et ivstifié* (1649, [M0_2471], p. 4).

310 Situé géographiquement de l'autre côté de Paris, l'épisode dit du « pain de Gonesse » peut également être recherché dans le corpus des mazarinades¹. Les contextes que l'on trouve sont le plus souvent dépourvus de noms de personnalités.

Comme on le voit dans l'estampe de 1649 intitulée *Le retour de Gonesse* (sic)², l'absence de hauts faits d'armes entraîne la
 315 quasi totale absence de figures frondeuses ou mazarines. Pour représenter la scène, son importance historique et sa grande valeur symbolique, le graveur a proposé des allégories anthropo-topographique : « la dame Aubervilliers », « le nourricier Gonesse » et
 320 « dame Paris ». Ainsi le peuple, privé (momentanément ?) de ses dirigeants, s'organise, crée une chaîne humaine et anonyme de métiers essentiels et de responsabilités nourricières ; autrement dit, une forme d'autogestion intercommunale pour nourrir la capitale qui contraste avec le *name dropping* des pièces de
 325 Charenton et Brie-Comte-Robert. Dans l'épisode de Charenton, la présence exacerbée des combattants nobles et la dramatisation médiatisée de leurs blessures et de leur mort invisibilisent l'importance de la géographie, des territoires et de leurs habitants. Cette brève recherche que je viens de présenter permet de visualiser ce po(i)nt crucial d'un axe inter-régional stratégique.



330

II. PEUT-ON PARLER DU SALAIRE ?

Selon l'étymologie proposée par le TLFi³, « salaire » vient du lat. *salarium*, « ration de
 335 sel (d'un soldat, d'un magistrat) ; solde pour acheter du sel ; solde ; émoluments, traitement, gages, salaire », dér. de *sal* « sel ». Cela correspond bien au sens trivial que nous connaissons. Mais est-ce bien ce sens pécuniaire que l'on trouve dans les mazarinades ? En lisant des citations, je n'en ai pas toujours eu l'impression... Par ailleurs, le sens du mot dans le titre du

¹ « Gonesse », 30 occ. ; « Gonnesse », 21 occ. Parmi ces 51 occurrences, 27 sont en co-occurrence de « boulanger » ou de « pain » (à une distance de moins de 10 mots), la majorité des pièces concernées étant de 1649. Pour vérifier, rechercher l'expression « boul.*|pain gonesse|gonnesse ».

² Estampe attribuée à Samuel Bernard, 1649, Musée Carnavalet, <https://www.parismuseescollections.paris.fr/fr/musee-carnavalet/oeuvres/le-retour-de-gonesse>.

³ Voir en ligne : <https://www.cnrtl.fr/etymologie/salaire> (page visitée le 20/06/2022).

film *Le salaire de la peur* (H.-G. Clouzot, 1953) est celui d'une « prime » spéciale,
 340 correspondant au risque lié à la marchandise convoyée, et ce sens change au cours du film
 pour devenir une amère récompense, voire un châtiment, ce que la synonymie du TLFi
 propose en fin de liste¹ et que la 4^e édition du *Dictionnaire de l'Académie* indiquait
*figurément*². Ce même dictionnaire commence sa définition en mettant deux mots sur le même
 plan : « récompense » et « paiement ». Or nos lois actuelles ne considèrent pas le salaire
 345 comme une récompense ou une prime, que ce soit « pour travail » ou « pour service ». Nos
 vies elles-mêmes, aujourd'hui, dépendent clairement de notre salaire en euros, en dollars, en
 yens, etc., dans le cadre d'un contrat de travail et nous préférons éviter que les employeurs et
 les gouvernements recourent à des récompenses ponctuelles (chèque énergie, prime de
 bénéfice extraordinaire, etc.) qui ne seront pas comptabilisées pour nos retraites. Notre
 350 quotidien nous amène à opposer *salaire* et *récompense* (ou *prime*) alors que des dictionnaires
 tendent à les amalgamer par l'étymon.

Avec le LETSAJ, la recherche s'effectue sur les formes « *sallai.*|salai.** » et permet
 d'accéder à 89 occurrences³. Quelques pièces étant en double ou en triple dans la collection
 355 de Tokyo, il est préférable de ne garder qu'une seule des occurrences concernées. Il reste
 alors, comme on le voit dans la concordance ci-dessous, 72 occurrences pertinentes, issues de
 54 pièces (soit 2 % du corpus). Sémantiquement très encadré, le mot *salaire* est aujourd'hui
 très employé ; en revanche, il l'était peu au XVII^e siècle – comparable en nombre
 d'occurrences, dans le LETSAJ, à « arrérage » ou à « banque » alors que d'autres termes liés
 360 à l'argent ont des centaines ou des milliers d'occurrences, comme « pension » (273 occ.),
 « gages » (389 occ.), « créance » (844 occ.), « rente » (1008 occ.) ou « livre », nonobstant son
 double sens. Quant au sens de « salaire », nous allons découvrir qu'il était plus ambivalent,
 plus ambigu.

Par souci pédagogique, j'ai réorganisé la concordance de Philologic pour la présenter
 365 dans l'ordre des volumes de la collection de Tokyo⁴. Ainsi, la référence « A_2_10 »
 correspond à la sous-collection A, volume 2, mazarinade n° 10. Après lecture des contextes

¹ Voir en ligne : <https://www.cnrtl.fr/synonymie/salaire> (page visitée le 20/06/2022).

² Voir en ligne : <https://www.cnrtl.fr/definition/academie4/salaire> (page visitée le 20/06/2022).

³ Voir en ligne : http://mazarinades.org/recherche/rechercher_affichage.php?word=sallai.*%7Csalai.*

⁴ Accessible en ligne : <http://mazarinades.org/edition/collections> ; la version en ligne de cette concordance permet de cliquer sur les liens pour accéder aux textes et aux notices des pièces : <https://www.berlol.net/fac/2022/08/09/pour-accompagner-de-la-fouille-textuelle-a-la-cartographie-des-mazarinades/>

ou des pièces entières afin de désambigüiser le sens, je l'ai ensuite enrichie de couleurs pour distinguer : 1. le sens premier et actuel (paiement d'un travail), avec le texte en rouge ; 2. le sens figuré ou connoté (par exemple associé à « mérite », « peine » ou « dignité »), avec le surlignement en vert ; 3. quand le sens reste indécidable, surlignement en jaune.

1. A_2_10 (bib:p.5)manqué iusques là de **retenir le salaire d'aucuns de vos Domestiques**, la recompense de
2. A_2_41s (bib:p.7)Compagnie **en leur payant leurs salaires**, l'on ne pourra leur prendre les charpentier
3. A_3_40 (bib:p.6)encore **toute peine merite-t'elle salaire, tout crime punition**: Mais si la conscience des
- 375 4. A_5_31 (bib:p.7)nquietudes, **sa Vertu receura le salaire digne de ses operations**. Oüy, MADAME, cette di
5. A_5_60 (bib:p.6)vous nourrissez **perçoit seul le salaire de tant de personnes**. Vostre bonté, Monseig
6. A_6_31 (bib:p.7)peine, **Dieu leur en doint leur salaire**. Dame Pacquette. l'auons aussi de braues gens
7. A_6_32 (bib:p.13)**la gloire, comme estant le legitime salaire qui est deub à leurs peines**, qu'il n'est p
8. A_6_51 (bib:p.6) **contenté honnestement pour son salaire**, Monsieur le Menuisier ayant entendu parler de
- 380 9. A_6_53 (bib:p.6)puis qu'ils doiuent recevoir vn **salaire** condigne à leurs merites? La Noblesse peut-ell
10. A_8_7 (bib:p.6)ux n'a **lamais desiré aucun loyer & salaire de leurs trauaux, que l'honneur la gloire** d
11. A_8_10 (bib:p.37)**frugalité en la moderation de ses salaires**: que la necessité la lascheté qui sont les d
12. A_8_51 (bib:p.5)i indigne de moy, à **receuoir le salaire de ma temerité par vne iuste punition du Ciel**,
13. A_9_2 (bib:p.36)t surprendre, **exiger de vous vn salaire qu'il ne merite point**. Ne vous laissez point
- 385 14. A_9_8 (bib:p.7)ulu faire **Ait longue prison pour salaire**. De parler icy d'échafaut le ne l'oze fair
-
15. B_2_25 (bib:p.17)sme nature; **ils receurent leur salaire selon leur propre merite**. Amos leur apprendra d
16. B_3_3 (bib:p.15)e noble titre ; **qui demande son salaire auant que de s'estre acquité du deuoir** auque
17. B_3_25 (bib:p.32)lde de vos gens de guerre, **les salaires des manouuriers mercenaires**, la marchandise qu
- 390 18. B_3_25 (bib:p.32)blic par serment, **les voyages, salaires vacations de vos Commissaires**, autres vos seru
19. B_3_25 (bib:p.33)sujets qui y sont assignez, **de salaire, vacations, recompenses, ou dons, [...] payements** en vain
20. B_4_8 (bib:p.20) **receut le bannissement pour le salaire de son zele**. Brunehaut ialouse de cet amour leg
21. B_5_56 (bib:p.78)Françoise, **en le payant de ses salaires raisonnables**, autrement qu'il luy contraindr
22. B_9_7 (bib:p.6)s ennemis esperoient, qui seront **salairez**, telle que merite leur **outrecuidance** entrepri
- 395 23. B_10_13 (bib:p.6)ont autrement **ils receurent vn salaire** tel qu'ils l'auront merité par les deport
24. B_10_29 (bib:p.7)en Croix : qu'**ils receurent vn salaire digne de leurs merites**. Mais ie ne sçay si
25. B_12_20 (bib:p.8)e pensez vous d'**en receuoir le salaire à vos peines?** Les vrays François Zelateurs au
26. B_12_25 (bib:p.6)**recompensé de toutes ses peines & salaires**. Le Lieutenant Ciuil Daubray est aussi all
27. B_12_27 (bib:p.9)ecretaire, **Merite bien quelque salaire. Car il est assez bon vale**. Quoy que ce ne soi
- 400 28. B_12_48 (bib:p.11)d'**exiger vn plus ample salaire**, qu'on leur auoit fait esperer, s'ils pouuoient esmouuoir **vne sedition**
29. B_16_4 (bib:p.15)uels se voyans **sans recompense & salaire de leurs trauaux passez**, le quitterent & l'aban
30. B_16_4 (bib:p.15)Card. **Mazarin receura le mesme salaire qu'eut Belisairé**, apres auoir mis la plus glo
31. B_16_4 (bib:p.38)y **demandoit vn iour recompense & salaire des peines & des trauaux** qu'il auoit souffert p
32. B_16_4 (bib:p.38)and **ils le remercient d'vn tel salaire**, quand ils luy disent que leurs seruices ont be
- 405 33. B_16_38 (bib:p.10)é à iamais. **Voilà quel est le salaire des iniques**. Vous aimez cet execrable, dont la
34. B_16_38 (bib:p.13)stre de la partie, **a receu le salaire de ses merites en la mort de son fils à Angers**
35. B_17_2 (bib:p.9)rs ont exigé & **exigent encore des salaires du tout excessifs pour la mouture des bleds**, s
36. B_17_2 (bib:p.16)ndre indirectement **outre leurs salaires legitimes**, sont vn exemple d'vn remede tres-
37. B_17_2 (bib:p.16)Bureaux. **Le tout moyennant vn salaire modique réglé pour le droit de mouture**, tous a
- 410 38. B_17_32 (bib:p.33) **iuste qu'il soit payé de ses salaires** : Mais d'auoir leué des quarante cinq mill
39. B_18_6 (bib:p.40)ez martyrs d'**vne Idole Dont le salaire est bien friuole**. Mais n'importe, ne laissez
-
40. C_1_36 (bib:p.6)Les Intendants [...], ny d'**en prendre double salaire**, pour cet effet qu'ils se purgeront sincereme
41. C_2_12 (bib:p.6)**soustraire A ses seruiteurs leur salaire**, Il oste ses menus plaisirs, Afin que selon ses
- 415 42. C_2_18 (bib:p.12)**L'honneur [...]**, Leur sert de gage & de **salaire**, D'aiguillon contre l'**aduersaire**. Et de bri
43. C_2_44 (bib:p.6)tisfaire Leur Procureur de **salaire**, Ils commencent à regretter, Leur argent se de
44. C_3_9 (bib:p.11)t. **le ne tasche de frustrer des salaires**, que les fins Renards, lesquels semblent auoir
45. C_3_9 (bib:p.19)**ce que vous ne faites pas, mais le salaire ne se donne qu'à ceux qui enseignent** ce qu
46. C_5_3 (bib:p.3)sme May 1638. de **luy donner pour sallaires & recompense le sol pour liure** de toutes les so
- 420 47. C_5_3 (bib:p.3)**le frustrer de son labeur & de ses sallaires**, partie desquels payemens les accusez en ont
48. C_5_72 (bib:p.4)ble **rendu aux Sacrificateurs le salaire de sa trahyson** : ie vous demande si le Pape es
49. C_5_72 (bib:p.5)**for & de l'argent qu'il a pris pour salaire de ses trahyson de ses impudicitez**, il est de
50. C_5_72 (bib:p.9)ns trop cher estant **le prix, le salaire, la sueur, le sang de tant de sujets**. Il est
51. C_6_21 (bib:p.37), doiuent estre **les fruits les salaires de la mesme vertu**, qu'ils doiuent estre seul
- 425 52. C_6_21 (bib:p.43)fantaisie. **Et Thobie outre le salaire deux à Raphael**, en la main du quel le voyage d
53. C_6_21 (bib:p.45)s sujets, **ont la renommée pour salaire de ce qu'ils sçauent faire**. Dieu mesme ne se
54. C_7_2 (bib:p.2)**FRVICTS QV'ILS ONT RECEVS POVR LEVRS SALAIRES**. Dediée aux Amateurs de la Paix.
55. C_7_47 (bib:p.6)es seruiteurs, **leur refusant le salaire que merite lassiduité de leurs seruices**, leur

- 430 56. C_8_8 (bib:p.8)ets, **La Thiare sera vostre iuste salaire**, Ce sont les vœux que font vos tres-humbles su
 57. C_8_31 (bib:p.30)redit ; Et **non contens de leur salaire**, **Par vn commerce extraordinaire**, Vendent les ch
 58. C_8_44 (bib:p.25)ns **Champions**, **Luy payeront ces salaires Helas !** ces Foudres de Guerre, bis Le mettron
 59. C_8_55 (bib:p.5)ebieu, **Qu'il payoit toûiours le salaire**, Et mesmes son Apothicaire Estant encor sur le
 60. C_9_74 (bib:p.6)de **vaines esperances, & de grands salaires**. Que direz vous si ie vous asseure que Monsieu
 435 61. C_9_85 (bib:p.16) mains **ce qui deuroit estre le salaire d'une haute vertu** d'un merite venerable, ma
 62. C_9_85 (bib:p.21)donnera à leur perseuerance le **salaire & les couronnes que ie leur souhaite** à moy la d
 63. C_10_26 (bib:p.10)cesse. **Son banissement fut le salaire** de sa meschanceté, pour auoir vécu en l'est
 64. C_11_10 (bib:p.12)le faire **Sans en tirer d'autre salaire** Que quelque simple compliment Ou des grands mer
 65. C_11_10 (bib:p.29)on amer, **Ou par vn plus iuste salaire** Ne te fissent mettre en Galere Afin selon ta di

 440 66. E_1_1 (bib:p.4)isoient faire **pour leurs voyages & salaires** : Lesquelles taxes à cause du grand nombre
 67. E_1_1 (bib:p.5)t consommé **pour les taxes, fraiz & salaires** desdits Huissiers & Sergens, que nostre partie
 68. E_1_1 (bib:p.6)uite **les taxes de leurs voyages & salaires** arrestées par vn President, deux Esleus au m
 69. E_1_1 (bib:p.7)our estre **les taxes de leursdits salaires & voyages** arrestez par vn President, deux Esleu
 445 70. E_1_29 (bib:p.2)t **que sa haute vertu recoïue en salaire la paix**, où elle portera les ames des-vnies, b
 71. E_1_54 (bib:p.18)gistrement de son Bail, que **le salaire** des Clercs qui feront lesdites expéditions, Que
 72. E_1_120 (bib:p.15)lus haut **du gibet recoïue son salaire**, Réueille sa rigueur sa seuerité, Car il vole

Essayons-nous maintenant à la désambiguïsation sémantique¹, d'abord en comptant les cas par couleur : 30 citations contiennent « salaire » au sens propre (texte rouge) et 38 au sens
 450 figuré (surlignage vert). En sus, 3 occurrences jouent sur les deux sens (texte rouge + surlignage vert) tandis qu'une autre est restée pour moi indécidable (surlignage jaune).

Par conséquent, je puis dire – *a minima* – qu'au milieu du XVII^e siècle l'usage du mot « salaire » se faisait plus souvent au figuré ou par métaphore qu'aujourd'hui où d'autres mots ont pris en charge ce besoin sémantique de *récompense* (« la Thiare sera votre juste salaire »,
 455 n° 56 ; « ce qui devrait être le salaire d'une haute vertu », n° 61), de *punition* (« le salaire de ma témérité », n° 12 ; « longue prison pour salaire », n° 14), de *preuve* ou *résultat* (« le salaire de sa méchanceté », n° 63).

Historiquement, c'est un exemple d'évolution paradoxale du sens, puisqu'il semble qu'aux XIX^e-XXI^e siècles le mot revienne vers son sens étymologique. Focalisé
 460 progressivement sur le concret numéraire qui accompagne la création des lois et conventions encadrant le travail rémunéré, le mot *salaire* s'est éloigné des sens figuré et métaphorique cependant toujours possibles dans des locutions exceptionnelles (type *Le salaire de la peur*).

Si le sens figuré renvoie aux mentalités, aux préceptes moraux, religieux ou
 465 aristocratiques qui le connotent lourdement, qu'en est-il du sens premier ? Même si les

¹ Pour cette étude centrée sur l'ambiguïté sémantique du mot, je n'avais pas besoin de tenir compte du classement des pièces par fréquences. Le lecteur voulant s'intéresser plus avant à ce sujet pourra lire en priorité les pièces [B_16_4] (4 occ. ; pièce de 44 pages), [E_1_1] (4 occ. ; arrêt de 1648 sur l'organisation de la perception des taxes), puis des pièces ayant 3 occurrences : [B_3_25], [B_17_2], [C_5_72] et [C_6_21], ou avec 2 occurrences comme [B_16_38], [C_3_9], [C_5_3], [C_9_85] et [C_11_10]. Les 43 autres pièces n'ont qu'une occurrence de « salaire ».

mazarinades n'ont pas été faites pour cela¹, que peut-on en apprendre qui nous éclairerait sur la relation des individus à un proto-salariat encore non réglementé dans les années 1640-1650 ? Sur les relations entre des personnes que relie une dépendance salariale ? Ou sur la façon de considérer le salaire pour celui qui le reçoit comme pour celui qui le donne quand il n'y a pas de barème général, quand la valeur de la monnaie elle-même n'est pas fixe et que cette variabilité fait partie du cadre épistémique de l'ensemble du corps social ?

J'ai donc relu les textes qui sont en rouge dans la liste précédente et j'en ai résumé le sens dans la liste ci-dessous :

- 475 • **A_2_10** (n° 1) : Mazarin n'a pas payé les salaires de ses domestiques
- **A_2_41s** (n° 2) : des salaires seront versés aux ouvriers de la Cie du Brésil
- **A_5_60** (n° 5) : on avertit le Duc d'Orléans que Mazarin chasse les domestiques qui demandent leur salaire
- **A_6_51** (n° 8) : un peintre est honnêtement rémunéré pour son travail
- 480 • **A_8_10** (n° 11) : on reconnaît qu'au parlement de Provence, les salaires sont modérés
- **B_3_25** (n° 17-19) : avec trois occurrences, ce rapport recommande au roi de payer les salaires de ses ouvriers **sans les faire attendre pendant un an ou plus, ce qui semble être devenu l'usage...**
(précision de vocabulaire : *officiers gages ; pensionnaires pensions ; commissaires voyages, salaires et vacations ; alliés étrangers pensions ; gens de guerre solde ; ouvriers et mercenaires salaire*)
- 485 • **B_5_56** (n° 21) : un procès verbal précise qu'un huissier devra être payé comme prévu
- **B_12_48** (n° 28) : un agitateur de Mazarin **gagne 40 sols**, et plus encore s'il y a émeute !!
- **B_16_4** (n° 29) : on se demande si Mazarin sait que les soldats qui ne sont pas payés finissent par passer à l'ennemi (réputation d'avarice)
- **B_16_4** (n° 31-32) : idem pour une personne de condition + autre exemple par antiphrase
- 490 • **B_17_2** (n° 35-37) : 3 occ. sur les **fraudes des boulangers et des meuniers**, et les mesures prises pour leur juste rémunération
- **B_17_32** (n° 38) : Mazarin mérite un salaire mais pas les millions qu'il vole !
- **C_1_36** (n° 40) : contrat **pour que les intendants ne soient pas doublement payés** (par le roi et par les partisans = salaire de fonctionnaire + primes financières)
- 495 • **C_2_12** (n° 41) : parmi les moyens dont use un courtisan pour s'enrichir, ne pas payer ses serviteurs
- **C_5_3** (n° 46-47) : 2 occ. de "curieux détails sur les manœuvres des traitants", dit C. Moreau = techniques de fraudes des secrétaires du roi, déjà bien établies depuis les années 1630
- **C_7_47** (n° 55) : salaires que les riches refusent de payer, *"la rapine n'est pas vne lepre qui infecte seulement quelques corps, mais c'est vne corruption presque vniuerselle"*
- 500 • **C_8_31** (n° 57) : les ministres étrangers ne se contentent pas de leur salaire
- **C_8_55** (n° 59) : où l'on dit au prince que son père payait régulièrement les salaires
- **C_9_74** (n° 60) : mise en garde contre les promesses de "grands salaires"...
- **E_1_1** (n° 66-69) : arrêt de la Cour des aides contre les abus des huissiers, et les moyens d'y remédier.
- **E_1_54** (n° 71) : déclaration royale réglant le fonctionnement des baux des fermes, dont les salaires.
- 505

On a ainsi la confirmation que Mazarin n'est que l'arbre qui cache la forêt des profiteurs (qui se croient tous dans leur bon droit). La dénonciation d'abus, hélas presque toujours sans

¹ La récurrence, dans les mazarinades, d'une accusation d'avarice et de malhonnêteté contre Mazarin constitue bien sûr, sur le sujet de la rémunération du travail, une anomalie dans l'ensemble de la production écrite de l'époque, voire un biais méthodologique si j'avais considéré les résultats de cette enquête comme une véritable étude sociologique, ce qui n'est pas le cas. J'espère au mieux récupérer quelques bribes de sens, comme échappées d'œuvres destinées à autre chose.

apporter de preuve¹ et provenant toujours d'une autre catégorie de personnes, forme néanmoins une audacieuse série de mazarinades, pourtant impuissante à changer politiquement la situation ou à réduire la corruption qu'elles dénoncent. On peut cependant imaginer qu'à l'époque le fait que ces mazarinades existent dérange, qu'il en restera quelque chose dans certains esprits, jusqu'aux réformes impulsées par Louis XIV et Colbert dix ou vingt ans plus tard en vue de centraliser l'administration et de normaliser la fiscalité.

Les faits rapportés, comme la fraude des boulangers, le double paiement des intendants ou les paiements retardés d'un an ou plus (en gras dans la liste ci-dessus), peuvent paraître anecdotiques mais ils sont révélateurs d'une perception de l'injustice aiguë et devenant insupportable, en cela semblables à ces milliers d'alertes que nous connaissons maintenant avec les réseaux sociaux et qui contribuent à une médiatisation des abus et délits (détournements et abus de biens publics par des élus, recels divers, trafics d'influence, emplois fictifs, etc.), pointant un caricatural mais irréprouvable accaparement des riches, aujourd'hui appelés capitalistes au lieu de *monopoleurs* (251 occ.) – sans pour autant se substituer à l'action des autorités.

Pourrais-je avancer alors que le sens propre de *salaire* contribue généralement à un discours contestataire dont il pourrait être un signal, un marqueur tandis que les sens figurés appartiendraient plutôt à des discours plus traditionnels, voire réactionnaires ?

J'ai aussi constaté que le sens propre de *salaire* est requis plutôt pour traiter de la légitimité des salaires que de leur montant ou de leur mode de calcul. L'injustice constatée – ou même seulement imaginée ou fantasmée – cause l'indignation qui elle-même cause l'écriture, que celle-ci soit burlesque, juridique ou agonistique, mais pas (ou peu) jusqu'au réalisme documentaire.

Pourquoi les mazarinades parlent-elles donc si peu des montants des salaires ou de leur mode de calcul ? Je propose plusieurs hypothèses, combinables, pour répondre à cette question :

1. Nous n'avons pas ici toutes les mazarinades (il faudrait donc en numériser un plus grand nombre).
2. D'autres mots que *salaire* permettraient peut-être d'avoir un résultat plus pertinent (il faut donc à l'avenir élargir l'enquête).
3. Au XVII^e siècle, à défaut de normalisation du système monétaire ou de la durée du temps de travail, il n'existe pas de cadre mental permettant de penser une légitime fixité des salaires (on pense à sa légitimité mais pas à sa normalité).

¹ Voir P. Rebollar, « Sérendipité des millions dans le corpus du Projet Mazarinades », *L'exploration des mazarinades...*, Tokyo, Projet Mazarinades, 2022, p. 7-20 (en japonais) et p. 106-117 (en français).

4. Ce n'était pas un sujet vendeur (souvent agonistiques ou encomiastiques, les mazarinades n'étaient pas faites pour le discours syndicaliste).
5. Enfin, dernière hypothèse, les auteurs de mazarinades n'étaient pas prêts à faire *eux aussi* étalage de leurs revenus (beaucoup de métiers ont encore aujourd'hui cette... pudeur).

545

550

555

560

565

Si j'en reviens à mon point de départ, qui était la gêne de ne pas toujours bien comprendre, dans les mazarinades, le sens de certains mots que je croyais bien connaître, je me rends compte maintenant qu'il ne s'agit peut-être pas tant du *sens a priori* des mots en question que du sens qu'ils prennent dans une *aire d'application*, ou de leur aire d'application¹ dans un contexte discursif. Le *salaire* resterait ainsi toujours une rétribution, intrinsèquement un *salarium*. Mais, employé et écrit par des clercs, des lettrés, des nobles, des ecclésiastiques et des robins – même dans des mazarinades –, il serait utilisé dans un cadre épistémique et culturel dans lequel l'argent est plus présent par de grands nombres abstraits (transactions commerciales, levées d'impôts, prix du foncier, solde d'une armée) qu'en monnaie sonnante et trébuchante qu'il serait déshonorant et humiliant de devoir porter sur soi ou compter soi-même (pour acheter du pain ou un âne) – d'où la récurrence à des fins dégradantes de la description d'un Mazarin comptant ses sacs d'or, à l'instar d'un Balthazar Picsou nageant dans sa montagne d'écus. Les membres de cette élite de *possédants* et d'*écrivains*, pourtant formée de couches sociales et de groupes professionnels et confessionnels distincts, ont souvent en commun qu'ils n'assurent pas eux-mêmes la rétribution des domestiques, des ouvriers, des artisans, etc., déléguant cette tâche à leurs intendants, comptables, fermiers, ainsi qu'aux traitants et partisans qui, quelque nom qu'on leur donne, forment la seule catégorie de la population apte à connaître la totalité de l'aire sémantico-pragmatique du *salaire*.

570

Dans ce changement épistémologique de cadre définitionnel et fonctionnel des mots, il n'y a plus un sens propre et des sens figurés mais une modulation dénotative et connotative du sens selon l'aire d'application et en fonction de ses locuteurs. On peut alors, dans le cas présent, grossièrement différencier deux grandes aires : l'aire A, celle des écrivains, connaisseurs (et parfois rédacteurs) des lois, qui utilisent le mot *salaire* en se référant à la symbolique morale et intellectuelle des textes anciens, dans des discours abstraits à valeur

¹ Cela se passe lorsque je rencontre « comme un écran tout le rôle joué par le contexte d'échange des propos dans l'élaboration du contenu significatif » (Françoise Armengaud, *La pragmatique*, Paris, P. U. F., 1985, p. 4). Alors que la plupart des dictionnaires proposent le ou les sens des mots avant d'en donner des exemples, par déduction donc, nous savons que le TLF (et le TLFi) a été conçu à partir de citations extraites d'ouvrages puis classées en groupes de sens proche avant d'en proposer un sens, donc par induction, ce qui entérine implicitement, dans la lexicologie, la notion d'aire d'application sémantico-pragmatique (ou « aire » tout court).

juridique ou politique, alors qu'ils délèguent les tâches matérielles à leurs employés, commis et domestiques. Ces derniers, ainsi que la majorité de la population paysanne, sont les locuteurs de l'autre grande aire, l'aire B, peu représentée dans *le domaine écrit* et dans
 575 laquelle le salaire (n')est (qu')une rémunération monétaire pour des activités matérielles bien précises. Au XVII^e siècle, nous venons de voir que l'aire A est plus importante que l'aire B, au moins dans les textes des mazarinades. L'intersection entre les aires A et B concerne précisément les manières d'argent, qui ont sans doute intérêt, à toutes les époques, à s'exprimer le moins possible sur des supports publics et potentiellement pérennes.

580 De nos jours, les individus étant en majorité alphabétisés *ET* salariés (ou *salariables*), les aires A et B n'ont plus rien à voir avec la répartition du temps de la Fronde. À quelques exceptions près, nous devons nous occuper nous-mêmes des tâches quotidiennes en même temps que des activités administratives, intellectuelles, morales voire juridiques et politiques. Et nous utilisons le plus souvent le mot *salaire* dans son aire d'application matérielle (B),
 585 souhaitant même que son sens soit le plus précis et le moins (A)bstrait possible... L'aire B a donc envahi presque tout l'espace sémantique, l'aire A étant réduite à la portion congrue, celle de l'écart littéraire et de la licence poétique.

Retenons toutefois qu'un agitateur à la solde de Mazarin gagne 40 sols par mission,
 590 environ 2 livres tournois¹ :

« A ces trois sortes de gens s'estoient joints les plus hardis entre ceux qui auoient esté
 pratiqué par les Emissaires du Cardinal Mazarin, qui vouloient gagner leurs quarante sols, &
 auoir pretexte d'exiger vn plus ample salaire, qu'on leur auoit fait esperer, s'ils pouuoient
 595 esmouoir vne sedition, quelle quelle fust ; toute cōfusion estant fauorable aux desseins de celuy
 qui s'imagine, qu'il ne se peut sauuer que par vn grand desordre.² »

Or, on estime qu'à l'époque un salaire mensuel d'ouvrier était approximativement de 19
 livres tournois. Autrement dit, notre agent provocateur pouvait, en une petite dizaine
 600 d'opérations, *toucher la paye* d'un ouvrier – et plus « ample salaire » s'il parvenait à
 « émuoir une sédition », c'est-à-dire à créer une émeute.

D'un siècle à l'autre, qu'on les appelle émeutiers, terroristes, barbouzes, factieux ou casseurs, ces agitateurs sont toujours à *la solde* de puissants ou de groupes puissants ; leur

¹ Voir détails et estimations dans la page Wikipédia : https://fr.wikipedia.org/wiki/Livre_tournois

² *La vérité de ce qui s'est passé à Paris en trois fascheuses rencontres...*, [M0_3986], pièce B_12_48, p. 11 (n° 28 dans la liste ci-dessus).

salaire leur est donné dans toute la largeur de l'aire sémantico-pragmatique disponible :

605 argent, cadeaux, postes, alliances voire mariages, mais aussi avec parfois une note plus *salée* :
l'exil, l'emprisonnement ou l'exécution sommaire...

III. LE CASSE-TÊTE DE LA RETRAITE

610

Voici les deux questions que je me posais pour la troisième partie de cette étude : *quels sont les sens du mot « retraite » dans les mazarinades ? et sont-ils les mêmes qu'aujourd'hui ?* Après ce qui vient d'être montré sur le *salaire*, il serait possible de postuler qu'entre le XVII^e et le XXI^e siècle la *retraite* a vu son aire d'application sémantique se
615 spécialiser et se déployer principalement dans le domaine social, à propos de la cessation d'activité professionnelle, et encore récemment à l'occasion des débats sur « l'âge de la retraite », au détriment du domaine militaire. Pourtant, l'information sur la guerre en Ukraine, par exemple, a besoin du vocabulaire des mouvements de troupe, même si les termes d'*avancée*, de *percée* et de *retrait* ont beaucoup été utilisés au détriment de *retraite*, dont le
620 sens ayant un aspect définitif n'est pas encore d'actualité.

Entre le moyen français et l'époque des Lumières, *retraite* garde un ensemble de sens plutôt stable, constaté dans les dictionnaires de ces deux périodes : c'est un mouvement de troupes ou un état social¹ ou une situation temporaire ou encore un lieu, par recatégorisation d'un des sens précédents.

625

RETRAITE, s. f.

• Action de se retirer. Faire retraite à une telle heure. [...] Il se dit particulièrement De la marche que font des troupes pour se retirer. *Les ennemis ont fait retraite, une belle retraite. Sage, heureuse retraite. Ils se sont battus en retraite. On les a attaqués dans leur retraite.* [...]

630

• Se dit encore De l'état que l'on embrasse en se retirant du monde, de la Cour, des affaires. *Vous êtes vieux, il est temps de faire retraite, de songer à la retraite. Il a fait une sage retraite. Il vit dans une grande retraite.* Il se dit aussi De l'éloignement du commerce du monde pendant quelques jours, pour se recueillir avec plus d'exactitude, & ne vaquer qu'aux exercices de piété. [...]

635

• Signifie encore Le lieu où l'on se retire. *Il s'est bâti une petite retraite.* [...] Il signifie aussi Un lieu de refuge. Donner retraite à quelqu'un. [...] Les Militaires nomment *Retraite*, Les emplois

¹ « Les pensions et gratifications [...] tenant lieu à peu près de ce que nous entendons maintenant par retraites, ont toujours été une des principales charges des budgets de l'ancien régime. » (Marcel Marion, *Dictionnaire des institutions de la France aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, Éd. A. & J. Picard, 1923 [rééd. 1993], p. 438.)

dans les Places quant aux Officiers d'Infanterie, & les pensions quant aux Officiers de Cavalerie. *Ce Lieutenant-Colonel a eu pour retraite la Lieutenance de Roi de Valenciennes*¹.

640 Selon le LETSAJ, quatre orthographes de *retraite* sont présentes dans les mazarinades du corpus et y comptent 879 occurrences². En retirant les répétitions du fait de pièces en double dans le corpus, ce nombre peut être réduit à 650 occurrences pertinentes environ. C'est encore beaucoup pour une étude rapide qui suivrait l'approche lexicale que j'ai privilégiée pour le *salaire* ; il convient peut-être d'essayer une autre méthode, là encore par tâtonnement, mieux
645 adaptée à un nombre plus important d'occurrences. Après avoir constaté la récurrence de certaines constructions syntaxiques pour toutes les orthographes du mot, une approche syntaxico-sémantique limitée aux 336 occurrences de la seule forme « retraite(s) », au singulier et au pluriel, pourrait convenir³. Pour éviter le biais de l'évidence sémantique que pourrait entraîner le fait de travailler sur un terme courant, j'observerai d'abord les différentes
650 catégories d'emploi du mot dans les mazarinades, c'est-à-dire dans les emprises syntaxico-sémantiques⁴ des centaines de phrases du corpus où il se trouve.

Or, si l'ordinateur peut trier des formes alphabétiques et comptabiliser toutes sortes de paramètres, il n'y a pas encore de possibilité – au moins à ma connaissance – de séparer les
655 différents sens d'un mot polysémique, hors locutions figées ou expressions toutes faites (lorsqu'un sens précis est associé à un syntagme repérable).

Par exemple (et sans rapport avec la *retraite*), la locution verbale « avoir l'air », avec laquelle il n'y a ni azote ni oxygène, ni non plus de musique, serait repérable par un

¹ *Dictionnaire de l'Académie*, 4^e édition, 1762 ; voir <https://www.cnrtl.fr/definition/academie4/retraite>. C'est moi qui souligne. On consultera également la notice complète dans le *Dictionnaire du Moyen Français (1330 - 1500)*, où l'on retrouvera la majorité de ces sens, un plus grand nombre de situation de retrait de quelqu'un ou de quelque chose, mais pas les pensions des officiers (<https://www.cnrtl.fr/definition/dmf/retraite>).

² Il s'agit de « retraite » (450 occ., dont une coquille « retraité »), « retraicte » (60), « retraitte » (368) et « retrette » (1) ; voir la concordance, triée sur le cotexte gauche par Philologic : http://philologic.mazarinades.org/cgi-bin/philologic3/search3t?dbname=mazarinades&word=retraitE.*%7Cretraicte.*%7Cretraitt.*%7Cretret.*&OUTPUT=SORTEDKWIC&KWSS=2&KWSSPRLIM=1000.

La forme « retrait », qui n'a que 4 occurrences, a également été trouvée dans le corpus. Mais elle désigne un espace semblable à notre *recoin* ou *cagibi* et n'a donc pas été conservée pour l'étude.

³ Voir cette concordance en annexe du présent article. En cas de doute, il sera toujours possible d'effectuer le même travail sur les autres formes graphiques puis de comparer les résultats...

⁴ Depuis Saussure et Jakobson, les interactions entre les axes syntagmatique et paradigmatique ont été beaucoup étudiées et ces notions sont devenues courantes. En référence à ces notions, je considère ici le fait que les locuteurs (les auteurs de mazarinades) ne sont pas libres de leur utilisation de ces deux axes (moins libres en tout cas que ne pourraient l'être des poètes ou des romanciers qui seraient écartés des considérations politiques de la Fronde). Et je postule qu'en fonction d'un discours, d'un milieu culturel et social, d'une intention perlocutoire et d'un état de la langue, les choix d'association des mots dans les syntagmes sont limités, ils subissent une emprise ici dite syntaxico-sémantique.

programme informatique associant la conjugaison du verbe « avoir » suivie de « l'air » parmi
 660 les 467 occurrences du mot « air » dans les mazarinades¹. Mais comment trouver toutes ses
 réalisations morpho-syntaxiques ? La programmation deviendrait plus complexe pour des
 formes négatives (*ne pas avoir l'air de plaire*) ou restrictives (*il a presque eu l'air*
d'apprécier le film), puis acrobatique ou improbable pour des expressions comme *avoir des*
*airs de parcours du combattant*², facilement repérée lorsqu'on la connaît, certes, mais peu
 665 prévisible ou postulable dans le cas contraire.

Cette méthode syntagmatique suppose donc de travailler sur des contextes d'expressions
 et de constructions répétées sinon répétitives. Qu'en est-il en français actuel ? « Retraite »
 suivi d'un toponyme – du type *la retraite de Russie* – n'a généralement pas le même sens que
 670 « retraite » suivi d'un patronyme ou précédé d'un substantif humain – type *la retraite de*
Serena Williams ou *le directeur est parti à la retraite / a pris sa retraite*. Du fait qu'elle n'est
 pas toujours syntaxique, je ne sais pas si cette différenciation est programmable ; elle est
 cependant parfaitement claire pour les locuteurs humains qui séparent sans hésitation l'idée
 du mouvement militaire de celle de la fin de l'activité professionnelle, même quand les deux
 675 expressions ont une même structure de groupe nominal.

De même dans les mazarinades, les catégories d'emploi du mot semblent descriptibles à
 partir de deux catégories de constructions grammaticales : les groupes nominaux et les
 groupes verbaux qui, sur l'axe syntagmatique, peuvent bien sûr se combiner, ou *ne font que se*
combiner. Cette partition concerne-t-elle aussi le sens ?
 680

Avec notre concordance de Philologic triée sur le cotexte gauche³, il est possible de voir
 apparaître les constructions syntaxiques dans lesquelles le mot s'inscrit. Ces constructions
 sont bien sûr en très grand nombre et j'ai utilisé des couleurs, non pour comptabiliser et
 séparer absolument mais pour débroussailler grossièrement des massifs, notamment afin de
 685 dégager les principaux usages syntaxiques que nous venons de signaler : les groupes
 nominaux et les groupes verbaux, parfois mêlés avec « retraite » à leur intersection comme on
 le voit dans la concordance en annexe.

¹ Voir http://mazarinades.org/recherche/rechercher_affichage.php?word=air

² Voir [https://www.google.com/search?q="avoir+des+airs+de+parcours+du+combattant"](https://www.google.com/search?q=)

³ On appelle *cotexte* (et non *contexte*) l'unique élément textuel qui, par rapport à la forme recherchée, se trouve juste avant (cotexte gauche) ou juste après (cotexte droit).

Parmi les groupes nominaux, deux grandes sous-catégories peuvent être différenciées : quand *retraite* est le noyau du groupe nominal – « cette retraite de M. le Comte d'Harcourt » (occ. n° 10) – et quand il est complément du noyau – « le moyen de cette retraite » (occ. n° 9).

Parmi les groupes verbaux, il y a aussi deux principales sous-catégories : quand l'expression verbale est en emploi absolu, donc sans complément – « il fera tout de bon retraite » (occ. n° 4) –, et quand l'expression verbale est transitive, suivie d'un complément – « faire passer cette retraite pour vn coup d'imitation de la vertu » (occ. n° 16). Avec le cas particulier des locutions verbales, de type « prendre retraite » ou « faire retraite » sur lesquelles je reviendrai.

En s'approchant un peu plus de ces constructions, on trouve :

1. Dans un groupe nominal :

- (la/une...) Adj. + retraite : « prompte retraite »
- (la/une...) retraite (...) + Adj. : « une retraite encore plus criminelle », « une retraite épineuse »
- Cette + (Adj.) retraite (18) : « s'assurer de cette retraite », « cette dernière retraite », le déictique donne un sens implicite grammatical ou contextuel, lieu ou mouvement.
- (la) retraite de/du + patronyme : *la personne qui se retire*, « la retraite de Monsieur le Prince », « après la retraite du Cardinal »
- (la) retraite (hors) de/du + toponyme : *lieu où / d'où l'on se retire (?)*, « la retraite de Ste Afrique », « ma retraite de la Cour », « une prompte retraite hors du Conseil »
- (la) retraite en/dans/à + toponyme : *lieu où l'on se retire*, « sa retraite en Flandres », « sa retraite à S. Maur »
- (la) retraite dans + GN : *lieu où l'on se retire*, « retraite dans leurs murs », « retraite dans les cœurs »
- (la) retraite que/où + relative : « retraite qu'il auoit faite », « une retraite où vous puissiez iouyr des delices d'une vie... »
- (la) retraite sans + verbe : « sa retraite sans combattre »
- N + de (la/sa...) retraite : « les motifs de la retraite de... », « le moyen de cette retraite » (lieu ou mouvement, le déictique grammatical ou contextuel situe implicitement « cette retraite », 18 occ.), « le commencement de ma retraite » (14 occ. de « ma retraite », il s'agit souvent de Mazarin que l'on fait parler), « la douceur de la/sa retraite », « la seureté de sa retraite »

2. Dans un groupe verbal :

- « Faire retraite », 47 occurrences dont « faire » + lieu + adj. + « retraite » : « faire au Conuent bonne retraite » ; mais aussi « retraite faite », « faire la retraite », « faire une retraite » + adj., « faire joliment sa retraite », avec adv.

- 730 • « Prendre (sa) retraite » à/en/chez + lieu (3 occ.) : « prendre sa retraite chez les Alliez de la Couronne », mais aussi : « prendre (sa) retraite pour » + GN : « prendre sa retraite pour vne rebellion »
- « Chercher retraite » (3 occ.) : « vous cherchés retraite dans les Cloistres » (occ. n° 23)
- « Donner retraite » (13 occ.)
- 735 • « Servir de retraite » (7 occ.)
- « Trouver (...) retraite » (6 occ.)
- « Obliger à (la, cette) retraite » (5 occ.)
- Autres verbes employés :
 - suivis d'un COD : accorder, obtenir, commencer, favoriser, moyenner, négocier,
 - 740 sonner, suivre, quitter, solliciter,
 - autres constructions : consentir à, demeurer dans, vivre dans, avoir pour, assigner pour, accorder pour.

J'ai ensuite repris ces groupements syntaxiques séparément et j'ai regardé, pour chacun
 745 d'entre eux, le sens précis qu'avait le mot « retraite », y compris dans les emprises syntaxico-sémantiques complexes qui obligent parfois à consulter la page de la mazarinade concernée. Le résultat est que C'EST INDIFFÉRENCIABLE : aucune construction syntaxique particulière n'utilise le mot « retraite » dans un unique sens. Autrement dit, aucune emprise syntaxico-sémantique n'est réellement *syntaxico-sémantique*, liant un des sens à une forme
 750 syntagmatique particulière.

Ainsi, pour les seules occurrences impliquant le verbe « faire », on trouvera :

- « faire au couvent bonne retraite » (n° 5), sens religieux ou seulement de s'écarter des affaires terrestres, faire « un peu de retraite » (n° 30), avec le sens de vacances ou de villégiature ;
- 755 • « faire cette retraite » militaire (n° 13), avec le sens de repli (et non de défaite), tout comme « firent une prompte retraite » (n° 200) ;
- fait « faire retraite » (n° 70 & 71), qui a tout d'une défaite militaire ;
- « faire retraite honorable » (n° 72), plus diplomatique que physique, idem pour « le Prince devait faire la retraite » (n° 123) ;
- 760 • Mazarin avait « fait retraite » (n° 75), militairement, ainsi que « faire une honteuse retraite » (n° 81), où la défaite est plus morale (ou politique) que militaire ;
- « la piété fait son ordinaire retraite dans les cœurs » (n° 194), sens moral par métaphore ;
- « faire sa retraite » (n° 236 à 239), dans le sens de se retirer définitivement (ou quasi) ;
- 765 • mais « faire sa retraite » (n° 240) est un repli de troupes ;
- « on médite d'en faire une retraite à ce ministre » (n° 276), comme une assignation à résidence ;
- Et enfin « faire » « de la maison du roi une retraite d'infâmes pilleurs » (n° 290),
- 770 avec le sens d'une transformation dégradante.

À la lecture de ces occurrences¹, on comprend que la grande liberté syntaxique (stylistique ?) de la langue du milieu du XVII^e siècle permet au sens d'être imprévisible, sans aliénation à un ordre précis des mots. D'ailleurs, beaucoup de constructions phrastiques que nous rencontrons dans les mazarinades sont aujourd'hui impossibles ou seraient considérées comme fautives. La normalisation progressivement apportée par les grammairiens, les auteurs et les éducateurs, dès avant l'instruction obligatoire du XIX^e siècle, a restreint une grande partie de cette liberté. À quoi s'est ajoutée la formalisation de cadres légaux et juridiques qui a provoqué le figement de nombreuses expressions entre le XVIII^e et le XX^e siècle, rendant impossible une bonne partie des sens cités ci-dessus. Ainsi, une centaine d'occurrences de « retraite » que chacun peut prendre dans des articles actuels (journaux, magazines, web) montrera certainement que plus des deux tiers des emplois du mot concernent les régimes de retraite, les montants et leur calcul, l'âge de départ, ainsi que les débats sans fin depuis 50 ans entre les systèmes de retraite par répartition et par capitalisation ; bien différemment du *retrait des troupes russes*, par exemple – *retraite* n'étant plus employé que pour la défaite militaire. Et ces emplois d'aujourd'hui se font pour la plupart avec des locutions figées, bien connues de tous – de vraies emprises syntaxico-sémantiques. Pour le petit nombre d'occurrences qui auront un sens militaire ou spatial, la différence sera linguistiquement structurelle autant que sémantique. Le constat est donc que notre langue actuelle est, à propos de « retraite », fortement sédimentée. Comme pour le *salaire*, l'aire d'application sémantique a fortement évolué, privilégiant un sens sociétal et technocratique au détriment des autres, mais, au moins pour la *retraite*, cette aire s'est aussi compartimentée dans des locutions de sens exclusif. Ainsi, il serait sans doute possible de programmer un ordinateur pour en séparer les catégories sémantiques d'emploi.

Au XVII^e siècle, le mot *retraite* (dérivé des verbes *retirer* et *se retirer*), cette étude l'atteste, prend le sens soit d'un mouvement en arrière pour une troupe ou pour une personne, soit de l'éloignement d'une personne par rapport à un centre d'intérêt. Ces sens, que l'on pourrait dire militaires ou sociaux, sont, selon les contextes, soit différenciés soit confondus (sans qu'il y ait de spécificité syntaxique pour l'un ou l'autre cas). Par ailleurs, dans les mazarinades, à la différence notable d'aujourd'hui, personne ne « touche sa retraite » parce que le mot n'y a jamais le sens d'une somme d'argent allouée à une personne qui a cessé son

¹ Les 47 occurrences du verbe « faire » peuvent être cherchées dans le document annexe dans l'entourage de celles ici citées. Existente aussi les formes « firent » (n° 164, 200 et 317), « fera » (n° 4), « ferez » (n° 296) et « feroient » (n° 2).

activité professionnelle dans un contexte de lois et de conventions socio-professionnelles. Et pour cause, puisqu'il n'existe pas, à l'époque de la Fronde, de loi ni d'administration prenant
 805 en charge ce type d'aide aux personnes retraitées. Le mot *retraité(e)(s)* est d'ailleurs un nullax dans les mazarinades. Il existe bien sûr des *fortunes*, des *rentes*, et sans doute des placements et des investissements, des revenus de fermage, etc. – ceci ne concernant que les personnes ayant *des biens* ou *du bien*, autre mot dont les usages dans les mazarinades pourraient donner lieu à une étude... Les autres ? Il fallait pourtant bien que les personnes âgées pauvres ou *sans*
 810 *biens* (la majorité d'entre elles) survivent, reçoivent une aide charitable, une forme de solidarité familiale ou autre. À moins qu'elles ne continuassent à travailler jusqu'à la mort ! (Ah oui, c'était donc cela...)

Mais, lexicalement parlant, qu'il s'agisse d'une obole de charité, de rente viagère, d'un patrimoine foncier ou d'une pension à vie, les termes qui étaient employés ne dérivait pas
 815 du verbe *retirer* ou du nom *retraite*.

RETRAITE. — La ferme générale eut la première, en 1768, l'idée de constituer des retraites pour ses employés vieux, blessés ou infirmes : jusque-là ceux-ci n'avaient eu à espérer que des secours modiques, mal assurés, provenant de contributions auxquelles ses brigades s'astreignaient volontairement. Elle établit en 1768 un règlement par lequel son personnel fut soumis à une contribution de 2, 3, ou de 6 deniers pour livre de son traitement, selon le chiffre : une somme égale fut versée par elle-même : et ainsi fut constitué un fonds devant fournir des retraites à ses employés après vingt ans de service, ou après blessure contractée au service.

Les historiens me diront que c'était une évidence puisque les lois françaises établissant des conventions de retraite ouvrière et paysanne en France datent de 1910 tandis que la généralisation¹ des régimes de base (du calcul) est votée en 1946. D'autres signaleraient encore que les vétérans des armées romaines bénéficiaient déjà d'une pension de retraite ou que les officiers français avaient une retraite anticipée dès 1941, nommées autrement.

Finir sans vraiment conclure ou en abandonnant la partie, dans le langage d'aujourd'hui, peut se dire *battre en retraite*, ce que je ne saurais faire. J'ai d'ailleurs découvert que deux expressions que je croyais anciennes, « battre en retraite » et, moins connue, « battre la
 825 retraite » n'existent pas dans les mazarinades. Elles dérivent assurément de l'expression « se
 830 battre en retraite », bien présente dans le corpus, sans signifier la défaite. Par exemple : [à propos des ennemis, on résolut de] « les poursuivre & de les battre en leur retraite »

¹ Terme qui rappelle bien que les « pensions » ayant valeur de « retraite » telles que les signale Marcel Marion cité précédemment n'étaient pas pour tout le monde avant cette date. Le *Dictionnaire des institutions...* de Marion étant de 1923, ce dernier se réfère à la « retraite » depuis 1768 (voir image ci-contre, *ibid.*, p. 489), à son évolution jusqu'en 1910, dès avant la loi de 1946.

[M0_691], c'est-à-dire dans leur mouvement de retrait et, peut-être, jusqu'en leur lieu de retraite. Où l'on voit encore que le syntagme n'est pas figé.

835

IV. CONCLUSION

Voilà donc, avec le *Pont de Charenton*, le *salaire* et la *retraite*, trois exemples d'un usage un peu poussé du LETSAJ et des fonctions exploratoires du corpus du Projet Mazarinades –
840 que l'on en excuse le disparate, voire le décousu. Par rapport à la fonction de recherche lexicale utilisée seule, qui concerne tous les mots du corpus et peut rebuter des étudiants ou des chercheurs encore timides, le LETSAJ présente l'avantage épistémologique de découper, dans l'ensemble des thématiques enchevêtrées des textes, un territoire intellectuel grâce à un groupe limité de termes, un calque lexical posé sur le vaste espace textuel que constituent les
845 mazarinades du corpus et qui, en quelque sorte, les cartographie ou aide à les parcourir, comme un découpage départemental ou électoral cartographie administrativement et politiquement un territoire réel, bien différemment de ce que fait une carte routière ou d'un bassin hydrographique.

850 Il est possible – et recommandé – de faire d'autres usages de ce lexique, soit en restant sérieusement dans un domaine, par exemple le juridictionnel, les fonctions administratives, les ressorts territoriaux, soit en profitant de la sérendipité qu'offrent les liens hypertextuels dans les listes, *l'air de rien*, flânant librement dans le vaste territoire textuel des mazarinades.

Au moins pour ce qui me concerne, j'ai pu, sur ces trois points, tirer au clair le problème
855 du sens des mots. Que ce soit pour rétablir la dimension référentielle et proprement géographique du *Pont de Charenton*, pour qu'elle prenne sa place à côté des héros morts ou vivants de la bataille du 8 février 1649. Pour l'évolution historique du sens du mot *salaire*, entre lexicographie et lexicologie, à mesure qu'une part plus importante de la population accède à l'instruction et à une autonomie financière encore impossible et impensable dans la
860 société peu et mal réglementée de la régence d'Anne d'Autriche. Enfin pour la *retraite* dont l'étymon jouissait d'une grande liberté syntaxique, d'une grande variété d'usages avant que des expressions figées ne viennent l'enfermer dans des recatégorisations.

Après la mise en ligne du LETSAJ et quelques années de mise au point, il serait peut-être
865 possible qu'une forme collaborative de continuation et d'utilisation s'instaure. Que des

utilisateurs ou des chercheurs, avisés ou désinvoltes, proposent d'autres termes à faire entrer dans le lexique ou se proposent de définir brièvement certaines des entrées, ou l'utilisent comme point de départ d'études approfondies. Dans l'idée de ces possibles développements, les trois propositions ci-dessus ne seraient que les prolégomènes.

CONCORDANCE DES 336 OCCURRENCES DE LA FORME « RETRAITE »
DANS LE CORPUS DU PROJET MAZARINADES¹

Légende des couleurs :

- 875
- En rouge : *retraite* est dans un **groupe verbal** ;
 - En bleu : *retraite* est dans un **groupe nominal avec ou comme complément de nom** ;
 - En jaune : *retraite* est dans un **groupe nominal avec adjectif** ;
 - En noir : *retraite* est seul, **sujet** ou **complément** d'un verbe ;
- 880
1. B_11_5b (bib:p.2) Ressort, de leur **donner aucune retraite**, ayde, ny faueur; Et apres la huictaine passé
 2. A_1_16 (bib:p.2) l'opinion qu'ils **feroyent aussi retraite** cōme avoient fait les premiers: alors le Com
 3. B_4_4 (bib:p.31) dis que **le defect de tout autre retraite**, l'oblige à la recherche de nostre seiour,
 4. B_15_41 (bib:p.24) s, voir s'il **fera tout de bon retraite**, comme il en fait le semblant, comme il l'a
 5. B_19_6 (bib:p.12) faite, **Faire au Couuent bonne retraite**, Et renoüant vn saint Hymen, Y viure vn Siec
 6. A_5_75 (bib:p.7) ra plus qu'au **choix d'une bonne retraite**, à plier bagage, décamper sans trompette; co
 7. B_13_17 (bib:p.9) **obligé leurs Maiestez à cette retraite**. Dites moy pauvre imprudent, n'avez vous pas
 8. C_12_35a (bib:p.47) nt. l'ay souffert dans cette **retraite** sans dire vn seul mot, ny sans en porter mes p
 9. B_16_30 (bib:p.20) t c'est par **le moyen de cette retraite** en son appanage qu'elle fermera la bouche à
 10. B_14_45 (bib:p.3) ice. Le premier suiet de cette **retraite de Monsieur le Comte d'Harcourt**, fut le refu
 11. B_11_33 (bib:p.8) zarin pour s'asseurer de cette **retraite**, s'est seruy d'une Dame, laquelle par trom
 12. A_3_23 (bib:p.9) tinent apres qu'il fut en cette **retraite**, il commença de regler ses journées: le mati
 13. A_5_67 (bib:p.6) n qui l'obligeast à **faire cette retraite**, que quatre-vingts ou cent Cheuaux que Mazarin
 14. B_17_11 (bib:p.25) ser la violence du mal. Cette **retraite** n'est pas ce que les factieux souhaitoient.
 15. B_16_30 (bib:p.25) e à tous ses sujets par cette **retraite**, qu'ils n'ont point de plus sincere dessei
 16. B_16_30 (bib:p.20) lle pourra **faire passer cette retraite pour** vn coup d'imitation de la vertu d'un
 17. B_11_29 (bib:p.45) de dire à la Cour, que cette **retraite** estoit sans esperance de retour. Et sur ce que
 18. B_6_33 (bib:p.14) ast enfin luy-mesme, que cette **retraite** fust plus dangereuse pour nous que la retraite
 19. B_13_54 (bib:p.23) fin de nos maux, ou que cette **retraite de Mazarin** en soit la cause, puis que ne voyan
 20. B_9_21 (bib:p.5) ans de la Cour ; quoy que cette **retraite** sembla estre iustificiee par vn commandement Ro
 21. A_5_101 (bib:p.9) son esloignement? que si **cette retraite ne se fait pas** si tost que nous le desirons, c
 22. B_14_18 (bib:p.10) sa main dans cette **charmante retraite** pour parler à vostre cœur : Escoutez-le, s
 23. B_6_39 (bib:p.5) de ceste verité, **vous cherchés retraite dans les Cloistres**, vous vous cachez dans les
 24. A_3_76 (bib:p.20) manteau Royal a **seruy comme de retraite** à tous les affligez, tous les Roys Chrestiens
 25. B_19_10 (bib:p.5) es Princes n'ayans point eu de **retraite**, ils eussent fait souleuer les communes contr
 26. B_7_47 (bib:p.5) moyens de se fournir de lieu de **retraite** de passages pour faciliter la subsistance des
 27. B_5_50 (bib:p.8) es peines de luy donner lieu de **retraite**. l'ay bien voulu encor augmenter mes soins p
 28. B_16_50 (bib:p.7) s, de luy assigner tel lieu de **retraite** qu'il luy plairoit, qu'il aimeroit mieux s
 29. C_11_5 (bib:p.34) point en me donnant **vn lieu de retraite où ie puisse voir** en repos la posture des aff
 30. C_8_44 (bib:p.20) sager de Paris, Fais vn peu de **retraite** Viens-t'en en mon Logis, D'entendre les af
 31. A_8_74 (bib:p.3) Mazarin, qui ne voyant plus de **retraite de seureté** pour luy dans les païs Estrangers
 32. A_5_13a (bib:p.17) a Cour luy seruit plustost de **retraite** que de geole. Enfin ces violens auteurs de ta
 33. B_11_33 (bib:p.11) Reyne qu'il n'auoit point de **retraite asseurée** hors de France, à cause des ennemis
 34. B_4_19 (bib:p.29) nfin ie ne voy presque point de **retraite seure** pour vous que le Val de Grace, puisqu'
 35. A_5_73 (bib:p.6) s'enfuïr, **ne trouuant point de retraite qu'à Sedan**, il tasche qu'une partie de la
 36. C_11_33 (bib:p.33) reduit à **ne trouver point de retraite que chez vn Electeur**, qu'il auoit obligé sa
 37. B_6_5 (bib:p.33) e, reduit à **ne trouver point de retraite que chez vn Electeur**, qu'il auoit obligé sa
 38. B_4_20 (bib:p.9) itifue qui ne trouuoit point de **retraite asseurée** en France, le plus souuent n'auoir
 39. C_7_46 (bib:p.4) palais ne **seruiront plus que de retraite aux hiboux**, le bien que vous possédez ailleurs
 40. C_12_30 (bib:p.7) trouue contrainte de **seruir de retraite au** Tyran Mazarin lequel a voulu establir vn No
 41. B_18_29 (bib:p.4) a Cour Mets luy peut **seruir de retraite** Et la paix ensuite estant faite Dont on ne dou
 42. A_5_13a (bib:p.19) in au lieu qui luy **seruoit de retraite**; d'où ayant enfoncé la porte à force de c
 43. A_6_71 (bib:p.10) maisons qui leur ont **seruy de retraite**, iamais nous n'auons commis ces actes d'ho
 44. B_12_40 (bib:p.6) du lieu qui luy doit **seruir de retraite**; mais ie demande quel peut estre l'homme, qu
 45. A_1_15 (bib:p.7) e dans vne place qui **seruoit de retraite** à plusieurs maisons de la campagne, parmi leq
 46. B_6_25 (bib:p.2) porté le remede. Cette **demiere retraite** nous a fait cognoistre plus clairement ouuerte
- 885
- 890
- 895
- 900
- 905
- 910
- 915
- 920
- 925

¹ Cette liste inclut la forme « retraites » ; par ailleurs, de la grande majorité des doubles, je n'ai gardé qu'une occurrence. Voir en ligne la concordance, triée sur le cotexte gauche par Philologic : http://philologic.mazarinades.org/cgi-bin/philologic3/search3t?dbname=mazarinades&word=retraitE.*&OUTPUT=SORTEDKWIC&KWSS=2&KWSSPRLIM=1000.

47. A_6_75 (bib:p.7) sseure luy du moins sa **demiere retraite**. Que ces fiers estrangers sortis de cent
 48. D_1_14 (bib:p.7) De faire ainsi Iacques desloge, **Retraite faite** comme il faut Valoit bien vn meschant as
 49. A_8_10 (bib:p.18) cutee. Le Côte Venaisin **dōna retraite** à ces Illustres Exilez, il en fut mesme si ir
 50. B_2_31 (bib:p.25) stin, Roy de Geth, ayant **donné retraite** à David, nay selon le cœur de Dieu, pour reg
 930 51. B_19_58 (bib:p.24) tous ces factieux, de **donner retraite** à la Reyne en son appanage, le pouuoir qu'e
 52. B_16_51 (bib:p.26) e n'a iamaï reculé de **donner retraite** à son Fauory : Dunkerque neantmoins est perd
 53. B_1_24 (bib:p.5) voir priué de son Roy de **donner retraite** à des Estrangers, apres auoir rauagé nos Com
 54. B_14_39 (bib:p.6) s'ils t'obligent à leur **donner retraite** dans tes maisons, que feras-tu, quand l'arm
 935 55. B_11_2 (bib:p.3) é qu'ils soient, de leur **donner retraite**, à peine de descheance des priuileges de Nobl
 56. D_1_50 (bib:p.1) Cardinal Mazarin, de luy **donner retraite** en sa Ville de Boüillon. Traduit d'Allemand
 57. D_1_53 (bib:p.4) dit Seigneur Roy, de luy **donner retraite**, ny entretenir aucun commerce avec ledit card
 58. B_11_29 (bib:p.7) fficiers Sujets, de luy **donner retraite**, ny entretenir aucun commerce avec luy, par le
 59. A_6_10 (bib:p.8) mes meschancez pour me **donner retraite**: que feray-ie donc? où me retireray-ie? Puis
 60. B_11_16 (bib:p.6) dans laquelle on luy **donnera retraite fauorable**, pour auoir seruy l'Estat vingt mi
 940 61. B_14_29 (bib:p.15) e deuoir par le conseil d'vne **retraite politique** de quelque temps, qu'apres cela M.
 62. B_7_4 (bib:p.17) son frere luy auoient eu d'vne **retraite si precipitée**: là il exposa les desseins q
 63. B_6_5 (bib:p.5) our vn banissement honteux d'vne **retraite trop heureuse** pour vn perturbateur de l'Esta
 64. B_11_29 (bib:p.18) son fort, dans le lieu d'vne **retraite** qu'il estime luy estre indubitable, sçauoir
 945 65. A_6_27 (bib:p.5) ux, les tailleront en pieces en **retraite**. Le Mardy 16. Febvrier on eut nouuelles que le
 66. B_15_2 (bib:p.2) mon gré Qu'il me conuient **faire retraite**, Ce n'est pas ce que ie souhaite, Car ie vou
 67. C_3_97 (bib:p.6) l'on vous contraindra de **faire retraite** dans S. Lazare, où le Pere Vincent fera ses e
 68. A_8_41 (bib:p.11) Le dessein que i'ay de **faire retraite** ou de prendre la fuite, est tout remply de des
 69. B_16_48 (bib:p.8) sputer le passage, ou de **faire retraite** au fauxbourg S. Germain, plus facile que celui
 70. A_8_15 (bib:p.11) erce, les bat, leur **fait faire retraite**. Ce fust là, aussi bien qu'il auoit fait au
 950 71. A_6_5 (bib:p.5) les fait ployer, leur **fait faire retraite**. Assurément Dieu les Anges combattoient avec
 72. A_8_10 (bib:p.21) de mesnager son honneur, **faire retraite honorable** en vn dessein où il s'estoit trop
 73. B_12_58 (bib:p.4) on gré Qu'il me conuient **faire retraite**, Ce n'est pas ce que ie souhaite, Car ie vou
 74. C_4_38_13 (bib:p.15) ntens : Nos ennemis **faisant retraite**, Dés l'abord du Prin-temps ; Nostre ioye e
 75. B_9_32 (bib:p.11) 'elles, que Mazarin **auoit fait retraite**, apres auoir perdu beaucoup de son monde, que
 955 76. B_3_19 (bib:p.29) comme il triomphe en sa **feinte retraite**, Fremissez de courroux, de voir comme on vous
 77. A_5_96 (bib:p.7) y semblent auoir causé sa **fuite retraite**: qui plus barbare qu'un lustin, veut faire m
 78. C_10_27 (bib:p.23) ieu de Iacob est nostre **haute retraite**. Venez considerez les œures du Souuerain Ete
 79. B_19_11 (bib:p.19) é leur mesnager vne **honorable retraite**, que de les vaincre, faisant battre les François
 960 80. C_12_35a (bib:p.29) ns l'oisieté d'vne **honteuse retraite**, le feu dont le Royaume brusle aujourd'huy a
 81. B_4_19 (bib:p.23) forcés de faire vne **honteuse retraite**, ainsi qu'ils ont honteusement leué le siege
 82. B_17_11 (bib:p.25) es voulut bien **consentir à la retraite du C. Mazarin** : luy mesme aima mieux se retir
 83. B_11_33 (bib:p.13) , ayant désiré d'**obliger à la retraite** Monseigneur le Duc d'Orleans, ou de l'enue
 84. E_1_110 (bib:p.17) -tost, qu'on ne l'**oblige à la retraite**, ou à la fuite. Chacun de leurs Quartiers
 965 85. A_5_91 (bib:p.25) nuit ne nous eust **obligé à la retraite**, si sa charge ne l'eut appellé à vne de no
 86. B_12_48 (bib:p.11) espondance, pour **obliger à la retraite l'ennemy commun**. Le voyage de Monseigneur le
 87. B_19_40 (bib:p.7) rça de songer promptement à la **retraite**. Ce fut en quittant la pointe de cette fame
 88. B_13_14 (bib:p.5) ue le Prince leur accordast la **retraite de la feuë Reyne Mere**, qu'il souffrit qu'
 89. B_16_48 (bib:p.7) e falloit plus douter **apres la retraite** de Monsieur de Lorraine que Monsieur le Prince
 970 90. B_6_40 (bib:p.3) à present. Incontinent **apres la retraite** de M. le Prince en Guyenne, mesmes auparavant
 91. B_7_17 (bib:p.5) uelles. Incontinent **apres la retraite** de Monsieur le Prince, le Comte d'Harcourt s
 92. B_17_11 (bib:p.26) nt agit de la sorte, **apres la retraite** du Cardinal, les factieux qui auoient concert
 93. C_12_4 (bib:p.3) present. QVELQVE temps **apres la retraite** de Monsieur de Lorraine, le public fut assez p
 94. B_12_48 (bib:p.9) rand Roy. Elle obtint aussi la **retraite des troupes** dans les Faux-bourgs, s'il estoit
 975 95. A_1_13 (bib:p.3) fanterie que l'on commançoit la **retraite**, ils passerent quelques escadrons entre les t
 96. C_7_17 (bib:p.7) it venir ceans puisque c'est la **retraite des personnes deshonorées**, deuez vous tenir
 97. B_7_26 (bib:p.5) t iudicieux. Il **demeura dans la retraite** tant qu'il pouuoit demeurer dans Paris, sans
 98. B_4_2 (bib:p.10) hermitage pour y **viure dans la retraite**, pour y attendre vne mort naturelle : toutesf
 99. B_4_8 (bib:p.94) ncre est suiue peu apres de la **retraite** de la Reyne à Blois, de-là à Angoulesme ;
 980 100. A_3_68 (bib:p.12) il se preualut si bien de la **retraite** des Ennemis, que ses troupes furent toutes pas
 101. C_3_21 (bib:p.7) ulgeans. XIV. Si la cause de la **retraite** du Soleil, peut estre la cause des perfections
 102. A_4_5 (bib:p.12) e luy dōna le commandemēt de la **retraite** de Ste Afrique; l'employa en toutes les occa
 103. A_8_3 (bib:p.29) le monde, que **la douceur de la retraite** ne retienne personne; si quelque merite extrao
 104. B_14_38 (bib:p.18) an entier auant le iour de la **retraite** dudit Particelly, pour le surplus de leurs aut
 985 105. A_5_67 (bib:p.7) euroient à chaudes larmes de la **retraite** des François, apres laquelle ils n'ont pas
 106. B_9_30 (bib:p.7) tre ie dis que les Motifs de la **retraite** de Monsieur le Duc de Beau-fort, ne sont pas c
 107. B_14_45 (bib:p.3) I. LES VERITABLES MOTIFS de la **Retraite** de Monsieur le Comte d'Harcourt. Si ce n'e
 108. B_20_22 (bib:p.11) erience pour recompense de la **retraite** qu'elle luy a donné dans son malheur. Si
 109. B_10_7 (bib:p.7) it eu sujet de se réjouir de la **retraite** de Monsieur de Lorraine, que Monsieur le Princ
 990 110. B_7_4 (bib:p.3) LE SECRET DE LA **RETRAITE DE MONSIEGNEVR LE PRINCE** Depuis que les Prince
 111. B_4_8 (bib:p.85) ite du Royaume fut suiue de la **retraite** du Roy, de Meaux à Paris, où le dessein des
 112. D_1_45 (bib:p.2) iour d'hier, sur le sujet de la **retraite** de Mr le Prince à S. Maur, communiqué à la
 113. B_10_7 (bib:p.6) inal de Retz sur le sujet de la **retraite** de Monsieur de Lorraine, ie me donne la gloire

114. **B_10_23** ([bib:p.25](#)) l de Retz, sur le sujet de la **retraite** de M. de Lorraine il se donne la gloire de ne
 115. **B_12_57** ([bib:p.22](#)) tost arriué à la ville de la **retraite** de cette armée Mazarine, que de la Bastide so
 995 116. **D_1_8** ([bib:p.3](#)) e Traité a esté conclu depuis la **retraite** de ce Comte : comme pour le Roy y ont aussi e
 117. **B_6_40** ([bib:p.13](#)) ns reuelé le secret. Depuis la **retraite** de Mr de Lorraine il n'y a point eu de cessa
 118. **C_12_3** ([bib:p.7](#)) ois reuelé le secret. Depuis la **retraite** de Monsieur de Lorraine il n'y a point eu de
 119. **A_5_94** ([bib:p.7](#)) la Rochelle pouuoit deuenir la **retraite** des Anglois, Casal la proye des Espagnols. Ie
 1000 120. **A_3_68** ([bib:p.7](#)), de Castelnau: Il fit encor la **retraite** de Sainte Afrique, marcha pour le secours de
 121. **B_12_48** ([bib:p.16](#)) d'une bonne Reyne, qui est la **retraite** de son Fils, que nous pouuons appeller, comme
 122. **B_12_48** ([bib:p.10](#)) eschal de Turenne de **faire la retraite**, qu'il fist volontairement, sagement, apres
 123. **B_16_48** ([bib:p.10](#)) eur le Prince deuoit **faire la retraite** qu'il premedita plustost que de disputer le
 124. **B_18_3** ([bib:p.26](#)) alais pour garder **faouriser la retraite** des Mazarins, mais ceux de la rué saint Louy
 1005 125. **B_7_33** ([bib:p.7](#)) 50. Fuseliers pour **faouriser la retraite** les Ennemis les chargerent avec beaucoup de vi
 126. **B_7_33** ([bib:p.7](#)) de Languedoc pour **faouriser la Retraite** de Condé. Les Ennemis voyant que les Nostres
 127. **B_12_40** ([bib:p.1](#)) LA **RETRAITE DE MAZARIN** AVEC SES NIECES DANS LA VILLE de Co
 128. **B_12_45** ([bib:p.15](#)) t de force à vous insinuer la **retraite**, qu'à moins de renoncer au Christianisme, v
 129. **B_16_28** ([bib:p.10](#)) appuy de l'Eglise, l'abry la **retraite** des Papes. C'est pourquoy (SIRE) vous estes
 1010 130. **A_1_19** ([bib:p.5](#)) a pres de cinquante maisons) la **retraite** des assiégés, fit monter par la brèche avec
 131. **D_1_45** ([bib:p.5](#)) e sorte, que si par mal'heur la **retraite** de Monsieur le Prince causoit la guerre civile
 132. **A_1_78** ([bib:p.3](#)) qu'elle a tentées, moyenner la **retraite** desdits gens de guerre à dix lieus de cette
 133. **C_12_3** ([bib:p.7](#)) gu sont ceux qui ont negocié la **retraite** de Monsieur de Lorraine, ce sont eux mesmes qu
 134. **E_1_116** ([bib:p.6](#)) pediens de nostre salut par la **retraite**, son Eminence ne s'en éloigne pas fort, pou
 1015 135. **B_11_29** ([bib:p.18](#)) rer la cessatiō, sinon par la **retraite** l'expulsion dudit Cardinal, lequel en effect
 136. **A_8_14** ([bib:p.12](#)) u de Bisestre, designé pour la **retraite** des Gentils hommes Soldats ruinez estropiez au
 137. **B_18_4** ([bib:p.9](#)) onnoit ordre aux portes pour la **retraite** de l'armée des Princes, ce qu'il n'auoi
 138. **B_5_2** ([bib:p.5](#)) donner vne route seureté pour la **retraite** des troupes Estrangeres qui sont sous nostre c
 139. **B_18_12** ([bib:p.16](#)) intenant pour les Princes. La **retraite** du Comte de Harcourt obligera Agin a faire de
 1020 140. **B_15_30** ([bib:p.7](#)) Il le falloit bien, puisque la **retraite** de l'autre vers vous M. le Cardinal, laissoi
 141. **B_10_5** ([bib:p.8](#)) qu'il fit du contraire, que la **retraite** qu'il auoit faite de Luxembourg n'auoit pa
 142. **A_5_83** ([bib:p.4](#)) conuersation, craignant que la **retraite** ne rendit mon mal extreme, par vne trop profon
 143. **B_6_33** ([bib:p.14](#)) us dangereuse pour nous que la **retraite** de Monsieur le Prince. Il est vray, dira t'o
 144. **A_3_68** ([bib:p.8](#)) eux Siege du Fort de Schink. La **retraite** de toutes les armées pour l'establissement
 1025 145. **A_5_13b** ([bib:p.5](#)) la finir. Vous demandez si la **retraite** du Ministre si fort hay par les Peuples condam
 146. **A_3_23** ([bib:p.10](#)) ge, si tost qu'on **sonneroit la retraite**; mais afin de les animer en cette loüable pra
 147. **C_7_17** ([bib:p.3](#)) s, que la pourmenade suiuoit la **retraite**, qu'il estoit loisible à vne solitaire de s
 148. **D_1_46** ([bib:p.1](#)) V PARLEMENT DE BORDEAUX, Sur la **retraite** de Monsieur le Prince. Sur l'Imprimé A PARI
 149. **A_2_31** ([bib:p.23](#)) ste grondant de despit, sur la **retraite** il fut grippé par cinq ou six Diables, qui en
 1030 150. **B_12_57** ([bib:p.20](#)) es victorieux drapeaux sur la **retraite**, non faute d'hommes ny de courage ; mais de
 151. **B_5_31** ([bib:p.1](#)) captiuité du Roy. TOVCHANT LA **RETRAITE DV CARDINAL** Mazarin dedans la Ville cit
 152. **A_3_68** ([bib:p.13](#)) esistance assez vigoureuse, la **retraite** de ceux qui fuyoient, donna tant d'épouuant
 153. **B_17_23** ([bib:p.29](#)) onseil, dites vous, voyant la **retraite** de Mr le Prince de sa Cour, va en Berry, s'a
 154. **B_12_11** ([bib:p.6](#)) s commencerent à **songer à leur retraite**. La Bastille ayant commencé de les salüer à
 1035 155. **B_12_57** ([bib:p.19](#)) nt contraints à **chercher leur retraite** où ils peurent, l'ardeur impatient du Comte
 156. **E_1_120** ([bib:p.4](#)) lus ordinaire, Ont **choisi leur retraite** fait leur seminaire. Tant d'Estats bien regl
 157. **A_1_16** ([bib:p.2](#)) nter quelque avantage dans leur **retraite**, trouvant que toute leur avant garde bataille
 158. **B_6_16** ([bib:p.22](#)) s seront **bien gardez dans leur retraite forcée**. Ceux qui se fient en vous Seigneur, n
 159. **A_7_25** ([bib:p.4](#)) isserent dans **le chemin de leur retraite**. Ce traitement fait avec surprise à deux Gen
 1040 160. **B_14_37** ([bib:p.5](#)) se trouuerent **le iour de leur retraite** plus reculez de la Ville, que le premier iour
 161. **B_2_26** ([bib:p.12](#)) saires pour **la seureté de leur retraite**, mesmes ausdits Marquis de Sauue-bœuf, de Sil
 162. **A_8_10** ([bib:p.31](#)) 'estoit pas assurez en leur **retraite** s'il ne leur ouuroit le passage, que sa char
 163. **A_5_13a** ([bib:p.22](#)) mes à coups de fusils en leur **retraite**, creurent auoir beaucoup fait que d'estre es
 164. **C_1_40_09** ([bib:p.6](#)) ges par où elles **firent leur retraite**. Le Vendredy douziesme, Messieurs les Deput
 1045 165. **A_9_19** ([bib:p.2](#)) embrazemens ne marquoyent leur **retraite** comme les degasts leur servent de fouriers, je
 166. **B_12_57** ([bib:p.20](#)) ns de la faim minuterent leur **retraite** presque auant que leur arriuée. L'on sçai
 167. **B_17_8** ([bib:p.6](#)) ur armée si Paris n'aydoit leur **retraite** ou leur combat, paroist dans les ruës l'esp
 168. **B_17_9** ([bib:p.24](#)) a haine de leur chef, que leur **retraite** a maintenant estably ce que leur presence auoi
 169. **E_1_58** ([bib:p.14](#)) e sa personne sacrée, que leur **retraite** n'a gueres esté meilleure qu'un exil, qu
 1050 170. **C_3_2** ([bib:p.6](#)) ennemy, obligeoit à **quitter leur retraite**, à se mesler parmy le reste du monde, apres q
 171. **A_1_15** ([bib:p.6](#)) ue, ne penserent plus qu'à leur **retraite**: qui ne se put faire si promptement que ceux d
 172. **B_16_46** ([bib:p.13](#)) es premiers à **solliciter leur retraite**, car ils connoissent bien qu'ils ne peuuent
 173. **C_9_43** ([bib:p.6](#)) par où les autres **sonnent leur retraite**, de laquelle ils font le dernier seau qu'ils
 174. **A_9_23** ([bib:p.3](#)) Princes ait cherché **trouué leur retraite dās leurs murs** contre la volonté les commâd
 1055 175. **C_11_5** ([bib:p.31](#)) é, la destiner pour azile à ma **retraite**, supposé que quelque reuers de fortune me fis
 176. **B_14_29** ([bib:p.12](#)) politique, de **consentir à ma retraite**, pour determiner le lieu de mon sejour, sur l
 177. **C_12_35a** ([bib:p.47](#)) i n'estoit pas moins dans ma **retraite** le seul objet de tous mes vœux, au despens me
 178. **C_12_35a** ([bib:p.35](#)) ré entierement oisif dans ma **retraite**, qu'ayant trouué que tout ce qui se passoit
 179. **B_14_29** ([bib:p.10](#)) cor surseoir le dessein de ma **retraite**, que la politique me fit differer, iusqu'à
 180. **D_1_51** ([bib:p.1](#)) rendre compte à Vostre Maiesté de ma **retraite**, Qui ne me paroist fascheuse que parce

- 1060 181. A_3_71 (bib:p.14) peu de mots les raisons de ma **retraite**, mais elle n'est pas entiere, vne partie de
 182. A_5_20a (bib:p.4)vn surcroist de bon-heur en ma **retraite**, trois de mes Caualliers arresterent à vne dem
 183. A_2_43 (bib:p.7)rois bien tousiours où **faire ma retraite**. Gilles. Vous autres Italiens affinez tout le
 184. C_12_35a (bib:p.38)sitions s'éuanoüirent par ma **retraite**. On crut neantmoins que cette Paix, le calme d
 1065 185. B_8_29 (bib:p.11)que pour luy témoigner par ma **retraite** que sa presence m'estoit contagieuse ; qu
 186. C_11_30 (bib:p.4)omnies du Mazarin. BIEN que ma **retraite** & l'indifference que i'affecte pour les euen
 187. A_3_71 (bib:p.3)SIEVR, le ne doute point que **ma retraite de la Cour, de vos Troupes**, n'ait donné su
 188. B_17_10 (bib:p.3)s de ma solitude, ie quitte ma **retraite**, de laquelle comme d'un rocher esleué i'a
 189. D_1_36 (bib:p.5) peu de iours auparavant nostre **retraite**, nous auons esté aduertis de plusieurs endroi
 1070 190. B_7_11 (bib:p.8)'estoit le seul motif de nostre **retraite**, de preuenir par ce moyen les desordres qu'v
 191. C_6_68 (bib:p.8)a perte, **tu n'as aucun asile ny retraite**. L'Espagne t'a en horreur, ta Patrie te de
 192. D_1_53 (bib:p.5)uuerneurs de **donner passages ny retraite** audit Cardinal, à ses parens domestiques estr
 193. B_9_23 (bib:p.5) aucun repos, ny soulagement ny **retraite**, ny seureté. Par tout on ne void que des crua
 194. C_10_43 (bib:p.1)a pieté qui **fait son ordinaire retraite dans les cœurs**, qui ne sont pas tout à fait
 1075 195. A_5_69 (bib:p.3) la Iustice, luy **accordent pour retraite**, Portolongone, Piombino, Monaco, ou Liege, luy
 196. B_8_23 (bib:p.6) ayant la ville de Chaulny pour **retraite**, y ayant laissé bonne garnison, il a pris son
 197. B_6_14 (bib:p.14)ur **assigner leurs Maisons pour retraite**, quoy que l'on peut avec iustice, proceder c
 198. B_15_31 (bib:p.6)n ayant la Ville de Mets, pour **retraite** il ne seroit point hors de France puisque le R
 199. A_9_21 (bib:p.3)la Reyne luy **auoit ordonné pour retraite**, par plusieurs Compagnies de Suisses de Cauale
 1080 200. C_8_42 (bib:p.10)p mal faite **Firent vne prompte retraite**, Et dans ce bizarre combat Quelques-vns sont mi
 201. B_19_40 (bib:p.6)per le passage par vne **prompte retraite**, Bref, il leur fit aprehender le peril qu'il
 202. C_11_19 (bib:p.6)r à sa seureté par vne **prompte retraite**, de venir chercher dans cette Prouince (dont V
 203. B_16_30 (bib:p.17)lle fasse voir par vne **prôte retraite hors du Cōseil**, qu'elle n'ayme rien tant
 204. B_12_42 (bib:p.7)e où il puisse **trouuer quelque retraite**. Si les hommes ne se vangent pas de ses violen
 1085 205. B_17_20 (bib:p.17)sortie de prison, iusque à sa **retraite de la Cour**, ne fust employé qu'à suborner
 206. B_6_11 (bib:p.9)vn seul, pour en **accompagner sa retraite**. L'euenement de cét entreprise, eut esté b
 207. A_6_7 (bib:p.17) la Reyne, huict iours apres **sa retraite de Paris**; il n'auoit esté suborné de perso
 208. B_13_54 (bib:p.14)urant qu'incontinent apres sa **retraite** Monsieur le Duc d'Orleans ne manqueroit d'
 209. B_6_46 (bib:p.5)on, fait publier tout à coup sa **retraite**, ce que voyant Monsieur le Prince, ne demande
 1090 210. B_4_14 (bib:p.11) ledit Prince de Condé dans sa **retraite**. Les heureux succez du voyage du Roy dans le B
 211. B_17_23 (bib:p.14)n salut dans sa fuite & dans sa **retraite**, ayant échapé les liens ou la mort, ne voula
 212. B_6_15 (bib:p.17)nduite de M. le Prince dans sa **retraite**, celui de la Cour dans sa povrsuite, n'a-t
 213. B_17_23 (bib:p.13)rinces escriuit au Roy dans sa **retraite**, publier audacieusement qu'il n'est sorty
 214. B_16_4 (bib:p.34)rintemps de vostre aage, de sa **retraite**, ou pour ainsi dire, de son bannissement. L'
 215. B_7_5 (bib:p.4)arlement des iustes causes de sa **retraite** il fut attesté que pour faire cesser ses deff
 1095 216. B_4_8 (bib:p.96)e sa sortie de Compiègne, de sa **retraite en Flandres**, preferant de viure éloignée de l
 217. B_6_46 (bib:p.6)u Cardinal; Que la gloire de sa **retraite** n'est pas deuë à Monsieur le Prince, qu'
 218. A_4_5 (bib:p.44)de la Ynoyosa ayant honte de sa **retraite de Flix**, prit occasion de l'assiéger sur la
 219. A_8_19 (bib:p.7)ntier, qui estoit le lieu de sa **retraite** de son bannissement. Plusieurs de Messieurs ne
 220. A_5_91 (bib:p.23)ainte, Sedan fut le lieu de sa **retraite**, quoy que le Roy luy eust accordé cette place
 1100 221. B_16_48 (bib:p.4)lique, iusques à l'heure de sa **retraite** au mois d'Avril 1651. que tous ceux ensemble
 222. B_6_10 (bib:p.7)aim, dans l'impossibilité de sa **retraite** sans perir; l'un l'autre a paru n'estre
 223. C_12_29 (bib:p.10)lustost l'impossibilité de sa **retraite**. Vous sçavez ou qu'il falloit perir par la
 224. B_12_48 (bib:p.8)e portoit à nous menacer de sa **retraite** comme d'un malheur : Et la demiere qui luy
 225. B_13_21a (bib:p.3)Tureine avec les motifs de sa **retraite** ou les Iustes raisons qui l'ont obligé de q
 1105 226. B_14_29 (bib:p.1)EVF Touchant les raisons de sa **retraite hors de la Cour**. A PARIS, Iouxte la coppie imp
 227. B_10_23 (bib:p.20)e priueroit-il du repos de sa **retraite**, pour battre iour nuit les pausés de cette vil
 228. B_7_11 (bib:p.10)r le Prince sur le sujet de sa **retraite**. LA Cour les Chambres assemblées délibérant
 229. D_1_45 (bib:p.2) d'Orleans, que mesme depuis sa **retraite à S. Maur**, elle luy auoit enuoyé Mōsieur le
 230. B_6_40 (bib:p.3)e Monsieur le Prince, depuis sa **retraite en Guyenne** iusques à present. Incontinent apr
 1110 231. B_6_42 (bib:p.1)onseigneur le Prince, depuis sa **retraite en Guyenne**, iusqu'à present. A PARIS, Chez
 232. B_17_21 (bib:p.26)s d'obeissance de deuoir ; sa **retraite** sembloit plustost éuiter le differend, que co
 233. B_20_46 (bib:p.39)a laissé pour cét effet en sa **retraite**. FIN.
 234. B_4_8 (bib:p.71)t qu'il auoit de ce rebut en sa **retraite de la Cour**, sortant de Paris, de preuenir ains
 235. B_11_29 (bib:p.35)e, ceux qui l'ont **suiuy en sa retraite**, apres auoir reconnu qu'il y auoit esté fo
 1115 236. C_12_4 (bib:p.6)nce qu'il est prest de **faire sa retraite**, mesme sans aucun concert avec luy, feignant d
 237. A_8_30 (bib:p.6)muler des thresors, de **faire sa retraite**, quand il n'y aura plus rien à prendre dans
 238. B_16_53 (bib:p.13)uler des tresors, de **faire sa retraite** quand il n'y aura plus rien à perdre dans v
 239. D_1_50 (bib:p.4)es, qu'il auoit désiré **faire sa retraite en la Ville de Bouillon**, appartenante à Mons
 1120 240. B_18_14 (bib:p.10) par ce pont pouuoir **faire sa retraite**, ou auoir des viures du costé de Melun Corbei
 241. B_17_11 (bib:p.39)g saint Martin. Elle **fait sa retraite au fauxbourg S. Antoine**, où sans l'auantage
 242. D_1_14 (bib:p.14)it combat, Et **fait joliment sa retraite**, La partie estant trop mal faite, Seugnig comm
 243. B_13_43 (bib:p.9)rtir de France, il meditoit sa **retraite à Brissac**, où il estoit asseuré d'y estre
 244. B_5_3 (bib:p.17)up d'Estat ; de diminuer par sa **retraite**, le grand nombre de ceux que le Mazarin croit
 245. B_12_45 (bib:p.15)oyoit le sujet, donner par sa **retraite** vn heureux cours à son vaisseau, ce qui arriu
 1125 246. A_5_13b (bib:p.9) Reyne, il preuiendroit par sa **retraite** les plaintes l'indignation des Prouinces, la
 247. A_1_11 (bib:p.7)r armée, qui a tesmoigné par sa **retraite sans combattre**, qu'elle n'auoit autre dess

248. A_6_5 (bib:p.4)uooy dans le lieu destiné pour sa **retraite**? Ce ne fut pas vne petite entreprise que celle
249. C_11_33 (bib:p.4)mandier quelques jours pour sa **retraite qu'on ne vouloit** à l'heure, qu'on ne po
- 1130 250. B_6_33 (bib:p.13)n qu'il choysit à lors pour sa **retraite**, par ce qu'elle estoit tournée du costé de
251. A_6_10 (bib:p.3)ement, sa fuitte premeditée, sa **retraite en Turquie**. Enfin i'espreeu à mon dommage
252. A_7_25 (bib:p.5) a esté contraint de **prendre sa retraite chez les Alliez de la Couronne**, dans les Estat
253. B_5_50 (bib:p.7)fait à ce Prince, de **prendre sa retraite pour vne rebellion**, de le poursuiure l'attaq
254. A_1_47 (bib:p.10) Estrangers, pour y **prendre sa retraite** y trouuer son establissement. Il y a grande ap
- 1135 255. B_7_10 (bib:p.8)deliurance, ils ont creu que sa **retraite** auoit de iustes causes, que sa suite nous prod
256. A_6_58 (bib:p.2)andement du Roy, encores que sa **retraite** aye esté apres l'emprisonnement dudit sieur
257. B_19_25 (bib:p.5)e mocque de vous Tandis que sa **retraite** estonne mes Prouinces L'épouuante se met da
258. B_13_54 (bib:p.37) Mazarin : Mais voyant que sa **retraite** auoit leué ce pretexte de la des-obeissance
259. B_7_35 (bib:p.8)ions de ce Prince rebelles ; sa **retraite**, vne des-obeissance ; la leuée de ses gens
260. B_2_34 (bib:p.27)ue **nous demandons seulement sa retraite**, il pousse tout à la desolation, aux incendie
- 1140 261. B_14_29 (bib:p.3)NSIEVR DE CHASTEA-VNEVF Sur sa **retraite hors de la Cour**. IL y a long temps que ie
262. A_1_22 (bib:p.4)etournoit à sa maison **voyant sa retraite**, s'est trouvé lui sixième entre les prison
263. C_2_15_4 (bib:p.7)ment. C'est ce qui cause sans **retraite** Que la Paix s'en va estre faicte, Et que Mon
264. C_12_35a (bib:p.31)r errant dans le monde, sans **retraite** ny azile asseuré, auec vne famille à qui l
265. B_13_54 (bib:p.13)n, il se souuint que sa seule **retraite de saint Denis à Pontoise** ostant le peril de
- 1145 266. B_13_36 (bib:p.5)insi plustot le bonheur de ta **retraite** à ta prudence mesme, qu'à la violence d'
267. C_8_60 (bib:p.6)estins, Qui causant leur **triste retraite**, Les fit déloger sans trompette. On recommanc
268. A_8_10 (bib:p.14)du Semestre ne pouuoit **trouuer retraite** en aucune part, les peuples accoustumez aux fo
269. B_16_4 (bib:p.28)r son crime à vne fuitte à vne **retraite encore plus criminelle**. Chanson. Fourbes. S
270. B_14_29 (bib:p.15)e me **condamne moy-mesme à vne retraite volontaire** pour les interets de ma patrie.
- 1150 271. B_6_5 (bib:p.50)resoudre ces iours passés à vne **retraite**, c'est la seureté qu'il ne sçauoit auoi
272. C_12_4 (bib:p.4)n tout cas son Armée **auoit vne retraite plus prompte plus facile** dans le Faux bourg S.
273. B_7_16 (bib:p.7)ire imputer à desobeyssance vne **retraite**, à laquelle ie ne me suis resolu que par la p
274. A_8_77 (bib:p.7)s fait de la maison de Dieu vne **retraite** à volleurs; ne luy en desplaie, ce n'est p
275. B_14_39 (bib:p.5)s. Leur armée leur **donnera vne retraite** si leur mauuaise conduite ou les Loix leur en
- 1155 276. C_11_21 (bib:p.7)que l'on medite d'en **faire vne Retraite à ce Ministre**. Son Alt. Royale exagera fort l
277. B_10_2 (bib:p.7) que l'on medite d'en **faire vne retraite à ce ministre** ; Son A. R. exagera fort les
278. B_12_10 (bib:p.7)il ne pouuoit iamais **faire vne retraite plus glorieuse**, qu'au reste il ne falloir pa
279. C_12_37 (bib:p.10)il n'auoit pas **sceu faire vne retraite à temps**, ny se dérober au danger qui le mena
280. C_3_45 (bib:p.7)courtisans fauoris, **faisant vne retraite où vous puissiez iouyr des delices** d'vne vi
- 1160 281. B_18_22 (bib:p.3)jour prendre campos, A **fait vne retraite austere**, Et s'est mise en vn Monastere : Ma
282. B_13_54 (bib:p.11)ugnance qu'il auroit **fait vne retraite de Philosophe** : mais ie voy bien que les espr
283. B_13_54 (bib:p.18)aires, de voir qu'il **fait vne retraite si glorieuse**, que les troupes qui l'accompag
284. A_5_44 (bib:p.5)ribles. M. ce n'est pas icy vne **retraite de Carmelite** que le Seigneur exige de vous, c
285. B_15_41 (bib:p.25)ieux sauter, qu'il **medite vne retraite de Renard**, pour oster la deffiance qu'on a d
- 1165 286. B_20_43 (bib:p.7)sant de son Autorité, par vne **retraite respectueuse**, mais non vn peuple de plusieurs
287. A_1_80 (bib:p.7)ns desolez, **trouuer à peine vne retraite asseurée dans son sein**, côme de leur Mere co
288. B_12_45 (bib:p.17)de **vouloir vous persuader vne retraite espineuse**; celle que ie vous demande auec tout
289. C_11_5 (bib:p.29)'enseignoit de **me procurer vne retraite** pour en faire l'azile de mes disgraces. Supp
290. C_7_49 (bib:p.5) a **fait de la Maison du Roy vne retraite d'infames pilleurs**, qui ne rendans compte qu
- 1170 291. D_2_9 (bib:p.12)aison de Dieu, non seulemēt vne **retraite de voleurs** mais vn lieu infame pour la prostit
292. B_4_21 (bib:p.31)e veux **pratiquer bien-tost vne retraite**, où l'image des maux que la France a sentis
293. B_12_39 (bib:p.7)vous pourrez apporter à vostre **retraite** sera le meilleur pour vous, croyez-moy, l'on
294. A_2_25 (bib:p.3)'**auoir choisi le lieu de vostre retraite** loin de la mienne, que c'est estre esloigné
295. B_13_17 (bib:p.10)re ses autres ennemis? **vostre retraite auancera** ses victoires, l'on dira que si vou
- 1175 296. C_11_27 (bib:p.5)e, voyons où vous **ferez vostre retraite**, ie resue incessamment à cela, ie ne puis deu
297. D_1_48 (bib:p.4)t la nostre infaillible, vostre **retraite** est la nostre asseurée ; le chef estant ost
298. C_4_40 (bib:p.8)r faire du bien, Que par vostre **retraite** mesme, Qui leur feroit vn bien extreme : Car
299. D_2_24 (bib:p.8)te faite, Car ie voy que vostre **retraite** Va vous oster tout le moyen De iamais leur fai
300. B_6_39 (bib:p.4) combien vostre silence, vostre **retraite**, l'abandonnement de l'exercice de vos char
- 1180 301. B_12_45 (bib:p.4)elque épineuse que soit vostre **retraite** ne doutez pas, MONSEIGNEVR, que celuy qui vous
302. A_3_68 (bib:p.7) Priuas, **vne des plus asseurées retraites des Huguenots**, il enuoya querir son Regiment,
303. A_3_68 (bib:p.11)ttre au nombre **des plus belles retraites qui ayent iamais esté faites** par quelque Cap
304. B_14_4 (bib:p.3)çauoir ce qui se passe dans ces **retraites Royalles**, sans attenter criminellement au res
305. C_7_48 (bib:p.11)s ? Il y a des exemples de ces **retraites dans toutes les Nations**. Ainsi en ont vsé Ar
- 1185 306. A_6_42 (bib:p.5)rtés du fonds des cabinets, des **retraites infames** des crimes de ce meschant, sortés de
307. A_8_10 (bib:p.25)t escorter, leur **ont donné des retraites asseurees**, en les laissant viure en repos dan
308. C_7_49 (bib:p.4) paysans s'estōnent d'**estre des retraites de hiboux**, que leur ont préparées des oiseau
309. A_3_64 (bib:p.18)oyaumes les Empires, sinon des **retraites de voleurs de brigands**; Quid sunt regna sine
310. B_11_29 (bib:p.31)azarin vouloit **s'establir des retraites**, s'acquérir des Souuerainetez, se defiant d
- 1190 311. B_16_14 (bib:p.13)bois. Ils **n'ont plus d'autres retraites**, que le repaire des loups, la taniere des ren
312. C_11_30 (bib:p.27)é son ennemy iusques dans les **retraites les plus esloignées**, il a beau flater le Per
313. B_10_23 (bib:p.28)ient à la meditation dans les **retraites de son Archeuesché**. Je ne suis pas gagé
314. A_4_15 (bib:p.6)que ces Compagnies **estoient les retraites de la Vertu**, que ses Magistrats y estoient ap

- 1195 315. C_2_38 (bib:p.5)ourmandes harpies **Auoient leurs retraites aux Enfers**, Ainsi la toux les roupies Nous ch
 316. C_8_44 (bib:p.8)iseurs de sornettes, **Font leurs retraites** Et les Amours, Sont deserte par les bruits de
 317. B_7_35 (bib:p.7)ens François **y firent ils leurs retraites**, auparavant sous le nom de Gots Vizegots, sou
 318. A_2_31 (bib:p.14)ur miserable vie, **n'ayans pour retraites** que des hospitaux, ou des granges, ou des maz
 319. A_3_20 (bib:p.4)rtiez hors saints, **sortez de vos retraites**, venez secourir vostre bonne mere l'Eglise
 1200 320. B_6_14 (bib:p.7)ns n'a t'on point donné à cette **retraite** ? N'a-t'on pas incontinent aduancé qu'
 321. C_11_18 (bib:p.23)euse de luy seruir d'azile de **retraite** ; son party s'est grossi, non pas par le co
 322. E_1_58 (bib:p.11)vous ne **m'auez point offert de retraite** : Que i'estois nud que vous ne m'auez poi
 323. B_15_32 (bib:p.27)s vn Mazarin qui **n'a point de retraite** : Et si se seruant de sa prudence de son auth
 324. C_1_15 (bib:p.8)mes meschancetez pour me **donner retraite** : que feray ie donc ? où me retirer ay-ie
 1205 325. B_14_29 (bib:p.12)'opiniastres au dessein d'une **retraite** ; mais enfin la sincerité de mes aduis ne lu
 326. C_4_25 (bib:p.12)secrète, Il le **combat mais en retraite** ; Et comme vn Scyte adroit prompt C'est du
 327. B_12_59 (bib:p.3)Majesté. Quoy, Mazarin **a fait retraite** ? O l'heur ! ô la belle defaite. ça qu
 328. C_10_41 (bib:p.8)semblent auoir **causé sa fuite retraite** : qui plus barbare qu'un Justin, veut faire
 329. B_16_51 (bib:p.25)u : Il peut **estre obligé à la retraite** ; mais c'est la prolongation de tes desordr
 1210 330. D_1_22 (bib:p.4)dre aux rebelles **favoriser leur retraite** : L'on a veu ordonner des impositions, sais
 331. B_7_2 (bib:p.14)upposé de **le commencement de ma retraite** ; faut il douter desormais qu'ils ne soient
 332. C_12_28 (bib:p.12)n'eussions iamais **pensé à sa retraite** ; Aussi auons-nous tousiours conserué pour l
 333. B_6_15 (bib:p.18)rauerser dans **la douceur de sa retraite** ; il a esmeu par la veüe de cet iniuste trai
 334. B_8_61 (bib:p.6)de ses frais, **la seureté de sa Retraite** ? Tout-beau, Où est la Ionction du Parlement
 1215 335. B_17_13 (bib:p.12)oir pas, non seulement par sa **retraite** ; mais aux despens de sa propre vie, s'il e
 336. C_11_19 (bib:p.12)uoir à sa seureté que par une **retraite** ; apres que le Parlement de Paris a déclaré

VII.III. COPIE DYNAMIQUE DU LETSAJ

LEXIQUE TERRITORIAL, SOCIAL, ADMINISTRATIF ET JURIDICTIONNEL

(tiré des mazarinades et contenant également les noms des lieux importants
ou dont un usage métonymique a été fait)

[533 entrées à l'ouverture publique, le 13/02/2019. MàJ : 580 entrées, le 26/01/2023.]

1. Abbé (364), abbaye, abbaïes (181) {supérieur d'une abbaye}
2. Abolition (161) (Lettres d'_) {souvent dans un sens proche de celui d'amnistie de fautes ou de crimes}
3. Academie, academicien, academiste, academique (64)
4. Adhérents, adher(r)ans (257) (auteurs & _)
5. Adjudication, adiudication, adiudicataire (83) (_ des gabelles, _ de Ferme) {bénéficiaire d'une vente adjugée (aux enchères), parfois destinataire ou héritier}
6. Administration, administrateur, administrer (762)
7. Aides, Aydes (418) (Cour des _) {désigne certaines taxes indirectes sur les marchandises, notamment le vin}
8. Aisés, aisez, aysez, sous-aysez (138) (taxes d'_) {« Il est arrivé plusieurs fois que des impôts spéciaux aient été établis sur les gens dénommés *aisés*, ou surtout que des attributions forcées de rentes sur l'État aient été faites à des aisés. Rien de plus arbitraire que ces attributions, et leur injustice n'est surpassée, si faire se peut, que par le cynisme avec lequel le Parlement, comme il fit en 1644, finissait par accepter de tels édits à conditions que ni lui, ni les gens de justice, ni les bourgeois ne seraient compris parmi les *aisés*, mais seulement les financiers, les marchands, ceux qui avaient été employés dans les finances depuis vingt ans, ou qui avaient fait des avances au Roi, ou qui avaient exercé le commerce. » (cf. M. Marion, *Dict. institutions...*) ; « [...] cette création de rentes de 1634, la plus 'monstrueuse' du siècle, comme l'a écrit un maître des comptes, n'a pas rencontré le succès espéré et a finalement fait l'objet d'une distribution forcée en 1639-1640, qui prit le nom de 'taxe des aisés'. Conséquence de ces procédés, ces titres de rente subirent un discrédit exceptionnel, dont une déclaration royale prit acte en 1665 en les réduisant au tiers de leur valeur originelle. » (cf. K. Béguin, « *La circulation des rentes...* », 2005)}
9. Aix-en-Provence (239)
10. Alliance, alliâce (599)
11. Al(l)emagne, al(l)emand (815)
12. Ambassade, ambassadeur (421)
13. Amende(s), amande (346) (faire _ honorable (36))
14. Ami (1129), amie (40), amitié (700)
15. Amiens, Amyens (107) (Citadelle d'_, Official d'_)
16. Amiral, admiral, admirauté (199) {nommé à vie pour rendre la justice maritime dans sa juridiction ; fonction très réduite par Richelieu}
17. Amnistie(s) (275) (_ generale)
18. Angleterre, âgleterre (899), Anglois(e) (483)
19. Annales, annalles, annaliste (78)
20. Apanage(s), appan(n)age (76) {Concession de fief par le souverain à ses enfants nés après le fils aîné, l'apanage est considéré comme la part d'héritage transmise aux plus

jeunes fils ainsi qu'à certaines filles, notamment pour éviter les révoltes des fils cadets. Il est peu utilisé après les Valois et abandonné en 1790, remplacé par la *liste civile*.)

21. Arabe, arabesque ([18](#))
22. Archevêque, archeuesque, archeuesché ([490](#)) {voir : « il y a en France quinze Archeueschez ou Primaties, & quatre-vingts quinze Eueschez reuestus de six-vingts mille Cures ou Paroisses, sans y comprendre les Abbayes, Prieurez, commanderies de Malte, & Conuents de Religieux & Religieuses, qui sont en nombre d'environ vingt mille », M0_1631, 1649}
23. Archidiacre ([14](#))
24. Archiduc ([474](#)) (Serenissime _ Leopold)
25. Aristocratie ([59](#))
26. Armée(s) ([4287](#)) (_ Mazarine, _ Nauale) {substantif, adjectif & participe passé... la requête « les|des|leur.|[mst]on|[mntv].s armEe. », permet de réduire à [746](#) co-occ. (dans la même expression), et à [900](#) co-occ. avec 2 mots de distance}
27. Arrerage ([73](#)) (_ de pensions, _ de gages)
28. Arrêt, Arrest ([3895](#)) (_ d'Union, _ du Conseil, _ de la Cour de Parlement, _ de renuoy), arrest de mort
29. Arrhes, arres ([17](#))
30. Arsenal, Arcenal, Arcenac, Arsenaux, Arcenauls ([151](#))
31. Artillerie ([101](#)) (Grand Maistre de l' _ de France)
32. Assemblée(s) ([2100](#))
33. Astrologue, astrologie (_ iudiciaire) ([90](#))
34. Athée, athéisme ([85](#))
35. Audience, audiance, audancier ([285](#)) (donner _)
36. Aumônier, ausmonier, aumosnier ([29](#))
37. Autorité, autorité, auctorité ([5600](#))
38. Autorités, autoritez, auctoritez ([59](#))
39. Autriche, Austriche, Au(s)trichien ([236](#))
40. Avocat, aduocat ([386](#)) (_ General)
41. Bail, baux (tenir [quelqu'un] en _, _ à ferme) ([142](#))
42. Baillis, baillifs, balif, baill(i)ages ([202](#)) (sou-_) {voir aussi Prévôt, Séné(s)chal, et [notice Wikipédia](#)}
43. Ban ([180](#)) (garder [son] _, tenir [son] _, arrie(re)(-)_ , _ public, _-lieuë)
44. Banquerout(t)e, banquerouste, banqueroutier ([131](#))
45. Banque, banquier ([90](#))
46. Barbare, barbarie ([926](#)) {n. et adj.}
47. Baron, barõ, baronnye ([273](#))
48. Barricade(s), baricade, barricader ([289](#))
49. Bastille ([233](#))
50. Beauvais ([69](#))
51. Benedictin ([17](#))
52. Bénéfice(s) ([495](#)) {désigne parfois le revenu d'un bien dépendant d'une dignité ecclésiastique : évêché, abbaye, prieuré, etc.}
53. Bibliothèque, bibliothecque ([85](#))
54. Blocus, blochus, blo(c)quer ([293](#))
55. Bordeaux, Bourdeaux ([868](#)), bo(u)rdelois ([160](#))
56. Bourgeois, bourgeoizie ([1765](#))
57. Bourgogne, Bourgongne ([431](#)), Bourguignon ([39](#))
58. Bour(r)eau ([396](#))
59. Brazil, Brasil, Bresil, ([41](#))

60. *Bretagne, Bretagne* ([283](#)), *Breton* ([17](#))
61. Brevet, breuet ([92](#))
62. *Brie* ([228](#))
63. *Brie-Comte-Robert* ([60](#))
64. Brigand, brigan, brigandage ([289](#))
65. Bureau ([142](#)) (_ des Finances)
66. Cabale, caballe, cabaler, cabaliste ([423](#))
67. Cabaret, cabaret(t)ier ([67](#))
68. Cachet ([196](#)) (lettre de _)
69. Calomnie, calomnier, calomniateur, calõnie ([820](#))
70. [Calvin], Caluin, caluiniste, caluinisme ([30](#)) {voir aussi Protestant, Réformé, Huguenot, Parpaillot, Luther}
71. Campagne (en _) ([1037](#)) {zone non urbaine & opération militaire}
72. Canaille ([173](#))
73. Capitaine, capitainerie ([1234](#)) (_ de vos gardes, _ du Chasteau) {« Capitaine du quartier, / (Qui souuent sçait peu son mestier, / Et n'entend en cas de milice / Ny subtilité ny malice) », M0_2530, C_4_4, p. 23}
74. Cardinal, cardinalat ([9254](#)), card. ([598](#)) (_ de Richelieu, _Mazarin) {1 occurrence de « caldinal » (sic)}
75. Carme(s) (40 sur [135](#)) (_ deschaus(sez), _ de Charenton) {dont [95](#) « rue des Carmes », adresse d'imprimeurs à Paris}
76. Carnaval, carnaual ([58](#))
77. Cassation ([68](#))
78. *Catalogne, Catalongne, Catalunya* ([657](#)), *Catalan* ([156](#)) {contient aussi un Sieur Catalan, partisan}
79. Cathédrale, cathedral(l)e ([24](#))
80. Caution ([131](#))
81. Cavalerie, Caual(l)erie ([528](#))
82. Cens (_ annuel) ([3](#)), censive ([3](#)) {terre censale cédée par seigneur ou fermier censier}
83. Censure, censeur ([315](#))
84. Centenier, cêtenier ([13](#))
85. Certificat ([54](#))
86. Chambel(l)an (grand _) ([30](#)) {Louis de Lorraine ou de Guise, duc de Joyeuse fut Grand Chambellan de France de 1644 à 1654}
87. Chambre (_ de justice, _ des Vacations, _ S. Louys, Grand'_, _ de l'Edi(c)t, toutes les _ assemblées) ([2134](#))
88. *Champagne* ([292](#)), *Champenois* ([6](#))
89. Chancelier, chancel(l)erie ([739](#)) (grand' _)
90. Chanoine ([85](#)) (Ordre des _s réguliers)
91. Chap(p)el(l)ain ([20](#)) (« ont esté ainsi appelez, à cause de la Chappe de S. Martin... »)
92. Chapitre ([291](#)) {2 sens : juridiction et partie de la Bible}
93. *Charenton (pont de _), Charêton, Charanton* ([250](#))
94. Charge(s) ([3068](#)) {voir aussi Surcharges}
95. *Chartres* ([52](#))
96. Château(x), chasteau(x) ([126](#)), chastellain, chastellenie ([19](#))
97. *Châtelet, Chastel(l)et* ([113](#)) (*Maistre Guy Ioly Conseiller au _*)
98. Cher(r)(e)té ([50](#))
99. Chevalier, cheualier (_ de l'Ordre), cheualerie ([387](#))
100. Chevaux-légers ([6](#)) (Compagnie de _)
101. Chirurgien ([72](#))

102. Ci-devant, cy deuant ([509](#))
103. Cimetiere (_ des Pauures) ([64](#))
104. Cinquantenier ([12](#)) (capitaine _)
105. Citadelle ([181](#))
106. Citadin ([16](#))
107. Cité ([183](#))
108. Citoyen, cytoyen, citoiës ([520](#))
109. Civil, ciuil, ciuille, ciuilitez, ciuilise ([1424](#)) {civilisation n'existe pas}
110. Clerc ([110](#)) (_s & lettrez, _ gratte papiers)
111. Clergé ([291](#))
112. Cloistre ([88](#))
113. Coadjuteur, coadiuteur, coadiutorerie ([658](#))
114. Cohorte ([47](#))
115. Collecteur ([40](#)) (_ apostolique)
116. Col(l)ege ([227](#))
117. Col(l)onel ([277](#)) (_ general de l'Infanterie)
118. Commandeur, commanderie ([37](#))
119. Commandement, commendement ([1139](#))
120. Commerce, cõmerce, commerce ([731](#))
121. Commis, Cõmis, commission, commissaire, commissionnaire ([2450](#))
122. Commune(s), cõmune(s) ([690](#)) {nom et adjectif à désambigüiser}
123. Compagnie(s), cõpagnie, cõmpagnie ([2464](#)) (_ de bourgeois, _ souveraines, souueraines, _ d'Archers & d'Arbelestiers)
124. Compiègne, Cõpiegne ([234](#))
125. Comte, comté, comtez, cõte, cõté, comtesse ([2177](#))
126. Conciergerie ([103](#)) (_ du Palais) (prisonniers en la _)
127. Confiscation ([118](#)), confisquer ([140](#)) (biens _és)
128. Congrégation ([58](#))
129. Connétable, con(n)estable, conestablie ([214](#))
130. Conseil, Cõseil ([7653](#)) (_ du Roi, _ d'enhaut, _ d'Estat du Roy, _ de Guerre, _ de la ville de, etc.), conseiller (_ secrétaire du Roy & de ses finances {= Du Tillet}, _ Commissaire) {à désambigüiser}
131. Contrée(s) ([83](#))
132. Control, contrôleur, cõtrol(l)eur, controol(l)eur ([349](#)) (_ général des finances), contreroller ([2](#))
133. Convention, conuention, couuention ([32](#))
134. Corinthe, Corinthien ([162](#)) (archevêque de _) {souvent en référence à Paul de Gondi, futur cardinal de Retz}
135. Corruption, corrompre ([914](#))
136. Corsaire, corsairerie ([61](#)) {voir aussi Pirate}
137. Corse ([6](#)) (_ de nation)
138. Cot(t)iser, cotisation ([27](#))
139. Cour (la) ([6984](#)) (_ des Aydes, _ de Parlement, _ des Finances), Cours (les) ([109](#)) (_ assemblées)
140. Cour(r)ir sus ([119](#)) (_ au son du toxin)
141. Cour(r)ier ([557](#))
142. Courtisan ([422](#))
143. Coû(s)tume(s) ([603](#))
144. Créance, creancier, creãce ([844](#)) {ayant aussi le sens de « croyance »}
145. Curateur ([28](#))

146. Cure, curé (158) {curial, « curialisation », cf. N. Elias, repris par K. Béguin, *Politix*, 2001) – développer composante géographique de la curialisation : détachement du fief pour vie de cour, déplacements, dilapidation de fortune...}
147. Dace(s) (19) {ancien nom féminin, synonyme d'impôt, taxe. Cf. [Godefroy](#)}
148. *Danemark*, *Dan(n)emarc(h)*, *dan(n)ois* (39)
149. Décret, decretales (295)
150. Déclaration (2703)
151. Déf(f)ense(s), def(f)ence (2082) (fait _ (290))
152. Def(f)unt, defunct (204)
153. Délibération (496)
154. Démission (90)
155. Démocratie (48)
156. Denier (95) {au sens du taux d'intérêt (précédé de « au », « le », « du » ou « quel ») : « denier se disait aussi du taux d'intérêt. Ce taux se trouve en divisant 100 par le denier indiqué : ainsi le denier 20 est 5 pour 100 ; [...] acheter au denier 20 une terre de 1000 l. de revenu, c'était la payer 20 000 », (M. Marion, *Dict. institutions...*)}
157. Dépêche, despèches (193)
158. Député, deputez, deputation (2407)
159. Det(t)e, debte, débiteur, débiteur (240)
160. Dignité(s), dignitez (1327) (_ Episcopale, _ de l'Estat, _ de Cardinal)
161. *Dijon* (64)
162. Dîme, disme (7)
163. Diocèse, dioceze, diocezain (82) {juridiction de l'évêque}
164. Dixainier, dizenier, dezenier, dizinier (21) {voir aussi cinquantenier, centenier et quartenier}
165. Docteur (246) {en théologie}
166. Doléance(s) (21)
167. Domaine (359) (_ du Roy, _ de la Couronne, _ de sa Majesté, _ de Paris)
168. Domestique (639) {n. et adj.}
169. Donjon (68)
170. Douane(s), doüan(n)e (20)
171. Droits (379)
172. Du, duë(s), deubs (270) {à réviser – coquilles « due »/ »duc »...}
173. Duc, duché, ducchez, duchesse, ducal (7619)
174. *Dunkerque*, *D'vnquerque* (138)
175. Eaux & Forests (7) (grand Maistre des _)
176. Échanson, Eschançon (grand _), eschansonnerie (6)
177. Échevin, escheuin (599)
178. École, escolle, escolier (137)
179. Écosse, Escosse, Escossois(e) (243) {le pays & la rue de Paris, où logent des éditeurs}
180. Écu, escu (432)
181. Écuyer, Escuyer (98) (grand_, _ de Cuisine)
182. Edit(s), Edict(s) (1019) (_ non verifiez, _ d'union, Chambre de l' _)
183. Église (1955)
184. Élection, E(s)lection(s) (667) (Officier des _, Greffe des _)
185. Éloignement, E(s)loignemen(t)(s) (868)
186. Éminence (915), V. E. (131), S. E. (13) {mot entier à désambiguïser, l'adresse concerne le plus souvent Mazarin}
187. Émotion(s), emotion(s) (151) {le plus souvent dans le sens de révolte populaire}

188. Empereur ([1371](#)) {principalement des références historiques... voir aussi Impératrice}
189. Emprunt, emprunter ([432](#))
190. Enchère(s) ([38](#))
191. Encherir, encherisse(ment) ([100](#))
192. Enlèvement, enleuement ([264](#))
193. Ennemi(s), enemy ([8073](#))
194. Enregistrement, enregistrer {voir Registre}
195. Enterrement ([23](#))
196. Épargne, espargne ([341](#))
197. *Espagne, Espagne, Espagnol* ([3161](#))
198. Espion, espionnage ([147](#)) {voir Intelligences}
199. Estat(s) ([16414](#)) (trois _s de France) {clairement, les [44 occurrences](#) de « état » ne concernent pas l'État !}
200. États généraux, Etats Generaux ([228](#)) {inclus dans le précédent}
201. Étranger, Estranger(s), estrāger ([3822](#))
202. Évesque, euesque, eueschez ([896](#))
203. *Europe, Evrope* ([921](#)) {pas d'adjectif européen}
204. Exploit(s), exploict(s) ([277](#)) {« DROIT. Acte de procédure rédigé, signé et signifié par un huissier de justice. » (*Dict. acad.*, 9^e éd.) ; à désambiguïser de l'action d'éclat...}
205. Faction, factieux ([774](#))
206. Factum, factvm ([87](#))
207. Faillit(t)e ([10](#))
208. Fau(x)bour(g) ([169](#)), faux (-)bourg ([412](#))
209. Fauconnier ([3](#)) (grand _)
210. Faux Sau(l)nage, fauxsaunier ([17](#))
211. Félon, felon(n)ie ([70](#))
212. Ferme, fermier ([1136](#)) (_ des Gabelles, _ des Aydes, _ du Barrage, _ des Cinq grosses Fermes) {l'adjectif est inclus, env. 10%}
213. Fief ([48](#))
214. Finances, finâces ([1485](#)) (_ du Roy)
215. Fisc, fiscale, fiscq ([41](#))
216. *Flandres, Flādre, Flaman(d)s* ([541](#))
217. Fonds (de terre), foncier ([512](#))
218. Fortune, fortvne ([2758](#))
219. Four(r)ier, fovr(r)ier ([27](#))
220. *France, Frāce* ([11925](#))
221. François(e), Frāçois ([5147](#)), français ([1](#)), « en (bon) _ » ([89](#)), « les (vrais/bons/mauvais) _ » ([1345](#)) {le terme était en quelque sorte invisibilisé par son évidence...}
222. Fronde, frōde, fronder, frondeur ([530](#))
223. Gabelles ([194](#)) (Bureau de la Recette generale des _)
224. Gages ([389](#))
225. Garde des sceaux (seaux, sçeaux) ([158](#))
226. Garderobe ([16](#)) (Maîtres & Valets de la _)
227. Gardes Françaises & Suisses ([33](#))
228. Garnison(s) ([579](#))
229. *Garonne* ([25](#))
230. Gendarme, gendarmerie(s) ([60](#))

231. Général, généraux d'armée(s) ([236](#))
232. Generalissime ([86](#))
233. Généralité, Generalitez ([214](#)) (_ d'Orleans, _ de Tours, etc.) {Circonscription d'ordre financier soumise à la juridiction d'un bureau des trésoriers de France. Elle tire son nom des généraux des finances, institués par les états généraux sous Jean le Bon, et surtout des seize recettes générales, établies sous François Ier (1542). Au XVII^e siècle, la généralité devient la circonscription territoriale dans laquelle s'exerce l'activité administrative – justice, police et finances – d'un intendant. (Pillorget, [FBFC](#), [dico](#))}
234. Gens, gès de Guerre ([798](#)) (_ , de pied & de cheual, _ d'armes, _ armez)
235. Gens, gès du Roy ([243](#))
236. Gentilhomme(s), Gentils hommes ([557](#)) (_ de la Chambre)
237. Gibet, gibel, giber ([135](#))
238. Gon(n)esse, gonnessier ([64](#)) (pain de _)
239. Gouverneur, gouuerneur (_ de place), gouvernemen(t), gouuernement (_ de Guyenne) ([5380](#))
240. Grand(e)-Breta(i)gne ([73](#))
241. Greffe, greffier ([367](#)) {aucune variante orthographique}
242. Grenier ([103](#)) (_ à sel, _ d'impôts)
243. Grenoble ([137](#))
244. Grève, grêve, greue ([133](#)) (place de _ , en _)
245. Guerre, gverre, guerrier, guerroyer ([7412](#)) {voir aussi [Guerrier](#), qqs occ. de Guere}
246. Guet ([36](#)) (chevalier du _ , _ à pan/pens/pend)
247. Guyenne ([560](#))
248. Halles ([59](#))
249. Harangue, harâgve ([552](#))
250. Hérésie, heresiarque, hérétique (237)
251. Hériter, héritier, héritage ([582](#)) (légitime _)
252. Hol(l)ande, Holâde, Hol(l)andois ([266](#))
253. Homologuer, omologuer, (h)omologation ([13](#)) (_ les Traités)
254. Honneur(s), hõneur ([4363](#))
255. Hôpital, hospital, hospitaux, hspital ([270](#))
256. Hôtel, Hostel de Ville ([468](#))
257. Hôtel-Dieu, Hostel-Dieu de Paris ([39](#))
258. Huguenot ([66](#)) {voir aussi Protestant, Réformé, Parpaillot, Calvin, Luther}
259. Huissier ([224](#))
260. Humble, hvmbles, hvmblement ([1353](#)) (très-_) {souvent avec le verbe *supplier*, accompagne toute requête en exprimant la soumission à l'autorité supérieure}
261. Impératrice ([27](#)) {voir aussi Empereur}
262. Impôt, impost ([272](#))
263. Imposition ([428](#))
264. Imposteur, imposture ([345](#))
265. Infanterie, infâterie ([345](#)) (_ de France)
266. Instruction ([318](#))
267. Intelligences ([280](#))
268. Intendan(t), intendã(s) ([595](#)) {Les intendants sont des commissaires supérieurs nommés et envoyés dans les généralités par le gouvernement et qui, à partir de la Guerre de Trente Ans, se substituent ou ont autorité sur les officiers. Ils administrent, avec un pouvoir de décision dans divers domaines dont les finances, s'assujettissant les officiers qu'ils jugent loyaux et capables. Pendant la Fronde, les officiers

- obtiennent la suppression des intendants, qui seront rétablis par la suite. (d'après Pillorget, *FBFC, dico*)}
269. Intrigue, intriguer, intrigue (570) {intrigant n'existe pas}
270. Irlande, Irlandois (55)
271. Jansénisme, ianseniste (39)
272. Jésuitisme, iesuite (41)
273. Jouir, ioüir (439)
274. Judiciaire, judicature, ivdicature (91)
275. Juge, iuge, iugement (3205) (_ subbalterne)
276. Juif, Iuifuerie (278)
277. Jurat, ivrat (67)
278. Juré, ivré(s) (422)
279. Juridiction, Iurisdiction, iuerediction, iuredique (436) (_ du lieutenant civil (à Paris))
280. Jurisconsulte, iurisconsulte (54)
281. Jurisprudence, Iurisprudence (20)
282. Justice, Iustice, ivstice (6226)
283. Laics, laïcs, laïc(que), laïque (29)
284. *Languedoc* (140)
285. Laquais, lacquais (188)
286. Légalité (8)
287. Légat, Legat (Vice _), legation (71)
288. Législateur (103) {mais pas de « législation », « législatif »}
289. *Le Havre*, *Haure* (152)
290. Lettre (2215), lettres (1758) de Cachet (196), Lettre de Creance(s) (47), Lettres patentes (198) (_ du Roy), Lettres de Légitimation
291. Leze-majesté, lèze maïesté (352)
292. Libelle(s), libel (431)
293. Liberté (_ des Princes) (87) {pas d'occurrences de « libération des princes »}
294. Lieutenant, lievtentent (1054) (_ général, _ Criminel du Chastelet, _ Ciuil du Chastelet)
295. Lit de Justice, lict de Iustice (196) {pas de lit/lict au pluriel}
296. Livre, liure (f.), liu(.) (2836) {à désambigüiser}
297. Loi(s)(x), loy, loye (4412) (_ du Royaume) {dont une occ. de « ma mere Loye », 1649, *M0 1521*, p. 3 ; voir aussi « cent contes de ma mere l'oye », *M0 3720*, 1652, p. 17}
298. Loire, Loyre (43)
299. Lor(r)ain(e) (701)
300. Loüage (22)
301. Louvre, Louure (180) (*Chasteau du _*, *magazins du _*) {*Louvres* (13), car « se dit quelquefois des maisons superbes & magnifiques », Dict. Acad. 4^e éd.}
302. Luther, lutherien, luteranisme (24) {voir aussi Protestant, Réformé, Huguenot, Parpaillot, Calvin}
303. Lycée, licée (7)
304. Lyon, Lyō (259) {avec quelques occurrences de l'animal}
305. Lyonnois, Lyōnois (36) {n. et adj. de la région, adj. de la ville}
306. Madrid (73) (traité de _)
307. Magistrat (837)
308. Maire (187)
309. Maison de Ville (125)

310. Maître, maistre ([3232](#)) (grand _ de l'Artillerie, grand _ des Eaux et Forests, grand _ des ceremonies, _ de Chambre)
311. Majesté, Maïesté, Majestez ([10041](#)) (sa _, vostre _, leurs _), S. M. ([50](#)), V. M. ([919](#))
312. Majeur(s), maieur, maior, major ([393](#)) (sergent _, capitaine _, roy _)
313. Majorité, Maïorité ([414](#)) (_ du Roy)
314. Mal(e)to(s)te, maltoute, maletostier, maletoltier, maletoutier ([232](#))
315. Marais ([69](#))
316. Marchand, marchâd(ise) ([1316](#))
317. Maréchal, marêchal, mareschal (_ de camp, _ de bataille, _ de France, d'Ancre), mareschaux ([2499](#))
318. Marguillier, margviller ([12](#))
319. Mariage ([599](#))
320. Marine ([49](#))
321. Marquis, marquisat ([967](#)) (_ d'Ancre)
322. Marquise ([17](#))
323. Maubouge ([9](#)) (droict de _) {taxe sur l'entrée de chaque muid de vin ou boisson alcoolisée en ville, depuis 1643 selon [Littre](#)}
324. Mazarin ([9312](#)), Maz. ([143](#)), Maza. ([7](#)), Mazar. ([10](#)), Nirazam, Nizaram ([49](#))
325. Mazarins ([640](#)), mazarine ([253](#)), mazarines ([84](#)), mazarinne(s) ([4](#)), mazarini(c)que(s) ([31](#)), mazariniste(s) ([107](#)), mazarinans ([1](#)), mazarinon ([2](#)), {adjectifs} ([1771](#))
326. Mazarinade(s) ([22](#))
327. Mazarinage ([3](#))
328. Mazarinaille, mazarinailie ([9](#)) {coquille}
329. Mazarinat ([1](#))
330. Mazarineau ([2](#))
331. Mazarinerie ([4](#))
332. Mazarinette(s) ([8](#)) {les nièces de Mazarin, toujours au pluriel}
333. Mazariniser, mazarinisé ([2](#))
334. (Mazarinus, mazarinistis, mazarineorum, mazarinistarum)
335. Mazarinisme ([35](#)) {doctrine}
336. Medecin, medecine ([425](#))
337. Melun ([76](#))
338. Mère, Mere (_ superieure) ([6](#)) {au sens religieux}
339. Mère ([102](#)) (Reine Reyne _, _ du Roy)
340. Milan (*Duché de _*), Milanois ([159](#))
341. Ministre (_ d'Estat, premier _), Ministere (_ des affaires de l'Estat) ([5346](#))
342. Moine, moyne, monastère ([311](#))
343. Monarque, monarchie ([3598](#))
344. Monopole, monopol(l)eur ([251](#))
345. Monnoye ([194](#)) {« monnaie » n'existe pas}
346. Monseigneur, Mõseigneur ([2853](#))
347. Montargis ([58](#)) {le roi demande au Parlement de se déplacer à Montargis le 7 janvier 1649, n'est pas obéi...}
348. Montfaucon, Mon(t)-Faucon ([24](#)) {voir aussi Gibet ; lieu d'exécution des condamnés à mort ; se situait entre les actuelles rue Albert-Camus et de la Grange-aux-Belles, à environ cent cinquante mètres de la place du Colonel-Fabien, Paris 10^e ; Cf. Gallica : [Montfaucon, 1300-1839](#)}
349. Mousquetaire ([67](#))
350. Munster ([150](#)) (assemblée de _, negotiation de _)
351. Mutinerie, mutiner, mutin(e) ([244](#))

352. *Naples* (*Royaume de* _), *napolitain* (388)
353. *Nation*, *natiões* (1329) {seulement 15 occ. d'adjectif}
354. *Négoce* (55)
355. *Négociation* (185) (_ *secretes*)
356. *Nirazam*, *Nizaram* (voir *Mazarin*)
357. *Noblesse* (910) {pas d'adj. « nobiliaire »}
358. *Nonain*, *none* (10)
359. *Nonce* (94)
360. *Normandie*, *Normãdie*, *Norman(d)* (472)
361. *Notable(s)* (496) (*assemblée de* _) {majorité d'adjectifs, encore pas ou peu substantivé, par ellipse de « bourgeois » ou de « personnage »}
362. *Notaire* (154) {pas d'adjectif « notarial »}
363. *Office(s)* (976)
364. *Official*, *Officialité* (50)
365. *Officier* (2623) (*de la Cour(r)onne*), *Officiers de la Ville*
366. *Oligarchie* (9)
367. *Ordonnance(s)*, *ordonance*, *ordonnance* (1165)
368. *Ordre* (4050) (_ *de Cluny*, _ *de S. Augustin*, _ *de saint Benoist*, _ *des Benedictins*, _ *des Chanoines Reguliers*)
369. *Osnabruk*, *Osnabruch*, *Osnabrug* (5) (*Paix d'*_) {voir aussi *Munster et Westphalie*}
370. *Outrage*, *outrager*, *outrageux* (620)
371. *Paher* (?) (2)
372. *Pair* (616) (_s *de France*)
373. *Pairie* (36)
374. *Paix* (6528) (_ *signée*), *dont...*
375. *Paix general(l)e* (558) {dite maintenant *de Westphalie*}
376. *Palais*, *pallais* (1687) (_ *de Justice*) {dont les deux termes suivants}
377. *Palais Cardinal* (72)
378. *Palais Royal* (287)
379. *Pape* (793), *papauté* (8)
380. *Paren(t)s*, *parenté*, *parantage* (630)
381. *Paris* (12607)
382. *Parlemen(t)*, *Parlemêt*, *parlementaire* (10847) (_ *semestre*) {« Il y en à dix en France ; à sçavoir, Le Parlement de Paris, pour les Prouinces de France, Champagne, Picardie, Berry, Poictou, Anjou, Touraine, Orleans, Auuergne, Angoulesme, Lyonnois, Forests, Beaulse & autres. Roüen pour la Normandie. Thoulouze pour le Languedoch. Bourdeaux pour la Guyenne. Grenoble pour le Dauphiné. Dijon pour la Bourgogne. Aix pour le Prouence. Paû pour le Bearn & Nauarre. Rennes pour la Bretagne. Metz pour la Lorraine. [et en note marginale] Le Parlement de Metz est à present en la Ville de Toul. », *Observations curieuses...*, M0 2568, 1649, p. 23.}
383. *Parpaillot* (2) {voir aussi *Protestant*, *Réformé*, *Huguenot*, *Calvin*, *Luther*}
384. *Parroisse*, *par(r)oisial* (149) (*prosnes des* _) {juridiction d'un curé ou d'un évêque} {« paroisse », 69 occ. à désambiguer, environ 1/3 de substantifs}
385. *Parquet* (40)
386. *Parti*, *party* (2709) (*en* _, *par* _)
387. *Parties casuelles* (41) {existe au singulier}
388. *Partisan*, *partizan*, *partisã* (1270)
389. *Passeport* (177), *passe-port* (142)
390. *Patente(s)* (341), *dont Lettres patentes* (198) {les lettres patentes sont des actes royaux visés par la grande chancellerie et portant le grand sceau, signés par le roi et

contresignés par un secrétaire d'État avant vérification par les cours souveraines. Les *grandes lettres patentes*, permanentes, reçoivent un sceau de cire (142 occ.) verte ; les *petites lettres patentes*, temporaires, un sceau de cire jaune. Voir aussi Sceau.}

391. Patrimoine, patrimonial/aux (92)
392. Paulette, polet(t)e (27) {créé en 1604 par le financier Charles Paulet, ce droit annuel est un impôt payé par les officiers de justice et de finance afin de garantir la transmissibilité de leur charge ; la menace de non renouvellement de ce droit en 1647-1648 est une des causes de la Fronde parlementaire}
393. Pauvres, pauvre, pauvreté (2633)
394. Payeur (170)
395. Pays-Bas, Païs-bas (116) {voir aussi Hollande}
396. Pécultat(s) (54)
397. Pension (273)
398. Permission (872) {dont permission d'imprimer}
399. Perturbateur (447) (_ du repos public, voir ce terme)
400. Peuple, populaire (n.) (12378) {population n'existe pas}
401. Picardie (174)
402. Pied fourché, forché, fourchu (19) {taxe perçue sur le bétail à pied fourché (VS pied rond) à l'entrée de Paris, Rouen et quelques autres villes, destinée aux ¾ à la ferme générale, puis à la municipalité et aux hôpitaux (cf. M. Marion, *Dict. institutions...*)}
403. Pignerol(e) (achat de _) (33)
404. Pillage, pillerie, piller (1260)
405. Pillori, pil(l)ory (12)
406. Pirat(t)e, pyrate, piraterie (114)
407. Pistole (104)
408. Plenipotentiaire, plénipotantiaire, plenipotentiere (135) (_ de Munster)
409. Police, policer (366) (_ generale)
410. Pologne, polon(n)ois (288)
411. Pont de l'Arche (38)
412. Pontoise, Ponthoise (491)
413. Ponts & Chaussées (14)
414. Pont-Neuf (113)
415. Populace (249)
416. Porte(s) de la (des) Ville(s) (78)
417. Poste (le) (la) (349) (_ du Louvre, de l'Arsenal, de saint Martin, du Temple)
418. Pot(s) de vin(s) (11) (les grands presens (que l'on appelle les _))
419. Potence (79)
420. Prébande(s) (4)
421. Prédicateur (146)
422. Prélat, prelature, prelatisé (448)
423. Prendre les armes (709)
424. Préséance (15)
425. Président, Presidē (1809) (premier _)
426. Présidial, presidiaux (97)
427. Prêt, prest, pre(s)teur (831) (_s au Roy) {« être prêt » à désambigüiser}
428. Prêtre, prestre (392)
429. Prévôt, prevost (_ des marchands), preuostez (797) {voir aussi Baillis}
430. Prieur, prieuré, prieurez (46)
431. Primat, primatie (18)
432. Prince (19824) (_ du sang)

433. Princesse¹ ([1011](#))
434. Prison, prisõ, prisonnier, emprisonnement ([2507](#))
435. Privilège(s), priuilege ([862](#)) {dont les privilèges d'imprimeur}
436. Prix ([822](#))
437. Procedure, procédvre ([353](#))
438. Procès, procez ([1147](#))
439. Procession ([75](#)) (_ solemnelle)
440. Procureur ([1081](#)) (_ general, _ Fiscal, _ en Parlement)
441. Promotion ([89](#))
442. Propriété, propriétaire ([221](#))
443. Protestan(t) ([122](#)) {le substantif religieux doit être désambiguïsé au cas par cas ; voir aussi Réformé, Huguenot, Parpaillot, Calvin, Luther}
444. *Provence, prouence* ([317](#))
445. Province, prouince, prouincial ([3415](#))
446. *Provinces Unies* ([49](#))
447. Public, publicq, publique ([5873](#)) (deniers _, repos _, chose _, foy _)
448. Publier ([505](#)) (_ à son de trompe)
449. Qualité ([2707](#))
450. Quartenier, quartinier ([39](#))
451. Quartier, cartier ([932](#)), dont :
452. Quartier d'hyver [ou] d'hyuer ([62](#)) {la forme *hiver* n'existe pas}, voir aussi Hyuerner ([14](#))
453. Quittance ([149](#))
454. Race ([447](#)) (noble _ des Gaules)
455. Rançon, rançonnenen, rançonner ([89](#))
456. Rang(s), rãg ([796](#))
457. Rapport, rapporteur ([366](#))
458. Ravage, rauage ([409](#))
459. Rebel(l)ion, rebelliõ, rebelle ([1297](#))
460. Receveur, recepte(s) ([850](#)) (_ (&) Payeurs)
461. Recteur ([14](#))
462. Redevable, rédeuable ([199](#))
463. Redevance, redeuance, ([11](#))
464. Réforme, [religion] réformée ([102](#)) {le substantif et l'adjectif religieux doivent être désambiguïsés au cas par cas ; voir aussi Protestant, Huguenot, Parpaillot, Calvin, Luther}
465. Régent, regen(s), régence ([1053](#))
466. Régente, regête ([1176](#))
467. Régime ([28](#))
468. Régiment, regimen, regimẽ(t) ([794](#))
469. Registre, registrer, enregistrement, enregistrer ([951](#)) (_ de Parlement)
470. Reine, Reyne ([6189](#)) (_ Regente) {variante Roé/Roéne en patois guépin, [32](#) occ.}
471. Relais ([12](#))
472. Religieux, _se ([725](#)) (_ hospitaliere) {dont adjectifs et adverbes}

¹ Dans ce lexique, nous avons pris le parti de séparer, pour certains termes, le masculin et le féminin, considérant qu'il s'agissait, dans la société de l'époque, de réalités sociales et humaines différentes, relevant de différentes juridictions administratives, morales ou religieuses, et pouvant renvoyer à des événements historiques différenciables. C'est le cas de *prince* et *princesse*, de *roi* et de *reine*, par exemple ; en revanche, nous avons considéré socialement assimilables des termes comme *bourgeoise* et *bourgeois*, *prisonnière* et *prisonnier*, par exemple. Avec des textes du XXI^e siècle, il conviendrait peut-être de faire l'inverse...

473. Religion ([1136](#))
474. Rembourser, remboursement ([203](#))
475. Rémission ([50](#))
476. Remon(s)trance, Remõ(s)trance, Remon(s)trâce ([931](#))
477. Rennes ([37](#)) (*Parlement de _ en Bretagne*)
478. Rente, rête, rentier ([1009](#)) (_ du Sel, _s constituees sur l'Hostel de Ville)
479. Repos (du) public, pvblic ([459](#))
480. République, republiquain ([728](#))
481. Requête ([1015](#)) (President aux _)
482. Résolution ([1471](#))
483. Ressource(s) ([192](#))
484. Retraite, retraicte, retraitte ([878](#)) (faire _) (donner _)
485. Réunion, reünion, réuniõ ([129](#)) (_ du parlement de Pontoise à celui de Paris)
486. Révocation, reuocation ([76](#))
487. Révolution, reuolution ([158](#)) (_ de Paris)
488. Rhosne, Rosne ([11](#))
489. Rivière, riuiere ([781](#)) {dont l'Abbé de la Rivière ([95](#))}
490. Robe, robbe ([285](#)) {de courte _, de _ longue, etc.}
491. Roüen ([383](#))
492. Roi, Roy, royaume, royauté ([33441](#)) (lieux hors le _), royale(e) (place _) {variante Roé/Roéne en patois guépin, [32](#) occ.}
493. Rueil, Ruel, Ruël, Rüel ([260](#)) (*conference de _, articles accordez , Traité de _*) {Rueil *n'a qu'une seule occ.*}
494. Sain(c)teté ([378](#))
495. Sain(c)t-Denis, S(t). Denys ([410](#))
496. Sain(c)t-Germain(-en-Laye), st Germain ([1105](#))
497. Sain(c)te Chap(p)elle ([29](#))
498. Saint Jean de Latran ([79](#))
499. [Saintonge], Xaintonge ([25](#))
500. Sal(l)aire, salairiez ([89](#))
501. Samaritaine ([60](#))
502. Sau(l)nage, saunier ([16](#)) {pour « faux saulnage », voir Faux...}
503. Savoie, Sauoye ([198](#))
504. Sceau(x), sçeaux, seau(x), scel, seel, scellée(s) ([613](#))
505. Secret, secrette, secrettement ([1026](#))
506. Secrétaire ([508](#)) (_ d'Estat, _ du Roy) {voir aussi « conseiller secrétaire... »}
507. Sedan ([156](#))
508. Sédition, sedition, seditieux ([824](#))
509. Seigneur, saigneur ([3193](#))
510. Seine, Seyne ([209](#))
511. Sel(s) ([160](#)) (greniers à _)
512. Semestre ([223](#)) (Parlement _) {1647-1648, doublement du nombre des parlementaires pour un fonctionnement en alternance semestrielle, les nouvelles charges étant souvent vendues contre loyauté, les anciens officiers perdant six mois de revenus, d'où nombreux conflits qui feront renoncer Mazarin au moment de la Paix de Rueil (11/03/1649)}
513. Séminaire ([17](#))
514. Sénat, sénateur ([1060](#))
515. Sénéchal, Seneschal {voir aussi « baillis », « prévost »}, senechaussée ([205](#))
516. Sentence ([247](#))

517. Sergen(t) ([241](#)) (_ major)
518. Service, seruice ([3334](#))
519. Serviteur, seruiteur ([1216](#)) {pas de féminin}
520. Servitude, seruitude ([320](#))
521. Siège, siege ([2044](#)) (_ de Mon(t)rond), assiéger {sens militaire et institutionnel, principalement}
522. Six Corps des Marchands ([71](#)) (_ de métiers des Marchands de Paris) {les drapiers, épiciers, merciers, fourreurs, bonnetiers et orfèvres, dans l'ordre de préséance arrêté en 1660}
523. Soissons, Soissonnois ([119](#))
524. Soldat(s) ([1780](#))
525. Solde, soldoyé ([112](#))
526. Sorbon(n)e ([126](#))
527. Souverain ([4301](#)) {nom et adjectif}
528. Souveraineté, Souueraineté ([414](#))
529. Statut(s) ([49](#))
530. Substitut, substitud ([211](#)) (_ (de M. le Procureur general) au Chastelet)
531. Suède, Suede ([76](#))
532. Suisse(s) ([263](#))
533. Sujet, sujet, subiet, suiet ([8483](#)) {nom et adjectif masculin ; pour individu ou thème discursif}
534. Surcharges ([52](#)) {voir aussi Charges}
535. Sureté, seureté ([1405](#))
536. Surintendant ([82](#)), Sur-Intendant ([176](#)) (_ des Finances)
537. Survivance, suruiuance ([56](#))
538. Syndic, sindicq, scindic(q), syndicat, syndiquer ([67](#))
539. Tabellion ([18](#))
540. Tabouret, tabourettier, antitabourettier ([60](#)) (duchesse à _)
541. Tailles ([892](#)) (traité des _, traittez sur les _, deniers des _)
542. Taillon ([100](#))
543. Tarif ([43](#)) (petit _) {Édit du Tarif, 1646, imposant une taxe sur les marchandises entrant dans Paris}
544. Tartare ([37](#))
545. Taxe, taxer ([507](#))
546. Témoin, tesmoings ([193](#))
547. Temple, tẽple ([612](#)) (marests du _)
548. Tenir la main à ([112](#)) (_ l'exécution)
549. Theatre, theatral(l)e ([334](#)) (_ de guerre ([25](#)), _ du monde ([16](#)))
550. Tiers(-)Estat(s) ([61](#))
551. Toisé, t(h)oisez ([19](#)) (traité des _) {taxe instaurée par Mazarin en 1644, proportionnelle à la surface des maisons construites dans les faubourgs de Paris}
552. T(h)oulouse, Tovlovse, T(h)olose ([99](#))
553. Tournelle(s) ([60](#)) (chambre de la _)
554. Traite, traite, traittan(s) ([509](#)) (_s foraines, _ des bleds) {ne peut être désambiguïé complètement d'avec des formes du verbe *traiter* et de *traité* comme accord écrit}
555. Traité, traittez, Traicté ([2496](#)) (_ de Madrid) {ne peut être désambiguïé complètement d'avec des formes du verbe *traiter* et de la *traite* comme taxe}
556. Trésor, thresor ([188](#)) {mais peu d'occurrences au sens de ressources de l'État}
557. Trésorier, T(h)resorier ([310](#)) (_ general)

558. Trêve, tréve, trefue ([125](#)) {ne peut être désambiguïsé complètement d'avec des formes de *Trèves*, Allemagne ; par ailleurs, aucune occurrence avec accent circonflexe}
559. Tribut ([202](#))
560. Triumvirat, triumvirat ([46](#)) (Mazarin et son __ du Conseil)
561. Trône, throne, throsne ([1171](#)) {dont nombreuses occ. avec accent circonflexe}
562. Troup(p)e(s) ([3112](#))
563. Tuteur, tutrice ([217](#)) (__ des enfants)
564. Tyr(r)an, tiran, tyrã(nie), tyrannie, tyranniser, tyranniquement, tyrãneaux ([3830](#))
565. Union, vnion, vniõ ([1074](#))
566. Université, Vniuersité, __ez ([71](#))
567. Usurpation, vsurpation, usurpateur ([379](#))
568. Vassal, vassaux, vassale, vassaut ([146](#))
569. V. E., voir Éminence
570. Veneur ([20](#)) (grand __)
571. Veuf, vefue, veufue ([585](#)) {plus souvent au féminin qu'au masculin}
572. Vicaire ([68](#)) (grand __, sou-__)
573. Viceroy, viceroyautez ([72](#)) (__ de Catalogne)
574. Village, vilage ([552](#))
575. Ville ([10099](#))
576. Vincennes ([227](#)) (*chateau de __, Donjon de __, bois de __*)
577. Voix ou Voye publique ([66](#)) {proto-forme de « opinion publique », [une seule occurrence](#) ; historiens et sociologues débattent de son apparition et de son sens pour cette époque...}
578. Voleur, vols, volerie ([960](#)) {sauf « vol », qui ne peut être désambiguïsé du sens aviaire ni de l'abréviation de « volume »}
579. Vuidame ([6](#)) (__ d'Amiens)
580. [W]estphalie, Vestphalie, Vvestphalie, Westphalen ([11](#)) (*Traitez de __*) {traités de paix du 24/10/1648, voir aussi Munster, Osnabruk ; quelques-unes des [48 occ. du syntagme « trente ans »](#) font référence à la guerre aujourd'hui dite « de Trente Ans »...}

VII.IV. COPIE D'UN COURRIER DE PRÉSENTATION DU PM

L'e-mail ci-dessous a été envoyé le 31 juillet 2011 au professeur Jean-Raymond Fanlo (AMU) après que sa venue à la réunion avec deux responsables de la Méjanes avait été confirmée pour le 2 septembre, lorsque l'équipe des RIM venait rencontrer l'équipe patrimoniale de la Méjanes et voir sur place comment était constituée la collection de mazarinades locale. L'autre professeur présent à cette réunion sera Pierre Ronzeaud (AMU), plus concerné encore que Fanlo et avec qui les RIM continuent de collaborer. La discussion informelle et sans engagement précis d'aucune des trois parties (Méjanes, AMU et RIM) débouchera toutefois, d'une part, sur la numérisation d'une grande partie du fonds de mazarinades de la Méjanes et, d'autre part, sur la création d'une bourse doctorale liée à la numérisation d'une partie des mazarinades¹ ; cette bourse sera attribuée à Laura Bordes (CIELAM, AMU) qui soutiendra sa thèse de doctorat en décembre 2022. En revanche, deux des points présentés dans ce courrier comme un futur certain n'ont pas encore pu, douze ans après, être réalisés : rassembler un plus grand nombre de mazarinades dans le site RIM et développer les éditions scientifiques collaboratives des pièces du corpus...

Il ne s'agit pas ici pour les RIM de se targuer de quelque importance ou influence que ce soit, mais de donner un exemple du lent et aléatoire cheminement des projets de recherche et des interactions entre équipes universitaires, patrimoniales et administratives (car il y a aussi des coûts, ici assumés par la municipalité d'Aix-en-Provence et par l'AMU) ; et de rappeler que la thématique des mazarinades reste attractive et intrigante même si elle ne parvient pas à intéresser le grand public. Cette entente et ses conséquences positives à Aix (ainsi qu'à Bordeaux, même si différemment) n'ont pas eu lieu dans la plupart des autres bibliothèques visitées. Mais ne préjugeons pas de l'avenir...

Cher Monsieur Fanlo,

Madame Bosc, de la bibliothèque Méjanes, m'a transmis votre proposition de nous rencontrer sur le thème des Mazarinades présentes à Aix le 2 septembre prochain. J'en ai accepté l'idée avec plaisir, ce dont elle a dû vous informer.

Je me permets tout de même de vous écrire pour me présenter, présenter notre équipe des RIM et vous indiquer quelques liens vers des documents qu'il pourrait être utile de consulter avant notre rencontre.

C'est [...] Tadako Ichimaru, qui, intéressée par le burlesque au XVII^e siècle, a d'abord étudié cette collection de la bibliothèque de l'Université de Tokyo pendant plus de dix ans et a soutenu

¹ Maintenant disponible sur le serveur Odysée de l'AMU. Voir à l'adresse : <https://odyssee.univ-amu.fr/items/show/338>

son doctorat sur ce sujet en 2006. Il faut dire que cette collection avait été acquise quelques années auparavant mais que personne ne s'en souciait...

Pour ma part, [...] j'ai participé à l'évolution des études littéraires informatisées, en tant que co-fondateur, avec Henri Béhar et Michel Bernard, de l'équipe Hubert de Phalèse, à Paris 3. Connaissant mes compétences dans l'Internet et la création de sites web, [Ichimaru] a souhaité que nous nous associions pour bâtir ce projet des RIM et demander une subvention du gouvernement japonais, que nous avons obtenue et avec laquelle nous travaillons maintenant depuis un an et demi.

Nous avons déjà un site pour l'ensemble des Recherches internationales sur les Mazarinades, la vie administrative et scientifique de l'équipe, les actualités générales sur le XVIIe siècle et notamment sur la Fronde, etc.

Il se trouve à l'adresse : <http://www.mazarinades.net/blog/>

Dans lequel nous projetons un modèle de publication de mazarinade :

<http://www.mazarinades.net/blog/?p=187>

Depuis le mois de mars [2011], s'est ajouté le cœur de notre projet de recherche sur 4 ans : le site qui accueille notre corpus des Mazarinades de Tokyo, soit 2700 pièces (dont 15% de doubles, environ), intégralement transcrites, à l'adresse : <http://www.mazarinades.org/>

La partie publique du site permet d'utiliser le moteur de recherche pour lequel j'ai déjà rédigé une première notice exemplaire et explicative :

<http://www.mazarinades.org/pistes-pour-la-recherche/>

Le site a également une partie réservée aux membres, qui sont les collègues de l'équipe fondatrice, les chercheurs associés, les bibliothécaires partenaires, les bénévoles, étudiants ou amateurs qui souhaitent participer à l'édition scientifique en ligne des pièces de leur choix.

Les partenariats négociés avec des bibliothèques permettront à l'avenir de dégager des listes de pièces encore absentes du site, de les faire numériser, transcrire, puis de les ajouter au corpus en ligne. Arriverons-nous à la quantité déjà énumérée et décrite par Célestin Moreau au milieu du XIXe siècle ? C'est ce que nous espérons d'ici cinq ou six ans. Et même d'en trouver d'autres, grâce aux collections de province, puisque Moreau avait principalement travaillé avec celles de Paris.

Parallèlement, nous souhaitons développer des opérations d'éditions en ligne collaboratives, notamment en associant des enseignants-chercheurs et des étudiants qui, devenant membres du site, auront la possibilité de choisir les pièces qu'ils éditeront et d'en signer l'édition scientifique en ligne. C'est peut-être cet aspect qui pourrait vous intéresser le plus, vous ou certains de vos collègues ou étudiants.

[...]

Au plaisir de vous rencontrer, donc, le 2 septembre.

Avec mes respectueuses salutations.

4^e de couverture :

LA FORTUNE DES MAZARINADES : DE LA NUMÉRISATION D'UNE COLLECTION À L'EXPLOITATION SCIENTIFIQUE D'UN CORPUS MULTIMÉDIA EN LIGNE

RÉSUMÉ :

Dans ce mémoire de thèse, nous présentons et analysons épistémologiquement la création et l'exploitation d'un corpus de mazarinades issu de la numérisation de la collection de l'Université de Tokyo : le Projet Mazarinades. Nous commençons par une étude sémantique et historiographique, depuis les divers sens et définitions du mot *mazarinade(s)* jusqu'à la *Bibliographie* de Célestin Moreau et aux études des XIX^e-XXI^e siècles. Nous proposons une discipline nouvelle, la mazarinadologie, basée sur le postulat d'existence de la mazarinadicité comme principe essentiel et du mazarinadème comme unité minimale, parfois présente dans des œuvres qui ne sont pas des mazarinades. Nous faisons ensuite l'historique critique du Projet Mazarinades, créé en 2010 par l'équipe des Recherches Internationales sur les Mazarinades que nous avons co-fondée. La mise en ligne de plus de 2700 libelles (plus de 7 millions de mots), disponibles en texte et en image, avec des fonctions de recherche lexicale et un catalogage complet, enrichi de commentaires et de documents historiques, contribue à faire du Projet Mazarinades une importante étape dans l'évolution des humanités numériques. Nous détaillons comment nous avons constitué notre réseau scientifique, co-organisé des colloques auxquels nous avons participé de 2013 à 2023, incitant les chercheurs à recourir au corpus en ligne et promouvant une recherche pluridisciplinaire du fait de la nature complexe des mazarinades. L'étude des méthodologies de fouille lexicale et de mise en relation avec des documents historiques permet enfin d'effectuer une revue critique de nos publications puis de proposer un ensemble de sujets de recherche *prêts-à-étudier*.

MOTS-CLÉS : Mazarinades ; Pamphlets politiques ; Humanités numériques ; Création de corpus historique ; Épistémologie ; Méthodologies de la recherche.

THE FORTUNE OF THE MAZARINADES: FROM THE DIGITIZATION OF A COLLECTION TO THE SCIENTIFIC EXPLOITATION OF AN ONLINE MULTIMEDIA CORPUS

RÉSUMÉ EN ANGLAIS / SUMMARY :

In this thesis, we present and epistemologically analyze the creation and exploitation of a corpus of mazarinades resulting from the digitization of the collection of the University of Tokyo: the Mazarinades Project. We begin with a semantic and historiographic study, from the various meanings and definitions of the word *mazarinade(s)* to the *Bibliography* of Célestin Moreau and studies of the 19th-21st centuries. We propose a new discipline, *mazarinadology*, based on the postulate of the existence of *mazarinadicity* as an essential principle and of *mazarinademe* as a minimal unity, sometimes present in works which are not mazarinades. We then provide a critical history of the Mazarinades Project, created in 2010 by the International Mazarinades Research team (RIM) that we co-founded. The online corpus of more than 2,700 libels (more than 7 million words), available in text and image, with lexical search functions and a complete catalog, enriched with comments and historical documents, contributes to making the Mazarinades Project an important step in the evolution of digital humanities. We detail how we formed our scientific network, co-organized conferences in which we participated from 2013 to 2023, encouraging researchers to use the online corpus and promoting multidisciplinary research due to the complex nature of mazarinades. The study of lexical mining methodologies and connection with historical documents finally allows us to carry out a critical review of our publications and then to propose a set of *ready-to-study* research subjects.

KEYWORDS : Mazarinades ; Political pamphlets ; Digital humanities ; Creation of historical corpus ; Epistemology ; Research methodologies.

Université Sorbonne Nouvelle, ED 120 – Littérature française et comparée
ed120@sorbonne-nouvelle.fr